THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
PREPAREE A L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Ecole doctorale n°594
SEPT

Doctorat d'archéologie

Par

Anne-Laure EDME

Les différents modes d'évocation des défunts chez les Éduens, les Lingons et les Séquanes au Haut-Empire (I^er^ – III^e^ siècles) : de l'épigraphie à la représentation figurée

Volume 1
Texte

Thèse présentée et soutenue à Dijon le 25 juin 2018, sous la présidence de Mme Sabine Lefebvre.

Composition du Jury :

M. Matteo Cadario	Professeur, Università degli Studi di Udine	*Rapporteur*
Mme Martine Joly	Professeur, Université de Toulouse - Jean Jaurès	*Rapporteur*
Mme Sabine Lefebvre	Professeur, Université de Bourgogne	*Examinatrice*
M. Christian Vernou	Conservateur en chef du patrimoine	*Examinateur*
M. Daniele Vitali	Professeur, Université de Bourgogne	*Directeur*
Mme Vassiliki Gaggadis-Robin	Chargée de Recherches au CNRS, Aix-Marseille Université, Centre Camille Jullian	*Co-directrice non HDR*

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
PREPAREE A L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Ecole doctorale n°594
SEPT

Doctorat d'archéologie

Par

Anne-Laure EDME

Les différents modes d'évocation des défunts chez les Éduens, les Lingons et les Séquanes au Haut-Empire (I^er^ – III^e^ siècles) : de l'épigraphie à la représentation figurée

Volume 1
Texte

Thèse présentée et soutenue à Dijon le 25 juin 2018, sous la présidence de Mme Sabine Lefebvre.

Composition du Jury :

M. Matteo Cadario	Professeur, Università degli Studi di Udine	*Rapporteur*
Mme Martine Joly	Professeur, Université de Toulouse - Jean Jaurès	*Rapporteur*
Mme Sabine Lefebvre	Professeur, Université de Bourgogne	*Examinatrice*
M. Christian Vernou	Conservateur en chef du patrimoine	*Examinateur*
M. Daniele Vitali	Professeur, Université de Bourgogne	*Directeur*
Mme Vassiliki Gaggadis-Robin	Chargée de Recherches au CNRS, Aix-Marseille Université, Centre Camille Jullian	*Co-directrice non HDR*

Ce travail est dédié à mon père pour son inconditionnelle passion pour la grande et la petite histoire.

Et à ma mère, à qui je n'ai pas eu la chance de le montrer.

Remerciements

Au terme de ce travail, je tiens tout d'abord à remercier M. Daniele Vitali, mon directeur de recherche, et Mme Vassiliki Gaggadis-Robin, ma co-directrice, pour leur soutien, leurs nombreux avis et leurs multiples relectures. Merci également à tous les membres du jury pour le temps qu'ils ont consacré à la lecture de ce travail.

Mes remerciements vont aussi à Sabine Lefebvre, directrice de l'UMR 6298 ARTHEHIS, et son prédécesseur, Annie Dumont, ainsi qu'à Arianna Esposito, maître de conférences en archéologie grecque.

Je souhaite aussi remercier tout particulièrement Nicolas Delferrière, mon binôme de choc, ami et collègue doctorant de l'UMR ARTEHIS, pour les nombreuses heures qu'il a passées à mes côtés dans les différents musées, SRA et archives où nous nous sommes rendus, pour son soutien indéfectible tout au long de ces dernières années, ses conseils et les très nombreuses relectures qu'il a bien voulu faire de mon travail.

Lors de la création de cet inventaire des monuments funéraires gallo-romains, j'ai été amenée à rencontrer et à échanger avec de nombreux acteurs du monde archéologique, des membres d'institutions culturelles, ainsi que des personnels de l'administration publique. Pour leur amabilité et leur disponibilité, un grand merci.

En tout premier lieu, merci à Simone Deyts, maître de conférences à l'Université de Bourgogne ; Serge Février, archéologue amateur ; Arnaud Vaillant, régisseur des collections du Musée Guy Baillet de Langres ; Christian Vernou, conservateur en chef du patrimoine au Musée archéologique de Dijon, Myriam Fèvre et Frédérique Bouvard, attachées de conservation au Musée Archéologique de Dijon. Une mention particulière pour Hubert Deschanet et mes collègues de la SHAL

Merci également à Hélène Chew, conservatrice en chef du patrimoine, chargée des collections gallo-romaines du Musée d'Archéologie Nationale - Domaine Saint-Germain-en-Laye ; Claude Grapin, conservateur en chef du Musée Alésia ; Jacques Meissonier, président du Groupe de Recherches Archéologique d'Entrains ; Samuel Mourin, responsable du pôle conservation-animation aux Archives départementales de la Haute-Marne ; Julien Marasi, responsable du Musée de Vignory ; Claudine Massard, assistante de conservation au Musée Rolin d'Autun ; Catherine Gras, conservatrice du Patrimoine attachée aux musées de Dijon et de Saulieu ; Pierre-Antoine Jacquin, attaché de conservation au Musée municipal Romain Rolland de Clamecy ; Lionel Markus, conservateur du Musée-site Buffon à Montbard ; Félicie Fougère, conservatrice du Musée du pays Châtillonnais ; Jean-Michel Roudier, conservateur du Musée de Varzy ; Agnès Poulain, conservatrice du Musée de l'Avallonnais ; Florence Chapon, responsable scientifique du Musée de Luxeuil-les-Bains, et Lou Froissart, médiatrice culturelle ; Samuel Monier, responsable des expositions temporaires et des collections au Musée des Beaux-Arts de Dole ; Aurélie Kaarsberg, responsable du Pôle culturel au Musée de Bourbonne-les-Bains ; Eric Blanchegorge, conservateur, et Chantal Rouquet, attachée de conservation aux Musées de Troyes ; Laurence Joignerez, responsable du Musée municipal de Nuits-Saint-Georges ; Raphaële Carreau, conservatrice du Musée des Arts et d'Histoire de Chaumont ; Denis Dubois, attaché de conservation au Musée Vivant-Denon de Chalon-sur-Saône ; Laurent Cordier, régisseur des collections, et Émilie Decombe, chargée de l'inventaire des collections archéologiques au Musée des Ursulines de Mâcon ; Marion Leuba, conservatrice du Musée des Beaux-Arts de Beaune ; Pascale Laurent, responsable du site d'Escolives-Sainte-Camille ; Sabine Gangi, directrice du Musée Georges-Garret de Vesoul ; Lucile Jeunot et Nathalia Denninger, assistantes de conservation au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon ; Sylvie Lourdeaux-Jurietti, responsable des collections d'Archéologie, et David Vuillermoz, responsable de l'infographie au Musée d'Archéologie du Jura de Lons-le-Saunier ; Benoît Oudet, président de la Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts ; Jean-Michel Roudier, conservateur en chef du patrimoine attaché au Musée de la Porte du Croux à Nevers, et Marie-Charlotte Barbe-Richaud ; Alexandra Bouillot-Chartier, responsable du Musée de Semur-en-Auxois ; Monique de Cargouët, responsable des collections du Musée de Sens ; Philippe Amourette, assistant de conservation au Musée-abbaye Saint-Germain d'Auxerre ; Christian Poulleau, secrétaire de la mairie de Molinot ; Marie-Paule Garot, membre du conseil municipal de Corgengoux ; M. Carriez, attaché à la mairie d'Étang-sur-Arroux et enfin Hubert Louis, guide à Bourbon-Lancy.

De plus, ce travail a pu se développer et se compléter grandement grâce aux nombreuses possibilités offertes par l'École française de Rome, qui m'a accueillie en tant que boursière au début de l'année 2017. Je souhaite donc remercier tout spécialement Catherine Virlouvet, directrice, Stéphane Bourdin, directeur des études de la section «Antiquité», et tous les membres présents lors de mon séjour. Leurs conseils m'ont été très précieux.

Aux membres de l'UMR 6298 ARTEHIS, notamment Claire Touzel et Anthony Dumontet, un grand merci pour leur aide et leurs divers conseils tout au long de ces années de recherche.

À mes amis et collègues, pour leur écoute, leur soutien, leurs relectures et les échanges dont ils m'ont fait bénéficier : Sophie Goudemez, Pauline Nuviala, Rudi Beaulant, Marie-Anaïs Janin, David Bardey, Cyprien Mureau, Astrid Van Suyt, Bérénice Bétend-Desgranges, Mathieu Ribolet, Florine Ménec, Pierre-Antoine Lamy.

Mes sincères remerciements vont également aux propriétaires de collections privées à Corgengoux, Montsaugeon et Langres qui ont bien voulu m'ouvrir leurs portes, ainsi qu'aux nombreux passionnés d'histoire et d'archéologie avec qui j'ai eu la chance d'échanger et de collaborer.

Et bien entendu, comme pour tout travail qui dure dans le temps, un grand merci à mon père et à toute ma famille, ainsi qu'à mes amis, notamment Marion, Paméla, Justine et Kelly, pour le soutien indéfectible qu'ils m'ont apporté.

Abréviations

AC : Antiquité classique

AE : Année épigraphique

BJ : Bonner Jahrbücher des Rheinischen Landesmuseums in Bonn und des Rheinischen Amtes für Bodendenkmalpflege im Landschaftsverband Rheinland und des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande.

BSAF : Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France

BSSS : Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois

BSSY : Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne

Bucema : Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre

BullSHAL : Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres

CACO : Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or

CAG : Carte Archéologique de la Gaule

CCG : Cahiers du Centre Gustave-Glotz

CIL : Corpus Inscriptionum Latinarum

CRAI : Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

CTHS : Comité des travaux historiques et scientifiques

DHA : Dialogues d'histoire ancienne

ILTG : Inscriptions latines des Trois Gaules

JDAI : Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts

MAAR : Memoirs of the American Academy in Rome

MCV : Mélanges de la Casa de Velázquez

MDAI(A) *:* Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts

MEFRA : Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité

MEFRM : Mélanges de l'École française de Rome – Moyen-Âge

MémCACO : Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or

MémSHAB : Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune

MémSHAC : Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologique de Chalon-sur-Saône

MémSocÉd : Mémoires de la Société Éduenne

MMAI : Monuments et mémoires de la publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres - Fondation Eugène Piot

RA : Revue Archéologique

RACF : Revue Archéologique du Centre de la France

RAE : Revue Archéologique de l'Est

RAECE : Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est

RAN ; Revue archéologique de Narbonnaise

RdN : Revue du Nord

REA : Revue des études anciennes

RHR : Revue de l'histoire des religions

SALSA : Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de Haute-Saône

SAHT : Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois

SHAB : Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune

SHAC : Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône

SHAL : Société Historique et Archéologique de Langres

ThesCRA : Thesaurus cultus et rituum antiquorum

SOMMAIRE

Remerciements 6

Abréviations 10

Introduction 19

CHAPITRE 1 - CADRES ET MÉTHODES 25

1.1. Cadres de l'étude 25

1.1.1. Géographie et histoire des territoires 25

La Gaule avant et après la conquête 25

Cités et limites de territoires 27

1.1.2. Cadre chronologique 29

1.1.3. Historiographie du sujet 32

Les sociétés savantes 32

Les travaux récents (XX^e^ – XXI^e^ siècle) 42

1.2. Cadres historiques 46

1.2.1. Contacts et relations au sein d'une même province 47

1.2.2. Contacts et relations entre Éduens et Lingons 48

1.2.3. La législation de l'espace funéraire 49

1.3. Contextes de découverte 54

1.3.1. Description 54

1.3.2. Présentation des sites du *corpus* 55

1.3.2.1. La *civitas* Éduenne 55

La capitale de cité : Autun-*Augustodunum* (Saône-et-Loire) 55

Les stèles isolées de la région autunoise 58

Auxerre (Yonne) 58

Avallon (Yonne) 59

Beaune (Côte-d'Or) 60

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) 61

Entrains-sur-Nohain (Nièvre) 62

Mâcon (Saône-et-Loire) 63

Nevers (Nièvre) 64

Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) 64

Saulieu (Côte-d'Or) 65

La question du territoire mandubien 66

Les stèles isolées du territoire éduen 67

1.3.2.2. La *civitas* Lingonne 68

La capitale de cité : Langres-*Andemantunnum* (Haute-Marne) 68

Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or) 70

Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) 70

Dijon (Côte-d'Or) 71

Nod-sur-Seine (Côte-d'Or) 72

Tonnerre (Yonne) 74

Les monuments isolés du territoire lingon 75

1.3.2.3. La *civitas* Séquane 76

La capitale de cité : Besançon-*Vesontio* (Doubs) 76

Corre (Haute-Saône) 78

Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) 78

Tavaux (Jura) 80

Les stèles isolées du territoire séquane 83

1.3.3. Implantation et organisation de l'espace funéraire 83

Topographie et implantation des secteurs funéraires 83

La voie romaine, axe principal de la nécropole 85

L'organisation de l'espace au sein de la nécropole 86

Les zones de bûchers 89

1.4. Méthodes 90

1.4.1. Descriptions des observations 90

1.4.2. La création de la base de données 91

1.4.3. Iconographie et épigraphie 93

CHAPITRE 2 - *CORPUS* 95

2.1. Les collections étudiées 95

2.1.1. Présentation du *corpus* 95

2.1.2. Histoire des collections des musées 98

2.2. Les difficultés rencontrées 105

2.2.1. Les choix de travail : la sélection des monuments étudiés 106

2.2.2. État de conservation 107

2.2.3. Les vies des objets 108

2.2.3.1. De la création à l'abandon 108

2.2.3.2. La seconde vie de l'objet 111

2.2.3.3. De la (re)découverte à l'étude 121

2.2.4. La typologie des monuments funéraires 123

2.2.4.1. La typologie existante 124

Les grands monuments : mausolées, édicules, piles et piliers 125

Les autels funéraires 134

Les stèles 137

Les stèles-maisons 140

Les pyramidions ou « obélisques lingons » 141

Les sarcophages 142

Un système de marquage en matériaux périssables 145

2.2.4.2. Révision de la typologie 146

Les stèles funéraires 147

Le cas des stèles-plaques 148

Chapitre 3 - Bilan des observations 151

3.1. Aspects techniques 151

3.1.1. Matériaux et outillage 151

3.1.2. Techniques d'élaboration 164

3.1.3. Carrières et ateliers de production 166

3.1.4. Polychromie et rehauts colorés 194

Historiographie de la recherche 194

Quelques exemples bien documentés… 198

Pluridisciplinarité et techniques d'analyses 201

Couleurs et pigments 204

Les éléments conservés 211

3.2. Épigraphie 217

3.2.1. L'onomastique 217

3.2.2. Les formules funéraires 227

***Diis Manibus* et le culte des morts** 227

***Se vivo fecit* ou l'usage de préparer un tombeau de son vivant** 230

Les interpellations aux passants 233

3.2.3. La datation par l'épigraphie 235

3.3. Iconographie 242

3.3.1. La figuration des défunts : attitude, costumes et attributs 242

3.3.2. Le traitement du visage 250

3.3.3. La présence de l'*ascia* 254

3.3.4. La représentation du métier 259

3.3.5. Les éléments décoratifs 278

3.3.6. Une datation par l'iconographie ? 284

CHAPITRE 4 - SYNTHÈSE 291

4.1. Aspects épigraphiques 291

4.1.1. La romanisation des élites par le nom 291

4.1.2. Une identité culturelle à travers le nom ? 300

4.2. Aspects iconographiques et stylistiques 304

4.2.1. Circulation des modèles 304

4.2.2. L'iconographie funéraire : réalité ou construction ? 312

4.2.3. *Consecratio in formam deorum*, entre personnification, autocélébration et divinisation 319

4.2.4. Proclamer l'harmonie familiale 325

4.3. Rites et rituels 332

Rites funéraires, de l'incinération à l'inhumation 332

Funérailles et rituels commémoratifs 338

Conclusion 343

Introduction

Il est rare qu'on fasse une fouille un peu profonde sans trouver des caveaux, des colonnes, des lieux pavés en mosaïque, des restes d'édifices.
Denis Diderot, *Voyage à Bourbonne, à Langres et autres récits*, 1770, p. 169

À la croisée du monde des morts et de celui des vivants, les monuments funéraires constituent une source d'informations précieuse pour la connaissance des sociétés antiques. En Gaule, le nombre, la variété et le contexte de découverte de ces éléments permettent d'en proposer une approche à la fois iconographique et archéologique. Les cités de la Gaule de l'Est (éduenne, lingonne, séquane mais également médiomatrique, leuque et sénone) ont livré en particulier des stèles, des pyramidions, des édicules et des mausolées où l'évocation du défunt, à la fois par l'épigraphie et la représentation figurée, apparaît protéiforme et nécessite donc une étude d'ampleur.

Si l'on peut notamment s'appuyer sur les travaux d'Émile Espérandieu[1], Jean-Jacques Hatt[2], François Braemer[3], Simone Deyts[4] et Yann Le Bohec[5], il est apparu nécessaire, au regard de la documentation en présence, de proposer une étude comparative des différentes évocations du défunt au sein des cités gallo-romaines des Éduens, des Lingons et des Séquanes. Les diverses études portant sur les monuments funéraires en pierre se sont en effet principalement intéressées à leur forme et à leur iconographie. Ainsi, dans la lignée de l'ouvrage de Jean-Jacques Hatt[6] s'inscrivent des analyses centrées sur l'élaboration et la diffusion des modèles italiens par le biais de mises en séries typologiques à l'échelle d'une ville ou d'une région. Citons ainsi les travaux de Hans Gabelmann ou encore ceux de Henner von Hesberg[7] sur les monuments d'Italie du Nord et des Germanies. Une nouvelle impulsion a en outre été donnée à la recherche sur les monuments funéraires par le colloque de Munich de 1985[8], qui a été l'occasion pour les chercheurs de s'interroger sur la dimension sociale des tombeaux, et plus précisément sur la question de l'expression de l'identité et de l'autoreprésentation des commanditaires. Quant aux pratiques religieuses liées au culte des morts et à la commémoration de la mémoire, elles n'ont fait l'objet que de rares

1. Espérandieu 1908 ; Espérandieu 1910 ; Espérandieu 1911 ; Espérandieu 1913 ; Espérandieu 1914 ; Espérandieu 1915 ; Espérandieu 1918 ; Espérandieu 1922 ; Espérandieu 1925 ; Espérandieu 1928 ; Espérandieu 1938.

2. Hatt 1986.

3. Braemer 1959 ; Braemer 1965.

4. Notamment Deyts 1971 ; Deyts 1976 ; Deyts 1977 ; Deyts 1982 ; Deyts 1983 ; Deyts 1984 ; Deyts 1996a ; Deyts 2000 ; Deyts 2010 ; Deyts 2014.

5. Le Bohec 2003 ; Le Bohec 2015.

6. Hatt 1986.

7. Gabelmann 1972 ; Gabelmann 1973 ; Hesberg 1992 ; Hesberg 2006.

8. Hesberg, Zanker 1987.

études anciennes[9], les limites inhérentes aux questions rituelles ayant conduits les chercheurs à longtemps délaisser ces problématiques. De plus, le développement de l'archéologie préventive – qui a permis la mise en lumière de traces résiduelles liées aux pratiques funéraires et commémoratives – comme celui de l'anthropologie physique a donné l'impulsion à un renouvellement dans la recherche dans le domaine funéraire. Longtemps délaissés et même souvent non documentés, les restes osseux (squelettes et os brûlés) ont livré des informations sur le niveau de vie des populations – maladies, malnutritions, carences, traumatismes et mortalité infantile – qui sont venues compléter celles données par les monuments. L'architecture même des tombes apporte un éclairage sur les pratiques funéraires et l'organisation interne des nécropoles. Grâce à la multiplication des sciences de l'archéologie, nos connaissances des populations du passé se sont affinées et les monuments funéraires ont pu être étudiés sous un nouvel angle. Questions identitaires, stratégies familiales et matrimoniales, carrières politiques locales sont autant de nouveaux sujets d'études qui sont venus compléter les travaux anciens.

Les monuments funéraires du Nord-Est de la Gaule ont dès leur découverte suscité l'intérêt des érudits locaux qui les ont inventoriés, décrits, dessinés et interprétés. Le dépouillement des archives publiques et privées des sociétés savantes et de leurs membres nous a permis de réunir une bibliographie aussi exhaustive que faire se pouvait pour chacun des blocs réunis dans le *corpus* et ainsi de présenter une fiche la plus complète possible. L'intégration au *corpus* des éléments perdus mais documentés nous paraissait nécessaire pour plusieurs raisons. Bien que disparus aujourd'hui, ces monuments ont tout d'abord été vus, décrits et parfois même dessinés. Si l'on fait abstraction de l'interprétation artistique que les érudits ont pu éventuellement faire en reproduisant des dessins des monuments, ces derniers nous donnent une idée générale de la forme et du décor des blocs aujourd'hui perdus. Il nous semblait donc essentiel d'inclure cette documentation afin de ne faire abstraction d'aucune information relative aux modes d'évocation des défunts. Certains dossiers sont ainsi plus étoffés que d'autres en raison des nombreuses études qui leur ont été consacrées, comme à Langres, Dijon, Luxeuil-les-Bains et Autun, alors que d'autres au contraire sont très pauvres et ne comportent que quelques rares mentions. Les fonds d'archives sont aussi particulièrement précieux pour connaitre les conditions de découverte des objets et l'état dans lequel ceux-ci ont été mis au jour. Nous avons en effet parfois pu attester d'une détérioration de l'état de conservation d'un bloc sculpté depuis sa sortie de terre : fragmentation, perte de la polychromie d'origine, détérioration voire disparition (vol, destruction, perte de localisation). Aux manuscrits personnels de certains savants locaux, tels Jean-Baptiste Charlet[10] et Jacques Vignier à Langres[11], viennent s'ajouter les premiers catalogues de musées. Ces derniers, en plus de répertorier les collections conservées et exposées, proposent souvent une description de chaque objet, associée à la lecture de l'inscription – lorsque l'objet en possède une, ainsi que les dimensions de ce dernier et la mention du lieu et des circonstances de sa découverte. Tous ces documents anciens, combinés

9. Cumont 1942 ; Cumont 1949 ; Hatt 1986.

10. Charlet 1700 ; Charlet 1726.

11. Vignier 1665 ; Vignier 1670.

aux rapports archéologiques récents, permettent d'approfondir nos connaissances des pratiques funéraires gallo-romaines, tant sur les rites funèbres que sur l'art sépulcral local.

La fouille de nouvelles aires funéraires a rendu possible la mise au jour de monuments en contexte primaire, chose assez rare pour ce type de mobilier archéologique très souvent victime de remplois ultérieurs et donc déconnecté de sa position originelle. Les découvertes exceptionnelles faites à l'occasion de la fouille de la nécropole de « Pont-l'Évêque » à Autun – et la mise au jour d'une centaine de stèles – sont ainsi venues compléter le dossier des nécropoles antiques de Gaule romaine. D'autres découvertes, plus ponctuelles et parfois fortuites, ont également été faites à Dijon, Langres et Besançon. La présence de ces vestiges funéraires constitue un témoignage de l'emprise originelle des secteurs funéraires antiques, bien souvent mal documentée et inconnue dans sa globalité.

Divers motifs nous ont conduits à mener ce travail à l'échelle de trois territoires, et ce malgré le caractère artificiel d'un découpage administratif pour quiconque s'attache à l'étude des pratiques culturelles. Une telle zone, sans être démesurée, est suffisamment vaste pour dépasser la vision locale d'une ville, d'un site ou d'une région. De plus, les études confrontent traditionnellement plus volontiers cités lingonne, éduenne et sénone[12]. Pourtant, ces cités ont historiquement entretenu des rapports étroits dès l'époque gauloise et il est plus que probable que ces relations se soient poursuivies après la conquête. De même, le mobilier séquane n'a pas connu de nouvelle étude depuis le travail d'Hélène Walter[13] et de nouvelles découvertes sont venues compléter son inventaire. Un réexamen de ce dossier nous paraissait donc indispensable.

Le cadre chronologique choisi – le Haut-Empire – correspond à la période où l'usage des monuments funéraires issus des traditions latines est apparu et s'est développé en Gaule romaine. La chronologie débute avec le règne d'Auguste et coïncide avec l'organisation primaire des provinces de Gaule romaine, mais aucun élément assurément attribuable à la fin du I^er^ siècle av. J.-C. n'a pu être intégré au *corpus*. Dans l'ensemble, les monuments funéraires ne sont que rarement attestés avant l'époque flavienne – voir même avant l'époque antonine – et la grande majorité d'entre eux semble être attribuable à la période allant du milieu du II^e^ siècle au début du III^e^ siècle. Bien que la datation de la sculpture sur pierre soit difficile à établir lorsque celle-ci est découverte hors contexte, des hypothèses peuvent être émises d'après le style des décors et la composition des formulaires épigraphiques. Le croisement des données permet alors de resserrer les périodes chronologiques proposées. Il a été décidé d'exclure de la présente étude les monuments datables de l'Antiquité tardive car cette période voit l'apparition de nouveaux rites et de nouveaux types de marqueurs de tombes, nécessitant une problématique différente. Une partie du territoire concerné ici a d'ailleurs été l'objet d'études portant sur la Bourgogne durant l'Antiquité tardive[14]. Nous

12. Exception faite des travaux récents de Pierre Nouvel, qui compare volontiers le territoire séquane avec ses proches voisins.

13. Walter 1974a.

14. Kasprzyk 2005 ; Labaune 2011.

avons donc choisi de fermer le cadre chronologique dans la première moitié du III^e siècle, bien qu'il soit souvent difficile de restreindre la datation à un demi-siècle.

Enfin, cette étude croise les données iconographiques et épigraphiques afin de cerner au mieux les choix des populations de Gaule romaine en matière d'art funéraire et de commémoration des défunts. Il nous paraissait en effet essentiel d'étudier conjointement ces deux modes de présentation du défunt et de célébration de sa mémoire. Les messages véhiculés par l'image et le texte sont tout à la fois dissemblables et complémentaires. Privilégier l'étude de l'un au détriment de l'autre pourrait conduire à une perte de données et à l'élaboration d'une vision biaisée de la société gallo-romaine provinciale. La confrontation des analyses iconographiques et épigraphiques offre ainsi des précisions quant au statut des défunts et leurs choix en matière de commémoration funèbre. Bien que seul un faible pourcentage des monuments funéraires antiques nous soit parvenu, faussant ainsi notre perception des pratiques gallo-romaines, l'étude des blocs inscrits et/ou sculptés conservés donne des indices sur volontés d'une certaine tranche de la société. En effet, outre quelques blocs issus de grands monuments de type édicule ou mausolée, la majeure partie des éléments composants le *corpus* est représentatif de la classe moyenne de la société romaine provinciale.

Ce sont finalement près de 1400 monuments funéraires, complets ou fragmentaires, figurés et/ou inscrits, qui ont été rassemblés au sein du *corpus*. Seuls les monuments évoquant le défunt par le texte ou l'image ont été intégré à l'inventaire et les éléments assurément funéraires mais ne présentant pas cette particularité, comme les blocs architecturaux, n'ont pas été pris en compte. Cette étude ne vise donc pas à recenser tous les monuments à connotation funéraire dans l'espace géographique défini, mais ne concerne bien que ceux rappelant le nom du défunt ou son image. Si tous les éléments inventoriés entrent dans cette catégorie d'objets, il est à noter que certains se sont avérés peu utilisables en raison de leur mauvais état de conservation. De plus, une distribution géographique inégale est à déplorer, principalement due au hasard des découvertes. Certaines zones n'ont ainsi livré que très peu de mobilier archéologique lié au monde des morts et créent des vides artificiels au sein de l'espace étudié. Le territoire séquane, qui correspond schématiquement à la Franche-Comté, est particulièrement victime des aléas des découvertes et paraît archéologiquement pauvre en matière de monuments funéraires, en comparaison avec son voisin éduen.

La démarche scientifique suivie dans cette étude se veut également comparative. En replaçant les monuments des territoires choisis dans le contexte historique et géographique de la Gaule romaine du Haut-Empire, il est possible de dégager des influences extérieures et des modes locales qui divergent des modèles italiens et germaniques diffusés dans les provinces. En effet, l'une des clés de compréhension des pratiques dont sont issus ces monuments est la mise en parallèle avec les provinces voisines – et en premier lieu avec les régions limitrophes à la zone considérée ici – mais également avec Rome et l'Italie. Cette démarche comparative comprend à la fois l'architecture des tombeaux, leur décoration, leur valeur religieuse et les formulaires épigraphiques dont

ils sont le support. Cette méthode permet alors de pallier l'absence de textes relatant les pratiques liées à ces monuments et ainsi de tenter d'en saisir le sens. Il s'agit donc ici d'une « comparaison contrastive », selon les termes de John Scheid[15]. L'objectif est de dégager à la fois les points communs et les spécificités locales des coutumes au sein de ces territoires.

Pour définir les modes d'évocation des défunts dans le monde gallo-romain, nous avons choisi d'organiser notre travail autour de quatre grands axes.

Le premier chapitre vise à poser les bases des cadres chronologique et géographique de l'étude et à en définir la méthodologie. Il comporte également un rappel historiographique du sujet et une présentation des sites d'où sont issus les monuments composant le *corpus*.

La deuxième partie s'attache plus particulièrement au mobilier, d'abord par une présentation du *corpus* puis par une évocation des étapes constitutives de la vie de ces objets, de leur création à leur découverte. S'ensuit une analyse typologique et archéologique des formes architecturales attestées dans les territoires du Nord-Est de la Gaule au Haut-Empire.

Production et mise en couleur des monuments, étude épigraphique, analyse iconographique et stylistique constituent le troisième axe de ce travail. La question de la datation, tant par le biais de l'épigraphie que de l'iconographie est également traitée.

À tous ces aspects succède une synthèse et une analyse plus poussée de certains aspects, tant onomastiques que figuratifs. Cet examen est notamment l'occasion d'aborder les thématiques relatives à la romanisation, la circulation des modèles ou encore les rites et rituels attachés aux monuments funéraires de Gaule romaine.

Signalons pour finir que les tableaux et les planches sont présentés dans le présent volume, alors que les figures, annoncées "fig.", renvoient aux illustrations du *Volume 2 : Annexes, illustrations et bibliographie*. Sauf mention contraire, les tableaux sont de l'auteure.

15. Scheid 2008, p. 8.

Chapitre 1 - Cadres et Méthodes

> *De tous les monuments, les tombeaux sont ceux qui présentent peut-être le sujet le plus vaste aux études de l'archéologue, de l'historien, de l'artiste, voire du philosophe. Les civilisations, à tous les degrés de l'échelle, ont manifesté la nature de leurs croyances en une autre vie par la façon dont elles ont traité leurs morts.*
>
> Eugène Viollet le Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*

Cette première partie a pour but de présenter les différents contextes dans lesquels se déroule notre étude, ainsi que les méthodes utilisées pour la réalisation de celle-ci. Une présentation des cadres géographiques, chronologiques et historiques précèdera celle des contextes de découverte des éléments du *corpus*. Pour finir, nous présenterons les méthodes scientifiques mises en œuvre pour la création et l'étude du *corpus*.

1.1. Cadres de l'étude

Il s'agit dans un premier temps de situer la zone étudiée, tant d'un point de vue géographique qu'historique. Le cadre chronologique est fixé aux trois premiers siècles de notre ère, période où l'acculturation en Gaule est notamment visible à travers les monuments funéraires. Par ailleurs, ce travail n'est pas isolé et se place dans la continuité de nombreux autres, portant à la fois sur la sculpture funéraire que sur la question de la « romanisation » des provinces gauloises. Nous reviendrons donc aussi sur l'aspect historiographique de ce sujet.

1.1.1. Géographie et histoire des territoires

La Gaule avant et après la conquête

Les territoires étudiés, bien qu'ils aient eu des liens privilégiés les uns avec les autres avant même la conquête romaine, se sont vus placés dans des provinces différentes après celle-ci. Ainsi, Lingonie et Séquanie ont fait partie de la province de Gaule Belgique au I^er^ siècle, puis de la province de Germanie Supérieure aux II^e^ et III^e^ siècles, alors que le territoire éduen a été rattaché à la Gaule Lyonnaise durant toute la période impériale (fig. 1). À la fin du I^er^ siècle av. J.-C., la *Gallia Comata*[1] a été divisée en trois provinces, la Belgique, la Lyonnaise et l'Aquitaine, auxquelles ont été ajoutées les deux Germanies sous le règne de Domitien (vers 84-85). Toutefois, il semblerait

1. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, IV, 31, 1.

que le découpage territorial mis en place par Auguste ne corresponde pas à celui que nous connaissons pour le Haut-Empire. Cette division serait la conséquence, d'après Christian Goudineau, d'une réforme adoptée au début du règne de Tibère[2]. Ainsi, la première étape correspondrait à la description que faisait Strabon[3], selon qui la Gaule Chevelue aurait tout d'abord été divisée en deux provinces : la Lyonnaise et la Belgique (fig. 2 à 6). La seconde étape coïncide avec un découpage plus administratif que politique[4], qui a subdivisé le pays en provinces de dimensions assez similaires, soustrayant notamment une partie de l'ancien territoire du peuple Belge au profit de la Lyonnaise (fig. 7). À partir de ce moment sont désignées des capitales provinciales : *Durocortorum*-Reims pour la Belgique, *Lugdunum*-Lyon pour la Lyonnaise et *Mediolanum* - Saintes pour l'Aquitaine.

Quant au réseau routier qui sillonnait le territoire gaulois, plusieurs documents nous permettent de l'appréhender. Le premier, la Table de Peutinger (*Tabula Peutingeriana* ou *Peutingeriana Tabula Itineraria*)[5], nous est connu par une copie du XIII^e^ siècle sur parchemin, d'une ancienne carte romaine (fig. 8). Ce document originel était également connu sous le nom de « table théodosienne » (*tabula theodosiana*). Découverte en 1494 par Conrad Celtis, elle porte le nom de son ami Konrad Peutinger à qui il la légua en 1508. Onze des douze parchemins d'origine nous sont parvenus et forment une bande de 6,82 m de long pour 0,34 m de large. Quant à la carte originale, probablement inspirée de celle tracée par Agrippa, elle devait être postérieure à l'an 330 car la ville de Constantinople, fondée cette année-là, est présente sur le document. De plus, y figurent certaines villes de Germanie inférieure détruites au V^e^ siècle, qui offrent donc un *terminus ante quem* au document (fig. 9).

Autre document majeur, l'Itinéraire d'Antonin (*Itinerarium Antonini Augusti*)[6], est un guide recensant et décrivant une grande partie des villes-étapes de l'Empire[7], ainsi que les distances les séparant[8]. Il nous est connu par vingt manuscrits allant du VII^e^ au XV^e^ siècle. Sont ici décrits les trajets et non pas les voies en elles-mêmes. S'il est probablement issu d'un travail effectué à la demande de César puis d'Auguste, le document dans son état actuel date plus probablement de la fin du III^e^ siècle ap. J.-C. C'est une source très précieuse, mais à utiliser avec précaution car de nombreuses erreurs, de chiffres notamment, ont pu être relevées.

Un autre document similaire nous est connu, l'*Anonyme de Bordeaux* (aussi appelé *Pèlerin*

2. Goudineau 1998, p. 311-324.

3. Strabon, *Géographies*, IV, 3, 1 : « [La] partie supérieure, à savoir la région des sources du Rhin et du Rhône, à peu près jusqu'au milieu des plaines, a été subordonnée à Lugdunum et le reste, y compris le littoral océanique, à une autre division territoriale, qu'on a attribuée nommément aux Belges. ».

4. Ferdière 2005, p. 136.

5. Aussi appelée « carte des étapes de Castorius ». De nombreuses études ont été menées sur ce document, notamment celles de Eugène Albertini (Albertini 1907), de Pascal Arnaud (Arnaud 1988), de Gabriel Thiollier-Alexandrowicz (Thiollier-Alexandrowicz 1996) et plus récemment celle de Richard Talbert (Talbert 2010).

6. Voir notamment Albertini 1907 et Thiollier-Alexandrowicz 1996.

7. Il fait partie des *itineraria adnotata*, et ne comporte donc pas de représentation cartographique.

8. 372 voies sont ainsi décrites, se développant sur 85 000 kilomètres au sein de l'Empire.

de Bordeaux ou *Burdigalensis*). C'est le récit en latin d'un habitant de Bordeaux qui s'est rendu en pèlerinage à Jérusalem en l'an 333 ap J.-C. Les informations y sont données de manière très succinctes et concernent surtout les stations et lieux de repos installés le long des voies, entrecoupées de quelques observations faites par le pèlerin.

Cités et limites de territoires

Bien que de nombreux travaux[9] aient déjà tenté de répondre à la question des limites de territoires des époques gauloise et gallo-romaine, certaines zones telle que celle qui nous intéresse sont encore très mal connues mais ceci fait l'objet d'un consensus entre les chercheurs. Les bouleversements administratifs de l'Antiquité et la perte de l'emplacement des bornes miliaires, s'avèrent des freins à nos essais de restitution de véritables limites de cités. Les principales informations proviennent des textes antiques, notamment la *Guerre des Gaules* de César, mais si les références au rôle joué par les peuples gaulois durant la guerre sont nombreuses, les données concernant la position géographique des territoires ainsi que leurs limites sont plus que lacunaires. Nous savons que la présence d'un cours d'eau pouvait parfois jouer un rôle central, et même tenir le rôle de "colonne vertébrale"[10] qui structurait l'organisation du territoire. C'est le cas de la Saône notamment, qui servait de délimitation entre les territoires éduen et séquane. Un parallèle peut aussi parfois être fait avec les limites diocésaines, mais ces résultats doivent toujours être utilisés avec prudence, en particulier lorsque l'on recherche des limites datant des tout premiers siècles de notre ère.

Des travaux comme ceux de Philippe Barral[11], Michel Kasprzyk[12] ou Pierre Nouvel[13], entre autres, ont dégagé certaines pistes, en particulier en ce qui concerne la zone éduenne. De plus, comme nous l'avons déjà précisé, les données qu'auraient pu nous apporter des matériaux archéologiques, telles les bornes miliaires, ne nous sont plus accessibles, du fait du remploi qui en a été fait au cours des périodes historiques successives. De même, il n'est pas possible de se baser sur la forme et le décor des monuments funéraires pour définir les limites entre cités, du fait du déplacement de ces objets de leur site d'origine. Leurs particularismes régionaux sont également trop ténus pour pouvoir servir de critère fiable. Nous devons donc abandonner pour le moment l'idée de fixer des limites sûres pour les territoires gallo-romains étudiés ici. Cela étant, certaines frontières sont moins incertaines que d'autres.

La cité des Séquanes s'étendait sur une zone géographique similaire à l'ancienne région Franche-Comté (fig. 10). De ce territoire, seule la limite méridionale est sujette à débat. En effet,

9. Barral *et alii* 2002, Kasprzyk 2005, Barral, Gaston, Vaxellaire 2011 et Kasprzyk, Nouvel, Hostein 2012.

10. Fichtl 2012, p. 23.

11. Barral *et alii* 2002 ; Barral, Gaston, Vaxellaire 2011.

12. Kasprzyk 2005.

13. Kasprzyk, Nouvel, Hostein 2012.

selon les auteurs et les époques, la cité des Ambarres se serait étendue au sud-est du territoire éduen, alors que pour d'autres[14] cet espace aurait été sous contrôle séquane. Le même problème se pose lorsque l'on cherche à définir les limites de la cité mandubienne. Nous reviendrons sur ce cas précis dans la seconde partie de cette étude (1.2.1). L'hypothèse communément admise est que le découpage administratif actuel de la Franche-Comté, pour ce qui est de la cité séquane, suit les limites de territoires antiques, la zone sud n'étant pas comprise car faisant partie du territoire ambarre[15]. Pour ce qui est des autres limites de ce territoire, elles correspondent à celles de la Franche-Comté. D'après Strabon, « le mont Jurasius, situé dans le pays des Séquanes, sert de ligne de démarcation entre ce peuple et les Helvètes »[16] mais cette limite se situe en réalité un peu plus à l'est.

La cité lingonne est certainement celle pour laquelle les limites sont les moins incertaines. Si on se réfère aux différentes cartes réalisées par Yann le Bohec[17] ou Jean-Jacques Thévenard[18], ce territoire s'étend sur les trois-quarts sud de la Haute-Marne, le sud-est de l'Aube, le nord-est de la Côte-d'Or et l'est de l'Yonne (fig. 11). Les limites nord, est et ouest sont identifiées de manière quasi-certaine. Seule la limite sud est problématique, car chaque auteur en propose une qui lui est propre. Pour Yann Le Bohec, la frontière contourne le territoire mandubien, intègre les abords de Mâlain, puis descend vers la cité séquane en passant au sud de Gissey, Gilly et Brazey-en-Plaine. Les auteurs de la *CAG 52/1*[19] ont pour leur part repris l'hypothèse énoncée par André Journaux et ses collègues en 1988. Les limites septentrionales et occidentales correspondent ainsi au diocèse de Langres avant 1731. Enfin, la zone sud-ouest du territoire inclut Noyers, les Sources de la Seine et Commarin. Au sud de Dijon le tracé atteindrait les marais de la Vouge. Nous reviendrons sur cette question dans le paragraphe suivant.

Le vrai problème est posé par les frontières du domaine attribué au peuple éduen. Comme nous venons de le voir, la limite commune avec le territoire lingon est assez problématique. C'est en réalité la portion entre Sainte-Sabine et Saint-Jean-de-Losne, soit jusqu'à la frontière séquane, qui est incertaine. Si on se réfère à la carte des territoires gallo-romains qui accompagne l'ouvrage d'Alix Barbet sur la peinture murale en Gaule romaine[20], cette portion est placée bien plus au nord, et passe même au nord de Mâlain et de Dijon (fig. 12 et 13). Cette limite ne nous paraît pas pertinente, car Dijon était rattaché au territoire lingon, et non éduen. Ceci illustre bien le fait que la question des limites des territoires gaulois et gallo-romains n'a pas encore trouvé de réponse ac-

14. Goudineau 1998 ; Kasprzyk *et alii* 2010 ; Barbet, Joan, Ancel 2014.

15. Pour compléter, voir aussi Debatty 2005.

16. Starbon, *Géographie*, IV, 3, 4.

17. Le Bohec 2003.

18. Joly 2001.

19. Joly 2001.

20. Barbet 2008.

ceptable. Inversement, la carte proposée en 2010 par Martine Joly[21] nous semble assez pertinente, exception faite de la cité d'Auxerre, qu'elle a placé chez les Sénons. Nous reviendrons sur ce problème plus loin dans notre propos (1.2.1). De plus, nous avons fait le choix de lier le petit territoire mandubien à celui, beaucoup plus vaste, des Éduens. En effet, la cité mandubienne était une enclave autonome coincée entres les territoires de deux très importantes peuplades : les Lingons et les Éduens. Après la conquête, la gestion de cet espace a tout d'abord été confiée à la *civitas* lingonne. Puis, vers 80, après la révolte de Sabinus, Rome a transféré cette gestion au peuple éduen. C'est cet état de la fin du I^er^ siècle ap. J.-C. que nous avons choisi comme référence pour cette étude. Les quelques éléments funéraires mis au jour en territoire mandubien ont donc été mêlés au catalogue de ceux provenant du pays éduen.

De manière générale, il semble préférable de ne pas avoir une vision trop stricte des limites hypothétiques des cités du Haut-Empire. Il est néanmoins nécessaire de tenter de définir des limites pour ces territoires (fig. 14 à 16), même si ce n'est qu'à titre indicatif, puisqu'il est important de pouvoir attribuer une cité d'appartenance aux sites étudiés. Nous ne pouvons alors qu'inviter à la plus grande prudence en ce qui concerne les découvertes localisées aux abords des frontières séparant les différentes *civitates*. En ce qui concerne notre travail, nous avons tenté d'inclure les découvertes faites sur les sites limitrophes. Il est d'ailleurs possible que certaines attributions à tel ou tel territoire soit faussées du fait de ces espaces frontaliers.

1.1.2. Cadre chronologique

Le choix a été fait de placer cette étude entre le I^er^ et le III^e^ siècle de notre ère. Bien que les limites chronologiques posent souvent problème aux chercheurs, il est communément admis que le Haut-Empire débute en 27 av. J.-C. avec le Principat d'Auguste, et inclut les dynasties des Julio-Claudiens, des Flaviens et des Antonins. Pour certains auteurs, la période s'achève et laisse place à l'Antiquité tardive à la fin du règne des Antonins, en 192, et pour d'autres, elle se termine avec la fin de la dynastie des Sévères en 235. La phase de transition entre ces règnes, depuis Septime Sévère (193-211) jusqu'à Dioclétien (258-305), est marquée par de profonds bouleversements politiques, économiques, sociaux et militaires, qui affectent l'ensemble de l'Empire. C'est ce que les historiens appellent la "crise "du III^e^ siècle[22]. Pour notre étude, nous avons choisi d'inclure la période sévérienne et la fin du III^e^ siècle. Ce cadre chronologique nous place donc en territoire conquis, la "romanisation" est alors effective et après de longues années de révoltes et de guerres, le temps de la paix est revenu et s'accompagne d'un important développement à la fois urbain et rural.

21. Joly 2010, p. 34.

22. Delaplace, France 2005, p. 132-140.

Le Ier siècle ap. J.-C. est une période très dynamique, notamment en Gaule, car tous les aspects de la société ont bénéficié d'un développement certes important, mais qui s'est fait de manière lente et progressive. La mise en place de nouveaux cadres institutionnels, administratifs, politiques et religieux, sous l'impulsion d'Auguste, s'est vue concrétisée sous le règne de Tibère et a connu un essor jusqu'à la fin du règne de Claude. La volonté de Domitien de réorganiser les provinces gauloises, à la fin du Ier siècle, a mené à la création des deux nouvelles provinces de Germanie. De même, sous la dynastie flavienne, le droit latin a été octroyé à de nombreuses cités des Trois Gaules.

Émerge alors une société nouvelle, fruit d'une acculturation réussie entre la culture indigène et les influences romaines. Elle peut d'ailleurs être observée dans tous les domaines de la société : administration (organisation autour des villes et de leur territoire), urbanisme (développement de l'architecture publique), religion, pratiques funéraires (généralisation de la pratique de la crémation), etc. Ce succès a été, entre autres, rendu possible grâce au développement d'un vaste réseau routier reliant les capitales de cité entre elles et permettant l'accès aux zones les plus reculées de la province. Mis en place avec Agrippa, ce réseau s'est développé jusqu'au règne de Claude et en partie grâce à celui-ci (fig. 17).

Le Ier siècle est également marqué par plusieurs révoltes en Gaule romaine, dont les conséquences apportent des changements au niveau local comme provincial. Ainsi, les révoltes de l'Éduen Julius Sacrovir et du Trévire Julius Florus en 21 ap. J.-C.[23], en réaction à diverses mesures imposées par Rome, ont été rapidement et violemment réprimées et ont marqué les territoires concernés. Le pillage du pays séquane par les troupes de Sacrovir en est un bon exemple. De même, entre 68 et 70 ap. J.-C., la province a été marquée par un ensemble de révoltes, à l'instigation du sénateur de Lyonnaise, Vindex, qui a appelé les villes de Gaule au soulèvement afin de renverser Néron au profit de Sulpicius Galba. Après la défaite de Vindex et son suicide, une guerre civile se déclenche, plusieurs légions voulant imposer leur candidat au trône : Othon en Espagne, Vitellius en Germanie et Vespasien en Orient. En Germanies, Civilis persuade les chefs romanisés de nations gauloises de se soulever, dont les Trévires Julius Classicus et Julius Tutor, et le Lingon Julius Sabinus. Les Séquanes rallient l'armée romaine et la révolte lingonne échoue. La tradition veut que Sabinus se soit caché pendant neuf ans dans une grotte à proximité de la source de la Marne, ravitaillé secrètement par son épouse Éponine[24]. Les vestiges archéologiques de cette grotte rendent pourtant peu crédible cette histoire, puisqu'il ne s'agit en réalité que d'un abri sous roche, ouverts aux éléments et ne procurant aucune cachette.

Pour ce qui est du IIe siècle, la documentation littéraire est beaucoup moins dense. La *pax romana* instaurée au Ier siècle se poursuit tout le long de ce siècle, bien que d'importants changements s'opèrent au niveau politique et urbanistique. Ainsi, le IIe siècle correspond à la dynastie des Antonins et à l'apogée de l'Empire, durant laquelle les villes se développent en raison de l'accrois-

23. Tacite, *Annales*, III, 40-41.

24. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXVI, 16 ; Plutarque, *De l'Amour*, XXV ; Tacite, *Histoires*, IV, 55-67.

sement de la population.

Le III^e siècle ap. J.-C., en revanche, est une période plus chaotique et subit ce que l'on décrit parfois comme la "crise de l'Empire", qui a duré jusqu'en 235 ap. J.-C. Cette période qui annonce le début de l'Antiquité tardive voit s'opérer une réorganisation institutionnelle et administrative, mise en place par Dioclétien, qui consiste d'abord en un nouveau partage du pouvoir impérial entre les parties occidentales et orientales de l'Empire, avec deux Augustes, chacun secondé par un César, et d'autre part en une réorganisation administrative des provinces en quatre préfectures du prétoire. À partir de cette période, les Gaules forment une préfecture, et sont subdivisées en deux diocèses administratifs, le diocèse des Gaules au nord et le diocèse de Viennoise au sud[25] (fig. 18). Au sein même des diocèses, les anciennes provinces des Trois Gaules sont scindées en provinces plus petites, ce qui provoque d'importantes modifications dans le nombre des *civitates*, leur découpage et leur chef-lieu[26]. C'est également au cours de cette période que la Gaule Belgique est divisée pour former la Belgique Première et la Belgique Seconde, que la Lyonnaise est fractionnée en quatre diocèses, et qu'est créée la province de Grande Séquanie[27]. Après la dynastie sévérienne débute une période de troubles, rythmée par d'incessantes luttes de pouvoir et des vagues d'invasions germaniques en Gaule. De ces crises vont naître de profondes mutations dans tous les domaines de la société. De même, c'est durant cette période que l'on va observer un important changement dans les pratiques funéraires, avec le passage d'une pratique majoritaire de la crémation à une pratique quasi-exclusive de l'inhumation[28]. De plus, les crises politiques et militaires engendrent la création d'un Empire gaulois entre 260 et 274 ap. J.-C., né de la prise de pouvoir de plusieurs généraux, dont Postumus, Victorinus et Tétricus I^er. La littérature[29] concernant les empereurs gaulois est à la fois maigre et assez douteuse. La fin du Haut-Empire coïncide avec celle du Principat, soit en 284 ap. J.-C.

Nous avons choisi de ne pas inclure la fin de la période romaine, soit le IV^e siècle, car elle voit entre autres l'expansion du christianisme et des autres religions orientales dans ces provinces. Or ces nouvelles religions impliquent de nouveaux rites et donc une nouvelle typologie de monuments funéraires. Les ressemblances entre ces traditions empêchent très souvent de distinguer païens et chrétiens lorsque le marquage de la tombe a disparu. Le monument funéraire est fréquemment le seul indice permettant de faire cette distinction durant l'Antiquité tardive. Les sarcophages chrétiens de Narbonnaise sont ainsi un bon exemple des changements induits par le

25. D'abord dénommé « diocèse des Cinq-Provinces » (*Quinque Provinciae*) dans la première moitié du IV^e siècle, il prend ensuite le nom de « diocèse des Sept-Provinces » après la subdivision de l'Aquitaine et de la Narbonnaise. Voir aussi Prévot 2014 pour la question des premières communautés chrétiennes en Gaule.

26. Ferdière 2005, p. 315-318 ; Kasprzyk 2005, p. 16, fig. 1 et 2.

27. Ferdière 2005, p. 316.

28. Goudineau 1998, p. 345-353.

29. *Histoire Auguste, Les Trente Tyrans,* III, 1, 7 ; Aurelius Victor, *De Caesaribus*, XXXIII et XXXV ; Eutrope, *Breviarum Historiae Romanae*, IX.

christianisme dans l'art funéraire gallo-romain. Le Musée de l'Arles antique présente une exceptionnelle collection de sarcophages, tant païens que chrétiens, qui ont été étudiés par Paul-Albert Février[30] et Vassiliki Gaggadis-Robin[31].

Le cadre défini ici correspond donc à une zone de contact entre la Lyonnaise, la Narbonaise et les Germanies. La répartition des peuples au sein des provinces de Gaule romaine pourrait s'expliquer par la volonté de l'administration romaine de casser les liens de clientélisme en distribuant les grands peuples de la Gaule dans des provinces différentes. « C'est ainsi qu'on aurait soigneusement séparé les Éduens et les Arvernes, coupé les premiers des Lingons, des Suessions et des Rèmes… les seconds des Séquanes, etc. L'agrandissement de l'Aquitaine et de la Belgique pouvait enfin correspondre à un dessein général d'affaiblir les Celtes au sens césarien. »[32].

Si de nombreuses études de mobilier issu du nord-est de la Gaule ont été réalisées depuis le XX^e^ siècle, il est à noter la grande richesse de la documentation réunie plus anciennement. En effet, de nombreuses découvertes archéologiques ont été réalisées dès le XVI^e^ siècle et ont donné lieu à des descriptions et des notices présentant les objets mis au jour. C'est d'ailleurs la multiplication des découvertes qui a mené les érudits locaux à s'organiser en sociétés.

1.1.3. Historiographie du sujet

Les sociétés savantes

De nombreuses découvertes et analyses ont été faites au fil du temps par des membres de sociétés savantes, notamment pour ce qui est des collections muséales locales. Il est intéressant de voir que dans notre zone d'étude de nombreuses sociétés existent ou ont existé (tableau 1 ; fig. 19). Commission des Antiquités de la Côte-d'Or (CACO), Société historique et archéologique de Langres (SHAL), Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de Haute-Saône (SALSA), Société d'histoire et d'archéologie de Beaune (SHAB), Société d'Histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône (SHAC) et Société Éduenne ont beaucoup publié sur les découvertes locales d'éléments antiques. « L'œuvre accomplie par les sociétés savantes peut s'ordonner sur trois axes : la sauvegarde des monuments, la constitution des collections, les publications. Avec le temps, on constate que la part respective de ces trois activités se modifie sensiblement ; c'est la troisième d'entre elles qui sera la plus durable. »[33]. Cela s'explique aisément par le développement de l'archéologie préventive et la délégation de plus en plus fréquente des collections aux municipalités. Toutes ces sociétés publient un bulletin, voire des mémoires, traitant de travaux d'histoire et

30. Février P.-A. 1996, p. 1099-1141.

31. Gaggadis-Robin 2005.

32. Goudineau 1990, p. 161.

33. Bercé 1997, p. 1563.

Nom	Abrégé	Siège	Date de création	Dissolution
Société éduenne des lettres, sciences et arts	Société éduenne	Autun	1836	/
Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne	/	Auxerre	1847	/
Académie d'Auxerre	/	Auxerre	1749	1793
Société d'études d'Avallon	/	Avallon	1859	/
Société d'histoire et d'archéologie de Beaune	SHAB	Beaune	1851	/
Société d'émulation du Doubs	/	Besançon	1840	/
Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône	SHAC	Chalon-sur-Saône	1845	/
Académie du Morvan	/	Château-Chinon	1967	/
Société archéologique du Châtillonnais	/	Châtillon-sur-Seine	1882	/
Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont	/	Chaumont	1893	1939
Société des sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne	/	Chaumont	1904	/
Société scientifique et artistique de Clamecy	/	Clamecy	1876	/
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon		Dijon	1725	/
Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or	CACO	Dijon	1831	/
Association bourguignone des sociétés savantes	/	Dijon	1914	/
Société historique et archéologique de Langres	SHAL	Langres	1835	/
Société d'émulation du Jura	/	Lons-le-Saunier	1817	/
Académie des lettres, sciences et belles-lettres de Mâcon	/	Mâcon	1805	/
Société d'émulation de Mombéliard	/	Mombéliard	1851	/
La Physiophile	/	Montceau-les-Mines	1888	/
Société Nivernaise des lettres, sciences et arts	/	Nevers	1851	/
Société académique du Nivernais	/	Nevers	1883	/
Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois	/	Semur-en-Auxois	1842	/
Société d'histoire et d'archéologie du Tonnerois	SAHT	Tonnerre	1937	/
Société des amis des arts et des sciences de Tournus	SAAST	Tournus	1877	/
Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube	/	Troyes	1798	/
Société archéologique du département de l'Aube	/	Troyes	1925	1960 (?)
Société archéologique de Sens	/	Sens	1855	/
Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de Haute-Saône	SALSA	Vesoul	1801	/

Tableau 1 : Liste des sociétés savantes recencées dans l'espace géographique étudié.

d'archéologie locales et signalant les découvertes au fur et à mesure qu'elles sont faites. Certains documents conservés aux archives départementales, de Côte-d'Or notamment, nous ont permis de juger de l'état de conservation de stèles, au moment de leur découverte. D'autres nous ont fourni des dessins de monuments aujourd'hui disparus. Les travaux récents s'inscrivent donc directement dans la lignée de ceux de ces sociétés savantes.

« Il est rare qu'on fasse une fouille un peu profonde sans trouver des caveaux, des

colonnes, des lieux pavés en mosaïque, des restes d'édifices. »[34]. Ces propos tenus en 1770 par Denis Diderot dans son *Voyage à Bourbonne, à Langres et autres récits* illustrent parfaitement la richesse historique et archéologique de la ville de Langres, qui est également visible dans d'autres cités anciennes de l'Est de la France. C'est de cette richesse que découle l'apparition des premières sociétés savantes au XVIII[e] siècle, leurs membres fondateurs étant souvent des antiquaires suivant la tradition instauré dans les siècles antérieurs. Si ces derniers collectionnaient « pour leur seul plaisir, par goût pour les objets rares ou ceux auxquels leur antiquité conférait de la valeur »[35], les fondateurs des sociétés savantes ont vu leur but évoluer assez rapidement. Ainsi, outre leur conservation, l'exposition des objets mis au jour dans et aux abords de leur ville était le but premier de l'existence de ces sociétés[36]. Celles-ci ne se sont d'ailleurs pas contentées de rassembler, exposer et étudier le mobilier mis au jour fortuitement, elles ont également mené leurs propres fouilles et recherches. Le XIX[e] siècle a donc vu le passage d'une archéologie de récolte à un travail plus systématique de fouilles organisées, de la curiosité personnelle à l'intérêt scientifique affiché. « En se donnant un objet propre et des règles spécifiques, l'archéologie se distingue de la pratique des collectionneurs aussi bien que de la philologie et de l'histoire philosophique. »[37].

Voyons à présent rapidement l'héritage légué par les "antiquaires". C'est au moins depuis le XVI[e] siècle que religieux et magistrats, passionnés et épris d'antiques, ont rivalisé d'efforts pour sauvegarder les traces matérielles de la richesse historique de leur ville. Se sont ainsi constituées de vastes collections, destinées à orner les demeures des savants collectionneurs, avant d'être dispersées au grès des dons et successions. Nous prendrons ici en exemple la ville de Langres, où le phénomène est bien connu et pour laquelle nous possédons de nombreux documents. Quelques cabinets de curiosités langrois sont mentionnés dans plusieurs textes divers. Citons tout d'abord celui de la famille Roussat, qui logeait anciennement rue des Piliers (actuelle rue Jean Roussat). Dès les années 1545/1550, des blocs sculptés ont été exposés dans le jardin et l'entrée principale de leur demeure. C'est grâce au maire Jean Roussat (1543-1607) que la collection a été amplifiée par l'ajout de blocs sculptés (stèles, statues et autres) mis au jour dans la ville. Mais c'est surtout à partir de 1615 que cette collection privée a été réellement considérée. Le jardin de la maison de Jean Roussat (actuelle maison Béligné) comprenait également des sculptures antiques, principalement placées vers 1545-1550 dans l'entrée principale et le jardin[38].

Une autre collection d'antiques est à mentionner, celle de l'abbé Anne du Châtelet (1510-1590), abbé de Flabémont, chanoine de Langres, aumônier du roi, grand archidiacre et grand vicaire, il a constitué un "jardin archéologique" à la fois en achetant des antiquités romaines qu'il présentait lors des réceptions qu'il organisait, mais aussi probablement en exploitant des vestiges

34. Diderot (éd.) 1831, p. 169.

35. Viard 2002, p. 121.

36. Nous reviendrons plus loin (2.1.2) sur la question de l'exposition des objets et de la création des premiers musées.

37. Gran-Aymerich 1998, p. 23.

38. Guyot 1928 ; Joly 2001, p. 23.

du *castrum* dont un tronçon marquait la limite de sa propriété[39]. La réputation de ces amateurs d'antiques s'est d'ailleurs étendue parfois très loin. Si nous poursuivons avec l'exemple langrois, citons à nouveau Jean Roussat, qui correspondait avec l'humaniste Joseph Scaliger et envoyait régulièrement des inscriptions latines à l'érudit Jean Gruter, ou encore le chanoine Antoine Thibault (1600-1677), dont la galerie lapidaire a fait les honneurs de la maréchale Guébriant, de passage en 1652.

De même, l'abbé Jean-Baptiste Charlet (1651-1720) a collaboré avec dom Bernard de Montfaucon, et le comte de Caylus[40] (1692-1765) a correspondu assidûment avec les érudits de la famille Guyot de Saint-Michel pour la rédaction de son *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*. Mais ces sociétaires ne se contentaient pas de relayer les informations à des savants extérieurs, ils ont eux-mêmes mené des études spécialisées et publié des ouvrages, sous forme de manuscrits pour les plus anciens. Ainsi, le père jésuite Jacques Vignier (1603-1669) a édité un recueil d'antiquités langroises, sous la forme d'un manuscrit[41], ainsi qu'une décade historique[42], et sa démarche fut imitée par plusieurs auteurs tout au long des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles[43]. C'est le cas d'Odo Javernault, avocat puis juge à la mairie du Chapitre, qui a écrit en 1602 un ouvrage intitulé *Mémoires et Antiquitez de la ville de Langres tirées et extraites de plusieurs auteurs tant anciens que modernes et rapportées suivant l'ordre du temps*. Citons également les travaux du chanoine Jean-Baptiste Charlet[44].

Les découvertes spectaculaires d'Herculanum à partir de 1738 et de Pompéi dès 1748 ont fortement marqué les érudits, leur proposant une référence et stimulant leur volonté de mieux connaitre le passé antique de leur cité. Les objets qui composaient les collections privées et publiques ont alors retrouvé un contexte qui était bien souvent mal connu, et l'archéologie a pu s'enrichir d'un nouveau domaine d'étude, celui de la ville. Celle-ci n'est plus considérée comme « une mine d'antiquités destinées à enrichir les collections, mais devient elle-même sujet de recherche et d'étude »[45]. L'archéologie a dès lors été entendue comme l'étude des objets et des monuments disponibles et visibles, et comportant une part importante de fouilles sur le terrain. Dès 1750, la multiplication des découvertes de monuments en Italie du Sud, en Sicile et en Grèce a également participé à ce processus[46]. Les recherches personnelles ont progressivement été remplacées par

39. Joly 2001, p. 23 ; Vaillant 2013a, p. 309 ; Ménec 2015, p. 29.

40. L'impulsion donnée à l'archéologie au XVIII^e^ siècle par le comte de Caylus et Johann Joachim Winckelmann a été décisive, comme on le sait.

41. Vignier 1670.

42. Vignier 1665.

43. André 1726 ; Anonyme 1776.

44. Charlet 1700 ; Charlet 1726.

45. Gran-Aymerich 1998, p. 26.

46. Pour exemples : en 1784, Felice Gazzola a fouillé le site de Paestum ; le père Pancrazi a publié ses *Antiquités siciliennes* en 1751 ; Ignatius Paternò Castello, prince de Biscari et Gabriel-Lancilotto Castello, prince de Torremuza, ont menés des fouilles à Catane, des restaurations de temples à Agrigente et Ségeste, et ont fondé les musées de Catane

des missions organisées par les institutions, en France comme à l'étranger. Les découvertes faites au Siècle des Lumières se sont vues plus précisément décrites, répertoriées et interprétées. Nous ne ferons pas ici la liste de tous les ouvrages de ce type publiés à cette époque, mais nous en citerons quelques-uns parmi les plus importants[47]. Le père André a rédigé en 1726 un manuscrit intitulé *Antiquités de la ville de Langres*[48] ; Jean-Baptiste-Pierre Piétrequin de Gilley a proposé en 1754 une *Histoire générale et particulière de la ville et du diocèse de Langres*[49] ; le chanoine Théodecte Tabourot, en 1769, a écrit une *Histoire des saintes reliques et ancienneté de Langres*[50] ; et l'abbé Jean de Mangin a présenté en 1765 une *Histoire ecclésiastique, civile, politique, littéraire et topographique du diocèse de Langres et de celui de Dijon qui en est un démembrement*, dont le premier tome est consacré aux *Origines de Langres et de Dijon jusqu'au XI^e^* (réédité en 1776)[51].

Les notables ont renoué avec cette tradition dans les années qui ont suivi la Révolution, « en y mêlant sans doute une certaine nostalgie pour des temps à jamais révolus, élargirent leur quête de "monuments" anciens à ces époques quelque peu négligées par leurs pères. »[52]. Les travaux portant sur les monuments médiévaux se sont ainsi multipliés au cours du XIX^e^ siècle, encouragés certainement par le grand mouvement de renouveau catholique qui a accompagné la restauration du diocèse de Langres en 1824, ainsi que par le développement du goût pour le gothique et le genre troubadour. Outre ces travaux scientifiques, de nombreuses restaurations des bâtiments médiévaux ont été entreprises, comme celle de l'architecte Jean Luquet qui a visé à dégager le *triforium* de la cathédrale. De même, Jean-François Delâge, cousin du futur évêque, a multiplié les actions afin de restaurer l'église Saint-Martin. Grands collectionneurs de monuments et médailles antiques, ils ont tous deux mené des recherches pour localiser les restes du jubé de la cathédrale, ainsi que les statues de saints et monuments funéraires d'hommes d'Église ayant échappé aux destructions.

Dès cette époque, la passion pour les pierres sculptées a dépassé l'Antiquité, et la volonté de récupérer, protéger et conserver a alors aussi touché les vestiges plus récents. On retrouve d'ailleurs cette volonté dans le premier article du règlement de la SHAL : « de recueillir et de publier les documents historiques qui ont rapports à la ville de Langres et au département de la Haute-Marne ; de réunir les inscriptions et les monuments antiques et du Moyen Âge découverts dans la ville de Langres et le département, les médailles, bronzes, poteries, armes, sculptures, tableaux et objets d'art »[53]. Une planche tirée des *Mémoires* de la SHAL de 1847 démontre à la fois la grande passion

et de Palerme.

47. Une liste quasi-exhaustive est présentée dans Joly 2001, p. 23-24. Voir aussi Ménec 2015, p. 29-30.

48. André 1726.

49. Pietrequin de Giley 1754.

50. Tabourot 1769.

51. Mangin 1765.

52. Viard 2002, p. 122.

53. Péchin-d'Autebois 1847a, p. VI.

des érudits pour les monuments antiques, et la profusion des découvertes faites de toutes époques dans la ville et aux alentours (fig. 20)[54]. On y voit le premier Musée d'Antiquités de la ville de Langres, fondé par la Société Historique en 1838, et installé dans l'ancienne église Saint-Didier, faute d'autres locaux disponibles.

Le dynamisme des sociétés savantes du XIX^e^ siècle répond à la fois à un appel visant au retour aux sources du passé, à une reconquête de l'histoire et des coutumes propres à chaque province[55] et constitue aussi une réaction d'opposition au monopole parisien dans le domaine intellectuel. Cette période correspond réellement à "l'Âge d'Or" de la recherche archéologique érudite en France.

Le processus d'institutionnalisation de l'antiquarisme provincial s'amorce dès 1830. Cela s'est fait par la mobilisation des élites locales au sein des sociétés savantes, la coordination de leurs actions *via* un réseau de correspondance et l'encadrement méthodologique de leurs travaux par les instances parisiennes[56]. Mais dès 1834, les tentatives du gouvernement de contrôler et d'encadrer l'activité des sociétés savantes provinciales, par une mise sous tutelle des érudits provinciaux qui a notamment été voulue par François Guizot, ministre de l'Instruction publique, a également mené à une mise en concurrence des sociétés et des comités créés par Guizot.

Notons également que la fin du XIX^e^ siècle a vu la destruction de nombreux ouvrages et documents d'archives, comme lors de l'incendie de l'Hôtel de Ville de Langres en 1892, où étaient conservées toutes les archives communales. Si des originaux détruits à cette occasion nous sont connus par les copies et inventaires qui en avaient été faits, ce n'est malheureusement pas le cas pour tous les documents entreposés à l'Hôtel de Ville, et des informations ont donc inévitablement été perdues. Signalons aussi que l'important développement de l'archéologie française au XIX^e^ siècle est la conséquence directe de deux facteurs : les transformations imputées par les progrès d'une science apparue au siècle précédent, et un contexte politique lié à des intérêts d'État[57]. Cet aspect s'était déjà manifesté au siècle précédent, notamment en 1798 avec la campagne d'Égypte qui, outre le fait qu'elle a propulsé une science nouvelle, a servi de référence et de modèle aux missions menées en Méditerranée pendant tout le XIX^e^ siècle. Les grands travaux scientifiques de cette fin de siècle ont conduit Aubin-Louis Millin de Grandmaison à parler d'"antiquités nationales" dans son *Recueil*[58]. Mais c'est surtout pendant le Second Empire que l'alliance du politique et du scientifique se manifeste. Cette période, riche de découvertes archéologiques tant en France qu'à l'étranger, voit aussi l'État créer des institutions et soutenir l'activité des sociétés savantes. Les grandes fouilles lancées par Napoléon III à Alésia s'inscrivent parfaitement

54. Péchin-d'Autebois 1847a, pl. I.

55. Bercé 1997, p. 1546.

56. Parsis-Barubé 2011, p. 171.

57. Gran-Aymerich 2000, p. 8.

58. Millin 1798.

dans cette optique. L'ouverture du Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye en 1867 permet également de promouvoir l'archéologie nationale. Les chantiers de fouilles lancés par Napoléon III visaient principalement des sites majeurs de l'histoire de France, notamment ceux liés à la guerre des Gaules, comme Alésia, Bibracte, Gergovie et *Uxellodunum*, ou encore à Vichy. Ces sites étaient le symbole de la résistance gauloise et incarnaient le concept de patriotisme, éléments on ne peut plus fédérateurs et politiques forts après la défaite française pendant la guerre de 1870. Mais Napoléon III a aussi ouvert la porte à la recherche moderne *via* la Commission de la topographie des Gaules, fondée en 1858, qu'il a chargé de dresser des cartes archéologiques recensant peuplades, villes et voies de communication existants au I^er^ siècle av. J.-C. Ces enquêtes sur le terrain ont donné naissance à partir de 1875 au *Dictionnaire archéologique de la Gaule*[59].

En ce qui concerne le recrutement au sein des sociétés savantes, signalons que l'assemblée des membres titulaires de la SHAL semble être un reflet de la société influente de l'époque[60], comme c'est le cas pour la grande majorité des sociétés savantes. Ainsi, fonctionnaires, ecclésiastiques, professions libérales et propriétaires représentent les principales catégories socio-professionnelles des membres correspondant, les membres titulaires étant généralement choisi parmi les notables (professions libérales, nobles et propriétaires), alliant fortune personnelle et culture. La fin du XIX^e^ et le début du XX^e^ siècle sont marqués par une plus forte présence des chanoines langrois au sein de la SHAL, et notamment parmi les membres titulaires. Notons que c'est là un phénomène observable dans de nombreuses autres sociétés savantes françaises. L'insertion des ecclésiastiques dans les diocèses en faisait des correspondants érudits précieux, comme le chanoine Porée, l'abbé Cochet ou encore l'abbé Audierne[61]. La présidence de la SHAL a ainsi été assurée par plusieurs ecclésiastiques au cours du XX^e^ siècle, tout d'abord par le chanoine Louis Marcel (de 1924 à 1929), puis le père Jean-Charles Didier (de 1955 à 1972), et enfin le chanoine Robert Desvoyes (de 1974 à 1986).

Après l'exemple langrois, évoquons rapidement les sociétés savantes bourguignonnes, dont le développement est assez similaire à celui de la SHAL et à celles des autres sociétés savantes françaises. Il est intéressant de remarquer que si les premières recherches archéologiques bourguignonnes datent du XVII^e^ siècle, les fouilles y ont été peu nombreuses[62] jusqu'au début du XIX^e^ siècle. Les premiers travaux se contentaient de recenser les édifices conservés en élévation, de noter la découvertes d'objets isolés et d'étudier certaines inscriptions latines. L'un des premiers ouvrages présentant les antiquités mises au jour en territoire éduen est daté de 1660[63]. Publiée à Lyon, l'*Histoire de l'antique cité d'Autun*, par Edme Thomas, a été rééditée en 1846 par la Société

59. Corrocher 2000, p. 27.

60. Gariot 2002b, p. 140.

61. Bercé 1997, p. 1561.

62. Citons pour exemples les fouilles des sites de Beneuvre, Velay ou encore Vertault.

63. L'ouvrage le plus anciens traitant des antiquités de Bougogne est celui de Jean Guenébauld, *Le Réveil de Chyndonax*, daté de 1621. Voir Guenébauld 1621.

Éduenne, augmentée de nombreuses annotations du chanoine Devoucoux[64]. Celles-ci donnent des informations précieuses sur les découvertes faites durant la première moitié du XIX^{e} siècle. Autre ouvrage majeur concernant les découvertes anciennes faites en Bourgogne, citons la *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, en quatre tomes, rédigée par Claude Courtépée[65], qui recense à la fois les monuments, les documents d'histoire locale et autres sources traitant de l'histoire bourguignonne. L'ecclésiastique communique aussi des informations données par les prêtres des paroisses rurales qu'il a visitées, concernant les trouvailles archéologiques de son époque[66].

Comme ailleurs en France, le développement des sociétés savantes bourguignonnes a permis l'essor des recherches historiques et archéologiques, principalement à partir du XIX^{e} siècle. Si seules deux institutions existaient avant 1820 – soit les "Académies" de Dijon et de Mâcon – leur nombre s'est accru entre 1840 et 1870 : Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or (Dijon), Société Éduenne (Autun), Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune, Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, Société d'Études d'Avallon, Société des Sciences de l'Yonne (Auxerre), Société des Sciences de Semur-en-Auxois, Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus. Parmi les nombreux savants et chercheurs qu'ont compté ces sociétés[67], citons Henri Baudot (1799-1880), Armand Bruzard (1801-1883), Jacques-Gabriel Bulliot (1817-1902), Émile Espérandieu (1857-1939), l'abbé Alexandre Parat (1843-1931), etc. De la même manière qu'à Langres, la recherche s'est vue ralentie au sortir de la Première Guerre mondiale, et a reposé essentiellement sur des chercheurs isolés, comme Louis Armand-Calliat (1896-1966) à Chalon-sur-Saône, Émile Thévenot (1904-1966) à Autun et Beaune, ou encore Henri Corot (1864-1941) à Dijon.

Évoquons à présent la CACO (Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or), fondée le 1er octobre 1831 par arrêté préfectoral, qui s'est substituée à la Commission Archéologique de l'Académie de Dijon[68] (1819), qui succédait elle-même à la Commission des Monuments (1792-1795). Les statuts de la CACO ont dès le départ été basés sur ceux de la Société des Antiquaires de Normandie, créée en 1824 par Arcisse de Caumont. Les missions de cette société étaient multiples : publier les études portant sur les monuments du département, conserver et restaurer les édifices anciens, entreprendre des fouilles, et assurer la conservation des antiquités mises au jour lors de leurs excavations[69]. Outre les missions de terrain, la CACO est également à l'origine de la fondation d'un musée, dont nous reparlerons plus loin. La CACO a publié des mémoires dès 1833, qui regroupent des travaux de recherches personnelles sur l'histoire locale,

64. Thomas (éd.) 1846.

65. Courtépée 1785.

66. Ajoutons à cela les travaux et dessins d'Harold de Fontenay. Notons que les dessins de mobilier archéologique sont de très bonne qualité (Fontenay 1889).

67. Voir Kasprzyk 2005, p.20-21.

68. Celle-ci fut dissoute de fait par les événements de Juillet 1830.

69. Joly 2000, p. 94.

l'archéologie et les documents d'archives. Elle édite également des monographies portant sur des monuments médiévaux et des rapports archéologiques sur des sites antiques.

La situation est assez similaire en Franche-Comté où de nombreuses sociétés savantes ont vu le jour au XIX^{e} siècle, de taille et d'influence plus réduites que celles que nous venons d'évoquer. La Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône (SALSA) a été fondée à Vesoul le 9 avril 1801 par décision du général Bonaparte, alors Premier consul, et est déclarée d'utilité publique depuis février 1925. Elle travaille depuis sa création, dans le cadre du bénévolat, à la sauvegarde et à la promotion du département de la Haute-Saône. La Société d'émulation du Doubs à quant à elle été créée à Besançon en 1840, avant d'être reconnue d'utilité publique en 1863. Si elle a eu pour objectif premier de susciter l'intérêt de ses membres par la diffusion de leurs découvertes, elle se consacre aujourd'hui davantage à des études régionales en différents domaines (histoire, histoire de l'art, géographie, biographies, archéologie, patrimoine). Enfin, la Société d'émulation du Jura a vu le jour en 1817, à Lons-le-Saunier. Ses travaux portent sur des sujets locaux et régionaux allant de l'archéologie au folklore, en passant par l'ethnologie et l'anthropologie. Précisons que les ouvrages qu'elle possède ont été déposés à la Bibliothèque municipale de Lons-le-Saunier et son fonds d'archives aux archives départementales du Jura.

Il est vrai que durant longtemps, l'attention portée aux sépultures d'époque romaine est restée très limitée dans le territoire de la Gaule antique, surtout dans les limites de la France actuelle. Les spécialistes de l'âge du Fer et du haut Moyen Âge ont au contraire très largement étudié à la fois les tombes et les cimetières. Les tombes romaines sont certes nombreuses, mais d'aspect souvent modeste et fréquemment endommagées du fait de leur faible profondeur, notamment en ce qui concerne les inhumations. De plus, la majorité des sépultures de l'Antiquité sont des crémations, ce qui les rend plus difficiles d'accès et moins repérables[70]. Elles ont ainsi longtemps été négligées au profit des grands monuments et des vestiges d'habitats. De ces sépultures, seuls les marqueurs de leur emplacement ont réellement intéressé les premiers chercheurs, principalement d'un point de vue iconographique. Par exemple, l'ouvrage de Luquet, *Antiquités de Langres*, regorge de notes évoquant des trouvailles langroises, et certaines d'entre-elles concernent des monuments funéraires. Il relate ainsi la découverte en 1837 d'un cippe funéraire portant une inscription[71], « en cultivant un champ au faubourg de Saint-Gilles »[72]. Signalons enfin les travaux du dijonnais Louis-Bénigne Baudot[73], qui a signalé la découverte de nombreux vestiges funéraires antiques, à la fois lors du dégagement de certaines portions du *castrum* et à l'occasion de fouilles entreprises notamment dans la rue des Singes (l'actuelle rue Chabot-Chargny). Ses descriptions et ses dessins sont très précieux pour qui étudie les espaces funéraires de l'antique *Divio*.

70. Ancel 2010, p. 45.

71. *D(iis) M(anibus) / Equestris*. Voir aussi *CIL*, XIII, 5763 ; Joly 2001, p. 103 ; Le Bohec 2003, p. 260, n°459.

72. Luquet 1838, p. 106-107.

73. Voir notamment Baudot 1792 et Vernou 2013, p. 3.

Des érudits locaux tels Roland Niaux pour la région autunoise, Jean-Pierre Baverel pour la Franche-Comté, ou encore Gabriel Grémaud et Henry Corot pour la Côte-d'Or, ont émis de nombreux rapports et dessins concernant les monuments funéraires de leurs zones d'étude respectives. De même, nous sont parvenus les écrits de Charles Aubertin, de Charles Bigarne et d'Émile Thévenot pour le sud de la Côte-d'Or, de Pierre Chevillot et d'Antoine Changarnier pour le Beaunois, ainsi que de Louis Lepage et Serge Février pour la Haute-Marne. Ces rapports de découvertes couvrent une période allant du XIX[e] siècle jusqu'à aujourd'hui, pour des zones géographiques englobant les anciennes régions de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne-Ardenne. Des travaux plus anciens ont aussi pu être retrouvés, notamment des notices de découvertes du XVII[e] et du XVIII[e] siècle[74]. Par le dépouillement systématique des fonds d'archives et des revues spécialisées, nous avons pu réunir une grande quantité de documents plus ou moins anciens traitant d'éléments de ce *corpus*, rédigés notamment au moment de leur découverte. Ces annales sont précieuses à la fois pour les données qu'elles fournissent, mais également pour les diverses illustrations (dessins et photographies) des objets archéologiques qu'elles proposent. Ainsi, les stèles de Luxeuil-les-Bains sont recensées dans le *Bulletin monumental*[75], et pour chacune d'elles est proposé un dessin. De même, les archives personnelles de Roland Niaux sont une très bonne source iconographique, car pour toutes les stèles qu'il a catalogué l'auteur fournit une photographie ou un dessin[76]. La même chose est visible dans les documents du fonds Bigarne[77], concernant les découvertes faites à Beaune et dans les environs (fig. 21 à 23). Enfin, certains catalogues de musées présentent également des dessins des objets répertoriés, dont les monuments funéraires[78], mais les inscriptions ont également été dessinées[79], bien que de manière moins systématique la plupart du temps.

Il est également intéressant de voir l'influence de l'œil de l'artiste sur le modèle. Dessiner un objet, quel qu'il soit, revient à le réinterpréter partiellement, et cet aspect subjectif est très visible sur certains dessins anciens de stèles. La « stèle du mariage », conservée au Musée Guy-Baillet de Langres, est le parfait exemple des modifications apportées par les auteurs lors de la réalisation du dessin la figurant[80]. Nous possédons pour cette stèle pas moins de huit dessins produits par différents auteurs : le père Jacques Vignier dans son ouvrage *Recueil des inscriptions et autres monuments anciens de la ville de Langres et lieux circonvoisins*[81], Jean-Baptiste Charlet dans la

74. Vignier 1670 ; Charlet 1700 ; André 1726 ; Charlet 1726 ; Anonyme 1776.

75. Desjardins 1879 ; Desjardins 1880.

76. Fonds Roland Niaux (100 J), Archives départementales de la Saône-et-Loire.

77. Fonds Bigarne (34 Z), Archives départementales de la Côte-d'Or.

78. Brocard 1861 ; Brocard 1873 ; Reinach 1917.

79. Royer 1902.

80. Vignier 1670 ; Charlet 1726.

81. Ms 08bis (bibliothèque de la SHAL).

copie de l'ouvrage de M. André[82], Claude Delisle (ou son fils Guillaume) dans le manuscrit de Jean-Baptiste Charlet[83], un auteur anonyme dans un manuscrit écrit après 1776[84], Frédéric Lépine dans les *Mémoires* de la CACO de 1869[85], Claude Daguin dans le tome X de ses *Manuscrits*[86] et Fichot dans l'article de Pistollet de Saint-Fergeux concernant la seigneurie de Chalancey[87]. Outre les multiples techniques graphiques utilisées, de nombreuses différences apparaissent au niveau du sujet représenté : coiffures, attitudes, vêtements et attributs sont interprétés différemment selon les auteurs (fig. 24 à 31).

Le même phénomène est observable pour d'autres monuments funéraires de ce *corpus*. Il s'agit généralement de stèles à personnages, car ce sont celles qui font le plus appel aux talents artistiques du dessinateur. De plus, seules les archives les plus anciennes nous fournissent ce type de documents, les archives récentes contenant pour leur part des clichés photographiques. Grâce à une étude poussée, il a été possible de retrouver les stèles dont nous possédions les dessins, lorsque celles-ci n'ont pas disparu au fil du temps. C'est le cas notamment de la stèle de Montbard (fig. 32), dont le dessin est conservé dans le fonds d'archives de la CACO (archives départementales de la Côte-d'Or, cote 69 J 69). De même, grâce aux documents d'archives et aux divers catalogues de musées, des stèles de Langres[88], Luxeuil-les-Bains[89] et Dijon[90] (fig. 33) ont, entre autres, pu être rattachées à un dessin ancien. Il arrive également que le dessin soit la seule trace que nous ayons de l'objet, lorsque celui-ci n'a pas pu être mis au jour ou bien a disparu depuis sa découverte. C'est entre autres le cas d'une stèle de Beaune, pour laquelle nous possédons un dessin du baron de Joursanvault, daté de 1527, mais qui n'a pour le moment pas pu être rattaché à une stèle.

Les travaux récents (XX^{e} – XXI^{e} siècle)

Le début du XX^{e} siècle a été principalement marqué par les travaux d'Émile Espérandieu et la publication de son *Recueil*. Cet inventaire complet de la sculpture romaine a été poursuivi ensuite par Raymond Lantier de 1947 à 1966. Les volumes concernant notre zone d'étude sont principalement parus entre 1910 et 1928. Le travail colossal d'Espérandieu a inspiré de nombreux

82.*Monumens de la ville de Langres, 1ère partie : Antiquités* ; (ms 117, Bibliothèque de la SHAL). Le même dessin a été reproduit dans un autre ouvrage de M. André, *Antiquités de la ville de Langres* (ms 16, Bibliothèque de la SHAL).

83. *Recueil des antiquités de Bourgogne tome 1 : Diocèse de Langres* ; ms 108 (bibliothèque de la SHAL).

84. Anonyme 1776.

85. Mignard 1869.

86. Daguin 1830.

87. Pistolet de Saint-Fergeux 1877b.

88. Brocard 1861 ; Brocard 1873 ; Brocard 1886 ; Royer 1902.

89. Desjardins 1879 ; Desjardins 1880a.

90.Ling-162. Voir CACO 69 J 497.

chercheurs, tels Georges Drioux[91], Michel Guyard[92] ou encore Yann Le Bohec[93]. La première moitié du XX[e] siècle est ainsi marquée par la publication de catalogues de musées, d'inventaires et d'études spécifiques. Comme l'a très justement dit Florine Menec, « c'est le temps des premiers bilans »[94]. Depuis les années 1980, la recherche archéologique a été marquée par une professionnalisation croissante, entrainant un important déclin du bénévolat et des actions menées par les sociétés savantes. L'apparition de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN) en 1973, la disparition progressive des fouilles de sauvetage bénévoles dans les années 1990 et la création de plusieurs services archéologiques municipaux (Autun, Chalon-sur-Saône, Besançon) ont contribué à la mise en place d'un encadrement accru et légal de l'archéologie préventive. La professionnalisation des intervenants a permis une meilleure maîtrise des délais d'intervention ainsi qu'une amélioration des techniques de fouilles. Par la généralisation des fouilles, des méthodes comme l'enregistrement stratigraphique se sont vues nettement améliorées. Le phénomène est notamment visible en Bourgogne, où cet usage était peu maîtrisé à la fin des années 1970. Une nouvelle impulsion a également été donnée par la multiplication des découvertes et l'augmentation du nombre de travaux de recherches universitaires. Depuis les années 1990/2000, de nombreux masters ont ainsi été réalisés sur une ville ou un type de mobilier bien précis[95], plusieurs thèses ont été soutenues[96] et des travaux spécifiques ont été publiés par des universitaires comme Yann Le Bohec[97] ou Simone Deyts[98].

Comme l'a démontré Pierre-Antoine Lamy dans son travail de thèse, la place de l'étude des productions sculptées est encore très secondaire, surtout si on la compare avec celle d'autres types de matériaux, comme le fer, le bronze ou encore la céramique. Cet état de fait résulte à la fois « d'un problème de reconnaissance de ces vestiges, ainsi que d'une approche trop fractionnée de la chaîne opératoire de la pierre »[99]. La sculpture provinciale, qu'il s'agisse de monuments funéraires ou de sculptures cultuelles, a parfois pu souffrir de l'engouement provoqué par la "grande sculpture", à savoir les bronzes grecs, la statuaire impériale, ou encore les copies romaines en marbre d'œuvres grecques disparues. Les productions provinciales, jugées de moindre qualité, ont donc été longtemps négligées par les archéologues, et ce jusqu'à une période relativement récente. Pourtant ce type de mobilier a fait l'objet d'inventaires précis, comme le *Recueil* d'Émile Espérandieu,

91. Drioux 1934.

92. Guyard 1961.

93. Le Bohec 2003 ; Le Bohec 2015.

94. Menec 2015 p. 32.

95. Marfaing 1997 ; Chauche 1999 ; Decorse 2000 ; Gualandi 2008 ; Gualandi 2009 ; Bernigaud 2012. Citons également le travail de Master de Florine Menec, portant sur les découvertes de la Place des États-Unis à Langres (2008 et 2009), et le travail plus ancien de Jean-Pierre Mordier sur les stèles d'Autun (Mordier 1965).

96. Bessigneul 1975 ; Pannoux 1983 ; Joubeaux 1989 ; Joan 2003a ; Kasprzyk 2005 ; Laubry 2009a ; Durin 2011 ; Barrière 2012 ; Lamy 2015 ; Menec 2015.

97. Le Bohec 2003 ; Le Bohec 2015.

98. Pour exemple : Deyts 1976 ; Deyts 1982 ; Deyts 1983 ; Deyts 1984 ; Deyts 1994 ; Deyts 1996a.

99. Lamy 2015, p. 14.

qui ne trouve pas d'égal dans d'autres domaines.

Rappelons aussi que les auteurs antiques eux-mêmes avaient une très piètre opinion du travail manuel, indigne à leurs yeux[100]. Rien n'égalait alors les productions intellectuelles, bien plus dignes d'éloges que le vulgaire travail manuel. Autre lacune importante liée à ce type de vestige réside dans le manque de critères de datation objectifs et fiables. Il est vrai que l'étude de la statuaire provinciale est encore soumise à une comparaison avec les œuvres romaines, souvent bien datées et mieux connues. Pourtant, ce qui est valable dans l'*Urbs* ne l'est pas forcément dans les différentes provinces, et ce qui est observable dans une province ne l'est pas forcément dans une autre. En effet, de trop nombreux critères varient entre ces zones de production : matériaux, dimensions, milieu social du commanditaire, conditions de réalisation, compétence du sculpteur. Plusieurs chercheurs, héritiers des travaux d'Émile Espérandieu, se sont attachés à proposer des datations, mais à une échelle beaucoup plus restreinte que dans le *Recueil* (site, ville, région). Nous pouvons ainsi citer, pour le Nord-Est des Gaules, Harald Koethe pour la sculpture trévire[101], Lothar Hahl pour les Germanies[102], ou encore Marcel Édouard Mariën pour l'actuelle Belgique[103]. Mais il est très difficile de proposer une datation pour ces sculptures du fait de leur contexte de découverte : celui-ci n'ayant que très rarement été consigné, et figurant souvent hors contexte archéologique, les datations proposées n'ont alors qu'une valeur relative.

En ce qui concerne l'art funéraire en particulier, il est vrai qu'il a toujours fasciné les amateurs comme les professionnels. Mais encore une fois, l'aspect qualitatif a influé sur le choix des objets étudiés, et tout un ensemble de monuments est alors resté dans l'ombre, leur découverte n'étant généralement qu'évoquée dans les ouvrages spécialisés. Ainsi, ce sont surtout les collections de certains musées qui, de par leur grande qualité, ont été prioritairement étudiés. Nous pouvons ainsi citer l'étude de François Braemer sur les stèles à personnages de Bordeaux[104], celle de Gérard Coulon et Simone Deyts des stèles de Saint-Ambroix[105] (conservées principalement à Bourges), ou encore les nombreux travaux portant sur les sarcophages païens et chrétiens de Narbonnaise[106]. « Il est clair que les sépultures de "riches" sont mieux connues car plus faciles à reconnaître que celles de "pauvres". C'est toute la problématique de la "tombe privilégiée", qui fait, et pour cause, depuis quelques années l'objet d'une attention toute particulière et donc d'une abondance bibliographique. »[107]. Le congrès de Lattes de 2001, intitulé *L'architecture monumentale funéraire : la Gaule dans l'empire romain*[108], illustre parfaitement les propos d'Alain Ferdière.

100. Cicéron, *De officiis*, I, 42, 150.

101. Koethe 1937.

102. Hahl 1937.

103. Mariën 1945.

104. Braemer 1959.

105. Coulon, Deyts 2012.

106. Galinier, Baratte 2013. Le volume réuni de nombreux articles traitant de l'iconographie des sarcophages.

107. Ferdière 2004, p. 124.

108. Moretti, Tardy 2006.

Et ce qui est vrai pour la tombe en elle-même l'est aussi pour son monument funéraire.

Les monuments moins prestigieux et sculptés dans des matériaux moins nobles n'ont fait l'objet que d'études plus modestes. L'une des rares exceptions est la nécropole autunoise de « Pont-l'Évêque », découverte en 2004, dont les stèles ont été étudiées par Simone Deyts dans le cadre du rapport de fouilles de l'Inrap[109]. Il s'agit d'une découverte majeure, car il est très rare en Gaule de retrouver des stèles en contexte funéraire[110], même si celles d'Autun ont toutes été retrouvées en position secondaire (soit en remploi, soit en fosses-dépotoirs dans la zone des bûchers). De plus, cette nécropole présente les deux rites d'enfouissement des corps (inhumation et crémation), et une très large zone de bûchers a pu être fouillée. Une exposition a d'ailleurs été montée récemment au Musée Rolin[111], sur le thème des aménagements funéraires antiques à *Augustodunum*, et dont la nécropole de « Pont l'Évêque » a été le sujet principal.

On constate donc un lent développement de la recherche liée au domaine funéraire gallo-romain. Après *La tombe gallo-romaine* de Jean-Jacques Hatt en 1951, c'est le travail de Rolf Nierhaus en 1959, sur la nécropole de Bad Cannstatt près de Stuttgart[112] qui marque réellement le départ des recherches sur le monde funéraire dans les provinces romaines. Dans les années suivantes, des chercheurs tels André van Doorselaer[113] ou Siegfried Jan De Laet[114] ont publié plusieurs *corpora* funéraires concernant la Gaule septentrionale, la Belgique, les Pays-Bas ou encore la Rhénanie. Parallèlement, dès 1985[115], se sont tenus des colloques consacrés aux sépultures et aux pratiques funéraires romaines, avec une approche purement archéologique.

Outre les actes de colloques et ouvrages spécifiques[116], qui forment une part non négligeable de la bibliographie spécifique au monde funéraire, les catalogues d'expositions, les monographies de sites, les synthèses régionales et les fonds d'archives forment un ensemble bibliographique complet et dense.

Avec l'archéologie se sont notamment développées l'anthropologie et l'ostéologie, entre autres sciences dures appliquées à l'archéologie. Des études croisées entre les différentes approches de la mort (archéologie de terrain, anthropobiologie, archéozoologie, anthracologie, carpologie, histoire de l'art, etc.) sont désormais de plus en plus pratiquées, et permettent une approche plus globale des sites étudiés. De là peuvent être mis en évidence des aspects liés à la gestion des nécro-

109. Venault *et alii* 2009.

110. La nécropole italienne des Fadieni, près de Ferrare, est l'une des rares dans l'Empire a avoir livré des stèles en contexte primaire. Voir Berti 2006.

111. « Nécroscopie, une nécropole d'*Augustodunum* sous le regard de l'archéologie » (7 mai – 31 octobre 2016) ; Ahü-Delor *et alii* 2016.

112. Nierhaus 1959.

113. Van Doorselaer 1967.

114. De Laet 1972.

115. Hesberg, Zanker 1987.

116. Baray 2004 ; Blaizot 2009.

poles, aux rites funéraires ou encore au statut social des défunts. De même, le développement des études anthropologiques, et principalement l'analyse des anomalies démographiques, ont permis l'intégration de la notion de recrutement à l'étude des secteurs funéraires, dont la compréhension du mode fonctionnement paraît aujourd'hui prioritaire[117].

1.2. Cadres historiques

Rappelons que la Gaule n'a jamais existé en tant qu'unité culturelle. Divers contacts et influences extérieures, ainsi que des évolutions régionales, ont conduit à une diversification des rites funéraires durant l'âge du Fer, bien que l'incinération prédomine dans de nombreuses régions depuis le III^e^ siècle av. J.-C. Dès le début de la période romaine, les coutumes locales ont donc été influencées par les pratiques funéraires venues d'Italie. La Gaule transalpine est la première province à subir cette influence, du fait de sa conquête précoce, et elle a à son tour influé sur les pratiques propres aux autres territoires. Aux II^e^ et III^e^ siècles apparaissent de nouvelles pratiques funéraires régionales et parfois même spécifiques au niveau local, qui sont le reflet des identités gallo-romaines régionales[118].

Les Éduens et leurs très proches voisins les Séquanes n'étaient séparés que par la frontière naturelle que forme la Saône. Ces deux peuples ont d'ailleurs connu une évolution socio-économique similaire, et dans un climat de crise né de leur rivalité, le contrôle de la rivière est devenu un enjeu capital. En effet, axe de communication et d'échange, la Saône était aussi un moyen de transport pour les marchandises[119]. Un conflit a notamment éclaté en 70 av. J.-C. à ce sujet[120]. Si on se réfère à Strabon, « avec les Aeduens, la haine était de plus envenimée par des contestations incessantes au sujet du fleuve qui les sépare, chacun des deux peuples prétendant à la possession exclusive du cours de l'Arar et revendiquant la perception des péages. »[121]. Alternativement adversaires et alliés, ces deux peuplades ont eu des relations mouvementées, comme cela a souvent été le cas entre les peuples gaulois de l'âge du Fer. Adversaires en 72 av. J.-C., ils ont pourtant été alliés sous le commandement de Vercingétorix, dans la victoire comme dans la défaite. Notons que ces régions de Gaule n'ont connu que peu de révoltes sous l'Empire, car Rome a su s'adapter aux réalités existantes tout en imposant ses lois, son administration, sa langue, sa culture et ses dieux.

Les territoires de notre cadre d'étude sont traversés par un important réseau routier, partant de *Lugdunum*, capitale de la Gaule, et se dirigeant vers le nord et l'est par Chalon et Langres. Un embranchement traverse quant à lui le territoire séquane pour atteindre Besançon et Mandeure.

117. Bel 2004, p. 279.

118. Martin-Kilcher 2006, p. 193-194.

119. César, *De Bello Gallico*, I, 12, 1.

120. Fichtl, 2012, p. 68-71.

121. Strabon, *Géographie*, IV, 3, 2.

Ces axes routiers servaient entre autres de voies d'accès au *limes* germanique, et étaient donc fréquemment empruntés par les membres de l'armée romaine. L'évolution de la sculpture funéraire a donc été sans aucun doute dynamisée par des influences réciproques au sein de ces régions du nord-est de la Gaule.

Rappelons enfin que les trois cités de notre étude faisaient toutes partie de la « zone du denier gaulois » (fig. 34). Cette zone a été la première tentative réussie d'unification de l'émission monétaire de trois territoires, a priori concurrents, afin de s'aligner avec les numéraires des régions méditerranéennes. Dès la fin du II^e^ siècle av. J.-C., les Éduens, les Lingons et les Séquanes ont émis une monnaie en argent pouvant s'aligner à la fois sur la drachme massaliote et sur le quinaire romain. Bien que ces peuples rivalisaient pour le contrôle politique et économique de la vallée de la Saône, soit une des voies commerciales les plus importantes du I^er^ siècle av. J.-C., l'intérêt économique commun semble avoir pris le dessus sur les querelles politiques. Cette première union des peuples est fondamentale, car elle montre les liens que ces territoires avaient les uns avec les autres. Bien qu'à la période suivante ces territoires aient été placés dans des provinces différentes, l'ancienneté de leurs relations a probablement joué un rôle dans leurs contacts ultérieurs.

1.2.1. Contacts et relations au sein d'une même province

Analysons à présent les relations et potentielles influences au sein d'une même province. Lingonie et Séquanie sont deux territoires initialement situés dans la province de Gaule Belgique, bien que la situation du territoire séquane soit floue au début de l'Empire. Avec les remaniements administratifs ultérieurs, et la création des deux nouvelles provinces de Germanie par Domitien entre 82 et 90, Séquanie et Lingonie ont été incorporées à la Germanie Supérieure. De par leur statut juridique, les territoires de Gaule étaient des cités pérégrines. Les Lingons étaient un peuple fédéré, tout comme les Éduens ou encore les Rèmes, c'est-à-dire qu'ils dépendaient d'un *foedus* (traité d'alliance ou de soumission avec Rome). Au contraire, la Séquanie possédait un statut de cité stipendiaire, et était par conséquent astreinte au paiement d'un tribut appelé *stipendium*. Si l'on se réfère au texte de César, le roi séquane Catamantaloédis a été nommé « ami du peuple romain »[122], bien que les séquanes aient été considérés comme ennemis du fait de leurs liens avec les Germains. Le statut de cité stipendiaire découle très certainement de cette relation.

Le seul véritable affrontement entre Lingons et Séquanes semble s'être déroulé au moment de la tentation de prise de pouvoir par le Lingon Julius Sabinus en 69/70. Ce sont en effet les Séquanes, alliés aux légions d'Appius Annius Gallus (*Legio I Germanica*, *Legio VIII Augusta* et *Legio XI Claudia*), qui ont stoppé l'avance de Sabinus et mis un terme à ses prétentions. C'est d'ailleurs à ce moment que Vespasien a retiré la citoyenneté romaine aux Lingons, dont la *civitas* est passée du statut de colonie romaine à celui de colonie latine.

122. César, *De Bello Gallico*, I, 3.

Pour ce qui est des Séquanes, Stéphan Fichtl[123] rappelle qu'ils possédaient un des territoires pour lesquels nous avons le plus d'informations concernant son évolution. Il semble notamment avoir subi d'importantes modifications au cours du Ier siècle av. J.-C. *Vesontio* étant le seul véritable *oppidum* connu pour cette cité, il est difficile de proposer une structuration cohérente, bien que d'autres pôles importants soient connus. Il s'agit principalement d'agglomérations ouvertes, parfois associées à un sanctuaire comme c'est le cas à Mandeure-*Epomanduodurum*, dont le rôle régional a perduré durant la période romaine.

Il existait plusieurs types de relations entre cités pendant la période laténienne, Christian Peyre en propose trois, et Stephan Fichtl cinq. Si on se réfère à la typologie de ce dernier[124], qui nous semble plus complète, les peuples pouvaient être : peuples "associés" (les deux peuples sont unis par les mêmes lois, les mêmes magistrats et un même gouvernent) ; "frères de sang" (égalité hiérarchique théorique entre les deux peuples) ; clients (un peuple client est en général très modeste et moins puissant que celui à qui il s'allie); peuples "*in fide"* (liens d'allégeance très anciens entre peuples importants, ce type de relation n'est connu que pour les Éduens) ; *civitates* coalisées (probablement une alliance entre peuple d'origine commune, qui se rassemblent au cours d'assemblées). Nous n'avons malheureusement que peu d'informations sur les coalitions entre peuples gaulois.

En ce qui concerne les clientèles, celle des Séquanes est assez peu connue avant la conquête, et seulement *via* les écrits de César[125]. Et bien que celui-ci oppose Éduens et Séquanes, il ne faut pas en conclure que ces derniers ne possédaient pas de clients. Ils manquaient probablement tout simplement d'alliés de poids. Dans les textes, c'est le nom des Rauraques qui semble souvent associé à celui des Séquanes, mais la relation entre ces peuples reste encore à définir.

1.2.2. Contacts et relations entre Éduens et Lingons

Avant d'évoquer les liens entre ces deux peuples gaulois, rappelons leurs relations avec le pouvoir romain. Les Éduens, peuple fédéré, pouvaient s'enorgueillir de relations très privilégiées avec Rome, eux qui étaient appelés "frères de sang" du peuple romain (*fratres consanguineique populi romani*)[126], titre que jusqu'alors seuls les Troyens possédaient du fait des origines même d'Énée, fondateur de Rome. Les liens entre Rome et les Éduens étaient donc très forts, et ont été également renforcés par des accords commerciaux et militaires. Cette alliance, dont nous ne connaissons pas tous les détails, a été très profitable aux deux partis : d'un côté les Éduens possédaient un formidable allié commercial et militaire de l'autre côté des Alpes, et de l'autre la

123. Fichtl 2012, p. 68-71.

124. Fichtl 2012, p. 143.

125. César, *De Bello Gallico*, VI, 12, 1-6 ; Fichtl 2012, p. 131-132.

126. César, *De Bello Gallico*, I, 33.

République bénéficiait d'alliés placés stratégiquement au sein des Gaules. Il est donc bien compréhensible que lorsqu'un déplacement de population helvète a menacé son territoire, les Éduens ont appelé Rome à l'aide, qui leur a alors envoyé Jules César et ses légions. Il est vrai que la loyauté des Éduens envers Rome a été mise à mal pendant la conquête, puisqu'ils ont finalement choisi de se rallier à la cause de Vercingétorix.

La relation entre Rome et les Lingons n'était pas aussi ancienne, car bien que les deux peuples aient été des partenaires commerciaux de longue date, c'est véritablement pendant la conquête que des liens entre eux ont été forgés. Alliés de Rome, c'est notamment en hébergeant épisodiquement l'état-major de César, en servant de base logistique à ses légions, en se joignant à la cavalerie et en offrant l'abri à son l'armée au cours de l'hiver 52-51 av. J.-C., que les Lingons obtiennent le statut de peuple fédéré après la victoire romaine[127]. Le *foedus* liant les Lingons à Rome est ainsi symbolisé par l'édification de la "Porte augustéenne" de Langres, aux alentours de 20 av. J.-C. Il témoigne d'une romanisation précoce de cette région et de ses élites, de la même manière que le mausolée de Faverolles. Après la mort de Néron, les Lingons n'ont pas reconnu Galba comme son successeur, ce qui rompit le *foedus*. La citoyenneté romaine fut par la suite octroyée aux Lingons par Othon, afin d'obtenir leur soutien, mais ceux-ci choisirent de rendre le parti de Vitellius. Mais après la défaite de Sabinus face aux Séquanes, Vespasien retira la citoyenneté romaine aux Lingons, et la cité passa du statut de colonie romaine à celui de colonie latine. Cette défaite eut aussi pour conséquence le cantonnement de la VIII^e^ *Legio Augusta* à Mirebeau/ *Mirebellum* jusqu'en 90.

Pour ce qui est de la relation même entre Éduens et Lingons, elle était à la fois économique, politique et militaire. Nous l'avons déjà dit, l'union monétaire d'avant la conquête a créé des liens forts entre les élites de cette coalition, qui ont choisi de mettre de côté leurs différends pour se faire une place dans le monde économique antique. César lui-même évoque les liens entre cités à de nombreuses reprises, mais c'est pour les Éduens que ces mentions sont les plus nombreuses (cent-vingt mentions dans le texte). Notons que les Éduens ne sont plus mentionnés dans les textes entre l'époque flavienne et le milieu du III^e^ siècle[128].

1.2.3. La législation de l'espace funéraire

Dans le monde antique, les espaces réservés aux morts sont distincts des zones urbaines. La *Lex Duodecim Tabularum* (*Loi des XII Tables*) rend illégales, depuis le V^e^ siècle avant J.-C., les implantations funéraires à l'intérieur du cercle sacré du *pomerium*[129] : « *Hominem mortuum in Urbe*

127. César, *De Bello Gallico*, I, 40. Cela est attesté par plusieurs inscriptions mises au jours à Langres (*CIL*, XIII, 5681).

128. Kaspzryk 2005, p. 59.

129. Cicéron, *De Legibus*, II, 23, 58.

ne sepelito neve urito » (« l'homme mort, qu'on ne l'ensevelisse ni le brûle dans la ville. »)[130]. La découverte de la *Lex Ursonensis*, la charte de fondation de la *colonia Iulia Genetiva*, fondée sous César à Urso, près de Séville, dans la province romaine de Bétique, atteste l'existence de ce type de réglementation[131]. C'est à l'époque flavienne que la loi a été gravée sur neuf tables de bronze, avant d'être affichées à la vue de tous. Bien qu'aucune découverte analogue n'ai été faite en Gaule, l'archéologie confirme l'application de cette règle. Quant à l'aire sépulcrale en elle-même, elle est également régie par tout un ensemble de lois. Bien qu'elle date de 1963, l'étude de Fernand De Visscher[132] propose une synthèse de la législation des aires funéraires qui est encore d'actualité. Le caractère religieux de la dernière demeure du corps mortel est notamment bien définit. Celui-ci est d'ailleurs bien visible dans la forme même qu'adoptent certains tombeaux. Deux types de monuments d'époque républicaine associent particulièrement tombeau et religion : le mausolée et l'autel.

« […] la puissance des morts n'en resta pas moins attachée aux monuments destinés à perpétuer leur mémoire auprès des vivants. Tout contact, toute approche d'un tombeau est donc de nature à éveiller des forces surnaturelles, dangereuses à raison même du mystère dont elles s'entourent. »[133]. Dès lors, on comprend que les Romains aient voulu se préserver de ces puissances, d'où la mise en place d'une législation précisant les règles et les interdits à respecter (« *Sepulchri violati actio infamiam irrogat* »[134]). On cherche donc à se protéger d'actes susceptibles de déclencher une réaction funeste de la part des puissances chthoniennes. Cette peur a entrainé une réelle *pietas* envers les dieux et les morts. Si l'on veut se prémunir de leurs malédictions, on cherche aussi à s'attirer leurs bonnes grâces. Au regard de la loi civile romaine, seul le comportement des vivants vis-à-vis des morts est condamnable. Quant au culte "positif" dû aux morts, il relève du droit pontifical[135]. Nous reviendrons plus loin sur la question des rites liés au culte des morts (4.3).

Quel que soit le rite funéraire, la tradition romaine a toujours maintenu l'obligation de cacher à la lumière les restes des défunts en les mettant définitivement en terre. Est donc sous-entendue une inhumation au sens large du terme, qui a pour conséquence l'attribution d'un lieu d'ensevelissement, soit une parcelle de terrain. Et c'est à cette parcelle qu'est attachée la notion de *locus religiosus*, qui est à la base du droit sépulcral romain. La notion de *locus religiosus* est elle-même directement liée à celle de la *religio*, dont le sens premier est celui d'un empêchement, d'un interdit, en lien direct avec la notion de *nefas*[136]. La *religio* est un obstacle, comme le démontre

130. *Loi des XII Tables*, X, 1.

131. Pour exemple de règle liée aux nécropoles : *Lex Ursonensis* LXXIII : « *Ne quis intra fines oppidi coloniaeue qua aratro circumductum erit hominem mortuom inferto neue ibi humato neue urito neve hominis mortui monumentum aedificato.* ».

132. De Visscher 1963.

133. De Visscher 1963, p. 43.

134. Ulpien, *Ad Edictum*, 2 (*Digeste*, 47, 12, 1).

135. Cicéron, *De Legibus*, II, 55 : « *Totaque huius iuris com positio pontificalis magnam religionemcerimoniamque declarat* ».

136. « Ce qui est criminel, impur, impie ».

bien Fernand De Visscher[137]. À la fin de la République, le droit classique prévoit une division des affaires religieuses en trois catégories : les *res sacrae* (consacrées rituellement), les *res reliogiosae* (principalement les tombeaux) et les *res sanctae* (y compris les murs)[138].

Si l'on se réfère à la définition donnée par Ulpien, le tombeau est le lieu d'enfouissement du corps ou des cendres d'un être humain (« *sepulchrum est, ubi corpus ossaue hominis condita sunt* »)[139]. L'auteur cite d'ailleurs une précision donnée par un autre juriste, Celse : « *non totus, qui sepulturae destinatus est, locus religiosus fit, sed quatenus corpus humanum est* »[140]. C'est donc bien la présence de ces restes humains, brûlés ou non, qui donne au tombeau son caractère religieux. De nombreuses précisions concernant le droit du tombeau, le viol du sépulcre et les sanctions encourues figurent dans l'*Édit du préteur* d'Ulpien et dans le *Digeste* de Justinien[141].

Le caractère sacré du monument funéraire le place donc dans une certaine juridiction et sous la protection de nombreuses lois. La dégradation d'un monument était par exemple perçue comme une violation de la sépulture elle-même, et pouvait donc être sanctionnée d'une amende. C'est le préteur qui était chargé de donner une action de *sepulcro uiolato,* en faveur de l'ayant droit, contre l'intrus qui aurait délibérément "violé" un monument funéraire ou qui en aurait changé l'usage[142]. Les propriétaires des tombeaux cherchaient d'ailleurs parfois à se prémunir de ces dégradations, même les plus minimes, en interpelant les contrevenants à travers l'épitaphe. Aliénation de la tombe ou dépôt de cendres d'étrangers se retrouvent donc interdites par les commanditaires, et les contrevenants se voyaient affligés de peines pécuniaires[143]. De même, des interdictions de vendre ou de donner l'emplacement du tombeau ont parfois été inscrites sur le monument[144]. Enfin, des malédictions ont parfois été prévues par des commanditaires précautionneux cherchant à se protéger du surnaturel[145].

Notons aussi des interdictions liées au caractère impur de certaines choses, et dont le but est d'éviter la *contagio*. Cela touche principalement les *res reliogiosae*. Ainsi, les lieux (*bidentalia*) et les personnes frappés par la foudre (*fulguritum*) subissent un traitement particulier, visant à les exclure[146]. Selon les prescriptions du roi Numa, les lieux ne peuvent ainsi être foulés aux pieds et

137. De Visscher 1963, p. 45-46.

138. Selon Manuel de Souza, cette tripartition serait le résultat de l'ajout de la notion de *sanctus* au binôme plus ancien *sacer*/*religiosus*, et se mettrait en place entre le III^e^ et le VI^e^ siècle, avant d'être mise en forme sous Justinien. Voir De Souza 2004, p. 83-87.

139. Ulpien, *Ad Edictum*, 25 (*Digeste*, 11, 7, 2, 5).

140. *Digeste*, 11, 7, 2, 5.

141. Ulpien, *Ad Edictum*, 25 (*Digeste*, 47, 12, 3, 2) : « *Sepulchri autem appellatione omnem sepulturae locum contineri existimandum est* ».

142. Lassère 2005, p. 255.

143. *AE,* 1983, 0135 ; *IG*, XII, 8, 561.

144. *AE,* 1982, 0295 ; *CIL*, XII, 3619.

145. *CIL*, VIII, 15716 = *ILTun*, 1585.

146. Festus, *De Significatione Verborum*, 828, P. 92 : « *Fulguritum, id quod est fulmine ictum,* q*ui locus statim fieri putabatur religiosus, quod eum deus sibi dicasse videtur* ».

doivent être soustraits aux regards. Quant aux victimes, elles ne doivent pas être secourues et ne peuvent être ensevelies. Ici, au-delà du respect de la volonté divine, c'est bien la peur de la *contagio* qui transparait[147]. De même, le magistrat peut refuser d'inhumer les suppliciés, notamment en cas de crise de lèse-majesté. Le refus de sépulture a ainsi été vu jusqu'au III^e^ siècle comme une prolongation de peine, comme le précise Marcien[148]. Les restes humains ne sont pas une chose religieuse en eux-mêmes, mais c'est parce que le corps mort est impur que ce qui subit sa *contagio* devient de fait un *res religiosus*. C'est donc bien de la dépouille que découle « la force mystérieuse qui contamine les êtres et les choses, et c'est du contact avec ces choses contaminées que les règles prohibitives de la *religio* doivent préserver les vivants »[149]. Corps et cendres permettent au défunt de poursuivre leur vie après la mort, ils ne peuvent donc pas être traités comme des choses purement matérielles. De sa mort jusqu'à l'inhumation des restes du défunt (*mortuum inferendo*), celui-ci est frappé d'une impureté qui le protège en l'ancrant partiellement dans le monde des vivants. L'après l'enterrement et l'accueil de l'âme du défunt par les dieux Mânes, les droits de ces divinités supplantent ceux des vivants. De par leur présence dans le lieu où ils reposent, les morts possèdent une certaine puissance, indépendante de la volonté des vivants, qui distingue ce qui est *religiosus* de ce qui est *sacer*.

Notons que le statut social d'une personne de son vivant n'a aucune influence sur la puissance de ses dieux Mânes. Après la mort, décisionnaires et esclaves sont égaux[150]. La présence des Mânes se matérialisant dans les restes de leur corps mortel, ceux-ci ne sont pas soumis à la puissance qui émane d'eux. Le caractère religieux se trouve donc limité à la tombe, à l'exclusion des ossements et des cendres. De même, le lieu d'enfouissement des restes du défunt n'est considéré comme religieux que si le dépôt est perpétuel[151]. Un lieu destiné à ne recevoir une tombe que provisoirement demeure profane. Seule la permission des pontifes ou un ordre du prince peuvent autoriser l'enlèvement des restes du défunt et rendre le lieu à sa condition d'origine[152]. Ajoutons que la pluralité de tombeaux ne semble pas autorisée, du moins si l'on se réfère aux écrits de Paul[153]. Le juriste précise que c'est le lieu d'enfouissement de la tête, c'est-à-dire l'*imago* du défunt permettant de l'individualiser, qui possède le caractère religieux. Pour ce qui est du cas particulier des cénotaphes, le fait qu'ils ne contiennent ni corps ni cendres les empêche de bénéficier du caractère religieux des tombeaux et les cantonne au statut de *locus purus*[154]. « […] Dans le cadre juridique, la relation à la pureté n'est pas établie en référence à l'impureté des tombeaux contaminés par la

147. De Visscher 1963, p. 48-49.

148. *Digeste*, 48, 24, 2.

149. De Visscher 1963, p. 50.

150. Ulpien, *Ad Edictum*, 25 (*Digeste*, 11, 7, 2, pr.) : « *Locum in quo servus sepultus est religiosum esse aristo ait.* ».

151. Laubry 2007, p. 9 ; Laubry 2016b, p. 80.

152. Ulpien, *Ad Edictum*, 25 (*Digeste*, 11, 7, 8, pr.) : « *Ossa quae ab alio illata sunt vel corpus an liceat domino loci effodere vel eruere sine decreto pontificum seu iussu principis, quaestionis est : et ait Labeo exspectandum vel permissum pontificale seu iussionem principis, alioquin iniuriarum fore actionem adversus eum qui eiecit.* ».

153. Paul, *Digeste*, 11, 7, 44 : « *Cum in diversis locis sepultum est, uterque quidem locus religiosus non fit, quia una sepultura plura sepulchra efficere non poteste* : *mihi autem videtur illum religiosum esse, ubi quod est principale conditum est, id est caput, cujus imago fit, unde cognoscimur.* ».

154. Florentinus, *Digeste*, 11, 7, 42 : « *Monumentum generaliter res est memoriae causa in posterum prodita : in qua si corpus vel reliquiae inferantur, fiet sepulchrum, si vero nihil eorum inferatur, erit monumentum memoriae causa factum, quod Graeci kenotafion appellant.* ».

souillure attachée au cadavre – notion d'ailleurs toute relative. Elle est une qualification technique, qui marque qu'un lieu n'est grevé d'aucun interdit susceptible de la soustraire au commerce humain : un monument pur pouvait être ainsi vendu ou donné. »[155]. Pourtant, si Ulpien suit le rescrit de Marc Aurèle et Lucius Verus, il est étonnant de constater que Marcien, s'appuyant sur un passage de Virgile, indique qu'il est préférable de considérer que le cénotaphe possédait le statut de chose religieuse[156]. Deux visions contradictoires explicitées par des juristes quasiment contemporains.

Abordons à présent la question du *locus religiosus*. Un rescrit[157] d'Hadrien indique que le monument funéraire a pour fonction de protéger et de défendre le lieu de repos du corps[158]. Ce texte traduit parfaitement le rapport de dépendance entre le monument et le sol où il se trouve. De plus, d'un point de vue purement juridique, la sépulture et le monument sont inséparables. « Non seulement le sol et le monument, mais l'espace situé au-dessus est affecté du caractère religieux, et en cas de violation peut donner ouverture à l'*actio sepulchri violati* »[159]. La notion de *sepulchro violatio* a été introduite à la fin de la République et sanctionne à la fois les atteintes au tombeau et au corps du défunt. Peuvent être punis des actes allant du fait d'élire domicile dans le tombeau à l'ouverture de la tombe, en passant par l'envoi de projectiles. Si le titulaire du *ius sepulchri* est bien entendu le premier à pourvoir intenter cette action, celle-ci est également ouverte à qui le veut[160]. C'est donc une action populaire qui peut être lancée par n'importe quel citoyen. « Par-là se traduit l'importance de cette action : d'une part, tout citoyen peut agir en justice et faire condamner lourdement le coupable ; d'autre part, elle constitue pour le coupable, une action infamante. Ainsi la cité toute entière se trouve impliquée dans le respect des morts et de leurs droits. »[161]. Outre le monument en lui-même, les éléments de son ornementation sont également protégés légalement[162]. Ainsi, même si les statues ne sont pas soudées au tombeau, elles sont considérées comme partie intégrante de celui-ci, et sont donc protégées par le droit romain[163]. La question des travaux possibles à effectuer sur un tombeau est complexe, et nous ne la développerons pas ici. Précisons

155. Laubry 2012, p. 173.

156. Ulpien, *Ad Edictum*, 25 (*Digeste*, 11, 7, 6, 1) : « *Si cenotaphium fit, posse hoc venire dicendum est: nec enim esse hoc religiosum divi fratres rescripserunt* » ; Marcien, *Insitutionum*, 3 (*Digeste*, 1, 8, 6, 5) : « *Cenotaphium quoque magis placet locum esse religiosum, sicut testis in ea re est vergilius*. ».

157. Texte émis par l'autorité impériale et présenté sous la forme d'une réponse de l'empereur à une question de droit sur laquelle il a été préalablement consulté par les magistrats, les gouverneurs de province ou des personnes privées.

158. Macer, *Digeste*, 11, 7, 37, 1 : « *Monumentum autem sepulchri id esse divus Hadrianus rescripsit, quod monumenti, id est causa muniendi eius loci factum sit, in quo corpus impositum sit.* ».

159. De Visscher 1963, p. 56 ; Venuleius, *Digeste*, 43, 24, 22, 4 : « *Si quis proiectum aut stillicidium in sepulchrum immiserit, etiamsi ipsum monumentum non tangeret, recte cum eo agi, quod in sepulchro vi aut clam factum sit, quia sepulchri sit non solum is locus, qui recipiat humationem, sed omne etiam supra id caelum : eoque nomine etiam sepulchri violati agi posse*. ».

160.Ulpien, *Ad Edictum*, 25 (*Digeste*, 47, 12, 3, pr.) : « *Si nemo erit, ad quem pertineat, sive agere nolet: quicumque agere volet, ei centum aureorum actionem dabo.* ».

161. Ducos 1995, p. 141.

162. Ulpien, *Ad Edictum*, 68 (*Digeste*, 11, 8, 1, 6) : « *Interdictum hoc propterea propositum est, quia religionis interest monumenta exstrui et exornari.* ».

163. Ulpien, *Ad Edictum*, 71 (*Digeste*, 43, 24, 11, 2) : « *Si quis de monumento statuam sustulerit, an ei, ad quem ius sepulchri pertineret, agere permittitur? Et placet et in his interdicto locum esse. Et sane dicendum est, si qua sepulchri ornandi causa adposita sint, sepulchri esse videri. Idem est et si ostium avellat vel effringat.* ».

simplement que dans certaines mesures, il est possible de réparer un tombeau dans la mesure où l'on ne touche pas aux restes des défunts[164].

L'établissement d'un *locus religiosus* est soumis à des conditions, la première étant qu'il ne doit pas se faire aux dépens de son prochain. On ne peut pas non plus inhumer *in loco alieno*. Le lieu où repose le mort lui appartient, sans qu'il n'y ait de réel sens juridique à cette propriété[165]. Cette propriété induit une barrière face aux vivants. Les limitations induites par la présence des tombeaux et la disposition des fonds ont poussé très tôt juristes et préteurs à fixer des restrictions quant au choix du lieu d'ensevelissement des dépouilles. Si n'importe quel emplacement peut convenir à l'installation d'une sépulture, le défunt ou celui qui se chargera de l'enterrement doit en être propriétaire, comme le rappellent plusieurs juristes par la mention "*in locum suum*". Le tombeau devient donc *locus religiosus* par acte privé. « À la différence des *res sacrae* consacrées par un acte public, c'est par un choix individuel, par un acte individuel et des rites privés qu'il passe à l'état de *religiosus*. »[166]. Le passage du *locus purus* au *locus religiosus* est mis en avant dans les textes juridiques par le biais de nombreuses formules tels "*facimus religiosum"* et "*religiosus fit"*. De plus, le tombeau ne peut être vendu ni faire l'objet d'une donation. Si la notion de *locus religiosus* est large, elle n'est pas extensive. Les annexes et autres parties adjacentes au *locus religiosus* n'ont pas le même statut, car seules les parties recevant le dépôt du corps possèdent un caractère religieux. Ces annexes sont donc considérées comme *loca pura*. Les *loca religiosa* ne pouvant pas être taxées, ni revenir au fisc ou aux créanciers, la politique impériale de réduction de leur extension prend tout son sens[167].

1.3. Contextes de découverte

1.3.1. Description

La particularité des objets de ce *corpus* est qu'ils ont en majorité été découverts fortuitement au XIX^e^ et au XX^e^ siècle. Ils sont donc pour la plupart hors contexte archéologique, ce qui nous prive de très nombreuses données (fig. 35 et 36). Toutefois, certaines de ces découvertes ayant été faites sur un même site, sur une courte période ou en de multiples occasions, il est possible de situer plus au moins précisément certaines nécropoles. C'est notamment le cas des capitales de cités, dont les nombreuses nécropoles aménagées le long des voies sont les plus aisées à localiser. Ainsi, deux des nécropoles de Langres ont pu être retrouvées grâce à des travaux d'aménagement anciens. Pour les nécropoles rurales, qui peuvent se révéler de taille très modeste, les découvertes sont plus généralement isolées et ne permettent presque jamais de proposer un

164. Marcien, *Digeste*, 47, 12, 7 : « *Sepulchri deteriorem condicionem fieri prohibitum est: sed corruptum et lapsum monumentum corporibus non contactis licet reficere*. ».

165. Ulpien, *Digeste*, 11, 7, 4 : « *naturaliter enim videtur ad mortuum pertinere locus in quem infertur* ».

166. Ducos 1995, p. 139.

167. Les lieux voués aux morts relevaient des *res diuini iuris*, et donc des *res nullius in bonis*.

site précis d'enterrement. Les monuments ne peuvent donc bien souvent qu'être étudiés pour eux-mêmes car déconnectés des tombes qu'ils marquaient. Nous ne pouvons, au mieux, que tenter de les rattacher à une nécropole.

1.3.2. Présentation des sites du *corpus*

1.3.2.1. La *civitas* Éduenne

La capitale de cité : Autun-*Augustodunum* (Saône-et-Loire)

Créée *ex nihilo* sur ordre d'Auguste, Autun-*Augustodunum* est située à un carrefour de voies naturelles. En effet, cette partie de la vallée de l'Arroux constitue un point de convergence entre les bassins de la Loire, de la Saône et du Rhône. Le site choisi pour installer la nouvelle capitale du peuple éduen « est un plateau de grès primaires recouverts d'argiles, en forme de losange irrégulier, incliné du sud-ouest vers le nord-est, délimité par des failles, d'une façon plus sensible à l'ouest et au sud : sur ces côtés, ce plateau a basculé en hauteur »[168]. Initialement, la ville était entourée de cours d'eau longeant l'enceinte, dont certains ont été canalisés dans des conduites souterraines. De par sa position géographique stratégique, Autun était plus à même d'accueillir un plan orthonormé et de se développer, au contraire de Bibracte, l'ancien *oppidum*, situé sur le Mont Beuvray, à 27 km d'Autun. Il s'agissait de créer une ville à la structure purement romaine : enceinte agrémentée de portes monumentales, voies d'accès à la ville, rues agencées autour d'un *cardo maximus* et d'un *decumanus maximus*, monuments publics, édifices de spectacles, temples, aqueducs, etc. L'enceinte du Haut-Empire est longue de 6 km et entoure une surface de 200 hectares. La taille des îlots montre d'ailleurs parfaitement cette démesure, et certains n'ont été occupés que tardivement. L'archéologie a démontré un développement régulier de la ville jusqu'à la période sévérienne[169].

Pour ce qui est des aires funéraires, un grand nombre a pu être mis en évidence en périphérie de la ville (fig. 37). Six nécropoles sont occupées depuis le Haut-Empire[170] :

La nécropole des « Champs Saint-Roch » / « Pont l'Évêque » semble n'avoir été utilisée que durant le Haut-Empire, car aucun indice d'occupation ultérieure n'a pu être mis en évidence. Contrairement aux autres nécropoles d'*Augustodunum*, aucune voie n'a pu être attestée à proximité de la zone funéraire de « Pont l'Évêque », et seuls quelques indices ténus permettent d'envisager

168. Rebourg 1993, p. 23.

169. Rebourg 1993 ; Kasprzyk 2005 ; Labaune 2014.

170. Labaune, Kasprzyk 2015, p. 208-201.

la présence d'un axe routier secondaire sur le tracé de l'actuelle route nationale longeant le site. Dans ce cas, « cette voie marquerait la limite entre la nécropole au nord-ouest et une zone insalubre au sud-est ayant accueilli l'une des décharges antiques extra urbaines d'*Augustodunum*. »[171]. Ce tronçon de voie pourrait avoir relié la voie d'Agrippa et celle qui sortait d'Autun par la porte Saint-André. De très nombreuses découvertes ont été faites sur le site depuis le XIX^e^ siècle : 25 stèles dont 14 figurées[172], plusieurs vases en verre, un gobelet en bronze du II^e^ siècle ap. J.-C., de nombreuses monnaies, etc. La majorité de ces objets semble avoir été mise au jour dans une zone de bûchers funéraires, comme l'indique un compte-rendu de la Société éduenne de 1863[173]. De plus, entre 2003 et 2009, plusieurs campagnes de sondages et de fouilles archéologiques ont été menées sur cette aire funéraire, à la fois par l'Inrap et le service archéologique de la ville d'Autun. Ces fouilles ont permis l'ouverture d'une zone de fouilles d'une superficie de plus de 3,5 hectares, ce qui est exceptionnel. Malheureusement, l'acidité du sol naturel a provoqué la disparition de la quasi-totalité des ossements des défunts inhumés sur place. Seules les structures et le mobilier ont donc pu être retrouvés. Malgré les dégâts dus à la taphonomie et aux labours, ont pu être fouillés 1100 structures archéologiques, dont 650 inhumations et une cinquantaine de dépôts de crémation, ainsi que de nombreux bûchers (fig. 38 à 40), se succédant dans un espace de près de 6000 m^2. De plus, le site a livré lors de ces fouilles récentes environ 200 stèles, complètes ou fragmentées[174].

La nécropole de « Bois-Saint-Jean » est traversée par la voie Autun - Bourges. Elle est principalement occupée au Haut-Empire par une population a priori modeste, comme le démontrent les stèles d'artisans qui y ont été découvertes[175]. Dès la fin du III^e^ ou le début du IV^e^ siècle, on y trouve des individus des classes plus aisées, dont un légionnaire. Des sarcophages en pierre, ainsi que des cercueils en plomb et du mobilier d'accompagnement en or y ont été découverts pour cette seconde phase d'occupation.

La nécropole de « La Verrerie » semble se concentrer à l'embranchement des voies allant d'Autun à Orléans et Bourges. Son nom vient de l'abondance de vaisselle en verre mise au jour aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècle. La population du site ne semble pas aisée au Haut-Empire, et il est possible que cette nécropole ait été une zone d'inhumation familiale pendant la période tardo-antique. Un lien avec la nécropole de « Bois-Saint-Jean » est également envisageable.

La nécropole du « Champ des Urnes » tire son nom des nombreux dépôts de crémation révélés depuis le XVII^e^ siècle. Cette nécropole a été dévastée à partir du XVI^e^ siècle et n'a pas fait l'objet de fouilles systématiques. Le monument majeur de ce secteur funéraire est un mausolée appelé « pyramide de Couhard »[176], qui s'élève sur une éminence le long de la voie menant

171. Ahü-Delor *et alii* 2016, p. 15.

172. Éd-127 et Éd-137 à 149.

173. Charmasse 1864, p. 177 : « l'énorme quantité de cendres, d'urnes brisées, de fragments de toutes sortes, l'état de confusion de tous ces objets, si éloigné de l'ordre que doit présenter un cimetière encore inexploré, font supposer que le fouille a été ouverte sur le lieu même où se pratiquait l'incinération. ».

174. Venault, Deyts, Le Bohec, Labaune 2009. Dans le catalogue, ces stèles correspondent aux numéros Éd-32 à Éd-122.

175. Éd-124 et Éd-150 à Éd-159.

176. Rebourg 1993, p. 159-161.

à Mâcon. Les tombes des premiers siècles de notre ère semblent installées à flanc de colline, et accueillent à la fois des individus modestes et des membres des classes aisées. On dénombre ainsi un sévir augustal[177], un vétéran[178], un fragment de stèle figurée[179] et plusieurs sarcophages en plomb[180]. L'occupation se poursuit durant l'Antiquité tardive, en cercueils de plomb, le long de la voie d'Agrippa.

La nécropole du « Breuil d'Arroux » se développe le long de la voie d'Agrippa, en aval de la porte d'Arroux, et est en grande partie délimitée par les tracés de l'Arroux et de son affluent, le Ternin[181]. Outre une population assez modeste, la nécropole accueille aussi des membres de l'élite locale, car au moins deux mausolées y ont été bâtis (dont le monument dit « temple de Pluton »). Plusieurs enclos quadrangulaires ont été mis au jour, ce qui pourrait indiquer des regroupements sociaux ou familiaux. L'occupation du site se poursuit au IV^e^ siècle, avec des inhumations en cercueils de plomb[182].

La nécropole des « Drémeaux » se développe de chaque côté de la voie sortant d'Autun par la porte Saint-André[183]. « Ce toponyme évoquant les dormeurs est une allusion assez nette aux défunts. Les tombes les plus anciennes, notamment les crémations augustéennes, paraissent proches de l'enceinte. »[184]. Des inhumations en cercueils de plomb, datées des IV^e^ et V^e^ siècles, s'écartent de la zone urbaine en direction des nécropoles orientales de l'Antiquité tardive. Au moins deux stèles y ont été mises au jour[185].

De plus, trois nouvelles zones funéraires ont été implantées à partir de la fin du III^e^ siècle, à l'est de la ville, à des emplacements vierges de sépultures antérieures :

La « Grillotière » / « Champ Saint-Givre » longe la rue de Moirans, dont l'origine remonte probablement à la période romaine. Les inhumations sont particulièrement nombreuses entre la seconde moitié du III^e^ et le IV^e^ siècle, notamment en sarcophages de plomb.

La nécropole de « Saint-Pierre-l'Étrier » s'étale sur plusieurs hectares et constitue le principal pôle funéraire paléochrétien de la périphérie autunoise. On y a notamment trouvé les plus anciens témoignages associés à la christianisation des Éduens. Des fouilles récentes semblent indiquer que le site a d'abord été occupé au III^e^ siècle par une *villa* périurbaine. Certains secteurs de la nécropole sont très densément occupés, notamment autour de l'église Saint-Pierre, alors que

177. Éd-217 = *CIL*, XIII, 2669.

178. *CIL* XIII, 2666 ; Rebourg 1993, p. 161. Relevée au XVI^e^ siècle, cette inscription semble perdue.

179. Éd-160.

180. Rebourg 1993, p. 162.

181. Rebourg 1993, p. 149.

182. À noter également la découverte d'une stèle funéraire, aujourd'hui encastrée dans la façade est de la Maison des Caves Joyaux (Éd-30).

183. Rebourg 1993, p. 150.

184. Ahü-Delor *et alii* 2016, p. 11.

185. Éd-132. Voir aussi Rebourg 1993, p. 150.

d'autres présentent une occupation plus lâche. De même, plusieurs stèles des collections du Musée Rolin proviennent de ce secteur funéraire[186].

Le secteur de « Saint-Symphorien » est à conforter par de nouvelles découvertes, mais une dizaine de stèles y ont été exhumées depuis le XIX^e^ siècle[187]. Il semble que la nécropole se développe dans le prolongement de la zone de la « Grillotière ».

À noter que les nécropoles d'Autun sont appelées « polyandres » dans la bibliographie ancienne.

Les stèles isolées de la région autunoise

De nombreuses stèles ont été mises au jour dans la proche périphérie d'Autun[188] et dans la région autunoise étendue. Si une partie de ces stèles provient très certainement des nécropoles urbaines de la ville, les autres se trouvaient certainement à l'origine dans de petites nécropoles rurales. Pour exemple, les nombreuses stèles encastrées dans les murs de la maison des Caves-Joyaux, bien qu'elles n'aient pas de provenance précise, ont été très probablement découvertes dans les nécropoles d'*Augustodunum*. En effet, cette maison a été construite en 1845 pour servir de premier musée lapidaire à la ville, avant d'être remplacé en 1861, par le Musée lapidaire Saint-Nicolas. La quantité de monuments funéraires mis au jour à cette période était telle que l'espace fournit par la maison des Caves-Joyaux est vite devenu insuffisant. Quant aux autres stèles conservées au Musée Rolin et dans ses réserves, elles proviennent en partie des communes de la région autunoise[189] : Antully[190], Curgy[191], Dracy-Saint-Loup[192], Poil[193], Torcy[194].

Auxerre (Yonne)

La ville d'Auxerre voit les origines de l'occupation de son territoire remonter au moins au Bronze final, comme l'atteste la présence d'incinérations au niveau de la route de Troyes et du Faubourg Saint-Gervais, entre autres[195]. L'occupation de l'âge du Fer est mieux connue, étayée par

186. Éd-125 à Éd-135 et peut-être Éd-161. Voir aussi Rebourg 1993, p. 151-152.

187. Notamment Éd-126 ; Éd-135 ; Éd-162 ; Éd-163 ; Éd-709 ; *CIL*, XIII, 2674. Rebourg 1993, p. 150-151.

188. Rebourg 1993, p. 165-175.

189. Niaux 1922 ; Rebourg 1993, p. 203-213 ; Niaux 1996.

190. Éd-12 à Éd-20.

191. Éd-436 à Éd-438.

192. Éd-445 à Éd-447

193. Éd-675 à Éd-678

194. Éd-747

195. Sapin 1998, p. 19.

de nombreuses découvertes[196]. Pour ce qui est de la ville romaine, son nom est mal assuré. Il varie selon l'époque et le document consulté, bien que la variation soit minime. Le "miliaire d'Autun" propose *Autessioduro* ; Ammien Marcellin[197] propose *Autessiodurum* (ou *Autosiodurum* selon les manuscrits) ; la Table de Peutinger indique *Autessio Duro*, et l'Itinéraire d'Antonin *Autessiodor*.

La ville se situe à un carrefour routier secondaire de voies locales. Au moins six routes importantes passaient par Auxerre, dont certaines reprenaient le tracé d'anciens chemins gaulois (fig. 41). La présence de la voie d'Agrippa, la plus ancienne, traverse la ville du nord au sud (de Sens à Autun) ; elle est attestée dès l'époque augustéenne. Cette artère économique, politique, stratégique, et culturelle de premier plan dominait le vaste ensemble routier présent à Auxerre. Outre la voie d'Agrippa, on observe au sud-ouest une voie provenant de Clamecy et une autre venant d'Entrains, qui se rejoignent en une seule route un peu avant l'entrée dans la ville. De même, une voie venant de Vertault semble rejoindre la voie de Noyers à 1 km à l'est de la ville. À l'ouest, une voie arrive de Bonny. Enfin, on comptabilise au nord une voie menant à Avrolles, à laquelle s'ajoutait potentiellement une autre voie allant plein nord. Les fouilles ont révélé que la ville s'est développée et embellie dès la seconde moitié du I^er^ siècle ap. J.-C.

Pour ce qui est des espaces funéraires, les données sont moins nombreuses. Une zone funéraire est attestée à l'est sur la rive droite de l'Yonne, le long de l'ancienne voie d'Auxerre à Avrolles. De nombreuses découvertes anciennes y ont été faites, de vases à incinération notamment. Cette nécropole correspond probablement à la zone identifiée au XIX^e^ siècle, entre l'avenue Jean Jaurès et la rue du Port-Gerbault, dans le quartier Saint-Gervais. Une stèle funéraire[198], découverte en 1898, et deux cippes[199], trouvés également au XIX^e^ siècle, proviennent de cette zone. Les autres monuments funéraires d'Auxerre antique ont été majoritairement trouvés en situation de remploi dans les murs du *castrum* de l'Antiquité tardive[200]. Pour finir, deux nécropoles plus tardives, à inhumations, ont pu également être repérées. La première est la grande nécropole tardo-antique de Saint-Amatre, qui ne semble pas remonter au-delà du III^e^ siècle. La seconde, qui perdure jusqu'au haut Moyen Âge, se situe sur le Montmartre (*Mons autricus*), à l'angle des voies menant à Lyon et à Entrains[201]. Comme la précédente, elle ne semble pas remonter au-delà du III^e^ siècle.

Avallon (Yonne)

La ville ancienne d'Avallon est construite sur un éperon granitique encadré de deux rus qui se jettent dans le Cousin. La ville moderne s'est ensuite développée au nord, sur des terrains plats. *Abalo* figure à la fois sur la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, mais malgré les très

196. Delor 2002a, p. 168-170.

197. Ammien Marcellin, *Histoire*, 16, 2, 5.

198. Éd-324

199. Éd-315 et Éd-314 (?)

200. Éd-319 à Éd-323 ; Éd-325.

201. Éd-318.

nombreuses découvertes, la topographie de la ville romaine reste assez mal connue. Exception faite de la voie d'Agrippa, de l'enceinte réduite et de l'emplacement du secteur funéraire, aucune donnée précise n'est disponible concernant l'urbanisme de la ville antique[202]. La voie de Chalon à Boulogne traverse la commune au nord, en longeant l'extrémité est de la ville (fig. 42). Une nécropole utilisée durant toute l'Antiquité et une grande partie du haut Moyen Âge est implantée de part et d'autre de cette voie. Ce secteur funéraire porte le nom de **nécropole du « Champ Pavé »**, en raison de la présence de la route romaine. Si une seule stèle semble provenir de cette zone[203], plusieurs vases cinéraires et inhumations y ont été découverts[204].

Beaune (Côte-d'Or)

Belina ou *Belna*, puis *Belnocastrum*, capitale du petit *pagus Belnensis* (ou pays du Beaunois), tient son nom du dieu gaulois Belenos (identification gauloise du dieu romain à Apollon). Située au débouché d'une série de combes qui établissent une liaison entre le plateau et la plaine, Beaune est entourée d'un réseau routier qui évite le site. La ville s'est implantée à l'endroit où la route quitte la plaine et se dirige vers la zone des plateaux. Le développement de l'agglomération au Haut-Empire s'est fait en suivant une trame urbaine. Malheureusement, les monuments de cette période ne nous sont connus que par les fragments retrouvés en remploi dans les fondations du *castrum* du IV^e^ siècle[205]. C'est au moment du démantèlement de cette enceinte que ces éléments sont réapparus. Seul un bloc semble être encore en place dans le *castrum*, au niveau des Caves Jaffelin[206]. Il représente un pied et un fragment de drapé et appartient, selon la tradition locale, au monument funéraire d'un vétéran de la XX^e^ légion Minerva. Il est aussi connu par une inscription, et d'autres membra disiecta pouvant y être reliés sont conservés au Musée des Beaux-arts de Beaune. « Aujourd'hui, le bloc est peu visible, car couvert de salpêtre, mais son exposition face visible et sa situation à proximité d'un autre bloc comportant une inscription de grandes dimensions, n'interdisent pas un certain aspect décoratif. »[207]. Un sanctuaire, probablement dédié à une divinité guérisseuse, et une nécropole sont également connus pour cette période. Bien que les mausolées et stèles funéraires[208] de Beaune ne soient connus que par leur remploi dans le *castrum*, quelques indices[209] suggèrent la présence d'une nécropole à l'extérieur du castrum, au niveau de la place Fleury. Une probable nécropole a été localisée au XIX^e^ siècle, au croisement de la voie romaine et de la RN 74 actuelles, près du lieu-dit la Maladière. Un sarcophage en plomb y a été exhumé. Il était protégé d'un côté par un mur de soutènement, et de l'autre par quatre stèles alignées et

202. Delor 2002a, p. 209.

203. Éd-332.

204. Nouvel, Kasprzyk 2006.

205. Bénard 1994, p. 120.

206. Provost *et alii* 2009a, p. 48.

207. Lamy 2015, p. 187.

208. Éd-335 à Éd-371.

209. En 1756, on a mis au jour une grande urne contenant des cendres et 5 as d'Auguste.

tournées vers le cercueil[210]. On peut supposer que ce secteur funéraire a fonctionné durant toute l'Antiquité, car ce type de remploi de mobilier plus ancien est attesté sur d'autres sites, comme à dans la nécropole autunoise de « Pont l'Évêque ».

Une autre nécropole a été identifiée à l'extérieur de la ville, mais elle n'a été occupée qu'à partir de l'Antiquité tardive et durant le haut Moyen Âge.

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

La ville est située dans la vallée de la Saône, dans une région de communication aisée avec le sud, en direction de Mâcon et Lyon, et avec le nord-est, en direction de la haute vallée de la Saône. Chalon s'est développée en grande partie sur la rive droite de la Saône, dans une zone de plaine présentant des possibilités d'extension vers le nord et le sud. L'emplacement de la ville est stratégique car elle est située au seul point d'ouverture vers le nord à partir de la vallée de la Saône. L'antique *Cabillonum* est connue pour avoir été une grande place commerciale dès avant la conquête romaine. « Principal port du peuple éduen à l'époque de l'Indépendance, Chalon a vu son rôle accru, après la conquête romaine, par le développement des échanges tant par voie de terre que par voie fluviale. »[211]. De plus, sa position de carrefour est renforcée par la construction de nouvelles routes qui la traversent, une allant d'Autun à Besançon, l'autre menant de Lyon à Langres (voie d'Agrippa). Si elle est attestée dès le I^er^ siècle avant J.-C., la ville s'est surtout développée au I^er^ siècle ap. J.-C., avant de voir son enceinte se restreindre à la fin du III^e^ siècle.

De nombreuses zones à vocation funéraire ont pu être mises en évidence (fig. 43), à la fois pour les premiers siècles de notre ère et pour la période tardo-antique. Sur la rive gauche de la Saône, deux nécropoles sont attestées :

Le secteur du « Petit Creusot » a été mis en évidence lors de la construction de l'usine Schneider, au nord de la ligne de chemin de fer Chalon – Bourg-en-Bresse. De nombreuses incinérations, avec urnes et figurines de terre cuite blanche, y ont été trouvées[212].

La nécropole de « Port Guillot » se trouve à la limite des communes de Chalon et de Saint-Marcel, au débouché du gué du Port Guillot. En 1930, les travaux de construction de la centrale thermique ont permis de découvrir le site, mais l'ont aussi détruit en partie. Il semble que la zone funéraire s'étendait vers le sud[213].

Les fouilles ont permis la mise au jour d'un pont antique qui a joué un rôle majeur dans l'installation de secteurs funéraires des deux côtés du cours d'eau[214]. Les nombreux passages à gué

210. Charlot 1991, p. 68. L'une de ces stèles a pu être identifiée, il s'agit de la stèle Éd-679.

211. Rebourg 1994a, p. 62.

212. Rebourg 1994a, p. 144.

213. Éd-406.

214. Ce sont principalemnt les fouilles subaquatiques de Louis Bonnamour qui ont révélé les piles de pierre supportant

identifiés aux abords de la ville ont très certainement favorisé l'installation d'activités diverses sur la rive gauche de la Saône[215]. Sur la rive droite, plusieurs nécropoles ont été mises en évidence :

La nécropole de la « Citadelle » est située en bordure de la voie d'Agrippa, à la sortie nord de la ville. Elle a en partie été fouillée pendant l'hiver 1976-1977, mais seulement sur une petite zone[216]. Le site semble s'étendre sur environ 600 m, de part et d'autre de la voie. Au cours de la fouille de sauvetage, 300 tombes à incinération du I^er^ siècle ont pu être dégagées. Le matériel retrouvé est considérable et recouvre l'ensemble du I^er^ siècle. Signalons également la présence quatre tombes à inhumation en pleine terre ou en dépôt sur tuile, concernant de très jeunes enfants. La population semble composée de petits commerçants et d'artisans. Notons que plusieurs stèles ont été découvertes sur le site[217], notamment au XIX^e^ siècle.

Un autre secteur funéraire se développe au nord, autour de **Saint-Martin-des-Champs**. Des sarcophages de pierres et plusieurs incinérations y ont été mis au jour.

De nombreuses découvertes isolées ont aussi été faites à divers endroits autour de la ville. Si certaines attestent la présence d'une nécropole, d'autres sont des indices trop ténus pour confirmer une telle hypothèse. Signalons notamment la mise au jour d'un grand sarcophage bisôme à proximité de Chalon-sur-Saône[218]. L'inscription qui y figure évoquant un marchand de parfum, sévir augustal à Lyon, ce sarcophage pourrait ainsi témoigner du commerce fluvial entre Chalon et Lyon.

Entrains-sur-Nohain (Nièvre)

Entrains-sur-Nohain est situé très au nord du département de la Nièvre, entre Cosne-sur-Loire et Clamecy. Cette position centrale, entre les bassins de la Loire et de la Seine, explique l'importance du réseau routier dont Entrains était le centre pendant l'Antiquité. En effet, quatre voies au moins menaient à la ville. La grande voie de communication entre le bassin de la Loire et celui de la Seine, allant d'Auxerre à Bourges, traversait notamment Entrains d'est en ouest. Une autre voie est connue, remontant au nord vers Saint-Amand-en-Puisaye et Neuvy-sur-Loire, où elle croisait la voie menant à Orléans[219]. Une troisième route reliait Entrains et Bibracte, et une quatrième menait à Autun par Compierre, et à Auxerre par Sougères.

Le nom antique de la ville est connu grâce à une inscription découverte en 1840 à Autun

originellement le pont romain, sous l'actuel pont Saint-Laurent. Voir Bonnamour 2000.

215.Bonnamour 1997.

216. Augros, Feugère 2002.

217. Éd-424 ; Éd-441 ; Éd-550.

218. Éd-701.

219. Devauges 1988, p. 257.

et révélant les noms des villes jalonnant un itinéraire. Ce marbre "géographique"[220] nous indique que la ville s'appelait *Intaranum* à l'époque romaine. Selon Paul Lebel[221], le nom serait formé de deux éléments : *intar* qui correspondrait au *inter* romain, et *anum*, substantif gaulois de *anam* ou *ani*, signifiant « marais, marécage ». La ville aurait donc été originellement entourée de marécages. Bien qu'existant déjà avant la conquête, la ville s'est surtout développée durant la *Pax romana.*

Pour ce qui est de l'espace funéraire, la tradition a gardé le souvenir de quatre nécropoles (fig.44). Si l'une d'entre elles est assurément mérovingienne, de par son emplacement[222] et le mobilier que y a été découvert[223], les autres sont probablement antiques. Pour la seconde nécropole, seuls des indices fournis par des auteurs anciens[224] confirment son existence. À l'extrémité sud-est de la ville ancienne se trouvait une autre nécropole, dont l'existence est confirmée par la mise au jour d'une stèle et d'un bol en céramique sigillée. Ce secteur funéraire ne peut malheureusement pas être localisé précisément. Quant à l'extrémité ouest de la ville, elle est marquée par la présence de la **nécropole de « La Tuilerie »**, située dans l'angle formé par les routes de Bouhy et de Treigny. C'est de cette nécropole que provient la majorité des stèles funéraires d'Entrains, dont la célèbre stèle d'Apinosus (Éd-448). Bien que cette nécropole soit la mieux connue pour la ville antique d'Entrains, elle n'a pas fait l'objet d'une exploration suffisante pour en connaître son étendue et sa datation. L'étude de ce site est malheureusement freinée par le vol en 1895 de nombreuses stèles, autrefois exposées devant la maison du découvreur. De plus, les découvertes isolées de stèles[225] ne permettent pas de déterminer la localisation précise des espaces à vocation funéraire, à l'exception de la nécropole de « la Tuilerie ». Notons la mise au jour en décembre 1997 d'une stèle en remploi dans le contrefort nord-ouest de l'église de Bouhy, à environ 8 km d'Entrains[226]. L'origine locale de cette stèle ne fait aucun doute, mais il est impossible de préciser le lieu de sa découverte originelle.

Mâcon (Saône-et-Loire)

Matisco est sise sur la rive droite de la Saône, à moins de 70 km au nord de Lyon, dans la vallée de la Saône. L'*oppidum* puis la ville antique sont installés sur une terrasse alluviale ancienne dominée par une butte calcaire. De nombreux documents anciens évoquent la ville, et de fait sa

220. *CIL*, XIII, 2681.

221. Lebel 1951, p. 127-128.

222. Elle entourait une chapelle paléo-chrétienne dédiée à saint Jean, dans le quartier de Saint-Cyr, soit au cœur même d'une zone habitée.

223. De nombreux sarcophages proviennent de ce cimetière. Ils ont très souvent été réemployés comme auges par les fermiers locaux d'après J.-B. Devauges. Voir Devauges 1988, p. 437.

224. Baudiau 1879, p. 19 ; Jullien 1883, p. 116.

225. Bigeard 1996, p. 157-161. Éd-451 à Éd-475.

226. Cette information nous a été communiquée par M. Jacques Meissonnier, que nous remercions vivement. Nous lui devons d'ailleurs la seule photographie connue de cette stèle, celle-ci ayant été perdue depuis. Sous une niche figure un personnage au visage rond, que la présence d'une serviette dans la main gauche tend à identifier comme une femme (hauteur : 1,26 m ; largeur : 0,56 m ; épaisseur : 0,18 m). Le mauvais état de conservation de la stèle ne permet pas d'en faire une description plus détaillée.

localisation, tels la *Guerre des Gaules*, la Table de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin ou encore la *Notitia Galliarum* (Lugdunum I). Malheureusement, nous possédons peu de renseignements concernant la ville du Haut-Empire. L'hypothèse a été émise que l'habitat de cette époque ait pu se présenter sous une forme dispersée, liée à l'exploitation du sol[227]. Si la ville de l'Antiquité tardive est mentionnée dans la *Notitia Galliarum*, ce qui indiquerait qu'elle ait été fortifiée, les informations la concernant sont également très peu nombreuses. Une nécropole est attestée pour la ville antique, la **nécropole « des Cordiers »**, à l'ouest de la ville, notamment aux alentours de la gare actuelle (fig. 45). Elle semble limitée au sud par la voie d'Agrippa. Le site est connu depuis le XIX^{e} siècle grâce à de multiples découvertes fortuites (*ustrina*, vases ossuaires, tombeaux). Au début du XX^{e} siècle, les fouilles de Jean Protat[228] ont révélé plus de soixante-dix sépultures à incinération et huit à inhumation, pour une surface fouillée de 60 m^2. De plus, entre 1979 et 1982, à l'occasion de travaux de terrassement visant à la construction de bâtiments de type HLM, le Groupement Archéologique du Mâconnais a effectué une série d'interventions archéologiques sur le secteur de la nécropole antique. Une vingtaine de fosses sépulcrales à inhumation et à incinération y ont notamment été découvertes, ainsi qu'un abondant mobilier d'accompagnement[229]. L'absence d'aménagement maçonné et de marqueur de tombe en pierre[230], associé à une présence forte d'offrandes céramiques a incité les fouilleurs à identifier cette population comme modeste (agriculteurs, artisans, etc.)[231]. Précisons que treize sépultures sont à rattacher à la fin de la période romaine et au haut Moyen Âge.

Nevers (Nièvre)

Fondée au confluent de la Loire et de la Nièvre, à 8 km à l'est de la confluence de la Loire et de l'Allier, la ville est installée sur une butte calcaire. Outre sa position à un carrefour fluvial, Nevers est également située à un carrefour routier. Comme l'indique la Table de Peutinger, *Nebirno* est une étape sur la voie qui longe la Loire jusqu'à Orléans. Si l'Itinéraire d'Antonin confirme cet état de fait, la ville y est indiquée sous le nom *Nevirnum* ou *Nebernum*, ce qui présente une filiation évidente d'un point de vue linguistique. Son nom provient de la Nièvre, *Nivara* ou *Nevara*. À ne pas confondre avec la place forte *Noviodunum Aeduorum* citée par César[232], qui correspond plus probablement à la petite ville actuelle de Diou, du moins d'après Émile Thévenot[233]. Il est difficile de statuer sur l'aspect général de l'agglomération antique car les découvertes sont à la fois éparses

227. Bigeard 1996, p. 31.

228. Protat 1901.

229. Barthèlemy, Depierre 1990.

230. Éd-532 à Éd-541.

231. Barthèlemy, Depierre 1990, p. 73.

232. « *Noviodunum erat oppidum Aeduorum ad ripas Ligeris oportuno loco positum* » (César, *De bello Gallico*, VII, LV, 1).

233. Thévenot 1941. Voir également Corrocher, Piboule, Hilaire 1989 et Bigeard 1996, p. 207

et anciennes, exception faite de quelques opérations menées par l'archéologue municipal[234]. Si la présence de pôles funéraires est attestée par la découverte de plusieurs stèles[235], leur position n'a pas encore pu être localisée.

Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)

La **nécropole des « Bolards »** est liée à une agglomération antique dont le nom n'est mentionné ni dans les textes anciens, ni sur les cartes remontant au III^e^ siècle ap. J.-C. Cependant, la carte de Peutinger présente une localité, *Vidubia,* située dans les environs de Nuits, mais il n'est pour l'heure pas possible d'identifier avec certitude cette agglomération comme étant liée à la nécropole des « Bolards »[236]. De fait, de très nombreuses découvertes ont été faites depuis le XIX^e^ siècle, à la fois sur la nécropole et la ville antique. Un grand temple dédié au dieu Mithra a notamment été minutieusement fouillé dès 1967. Pour ce qui est de la ville romaine, elle semble avoir été fondée au cours du I^er^ siècle av. J.-C. à l'emplacement d'une station gauloise, puis avoir perduré jusqu'au début du V^e^ siècle de notre ère. L'emplacement présumé de la nécropole s'étend sur une partie de deux lieux-dits : sur la commune d'Agencourt, *Derrière la Fontaine*, et sur la commune de Quincey, *Fin de la Croix*. La nécropole est longée au sud par la voie romaine de Nuits à Gerland, et prolongée par la nécropole mérovingienne dite « au Gibot ». Trois secteurs ont été fouillés en 1973-1974 dans le cadre d'une opération de sauvetage archéologique (fig. 46), révélant une nécropole où des incinérations coexistent avec des inhumations d'adultes et des inhumations de jeunes immatures en *imbrices*. Ont d'ailleurs été remarqués des regroupements de sépultures suivant une pratique commune. Plusieurs fossés ont été découverts, ainsi qu'un muret, un cercle funéraire, six hérissons de pierre, un tombeau, un cénotaphe et une cuve de sarcophage fragmentée. De nombreux indices laissent entrevoir la présence de plusieurs petits monuments funéraires. Ajoutons à cela un riche mobilier funéraire (céramique, verrerie, figurines en terre cuite, fragments de bijoux, monnaies) et environ quatre-vingt stèles (complètes ou fragmentées)[237].

Les recherches effectuées par Charles Bigarne, conservées aux archives de Beaune (34 Z 206 et 207), nous livrent de précieuses données, dont des plans anciens, ainsi que des dessins du mobilier archéologique mis au jour, qui viennent ainsi compléter la documentation du site.

Saulieu (Côte-d'Or)

L'agglomération antique de Saulieu, installée au bord de la voie d'Agrippa, ne semble pas antérieure à la moitié du I^er^ siècle ap. J.-C., et son développement semble lié à celui de l'activité

234. Bigeard 1996, p. 207.

235. Éd-586 à Éd-588.

236. Planson 1982, p. 11.

237. Éd-589 à Éd-668.

métallurgique des campagnes avoisinantes[238]. Si la position géographique de la ville est certifiée, à mi-distance d'Autun et d'Avallon, son nom est plus problématique. La Table de Peutinger localise *Sidotoco* à XVIII lieues d'*Augustodunum* et à XVI lieues d'*Abalo*, et l'Itinéraire d'Antonin place *Siduloucum* aux mêmes coordonnées. Cette agglomération routière est implantée au bas de pentes orientées vers l'Auxois, à la limite sud d'un district sidérurgique important.

De la ville antique nous ne savons que peu de choses, car la ville médiévale s'est développée sur le même emplacement. Seules des découvertes dispersées de mobilier indique la présence d'un passé romain à Saulieu. Pour ce qui est des nécropoles, elles sont attestées par la mise au jour de nombreuses stèles en granit local[239]. Il faut probablement chercher la principale nécropole à la sortie sud de la ville, aux abords de l'actuel hameau de Villeneuve, sur le plateau, en bordure de la voie d'Agrippa. Une quinzaine de stèles proviennent de cette zone. Six autres stèles ont été découvertes entre les hameaux de Villeneuve et de Collonges, au sud-est de la ville[240]. Et à Collonges même, d'autres stèles ont été signalées, ce qui pourrait également indiquer la présence d'une zone funéraire. Celle-ci pouvait être distincte de la précédente, ou alors son simple prolongement.

La question du territoire mandubien

Comme nous l'avons dit précédemment (1.1.1), le territoire mandubien pose parfois problème quant à son rattachement à telle ou telle *civitas*. Nous avons choisi ici d'incorporer l'espace mandubien à la cité éduenne, car outre la première moitié du I^er^ siècle ap. J.-C., où il était associé au territoire lingon, c'est bien au territoire éduen qu'il s'est trouvé lié jusqu'à la chute de l'Empire romain d'Occident en 476 après J.-C. Nous n'avons que peu d'informations sur les nécropoles mandubiennes, notamment du fait des aléas des découvertes. Si on peut suspecter la présence de petites nécropoles rurales à Montbard[241] et à Semur-en-Auxois, où des stèles ont été découvertes, seules les nécropoles d'Alésia peuvent potentiellement nous éclairer sur cette question. En 2010, à l'occasion du rapport final d'archéologie préventive au lieu-dit *Pré haut – Plaine des Laumes*, Claude Grapin a tenté d'établir une synthèse des connaissances sur les nécropoles d'Alésia, qu'elles soient protohistoriques ou antiques[242]. Les secteurs funéraires d'Alésia, toutes périodes confondues jusqu'à la fin de l'Antiquité, restent encore très mal connus. « Tel quel, le dossier est partiel et lacunaire, hétérogène et très dispersé. Les omissions, inexactitudes et approximations du pré-inventaire consacré au site dans le volume de la *Carte archéologique de la Côte-d'Or* publié en 2009 sont venus brouiller encore davantage le dossier. »[243].

238. Provost *et alii* 2009b, p. 172.

239. Éd-715 à Éd-735.

240. Provost *et alii* 2009b, p. 174. Notamment Éd-432 et Éd-750.Voir aussi l'étude menée par Mélanie Jonasch sur les stèles en granit de la région autunoise (Jonasch 2017).

241. Éd-576.

242. Dellea 2010, p. 44-50.

243. Dellea 2010, p. 44.

Faisons d'abord un état des lieux concernant le réseau viaire d'Alise-Sainte-Reine. Deux axes routiers arrivent de l'est et du sud-est. Le premier a sans doute constitué l'axe principal d'entrée dans la ville, et ce depuis la période protohistorique. Cette voie emprunte le plateau d'interfluve qui sépare les vallées de l'Oze et de l'Ozerain, et gravit l'oppidum par son extrémité orientale. La seconde voie vient de l'est / sud-est en contournant le plateau à mi-pente, avant de rejoindre l'axe principal au sud-ouest de l'oppidum. À l'ouest de la ville on dénombre trois voies antiques qui se rejoignent dans la plaine. La première descend du Mont Rhéa et correspond à la convergence de deux routes nord- sud venant de Troyes et Reims. La seconde voie, d'orientation nord-ouest, arrive de Sens par Tonnerre. La troisième, d'orientation sud-ouest, correspond à la convergence de trois axes importants, dont la voie venant d'Autun. Pour finir, deux routes arrivent du nord-est. Elles correspondent aux derniers kilomètres de la voie de Langres par Beneuvre[244]. Quelques indices suggèrent aussi la présence d'une autre voie, passant par le fond de la vallée de l'Oze, en contournant l'*oppidum* par le nord (fig. 47).

Pour ce qui est de l'occupation funéraire du site, les indices matériels et bibliographiques permettent d'identifier plusieurs pôles à vocation funéraire : à l'est et aux abords du plateau, au sud-ouest, et en périphérie, à l'ouest, au niveau de la Plaine des Laumes. Les différentes découvertes esquissent une zone funéraire assez étendue à la pointe est du Mont-Auxois, sur une série de terrasses, et de la jonction de la voie est/ouest avec la voie nord/sud. Il est actuellement impossible de préciser si les différents secteurs funéraires reconnus appartiennent à une même nécropole étendue ou à une série de zones distinctes qui auraient connus des développements chronologiques et spatiaux spécifiques[245]. La plus ancienne **nécropole du secteur est du plateau** est localisée à *La Croix Saint-Charles*, sous le *murus gallicus*. Elle regroupe des sépultures à incinération et à inhumation, y compris la « tombe Maillard », découverte en 1912. À *La Croix Saint-Charles* a aussi été découvert un cimetière d'enfants. Cinq sépultures à inhumation de jeunes enfants (probablement des périnataux), datées des I^er^ et II^e^ siècles, ont été mises au jour en 1950-1951. La tombe à incinération d'un adolescent est également associée à cet espace funéraire. Pour ce qui est des monuments funéraires, quatre fragments épars[246] ont été recueillis à *La Croix Saint-Charles* au cours des fouilles menées en 1911 et 1912 par Émile Espérandieu. La **nécropole du secteur sud-ouest du plateau** a été fortement perturbée depuis la fin V^e^ siècle par l'installation de la partie la plus ancienne du village d'Alise-Sainte-Reine. La localisation d'une zone à vocation funéraire à cet emplacement tient à la découverte d'une série de petits vases en céramique commune qui appartiennent très certainement à une sépulture à incinération. De plus, un monument complet[247] et quatre fragments[248] de monuments funéraires, issus de découvertes anciennes comme de positions secondaires. En périphérie du village actuel a été découverte en 1994 une petite nécropole, sur la montagne de Bussy, sur le site du camp C, à proximité de la ligne de circonvallation. Ont été mis

244. Mangin *et alii* 2000, voie 3.

245. Dellea 2010, 47.

246. Éd-1, Éd-2 et Éd-3 (en deux fragments).

247. Éd-4 (*CIL*, XIII, 2881).

248. Éd-8, Éd-5 et Éd-6. Le dernier fragment n'a pas été ajouté au catalogue car seule une clé de coquille est conservée.

au jour six sépultures à incinération, une sépulture à inhumation et des rejets d'*ustrinum* en coffre. Enfin, le site funéraire des Prés Hauts, fouillé en 2009, correspond également à une petite nécropole à crémation liée à un site d'habitat rural. De plus, lors de la fouille préventive au lieu-dit *En Curiot*[249], un pyramidion inscrit[250] a été découvert. Brisé dans sa partie supérieure, présentant une *ascia* sur son côté droit, le bloc a également été retaillé dans sa partie gauche.

Les stèles isolées du territoire éduen

Outre les nécropoles que nous venons d'évoquer, des secteurs à vocation funéraire peuvent être devinés sur le territoire éduen. Ces petites nécropoles supposées ne sont généralement pas liées à des zones d'habitat connues. À cela s'ajoutent les stèles en position de remploi, dont l'emplacement originel n'est quasiment jamais connu. Dans ces cas assez fréquents, nous pouvons simplement supposer que ces marqueurs de tombe réemployés n'ont pas été déplacés sur de grandes distances, mais ont été réutilisés localement. À Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or)[251], plusieurs stèles ont été exhumées au lieu-dit *la Ferme*, au nord du manoir de la famille Rossignol. À Marmagne (Côte-d'Or), ce sont quatre stèles qui ont été découvertes de manières fortuites. À Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or)[252], au lieu-dit *la Pièce Cornue* près des *Petites Baraques*, à 100 m de la route, un vigneron a mis au jour en 1865 « plusieurs cippes funéraires recouvrant des ossements et des poteries ». Quatre sépultures étaient surmontées de stèles funéraires, mais en réalité cinq sont entrées au Musée archéologique de Dijon. Et à Meuilley (Côte-d'Or)[253], signalons la présence de la nécropole de **« Gratte-Dos »**[254], à environ 900 m au nord du village actuel. Une soixante d'incinérations, dix-huit inhumations et douze stèles[255] ont été découverts sur place entre 1961 et 1975 (fig. 48).

1.3.2.2. La *civitas* Lingonne

La capitale de cité : Langres-*Andemantunnum* (Haute-Marne)

Le plateau de Langres est un promontoire calcaire qui s'avance vers le nord à une altitude avoisinant les 470 m. La vallée de la Marne et la vallée de la Bonnelle sont dominées par le plateau à l'est, au nord et à l'ouest. Seul le côté sud ne possède pas de protection naturelle. Langres domine

249. Fouille réalisée en 2014 par la société Archéodunum.

250. Éd-7.

251. Provost *et alii* 2009a, p. 381 ; Deyts 1982 ; Mangin, Mangin 1982.

252. Provost *et alii* 2009a, p. 509-510.

253. Provost *et alii* 2009a, p. 527-528.

254. Deyts 1977 ; Provost *et alii* 2009a, p. 529-531. Ce lieu-dit est aussi parfois appelé *Gratte-d'Os* dans la bibliographie.

255. Éd-557 à Éd-568.

la dernière portion navigable de la Marne, à l'est, bien que le site ne soit pas situé sur la ligne de partage des eaux. De plus, le cours de la Bonnelle longe la ville sur son côté ouest.

La Protohistoire est particulièrement riche dans le sud de la Haute-Marne, et notamment à Langres, même si les aléas des découvertes archéologiques faussent la vision que nous avons des occupations les plus anciennes de Langres. Outre des découvertes fortuites d'objets datant de l'âge du Bronze, la mise au jour de nombreux éléments de l'âge du Fer atteste de l'importance du site avant la conquête romaine[256]. Les fouilles du « Marché Couvert » de 1985 à 1988, à l'emplacement de l'actuel Musée Guy-Baillet, ont notamment révélé une occupation de La Tène finale, continue et étendue. Le peuplement paraît à la fois dense et ancien, et d'une situation importante dans les réseaux d'échanges et de communications de l'est de la Gaule romaine, à la jonction entre plusieurs secteurs dynamiques (actuelles Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté et Champagne)[257].

Le nom de la capitale antique, *Andemantunnum*, est composé de deux mots : *Andema* et *-tunnum*. Si le sens du premier pose problème, le second signifie « site de hauteur »[258]. D'après l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger, la ville change de nom au III^e^ siècle et est alors appelée *Lingonae* ou *civitas Lingonum*. La ville est aussi située à un carrefour routier de première importance. Nœud routier du réseau d'Agrippa, au même titre que Lyon ou Reims, Langres compte sept voies principales et une demi-douzaine d'axes secondaires (fig. 49). La voie d'Agrippa, venant de Lyon, est rejointe peu avant l'entrée sud de la ville par la voie provenant de Besançon. Celle-ci voit d'ailleurs son tracé passer près de la source de la Marne et du sanctuaire de Matrona (attesté depuis 1831). Ces voies associées passent par le sanctuaire de la « Trincassaye » et par la très vaste **nécropole du sud** (**nécropole de la Citadelle**)[259]. Au nord-ouest, la voie de Reims passe au pied de la colline des « Fourches » et traverse la **nécropole de l'ouest**[260]. Au nord-est, la voie de Trèves, par Champigny-les-Langres, est longée par la **nécropole du nord**[261]. À l'est, la voie menant à Strasbourg par Bourbonne est bordée par la **nécropole de l'est**[262]. De plus, une voie supposée a certainement relié la voie de Trèves à celle de Strasbourg, car la nécropole du nord se détache de la voie de Trèves et s'étend vers le sud-est, en direction de la voie de Strasbourg. Deux autres voies entrent en ville par le côté est, la voie du Jura (qui longe le sanctuaire des « Franchises ») et la voie de Chalindrey. Ces deux voies se rejoignent à environ 1 km de la ville, et cette route unique traverse probablement une **nécropole de l'Antiquité tardive**. Les nécropoles antiques de Langres sont connues au moins depuis le XIX^e^ siècle, et les découvertes du XX^e^ et du XXI^e^ siècle sont venues confirmer l'existence de ces quatre pôles funéraires. Pour ce qui est des monuments funéraires des collections du Musée Guy-Baillet, ils proviennent de tous ces espaces

256. Joly *et alii* 2015, p. 218-220.

257. Joly 2001, p. 27.

258. Joly 2001, p. 34. D'après Edmond Frézouls, plusieurs auteurs (Vignier 1665 ; Drioux 1931, p. 102 ; Mangin 1765, p. 2) auraient suggéré que l'origine du mot *Andema* pourrait être liée « à un nom d'homme, dérivé d'un nom d'animal ». Voir Frézouls 1988, p. 375.

259. Ling-233 à Ling-235 ; Ling-237 ; Ling-239 à Ling-308 ; Ling-321 à Ling-324 ; Ling-352 ; Ling-356 à Ling-365.

260. Ling-222 ; Ling-280 à Ling-288 ; Ling-369.

261. Ling-291 à Ling-294 ; Ling-317 à Ling-319 ; Ling-326 ; Ling-355 ; Ling-371.

262. Ling-289 ; Ling-290 ; Ling-309 ; Ling-316 ; Ling-353 ; Ling-354.

à vocation funéraire, même si les découvertes faites dans la nécropole sud sont plus nombreuses, du fait des travaux du Génie militaire au moment de la construction de la citadelle. Ces très nombreuses découvertes attestent que les Lingons marquaient leurs tombes de monuments funéraires classiques (stèles, autels, pyramidions). « L'épitaphe est généralement inscrite dans un cadre. La stèle est surmontée d'un fronton en demi-cercle ou en triangle, muni ou non d'acrotères, avec souvent, au centre, un "signe céleste" (étoile ou croissant de lune). Plusieurs séries de stèles peuvent être distinguées. Sur les plus nombreuses, on voit un autel ou un groupe (sculpté) le plus souvent composé de trois personnages, tenant les instruments caractéristiques de leur activité. »[263].

Pour ce qui est de l'aménagement urbain d'*Andemantunnum*, il est typique d'une ville romanisée : temples, sanctuaires, thermes, voirie, portes, puits, etc. Des zones artisanales[264] et des îlots d'habitation ont également pu être fouillés. Des quartiers suburbains ont aussi été repérés, dans le quartier de la « Trincassaye », celui du Plateau des « Beaumes » et sur la colline des « Fourches ».

Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or)

La ville romaine de *Brasiacum*, installée sur une agglomération protohistorique, se situe au bord d'une voie qui traverse la plaine de la Saône. La ville n'est pas bien documentée, au contraire de la nécropole. Celle-ci est localisée en bordure de voie, au nord de la rivière de la Vouge, et à l'est du bourg d'Aubigny-en-Plaine, au lieu-dit *la Cognée*[265]. Les fouilles de M. Protat, en, 1849, ont révélés entre autres des restes de bûchers funéraires. D'après lui, la nécropole porterait des traces de destructions volontaires, qu'il attribuait aux Germains lors de la première invasion des Gaules. Plusieurs stèles, complètes comme fragmentées[266], ont été découvertes sur le site depuis le XIX^{e} siècle, notamment lors de labours.

Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne)

La ville de Bourbonne-les-Bains est construite dans une vaste dépression, qui est dominée par des plateaux gréseux. L'agglomération domine trois vallées : la vallée de l'Apance au nord, le « Ru d'Herbe » à l'ouest et le vallon du ruisseau de Borne au sud. Les différentes sources minérales qui jaillissent autour de Bourbonne-les-Bains procurent des eaux hyperthermales (66°C) très fortement minéralisées, possédant une radioactivité remarquable. Ces eaux expliquent l'installation de thermes dans le vallon de la Borne, sur la rive droite du ruisseau, au pied d'une colline assez escarpée. Pour ce qui est du réseau des voies romaines, la voie Langres - Bourbonne, qui se détache

263. Joly 2001, p. 100.

264. Au niveau du faubourg Saint-Didier et de la colline des « Fourches » notamment.

265. Provost *et alii* 2009a, p. 115-117.

266. Ling-15 à Ling-21.

de la grande voie de Langres à Strasbourg sur le territoire de Bonnecourt, aboutit à l'établissement thermal. Les autres voies sortant de la ville mènent à Nion (*Niviomagus*), Luxeuil (*Luxovium*), Besançon (*Vesontio*). Une voie encore non assurée menait peut-être à Chalon-sur-Saône. Outre les très nombreuses découvertes faites depuis le XVIII^e^ siècle à l'emplacement des thermes antiques, de nombreuses traces de la ville antique ont été mise au jour depuis le XVI^e^ siècle.

Pour ce qui est des espaces funéraires, seuls des éléments mérovingiens ont été retrouvés en place, dans la ruelle du marché. Les éléments antiques ont été pour leur part trouvés de manière isolée dans les zones périphériques de la ville[267], notamment au lieu-dit *Massinchamp*. On peut supposer la présence d'une petite nécropole au niveau de ce lieu-dit.

Dijon (Côte-d'Or)

Divio est installée dans une plaine fertile encadrée par deux rivières convergentes : le Suzon, qui la traverse du nord au sud, et l'Ouche, au sud de la ville. Il semblerait que ce soit la mise en place du réseau d'Agrippa qui ait provoqué la naissance de l'agglomération en bordure directe de la voie. Cet axe Chalon - Langres n'était pas la seule route à traverser la ville. Deux voies sont attestées par l'archéologie, une menant d'Autun à Gray et Besançon, et une autre allant d'Alésia à Tavaux. La ville n'étant mentionnée ni sur la Table de Peutinger ni sur la *Notitia Galliarum,* l'hypothèse a été émise qu'à l'origine le site n'ait été occupé que par une *mansio* ou une *mutatio*, installée au bord de la voie. Mais des traces de rues antiques, laissant supposer une trame urbaine plus importante, confirme l'existence d'une agglomération romaine à l'ouest de la voie d'Agrippa[268]. *Divio* / *Dibio* / Dijon serait née du transfert de l'agglomération du Haut-Empire. La première mention du *castrum Divionensis* est donnée par Grégoire de Tours dans son *Historia Francorum* (III, 9), ce qui étaye cette hypothèse. Deux pôles funéraires sont connus : la nécropole de l'est et la nécropole de l'ouest (fig. 50).

La première représente une vaste zone à vocation funéraire, datant du Haut-Empire, qui se situe à l'est, en bordure de la voie d'Agrippa, sur 3,5 km de long. Elle est occupée sur une période allant du I^er^ siècle à la fin du II^e^ ou au début du III^e^ siècle. En l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible de dire s'il s'agissait d'une seule nécropole ou de petits pôles funéraires entourant diverses zones urbanisées. Ce secteur funéraire s'étend sur un périmètre allant des quartiers actuels des Cours du Parc jusqu'à la rue de Gray. Plusieurs zones de concentration de sépultures ont été révélées au sein de cette nécropole, la première au nord-est de la ville au lieu-dit *la Maladière*[269], la seconde aux environs de l'actuelle Place du 30 Octobre et du Boulevard Voltaire[270], et la troisième

267. Ling-8 à Ling-14. Voir Thévenard 1996, p. 127.

268. Provost *et alii* 2009a, p. 255.

269. Ling- 61 à 63 ; Ling-155 à Ling-158 ; Ling-172.

270. Ling-103 ; Ling-161 ; Ling-168.

plus au sud, centrée sur le Cours du Parc et les lieux-dits *les Lentillères*[271] et *les Poussots*[272].

La seconde nécropole identifiée est située à l'ouest du *castrum* tardo-antique, sur les positions des édifices de Saint-Bénigne, Saint-Philibert et Saint-Jean. Cette dernière nécropole, implantée dans une zone marécageuse et en usage dès le IIe siècle, a continué d'être utilisée comme cimetière à l'époque médiévale. Précisons que la majorité des monuments funéraires antiques de Dijon ont été retrouvés en remploi dans les murs du *castrum*, leur position initiale ne peut donc bien souvent qu'être supposée[273]. Quant aux monuments funéraires découverts en contexte (stèles et pyramidions notamment), ils proviennent principalement de « la Maladière », des « Poussots » et des « Lentillères ».

L'inhumation semble avoir été pratiquée à Dijon tout au long de l'époque gallo-romaine. Les sépultures les plus précoces datent du milieu du Ier siècle ap. J.-C. La grande originalité des la typologie funéraire dijonnaise est le modèle des pyramidions, ou obélisques lingons, dont plus d'une quarantaine a été retrouvée, uniquement dans la nécropole de l'est[274]. De même, toutes les tombes à incinération retrouvées proviennent de cette même nécropole orientale[275].

Nod-sur-Seine (Côte-d'Or)

Nod-sur-Seine est une petite commune proche de Châtillon-sur-Seine, à une soixantaine de kilomètres des Sources de la Seine, au nord de Dijon. Cette région est donc aux confins de la Bourgogne et de la Champagne et constitue une voie de circulation très ancienne. Citons pour exemple la tombe princière de Vix, qui comprenait dans son mobilier un grand cratère grec et une vaisselle en bronze étrusque, et dont le site éponyme se trouve sur la "route de l'étain". Les alentours de Châtillon-sur-Seine sont aujourd'hui en majorité boisés, y compris le site des mausolées de Nod-sur-Seine. Pourtant, cette région a été anciennement très densément occupée par l'homme, comme le prouvent les quelques trente *tumuli* et quarante sites gallo-romains que compte la forêt domaniale de Châtillon (8000 ha)[276]. Les « Grands Bois de Nod » ne se sont en effet développés qu'à partir de la fin de l'Antiquité, quand les habitants ont quitté le plateau calcaire, situé entre la vallée de la Seine et celle de l'Ouche.

Le site qui nous intéresse est localisé en bordure de la forêt, et a vu l'établissement de trois mausolées au cours du IIe siècle ap. J.-C. (fig. 51). Comme nous le reverrons avec le site du mausolée de Faverolles, ceux de Nod ont été construit à proximité immédiate d'une voie romaine[277], reliant Langres et Vertault. Le site domine aujourd'hui le hameau de Voisin, signalé dès

271. Ling-64 à Ling-69.

272. Périchon, Vernou 2006, 581. Ling-53 à Ling60 et Ling-70 à Ling-73.

273. Ling-46 ; Ling-74 à Ling-99 ; Ling-105 à Ling-107 ; Ling-110 ; Ling-111 ; Ling-154 ; Ling-166.

274. Bénard 1994, p. 112.

275. Vernou 2013.

276. Goguey *et alii* 2010.

277. Renard 1996a ; Deyts, Coudrot 2002.

le XII^e siècle comme grange de l'abbaye Notre-Dame de Châtillon. Durant l'Antiquité a existé à 350 m en aplomb du site un établissement rural, appelé « *villa* de la Soue du Saule », qui a été découvert en 1909, oublié, puis retrouvé en 1964. C'est de la découverte fortuite de nombreux fragments sculptés[278] dont un relief évoquant l'enlèvement d'Europe par Jupiter, en avril 1980, qu'a découlée la fouille de René Paris. Dans un premier temps sont apparues les fondations d'un édifice de forme quadrangulaire de dix mètres de large, présentant une exèdre dans l'axe médian (édifice 1). De même, furent découvertes deux têtes masculines en ronde-bosse, taillées dans un calcaire oolithique de bonne qualité. En 1982 et 1983, cinq fosses peu profondes, comblées d'os calcinés, ont été mises au jour au sud du chemin forestier actuel. En 1984, à l'est de l'édifice 1, ont été décelées les fondations de l'édifice 2, de plan similaire mais aux proportions réduites, et la voie antique, située à une vingtaine de mètres au sud. Dans les années suivantes, de nombreuses découvertes sporadiques ont été faites sur le site. Un troisième monument a été mis au jour en 1991, à l'ouest, de plan similaire aux deux autres mais de dimensions plus modestes (édifice 3). De plus, suite à des travaux forestiers, des fouilles ont pu être menées de 1991 à 1996, sans que le chemin lui-même puisse être exploré, ce qui laisse un certain nombre de questions sans réponse[279].

Les trois édifices se trouvent à environ 20 m au nord de la voie romaine, dont ils sont séparés par un mur d'enceinte d'un mètre de large, construit en pierre sèche avec deux parements. Il a été supposé qu'il formait le mur d'enceinte du domaine de la *villa* de la « Soue du Saule ». Au sud de la voie, un autre mur doit être mis en relation avec un autre domaine. Les fondations des édifices se présentent sous la forme de hérissons de 0,70 à 0,80 m de largeur.

Le premier édifice est rectangulaire, et orienté nord/nord-ouest. Il mesure 10 m de large au maximum, pour une longueur totale avoisinant les 12 ou 13 m, le chemin forestier recouvrant un des côtés. Le mur nord présente un décrochement important formant une exèdre. Les fondations est et ouest présentent également deux décrochements presque symétriques, qui peuvent indiquer une reprise du bâtiment ou un changement de parti architectural.

Le second édifice possède un plan similaire, orienté nord-ouest. Les dimensions ont pu être déterminées (10 m de long pour 9 m de large), car une partie du mur sud a été retrouvée au sud du chemin forestier.

Le troisième édifice, situé à l'ouest de l'édifice 1, présente un plan partiel, du fait de la présence du chemin forestier. « Il apparaît sous la forme d'un massif de 5,5 m de large sur une profondeur de 2 m, mais contrairement aux deux premiers édifices qui avaient une exèdre à fondations en U, celui-ci présente une "exèdre" à fondation massive, sur laquelle se greffent, de part et d'autre, deux fondations. »[280].

Les trois monuments ont subi une destruction totale et volontaire à une époque ancienne et l'essentiel des matériaux a été récupéré. Les murs ont été systématiquement arasés, et seuls trois blocs de grand appareil étaient encore en place en élévation, posés sur les fondations ouest

278. Paris 1982, p. 83.

279. Coudrot, Deyts 2004, p. 55.

280. Coudrot, Deyts 1996, p. 60.

de l'édifice 2. Ces blocs pourraient évoquer la base d'une construction importante. De nombreux fragments de décor et d'architecture ont été découverts sur place, dont trois têtes de défunts en ronde-bosse (un homme d'âge mûr, un jeune homme et une jeune femme[281]), taillées dans un calcaire tendre local, de très belle exécution (fig. 52)[282]. Le grand nombre de mains sculptées laisse penser qu'il ait pu y avoir au moins neuf statues à caractère funéraire, abritées dans ces édicules. Ces monuments sont globalement datables de la deuxième moitié du IIe siècle, entre 160 et 180 environ, même s'il est envisageable que le portrait de l'homme plus âgé ait été inspiré d'un carton plus ancien. Il est tentant d'imaginer que ces monuments ont été dressés à la mémoire des membres d'une même famille de notables lingons, voire pour les propriétaires de la *villa* toute proche.

Parmi les autres découvertes faites sur le site, on dénombre : six fosses subcirculaires ou oblongues (au sud de l'édifice 1), interprétées comme des lieux d'offrandes[283], et contenant de la terre charbonneuse, des tessons calcinés et des fragments de statuettes d'argile blanche (Vénus et déesses assises) ; une incinération en urne de verre mise au jour près de l'édifice 2, renfermant les restes calcinés d'un jeune enfant et un abondant mobilier métallique ; un foyer situé devant l'entrée de l'édifice 3 contenant des tessons de céramique et des os brûlés d'animaux.

Tonnerre (Yonne)

Originellement, Tonnerre est un oppidum de La Tène finale, qui a ensuite donné naissance à une ville au Ier siècle ap. J.-C. Cette ville, *Turnodurum* (ou *Turnodorum* selon l'Itinéraire d'Antonin) est renommée *Tornodorense Castrum* au Ve siècle. La place forte primitive était bâtie sur le plateau de Montméliant, aussi appelé Montveillant ou Montbellant. Les recherches, notamment anciennes, ont montré que la ville antique s'est développée à la fois sur l'ancien *oppidum* et au-delà, le long de la voie menant à Alésia.

Plusieurs axes routiers quittent la ville et sont longés par des nécropoles. Si plusieurs zones funéraires sont attestées à Tonnerre, au moins une est indubitablement antique. Fouillé par Camille Dormois en 1857[284], ce cimetière est installé le long d'un chemin empierré qui remonte le vallon de la Lice, à peu près sous la route moderne. La zone fouillée s'étend sur 80 x 70 m. Dans la partie ouest, trente squelettes, dont trois immatures, ont été mis au jour. Notons également la présence d'inhumations de jeunes immatures en amphores et en *dolia*. Dans la partie est, plus basse, ne figurent que des incinérations. La nécropole se poursuit à l'est de la route RD 965. La découverte majeure réside dans la présence d'un important mausolée, découvert au bord du *Chemin de la Croix Blanche*. Exception faite de fragments de corniches et de pilastres qu'il ne dessine pas, C. Dormois indique une main de statue tenant un fragment de toge, un fragment de jambe (les deux grandeur nature), une pierre en forme d'œuf sommital, un bloc figurant la partie arrière d'un

281. Respectivement Ling-410, Ling-411 et Ling-412.

282. Deyts 1996b.

283. Renard 1996b, p. 96.

284. Dormois 1857.

monstre marin à queue de poisson enroulée et corps de femme, et la base d'une sculpture de lion[285]. Les fondations du monument, qui se trouvent probablement au nord de la zone fouillée, n'ont pas été dégagées. Les blocs recueillis proviennent tous de l'effondrement de la structure. Après analyse des blocs mis au jour apparaît un parallèle frappant entre ce monument funéraire et le mausolée de Faverolles, du moins au niveau iconographique puisque les fondations du monument n'ont pas été retrouvées. Monstre marin, lion, statue du défunt tenant le drapé de son vêtement, tous ces éléments se retrouvent sur les deux mausolées. D'après Serge Février, découvreur du mausolée de Faverolles, le mausolée de Tonnerre est datable de la fin du I^er^ siècle av. J.-C. ou du début du siècle suivant, soit contemporain de celui de Faverolles[286]. Une autre nécropole était probablement sise dans le quartier de la gare. En effet, sur l'ancien emplacement du marché aux foins a été découvert un sarcophage brisé en deux et des tuiles romaines[287].

Dans la ville basse, plusieurs sarcophages ont été observés lors de travaux de construction, mais jamais ouverts[288]. Ils attestent certainement la présence d'une nécropole le long de la voie venant d'Alésia. Seule une tête sculptée[289] provenant d'un des sarcophages a été recueillie avant le ré-enfouissement des sarcophages et la construction d'une maison[290]. Une importante nécropole plus tardive, datée entre le V^e^ et le VII^e^ siècle, a été identifiée en 1981 dans la Rue du Faubourg Rougemont. Lors de la fouille de sauvetage, vingt-trois squelettes ont pu être dégagés.

Notons pour finir la découverte d'une tête féminine en pierre lors de la construction de la ligne Paris-Lyon-Marseille. Après étude, Simone Deyts a conclu qu'il s'agit de la tête d'une statue funéraire (Ling-444), réemployée et placée dans une niche[291]. La tête serait à dater du II^e^ siècle ap. J.-C.

Les monuments isolés du territoire lingon

Ajoutons aux nécropoles que nous venons d'évoquer, les pôles funéraires révélés par les découvertes faites sur le territoire lingon.

Si des sites comme Vignory (Haute-Marne), Montsaugeon (Haute-Marne), Frôlois (Côte-d'Or) ou Griselles (Côte-d'Or) n'ont livré chacun qu'un seul monument funéraire, et tous en contexte de remploi[292], d'autres découvertes peuvent au contraire attester la présence d'un petit pôle funéraire. C'est le cas à Arc-en-Barois (Haute-Marne), au lieu-dit *Val-Bruant*, ou au moins

285. Delor 2002b, p. 737.

286. Delor 2002b, p. 738.

287. Le Maistre 1849, p. 26-27 ; Nouvel, Kasprzyk 2006, p. 57-58.

288. Delor 2002b, p. 737-738.

289. Ling-443.

290. Corot 1920, p. 159 ; Nouvel, Kasprzyk 2006, p. 52.

291. Deyts 1993.

292. Respectivement dans un mur du donjon du château médiéval, dans le parc de la propriété de M. Guené, dans le château et dans la crypte de l'église.

deux stèles ont été mises au jour dans la propriété de M. Jeanson[293]. Si l'une est toujours exposée sur place, la seconde est aujourd'hui visible au Musée d'art et d'histoire de Chaumont. Il est probable qu'une petite nécropole ait existé à l'emplacement de ce lieu-dit. De la même manière, si le site de Faverolles (Haute-Marne) est connu principalement pour son grand mausolée[294], précisons que plusieurs stèles et fragments lapidaires[295] ont été mis au jour sur le Mont Martroy, à proximité du mausolée. Il est très probable qu'une petite nécropole se soit développée autour de ce grand monument, le long de la voie venant de Langres et se dirigeant vers le nord/nord-ouest.

Pour finir, le pays Châtillonnais a également livré un certain nombre de monuments funéraires, mais toujours de manière isolée, ce qui ne nous permet pas de présupposer la présence de secteurs funéraires localisés.

1.3.2.3. La *civitas* Séquane

La capitale de cité : Besançon-*Vesontio* (Doubs)

Située à la jonction des pays rhénan et rhodanien, la ville est un carrefour routier reliant les plateaux suisses et l'Italie du Nord au Bassin parisien. Le cadre géographique et la topographie ont joué un rôle déterminant dans l'implantation et la continuité de l'occupation humaine de même que pour le développement de la ville en centre urbain de première importance.

L'occupation la plus ancienne du site remonte au Paléolithique moyen et est attestée par la découverte d'outils dans une grotte située au sud de la ville. Bien que les sites de hauteur environnants ont été fréquentés durant les périodes suivantes, des concentrations de silex ont permis de montrer l'existence d'habitats ouverts dans la plaine alluviale dès le Néolithique, puis d'habitats structurés dans un espace défriché à partir de l'âge du Bronze, entre le IX^e^ et le VII^e^ siècle ap. J.-C. Au cours de La Tène finale, la ville s'est imposée comme oppidum principal de la cité séquane, sans que l'on sache exactement par quel procédé. Centre politique et économique, *Vesontio* possède un système défensif naturel formé par le Doubs, doublé d'une fortification et barré au sud-est par un éperon rocheux qui le domine de 100 m.

Choisie par Jules César en 58 av. J.-C. dans un but stratégique, *Vesontio* a eu dès cette époque des fonctions multiples : capitale du peuple gaulois des Séquanes, citadelle militaire et carrefour d'échanges de la Gaule romaine. Du I^er^ au III^e^ siècle, *Vesontio* s'étendait du temple, situé au sommet de la colline, à l'amphithéâtre, bâti sur la rive droite du Doubs. La plupart des grands édifices se sont installés dans la boucle du Doubs, le long du *cardo maximus* (actuelle Grande-Rue) qui formait l'axe principal. Le seul accès à ce vaste ensemble urbain était le pont Battant.

293. Ling-2 à Ling-4.

294. Ling-182.

295. Une stèle est conservée au Musée de Faverolles (Ling-183) ; une autre stèle se trouve actuellement à la mairie de Lyon (Ling-184) ; un fragment de bloc sculpté figurant une divinité masculine, retaillé en couvercle de sarcophage, est conservé à la mairie de Nogent ; et un bloc architectural est visible à la mairie de Dijon.

De nombreux vestiges témoignent de l'importance de la ville jusqu'à son déclin, à la fin du III^e^ siècle. En effet, à la suite de troubles graves aux III^e^ et IV^e^ siècles, une bourgade plus modeste s'est substituée à la grande cité gallo-romaine. Ce déplacement est attesté par une lettre datée de 361 ap. J.-C. de l'empereur Julien adressée au philosophe Maxime : « [...] Bientôt j'approchai de Besançon. C'est une petite ville nouvellement restaurée ; jadis elle était grande et ornée de temples magnifiques. Un rempart la défend, ainsi que son promontoire. Les eaux du Doubs la contournent, et comme un promontoire rocheux dans la mer, elle se dresse, inaccessible, peu s'en faut, aux oiseaux mêmes, sauf du côté où la rivière qui l'entoure laisse une sorte de grève s'avancer en saillie [...]. »[296]. Pour ce qui est des zones funéraires datables du second âge du Fer, une sépulture isolée ainsi que deux petites nécropoles sont répertoriées à Besançon : la première au cœur du méandre (près du square Castan) et les secondes à proximité, à Beure et sur les pentes de la colline de Brégille (les Vareilles, IV^e^ siècle ap. J.-C.). Une nécropole à incinération a fonctionné entre le II^e^ siècle et le I^er^ siècle avant J.-C., en marge de la ville mais à l'intérieur du méandre, dans une zone marécageuse. Un sanctuaire semble également avoir occupé cet espace, comme semble suggère la présence d'objets votifs. Bien que la crémation ait été l'usage principal à cette période, une petite nécropole à inhumation a été découverte dans la boucle du Doubs, sur le site des « Remparts dérasés », entre la rivière et le *murus gallicus*. Les inhumations d'une trentaine d'adultes et d'enfants ont pu être fouillées, ce qui a permis d'observer que certains corps étaient recouverts par, ou disposés sur, des bardeaux de chêne[297].

Si aucune des sept nécropoles de Besançon n'a été fouillée exhaustivement, leur localisation semble bien correspondre aux limites du périmètre habité et aux accès principaux de la ville[298] (fig. 53). La nécropole à incinération de la rue du Général-Lecourbe, dans la boucle du Doubs, est datée du Haut-Empire et a livré de nombreuses urnes cinéraires. Il est très possible que cette zone funéraire indique l'une des entrées de la ville antique. À proximité, la **nécropole à incinération de « Chamars »** (ou **de « l'Arsenal »** selon la bibliographie) voit son occupation aller de La Tène finale jusqu'au règne de Néron. Elle indique également la limite de la ville romaine primitive[299]. Le secteur de Chamars n'était pas bâti au début de la période romaine car cette zone était originellement marécageuse, d'où sa vocation funéraire. Toutes les autres nécropoles de *Vesontio* sont quant à elles situées à l'extérieur de la boucle du Doubs. La **nécropole mixte du « Champ-Noir »**[300], qui longe la rive occidentale du Doubs, semble avoir été occupée de la fin du I^er^ siècle (règne de Néron) jusqu'au III^e^ siècle[301]. Si ses limites sont très approximatives, nous savons qu'elle s'étend de part et d'autre de la voie Chalon – Lyon, possiblement jusqu'à l'amphithéâtre. Au nord, la **né-**

296. Julien, *Lettres*, I, 2.

297. Document en ligne (http://multimedia.inrap.fr/atlas/besancon/synthese/themes/funeraire#.V7w5d66hRmI). Concernant la nécropole des « Remparts dérasés », voir aussi Legros 2006, p. 62.

298. Legros 2006, p. 76.

299. Joan 2003b, p. 238.

300. Séq-10 et Séq-11.

301. Joan 2003b, p. 239.

cropole mixte de «la Viotte» est située sous le site de l'actuelle gare et ses abords[302], le long de la voie romaine menant à Vesoul. Cette zone funéraire semble avoir été employée du I^er^ siècle au début du IV^e^ siècle. Précisons que la majorité des stèles funéraires de l'antique Besançon provient de cette nécropole. La **nécropole à incinération de « Port-Joint »** est située au pied de la colline de Brégille, à l'est[303]. La présence d'une zone funéraire à cet emplacement pose la question d'une entrée de la ville à proximité. Des découvertes anciennes comme récentes permettent de dater l'occupation de cette nécropole du I^er^ au II^e^ siècle ap. J.-C. Il est possible que cette nécropole se soit étendue sur les pentes de Brégille et au-delà à une période plus tardive. Précisons également la présence d'une **nécropole à inhumation autour de l'église Saint-Fergeux**. Si la présence de cette nécropole est attestée au III^e^ siècle, notamment par deux sarcophages inscrits[304], l'occupation a perduré également au cours de l'Antiquité tardive.

Corre (Haute-Saône)

Corre est située dans l'arrondissement de Vesoul, au confluent de la Saône et du Côney, ce qui a joué un grand rôle dans l'implantation de la ville. Du fait de sa situation idéale dans le bassin amont de la Saône, Corre a été un centre antique de flottage. Le port fluvial, premier en amont de la rivière, se trouvait en amont de la confluence avec le Côney. En effet, le chemin de portage de Corre à Charmes permettait de faire communiquer les deux rivières, Saône et Moselle, par voie de terre à travers la Vôge. Ainsi, Corre a été très importante durant l'Antiquité, du moins jusqu'à ce que Jonvelle ne la supplante. Autre élément important à signaler, la ville se trouve à un nœud de communications entre les territoires des Lingons, des Séquanes et des Leuques. Tout un ensemble de voies passent par Corre et forment ainsi un véritable carrefour routier. Citons notamment la voie de Luxeuil-les-Bains à Langres, et celle de Besançon à Charmes-sur-Moselle. C'est à la sortie nord du village, le long de cette voie, que se situe le cimetière à incinération. Une autre zone funéraire a été détectée au sud du village. Un témoignage du XIX^e^ siècle nous donne quelques indications quant à ce site (fig. 54). « Presque tous ces monumens (*sic*) ont été trouvés dans la plaine qui borde le village vers le sud, entre la Saône et le Côney, et à deux cents mètres environ au-dessus du confluent des deux rivières. Tous étaient enfouis, entassés pêle-mêle sous les fondations d'un couvent qui n'existe plus. »[305]. Pour ce qui est des monuments mis au jour dans les nécropoles de Corre, le travail des abbés Coudriet et Chatelet, au XIX^e^ siècle, est très précieux. La nécropole de Corre est implantée le long de la route qui se dirige vers Châtel-sur-Moselle. On y a trouvé une grande quantité de monnaies, d'urnes et de stèles. Ces tombeaux, taillés dans du grès local, sont pour la plupart endommagés. « Ils mesurent 2 mètres de hauteur, sur une largeur de 70 centimètres à 1 mètre. Ils sont taillés en forme de niches, d'où ressortent, en demi-bosses plus ou moins dé-

302. Joan 2003b, p. 239-240. Séq-1 à Séq-9 ; Séq-12 ; Séq-13.

303. Séq-157 et Séq-158.

304. Séq-21 à Séq-23.

305. Salverte 1826, p. 185.

tachées, une ou plusieurs figures d'hommes, et d'enfants dans des attitudes consacrées par les traditions religieuses. Ces monuments, d'un style rudimentaire, étaient debout et ordinairement isolés. »[306]. Il s'agit ici de stèles classiques figurant les défunts dans une niche. La collection des stèles de Corre est aujourd'hui conservée au musée George-Garret de Vesoul[307].

Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône)

Si aucune preuve archéologique ne vient étayer la thèse d'une première occupation celtique, la découverte d'ex-voto de statuettes de bronze plaide pour l'existence d'un sanctuaire de source antérieur à la conquête romaine. Distante de 70 km de Besançon et de 80 km de Langres, Luxeuil occupe une position stratégique au pied des premiers contreforts vosgiens (fig. 55). La station thermale antique de *Luxovium* est implantée au nord du territoire séquane, au pied du massif vosgien, ce qui a fait obstacle aux voies de communication. Les voies principales longeaient les Vosges à l'est par la plaine d'Alsace et à l'ouest par la moyenne vallée de la Moselle, soit l'itinéraire de Langres – Metz – Trèves. La ville était donc idéalement placée sur l'axe qui reliait la haute Alsace et les plateaux lorrains ou champenois. Cet itinéraire principal, qui passait à quelques kilomètres au sud de Luxeuil, permettait d'aller rapidement de la capitale des Lingons aux frontières du Rhin *via* la trouée de Belfort. Un itinéraire secondaire menait à Langres par Corre et Bourbonne-les-Bains. Une troisième voie moins importante est connue par les fouilles d'un tronçon au nord de Luxeuil. Elle permettait une liaison avec la petite station thermale antique de Plombières. Luxeuil était également reliée par ces voies aux deux principales agglomérations séquanes qu'étaient *Vesontio* et Mandeure[308]. Il faut attendre la période claudienne pour voir se mettre en place une ville et un réseau viaire à Luxeuil. L'habitat est structuré par un axe principal orienté nord-sud, situé sous la rue principale actuelle. L'agglomération s'est agrandie autour des thermes et du sanctuaire durant le I^er^ et le II^e^ siècle, jusqu'à atteindre une superficie d'environ 35 hectares. Du fait des crises du III^e^ siècle, une grande partie des habitats ont été désertés et la ville s'est retranchée derrière les murs de son *castrum*.

La plupart des monuments funéraires de Luxeuil, s'ils ont longtemps été exposés dans les thermes modernes, ont été découverts au nord de l'église Saint-Pierre et de la place de la Baille, et à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Martin, au nord de l'ancienne abbaye Saint-Colomban (fig. 56)[309]. Les autres monuments semblent avoir été trouvés à proximité des thermes[310], et à eux tous ils forment la plus belle collection de stèles funéraires romaines de Franche-Comté[311]. Les fouilles archéologiques de la place de la République, qui se sont déroulées de 2008 à 2009, ont

306. Coudriet, Chatelet 1864, p. 38.

307. Séq-24 ; Séq-34 à Séq-63.

308. Card 2008, p. 207-208.

309. Desjardins 1879 et 1880a ; Venault 2014, p. 204. Séq-74 ; Séq-79 à Séq-81 ; Séq-83 à Séq-101.

310. Séq-82 ; Séq-92 à Séq-97.

311. L'origine exacte de certains monuments n'est pas connue, comme pour les stèles Séq-102 à Séq-143.

révélés un **cimetière du haut Moyen Âge** et une église paléochrétienne, installée sur une ancienne nécropole romaine. Le remploi de deux stèles vient d'ailleurs confirmer cet état de fait. La première construction attestée sur cet emplacement est une habitation de type *domus* urbaine datée du IIe siècle après J.-C. abandonnée dans la première moitié du IVe siècle. Une occupation tardo-antique lui succède sur le site. « C'est durant cette deuxième phase que s'est développé un espace funéraire précoce avec des inhumations en coffrage mixte, en coffre de *tegulae* – pour au moins l'une d'entre elles – et en sarcophages. Les sarcophages sont de plan rectangulaire et réutilisent des stèles funéraires antiques (couvercle et cuve) ; des analyses radiocarbones sur des inhumations en coffrage mixte et en sarcophage ont livré des datations comprises entre les IVe et Ve siècles. » [312]. Les découvertes réalisées lors de la campagne de fouille de 2009 ont permis de mieux comprendre l'organisation du site. Le premier bâtiment en pierre correspond, comme précisé plus haut, à un habitat urbain du IIe siècle ap. J.-C. succédant à une occupation artisanale – travail du verre et métallurgie. La *domus* est formée de trois ailes aménagées autour d'une cour centrale. « C'est dans les ruines de la *domus* qu'est établie une nécropole, certainement païenne. Ce changement de fonction témoigne, d'une part, d'une rétraction de la ville antique, vraisemblablement au profit d'un *castrum* – dont on ne connaît pas l'emprise – et, d'autre part, de la situation désormais *extra-muros* du site de la place de la République. »[313]. La **nécropole de l'Antiquité tardive** est à l'origine de la construction d'une importante basilique funéraire paléochrétienne datée des Ve-VIe siècles. Au vu de ces résultats, il faut donc chercher ailleurs la localisation des espaces funéraires du Haut-Empire. En 1798, des labours au lieu-dit *Planche de la Madeleine*, ont permis la découverte d'urnes cinéraires en céramique portant des inscriptions. Le creusement des fondations de la maison Gauthier a également été l'occasion de la mise au jour d'une grande urne cinéraire. De même au lieu-dit *Le Cuveau,* où des urnes en plomb auraient été exhumées[314]. En 1856, ont été découverts une stèle funéraire portant une inscription[315], deux petits vases en céramique rouge, un fragment de torse provenant d'une statue en pierre, un aigle en pierre et deux petites colonnes. Ces éléments proviennent très certainement d'un monument funéraire originellement placé en bordure de voie[316].

Tavaux (Jura)

Le site de Tavaux se trouve à un carrefour routier et conserve le tracé d'au moins quatre voies romaines. Deux voies principales relient, pour l'une, Besançon à Langres, et, pour l'autre, Chalon-sur-Saône à Besançon (« Grand Chemin »). Le réseau routier du Finage dolois est constitué d'un axe majeur associé à deux voies importantes permettant la communication avec le Val de Saône. Tous les indices chronologiques semblent indiquer une mise en place du réseau au début du

312. Bully *et alii* 2009, p. 33.

313. Bully 2010, p. 3.

314. Fabert 1846.

315. *CIL*, XIII, 5433.

316. Venault 2014, p. 206.

Ier siècle ap. J.-C. Exception faite de la grande voie Chalon-sur-Saône - Besançon, qui connaîtrait un profond réaménagement à cette période, ce réseau routier ne paraît pas se superposer sur des infrastructures antérieures[317]. De plus, une voie provenant d'Autun se greffe à la voie Chalon-sur-Saône - Besançon au lieu-dit *Borde Dame Nicole*. Son tracé est bien établi et encore nettement repérable dans le parcellaire du Finage et par photographie aérienne. Une autre voie provient de Saint-Jean-de-Losne, bourgade portuaire en bord de Saône, est communément appelée *Chemin des Romains*. La jonction de cette voie avec l'axe Chalon-sur-Saône - Besançon s'effectue environ deux kilomètres au nord du lieu-dit *Borde Dame Nicole*. Cette voie apparaît encore sur le cadastre de 1820 sous le nom de *Chemin d'Argand.* La documentation ancienne évoque de nombreuses voies romaines qui, partant de l'axe Chalon-sur-Saône – Besançon, prennent la direction de l'est, traversent le Doubs, pour se diriger ensuite vers le Revermont et le Jura des plateaux. Dans le Finage dolois (fig. 57), seules deux voies gallo-romaines, formellement identifiées lors de fouilles préventives, prennent la direction du cours du Doubs. La première a été mise en évidence au lieu-dit *Les Saules* à Tavaux. Elle aboutit à proximité de la grande *villa* de la « Corvée Haute » à Molay, dont l'implantation remonte à la première moitié du Ier siècle. La seconde reprend le tracé d'un chemin actuel dit du *Viseret*, et n'est repérée que sur deux kilomètres sans que l'on puisse affirmer qu'elle traversait le Doubs. Exception faite de ces axes routiers, seul le complexe thermal témoigne de la richesse de la ville durant l'Antiquité.

Du fait des découvertes de stèles funéraires[318] réalisées depuis la fin du XVIIe siècle, Julien Feuvrier a lancé en 1902 la fouille d'une **nécropole antique** et du haut Moyen Âge, sise à côté du cimetière actuel, le long de la voie Besançon - Autun. « L'article publié par les fouilleurs de 1902 nous apprend que la nécropole antique, qui avait livré sept stèles funéraires, avait été perturbée par des sépultures du haut Moyen Âge : «Rien n'était plus en place : les os dispersés et les vases funéraires brisés en petits morceaux». »[319]. Des sept stèles trouvées dans cette nécropole, seule la stèle de Senobena[320] nous est parvenue. De plus, aucun plan n'est connu pour ces fouilles, et les vestiges anthropologiques n'ont pas été conservés. La nécropole à incinérations de Tavaux, située sous le cimetière actuel et les « champs à l'ouest », a livré à diverses reprises des stèles, dont certaines semblent perdues aujourd'hui[321].

Pendant longtemps seules ces deux nécropoles et une longue liste de stèles ont témoignés du monde funéraire antique[322]. Ce n'est qu'au début du XXIe siècle que les recherches archéologiques ont permis la découverte de deux nouvelles nécropoles à proximité de Tavaux[323]. C'est par le biais de plusieurs campagnes de fouilles programmées et de sondages qu'ont été explorées les

317. Barbet, Ancel 2012, p. 19.

318. Séq-162 à Séq-165.

319. Barbet, Ancel 2012, p. 24.

320. Séq-163.

321. Walter 1974a, p. 31.

322. L'une est située à Choisey et datée du IVe siècle, l'autre est localisée à Peseux et n'a jamais été fouillée.

323. Barbet, Ancel 2012, p. 25.

trois autres nécropoles de Tavaux.

Au nord de la commune a été découvert un **secteur funéraire aux « Charmes d'Amont »**, suivant le rite de la crémation, et localisé le long de la voie antique Besançon – Chalon (fig. 58). Après un diagnostic archéologique effectué en 2001, le site a fait l'objet de deux campagnes de fouilles programmées, en 2003 et 2004. Sur une surface de 945 m² s'étendait l'espace funéraire, entouré d'un mur d'enceinte (fig. 59 et 60). Cette nécropole de type familial accueillait, dans un espace défini par un fossé, la tombe d'un légionnaire porte-enseigne ou d'un bénéficiaire de l'armée romaine. Cette tombe a été datée entre l'année 40 et l'année 60 de notre ère. Sa situation, au centre de la nécropole familiale, pourrait indiquer sa position de chef de famille, probablement devenu ou redevenu propriétaire de terres faisant partie d'un domaine agricole de type *villa*. Autour de cette tombe fondatrice ont été identifiées vingt-cinq sépultures à crémation, les fondations d'un petit monument, deux calages de stèles, ainsi que soixante-deux *imbrices* dont certains pourraient être des sépultures de nourrisson. Cette nécropole a été utilisée du I^er^ siècle jusqu'à la deuxième moitié du II^e^ siècle[324].

La **nécropole des « Terres Saint-Gervais »** a quant à elle été diagnostiquée en 2007 et explorée de 2009 à 2011, par la même équipe de chercheurs. Ce secteur funéraire mixte est installé le long de la voie Besançon - Chalon (fig. 58 et 61). Lors des prospections pédestres, une zone d'*ustrinum* avait été révélée. Au cours des fouilles, cette observation a été confirmée. Un important mobilier céramique et métallique (en particulier des fibules à queue de paon, particulièrement prisées des militaires), ainsi que de nombreuses sépultures de périnataux en *imbrex* ont été découverts. De plus, une stèle avait anciennement été mise au jour sur le site (Séq-165). À proximité du lieu de découverte de cette stèle se trouvait une structure, constituée de fragment de céramiques et de vingt-et-une pierres disposées sur deux rangées et formant un angle droit, qui a été interprétée comme étant un dispositif de calage de stèle (fig. 62). Une fibule[325] a été retrouvée au sein de cette structure. En revanche, aucune tombe n'était associée à cette structure[326]. Bien qu'inégalement occupée, son emprise est d'environ 3000 m² pour un total de deux-cent-treize sépultures, dont 101 sépultures secondaires à crémation, quarante-sept sépultures à inhumation en fosses ou en coffres cloués, et soixante-cinq sépultures à inhumation de périnataux en *imbrex*. La nécropole a été occupée du I^er^ au IV^e^ siècle. L'organisation spatiale et les pratiques funéraires donnent l'image d'une nécropole communautaire occupée collectivement, sans plan préalable ni règles fixées par une autorité. Cela est corroboré par la présence de nombreux établissements ruraux dispersés autour de l'agglomération de Tavaux[327].

La **nécropole des « Saives »**, sur la commune de Champdivers, est localisée en face de la nécropole des « Terres Saint-Gervais », de l'autre côté de la voie romaine (fig. 63). Des prospections pédestres, effectuées par Gilles Wawrzyniak, ont livré des petits fragments d'os

324. Barbet 2005 ; Barbet, Joan, Ancel 2014.

325. De type Feugère 24b, datée de 30-70 ap. J.-C. Pour la classification des fibules, voir Feugère 1985.

326. Barbet, Ancel 2012, p. 82.

327. Ancel 2013, p. 21.

brûlés, de céramique, de métal et de verre brûlés. De plus, des sondages effectués en 2013 par Marie-José Ancel (fig. 64)[328] ont révélé la présence de mobilier dans les bûchers, ainsi que des dépôts de faune (notamment de cerf). À proximité, une stèle (Séq-32) qui n'était pas à sa place originelle a été utilisée à l'époque contemporaine pour recouvrir le canal d'écoulement d'un fossé situé aux abords de la nationale 73[329]. Les premiers éléments datables s'inscrivent principalement dans le courant du I^er^ siècle après J.-C., mais quelques tessons sont également attribuables au II^e^ siècle de notre ère.

La plaine céréalière où sont implantées les nécropoles de Tavaux et de Champdivers est une zone privilégiée à la fois par la qualité de ses sols et par son réseau viaire qui en font un secteur favorable à l'occupation humaine. Le paysage ouvert de cette zone a également permis de nombreuses prospections, pédestres et aériennes, et la découverte de nombreux établissements ruraux de toutes tailles, inscrits dans un parcellaire complexe[330].

Les stèles isolées du territoire séquane

Contrairement aux deux territoires déjà évoqués, le pays séquane n'a pas livré une grande quantité de stèles isolées. Cet état de fait tient principalement aux plus rares prescriptions de fouilles préventives en Franche-Comté que dans les régions voisines. Outre quelques découvertes fortuites dans le lit du Doubs, comme à proximité de Champdivers (Séq-33), des monuments funéraires ont tout de même pu être mis au jour sur quelques sites séquanes, notamment au XIX^e^ siècle. À Bousseraucourt (Haute-Saône) par exemple ont été découverts six fragments sculptés appartenant à des monuments funéraires (Séq-25 à Séq-30). De même, de nombreux sites n'ont livré qu'un ou deux monuments funéraires, comme *Dittatium*-Dole (Jura), Demangevelle (Haute-Saône), Francalmont (Haute-Saône), Mandeure (Doubs), Menotey (Jura), Vallerois-le-Bois (Haute-Saône), etc. D'autres nécropoles gallo-romaines sont connues pour cette région, mais elles n'ont pas livré, à notre connaissance, de marqueur de tombe lapidaire. C'est le cas de la nécropole à incinérations de Rahon « Champs de la Manche » (Jura), datée des I^er^ et II^e^ siècles[331].

1.3.3. Implantation et organisation de l'espace funéraire

Le tracé du *pomerium*, s'il n'est pas toujours physiquement marqué par un rempart, avait pour fonction de délimiter l'espace sacré en préservant l'intégrité du sol où se déroulaient les rituels religieux. À l'origine, nul ne pouvait franchir en armes la ligne pomériale romaine, et aucune

328. Ancel 2013. À noter la découverte lors de cette campagne de sondages de deux stèles dans un fossé, mais nous n'avons pas pu y avoir accès, ni aux données les concernant.

329. Morel 1974, p. 411 ; Walter 1974a, p. 32-33, n° 12 ; Joan 2009, p. 141-143.

330. Ancel 2013, p. 21.

331. De Klijn, Giscon 2001.

tombe ne devait y être implantée, sous peine de commettre un sacrilège. Mais le terme même de *pomerium* a été abusivement utilisé pour définir la ligne de démarcation entre la ville et le *suburbium*. Dans cet espace périurbain, zone intermédiaire entre ville et campagne, se sont installées de nombreuses activités liées à la vie même de la cité. Des artisanats polluants, bruyants et malodorants, des entrepôts, des cultures vivrières, des *villae*, de petits sanctuaires, y trouvaient donc naturellement leur place. Le parallèle peut être fait avec certaines activités artisanales qui, au Moyen Âge, se sont vues déplacées à l'extérieur des remparts, comme les tanneries. C'est aussi dans cette zone que se développaient les lieux réservés aux morts.

Topographie et implantation des secteurs funéraires

Outre la proximité plus ou moins immédiate de l'espace d'habitation, d'autres éléments peuvent influer sur le choix de l'implantation des sites funéraires. En effet, la topographie peut parfois jouer ce rôle, bien que ce cas de figure soit moins courant. Ainsi, à Contrexéville (Vosges), le secteur funéraire domine l'habitat, situé en contrebas et visible de celui-ci. À l'inverse, les sondages faits sur le site médiomatrique de Bouxières-sous-Froidmont (Meurthe-et-Moselle) ont révélé une petite nécropole à incinérations, en contrebas d'une colline où a été repérée une *villa*. Mais comme le rappelle Marie-José Ancel, « les exemples d'une telle organisation sont rares, il ne semble pas y avoir de règle ou d'habitude concernant la relation topographique entre l'habitat et le lieu funéraire. »[332].

En milieu rural, les grands propriétaires terriens avaient la possibilité de se faire inhumer sur leurs terres. Les petits exploitants, artisans et ouvriers composent quant à eux la grande majorité des populations des petites nécropoles rurales. Pour ce qui est du cas particulier des *villae*, grandes exploitations agricoles et unités de production, nous savons que certaines d'entre elles possédaient leur propre aire funéraire[333], mais ce modèle n'est pas attesté comme une référence, au vue de l'état actuel de la recherche. Cet espace funéraire peut alors correspondre à une petite

---

332. Ancel 2010, p. 226.

333. Le travail mené par Marie-José Ancel a permis d'apporter de nouvelles données quant aux pratiques funéraires en milieu rural, et notamment en ce qui concerne les liens entre habitat et nécropole. Elle a ainsi recensé plusieurs zones d'habitations (*villa* ou agglomération) associées à des secteurs funéraires. À Loison-sous-Lens (Pas-de-Calais), la nécropole est presque accolée à un des bâtiments de l'établissement rural (Ancel 2010, p. 219). Le site de Noyelles-Godault « Le Rietz Trancheux » (Pas-de-Calais) a livré une *villa* du I^er^ siècle et ses deux nécropoles – respectivement à 25 et 100 m de la *villa* (Ancel 2010, p. 221-222). Le site de Wölfersheim, près de Nida-Heddernheim (Sarre) a livré trois *tumuli,* datés des II^e^ et III^e^ siècles, implantés en marge d'une *villa rustica* (Martin-Kilcher 2006, p. 207). Quelques exemples similaires sont connus pour l'espace géographique considéré ici : Ahuy « Les Presles » en Côte-d'Or (Devevey 2009 ; Devevey 2012) ; Faverolles en Haute-Marne (*villa*, mausolée et nécropole du Martoy ; Joly 2001, p. 205-209) ; Saint-Apollinaire « Ferme du bois de Sully » (Videau 2014), « Le Pré Saclé » (Clément-Pallu de Lessert 2005), « La Pièce au Poirier 1 et 2 » (Burgevin 2014) et « Le Petit Pré » (Devevey 2014) en Côte-d'Or.

Notons qu'un tel aménagement est mentionné par Émile Thévenot à Puligny, près de Nolay (Côte-d'Or) : outre des stèles funéraires, aujourd'hui conservées à Beaune (Éd-681) et à Autun (mentionnées comme recueillies par l'abbé Clémencet et données à la Société éduenne ; voir Aubertin 1892, p. 34), il signale la découverte d'éléments caractéristiques d'un habitat gallo-romain (*tegulae*, fondations de murs en petit appareil, céramiques) en grande quantité. Voir Thévenot 1971, n° 537, p. 257 et Provost *et alii* 2009b, p. 85-86.

nécropole familiale, à laquelle ont pu venir se greffer les sépultures de la population exploitant le domaine agricole de ces *villae*. La présence de ces monuments funéraires à proximité des lieux d'habitation est corroborée par plusieurs textes indiquant que ces monuments pouvaient servir de marqueurs aux propriétés ou à leurs extensions[334]. En effet, ces monuments conservant leur ancrage et leur statut, du fait même de la législation, ils ne se trouvaient pas perturbés par les réorganisations territoriales. Les sites de Faverolles (Haute-Marne) et Nod-sur-Seine (Côte-d'Or) ont tous deux livrés un espace funéraire implanté à la limite d'un domaine agricole. Si pour le moment seul des monuments de type mausolée y ont été découverts, il est possible que des fouilles futures révèlent la présence de tombes plus modestes organisées autour de ces monuments. La nécropole des « Charmes d'Amont » à Tavaux, avec sa tombe fondatrice entourée de nombreuses sépultures à incinération et d'inhumations en *imbrex*, peut illustrer cet état de fait. De plus, certaines nécropoles rurales, comme celle de Meuilley[335] (Côte-d'Or), regroupent les habitants d'un même secteur, et ce indépendamment de toute agglomération.

La voie romaine, axe principal de la nécropole

Avant toute chose, rappelons qu'il existait trois types de voies, dont le nom et les caractéristiques nous sont connus par l'arpenteur Siculus Flacus : les voies publiques, construites aux frais de l'État et qui portent le nom de ceux qui les ont tracées ; les voies vicinales, qui sont reliées aux grandes routes et conduisent à travers la campagne ; et les chemins privés, qui traversent les domaines ruraux et ne sont utilisés que par ceux qui veulent se rendre sur leurs terres[336].

Des groupements de sépultures le long des routes sont connus depuis la Préhistoire, et ce phénomène est observable pour les périodes suivantes, jusqu'à la fin de l'époque romaine et le développement du christianisme. Tombes, structures funéraires et organisation interne des nécropoles évoluent avec le temps, selon les coutumes et les traditions des sociétés aménageant ces espaces. Pour ce qui est du marquage des tombes, il est un modèle qui est connu dans un large espace géographique depuis la Préhistoire : la signalisation au moyen d'un petit tertre, et la délimitation de tombes individuelles par de petits fossés circulaires ou rectangulaires, fermés ou ouverts. L'organisation des aires sépulcrales et l'alignement de parcelles à vocation funéraire existent déjà avant la conquête, comme nous pouvons le voir dans la nécropole celte de Wederath-*Belginum*, où les tombes s'alignent le long des « voies sépulcrales ». Mais la forme architectonique de ces aménagements ainsi que la mise en place d'un système de marquage lapidaire (stèles, cippes ou autels) sont des innovations romaines.

Après la conquête romaine, de nombreuses aires funéraires ont été créées, en lien avec la fondation ou la restructuration des villes. L'accroissement de la population a certes joué un rôle

334. Laubry 2016b, p. 80.

335. Ferdière 1988, p. 262.

336. Coulon 2007, p. 62-63.

dans la création et le développement de ces nécropoles[337], mais il semblerait également qu'une part plus importante de la population ait été ensevelie dans ces zones à vocation funéraire. La plupart des nécropoles seront d'ailleurs utilisées sans interruption du I^er^ au III^e^ siècle ap. J.-C. Rappelons que d'après la *Loi des XII Tables*, la législation romaine interdit l'ensevelissement à l'intérieur de l'enceinte du *pomerium*. Se développent alors dans le monde romain des aires funéraires le long des voies d'accès aux centres urbains, de part et d'autres généralement, plus rarement sur un seul côté. Ces véritables « voies sépulcrales », dénommées *Gräberstrassen* outre Rhin, se basent sur le modèle républicain tardif et augustéen d'Italie, avec des parcelles délimitées par des murs (jardins funéraires ou enclos rectangulaires), de grands monuments, des stèles et des autels. Aux côtés de ces architectures, on rencontre aussi un certain nombre de tombes plus simples, à l'extérieur des enclos. Rappelons que la présence ou l'absence de mobilier est directement liée à une pratique funéraire. Dans les nécropoles urbaines, des phénomènes de superposition des tombes ou de réutilisation ultérieure des espaces peuvent être observés.

Les sites urbains et ruraux présentent des particularismes propres. Ainsi, si les *Gräberstrassen* se rencontrent principalement aux abords des centres urbains et des sites militaires, il existe aussi de nombreuses nécropoles aménagées le long des routes, à la sortie des villes et dans les campagnes, ou même sur les abords de routes privées, mais elles couvrent généralement de plus grandes surfaces. Dans plusieurs de ces nécropoles, la stratigraphie "horizontale" a mis en évidence une extension progressive des secteurs funéraires, comme à Septfontaines (Belgique) et à Courroux (Jura suisse)[338]. La voie bordée de tombes à la sortie de la ville est donc typique de l'espace funéraire romain. Les meilleurs exemples sont à chercher en Italie, où des sites comme Ostie et Pompéi illustrent à merveille cet agencement particulier. L'apparition de ce modèle, et notamment dans son aspect monumental, est aujourd'hui considérée comme l'expression de l'adhésion à un mode d'expression qui s'est répandu en Gaule après la conquête.

Rappelons que les nécropoles étaient des lieux sacrés pour les Romains, et à ce titre elles étaient protégées légalement et physiquement. Les nécropoles urbaines se situaient, comme nous l'avons dit, à l'extérieur du périmètre urbain, conformément aux lois et traditions héritées de l'*Urbs*. Avec l'expansion des villes, de nouvelles zones à vocation funéraire ont dû être aménagées. Les zones sépulcrales plus anciennes ont donc parfois été reconstruites ou aménagées différemment. C'est le cas à Lyon, Aix-en-Provence ou encore Nîmes. De même, à Avenches, la nécropole du début du I^er^ siècle a été abandonnée et probablement transférée lors de la construction du rempart, au début de la deuxième moitié du siècle, et ce en lien avec le développement de l'espace urbain. Des villes comme Autun ont vu d'anciennes nécropoles, dont l'entretien n'était plus assuré, être réutilisées en décharges. La proximité des aires funéraires et des zones artisanales n'est également pas rare. De plus, des restes botaniques de mauvaises herbes caractéristiques des terrains vagues ont

337. Du grec *nécros* et *polis*, littéralement « cité des morts ».

338. Martin-Kilcher 2006, p. 202.

été découverts à Augst et à *Vindonissa*, preuves qu'à un moment donné ces aires funéraires n'ont plus été utilisées ni même entretenues[339]. S'il est admis que les nécropoles urbaines font partie de ces faubourgs, « la présence de nécropoles rurales liées aux habitations satellites semble être également une nécessité. Il est néanmoins envisageable que certaines personnes installées à proximité immédiate de la ville se fassent inhumer dans une nécropole urbaine. »[340]. De nombreuses interactions liées à l'économie et au commerce existaient entre le monde rural, le *suburbium* et la ville, il est donc possible que celles-ci aient aussi touché le domaine des morts.

L'organisation de l'espace au sein de la nécropole

« Selon une conception héritée du XVIII[e] siècle qui s'enracine dans l'époque médiévale, nos cimetières actuels sont isolés derrière des murs, et lorsque nous les franchissons, à l'occasion d'un deuil ou d'un recueillement, nous pénétrons dans un monde ordonné. Et c'est la principale surprise que nous éprouverions en nous reportant en arrière dans l'Antiquité romaine. Le sol réservé aux défunts n'a rien d'un univers clos, organisé, silencieux. »[341].

En effet, les aires sépulcrales ne sont aucunement des zones isolées et protégées, mais bien des espaces au contact des vivants et traversés par eux. L'interaction entre les morts et les vivants est même souhaitée et encouragée, comme le démontrent certaines inscriptions funéraires interpellant directement les vivants. Les inscriptions invitent le voyageur à s'arrêter devant les tombeaux, à dialoguer avec le défunt et ainsi à méditer sur la vie humaine[342]. Il existe certes quelques exemples où les nécropoles ont été reléguées dans des zones isolées et peu accueillantes, mais le modèle le plus généralement mis en œuvre est bien celui que nous venons d'expliciter.

Le parcellaire vient également structurer l'espace dédié aux défunts, de la même manière qu'il peut le faire pour les vivants. Si de nombreux fossés délimitent les parcelles affectées aux cultures et aux lieux d'habitation, ils peuvent aussi jouer ce rôle pour les secteurs funéraires. L'archéologie a ainsi mis en évidence des aménagements de ce type, bien qu'il s'avère parfois difficile d'attribuer un rôle ou une datation précise à ces structures. De plus, leur utilisation peut être diverse, de la structuration de l'espace au drainage du terrain, en passant par une fonction de dépotoir. Si les nécropoles sont souvent ceintes d'un enclos ou d'une palissade, afin de séparer l'espace des morts de celui des vivants, un réseau de fossés peut aussi être employé dans ce but. De la même manière, un enclos funéraire peut aussi bien être matérialisé par un fossé que par une haie ou une clôture. La nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) présente un plan particulier, où il semble très probable que le cadastre d'Orange ait servi de base à la division parcellaire de l'espace funéraire (fig. 65). L'étude de Valérie Bel a d'ailleurs montré un découpage de type nucléaire, où les regroupements observés laissent entrevoir une division interne de l'en-

339. Hintermann 2000, p. 158.

340. Ancel 2010, p. 37.

341. Goudineau 2009, p. 84.

342. Chevallier 1997, p. 293.

semble de la nécropole, qui n'a laissé que peu de traces[343]. Un essai de restitution du parcellaire a d'ailleurs été proposé, en partant de l'hypothèse qu'à chaque groupe de sépulture correspond une concession, et qu'à l'intérieur de ces parcelles, les tombes les plus anciennes se situent à proximité des limites.

Dans le cas des nécropoles mixtes apparaissent souvent des zones dédiées à l'un ou l'autre des rites. La partie est de la nécropole des « Terres Saint-Gervais » à Tavaux présente ainsi un regroupement de crémations et une absence d'inhumation, alors que dans le reste de la nécropole les deux rites occupent le même espace.

À l'intérieur de ces secteurs funéraires, semblent se dessiner des zones distinctes selon l'activité qui y est pratiquée. Les fouilles archéologiques réalisées en milieu urbain ne donnent qu'une vision très partielle d'un secteur de ces nécropoles et ne nous permet généralement pas de comprendre l'organisation générale de l'espace funéraire. Dans un "espace ouvert", les structures peuvent être regroupées par type : zones de bûchers, de sépultures à crémation, de fosses "rituelles", de sépultures à inhumation. Des secteurs spécifiques pour les individus immatures peuvent même être parfois mis en évidence[344]. Le manque de vision d'ensemble au sein d'une nécropole ne nous permet donc pas de conclure sur la régularité de l'utilisation d'un tel aménagement.

L'organisation spatiale des nécropoles urbaines est difficile à appréhender, puisque notre lecture prend en considération une superposition chronologique, due aux occupations successives qu'ont connus ces espaces[345]. En effet, les structures les plus anciennes ont souvent été détruites ou endommagées par les aménagements ultérieurs. Si cette observation peut être faite pour le domaine funéraire, elle s'applique aux autres contextes archéologiques (habitats, sanctuaires, etc.). L'une des nécropoles de Tavaux a ainsi été très altérée du fait de l'installation du cimetière médiéval et moderne sur le même emplacement. Pour ce qui est des aménagements de surface et des repères de circulation au sein des nécropoles, ils sont les premiers à subir ces dégradations. De plus, ces éléments sont souvent réalisés en matériaux périssables ou végétaux (arbres, arbustes, haies) ou encore sous forme de marquage au sol peu profond (petit fossé, alignement de pierres). La perte de ces repères donne alors une impression de désorganisation, ou du moins d'une « absence d'organisation marquée par une irrégularité dans l'implantation des sépultures et une grande diversité dans leurs orientations »[346]. L'analyse de l'évolution de l'espace funéraire dans son ensemble nécessite donc l'utilisation de plusieurs critères topo-chronologiques (chronologie des structures, typologie des tombes, orientation et espacement des sépultures) ainsi que l'étude du mobilier archéologique lié à chaque tombe (type, quantité, datation). Bien que le plus souvent s'observe une structuration en noyau, il est difficile de déterminer la cause de ces regroupements, qui peut aller des liens fa-

343. Bel 2002, p. 43.

344. Barrand Emam 2012, p. 79.

345. Barrand Emam 2012, p. 76.

346. Barrand Emam 2012, p. 76.

miliaux ou communautaires à des raisons sociales ou économiques. La fouille de la Porta Nocera à Pompéi a permis de découvrir le lien unissant les individus dont les sépultures se trouvaient au sein d'un même enclos. Ainsi, la dédicace en marbre[347] figurant sur le tombeau monumental de P. Vesonius Phileros, construit en bordure de la voie, indique qu'un affranchi a fait bâtir ce monument pour lui, sa patronne et son ami, tous trois représentés par des statues placées sous une niche au-dessus de l'inscription. Par la suite, celle-ci a été modifiée lorsque la concession funéraire a été élargie aux membres de la famille du commanditaire[348].

Pourtant, l'archéologie révèle des situations échappant aux codes établis, et évoluant au fil du temps. « Non, tombes et sépultures n'étaient pas strictement localisées soit le long des voies soit dans des "nécropoles" bien délimitées. »[349]. Si un modèle général peut être mis en évidence, des cas particuliers apparaissent également. C'est le cas de certaines nécropoles rurales, où une organisation différente a pu être observée. Le site de Rahon « Champs de la Manche » (Jura) a livré une nécropole à incinérations dont l'organisation spatiale ne présentait au contraire ni regroupement ni enchevêtrement des sépultures. Au contraire, elles étaient toutes distantes les unes des autres d'au moins 1,50 m. Une certaine trame semble se dégager du plan de cette nécropole (fig. 66). Si l'absence de tout aménagement architectural ne permet ni distinction individuelle ni différentiation au sein d'un groupe, l'existence de concessions matérialisant la division de l'espace semble très probable. L'espace libre entre les tombes, sans chevauchement, indique sans doute la présence autour de chaque sépulture d'un espace marqué dans le paysage funéraire et respecté, dont nous ignorons les limites et la fonction dans l'organisation générale[350]. Ce type d'organisation a été peu observé jusqu'à présent dans les nécropoles à incinérations gallo-romaines. L'un des rares exemples connus est celui de la nécropole de Soubrebost (Creuse).

Autre élément pouvant influer sur l'organisation interne d'une nécropole : la persistance des lieux funéraires. En effet, plusieurs nécropoles fouillées ces dernières années ont révélé une occupation ancienne du site, et un certain respect des sépultures plus anciennes. Nous reviendrons sur cette question plus loin dans le propos (4.3), mais citons pour exemples le complexe funéraire du « Moutot » à Lavau (Aube), la nécropole de Wederath-*Belginum*, ou encore le site de Jouy-aux-Arches « La Machotte » (Moselle).

Les zones de bûchers

Outre ce que nous venons d'évoquer, il est un dernier espace spécifique que l'on peut

347.« *P(ublius) Vesonius, G(aiae) l(ibertus), / Phileros, augustalis / vivos monumentu(m) / fecit sibi et suis ; / Vesoniae, P(ublii) f(iliae), / patronage et / M(arco) Orfellio, M(arci) l(iberto), / Fausto amico* ».

348. Van Andringa, Lepetz 2006, p. 1135-1142.

349. Goudineau 2009, p. 83.

350. De Klijn, Gisclon 2001, p. 101.

trouver dans une nécropole gallo-romaine : les zones de bûchers. Bien que les termes *bustum* et *ustrinum* soient désormais exclus du vocabulaire lié à la crémation, ils se retrouvent encore beaucoup dans la bibliographie spécifique, et il nous semble nécessaire de rappeler leur définition. La signification de ces termes nous est connue grâce aux écrits de Sextus Pompeius Festus dans son ouvrage, *De Significatione Verborum*, daté du II^e^ siècle : « *Bustum* signifie *à proprement parler le lieu où le mort a été brûlé et enseveli et l'on dit bustum* pour *bene bustum* (bien brûlé) ; quant au contraire quelqu'un est seulement brûlé et enseveli ailleurs, ce lieu où l'on brûle est appelé *ustrinum* : mais nous appelons *busta* uniquement les *sépulcre*s »[351].

Ainsi, là où l'*ustrinum* est la zone où l'on brûle les corps, soit l'aire crématoire, le terme *bustum* désigne le bûcher contenu dans l'aire funéraire. Il est vrai que l'imprécision de ces termes a engendré une confusion dans l'interprétation qui a été faite de ces structures, variant notablement d'un chercheur à un autre. Ainsi, en 2011, lors de la Table ronde de Bibracte[352], Frédérique Blaizot[353] et Laurence Tranoy ont recommandé d'éviter l'utilisation des termes latins et de leur préférer ceux de "bûcher" et de "tombe-bûcher", et c'est cette terminologie qui est largement utilisée aujourd'hui. En contexte archéologique, le bûcher, soit le lieu où a été brûlé le corps, peut se présenter sous différentes formes. Tout d'abord dans sa construction (sur le sol, en fosse ou maçonné) mais aussi dans son utilisation (individuelle ou collective)[354]. Si le bûcher a également servi de sépulture, on parle alors de "tombe-bûcher". Les vestiges de cinq bûchers funéraires alignés ont notamment été mis au jour dans le secteur sud du site de Bully-les-Mines, dans le Pas-de-Calais (fig. 67). La fouille et l'étude de ces structures ont permis de mieux comprendre les aménagements internes et le type d'architecture des bûchers, ainsi que le mode de crémation des corps et la collecte des ossements. Après la crémation, les parois des bûchers ont été abattues et les déblais des structures ont été remblayés[355].

Si la fouille de certains sites a permis la mise en évidence de plusieurs types de dépôts crématoires et de bûchers, comme rue de Bourgogne à Lyon[356], d'autres ont révélé la présence d'aires de crémation. Ainsi, la nécropole de « Pont-l'Évêque » à Autun a livré plusieurs zones dédiées à la crémation, dont une de très grande envergure dans la partie sud du secteur fouillé, ainsi que de multiples bûchers[357]. La nécropole de Septfontaines-Deckt (Grand-Duché de Luxembourg) a également livré un grand *ustrinum*, implanté en position centrale[358]. De même, des aires de crémation ont été mises au jour dans certains enclos funéraires à Avenches « En Chaplix ».

---

351. Festus, *De Significatione Verborum*, livre II : « *Bustum proprie dicitur locus, in quo mortuus est combustus et sepultus, diciturque bustum, quasi bene ustum; ubi uero combustus quis tantummodo, alibi uero est sepultus, is locus ab urendo ustrina uocatur; sed modo busta sepulcra appellamus. ».*

352. Baray 2004.

353. Blaizot, Tranoy 2004.

354. Barrand Emam 2012, p. 167.

355. Laperle *et alii* 2013.

356. Schmitt *et alii* 2010.

357. Labaune 2009, p. 99-101 ; Ahü-Delor *et alii* 2016, p. 14-15.

358. Polfer 1993.

1.4. Méthodes

Après avoir définit les cadres de cette étude, il convient maintenant d'aborder l'aspect méthodologique de ce travail. Nous allons donc à la fois présenter la méthode de constitution du *corpus*, les critères de sélection des éléments le composant et les informations que nous avons cherchés à en tirer.

1.4.1. Descriptions des observations

Outre les informations de base formant la fiche technique de chaque élément sculpté, comme nous expliciterons juste après, un grand intérêt a été porté à la description de l'objet et surtout à son décor. Ainsi, l'encart dédié à la partie description s'organise toujours de la même manière. L'observation se fait de bas en haut, de manière générale, puis se concentre sur les détails : vêtements, coiffure et visage, attributs (main droite puis main gauche). Le personnage de gauche est toujours présenté en premier. Les détails annexes sont présentés en dernier (doigts tendus, présence de polychromie, observations de différents chercheurs, etc.).

Certaines sculptures et inscriptions mentionnées dans les diverses publications se sont avérées très peu documentées. Pour les éléments dont ni le décor ni l'épigraphie n'étaient décrits, nous avons fait le choix de ne pas les inclure dans l'inventaire. En effet, l'absence de données concernant les éléments principaux de cette recherche rend inutile et injustifiée l'intégration de ces objets.

1.4.2. La création de la base de données

La première partie de ce travail a consisté à établir un inventaire, le plus complet possible, des monuments funéraires antiques évoquant directement le défunt, par l'épigraphie et/ou la figuration. Bien que les éléments que nous avons choisi d'étudier présentent tous cette particularité, cela ne nous empêchera nullement d'indiquer dans l'étude la présence de monuments funéraires que nous n'avons pas inclus dans le catalogue (éléments architecturaux ou décoratifs, monuments anépigraphiques non figurés, etc.). Du fait de la grande surface de la zone d'étude et de l'absence de référence pour certains éléments, nous avons peut-être pu oublier quelques fragments. La réalisation d'un inventaire est l'aboutissement d'un long travail de recherche, tant bibliographique que de compilation d'informations. De par la quantité de données traitées (1373 fiches pour autant de monuments), ce travail s'est fait en plusieurs étapes.

La première a consisté à rassembler et consulter la bibliographie spécifique au sujet d'étude, ainsi que les ouvrages venant compléter celle-ci. Cependant, il ne s'agit pas seulement de l'as-

semblage d'une bibliographie, mais bien d'un travail d'inventaire de l'ensemble des monuments funéraires gallo-romains évoquant le défunt, découverts dans ces territoires. Le résultat est un catalogue en deux volumes à part, issu d'une base de données numériques. Le principal ouvrage de référence, qui a d'ailleurs servi de base à ce travail, est le *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, rédigé par Émile Espérandieu entre 1907 et 1938, et achevé entre 1947 et 1966 par Raymond Lantier[359]. Le principal intérêt de cet ouvrage, outre les informations qu'il contient, tient au fait que celles-ci s'accompagnent d'illustrations figurant l'objet évoqué, du moins lorsque cela était possible. Émile Espérandieu a ainsi lui-même photographié en grande partie des objets constituant son *Recueil*, et l'a complété par d'autres clichés ou dessins pour palier les lacunes. De plus, la présentation des informations est normée au sein de tous les tomes constituant le *Recueil* : description générale ; date et contexte de découverte ; lieu de conservation ; matériau ; dimensions ; bibliographie ; description du décor ; éléments d›interprétation – identification, hypothèse de datation. Ces informations constituent la base de tout catalogue raisonné. Les fiches sont présentées à la suite, dans une numérotation continue, et rangées par territoire de *civitas* et par site de découverte. Une table de concordance, présentée en annexe 1, permet de relier les numéros du *Recueil* à ceux du *CIL* et aux nôtres. Bien que le travail d'Espérandieu ait servi de base à cet inventaire, il ne s'agit pas ici d'une simple reprise des données brutes. En effet, une révision de ces informations a été nécessaire, notamment à cause de leur manque de précision pour certains aspects. Ainsi, un certain nombre d'identifications, de mesures, et de déterminations du matériau demandaient à être corrigées et précisées. De même, la localisation des objets était à revoir, du fait de l'ancienneté de l'ouvrage. Le peu de dons privés d'objets aux musées au cours du XX^{e} siècle fait que les œuvres sont toujours renseignées comme appartenant à une collection particulière. La seule différence vient du fait que les propriétaires ont changé, ce qui rend très difficile, voire parfois impossible, de suivre le déplacement d'un objet d'un propriétaire à un autre.

La seconde étape a visé à inventorier les monuments provenant de la zone d'étude, principalement conservés à proximité des lieux de découverte. Après nous être basés sur les données bibliographiques, nous avons fait le choix d'aller personnellement voir chacun des éléments constitutifs du *corpus*, afin de faire nos propres observations. S'il est vrai que cette étape a été très chronophage, elle nous a permis de compléter les informations fournies par la bibliographie. Les traces de polychromie, par exemple, n'ont que très peu été observées par les divers auteurs, et lorsqu'elles l'ont été, elles ne font généralement l'objet que d'une simple mention. Pourtant, un certain nombre de monuments du *corpus* présentent ce type de traces, qui nous donnent des informations très importantes sur l'aspect originel des tombeaux. Les dimensions et la nature du matériau ont aussi fait l'objet de révisions. Outre les éléments conservés de manière classique dans les musées (en salles d'exposition ou dans les réserves), il a été nécessaire d'inventorier ceux qui le sont de manière moins conventionnelle. Comprenons les monuments en remploi, ceux exposés en extérieur ou encore faisant partie de collections particulières.

359. Les volumes déjà paru du *Nouvel Espérandieu*, sous l'impulsion d'Henri Lavagne, viennent à leur tour compléter la documentation sur la sculpture gallo-romaine.

L'inventaire a d'abord été traité dans un tableur Excel, puis dans un modèle FileMaker dans un second temps. L'export sous FileMaker a permis l'ajout d'illustrations, le classement par ordre alphabétique des lieux de découvertes, ainsi que la création d'un catalogue. La base de données s'est vue enrichie régulièrement, au gré de nos déplacements dans les différents sites conservant le matériel concerné par cette étude (salles et réserves de musées, collections particulières, lieux d'exposition en plein air).

Chaque fiche contient les rubriques suivantes :

- Numéro d'inventaire
- Identification
- Typologie
- Matériau
- Dimensions (hauteur, largeur et épaisseur, en mètre)
- Date de la découverte
- Lieu de découverte
- Lieu de conservation
- État de conservation
- Datation
- Bibliographie spécifique à l'objet
- Inscription
- Description
- Illustration(s) et crédits photographiques

Le numéro d'inventaire est formé par le nom du territoire et le classement de l'objet dans le catalogue (par exemple : Séq-1). Les monuments sont classés selon le territoire, puis par ordre alphabétique du lieu de découverte et du lieu de conservation.

1.4.3. Iconographie et épigraphie

Cette étude se basant sur les aspects iconographiques et épigraphiques, nous avons choisi de ne pas inclure les monuments funéraires ne présentant aucun de ces aspects. Le but de ce travail n'est certes pas un nouvel inventaire de la sculpture funéraire, mais bien une analyse des modes de représentation et d'évocation des défunts à travers leurs monuments. Pour ce faire, divers critères d'étude ont été choisis, en commençant par la typologie des monuments funéraires, question sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin (2.2.4). En ce qui concerne l'iconographie, nous avons été particulièrement attentif au mode de figuration, à la coiffure et aux attributs. Quant aux aspects épigraphiques, nous nous sommes principalement intéressés aux formules funéraires et à l'onomastique. Certains de ces éléments sont d'ailleurs aussi des critères de datation, comme les coiffures féminines ou encore les formules épigraphiques, cette question sera traitée plus loin dans le propos (3.2.3 et 3.3.6).

Chapitre 2 - *Corpus*

Il y a dans les lieux une telle puissance de rappel que, non sans raison, ils ont été utilisés pour créer un art de la mémoire.
Cicéron, *De Finibus*, 5.1.2.

2.1. Les collections étudiées

Comme il a déjà été précisé, cette étude a pour contexte géographique trois anciens territoires, occupés par trois des peuples les plus influents de l'est de la Gaule. Or de nos jours, ces espaces sont répartis dans les départements des nouvelles régions de Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes. Au total, le *corpus* est disséminé dans une dizaine de départements : Allier, Aube, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Haute-Marne, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne. Outre cette dispersion géographique, précisons que les éléments du *corpus* sont également dispersés au sein de diverses collections. Là où certains sont conservés au sein de divers musées (salles d'exposition et réserves) ou de collections particulières, d'autres demeurent à l'air libre, remployés ou simplement exposés.

2.1.1. Présentation du *corpus*

Le *corpus* a été mis en place avec un souci d'exhaustivité, mais malgré nos efforts, il est possible que certains monuments aient été oublié, du fait de leur découverte récente ou de l'absence de documentation les concernant. Le *corpus* a été complété jusqu'en janvier 2016, mais passé cette date le choix a été fait de ne plus intégrer les nouvelles découvertes (sauf cas exceptionnels, traités dans l'*addendum*). En effet, le *corpus* étudié étant déjà très conséquent (1373 éléments), l'ajout de quelques éléments, potentiellement isolés, n'aurait pas changé nos résultats. Les éléments inventoriés sont très souvent fragmentaires, et cet état ne permet bien souvent pas de restituer l'aspect général du monument. Pour certains d'entre eux, des traces de retaille et de bûchage sont observables et ont pu faire disparaitre des parties du décor ou de l'inscription. Le matériau joue également beaucoup sur l'état de conservation des monuments et de leur décor. Les stèles en grès du Morvan ou en granit de Franche-Comté sont ainsi difficilement lisibles.

Les stèles forment le groupe le plus important : 720 en territoire éduen (96 %), 332 en pays lingon (73 %) et 152 chez les Séquanes (92 %). Les autres types de monuments funéraires sont donc très minoritaires (tableau 2), bien qu'ils soient présents dans chacun des trois territoires étudiés (fig. 68). Si certains sont localisés dans une agglomération, d'autres se répartissent dans une zone spécifique, comme les pyramidions lingons. Parmi les stèles, les trois grands types de sommets – plat, triangulaire et cintré – sont représentés. Pourtant, en raison de l'état de conservation de ce mobilier archéologique, il est souvent difficile, voire impossible, de déterminer le type de som-

Typologie	Territoire éduen	Territoire lingon	Territoire séquane
Stèles	720	332	151
Autels	3	1	8
Sarcophages	5	2	4
Piliers	1	2	0
Grands monuments	8	41	3
Pyramidions	3	39	0
Cippes	4	5	0
Indéterminés	7	30	0
TOTAL	751	452	166

Tableau 2 : Répartition des éléments du *corpus* en fonction de la typologie des monuments

met choisis par le commanditaire. Si la position de l'inscription s'adapte à la forme de la niche, et à celle de la partie supérieure de la stèle en général, les fragmentations observées concernent le plus souvent la partie supérieure dans son ensemble. Ainsi, il n'est pas possible de se baser sur la position de l'inscription pour déterminer la forme du sommet des stèles incomplètes. Le même constat peut être fait pour l'iconographie, qui certes s'adapte au cadre donné par la forme de la stèle, mais n'indique que très rarement quelle forme la stèle prenait à l'origine. Les résultats statistiques obtenus sont donc biaisés par le fait que plus d'un tiers des stèles du *corpus* sont indéterminables. Sur 1205 stèles, seules 683 présentent un état de conservation suffisamment bon pour que la forme de la partie supérieure ait pu être déterminée, soit 57 %. Si l'on ne se base que sur ces 683 stèles, des choix régionaux semblent se révéler. Ainsi, les sommets plats et cintrés sont les plus représentés chez les Éduens, alors que chez les Lingons une nette préférence pour les sommets plats peut être observée, et l'on note chez les Séquanes une prédominance des sommets triangulaires (tableau 3).

En ce qui concerne le type de figuration du défunt, quelques chiffres peuvent être avancés dès à présent (tableau 4). En territoire éduen, les stèles à un personnage sont, de loin, les plus nombreuses (462, soit 64 %). De plus, les figurations en pied sont majoritaires, mais les représentations en bustes sont privilégiées dans certains lieux, comme à Autun (en pied : 248, soit 34 % ; en buste : 180, soit 25 %). S'agit-il d'une conséquence du matériau employé ? Il est très probable que l'utilisation de roches dures comme le grès et le granit ait influé sur le mode de représentation. En pays lingon au contraire, les défunts ne sont que rarement présentés en buste (22, soit 7 %). Et si les stèles à un seul personnage sont les plus nombreuses (104, soit 31 %), les stèles à plusieurs personnages sont également bien représentées (72, soit 22 %). Quant au territoire séquane, on y observe globalement un nombre plus important de stèles à un personnage (67, soit 44 %) et de stèles à figuration en pied (64, soit 42 %).

Pour ce qui est des autres monuments funéraires, ils peuvent aussi être réunis dans plusieurs groupes. Les pyramidions ou "obélisques lingons", que l'on ne retrouve globalement que dans ce territoire, forment un lot assez conséquent. Sans compter les exemplaires anépigraphiques et aniconiques, quarante-six ont été mis au jour en territoire lingon, notamment entre Dijon et Langres, et un seul à l'extérieur de cette zone. La grande majorité de ces obélisques, inscrits ou

Typologie	Territoire éduen		Territoire lingon		Territoire séquane	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Sommet plat	208	28%	88	19%	15	9%
Sommet triangulaire	84	11%	40	9%	48	29%
Sommet cintré	173	23%	21	5%	5	3%
Avec épitaphe	188	25%	60	13%	23	14%
Sans épitaphe	533	71%	269	60%	130	78%
Stèle-maison	1	0%	1	0%	7	4%

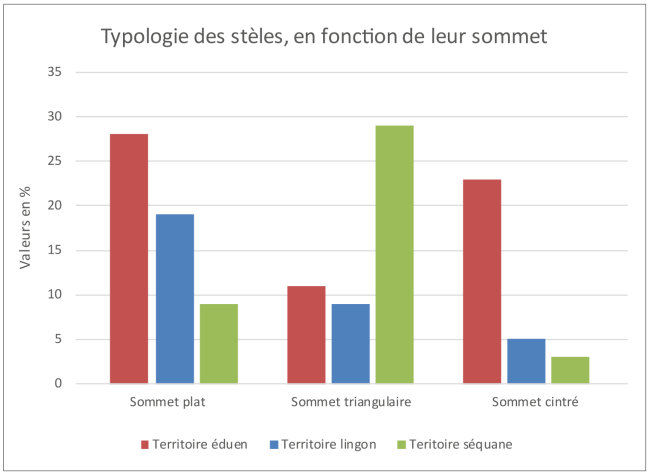

Tableau 3 : Répartition des stèles du *corpus* réduit, en fonction de la forme du sommet

Type de figuration	Territoire éduen		Territoire lingon		Territoire séquane	
En buste	214	29,7%	24	7,2%	12	7,9%
En pied	248	34,4%	140	42,2%	64	42,1%
À plusieurs personnages	152	21,1%	72	21,7%	24	15,8%
À un seul personnage	462	64,2%	104	31,3%	67	44,1%
Nombre de stèles concernées	**720**	**95,9%**	**332**	**73,5%**	**152**	**91,6%**

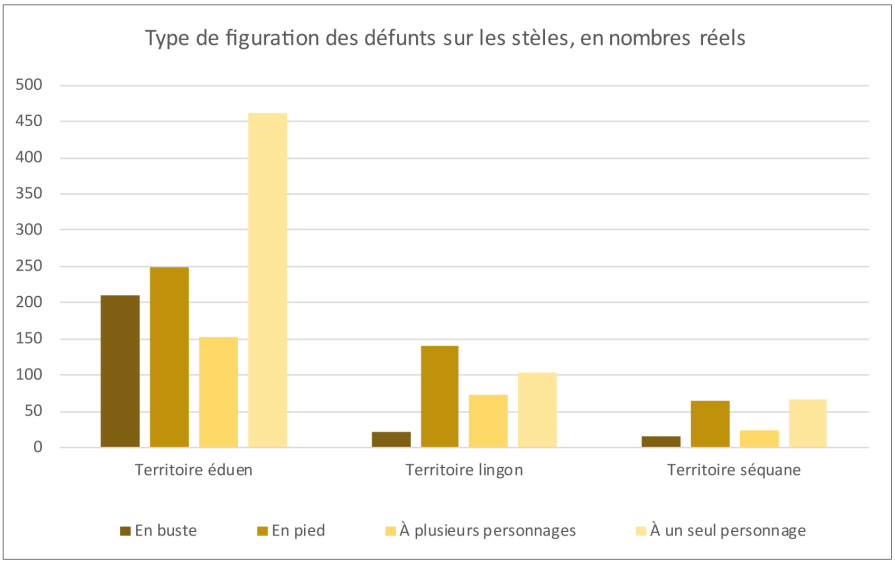

Tableau 4 : Type de figuration sur les stèles du *corpus*

non, a été mise au jour dans les nécropoles dijonnaises. Les autels quant à eux sont assez rares dans le Nord-Est de la Gaule. Seuls onze exemplaires sont présentés dans ce *corpus*. Il en est de même pour les sarcophages, également au nombre de onze (cuves et couvercles compris, mais pas forcément associés). Le nombre de grands monuments recensés n'est pas représentatif de la réalité archéologique, car ont été exclu les blocs ne présentant ni inscription ni figuration du défunt. Ainsi, de nombreux blocs dont l'appartenance à des édicules est pourtant attestée ont été laissés de côté au cours de ce travail. C'est entre autres le cas de plusieurs blocs sculptés et/ou architecturés de Dijon et de Langres[360].

2.1.2. Histoire des collections des musées

Historiquement, les « musées de province » ont vu le jour par arrêté consulaire le 14 fructidor an IX (1er septembre 1801). Sur une proposition du ministre de l'Intérieur, les consuls ont décrété que quinze villes recevraient des collections de tableaux, pris dans les musées du Louvre et de Versailles, après que des locaux aient été aménagés pour les recevoir. Si ce jalon est irréfutable, il offre une vision réductrice en laissant imaginer une apparition immédiate de ces musées par simple décision administrative. De même, il nous paraît artificiel de traiter séparément ce qui se passe dans la capitale des conséquences dans les provinces, autrement dit le phénomène national du phénomène local. En effet, il peut être intéressant de tenter de mesurer la participation de la province à la création du musée, celle-ci étant la conséquence directe d'une revendication culturelle exprimée par la société et voulue par la capitale[361]. Dans sa définition même, le musée est compris comme un lieu d'exposition d'objets auprès du grand public, impliquant une réflexion sur le statut des œuvres d'art et des objets[362], ainsi que sur celui des collections et de leur ouverture au public. Notons un cas particulièrement précoce et intéressant. En 1662, un historien de Chalon-sur-Saône a décrit des sculptures gallo-romaines mises au jour dans la ville. Une gravure de ces éléments était accompagnée d'une note précisant leur localisation et concluant sur ces mots : « J'ai esté toujours touché d'un sensible déplaisir que des amateurs de ces curiositez […] les cachent avec tant de soin, qu'au lieu d'en faire libre communication, ils font connoistre qu'ils ne les ont recherchez que pour les ensevelir dans le tombeau de l'oubly et les faire passer des sépulcres d'où on les a retirés dans d'autres sépulcres plus obscures. »[363]. Ces propos démontrent bien la volonté qu'ont les érudits locaux de voir exposés aux yeux de tous les vestiges du passé, qu'ils soient relativement proches ou très lointains. On devine également une certaine perméabilité des collections privées au XVIIIe siècle, dans la mesure de nombreux facteurs, tels la constitution de réseaux d'académies, la diffusion des journaux et le développement des voyages et de la correspondance, ont permis la mise en place d'une sociabilité culturelle dans la sphère des notables. Dans les années suivant la

360. Certains d'entre eux sont évoqués dans Maligorne, Février, Castorio 2014.

361. Pommier 1997, p. 1471.

362. Ceux-ci sont reconnus capables de raconter une histoire, de constituer une mémoire, et de servir de référence à la création artistique.

363. Berthaut, Cusset 1662, p. 64-65.

Révolution, on opposera d'ailleurs la « vocation nationale du patrimoine à l'égoïsme de ses anciens propriétaires »[364].

Si les « musées de province » apparus au XVIII[e] siècle se sont beaucoup développé autour des écoles de dessin, qui ne seront pas mentionnées ici, ce n'est pas le seul modèle observable. Ainsi, Édouard Pommier rappelle que la préfiguration du musée avant la Révolution vient de la volonté de conserver et de présenter tous les objets pour leur valeur de témoignage sur l'histoire locale[365]. Or, c'est cette même volonté de conservation et d'exposition qui a motivé les sociétés savantes et les a poussés à créer leur propre musée. L'éclosion de ces sociétés savantes au XVIII[e] siècle a aussi conduit à la transformation des cabinets privés en musées. Si la majeure partie de ces cabinets a été créée par des membres de l'aristocratie ou de la noblesse locale, d'autres appartenaient à des juristes comme Robien, président à mortier du parlement de Rennes, et d'autres encore à des notables (magistrats, officiers et professeurs d'université) ou des membres du clergé (abbés et chanoines)[366]. Il n'est donc pas rare que les musées d'histoire, d'archéologie ou de beaux-arts aient hérités leurs collections de dons faits par ces sociétés savantes, notamment pour ce qui est des éléments antiques. Le musée Guy Baillet de Langres, par exemple, doit la majeure partie de sa collection à la Société historique et archéologique de Langres (SHAL) et à ses membres qui, en plus de protéger leur patrimoine local, ont collecté des œuvres au cours de leurs voyages à travers le monde. S'ajoutent ainsi aux collections classiques des objets rapportés d'Égypte (momie, *ouchebtis* et crocodile empaillé pour ne citer que quelques exemples) ou encore d'Amérique de Sud (sarbacane et fléchettes empoisonnées). À Dijon, c'est principalement la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or (CACO) qui a regroupé les objets composant aujourd'hui les collections du Musée archéologique. Ce phénomène est observable dans l'histoire de nombreux musées français, et notamment ceux de ce *corpus* : Autun (Société éduenne des lettres, sciences et arts), Auxerre (Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne), Avallon (Société d'études d'Avallon), Beaune (Société d'histoire et d'archéologie de Beaune – SHAB), Besançon (Société d'émulation du Doubs), Chalon-sur-Saône (Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône - SHAC), Châtillon-sur-Seine (Société archéologique du Châtillonnais), Lons-le-Saunier (Société d'émulation du Jura), Mâcon (Académie des lettres, sciences et belles-lettres de Mâcon), Nevers (Société Nivernaise des lettres, sciences et arts ; Société académique du Nivernais), Semur-en-Auxois (Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois), Troyes (Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube), Vesoul (Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de Haute-Saône - SALSA). Le même schéma est observable quel que soit le territoire concerné.

À ces donations de sociétés savantes s'ajoutent des dons de particuliers qui viennent enrichir les collections des musées. Comme précisé plus haut, Léonard Berthaut se désolait du fait

364. Pommier 1997, p. 1489.

365. Pommier 1997, p. 1473.

366. Rivallain 2001, p. 24-25.

que les collectionneurs privés gardaient leurs collections et ne les exposaient que pour eux-mêmes et leurs amis, soit les membres d'un certain milieu, aisés financièrement et possédant une relative érudition. La publication de guides de voyages et d'almanachs municipaux, permettant de dresser une carte des collections privées françaises, a participé au mouvement visant à l'ouverture des collections privées au grand public, et notamment grâce à la libre communication des informations accordée par les propriétaires. La prise de conscience par les propriétaires de la vocation de leurs collections à une fonction publique, en les mettant à la disposition de la collectivité, a marqué un tournant dans l'histoire de la constitution des collections muséales. Le meilleur exemple dont nous disposons est celui du legs Boisot, dont on a bien souvent dit qu'il est à l'origine du «premier» musée de France, à Besançon[367]. L'histoire de cette collection remonte au XVI^{e} siècle et à la famille Perrenot de Granvelle. Nicolas, juriste et conseiller de Charles Quint, puis son fils Antoine, cardinal et conseiller de Philippe II, ont constitués une importante collection qui s'est vue dispersée à la mort d'Antoine en 1580. Une partie a été récupérée par leur famille en 1588 et s'est ainsi retrouvée à Besançon. En 1607, un inventaire a été réalisé et recensait alors cent trente sculptures et deux cent soixante-dix peintures. Il n'y a que peu d'informations sur cette collection au XVII^{e} siècle, hormis le fait qu'elle ait subi de nombreuses pertes[368], du moins jusqu'à l'intervention d'un bénédictin de Saint-Vincent, Jean-Baptiste Boisot. Cet érudit, passionné d'histoire locale, s'est beaucoup intéressé à la collection des Perrennot de Granvelle et a rassemblé à ses frais les œuvres dont il a pu retrouver la trace. À son décès en 1694, il lègue la collection à son couvent, sous condition que la municipalité en assure, au sein de l'abbaye, à la fois la maintenance et l'accès libre et gratuit au public. Ce fut la toute première fois qu'une municipalité prit en charge l'entretien d'une collection de livres et de tableaux, tout en en garantissant son libre accès à un horaire fixe. Malheureusement, nous ne savons rien du fonctionnement de ce premier musée pour la période allant de sa création et la Révolution.

Quelques collections ont ainsi été prises en charge par des collectifs (mairies, sociétés savantes). Nous citerons très rapidement la collection d'histoire naturelle de Clément Lafaille, léguée en 1770 à l'Académie de La Rochelle, et la collection d'histoire naturelle et d'antiquités du nîmois Jean-François Séguier, qu'il a léguée à l'Académie royale. Ces deux dons s'accompagnaient de l'obligations pour les bénéficiaires de prendre en charge l'entretien et l'exposition au grand public de ces collections. L'exemple nîmois présente aussi un autre intérêt : en 1785 fut posée sur l'hôtel Séguier une plaque mentionnant « Maison Séguier et Musée de Nîmes ». Est donc officialisé ici le terme "musée" dans sa définition actuelle, soit un bâtiment accueillant une collection à caractère public[369]. De tels dons accompagnés de conditions visant à l'exposition des collections se sont ensuite développés au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Certaines sociétés, voyant diminuer leurs moyens comme leurs nombre d'adhérents, ont

367. Vergnet-Ruiz 1957.

368. Pour plus de détails, voir Castan 1889.

369. Pommier 1997, p. 1473.

pris la décision de donner leurs collections aux musées, sous forme de legs ou de simples dépôts – comme l'a fait la SALSA au Musée de Vesoul – alors que dans d'autres cas, ce sont les sociétés elles-mêmes qui ont fondé un musée afin d'abriter leurs collections, avant d'en confier l'administration à d'autres (mairie ou collectivité). C'est le cas du Musée Guy Baillet de Langres par exemple, qui dépend de la mairie et gère les collections données par la SHAL. « La première moitié du XIXe siècle est l'époque de la création des sociétés savantes, destinées à recueillir les antiquités et à les conserver dans des musées déjà fondés ou en projet. »[370]. L'idée était donc de regrouper en un même lieu les objets les plus significatifs de la richesse patrimoniale d'une ville, et pouvant en éclairer l'histoire. Cette volonté de conserver et présenter des objets pouvant témoigner de l'histoire d'une ville ou d'un territoire est née d'un long processus. À l'objet préservé comme symbole réel de la foi (patrimoine clérical) ou gage de la fidélité au pouvoir (monuments à la gloire du roi), ou encore comme image de la culture dominante (personnages mythologiques, allégories), est venue s'ajouter l'objet comme illustration de l'Histoire. L'abondance des découvertes romaines faites à Arles a mené à une sensibilisation des autorités au problème de la conservation de ces objets, vus comme témoins d'une époque et d'une civilisation. La fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècles sont donc marqués par des mesures visant à protéger ce patrimoine, tout en permettant à tous d'y accéder[371]. Si une telle mesure est visible à l'échelle d'une ville, c'est également le cas à l'échelle de l'espace culturel des académies. Le meilleur exemple est celui de Dijon, où l'Académie des sciences, arts et belles-lettres a constitué en 1777 une collection avec les bustes des grands hommes qui avaient illustrés la province dans les domaines de la religion, la politique, les arts et les lettres (Bossuet, Buffon, Rameau, Vauban). Cette collection s'est vue enrichie avec le temps, comme avec l'ajout en 1779 d'un portrait aujourd'hui perdu de Philippe le Bon.

L'espace géographique considéré ici a donc vu l'émergence et le développement de plusieurs sociétés savantes, dont certaines de première importance. L'histoire de chacune d'entre elles ne sera pas reprise en détails, mais il paraît nécessaire d'en évoquer certaines, dont le rayonnement a été et est encore particulièrement significatif. Outre leurs travaux portant sur leurs régions respectives, ces sociétés sont chacune à l'origine de la création d'un musée, en grande partie grâce à l'ampleur des collections qu'elles ont rassemblé. La première est la SHAL, fondée en 1836 sous le nom de Société archéologique de Langres, avant d'adopter son nom définitif de **Société historique archéologique de Langres** en 1842. Elle reçut ses statuts définitifs en 1859, et fut reconnue d'utilité publique par Napoléon III le 24 décembre de la même année. C'est sous l'impulsion de Monseigneur Luquet, associé entre autres à Joseph-Philibert Girault de Prangey, que la Société a vu le jour, après un long travail débuté en 1832 de dénombrement des restes antiques conservés dans le *castrum*, entrepris en association avec Joseph Génuyt-Besancenet. Comme vu précédemment, la SHAL a été très prolifique en terme de découvertes et de travaux historiques, et ce depuis le XVIe siècle. Le XVIIIe siècle a vu la naissance et la multiplication de véritables chantiers de fouilles, réalisés de manière systématique. Ce fut le cas au Châtelet de Gourzon, dont

370. Gariot 2002a, p. 86.

371. Pommier 1997, p. 1474-1475.

l'exploration méthodique a été menée par Pierre-Clément Grignon entre 1772 et 1774. Si les premières explorations manquaient de méthode, les années passant elles se firent plus rationnelles et raisonnées, avec un réel souci de précision tant pour les relevés que pour les observations sur site. C'est notamment par la rédaction et la publication de comptes rendus précis et rigoureux que ces nouvelles méthodes, plus scientifiques, ont pu être adoptées. De plus, le rassemblement dans un même lieu des objets mis au jour facilitait leur étude et les tentatives d comparaisons[372]. Protégés et étudiés, ces monuments étaient déjà envisagés comme « des jalons devant servir un jour à apporter quelque lumière sur l'histoire de notre pays, tandis que perdus ailleurs, ils n'avaient d'autre intérêt que celui de la curiosité »[373].

De même, des précautions ont été prises très tôt afin que les données concernant les découvertes langroises soient documentées, comme l'avait d'ailleurs évoqué le comte de Caylus[374] en rappelant les précautions prises par les magistrats langrois pour inventorier les lieux, dates et circonstances de découvertes, ces informations étant généralement complétées par des dessins des éléments sculptés et des inscriptions.

Ajoutons à cet énorme travail de collecte et de fouilles les travaux considérables entrepris par le Génie Militaire, dans le but de fortifier la ville, et qui ont permis dès 1842 la mise au jour d'une multitude de vestiges divers, récupérés à la fois dans les quelques murs démontés du *castrum* et lors de la construction de la citadelle. Celle-ci s'est implantée à l'emplacement de la grande nécropole sud de l'antique *Andementunnum*. Dans une lettre datée du 6 juillet 1842 et adressé à Luquet, Jean-François Delâge évoque la mise en place, au sein de la SHAL, d'une commission chargée de la surveillance des travaux[375]. Cette commission avait également pour mission d'encourager les ouvriers « par des moyens sonnants ». Dans une lettre du 3 août 1844, il annonçait à son cousin la découverte « d'une assez grande quantité de tombeaux romains », malheureusement accompagnés de « peu de médailles, car les ouvriers en vendent à divers amateurs, malgré les soins de Mrs les Officiers du Génie avec lesquels nous nous entendons »[376]. La vigilance des membres de la SHAL a ainsi permis la sauvegarde de beaucoup d'objets et monuments, qui sont ensuite venus compléter les collections de leur musée. De plus, la construction d'un nouveau grand séminaire, dans les jardins de l'ancien palais épiscopal[377], a poussé les dirigeants de la SHAL à passer un accord tacite avec les membres du clergé, de la même manière qu'ils l'avaient fait auparavant avec les officiers du Génie. Un correspondant non identifié de Luquet évoque cet accord en août 1838 : « Vous savez surement que les fouilles du Séminaire ont déjà produit quelque chose, moins cependant qu'on aurait pu l'espérer. Peut-être serons-nous plus heureux lorsque les travaux atteindront le sol de la terrasse, dont les terres n'ont pas été remuées depuis plusieurs siècles. MM. du Sémi-

372. Viard 2002, p. 132.

373. Anonyme 1882, p. 109-110.

374. May 1986, p. 253.

375. Luquet 1845.

376. Luquet 1845 ; Viard 2002, p. 124.

377. Situé derrière la cathédrale, il est aujourd'hui le siège du collège Jeanne-Mance.

naire viennent à cette occasion de se montrer fort généreux, en abandonnant à la Société toutes les choses antiques qui seraient rencontrées dans leur propriété »[378]. Malgré tous leurs efforts, les membres de la SHAL ont été forcé d'abandonner et de sacrifier certains vestiges, ne pouvant pas récupérer tout ce qui sortait de terre. Sont ainsi apparues les limites de l'archéologie de récolte, qui se montrait peu soucieuse de relevés topographiques ou géologiques précis et se contentait de localisations très approximatives. De plus, les amateurs qui la pratiquaient ne possédant pas les bases nécessaires à une approche historique, et encore moins scientifique, ils se basaient le plus souvent sur des critères esthétiques lorsque des choix s'imposaient[379]. La volonté de la Société n'étant pas de réserver découvertes et vestiges aux seuls érudits, l'accent a très vite été mis sur les publications, afin de les faire connaître à l'extérieur du département et d'entretenir les relations entre les chercheurs. *Bulletins* et *Mémoires* avaient et ont toujours, entre autres, cette fonction. Ces publications ont longtemps privilégié les périodes antiques et médiévales, en partie du fait des découvertes locales, mais elles se sont progressivement ouvertes aux autres périodes historiques. Si le flot de découvertes archéologiques semble s'être momentanément tari entre 1890 et 1914, les travaux des "Messieurs des Pierres" se sont poursuivis et ont participé au rayonnement intellectuel de leur ville[380]. Bien que très touchée par la Grande Guerre, la SHAL a continué son action, et s'est vue rejointe par des chercheurs de renom tels le chanoine Louis-François Marcel (1850-1928) et Georges Drioux (1888-1949).

Notons également qu'en 1923, Jeanne Alice Moreau Du Breuil de Saint-Germain (1848-1927) a donné sa résidence langroise à la SHAL, à la condition expresse de la consacrer « à l'entretien, l'abri et l'exposition des collections publiques de ladite Société ». Un second musée nait donc en 1927, non loin du musée Saint-Didier. Le site est un hôtel particulier de la fin du XVI^{e} siècle et possédant une extension du XVIII^{e} siècle. Trop vétuste, ce musée a fermé en 1995, au moment de l'inauguration du nouveau Musée d'Art et d'Histoire Guy Baillet. En 2009, n'étant plus en mesure d'assurer l'entretien du bâtiment, la Société le transmet à la Ville de Langres, qui y créa en 2013 la Maison des Lumières Denis Diderot.

Pour ce qui est de l'actuelle Bourgogne, on y dénombre de nombreuses sociétés savantes, comme démontré plus haut. Ne seront évoquées ici que deux d'entre elles, dont l'histoire des collections de leur musée respectif vient enrichir le propos.

En premier lieu, parlons de la **Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or** (CACO). Fondée en 1831 à Dijon, elle n'existe plus aujourd'hui dans sa forme originelle, mais elle est une commission de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon (Commission des antiquités et du patrimoine). La CACO a été créée comme une extension de l'Acadé-

378. Luquet 1845.

379. Le premier tome des *Mémoires* de la SHAL relate la découverte en 1857, à Brevoines, d'un puits qui a livré cent-vingt vases gallo-romains, mais dont seuls « onze des plus remarquables » ont été achetés pour être exposés au musée. Voir Viard 200, p. 126-128.

380. L'on appelait localement « Messieurs des Pierres » les membres de la commission créée en 1832 pour classer et conserver les éléments dégagés des murs du rempart antique, et qui ont très rapidement formé le noyau du futur musée de la SHAL.

mie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, fondée en 1783, avec pour objectif la surveillance archéologique et le stockage des objets mis au jour. Elle était chargée de la conservation et la restauration des monuments de Côte-d'Or, et de la publication d'études sur ces monuments. Elle encourageait également les fouilles archéologiques et assurait la conservation et le stockage des objets découverts. De très nombreuses études ont été publiées dans les *Mémoires* de la CACO, dont plusieurs font autorité. Mais la Commission est également à l'origine du musée archéologique de Dijon, fondé en 1832 sous le nom de « musée de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or». Les collections ont dans un premier temps été placée de 1832 à 1833 dans la Maison commune (soit la mairie de l'époque), actuelles Archives Départementales de Côtes-d'Or, avant d'être exposées au musée des Beaux-Arts de Dijon de 1865 à 1934. Elles ont ensuite été transférées dans l'aile principale de l'ancienne abbaye Saint-Bénigne, où elles se trouvent encore à l'heure actuelle. Le musée est devenu musée municipal en 1955, lorsque la CACO en a cédé la gestion à la mairie. Les collections exposées proviennent de toute la Bourgogne et couvrent une période allant du Paléolithique au XIV^{e} siècle. Pour ce qui est des antiques, ils comprennent notamment les stèles funéraires dégagées lors du démantèlement du *castrum*. Les archives de la Commission, conservées aux archives départementales de la Côte-d'Or, renseignent certaines de ces découvertes. Ainsi, les documents cotés 69 J 73 contiennent entre autres des clichés des travaux effectués rue Vauban en 1925, qui ont permis la mise au jour d'un tronçon du rempart et d'une stèle incluse dans celui-ci (fig. 69). Elle a été dégagée du parement et se trouve aujourd'hui au musée[381]. Lors de ces travaux, un pyramidion a également été extrait du rempart, au n°14 de la rue Vauban[382]. Un dessin du pyramidion est disponible à la cote 69 J 76 (fig. 70). Il n'est pas utile de multiplier les exemples tant ils sont nombreux. Citons pour finir une note, agrémentée d'un croquis, évoquant la découverte d'un autre pyramidion[383] « en démolissant une tour de l'antique enceinte de Dijon, sur laquelle on a trouvé le bâtiment du collège de Godran »[384]. Cet obélisque ne semble pas faire partie des collections du musée.

La Société éduenne, basée à Autun, a également été très prolifique pour ce qui est de la recherche historique et archéologique, à tel point qu'elle a été reconnue d'utilité publique le 30 mai 1866. L'histoire a débuté le 14 mai 1811, quand le maire, M. George, a fait installer une collection d'antiques dans le collège d'Autun. Ce cabinet contenait les dons provenant de particuliers et de notables locaux. Cette collection s'est vue ensuite transférée dans l'infirmerie du collège en 1828. Puis la construction d'une nouvelle mairie en 1835 a permis la concession de salles à visée muséographique, mais en nombre encore insuffisant. Le 4 février 1836, le nouveau maire, M. Laureau, institua la **Société éduenne des lettres, sciences et arts**, à qui il confia la direction du musée. Le but était que la Société gère les collections qui se faisaient de plus en plus imposantes. C'est donc en 1845 qu'a été prise la décision de construire un premier musée lapidaire, à côté du théâtre antique : c'est la « Maison des Caves Joyaux », qui a servi ensuite de maison au gardien

381. Ling-100.

382. Ling-101.

383. *CIL*, XIII, 5551 : *D(iis) M(anibus / Rebrica / Sedati fil(ia)* (« Aux dieux Mânes, Rebrica, fille de Sedatus »).

384. 69 J 77.

du site. Le manque de place chronique a ensuite forcé la Société éduenne à entreposer des objets à la sous-préfecture. De 1858 à 1860, d'autres lieux ont été réquisitionnés pour le dépôt de stèles, comme la gendarmerie et l'ancien couvent des Cordeliers. Il a fallu attendre le 10 août 1861 pour que soit créé le musée lapidaire Saint-Nicolas, dans ce qui restait de l'ancien hôpital Saint-Nicolas-Saint-Éloi-en-Marchaux, datant du XI^e siècle. Un cloître est venu compléter la chapelle et le lavoir en 1876. Le musée lapidaire Saint-Nicolas conserve encore aujourd'hui une grande partie de la collection funéraire gallo-romaine d'Autun, ainsi que des monuments mis au jour ailleurs dans l'autunois. Les stèles sont pour leur part principalement exposées dans le cloître moderne, sur deux étages. Outre le musée lapidaire, la Société éduenne est à l'origine de la création en 1880 du musée Rollin, installé dans l'ancien hôtel du chancelier Nicolas Rollin et en partie dans la maison Lacomme. Les collections du musée Rollin s'étendent de l'archéologie gallo-romaine à la peinture du XX^e siècle. Pour finir, la Société éduenne publie des *Mémoires* depuis 1844, ainsi que des travaux divers portant sur des sujets locaux, elle participe activement aux recherches historiques et archéologiques, et possède une riche bibliothèque.

Pour ce qui est de l'ancien territoire séquane, il comprend également plusieurs sociétés savantes. À noter que les objets archéologiques et artistiques appartenant à la **Société d'émulation du Jura** ont été déposés au musée des beaux-arts et d'archéologie de Lons-le-Saunier, de la même manière que la **Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de Haute-Saône** a laissé en dépôt au musée de Vesoul une grande partie de sa collection, comprenant les stèles funéraires mises au jour à Corre.

Le musée est donc vu comme un lieu de mémoire, d'enseignement et de médiation, et ce depuis la fin du XVIII^e siècle. À l'échelle locale, les provinces ont très rapidement affirmé leur droit sur leur héritage culturel, devenu bien commun de la Nation après 1789. Villes et départements se sont battus pour conserver les objet mis au jour sur leur territoire, en s'opposant à une centralisation parisienne voulue alors par le pouvoir en place. Soulignons un paradoxe né de la période révolutionnaire : la saisie des biens nationaux et l'iconoclasme qui a frappé les symboles de l'Ancien Régime ont été accompagné d'une nouvelle prise de conscience dans les années 1792-1794, liée à l'héritage culturel et artistique du pays. Ce que l'on nommera plus tard "patrimoine" devait être protégé et conservé « pour la connaissance de l'histoire et le progrès des arts »[385].

2.2. Les difficultés rencontrées

Le principal problème posé par ce *corpus* vient du fait qu'une grande partie des éléments le composant provient de découvertes anciennes, fortuites ou découlant de fouilles. Ainsi, nous ne disposons que rarement de données de terrain pour ces monuments (stratigraphie, localisation des

385. Pommier 1997, p. 1507.

découvertes, cahiers de fouilles), ni même de réelle étude du mobilier. La "fouille" de la nécropole de « La Citadelle » à Langres a ainsi été effectuée par le Génie militaire au XIX^{e} siècle, lors des travaux d'aménagement de la citadelle. Si de nombreux monuments funéraires ont été mis au jour, il a fallu attendre les diagnostics d'archéologie préventive des années 1990/2000 pour qu'un premier plan de l'espace funéraire soit révélé. De même, la collection de stèles du musée archéologique de Dijon a été en grande partie réunie suite au démantèlement du *castrum* de l'Antiquité tardive, tout comme celle des Musées de Sens.

Le démantèlement et l'éparpillement de certaines collections privées posent aussi problème, car il est alors très difficile de retrouver les objets les composant anciennement. C'est le cas notamment de la collection du marquis de Migieu, ancien propriétaire du château de Savigny-les-Beaune. Hormis deux sculptures votives provenant de Mavilly[386], désormais au musée archéologique de Dijon, les autres pièces de la collection issues du territoire éduen ont été pour la plupart vendues lors du rachat du château dans les années 1970, et sont impossibles à localiser depuis.

Enfin, la grande fragmentation du mobilier est assez problématique pour l'identification des types et des formes, voire du décor et des inscriptions. De même, l'érosion subie par beaucoup de monuments en grès et en granit rend très difficile la lecture de la surface sculptée.

2.2.1. Les choix de travail : la sélection des monuments étudiés

Comme énoncé dans le titre, cette thèse porte sur l'évocation des défunts chez les Éduens, les Lingons et les Séquanes au Haut-Empire, que ce soit par l'épigraphie ou la représentation figurée. Il aurait pu être précisé que cette étude concerne exclusivement les monuments funéraires sculptés dans la pierre, ce qui exclut donc tous les autres types d'objets pouvant porter le nom d'un défunt ou son image. De même, ne sont pas intégrés les éléments sculptés où le répertoire est uniquement architectural ou ornemental, même s'il est avéré qu'ils proviennent de monuments à caractère funéraire. Ainsi, tous les éléments constituant le *corpus* présentent une figuration du défunt et/ou la mention de son nom.

N'étudier que ce type de matériel était un choix, fait dès la mise en place du sujet. Le but de cette étude n'était pas de faire un inventaire généralisé du mobilier archéologique pouvant présenter ce type de représentation/inscription, mais bien d'analyser les choix faits par les défunts eux-mêmes quant à l'image que les vivants garderaient d'eux. Dans cette optique, il était donc logique de ne s'appuyer que sur les monuments funéraires, et en particulier sur ceux évoquant directement les défunts par la figuration et/ou l'épigraphie. Pour des raisons de temps, et au vu de la quantité de

386. Autel (n° d'inv. du musée : 75.1.6) et pilier (n° d'inv. du musée : 73.1.3 à 73.1.5).

données rassemblées, ne seront traités dans les parties analytiques (3.2 et 3.3) que les monuments lingons et séquanes, soit 618 marqueurs de tombe. Les éléments provenant du territoire éduen serviront alors de comparatifs principaux. De plus, les monuments funéraires éduens ont déjà fait l'objet d'études spécifiques, comme celle de Nicolas Laubry[387] et Yann Le Bohec[388] pour l'épigraphie ou celles de Simone Deyts[389] et Pierre-Antoine Lamy[390] pour l'iconographie. Pour ces points précis, la réédition d'une étude n'apporterait pas de nouvelles données, au contraire de la mise en parallèle avec les exemples lingons et séquanes.

C'est d'ailleurs avec cette volonté de réunir un *corpus* le plus complet possible que les découvertes anciennes ont été intégrées à l'inventaire, y compris celles pour lesquelles peu d'informations étaient disponibles. Nous pouvons d'ailleurs supposer que plusieurs d'entre elles ont été détruites, en fours à chaux notamment, les autres appartenant très certainement à des collections privées. Le but était ici de dresser le plus fidèlement possible un bilan de ces découvertes. Le choix a donc été fait d'aller voir chaque monument, dans la mesure du possible, afin de faire nos propres observations et de prendre nos propres mesures. Dans quelques rares cas, cela ne nous a pas été possible, du fait de contretemps indépendants de notre volonté. Ainsi, nous n'avons pas pu accéder au parc du château de Mont d'Arnaud à Broye, ni à celui du château de la Chaux à Alligny-en-Morvan. Pour le premier, la raison tient à une impossibilité à contacter les propriétaires. Pour le second, cela vient du fait que le propriétaire ne nous a pas permis d'accéder à son domaine, malgré de nombreuses demandes. Nous avons donc eut recours au travail de Pierre-Antoine Lamy pour ajouter au *corpus* ces monuments éduens inaccessibles qu'il avait lui-même inventorié. De même, le *corpus* séquane s'est vu enrichi grâce aux monuments vus par Hélène Walter à la fin des années 1970 et qui n'ont pas pu être localisés.

De plus, le dépouillement systématique des fonds d'archives a permis la redécouverte de monuments aujourd'hui détruits ou égarés. Mais cela a aussi rendu possible le regroupement des informations concernant un même monument, évitant ainsi une multiplication des fiches d'inventaire qui aurait faussé les résultats. L'inventaire s'est enfin vu enrichi grâce à la consultation de certains manuscrits anciens, notamment ceux conservés à la bibliothèque de la SHAL et contenant de nombreux dessins et commentaires sur les monuments antiques réalisés lors des découvertes anciennes.

2.2.2. État de conservation

Bien que taillés dans des roches plus ou moins dures (divers calcaires, grès, granit), les éléments sculptés ne nous parviennent pas toujours intacts. Après 2000 ans passés en terre ou à

387. Laubry 2009a.

388.Le Bohec 2015.

389. Deyts 1976 ; Deyts 1982 ; Deyts, Barçon 1984 ; Deyts 1996a ; Deyts, Venault 2007.

390. Lamy 2015.

l'air libre, il d'ailleurs est plutôt rare de découvrir des monuments funéraires en excellent état de conservation. Il est donc plus que courant de rencontrer des monuments en partie brisés, notamment dans des régions où les découvertes se sont surtout faites au cours du XIX^e^ siècle. D'autres, ensevelis dans une terre particulièrement acide, ont été rongés par le substrat, comme à Autun (fig. 71). Enfin, les retailles et remplois qu'ont pu connaître ces monuments affectent également leur aspect actuel, comme cela sera évoqué en détails dans la partie suivante.

2.2.3. Les vies des objets

Les éléments du *corpus* ont donc tous été créés entre le début du I^er^ siècle et la fin du III^e^ siècle. C'est une vie particulièrement longue pour un objet, et nous allons tenter d'en retracer les grandes étapes. Le but n'est pas ici d'étudier précisément le travail des carriers et des tailleurs de pierre, ni même de reprendre la chaîne opératoire de la pierre sculptée, mais simplement d'envisager les différentes étapes ayant pu jalonner le parcours d'un monument funéraire. Cette question sera abordée en trois phases regroupant diverses étapes, de la création de l'objet à son utilisation actuelle.

2.2.3.1. De la création à l'abandon

La question de la vie de l'objet sculpté, de la carrière à l'abandon, a fait l'objet d'une thèse récente, sur laquelle nous nous appuierons[391]. Nous n'aborderons pas ici les phases de sculpture à proprement parler, qui ont été abondamment traitées par notre collègue. Les questions d'ateliers de production, de processus créatif et d'outillage seront abordées plus loin (3.1).

Si l'on se réfère au tableau 2 de la thèse de Pierre-Antoine Lamy[392], la chaîne opératoire de la pierre sculptée commence par une extraction et un dégrossissage du bloc dans la carrière, suivis par une taille préliminaire. Après transport dans l'atelier, le bloc subit une taille d'approche et des finitions (polissage et application de pigments colorés). Vient ensuite la vente de l'objet fini et son dépôt en contexte funéraire. Des reprises et modifications peuvent être pratiquées sur le monument au cours de sa période d'utilisation, afin de restaurer des parties abîmées ou encore de réaffirmer la polychromie. Pour finir, le monument est abandonné, détruit (four à chaux) ou mis au rebut (rejet en fosse-dépotoir). Ces différentes phases sont communes à tout objet sculpté, bien que des cas particuliers peuvent apparaitre : modèles ; inachevés ; etc.

Comme le montrent les cartes géologiques (fig. 72 à 75), les roches présentes dans notre

391. Lamy 2015.

392. Lamy 2015, vol. 2, p. 5.

zone d'étude sont à la fois nombreuses et diverses[393]. En territoire éduen, les monuments funéraires ont été sculptés dans des roches appartenant à trois principaux types : des calcaires, des grès et des granits. Le centre du territoire étant marqué par le massif du Morvan, composé de granits, gneiss et grès du Primaire, le sol y est particulièrement acide et ne permet pas une bonne conservation du mobilier archéologique. Des grès du Trias et du Lias affleurent en périphéries du massif, de même que des calcaires du Jurassique inférieur et du Jurassique moyen. Le nord-ouest du territoire est quant à lui marqué par des formations calcaires du Jurassique supérieur. Chez les Lingons, on retrouve au sud la continuité des affleurements ces différents calcaires du Jurassique, et au nord du grès rhétien et des calcaires du Trias moyen. Quant au territoire séquane, il est très fortement marqué par le massif du Jura, composé à 95% de calcaires[394] et de marnes. De nombreuses roches du Trias y affleurent (calcaires à entroques, grès marins, schistes noirs et grès rhétiens entre autres) au nord, de même que des calcaires, schistes et marnes du Jurassique inférieur (Lias). Quant aux nombreux plateaux occidentaux[395], ils livrent du calcaire oolithique et du marno-calcaire du Jurassique moyen (Dogger). Le massif de la Serre, au nord du département du Jura, est constitué de roches paléozoïques (granit, eurite, etc.) et de roches mésozoïques, séparées des paléozoïques par une faille. Le sommet du massif est quant à lui recouvert d'un grès arkosique du Trias.

Ainsi, la nature des roches disponibles au sein du milieu naturel, les besoins techniques et certains paramètres culturels ou socio-économiques ont induit des choix quant à la sélection des pierres à travailler. Il existe de nombreuses zones d'exploitation au sein des différents bassins géologiques, et celles-ci peuvent être découpées en « grands centres carriers », regroupant eux-mêmes de nombreuses carrières[396]. Le choix d'un site pour l'implantation d'une carrière dépend de nombreux facteurs, qui lui permettent de prendre ou non une certaine importance et de se distinguer des petites carrières très locales, dont la production a servi à l'habitat rural. Si les conditions géologiques représentent bien entendu le premier critère de sélection, les débouchés aux matériaux extraits, ainsi que la proximité de voies de communication, terrestres ou fluviales, sont des facteurs déterminants. La qualité de la roche est la contrainte principale à l'implantation d'une carrière. « En effet, un même niveau géologique peut présenter une variation de qualité favorable ou non à l'exploitation, et cela parfois sur une faible distance. »[397]. Sont ainsi pris en compte des critères comme l'épaisseur des bancs, leur nature et leur fracturation. S'il est indispensable que les bancs présentent une épaisseur convenable afin de permettre l'extraction de blocs d'une certaine taille, la nature de la roche influe directement sur son utilisation future, et une fracturation trop importante peut rendre la roche inexploitable. De plus, certaines contraintes géographiques entrent en compte,

393. Voir en annexes les différentes cartes géologiques correspondant à nos territoires, ainsi que le tableau reprenant l'échelle des temps géologiques.

394. Notamment des calcaires du Jurassique supérieur (Malm), parfois dolomitiques, parfois marneux, parfois compacts.

395. Plateaux de la Haute-Saône, plateaux entre Doubs et Ognon, plateaux de Baume-les-Dames et de Vercel, plateaux d'Amancey et d'Ornans et plateau de Lons-le-Saunier.

396. Fronteau *et alii* 2014, p. 242.

397. Lorenz, Lorenz 1993, p. 19.

comme l'accessibilité au site, la distance carrière/chantiers, et la présence de voies d'acheminement. Enfin, il faut tenir compte des critères humains, tels l'existence de chantiers proches et la présence de limites territoriales (comme les limites de propriétés privées, la propriété du sol entraînant celle du sous-sol). Si les petites carrières locales ont été limitées dans leur développement par les critères précédents, et n'ont pas dépassé l'échelle artisanale locale, d'autres ont connu un très grand essor. Ces grands centres carriers se caractérisent par un développement important durant l'Antiquité, et une activité fréquemment poursuivie à l'époque mérovingienne, pour la mise en œuvre des sarcophages, et parfois même sans discontinuité jusqu'à nos jours. Ils se démarquent aussi par le volume de roche qui y est extrait, qui peut parfois même atteindre le million de mètres cubes. C'est le cas de la carrière de La Celle, au sud de Bourges, en territoire Biturige. Mais c'est aussi le cas des grandes carrières de Bourgogne. Notons que certaines de ces carrières ont disparu suite à la diminution des besoins en pierre, comme celle de Saint-Boil (Côte-d'Or). La répartition géographique de ces grands centres carriers, si elle n'est pas régulière, constitue une vague trame, les carrières n'étant séparées que de quelques dizaines de kilomètres. C'est là la distance maximale d'approvisionnement en pierre des centres urbains qui, pour des raisons historiques et géographiques, ne sont pas régulièrement répartis sur le territoire des cités, leur importance relative pouvant fortement varier et ainsi entraîner des demandes plus ou moins importantes de matériaux[398]. La présence d'une grande voie de communication peut aussi influer sur cet état de fait, en permettant l'importation de matériaux plus ou moins lointains.

Pour ce qui est du lieu d'exposition des monuments sculptés traités ici, il s'agit bien entendu des nécropoles. L'organisation interne à ces espaces funéraires a déjà été longuement évoquée, cette question ne sera donc pas reprise ici. Précisons simplement qu'il est plus que probable que les grands monuments, lorsqu'ils étaient bâtis au sein des nécropoles urbaines, devaient se trouver au plus près des voies, comme c'est le cas à Pompéi ou à Avenches « En Chaplix ». Mais ce modèle n'était pas seul, car ces monuments pouvaient aussi se trouver en limites du territoire de certaines *villae*, comme à Faverolles, afin d'exalter le pouvoir de la famille des propriétaires. Le fait que peu de ces grands monuments n'aient été découverts dans les nécropoles autunoises – du moins à l'heure actuelle – pourrait donc s'expliquer ainsi. Leur présence serait donc plutôt à chercher en périphérie, dans la proche campagne. La localisation de grands domaines agricoles peut donc servir de premier jalon à la recherche de grands monuments funéraires, type édicules ou mausolées.

Après avoir été exposés près des tombes et entretenus pendant une période plus ou moins longue, les stèles et autres marqueurs de tombes sont tombés en désuétude et ont finis par être abandonnés. La nécropole autunoise de « Pont-l'Évêque » a ainsi livré de nombreuses stèles, datées par l'épigraphie du début du II^e^ siècle, qui témoignent du phénomène d'abandon des monuments funéraires. Plus d'une centaine de stèles, complètes ou fragmentées, ont ainsi été découvertes je-

398. Lorenz, Lorenz 1993, p. 25.

tées pêle-mêle dans des fosses-dépotoirs, creusées dans une ancienne zone de bûchers[399]. D'après les données de fouille, ce rejet pourrait dater de la fin du IIe siècle ou du début du IIIe siècle, soit après qu'elles aient été utilisées au moins pendant une ou deux générations. C'est en effet le délai minimum avant que les sépultures ne soient oubliées et tombent en désuétude. L'hypothèse évoquée par Stéphane Venault et son équipe[400] est que l'absence de stèles tardives tendrait à indiquer un abandon dans la première moitié du IIIe siècle. Selon cette hypothèse, les stèles postérieures au IIe siècle, qui ne sont pas représentées sur le site, auraient subi un sort différent en raison de l'abandon des sépultures qui aurait pu coïncider avec la fermeture définitive de la nécropole. Les stèles les plus récentes, restées en place jusqu'à cet abandon, auraient pu être récupérées comme matériau de construction, ce qui expliquerait leur absence. Mais en l'absence de tout mobilier archéologique associé à ces monuments, et en tenant compte que l'épigraphie seule a permis de dater ces stèles et que la fouille a été menée dans l'urgence, il est très difficile de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. En comparant avec les autres sites présentant une absence de monuments funéraires gallo-romains, il apparaît que ce phénomène se développe plutôt au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, moment où le culte du Dieu unique a induit la création de nouvelles formes de monuments funéraires. Le fait qu'aucune structure postérieure au IIIe siècle n'ait été observée à « Pont-l'Évêque » peut s'expliquer par l'érosion des sols, une mauvaise conservation des sols archéologiques tardifs – potentiellement due aux travaux agricoles – ou encore à la fouille elle-même qui, faute de temps, n'a pas pu être exhaustive.

Mais le phénomène d'abandon des monuments funéraires (hors grands monuments) apparaît bien souvent *via* les découvertes fortuites et isolées qui en sont faites. La carte de répartition des éléments de ce *corpus* montre parfaitement cette dispersion, bien que les aléas des découvertes biaisent un peu cet effet (fig. 35)[401]. La région autunoise paraît ainsi très riche – au contraire d'autres zones – de monuments funéraires isolés, parfois remployés, mais souvent apparus fortuitement lors de travaux urbanistiques ou agricoles.

2.2.3.2. La seconde vie de l'objet

Évoquer la vie des objets revient souvent, dans le cas de la sculpture, à parler des divers remplois qu'ils ont pu subir. Cette étape ne concerne certes pas tous les monuments sculptés antiques, qu'ils relèvent du domaine funéraire ou non, mais ils sont tout de même nombreux à avoir connu une seconde utilisation. Celle-ci pouvait d'ailleurs se faire dans un contexte très différent de celui d'origine. Dans les cas de remploi, les monuments ont donc connu une première découverte, suivie parfois d'une phase de retaille, avant d'être réutilisés. Ce phénomène est globalement bien documenté, car comme le disait Dale Kinney, « the reuse of building materials is an obvious and

399. Auxquelles il faut ajouter une vingtaine d'entre-elles, qui ont été retrouvées remployées dans des tombes plus tardives, ainsi que les vingt-cinq mises au jour au XIXe siècle. Voir Venault 2008.

400. Venault *et alii* 2009, p. 143.

401. Les vides spatiaux visibles en Séquanie en sont un bon exemple.

universal practice. »[402].

Démontré et explicité lors des IIe « Rencontres autour de la sculpture romaine », qui se sont tenues à Arles en octobre 2016[403], le phénomène de remploi des blocs funéraires antiques s'est fait principalement à certaines époques, et à chaque époque correspond un type et un contexte particuliers de remploi. Ainsi, les premiers remplois sont datables de l'Antiquité tardive (fin IIIe – IVe siècle), moment d'instabilité politique et de tentatives d'invasion aux frontières. Pour faire face à ces attaques répétées, les villes de Gaule ont dû rapidement se retrancher derrière des remparts. Or, ces fortifications construites à la hâte sont très souvent composées de *spolia*, c'est-à-dire des blocs empruntés à des monuments, publics et privés, plus anciens. Le meilleur exemple de remploi de *spolia* est l'arc de Constantin, à Rome, qui est constitué de nombreux *membra disiecta* : les panneaux de l'attique proviennent d'un monument à la gloire de Marc-Aurèle, les statues placées au-dessus des colonnes encadrant les baies ont certainement été prises sur le forum de Trajan (de même que les deux grands panneaux ornant les petits côtés de l'attique), et les *tondi* surmontant les baies viennent d'un monument dédié à Hadrien. Les propos, tenus par Jean-Charles Balty en 1986 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[404], résument parfaitement le phénomène de remploi des monuments funéraires durant l'Antiquité tardive : partout dans l'Empire, de nombreuses villes possèdent un rempart renforcé à la hâte pour contrer la menace des invasions « barbares » du IIIe siècle. Ces fortifications présentent très souvent des éléments figurés, des fragments d'architecture et des blocs inscrits issus des nécropoles de la ville.

Les monuments tombés en ruine faute d'entretien devaient régulièrement être démantelés par les récupérateurs. Ceux-ci étant probablement attachés à des ateliers de sculpteurs, les blocs pouvaient ainsi être plus ou moins retravaillés avant d'être inclus dans de nouvelles constructions. Une « industrie » du remploi des blocs de pierre s'est très certainement développée tout au long de la période romaine, mais c'est surtout à la fin de l'Antiquité qu'elle a laissé des traces encore visibles de nos jours[405]. Si quelques rares villes de Gaule ont eu le privilège d'une enceinte dès le Haut-Empire, la plupart a dû attendre le IIIe voire même le IVe siècle pour se munir de murs fortifiés[406]. De plus, l'urgence avec laquelle ces remparts ont dû être édifiés a non seulement poussé à la réutilisation de blocs plus anciens, mais également à la retaille rapide et parfois inachevée de ceux-ci. Pourtant, précisons que la réalisation des fortifications s'est faite dans une urgence toute relative, selon les sites. Certains remparts présentent des murs qui ont tout de même été réalisés de manière très organisée, avec une retaille précise et fine, comme à Langres. La plupart des parements laissent entrevoir un travail soigné et une certaine recherche esthétique puisque les faces ornées de reliefs ou d'éléments architecturaux ont été systématiquement tournées vers l'intérieur des

402. Kinney 1997, p. 122.

403. Gaggadis-Robin, de Larquier (à paraître).

404. Balty 1987, p. 213.

405. Depierre, Bouquin, Badin de Montjoye (à paraître). La plupart des exemples de remploi que nous allons évoquer y ont été traités.

406. Pour ce qui est des remparts du sud de la Gaule, voir Heijmans 2006.

murs afin d'exposer des parements lisses et uniformes. Cette volonté a malheureusement entraîné le bûchage quasi-systématique des faces sculptées afin d'intégrer plus facilement les blocs dans la maçonnerie. C'est la raison pour laquelle les blocs récupérés lors des travaux de démontage ou de réfection du *castrum* de Langres apparaissent bien souvent entièrement mutilés. De plus, ces traitements postérieurs des blocs expliquent le grand nombre de trous de louve, de scellement, d'agrafes ou encore de bardage encore visibles dans les murs du rempart. Ces éléments caractéristiques étaient réservés aux lits d'attente et de pose des blocs, soit des faces par définition cachées[407].

L'étude du rempart antique de Saint-Bertrand-de-Comminges a permis de recenser dans les parements de nombreux éléments architecturaux (fragments de corniches, fûts de colonnes et chapiteaux) et a également démontré la grande hétérogénéité des blocs utilisés pour les assises (briques, tuiles, dalles). Le *castrum* semble donc bien avoir été édifié en grande partie avec des matériaux récupérés et remployés[408]. Menée par le PCR « Recherches pluridisciplinaires sur la cité des Convènes »[409], cette étude a démontré que le démontage systématique et la récupération méthodique des matériaux ont été pratiqués à partir du dernier tiers du IV^e^ siècle, ce que prouve que le centre-ville a été démoli afin de servir de carrière au futur rempart. De même, les *castra* d'Évreux et de Tours présentent, dans leurs premières assises, des blocs de remploi divers : bases de colonnes, blocs sculptés, éléments d'architecture, fragments d'inscriptions, etc.

La grande majorité des *castra* a été démontée au XIX^e^ siècle, ce qui a permis la redécouverte de nombreux blocs, sculptés ou inscrits, dont beaucoup provenaient de monuments funéraires. Deux d'entre eux seront évoqués plus en détails ici : Dijon et Langres. Le rempart antique de Dijon (Côte-d'Or) a livré de nombreux reliefs funéraires lors de son démantèlement, mais ce qui est encore plus intéressant est le fait qu'il est possible de voir certains de ses murs encore en partie conservés. C'est notamment le cas dans l'ancienne église Saint-Étienne, qui abrite aujourd'hui le Musée François Rude. Des fouilles ont permis de révéler le tracé du rempart qui passait à l'emplacement de l'actuelle jonction entre le chœur et la nef. Parmi les blocs encore en place, on dénombre de nombreux éléments provenant de monuments funéraires, dont plusieurs reliefs[410], divers fragments architecturés et un fronton triangulaire (fig. 76). D'autres portions du rempart servent aujourd'hui de murs à certaines maisons dijonnaises[411]. Rue du Vieux collège par exemple, deux fragments provenant peut-être de la même stèle sont encore inclus dans un pan de mur appartenant autrefois au *castrum*.

C'est également une chance que certaines découvertes faites anciennement à Dijon aient

407. Vaillant 2013b, p. 365-366.

408. Esmonde Cleary, Wood 2006, p. 82.

409. « RPCC », dirigé par Jason Wood et Simon Esmonde Cleary.

410. L'un d'eux, figurant deux hommes menant un cheval, possède encore une partie de sa polychromie d'origine.

411. Notamment Rue Chabot-Charny.

été documentées par des contemporains de ces trouvailles, tel Louis-Bénigne Baudot[412]. Dans les notes prises le 4 avril 1792 sont ainsi mentionnées deux stèles : « dans le même endroit est une autre pierre présentant dans une niche un homme ayant un bonnet et tenant une espèce de corne dans laquelle est quelque chose de rond, et qui est cassé ; il paraît que cette pierre a été faite pour être plantée dans la terre, parce qu'elle est très longue dans le bas sans être taillée et absolument brute ; cette pierre en tout a 5 pieds 11 pouces de haut sur 1 pied 4 pouces de large, 10 pouces d'épaisseur, et la niche dans laquelle est la figure a 3 pouces 6 lignes de profondeur […] » (folio 92) ; « dans le même endroit, incrusté dans le mur et du même côté, il y a encore une pierre cassée mais dont les morceaux sont assemblés, de même que les autres présentent deux niches dans lesquelles il y a deux personnages, j'en donnerai le dessin » (folio 94). En plus de ces éléments encore en place, de nombreux blocs sculptés ont été sortis des murs lors du démantèlement des remparts. Une grande partie de la collection de stèles du Musée archéologique de Dijon provient ainsi de ces découvertes anciennes. L'une de ces stèles présente des traces de retaille, nécessaire pour adapter le bloc à son utilisation dans le rempart. La partie supérieure a été supprimée et la stèle a été littéralement coupée en deux dans le sens de la longueur, faisant ainsi disparaitre le second personnage qui s'y trouvait à l'origine[413]. De même, Eugène Fyot a suivi les travaux de démantèlement du rempart de Dijon, et a légué à la CACO ses notes, dessins et photographies. L'un de ces documents concerne la stèle évoquée plus haut (Ling-100), dégagée rue Vauban[414].

Le *castrum* antique de Langres, partiellement démonté, a quant à lui été entretenu et prolongé au cours des siècles suivants. Si seuls quelques pans sont encore visibles dans les fortifications médiévales et modernes, d'autres le sont dans des caves et cours de demeures privées (fig. 7). Arnaud Vaillant, régisseur des collections des Musées de Langres, a effectué un inventaire des murs du rempart antique et des éléments de remploi que l'on y trouve[415]. L'un d'entre eux, aujourd'hui chez un particulier, recèle dans son parement cinq blocs provenant de monuments funéraires : reliefs, inscription, fragment d'architecture (fig. 77). De nombreuses mentions de fragments de monuments ont pu être retrouvées dans divers manuscrits et textes anciens : « les travaux de reconstruction du bastion dit de la Tour-Piquante, au nord de la ville, viennent d'être terminés, et ont permis d'enlever des anciennes murailles, pour les déposer au Musée d'antiquités, de nombreux fragments de styles et d'époques divers. […] La partie de la muraille d'enceinte contiguë au bastion, et se dirigeant du côté du midi, était presque entièrement construite, sur une longueur d'environ 10 mètres, de débris d'anciens monuments de l'époque gallo-romaine ; frises, chapiteaux, corniches, architraves, bas-reliefs, fûts et bases de colonnes s'y trouvaient pêle-mêle, mais presque tous mutilés. »[416].

Notons que le démantèlement du rempart tardo-antique de Sens au XIX^{e} siècle a également

412. Baudot 1792. Voir aussi Lefebvre, Lassus-Minvielle 2016.

413. N° d'inv. : Arb. 165.

414. Fonds de la CACO, 69 J 73.

415. Vaillant 2013a et Vaillant 2013b.

416. Pistolet de Saint-Ferjeux 1877, p. 9.

été très bien documenté, grâce aux notes et aquarelles de François Thiollet[417]. Cet architecte, archéologue et graveur s'est vu mandaté par la Société archéologique de Sens pour renseigner les découvertes faites au moment de la destruction du rempart. Ses planches aquarellées renseignent à la fois sur les monuments mis au jour à cette occasion, mais aussi sur les traces de polychromie visibles à l'époque. L'une de ces aquarelles présente les blocs en position de remploi dans le rempart avant sa démolition (fig. 78). Elle renseigne ainsi sur l'identification de ces blocs et leur agencement dans la muraille.

Au cours de l'Antiquité tardive, il est un deuxième contexte où des éléments remployés peuvent être retrouvés, celui des nécropoles. La nécropole autunoise de « Pont-l'Évêque », l'un des meilleurs exemples de remplois antiques en contexte funéraire, a déjà été longuement évoquée mais ce cas n'est pas unique. Un cas particulier de remploi a été observé lors de la fouille de la nécropole de « la Maladière » à Beaune (Côte-d'Or), et restitué par un dessin anonyme daté de 1819, tiré de l'article de Michel Charlot (fig. 79)[418]. A été mis au jour un cercueil de plomb, bordé d'un côté par un muret, et de l'autre par un alignement de cinq stèles, faces sculptées tournées vers le cercueil. L'une de ces stèles a pu être identifiée grâce au dessin et est aujourd'hui conservée au Musée des Beaux-Arts de Beaune[419]. Il est malheureusement impossible de dire si cet aménagement avait un but purement technique, lié au soutien du cercueil, ou si une fonction cultuelle voire apotropaïque leur était attribuée, en rapport avec la protection de la tombe et du corps qu'elle contenait. De même, les fouilles menées par Sébastien Bully sur le site de l'église funéraire monastique Saint-Martin, à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), ont permis la découverte de plusieurs stèles en position de remploi, comme couvercles ou cuves de sarcophages[420]. L'une d'entre elles figure les bustes d'un homme et de son épouse au-dessus d'une épitaphe, et était remployée comme couvercle pour un sarcophage de l'Antiquité tardive [421]. Elle n'a subi qu'une très légère retaille dans le but d'adapter ses dimensions à celles du sarcophage, mais le décor n'a pour sa part pas été retouché. La face décorée a été placée à l'intérieur du sarcophage, les têtes sculptées au-dessus des pieds du défunt.

Le phénomène de remploi s'est perpétué au cours des siècles suivants, en adoptant des formes parfois très variées. Si à Luxeuil-les-Bains les stèles ont servi de couvercles à des sarcophages de la fin de l'Antiquité, la tradition s'est perpétuée pendant la période mérovingienne. Il n'est donc pas rare de trouver des éléments antiques dans des cimetières du Haut Moyen Âge, avec des fonctions parfois très variées. Certaines stèles ont ainsi été creusées afin de servir de cuves de

417. Pinon *et alii* 1994.

418. Charlot 1991, p. 68.

419. Éd- 679.

420. L'église a été occupée entre le IV^{e} et le VIII^{e} siècle, les stèles remployées ont été retrouvées associées à des sarcophages rectangulaire de l'Antiquité tardive. Voir Bully *et alii* 2009 et Bully 2010.

421.N° d'inv. : Sar. 2.107b.

sarcophages, comme celles de Tanay (Côte-d'Or) ou de Langres[422]. Si pour celle de Langres seuls des décors végétaux des faces latérales ont été préservés, une partie du décor principal de la stèle de Tanay est encore visible le long des bordures (épaules, chevelure, bras). Au vu des éléments conservés, il s'agissait d'une stèle de couple, la femme étant figurée à gauche et l'homme à droite.

Mais les remplois médiévaux se retrouvent le plus souvent en contexte religieux. Églises et lieux de culte conservés très souvent dans leurs murs des fragments de sculptures ou d'inscriptions plus anciennes. Ne seront pas cités ici tous les cas référencés au cours de la création du *corpus*, mais seulement quelques exemples parmi les plus significatifs. Ce type de remploi n'est pas spécifique à l'Est de la Gaule, et se retrouve partout en France, et même à l'étranger[423]. C'est un phénomène courant, lié à la fois à l'avantage économique apporté par la réutilisation de matériaux déjà près à l'usage, et parfois à des aspects religieux ou apotropaïques.

Le hameau de Sans, dans la commune de Sennecey-le-Grand (Côte-d'Or), possède une chapelle dédiée à Saint-Médard que la tradition fait remonter au IV^e^ siècle. La chapelle est composée d'une nef rectangulaire et d'un chœur semi-circulaire. La jonction entre ces deux éléments est marquée par un décrochement des murs de la nef, pour faire la jonction avec le chœur, de taille plus réduite. Du côté sud, ce décrochement est formé à sa base par le remploi d'une cuve de sarcophage antique. Les récupérateurs se sont basés sur l'angle droit du sarcophage pour créer celui du décrochement (fig. 80). Le couvercle quant à lui a été déposé le long du mur sud. Le remploi remonte très probablement à la construction de la chapelle, car le sarcophage a été publié dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône* en 1857[424], et il était déjà mentionné comme en place dans le parement. Le remploi était donc déjà effectif lors de la restauration de 1924. On trouve aussi dans l'article de Marcel Canat un dessin du sarcophage, réalisé par Jules Chevrier, et qui permet d'avoir une meilleure lecture de l'inscription et du décor que celle que nous aurions aujourd'hui (fig. 80). Le sarcophage est pour sa part datable du III^e^ siècle ou du début du IV^e^ siècle.

Autre exemple, celui de l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Trézy (Saône-et-Loire) qui possède un fragment de stèle de couple en grès dans la partie haute de sa façade. De fondation clunisienne, la nef de l'église est datée du XI^e^ siècle. Quant au remploi, il date très probablement de la construction du clocher, au XII^e^ siècle. Mais c'est l'église Saint-Pierre de Saint-Pierre-de-Varennes (Saône-et-Loire) qui présente le remploi le plus intéressant. Lors de la construction de l'église au XII^e^ siècle, celle-ci était dédiée à la Vierge Marie et à Saint-Pierre. Or si l'on observe le tympan de l'église, on s'aperçoit qu'il est composé de deux stèles funéraires. Elles sont certes en position de remploi, mais elles présentent surtout des traces importantes de retaille (fig. 81). La stèle de gauche montrait à l'origine un défunt tenant un gobelet des deux mains

422. Stèle de Tanay : Éd- 744. Sarcophage de Langres : Musée Guy Baillet, n° d'inv. : Sarc.2.107b.

423. Citons pour exemples l'église de Saint-Aventin (Haute-Garonne), le prieuré Saint-Etienne d'Allichamps (Cher), l'église Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy (Nièvre), l'église Saint-Julien de Drevant (Cher), l'église Saint-Blaise de La Celle (Cher), l'église Saint-Pierre de Venesmes (Cher), la tour médiévale de la *via dei Tribunali* à Naples ou encore le mausolée de Caecilia Metella.

424. *CIL*, XIII, 2599 ; Canat 1857, p. 40.

jointes. La retaille a fait disparaitre le gobelet afin que le personnage soit en position d'orant. La stèle de droite pour sa part figurait un homme, tenant un gobelet de la main droite et une bourse de la main gauche. Elle a été retravaillé afin que le gobelet prenne la forme d'une clé. Ainsi, les images des défunts pouvaient s'adapter au vocable de l'église où ils se trouvaient, et figurer dès lors la Vierge Marie en prière et Saint-Pierre tenant la clé du paradis.

Quelques remplois en châteaux, médiévaux comme modernes, sont également à noter. Lors de la restauration en 2009-2010 du donjon du château de Vignory (Haute-Marne), bâti au milieu du XII^e^ siècle, une stèle funéraire a été découverte, retaillée, bûchée et insérée dans la partie haute du chaînage d'angle. Nous possédons quelques clichés qui illustrent cette découverte, notamment un de 1913 montrant le donjon avant sa restauration, et deux de la stèle en place dans le mur, et en cours d'extraction (fig. 82)[425]. Ici le remploi n'était motivé que par des raisons économiques, car la stèle a servi de simple bloc de construction. De même, le château de Jours-en-Vaux (Côte-d'Or), construit au XIII^e^ siècle sur des assises gallo-romaines, expose une stèle féminine en grès, insérée le mur sud de l'enceinte. La stèle est intacte, bien que polie par une exposition prolongée aux éléments.

Pour ce qui est des châteaux d'époque moderne, citons celui de Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or), bâti au XVII^e^ siècle[426], et qui a servi au XVIII^e^ de lieu d'exposition à la collection particulière du marquis de Migieu, dispersée après le rachat du château dans les années 1970. Tous les éléments autrefois exposés dans le château avaient une origine locale et provenaient du beaunois. Aujourd'hui, un seul élément est encore en position de remploi, dans la façade du château, côté sud, au-dessus d'une porte (fig. 83). Le fronton triangulaire surmontant la porte a été entaillé afin d'offrir la place nécessaire à l'insertion d'une stèle de couple (Éd-740). Seule la partie centrale de la stèle est conservée, de la tête des défunts à leurs genoux. La bonne qualité de la sculpture est visible au niveau des visages, des chevelures et du relief présent au fond de la niche, entre les têtes, qui figure un panier en osier. Il n'est malheureusement pas possible de dater précisément ce remploi qui peut aussi bien coïncider avec la reconstruction du château au XVII^e^ siècle que correspondre à l'époque du marquis de Migieu, ou encore au XVIII^e^ siècle. Citons aussi un exemple dijonnais atypique, celui de l'hôtel Lemullier de Bressey (ou hôtel de Vesvrotte), bâti au XVII^e^ siècle. La façade côté cour de la bibliothèque ajoutée au XIX^e^ siècle par le comte Pierre de Vesvrotte, passionné d'art et de recherches archéologiques, est incrustée de fragments sculptés antiques (fig. 84). Ces blocs faisaient partie de sa collection privée gallo-romaine, et la grande majorité provenait du démantèlement du *castrum*. Il s'agit donc ici du second remploi de ces éléments. Cette façade est similaire à celle, côté jardin, de la villa Médicis à Rome, qui est ornée de nombreux reliefs copiés sur ceux de l'arc de Constantin. Ces façades sont de réels cabinets de curiosités à ciel ouvert, comme on pouvait aussi en trouver au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle chez les érudits, notables comme religieux. Malheureusement, l'hôtel dijonnais est le seul exemple de ce type et de cette ampleur dans la zone prospectée. Ces trois exemples illustrent le moment où le remploi n'a plus eu un but économique, mais bien une fonction ostentatoire. Les récupérateurs ont cessé de ne voir ces blocs

425. Je tiens à remercier Julien Marasi et les membres de l'association « Histoire et Patrimoine » pour ces clichés.

426. Construit en 1340, il fut presque entièrement détruit sur ordre de Louis XI. Il ne fut reconstruit qu'au XVII^e^ siècle.

sculptés que comme des pierres déjà taillées, mais comme des objets archéologiques, voire des «œuvres d'art».

Il est un autre exemple présent dans notre zone d'étude qui illustre parfaitement ce phénomène, c'est celui de la « Maison des Caves Joyaux » à Autun (Saône-et-Loire). Il témoigne également de l'importance numéraire des découvertes archéologiques, fortuites pour la grande majorité, qui ont été faites au XIX^e^ siècle. Sa construction en 1845 en est la conséquence directe, ainsi que des difficultés qu'avait la municipalité à trouver des locaux capables accueillir une collection qui grandissait sans cesse. La base des murs de la « Maison des Caves Joyaux » est faite de petits moellons certainement issus des ruines du théâtre, à côté duquel elle a été bâtie. Mais le plus intéressant concerne les façades, qui présentent toutes de nombreux monuments antiques en remploi, associés à deux sculptures médiévales (fig. 85). Parmi ces éléments gallo-romains figurent deux chapiteaux et une stèle cultuelle. Tous les autres éléments sont des stèles funéraires, souvent fragmentées, découvertes dans les nécropoles autunoises, notamment celle toute proche du « Champ des Urnes ». De même, le cloître moderne du musée lapidaire Saint-Nicolas présente lui-aussi un exemple de remploi, car la galerie sud possédait à l'origine une porte voûtée, qui fût condamnée assez rapidement. C'est cet espace comblé qui abrite aujourd'hui une grande stèle masculine, exposée directement dans le mur de comblement (fig. 86)[427].

Évoquons à présent les remplois contemporains. À Grosbois[428] comme à Savigny-lès-Beaune[429] existent des maisons conservant dans leur façade des stèles provenant du beaunois (fig. 87 et 88). Si la maison de Savigny paraît dater du XVIII^e^ ou du XIX^e^ siècle, celle du hameau de Grosbois a très certainement été construite à la fin du XIX^e^ ou au XX^e^ siècle. Mais il est une maison encore plus récente qui, fait curieux, possède aussi une stèle en remploi. À Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or), au 7 rue du Brevail, la maison Tissot a une stèle de vigneron encastrée dans une des façades (fig. 89). Or, cette maison fait partie d'un lotissement moderne et date au mieux du milieu du XX^e^ siècle, ce qui tend à prouver que la tradition du remploi était toujours en pratique au siècle dernier. À Saint-Symphorien-de-Marmagne (Saône-et-Loire), le mur de soutènement de la mairie possède un fragment de stèle funéraire en grès, très érodée, dans son parement. Et à Aubigny-la-Ronce (Côte-d'Or), c'est dans le mur du cimetière communal qu'est incluse une stèle féminine de calcaire blanc, rehaussée par une dalle calcaire.

Volonté d'exposer une sculpture ancienne ou simple économie de moyens ? Selon les cas, il est parfois difficile de trancher.

Les cas de remploi sont donc choses courantes dans nos régions, qu'ils datent de l'Antiquité ou des périodes suivantes. Mentionnons à présent quelques exemples dont le remploi diffère de ceux déjà évoqués. Dans la commune de Braux-le-Châtel (Haute-Marne), à l'ouest de Chaumont,

427. Éd-126.

428. Éd-741. Hameau de Gosbois, commune de Corgengoux (Côte-d'Or).

429. Éd-735. À l'angle de la Rue du Général Leclerc et de la Place Fournier.

est un lieu dénommé « fontaine Jeusin » ou « fontaine gallo-romaine »[430]. Adossée à un lavoir, celle-ci est composée d'un bloc sculpté provenant de la partie supérieure d'un monument funéraire romain et de blocs taillés surélevant l'élément de remploi (fig. 90 à 92)[431]. Cet élément antique n'abritait pas à l'origine une fontaine, comme l'a supposé le docteur René Forgeot[432]. Il s'agit en réalité d'un des blocs composant la partie supérieure d'une stèle monumentale ou d'un édicule sur podium. Quant aux décors, ils sont en tous points exceptionnels. D'une grande qualité d'exécution malgré leur mauvais état de conservation, ils figurent des scènes relatives au thiase marin. Le cintre de la niche, sur la face principale, est marqué par une guirlande torsadée et un décor architecturé. Dans chaque écoinçon est présenté un dauphin, tête vers le bas. Sur chaque face latérale figure une Néréide assise sur la queue d'un Triton, lui-même semblant souffler dans une conque. La Néréide du petit côté droit paraît être assise de dos, mais le décor est malheureusement trop abîmé pour être parfaitement lisible. Quant à l'*intrados* de la voûte, il est composé d'un panneau central orné de quatre coquilles, et de deux panneaux latéraux qui se répondent. Ceux-ci figurent la naissance de Vénus : la déesse est à demi allongée dans une coquille tenue par deux Tritons, et tient un objet dans sa main droite (peut-être une pomme sur le panneau de droite). Les visages des différents personnages semblent avoir été volontairement bûchés, de même que les poitrines féminines. Le bloc romain semble dater du II^e^ siècle. Le lieu et la date de la découverte[433] de ce bloc sont inconnus tout comme celle de sa réutilisation en couverture de fontaine. La découverte est très probablement locale, car un lieu-dit *la Maladière* est situé au niveau des parcelles au nord de la fontaine. De plus, un lieu-dit *les Fosses* se trouve au sud-est du village. Le cadastre de 1846 indique la présence d'une construction similaire à la fontaine dès 1820, mais le cadastre napoléonien comme celui de 1809 ne signalent que la source du Brozé (qu'abrite aujourd'hui la fontaine), ce qui pourrait aller dans le sens une construction de la fontaine entre 1809 et 1820.

La crypte de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Griselles[434] (Côte-d'Or) recèle un curieux remploi, unique dans la région (fig. 93 et 94). Le tombeau de Saint-Valentin, classé monument historique en 1936, se trouve être composé de plusieurs éléments remployés (Ling-201). Tout d'abord, une cuve de sarcophage en calcaire, datée grâce à l'inscription entre le milieu du II^e^ et le milieu du III^e^ siècle. Le couvercle associé à cette cuve semble avoir été plus long à l'origine, car il présente des traces de retaille sur la base et le sommet à double pente du couvercle, ainsi que sur la partie supérieure de la cuve, attestée par la disparition des premières lignes de l'épitaphe et d'une partie du décor à écailles du couvercle. Cuve et couvercle ont donc des origines différentes, comme l'atteste l'analyse pétrographique effectuée à l'occasion des fouilles de la crypte

430. Thévenard 1997, p. 140.

431. Espérandieu 1925, p. 343-344, n° 7179.

432. Forgeot 1899.

433. La première mention de ce bloc est attestée en 1849, ce qui nous fournit le *terminus ante quem* de la découverte. Notons aussi que la fontaine est classée Monument historique depuis 1915.

434. Deflou-Leca, Sapin 2004 ; Sapin 2002.

par le Centre d'Études Médiévales d'Auxerre[435] : la cuve est taillée dans un calcaire brun roussâtre (Jurassique moyen terminal – Bathonien ?), alors que le couvercle est en calcaire plus tendre (Jurassique moyen local). L'observation des traces de retaille du couvercle a permis de distinguer une réadaptation à la cuve actuelle et une modification plus tardive d'après l'utilisation du taillant (XI^{e} – XII^{e} siècle)[436]. Sur le petit côté droit du couvercle figure une *ascia* en relief, de belle facture. L'ensemble est surmonté d'un imposant sur-couvercle sculpté médiéval, dont les couleurs d'origine sont très bien conservées. Il s'agit d'un bloc sculpté monolithe présentant un sommet en bâtière et trois faces sculptées. La face principale est ornée d'arcatures trilobées encadrant trois personnages : une Vierge à l'Enfant au centre, entourée par Saint-Paul et Saint-Pierre, également patrons de l'église[437]. Le petit côté gauche présente un homme et une femme aux visages bûchés, agenouillés en position de donateurs. Ils sont de part et d'autre d'un personnage également bûché, interprété comme Saint-Valentin en habit de prêtre[438]. L'autre petit côté est décoré d'une croix en relief. Cet élément sculpté pourrait « avoir surmonté au XV^{e} siècle un dispositif comportant par exemple un devant en bois peint cachant la cuve et l'ancien couvercle »[439]. La base de ce couvercle est brisée en plusieurs endroits, mais ne présente pas de signes de retaille. L'assemblage de ces différents éléments est ancien, car il est déjà représenté sous cette forme sur un dessin de 1850 présenté dans l'*Album pittoresque* de Nesle[440]. À cette époque le tombeau était placé contre le mur sud, et non à l'est comme aujourd'hui, et reposait sur deux petits fragments de colonnes réutilisés en socles. La superposition d'éléments sculptés a ici pour but la création d'un tombeau monumental accueillant les restes de Valentin, saint ermite qui vécut à l'emplacement du futur village de Griselles au VI^{e} siècle. Pour ce qui est de la datation de ce remploi, ont été proposées une réadaptation du tombeau au début du XVI^{e}, et une récupération de la fin du XVII^{e} ou du XVIII^{e} siècle d'éléments provenant d'un décor plus ancien de l'église en socles pour le tombeau. La cuve inscrite appartenait potentiellement à un mausolée antique implanté à l'emplacement de l'église et dont ne subsiste que le niveau de sol de tuileau, révélé lors des fouilles du CEM. Ce mausolée était peut-être implanté sur le territoire d'une *villa*, correspondant à une première occupation de la butte de Griselles. En effet, l'occupation antique semble être la plus ancienne sur le site. Le mausolée a pu ensuite être réutilisé à des fins chrétiennes par les contemporains de Valentin au moment de sa mise en terre et de la création d'une première chapelle funéraire. Le sarcophage de Valentin pourrait être placé à la même place que celui de Sabinus – le défunt originel, à l'ouest d'une construction dont le mur du fond se situerait au niveau de l'autel actuel. Autour de la tombe du saint est ensuite venue s'installer une nécropole du haut Moyen Âge, fouillée en 1988 et 1992 par Jean-Marc et Martine Mangin.

---

435. Fouilles dirigées par Christian Sapin en 2001/2002.

436. Deflou-Leca, Sapin, p. 117.

437. Sapin 2002, p. 108.

438. Saint-Valentin a été fait prêtre par l'évêque de Langres, du fait de sa réputation de sainteté et de piété. Il est probablement mort aux environs de l'an 547.

439. Deflou-Leca, Sapin 2004, p. 119.

440. Nesle 1853, p. 46.

Dans l'église paroissiale des Trois-Jumeaux à Saint-Geosmes (Haute-Marne) est exposé un remploi d'un type particulier. En effet, la partie supérieure d'une stèle de couple à sommet plat sert de piédestal à une Vierge à l'Enfant adossée à une croix sculptée (fig. 95). Celle-ci provient possiblement d'un calvaire et est aujourd'hui fixée à la stèle avec du ciment. Ici, c'est vraisemblablement la victoire du christianisme sur le paganisme que l'on a voulu mettre en avant, à une époque certainement récente.

Pour finir, précisons que certains blocs attestent d'un remploi à un moment donné, mais du fait de leurs déplacements successifs, la réutilisation de ces *membra disiecta* n'est pas toujours datable. Le site de Corre (Haute-Saône) a ainsi livré de plusieurs stèles présentant des traces de mortier blanc, et aujourd'hui conservées au musée de Vesoul[441]. De même, quelques stèles présentent des trous de louve creusés postérieurement dans les faces sculptées[442], et plus rarement dans les petits côtés[443].

2.2.3.3. De la (re)découverte à l'étude

Que les monuments aient connu une phase de remploi ou non, un certain nombre d'entre eux ont été retrouvés, fortuitement ou lors de fouilles, mais tous ne nous sont malheureusement pas parvenus. En effet, pertes, vols ou destructions ont pu toucher ces objets archéologiques. Grâce aux témoignages des érudits locaux qui ont documentés les découvertes auxquelles ils ont assisté, nous connaissons l'existence et l'apparence de certaines de ces sculptures disparues. Plusieurs manuscrits déjà évoqués présentent cette caractéristique, comme ceux de André, Charlet et Vignier à Langres[444], ou encore ceux de Baverel[445] à Besançon. De même, les fonds d'archives sont des sources d'informations très riches, et parfois des rapprochements peuvent être faits entre les dessins anciens et les collections des musées. Le fonds d'archives de la CACO offre ainsi de nombreux témoignages et dessins documentant les découvertes fortuites faites dans et en dehors de l'agglomération dijonnaise. Rappelons aussi que les monuments funéraires ayant été mis au jour à un moment donné ne sont qu'un faible pourcentage de ceux qui ont existé au cours des siècles.

Quelques particuliers ont également fait des découvertes au fil des années, que certains ont conservé chez eux dans les but de les exposer, là où d'autres ont choisis de les donner aux musées. Cabinets de curiosités et jardins archéologiques des chanoines ont progressivement été fermés et les objets qui y étaient exposés sont eux aussi allés enrichir les collections muséales. Et ce qui est vrai pour le mobilier archéologique l'est aussi pour les collections d'histoire naturelle et d'ethnologie[446]. Le terme "muséum" est d'ailleurs employé en Europe pour désigner ces "cabinets de

441. Séq-45, Séq-46, Séq-52 et Séq-59 par exemple.

442. Entre autres : Éd-99, Éd-196, Éd-229, Éd-287, Éd-340, Ling-14.

443. C'est le cas d'une stèle trouvée à Arc-en-Barois et conservée au musée des Beaux-arts de Chaumont (Ling-2).

444. Vignier 1665 ; Vignier 1670 ; Charlet 1700 ; André 1726 ; Charlet 1726.

445. Ms Baverel 14 à 18.

446. Rivallain 2001.

singularités", ce qui démontre parfaitement la parenté qui unit ces différents lieux d'exposition[447].

Les catalogues de collections sont parmi les plus anciens inventaires de mobilier archéologique conservé en musées, certains proposant aussi des pré-études des objets recensés. Ces catalogues étaient renouvelés très régulièrement, même annuellement pour certains, afin de mettre à jour les données, en constante évolution du fait de la multiplicité des découvertes. Le musée de Langres a ainsi publié de nombreux catalogues provisoires au XIX^{e} siècle[448]. La même chose est observable au Musée d'archéologie Nationale – Domaine national Saint-Germain-en-Laye[449].

Les objets jugés les plus beaux ont eu la chance d'être étudiés en priorité, souvent dès le moment de leur sortie de terre. Cela comprend les plus beaux éléments de la statuaire grecque et romaine, ainsi que les objets en métal précieux de toute époque (bijoux, armes, etc.). Les inscriptions antiques ont également été très prisées par les collectionneurs et ont fait l'objet de nombreuses études, anciennes comme récentes[450]. Mais les objets archéologiques vus autrefois comme « ingrats » ou grossiers, tels la céramique protohistorique ou les vestiges de matériaux de construction, ont quant à eux été délaissés, bien qu'ils aient été conservés.

Les enduits peints ont longtemps fait partie de ce mobilier vu comme de moindre importance, et seuls les enduits présentant des éléments de décor identifiables (oiseaux, personnages ou végétaux) ont été conservés.

Un dernier mot concernant la conservation et l'exposition des objets archéologiques. Comme dit précédemment, les premiers musées archéologiques ont été fondés afin de conserver le mobilier ancien issu des découvertes fortuites de l'époque moderne. Or, ces découvertes s'étant multipliées très rapidement, un choix a dû être fait. La taille des locaux n'étant pas expansive, les sociétés ont dû choisir quels objets seraient exposés, et quels autres seraient conservés en réserves. Si la valeur intrinsèque et la beauté des objets ont autrefois été décisives dans la prise de décision, les critères de sélection sont différents de nos jours. Ce sont les objets les mieux conservés et les plus représentatifs de la culture à laquelle ils appartiennent qui sont exposés, dans la limite de l'espace disponible. En raison de ces choix muséographiques de véritables trésors peuvent donc ainsi être retrouvés dans les réserves des musées. Concernant les objets de ce *corpus*, les stèles Ling-217 et Ling-361 à Langres, Ling-77 à Dijon ou encore Éd-68 à Autun font partie de ces petits « trésors cachés » que l'on trouve en réserves.

Il est à signaler que les musées ne peuvent pas toujours avoir un espace de réserves de taille suffisante et présentant les meilleures conditions de conservation pour les objets. La ville de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), propriétaire de la plus grande collection de stèles funéraires

447. Rivallain 2001, p. 22.

448. Péchin-d'Autebois 1847b ; Brocard 1861 ; Brocard 1873 ; Brocard 1886 ; Royer 1902.

449. Salomon Reinach a ainsi publié de nombreux guides et catalogues du MAN entre 1874 et 1931 (dont Reinach 1917), ainsi que des répertoires de la statuaire grecque et romaine conservée au Musée du Louvre.

450. Desjardins 1880 ; Lejay 1889 ; Julliot 1898 ; Drioux 1934 ; Guyard 1961 ; Daubigney 1984 ; Hatt 1986 ; Février, Le Bohec, Vaillant 2001 ; Le Bohec 2003 ; Le Bohec 2015. Ajoutons à cela les *corpora* épigraphiques, comme le *CIL* et l'*AE,* et les documents d'archives comme Ms Baverel 16 à 18.

romaines de Franche-Comté, a ainsi de gros problèmes d'exposition et de conservation de ses collections. C'est l'ancienne Tour des Échevins qui a été choisie pour accueillir le petit musée archéologique de la ville, mais de par la nature même des lieux, l'exposition de certains objets est très compliquée. Ainsi, seules dix-neuf stèles sont présentées au public, dans la salle basse de la tour (l'escalier en colimaçon ne permettant pas de transporter ce type de mobilier à l'étage). Quant aux "réserves", elles n'en ont que le nom. Les stèles et autres fragments lapidaires romains et médiévaux sont entreposés dans les locaux des services techniques de la ville, posés les uns sur les autres, sous un appentis en bois qui n'offre aucune protection contre le gel et la pluie. La statuaire est donc recouverte de mousse et les zones évidées des reliefs sont remplies d'eau de pluie. Étant donné ces mauvaises conditions de conservation, aucun inventaire n'a pu être entrepris par l'Office de Tourisme, en charge des collections, et il n'a pas été possible de voir les zones sculptées de plusieurs stèles. La multitude de fragments lapidaires romains pose d'ailleurs problème à de nombreux musées. Si le musée archéologique de Dijon a pu, ces dernières années, déménager ses collections lapidaires dans des locaux plus grands, ce n'est malheureusement pas le cas pour tous les musées. Certes, le musée Guy Baillet de Langres souhaite réunir une grande partie de ses collections dans un même lieu, mais le projet n'a pas encore débuté. Quant aux autres musées conservant des éléments du *corpus*, ils entreposent généralement leurs collections là où ils le peuvent. Ainsi, le lapidaire du musée d'Histoire et d'Archéologie de Nuits-Saint-Georges se trouve disséminé entre le musée, le dépôt archéologique des Bolards et l'école de musique toute proche. De même, le musée des Beaux-arts de Beaune utilise un ancien garage pour conserver une parte de ses sculptures. À Besançon, les collections lapidaires sont réparties entre le sous-sol de l'église de la Madeleine, les réserves du musée et l'église Saint-Maurice. On observe une inégalité de moyens, tant financiers que matériels, qui a créé une hétérogénéité de conservation. Ce constat est également applicable hors des frontières de notre étude.

2.2.4. La typologie des monuments funéraires

Comme précisé plus haut, la seule typologie globale préexistante de monuments funéraires a été établie par Hanns Gabelmann, pour la zone rhénane[451]. Il est d'ailleurs le premier à avoir mis en évidence des influences d'Italie centro-méridionale en plus de celles provenant de la partie orientale du bassin méditerranéen. Mais cette typologie, certes très complète, est difficilement applicable à nos régions. Outre ce travail, des classifications régionales existent, mais sans uniformisation entre elles. Un rappel de ces différentes typologies est donc nécessaire avant d'en proposer une révision.

Avant même de parler de typologie au sens strict, il parait nécessaire de définir ce qui est entendu par « types monumentaux ». En effet, la terminologie employée n'est jamais neutre, et

451. Gabelmann 1972.

attribuer un nom à un objet c'est à la fois le définir et le classer. Les sources anciennes renseignent peu sur la dénomination des monuments funéraires, et l'épigraphie pas beaucoup plus. Celle-ci se développant notamment beaucoup dans la seconde moitié du IIe siècle, il est intéressant d'examiner les épitaphes évoquant le monument funéraire en lui-même. Si les termes *titulus* ou *sepulchrum* ne se retrouvent que sur les monuments chrétiens, donc plus tardifs que ceux présentés ici, il est à noter que la mention *monumentum* – ou sa variante *monimentum* – se retrouve une dizaine de fois dans le *corpus*[452]. Certes, ce terme ne désigne pas une forme particulière, mais « possède une valeur générique, et comme l'ont souligné de nombreux lexicographes anciens, renvoie à la fonction des tombeaux, qui est de perpétuer la mémoire du mort. »[453]. S'il est plus couramment inscrit sur des stèles, notamment dans nos régions, il peut se retrouver également sur des grands monuments et des autels. C'est donc bien la fonction du monument qui est indiquée par le terme *monumentum*, et non sa forme. Textuellement, cela signifie « ce qui sert à rappeler », et renvoie à la fonction commémorative du monument, aménagé pour perpétuer la mémoire du défunt[454]. Le monument funéraire assure donc la continuité du groupe, familial ou socioculturel, en entretenant le souvenir des défunts. De même, le terme *memoria* a été interprété par certains auteurs comme « inscription », et a été parfois traduit par « monument funéraire ». Si c'est là un bon exemple de métonymie, elle ne semble pas se retrouver chez les auteurs antiques, mais plutôt chez les auteurs chrétiens[455].

Le terme de « *ara* » est aussi présent sur un autel séquane (Séq-160). Si ce mot a tout d'abord été employé pour désigner le foyer de la divinité où étaient déposés les sacrifices, dans ce cas précis, l'autel est désigné pour ce qu'il est, et non de manière générale. On remarque que ce n'est à l'origine pas la forme mais la fonction de l'objet qui est induite par le nom. Mais en contexte funéraire, et particulièrement chez les auteurs antiques, *ara* est utilisé pour parler du foyer des offrandes destinées au défunt.

2.2.4.1. La typologie existante

« L'abondance de formes différentes, en ce qui concerne la structure et l'équipement des monuments funéraires, avait produit en Italie des divergences régionales. L'unité a été rompue dès la réception de ces modèles en Italie du Nord, multipliant déjà les variables. Il en résulte, pour les décors funéraires, des possibilités innombrables de combinaisons de formes différentes. »[456]. Cette analyse de Henner von Hersberg montre bien qu'il n'existe pas de typologie "unique" et valable pour toutes les provinces de l'Empire, mais qu'au contraire chaque région a réinterprété localement les modèles venant de Rome. Ainsi, de nombreuses variantes existent pour un même

452. Pour exemples : Éd-59 ; Éd-198 ; Éd-679 ; Ling-5 ; Ling-45 ; Ling-161 ; Séq-36.

453. Laubry 2009a, p. 22

454. Gaggadis-Robin 2015, p. 122.

455. Laubry 2009a, p. 22.

456. Hersberg 2006, p. 12.

type de monument, et certains modèles peuvent n'avoir de réalité que dans une zone géographique très précise. C'est le cas des pyramidions lingons qui seront traités plus loin, dont la forme ne se trouve globalement qu'entre Langres et Dijon. L'architecture funéraire présente un certain « éclectisme formel sans d'autres limites que les choix du commanditaire, ses moyens financiers et les compétences des ouvriers. »[457]. Le témoignage de Pétrone, à travers le personnage de Trimalcion décrivant le contenu de son testament et la forme de son futur tombeau[458], vient confirmer cet état de fait, de même que le Testament du Lingon[459]. Ce problème de typologie concerne davantage les grands monuments que les autels et les stèles, qui – s'ils peuvent présenter de nombreuses variantes – sont sujets à une standardisation plus nette. De même, la multiplicité des combinaisons possibles, exécutées à partir de modèles antérieurs, rend délicate la définition de type aux contours précis[460]. Quant aux termes utilisés par les auteurs anciens, ils sont nombreux et mal définis. Le grammairien Servius, au IV^e^ siècle, a commenté plusieurs des termes relatifs aux funérailles qu'a utilisé Virgile dans l'Énéide. Ainsi, « il est d'usage d'appeler *funus* la pompe funèbre, *rogus* l'édifice de bois, *pyra* la mise à feu, *bustum* la crémation du cadavre, *ustrina* le lieu de crémation, *sepulcrum* l'édifice construit, *monumentum* l'inscription du nom et sa mémoire. »[461]. Mais la signification de ces mots n'était pas fixe et était déjà discutée durant l'Antiquité. Le terme *bustum* en est un bon exemple : parfois confondu avec *ustrina*, ce terme est parfois utilisé comme désignation générique de la tombe. Le terme *sepultura*, pour prendre un autre exemple, n'apparaît pas avant le I^er^ siècle av. J.-C. et les mentions les plus précoces se trouvent chez Cicéron, César ou encore Lucrèce[462]. Par ce mot sont comprises deux choses : le mode de traitement du corps – soit un ensemble de gestes, et l'emplacement physique de la tombe[463]. La localisation du tombeau a très souvent été indiquée par le terme *sepulcrum*, qui indique à la fois l'emplacement, la tombe et le tombeau, dans leur extension physique au sol comme leur expansion matérielle. Les termes juridiques employés pour désigner le tombeau ayant été rappelé antérieurement, il n'est pas nécessaire de revenir ici sur cette question.

Les grands monuments : mausolées, édicules, piles et piliers

Si l'on retrace l'apparition et l'évolution des grands monuments funéraires à Rome et dans les provinces, on s'aperçoit qu'il existe de très nombreux exemples. Au cours de la période républicaine sont apparus des grands monuments familiaux, dont l'un des plus emblématiques est le tombeau des Scipions, à Rome, sur la *via* Appia. Il fut très probablement créé par L. C. Scipio

457. Laubry 2009a, p. 37.

458. Pétrone, *Satyricon*, LXXI.

459. *CIL*, XIII, 5708.

460. Laubry 2009a, p. 37.

461. Servius, *Ad Aeneid*., 3, 22, 12-15.

462. Laubry 2016b, p. 76-77.

463. Celui-ci est bien visible dans l'expression *mandare sepulturae* (« confier à la sépulture »). Cette expression a bien souvent été délaissée au profit de la mention *locus sepulturae*.

Barbatus, consul en 298 av. J.-C. Derrière une façade architecturée sur *podium*, s'étendent des galeries creusées dans la colline de tuf selon un plan orthogonal. Elles abritaient des sarcophages placés dans des niches. Dès le milieu du IIe siècle av. J.-C., les monuments placés en bordure de voie ont progressivement aspiré à impressionner ceux qui les contemplent, en mettant en avant la fortune et le rang social du défunt et de sa famille. De nombreux monuments exaltant la gloire d'un seul personnage sont alors apparus. Au Ier siècle, ce sont des monuments en l'honneur d'affranchis, commerçants ou artisans, qui voient le jour. Le plus imposant d'entre eux est celui du boulanger Eurysacès, bâti sur la *via* Labicana à Rome, dont la forme fantaisiste et le décor exaltent le métier du défunt (fig. 96). De même, ce siècle voit l'apparition de monuments en forme d'autels funéraires, d'un type à la fois simple et économique, ornés de motifs de frises et de guirlandes issus du décor architectural. Plusieurs de ces monuments sont encore visibles sur la *via* Appia. Ce modèle s'est rapidement diffusé dans les provinces, notamment en Gaule, en Afrique et dans la péninsule Ibérique.

En définitive, le monument qui a été le plus longuement et le plus largement diffusé est celui à édifice en forme de *naïskos* sur podium, circulaire ou rectangulaire. Le petit temple ainsi formé servait à abriter les effigies des défunts et parfois leurs cendres. Ce type de monument, souvent appelé mausolée en référence au tombeau du roi Mausole, a été très prisé des classes aisées à la fin de la République et au début de l'Empire. « Ces monuments évoquent, sous une forme réduite, les grands mausolées de traditions lycienne, et nombreuses sont les études qui se sont donné pour tâche de jalonner la voie menant de ces créations micrasiatiques du IVe siècle av. J.-C. jusqu'au « monument aux guirlandes » de Pompéi (fig. 98). »[464]. Précisons que la fin de la République correspond à une période où l'autoreprésentation prenait une grande place dans la féroce compétition pour la reconnaissance et l'obtention de charges publiques[465]. Citons pour exemples le monument d'Aefionius Rufus à Sarsina (fig. 97), qui contenait l'urne du défunt dans son soubassement, ou encore les tombeaux à édicule sur podium de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi[466] (fig. 99 et 100). Ces monuments apparaissent et se développent au cours du Ier siècle av. J.-C., période qui voit s'achever une phase d'hellénisation de la *nobilitas* et des notables locaux. Ainsi, outre la diffusion des péristyles dans les *domus* et la multiplication des *villae* suburbaines, cette période voit aussi un essor en milieu urbain comme funéraire de la statue-portrait de pierre ou de marbre, qui exalte le *ius imaginum* des familles de magistrats et la *dignitas* des "bourgeoisies municipales". Comme l'a rappelé Pierre Gros, « plusieurs chercheurs ont établi depuis longtemps une relation directe entre cette situation socio-politique caractérisée par l'aspiration des classes dirigeantes romano-italiques à s'auto-représenter, et l'apparition des tombeaux à édicules. »[467].

464. Gros 2002, p. 13.

465. Borg 2011, p. 52.

466. D'Ambrosio, De Caro 1983 (34a EN, 9 OS et 23 OS entre autres exemples).

467. Gros 2002, p. 15. Par exemple : Verzar 1974, p. 420-421.

Le mausolée romain, héritier direct du monument funéraire du roi Mausole à Halicarnasse[468], allie à la fois la fonction de sépulture et de temple. La dépouille (ou les restes brûlés) du défunt est déposée dans la tombe, et la famille revient régulièrement prier pour l'âme de celui-ci. Le respect du culte des morts est une part essentielle de la religion romaine. Le mausolée d'Halicarnasse, cinquième des sept Merveilles du Monde, a été bâti en Carie (actuelle Turquie) entre 353 et 350 avant notre ère. Ce n'est qu'au XII^e^ siècle qu'il finit par tomber en ruines, faute d'entretien, avant d'être totalement détruit au XIV^e^ siècle par un séisme et de servir de carrière de pierre aux hospitaliers au XV^e^ siècle. En 1857, grâce entre autres à ses connaissances des textes antiques[469], Charles Thomas Newton a pu localiser le monument, avant d'entreprendre des fouilles sur le site (fig. 101). Les sculptures et blocs architecturaux qu'il a mis au jour sont aujourd'hui conservés au British Museum, dont il a été le conservateur. Ce monument funéraire prenait la forme d'un temple à soubassement rectangulaire surmonté de trente-six colonnes et entouré d'un téménos ouvert à l'est sur un propylée. Les colonnes supportaient un toit à degré pyramidal de vingt-quatre degrés culminant à plus de 50 mètres. Au sommet de celui-ci était placé un quadrige taillé dans le marbre. La chambre funéraire se trouvait au centre du monument. Des hauts reliefs et des sculptures en ronde-bosse venaient compléter la parure ornementale du tombeau (fig.102). La tombe de Mausole n'est certes pas le premier exemple de monument associant fonction funéraire et cultuelle, mais c'est celle qui a le plus marqué les populations de l'Antiquité. La tradition de mêler sépulture et religion remonte à une époque très ancienne, comme le montrent les pyramides égyptiennes[470]. La civilisation romaine, avec son culte des morts, a repris un modèle préexistant dans plusieurs civilisations, et l'a adapté à sa culture propre. Si le tombeau de Mausole a grandement inspiré les mausolées italiens de la fin de la période républicaine, il n'a pas été le seul modèle, et d'autres précédents peuvent être trouvés, entre autres parmi les tombeaux attiques du IV^e^ siècle av. J.-C. Le tombeau de Kallithea, découvert entre Athènes et le Pirée, peut ainsi faire partie de ces modèles ayant inspiré certains mausolées romains (fig. 103). Autre modèle possible, le mausolée de Cyrus, en Iran, érigé au VI^e^ siècle av. J.-C. (fig. 104), qui présente un podium à six degrés et une chambre funéraire rectangulaire couverte d'un toit à double pente. Précisons que le terme de « mausolée » ne se limite pas à une seule forme, mais renvoie à des types très variés.

Le I^er^ siècle avant notre ère voit l'émergence d'un nouveau type de mausolée de forme circulaire, probablement sous l'influence du mausolée d'Auguste[471], érigé dès 29 av. J.-C. Ces tombes circulaires sont les héritières directes des *tumuli* de l'Âge du fer. Comme le rappelle Pierre Gros, « la découverte par le conquérant romain, des grandes tombes de la fin de l'époque classique et de la première période hellénistique dans l'Orient hellénisé n'ont pas manqué de favoriser l'éclosion d'un type monumental promis à un bel avenir en Italie centrale. D'autant que les métropoles d'Etrurie méridionale fournissaient, à peu de distance de l'*Urbs*, des précédents formels impres-

468. Voir Jeppesen 1998, p. 161-231 et Gros 2002, p. 16-17.

469. Vitruve, *De Architectura*, VII, introduction, 13.

470. Celles de Khéops, Khephren et Mykérinos sur le site de Gizeh, pour ne citer qu'elles.

471. Hesberg 2006.

sionnants. »[472]. Parmi les monuments funéraires de ce type, citons le tombeau de Cæcilia Metella et le *Casal Rotondo* sur la *via* Appia, ainsi que le mausolée d'Hadrien. En Gaule, deux monuments de la nécropole de Saint-Paul-Trois-Châteaux[473], ou encore le mausolée D de la nécropole des Fourches-Vieilles à Orange[474], attribué à Titus Pompeius Phrixus Longus (fig.105 à 108). De même, un monument de ce type a été découvert à Augst, dans la province de Germanie Supérieure. Construit dans un enclos à proximité de la porte de la ville, le monument est composé d'un mur cylindrique bâti à même le sol, sur lequel viennent prendre appui six petits murs en arc de cercle. Au centre, une fondation de plan carré a pu soutenir un pilier surgissant de centre du tertre et soutenant un élément sommital. L'ornementation externe a entièrement disparue, ce qui pose des problèmes quant à la datation de ce tombeau (entre le règne de Claude et le début du II^{e} siècle si l'on se fie au mobilier). Des mausolées similaires sont connus par des blocs épars en Gaule Belgique (territoire leuque et trévire) et en Germanie inférieure[475].

Notons également que certains tombeaux de la fin de la période républicaine et du début de la période impériale prennent une forme plus fantaisiste, imitant entre autres les pyramides égyptiennes. C'est notamment le cas du tombeau de Caius Cestius à Rome (18-12 av. J.-C), ou encore de la pyramide de Couhard à Autun (fig. 109 et 110).

« Parmi les types monumentaux de l'architecture funéraire romaine, les tombeaux composés d'un soubassement, d'un étage médian, souvent ouvert en forme d'édicule, et d'un toit à la forme variable comptent parmi les plus notables et les plus caractéristiques »[476]. Ces monuments ont été désignés sous différents noms, souvent en lien avec les hypothèses formulées quant à l'origine de ce type. Ce sont les études anciennes, notamment celles de Friedrich Drexel et Heinz Kähler[477], qui leur ont donné ce nom de "tombeaux-tours" (*Turmgrab*, aussi dénommés mausolées turriformes ou mausolées-tours). L'accent était alors surtout mis sur la verticalité de ces monuments. Mais ce terme ne convient pas aux monument de l'Italie et de l'Occident romain, dont l'élan vertical est brisé par l'ajout de plusieurs étages – au moins deux- et de l'articulation marquée entre ces étages. Les monuments orientaux sont plus aptes à porter un tel nom. Cette forme a en effet été particulièrement prisée en Orient, où de nombreux modèles nés du métissage des cultures sont encore visibles[478]. Le mausolée libyco-punique d'Atban à Dougga en Tunisie ou encore les tours funéraires de Palmyre en Syrie en sont de très bons exemples. Citons également les mausolées

472. Gros 2006, p. 422-423. Les *tumuli* de la nécropole de la Banditaccia à Cerveteri en sont un des meilleurs exemples.

473. Bel 2002.

474. Mignon, Zugmeyer 2006.

475. Les fragments architecturaux conservés au musée de Metz démontrent la présence d'au moins trois mausolées circulaires (Burnand 2003). Pour les Leuques, voir Castorio et Maligorne 2007. En Germanie inférieure, voir l'exemple du mausolée de Nickenich (Andrikopoulou-Strack 1986, T1).

476. Laubry 2009a, p. 43.

477. Drexel (Drexel 1920) et Kähler (Kähler 1934) ont voulu définir les origines des «piliers funéraires» rhénans. Leur terminologie a été notamment repris par Gundolf Precht (Precht 1975) dans son étude du monument de Poblicius à Cologne, et plus récemment par Pascale Clauss (Clauss 2006).

478. Will 1949.

algériens d'Es Soumâa à El-Khroub (tombeau de Massinissa), près de Cirta, et de Vermine, fils de Syphax, à Siga, ainsi que celui de Sabratha en Libye, et le tombeau de *Cillium* (mausolée de Kasserine) en Tunisie (fig. 111 à 114). Gabelmann quant à lui proposait de remplacer ce terme de *Turmgrab* par celui de *Mausoleumsgrundform* (« forme issue du mausolée »), catégorie qu'il subdivisait ensuite en quatre groupes en fonction de la forme de l'étage médian : le type à façade à colonnes, le type à édicule, le type à baldaquin et le type à étage fermé. Au vu de la quantité des modèles, il semble qu'une dénomination basée sur les éléments descriptifs soit la plus adaptée. Wilfried Kovacsovics, en critiquant la typologie de Grabelmann, est revenu au terme générique de tombeau "turriforme" (*Turmartig Grab*). C'est à nouveau l'aspect général et l'élévation qui sont mis en évidence par ce terme, et non pas les éléments constitutifs du monument. D'autres chercheurs allemands[479] ont aussi utilisé le terme de "tombeau à plusieurs étages" (*merhstockige Grabbauten*), qui est suffisamment vague pour englober de nombreux modèles et permet de mettre en avant l'articulation architecturale de l'élévation. Pour les tombeaux de l'Occident romain, il est possible d'être un peu plus précis. Pierre Gros[480] pour sa part a utilisé le nom de "tombeaux à édicule sur podium" pour désigner ce type particulier de mausolées, qui peut prendre il est vrai des formes diverses. Ce terme a l'avantage de rendre compte des éléments constitutifs qui sont caractéristiques de ce type de monument : un socle, un étage médian, qui adopte souvent la forme d'un édicule (avec des variantes, comme l'ajout d'un étage), et un couronnement de forme variable (toit à double pente, tétraèdre régulier ou pyramide à faces concaves). Cette dénomination paraît la plus adaptée aux monuments de Gaule romaine, et particulièrement à ceux de notre zone d'étude. Notons qu'une notice de Vitruve[481], assez peu explicite, semble indiquer qu'à la fin du I^er^ siècle av. J.-C. beaucoup de ces monuments étaient déjà abandonnés ou proches de l'état de ruines.

La projection vers le haut de l'étage médian (édicule) permet d'élever au-dessus du commun des mortels l'effigie du défunt. L'ajout de colonnes ou d'arcs accentue cet effet, et était d'ailleurs couramment usité en Grèce comme à Rome pour honorer des citoyens que l'on souhaitait symboliquement placer au-dessus du reste de la population[482]. Pour les exemples gallo-romains, citons le mausolée de l'Ile du Comte à Beaucaire et les mausolées de la nécropole de Trion à Lyon.

Les édifices à *naïskos* circulaire, soit en forme de *tholos*, sont apparus après le milieu du I^er^ siècle av. J.-C., et ont séduit à la fois en Italie et dans les provinces. Ils font partie du groupe typologique des mausolées turriformes, probablement originellement inspirés du Phare d'Alexandrie, avec comme particularisme un troisième étage circulaire abritant souvent les statues des défunts ou leurs urnes. Pierre Gros a démontré que généralement ces « monuments à *tholos* élèvent sur un podium un édifice rond monoptère ou pseudomonoptère », comme c'est le cas pour le tombeau de

479. Kockel 1983, p. 27 et Hesberg 1992, p. 21.

480. Gros 2002 et Gros 2006, p. 399-422.

481. Vitruve, *De Architectura*, II, 8, 3.

482. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 34, 27 : *Attolli super ceteros mortales*.

Sestino en Toscane, le grand monument de la Porta Marina à Ostie, le grand monument d'Aquilée, ou encore le monument pompéien des *Istacidii*. Henner von Hersberg l'a également démontré, ces monuments circulaires se définissent « essentiellement comme une forme composée d'un socle, de colonnes avec entablement et d'un toit. Chacun de ces éléments peut être d'une forme très différente. En d'autres termes, il n'existait aucune contrainte typologique où une forme déterminée de l'un de ces éléments devait conditionner les autres. C'est précisément cette situation qui rend l'approche des monuments provinciaux si compliquée. D'un côté, le message changeait par ce qui était exprimé par chaque détail – c'est-à-dire dans chacun des éléments de l'architecture et du décor –, mais, en même temps, les éléments gagnaient, après recomposition dans les monuments, une nouvelle structure syntactique ainsi qu'une nouvelle signification. »[483]. Trois beaux exemples ont été mis au jour en Gaule : à Faverolles, où seules les fondations sont encore en place, les blocs sculptés retrouvés à proximité ayant été déplacés au musée du village, à Orange, dans la nécropole des Fourches-Vieilles[484] où le mausolée C est également dans un état de conservation très fragmentaire, à *Glanum*-Saint-Rémy-de-Provence, où le monument est encore intact (fig. 115 à 117). Ces trois monuments présentent un *podium* surmonté de deux étages et d'une *tholos* monoptère sur laquelle repose une toiture pyramidale.

Si le *podium* peut adopter diverses formes, sa fonction reste la même : rehausser le monument, lui donner un aspect plus élancé, et parfois servir de support à un décor sculpté. Là où celui « tombeau des guirlandes » de Pompéi présente des guirlandes de végétaux reliant des pilastres à chapiteaux corinthiens, celui du mausolée de *Glanum* présente des reliefs historiques et mythologiques[485]. De la même manière que pour le *podium*, l'édicule peut prendre diverses formes (*cella* quadrangulaire ouverte ou fermée, niche-présentoir sous arcade, *tholos* monoptère ou périptère), mais la volonté de mettre en scène les effigies des défunts, encadrées ou précédées par des colonnes, reste la même. Ces effigies adoptent généralement la forme de statues en ronde bosse, les titulaires des monuments étant vêtus de toge/robe drapée avec soin. Pour les monuments familiaux, il n'est pas rare que plusieurs membres de la famille soient ainsi représentés et placés aux côtés du *pater familias* (épouse, fils, plus rarement affranchi). Ces figurations se trouvaient positionnées *in aedicula culumnis adornata*[486], comme le définit Pline pour le quadrige d'Apollon et de Diane surmontant l'arc consacré par Auguste à son père Octavius. « La convergence parfaite entre cette définition technique et les solutions mises en œuvre dans les tombeaux qui nous occupent ici n'est pas fortuite : elle prouve, s'il en était encore besoin, qu'une même recherche, orientée vers des finalités analogues, animait les auteurs de ces deux séries monumentales, et ce n'est pas un hasard si les interprétations les plus convaincantes jusqu'à présent proposées de l'édifice honorifique d'Octavius se sont orientées vers le "Grand Mausolée" d'Aquilée ou les niveaux supérieurs du cé-

483. Hersberg 2006, p. 12.

484. Mignon, Zugmeyer 2006, p. 291-307.

485. Trois scènes de batailles et une scène de chasse. Voir notamment Delestre, Salviat 2015.

486. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 36, 36.

notaphe des *Julii* à *Glanum*. »[487]. Quant à la couverture du monument, elle n'assure pas seulement une fonction technique, mais est également porteuse de sens. Ainsi, l'usage du fronton dote le ou les défunts du *ius fastigii* qui est de par sa nature sacralisant, et la *cella* (ou la niche-présentoir), traitée comme un petit temple, les place dans la position de l'être supérieur recevant offrandes et prières. Lorsque la flèche pyramidale remplace le toit à double pente, la symbolique de l'élévation du défunt et de son âme prend tout son sens. De plus, il n'est pas rare que la partie sommitale de la flèche soit composée d'un chapiteau de grande taille servant de support à une urne ou à un élément décoratif à symbolique funéraire (pomme de pin, flamme, œuf)[488]. L'élévation symbolique de l'urne au sommet de la "pyramide" possède donc très certainement un sens eschatologique précis, celui de la mortalité du corps et de la migration de l'âme vers l'Au-delà.

Si l'on observe le mausolée de *Glanum* et celui de Faverolles, la seule différence notable tient à la présence d'un tétrapyle à l'étage intermédiaire du monument des Jules, à la place d'un octogone à Faverolles. Cela mis à part, ces monuments sont composés d'un *podium* à gradins, d'un étage intermédiaire et d'une *tholos* surmontée d'une toiture pyramidale à écailles. Outre leur datation précoce (extrême fin du I^er^ siècle av. J.-C. – première décennie du I^er^ siècle ap. J.-C.), la forme même de ces mausolées rappelle très fortement celle du Phare d'Alexandrie, chef-d'œuvre de Sostratos de Cnide (fig. 118 à 120)[489]. « Mais on voit que se pose alors une question inéluctable, qui est de savoir s'il s'agit seulement ici d'une transposition des formes, ou si la signification originelle de la superposition des trois volumes par Sostratos de Cnide ne facilitait pas, voire même ne recommandait pas la transposition de l'architecture de son Phare pour la construction de monuments funéraires. »[490]. D'après les recherches de Gilbert-Charles Picard sur le mausolée de *Glanum*, le socle symbolise la vie terrestre héroïque, l'arc l'entrée triomphale au séjour des Bienheureux et la *tholos* est l'image du paradis ouranien[491]. Le monument trace alors le chemin de l'âme, du monde mortel à l'Au-delà. Nous pouvons aller plus loin, en ce qui concerne la *tholos*, la maison du défunt dans l'autre monde, selon une formule platonicienne[492] reprise par Cicéron[493]. « La superposition architecturale est donc claire : le socle symbolise la terre, le *tetrapylon*, la zone intermédiaire entre terre et lune, celle de l'atmosphère et des vents, et la *tholos*, le "domicile céleste" de l'âme. »[494]. Il est donc logique de supposer que le monument lingon, architecturalement très proche et bâti peu de temps après celui de *Glanum*, avait une signification similaire. S'il est vrai que le mausolée de Faverolles présente un niveau octogonal en lieu et place d'un tétrapyle,

---

487. Gros 2002, p. 25.

488. C'est le cas notamment du monument d'Aefionius Rufus à Sarsina, qui présente une urne cinéraire de marbre à son sommet.

489. À noter que le monument qui imite le plus parfaitement le Phare, à l'exception du mausolée de Faverolles, est la « Tour des Arabes » à Abousir, ancienne *Taposiris Magna*.

490. Sauron 2000, p. 220.

491. Picard 1964, p. 20.

492. Platon, *Timée*, 42b : πάλιν εἰς τὴν τοῦ συννόμου πορευθεὶς οἴκησιν ἄστρου (« étant de nouveau conduit dans la demeure de l'astre auquel il est affecté »). Traduction d'Albert Rivaud.

493. Cicéron, *Tusculanes*, I, 24 ; 51 ; 117.

494. Sauron 2000, p. 222.

il est tout de même orné d'arcades placées entres des pilastres à chapiteaux corinthiens sous un entablement droit. De plus, cela n'est pas sans rappeler la Tour des Vents, construite à Athènes au Ier siècle av. J.-C., dont l'octogone de marbre pentélique présente sur chaque face l'image d'un des huit vents soufflant sur l'Attique (fig. 121). Se confirme alors le symbolisme précédemment évoqué. Rappelons pour finir que Platon s'est beaucoup inspiré de la théorie de Théétète, selon laquelle seuls cinq solides réguliers peuvent s'inscrire dans un cercle, forme parfaite par excellence. En partant de ce postulat, Platon a attribué un solide à chaque élément constitutif du cosmos[495] : le cube à la terre, l'icosaèdre à l'eau, l'octaèdre à l'air, la pyramide au feu, selon un ordre allant de l'élément le plus stable au plus changeant. Ainsi s'expliquerait la superposition des trois étages visible à *Glanum* comme à Faverolles : la haute base carrée symboliserait la terre, l'octogone figurerait l'air, et la *tholos* représenterait la sphère dont l'astronomie grecque faisait les limites du cosmos[496]. Les titulaires de ces tombeaux seraient donc à créditer d'une certaine connaissance de ces symbolismes d'importation, de nature à la fois cosmologique et eschatologique. Si une telle inspiration est possible, rappelons comme l'ont fait Jean-Noël Castorio et Yvan Maligorne, que si les tombeaux du Nord-Est de la Gaule empruntent des éléments typologiques ou décoratifs au répertoire gréco-romain, « on ne peut presque jamais être assuré que leur sens profond ait été connu et qu'il y avait adhésion aux croyances qu'ils étaient originellement chargés de véhiculer »[497]. Ainsi, ces analyses doivent être abordées avec prudence, et de nouvelles grilles de lecture sont donc à privilégier.

La simplification et l'aplanissement du schéma de ces mausolées-tours ont donné naissance en Aquitaine (fig. 122) et dans les régions rhénanes à de nouvelles séries, dont certaines sont attestées dès la fin de l'époque néronienne mais dont la plupart se sont diffusées aux IIe et IIIe siècles. Ces édifices présentent généralement des composantes architectoniques réduits à de simples reliefs pour former un compromis entre la stèle à niche et l'ordonnance bipartite (ou tripartite) verticale du tombeau à édicule et peuvent atteindre des dimensions imposantes[498]. Des monuments comme ceux de Neumagen appartiennent à ce type, tout comme les grands monuments de Sens ou encore le "pilier" d'Igel (tombeau des *Secundinii*), ou la "tour des Scipions" à Tarragone (fig. 123 à 125). Dans l'est des Gaules et dans les régions rhénanes, ces monuments sont appelés "piliers" ou "tombeaux-piliers", alors qu'en Aquitaine ils prennent le nom de "piles" funéraires (ou "tourasse", voire "tourraque"). Le pilier (*Pfeilergrabmäler*) présente généralement une base cubique surmontée d'un étage orné en façade de quatre pilastres derrières lesquels s'ouvre une niche abritant les statues des défunts, et un couronnement pyramidal dont la plate-forme présente souvent un fronton sur les quatre faces. Le pilier est un type de monument particulièrement bien représenté dans le Nord-Est de la Gaule et en particulier chez les Trévires où il se décline sur gamme très large, des quelques exemples assez modestes de Buzenol ou d'Arlon jusqu'aux exemples somptueux de

495. Platon, *Timée*, 54d sq.

496. Sauron 2000, p. 224.

497. Castorio, Maligorne 2016, p. 23.

498. Gros 2006, p. 421.

Neumagen et d'Igel[499].

La pile présente une organisation verticale similaire, mais elle est plus mince et donc plus élancée, ce qui accentue le caractère ostentatoire du monument. L'étage central ne présente pas de colonne et la niche est moins profonde. On peut très certainement supposer ici une influence des régions rhénanes vers le sud-ouest de la Gaule romaine, tout en n'excluant pas un possible retour d'influences. Si beaucoup de piles ont disparu, faute d'entretien ou de remploi des blocs, on en dénombre encore plusieurs, notamment dans le sud-ouest de la France (le Gers en possédait douze, mais n'en compte aujourd'hui plus que huit) et dans le val de Loire. Citons pour exemples la pile de Cinq-Mars (Indre-et-Loire), la pile de Luzenac (Ariège), la Tourasse d'Aiguillon (Lot-et-Garonne), la Tourraque de Labarthe-Rivière (Haute-Garonne), la tourraque de Lacouture à Biran (Gers), la tour de Pirelonge à Saint-Romain-de-Benet (Charente-Maritime), etc. (fig. 126 et 127). Grâce aux recherches récentes, la relation étroite entre pile et *villa* a pu être mise en évidence. On observe souvent que les monuments funéraires se dressaient à proximité des lieux habités – à une distance de l'ordre d'une centaine de mètres, ce qui les rendait donc bien visibles depuis ceux-ci. L'identification de la pile comme mausolée de la *villa* voisine est donc évidente[500]. Un deuxième type d'implantation a également pu être mis en évidence, et concerne les piles construites sur des hauteurs. Dans ces cas, la situation dominante parait avoir été privilégiée, dans une visée ostentatoire, malgré un éloignement plus prononcé de la *villa*. La chose est attestée pour la pile de Peyrelongue d'Ordan-Larroque, qui était visible de loin, et notamment depuis la grande voie de Bordeaux à Jérusalem. De plus, la position de hauteur attribuait potentiellement une valeur symbolique au monument qui, en surplombant le territoire de la *villa*, le protégeait. Pour finir, cette étude a permis de confirmer le postulat ancien quant à la densité des mausolées dans les campagnes de l'Aquitaine méridionale, et de mettre en évidence que la plus importante zone de découverte de têtes funéraires coïncide avec celle de la plus grande densité de piles funéraires. Il est probable que le grand nombre de tête s'explique par la multitude de monuments, dont la grande niche était destinée à abriter un *togatus*, voire même plusieurs. Signalons également la proposition de typologie des piles funéraires présentée par Georges Soukiassan et Pascale Clauss-Balty (fig. 128).

C'est à la toute fin du I^er^ et au début du II^e^ siècle qu'apparaissent les tombeaux-temples, dont la forme vise à élever le défunt au-dessus du commun des mortels. Ils ont notamment connu un grand succès à Rome dans les années 130-160. Commandités par de très riches familles, leur composition est plus complexe que celle des tombeaux à *naïskos*, et reprend la forme des édifices de culte, avec un haut podium et une *cella* ouverte où les proches du défunt peuvent se réunir lors des cérémonies liées au culte des morts. Si ce modèle est assez peu présent en Gaule, citons tout de même pour exemples les mausolées des Cars en Corrèze, le mausolée de Lanuéjols en Lozère (fin II^e^ – début III^e^ siècle) ou encore le "temple de Diane" d'Aix-les-Bains[501] (fig. 129). Il est très

499. Guerrier-Delclos 2000, p. 155.

500. Clauss-Balty 2016, p. 125.

501. Leveau, Odenhardt-Donvez, Fauduet 2007, p. 283-284.

probable que les mausolées de Nod-sur-Seine (Côte-d'Or) appartiennent à cette typologie de monuments.

Distinguons également les tombeaux des cénotaphes. En effet, certains monuments funéraires n'abritent pas de tombe à proprement parler, c'est-à-dire de lieu d'enfouissement d'un corps ou de dépôt d'urne cinéraire. Ces cénotaphes, bien qu'ayant une fonction funéraire liée au culte des morts, sont de simples monuments commémoratifs. C'est le cas du mausolée des *Iulii* à *Glanum*, et très probablement aussi celui du mausolée de Faverolles près de Langres, qui ne comportaient pas de chambre funéraire et pour lesquels aucune urne n'a pu être mise au jour.

Les autels funéraires

Si l'on se réfère à la définition de l'autel donnée par André Pelletier, « l'autel religieux peut être un monument de forme cylindrique ou quadrangulaire, portant généralement un décor, joint à un temple ou indépendant, public ou privé, et sur lequel on déposait les offrandes en l'honneur de la divinité. Il existait aussi des autels monumentaux, relevant du culte impérial et que l'on rencontrait dans bon nombre de capitales provinciales. L'autel funéraire est quant à lui de forme quadrangulaire portant à son sommet des coussinets entourant une cavité destinée aux libations. L'épitaphe du défunt est gravée sur la face principale. Dans certains cas une pyramide ou une pomme de pin ou encore un cône godronné surmonte l'autel. »[502]. Il existe en vérité une grande variété de formes que l'on peut regrouper sous le nom d'autel. Notons la parenté formelle entre les autels aux divinités (*Götteraltäre*) et ceux destinés aux morts (*Grabaltäre*). Il faut également distinguer les autels funéraires des tombes-autels, traités précédemment avec les autres tombeaux monumentaux.

La fonction première de l'autel trouve son origine dans les sacrifices faits en l'honneur des divinités. Ces sacrifices étaient effectués sur des autels cultuels, érigés dans différents lieux en fonction de la divinité à laquelle ils étaient associés. Si les autels temporaires étaient composés de matériaux très simples (pierres brutes ou rondins), les autels permanents étaient bâtis en pierre ou en brique et présentaient une forme beaucoup plus élaborée. Pour ce qui est du vocabulaire spécifique utilisé par les Romains pour désigner autels et sacrifices, les termes *altaria* et *ara* reviennent régulièrement, de même que *focus*, *foculus* et *mensa*[503]. Signalons que les termes *altaria* et *ara* évoquent directement l'autel en tant que table destinée aux sacrifices et lieu où sont brûlées les offrandes[504]. Si le *focus* est la partie où brûle le feu sacrificiel, c'est aussi le terme qui se rapproche le plus de *altaria* et *ara*. Là où *foculus* désigne les petits autels portatifs et les trépieds, *mensa* est employé pour les grands autels placés dans les sanctuaires et utilisés par les adorateurs comme

502. Pelletier 1993, p. 36.

503. Kleiner 1987, p. 19.

504. Les *altaria* sont les grands autels bâtis en l'honneur des principaux dieux, et les *arae* sont des autels plus petits usités pour les cultes aux dieux mineurs, demi-dieux, héros et défunts héroïsés.

tables sacrificielles. De même, l'*ara sepulcri* de Virgile désigne le bûcher funéraire[505], là où Ovide parle de *funeris ara* pour évoquer le même type de bûcher de bois en forme d'autel[506]. Ils ont connu une utilisation extensive au cours de la période pré-romaine, en Grèce notamment. Si les autels ont continué à être employés pour les sacrifices publics et les cultes privés pendant la période romaine, ils ont alors été employés pour la première fois comme marqueurs de tombes. Ces autels funéraires servent donc à la fois de monument funéraire et de lieu où accomplir les rites et sacrifices liés aux funérailles et au culte des morts. Les modèles romains présentent généralement une cruche (*urceus*) sur le côté gauche et une patère (*patera*) sur le côté droit, ces deux ustensiles étant utilisés lors des libations. Le sommet des autels funéraires peut être mouluré et plat, ou présenter un *focus* et des *pulvini*. Quant à la face principale, elle porte l'inscription, parfois associée au portrait du défunt (fig. 130 à 135). De même, quelques exemplaires ont la particularité de présenter une cavité destinée à recevoir de petites offrandes votives[507]. Ces dépressions, de petite taille (env. 0,20 cm), sont à distinguer des cavités destinées à recevoir les urnes cinéraires voire des ossements. Les autels funéraires sont généralement composés d'un seul bloc de pierre, marbre ou autre, sauf dans certains cas où une cavité est creusée l'intérieur du monument. Pour finir, précisons que les autels pouvaient être disposés à l'intérieur des tombeaux, comme marqueurs libres ou encore dans des niches pour les plus petits modèles, ou à l'extérieur comme pierres de délimitation[508].

En ce qui concerne les exemplaires du Nord-Est de la Gaule romaine, ils présentent un décor simplifié, et même épuré. En effet, rares sont les autels figurant le défunt. La majorité ne présente qu'une simple épitaphe dans un cadre mouluré (fig. 136 à 138). Comme l'a rappelé Nicolas Laubry, les autels funéraires de Lyonnaise, et de l'Est de la Gaule en général, sont très peu étudiés en raison de leur dispersion dans les différents catalogues et recueils, et du fait de leur aspect très dépouillé[509]. Ainsi, ils ne sont presque pas présents dans le *Recueil* d'Émile Espérandieu, Jean-Jacques Hatt ne fait que les citer sommairement[510], et s'ils figurent dans certains *corpora* épigraphiques ce n'est qu'en tant que support des inscriptions. Pourtant, plusieurs travaux centrés spécifiquement sur cette forme ont été menés pour de nombreuses régions de l'Empire. Ainsi, l'ouvrage de Walter Altmann portant sur les autels de Rome a longtemps constitué la référence en la matière[511]. Ce travail non exhaustif, suivi de ceux de Guido Achille Mansuelli[512] et Hans Gabelmann[513], a ouvert la voie à de nombreuses études portant sur diverses provinces de l'Empire[514]. Parmi les travaux les

505. Virgile, É*néide*, VI, 177.

506. Ovide, *Tristes*, III, 13, 21.

507. Kleiner 1987, p. 22.

508. Kleiner 1987, p. 25.

509. Laubry 2009a, p. 99.

510. Hatt 1986, p. 216-217.

511. Altmann 1905.

512. Mansuelli 1963.

513. Gabelmann 1972.

514. Schober 1923 pour le Norique et la Pannonie ; Noelke 1996 pour les Germanies.

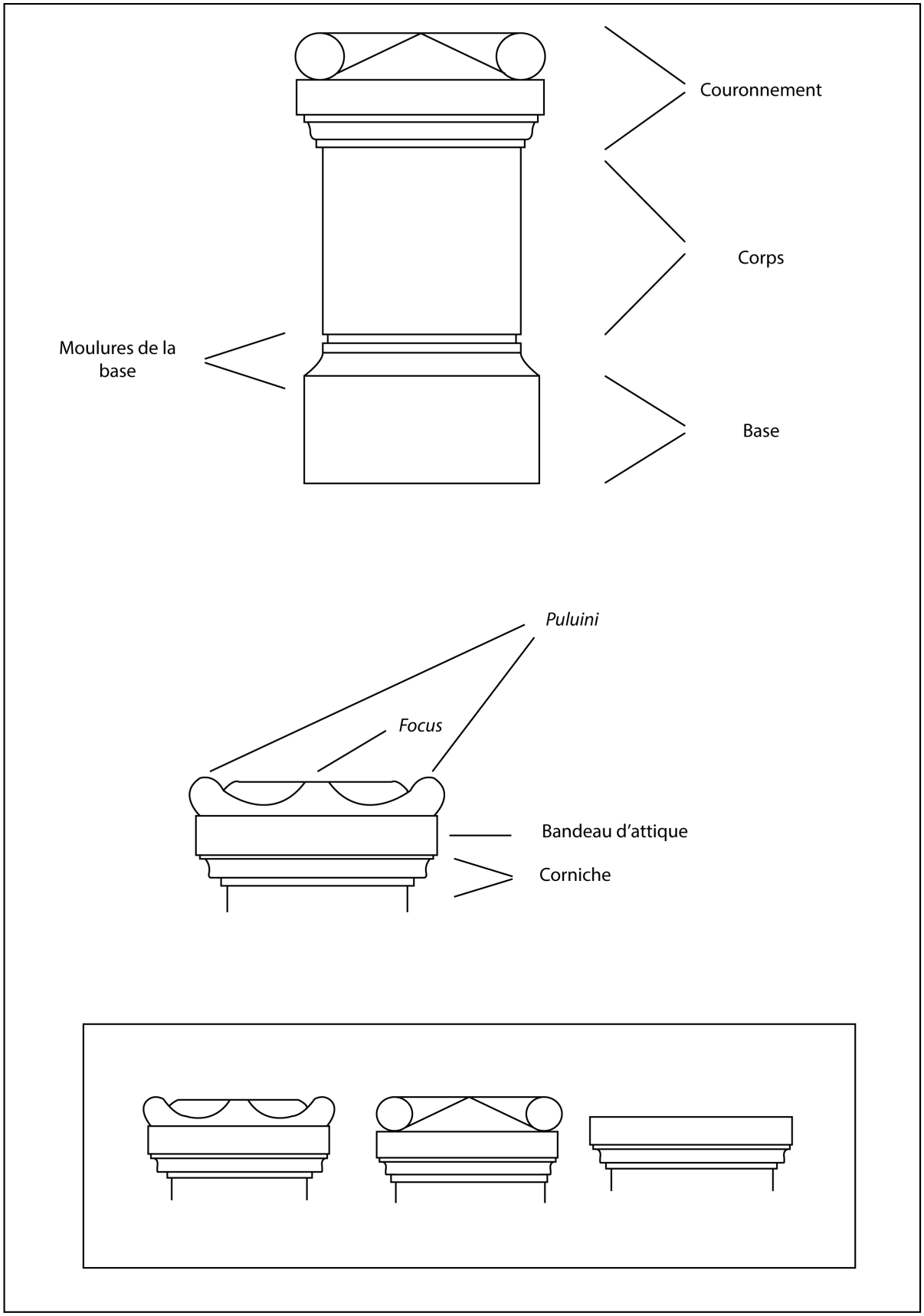

Planche 1 : Forme générale des autels funéraires et types de couronnement observés sur les autels du *corpus* (DAO : Anne-Laure Edme)

plus récents, le travail de thèse de Nicolas Laubry a été l'occasion de réexaminer ce dossier pour la province de Lyonnaise[515]. Si un grand nombre d'autels funéraires a été mis au jour à *Lugdunum* et dans ses environs immédiats (environ trois-cent-vingt exemplaires), leur nombre est très réduit plus au nord de la capitale des Trois Gaules. Seuls douze exemplaires figurent dans notre inventaire[516]. Et s'il est possible que certains aient été perdus depuis leur découverte, cela ne peut concerner que quelques éléments. Le faible nombre d'éléments mis au jour ne nous permet pas d'appuyer de typologie sur des éléments décoratifs comme a pu le faire Gilles Sauron pour les autels à rinceaux de Nîmes[517]. L'approche de Nicolas Laubry a donc servi d'inspiration, sa typologie reposant sur la forme du couronnement[518] parait être la plus adaptée, bien qu'elle exclut de fait les autels dont la partie supérieure n'a pas été conservée. De là peut être proposée une typologie des couronnements d'autels, réduite car ne concernant que les quelques éléments conservés dans les territoires de cette étude (planche 1). Quant au corps de l'autel, il repose sur une base moulurée et présente généralement un simple cadre contenant l'inscription.

Les stèles

Les stèles représentent la forme architecturée la plus utilisée durant le Haut-Empire. Si des typologies diverses existent, elles n'ont toujours été définies que de manière régionale. L'étude de François Braemer sur les stèles à personnages de Bordeaux[519] est encore aujourd'hui une référence. L'accent y est mis sur les formes de représentations et les thèmes iconographiques, comme c'était déjà le cas pour le travail de Rudolf Weynand sur les stèles rhénanes en 1902[520]. Si l'on regarde les travaux similaires de cette époque, on constate un développement des typologies locales voire régionales. Citons à titre d'exemple le *corpus* sélectif et raisonné des monuments funéraires du Norique et de Pannonie de Arnold Schober[521], ou encore la classification de Guido Mansuelli concernant les stèles de la Plaine du Pô[522], et plus globalement de la Cisalpine orientale. Ce dernier se basait sur la structure architectonique des monuments. Hanns Gabelmann[523] a systématisé cette approche en proposant une typologie des stèles de la zone rhénane (fig. 139), en se basant sur la «tectonique» du monument, soit sa structure et sa relation avec le relief et l'épitaphe qu'elle abrite et met en valeur. Chaque type est alors déterminé par la combinaison d'une double série de carac-

515. Laubry 2009a, p. 99-162.

516. Éd-118 ; Éd-239 ; Éd-247 ; Ling-278 ; Séq-18 ; Séq-19 ; Séq-150 ; Séq-151 ; Séq-157 ; Séq-158 ; Séq-159 ; Séq-160.

517. Sauron 1983.

518. Laubry 2009a, p. 109-124.

519. Braemer 1959.

520. Weynand 1902.

521. Schober 1923.

522. Mansuelli 1963.

523. Gabelmann 1972.

téristiques : la forme de la partie supérieure (et non pas seulement le sommet), et la structure du corps. Il distingue alors les stèles simples (*ungeglierderte Stelen*), les stèles à corps lisse et partie supérieure moulurée (*Schaftstelen*), les stèles à corps mouluré (*Profilgerahmente Stelen*) et les stèles architectoniques. Des critères comme l'inscription, les décors ou encore la présence d'une niche n'entrent donc pas en compte dans la mise en place de cette classification. L'avantage majeur de cette méthode est qu'elle permet d'inclure dans la typologie les monuments aniconiques, et de s'appuyer sur des composantes largement répandues pour dépasser le cadre italien ou rhénan. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cette méthode a été remployée dans plusieurs études portant sur les régions frontalières aux provinces gauloises, tels l'Italie et les Germanies[524]. Mais ces typologies ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif, car les monuments de Gaule romaine présentent des formes nettement moins structurées que ceux de ces régions limitrophes. Il serait dangereux de tenter d'appliquer des catégories abstraites et rigides sur des formes qui varient en fonction des capacités et des habitudes des ateliers, ainsi que des modes et des choix des commanditaires. Dans la mesure où la typologie doit permettre la mise en évidence de l'origine des modèles et de leur réception et ainsi dégager les spécificités locales, « elle constitue un point de départ utile et un cadre d'analyse, qui pourra être complété par d'autres caractéristique secondaires (ainsi, la forme des niches) ou ne relevant pas de la structure des stèles (les formes de représentations par exemple). »[525].

En Gaule romaine, une stèle présente généralement une forme plus ou moins architecturée permettant d'abriter un personnage ou une inscription. Si l'on se réfère à la définition donnée par Jean-Jacques Hatt, les stèles sont des « monuments de type romain, dérivés du *naiskos* hellénistique où se trouvent représentées les effigies du défunt, dans une niche rectangulaire ou arrondie, supportée par des pilastres et surmontée d'un fronton. »[526]. Si cette définition convient bien à une grande partie des stèles funéraires de Gaule romaine, elle exclut également toute une série de monuments, notamment aniconiques. Cette catégorisation n'a globalement pas été suivie par les épigraphistes et les archéologues. On observe que, par convention, deux critères ont été retenus pour définir une stèle : la verticalité et les proportions. Ainsi, toute pierre tombale dont la hauteur est supérieure à la largeur et où la largeur est supérieure à l'épaisseur est classée comme "stèle". Mais ce critère de proportions ne doit pas être le seul à entrer en ligne de compte, car certains monuments sont à rapprocher des stèles, bien que leurs proportions ne correspondent pas aux critères de base. Par leur verticalité, leur frontalité et les éléments architectoniques qu'ils présentent, ces monuments sont difficiles à distinguer des stèles plus classiques. Ainsi, une définition plus ouverte et pragmatique semble devoir être utilisée.

Par ailleurs, les stèles sont souvent construites d'un seul bloc et doivent donc être distinguées des blocs et inscriptions appartenant à des ensembles architecturaux maçonnées et/ou plus

524. Faust 1998.

525. Laubry 2009a, p. 172-173.

526. Hatt 1986, p. 217.

imposants. La seule exception concerne les stèles monumentales. S'il ne fait aucun doute qu'elles découlent typologiquement des stèles de tailles plus réduite, elles diffèrent au niveau de leur exécution. En effet, ces grands monuments se composent de plusieurs assises auxquelles viennent s'ajouter une base et un couronnement. L'articulation architectonique est donc différente, et peut poser un problème d'identification lorsque le monument est retrouvé incomplet.

Comme l'a souligné Nicolas Laubry dans son travail de thèse, le principal inconvénient des travaux antérieurs est qu'ils excluent d'emblée les stèles aniconiques. Or cette exclusion dresse un tableau très incomplet puisqu'il ne rend compte que partiellement des tendances locales, et soulève des problèmes historiques en ce qui concerne l'étude des pratiques commémoratives. Les recherches menées ces trente dernières années par les chercheurs Allemands et Italiens démontrent qu'il est possible de mêler au sein d'une étude typologique les stèles figurées et celles qui ne présentent qu'une épitaphe. Ce sont alors les éléments formels qui sont déterminants et servent de modèle pour la caractérisation des différents types[527]. Il est vrai que certains obstacles apparaissent lorsque le chercheur tente de caractériser les stèles *via* une typologie purement formelle. En effet, des phénomènes comme la schématisation et la simplification des éléments structurels (forme du sommet, éléments architectoniques, etc.) sont couramment observables sur les monuments de Gaule. De plus, il existe une grande disparité des formes de stèles dans nos régions, et en Gaule en général, ce qui pose parfois problème pour l'attribution d'un type, et pousse à la multiplication des catégories typologiques. Ces divers aspects peuvent s'expliquer par plusieurs raisons, parfois complémentaires : limites des capacités techniques des ateliers, assimilation imparfaite des modèles, sélection volontaire d'éléments vus comme plus adaptés à l'évocation du défunt.

Yann Le Bohec a, en 2003, établi une typologie des stèles lingonnes[528]. Ainsi, trois grands types sont mis en évidence, chacun comportant deux à trois sous-catégories, elles-mêmes composées de sous-groupes (fig. 141 et 142). À ces trois types de stèles viennent s'ajouter cinq autres types de monuments funéraires : petites stèles, obélisques lingons, autels funéraires, monuments en forme de maison, et sarcophages. Cette typologie a ensuite été reprise et enrichie par Henri-Louis Fernoux et Nicolas Mathieu[529] pour définir les types de stèles présents dans le Chalonnais (fig. 140). Citons également des monuments "régionaux" tels les stèles en forme de porte des Alpes maritimes[530], les stèles à portraits d'Arles[531], les pyramidions lingons[532], ou encore les stèles-maisons médiomatriques[533]. Ces deux dernières formes seront reprises plus loin dans le

527. Laubry 2009a, p 164.

528. Le Bohec 2003, p. 20-24.

529. Fernoux et Mathieu 2005, p. 314-316.

530. Morabito 2015.

531. Gaggadis-Robin, Heijmans 2015.

532. Joubeaux 1989.

533. Linckenheld 1927.

propos. Plus récemment, le travail de thèse de Nicolas Laubry a également permis un réexamen de la typologie des monuments funéraires (grands monuments, autels, stèles et sarcophages)[534].

Les stèles-maisons

La forme de la stèle-maison a été définie dans les années 1920 par Émile Linckenheld, dans son ouvrage *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule*[535]. Outre ce travail sur lequel nous reviendrons ultérieurement, ce type de monument a également été étudié par Jean-Jacques Hatt[536], qui y voyait une forme locale. Si c'est bien en territoire médiomatrique que la majorité de ces stèles à la forme très particulière ont été découvertes, et dans l'est de la Gaule en général, elles se retrouvent également ailleurs en Gaule, ce qui exclut la théorie d'un type purement local.

Si le travail de Linckenheld est très précieux, du fait notamment de son inventaire très complet des monuments funéraires de l'Est de la Gaule, sa typologie est contestable. Ainsi, les éléments qu'il classe comme "stèles-portes" n'ont rien à voir avec celles que l'on trouve dans le sud-est de la France, et appartiennent plus vraisemblablement à d'autres groupes typologiques (stèles-plaques, autels ; planche 2)[537]. S'il a parfaitement décrit et analysé la forme de base de la stèle-maison, des erreurs apparaissent dans sa classification. Bien que son travail ait été novateur, il n'est plus aujourd'hui utilisable en l'état. Ses théories d'évolution des formes, si elles étaient innovantes au début du siècle dernier, semblent aujourd'hui surinterprétatives. L'évolution de la forme de la porte qu'il propose est très intéressante, mais il ne semble pas pertinent de voir l'arcature abritant l'autel enflammé comme son développement optimal. De plus, la méthode de classement de Linckenheld repose sur un postulat erroné, selon lequel les types primitifs les plus

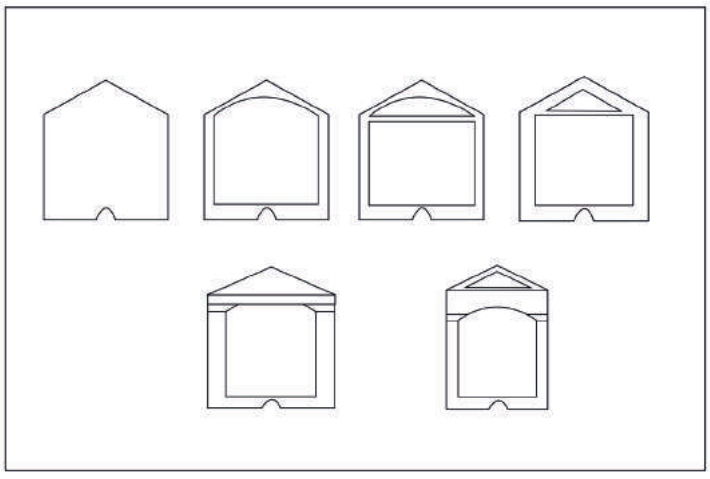

Planche 2 : Typologie des stèles-maisons d'après les exemplaires du *corpus* (DAO : Anne-Laure Edme)

534. Laubry 2009a, p. 17-266.

535. Linckenheld 1927.

536. Hatt 1986.

537. Linckenheld 1927, p. 92, pl. C.

proches de la tradition indigène sont les plus anciens. Il faut donc être très prudent en utilisant ces données, parfois faussées par ce que Jean-Jacques Hatt a appelé les « excès de l'esprit de synthèse »[538]. Comme celui-ci la remarqué, il est difficile de suivre Linckenheld lorsqu'il rapproche les stèles-maisons de certaines stèles-plaques langroises et lyonnaises.

Une stèle-maison est une petite stèle à sommet triangulaire (couronnement en forme de toit à double pente, dont le sommet est souvent très aigu), dont l'épaisseur est égale voire supérieure à sa largeur. La face principale peut être évidée ou pleine, et présenter une face lisse, une inscription, une image du défunt ou une figuration de la déesse Épona (fig. 143 à 146). La caractéristique principale de ces monuments est une ouverture présente dans la partie inférieure. Ces orifices affectant des aspects variés devaient servir à recevoir les libations destinées aux morts. Ils pouvaient parfois être fermés par un portillon de bronze, et certains sont même architecturés. Ces ouvertures servaient de portes d'accès au *loculus* qui pouvait être creusé dans la stèle, afin d'abriter une urne cinéraire. Les stèles ne présentant pas de cavité pour l'urne devaient être simplement déposées sur celle-ci, le trou percé à la base servant de la même manière aux libations funéraires. Typologiquement, ces stèles peuvent être rapprochées des urnes-cabanes étrusques, qui comme elles prennent la forme de la demeure du défunt dans l'Au-delà.

Cette appellation de "stèle maison" est discutable puisqu'elle ne peut pas servir à qualifier un type particulier de stèle. En effet, certains de ces cippes sont empreints d'un fort régionalisme à la fois dans leur forme et dans leur structure. Mais l'emprunt d'éléments structurels ou décoratifs issus de l'architecture ou du répertoire funéraire romains y est également très visibles, bien que leur traitement soit parfois très simplifié. « Ce type de stèle témoigne ainsi avant tout de l'éclectisme qui préside à la création des formes funéraires dans l'ensemble de l'Empire. »[539].

Les pyramidions ou "obélisques lingons"

Ce sont les archéologues du XIX^e^ siècle qui ont dénommé « pyramidions » ce type particulier de marqueur de tombe. Une série assez importante de ces monuments a été mise au jour dans les nécropoles dijonnaises longeant la voie Chalon-sur-Saône – Langres. Taillés dans un calcaire local, d'une hauteur variable entre 50 cm et 2 m, ces "pyramidions" ont la forme d'un obélisque, et portent une courte épitaphe mentionnant le nom du défunt, généralement accompagnée d'une formule funéraire (le plus souvent une dédicace aux dieux Mânes). Aucune image humaine n'y est jamais gravée et, à l'exception d'une *ascia*, presque aucun décor ne s'y trouve. Si une quarantaine de pyramidions sont inscrits, plusieurs dizaines sont anépigraphes. Nous sommes ici en présence d'un type de monument purement local, car tous les exemplaires à vocation funéraire connus à ce jour ont été découverts à Dijon, Langres, Til-Châtel, Alise-Sainte-Reine, Aignay-le-Duc, Châtillon-sur-Seine, Étaules, Marsannay-la-Côte, Mirebeau et Mesmont, soit le long de cette voie allant de Chalon-sur-Saône à Langres (fig. 147 et 148). La seule étude approfondie qui ait été faite sur

538. Hatt 1986, p. 213.

539. Maire, Laubry, Brkojewitsch 2011, p. 576.

ces monuments funéraires est celle d'Hervé Joubeaux, sur laquelle il est d'ailleurs possible de s'appuyer pour les questions de datation par l'épigraphie[540].

Les sarcophages

Bien qu'assez tardives, l'apparition et la diffusion des sarcophages dans l'Est de la Gaule constituent un phénomène qui découle de l'adoption de pratiques extérieures, ce qui, de fait, est le signe de la participation et de l'intégration de certaines régions à des courants culturels qui ont largement traversés l'Empire. Mais l'adoption du sarcophage résulte avant tout d'une appropriation par la population de rites particuliers spécifiques à la pratique de l'inhumation, qui était assez peu usitée dans ces régions avant le II^e^ siècle. Contrairement aux monuments dont la fonction se cantonne au marquage de la sépulture et qui se trouvaient théoriquement aussi bien associés à des inhumations qu'à des incinérations, la diffusion de l'emploi des sarcophages est à mettre en relation avec la propagation de la première de ces pratiques[541]. L'utilisation du sarcophage implique donc un traitement particulier du corps du défunt, ainsi qu'un mode d'ensevelissement spécifique. La pauvreté des collections de sarcophages au nord de Lyon explique en grande partie que celles-ci aient longtemps été délaissées au profit de celles de Narbonnaise, et en particulier de celle d'Arles[542]. Il a fallu attendre 2003 pour que soit présentée, par Robert Turcan, une synthèse concernant ce type monumental pour notre province[543]. Imitant les chercheurs allemands et se basant sur un inventaire quasi-exhaustif, il distingue les pièces d'importation (romaines, micrasiatiques et attiques) des productions locales (copies d'éléments importés et productions originales). Le même schéma a été repris en 2005 par Vassiliki Gaggadis-Robin pour les sarcophages païens d'Arles[544]. Deux thèses principales se dégagent du travail de Robert Turcan. Tout d'abord, l'absence d'imagerie et de type propres aux sarcophages des régions gauloises, au contraire de certaines formes de stèles ou de grands monuments spécifiques à certaines régions de la Gaule. Ensuite, il met en avant le poids de la population immigrée originaire de l'Orient méditerranéen dans l'introduction de l'inhumation, et, conséquemment, de l'usage du sarcophage. Cette hypothèse avait déjà été proposée par Camille Jullian, avec quelques variantes[545].

Les sarcophages sont assez peu nombreux dans le Nord-Est de la Gaule, où les stèles forment la grande majorité des monuments funéraires, et ces exemplaires beaucoup moins décorés que ceux que l'on peut trouver en Narbonnaise. Au sein de ce *corpus*, seulement onze sarcophages (cuves et/ou couvercles), plus ou moins fragmentés, ont pu être recensés[546]. Ils sont généralement

540. Joubeaux 1989.

541. Laubry 2009a, p. 227.

542. Pour Arles, voir Hatt 1986, p. 113 et Gaggadis-Robin 2005.

543. Turcan 2003.

544. Gaggadis-Robin 2005.

545. Jullian 1920, p. 209-210.

546. Deux en territoire Lingon (Ling-163 et Ling-201), quatre en territoire séquane (Séq-3, Séq-19, Séq-20 et Séq-21) et cinq en territoire éduen (Éd-134, Éd-423, Éd-695, Éd-701 et Éd-741).

aniconiques et d'un type très simple : une cuve rectangulaire plus ou moins profonde (de 0,70 à 0,90 m), associée à un couvercle à double pente. Seule une inscription, plus ou moins développée, est gravée sur un long côté. Précisons que les sarcophages de plomb n'ont pas été inclus, ni ceux en pierre ne présentant ni image du défunt ni inscription. Celle-ci peut être laissée libre ou inscrite dans un cartouche. L'anse du cartouche peut être à queue d'aronde, à peltes ou à double volute. Celle-ci peut aussi être tenue par des Amours, comme c'est le cas pour le sarcophage remployé dans les murs de la chapelle de Sens (commune de Sennecey-le-Grand, Saône-et-Loire)[547]. Si le modèle de cuve à *tabula ansata* frontale est largement prédominant dans la production locale de Lyon, du fait de son faible coût de production et où plus d'une quarantaine sont connus, ainsi qu'aux environs de la capitale des Trois Gaules, notre exemplaire de Chalon-sur-Saône en représente l'exemple le plus septentrional, et le seul du *corpus*[548].

Un mot à présent sur les couvercles de sarcophages. À partir du milieu du II^e^ siècle ap. J.-C., deux types de couvercles bien définis sont connus : ceux en forme de toit à double rampant issus des modèles grecs et parfois étrusques, et les couvercles à pente unique et plaque frontale, encadrée de deux masques d'angle, des modèles romains[549]. Mais à ces modèles de base s'ajoutent des formes hybrides, comme celle présentée par le sarcophage de Vibia Fortunata conservé au Musée des Thermes de Dioclétien[550]. Pour ce qui est des quelques couvercles inventoriés, ils présentent un toit à double pente et sont parfois ornés d'acrotères d'angle. Ce type de couvercle disparait momentanément dans la seconde moitié du II^e^ siècle, avant d'être à nouveau employé au III^e^ et au IV^e^ siècle. Le couvercle à double pente se trouve régulièrement associé à des sarcophages ornés de strigiles, typiques du III^e^ siècle. Notons que notre inventaire ne comporte ni couvercle à plaque frontale, ni cuve décorée strigiles. Certains ateliers locaux de Narbonnaise ont produit des sarcophages très similaires, dont ont été mis au jour dans la nécropole des Alyscamps à Arles[551]. L'apparition tardive du couvercle à six acrotères (III^e^ – IV^e^ siècle) permet d'affiner la datation de certains sarcophages de ce *corpus*. Il est à noter que la majorité des sarcophages de nos régions sont datables de la fin du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive. Les sarcophages de ce type ont été produits jusqu'au V^e^ siècle, comme le montre celui du sénateur Alethius trouvé à Charmes-sur-Rhône (Ardèche)[552], et certains sarcophages d'Arles[553] (fig. 149 et 150). La cité des Ségusiaves a également livré plusieurs cas similaires aux nôtres et dont le couvercle était orné de six acro-

547. Éd-741. Bien qu'une valeur symbolique soit aussi à envisager, ce motif d'Amours portant ou flanquant le cartouche est avant tout à envisager comme un élément décoratif. Le style comme la composition de ce motif sont variables : Amours volants ou debout ; corpulence plus ou moins enfantine ; etc. Voir notamment Gaggadis-Robin 2005 et Gaggadis-Robin 2009.

548. Éd-701. Turcan 2003, p. 310-311.

549. Turcan 1966, p. 84.

550. Apparu au II^e^ siècle, ce type de couvercle se caractérise par « une simple plaque de section trapézoïdale, inclinée vers l'arrière et décorée à l'avant de cannelures » (Turcan 1966, p. 85).

551. Gaggadis-Robin 2005, p. 250.

552. Le sarcophage a été offert à la commune par Roland Fisch, fils de l'ancien propriétaire, et est exposé depuis 1999 sous le perron de l'hôtel de ville de Charmes-sur-Rhône. Voir Fisch 1963.

553. Gaggadis-Robin 2005, p. 250.

tères[554], de même que la région lyonnaise et la cité des Ambarres[555]. Un seul sarcophage du *corpus* pourrait être daté plus précisément, si l'on se fie au rapprochement proposé par Marcel Canat entre le dédicant du sarcophage du hameau de Sens, Quintius Florentinus[556], et celui d'un autel funéraire de Mâcon, M. Q(uintius ?) Florentinus. En effet, la mention des consuls en exercice sur l'autel de Mâcon a permis de dater celui-ci de 224 environ[557]. Ce monument présente aussi un style très intéressant. Il est en effet représentatif des productions de la Gaule du Nord-Est et de la Germanie, qui « se distinguent en effet par la prééminence de la place accordée à l'inscription et par le champ rectangulaire en retrait qui dessine le relief des Amours »[558]. La position des Amours, qui occupent presque toute la hauteur de la cuve et flanquent un cartouche rectangulaire, ne se retrouve pas à Rome, où ils sont généralement plus petits et s'inscrivent dans des compositions plus complexes aux thématiques variées. La production locale n'est donc ni une copie ni une imitation des modèles romains, mais bien une création composite, pour laquelle ont été choisis des éléments décoratifs d'origines diverses. Ainsi, le motif des anses à double volute se rencontre en Cisalpine à partir de la fin du troisième quart du II^e^ siècle sur le sarcophage de Barburius Anthus, conservé à Grado. Il semblerait que la diffusion du sarcophage et son association avec des Amours debout ne se soient effectués que dans la seconde moitié de l'époque sévérienne, dans la plaine du Pô et notamment à Ravenne, ainsi qu'en Vénétie[559]. De plus, sur les modèles tardo-sévériens d'Italie du Nord, le cartouche épigraphique en vient à occuper toute la hauteur de la cuve. Or, cette organisation est similaire à celle des modèles rhénans, où l'épitaphe est souvent dépourvue de cadre et occupe une grande partie de la face principale. Sept cuves du *corpus* appartiennent à cette catégorie[560] (fig. 151 à 154).

Pour ce qui est du matériau, il est possible d'imaginer que les sarcophages en marbre soient issus d'importations italiques alors que ceux en calcaire seraient des productions locales, mais trop peu de sarcophages ont été trouvés dans nos régions pour que cette hypothèse soit étayée. De plus, le matériau ne saurait en lui-même être déterminant. N'oublions pas non plus l'usage des sarcophages de plomb, qui est attesté en Gaule de la seconde moitié du II^e^ au IV^e^ siècle ap. J.-C.[561]. Ceux-ci sont à traiter à part, car sauf exception ils devaient être invisibles, vu que placés dans des cuves maçonnées ou en pierre, voire directement enterrés. C'est le cas du sarcophage de plomb mis au jour en 1819 dans la nécropole de la « Maladière » à Beaune, pour lequel existe un dessin

554. Béal 2013.

555. Laubry 2009a, p. 227-276.

556. Éd-741.

557. L'autel a été découvert anciennement dans la cour de l'hôtel de l'Europe. L'inscription a été recouverte d'un enduit à la fin du XIX^e^ siècle et n'est plus visible aujourd'hui. Voir : *CIL*, XIII, 2589 ; Canat 1857, n°XIX et pl. XII, 3 ; Rebourg 1994b, p. 118, n°307 ; Laubry 2009a, Au-Ed 1, p. 704.

558. Laubry 2009a, p. 247. Voir aussi Gaggadis-Robin, Gascou 1996, p. 157.

559. Laubry 2009a, p. 249. Pour le sarcophage de Grado, voir Gabelmann 1973, n° 11.

560. Éd-134 ; Éd-423 ; Éd-694 ; Ling-163 ; Séq-21 ; Séq-22 ; Séq-23.

561. Ces sarcophages ont fait l'objet de plusieurs études de la part d'André Cochet, concernant entre autres les techniques de fabrication de ces sarcophages. Voir notamment la synthèse des travaux concernant le plomb dans Cochet 2000. Notons aussi qu'une thèse intitulée *Les sarcophages en plomb en Gaule romaine* a été soutenue en 2011 par Pierre-Emmanuel Gillet.

réalisé au moment de la découverte[562].

Quant au mode d'ensevelissement des sarcophages, il n'est souvent pas documenté du fait de la découverte de ces monuments hors nécropole ou en remploi. Nombre de sarcophages ont été anciennement trouvés exposés dans des chambres funéraires, que ce soit à Rome ou dans les provinces occidentales de l'Empire. L'organisation interne de ces chambres funéraires étant cependant variable, il n'est pas possible de dire si nos sarcophages étaient alignés sur des banquettes le long des murs, dans des niches[563], ou exposés sur un socle au centre de la chambre. Quel que soit le mode d'agencement des sarcophages au sein de la chambre sépulcrale, il est important de souligner que ces monuments sont destinés à être vus de face[564]. Leur exposition à ciel ouvert, sur un soubassement maçonné, est aussi envisageable, car cet usage étant répandu dans plusieurs régions de l'Empire, mais uniquement dans le cas de sarcophages grecs et orientaux, dont toutes les faces sont travaillées.

C'est notamment le cas du sarcophage de Sertoria Festa[565], découvert à proximité de l'actuelle rue de Trion à Lyon, et daté du deuxième tiers du III^e^ siècle ap. J.-C. Si ce mode d'exposition est presque inconnu à Rome[566], il est au contraire très répandu en Italie du Nord, comme à Aquilée, à Cologne, en Germanie inférieur, ou encore à Salone, en Dalmatie. À une exception près, tous les sarcophages inventoriés ne comportent qu'une inscription frontale, ce qui plaide en faveur d'une exposition dans une niche ou du moins le long d'un mur de la chambre sépulcrale. Seul le fragment de sarcophage en marbre du Musée Rolin à Autun[567] présente un décor latéral, mais nous ne pouvons malheureusement rien supposer quant à son mode d'exposition du fait de son état très fragmentaire.

Malheureusement, l'attribution d'une datation précise aux sarcophages du Nord de la Gaule est très problématique, car ils sont généralement issus d'une simplification des modèles importés, et présentent des variantes régionales mal connues. Quant aux inscriptions, elles ne contiennent que rarement des indices pouvant affiner la chronologie de ces monuments.

Un système de marquage en matériaux périssables

Outre les systèmes de marquage de tombe qui viennent d'être évoqués, rappelons que les éléments sculptés et/ou inscrits n'étaient pas l'unique moyen de signaler la présence d'une sépul-

562. Charlot 1991, p. 68.

563. « C'est ce type d'exposition du monument, souvent logé dans une niche et plaqué contre une paroi, qui explique que, sur les cuves ornées de représentation figurée, les décors des petits côtés sont exécutés en relief nettement moins accusé, tandis que, contrairement aux sarcophages de tradition attique ou micrasiatique » (Laubry 2009a, p. 234).

564. Turcan 1966, p. 83.

565. Le sarcophage est conservé au Musée gallo-romain de Fourvière à Lyon (AD 48 ; *CIL*, XIII, 1893). Voir Laubry 2009c, p. 88-89.

566. La « tomba di Nerone » sur la via Cassia est le seul exemple notable de ce type d'exposition des sarcophages à Rome.

567. Éd-134.

ture. En effet, des épandages de céramiques brisées ainsi que des petits amas de pierre, disposés au-dessus des tombes à incinération comme à inhumation, ont pu être repérés lors de diverses fouilles archéologiques[568]. De même, de petits tertres de terre, imitations réduites des *tumuli* hallstattiens, pouvaient être aménagés au-dessus des lieux d'enfouissement. De la même manière, des architectures en matériaux périssables tel le bois pouvait également indiquer la position des sépultures. Dans la majorité des sites fouillés, « l'arasement des structures ne permet pas d'observer ou d'identifier les niveaux de sol antiques et les éléments recouvrant la tombe ont généralement disparus. »[569]. Signalons qu'il est parfois difficile de distinguer certains dépôts de vases liés aux gestes funéraires et aux pratiques de libations sur la tombe, par rapport à un système de signalisation par épandage de céramiques brisées. Ces fragments céramiques peuvent être interprétés comme des systèmes de couverture et de protection de la tombe, associant parfois la fonction de marqueur. La rareté des indices de signalisation est très certainement le fait d'une mauvaise conservation des sols antiques, alliée à l'utilisation de marquages en matériaux périssables et à l'emploi d'éléments non durables (tessons de céramique, petites levées de terre, quelques pierres, tuiles mises à plat, etc.). De plus, il n'est pas exclu que certaines tombes aient été mises en évidence par un élément végétal. Ainsi, il existait une grande variété de marqueurs de tombe au sein d'une même nécropole. Mais une grande prudence doit être de mise afin de ne pas sur-interpréter les observations de terrain, un marqueur en matériau périssable ne signifiant pas forcément que le défunt était pauvre. Certes, les défunts les plus pauvres devaient "se contenter" d'un marquage plus simple, mais rien n'indique que des systèmes de marquage en bois de taille plus ou moins imposante n'aient pas existés.

Le paysage funéraire était donc composé d'une multitude de constructions, pouvant être monumentales ou de tailles plus réduites, ainsi que d'un nombre important de tombes plus modestes non architecturées, et dont le mode de signalisation est bien souvent difficile à mettre en évidence. Si l'espace funéraire de la nécropole était organisé et géré par les collèges de prêtres, les rites et l'aménagement même des tombes relevaient quant à elles des familles des défunts. Il ne faut donc pas imaginer des nécropoles standardisées où les tombes seraient organisées en fonction des monuments qui les recouvraient. Le paysage funéraire devait au contraire être très hétérogène, et varier d'une nécropole à l'autre.

2.2.4.2. Révision de la typologie

Comme rappelé précédemment, de nombreuses typologies existent selon les régions et particulièrement en ce qui concerne les stèles funéraires. Est donc proposée ici une révision de la

568. C'est entre autres le cas à Metz sur le site du « 84-86 avenue André Malraux » (Barrand Emam 2012, p. 207-210), à Lyon sur le site du « 30-32 rue de Bourgogne » (Schmitt *et alii* 2010, p. 295), ou encore à Alésia « Pré Haut » (Dellea 2010, p. 11 et 135 notamment).

569. Barrand Emam 2012, p. 461.

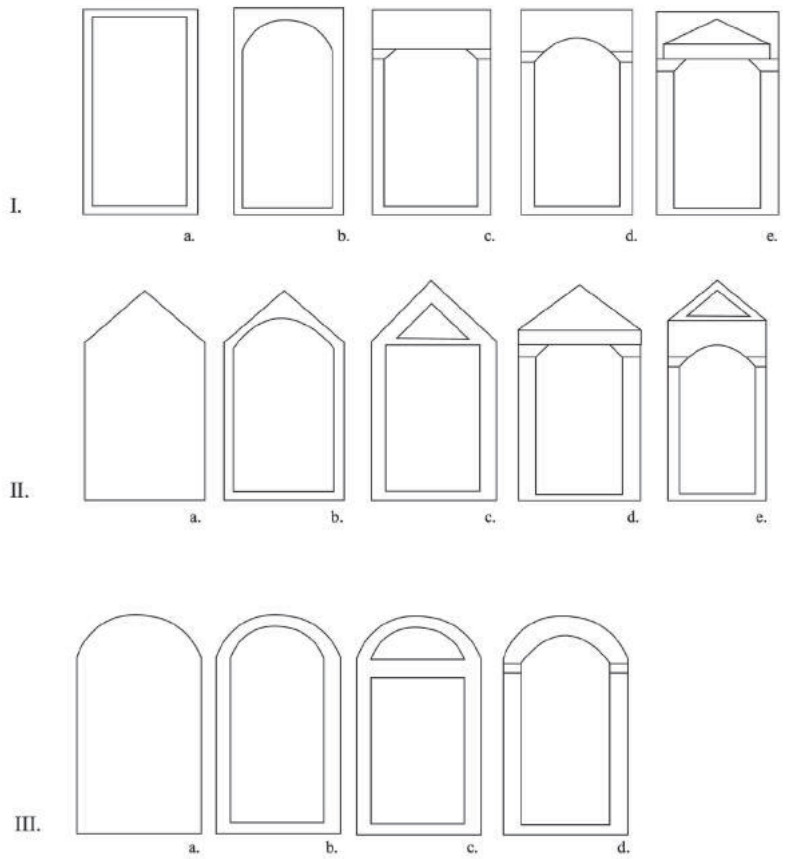

Planche 3 : Proposition de typologie des stèles funéraires du Nord-Est de la Gaule (DAO : Anne-Laure Edme)

typologie des stèles de Gaule romaine par la création de groupes adaptés à la fois la zone d'étude et à d'autres provinces (planche 3).

Les stèles funéraires

L'ordonnancement se fait ici du plus simple au plus complexe, avec comme premier critère la forme de la partie supérieure de la stèle (plat, triangulaire, cintré), et comme second la structure du corps de la stèle. Les stèles à sommet pyramidal formant à elles seules un groupe unique et homogène, elles sont donc classées à part, dans une quatrième catégorie, ne comportant pas de sous-groupe. Précisons que ce classement ne prend pas en compte un quelconque paramètre chronologique. La simplicité d'une stèle n'induit donc aucunement sa précocité. De plus, des particularismes locaux existent, et ce au sein de chaque *corpus*. Le choix a été fait envers une typologie assez large, pouvant englober des stèles structurellement semblables, mais sans tomber dans le piège d'une multiplication des sous-catégories qui mène souvent à ne créer un groupe que pour un seul monument[570].

570. Comme c'est le cas pour les groupes III.1.a et II.2.d de la typologie de Yann Le Bohec (Le Bohec 2003, p. 21-22).

Cette typologie est bien évidement réductrice et trompeuse puisqu'elle aplanit les différences et fait disparaitre les variantes présentes au sein de chaque catégorie, mais elle a l'avantage de fournir une base claire, qui sera ensuite développée individuellement.

I. Stèles rectangulaires

I.a : stèles rectangulaires sans fronton interne

I.b : stèles rectangulaires à niche cintrée

I.c : stèles rectangulaires à niche droite encadrée de pilastres à chapiteaux

I.d : stèles rectangulaires à niche cintrée encadrée de pilastres à chapiteaux

I.e : stèles rectangulaires à niche droite encadrée de pilastres à chapiteaux et surmontée d'un fronton triangulaire

II. Stèles à sommet triangulaire

II.a : stèles à sommet triangulaire sans fronton interne

II.b : stèles à sommet triangulaire et niche cintrée

II.c : stèles à sommet triangulaire, niche droite et fronton triangulaire

II.d : stèles à sommet triangulaire et niche droite encadrée de pilastres à chapiteaux et surmontée d'un fronton triangulaire

II.d : stèles à sommet triangulaire et niche cintrée encadrée de pilastres à chapiteaux et surmontée d'un fronton triangulaire

III. Stèles à sommet cintré

III.a : stèles à sommet cintré sans fronton interne

III.b : stèles à sommet cintré et niche cintrée

III.c : stèles à sommet cintré, niche droite et fronton cintré

III.d : stèles à sommet cintré et niche cintrée encadrée de pilastres à chapiteaux

IV. Stèles à sommet pyramidal

L'ensemble formé par les stèles à sommet pyramidal ne comporte aucune subdivision (fig. 155 et 156). Celles-ci se caractérisent par une partie sommitale imitant une toiture à écailles, le plus souvent surmontée d'une pomme de pin stylisée.

Le cas des stèles-plaques

Dans le *corpus* figure aussi un type particulier de stèle, dont la forme peut varier et correspondre à divers types, et que nous avons appelé "stèle-plaque". Est compris ici une stèle inscrite et souvent aniconique, de sommet variable, et dont l'épaisseur est assez faible (généralement moins de 0,25 m pour une hauteur de 1,30 m à 2 m). Un grand nombre d'exemplaires de ces stèles a été mis au jour à Langres (Haute-Marne), et beaucoup plus rarement dans le reste de notre zone d'étude. Les exemplaires langrois ont la particularité de présenter presque tous une forme similaire : sous un fronton (majoritairement triangulaire et souvent orné d'un symbole astral ou d'une rosace) figure un cartouche contenant l'épitaphe, lui-même placé au-dessus d'un autel enflammé. Près de soixante monuments présentant ces caractéristiques ont été découverts à ce jour à Langres.

Par le mode d'agencement des éléments constitutifs de ces stèles, ces dernières peuvent être rapprochées des stèles-maisons présentes dans l'Est des Gaules (cités Leuque, Médiomatrique, etc.), et des stèles en forme de porte de sud-est de la France[571] (fig. 157 et 158). En effet, l'image de la façade de la maison du défunt dans l'Au-delà est assez répandue dans l'iconographie funéraire, sous une forme ou une autre. S'il s'agit d'un thème principalement présent sur les stèles, certains sarcophages peuvent aussi arborer la figuration d'une porte encadrée par des colonnes et surmontée par un fronton. Deux de ces sarcophages sont aujourd'hui conservés au Musée archéologique de Naples (fig. 159 et 160). Si nos exemplaires ne figurent pas la porte en elle-même, mais uniquement les éléments architecturaux qui l'encadrent (fronton et pilastres), la symbolique qui s'y rattache est la même : est évoquée ici la maison idéale du défunt dans l'Au-delà, avec sa porte encadrée de pilastres ou de colonnes et surmontée d'un fronton. La question des éléments décoratifs et architectoniques sera quant à elle traitée plus loin (3.3.5). De plus, la porte symbolise le chemin qu'emprunte l'âme pour quitter la vie terrestre et pénétrer dans l'Autre Monde[572].

571. Morabito 2015.

572. De Visscher 1963, p. 43.

Chapitre 3 - Bilan des observations

La vie des morts consiste à survivre dans l'esprit des vivants.
. Cicéron, *Philippiques*, 9, 4, 10.

Homo es, resiste et tumulum contempla meum.
CLE 83, l. 1, inscription trouvée près de *Beneventum.*

3.1. Aspects techniques

Comme le disait Jean-Claude Bessac, « il paraît, primordial, pour saisir les concepts d'une œuvre d'art, de comprendre également les techniques qui ont permis sa réalisation »[573]. Cette partie sera consacrée aux instruments traditionnels des tailleurs de pierre romains et aux différentes manières qu'ils pouvaient avoir de s'en servir. Si l'outil doit être adapté au résultat que l'on souhaite obtenir, il doit aussi s'accorder au type de roche que l'on cherche à travailler. Sera également évoquée la chaîne opératoire du travail de la pierre et les procédés d'élaboration des sculptures. Dans un troisième temps, la question des ateliers de sculpture sera abordée. Pour finir, il sera question de la polychromie antique, de sa mise en œuvre aux traces conservées sur les éléments de ce *corpus*. Précisons que les identifications de roches se sont faites de manière macroscopique, et dans la mesure de nos moyens. En effet, sans formation pétrographique, nous nous sommes refusés à proposer des identifications hasardeuses et non étayées par des personnes compétentes. Est donc uniquement précisé le type de roche (calcaire, grès, granit), sans proposer d'identifications plus précises. Lorsque cela est le cas, les observations et conclusions sont issues de travaux antérieurs, cités dans la bibliographie des fiches.

3.1.1. Matériaux et outillage

La zone géographique d'où proviennent les objets de cette étude est riche en roches diverses, utilisables en sculpture et comme matériau de construction. Il ne sera pas question ici des sols géologiques, déjà rapidement abordée.

En Bourgogne, le grand nombre de bancs calcaires comme ceux des plateaux de l'Auxois et du Châtillonnais ont contribué à la richesse du patrimoine romain en pierre. Des roches comme l'oolithe blanche tendre étaient à la fois faciles d'accès et d'extraction. Le Morvan est pour sa part caractérisé par des roches plus dures, grès et granits, qui ont été travaillé de Saulieu à Autun. Le sud de la Haute-Marne quant à elle est plutôt caractérisé par des bancs de calcaire oolithique. Quant aux roches présentent en Franche-Comté, il s'agit principalement de grès et de granits.

573. Bessac 1986, p. 7. Pour les termes techniques liés aux carrières et à l'outillage des artisans de la pierre, voir Bessac 2002.

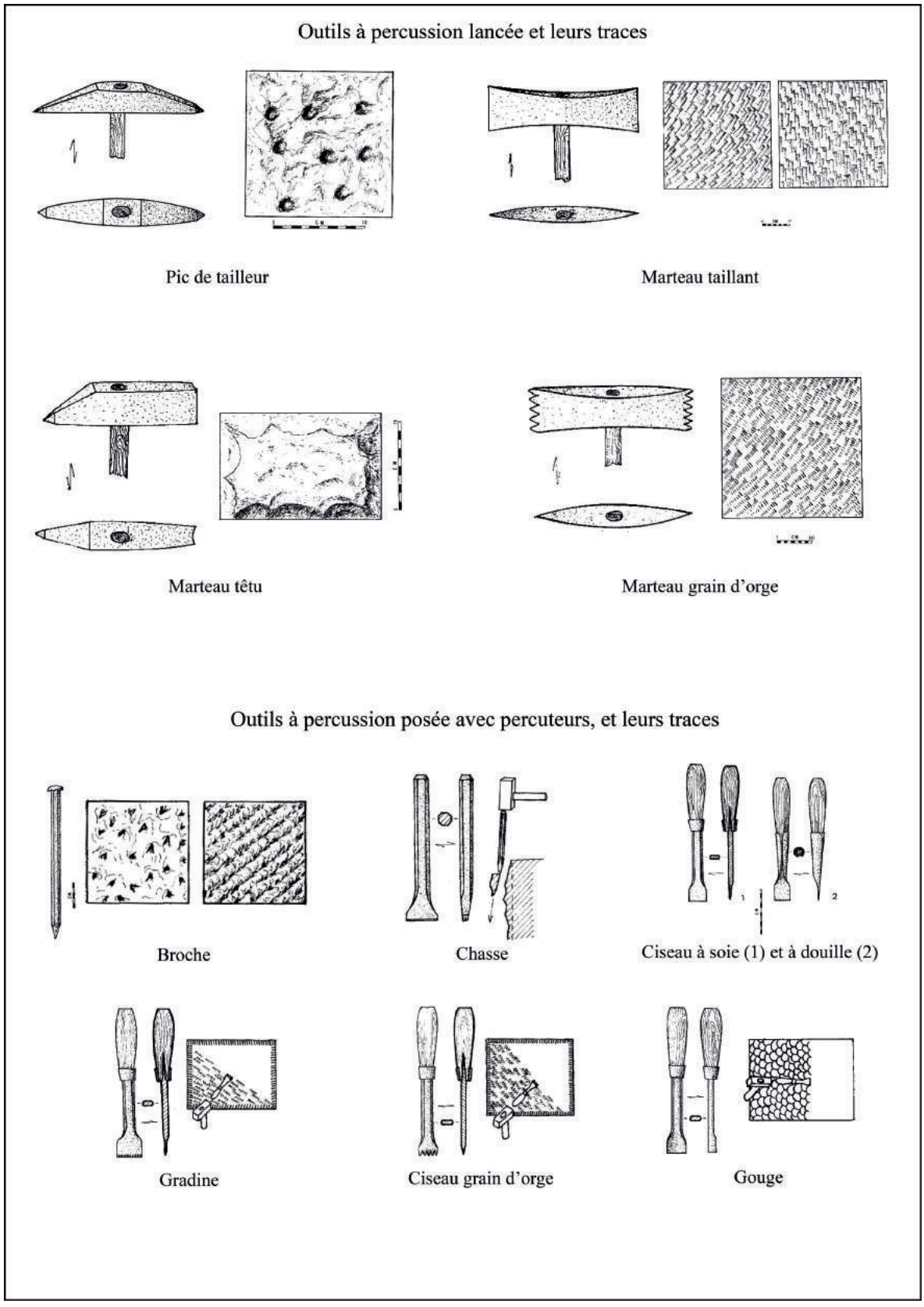

Planche 4 : Les outils à percution lancée et posée avec percuteurs et leurs traces
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Bessac 1986)

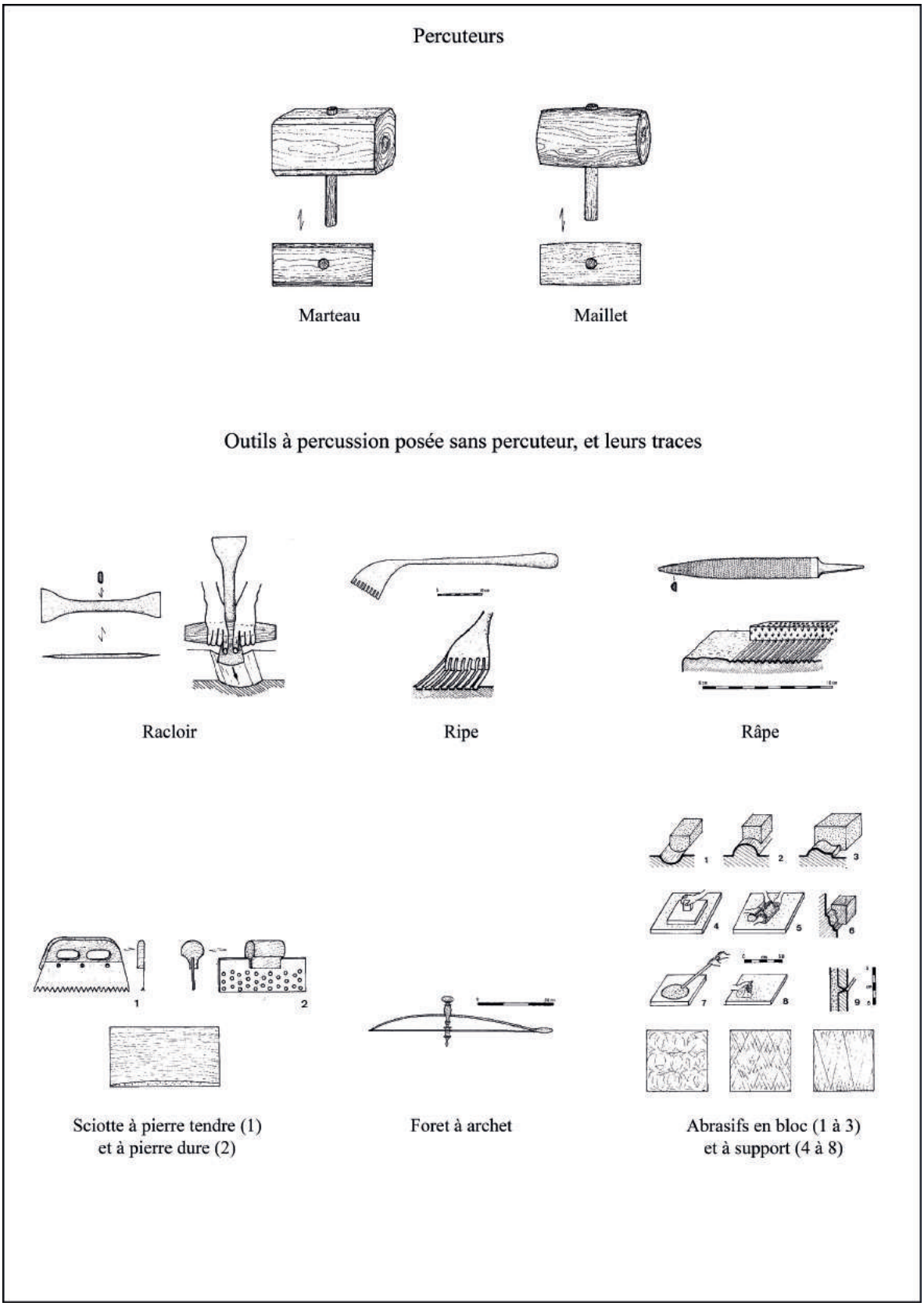

Planche 5 : Percuteurs et outils à percution posées sans percuteurs, et leurs traces
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Bessac 1986)

Concernant l'outillage du tailleur de pierre, l'ouvrage de référence demeure celui rédigé par Jean-Claude Bessac en 1986[574]. Les outils des tailleurs de pierres gallo-romains se répartissent en quatre catégories : les percussions lancées (marteau grain d'orge, marteau taillant, marteau têtu[575], pic) ; les percussions posées avec percuteur (broche, chasse, ciseau/*scalprum*, gradine, pointe) ; les percussions posées sans percuteur (grattoir, râpe, ripe, trépan, scie) ; les instruments de mesures (compas/*circulus*, équerre/*norma*, règle/*regula*). Ces outils laissent sur la pierre des marques caractéristiques et spécifiques (planches 4 et 5). Les traces d'outils sont bien souvent assez difficiles à distinguer les unes des autres, en raison des étapes inhérentes à la réalisation d'un objet sculpté. En effet, chaque étape voit l'utilisation d'un ou plusieurs outils, dont l'intervention sur le matériau peut effacer les traces laissées par les outils précédemment employés. De plus, la dernière étape du façonnage d'une sculpture consiste en l'application d'un abrasif visant à effacer, ou du moins atténuer, les traces d'outils et à harmoniser la surface de l'objet. Ainsi, l'absence de traces ne signifie pas que tel ou tel outil n'a pas été utilisé. De plus, « selon la finesse de la pierre et son degré d'altération superficielle, les risques de confusion entre traces d'outils et déformations naturelles augmentent. »[576].

Les traces laissées par les **outils à percussion lancée** sont celles qui disparaissent le plus rapidement et le plus facilement, car ces outils sont employés en amont du processus de travail de la pierre. L'utilisation successive d'outils sur l'objet en cours de création tend donc à faire disparaitre ces "premières" traces. La plus grande partie des outils à percussion lancée sont apparues au cours du I^{er} siècle av. J.-C., probablement en raison des améliorations apportées à la préparation de l'acier[577]. Il est à signaler que beaucoup de ces instruments ont "disparu" après le V^{e} siècle, ou ont du moins connu une période d'activité réduite, car leurs traces se perdent jusqu'à la fin du haut Moyen Âge.

Le **pic de tailleur** (ou pic de carrier) intervient au tout début de la chaîne opératoire, au sein de la carrière. Il s'agit d'un outil en fer terminé par deux pointes pyramidales aciérées, et dont le manche en chêne est généralement de section ovale. Il permet à la fois de creuser des saignées dans les roches dures afin de placer les coins, et d'équarrir les blocs en enlevant les plus grosses inégalités, par percussions successives. La percussion est oblique et punctiforme. Les traces laissées par le pic peuvent être retrouvées sur les faces de joint des blocs de construction, dans le creux des cadres d'anathyrose et sur les parements bruts d'extraction. Ces marques sont particulièrement profondes, généralement assez larges et plus ou moins longues, souvent parallèles, obliques et

574. Bessac 1986.

575. En latin, les marteaux du tailleur de pierre, du forgeron et du carrier, ainsi que la masse et le maillet sont désignés par le terme *malleus*. Les mots *martulus* ou *marculus* semblent plutôt se référer au marteau « classique». Quant à *martiolus*, il semble renvoyer au petit marteau de l'orfèvre.

576. Bessac, Sabayrolles 2002, p. 6.

577. Pour les périodes d'utilisation des outils de cette catégorie, voir les tableaux 3 et 4 proposés par Jean-Claude Bessac (Bessac 1986, p. 102-103).

détachées les unes des autres[578].

Le **marteau têtu** est un outil en fer possédant une ou deux têtes rectangulaires aciérées présentant généralement une face creuse. Ce creux tranchant (la gaille) permet de faire saillir les deux arrêtes les plus longues, parallèles au manche. Celui-ci est souvent en bois dur et de section ovale. La percussion peut être perpendiculaire linéaire ou oblique punctiforme. Le marteau têtu intervient après le débit de la roche brute, au cours de l'équarrissage, et permet de chasser de gros éclats au niveau des irrégularités des arrêtes des blocs. Ce type de marteau laisse deux types de traces, selon le côté de la tête du marteau que l'artisan utilise[579]. La tête à arrêtes laisse normalement une marque linéaire égale à la longueur de son arrête, ou plus courte si les arrêtes du marteau ne sont pas bien entretenues. Les traces laissées par le côté en pointe sont similaires à celles du pic. Notons que différents marteaux peuvent être combinés (têtu-taillant, têtu-grain d'orge, taillant-bretture, taillant-grain d'orge, bretture-grain d'orge, etc.)[580].

Le **marteau taillant** est un outil en fer à deux tranchants droits aciérés parallèles au manche. Ce dernier est le plus souvent en bois de chêne. L'aspect général rappelle celui d'une hache double au tranchant droit[581]. La percussion est oblique et linéaire. Ce type de marteau permet, pour les pierres tendres, d'enlever des épaisseurs en excédent par petits éclats de surface. De plus, cet outil permet l'aplanissement de la surface d'un bloc en pierre tendre, après dégrossissage. Pour les pierres dures, cette action n'est possible qu'après l'emploi du pic et de la broche. Les traces présentes sur les parements sont linéaires et précédées par une légère concavité[582].

La **polka** est très proche du marteau taillant, à la fois par sa forme et sa matière, mais l'un de ses tranchants est perpendiculaire à son vis-à-vis, bien qu'il existe une variante de cet outil où les deux tranchants sont horizontaux[583]. Le tranchant vertical (parallèle au manche) de la polka est utilisé de la même manière que le marteau taillant, et laisse les mêmes traces sur la pierre. Le tranchant horizontal (perpendiculaire au manche) permet le dégrossissage des évidements, et globalement de toutes les parties inaccessibles aux ciseaux et au marteau taillant. Ce deuxième tranchant laisse des marques linéaires précédées d'une concavité à la courbure allongée.

Le **marteau grain d'orge** est un outil en fer aciéré dérivant du marteau taillant[584]. Il est similaire à la bretture[585] de type rustique, qui possède de grosses dents séparées par des entailles en V laissant des traces de sillons triangulaires séparés par un fond plat. Le marteau grain d'orge a un aspect plus massif et trapu que la bretture du fait de son poids (entre 2 et 3,5 kg), et possède

578. Bessac 1986, p. 19, fig. 4.

579. Bessac 1986, p. 32, fig. 7.

580. Bessac 1986, p. 36-37, fig. 8-9.

581. Bessac 1986, p. 40, fig. 10.

582. Bessac 1986, p. 47, fig. 13.

583. Bessac 1986, p. 52, fig. 14.

584. Bessac 1986, p. 70, fig. 19.

585. Outil dérivé du marteau taillant, possédant des tranchants divisés en plusieurs dents. La bretture permet l'enlèvement des épaisseurs excédentaires par petits éclats et la régularisation de la surface de la pierre après l'intervention du marteau à grain d'orge.

des dents de forme renflée et pointe (et non tranchante et plate comme pour la bretture). Ce type de marteau sert à réduire les grosses inégalités laissées par le pic ou la broche, grâce à des percussions successives. Cette étape peut être intermédiaire (avant l'emploi du marteau taillant, de la gradine ou du ciseau) ou définitive si l'on veut conserver un aspect rugueux. Les traces visibles sur la pierre forment de courts sillons en dent de scie à profil triangulaire[586]. Son utilisation est attestée en Italie depuis le II^e^ siècle, mais son emploi en Gaule n'est pas prouvé.

Les **outils à percussion posée avec percuteur** sont majoritairement encore en usage aujourd'hui, bien que leurs rôles traditionnels aient évolués au fil des siècles. C'est grâce au fer enrichi en l'acier par cémentation que certains outils comme le ciseau ont pu être employé pour les roches dures, dont le marbre. Avant le VII^e^ siècle av. J.-C., les pierres dures ne pouvaient être travaillées qu'avec des outils fait en matériaux de résistance égale ou supérieure, soit d'autres minéraux. La vulgarisation du fer et la mise au point de l'acier ont permis d'augmenter considérablement l'efficacité des outils des artisans, dont les tailleurs de pierre. L'on n'assiste pas à un changement radical de l'outillage traditionnel, mais plutôt à un renouveau et une expansion des modèles améliorés. Pour ce qui est des percuteurs, les artisans romains employaient le maillet et la massette[587]. Ils pouvaient être en bois ou en métal, comme la massette à extrémités évasées. Par mesure d'économie, ces percuteurs métalliques n'étaient probablement par aciérés, mais par conséquent les têtes des outils devaient l'être. L'exploitation massive des mines de fer en gauloises et ibériques a beaucoup participé au développement des percuteurs métalliques, en vulgarisant l'ampleur d'un métal jusque-là utilisé avec modération, et ce dès le I^er^ siècle av. J.-C. Notons que la forme et l'efficacité de ce type d'outillage dépendent de la qualité de la matière première et des progrès de la métallurgie. De plus, la nature des percuteurs semble soumise au bas prix et aux facilités de façonnage du matériau employé pour leur fabrication. Signalons enfin que la nature de la roche influe sur le choix de l'outil. Ainsi, les pierres tendres (calcaires coquilliers, tufs, etc.) sont principalement travaillées à l'aide d'outils à soie ou à douille. Le matériau cède facilement sous la poussée du percuteur, sans détériorer le manche ou ouvrir la douille. Le ciseau est aussi beaucoup utilisé pour tailler les roches tendres, mais il s'emploie aussi sur les autres types de roches. C'est l'outil le plus polyvalent et le plus commun de la taille de pierre. Il peut facilement être adapté au matériau : pour les roches abrasives comme le grès, on utilise un ciseau au tranchant très élargi que l'on appelle la charrue. Pour les roches fermes et dures, on se sert surtout de la gradine, de la broche et du ciseau grain d'orge.

La **broche** (ou poinçon de tailleur de pierre) est composée d'une tige en fer de section circulaire, ou parfois octogonale. La pointe, extrémité active, est aciérée et arbore une forme pyramidale à quatre faces, comme celle du pic. L'extrémité opposée (la tête) présente un léger biseau et quelques fois une petite dépression en son centre. Ces éléments disparaissent progressivement avec l'utilisation de l'outil. Dans les cas où la tête est aciérée, la broche s'emploie avec une mas-

586. Bessac 1986, p. 73, fig. 20.

587. Bessac 1986, p. 158, fig. 36 et p. 166, fig. 38.

sette en fer doux (donc non aciéré), ou un maillet en bois si la tête est de forme adéquate. La plupart du temps l'outil n'est pas aciéré, ce qui pousse l'artisan à régulièrement meuler et biseauter la tête pour éviter d'être blessé par la projection d'éclats métalliques. La percussion se fait de manière oblique, perpendiculaire et punctiforme. La broche a une fonction similaire au pic, bien qu'elle soit moins puissante : elle sert à équarrir, ébaucher et dégrossir les sculptures et les éléments architecturés, notamment dans le cas des pierres dures. Cet outil laisse des marques similaires à celles du pic : punctiformes, répartie en fonction du geste de l'artisan, elles se trouvent réduite à une échelle plus petite[588]. La broche intervient à divers moments de la chaîne opératoire et est indispensable au travail des pierres dures.

La **chasse** est composée d'une tige en fer aciéré, de section polygonale ou ronde. Il peut dans certains cas arriver que la section soit rectangulaire et possèdent des petits côtés arrondis[589]. L'extrémité active est façonnée en queue-d'aronde, comme les ciseaux., mais au lieu de s'effiler la pointe de la chasse prend la forme d'un méplat. Celui-ci est appelé biseau en raison de sa petite inclinaison par rapport à l'axe de l'outil. Cette agencement créée une arrête rectiligne qui seule entre en contact avec la roche lors de la percussion. Comme le marteau têtu, cet outil «chasse» des éclats de pierre, mais de manière bien plus réduite que ne le fait le marteau, dont elle affine le travail. La chasse est également employée pour atteindre les zones inaccessibles au marteau. Notons que plus la roche est dure, plus l'action de la chasse est efficace. Les tracés qu'elle laisse sont les mêmes que celles du marteau têtu, et elles se distinguent difficilement les unes des autres. Seules l'ampleur et la précision peuvent varier d'un outil à l'autre.

Ce que l'on appelle "**ciseau**" (ou ciseau droit de taille de pierre) est un terme générique qui regroupe les quatre types de ciseaux, répartis en deux catégories, selon la roche à laquelle ils sont destinés. Les ciseaux à pierre tendre comprennent le ciseau à soie et le ciseau à douille, et ceux à pierre dure (entièrement métalliques) regroupent le ciseau ordinaire à tête tronconique et le ciseau à tête à maillet (le plus utilisé dans l'Antiquité). Tous sont dotés d'un tranchant aciéré rectiligne, effilé et à double biseau[590]. Le tranchant est toujours plus large du reste de l'outil. Le corps peut être une tige de fer pleine de section ronde, rectangulaire arrondie ou polygonale, soit une tige creuse en fer de section circulaire qui accueille un manche en bois, comme c'est le cas pour le **ciseau à douille**. Le **ciseau à soie** arbore à mi-hauteur un épaulement d'où nait la pointe constituant la soie sur laquelle le manche en bois vient se fixer. Le manche peut être remplacé par une garniture en gros cuir. L'extrémité supérieure du **ciseau à tête à maillet** est élargie en forme de champignon, tout comme la tête de la broche à maillet. Quant au **ciseau à tête tronconique**, il possède un corps et une tête identiques à ceux de la broche et de la chasse. Les ciseaux sont employés dans le même but que le marteau taillant ou la polka, mais son action est moins importante et beaucoup plus précise. De plus, un ciseau bien affûté permet une taille proche du lissage qui facilite le polissage. Lors de l'ébauche, les ciseaux servent à relever les ciselures, et à dégrossir et aplanir les surfaces après le passage du marteau grain d'orge. Au moment de la finition, ils permettent à la fois une

588. Bessac 1986, p. 109, fig. 26.

589. Bessac 1986, p. 116, fig. 27.

590. Bessac 1986, p. 122, fig. 28.

taille définitive pour éliminer les irrégularités du dégrossissage, des tailles décoratives diverses, et le creusement de trous de louve pour le levage des blocs. Signalons que de nombreuses variantes du ciseau de taille de pierre existent, comme le gravelet qui sert à tailler des moulures fines et à sculpter, ou encore le ciseau à bout rond qui permet la finition des formes concaves. Plusieurs types de tailles sont possibles grâce à l'emploi du ciseau : les ciselures[591] ; les tailles ciselées[592] ; les tailles ciselées décoratives[593]. Les marques laissées par le ciseau peuvent être confondues avec celles du marteau taillant, mais certains détails permettent de les distinguer les unes des autres.

Si la **gradine** se rapproche des ciseaux, elle présente aussi certaines particularités. Ainsi, son tranchant peut comporter de deux à vingt dents selon les modèles, et celles-ci peuvent être rectangulaires et isolées par un trait de scie à métaux, ou trapézoïdales et séparées en V par un limage via un tiers-point[594]. On peut donc rencontrer des gradines à soie, à douille, à tête tronconique ou à tête à maillet. L'action la gradine est similaire à celle de la bretture, mais son effet est moins violent et plus précis. Deux variantes de cet outil sont connues : la gradine à dents trapézoïdales et la dent de chien. La gradine peut également être combinée à d'autres outils telle la gouge. Utilisée en complément de la bretture, la gradine permet d'obtenir des tailles brettées obliques (appelées alors tailles gradinées obliques) ou traversées (nommées alors tailles gradinées traversées). De la même manière, les marques laissées par la gradine se rapprochent de celles de la bretture, si ce n'est qu'elles sont de taille réduite et se répartissent de manière naturelle et non rayonnante. Son emploi dans le monde romain est très répandu, notamment pour le dégagement de certaines parties moulurées ainsi que pour la finition des fonds de sculpture, en particulier ceux des bas-reliefs.

Le **ciseau grain d'orge** rassemble les caractéristiques de la gradine, mais possède un tranchant plus épais aux dents pointues en forme de grain d'orge (de deux à douze, selon la taille du modèle)[595]. Tout comme les autres ciseaux, le ciseau grain d'orge peut être à soie, à tête tronconique ou à tête à maillet. Il n'existe pas de ciseau grain d'orge à douille du fait de la faible épaisseur de la feuille de métal utilisée pour ce modèle. L'action de cet outil est similaire à celle du marteau grain d'orge, qu'il complète, mais ses effets sont à la fois plus réduits et plus précis. Les traces laissées par ces deux outils sont également très semblables. La différence vient du fait que celles laissées par le ciseau sont plus petites et ne présentent pas une disposition rayonnante. Il est surtout employé pour les travaux d'approche sur les pierres dures destinées à la sculpture, ainsi que pour le dégrossissage des moulures. Ce type de ciseau a cessé d'être utilisé à la fin de l'Empire romain et n'est réapparu qu'au cours de la Renaissance.

La **gouge** a une forme comparable à celle du ciseau, mais l'extrémité plane du tranchant présente un segment de cylindre creux[596]. Comme le ciseau, la gouge peut être à soie, à douille, à

591. Ciselures relevées, de dégagement ou grainelées.

592. Taille oblique, perpendiculaire, droite, en chevrons (en arrêtes de poisson, en feuille de fougère ou en épi), traversée ou croisée.

593. Taille ciselée régulière, taille retondue en mosaïque, taille en échiquier.

594. Bessac 1986, p. 138, fig. 32.

595. Bessac 1986, p. 144, fig. 33.

596. Bessac 1986, p. 150, fig. 34.

tête tronconique ou à tête à maillet. Deux variantes existent : la gouge coudée sert aux sculpteurs pour creuser les parties concaves ; et la gouge à profil en V n'est connue que par ses traces. En sculpture, la gouge sert à dégager les formes creuses et à préparer la finition des œuvres en roche tendre. Elle laisse des traces en arc de cercle, parallèles entre elle et perpendiculaires à l'axe de la partie creusée. Ces traces sont censées disparaître lors de la finition aux abrasifs, mais il peut parfois en subsister sur des sculptures, au niveau des plis des vêtements.

La catégorie des **outils à percussion posée sans percuteur** regroupe les instruments qui interviennent au cours des dernières étapes de la chaîne opératoire de la pierre. Ils sont principalement réservés à des tâches délicates de finition. Le fait que ces outils laissent des marques peu profondes induit une observation sur des surfaces non altérées.

Le **racloir** est assez similaire, par sa forme, au ciseau. Il possède deux tranchants opposés de différente largeur, et n'est pas muni de tête. En revanche, il est équipé d'un moyen de préhension mobile composé d'un manche transversal en bois dur qui peut s'adapter aux deux tranchants[597]. Corps et tranchants sont formés d'une seule pièce de fer aciérée aux extrémités. Le racloir sert à uniformiser la surface de la pierre et à en supprimer les aspérités. Par passages successifs, le tranchant fait disparaître les inégalités laissées par le passage des autres outils, notamment le ciseau. L'objet sculpté se voit ainsi préparé à la phase de polissage aux abrasifs. En effet, le racloir laisse les surfaces lisses, mais non polies. Cet outil est particulièrement efficace sur les pierres dures (comme certains calcaires et marbres), mais n'est que rarement employé sur les pierres tendres. Les traces attestant l'utilisation du racloir sont difficiles à déceler, car elles ne forment que de légères stries dues au angles du tranchant. De plus, elles disparaissent très souvent lors du polissage.

La **ripe** est formée d'une tige en fer aciérée aux extrémités aplaties et recourbées en sens opposé[598]. Ces tranchants peuvent être lisses ou dentés. Certains modèles anciens ne possèdent qu'un seul tranchant, la deuxième extrémité étant alors équipée d'un manche en bois ou en cuir fixé sur une soie. D'autres modèles anciens, composés d'une seule pièce de fer arrondie et renflée au niveau de l'extrémité libre, ne présentent pas de système d'emmanchement. Les ripes dentées arborent couramment un tranchant plat et des dents rectangulaires. Quelques modèles peuvent être équipés de dents trapézoïdales, et plus rarement pointues (triangulaires). Quant aux ripes destinées aux surfaces concaves, elles sont dotées d'un tranchant arrondi similaire à celui des ciseaux à bout rond. De la même manière que le racloir, la ripe permet d'égaliser la surface de la pierre et d'effacer les marques laissées par les autres outils, spécialement celles du ciseau et de la gouge. Cet outil est exclusivement employé pour travailler les pierres tendres et fermes. La ripe permet trois types de tailles : la taille ripée asymétrique (ou taille ripée traversée), la taille ripée régulière et la taille ripée en damier[599]. La ripe laisse de longs sillons parallèles, individualisés et peu profonds, plus ou moins larges en fonction du tranchant (lisse ou à dents). En sculpture, la ripe sert à lisser les fonds

597. Bessac 1986, p. 188, fig. 39.

598. Bessac 1986, p.192, fig. 40 et p. 194, fig. 41.

599. Bessac 1986, p. 196, fig. 42.

difficilement accessibles aux autres outils.

La **râpe** (ou râpe à pierre) comporte généralement une pièce d'acier droite et profilée, souvent emmanchée, et qui présente sur sa partie active des excroissances appelées piqûres ou grains de piqûres[600]. Le nombre et la taille de ces piqûres dépendent du type de râpe. Trois catégories de piqûres peuvent être définies : fines (ou petites), pour la finition des décors et des sculptures ; moyennes, pour le travail des pierres fermes, demi-dures et de certains marbres ; grosses, les plus rarement utilisées pour la pierre. La râpe à pierre s'emploie principalement sur des pierres dures, pour achever les moulures déjà épannelées et surtout pour la finition des sculptures avant polissage. Elle laisse des traces assez similaires à la ripe, mais moins profondes. Les formes de râpes de sculpteur[601] sont plus variées que celles des râpes de tailleur de pierre. Elles sont bien souvent plus petites, équipées de deux extrémités actives et présentent des courbures diverses. Ce sont les besoins spécifiques des sculpteurs qui induisent la diversité des formes de ces variantes : râpe rectangulaire, râpe trapézoïdale, râpe triangulaire, râpe couteau, râpe éperon, queue de rat, feuille de sauge, etc. La râpe crée de toutes petites rayures à profil plus ou moins triangulaire en fonction du degré d'usure des piqûres. Certaines ne dépassent pas quelques dixièmes de millimètres de profondeur, et d'autres ne sont même pas visibles à l'œil nu. Il est presque impossible de différentier les marques de râpe de celle de la ripe à dents triangulaires, et même de certains abrasifs à gros grains. L'emploi de la râpe n'est pas systématique, car de gros abrasifs (grès ou sables divers) peuvent produire le même effet. Son emploi est toutefois attesté pour l'Antiquité, au moins jusqu'au II^{e} siècle ap. J.-C.

La **sciotte** est une petite scie composée d'une lame métallique trapézoïdale ou rectangulaire, fixée horizontalement dans l'axe du bas d'un châssis en bois dur. Ce dernier présente un ou deux évidements rectangulaires aux angles arrondis qui servent de poignées à l'artisan. Le modèle employé pour les pierres tendres présente une lame à profil trapézoïdal munie de dents en forme de triangle équilatéral. La sciotte à pierre dure possède une lame rectangulaire dont la partie inférieure n'est ni dentée ni affûtée. De petits trous sont parfois percés vers le bas de la lame pour faciliter la circulation et la répartition des grains d'abrasif humide, indispensable à l'utilisation de ce modèle d'outil[602]. La sciotte laisse de part et d'autres du trait de fines stries presque parallèles au trajet de va-et-vient de l'outil. La sciotte à pierre dure marque moins nettement la pierre et laisse des stries ont la forme de petites vaguelettes. Dès l'époque augustéenne, la sciotte à pierre tendre est employée pour équarrissage des tranches, notamment sur les sites du sud de la France. De même, à Fréjus ont été trouvés des placages de marbres augustéens présentant des marques de sciotte à pierre dure.

Le **foret** présente une mèche forgée dans un métal dur, principalement l'acier. La mèche est constituée d'une tige de section polygonale ou ronde, et d'une tête qui constitue l'élément actif. Les mèches à pierre offrent moins de variantes possibles que celles à bois. La forme de l'extrémité

600. Bessac 1986, p. 202, fig. 43 et p. 206, fig. 45.

601. Bessac 1986, p. 204, fig. 44.

602. Bessac 1986, p. 222, fig. 51.

de la tête dépend de la nature de la roche à percer. Quant à la tige, elle est aménagée afin de pouvoir être fixée à l'un des nombreux moyens de transmission manuels de la force (foret à main, foret lesté à main, foret à corde, foret lesté à corde, foret à archet, foret à pompe, etc.)[603]. Les divers types de foret sont couramment employés dès l'époque augustéenne pour dégagement des détails des sculptures (vêtements, visages, etc.) et le creusement des renfoncements difficiles d'accès. À partir du IIe siècle, les trous de foret constituent un motif décoratif à part entière, qui permet d'accentuer les effets de lumière.

L'**abrasif de façonnage et de polissage** est employé en tout dernier lieu, et pas de manière systématique. Il existe un grand nombre d'abrasifs, qui peuvent être classés dans diverses catégories. Les abrasifs naturels en blocs sont employés tels quels, sans modification de leur structure. Cela entend les roches dures à structure grenue (grès, basalte, rhyolite, etc.) et des minéraux plus tendres comme la pierre ponce. Des abrasifs naturels, en grains ou en poudre, peuvent aussi servir d'abrasifs. Bien souvent on emploie les roches précédemment citées, que l'on broie. Notons que l'emploi de l'eau est indispensable à l'utilisation des abrasifs en grain ou en poudre. Des minéraux très durs comme le quartz ou l'émeri sont également utilisés sous cette forme. Des minéraux et minerais ayant subi des transformations chimiques, thermiques ou structurelles fournissent aussi des abrasifs artificiels en bloc (plomb, étain, etc.). Existent aussi des abrasifs artificiels, en grain ou en poudre, obtenus en broyant des abrasifs artificiels en bloc. Parmi ces abrasifs, citons, la terre cuite, le verre pilé, la poudre d'os brûlés, etc. Un support rocheux de polissage permet de polir simultanément deux plaques de pierre : les abrasifs en poudre ou en grains sont placés entre les deux éléments, celui du dessus étant provisoirement muni d'un système de préhension afin de le manier facilement. De la même manière, un support en bois peux servir au polissage des moulures. Le poli final peut être réalisé grâce à un support en tissu, appelé tampon ou bouchon, contenant une pâte abrasive très fine. En dehors des inachevés, presque l'intégralité de la production sculptée romaine en marbre a été poncée et lustrée. Les roches décoratives ont également fait l'objet d'un polissage et d'un lustre très fin à partir du Ier siècle. La plupart des éléments sculptés en pierre, tendres ou dures, ont été égrésés (polis avec de la poudre de grès, ou d'un minéral similaire) sur les faces visibles. Les formes possibles d'abrasifs de façonnage et de polissage sont donc illimitées.

En ce qui concerne l'iconographie, il existe de nombreuses représentations d'outils liés au travail de la pierre, dans le monde romain comme dans le monde grec, bien que les formes prises par ces images soient très différentes. Au sujet des figurations d'outils dans l'iconographie grecque, Philippe Jockey disait en 1998 : « en matière d'iconographie, ce sont donc moins les outils eux-mêmes que les gestes qui les guident qui sont à juste titre représentés. Ce qu'on se propose d'illustrer – et de célébrer – en effet, dans ces représentations, c'est la *technè* de l'artisan, son savoir-faire, qui s'incarne dans un geste. »[604]. L'outil n'est donc pas représenté pour lui-même, mais plutôt pour ce à quoi il renvoie (artisan, métier, savoir-faire). Force est de constater que la même

603. Bessac 1986, p. 232-233, fig. 53 et 54.

604. Jockey 1998, p. 161.

observation peut être faite dans le monde romain.

Lorsqu'il est présent sur les monuments funéraires, l'outil peut parfois à lui seul indiquer le métier du défunt. Pour ce qui est des outils à percussion lancée, ils sont figurés de manière très réaliste et similaire aux outils encore employés de nos jours, au contraire des outils à percussion posée avec percuteur qui, du fait de leur petite taille, offrent parfois certaines difficultés d'identification. Les représentations du marteau grain d'orge sont rares, assez tardives et principalement localisées en Italie. Deux reliefs, un médiéval et l'autre moderne, sont localisés à Venise[605]. Il est possible que les représentations réduites et simplifiées aient empêché les chercheurs d'identifier ce type de marteau sur des relief antiques et médiévaux. La broche est également peu représentée, mais on la trouve sur quelques monuments funéraires tel le tombeau de Lucius Alfius Statius, à Aquileia, *via* Petrada. Celui-ci présente plusieurs outils de maçon, dont un ensemble de broches ou de ciseaux (fig. 161)[606]. Certains bas-reliefs funéraires présentent des ciseaux accompagnant les outils du tailleur de pierre. C'est le cas d'une stèle découverte à Bourges en 1883, boulevard de l'Arsenal. Cette stèle à fronton triangulaire et acrotères présente, entre deux pilastres, un niveau de maçon, un marteau tranchant et un marteau à deux pointes (fig. 162). Elle appartenait à un tailleur de pierre dont l'inscription dans le fronton précise le nom : Cintusmos Arrigario[607]. Une stèle similaire a également été mise au jour boulevard de l'Arsenal, en 1882[608]. Elle figure deux marteaux placés entre les pilastres de la niche (fig. 163). Un ciseau est également présenté sur un sarcophage du musée archéologique de Cologne, afin d'évoquer non pas le métier du défunt mais de celui qui a réalisé le sarcophage[609]. Un fragment de stèle, découvert en 1878 à Saint-Gervais, près de Bagnols, figure plusieurs outils dans un cadre orné d'une guirlande de fleurs (fig. 164)[610]. À ces reliefs ajoutons une stèle de couple trouvée à Narbonne[611] présentant des outils sur les faces latérales : équerre et marteau (ou maillet selon Espérandieu) à droite, niveau et fil à plomb à gauche (fig. 165). Le défunt peut donc ici être identifié comme étant tailleur de pierre du fait de la figuration du niveau et de l'équerre, indispensables à la création des ciselures sur le bloc en cours de préparation. Compas, fil à plomb et équerre figurent aussi sur un fragment de stèle funéraire en grès mis au jours à Strasbourg, rue du Cloître, en 1899[612]. Signalons pour finir que ces mêmes outils figurent également sur des reliefs médiévaux, voire modernes, et sont représentés de la même

605. Bessac 1986, p. 72.

606. InscrAqu-01, 00732 = IEAquil 00193 = Epigraphik Datenbank Clauss/Slaby-01300372.

607. Espérandieu 1908, p. 352, n°1509.

608. Espérandieu 1908, p. 350, n°1501.

609. Espérandieu 1922, p. 344-345, n°6437.

610. Espérandieu avait attribué ce relief à l'enseigne d'un tailleur de pierre et y voyait un niveau de maçon, une boucharde et deux ciseaux (l'un pointu, l'autre tranchant). Voir Espérandieu 1907, p. 333, n°510. Si d'autres propositions peuvent être faites quant à l'identification des deux « ciseaux » (chasse, ciseau, gravelet, etc.), la boucharde vue par Espérandieu est plutôt à rapprocher d'un pic-taillant, d'une polka-ciseau ou d'une polka-têtu. Il ne peut en effet s'agir d'une boucharde car cet outil n'est apparu qu'au XVII^{e} siècle.

611. Extrait du rempart antique, le fragment de stèle est conservé au musée lapidaire de l'église Notre-Dame de Lamourguier. Espérandieu 1907, p. 440-441, n°730.

612. Espérandieu 1911, p. 148, n°5498.

manière que sur les tombeaux romains[613].

Outre les outils eux-mêmes, les artisans ont parfois choisi de se faire représenter au travail, ce qui sous-entend trois protagonistes de la scène figurée : l'artisan, ses outils et l'objet sculpté. L'outil en tant qu'attribut de l'artisan peut parfois permettre au chercheur d'identifier plus précisément le métier du travailleur de la pierre. On présuppose donc la reconnaissance d'un outillage discriminant : le ciseau et la massette sont utilisés par le sculpteur, le pic par le carrier, etc. Pourtant, plusieurs outils sont utilisés à la fois par les carriers, les tailleurs de pierre, les maçons et les sculpteurs. Cela, ajouté à la simplification parfois extrême des représentations d'outils, rend délicate l'identification des outils et des artisans. De plus, mentions et figurations des travailleurs de la pierre sont peu nombreuses en Gaule romaine, au contraire d'autres activités professionnelles. Ce constat est également vrai pour d'autres métiers liés à l'artisanat ou à la construction. Ainsi, les évocations de plâtriers, stucateurs ou peintres de parois sont très rare en Gaule, l'une d'elle étant la stèle dite des "fresquistes" du musée de Sens[614]. La rareté de ce type de représentation ne découle pas d'un nombre réduit d'artisans, mais bien d'une façon de faire : bien que les scènes de métiers soient à la mode à partir du II^e^ siècle, les artisans de la pierre ne sont pas de ceux qui ont en masse choisis de se représenter au travail. Leur volonté de se démarquer et de mettre en avant un certain statut était-elle moindre que celle d'autres artisans comme les forgerons, très représentés sur les tombeaux ? Les découvertes faites jusqu'alors en Gaule romaine cantonnent les images de sculpteurs et de carriers aux reliefs funéraires. La plus emblématique figure sur la stèle d'Amabilis, mise au jour en 1826 à Bordeaux, derrière l'ancien lycée, dans le mur du *castrum*[615]. Conservée au musée d'Aquitaine, elle présente un homme barbu, assis sur un banc, vêtu d'une tunique gauloise (*sagum*) et coiffé d'un bonnet d'où dépassent d'épaisses mèches bouclées. Il se tourne vers le pilastre droit de sa propre stèle pour y sculpter un chapiteau à l'aide d'un ciseau et d'un maillet (fig. 166). Le défunt démontre à tous son talent et son savoir-faire, la stèle n'offrant alors qu'un cadre à la mise en scène. L'inscription précise également le métier d'Amabilis : « Aux dieux Mânes, Marcus Secundinius (?) Amabilis, sculpteur, Amandus son frère a pris soin (d'élever ce monument) »[616]. Seules deux autres inscriptions mentionnant la fonction de sculpteur ont été mises au jour dans l'Empire romain : la première à Bath[617], et l'autre, découverte à Rome, évoque un sculpteur de gemmes[618]. Signalons enfin une stèle conservée à Sens présentant deux artisans au travail, dont l'un tient une plaque munie de deux boutons, reliés par des tiges à un bloc placé au premier plan[619]. L'identification de cette scène est assez compliquée, mais deux principales hypo-

613. Sur deux "blasons" de tailleurs de pierre à Venterol (Drôme) ; sur un panneau du portail en bronze de l'église de San Zeno à Vérone ; sur le chapiteau dit « des sculpteurs » du palais ducal de Venise ; sur une sculpture de l'église d'Or San Michele de Florence ; etc.

614. Voir Allag 2010 ; Le Bohec 2010 ; Edme, Delferrière (à paraître) ; Delferrière, Edme (à paraître).

615. *CIL*, XIII, 643 ; Espérandieu 1908, p. 155-156, n°1111 ; Braemer 1959, p. 56, n°34 et pl. X.

616. « *D(iis) M(anibus). M(arco) Se(cundinio ?) Amabili, scu(lptori). Amandvs fr[a(ter)] cvrav[it]* ».

617. *CIL*, VII, 37 : « *Suleris Sulinus scultor, Bruceti f(ilius), sacrum f(ecit) l(ibens) m(erito)* ».

618. *CIL*, VI, 9436 : « *L(ucius) Uttedius Hermias, gemmarius scultor, ann(os) vix(it) XLV* ».

619. Espérandieu 1911, p. 17, n°2779.

thèses ont été émises. Gustave Julliot y voyait une scène d'atelier de tailleurs de pierre[620], alors que pour Émile Espérandieu il s'agissait plus probablement de deux maçons fixant au mur un placage de marbre. Nous retiendrons l'hypothèse d'Espérandieu, qui paraît plus vraisemblable. Parmi les travailleurs de la pierre, déjà peu représentés, les sculpteurs forment une catégorie à part. En effet, ils sont les seuls à être montrés au travail, carriers et tailleurs de pierre privilégiant l'image des outils. Si les carriers sont évoqués par la présence du pic, outil indispensable à l'extraction des blocs, les tailleurs de pierre ont généralement choisis de faire graver des outils de taille associés à des instruments de mesure (équerre, compas, fil à plomb, niveau), permettant de mettre en avant leur connaissance des mathématiques. Notons pour finir la présence d'outils de construction sur des enseignes de maçon à Pompéi, notamment sur celle de Diogènes, découverte en 1972 (fig. 167)[621].

3.1.2. Techniques d'élaboration

L'élaboration d'une sculpture est un processus plus ou moins long, dans lequel interviennent différents artisans de la pierre (carrier, tailleur, sculpteur), le choix du matériau induisant celui des outils. De même, le type de sculpture peut influer sur le choix du matériau, et inversement, celui-ci dépendant des ressources locales et des possibilités d'importations (fig. 168)[622]. Toutes ces variables sont donc à prendre en compte lors de l'étude d'une sculpture en pierre.

La chaine opératoire du façonnage d'un bloc sculpté peut être résumée ainsi.

Phase 1 : extraction du bloc, équarrissage, ciselure et dressage, (ou dégrossissage).

Phase 2 : taille d'approche (dégrossissage et dégagement des formes).

Phase 3 : taille de finition (réalisation des détails, aplanissement des surfaces et éventuel polissage).

Une certaine souplesse était cependant admise, car l'artisan devait parfois adapter son travail au matériau qu'il travaillait ou à l'objet qu'il cherchait à obtenir. De plus, chaque sculpteur avait sa façon de faire et ses habitudes de travail, ce qui pouvait influer sur l'emploi de certains outils ou le passage par telle ou telle étape de façonnage.

Le travail en carrière consiste tout d'abord à extraire des blocs en les séparant du banc rocheux. Une fois la séparation effectuée vient l'étape du dressage : le tailleur de pierre aplanit une face qui servira de référence aux autres, trace les arrêtes et taille le bloc par ciselures (pour les

620. Julliot 1898, p. 93, n°XX.

621. *AE,* 2011, 0196 = *CIL*, X, 0868 : *Diogenes structor.*

622. Blanc *et alii* 1985.

lignes droites) ou plumées (pour les courbes). Ces étapes sont nécessaires à la mise en œuvre des blocs de construction et à la sculpture architecturale. Pour la réalisation d'une sculpture, un bloc brut de carrière ayant été dégrossi peut parfaitement être utilisé. Le dégrossissage permet aussi de suggérer les formes de manière géométriques, en enlevant la matière excédentaire par touches successives. Pour les stèles funéraires, cette étape permet le dégagement de la forme générale que prendra le monument. Le dégrossissage effectué en carrière – par un carrier ou un tailleur de pierre – est plus grossier que la taille d'approche réalisée dans l'atelier. Il est parfois possible d'observer un dégrossissage partiel sur certaines stèles. Ainsi, la stèle autunoise Éd-216 présente sur son côté gauche une partie non dégrossie, où la matière a été seulement aplanie. Cela peut s'expliquer par des contraintes techniques liées à la nature de la roche ou à l'ancrage de la stèle dans le sol de la nécropole. Quant aux traces de pic dues à l'extraction du bloc et au dégrossissage, elles se retrouvent principalement à l'arrière des stèles, partie qui ne subit pas le traitement lié aux étapes suivantes. Les stèles d'Autun, en raison du grès dans lequel la plupart ont été taillées, sont parmi les monuments qui peuvent présenter ce type de traces[623].

La taille d'approche quant à elle permet le dégagement des formes. Le sculpteur affine le contour général de la stèle, notamment au niveau du sommet, creuse la niche, et travaille le contour des silhouettes. Il semblerait que dans certains cas les sculpteurs se soient contentés de creuser la niche autour du visage afin d'en dégager les traits. Plusieurs stèles de ce *corpus* présentent cette caractéristique, notamment à Saulieu[624]. La stèle Ling-55 présente un traitement similaire : le contour du personnage est creusé au ciseau sans qu'une niche soit dégagée. Visages, vêtements et attributs sont donc simplement dégrossis, sans aucune volonté de précision.

Pour finir, la taille de finition complète le travail entrepris précédemment, en reprenant les éléments dégagés. Le sculpteur s'attarde alors sur les visages, les coiffures et les attributs, qu'il taille précisément et auquel il peut ajouter des détails. Ciseau et trépan sont particulièrement employés lors de cette phase. Les dernières zones de matière superflue sont éliminées à ce moment du travail, bien que certains sculpteurs aient choisis de ne pas procéder à cet effacement[625]. La gravure de l'inscription intervient également au cours de la taille de finition. Des outils comme le grattoir, la ripe et la râpe viennent compléter le travail d'aplanissement effectué par la gradine. Ces outils ont tous pour fonction de lisser la roche. Une fois le travail achevé, un abrasif[626] est appliqué sur les faces décorées, afin de polir le monument. Si l'emploi d'abrasifs de polissage est attesté pour les pièces en marbre, il est très difficile d'en voir les traces sur les autres roches. La dernière étape consiste à appliquer un lait de chaux sur la surface sculptée, qui servira de couche préparatoire aux pigments colorés venant compléter la sculpture. Globalement, il apparaît que les sculpteurs travaillaient de haut en bas, comme le confirment certaines stèles dont la partie inférieure est sculptée de manière moins précise que la partie haute, comme sur les stèles Éd-299 et Éd-237.

623. Entre autres : Éd-154, Éd-206, Éd-210, Éd-227.

624. Éd-703, Éd-730, Éd-732, Éd-733, Séq-152, Séq-153, Séq-163.

625. Lamy 2015, p. 162-163.

626. Il s'agit le plus souvent d'un bloc de grès, que l'on frotter sur la pierre avec de l'eau et parfois un sable fin.

3.1.3. Carrières et ateliers de production

La définition même d'un atelier de sculpture est complexe, et comprend deux sens possibles. Le terme latin *officina* entend un espace comprenant à la fois une structure, une zone de travail et une aire de stockage. Un habitat peut aussi y être associé, notamment dans le cas des carriers, dont le lieu de travail est généralement éloigné des villes. Il s'agit donc de l'atelier "physique", un lieu de production qui ne peut être reconnu que par des découvertes archéologiques de mobilier (outils, ébauches, déchets de taille) ou de structures (sans particularités spécifiques, ce qui les rend difficiles à identifier). Ces découvertes ne sont pas aisées, car les ateliers antiques n'étaient pas forcément statiques, certains se déplaçant au gré des commandes. La mobilité des techniciens de la pierre a d'ailleurs atteint son apogée dans le courant du II^e^ siècle. Mais l'atelier peut aussi être compris comme un ensemble stylistique. Seront considérées ici les définitions données par Simone Deyts pour les notions d'ateliers, de centres et d'écoles. Pour la Bourgogne, elle a ainsi distingué deux centres, trois ateliers et dix styles[627]. Les productions d'un même atelier présentent donc des similitudes entre elles (formes, détails, technique). Mais outre ses caractéristiques iconographiques, sont aussi à prendre en compte le matériau, la datation et le degré d'éloignement entre les productions attribuées à un même atelier. L'analyse stylistique comportant une part non négligeable de subjectivité, le chercheur doit donc montrer une certaine prudence lors de l'identification d'un atelier.

L'**atelier "physique"** peut s'implanter au sein même des carrières aussi bien que dans les villes. Carriers, tailleurs de pierre et sculpteurs peuvent y officier, en fonction de leur dextérité et de la tâche à effectuer. S'ils se partagent parfois l'espace, carriers et sculpteurs ont aussi la possibilité d'occuper des espaces distincts, comme à Saint-Boil, où un atelier de sculpture a été installé au cours de la seconde moitié du II^e^ siècle ap. J.-C. dans un ancien bras de la carrière (fig. 169)[628]. L'installation d'un atelier au sein de la carrière permettait le travail du matériau sur place sans pour autant que les carriers et les sculpteurs se gênent les uns les autres. À Saint-Boil, cet espace d'environ 12 m^2 ne pouvait accueillir qu'un ou deux artisans en même temps, ce qui est assez courant. En effet, l'extraction de la roche nécessite le travail conjoint de plusieurs carriers, mais ce n'est pas forcément le cas des ateliers de sculpture, qui pouvaient parfois n'être composés que d'un seul artisan. L'épigraphie peut parfois indiquer la présence de plusieurs sculpteurs, tout comme l'identification de plusieurs mains sur un même objet. Graffitis et épures sont parfois encore visibles sur les fronts de taille, et peuvent donner des indications quant au fonctionnement de la carrière[629]. La présence d'un atelier de sculpteurs ne peut donc être confirmée que si un ou plusieurs de ces

627. Cette première étude est datée du milieu des années 1970. Simone Deyts l'a ensuite reprise et enrichie.

628. Monthel, Lambert 2002, p. 113-114.

629. Une épure figurant une stèle funéraire à fronton triangulaire orné d'acrotères, croissant de lune et *ascia* a été relevé sur une portion de front de taille dans la partie ouest de la carrière de Saint-Boil. Voir Monthel, Lambert 2002, p. 110.

paramètres sont observables : matériau en cours d'élaboration ; déchets de taille ; outils adaptés au travail de la pierre ; éléments liés à l'espace de travail et au procédé d'élaboration (ébauches taillées à même le front de taille, graffitis tracés au charbon de bois ou au schiste bitumineux, épures). L'atelier implanté dans la carrière de Saint-Boil remplit plusieurs de ces conditions. Outre les fragments de sculptures découverts au sein même de l'atelier, des reliefs ont été taillés dans les fronts de taille pour servir de modèle aux sculpteurs, et plusieurs inscriptions ont été répertoriées sur les murs de la carrière[630]. Un buste féminin a ainsi été sculpté en haut relief (fig. 170)[631], près d'une grande inscription et d'un acrotère rectangulaire à peine ébauché. Notons que la taille du buste féminin a en partie fait disparaitre une tête masculine figurée de face. De plus, un ciseau en lancette a été mis au jour sur le site, et correspond aux traces observées sur une sculpture figurant un « couple éduen » trouvée sur le site[632].

L'**atelier stylistique** se caractérise donc par une production homogène du point de vue plastique, dans un espace local ou régional. Les voies de communication et les liens entre les agglomérations, qu'ils soient économiques ou culturels, entrent également en ligne de compte. L'identification d'un atelier ne peut se faire que sur l'observation d'un *corpus* suffisamment riche, géographiquement étendu et homogène au niveau du style et de la chronologie. L'éloignement des objets attribués à un même atelier pose la question de la circulation de cet atelier et de ses influences. Le degré de rapport pouvant être fait entre les œuvres, qu'il soit stylistique ou iconographique, doit donc être convenablement quantifié, afin de distinguer les productions d'un même sculpteur de celles partageant une matrice, un modèle ou une mode. Très peu de sculpteurs gallo-romains ont signé leurs œuvres, ce qui accentue la méconnaissance que nous avons du fonctionnement interne des ateliers provinciaux. Comme pour toute activité artisanale, la transmission des savoirs et des compétences se faisait par apprentissage, comme c'est encore le cas de nos jours. Dans le cas des "familles" d'artisans de la pierre, la formation de l'apprenti se faisait de génération en génération, dans le cadre familial d'abord, puis possiblement auprès d'un maître d'atelier extérieur[633]. Les ateliers artisanaux présentent généralement une organisation collégiale, qui n'induit pas forcément de relation hiérarchique entre maître et apprenti, mais résulte parfois d'un regroupement de compétences complémentaires. Ainsi, tailleur de pierre, sculpteur et peintre pouvaient tout à fait exercer leur métier au sein d'un même atelier. Et lorsque l'atelier se trouvait installé dans la carrière, cette organisation permettait d'effectuer toutes les étapes de la chaîne opératoire sur un même site. Il n'existe donc pas de modèle unique d'organisation interne aux ateliers gallo-romains, et la rareté des données archéologiques ne permet pas toujours de proposer un modèle au cas par cas. Un parallèle peut être fait avec le travail de Jean-Jacques Hatt concernant

630. Entre autres, un D tracé à l'ocre rouge, les lettres D M et les lettres C B T à côté de la schématisation d'une colonnette ornées de feuilles d'acanthe. Voir Monthel 1975, p. 31 et Monthel, Pinette 1977, p. 58-61.

631. Monthel, Pinette 1977, p. 50-51.

632. Monthel, Lambert 2002, p. 113-114.

633. Notons que tous les ateliers ne pouvaient assumer la charge d'un apprenti, notamment dans le cas des petits ateliers représentés par un unique artisan polyvalent.

l'organisation des ateliers de sculpture alsaciens et leur implantation sur le territoire[634]. Il a ainsi mis en avant une hiérarchisation qualitative, classant à la fois les artisans (maître, compagnons, artisans, tailleurs de pierre) et leurs productions (art savant ou demi-savant, art populaire, art "barbare"[635]). Le principal problème de ce schéma est posé par le caractère subjectif lié à l'esthétisme d'une œuvre. Il opère un classement en fonction de ce nous trouvons beau, sans prendre en compte les canons et les modes de l'époque. Il présente notamment le défaut de ne pas accepter au sein d'un même atelier des productions de qualités différentes.

La vision moderne de la hiérarchie des artisans, présentant un maître assisté de ces apprentis – futurs maîtres d'ateliers secondaires affiliés à celui de leur ancien maître – n'est pas forcément applicable aux ateliers antiques. Ceux-ci pouvaient ne comporter qu'un seul travailleur polyvalent, ou regrouper des artisans aux compétences complémentaires. De plus, Hatt partait du principe que l'atelier "officiel", celui du maître, se trouvait forcément en milieu urbain. De là, il proposait une hiérarchisation des ateliers en fonction de leur éloignement de l'atelier primaire. Cette vision exclu la possibilité que les ateliers des carrières accueillent des sculpteurs de talent et produisent des œuvres de grande qualité. Le territoire gallo-romain étant majoritairement rural, un mouvement centrifuge rayonnant depuis le chef-lieu de cité paraît improbable. Signalons que ce modèle a été élaboré à l'échelle d'une cité, et ne prend donc pas en compte les interactions entre cités et entre provinces. Le modèle présenté par Pierre-Antoine Lamy pour le territoire éduen paraît plus probant[636]. Il propose de privilégier l'idée d'ateliers actifs à l'échelle des *pagi*, installés dans les agglomérations secondaires, les sanctuaires et les carrières du territoire. Il insiste également sur le phénomène de mobilité des artisans, bien attesté dans la Grèce classique, mais peu mis en évidence dans le monde romain. Les sculpteurs n'ayant pas besoin d'une structure pérenne pour œuvrer, ils pouvaient s'organiser en un groupe mobile se déplaçant au gré des chantiers. Cette théorie a notamment été évoquée au sujet du décor du mausolée de Faverolles (Haute-Marne). Albéric Olivier et Gilles Sauron ont proposé d'attribuer la construction du mausolée de Faverolles et des portes de Langres à la même équipe[637], mais cette hypothèse a été remise en question par des études plus récentes, dont celle d'Yvan Maligorne. Ce chercheur a observé une similitude entre l'architecture du mausolée et les productions d'un atelier implanté dans les cités du centre-Est, dont l'équipe de Faverolles pourrait être l'héritière[638]. Ont également été observées des disparités de qualité entre l'architecture et le décor sculpté[639]. « Les *sculptores* […] étaient d'un niveau très supérieur à celui des *lapidarii*. On songe donc, plutôt qu'à une association permanente, à un regroupement ponctuel d'artisans d'horizons divers, probablement sous l'égide d'un *redemptor* qui avait pris en adjudi-

634. Hatt 1964.

635. Jean-Jacques Hatt définit l'art savant comme officiel, et voit l'art populaire comme un art local, naïf et spontané.

636. Lamy 2015, p. 74.

637. Notamment en raison de la grande ressemblance entres les frises d'armes. La datation précoce retenue par Gilles Sauron, Albéric Olivier et Pierre Gros ne repose que sur de la présence de l'acanthe chardonneuse sur les chapiteaux corinthiens du mausolée. Voir Sauron 2000 et Gros 2006, p. 414.

638. Maligorne 2006, p. 71.

639. Deyts 2006.

cation le monument. »[640]. Il est aussi possible que l'accent ait été volontairement mis sur le décor figuré, ou que les artisans les plus talentueux aient été occupés à d'autres chantiers au moment de l'érection du mausolée. Le déplacement des artisans de la pierre est donc à envisager à la fois au sein d'une cité mais aussi sur des distances plus importantes, d'une province à une autre.

La présence d'un atelier "physique" de sculpture étant lié à la présence de matière première, évoquons rapidement à présent les carrières repérées dans les territoires éduen, lingon et séquane. De par sa nature même l'exploitation en carrière, qu'elle soit à ciel ouvert ou souterraine[641], est destructrice. De nombreuses traces anciennes ont ainsi été perdues du fait de l'avancement des fronts de taille. Cela est d'autant plus frappant dans les carrières qui ont connu une longue période d'activité. Au contraire, d'autres carrières ont connu un abandon qui s'est révélé profitable pour les chercheurs, la mécanisation du XX^{e} siècle ayant permis la bonne conservation des traces et des structures. Bien qu'il soit ancien et contestable sur certains points, le mémoire de maîtrise de Matthieu Pinette a été l'occasion d'inventorier les possibles carrières antiques du Nord-Est de la France[642]. Dans la continuité de ce type de synthèse, l'énorme travail de Robert Bedon a enrichi les connaissances sur la localisation et la caractérisation des carrières de Gaule, ainsi que sur les ouvriers qui y œuvraient[643]. Pour ce qui est de la Bourgogne, correspondant au territoire éduen et à la partie sud du territoire lingon, nous nous appuierons en partie sur l'inventaire fait récemment par Pierre-Antoine Lamy[644]. Outre le recensement d'une quarantaine de carrières antiques[645], il s'est appliqué à présenter les bancs rocheux concernés et le type d'exploitation lié à chaque carrière, et à proposer des itinéraires de transport des matériaux. Notons que seules quatre d'entre elles[646] sont indubitablement antiques et attestées par des recherches de terrain, et que trois autres le sont probablement[647]. Pour ce qui est des autres, leur exploitation durant l'Antiquité est hypothétique. Les carrières antiques sont donc loin d'être toutes repérées et inventoriées, encore moins datées, mais peut être proposée une liste de celles qui ont pu fournir les matériaux employés dans la mise en œuvres des monuments funéraires de notre étude. Le tableau 5 présente les carrières, attestées ou supposées, ayant fourni le matériau nécessaire à la réalisation des éléments de cette étude.

---

640. Maligorne 2006, p. 71.

641. Les exploitations souterraines sont d'autant plus fragiles en raison des risques de glissement de terrain, d'effondrement des galeries ou même d'inondation. Cette fragilité peut être partie prenante dans la rareté des exploitations souterraines en Bourgogne romaine (trois seulement), bien qu'elles aient dû être originairement moins nombreuses en raison de leur complexité d'aménagement.

642. Pinette 1978. Bien qu'il ait confirmé certaines localisations de carrières grâce à des prospections sur le terrain, d'autres emplacements n'ont été pris en compte qu'en raison de la tradition orale. Le manque d'argumentation pour ces sites est donc à prendre en considération.

643. Bedon 1984.

644. Il s'est entre autres beaucoup basé sur la toponymie et les traditions orales, délicates à exploiter, mais qui se sont avérées très utiles sur certains territoires.

645. Ces carrières sont majoritairement présumées, mais les données les concernant sont suffisantes pour y supposer une exploitation. La localisation précise d'une carrière et de ses fronts de taille étant très délicate, la détermination des centres carriers – soit des zones de localisation de carrières – peut permettre de palier à l'absences de données.

646. Alise-Sainte-Reine, Villapourçon, La Roche-Vineuse et Saint-Boil.

647. Asnières-les-Dijon, Couhard et Saint-Léger-du-Bois.

Lieu d'extraction	Département	Nature de la roche	Transport terrestre	Transport fluvial
Alise-Sainte-Reine	Côte-d'Or	Calcaire	Voie Mâlan/Tonnerre	/
Antully	Saône-et-Loire	Grès	Voies romaines	L'Arroux
Asnières-lès-Dijon	Côte-d'Or	Calcaire	Voie Lyon/Langres	/
Bard-le-Régulier	Côte-d'Or	Calcaire	Voie Arnay-le-Duc/Saulieu et Autun/Arnay-le-Duc	/
Besançon	Doubs	Calcaire	Voies romaines	Le Doubs
Bois de La Lie (La Roche-Vineuse)	Saône-et-Loire	Calcaire	Voies Mâcon/Chalon et Mâcon/Moulins	/
Bois de Minier (Entrains-sur-Nohain)	Nièvre	Calcaire	Voie Entrains/Auxerre	Le Nohain
Bois Dufour	Yonne	Calcaire	Voie Avallon/Auxerre	/
Bulcy	Nièvre	Calcaire	Voie Nevers/Mesves-sur-Loire	Le Mazou ; la Loire
Chalon-sur-Saône	Saône-et-Loire	Grès	Voie Mâcon/Dijon et Autun/Mâcon	/
Chalvraines	Haute-Marne	Calcaire	Voie Langres/Nijon	/
Chevigny (Etais-la-Sauvin)	Yonne	Calcaire	Voie Entrains/Auxerre	Le Nohain
Courson-les-Carrières (?)	Yonne	Calcaire	Voie Entrains/Auxerre	/
Etang-sur-Arroux	Saône-et-Loire	Granite	Voie Autun/Bourbon-Lancy	/
Flacé	Saône-et-Loire	Calcaire	Voie Autun/Chalon	La Saône
Germolles	Saône-et-Loire	Calcaire	Voie Autun/Chalon	La Saône
Gilly-sur-Loire	Saône-et-Loire	Marbre		La Loire
Grands-Champs	Saône-et-Loire	Grès	Voie Autun/Arnay-le-Duc	/
Is-sur-Tille	Côte-d'Or	Calcaire	Voie Beneuve/Mirebeau	La Tille
La Croix-Guillaume (Saint-Quirin)	Moselle	Grès	Voie Metz/Strasbourg	La Bruche ; la Sarre
Lamothe-en-Blaizy (?)	Haute-Marne	Calcaire	Voie Langres/Reims	La Blaise (?)
La-Roche-Taillée	Yonne	Calcaire	Voie Avallon/Auxerre	/
Les Fouilletières (Entrains-sur-Nohain)	Nièvre	Calcaire	Voie Entrains/Auxerre	Le Nohain
Mardor	Haute-Marne	Calcaire	Voie Langres/Reims	La Suize (?)
Perrogney-les-Fontaines	Haute-Marne	Calcaire	Voie directe carrière/Langres	/
Saint-Boil	Saône-et-Loire	Calcaire	Voie Mâcon/Autun	La Grosne
Saint-Emiland	Saône-et-Loire	Grès	Voie Autun/Chalon	/
Tintry	Saône-et-Loire	Grès	Voie Autun/Chalon	/
Tonnerre	Yonne	Calcaire	Voie Alise/Sens	L'Armançon (?)
Tournus	Saône-et-Loire	Calcaire	Voie Mâcon/Chalon	La Saône
Vergennes (Saint-Léger-du-Bois)	Saône-et-Loire	Grès	Voie Autun/Arnay-le-Duc	/

Tableau 5 : Les carrières ayant potentiellement fourni la pierre à sculpter dans la zone étudiée

Comme dit plus haut, près d'une quarantaine de carrières ont été identifiées en territoire éduen, mais elles n'ont pas toutes fourni les ateliers de sculpture du pays, étant spécialisées dans certains types de productions en fonction de la nature de la roche exploitée (meules, sarcophages, statuaire, pierre à bâtir). L'identification des matériaux proposée ici ne permet malheureusement pas de préciser le lieu d'extraction pour beaucoup des roches auxquelles nous avons été confronté, nos compétences et notre formation ne nous le permettant pas. Il serait intéressant de soumettre ces données à un géologue afin d'affiner les identifications de matériaux liés à la sculpture funéraire gallo-romaine. Sans détailler toutes les carrières du pays éduen, évoquons rapidement certaines d'entre elles. Les contreforts nord-est du Massif central ont permis l'installation de plusieurs carrières, comme celle de Vergenne, près d'Autun, et celle des Grands-Champs à environ 15 km au sud de la première. La carrière de Vergenne est doublement intéressante, car un atelier de fabrication de stèles a été installé à proximité. La mise au jour d'un couvercle de sarcophage dégrossi semble indiquer que la production a perduré au moins jusqu'au III^{e} siècle ap. J.-C. La carrière des Grands-Champs a également livré des blocs de grès ébauchés et un couvercle brisé de sarcophage[648]. Les carrières de La Lie, à La Roche-Vineuse (Saône-et-Loire), ont été exploitées du I^{er} au XX^{e} siècle pour les différents calcaires qu'on y trouve. La présence d'une ébauche de sculpture figurant un personnage permet d'attester la présence de tailleurs de pierre sur place durant le Haut-Empire. Du II^{e} au V^{e} siècle, la production de sarcophages parait prédominante sur le site[649]. Le calcaire de la carrière de Saint-Boil, déjà évoquée, au sud-ouest de Chalon-sur-Saône, était en partie exporté vers Autun par la voie de Mâcon à Autun, distante du site d'extraction de 3 km. Quant aux environs d'*Augustodunum*, on y trouve également plusieurs carrières de grès : Antully, Autun, Étang-sur-Arroux, Saint-Émiland, Tintry. Pour finir, plusieurs carrières de calcaire ont été repérées à proximité d'Entrains-sur-Nohain (le Bois de Minier ; Chevigny ; Les Fouilletières) et d'Arcy-sur-Cure (La Roche-Taillée ; le Bois Dufour). Il est également possible que la partie ouest du territoire éduen ait été approvisionné en pierre par les carrières bituriges voisines (Charly ; La celle ; Les Averdines).

Les carrières du territoire lingon sont moins bien connues que celles du pays éduen, mais la richesse des collections lapidaires langroises ne laisse aucun doute quant à l'existence d'un artisanat de la pierre, autant à *Andemantunnum* qu'ailleurs dans le territoire. Notons que mis à part le marbre, les roches employées pour la construction comme la statuaire sont d'origine locale. La région de Langres est très riche en pierres calcaires, issues du plateau sur lequel la capitale de cité est bâtie[650]. De nombreuses carrières devaient donc être implantées à distance plus ou moins grande de la ville. Ainsi, la fouille de deux secteurs en périphérie de Langres a permis de reconnaître d'anciennes carrières de calcaire. La première de ces zones d'extraction se situe au

648. Bedon 1984, p. 54.

649. Cognot 2002, p. 125 et p. 129, fig. 99.

650. Joly 2001, p. 95.

niveau de la zone d'activité de la Trincassaye. Rue Louis Lepître, une grande fosse a été fouillée partiellement en 1995 par Geert Verbrugghe[651], mais sa fonction n'avait alors pas pu être reconnue. C'est en 2002, lors d'une opération de sauvetage dirigée par Jean-Jacques Thévenard sur le même emplacement[652], que la fouille de la grande fosse a pu être complétée. Le remplissage de cette fosse oblongue d'environ 500 m^2 était composé de deux couches : une première couche claire recouverte de limon noir contenait une grande quantité de mobilier gallo-romain. Les parcelles limitrophes ont livré d'autres fosses similaires, identifiées comme d'anciennes zones d'extraction de calcaire. Ces carrières ayant été exploitées jusqu'au XIX^e, voire au XX^e siècle, comme le prouvent les tuiles modernes mises au jour sur place, il n'est pas possible de connaître leur origine. Pourtant, leur exploitation à la période romaine n'est pas impossible, au regard du mobilier antique découvert lors des fouilles[653]. Second secteur ayant livré une zone d'exploitation de calcaire : le faubourg Saint-Gilles. Rappelons que cette zone correspondait durant l'Antiquité à une vaste nécropole. Un diagnostic archéologique effectué par Raphaël Durost en 2004[654], rue des Ardennes, a permis la découverte d'une carrière antique, dont la datation est attestée par le mobilier découvert *in situ*. Rebouchée[655] entre 60 ap. J.-C. et le II^e siècle, cette carrière de 31 m^2, formée d'un polygone de fronts de taille rectilignes, possède des gradins de taille – liés à l'avancée des carriers – et un escalier d'accès, encadré par deux murs de moellons et de *tegulae* remployées. D'après les observations faites sur le terrain, Raphaël Durost a émis l'hypothèse que cette petite carrière, exploitée sur environ 37 m^3, répondait à un besoin ponctuel en pierre, en lien avec l'entretien de la voie Lyon/Trèves toute proche. Le faible volume extrait avant la fermeture de la carrière va dans ce sens. Pourtant, la présence d'un escalier est paradoxale si l'on envisage l'hypothèse d'une extraction ponctuelle. Un besoin d'accès dégagé au site, ou encore une seconde phase d'extraction peuvent être envisagés pour expliquer la présence de cet escalier. En l'absence de fouille complémentaire et d'éléments de comparaison, il est impossible de pousser plus avant le raisonnement. La pierre extraite est un calcaire tendre du Domérien supérieur, soit du Jurassique inférieur, de teinte rouge à jaune. Notons que si ce calcaire est attesté dans la construction de nombreux monuments antiques, il semble ne pas avoir été utilisé pour les monuments funéraires, en raison de sa mauvaise résistance à la taille.

Outre ces deux sites fouillés, notons que les carrières de la Belle Chapelle[656] et de la Maladière, proches des sites évoqués ci-dessus, ainsi que celle de la Marnotte[657], sont des zones favorables à des extractions antiques. Exploitées au XIX^e et XX^e siècles, elles sont implantées dans des zones exploitées dès l'Antiquité.

---

651. Lors de cette fouille, plusieurs inhumations ont été mises au jour, ainsi qu'une stèle et « deux pierres sculptées », soit en réalité deux autres stèles fragmentées. Voir Verbrugghe 1997, p. 23-24.

652. Au niveau de l'actuel McDonald's. Voir Thévenard 2003.

653. Outre les stèles déjà évoquées, la grande fosse a aussi livré un demi-as coupé de Nîmes, à l'effigie d'Auguste et Agrippa.

654. Durost 2004 et Durost 2008.

655. « Contrairement à la plupart des carrières à ciel ouvert connues, celle-ci est entièrement rebouchée de sorte qu'elle redevienne invisible dans le paysage, jusqu'à aujourd'hui. Ce remblai est constitué de plaquettes calcaires issues des alentours, jetées en vrac. ». Durost 2008, p. 95.

656. Impasses des Carrières, dans l'actuelle Z.A. Sabinus.

657. Joly 2001, p. 97.

Certaines carrières ont aussi été mises en évidence à l'ouest de Perrogney-les-Fontaines, à une dizaine de 10 km au sud-ouest de Langres, sur le versant nord du vallon de l'Aujon, à proximité du lieu-dit « Le Creux de l'Aujon ». Une grande partie des pierres utilisées pour la sculpture, la décoration architecturale et la parure monumentale d'*Andemantunnum* semble avoir été extraite de ces carrières. « Sur une surface d'environ 7 ha, on a extrait, sur une profondeur de 5 à 6 m, un calcaire oolithique blanc à grain fin. […] Les blocs, dont plusieurs gisent encore *in situ*, étaient acheminés par une voie reliant directement le chantier à Langres. »[658]. L'exploitation prolongée des carrières antiques, parfois jusqu'au XX^e^ siècle, a effacé les traces laissées par les carriers gallo-romains, d'où le nombre restreint de carrières antiques attestées. Ainsi, si des zones potentielles d'extractions antiques peuvent être proposées, sans preuves archéologiques ces zones demeurent hypothétiques. Pour la région langroise, plusieurs de ces zones ont été évoquées : autour de Beauchemin, au Haut du Sec, près de Courcelles, à la Mouche, dans la Forêt du Mont, à proximité de Noidant, à Jorquenay ou encore à la Fontaine du Bassin[659]. À proximité de Mardor (Haute-Marne) se trouve une carrière d'oolithe blanche exploitée depuis l'Antiquité, qui a très probablement fourni la pierre nécessaire à la mise en œuvre du mausolée de Faverolles, distant d'une dizaine de kilomètres[660]. L'exploitation de la carrière souterraine de Lamothe-en-Blaizy, près de Colombey-les-Deux-Églises, à la limite nord du territoire, n'est pas attestée pour la période gallo-romaine. Mais la pierre calcaire du site ayant entre autres servi à la confection de sarcophages mérovingiens[661], il est probable que l'activité d'extraction ait été plus ancienne. De nombreux monuments gallo-romains, dont certains de notre *corpus*, sont taillés dans un calcaire appelé "pierre d'Asnières", extrait d'Asnières-lès-Dijon. Ce calcaire a été employé pour presque toutes les stèles de la nécropole des Bolards à Nuits-Saint-Georges, ainsi que pour au moins un pyramidion dijonnais. C'est là un bon exemple d'exportation d'un territoire à l'autre. Les territoires leuque et lingon s'approvisionnaient aussi en calcaire oolithique dans la carrière de Chalvraines (Haute-Marne), entre Chaumont et Neufchâteau. Bien qu'implantée près de 50 km au nord de la ville, cette carrière a fourni les thermes de Bourbonne-les-Bains en pierre[662]. Il est donc possible que ce calcaire ait été employé également pour la statuaire, à Bourbonne comme dans d'autres villes du nord-est du pays lingon, voir du nord du territoire séquane.

En pays séquane, les carrières antiques recensées sont encore moins nombreuses que chez les Lingons. Ne serons pas évoquées ici des nombreuses carrières de "marbre" du territoire comtois, car ces roches n'ont pas été utilisés pour les monuments funéraires du *corpus*[663]. Si de nombreuses carrières exploitées au XIX^e^ siècle sont connues, aucune preuve de leur activité pendant

658. Thévenard 1997, p. 279.

659. Thévenard 1997, p. 97, fig. 97.

660. Thévenard 1997, p. 205, fig. 153.

661. Thévenard 1997, p. 122.

662. Thévenard 1997, p. 130.

663. Telles les carrières de Sampans et Damparis, près de Dole.

la période antique n'a pu être avancée. Dans ces conditions, ces exploitations ne serons pas prises en compte. Une fois celles-ci écartées, force est de constater que seules les récentes mises en évidence de carrières à Besançon peuvent être retenues. Concentrées au nord-ouest de la ville, au niveau de la rue Garibaldi, de la rue du Balcon et de la rue du Battant, ces exploitations sont indubitablement antiques[664]. Cette carrière de calcaire[665], en marge de la ville antique, s'est installée au bord de la voie principale, qui présente l'avantage d'être en pente douce jusqu'au pont Battant. La pierre extraite de cette carrière semble dévolue à la construction (moellons et dalles de revêtement), sans qu'il soit exclu qu'une partie ait été employée pour la sculpture. Deux autres carrières bisontines figurent dans la bibliographie, celles de la rue Malcombe et de la rue des Vieilles-Perrières, mais les preuves de leur activité antique paraissent insuffisantes[666]. De même pour la carrière de Velesme-Essart, à 13 km au sud-ouest de *Vesontio*. Il n'est pas impossible que les nombreuses carrières de grès de la région strasbourgeoise[667] aient alimenté en pierre le nord du territoire séquane. L'étude du site de La Croix-Guillaume à Saint-Quirin a notamment permis de mettre en évidence l'existence d'une production destinée à l'exportation, principalement à une échelle locale. Les stèles de la nécropole locale semblent avoir été taillées localement comme la production la plus modeste des carrières, les produits les plus élaborés étant expédiés sur d'autres sites[668]. La proximité des voies romaines et des cours d'eau, dont le Rhin, rend possible une telle exportation. Ces carrières exploitent des bancs de grès rose, qui affleurent également plus au sud, comme en Bourgogne, mais dont ne connais pas les lieux d'extraction. Le grès du Muschelkalk (gris ou jaune), très employé pour la sculpture dans le pays lorrain et la vallée de la Sarre, a pu également être distribué sur de grandes distances. « Les Romains allaient, par exemple, extraire à plus d'une centaine de kilomètres de son lieu d'emploi un certain sous-faciès oolithique de calcaire fin, en raison des avantages sculpturaux spécifiques à cette structure, alors que, dans la même formation géologique, ils négligeaient le faciès dominant, tout aussi fin mais plus cassant. »[669]. Le grès blanc Rhétien, qui affleure particulièrement dans les Vosges, a également pu être expédié sur de grandes distances.

Ajoutons que le manque de documentation ne permet souvent pas de relier une production sculptée au site d'extraction dont la pierre est issue. Certains secteurs paraissent profiter d'un essor important, inégal selon les régions, dans le domaine des carrières : les Germanies, l'est de la Belgique, la Narbonnaise et le sud de l'Aquitaine. Les vallées du Rhône, du Rhin et de la Saône, ainsi que les bords de la Garonne présentent une densité de carrières qui va en s'amenuisant au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. De plus, l'utilisation de la pierre se limitant majoritairement aux domaines publics, religieux et funéraires, la densité de carrières observées dans les zones écono-

664. Gaston 2007 ; Barral, Gaston, Vaxellaire 2011 ; Viscusi-Simonin 2011.

665. "Calcaire de la Citadelle", issu d'une formation géologique du Bathonien.

666. Chauve, Rosenthal 1992, p. 105.

667. Pour exemples : La Croix-Guillaume à Saint-Quirin ; Reinhardsmunster, le Koefel et le Moulin de Champagne près de Saverne ; Haslach dans la vallée de la Bruche ; etc.

668. Heckenbenner, Meyer 2002.

669. Bessac, Sablayrolles 2002, p. 6.

miquement ou stratégiquement dominantes trouve tout son sens[670].

Revenons-en à présent à la question des ateliers. Un certain nombre d'ateliers stylistiques ont pu être identifiés dans notre zone d'étude, notamment par Simone Deyts. Elle a, au cours de ses travaux, bien fait la distinction entre centres, ateliers et styles[671]. Un **style** est une parenté entre différents objets sculptés, qui peut résulter d'analogies d'ensemble ou de détails précis[672]. Les **ateliers** présentent des similitudes au niveau « de détails si précis, étayés par une concentration géographique, que s'impose l'idée d'école, voire d'artisan unique »[673]. Les **centres** sont compris comme des unités géographiques, soit des sites précis ayant livré à la fois des sculptures achevées et des ébauches. Ces trois unités peuvent bien évidement être réunies, et un centre peut proposer plusieurs styles, et même plusieurs ateliers. Elle a ainsi défini deux centres, trois ateliers et dix styles dans la région dijonnaise. Les centres sont situés à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) et Beire-le-Châtel/Mâlain-Ancey (Côte-d'Or), et attestés par la découverte d'ébauches et de sculptures diverses (stèles funéraires aux Bolards, statuaire cultuelle dans le sanctuaire de Beire-le-Châtel). Les ateliers mis en évidence par Simone Deyts sont donc au nombre de trois : l'"atelier de la Côte", celui de Dijon et celui de Til-Châtel.

L'"**atelier de la Côte**", ainsi dénommé en raison de son implantation le long de la côte viticole entre Dijon et Mâcon, se caractérise par des personnages en faible relief et aux visages plats aux traits fortement marqués (fig. 171). Simone Deyts parle même de "brutalité" dans le découpage sans nuance de l'arcade sourcilière, de la bouche et du nez »[674]. Cet atelier a produit à la fois des stèles funéraires et des reliefs cultuels, toujours de manière hiératique et à une échelle bien inférieure à la taille humaine (environ 1/5^{e})[675]. Pour ce qui est des stèles funéraires, les défunts, majoritairement des hommes barbus, serrent un gobelet dont la forme peut varier de leur main droite, soulignée par une manche large et raide. La niche est peu profonde, le corps simplement esquissé et les plis des vêtements marqués par de rapides incisions verticales[676]. Notons que les vêtements sont toujours les mêmes, soit une pénule à col arrondi tombant en lourds plis parallèles, et de larges manches à peine détachées du corps du vêtement et d'où émergent les mains. Les femmes portent parfois une écharpe qui couvre les épaules et la poitrine, et dont les pans retombent sur le devant du corps. Plusieurs stèles funéraires de Beaune semblent également avoir été produites par cet atelier[677], tout comme plusieurs stèles mises au jour dans la nécropole de « Gratte-Dos » à

670. Bedon 1984, p. 67-68.

671. Deyts 1971.

672. Les styles sont généralement attribuables à des artisans. Nous laisserons ici de côté cette appellation pour nous concentrer sur la question des sculpteurs identifiables au sein de ces ateliers.

673. Deyts 1976.

674. Deyts 1976.

675. N° d'inv. du musée : 61.22. Voir Deyts 1976, n°160.

676. Deyts 2014, p. 32.

677. Telles : Éd-333, Éd-345, Éd-355, Éd-364, Éd-569.

Meuilley[678]. Le centre de production pourrait s'être trouvé aux Bolards, car la ville est au centre de la large zone de diffusion, et aucune stèle de Dijon ne présente ces particularités. De plus, la nécropole des Bolards a livré de nombreuses stèles que l'on suppose produites par cet atelier[679]. La proximité entre ces différents sites tend à confirmer cette parenté. Cet atelier doit être compris comme l'association de plusieurs artisans ayant leurs propres modèles et savoir-faire, sur une période relativement longue et dans une zone géographique assez étendue. Au sein de cet atelier, nous souscrivons à l'identification de deux des trois sculpteurs proposés par Pierre-Antoine Lamy, qu'il a dénommé Côte 1-1 et Côte 1-3[680]. Les arguments avancés pour l'identification du sculpteur Côte 1-2 ne paraissant pas suffisantes, ne sera pas prise en compte ici la production supposée de ce sculpteur[681]. Le sculpteur Côte 1-1 possède un style plutôt homogène pour ce qui est des traits masculins : visage massif orné d'une barbe en collier, arcades sourcilières basses, globes oculaires lisses, bouches larges aux extrémités labiales tombantes. La main gauche, ramenée sur le ventre, est inclinée vers le bas dans une position un peu nonchalante, les doigts parfois tendus. Il se démarque également par son utilisation du ciseau rond, dont on ne retrouve que peu de traces sur les sculptures éduennes, mais qui sont bien visibles sur certaines stèles (fig. 172 et 173)[682]. Le sculpteur désigné sous le nom Côte 1-3 se démarque par une simplification des formes et des drapés, tout en suivant les modèles établis par l'atelier. Les stèles avoisinent les 0,90/1 m de hauteur pour 0,45/0,60 m de large. Il est pour le moment reconnu comme le créateur de deux stèles : Éd-342 et Éd-389. Cet "atelier de la Côte" a principalement travaillé à la fin du I^{er} siècle et au début du II^{e} siècle de notre ère, comme le montrent les datations de quatre stèles[683] obtenues par stratigraphie.

En marge de cet atelier, notons que des sculpteurs isolés ont pu être reconnus, à **Gilly-lès-Cîteaux** et **Meuilley** notamment. S'ils ne dépendaient pas forcément de cet atelier, ils ont indubitablement subi son influence. Le caractère très local de ces productions ne permet pas d'affirmer un rattachement à l'"atelier de la Côte". Deux stèles très similaires ont été découvertes à Gilly-lès-Cîteaux[684] : sommet triangulaire, disposition des défunts, arcades sourcilières prononcées et très longues, globe oculaire lisse, coiffures féminines traitées en bandeaux ramenés sur les oreilles. Le traitement analogue d'une stèle en remploi à Dijon dans l'hôtel de Vesvrotte[685] laisse penser que ces stèles ont été sculptées par le même artisan, sculpteur isolé potentiellement rattaché

678. Éd-563, Éd-564, Éd-565, Éd-567 et Éd-568.

679. Éd-356, Éd-357, Éd-572, Éd-613, Éd-614, Éd-615, Éd-616 et Éd-618.

680. Lamy 2015, p. 222-223.

681. L'usage d'un canon légèrement plus grand (1/6^{e} au maximum) et des visages un soupçon plus tassés sont les seuls éléments mis en avant pour la reconnaissance d'un sculpteur différent. Il n'est également identifié que par deux stèles : Éd-615 et Éd-355. Voir Lamy 2015, p. 222-223.

682. Éd-336, Éd-614, Éd-618. On lui attribue également les stèles suivantes : Éd-21, Éd-336, Éd-345, Éd-355, Éd-613, Éd-614, Éd-617, Éd-618.

683. Éd-613, Éd-616, Éd-617, Éd-618. Voir Planson 1982, p. 124.

684. Ling-197 et Ling-198.

685. Ling-118.

à l'"atelier de la Côte". En effet, le traitement des visages masculins présente des ressemblances avec le « style de la Côte ». Le sculpteur identifié à Meuilley semble avoir travaillé sur au moins deux stèles[686] mises au jour dans la nécropole de « Gratte-Dos ». Cette production se distingue du "style de la Côte", visible sur une grande partie des stèles de la nécropole, par des chevelures aux mèches raides bien individualisées, des vêtements aux plis profondément creusés et des mains disproportionnées. Si on se réfère aux données de fouille[687], les stèles de Meuilley, et donc l'activité de cet artisan, seraient à dater entre 115 et 210 ap. J.-C.

L'**atelier de Dijon** doit son nom à la découverte d'un des chefs-d'œuvre de l'art gallo-romain dans les murs du *castrum* de la ville. Le "monument du jeune homme" présente un homme, jeune et imberbe, debout dans une niche droite ornée de rinceaux végétaux[688]. Le fond de la niche est tapissé de tentures, dont certaines sont encore peintes en bleu. Seul un bloc monumental de ce monument est conservé, mais il permet d'entrevoir l'ampleur qu'avait celui-ci à l'origine. Un second personnage devait se tenir dans la partie manquante, car le jeune homme est figuré tourné vers sa droite. L'ensemble de la stèle est d'une grande qualité, mais c'est surtout la tête du personnage qui en fait un chef-d'œuvre. Les lignes du visage sont harmonieuses, l'iris profondément creusé rend le regard expressif, le nez est délicat et souligné par des ailes profondément marquées, « tout concourt à dégager une physionomie d'une intense mélancolie. »[689]. Une tête présentant un visage presque identique est conservée dans les réserves du musée archéologique de Dijon (planche 6)[690]. Là encore, la dissymétrie des yeux et les commissures labiales tombantes créent une expression de profonde tristesse. De la même manière, une tête de divinité masculine, conservée au musée Guy Baillet de Langres[691], est très semblable aux deux précédentes. Au-delà d'un même atelier, c'est une même main qui peut être envisagée ici (planche 6). C'est notamment le traitement de l'œil qui rend le travail de ce sculpteur exceptionnel : pupille creusée au trépan, œil en amande surmonté d'une épaisse arcade sourcilière. Le bas du visage est ovale, le menton en galoche, la bouche entrouverte. Notons que le traitement du visage observable sur le buste d'une Néréide du mausolée nord d'Avenches est très similaire : bouche entrouverte, même traitement des yeux, expression pathétique[692]. L'atelier de Dijon semble avoir été en activité dans la seconde moitié du II^{e} siècle, période où la statuaire d'inspiration hellénique était particulièrement prisée et servait souvent de modèle aux sculpteurs locaux.

L'**atelier de Til-Châtel** quant à lui se caractérise par des stèles funéraires à l'apparence très

686. Éd-567 et Éd-568.

687. Deyts 1977.

688. Ling-83 = Espérandieu 1911, p. 397-398, n°3490.

689. Deyts 1971, p. 373.

690. Deyts 1976, n° 91.

691. N° d'inv. du musée : 882.1.2. Espérandieu 1911, p. 271, n°3223.

692. Landes 2002b, p. 150-151 et 184.

Détail de la tête du défunt, "Monument du jeune homme", Dijon
(cliché Anne-Laure Edme)

Tête provenant d'une stèle funéraire, Dijon
(tiré de Deyts 1976, n° 91)

Tête de divinité, Langres
(clichés Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet, Langres)

Planche 6 : Rapprochement stylisque entre trois têtes masculines produite par l'atelier de Dijon

fruste, presque graphique. Les figures humaines sont tracées de manière quasi-schématique qui rappelle les dessins d'enfants : rectangle pour le corps, bâton pour les membres, doigts en éventail. Le volume est inexistant sur la majorité de ces stèles, et lorsque le corps se détache du fond, le relief est très léger et la figure reste géométrique et sans volume. Sur ces stèles, dont le corps du défunt se détache légèrement du fond de la niche, le visage est indiqué par des incisions, dans la lignée naïve des stèles déjà évoquées (fig. 174 et 175)[693].

À ces trois ateliers s'ajoutent ceux distingués par Pierre-Antoine Lamy pour le reste du territoire éduen ainsi que pour le pays lingon. Ne sera pas reprise ici la liste complète des ateliers qu'il a proposée, car seuls ceux ayant assurément produit des monuments funéraires ont un intérêt ici. Ainsi, l'atelier des Sources de la Seine, spécialisé dans les sculptures votives, n'a pas été pris en compte, de même que celui de Massingy. Si l'on se base sur le travail de Pierre-Antoine Lamy, sept localités où des ateliers auraient produits des monuments funéraires, notamment des stèles, entre le I^er^ et le III^e^ siècle : Autun, Antully, Beaune, le Beuvray, Entrains, Nuits-Saint-Georges, Saint-Boil. Il distingue également dix-sept sculpteurs isolés[694] qui auraient produits des stèles funéraires en zone éduenne.

En tant que capitale de cité, **Autun** a vu se succéder de nombreux ateliers de sculpture sur pierre, et notamment des officines spécialisées dans la taille de stèles funéraires. Ainsi, une douzaine d'ateliers ont pu être mis en évidence, dont la moitié seraient des sculpteurs isolés.

Le premier atelier autunois aurait rassemblé au minimum trois sculpteurs, qui ont produit au moins cinq stèles (fig. 176)[695]. Celles-ci se caractérisent par une plaque rectangulaire peu épaisse (inférieure à 0,20 m) bien polie sur sa face principale. L'inscription se développe sur le bandeau supérieur de la niche, l'invocation aux dieux Mânes réduite au *D M* étant quant à elle placée de part et d'autre de la tête du défunt. Ce dernier est toujours représenté en buste, dans une niche très peu profonde épousant les contours de la figure humaine. Le principal argument permettant d'avancer l'hypothèse du travail de plusieurs artisans dans cet atelier tient au traitement des attributs et des visages : ceux-ci diffèrent beaucoup d'une stèle à l'autre, bien qu'une certaine ressemblance puisse être observée entre les stèles Éd-146, Éd-156 et Éd-196, principalement dans le rendu de la barbe et de la calvitie[696]. Le principal critère de datation de l'activité de cet atelier est la mention abrégée de la dédicace aux dieux Mânes, courante à Autun, et utilisée du dernier quart du I^er^ siècle au début du III^e^ siècle.

Le second atelier, contemporain du premier, a produit des stèles funéraires au relief plus important (fig. 177)[697]. Si la forme des niches varie, le sommet des stèles est généralement plat

693. Ling-434, Ling435, Ling-436 et Ling-439.

694. Sous-entendu un sculpteur dont la production est « caractérisée par une absence de socle stylistique et iconographique commun avec un ou plusieurs autres artisans ». Voir Lamy 2015, p. 215.

695. Éd-132, Éd-146, Éd-156, Éd-196 et Éd-224.

696. Pierre-Antoine Lamy note également l'usage du ciseau droit sur ces trois stèles, traces que l'on ne retrouve pas sur les autres stèles. Voir Lamy 2015, p. 254.

697. Éd-31, Éd-141, Éd-144, Éd-153, Éd-154 ; Éd-158, Éd-159, Éd-163 et Éd-211.

– exception faite de la stèle Éd-31 – et peut servir de support à l'épitaphe. Ainsi, ce sont bien les figurations des défunts (postures, coiffures, attributs) qui distinguent les productions de cet atelier. Tous les défunts sont présentés en buste long. Les visages sont globalement assez juvéniles et possèdent les mêmes particularités : pommettes saillantes, pointe du nez arrondie, lèvres charnues. Les coiffures masculines sont toujours traitées en une calotte composée de mèches épaisses et plutôt souples ramenées sur le front. Les coiffures féminines varient plus volontiers. Un sculpteur a pu être identifié au sein de cet atelier, du fait de la similitude des visages sur lesquels il a travaillé[698]. En effet, c'est le seul élément constant dans ses réalisations, les mains, attributs et vêtements changeant entre chaque monument. Notons que les mains sont disproportionnées et assez grossières, notamment sur les stèles Éd-144, Éd-158 et Éd-159. Cette différence de qualité, associée à l'homogénéité du traitement des visages, pourrait être le fruit du travail conjoint de deux artisans, l'un plus expérimenté (le maître) réalisant les visages et le second (son apprenti) travaillant sur les corps et les attributs. Pour finir, si les stèles Éd-31, Éd-141, Éd-154 et Éd-163 ont été produites par au moins deux sculpteurs de l'atelier, mais il n'est pas possible de distinguer des détails révélant un même artisan.

Un autre groupe se distingue au sein de la production autunoise. Ces stèles présentent des défunts en buste plus ou moins long, et dont les mains sont disproportionnées. Généralement les deux mains sont placées sur la poitrine, et serrent des objets divers (fig. 178)[699]. Plusieurs sculpteurs sont identifiables au sein de cet atelier. Ainsi, les stèles Éd-66, Éd-88, Éd-143 et Éd-668 forment un groupe réalisé par un même artisan. Bien que les nez soient plus fins sur les stèles Éd-229 et Éd-304, nous proposons de les associer à ce même groupe. Elles se distinguent par des visages ronds et joufflus, des nez droits et des lèvres charnues relevées en une ébauche de sourire. Les chevelures sont arrangées en mèches bien individualisées, ramenées sur le front pour les coiffures masculines. « Le canon mis en œuvre dans la représentation du corps humain est déterminant, car il peut tout à la fois renseigner sur les modèles, la formation et les habitudes iconographiques des artisans. Il peut en même temps servir à identifier des sculpteurs ou des ateliers, du moins lorsque l'on observe une récurrence du rapport de proportions. »[700]. C'est ainsi que deux stèles ont pu être attribuées à cet atelier autunois, la première en grès venant de la nécropole de « Pont-l'Évêque » à Autun et la seconde en calcaire trouvée dans la nécropole des « Bolards » à Nuits-Saint-Georges[701], soit à près de 50 km de distance. Outre l'appartenance à un même atelier, il est ici plus que probable que ces deux stèles aient été sculptées par le même artisan. En effet, la forme arrondie du visage n'est pas sans rappeler les productions du sculpteur évoqué plus haut. Plusieurs de ces stèles ont été datées par stratigraphie de la première moitié du II^e^ siècle. La présence d'un chignon sommital sur deux stèles féminines (Éd-66 et Éd-668), qui rappelle la mode lancée par Faustine l'Ancienne, permet de resserrer la fourchette chronologique de l'activité de l'atelier entre 125 et 150 ap. J.-C.

698. Éd-144, Éd-153 ; Éd-158, Éd-159 et Éd-211.

699. Éd-55, Éd-66, Éd-88, Éd-72 (?), Éd-143, Éd-229, Éd-231, Éd-301, Éd-304, Éd-310 et Éd-668.

700. Lamy 2015, p. 220-221.

701. La stèle de *Pacata* est conservée à Autun (Éd-66) et celle de *Fortunata* à Troyes (Éd-668).

Le quatrième groupe autunois rassemble des stèles rectangulaires à sommet plat et aux angles supérieurs légèrement arrondis (fig. 179). Les défunts sont figurés à mi-corps ou en buste long. Cet atelier se démarque entre autres par la bonne qualité de la taille de pierre. Deux sculpteurs émergent de cet ensemble. Le premier présente les défunts sous une niche dont la forme est semblable à celle du sommet de la stèle[702]. Ses visages arborent un menton pointu, un nez fin et des lèvres peu épaisses. Les yeux sont profondément enfoncés sous des arcades sourcilières saillantes. Le plissé du manteau se retrouve sur les différentes stèles de cet artisan : de chaque côté du col descend verticalement un pli, et un autre part de l'épaule et descend pour rejoindre le premier. Le second sculpteur travaille des visages plus épais au menton marqué[703]. La tête est légèrement tournée vers la gauche et les cheveux forment une calotte couvrant les oreilles. La stèle Éd-124 semble avoir été produite par cet atelier, sans qu'il soit possible de la rattacher à un sculpteur bien identifié. La période d'activité de cet atelier semble correspondre à la première moitié du II^{e} siècle, comme l'indique le contexte stratigraphique de la stèle Éd-38.

De la même manière que pour l'atelier précédent, c'est leur forme générale qui uni les stèles de cet autre groupe : rectangulaires, à sommet plat, elles présentent les défunts en buste ou à mi-corps dans une niche droite. L'inscription est toujours placée sur le bandeau supérieur de la niche et la tête des défunts est toujours légèrement tournée d'un côté ou de l'autre[704]. Plusieurs sculpteurs semblent avoir évolués dans cet atelier. Ainsi, les stèles Éd-62 et Éd-111 ont certainement le même créateur : les tuniques échancrées présentent deux plis descendant du col pour former un triangle ; la position des mains sur la poitrine est similaire, et la technique utilisée pour rendre l'espace entre la lèvre inférieure et le menton, faisait saillir celui-ci, est unique à Autun. Les coiffures sont similaires, les cheveux arrangés en mèches souples ramenées vers l'arrière, bien que la stèle Éd-62 soit mieux conservée. Les stèles Éd-120, Éd-176 et Éd-183 sont l'œuvre d'un second sculpteur, dont le style se démarque par une niche au sommet concave, formant une légère pente qui donne une impression de profondeur. Les lèvres des défunts sont charnues et les joues rondes. Enfin, un dernier groupe issu de cet atelier semble de la main d'un troisième artisan. Les stèles Éd-56 et Éd-148 présentent des défunts aux visages larges, les nez épais, les joues rondes et les lèvres charnues esquissant un sourire. Les stèles Éd-56 et Éd-62 permettent de dater stratigraphiquement l'activité de cet atelier de la première moitié du II^{e} siècle ap. J.-C.

Le dernier atelier autunois regroupant plusieurs artisans se distingue par des figurations d'hommes barbus, en buste long et aux cheveux arrangés en calotte ramenés sur le front en mèches raides. Toutes ces stèles ont une hauteur comprise entre 0,75 et 0,80 m, une largeur entre 0,35 et 0,45 m et une épaisseur entre 0,15 et 0,23 m, à l'exception de la stèle Éd-155, dont la hauteur est de 1,05 m[705]. Ces éléments se retrouvent dans les productions de deux artisans. Le premier façonne

702. Éd-38, Éd-174 (?) et Éd-264.

703. Éd-121 et Éd-142.

704. Éd-56, Éd-62, Éd-111, Éd-120, Éd-148, Éd-176 et Éd-183.

705. Éd-33, Éd-82, Éd-85 (?), Éd-115, Éd-119 et Éd-155.

des visages aux arcades sourcilières tombantes, au nez droit, à la bouche étroite réduite à une fente. Les barbes sont lisses et les moustaches montent jusqu'à la base du nez[706]. Le second sculpteur identifiable au sein de cet atelier a un style similaire, mais plus lourd, comme sur les stèles Éd-33, Éd-82 et Éd-115. La bouche, à peine marquée par un sillon, semble émerger de la masse compacte formée par la barbe. Les globes oculaires sont laissés lisses. De plus, les oreilles sont décollées et le conduit auditif externe est profondément creusé. Les mains, disproportionnées, sont pourvues de doigts épais rendus de manière assez maladroite. Tout comme l'atelier précédent, la période d'activité de cet atelier est circonscrite à la première moitié du II^e^ siècle ap. J.-C.

Outre ces nombreux ateliers spécialisés dans la réalisation de stèles funéraires, plusieurs sculpteurs isolés ont exercés à Autun. Ainsi, le **sculpteur 1** est l'auteur de deux stèles féminines[707] qui présentent des visages allongés, ovales, ornés d'un menton en galoche (fig. 180). Les cheveux sont coiffés en bandeaux gonflés ramenés vers l'arrière et couvrant les oreilles. Le plissé des vêtements est également similaire. Malheureusement, nous ne disposons d'aucun critère datant pour ces deux stèles. Un second sculpteur isolé, dénommé ici **sculpteur 2**, est à l'origine de trois stèles, deux féminines et une masculine[708] (fig. 181). Les défuntes sont figurées de manière analogue : manteau à col échancré, plis tombants verticalement depuis le col et les épaules. Les visages sont tous très abîmés et ne permettent pas de reconnaitre des similitudes à ce niveau. Les trois stèles présentent un seul défunt dans une niche cintrée. Le sommet de deux des stèles est plat, le troisième est quant à lui brisé. L'activité de ce sculpteur a été restreinte à une période allant de 75 et 225 ap. J.-C. sans plus de précision, en raison de l'utilisation de la formule abrégée *D M* sur la stèle Éd-215. Le **sculpteur 3** semble avoir réalisé trois stèles[709] qui se démarquent par le traitement apporté aux visages des défunts. Sans aller jusqu'à parler de schématisation, les visages sont simplifiés : visages ovales, cheveux plaqués sur la tête en fines mèches souples, yeux en amande aux globes oculaires lisses, nez trapézoïdal, bouche marquée par une simple fente (fig. 182). Ce traitement particulier donne l'impression que ces défunts ont les yeux fermés. Une certaine maladresse est également visible au niveau des mains, notamment sur la stèle Éd-147 où la main gauche est disproportionnée. Cette stèle se démarque également par le décor architectural qui habille la partie haute de la stèle. Le sculpteur a ici fait l'effort de travailler en détail, certes de matière assez maladroite, cette partie laissée lisse sur les deux autres stèles. Cette architecture sert d'ailleurs de support à l'épitaphe. D'après les observations de Pierre-Antoine Lamy, « les stèles présentent sous la niche d'importantes traces de broche suivant un même schéma : obliques près des arêtes et verticales au centre »[710]. Seule la stèle Éd-43 ayant été découverte dans un contexte archéologique connu[711], il n'est pas possible de dater la période d'activité de ce sculpteur que

706. Éd-119 et Éd-155.

707. Éd-162 et Éd-254.

708. Éd-215, Éd-226 et *Addendum* 4.

709. Éd-32, Éd-43 et Éd-147.

710. Lamy 2015, p. 259.

711. Venault *et alii* 2009.

sur ces données stratigraphiques, soit au cours de la première moitié du IIe siècle ap. J.-C. Le **sculpteur 4** est également connu au travers de trois stèles masculines (fig. 183)[712]. Ces défunts sont tous représentés barbus, debout dans une niche droite ou cintrée, vêtus d'une tunique et d'un manteau dont les pans se croisent sur la poitrine ; chaque pan est formé de trois plis gonflés. Les chevelures sont coiffées en mèches bouclées et gonflées dégageant les oreilles. Pour ce qui est de la datation de ces stèles, elle est basée sur la stèle Éd-126 qui provient de la nécropole de « Pont-l'Évêque » et est datée de la première moitié du IIe siècle ap. J.-C. L'existence du **sculpteur 5** est plus hypothétique. Deux stèles[713] présentent un canon assez allongé (environs 1/6e), et une hauteur quasi-identique qui indique l'utilisation d'un même module (1,35 et 1,36 m). Le traitement des bottines est également similaire : allongées et pointues, elles forment un ourlet étroit au-dessus de la cheville. Les visages quant à eux ne présentent pas de réelle similitude, bien que les hommes arborent un front haut, des cheveux courts et une barbe aux petites mèches bouclées. Les coiffures des défunts indiquant une datation sévérienne, l'activité de ce sculpteur est à placer entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle ap. J.-C. Pour finir, le **sculpteur 6** a produit trois stèles féminines qui se démarquent à la fois par leur forme générale – stèles à sommet plat présentant les défunts en buste dans une niche droite ou légèrement cintrée – et le traitement des visages des défunts (fig. 184)[714]. Ainsi, les visages sont ovales, les joues arrondies, les nez trapézoïdaux, les arcades sourcilières longues et saillantes, et les bouches fines aux lèvres bien dessinées. C'est en particulier le soin apporté aux coiffures qui permet de définir le style de ce sculpteur. Les cheveux sont séparés par une raie médiane et ramenés sur la nuque en mèches enroulées bien individualisées qui couvrent les oreilles. Ce type de coiffure ressemble aux *Helmfrisur* de l'époque sévérienne, bien que quelques différences soient visibles. Ainsi, les mèches ne partent pas du front vers l'arrière de la tête, mais commencent sur les tempes et contournent les côtés de la tête pour atteindre la nuque, comme dans le cas d'une *Scheitelzopffrisur*. Mais dans notre cas, les oreilles sont couvertes par les cheveux, et non dégagées comme c'est le cas dans la *Scheitelzopffrisur*. Dans tous les cas, cette coiffure est un élément datant et permet de placer la production de ces stèles entre le dernier quart du IIe et le deuxième quart du IIIe siècle ap. J.-C.

Notons la possible présence d'un sculpteur isolé dans les environs d'Autun, qui aurait notamment travaillé à la réalisation de deux stèles (Éd-13 et Éd-197). Ces stèles se démarquent par leur longueur et leur sommet cintré en saillie par rapport aux rampants de la niche. Les corps figurés sont très schématisés et disproportionnés, et possèdent un cou assez allongé. Cet artisan a pu appartenir à un atelier autunois, mais en l'état actuel de la recherche, rien ne permet de le prouver.

Plusieurs ateliers et sculpteurs isolés semblent s'être succédés à **Beaune**. Un atelier actif

712. Éd-440, Éd-570 et Éd-736.

713. Éd-27 et Éd-268.

714. Éd-170, Éd-208 et Éd-306.

dans le beaunois pourrait être reconnu[715] se basant sur quelques stèles découvertes localement. Le traitement global de la sculpture rappelle les productions de l'« atelier de la Côte », tout en proposant une plus grande souplesse dans le traitement des vêtements, et une plus grande douceur au niveau des visages (fig. 185). Au sein de cet atelier, Pierre-Antoine Lamy propose d'identifier un sculpteur ("Beaune 1-1"), actif au deuxième quart du IIe siècle ap. J.-C., qui serait l'auteur d'au moins deux stèles des environs de Beaune[716]. La proposition de datation est ici basée sur la coiffure féminine de la stèle Éd-517. Bien que le traitement général du cadre iconographique soit similaire, rien n'indique que ce sculpteur ait été lié à l'atelier de Beaune, distant de près de 20 km. Parmi les sculpteurs isolés du beaunois, il en est un ("Beaune 2" pour Pierre-Antoine Lamy) qui se distingue par le traitement en arc de cercle de la partie haute des corps. Les vêtements forment une masse assez compacte d'où émerge une tête presque trop petite. Trois stèles présentent ce type de composition[717], et l'éloignement des sites de découverte (environ 23 km) laisse à penser que si un même sculpteur a travaillé sur ces différentes stèles, il était probablement itinérant. Notons que les arguments avancés par Pierre-Antoine Lamy pour l'identification d'autres sculpteurs isolés à Beaune paraissent insuffisants faute d'arguments et ne seront pas reprises ici[718].

Si la production de sculptures en pierre a été particulièrement importante à **Entrains-sur-Nohain** et dans les environs, seuls deux des sept ateliers identifiés par Pierre-Antoine Lamy concernent des monuments funéraires. Notons également qu'aucun des sculpteurs isolés proposés par Pierre-Antoine Lamy n'a été retenu ici, en raison du type de sculpture produit. Le style d'un premier atelier paraît se dégager de six stèles funéraires mises au jour à Auxerre et Entrains[719]. Tous les défunts présentent un faciès semblable : visage large et rond, nez large, bouche aux lèvres épaisses et pincées, menton proéminent orné d'une fossette. Plusieurs sculpteurs semblent avoir travaillés au sein de cet atelier, car si des caractéristiques générales peuvent être remarquées, des différences de traitement des vêtements et des chevelures sont visibles. Outre le traitement particulier apporté aux visages, c'est surtout l'architecture même de ces stèles qui les rapproche. En effet, la niche adopte très souvent un sommet cintré, soutenu par deux chapiteaux saillants suggérés. À une exception près (Éd-448), des acrotères viennent orner les angles supérieurs des niches (fig. 186). En ne tenant compte que de la stylistique, notamment la coiffure sévérienne de la femme sur la stèle Éd-466, l'activité de cet atelier serait à dater entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle ap. J-C.

En observant le traitement particulier apporté aux coiffures féminines sur trois stèles[720], il

715. Identifié par Pierre-Antoine Lamy sous le nom "Beaune 1" (voir Lamy 2015, p. 237). Cet atelier aurait produit les stèles Éd-24, Éd-354, Éd-517, Éd-574, Éd-578 et Éd-684 (?).

716. Éd-24 et Éd-574.

717. Éd-126, Éd-137 et Éd-309.

718. Lamy 2015, p. 238.

719. Éd-314, Éd-448, Éd-453, Éd-464, Éd-468 et Éd-475.

720. Éd-456, Éd-473 et Éd-587. Notons que le lieu de découverte de la stèle Éd-588 doit être rectifié, car si Espérandieu indique une "provenance régionale", il est indiscutable que cette stèle doit être rattachée à un atelier des environs d'Entrains.

semblerait qu'un second atelier ait travaillé à Entrains, peut-être dans le dernier quart du Ier siècle. Cette coiffure dit "en nid d'abeille" ou "en diadème" est spécifique à la mode flavienne. Cette coiffure a entre autres été diffusée par Marcia Furnilla, seconde épouse de Titus, et par leur fille, Julia Titi. Notons aussi qu'une certaine froideur se dégage des visages des stèles d'Entrains, comme il était d'usage sur les portraits des impératrices flaviennes qui arboraient ce type de coiffure. Les défuntes sont placées dans des niches cintrées, parfois ornées d'acrotères (fig. 186). Le mauvais état de conservation de ces stèles ne permet pas de préciser si ces défuntes étaient toutes figurées en buste, comme c'est le cas sur la stèle Éd-473.

Il est très probable qu'un atelier local se soit installé au pied du **Mont Beuvray**, et aurait fourni en stèles les environs d'Autun (Poil et Saint-Léger-sous-Beuvray en particulier)[721]. Cet atelier a exclusivement employé du granit rose du Morvan, et ses productions se caractérisent par un contour très irrégulier des stèles et un style très frustre dans la représentation des défunts (fig. 187). La grosseur des grains de ce type de pierre et l'état d'usure parfois très avancé de la surface sculptée rendent très difficile l'étude de ces monuments. Au sein de cet atelier, un sculpteur semble pouvoir être distingué. Le corps des défunts est traité de manière très linéaire, quasi géométrique, exception faite des épaules, particulièrement arquées. Le gobelet adopte une forme trapézoïdale, la main droite arbore un pouce très écarté des autres doigts, et la coiffure est traitée en une calotte lisse. Au moins trois stèles peuvent être attribuées à cet artisan, l'état de conservation des monuments en grès et en granit ne permettant pas toujours une bonne lecture de l'iconographie[722].

Plusieurs ateliers de sculpture spécifiques au Nuiton semblent s'être succédés à **Nuits-Saint-Georges**, deux d'entre eux étant spécialisés dans la production de stèles funéraires. Une réelle tradition technique locale semble avoir été transmise par ces ateliers, par l'emploi de la gradine à dents droites pour la taille des rampants des niches, dont les traces sont bien observables sur plusieurs stèles attribuées à ces ateliers[723]. Cet usage n'ayant pas été observé ailleurs dans la région, son caractère local ne fait aucun doute. Le premier de ces ateliers[724] est plus précoce que l'"atelier de la Côte", et pourrait l'avoir précédé dans cette région. En effet, si l'activité de l'"atelier de la Côte" est datée du début du IIe siècle ap. J.-C., celle de cet atelier nuiton paraît comprise entre le dernier quart du Ier et le début du IIe siècle ap. J.-C.[725]. Ce premier atelier nuiton présente diverses caractéristiques qui lui sont propres, et que l'on retrouve dans le style des sculpteurs identifiés au sein de cette unité de production. Ainsi, les défunts sont figurés debout, en pied ; les bords des niches sont peu épais ; le sommet des stèles est triangulaire ; l'inscription est cantonnée aux rampants ; les stèles présentent toujours les défunts seuls ; pour le traitement des vêtements, deux

721. Éd-193, Éd-675, Éd-676 et Éd-677.

722. Éd-260, Éd-678 et Éd-695.

723. Éd-591, Éd-603, Éd-605 (?), Éd-609, Éd-612, Éd-638, Éd-647 ; Éd-659.

724. Dénommé Nuits 1 par Pierre-Antoine Lamy.

725. Cette datation est induite par la mention du nom du défunt au datif sur les stèles Éd-620 et Éd-624 attribuées à cet atelier.

plis peu marqués descendent du col en un long V (fig. 188). Au sein de ce premier atelier nuiton, trois sculpteurs ont été identifiés par Pierre-Antoine Lamy[726]. Si les productions des deux premiers sont très similaires, celles du troisième diffèrent quelque peu. Le **sculpteur 1** façonne des personnages au visage ovale, fin et juvénile, aux yeux surmontés d'une lourde paupière supérieure, au nez droit et à la bouche fine. Les lèvres sont bien découpées et le menton est fort et saillant. Trois stèles présentent ces caractéristiques : Éd-591, Éd-602 et Éd-627. Ce sculpteur se démarque surtout par sa grande maîtrise et la finesse des traits de ses visages. Les productions du **sculpteur 2** sont techniquement et stylistiquement très proches, mais elles se démarquent par une simplification du traitement des personnages, notamment au niveau des yeux et de chevelures[727]. Ces stèles présentent une version moins aboutie, moins étirée et plus trapue des stèles que celles citées plus haut. Une certaine maladresse se dégage, tout spécialement au niveau du traitement des mains. Les détails sont similaires, que ce soit au niveau du rendu des vêtements ou des attributs. Ainsi, les pinces figurées sur les stèles Éd-591 et Éd-620 sont quasiment identiques. Ce deuxième sculpteur avait donc une moins bonne maitrise de la taille de pierre que son collègue. S'il est envisageable que ces artisans aient œuvré conjointement sur les mêmes stèles, l'un travaillant les corps et l'autre les têtes, il est aussi possible qu'ils aient eu chacun leur production propre, le second sculpteur s'inspirant du travail du premier. Un rapport hiérarchique maître/apprenti est donc très probable, quelle que soit l'hypothèse envisagée. Quant au troisième sculpteur identifié au sein de cet atelier, son travail se retrouve sur quatre stèles connues à ce jour (Éd-593, Éd-611, Éd-612 ; Éd-633). Les défunts présentent des visages très ronds aux lèvres charnues esquissant un léger sourire, des mentons forts ornés d'une fossette et des mains gauches mal exécutées, placées sur le ventre. De plus, bien qu'elles ne puissent être attribuées à aucun sculpteur connu, les stèles Éd-623 et Éd-624 ont très certainement été produites par cet atelier nuiton.

Pierre-Antoine Lamy a également proposé l'identification de trois autres sculpteurs isolés implantés à Nuits-Saint-Georges[728], mais leurs productions respectives se cantonnant au domaine cultuel pour deux d'entre eux, ils ne seront pas traités ici. Quant au troisième, qu'il nomme Nuits 2, les arguments avancés paraissent à la fois trop hypothétiques et trop peu nombreux.

L'atelier situé dans la carrière de **Saint-Boil**, déjà évoqué, est le seul qui ait bénéficié d'une fouille archéologique relativement récente. La mise au jour, sur place, de fragments d'éléments sculptés issus de cette production locale rend ce site quasi-unique. Rappelons que l'activité de cet atelier a été datée de la seconde moitié du II^{e} siècle ap. J.-C.[729]. Plusieurs "mains" distinctes semblent pouvoir être identifiées sur ce site, dont un sculpteur ayant produit au moins deux stèles funéraires (Éd-419 et Éd-687). Découvertes à Chalon-sur-Saône, elles diffèrent des autres productions de Saint-Boil par des pilastres ciselés et des arêtes bien marquées au niveau du plissé des

726. Nuits 1-1, Nuits 1-2 et Nuits 1-3. Voir Lamy 2015, p. 240-242.

727. Éd-619 et Éd-620.

728. Voir Lamy 2015, p. 242-243.

729. Monthel 1975 ; Monthel, Pinette 1977 ; Monthel, Lambert 2002.

vêtements. Le modelé est assez abouti et le format de ces stèles est plus important que celui des autres productions de l'atelier. La stèle Éd-421 pourrait également avoir été produite par l'atelier de Saint-Boil, mais l'attribution à un sculpteur connu est discutable.

Saulieu et ses environs ont livré de nombreuses stèles de granit local. L'usure dûe à la nature du matériau rend très difficile l'attribution à un atelier ou à des sculpteurs isolés. Contrairement à Pierre-Antoine Lamy, nous préférons émettre l'hypothèse d'un atelier, potentiellement itinérant, qui aurait œuvré dans la région sur une période plus ou moins longue. En effet, rien ne permet d'affirmer l'existence de sculpteurs isolés, car aucune des stèles de cette production ne peut être datée précisément. La mention *DM* n'étant pas un critère datant fiable[730], l'épigraphie ne peut être utilisée pour dater les quelques stèles inscrites de Saulieu. Les défunts représentés sur ces stèles sont rapidement esquissés, les corps et les visages grossièrement taillés. Les corps sont assez allongés, presque gauches, et comme figés dans une niche à peine creusée. Les mains sont quelques fois disproportionnées aux doigts épais et allongés (fig. 189). Si l'accent est mis sur certains détails comme les attributs ou les visages, les vêtements ne comportent bien souvent pas de plissé et tombent en une masse compacte jusqu'aux chevilles des personnages. Ce traitement permet de ne pas avoir à travailler l'anatomie, chose quasi-impossible avec ce type de matériau. Deux stèles ont la particularité de figurer le défunt tenant un cartouche[731], qui prend la forme d'un *volumen* déroulé sur la stèle Éd-721, et sur lequel figure l'épitaphe. Les stèles Éd-715 et Éd-716 présentaient peut-être la même particularité, mais l'érosion de la surface sculptée et la conservation en extérieur rendent cette hypothèse impossible à confirmer. L'attribution de certaines stèles à des sculpteurs définis paraît hasardeuse, au vu du très mauvais état de conservation des faces sculptées.

Notons également que plusieurs monuments funéraires du nord du territoire éduen semblent avoir été produits à **Sens**, soit en pays sénon. Ces monuments se démarquent par leur très haut degré d'exécution, et leurs grandes dimensions. En très haut relief, les défunts sont figurés dans de profondes niches, dans des poses d'une grande souplesse. Les plissés des vêtements sont nombreux et « rendus par un jeu de reliefs et de canaux creusés »[732]. Quatre blocs issus de monuments funéraires, mis au jour à Auxerre, peuvent être attribués à cet atelier[733]. Ces fragments sont assez proches de certaines grandes stèles de Sens[734], à la fois de par leurs dimensions, la présence de pilastres latéraux à bases larges, le port de bottines à revers, ou encore la présence d'incisions courbes partant de la base du genou pour en marquer le volume. L'activité de cet atelier sénon a été datée du II^e^ siècle, les pupilles creusées au trépan offrant un *terminus post quem* des années 130 ap. J.-C.

730. Laubry 2009a, p. 299.

731. Éd-722 et Éd-732.

732. Lamy 2015, p. 226.

733. Éd-320, Éd-321, Éd-322 ; Éd-325.

734. Espérandieu 1911, p. 23-26, n°2791 à 2793 ; Espérandieu 1911, p. 31-32, n°2803.

Pour ce qui est des ateliers de sculpture du territoire lingon autres que celui de Dijon déjà évoqué, quelques recherches ont été menées par Simone Deyts, en lien notamment avec les productions sculptées éduennes[735]. La grande proximité de certaines agglomérations a notamment joué sur cette interpénétration des productions des ateliers entre territoires, et mêmes entre provinces. Certaines productions lingonnes ont ainsi été retrouvées en pays mandubien et éduen. Simone Deyts a proposé l'identification d'un atelier de production de monuments et stèles funéraires à **Langres**, l'antique *Andemantunnum*. Cet atelier dénommé "Langres 1" par Pierre-Antoine Lamy, aurait notamment produit les pyramidions de Langres et de Dijon, ainsi que plusieurs stèles funéraires. L'une d'entre elles a été mise au jour à Gevrey-Chambertin, soit à la limite des territoires éduen et lingon[736]. La forme de cette stèle est à rapprocher de celle d'une stèle découverte anciennement à Langres[737] (fig. 190). L'activité de cet atelier langrois a été daté sur critère stylistique de la deuxième moitié du II^e^ siècle, principalement en raison du traitement de la coiffure féminine de la stèle de Gevrey-Chambertin.

Pour ce qui est des autres ateliers de la capitale de cité, leur existence est attestée par la découverte de plusieurs stèles inachevées, mais leur emplacement n'est malheureusement pas connu à ce jour. Leur localisation devait certainement être en lien avec les carrières et les nécropoles de la ville. Ainsi, à proximité des carrières de la zone de « La Trincassaye » et de la « Z.A. de Sabinus », une stèle qui paraît inachevée[738] a été mise au jour en 1988, lors des travaux de la clinique vétérinaire[739]. Dans un cartouche à queues d'aronde, surmontant un autel enflammé, figure une inscription. Cette stèle présente un certain manque de finition, en particulier au niveau de l'autel qui ne semble qu'être ébauché. De plus, de nombreuses traces d'outils sont encore visibles. Si d'autres stèles présentent aussi un aspect inachevé, cela peut parfois être dû à la maladresse du sculpteur. Certaines de ces stèles ont ainsi été jugées incomplètes en raison de l'aspect de la gravure de l'épitaphe et du choix de sa position sur la stèle. Or, ces épitaphes peu soignées, irrégulières, et placées aléatoirement peuvent être issues d'une production en série. Ainsi, des ateliers pouvaient produire plusieurs stèles "standardisées", vierges de tout inscription, afin de répondre à un besoin urgent. Ce n'est qu'après le décès du client que l'inscription était ajoutée. Mais l'achat d'une stèle en pierre n'était pas accessible à toutes les bourses, et la gravure d'une épitaphe s'ajoutant au prix du monument, il est possible, lorsque les proches du défunt n'avaient pas les moyens de payer pour une belle gravure, que celle-ci soit réalisée par un ouvrier bon marché, voir par les membres de la famille eux-mêmes. La mauvaise qualité de certaines inscriptions pourrait s'expliquer par le fait que ces stèles n'aient pas bénéficié de tous les services proposés par l'atelier. L'inégale qualité entre les inscriptions trahit à la fois le travail de professionnels et d'amateurs. Le commerce du funéraire

735. Deyts 1971.

736. Ling-189. Espérandieu 1911, p. 432, n°3582 ; Deyts 2010 ; Lamy 2015, p. 149, n°21.277.

737. Ling-366. Espérandieu 1911, p. 297, n°3276 ; Deyts 2010.

738. Ling-422. Voir Février, Le Bohec 1997, p. 302-303, n°9 et Le Bohec 2003, p. 220, n°384.

739. Aujourd'hui sur la commune de Saints-Geosmes. Cette zone n'est distante de la nécropole de la Citadelle que de quelques centaines de mètres.

était à la fois florissant, constant et inépuisable. Si les plus riches, ou les mieux préparés, prenaient des dispositions de leur vivant quant au choix de leur monument funéraire, et de l'inscription qui s'y trouverait, d'autres ne le souhaitaient pas, ou n'en avait pas le temps. Ainsi, les membres de la famille se voyaient chargés de ces choix, après la mort du défunt. Or, dans ce cas de figure, il n'est pas possible de tailler un nouveau monument, compte-tenu du temps considérable que ce travaille demande, les funérailles ne pouvant pas être repoussées. C'est pourquoi des stèles « standardisées » devaient être prêtes à l'emploi, l'inscription étant la seule chose à rajouter.

Au sein des collections lapidaires langroises, un type particulier de stèles émerge. Ces stèles-plaques, dont le type a été définit précédemment (2.2.4.2), sont caractéristiques de Langres. En effet, rares sont les sites ayant livré ce type de stèles en dehors de la capitale de la cité lingonne. Cette particularité laisse penser à la production d'un ou plusieurs ateliers, spécialisés dans la création de ces stèles-plaques. Toutes sont datées du II^{e} siècle de notre ère, voire pour quelques-uns de la transition entre le I^{er} et le II^{e} siècle, ce qui va dans le sens d'un unique atelier. Au vu des découvertes de stèles inachevées évoquées plus haut, nous proposons de localiser un de ces ateliers à proximité de la nécropole de la Citadelle et de la carrière de la Trincassaye. Les stèles sont à sommet triangulaire ou cintré, orné d'un fronton de la même forme que le sommet, et qui peut être vide ou abriter une rosace. Dans de rares cas c'est l'invocation aux dieux Mânes qui figure dans le fronton. Parmi les stèles jugées produites par cet atelier[740], certaines paraissent être issues de deux artisans. Le premier présente une inscription seule dans un cadre rectangulaire (Ling-244, Ling-259, Ling-266, Ling-270, Ling-306, Ling-324 et Ling-329). Le second quant à lui fait figurer un autel enflammé sous l'inscription, celle-ci étant placée dans un cartouche à queues d'aronde[741].

Il est très possible qu'un autre de ces ateliers ait été implanté au nord de la ville, à proximité de la colline des Fourches et des deux nécropoles nord de la ville. Au sein de cet atelier, certaines stèles présentent des similitudes : fronton triangulaire étiré, maladresse dans les proportions, grossièreté de l'inscription, absence de décor. Ces stèles[742] sont très certainement attribuables à un même artisan. La stèle Ling-319 pourrait être du même artisan, bien qu'un plus grand soin ait été apporté au décor (acrotères et rosettes). Au sein de ce même atelier semble avoir évolué un autre sculpteur, à qui nous proposons d'attribuer les stèles plusieurs stèles en raison des nombreuses similitudes qui s'y retrouvent[743]. Pour ce qui est des stèles figurées, il est plus difficile de proposer l'attribution à un atelier ou à un sculpteur, du fait de l'état assez fragmentaire de beaucoup d'entre elles. Ainsi, si plusieurs mains apparaissent, il n'est pour le moment pas possible de définir des productions d'un même atelier.

740. Ling-233, Ling-234, Ling-235, Ling-237, Ling-241, Ling-243, Ling-244, Ling-246, Ling-249, Ling-250, Ling-251, Ling-253, Ling-254, Ling-255, Ling-256, Ling-257, Ling-258, Ling-259, Ling-260, Ling-262, Ling-263, Ling-266, Ling-268, Ling-270, Ling-273, Ling-301, Ling-303, Ling-304, Ling-306, Ling-307, Ling-323Ling-324, Ling-329, Ling-330, Ling-357, Ling-358, Ling-374, Ling-385, Ling-421.

741. Ling-234, Ling-241, Ling-246, Ling-253 (?), Ling-250 (?), Ling-251, Ling-253 (?), Ling-258, Ling-263, Ling-273, Ling-358, Ling-385.

742. Ling-310, Ling-314, Ling-315, Ling-318.

743. Ling-221, Ling-227, Ling-230, Ling-291, Ling-311 et Ling-350

Rappelons pour finir que si les monuments en pierre sont les seuls à nous être parvenus, ils n'étaient pas la seule option envisageable par les commanditaires. Ainsi, des monuments en matériau périssable, comme le bois, devaient côtoyer les stèles de pierre au sein des espaces funéraires. Ces monuments de bois étaient eux-aussi produits par des ateliers, très certainement locaux, dont aucune trace n'est conservée. L'artisanat du bois regroupant divers artisans – charpentiers, menuisiers, ébénistes, tourneurs sur bois, sabotiers, tonneliers – il était très présent dans la vie quotidienne des gallo-romains, comme le montre l'iconographie de certaines stèles de métier. Malheureusement, pour ce qui est des modèles de marqueurs de tombes en bois, les chercheurs ne disposent d'aucun texte ancien ni de traces archéologiques.

En pays séquane, la détermination des ateliers n'a pas fait l'objet d'études poussées comme celles évoquées plus haut. Ni les écrits ni les découvertes, anciennes ou récentes, n'apportent réellement d'informations sur cette question. Seule l'observation des monuments sculptés peut permettre une première approche des ateliers séquanes.

Comme tout capitale de cité, **Besançon** a possédé plusieurs ateliers de sculpteurs sur pierre. Malheureusement, il est assez difficile de reconnaître certains d'entre eux à partir des éléments lapidaires conservés. Tout comme à Langres est supposée l'existence d'un atelier de stèles-plaques[744]. Elles sont caractérisées par un fronton triangulaire, abritant généralement un croissant de lune, la mention *D M* sur le bandeau inférieur du fronton, et la présence de l'épitaphe sous celui-ci. Seule la stèle Séq-13 présente une variante de ce modèle : le fronton ne possède pas de bandeau inférieur et un décor sculpté a été réalisé sous l'inscription. L'activité de cet atelier semble dater des II^{e} et III^{e} siècles. Il est possible qu'un atelier plus précoce ait produit quelques stèles similaires, comme la stèle Séq-9, qui ont ensuite pu servir de modèle à un atelier postérieur. La stèle Séq-9 a été datée du début du I^{er} siècle en raison de l'absence de dédicace aux dieux Mânes et de l'usage du nominatif pour le nom de la défunte. La présence de quatre autels funéraires[745] à *Vesontio* peut également laisser penser à l'existence d'un atelier spécialisé dans la confection d'autels, à la fois funéraires et cultuels. Malheureusement, trop peu d'éléments ont été mis au jour pour confirmer cette théorie. D'une manière générale, les découvertes de monuments funéraires gallo-romains sont trop peu nombreuses pour que la question des ateliers de sculpture bisontins soit réellement abordable.

Le traitement très particulier du visage, observable sur plusieurs stèles de **Corre** (Haute-Saône)[746], suggère la présence d'un atelier installé localement. Les défunts masculins arborent une chevelure arrangée en grosses boucles bien séparées les unes des autres. Tous les personnages ont des yeux en amande à l'iris lisse, surmontés d'une paupière supérieure nette et d'arcades sourci-

744. Séq-5, Séq-7, Séq-8, Séq-12 (?), Séq-13, Séq-14 (?).

745. Séq-18 ; Séq-19, Séq-157, Séq-158.

746. Séq-39 ; Séq-41 ; Séq-46 ; Séq-48 (?) ; Séq-52 ; Séq-53 ; Séq-59 (?) ; Séq-60 (?) ; Séq-166.

lières bien marquées. Ils sont vêtus de tuniques et de manteaux aux plis nombreux et aux manches larges (fig. 191). La stèle de Bourbévelle (Séq-24) et celle de Demangevelle (Séq- 64)[747] présentent des similitudes au niveau du traitement du visage, bien que l'état de conservation ne soit pas optimal et ne permette pas d'affirmer une parenté entre ces monuments. De la même manière, certaines stèles de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) peuvent être rapprochées de cet atelier séquane[748]. La localisation précise de la frontière entre Lingons et Séquanes dans cette zone étant mal connue, plusieurs auteurs[749] ont proposés de situer Bourbonne-les-Bains en Séquanie, et non en Lingonie comme nous avons choisi de le faire. Deux stèles peuvent aussi être rapprochées de cette production[750]. Si elles sont assez similaires à celles citées précédemment, elles ont la particularité de présenter des défuntes dont l'âge avancé est bien marqué. Ainsi, les extrémités labiales de la bouche s'ornent de profondes rides.

En marge de cet atelier semble évoluer un sculpteur isolé, que nous n'avons pu identifier pour le moment qu'avec la stèle Séq-56 : homme et femme arborent des visages ovales au menton carré, des yeux en amandes aux paupières lourdes et où la pupille n'est pas figurée, un nez droit et des oreilles placées trop haut sur la tête. Une certaine austérité se dégage de ces visages aux expressions fermées. Si quelques maladresses sont visibles au niveau du traitement des mains et des oreilles, le reste de la stèle dénote une bonne maîtrise du travail de la pierre.

Au vu de la richesse de la collection de stèles de **Luxeuil-les-Bains**, il est plus que probable qu'au moins un atelier de sculpteurs s'y soit installé. Nous proposons l'identification d'un atelier dont la production est caractérisée par des stèles à fronton. Les défunts y sont figurés debout, en pied, dans une niche cintrée assez profonde[751]. Au sein de cet atelier, plusieurs styles se distinguent, qui laissent entrevoir différents artisans (fig. 192). Le **sculpteur 1** se démarque par la production de deux stèles féminines à miroir. Les stèles Séq-93 et Séq-126 figurent ainsi une femme debout dans une profonde niche. Si le corps se présente de face, la tête est tournée vers le rampant droit de la stèle, où la main gauche porte un miroir rond sans manche à hauteur du visage. Les plis des manteaux sont certes placés différemment, mais le rendu est similaire. La position de la main droite est également semblable. Cet artisan semble avoir été actif au milieu du II^{e} siècle ap. J.-C. Les **sculpteurs 2**[752] **et 3**[753] ont produits des stèles aux caractéristiques analogues : un manteau aux nombreux plis, le genou droit légèrement plié qui ressort des plis du vêtement, le dessous de la manche droite qui présente un pli triangulaire, la même position des mains, elles-mêmes assez maladroites. La différence entre ces artisans vient du fait que la taille de pierre du sculpteur 2

747. La proximité géographique entre ces sites peut avoir participé à la diffusion de cette production sculptée.

748. Ling- 10 et Ling-12.

749. Émile Espérandieu, Philippe Barral ou encore Pierre Nouvel. Voir notamment Barral, Coquet, Nouvel 2012. Notons qu'Otto Hirschfeld avait, comme nous, placé Bourbonne en territoire lingon.

750. Séq-64 et Séq-58.

751. Séq-92, Séq-93, Séq-101, Séq-105, Séq-106, Séq-122, Séq-123, Séq-124, Séq-126, Séq-130 et Séq-148.

752. Séq-92 et Séq-124.

753. Séq-105 et Séq-106.

paraît plus aboutie, notamment au niveau du plissé du manteau qui est plus souple et travaillé sur les stèles attribuées au sculpteur 2. Notons que les stèles attribuées au sculpteur 3 peuvent avoir été sculptées par deux artisans aux styles très proches. Les stèles attribuées à ces deux sculpteurs sont datées entre le milieu du II^e^ et de début du III^e^ siècle. Un autre artisan, que nous nommerons **sculpteur 4**, est identifié grâce à deux stèles (Séq-122 et Séq-123) au rendu très proche. C'est entre autres le traitement du manteau qui caractérise le style de ce sculpteur. Le manteau présente de nombreux plis sur les épaules, et un pan part de l'épaule droite et repose sur le bras gauche en une torsade. La stèle Séq-122 paraît plus aboutie, bien que les mains soient disproportionnées. Ce sculpteur a été actif entre la fin du II^e^ et le début du III^e^ siècle de notre ère. Deux autres sculpteurs semblent émerger de la production de cet atelier, mais leur identification est hypothétique. Les stèles du **sculpteur 5** sont caractérisées par une bonne qualité de la taille de pierre, un drapé fluide aux nombreux plis, et un décor latéral figurant des Ménades dansant[754]. Quant au **sculpteur 6**, ses productions se distinguent par la forme des coiffures féminines[755]. En effet, les femmes portent un voile sur leurs cheveux arrangés en bandeaux partant d'une raie médiane et étant ramenés sur la nuque en couvrant les oreilles. Une quatrième stèle présente la même caractéristique, dont la rareté a été soulignée (Séq-98). « Il est rare qu'en Gaule une simple mortelle soit représentée avec la tête couverte. Le "voile", un pan de manteau placé sur l'arrière de la tête, est réservé à des divinités féminines, aux déesses-mères par exemple. Quant au geste, une main retenant le pan de retombée […], c'est celui, de pure élégance féminine […]. »[756]. En ce qui concerne les épitaphes, elles sont placées de la même manière sur les deux stèles-maisons. L'activité de ce sculpteur semble s'échelonner entre la seconde moitié du II^e^ et le début du III^e^ siècle ap. J.-C. Signalons pour finir la présence à Luxeuil de trois stèles funéraires figurant la déesse Épona[757]. Considérée comme la déesse de la mort dans le monde celtique, Épona est également présentée comme la conductrice des âmes, suite à son assimilation à la déesse gauloise Rhiannon[758]. Si rien n'indique le travail d'un même sculpteur, précisons que ces trois stèles sont datées entre la fin du II^e^ et le début du III^e^ siècle ap. J.-C.

Notons également une certaine similitude entre les productions de l'atelier de Corre, celles de celui de Luxeuil et les stèles mises au jour à Monthureux-sur-Saône (Vosges)[759]. Proche de la limite entre les territoires leuque, lingon et séquane, cette localité a été hypothétiquement placée par les chercheurs dans la *Civitas Leucorum*, sans certitude absolue[760]. Ce possible rapprochement repose sur des critères techniques et stylistiques. En effet, les stèles sont de grande taille et sculptées dans un grès jaune local. La tentative du sculpteur de rompre avec la stricte frontalité des figures, en employant le déhanchement, rappelle les grandes stèles de Luxeuil, bien que ces dernières sont

754. Séq-101, Séq-130 et Séq-148 (?).

755. Séq-121 (?), Séq-145 et Séq-146.

756. Coulon, Deyts 2012, p. 108.

757. Séq-95, Séq-103 et Séq-104.

758. Hubert 1925 ; Hatt 1942, p. 239.

759. Les douze stèles de Monthureux proviennent très certainement du lieu-dit *Le Maublot*, sans certitude du fait de leur remploi dans un mur. Voir Espérandieu 1915, p. 160-161, n°4819 à 4822 et Toussaint 1948.

760. Espérandieu 1915 ; Moitrieux 2010 ; Resch 2016.

encore plus maladroites à ce niveau que les stèles de Monthureux. De plus, la taille de pierre est de très bonne qualité et démontre une « bonne maîtrise des procédés de la sculpture antique »[761] : les figures se détachent fortement du fond, les silhouettes sont fines, élégantes et bien proportionnées, et l'ensemble est harmonieux. Certaines stèles présentent aussi les défunts de ¾, presque adossés à une paroi de la niche, abandonnant ainsi la frontalité classique[762]. Certaines stèles luxoviennes ont également cette particularité[763]. De plus, le travail sur les drapés – dont les plis sont à la fois marqués, individualisés et fluides – et la forme générale des niches rappellent à nouveau les monuments de Luxeuil. Les stèles mises au jour à Corre, d'un modelé globalement plus rude, présentent aussi certaines de ces particularités, bien que leur état très fragmentaire ne permette pas d'aller plus avant dans les comparaisons entre ces productions. Il est regrettable que les têtes des stèles de Monthureux soient toutes absentes ou abîmées, car c'est cet élément qui aurait pu servir de parallèle avec les stèles de Corre.

Plus au sud du territoire est proposée l'identification d'un atelier, peut-être itinérant, installé dans la région de **Tavaux**, où trois nécropoles ont pu être fouillées[764]. Trois stèles, découvertes à Dole (Séq-65), Tavaux (Séq-164) et Champdivers (Séq-32), présentent des similitudes (fig. 193). Notons que Dole est distant de Tavaux d'une dizaine de kilomètres, et Champdivers n'est qu'à quatre kilomètres de Tavaux. Les deux premières figurent un personnage en buste court dans une niche cintrée surmontée d'un croissant de lune. Sous le buste est placé un cartouche à queues d'aronde où figure l'inscription. Celle-ci et l'arrière du cartouche sont rehaussé de rouge afin d'en accentuer le relief. Il n'est pas possible de certifier l'origine antique de ces rehauts colorés, bien que cela soit très probable. Quant à la partie inférieure de la stèle, elle a été lissée mais ne contient aucun décor. Si le traitement du corps, avec des épaules très larges, se retrouve sur ces deux monuments, les visages sont rendus de manières très différentes, ce qui laisse entendre l'action de deux artisans. La stèle de Dole figure un homme barbu aux joues gonflées et au regard sévère, accentué par le traitement apporté aux yeux (petits et ovales, ils sont encadrés de paupières fines mais très marquées) et à la bouche (figurée d'un trait profondément incisé, et aux extrémités labiales tombantes). La chevelure est coiffée en fines mèches ondulées ramenées sur le front en un casque gonflé. Les oreilles sont bien dessinées et la droite est particulièrement décollée. La stèle de Tavaux quant à elle présente une femme au visage ovale moins individualisé : les joues sont rondes, le menton petit et marqué d'une fossette, les yeux en amande sont profondément incisés et l'extrémité externe est tombante. Ce rendu donne l'impression que les yeux sont fermés. Le nez est fin et droit, et les lèvres fines esquissent un sourire. La chevelure est coiffée en fines mèches raides ramenées sur la nuque et couvrant les oreilles. La troisième stèle de ce groupe, découverte à Tavaux, diffère des précédentes, mais peut tout de même être rattachée à cet atelier : sous un fronton triangulaire orné d'un croissant de lune figure une arcade placée dans un cadre incisé. L'inscription

761. Moitrieux 2010, p. 146.

762. *CIL*, XIII, 1888 ; Espérandieu 1915, p. 160-161, n°4822.

763. Séq-93, Séq-101, Séq-126, et dans une certaine mesure Séq-127.

764. Barbet, Ancel 2012 ; Ancel 2013 ; Barbet, Joan, Ancel 2014.

se développe sous le cadre. Des traces de rehauts rouges sont visibles sur la face décorée. Le rendu général est plus maladroit que pour les deux autres stèles, mais l'organisation de l'espace est assez similaire.

Chacune de ces stèles paraît donc avoir été sculptée par un artisan distinct, plus ou moins habile, et qui aurait suivi un canevas propre à l'atelier. À ces trois stèles il est envisageable d'ajouter celle de *Senobena* (Séq-163), découverte également à Tavaux. Bien que d'un aspect général assez différent, certaines similitudes sont intéressantes à relever. Ainsi, la défunte est figurée en buste, sa tête placée sous une arcade saillante évoquant une niche cintrée. Les épaules sont très larges, les bras ramenés sur la poitrine sont disproportionnés et très maladroits. Le visage est ovale, le menton pointu orné d'une petite fossette. Le nez est droit, les yeux peu marqués sont surmontés d'une arcade sourcilière saillante, les lèvres épaisses sont boudeuses. La coiffure est arrangée en mèches larges enroulées, partant d'une raie médiane jusqu'à la nuque et couvrant les oreilles. La partie supérieure de la stèle est occupée par un croissant de lune et trois rosaces. Sous le buste figure un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. Ces quatre stèles sont datées entre la fin du II^e^ et la première moitié du III^e^ siècle ap. J.-C., ce qui est cohérent avec l'activité d'un même atelier.

Précisons que la grande période d'activité des ateliers de sculpture semble s'échelonner entre le début du II^e^ et la fin du III^e^ siècle, avec une production accrue au cours de la seconde moitié du II^e^ siècle ap. J.-C.

3.1.4. Polychromie et rehauts colorés

Historiographie de la recherche

« La tradition de peindre les sculptures remonte à la plus haute Antiquité. L'existence de la polychromie de la sculpture grecque et romaine a longtemps été niée par les historiens, plus pour des raisons d'habitude esthétiques que par rigueur scientifique. Mais les découvertes archéologiques, notamment au XIX^e^ siècle, ne pouvaient laisser subsister aucun doute. Aujourd'hui, bien que l'existence de cette technique décorative ne soit plus contestée, l'étendue de son usage n'est pas parfaitement connue, notamment en ce qui concerne son utilisation sur le marbre et les moyens de fixation du pigment. » [765]. Grâce à plusieurs travaux récents, dont ceux de Philippe Jockey, la question de la couleur sur les monuments antiques a toute sa place au sein de la recherche archéologique. En ce qui concerne les monuments funéraires, notamment ceux découverts en Gaule romaine, les travaux sont très peu nombreux, et encore en cours. La disparition presque totale de la décoration polychrome des sculptures ne permet souvent de travailler que sur des vestiges restreints, peu nombreux et abîmés. Encore aujourd'hui ces éléments peints ne sont pas protégés d'une dégradation inévitable, due souvent aux mauvaises conditions de conservation.

765. Nerzic 1989, p. 141-142.

C'est notamment grâce aux comptes rendus des fouilles et découvertes fortuites du XIX^e^ siècle et du début du XX^e^ que cette polychromie peut être évoquée avec plus de précision. Pour ce qui est de la période romaine, des érudits locaux, tels François Thiollet[766] à Sens ou Albert Grenier à Neumagen[767], nous ont légué des témoignages frappants de ces couleurs antiques. Le travail de Thiollet est particulièrement précieux pour les chercheurs, car il était mandaté pour dessiner les fragments découverts lors du démontage du castrum de Sens. Ses dessins aquarellés nous sont parvenus et mettent en avant la polychromie aujourd'hui disparue de nombreuses stèles de la collection sénone. De la même manière, lors de la mise au jour en 1834 de la stèle Divixta à Langres (Ling-297 ; fig. 194 à 196), les nombreux rehauts colorés qui ornent cette stèle ont pu être observés par les découvreurs, et la plupart sont encore visibles aujourd'hui[768]. Le même constat peut être fait pour la sculpture grecque. « Jean Marcadé a été l'un des premiers archéologues à reconnaître, dès la fin des années 1940, le rôle clé de la couleur dans l'achèvement de la sculpture grecque, modelé compris. À l'occasion de l'étude des statues polychromes hellénistiques de la Maison de l'Hermès à Délos, il donnait pour la première fois à la polychromie une pleine place, mettant un terme au mythe d'une Grèce blanche. »[769]. Il n'a ensuite eu de cesse de revenir sur l'importance des couleurs dans la statuaire grecque. Il ne fut pourtant pas le premier à clamer haut et fort l'existence d'une polychromie antique puisqu'au siècle précédant Quatremère de Quincy avait déjà publié des résultats allant dans ce sens[770]. En se basant sur une analyse très fine des textes anciens et sur les premières attestations matérielles de rehauts colorés, il a pu proposer des restitutions graphiques polychromes de plusieurs œuvres antiques majeures, comme l'Athéna chryséléphantine du Parthénon ou encore la statue de Zeus du temple d'Olympie.

L'oubli de la polychromie antique prend racine dès l'Antiquité romaine. Théorisé par le chercheur allemand Johann Joachim Winckelmann au XVIII^e^ siècle, cet oubli s'est radicalisé au XX^e^ siècle lorsque les couleurs ont été attribuées à l'Orient et au monde masculin, en opposition au blanc, symbole de l'Occident et de la sphère féminine. Cette partition Occident/Orient – femme/homme – blanc/couleur – grec/barbare, a été très bien analysée et expliquée par Philippe Jockey dans son ouvrage *Le mythe de la Grèce blanche, histoire d'un rêve occidental*. Pour ce qui est des figures humaines, la couleur du corps indique en premier lieu une différenciation du sexe. Ainsi, le blanc, symbole d'inachevé, était utilisé pour la carnation de certains artisans libres et esclaves (condamnés à travailler en atelier ou dans les mines), ainsi que pour celle des jeunes filles, évocation directe de leur pureté virginale, voire de leur appartenance à l'aristocratie. Le blanc du corps féminin contraste alors avec la teinte plus sombre du corps masculin. À l'opposé de cette blancheur, gage de noblesse, apparaît la teinte brune de la peau servile, assombrie par les travaux extérieurs. Rappelons que dans le monde grec, toute marque corporelle, tatouage ou stigmate,

766. Pinon *et alii* 1994.

767. Grenier 1904.

768. Voir le rapport de restauration de la stèle (Desroches 1998).

769. Jockey 2014a, p. 355.

770. Quatremère de Quincy 1815.

était par excellence la marque de l'esclavage. Le blanc de la peau noble était contrebalancé par les couleurs vives des vêtements. Le blanc et le bigarré étant l'apanage de la féminité, chez les Grecs, l'homme accompli est hâlé. Sa peau présente un brun très léger, signe d'un idéal civique et héroïque. On retrouve tout au long du V^e^ siècle av. J.-C. cette distribution sexuée du blanc et du hâlé, et ce contraste chromatique fort perdure jusque dans la sphère funéraire. Comme dit précédemment, le blanc est marqueur d'inachevé : celui de la jeune fille tout d'abord, dont la blancheur virginale n'est qu'une transition vers un statut d'épouse et de mère ; inachevé social également, celui de l'artisan, qui se voit obligé de travailler pour un autre et ne peut donc accéder pleinement au statut de citoyen libre ; inachevé anthropologique enfin, celui de l'esclave, donc la pâleur atteste de son infériorité humaine et sociale.

Pour ce qui est du monde romain, la République et surtout l'Empire ont posé les prémices de cette inversion des valeurs respectives du blanc et des couleurs, et dès lors ont été jetées les bases du mythe de la Grèce blanche. On observe une continuité dans l'usage de la polychromie. Ainsi, les couleurs occupent toujours le domaine du sacré et les codes chromatiques définis par les Grecs sont toujours utilisés pour la décoration des temples. On retrouve aussi l'influence grecque dans le rôle donné à certaines teintes ou combinaisons de couleurs, sur le plan anthropologique. La couleur participe alors à l'affirmation d'une identité basée sur la distinction chromatique du Même (le Romain) et de l'Autre (la Barbare). Suétone, parmi d'autres, atteste de la continuité de cette différenciation. Le succès des pierres colorées, porphyres, marbres et basaltes, a contribué à marquer cette distinction, notamment en mettant en avant le désordre des tenues barbaresques (fig. 197). Cette notion de bigarrure des matériaux était appelée *versiculores maculae*. Là où les Barbares se voyaient sculptés dans des marbres colorés, les Romains se réservaient souvent le marbre blanc pour leurs propres représentations. Ce marbre pouvait ensuite être peint, comme l'atteste entre autres une tête de l'empereur Caligula, sur laquelle de très nombreuses traces de rehauts colorés ont pu être repérées. Ce portrait officiel, conservé à la Glyptothèque Ny Carlsberg de Copenhague[771] est l'un des plus beaux exemples de la polychromie d'État, qui visait à produire une image de l'empereur fidèle et immédiatement reconnaissable de tous[772]. Après analyses, des hypothèses de restitution de cette polychromie ont pu être proposées (fig. 198). Nous reviendrons un peu plus loin sur les différentes restitutions de couleurs antiques et médiévales qui ont pu être tentées pour plusieurs œuvres. La couleur continue également de jouer un rôle majeur dans la sphère funéraire, notamment avec le développement de la mode des sarcophages, aux II^e^ et III^e^ siècles de notre ère. Un grand nombre d'entre eux ont conservé des traces de leur polychromie originelle, tout comme d'autres types de monuments funéraires. Comme l'a fait remarquer Philippe Jockey, « peindre sa dernière demeure de couleurs vives, c'est en quelque sorte "s'auto-assurer" contre l'oubli et la mort. »[773]. De plus, les *imagines maiorum*, ces portraits des ancêtres exposés dans les maisons, bénéficiaient également d'un ajout de couleurs qui venaient renforcer le réalisme des traits sculptés

771. N° d'inv. : 1453.

772. Reustersward 1960, p. 211-212.

773. Jockey 2015, p. 54.

dans le marbre.

Mais l'Empire aussi a tendu vers une modification de l'idée associée à certaines couleurs. Ainsi, le rouge va perdre son association au roux barbare et devenir un symbole d'excellence, particulièrement en ce qui concerne la pourpre, extraite du murex, qui devient alors la couleur impériale par excellence. Seul le Prince peut porter cette couleur, comme le montre la statue d'Auguste dite "de Prima Porta", dont le manteau pourpre contraste avec la blancheur des membres, ici signe de pureté et de transparence. Ce rouge pourpre représentera tout au long de l'Empire le pouvoir central aux yeux des Romains[774], au point qu'accéder à ce dernier trouvera son expression métaphorique dans la formule "revêtir la pourpre". À Rome va très rapidement apparaître un clivage entre deux esthétiques distinctes et concurrentes : d'un côté la peinture comme perfection de l'art de la couleur, de l'autre la sculpture, quintessence de l'art de la forme idéale. Cette opposition s'amorce dès l'avènement de l'Empire, et est très bien évoquée par le mythe de Pygmalion[775]. Cette œuvre annonce très tôt l'abandon par Rome de l'art de l'imitation parfaite sur lequel les Grecs ont fondé leur révolution esthétique, et ce au moins dès le VII^{e} siècle av. J.-C. Au cours de l'Empire, on assiste en effet à l'éloignement de ces deux arts majeurs, la peinture et la sculpture, jusque-là associés dans une même pratique. Même si elle ne disparaîtra jamais complètement, la sculpture polychrome ne retrouvera pas cette position de première importance que les Grecs lui avaient donnée. Il faudra attendre l'avènement du Moyen Âge pour voir s'affirmer à nouveau la sculpture polychrome, notamment dans le domaine religieux. Précisons que les Romains de la fin du Haut-Empire observaient déjà un effacement partiel ou complet des couleurs des sculptures grecques, et des œuvres romaines d'époque républicaine. De plus, un goût très prononcé pour les copies d'œuvres grecques s'est développé à Rome dès le II^{e} siècle av. J.-C. Or, pour copier une sculpture, il existe deux méthodes, la première consistant à reporter sur le bloc à copier les mesures du modèle, la seconde s'effectuant par moulage de l'original. Nous savons que ces deux techniques étaient employées à Rome, mais nous ignorons si l'une était préférée à l'autre. La prise d'empreintes sur une œuvre peinte, généralement au moyen de plâtre, en altère forcément le traitement pictural, lui-même d'une grande fragilité. Celle-ci résultait des deux procédés utilisés dans l'Antiquité pour peindre les marbres : la peinture à la détrempe (à l'eau) ou la peinture à l'encaustique (à la cire). Lors de la copie de sculptures en marbre peintes, c'était donc inévitablement la couleur qui se voyait sacrifiée, au profit de la forme. Bien qu'il soit aujourd'hui avéré que les Romains choisissaient de produire des copies blanches d'originaux grecs peints, n'oublions pas que leurs propres sculptures étaient colorées, du moins certaines, comme évoquées auparavant. Pausanias lui-même, lorsqu'il rédige sa *Périégèse* dans la seconde moitié du II^{e} siècle, glorifie la blancheur marmoréenne des sculptures et des bâtiments de la Grèce hellénistique. Or cette blancheur était pour les Grecs une garantie de la qualité de la pierre, qui avait ensuite vocation à être totalement recouverte de peinture et de dorure. Les écrivains, tels Pausanias, ont donc contribué à un renversement complet du sens donné à la blancheur du marbre. D'ailleurs, Pline l'Ancien célèbre

774. Virgile, *Géorgiques*, II, v. 495.

775. Ovide, *Métamorphoses*, X, v. 243-297.

les valeurs du marbre blanc : pureté, homogénéité, singularité et caractère autochtone[776]. Autant de qualités dignes du *mos maiorum*, les mœurs des ancêtres, référence morale absolue à Rome. À la pourpre, symbole du pouvoir absolu, s'ajoute donc le blanc de la *virtus* de l'empereur. Le meilleur exemple de cette nouvelle valeur morale associée au blanc est l'Auguste dit "de Prima Porta", déjà évoqué. Les études récentes ont mis en avant la polychromie originelle de la statue (fig. 199), grâce notamment aux analyses physico-chimiques, qui seront à nouveau évoquées un peu plus loin.

Quelques exemples bien documentés…

Cet aspect coloré de la sculpture antique reste encore trop souvent négligé, malgré de belles découvertes et un développement de la recherche sur la polychromie, antique comme médiévale. Parmi les découvertes spectaculaires, citons les sanctuaires mithriaques, dont le caractère souterrain a fourni une circonstance favorable à la conservation de ce fragile décor pictural. Rome et Ostie ont livré un grand nombre de *mithraea*, ainsi que plusieurs reliefs peints présentant des tauroctonies. Parmi les plus beaux exemples mis au jour dans la Ville éternelle, citons les deux tauroctonies (et les cinq fragments d'une troisième, n° d'inv. : 205839 et n° d'inv. : 205826[777] ; fig. 200 et 201) du *mithraeum* de *Castra Peregrinorum,* daté du II^e^ siècle, qui a été mis au jour sous l'église Santo Stefano Rotondo (Saint-Étienne-le-Rond), aussi connue sous le nom de Santo Stefano al Monte Celio. Ces éléments sont actuellement conservés au musée des Thermes de Dioclétien (Musée National Romain), à Rome. Le premier relief, en marbre blanc, est de très petite taille (16,3 x 16.5 x 4 cm)[778]. Il conserve de nombreuses traces de polychromie, notamment du rouge au niveau des vêtements des personnages, et du jaune pour certains attributs (torches, poignard, couronne radiée, etc.). Le second relief [779], de taille plus imposante (90,5 x 148 x 6 cm), présente des rehauts très nombreux, rouges, bruns et jaunes, ainsi que des zones dorées à la feuille d'or (visage et main droite de Mithra, bonnet et extrémité de la manche droite du dieu, poignard ***;*** fig. 203). Il semblerait que la chevelure de Mithra ait aussi été dorée. Les vêtements des personnages sont peints dans une palette allant du rose au brun, le serpent est rehaussé de jaune, et le scorpion semble peint en noir. Quant au corbeau, caché dans les plis de la cape de la divinité, il est peint en noir. Ce relief est un excellent exemple de la complémentarité entre la sculpture et la peinture : les yeux et les sourcils des personnages et des animaux sont rehaussées de rouge, les écailles du corps du serpent sont dessinées en brun sur fond jaune, les plumes du coq sont tracées en rouge orangé, le corps du scorpion est piqueté de noir, les rênes des deux chars sont reprises en rouge et jaune, etc. De plus, certains détails ont été peints directement, sans avoir été préalablement sculptés ou gravés : le croissant de lune, en haut à droite, est peint en brun/orange ; le corps du taureau est orné de peintures rouges, roses, jaunes et brunes, notamment au niveau du ventre et du cou ; les cils du

776. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXVI.

777. Friggeri, Cecere, Gregori, p. 655.

778. N° d'inv. : 205838. Voir Friggeri, Cecere, Gregori, p. 656.

779. N° d'inv. : 205837. Voir Friggeri, Cecere, Gregori, p. 647-648.

taureau sont peints en brun et son sourcil en rouge ; certaines figures sont délimitées par un liseré rouge accentuant le relief. Cette tauromachie semble dater de la fin du III[e] siècle. Autre tauroctonie conservant de la couleur, celle mise au jour en 1964 à *Tor Cervara* à Rome, également conservée au musée des Thermes de Dioclétien[780]. Seuls les iris et la chevelure de Mithra conservent leur noir d'origine (fig. 202).

À Bordeaux, les fouilles de Marie-Agnès Gaidon en 1986 cours Victor Hugo ont permis de mettre au jour un *mithraeum* du III[e] siècle, dans lequel a été trouvée une statue peinte de Cautopatès, le dadophore à la torche baissée[781]. Sous un manteau rouge, il porte une tunique verte, serrée à la taille par une ceinture rouge pâle, et qui conserve également les traces d'un liseré bleu au niveau du poignet (fig. 204). L'Allemagne a également livré de nombreux *mithraea*, en particulier au niveau du *limes*, et certains ont fait l'objet de tentatives de restitution de leur polychromie d'origine. C'est notamment le cas de ceux d'Innsbruck, Heddernheim et Saalburg (fig. 205 et 206).

Malgré quelques 2000 ans de potentielles dégradations, de nombreuses statues grecques et romaines ont conservé une partie de leurs couleurs d'origine, certaines ont d'ailleurs déjà été évoquées. À cette liste qui est loin d'être exhaustive, ajoutons l'Aphrodite « Lovatelli », mise au jour en 1873 à Pompéi et conservée au Musée de Naples[782]. Sur cette statuette en marbre blanc doré, les cheveux, le manteau, les lanières des sandales et la pomme sont tous peints[783]. Cils et pupilles sont également rehaussés par la couleur (fig. 209). De même, une autre statuette de Pompéi conservée au magasin[784], présente un traitement très intéressant (fig. 207). Vénus relace sa sandale et pour ce faire elle s'appuie sur une idole à l'effigie de Priape. Le corps de la déesse est rehaussé de nombreuses dorures pour figurer ses bijoux (collier, pectoral, bracelets et brassards). Notons également la belle polychromie de la statue d'Isis découverte à la Villa Grandi (*via di Porta Latina*) et conservée au niveau de la chevelure (rouge) et du diadème (jaune) de la déesse[785] (fig. 208).

Évoquons également quelques stèles de Norique dont une partie de la polychromie est encore conservée. Plusieurs d'entre elles proviennent de sites du sud de l'Autriche, comme Graz, Seggauberg ou Wagna/*Flavia Solva*. Ainsi, des stèles à médaillons comme celui de Feldkirchen[786], celui de Seggauberg[787] ou encore la grande stèle de *Cantius*[788] présentent encore de la couleur. De

780. N° d'inv. : 164688.

781. N° d'inv. : 87.1.50.

782. N° d'inv. : 109608.

783. Reutersward 1960, p. 184-188.

784. N° d'inv. : 10443.

785. Fin II[e] – début III[e] siècle. Musée des Thermes de Dioclétien.

786. Il s'agit du portrait en médaillon de deux jeunes hommes, conservé à l'Universalmuseum Joanneum - Graz (n° d'inv. : 33). Le fond du médaillon et les pupilles sont peints en rouge.

787. Ce portrait de couple ne présente plus à proprement parler de polychromie, mais de nombreuses traces de la couche préparatoire à l'apposition de la couleur sont encore visibles. Il est conservé à l'Universalmuseum Joanneum - Graz (n° d'inv. : 32).

788. *CIL*, III, 5437 et 5438. Découverte en 1818 dans l'église Saint-Léonard de Graz, elle arbore du rouge au fond des

même, les stèles remployées dans l'ancien château épiscopal de Schloss Seggau près de de Leibnitz, aujourd'hui réhabilité en hôtel, possèdent presque toutes des traces d'enduit préparatoire ou de polychromie. De la même manière, le fond d'un relief funéraire découvert à Kalsdorf et figurant des serviteurs est lui aussi encore peint en rouge[789].

Pour ce qui est des grands monuments funéraires, une mise en évidence de la polychromie a également pu être faite. Ainsi, certains reliefs découverts à Neumagen conservent encore une partie des rehauts d'origine, ce qui donne un bon exemple de la manière dont la couleur venait compléter le décor (fig. 210 à 213). C'est également le cas pour les mausolées d'Avenches « En Chaplix »[790], dont certains blocs conservent encore en partie leurs couleurs (rouge, jaune, bleu) et dont des essais de restitutions ont pu être proposés (fig. 214 et 215). Le mausolée des *Iulii*, à *Glanum*/Saint-Rémy-de-Provence, a lui aussi pu être restitué en couleurs grâce aux aquarelles de Jean-Claude Golvin (fig. 216)[791].

Lorsque cela s'est avéré possible, certains organismes culturels (musées, laboratoires, etc.) ont fait des essais de restitution, que ce soit via des dessins ou des copies. Une exposition a d'ailleurs été montée en 2014 à la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague, en lien avec les programmes de recherche de la Glyptotek[792]. La restitution de la polychromie du portrait de Caligula, déjà évoqué plus haut, a entre autres été présentée lors de cette exposition. Plusieurs œuvres grecques et romaines bien connues ont ainsi été copiées en vue d'une colorisation "à l'antique" : la koré au péplos du musée de l'Acropole[793], le lion de Loutraki, des sculptures du fronton du temple d'Athéna Aphaia à Égine, un torse cuirassé, un portrait romain de jeune homme, etc. (fig. 217). De la même manière, le Rheinisches Landesmuseum de Trèves propose une reproduction du mausolée d'Igel avec ses rehauts colorés (fig. 218)[794]. Le LVR-RömerMuseum[795] de Xanten propose quant à lui la restitution colorée du cénotaphe de Marcus Caelius et de ses deux affranchis, lui-même conservé au Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Récemment, Philippe Jockey a insisté sur la prudence à adopter face à ces restitutions colorées[796]. En effet, celles-ci sont parfois "criardes et trompeuses", et en adéquation avec la virtuosité manifestée par les sculpteurs, tant Grecs que Romains. Ainsi, ni la transparence du marbre ni l'art de la juxtaposition des couleurs ne sont généralement pris en compte lors de ces restitutions.

médaillons, et du jaune sur les coiffes féminines. Elle est conservée à l'Universalmuseum Joanneum - Graz (n° d'inv. : 155).

789.Universalmuseum Joanneum - Graz (n° d'inv. : 45-47).

790. Flutsch, Hauser 2012.

791. Delestre, Salviat 2015, p. 67.

792. *There is something you don't see* !, du 13 septembre au 16 février 2014.

793. Le musée d'Archéologie Classique de Cambridge conserve aussi une copie blanche et une copie peinte de cette statue.

794. Vernou, Edme 2015, p. 68

795. Landschaftsverbands Rheinland-RömerMuseum.

796. Jockey 2017.

Pluridisciplinarité et techniques d'analyses

La pluridisciplinarité est essentielle à l'étude de la polychromie antique, car elle permet d'avoir accès à des technologies non maîtrisées par les archéologues, puisqu'issues des sciences dures. Ainsi, le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) s'applique à restaurer, analyser et conserver tous types d'objets d'art, de la peinture à la sculpture, en passant par les arts décoratifs. C'est dans cette optique que les chercheurs du C2RMF ont menés ces dernières années plusieurs missions de restauration d'œuvres antiques et médiévales, à la fois en pierre [797], en bronze[798] et en terre cuite[799]. La koré au péplos du musée de Lyon a ainsi bénéficié de ce type d'étude (fig. 219). « Aujourd'hui, les progrès opérés par la physique, l'optique et la chimie dans notre connaissance des matériaux de la couleur permettent d'approcher la réalité des techniques et des gestes mobilisés dans cette opération décisive des sociétés que représente leur «colorisation». » [800]. C'est grâce au croisement des données, à la fois historiques, archéologiques, philologiques et physico-chimiques que les chercheurs ont pu entrevoir la réalité d'une polychromie étendue à tous les domaines des sociétés anciennes, qui prenait ainsi part aux domaines sacrés, politiques et artistiques. Ces travaux ont certes concerné des œuvres grecques, mais les mêmes conclusions s'appliquent également aux productions romaines et gallo-romaines. Cette question sera reprise un peu plus loin.

Prenons comme exemple l'étude faite du *Diadumène* mis au jour à Délos au XIX[e] siècle. « La technique de dorure à la feuille a pu être mise en évidence, grâce à un appareillage de haute technologie, associant prospection à la surface de l'œuvre au vidéo-microscope, pour en détecter les restes aujourd'hui invisibles à l'œil nu, et spectrométrie de fluorescence X pour identifier la composition de la feuille, une fois celle-ci repérée. »[801]. L'association de ces deux méthodes a également permis de mettre en évidence la technique d'application de la feuille à la surface du marbre : la très fine feuille d'or était posée sur une assiette d'ocre jaune, elle-même appliquée sur une couche très couvrante de blanc de plomb. Pour reprendre les mots de Philippe Jockey, « cette technique constitue la traduction symbolique de cette valeur somme toute inférieure du blanc chez les Grecs : dans l'application de ce procédé de dorure par superposition de strates, le blanc est nié deux fois au profit exclusif de la feuille d'or »[802]. Il est vrai que les Grecs cherchaient une imitation parfaite de la nature, car elle représentait à leurs yeux la visée ultime de l'art et un critère de son

797. Voir l'étude faite sur la koré de Lyon, dans le cadre de l'exposition *Regard sur une œuvre : les couleurs de la koré*, présentée au musée des Beaux-Arts de Lyon (4 décembre 2015 – 29 février 2016).

798. Aucouturier *et alii* 2016.

799. Bourgeois, Jeammet 2014. Le travail conjoint de Brigitte Bourgeois (conservateur général du Centre de recherche et de restauration des musées de France) et Violaine Jeammet (conservateur en chef au département des antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre) a aussi fait l'objet d'une conférence au Musée du Louvre le 13 avril 2016, *Peindre et repeindre dans l'Antiquité : le cas de la Tanagra dite "Ménade Baillehache" (v. 330-300 av. J.-C.)*.

800. Jockey 2014b, p. 54.

801. Jockey 2015, p. 23.

802. Jockey 2015, p. 24.

degré de perfection. Cette *mimésis* à laquelle les couleurs participent contredit l'idée anachronique d'un supposé idéal blanc voulu par les artistes grecs de l'Antiquité. Comme démontré précédemment, l'Antiquité amorce un inversement des valeurs respectives du blanc et des couleurs. À l'opposé des quelques sculptures impériales «idéales», c'est-à-dire blanches, les portraits visibles de tous étaient bel et bien peints, tout comme les architectures des monuments privés comme publics, ou encore les monuments funéraires. Cette image colorée, exposée sur tous les forums, était présentée dans l'éclat de ses couleurs pour affirmer sa présence au cœur des villes. Une fracture chromatique s'est donc opérée dès le début de l'Empire entre les élites proches du pouvoir et le *vulgum pecus*, autrement dit le commun des mortels.

Les travaux de Sandrine Pagès-Camagna, et de ses collègues du Centre de recherche et de restauration des musées de France, apportent un éclairage nouveau sur les technologies antiques, et sur leur influence sur les techniques de peinture et de céramique. Outre le progrès qu'ils représentent dans le domaine minéralogique, ces travaux contribuent à l'amélioration des techniques de restauration et de conservation des œuvres d'art. Peut entre autres être évoquée l'excellente étude qui a pu être faite des sculptures polychromes médiévales. C'est dans les années 1970 que l'étude de la polychromie s'est enrichie grâce à l'utilisation conjointe de techniques diverses et complémentaires (photographie, radiographie, fluorescence X, diffraction des rayons X) ainsi que par l'analyse au microscope optique de coupes transversales de micro-écailles de peinture. La mise en place d'une vraie stratégie analytique au service de la polychromie a permis l'enrichissement de « la connaissance des techniques originales de mise en couleur, l'identification de repeints, de restaurations antérieures ou encore la recherche de critères d'authenticité. »[803]. Or ce qui est faisable pour la sculpture médiévale l'est également pour la statuaire antique. Des tests microchimiques, la spectrométrie de masse et la chromatographie en phase gazeuse peuvent par exemple caractériser les matériaux organiques constitutifs des liants, des vernis ou même des produits de restauration. L'utilisation du microscope électronique à balayage, développé dans le courant des années 1980, a permis le perfectionnement des études stratigraphiques de polychromie, avec des résultats de plus en plus détaillés.

Évoquons à présent les analyses faites sur le bleu égyptien, et les résultats que ce type de procédé peut fournir aux archéologues et historiens de l'art. La recherche menée sur ces pigments antiques par le C2RMF a été motivée par la volonté de comprendre les procédés de fabrication de matières silicatées colorées au cuivre, afin de connaître leurs origines : s'agissait-il d'un seul pigment bleu dont les mauvaises conditions de synthèse ou une dégradation entraînaient la formation du vert, ou de deux pigments distincts répondant à des paramètres bien contrôlés depuis l'Antiquité ?

Les efforts combinés du Laboratoire de Recherche des Musées de France et des conservateurs du Musée du Louvre ont permis à Sandrine Pagès-Camagna de travailler sur dix pains de pig-

803. Le Hô, Pagès-Camagna 2014, p. 34.

ments égyptiens bruts datant du Nouvel Empire (vers 1567-1085 av. J.-C.) et provenant du village des artisans royaux de Deir El Medineh, près de la nécropole de Thèbes. L'intérêt de l'analyse des pains de pigments tient à la pureté de ces derniers puisqu'ils ne sont ni broyés ni mélangés à un autre matériau. Les résultats sont ensuite comparés à ceux obtenus après analyse de prélèvements d'écailles de peinture provenant d'objets divers (bois, céramique, pierre, cartonnage)[804]. Ces analyses multiples (microscopie optique couplée à une analyse d'images, microscopie électronique à transmission, microscopie électronique à balayage associée à des systèmes d'analyse élémentaire, micro-spectrométrie Raman[805], spectrométrie UV-visible et diffraction des rayons X) avaient pour objectif de permettre la compréhension des techniques. De plus, « des recettes expérimentales ont été préparées en laboratoire pour tester et contrôler les paramètres de mélange et de cuisson : l'atmosphère du four, la température, la durée du traitement thermique et la vitesse de refroidissement. »[806]. Un mélange spécifique de composés (silicium, calcium et cuivre avec un fondant sodique) a donc été porté à température sous un contrôle strict. À noter que c'est aussi la maîtrise de la fusion des métaux qui avait permis aux artisans de préciser la température de cuisson. Les nombreuses analyses ont démontré que les pigments vert et bleu étaient bel et bien distincts, bien que préparés dans des conditions similaires. Ce sont les variations dans les proportions du mélange et les champs thermiques dans lesquels la cuisson s'est faite qui apportaient à chaque pigment sa couleur caractéristique.

La précision nanométrique des mesures effectuées sur les restes de polychromie permet d'en identifier la composition et a aussi enrichi le nombre de nuances d'une même couleur connues jusqu'alors. Souvent moins bien conservés que les rouges et les bleus, les verts et les jaunes sont désormais détectables et analysables. Les spécialistes de la restauration et de l'étude des couleurs anciennes peuvent aussi déceler à présent des degrés de dilution ou de broyage, des effets de transparences et de superpositions ainsi que la présence de glacis. Ce sont bien ces évolutions de la recherche qui ont permis de comprendre que dans la Grèce antique, la sculpture passe aussi par la peinture. Le parachèvement des modelés par les jeux d'ombres et de lumière, mais aussi de transparence, est une réalité archéologique qui invite à une relecture technique, esthétique et symbolique de ces témoins matériels[807]. Cette relecture pousse aussi les chercheurs à replacer les œuvres dans leur contexte originel puisque les effets plastiques étaient envisagés en fonction de la destination finale de l'œuvre.

Couleurs et pigments

804. Ces objets se répratissent sur une période chronologique allant de l'Ancien Empire (2700-2200 av. J.-C.) à la Troisième Période Intermédiaire (XXIe dynastie, 1069-945 av. J.-C.).

805. Colomban, Bellot-Gurlet 2015.

806. Pagès-Camagna 2003.

807. Jockey 2014b, p. 54.

En ce qui concerne les éléments de notre *corpus*, plusieurs couleurs ont pu être repérées : rouge, jaune, bleu, vert, blanc, et peut-être noir. Les pigments utilisés pour rendre ces différents tons étaient généralement les mêmes que pour les enduits peints. Il semble nécessaire à ce stade de faire un point sur ce que nous savons des pigments autrefois utilisés par les peintres romains et gallo-romains (fig. 220 et 221)[808].

La première difficulté concernant le dossier antique des pigments rouges tient à la grande variété desdits pigments, issus de substances nombreuses, tant minérales (ocres rouges, cinabre et réalgar), végétales (garance et orcanette) et animales (cochenille), qui fournissaient pigments et colorants. Ceux-ci pouvaient d'ailleurs différer en terme d'origine, de qualité et de préparation du produit. Ces substances dites "naturelles" dans le *De lapidibus* de Théophratse étaient complétées par des substances "artificielles", mises au point dans les ateliers afin de reproduire des pigments naturels à moindre coût[809].

Pour obtenir du rouge, les peintres gallo-romains préféraient le rouge de fer au vermillon (sulfure de mercure) ou au cinabre (mercure de cinabre), trop onéreux et plutôt réservés aux peintures murales d'exception. Le rouge de fer était obtenu à partir d'ocre (du grec ancien ὤχρα / *ókhra*), qui est une terre argileuse et siliceuse, colorée par un hydroxyde de fer (l'hématite pour l'ocre rouge, la limonite pour l'ocre brun, et la goethite pour l'ocre jaune). L'hématite[810] est un minerai composé d'oxyde de fer(III), de couleur variée (noire à gris argenté, brun à rouge, ou rouge), avec de nombreuses formes cristallines. Dans sa forme naturelle, le minerai peut ne contenir que de la goethite. Il faut alors la déshydrater pour obtenir de l'hématite rouge, par cuisson des ocres. C'est ce qu'explique Pline l'Ancien lorsqu'il dit que l'ocre rouge (la rubrique, du latin *rubrica*) était fabriquée en calcinant de l'ocre jaune dans des pots neufs, scellés à l'argile. Il spécifie que plus elle a brûlé sur le foyer meilleure elle est[811]. Vitruve[812] également, mentionne que l'ocre rouge était calcinée jusqu'à incandescence, puis éteinte brutalement dans du vinaigre. Il appelle la matière ainsi obtenue *usta*.

$$2\ FeOOH \rightarrow Fe2O3 + H2O$$

Goethite → Hématite

Température de cuisson :

300°C – 950°C – 1250°C

Couleur obtenue :

Jaune → Orange → Rouge → Violet

808. Romano 1998, p. 115-124.

809. Trinquier 2013, p. 305-306.

810. Du latin *haematites*, lui-même emprunté du grec *αίματίτης*, dérivé de *αίμα* qui signifie "sang". De formule Fe_2O_3, l'hématite contient également des traces de titane, d'aluminium, de manganèse et d'eau.

811. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXV, 16.

812. Vitruve, *De Architectura*, VII, 7.

Le rouge occupait une place prédominante dans l'Antiquité, et même avant. Au Néolithique, l'homme devenu sédentaire teint en rouge et en jaune bien avant de teindre en bleu. Rouge, blanc et noir sont les trois couleurs de base de toutes les sociétés anciennes[813], et une grande partie des codes sociaux et systèmes de représentation se sont bâtis sur ces couleurs. « Le noir, c'est le sombre, le rouge, c'est le dense, tandis que le blanc est à la fois le contraire de l'un et de l'autre. »[814].

Le pigment jaune, aussi appelé jaune de fer, était obtenu grâce à l'ocre jaune, colorée par la goethite[815]. La goethite se reconnaît à sa couleur noire, brune ou jaunâtre, mais par chauffage, on modifie le degré d'hydroxylation, ce qui provoque le changement de couleur du minerai. Durant l'Antiquité, c'est plus généralement l'ocre jaune qui s'est vu préférée par les peintres, notamment en raison de sa facilité d'obtention. De plus, elle était aussi appréciée pour sa non-toxicité et sa grande longévité une fois transformée en pigment.

Pour ce qui est du bleu, il peut s'agir de bleu égyptien[816] ou d'azurite. Ces pigments réagissant différemment aux infrarouges, il est assez facile de les identifier. Si l'échantillon émet une luminescence sous rayonnement infrarouge, il s'agit alors de bleu égyptien. Au contraire, si l'échantillon ne réagit pas aux infrarouges, c'est qu'il est composé d'azurite, un minerai composé de carbonate de cuivre[817]. L''instabilité de ce pigment fait que la couleur, avec le temps, a tendance à virer au vert ou au noir. « Le bleu égyptien est un matériau composite associant de la cuprorivaïte ($CaCuSi_4O_{10}$), des espèces siliceuses polymorphes (quartz et/ou tridymite) et des résidus de fabrication dans une phase silicatée amorphe plus ou moins abondante. Le pigment s'obtient par cuisson en atmosphère oxydante entre 870° et 1100°C (température de stabilité de la cuprorivaïte), suivie d'un refroidissement lent dans le four, d'un mélange contenant environ 19% de cuivre et environ 1% de sodium. »[818]. De plus, si le pigment est mal broyé, les bleus produits sont moins beaux : avec des grains trop fins, le pigment perd sa couleur et pâlit ; si les grains sont trop gros, ils se mêlent mal au liant et la peinture devient granuleuse[819].

Le bleu égyptien est attesté en Égypte dès la IV^{e} dynastie, soit au III^{e} millénaire avant J.-C. Sa dénomination égyptienne *hsbd iryt* ("lapis-lazuli fabriqué")[820] et sa teinte en font un substitut du

813. Pastoureau 1989, p. 21-22.

814. Pastoureau 2000, p.16.

815. Variété d'oxy-hydroxyde de fer(III) de formule FeO(OH).

816. Le "bleu égyptien" ne doit pas être confondu avec le bleu de lapis-lazuli employé dans le monde égyptien préromain.

817. De formule $Cu_3(CO_3)_2(OH)_2$.

818. Pagès-Camagna 2003.

819. Pastoureau 2000, p. 22.

820. Delamare 2007, p. 35 Cavassa, Delamare, Repoux 2010, p. 235.

lapis, minéral suffisamment précieux pour être réservé à la bijouterie. Il a entre autres été retrouvé au XIX^{e} siècle sur les fresques de Pompéi. Il s'obtient par la longue cuisson entre 850°C et 1000°C d'un mélange de composés calcaires, de silice et de cuivre. Les nuances de la palette, allant du bleu sombre au bleu pâle, sont quant à elles issues des modifications de proportions du mélange et du temps de chauffage. Après cuisson le composé prend l'apparence d'une masse compacte bleue contenant un silicate cristallisé de cuivre et de calcium : la cuprorivaïte ($CaCuSi_4O_{10}$). Celle-ci présente « des phases vitreuses plus ou moins prononcées et des restes d'espèces siliceuses n'ayant pas réagi durant la chauffe (quartz, cristobalite, tridymite). »[821]. C'est l'identification de la cuprorivaïte par diffraction X qui caractérise le bleu égyptien. Pline l'Ancien et Vitruve sont les premiers auteurs antiques à parler de la fabrication du bleu égyptien (ou fritte égyptienne) par chauffage, en mêlant des ingrédients minéraux, mais la description en demeure imprécise. Aussi cette technologie de fabricant de pigments a longtemps été considérée comme perdue. Quant aux variations chromatiques elles sont maîtrisées à la fois par la cuisson, en jouant sur la température, mais également par le biais du broyage : cela permettait aux artisans égyptiens de conserver un pigment pur, tout en créant un éventail coloré.

Le bleu égyptien a remporté un vif succès auprès des Romains et a été exporté sous le nom *cæruleum* puis "bleu d'Alexandrie". Aux importations succède généralement une volonté de fabrication locale, rendue possible avec l'arrivée d'ouvriers spécialisés. Pouzzoles est la première fabrique de bleu d'Alexandrie en Italie, mise en place par Vestorius, ami de Cicéron. L'existence de la fabrique de Caius Vestorius Priscus à Pouzzoles coïncide avec un remarquable essor de l'emploi du *cæruleum* dans les années 50-40 av. J.-C. à Rome et en Campanie[822]. Ce fait est attesté par Vitruve : « la fabrication du *cæruleum* a été mise au point à Alexandrie, et plus tard Vestorius en a fondé une fabrique à Pouzzoles. »[823]. L'auteur tente même d'en donner la recette, mais il s'avère que celle-ci n'est pas opérationnelle. Pline confirme, un siècle plus tard, la présence de l'atelier de Pouzzoles[824]. Précisons aussi que le *cæruleum* ne doit pas être confondu avec le bleu céruléen, qui est un stannate de cobalt (SnO_3Co) apparu vers 1860. De la même manière qu'en Italie – notamment à Cumes[825] – on voit apparaître en Gaule des fabriques locales dès le II^{e} siècle[826].

Chose étonnante, Pline ne mentionne pas le bleu dans sa liste des quatre couleurs des grands peintres de l'Antiquité (blanc, jaune, rouge et noir)[827], ce que l'on pourrait expliquer par le fait que pour les Anciens, le bleu était la couleur de la mort[828]. Peut-on y voir une explication au traitement bleu des niches de certaines stèles ? Une observation analogue peut être faite à partir

821. Colinat, Delange, Pagès 1996, p. 39-40.

822. Delamare 2007, p. 38.

823. Vitruve, *De Architectura*, VII, 11, 1.

824. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 57.

825. Caputo, Cavassa 2009 ; Cavassa, Delamare, Repoux 2010.

826. Delamare 2007, p. 58-62.

827. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXV, 50.

828. Manlio Brusatin a repris cette hypothèse dans son *Histoire des Couleurs*, p. 36, 42 et 46.

des propos de Philippe Jockey : « cet éclat divin, outre son caractère discriminant entre hommes et dieux, permettait aussi de séparer divinités ouraniennes – qui siégeaient dans l'Olympe – et divinité chtoniennes, dont le royaume souterrain était teinté avant tout de bleu sombre, cyan (*kuanos*). Quant au séjour des Bienheureux, il offrait à ces derniers de molles prairies vertes… »[829]. Précisons que pour Agnès Rouveret, les quatre couleurs de Pline « définissent une gamme chromatique conçue sur le modèle de l'acoustique. »[830]. Le noir et le blanc sont aux extrémités d'une échelle où le jaune et le rouge marquent la lumière et l'éclat. D'où l'absence du bleu et du vert dans la liste de Pline, celle-ci portant d'après-elle en réalité sur la fabrique des couleurs-pigments (cités par leur nom dans le texte) et non sur l'échelle chromatique. Ajoutons que dans le monde gréco-romain, le bleu n'occupe pas une place de premier plan. C'est essentiellement une couleur de fond, à la fois dans la peinture murale et dans la polychromie architecturale. Pour les Égyptiens et les peuples moyen-orientaux, le bleu est une couleur bénéfique qui éloigne les forces du mal. Le bleu se retrouve donc naturellement associé aux rites funéraires et à la mort, pour protéger le défunt dans l'Au-delà. Cette fonction apotropaïque du bleu – et du vert, proche chromatiquement, a-t-elle été intégrée aux modes de représentation romains ? Rappelons que le fond des stèles funéraires, notamment en Gaule romaine, présente régulièrement une couche polychrome bleue ou verte. Les vêtements bleus sont en tout cas vus comme dévalorisant ou excentriques, notamment durant la République et au début de l'Empire et sont généralement portés en signe de deuil. Cette couleur semble donc généralement associée à la mort et aux Enfers[831].

Il est d'ailleurs étonnant de constater que tant les Grecs que les Romains n'ont pas de mot spécifique dans leur vocabulaire pour désigner le bleu. Seuls quelques termes de base récurrents, comme il en existe pour le blanc le rouge ou le noir, permettent de désigner cette couleur. En grec, on retrouve les mots *glaukos* et *kyaneos*, ce dernier désignant plus probablement un minerai tel le cuivre. Ce terme désigne à la fois le bleu foncé, le noir et le brun, voir le noir à l'époque homérique. Quant à *glaukos*, qui existe dès la période archaïque, il est utilisé pour définir le vert, le gris, le bleu, et parfois même le jaune ou le brun. Il traduit plutôt l'idée de pâleur ou de faible concentration de la couleur qu'une coloration réelle. Et pour exprimer la couleur bleue de certains minéraux, végétaux ou objets, des termes très variés et sans lien avec la palette chromatique des bleus sont alors utilisés. Cette même observation peut être faite pour la langue latine. Il est vrai qu'il existe un plus grand nombre de termes (*caeruleus, caesius, glaucus, cyaneus, lividus, etc.),* mais ils sont tous polysémiques et imprécis[832]. Ce n'est que plus tard que deux mots seront intégrés au vocabulaire latin pour désigner le bleu : *blavus*, emprunté aux langues germaniques, et *azureus*, d'origine arabe. Avec le temps, ils prendront le pas sur les autres terminologies et s'imposeront dans les langues romanes. Le manque de vocabulaire spécifique lié à cette couleur a conduit au XIX^{e} et XX^{e} siècle des chercheurs, notamment en philologie, à se demander si les Anciens voyaient le bleu

829. Jockey 2015, p. 24.

830. Rouveret 2007, p. 626.

831. Luzzatto, Pompas 1988, p. 130-151.

832. Pastoureau 2000, p. 21-27.

comme nous le voyons aujourd'hui. « À cette question, certains savants ont répondu non, mettant en avant des théories évolutionnistes quant aux capacités de vision des couleurs : les hommes et les femmes appartenant à des sociétés techniquement et intellectuellement "évoluées" – ou prétendues telles, comme les sociétés contemporaines – seraient plus aptes à distinguer et à nommer un grand nombre de couleurs que ceux appartenant aux sociétés "primitives" ou "antiques". »[833]. Ces théories ne sont bien évidemment plus d'actualité, car les Romains n'étaient certes pas "aveugles au bleu", ils lui étaient au mieux indifférents, voire hostiles. Le bleu était pour eux associé aux Barbares, Celtes et Germains, qui avaient pour coutume de s'enduire le corps de bleu pour effrayer leurs ennemis. César et Tacite ont rapporté des faits similaires dans leurs écrits.

« *Omnes vero se Britanni vitro inficiunt, quod caeruleum efficit colorem, atque hoc horridiores sunt in pugna aspectus* » (César, *De Bello Gallico*, V, 14, 2.)

Pline évoque des rites similaires. Il affirme même que les femmes des Bretons se peignent le corps en bleu foncé avec le même colorant (*glastum*) avant de participer à des rituels orgiaques. Il en conclut donc naturellement que le bleu est une couleur dont il faut se méfier ou se détourner.

« *Simile plantagini glastum in Gallia vocatur, quo Brittanorum conjuges nurusque toto corpore oblitae, quibusdam in sacris et nudae incedunt, Aethiopum colorem imitantes* »
(Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXII, 2, 1)

Pour l'obtention du vert, les peintres antiques avaient plusieurs solutions. Lorsque la couleur est à base de cuivre, il peut s'agir de vert égyptien, de vert-de-gris ou de vert de malachite.

Le vert égyptien, de teinte turquoise, a été utilisé de façon moins systématique que le bleu, et apparemment uniquement sur les territoires de l'empire égyptien. Comme le bleu, le vert égyptien est un pigment artificiel, parfois dénommé "fritte verte". Il est caractérisé par une phase vitreuse majoritaire donnant sa couleur turquoise au pigment et emprisonnant des cristaux de parawollastonite ($CaSiO_3$) et des restes siliceux (quartz, et/ou tridymite ou cristobalite. Ce pigment synthétique était obtenu par cuisson oxydante entre 900 ^{0}C et 1 150 ^{0}C d'un mélange enrichi en calcium et en fondant et appauvri en cuivre. La présence de dendrites siliceuses permet de conclure à un refroidissement lent. Les matériaux de base sont les mêmes que pour le bleu : l'apport de cuivre peut se faire avec des résidus de bronze ou de cuivre, la silice provient du sable et le calcium des roches calcaires[834]. En raison de la similarité des teintes entre le bleu et le vert, ceux-ci ont longtemps été confondus.

833. Pastoureau 2000, p. 26.

834. Colinart, Delange, Pagès 1996, p. 42.

Le vert-de-gris[835], à l'origine "vert de Grèce", est un produit de corrosion du cuivre, connu et utilisé comme pigment depuis l'Antiquité, notamment en Égypte. Sa toxicité et sa fragilité, tant au contact d'autres pigments qu'à la lumière, ont mené peu à peu à son abandon. Il s'agit d'un acétate de cuivre obtenu par exposition du cuivre à des émanations de vinaigre (acide acétique), selon une recette attestée par Théophraste et Pline l'Ancien. La poudre obtenue n'est pas utilisable en l'état car trop instable. Il faut donc procéder à une recristallisation : on broie la poudre au vinaigre (ou au jus de citron, ou même à la potasse) et on laisse s'assécher. La couleur obtenue est appelée "**Verdet**" ou "**vert éternel**". Les teintes plus ou moins vives ou grisées. Ce pigment vert bleuté a pu être retrouvé sur des fresques de Pompéi, où il est encore assez bien conservé. C'est le plus connu des premiers pigments artificiels à base de cuivre. Il provenait à l'origine des régions viticoles, et se préparait en superposant alternativement des feuilles de cuivre et du marc de raisin. Il se formait alors une croûte superficielle qui, une fois raclée, était réduite en une poudre bleu clair vendue sous le nom "vert-de-gris". Une des propriétés remarquables du vert-de-gris neutre est le changement de couleur qu'il provoque une fois mélangé à un liant lipidique (huile), et étalé sur le support. La peinture passe en l'espace de quelques semaines d'un bleu-vert à un vert profond. Cette technique est bien connue en peinture, mais elle n'est pas attestée pour la polychromie antique.

La malachite est un carbonate de cuivre basique[836] de teinte vert bleuté, générée par l'oxydation du cuivre ou de l'azurite. Le vert de malachite est sensible à la lumière et aux acides, et a tendance à virer de couleur. De plus, il est très onéreux[837], notamment selon son degré de broyage. Ce pigment se retrouve notamment sur les tombes royales de Macédoine, comme sur "la tombe d'Eurydice". Il peut être appliqué pur et saturé pour rehausser certains détails des décors architecturaux, ou mêlé à la feuille d'or.

Si la base du pigment est minérale, on peut être en présence de chrysocolle ou d'une quelconque terre verte.

La chrysocolle[838] (*chrysocolla*) est un pigment minéral fragile à base de carbonate de cuivre, provenant sans doute de Macédoine. De couleur bleu-vert, son apparence est proche de celle de la malachite, mais avec une nuance plus bleue. Il semblerait qu'elle ait été plus généralement utilisée comme pierre précieuse que comme pigment, du moins en Égypte. Le terme "chrysocolle" désigne aussi la malachite dans le vocabulaire antique, ce qui a pu conduire parfois à des confusions.

La terre verte est un pigment minéral naturel de teinte vert clair (gris-vert), composé de différents élément siliceux (fer, manganèse, magnésium, aluminium) et d'autres minéraux. Il s'agit de roches riches en argile verte, dont les teintes vont du clair au foncé. L'utilisation des terres vertes comme pigment est attestée dès l'Antiquité romaine. Quant aux Grecs, ils superposaient le jaune et le bleu pour obtenir du vert. Il existe de nombreuses variétés de terres vertes, comme la

835. Acétate basique de cuivre.

836. $CuCO_3.CuOH$.

837. Vitruve, *De Architectura*, VII, 5, 8.

838. Silicate hydraté de cuivre, de formule $CuSiO_3.nH_2O$.

glauconite (minéral d'origine volcanique, de couleur bleu-vert), la céladonite (oxyde de magnésium de teinte gris-vert, dit "Terre de Brentonico"), ou la "Terre verte de Bohême". La "Terre de Vérone" est certainement la terre verte la plus connue. Elle été extraite d'un gisement, aujourd'hui abandonné, au Mont Baldo, près de Vérone.

Durant l'antiquité, les pigments noirs sont généralement à base de matière carbonée obtenue à partir de diverses substances organiques. Les noirs de carbone se répartissent en deux catégories : les noirs de combustion (noir de suie et noir de lampe) et les noirs de calcination (charbon de bois, noir d'os ou d'ivoire, noirs végétaux)[839].

L'atrament (*atramentum*) est un noir de combustion, obtenu en brûlant de la résine, de la poix ou du bois (noir de charbon), ou à base de suie. Il fait partie des noirs organiques. Selon Pline c'est une couleur artificielle, qu'il met au nombre des quatre couleurs employées par les peintres tétrachromistes. Le terme désigne aussi une technique de vernis élaborée par Apelle à base d'*elephantinum* (ivoire brûlé). L'*atramentum tectorium* (ou *pidorium*) est le noir des peintres, et donc potentiellement celui que l'on trouve également sur les monuments. Précisons que les peintres antiques utilisaient aussi du noir d'os, produit par combustion de matière osseuse, et qu'il est aussi possible que cette technique ait été utilisée pour la polychromie de la statuaire antique. Citons également le noir de vigne, obtenu par calcination de sarments de vignes.

L'obtention du blanc était assez aisée. Deux pigments blancs sont connus pour avoir été utilisés dès l'antiquité : le blanc de chaux, qui est un carbonate de calcium, et le blanc de plomb, composé essentiellement de céruse.

La chaux, connue bien avant l'Antiquité, est un matériau de construction, mais aussi une technique de peinture, notamment utilisée pour le badigeon des fresques. La pierre calcaire est réduite en une poudre blanche, qui après des étapes de calcination, extinction et gâche, redevient solide en séchant (phase de carbonatation). Dans la technique de la fresque (*a fresco*), la chaux sert à la fois de support et de liant. Les pigments sont simplement dispersés dans l'eau puis appliqués sur le mortier de chaux encore frais (*intonaco*). La couleur est fixée au moment de la carbonatation et du durcissement de la chaux. Cette réaction chimique forme des sels dans lesquels la couleur s'intègre définitivement, à la surface du mortier, et conservant leur éclat aux pigments.

Le blanc de plomb, aussi appelé blanc d'argent ou céruse, est un pigment blanc à base de plomb, sous sa forme neutre de carbonate de plomb[840]. En dépit de sa forte toxicité, il a été très longtemps, au moins de l'antiquité à l'époque moderne, le meilleur pigment blanc couvrant connu. La céruse entrait alors dans la fabrication de peinture et de fard blanc. La céruse est un carbonate basique de plomb, obtenue par l'oxydation de lames de plomb par des vapeurs d'acide acétique. Était alors créé un pigment blanc inodore, insipide, insoluble dans l'eau, qui après avoir été débar-

839. Colinart, Delange, Pagès 1996, p. 44.

840. $PbCO_3$.

rassé de l'eau qu'elle contenait, par un chauffage modéré, la poudre blanche récoltée. L'inconvénient majeur de ce pigment est qu'il noircit au contact du soufre, ce qui empêche certains mélanges avec d'autres matières colorantes, et contribue à son ternissement, lorsqu'il est exposé à l'air. En chauffant la céruse, on produisait, par simple calcination, le jaune de massicot et le minium de plomb. Connue depuis l'Antiquité, la céruse est citée par Xénophon[841], Dioscoride[842], Vitruve[843] et Pline l'Ancien[844].

Quant au blanc de chaux, c'est à la fois un matériau de construction et un pigment blanc. La chaux est une matière sèche alcaline de couleur blanche, obtenue par calcination d'une roche plus ou moins compacte comme le calcaire, obtenue autrefois artisanalement dans un four à chaux. Un composant meuble est alors obtenu, qui pourra se reconstituer après refroidissement et séchage. L'une des fonctions de la chaux était d'assainir les maçonneries, grâce à ses qualités antibactériennes et antifongiques. Le lait de chaux, sous ses diverses formes, s'avère notamment très pratique pour raviver un vieil enduit délavé.

Les éléments conservés

Le décor pictural des monuments dépendait très certainement d'un artiste spécialisé[845], et représentait bien souvent un complément indispensable à l'achèvement de certains motifs. La polychromie était même parfois destinée à remplacer une partie du travail du sculpteur. Ainsi, certaines inscriptions étaient gravées puis rehaussées d'un trait rouge, alors que d'autres étaient uniquement peintes : sur un groupe de Selzen, la haute base ne porte aucune inscription mais, entre les pieds du personnage central, un nom est tracé au pinceau (Uticus, Ictisus ou Cytisus)[846]. De même, pour certains détails des visages (sourcils, yeux, bouche, joues), la couleur constituait un élément très important. Par exemple, la pupille, laissée libre par le sculpteur, supposait l'intervention du peintre pour animer le regard des personnages. Pour ce qui est des chevelures, elles étaient généralement rehaussées de rouge, ce qui est attesté par de nombreuses traces de pigment encore visibles. Parfois même, certaines mèches peintes étaient ajoutées sur les tempes, comme c'est le cas sur la stèle de Divixta au Musée Guy-Baillet de Langres (Ling-298). Celle-ci présente une polychromie complète puisqu'on peut observer une coloration verte du fond de la niche, une chevelure rouge, de nombreux rehauts au niveau des vêtements et des détails comme les sourcils et les pupilles marqués de rouge. De plus, un "point vert" a été observé à la fois lors de la découverte et au cours de la restauration de la stèle[847]. Celui-ci matérialisait probablement le chaton d'une bague

841. Xénophon, É*conomique*, X.

842. Dioscoride, *De Materia Medica*, V, LIII.

843. Vitruve, *De Architectura*, VII.

844. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, *Sur le plomb*.

845. Nerzic 1989, p. 141-144. Le travail près spécialisé du peintre sur pierre est parfaitement explicité par Albert Grenier dans son étude des sculptures de Neumagen (Grenier 1904, p. 259-260).

846. Nerzic 1989, p. 141.

847. Desroches 1998, p. 1-2.

uniquement peinte. Il est malheureusement difficilement visible bien que toujours présent.

Avant même l'intervention du peintre, une couche préparatoire de lait de chaux, appelée parfois "bouche-pores", était appliquée sur tout le monument, afin d'uniformiser la surface et de fixer les pigments. Cette couche, plus ou moins épaisse, repose directement sur la pierre et précède le traitement polychrome. Elle peut aussi améliorer l'adhésion des pigments au support, imperméabiliser celui-ci, lisser la surface ou encore créer un fond optique. Concernant la période romaine, cette sous-couche était généralement composée de lait de chaux, éventuellement mélangé à de la cendre ou des pigments ocres. Cet ajout permettait de teinter préalablement les zones à traiter, lorsque celles-ci n'étaient pas destinées à recevoir une autre couche de peinture. Ce traitement a pu être mis en évidence pour le fond des niches de certaines stèles funéraires composant ce *corpus*, comme la stèle Ling-49, où deux couches de couleurs différentes sont visibles sur le fond de la niche[848]. Cette technique est d'ailleurs aussi attestée pour la période médiévale, de la fin du XIII^{e} au début du XV^{e} siècle[849]. Le fond de la niche qui abritait l'image des défunts pouvait être bleu clair, rouge, ou même vert. Les vêtements des personnages pouvaient être rouges, verts ou jaunes, et parfois soulignés d'un liseré contrasté (généralement rouge). Ce même liseré pouvait être utilisé pour délimiter le contour de certains objets et personnages, afin d'en accentuer les reliefs. Les détails des objets métalliques étaient quant à eux très souvent peints en jaune, et cernés d'un trait rouge. C'est le cas notamment de l'instrument du "joueur de cor" du Musée archéologique de Dijon (Ling-46), rehaussé de jaune afin d'imiter au mieux le bronze doré de l'instrument originel[850]. Si on observe attentivement cette stèle, on remarque alors d'autres traitements chromatiques : le fond de la niche est peint en vert et en rouge, la chevelure est également peinte en rouge, et un liseré de cette même couleur court le long des figures. Cette stèle réunit donc toutes les interventions picturales qu'une sculpture antique pouvait recevoir (fig. 222).

Si ces techniques sont particulièrement visibles sur la stèle du « joueur de cor », elles ont pu être mises en avant sur plusieurs autres monuments de notre *corpus*. Bien qu'il ne s'agisse généralement que de quelques traces peu visibles, certains blocs ont mieux conservé leurs couleurs d'origine. Sur les 1373 éléments de notre *corpus*, environ soixante conservent des traces de polychromie et/ou de lait de chaux attestant celle-ci (six en Séquanie, trente en Lingonie et vingt-quatre en pays éduen). Ce n'est certes qu'un faible nombre au sein du *corpus*, mais c'est un sous-ensemble suffisamment conséquent pour être étudié, et apporter quelques réponses à nos interrogations. Parmi ces rehauts conservés, il s'agit principalement de rouge, qui semble être la couleur ayant été le plus utilisée pour les rehauts colorés. Cette constatation est, somme toute, logique car cette couleur

848. « Elle pouvait atteindre un millimètre d'épaisseur, quand la surface de la pierre présentait beaucoup d'irrégularités (cette couche paraît plus épaisse sur le grès que sur le calcaire, sans doute en raison du caractère plus uniforme de la surface de ce dernier). Les éléments architecturaux étaient traités uniformément en jaune pâle, et les détails soulignés par des couleurs vives : les modillons des corniches étaient peints en vert sur fond rouge, les intervalles séparant chaque élément, en bleu clair » (Nerzic 1989, p. 142-144).

849. Le Hô, Pagès-Camagna 2014, p. 35.

850. La restauration récente du bloc a permis de faire réapparaître cette polychromie. Voir Desroches 2015a.

servait à la fois pour le fond des niches, les chevelures, certains objets et les liserés de délimitation. Parmi les monuments funéraires où la polychromie est la mieux conservée, un fragment paraît très parlant. Il s'agit d'une stèle ayant été retrouvée lors du démontage du *castrum* du Dijon et figurant deux jeunes hommes (Ling-148 = Arb. 165). C'est la restauration récente du bloc[851] qui a fait apparaître des traces de rehauts colorés. Le fond de la niche est peint en vert (bien qu'il ait par endroit viré au jaune), et l'ocre rouge a été utilisé pour la chevelure, les fins liserés marquant certains plis tombants des manteaux, et les détails de broderie (ou de points de couture) marqués par endroits de croix de Saint-André (fig. 223). Encolures et emmanchures sont également marquées d'un liseré rouge, tout comme les paupières, les sourcils, les lanières des sandales et les contours des personnages[852]. Même le contour des doigts était marqué par un trait rouge. Cela est notamment visible sur la main gauche du personnage de droite. Quelques traces de lait de chaux sont aussi visibles par endroits. Les détails des vêtements (cols, emmanchures, liserés et broderies) étaient d'ailleurs uniquement peints, et étaient inconnus jusqu'à la restauration de la stèle.

Toujours au sein de la collection dijonnaise, citons quelques monuments dont les couleurs nous sont parvenus. Le "monument du jeune homme" (Ling-83 = Arb. 139) est surtout connu pour la qualité exceptionnelle de sa sculpture, mais en observant attentivement le fond de la niche, on constate que les tentures qui la couvrent sont peintes en bleu. Tout du moins la partie supérieure de celles-ci, ainsi que le pan qui tombe le long du pilastre droit. De même, le monument dit "du boucher" présente des lignes rouges et jaunes imitant les reliefs d'une corniche modillonnaire, l'architecture du monument est rehaussée de lignes rouges et le cheval marin présent à l'arrière du monument est encadré d'un liseré rouge (fig. 224). De même, un fragment de monument funéraire découvert dans les murs du *castrum* présente des hommes déchargeant un chariot attelé (Ling-110). Grâce à l'inscription rehaussée de rouge gravée au-dessus du décor, nous savons que ce monument a été payé par la corporation des nautes : *Nauta araricus. / H(oc) m(onumentum) s(iue) l(ocus) h(eredem) n(on) s(equitur).* Mais la polychromie de ce bloc ne se situe pas seulement au niveau de l'inscription, dont le rouge a été très certainement ajouté ou du moins restauré à une époque récente, mais aussi et surtout au niveau du relief sculpté. Le fond de la scène de déchargement est peint en bleu clair, le contour des figures (main, chariot, panier) est marqué d'un trait rouge et la chevelure présente encore sa teinte rouge (fig. 224). Ces détails sont très petits et ne sont presque pas visibles à l'œil nu, une loupe est bien souvent nécessaire. Autre exemple, celui de la stèle de *Masculus* et son épouse (Ling-89 = 4029). Outre l'inscription rehaussée de rouge, due potentiellement à une restauration récente, la niche est également polychrome. L'espace entre le bord de la niche et la clé de coquille est peint en vert, et quelques traces laissent suggérer que la clé de coquille était peinte en jaune (fig. 224). Un autre exemple majeur de la collection dijonnaise est un bloc provenant d'un important mausolée (Ling-164 = Arb. 141), figurant une danseuse sur le petit côté gauche et sur la face principale un homme barbu à la gauche duquel figure un pilastre à caisson orné d'un petit personnage. C'est au niveau de ce petit personnage que la couleur originelle est conservée. La

851. À l'occasion de l'exposition *Pax romana*, au musée archéologique de Dijon (30 mai – 25 octobre 2015). La stèle du "joueur de cor" a été restaurée au même moment. Voir Desroches 2015b.

852. Une stèle mise au jour à Beaune (Éd-348) présente le même type de décor au niveau du vêtement, points de couture à part.

chevelure, les détails des yeux et des sourcils, ainsi que la bordure moulurée du caisson sont peints en rouge. Quant au fond du caisson, il est peint en vert. Un dessin de Mathieu Ribolet[853] propose un relevé précis de ce bloc et de ses couleurs (fig. 224). Pour finir, le musée archéologique conserve une stèle dont le fond de la niche présente ce qui paraît être un lait de chaux teint à l'ocre jaune (Ling-49 = 912.2.6). Deux teintes distinctes apparaissent : un jaune clair et un jaune-orangé plus foncé tirant sur le brun. Ces deux teintes sont-elles d'origine ? Témoignent-elles d'une restauration antique ? Il est actuellement difficile de répondre à ces questions. Il est possible que la couche claire serve de sous-couche préparatoire et n'était donc pas visible (fig. 225). Cette dernière hypothèse semble la plus plausible. Il est aussi intéressant de préciser que des traces d'application au pinceau sont nettement visibles à l'œil nu, sur les deux couches picturales. Nous avons donc ici un exemple unique mettant en évidence les techniques d'application de la peinture sur les œuvres statuaires. Pour finir, la stèle de Blanda (Ling-77 = Arb. 183) présente à la fois une inscription rehaussée de rouge (restauration moderne) et une niche peinte en vert, ou dans un bleu qui aurait viré avec le temps (fig. 226).

Le second ensemble polychrome de notre *corpus* provient de la nécropole des Bolards à Nuits-Saint-Georges. Les traces conservées concernent généralement le lait de chaux, blanc, et non pas la couleur elle-même. Trois stèles possèdent encore une partie de leurs couleurs d'origine. La stèle Éd-608 (93.02.66) présente le buste d'une femme tenant un récipient et un volatile par le cou. Outre les nombreuses traces de lait de chaux, on peut encore distinguer de la peinture rouge sur le corps du « poulet » et autour de la figure de la défunte (fig. 227). Une stèle de jeune garçon (Éd-669 = 93.02.84) est particulièrement intéressante car la niche semble bicolore : du bleu clair est visible au niveau du cul-de-four, et de rouge dans la partie basse (fig. 228). Pour finir, un fragment de stèle – ne présentant plus que les pieds du défunt – conserve également une niche peinte en rouge (Éd-635 = 93.02.737). En territoire séquane, seules les stèles du musée des Beaux-Arts de Dole présentent encore une colorisation. Inscription et contour du cartouche à queues d'aronde sont rehaussés d'ocre rouge sur deux stèles[854]. La troisième voit son inscription et les contours de ses décors soulignés en rouge.

D'autres collections françaises ont livré des restes de polychromie[855]. François Thiollet, au XIX^{e} siècle, a renseigné par le dessin et l'aquarelle les découvertes faites à Sens lors du démantèlement du *castrum* (fig. 229)[856]. Il est très intéressant de comparer ces dessins avec l'état actuel des stèles conservées au Musée de Sens. Car si une partie des rehauts observés par Thiollet sont

853. Vernou, Edme 2015, p. 70.

854. Séq-65 et Séq-164.

855. La même observation peut être faite pour les collections lapidaires étrangères, comme en Allemagne (Grenier 1904 ; Ronke 2009), en Italie (Liverani 2010 ; Østergaard 2010b) ou encore en Orient (Bourgeois, Jockey 2010 ; Østergaard 2010a).

856. Voir également le travail plus récente d'Adrien Blanchet sur la polychromie de la collection lapidaire de Sens (Blanchet 1925).

toujours visibles, certains ont irrémédiablement disparus. Pour exemple, la stèle J 139[857], mise au jour en 1838 dans le mur du rempart, conserve des traces de rouge sur le fond de la niche, la chevelure du défunt et les feuillages ornant les *extrados* (fig. 230). De la même manière, le fond de la niche de la stèle J 157[858], incluant la clé de coquille, est encore entièrement peinte en rouge. La stèle J 159 quant à elle ne présente malheureusement plus de couleurs aujourd'hui, mais grâce aux dessins de Thiollet, on sait que le fond de la niche était vert, les vêtements rouges et blancs, le coffret jaune. Selon lui les cheveux du personnage de gauche étaient rehaussés de jaune, alors que ceux du personnage de droite l'étaient de rouge. Si l'on compare avec les nombreuses stèles où la peinture a été conservée au niveau des chevelures, on constate qu'il s'agit toujours d'une pigmentation rouge. Thiollet s'est-il trompé ? Il est possible que la mauvaise conservation des pigments l'ait induit en erreur. Les stèles dont la polychromie est encore partiellement conservée sont assez nombreuses à Sens et seules quelques-unes seront évoquées ici. Il s'agit généralement de niches peintes en rouge, ou ayant conservés des restes de lait de chaux. Un bloc en particulier, découvert en 1850, mérite toute notre attention. On y voit un homme conduisant un char à deux roues (*cisium*) tiré par un cheval et brandissant un fouet[859]. Gustave Julliot rapporte les propos de François Thiollet concernant les rehauts encore bien visibles, mais qui ont aujourd'hui totalement disparus : « le fond de la niche était peint en violet, le cheval et l'homme en blanc, le véhicule en jaune ; le fouet, les rênes et les détails de la voiture étaient mis en relief par des filets d'ocre rouge. »[860]. Ces propos sont d'ailleurs confirmés par une aquarelle de François Thiollet réalisée au moment de la découverte du bloc (fig. 229 et 231)[861].

La nécropole de Saint-Ambroix (*Ernodurum*) dans le Cher a non seulement livré une collection de stèles d'exceptionnelle qualité, mais certaines possédaient encore une petite partie de leur polychromie au moment de leur sortie de terre. Malheureusement, seules les quelques attestations de l'époque témoignent encore de la présence de ces couleurs, qui ont aujourd'hui presque intégralement disparu. Seules cinq d'entre elles possèdent encore quelques traces de peinture ou de lait de chaux. Les couleurs conservées sont généralement le rouge, le vert (que les auteurs appellent "vert d'eau"), et le blanc du lait de chaux.

Une stèle découverte à Saint-Ambroix[862] fait partie des quelques conservées à Bourges dont la polychromie a été observée lors de la découverte. « Lors de la découverte, le fond de la niche principale était peint en vert d'eau : il reste des traces non équivoques de cet enduit. Nous avons cru, au moment de l'extraction, y voir aussi des traces de traits bruns, peut-être d'une inscription

857. Espérandieu 1911, p. 42-43, n°2826.

858. Espérandieu 1911, p. 28-29, n°2798.

859. Julliot 1891, p. 10, n°130 ; Espérandieu 1911, p. 13, n°2770.

860. Julliot 1898, XV, p. 91-92.

861. Un essai de restitution a été tenté en ne se basant que sur les propos de Thiollet et confirme la grande qualité de ses descriptions (Vernou, Edme 2015, p. 71).

862. Conservée au Musée du Berry (n° d'inv. 4091 = 1950.1.38).

peinte. Quelques restes de brun rouge se voyaient enfin sur les chevelures. »[863].

Une stèle découverte à *Avaricum* (Bourges)[864] présente une polychromie particulièrement bien conservées. Le fond de la niche est entièrement peint en bleu clair, la clé de coquille est jaune, le bord de l'archivolte est marqué d'un double trait jaune et rouge et, fait très rare voire unique, les cheveux des défunts sont eux-aussi peints en jaune (fig. 232 à 234). Or, toutes les traces que nous avons pu observer au niveau des chevelures étaient rouges. *Unicum* ou mode locale ? Sans autre exemple pour étayer des hypothèses, il est à l'heure actuelle difficile de trancher.

À travers ces observations se pose aussi la question des inscriptions peintes. Elles sont attestées pour l'Antiquité tardive, notamment sur les sarcophages de Narbonnaise, mais le même constat peut-il être fait pour les stèles plus précoces de nos régions ? De très nombreuses inscriptions gravées ont conservé en partie les rehauts rouges qui les ornaient, et qui ont parfois été restaurées à l'époque moderne. Mais pour ce qui est des inscriptions qui n'étaient pas préalablement gravées, la documentation est très lacunaire, voire inexistante. Une petite plaque calcaire de *loculus* funéraire, trouvée à Alexandrie et conservée au musée du Louvre[865] a la particularité d'avoir conservé une grande partie de sa polychromie ainsi que son inscription peinte, en langue grecque : *Antigona. Aristopolis*[866]. Bien qu'elle soit plus ancienne que les éléments de notre *corpus* (III^{e} siècle av. J.-C.), elle donne un bon exemple de ce à quoi les inscriptions romaines peintes pouvaient ressembler (fig. 235). Le relief figure une petite fille et un chien sous un *naïskos*. Cette stèle reproduit en miniature les hypogées et tombes plus monumentales qui eux-mêmes reproduisent la structure d'un temple.

Rappelons que la réalisation d'une inscription taillée dans la pierre occasionne des dépenses considérables. Aux frais découlant de la qualité du matériau et de la grandeur du texte s'ajoutent les salaires de différents spécialistes. Un homme de lettres (*auctor*) rédigeait d'abord le texte, un "arrangeur" (*ordinator*) le mettait ensuite en forme en fonction des dimensions du bloc, puis un peintre (*pictor*) le reportait sur la pierre et enfin, un tailleur de pierre (*lapidarius*) réalisait la gravure. Même si l'on ne peut plus calculer exactement aujourd'hui le détail des coûts occasionnés par la gravure d'une inscription, on peut supposer que les commanditaires appartenaient pour la plupart à la population aisée. Il s'agissait presque d'un luxe que beaucoup ne pouvaient pas s'offrir. Le recourt à une inscription uniquement peinte pouvait alors permettre de réduire les frais de fabrication.

863. Thil, Goy 1911, p. 37.

864. N° d'inv. 965.45.4 (Musée du Berry, n°284). Picard 1966, p. 245-246 ; Bailly 1979, p. 38-39 ; Chevrot, Troadec 1992, p. 125, n°413 ; Bedon 2017, p. 85-86.

865. N° d'inv. : Ma 4203 ; numéro d'entrée : MNC 841.

866. Bernand 1992, p. 101 et p. 30, n°48.

3.2. Épigraphie

Dans la partie précédente, nous avons pu mettre en évidence, par une approche typologique, la diffusion géographique des monuments funéraires. Nous allons à présent nous intéresser aux inscriptions figurant sur ces tombeaux et aux pratiques épigraphiques qu'elles révèlent. L'onomastique et les formulaires funéraires employés dans le Nord-Est de la Gaule seront d'abord évoqués, puis nous présenterons les critères de datation envisageables pour ce type de texte. Dans cette optique, un intérêt particulier sera porté à certains aspects du formulaire funéraire, telle l'invocation aux dieux Mânes. Pour ce qui est des pratiques rituelles liées aux tombeaux, qui peuvent transparaitre derrière les inscriptions, elles seront traitées plus loin (4.3).

L'apparition de la pratique épigraphique dans le domaine funéraire résulte des transferts culturels qui se sont opérés après la conquête entre Rome et la Gaule. La grande standardisation des inscriptions latines de Gaule romaine, et des épitaphes en particulier, est un phénomène qui touche également toute la partie occidentale de l'Empire. Mais bien qu'une impression d'uniformité générale se dégage, on peut constater d'importantes variations régionales et chronologiques, signe de pratiques diverses basées sur des paramètres culturels ou historiques. Les études portant sur les épitaphes de Gaule romaine se sont bien souvent cantonnées à la question de la datation, et ont ainsi permis la mise en évidence d'une périodisation de l'emploi des formulaires funéraires. Citons pour exemples les travaux de Jean-Jacques Hatt, Yves Burnand, Monique Dondin-Payre et Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier[867]. Beaucoup de monuments funéraires sont très difficiles à dater, principalement en raison de l'absence de contexte de découverte, ce qui ne laisse bien souvent que l'épitaphe comme point de repère chronologique.

3.2.1. L'onomastique

Les études historico-onomastiques ont connus un grand succès depuis les années 1970, et notamment grâce au colloque de Paris intitulé *L'onomastique latine*[868]. La multiplication des publications de répertoires épigraphiques[869], dans la seconde moitié du XX^{e} siècle, a participé au développement de ces études, les *corpora* étant la base même de ce type de recherches. Ces nouvelles publications, héritières des grands inventaires du siècle précédent, ont privilégié les approches régionales, et ont donné lieu à des synthèses provinciales à partir des années 2000. La grande quantité d'inscriptions datables et exploitables mises au jour en Italie a fait de la péninsule la zone d'étude privilégiée par les chercheurs. Pourtant, les provinces n'ont pas été délais-

867. Voir notamment : Hatt 1986 ; Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2001 ; Raepsaet-Charlier 2002 ; Burnand 2003 ; Dondin-Payre 2011.

868. Duval 1977.

869. Pour exemples : *Hispania epigraphica*, *Onomasticon*, *Nomenclator*, *Repertorium, Recueil des Inscriptions Gauloises*, etc.

sées, et ont aussi fait l'objet de répertoires et d'études spécialisées. Ainsi, l'ouvrage dirigé par Monique Dondin-Payre et Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, intitulé *Noms, Identités culturelles et Romanisation* publié en 2001[870], a permis l'élaboration d'une méthode commune à plusieurs chercheurs et la mise en avant de principes fondamentaux propres à l'épigraphie latine. Parmi ces principes figurent le lien étroit entre la nomenclature et le statut juridique des personnes, ou encore l'irrévocable transmission du gentilice du père à l'enfant. L'emploi d'un vocabulaire commun à plusieurs épigraphistes a également permis d'éviter les écueils dus à une mauvaise compréhension entre auteurs (nom unique ou idionyme, nom indigène[871], nom de transcription ou de translittération[872], nom de traduction[873], nom d'assonance[874]). Grâce à cet ouvrage, « l'étude des noms de personnes se révèle pertinente à des degrés divers et dans des domaines variés, qui vont des pratiques de stratégies familiales des élites, qui peuvent aider à dénouer les fils complexes de la prosopographie, aux usages religieux des provinciaux en passant par les mécanismes et les processus de romanisation et de latinisation. »[875]. Outre ces travaux, évoquons également les *Scripta varia* réalisées par André Chastagnol et ses élèves. Ils se sont particulièrement intéressés à la question de la diffusion du modèle de la cité et de la citoyenneté romaine en Gaule, ainsi qu'aux répercussions de l'octroi du droit latin provincial, qui va progressivement assurer la romanisation des populations indigènes[876]. Grâce à de nombreux exemples, André Chastagnol « a su mettre en évidence les processus d'adoption d'une nomenclature romaine par les pérégrins des communautés latines des Gaules et illustrer ainsi par des cas précis, ce que les sources littéraires et juridiques laissaient entrevoir. »[877]. Il a également pu démontrer qu'en ce qui concerne les stratégies onomastiques, les velléités personnelles étaient aussi importantes que les démarches de groupe ou la volonté de s'aligner sur les modes romaines. En effet, si les décisions prises par le pouvoir – central ou local – sont décelables dans chaque inscription, on y retrouve aussi des histoires familiales et personnelles à l'origine même du processus de romanisation. La diffusion du droit romain à l'époque julio-claudienne, associée à une complexification des procédés d'obtention de la citoyenneté romaine – qui peuvent être multiples et relever d'une relation forte à l'empereur – ont contribué à l'évolution des formulaires onomastiques dans les provinces. C'est dans ce contexte que des choix personnels, relatifs aux adaptions locales des traditions onomastiques romaines, sont perceptibles au sein des épitaphes provinciales.

---

870. Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2001.

871. Nom de racine indigène latinisé au minimum, par transformation ou translittération, et adjonction d'un suffixe latin ou latinisé (-us). Exemple : *Andecamulos* = *Andecarius*.

872. Nom indigène transcrit en caractères latins : *Hnbl* = *Annibal*.

873. Transposition en latin (ou en grec) d'un nom indigène attesté comme tel : *Cintusnus* (« premier » en celte) = *Primus*.

874. Aussi appelé *Decknamen*. Nom existant en latin et rappelant un nom (ou une racine) homophone en langue indigène. Le sens peut être identique ou différent. L'assonance implique une très bonne maîtrise à la fois du latin et de la langue indigène pour l'élaboration et la compréhension du jeu sur les mots au moment du passage d'une langue à une autre. C'est un fort signe de romanisation. Exemple : *Audax* (« audacieux » en latin) = *Audags* (« bienheureux » en gothique) ; *Amicus* (« ami » en latin) = *Hnmlqqrt* ou *'bdmlqrt* (nom punique transcrit en *Amilcar* ou *Amicar*).

875. Raepsaet-Charlier 2011, p. 448.

876. Chastagnol 1995.

877. Lamoine 2012, p. 82.

En ce qui concerne l'épigraphie funéraire spécifique à notre zone d'étude, plusieurs observations ont pu être faites. Tout d'abord, le faible nombre de *tria nomina* au sein de ce *corpus* est marquant, que cela concerne le défunt ou le dédicant (tableau 6 et 7). Au total, onze mentions de *tria nomina* ont été comptabilisées en pays lingon, pour seulement cinq en territoire séquane. À titre comparatif, notons que la proportion est similaire en pays éduen, où sept mentions de *tria nomina* sont connues, toutes concernant des défunts. À noter également le nombre d'indéterminés pour ces territoires – soit des noms pour lesquels il n'est pas possible de dire s'il s'agit de *duo nomina* ou de *tria nomina* – qui viennent compléter ces chiffres. Bien que très bas, ils ne signifient pas que peu de citoyens habitaient ces territoires, car si après la conquête de nombreux membres de l'élite gauloise ont reçu le droit de cité, qui transformait automatiquement leur nom, l'attribution de la citoyenneté romaine n'était pas systématique et ne se manifestait pas toujours par une évolution des habitudes onomastiques. Il semble que jusqu'au milieu du I^er^ siècle, le nom ne soit pas le premier élément mis en avant dans les épitaphes afin de préciser une adhésion à la romanité. Ainsi, le début de la période impériale voit un maintien de la nomenclature gauloise chez les élites, synonyme de continuité avec la tradition locale. De plus, le nom gaulois, bien que ne concordant pas avec la polyonymie de la nomenclature latine, est encore chargé de sens et inspire la crainte[878]. À une époque où l'onomastique romaine n'est pas encore figée dans sa forme définitive, et possède donc une influence limitée dans les provinces, les possibilités épigraphiques sont nombreuses et variées, et l'adoption des modèles latins est plus rare. C'est dans ce cadre que des formes onomastiques locales ont pu voir le jour.

Onomastique des inscriptions maculines	**Inscriptions lingonnes**		**Inscriptions séquanes**	
	Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**
Nom unique du défunt	131	43,0%	21	27,3%
Nom unique du dédicant	50	16%	6	7,8%
Duo nomina (prénom + gentilice) du défunt	2	0,7%	1	1,3%
Duo nomina (prénom + gentilice) du dédicant	0	0,0%	2	2,6%
Duo nomina (gentilice + surnom) du défunt	18	5,9%	8	10,4%
Duo nomina (gentilice + surnom) du dédicant	9	3,0%	0	0,0%
Tria nomina du défunt	10	3,3%	3	3,9%
Tria nomina du dédicant	1	0,3%	2	2,6%
Indéterminés (hommes)	22	7,2%	8	10,4%
Total des inscriptions présentant un élément onomastique	243	79,7%	51	66,2%
Total des monuments inscrits	**305**	**67,0%**	**77**	**66,0%**

Tableau 6 : Onomastique des défunts et dédicants (hommes) sur les inscriptions lingonnes et séquanes

878. Jal 1962.

Onomastique des inscriptions féminines	Inscriptions lingonnes		Inscriptions séquanes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Nom unique de la défunte	69	22,6%	18	23,4%
Nom unique du dédicant	19	6,2%	1	1,3%
Duo nomina de la défunte	13	4,3%	4	5,2%
Duo nomina du dédicant	1	0,3%	1	1,3%
Indéterminés (femmes)	8	2,6%	2	2,6%
Total des inscriptions présentant un élément onomastique	110	36,1%	26	33,8%
Total des monuments inscrits	**305**	**67,0%**	**77**	**46,0%**

Tableau 7 : Onomastique des défunts et dédicants (femmes) sur les inscriptions lingonnes et séquanes

L'obtention de la citoyenneté romaine, qu'elle soit collective ou individuelle, relève d'un processus complexe. Celle-ci peut induire une relation plus ou moins forte à l'empereur, notamment dans le cas d'une concession viritane (*viritim*)[879], qui permet au nouveau citoyen de prendre le gentilice de l'empereur (Iulius, Claudius, Flavius, Aurelius, etc.). Cet usage est observable dans la *Tabula Banasitana*, copie de l'acte de concession de la citoyenneté faite en 177 de notre ère à l'avantage de Iulianus, chef de la tribu des Zegrenses de Banasa (Maurétanie Tingitane), et de sa famille[880]. Outre qu'elle confirme la persistance de l'octroi de la citoyenneté par concession viritane, cette table éclaire également sur la procédure administrative suivie dans ce cas de figure, ainsi que sur les gouverneurs et membres du conseil impérial en place à cette date. Elle évoque également le fait que les citoyens romains des provinces ne sont pas déchargés de leurs obligations envers leur communauté d'origine (*ius gentium*).

Le service militaire au sein des troupes auxiliaires était aussi une voie vers la citoyenneté pour les natifs des provinces, et ce de manière automatique après vingt-cinq ans de service à partir du règne de Claude. Avant cela, la citoyenneté n'était obtenue qu'à titre de récompense exceptionnelle, comme l'indique la Table d'Asculum[881]. De même, l'obtention du droit latin permet aux provinciaux de devenir citoyens romains.

L'accélération de la diffusion du droit romain dans les provinces aux II^e^ et III^e^ siècles ap. J.-C., a fourni au phénomène de la romanisation du nom un cadre d'épanouissement stable. « La richesse du système onomastique romain, qui ne se limite pas sous l'Empire aux seuls *tria nomina*, offre aux nouveaux citoyens romains de nombreuses possibilités d'adaptation de leur désignation d'origine et de démonstration de leur attachement à leurs racines en jouant en particulier sur les combinaisons infinies entre *cognomina* et *supernomina* (*supernomen* ou second *cognomen*,

879. Celle-ci se fait à titre personnel, ce qui amplifie la relation entre le nouveau citoyen et l'empereur (ou un magistrat jusqu'au règne d'Auguste) qui a octroyé la citoyenneté. Des liens de clientèle ou de fidélité expliquent bien souvent cet octroi. Après Auguste, l'empereur est le seul à pouvoir offrir la citoyenneté romaine à titre individuel, mais il peut le faire sur recommandation de patrons voulant favoriser un de leur client.

880. Seston, Euzennat 1961 ; Seston, Euzennat 1971. La Table de Banasa reproduit les lettres des empereurs Marc-Aurèle, Lucius Verus et Commode.

881. Elle témoigne de l'obtention du statut de citoyens par les cavaliers ibères ayant servi sous les ordres de Cneius Pompeius Strabo au cours de la Guerre sociale. Aussi appelée Bronze d'Ascoli, elle est datée de l'an 89 av. J.-C.

agnomen ou nom ajouté, *signum* ou sobriquet). »[882]. Ainsi, ce que certains ont perçu comme une résistance à la romanisation[883], ou encore une survivance des traditions celtes, seraient plutôt la manifestation d'une "fidélité aux origines"[884]. Une inscription votive mise au jour à Dampierre, en pays lingon, illustre parfaitement la romanisation des populations gauloises : *Deo Mercurio. C. Antonius, retro Segomaros, Liberaris, ex voto.* Le dédicant précise ici à la fois son ancien nom gaulois, grâce à la formule *retro* ("anciennement"), et son nouveau nom romain, symbole de son statut de citoyen de l'Empire[885].

Ainsi, *duo* ou *tria nomina*, ces noms sont tous la marque de la citoyenneté du défunt. Comme le montre le tableau 6, le territoire lingon comptabilise vingt-neuf *duo nomina* attestés (dont seulement neuf concernent le dédicant), le territoire séquane seulement onze (dont deux touchent les dédicants), et le pays éduen dix (sept défunts et trois dédicants).

Notons que parmi les inscriptions lingonnes, seules deux épitaphes présentent des défunts aux *duo nomina* composés du prénom et du gentilice. La même chose est observable en pays séquane, avec un défunt et deux dédicants pour lesquels la nomenclature prend cette forme. L'emploi du *cognomen* disparaît des usages onomastiques vers le milieu du II^e^ siècle ap. J.-C. Pourtant, il est assez rare que le *cognomen* soit absent de la polyonymie latine, car dans la majorité des cas c'est le *nomen* qui est omis. La disparition du prénom suit une évolution chronologique, et il est très rare de trouver une épitaphe présentant un *praenomen* après 50 ap. J.-C. C'est à cette période et dans les décennies suivantes que les *duo nomina* formés du gentilice et du surnom vont apparaître. Ceux-ci vont d'ailleurs se généraliser à la fin du II^e^ siècle. Une apparition plus précoce de cette forme a été observée dans le cas des personnages secondaires, comme les dédicants. Au fil du temps, le gentilice tend également à être abrégé à son initiale, puis à disparaître, pour aboutir au nom unique de la nomenclature chrétienne.

Pour ce qui est des femmes, bien qu'elles ne puissent pas porter les *tria nomina*, leur statut de citoyennes de l'Empire est retranscrit par les *duo nomina* (tableau 7). Quatorze sont attestées chez les Lingons (dont treize défuntes), cinq chez les Séquanes (dont quatre défuntes), et dix chez les Éduens (dont neufs défuntes). Là aussi, l'état de conservation de quelques épitaphes ne permet pas de déterminer s'il s'agissait bien de *duo nomina*.

Mais la grande majorité des épitaphes du Nord-Est de la Gaule présentent des personnes – défunts, dédicants et membres de la *familia* – portant un idionyme, soit un nom unique. Les prénoms romains sont très rares dans les régions concernées par cette étude, où les noms gaulois

882. Lamoine 2012, p. 87-88.

883. L'étude menée par Marcel Bénabou à propos de l'Afrique romaine a été souvent reprise comme modèle. Voir Bénabou 1976.

884. Lassère 2005, p. 181.

885. *AE,* 1997, 1181 ; Drioux, 1934, p. 76, n°278 ; Thévenard 1996, p. 188-189 ; Le Bohec 2003, p. 335, n°615. Notons que la formule *retro* est un hapax en Gaule.

romanisés semble être la règle. Rappelons que les territoires du Nord-Est de la Gaule étaient majoritairement peuplés de pérégrins avant la promulgation en 212 ap. J.-C. de l'Édit de Caracalla, conférant la citoyenneté à tous les hommes libres de l'Empire. L'emploi du nom unique correspond au statut particulier des pérégrins, hommes libres ne possédant pas la citoyenneté romaine. La nomenclature des pérégrins comporte habituellement un nom unique suivit très souvent de l'évocation de la filiation, à travers le nom du père. Cette mention revêt une grande importance, car elle signale le statut d'homme libre du père. Au sein du *corpus* lingon, deux cents défunts (cent-trente-et-un hommes et soixante-neuf femmes) et soixante-neuf dédicants (cinquante hommes et dix-neuf femmes) portent un nom unique, soit respectivement 44,2% et 17,5%. En pays séquane, les idionymes concernent trente-neuf défunts (vingt-et-un hommes et dix-huit femmes) et sept dédicants (six hommes et une femme), respectivement 23,5% et 4,2% (tableaux 6 et 7). Notons enfin la présence d'un seul *signum* au sein de ce *corpus*. Il a été repéré sur un sarcophage séquane aujourd'hui perdu (Séq-21) : le *signum Eusebius* a été donné à la défunte Caesonia Donata, dont le sarcophage inscrit a été offert par son époux Candidus, esclave impérial. S'il est étonnant de voir une femme porter comme surnom un nom d'homme, il a été suggéré[886] que cette pratique se réfèrerait à "l'évangile de saint-Thomas", découvert en 1945 en Egypte[887]. Cela tendrait à indiquer que la défunte était chrétienne. L'exemple bisontin n'est en tout cas pas unique, car au moins deux épitaphes lyonnaises présentent la caractéristique d'évoquer une femme par un surnom masculin[888]. L'étude d'Hélène Wuilleumier a permis de démontrer que dans le cas d'une épitaphe, lorsqu'un individu est désigné par un nom officiel et un surnom, ce dernier n'est pas un "surnom familier" mais bien un nom religieux, qu'il adopte en s'intégrant à une communauté. Le nom *Eusebius*, dérivé du grec *Eusebès*, exprime une idée de piété, et pour cela a été régulièrement employé comme *signum* afin de devenir le nom d'éternité du défunt. Il est également courant de voir ce nom associé à la formule traditionnelle d'adieu et de bonheur.

Il est notable que les renseignements biographiques sont assez peu courants, qu'il s'agisse du statut social, du métier exercé ou encore d'éléments plus personnels. Mais quelques mentions de ce type émergent de notre *corpus* (tableau 8). En ce qui concerne le statut social, dix-huit mentions d'affranchis ont été comptabilisées chez les Lingons (quatorze défunts et quatre dédicants) et deux chez les Séquanes (une défunte et un dédicant sous l'intendance de l'affranchi). Parmi les exemples lingons, une stèle est particulièrement intéressante car elle donne le nom de trois affranchies qui ont fait installer le tombeau de leur maîtresse : Nocturna, Angina et Aquilona[889]. Les esclaves sont présents en nombre similaire : douze mentions lingonnes (onze défunts et un dédicant) pour deux

886. Lerat 1988, p. 208-209.

887. Découvert à Nag Hammadi avec un lot d'écrits gnostiques, cet évangile se termine par un *logion* évoquant le fait qu'une femme doit se faire homme pour être accueillie au Paradis : « Simon Pierre leur dit : Que Marie sorte du milieu de nous, car les femmes ne sont pas dignes de la Vie. Jésus dit : Voici que je l'attirerai afin de la faire mâle, pour qu'elle devienne, elle aussi, un esprit semblable à vous, mâles. Car toute femme qui se fera mâle entrera dans le Royaume des Cieux. ».

888. *CIL*, XIII 1854 et *CIL*, XIII, 1898.

889. Ling-315.

séquanes (deux dédicants). Parmi ces épitaphes, deux concernent des esclaves municipaux (Ling-237 et Ling-241), et une un esclave de la colonie des Lingons (Ling-324). À titre comparatif, le territoire éduen a livré deux inscriptions présentant des affranchis (une défunte et un dédicant) et une seule évoquant un esclave. Les épitaphes d'esclaves ne comportent généralement que le nom unique du défunt, parfois accompagné de son statut et du nom de son maître au génitif. Il est assez courant que les esclaves portent des noms grécisant, sans que cela soit représentatif de l'origine géographique de ces personnes[890]. De la même manière, les affranchis précisent souvent le nom de leur ancien maître, devenu leur patron, et adoptent ses prénom et gentilice, suivit du mot *libertus*. À la fin du I^er^ siècle, les affranchis présentent un *cognomen* qui, bien souvent, est leur ancien nom d'esclave. Précisons que la mention de la filiation permet entre autres de distinguer le monument d'un pérégrin de celui d'un esclave, car le nom du maître n'est pas toujours mentionné dans les épitaphes[891]. Mais l'absence de filiation ne signifie pas obligatoirement que le défunt était esclave, notamment pour les inscriptions de la première moitié du I^er^ siècle, période où l'onomastique romaine n'était pas encore fixée. De plus, les femmes pérégrines faisaient plus rarement apparaître leur filiation que les hommes. En effet, comme le rappelle Bassir Amiri, « la question se pose néanmoins de distinguer les pérégrins sans patronyme des individus en qui on peut reconnaître un statut servile. La question a longtemps fait débat et l'on admet aujourd'hui que seuls les porteurs de noms uniques grecs peuvent être reconnus presque à coup sûr comme des esclaves. »[892]. Quant aux esclaves publics, ils indiquaient toujours leur statut sur leur épitaphe, parfois avec la simple mention *publicus* ou *seruus publicus*, et parfois de manière plus développée en précisant leur âge, le nom des dédicants ou encore quelle fonction précise ils exerçaient[893]. La même chose est observable pour les affranchis publics (*liberti publici*). Ceux-ci recevaient habituellement le nom Publicius après leur affranchissement, ou bien un terme dérivé de la nomenclature de leur cité. De la même manière, les affranchis travaillant pour des corporations basaient souvent leur nom sur leur activité professionnelle. Tout comme les esclaves, les affranchis ne faisaient pas apparaitre leur filiation sur leurs épitaphes, ce qui permet également de les reconnaître.

Mentions épigraphiques	Inscriptions lingonnes		Inscriptions séquanes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Soldat	1	0,3%	2	2,6%
Esclave	12	15,6%	2	2,6%
Affranchi	18	23,4%	2	2,6%
Mention de l'âge du défunt	4	1,3%	14	18,2%
Mention de la colonie	2	0,7%	0	0,0%
Mention de la tribu	1	0,3%	1	1,3%
Pro salute	0	0,0%	1	1,3%
Hic situs est	2	0,7%	0	0,0%
Ascia	0	0,0%	1	1,3%
Ex testamento	1	0,3%	1	1,3%
Posuit / ponendum / curauit	9	3,0%	1	1,3%
Total des mentions	**50**	**16,4%**	**25**	**32,5%**
TOTAL DES INSCRIPTIONS	**305**	**67,5%**	**77**	**46,4%**

Tableau 8 : Formules finales et mentions du statut sur les inscriptions lingonnes et séqanes

890. Feugère 2008, p. 15.

891. Chastagnol 1991, p. 45.

892. Amiri 2016, p. 31.

893. Sudi-Guiral 2013, p. 150-151.

À Langres sont dénombrées trois stèles de *serui publici*[894], et deux d'affranchis publics[895]. À noter également la découverte d'une stèle aujourd'hui perdue, où le statut de l'esclave était induit par l'évocation de son maître : *D(iis) M(anibus) / Criciri Labeo Ann(ii) Victor(is filius ?) domi(nus) p(onendum) c(urauit)*[896]. De même, une autre inscription lingonne évoque un affranchi à travers la mention de son *patronus,* bien que l'état lacunaire ne permette pas de certifier la lecture de l'inscription (Ling-313). En pays séquane, deux esclaves impériaux sont connus grâce aux monuments qu'ils ont fait ériger pour leurs proches. Martialis, ancien intendant payeur, a offert un autel à Epicharis (Séq-157), et Candidus a fait sculpter un sarcophage à son épouse, Caesonia Donata (Séq-21). Ces deux monuments proviennent de Besançon et sa proche périphérie. Rappelons pour finir que le petit nombre d'épitaphes d'esclaves et d'affranchis retrouvées dans ces territoires n'est pas surprenant, car parmi la population servile peu de personnes pouvaient s'offrir les services d'un lapicide – et parfois également ceux d'un sculpteur. La majorité des esclaves devait se contenter de marqueurs de tombe en matériaux périssables, voire pour les plus pauvres d'entre eux (*misera plebs*) d'être inhumés dans des fosses communes sans marquage individuel[897]. « Il est néanmoins à peu près certain que les plus humbles des esclaves publics ont disparus sans pouvoir laisser la moindre trace de leur existence. »[898]. Cette observation est d'ailleurs applicable à toutes les catégories de la population servile.

Pour ce qui est des professions des défunts, elles sont le plus souvent évoquées par l'iconographie. Mais quelques rares mentions épigraphiques se dégagent du *corpus*, notamment en ce qui concerne les soldats de l'Empire. Ainsi, une épitaphe séquane évoque le préfet de la VI^e^ cohorte des Rhètes, une unité auxiliaire qui était rattachée à la XXI^e^ légion *Rapax*[899]. Postée en Germanie, elle a participé à la répression contre l'usurpateur gaulois Vindex, menée par Verginius Rufus[900]. C'est lors de la bataille de *Vesontio*, en 68, que cette révolte pris fin, et il est très possible que le préfet évoqué dans l'inscription soit mort lors de ce combat. Une inscription de Mirebeau-sur-Bèze[901] évoque deux vétérans, le premier dédiant le monument funéraire au second, en vertu de son testament. L'épitaphe précise que le défunt, membre de la tribu Teretina, était vétéran de la VIII^e^ légion Auguste, qui a été stationnée à Mirebeau entre 69 et 90 de notre ère. Il est plus que probable que le dédicant était lui aussi vétéran de cette légion, mais l'état lacunaire de la stèle ne permet pas de le confirmer. Un sarcophage mis au jour à Besançon en 1823 présente une inscrip-

894. Ling-237 (esclave municipal) ; Ling-241 (esclave municipal) ; Ling-324 (esclave de la colonie des Lingons).

895. Ling-244 (affranchi de la colonie des Lingons) et Ling-246 (affranchie publique).

896. Ling-225.

897. Horace, *Sermones*, I, 8, 8-13 : « *Huc prius angustis ejecta cadavera. Conservus vili portanda locabat in arca. Hoc miserae plebi stabat commune sepulcrum. Pantolabo scurrae, nomentanoque nepoti mille pedes in fronte trecendos cippus in agrum hic dabat, heredes monumentum non sequetur*. ».

898. Sudi-Guiral 2013, p. 149.

899. Séq-158.

900. Elle fut dissoute à la fin du I^er^ siècle ap. J.-C. Selon les sources, cette dissolution se fit soit en réaction à son soutien de l'usurpateur Saturninus, soit après sa destruction en 92 ap. J.-C. par les Daces et les Sarmates.

901. Ling-407.

tion où figure le nom et le statut des dédicants[902] : Marius Vitalis, centurion légionnaire, et Marius Nicidianus, son fils, questeur. Plus à l'est, une stèle découverte à la Citadelle de Chalon-sur-Saône figure un soldat romain en armes sur son cheval. L'inscription placée, très développée, indique le nom, la filiation, le grade, la tribu, le nombre d'années de service et l'âge du défunt, ainsi que les noms des dédicants du tombeau[903]. Cette inscription est particulièrement intéressante car elle présente un soldat originaire de la région rhénane – les Ubiens étant historiquement implantés dans la région de Cologne – mort à Chalon-sur-Saône, et qui faisait partie d'une aile auxiliaire de l'armée. L'identification précise de cette aile est problématique car le numéro de l'unité n'est pas mentionné dans l'épitaphe. Or trois *alae Asturum* sont connues : l'*ala I Asturum* est présente en Mésie inférieure jusqu'en 99 avant d'être envoyée en Dacie après les guerres de Trajan[904], l'*ala II Asturum* était active en Bretagne aux II^e^ et III^e^ siècles[905], et l'*ala III Asturum* a été levée en Hispanie à l'époque augustéenne[906]. Les critères de datation les plus fiables sont sa typologie monumentale et son formulaire épigraphique. Celui-ci présente le nom du défunt au nominatif, la mention *hic situs est* et le nom de l'aile à l'ablatif, ce qui indique une datation haute. La comparaison avec une seconde stèle[907], trouvée conjointement à celle-ci, permet d'éclairer ce dossier. L'inscription évoque un cavalier Rème de l'*ala Longiniana*, qui est attestée à Bonn vers le milieu du I^er^ siècle ap. J.-C. Ces deux stèles remonteraient donc très certainement à l'époque tibérienne. Notons également la présence à Chalon-sur-Saône d'un vétéran de la I^ère^ légion *Minerva*[908], qualifiée de *pia fidelis*[909]. Cette mention permet de donner un *terminus post quem* à l'inscription, car c'est à partir de l'an 89 que la légion reçu ces qualificatifs, associés au nom de Domitien, en récompense de son action contre l'usurpateur Lucius Antonius Saturninus. Pour finir, Autun et Dijon ont chacune livré l'épitaphe d'un vétéran de la XXII^e^ légion *Primigenia*, basée en Germanie[910].

---

902. Séq-23.

903. Éd-424. *Albanus, Excingi f(ilius), eques / ala Asturum, natione Ubius, / stip(endorium) XII, an(norum) XXXV, h(ic) s(itus) est ; Rufus, frater, et Alba* ; « Albanus, fils d'Excingus, chevalier de l'*ala Asturum*, de la nation des Ubiens, il a servi 12 ans, il avait 35 ans, il est ici ; Rufus, son frère, et Alba ».

904. Implantée principalement sur le site de Hoghiz, l'*ala I Asturum* est aussi attestée par une estampille sur le site de Boroșneu Mare (*CIL*, XVI, 45). Après 200 ap. J.-C., l'*ala* est attestée en Dacie (*CIL*, III, 1393).

905. La présence de cette aile en Bretagne est attestée par de nombreuses inscriptions (*CIL*, VII, 221 ; *CIL*, VII, 585 ; *CIL*, VII, 587, 594). Si l'on en croit Konrad Kraft, l'*ala II Asturum* aurait été basée en Pannonie à l'époque julio-claudienne, avant d'être déplacée vers la Bretagne. Voir Kraft 1951, p. 43-44.

906. L'*ala III^a^ Asturum* est encore attestée en Hispanie Citérieure au début du I^er^ siècle de notre ère, notamment par l'épitaphe d'un soldat retrouvée à Sagonte (*CIL* II^2/14, 348). Dans la seconde moitié du I^er^ siècle, elle été déplacée en Maurétanie Tingitane. Pour ce qui est des déplacements des armées auxiliaires au I^er^ siècle, voir Bernard, Christol 2009.

907. *CIL*, XIII, 2615. Mise au jour en 1839 au lieu-dit *Le Châtelet*, cette inscription semble aujourd'hui perdue. Le *CIL* lit : *Samorix Liamari f(ili) / Remus eq(ues) ala Longini/ana / an(norum) XXXI stipen(dorium) XII / h(ic) s(itus) [e(st) f(equerunt) …] / et Singu[…] / fr[atres …]*.

908. Fondée vers 82/83 sous le règne de Domitien, elle est toujours restée stationnée à Bonn.

909. Éd-426. Deux autres inscriptions, trouvées à Autun et perdues depuis, mentionnent cette légion. La première (*CIL*, XIII, 2666) est très similaire à celle de Chalon et présente un vétéran de la *Légio I Minerva Pia Fidelis*. La seconde (*CIL*, XIII, 2639) possède un *terminus post quem* du règne de Domitien, car le nom seul de la légion est inscrit.

910. Autun (Éd-28) : *D(iis) M(anibus) / C(aii) Cati Catiani veterani leg(ionis) / XXII honest(a) missione misso et / Ianuariniae Matronae con/iugi eius Catullinia Supera / filia et Iunianius Bassinus / gener piissimi p(onendum) c(uraverunt)*. Dijon (*CIL*, XIII, 5486) : *[D(is) M(anibus) et mem(oriae)] / aeternae m(o)n(u)m(en)t(um) / Candidiae Patern(a)e socrae Apo[3] / Restitutus vet(eranus) leg(ionis) XXII P(rimigeniae) P(iae) [F(idelis)]*.

Notons quelques éléments plus rares du formulaire funéraire du Nord-Est de la Gaule. Les mentions de l'âge du défunt sont beaucoup plus représentées chez les Séquanes (quatorze inscriptions soit 18,2%) que chez les Lingons (quatre inscriptions soit 1,3%), tout en restant très minoritaires. Cette mention est apparue en Lyonnaise au milieu du I^er^ siècle ap. J.-C., et en Germanies à la fin de ce même siècle, mais elle est restée assez rare jusqu'à la mort de Néron et s'est développée principalement à partir de 125 ap. J.-C. De la même manière, les évocations de la colonie ou de la tribu sont également très peu représentées : respectivement deux et une chez les Lingons, pour une seule mention de la tribu chez les Séquanes. Parallèlement sont comptabilisées quelques attestations d'expressions moins répandues au nord de Lyon (tableau 8), telles une mention *pro salute*, deux formules *hic situs est*, une dédicace *sub ascia*, deux évocations du testament, et dix formules liées à la création même du tombeau (*posuit* / *ponendum* / *curauit*). Au regard du nombre d'inscriptions à notre disposition, ces chiffres sont minimes (entre 0% et 3%).

Pour finir, signalons que quelques parallèles peuvent être proposés au regard de l'onomastique. Ainsi, la stèle Séq-157 peut être rapprochée d'une stèle votive (*CIL*, XIII, 5371), car ces deux inscriptions bisontines ont été offertes par le même dédicant : Martialis, esclave impérial et ancien intendant payeur. Outre ce parallèle attesté, nous proposons d'en rapprocher quelques autres, sur la base de l'onomastique, du lieu de découverte et de la datation présumée. Deux stèles lingonnes mentionnent une femme du nom de Biturix. Elle est tantôt présentée comme patronne de l'affranchie Prisca (Ling-233), et tantôt comme la fille de Vitalis (Ling-43 = Éd-316). De même, à Langres, deux stèles évoquent un *Graecus* : la première le présente comme le défunt, pour qui ses fils et filles ont fait faire le monument (Ling-391), et la seconde présente un homme du nom de Mercurialis, fils de Graecus (Ling-304). Il est très possible que l'un des dédicants de la première stèle soit le défunt mentionné sur la seconde. Pour finir, nous proposons de rapprocher les stèles Ling-278 et Ling-353. Il est possible que les défunts nommés sur ces inscriptions aient été frères, car sur les deux inscriptions est rappelé le nom du père, Gemellus, et les deux défunts portent des noms dérivés de ce même nom – soit Gemellinus et Lollius Geminus. Rappelons que ce ne sont là que des hypothèses, notamment basées sur la rareté des occurrences de certains noms.

3.2.2. Les formules funéraires

L'adoption des monuments funéraires inscrits par les populations de Gaule romaine s'est accompagnée d'un emprunt des formulaires épigraphiques en usage à Rome et en Italie. Ceux-ci, bien souvent développés à la fin de l'époque républicaine et au cours de la période augustéenne, ont suivis diverses évolutions dans les provinces, jusqu'à l'apparition de modèles originaux. L'épigraphie funéraire gallo-romaine est bien souvent assez simple, voire banale. Après la consécration aux Mânes, absente des épitaphes plus anciennes et abrégée à partir du II^e^ siècle, est présenté la

formule onomastique du défunt, parfois l'indication de sa longévité et souvent la mention des noms des dédicants et leurs liens familiaux avec le défunt. Ces individus rappellent de manière conventionnelle les qualités du mort sous la forme d'une éloge plus ou moins développée[911].

Diis Manibus et le culte des morts

En Gaule, comme dans la majeure partie de l'Occident romain, la fin du I^er^ siècle ap. J.-C. voit l'apparition de la consécration aux dieux Mânes, divinités romaines protectrices des morts et des tombeaux. La plus ancienne mention découverte en Gaule figure sur un autel funéraire dédié à T. Vettius Loripes et provient de Narbonne[912]. Cet emploi s'est multiplié dans le courant du II^e^ siècle ap. J.-C., principalement sous la forme abrégée *DM*. L'usage de cette formule introduit une notion religieuse, liée au culte des morts, qui était auparavant absente des textes funéraires. Pourtant, il est à noter que « la banalité de ces expressions a entretenu un scepticisme résigné sur leur signification et on se contente en général d'y voir l'empreinte de la convention ou de l'usage derrière lesquels, puisqu'on ne voit pas trop quoi mettre, on préfère soit ne rien mettre, soit renvoyer à une vague croyance, soit enfin prétexter de l'émergence d'un culte que l'on a bien du mal à qualifier avec plus de précision. »[913]. Cette évolution du formulaire funéraire n'est pas propre à la Gaule, mais touche un grand nombre de régions romanisées. Notons aussi que la réception de cette formule s'est faite en suivant des procédés variables d'une province à l'autre en raison des contextes régionaux et locaux.

Si la question des transferts culturels liés à la romanisation de la Gaule est cruciale, il est navrant de constater qu'elle a souvent été mal abordée. Certains auteurs ont appréhendé ce phénomène comme une acculturation religieuse et y ont vu le signe d'une adoption des cultes romains[914]. Mais les textes à leur disposition, sources littéraires et épitaphes latines, se sont révélées peu explicites et parfois même contradictoires. Cette approche est inadéquate car elle tend à généraliser les faits tout en se détachant des contextes historiques et culturels. D'autres ont privilégié l'utilisation du formulaire épigraphique romain plutôt que sa signification. Ils en ont alors analysé la répartition chronologique et géographique, ainsi que ses associations avec d'autres éléments constituant les inscriptions funéraires (mention du dédicant, informations relatives à la vie des commanditaires, etc.), afin de mettre en évidence les caractéristiques épigraphiques d'une zone spécifique[915]. Cette seconde approche ne propose bien souvent qu'une analyse descriptive des inscriptions. Aucune de ces méthodes ne prend en compte la question de la réception des formulaires romains dans les

911. Lassère 2005, p. 230.

912. *AE,* 1939, 00047.

913. Laubry 2009a, p. 281-282.

914. « Les morts sont les Dieux Mânes ; et ce nom, et ce culte, quoique d'origine romaine, se sont si vite répandus dans les Gaules, qu'on devine un terrain prêt à les recevoir, comme si les Celtes de l'indépendance avaient appelé d'un désir confus le jour où ils pourraient donner à tous leurs morts, de façon visible et durable, la sainteté de ce nom et la piété de ce culte. » (Jullian 1920, p. 250).

915. Demougin 1995.

provinces. De plus, l'emploi de la consécration aux dieux Mânes a été tantôt interprétée comme le strict respect du culte des morts, et tantôt comme une formule usuelle vide de sens. Notons que l'absence de cette consécration n'est pas obligatoirement un signe d'ancienneté, comme l'a démontré François Braemer pour les stèles de Bordeaux[916]. Celles-ci sont d'une telle qualité qu'il a été possible de faire reposer la datation sur des critères stylistiques liés entre autres à la sculpture des portraits. Ainsi, bien qu'apparue à la fin du I^er^ siècle ap. J.-C., la mention *Diis Manibus* est absente sur tout un ensemble de monuments datés entre l'époque antonine et le début de l'époque sévérienne[917]. Les exemples sont moins nombreux dans nos régions, mais quelques cas similaires se manifestent. C'est le cas d'une stèle découverte à Saint-Apollinaire, où seul le nom du défunt – Catius – apparaît au nominatif, mais qui a été datée par l'iconographie entre 150 et 250 de notre ère[918]. Idem pour la stèle Ling-41 : l'épitaphe ne comporte que le nom du défunt au génitif, et la stèle a été datée à la fois par l'iconographie et le type de monument des II^e^ et III^e^ siècles. Ajoutons à cela un exemple éduen, celui de la stèle de Mapodia, trouvée dans la nécropole des Bolards[919]. Le nom est présenté au nominatif, et la coiffure de la défunte date la stèle aux alentours du dernier quart du II^e^ siècle. L'interprétation de beaucoup d'inscriptions reste incertaine, en raison notamment de la qualité de la pierre et du mauvais état de conservation. Cela touche particulièrement les monuments taillés dans des roches comme le grès et le granite, donc principalement ceux des Éduens et, dans une moindre mesure, des Séquanes. Pour ces inscriptions dont l'interprétation est incertaine, il est parfois possible de proposer une comparaison avec des monuments apparentés où l'inscription présente une dédicace aux dieux Mânes. Ainsi, il pourrait être possible de dater la stèle de Claudius Proculus (Éd-137) de la seconde moitié du II^e^ siècle, ou encore celle de Modestilla du début du III^e^ siècle ap. J.-C. (Éd-208). Il est également intéressant de constater, dans des zones où l'assimilation de la pratique épigraphique était moins marquée, que l'absence de *DM* peut parfois être la marque d'une réception plus faible de cette formule. Mais cette variante n'indique pas forcément un refus des pratiques romaines, seulement un choix différent quant à la formule présente sur le tombeau. Malheureusement, sans possibilité d'affiner la chronologie relative à ces épitaphes, il n'est pas possible de préciser s'il s'agit là d'une pratique marginale ou d'un procédé de plus grande ampleur. Le faible nombre d'inscriptions concernées résulte à la fois du mauvais état de conservation des inscriptions, très souvent lacunaires, et de l'incertitude quant à leur datation précoce. Il est tout de même frappant qu'aussi peu d'épitaphes soient datables du début du I^er^ siècle. Certains phénomènes peuvent partiellement expliquer ce phénomène, comme les aléas des découvertes, la destruction précoce des monuments les plus anciens, la croissance démographique de la population, ou encore l'action des chaufourniers.

916.Braemer 1959.

917. Comme les stèles de Iulius Aplonius (*CIL*, XIII, 0751), d'Inderca (*CIL*, XIII, 0747), d'Aveta (*CIL*, XIII, 0664) ou encore de Mascellus (*CIL*, XIII, 0798). Ces stèles étant complètes, on ne peut présupposer la disparition d'une partie de l'épitaphe.

918. Ling-418.

919. Éd-609.

Les dieux Mânes, ces "Bienveillants", représentaient les « âmes apaisées des morts, forces mystérieuses, que l'on rendait favorables en les nommant »[920]. Si des représentations très variées ont été faites de ces divinités anciennes de la religion romaine, l'idée la plus répandue était celle qui en faisait les représentations divines des morts. Ils étaient les destinataires des dédicaces et des rites accomplis au moment des funérailles et des cérémonies funéraires. La réglementation stricte de l'espace funéraire a pu donner l'illusion d'une très forte *pietas* envers les dieux et les défunts[921], alors qu'il s'agit plutôt de l'expression d'une peur ancrée profondément dans les esprits. L'idée que le non-respect des rites funéraires puisse entrainer la transformation des Mânes/*Manibus* (les âmes des morts devenues divinités protectrices des tombeaux) en Larves/*Lavae*, (de mauvais esprits), terrifiait littéralement les Romains. De plus, on cherchait aussi à se concilier ces puissances surnaturelles pour obtenir leurs faveurs. Ce culte aux dieux Mânes a persisté longtemps, car on trouve encore la mention *DM* sur une stèle, pourtant chrétienne, datant du III^e^ siècle ap. J.-C.[922]. Les rites liés au culte des morts seront détaillés plus loin (4.3). Notons que trois articulations syntaxiques sont observables au sein des épitaphes de Gaule romaine, correspondant à la déclinaison appliquée au nom du défunt. Ainsi, le nom présenté au datif indique la juxtaposition de deux dédicaces bien distinctes : une aux Mânes et l'autre au défunt lui-même. L'emploi du génitif correspond quant à lui à une spécification, « une forme d'individualisation de la notion collective de "Mânes" », car la dédicace est faite aux Mânes du défunt[923]. Enfin, le recours au nominatif permet à la fois une distinction entre la dédicace et la mention de l'identité du mort, et l'ajout de la dédicace à une épitaphe où le défunt est également le commanditaire du monument. Nominatif et datif permettent l'ajout de la dédicace comme un complément aux formules préexistantes, alors que le génitif présente une forme de syntaxe similaire aux dédicaces, mais qui emploie la méthode de désignation du mort. L'hypothèse d'une antériorité de l'emploi du datif émise par Yves Burnand – basée sur la reprise d'une formule plus ancienne pour la présentation de la nomenclature du défunt – ne paraît pas recevable et ces variations ne semblent pas s'être succédées[924]. Le recours à l'une ou l'autre de ces déclinaisons tient principalement aux modes locales du formulaire, bien qu'une évolution chronologique ait pu avoir une certaine influence sur ces choix syntaxiques. Quant à l'adjonction du qualificatif *sacrum*, il implique que le lieu où repose l'inscription a été consacré, et donc transféré dans la propriété des Mânes. Ainsi, ce lieu est devenu un *locus religiosus*, selon les termes du droit romain. « La tombe est ainsi définie non pas parce qu'elle est un lieu de culte, mais en vertu de sa définition rituelle et de ses modalités de fondation. »[925].

Quel soit le reflet de croyances bien ancrées ou une formule standardisée, la consécration

920. Gaggadis-Robin 2015b, p. 146.

921. De Visscher 1963, p. 43.

922. Stèle de Licinia Amias, conservée au musée des Thermes de Dioclétien, à Rome (*AE,* 1997, 00166 = *AE,* 1999, 00247 = *AE,* 2000, 00186 = *AE,* 2006, 00150 = *AE,* 2014, 00119).

923. Laubry 2009a, p. 299.

924. Burnand 1989, p. 43-44.

925. Laubry 2009c, p. 146.

aux Mânes est présente sur la grande majorité des épitaphes de Gaule romaine. Il est fort regrettable, dans ces conditions, que sa présence ou sa forme ne soit pas un critère datant.

« La diffusion de ce formulaire en contexte provincial peut être regardée comme la reprise d'un langage symbolique romain pour conceptualiser l'espace affecté aux morts. Même s'il fut frappé par une forme d'érosion sémantique, renforcée par sa reproduction mécanique dans les ateliers de lapicides, il demeure un indice de la redéfinition des relations avec les défunts, consécutive à la réception de pratiques romaines. »[926].

Se vivo fecit ou l'usage de préparer un tombeau de son vivant

« Not only the type of tomb, but also the text of the epitaph on it could be determined ante-mortem. […]. In the archeological record, epitaphs frequently record that the monument was made for the deceased *vivus sibi fecit* or *viva sibi fecit*, in other words while he or she was sill alive. »[927].

S'il n'est pas rare de croiser des inscriptions précisant que le tombeau a été aménagé par le défunt lui-même, il est beaucoup plus courant de rencontrer des épitaphes mentionnant un dédicant, qu'il soit l'héritier du défunt ou un proche sans obligation légale. En cela, les épitaphes romaines divergent de plusieurs traditions épigraphiques antiques (grecques, étrusques, latines anciennes) et modernes. Il a été estimé que dans l'Occident romain, environ 80% des inscriptions incluent la mention du dédicant, bien que les proportions soient variables selon les zones étudiées et les groupes sociaux examinés[928].

Il est intéressant de constater que les inscriptions évoquant l'acte de fondation du tombeau, par le destinataire ou le dédicant, sont peu nombreuses dans nos régions : neuf chez les Lingons (dont quatre comportant la mention *sibi*), et seulement une chez les Séquanes (tableau 8).

L'expression *hic situs est* se retrouve seulement deux fois en territoire lingon[929], et une fois chez les Éduens[930]. Notons aussi qu'une seule inscription de notre *corpus* présente la variante *hic quiescit*. Il s'agit d'une stèle autunoise figurant l'inscription dans et sous un cartouche épigraphique[931].

Pour ce qui est des références directes au droit testamentaire, il est intéressant de noter qu'elles sont très rares dans notre zone d'étude. Ainsi, la formule *ex testamento* se retrouve une fois dans chacun de nos trois territoires[932]. L'exemple lingon provient de deux fragments de lin-

926. Laubry 2009b, p. 294.

927. Carroll 2006, p. 87.

928. Espagne : 50% ; Germanie inférieure : 96% ; Germanie supérieure : 72%. Voir Laubry 2009a, p. 494.

929. Ling-359 et Ling-407.

930. Éd-424.

931. Éd-129.

932. Éd-536, Ling-336 et Séq-21.

teau découverts à Langres et appartenant probablement à un monument de type édicule. Le bloc fragmentaire mis au jour à Mâcon évoque un citoyen romain dont l'affranchi a fait placer le cippe en vertu du testament. Quant à l'inscription séquane, gravée sur un sarcophage, elle mentionne comme dédicant un esclave impérial, dont l'épouse est la destinataire du tombeau. De même, peu d'épitaphes évoquent l'héritage du défunt. Quatre inscriptions lingonnes[933] précisent que le tombeau et son emplacement ne font pas partie de l'héritage, une n'évoque que le monument[934] et une autre que l'emplacement[935]. Deux inscriptions trouvées à Langres[936] mentionnent quant à elles l'héritier du défunt, qui s'est chargé de faire installer le monument funéraire. En territoire séquane, aucune inscription trouvée à ce jour ne propose ce type de formule funéraire. Notons que seule une mention d'héritier est attestée en pays éduen : il s'agit d'une stèle fragmentaire de Chalon-sur-Saône, trouvée dans le mur d'enceinte de la ville en 2003 (Éd-409).

En ce qui concerne le droit des tombeaux, l'étude des épitaphes révèle la distinction faite par la jurisprudence entre deux types de monuments, les premiers étant familiaux (*sepulchra familiaria*) et les seconds héréditaires (*sepulchra hereditaria*). Cette dichotomie est précisée dans un passage du *Digeste* emprunté à Ulpien et à Gaius. *Familiaria sepulchra dicuntur, quae quis sibi familiaeque suae costituit, hereditaria autem, quae quis sibi heredibusque suis constituit*[937]. La formule est complétée par Ulpien *: uel quod parterfamilias iure hereditario adquisiit*[938]. Entrent donc en jeu les principes qui établissent l'attribution du droit au tombeau. Dans le cas du tombeau familial, ce sont les liens de parenté qui offrent la possibilité d'accéder au tombeau de la *familia*. Les limites n'étant pas clairement définies par les sources juridiques anciennes, deux interprétations ont été proposées : le terme *familia* peut désigner l'ensemble des individus placés sous la tutelle du *pater familias*, que ce soit en vertu du droit ou par le sang ; le terme peut renvoyer à tous les descendants d'un ancêtre unique. Plus vraisemblablement, le tombeau familial était accessible à tous les agnats de la famille, soit les descendants par les hommes d'un même *pater familias* – ainsi que les enfants adoptés par celui-ci. Il est possible que cette notion ait aussi inclus les affranchis portant le même nom, sans que cela soit précisé dans les textes juridiques. Pourtant, des indices épigraphiques vont dans ce sens, comme l'insertion de la désignation *libertis libertabusque* ou l'interdiction que le tombeau sorte du gentilice familial (*ne nomine exire*). De plus, les épitaphes laissent entrevoir des circonstances qui sortent du cadre originellement fixé. Ainsi, en parallèle des formules d'exclusion du tombeau familial, existent aussi des formules d'ouverture à certains membres de la famille. C'est le cas de la formule *libertis libertabusque posterisque eorum,* inédite

933. Ling-79, Ling-110, Ling-205 et Ling-235.

934. Ling-238.

935. Ling-4.

936. Ling-256 et Ling-334.

937. *Digeste*, 11, 7, 5 : « On appelle tombeaux de famille ceux que quelqu'un a établi pour lui et pour sa famille ; tombeaux héréditaires, ceux que quelqu'un a établi pour lui et pour ses héritiers, […]. ».

938. *Digeste*, 11, 7, 6 (= Ulpien, *Ad Edictum*, 25) : « […] ou celui que le père de famille a acquis en vertu du droit de succession. ». *Digeste*, 11, 7, 6 (= Ulpien, *Ad Edictum*, 25).

dans les provinces gauloises mais très usitée à Rome et dans le Latium[939]. Notons que la formule *h(oc) m(onumetum) h(eredes) n(on) s(equetur)* était également un moyen de signifier une utilisation uniquement familiale du tombeau, et de séparer celui-ci du reste de l'héritage[940]. Elle pouvait parfois être remplacée par la clause *suis posterisque*, qui indiquait alors que le commanditaire avait fait élever le tombeau pour les siens et/ou ses descendants. Cette mention est assez rare en Gaule[941], et est totalement absente de nos régions d'étude.

Le mode de transmission des biens repose sur le principe héréditaire, et celui-ci témoigne d'une conception du droit étroitement liée à la logique patrimoniale, qui permet à l'héritier d'obtenir une place au sein du tombeau familial, pour lui-même ou un tiers. L'héritier peut préciser son statut sur l'épitaphe du défunt par la formule *heres*, qu'il soit bénéficiaire par testament ou dans le cas d'une succession *ab intestat*. Ce statut n'étant pas transmissible, il disparaît avec le dernier bénéficiaire, bien que l'absence de restriction textuelle par le fondateur du tombeau rende théoriquement possible une prolongation du régime du *sepulchrum familiare* par un nouveau titulaire. Bien entendu, ces restrictions légales concernent tout particulièrement les tombes monumentales, où plusieurs emplacements mortuaires sont disponibles. C'est le cas des *colombaria* présents à Rome et dans le Latium aux I^er^ et II^e^ siècles ap. J.-C. par exemple. Mais d'autres types de monuments collectifs étaient concernés, bien que les inscriptions ne laissent que rarement entrevoir de quel régime juridique dépendait le tombeau. Ces monuments peuvent aussi avoir une destination familiale sans être inclus dans le cadre juridique des *sepulchra familiaria*. Est alors entendue la famille au sens large, étendue aux individus étant liés par le sang, même de manière éloignée, ou par le mariage. Si la majorité des monuments funéraires de notre *corpus* sont individuels, il est à noter que certains tombeaux familiaux sont identifiables, par l'iconographie et/ou l'épigraphie. Le tableau suivant présente, pour chacun de nos trois territoires, la répartition des types de monuments selon leurs destinataires, d'après les données épigraphiques uniquement (tableau 9). Si les monuments individuels sont largement majoritaires, notons que le territoire éduen a livré un taux de monuments familiaux bien inférieur à ceux des deux autres territoires, du moins pour ce qui est révélé par l'épigraphie. Nous verrons plus loin quelles conclusions peuvent être tirées de la

Cité	Monuments individuels		Monuments familiaux		Total des inscriptions exploitables	Total des inscriptions
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage		
Eduenne	179	96,2%	7	3,8%	186	310
Lingonne	196	88,7%	25	11,3%	221	305
Séquane	42	84,0%	8	16,0%	50	77
TOTAL	**417**	**91,2%**	**40**	**8,8%**	**457**	**692**

Tableau 9 : Répartition des types de monuments en fonction de leurs destinataires, d'après les données épigraphiques

939. Laubry 2016a.

940. Cette formule est présente trois fois en pays lingon (Ling-79, Ling-205 et Ling-326 (?)).

941. Une trentaine de mentions ont été comptabilisées à Lyon, mais les occurrences hors de la capitale des Trois Gaules sont très peu nombreuses.

même analyse faite à partir de l'iconographie. Dans tous les cas, peut être constatée une très nette préférence pour les monuments funéraires individuels, chose également visible pour la province de Lyonnaise[942] et la Gaule romaine en général.

Les interpellations aux passants

« Roman funerary monunments spoke out to their viewers. Funerary inscriptions cry out to the passers-by, imploring them to say a while and remember the dead. Somethings they are accompanied by images, presenting the dead as they wished to be remerbered. »[943].

De nombreux exemples – sous des formes diverses – illustrent ces interpellations. Si certaines veillent à rappeler la nature mortelle de l'Homme (*Viato ! Quod tu, et ego ; quod ego, et omnes* ; « Voyageur ! Ce que tu es, je fus aussi ; ce que je suis, tous le seront »[944]), d'autres cherchent à entretenir un dialogue avec les vivants[945] (*Hoc est factum monumentum Marco Caicilio. Hospes, gratum est quom apud meas restitistei seedes : bene rem geras et ualeas, dormias sine qura* ; « Ce monument fut fait pour Marcus Caecilius. Passant, cela me fait plaisir de te voir t'arrêter auprès de ma demeure ! Sois en bonne santé, mène bien tes affaires. Et puis, dors sans souci ! »[946]). D'autres enfin concourent indirectement à la protection de la tombe (*Nunnia Musa / hic iacet. Vixit / anis II mens(ibus) VII / diebus V. Tutu(m) / qui legis sic / fruarus (sic) te / parce puella(m)* ; « Ci-gît Nunnia Musa. Elle a vécu deux ans, sept mois et cinq jours. Toi qui lis ceci, sans crainte jouis de ta vie, mais épargne la tombe de la fillette »[947]). La conversation peut alors être introduite par les proches du défunt, qui le saluent, ou par le mort lui-même. Le dialogue peut aussi aller de la simple mention *ave* (« salut ») ou *vale* (« porte-toi bien »), parfois traduite en grec (χαίρε, υγειαινε ! ; *chaire, hygiaine !* ; « salut, porte-toi bien ! »[948]), à des formules explicites précisant un souhait. Le défunt put ainsi adresser ses souhaits de bon voyage à celui qui passe devant sa tombe. On retrouve ce type d'inscription sur un sarcophage lyonnais[949] (*salvi eatis / salvi redeatis*)

942. Laurbry 2009a, p. 491.

943. Newby 2014, p. 256.

944. *CIL*, VIII, 9913.

945. Bérard 2009.

946. *CIL*, XII, 1202.

947. *AE*, 1983, 00066. Rome.

948. Les salutations en langue grecque sont assez courantes sur les sarcophages lyonnais du début du III^e^ siècle ap. J.-C. Pour exemples : *CIL*, XIII, 1854 ; *CIL*, XIII, 1898 ; *CIL*, XIII, 1916.

949. *CIL*, XIII, 1893 : *D(iis) M(anibus) / et quieti aeternae / Sertoriae Festae Fab(ia) Rom(a) filiae / Sertori Fortunati c?(enturionis) leg(ionis) III Cyr(enaicae) / Antoninianae quae vix(it) ann(os) XVII / d(ies) XXII Ti(berius) Cl(audius) Fab(ia) Rom(a) Felix c?(enturio) leg(ionis) I M(inerviae) / Antoninianae coniug(i) sanctissim(ae) / ponend(um) curavit et sub asci(a) dedic(avit) // Salvi eatis / salvi redeatis / b(onis) b(ene)* ; « Aux dieux Mânes et au repos éternel de Sertoria Festa, de la tribu Fabia, native de Rome, fille de Sertorius Fortunatus, centurion de la légion III Cyrenaica Antoniniana ; morte à l'âge de dix-sept ans et vingt-deux jours ; Tiberius Claudius Felix, de la tribu Fabia, natif de Rome, centurion de la légion I Minervia Antoniniana, à son épouse très vertueuse, a élevé ce tombeau et l'a dédié sous

ou encore un autel nîmois[950] (*salvum venire / salvum ire*).

Toutes ces formules ont originellement pour but de rappeler que les morts, malgré la perte de leur corps physique, continuent à participer à la vie de leurs proches[951]. Ausone[952] rappelle d'ailleurs que la simple énonciation du nom des défunts les ramène momentanément « à une sorte de vie brève et immatérielle »[953]. Une épitaphe lyonnaise illustre très bien cela : *quodque meam / retinet vocem data litte/ra saxo vo[ce] tua vivet / quisque lege[s titu]los* (« et que ma voix, conservée par ces lignes confiées au marbre, revive par ta voix, qui que tu sois, passant, qui t'arrêtera pour les lire. »)[954].

Les textes gravés sur les tombeaux peuvent exprimer la parole même du défunt (*conclamatio*) et ainsi participer au premier rituel des funérailles. Ce phénomène est analogue aux formules écrites de tradition égyptienne et gréco-romaine qui étaient alors considérées comme une réplique réaliste des rites prononcé à haute voix. Les formules *vale* et *salve* étaient ainsi crié trois fois au mort tout de suite après le décès et à nouveau lorsque les amis et la famille du défunt participaient à la fête funéraire (*silicernium*) organisée auprès de la tombe prenaient définitivement congé du disparu après neuf jours de cérémonies[955].

Bien que rares au sein de notre *corpus*, deux inscriptions de ce type ont pu être inventoriées :Éd-162 ; Séq-21. La première, fragmentaire, ne présente plus aujourd'hui que la mention *vale*, signifiant « porte-toi bien ». La seconde épitaphe, inscrite sur un sarcophage, présente également cette formule, mais de manière plus développée. L'interpellation aux passants apparait deux fois, tout d'abord sur la face principale, à la fin de l'épitaphe (*have et vale,* « bonjour et adieu »), et à nouveau sur les faces latérales sous la forme *Ave / Eusebi - Vale / Eusebi*. Ces formules sont courantes à Rome et dans les provinces[956], et le nom Eusebius est « le surnom de ceux pour lesquels la piété est la plus grande des vertus et que les survivants emploient dans leurs adieux suprêmes au mort. »[957]. Comme dit plus haut, il est courant de voir le nom *Eusebius* associé à la double formule d'adieu et de bonheur *Ave et Vale*. Celle-ci se retrouve régulièrement en grec, comme sur les ins-

l'ascia. ». Voir aussi Espérandieu 1910, p. 33, n°1781 et Darblade-Audoin 2006, n°246.

950. (*CIL*, XII, 3499) : *Saluum / venire // Caesoniae / Horaeae / M(arcus) Fuscius Nedymus / coniugi karissimae // saluum / ire* ; « À Caesonia Horaea, son excellente épouse. Heureuse arrivée ! Heureux départ ! ».

951. « Inscriptions highlight the intimate connection between the written words and the spoken ones, and the epitaphs being read aloud enabled the words spoken at death and burial to survive for posterity. » (Carroll 2011, p. 67).

952. Ausone, *Parentalia*, *Praef*., 11-12 : *Gaudent compositi cineres sua nomina dici : frintibus hoc scriptis et monumenta iubent* ; « C'est un bonheur pour les cendres ici recueillies que leur nom soit prononcé : dans les inscriptions qu'ils portent, les tombeaux eux-mêmes nous le prescrivent. ».

953. Lassère 2005, p. 243.

954. *CIL*, XIII, 2104.

955. Carroll 2011, p. 67.

956. *AE,* 1914, 0029 ; *AE,* 1950, 0084 ; *AE,* 1973, 0193 ; *AE,* 1975, 0293 ; *AE,* 1983, 0169 ; *AE,* 1984, 0276 ; *CIL*, II, 3490 ; *CIL,* II, 6318 ; *CIL*, III, 0594 ; *CIL,* X, 2793 ; *CIL*, XIII, 2099.

957. Wuilleumier 1933, p. 601.

criptions lyonnaises de Iulia Artemisia (*CIL*, XIII, 2004), d'Exomnius Paternianus[958] (*CIL*, XIII, 1854) et de Felicia Mina (*CIL*, XIII, 1916), mais également en latin (*CIL*, VIII, 8215).

3.2.3. La datation par l'épigraphie

Précisons tout d'abord que l'établissement d'une chronologie fiable et précise est problématique, et ce malgré la multitude de critères pouvant être pris en compte. L'archéologie de terrain ne peut que rarement nous renseigner sur la chronologie des monuments, du fait de l'ancienneté des découvertes de monuments funéraires dans nos régions et de leur emploi massif dans les fortifications de l'Antiquité tardive, ne livrant ainsi que des *termini ante quos* tardifs. Quant aux monuments dont le contexte archéologique est bien connu, ils sont rares[959] et les datations proposées ne sont pas toujours concluantes[960].

L'épigraphie donne de nombreux repères chronologiques que l'on se doit de prendre en compte dès lors que l'on étudie un objet inscrit. L'étude du formulaire donne notamment de bons repères dans les zones où l'évolution de ses usages est bien cernée, comme c'est le cas dans la région lyonnaise. *A contrario*, l'apport de ces formulaires est plus restreint dans les territoires où les épitaphes sont particulièrement brèves et souvent fragmentaires, voire même inexistantes, comme c'est le cas chez les Éduens, les *Parisii* et à un moindre niveau chez les Sénons et les Namnètes[961]. Les régions du Nord-Est de la Gaule ont souvent livré des inscriptions peu développées et au contenu analogue. Il arrive régulièrement que le seul élément datant soit la présence ou l'absence de la dédicace aux dieux Mânes, qui ne permet guère d'aller plus loin qu'une distinction entre le I^er^ siècle et les II^e^ et III^e^ siècles ap. J.-C. Pourtant, la présence de formules dont l'usage est bien daté apporte occasionnellement de précieuses indications concernant les épitaphes de ces régions. Mais l'association avec d'autres critères reste indispensable.

Pour ce qui est de la sculpture funéraire, il est à noter que certains éléments des formules ont évolué au fil du temps, et peuvent donc donner des indices quant à la datation de certains monuments. Par exemple, la formule *Diis Manibus* a été abrégée en *DM* dès l'époque flavienne (approximativement durant le dernier quart du I^er^ siècle). De même, la formule *et memoriae* est présente à partir du dernier quart du II^e^ siècle. Pour finir, la formule *Hic situs est* et la présence du nom du défunt au datif ne sont attestées que pour le I^er^ siècle de notre ère (tableau 10). Concernant l'étude de ces formulaires, notons que le travail de thèse de Nicolas Laubry[962] a permis de réexaminer les datations des inscriptions funéraires de Lyonnaise, et d'affiner les habitudes épi-

958. Si l'inscription est en latin, les formules placées dans les queues d'aronde sont en langue et caractères grecs.

959. La nécropole de « Pont-l'Évêque » à Autun et celle des « Bolards » à Nuits-Saint-Georges sont parmi les seules dont l'implantation et la stratigraphie sont bien connues.

960. C'est le cas notamment des stèles de la nécropole des Bolards à Nuits-Saint-Georges. La datation proposée par Simone Deyts semble incorrecte pour certaines stèles, notamment celles retrouvées dans le hérisson II (voir Laubry 2009a, p. 175).

961. Laubry 2009a, p. 173.

962. Laubry 2009a.

graphiques du Ier siècle ap. J.-C. S'il a entre autres confirmé l'apparition de la dédicace seule aux dieux Mânes à l'époque flavienne, il a aussi précisé que l'inscription en toutes lettres de cette formule ne peut pas être considérée comme un critère d'ancienneté, contrairement à une théorie répandue jusqu'alors. De même, cette dédicace suivie d'un génitif et d'un datif ne serait pas à ses yeux un critère fiable. Évoquons également l'article de Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier portant sur la prudence à adopter en matière de datation par l'épigraphie[963].

Au Ier siècle de notre ère, la délimitation chronologique des usages du formulaire épigraphique est floue (tableau 10). Si l'absence de la formule dédicatoire aux dieux Mânes a longtemps servi d'argument pour une datation précoce, ce n'est en réalité pas un critère d'ancienneté, de même que sa forme abrégée. La dédicace en toutes lettres est d'ailleurs employée au moins jusqu'au IIIe siècle ap. J.-C., comme le prouvent certaines épitaphes de soldats détachés en Germanies. L'apparition de cette formule en Gaule est datée de l'époque flavienne. Sa diffusion s'est faite du sud au nord, et elle est attestée dans les Germanies dès la fin du Ier siècle[964]. L'expansion de la dédicace aux Mânes sous sa forme la plus abrégée est avérée à partir du début du IIe siècle. Utilisée durant tout le Haut-Empire, elle est encore attestée tardivement par quelques exemples datés du IVe siècle ap. J.-C.[965]. La brièveté des épitaphes est sans doute le principal critère d'une datation haute. Le nom du défunt est souvent présenté seul[966], bien que celui des dédicants apparaisse parfois. Cette mention ne peut pas être à elle seule un critère de datation suffisant, d'autant plus que le nom est tantôt au nominatif tantôt au datif. L'emploi du datif et du nominatif étant

Formules funéraires	
Défunt au nominatif	Formule la plus ancienne : Ier s. (ne s'applique pas à *sibi fecit* , *vivus feci* t, etc.)
Ossa hic sita sunt + nom du défunt au génitif ou *ossa* + génitif	Ier s.
H(ic) s(itus) e(st)	Ier s.
T(estamento) f(ieri) i(ussit)	Formule ancienne : Ier s. ; rare ensuite
H(eres) f(aciendum) c(urauit)	Formule ancienne : Ier s. ; rare ensuite
Défunt au génitif (seul)	Ier s. ; surtout valable en Italie
Défunt au datif (seul)	Apparaît au Ier / début du IIe s.
DM(S)	Apparaît sous les Flaviens, peu ou pas abrégé jusqu'au début du IIe s., se répand du sud au nord ; s'impose dans les Germanies à la fin du Ier s.
Memoria	Apparaît au IIe s. ; devient courant, surtout avec *aeterna,* au début du IIIe s.
Mention de l'âge du défunt	Apparaît au milieu du Ier s. en Lyonnaise et à la fin du Ier dans les Germanies ; absence sans signification
Ascia	Apparaît dans la seconde moitié du IIe s.

Tableau 10 : Critères de datation en fonction des formulaires épigraphiques

963. Raepsaet-Charlier 2002.

964. Raepsaet-Charlier 2002, p. 225.

965. *CIL*, XIII, 1848 (= *NEsp* II, 274).

966. Ling-359.

Critères onomastiques	
Duo nomina (prénom + gentilice)	Persistent jusqu'au milieu du I^er s. ; très rares après 50 ap. J.-C.
Duo nomina (gentilice + surnom)	Pas avant le milieu/fin du I^er s. ; se généralisent à la fin du II^e s. (apparaissent plus tôt pour celui qui joue un rôle secondaire, comme le dédicant)
Abréviation du gentilice	Se diffuse au milieu du II^e s.
Tria nomina	Persistent plus longtemps en Narbonnaise qu'ailleurs (III^e s.), et plus longtemps chez les notables
Tribu	Plus rare à partir du milieu du II^e s., mais persiste chez les notables
Pseudo-tribu	Apparaît au milieu du II^e s. ; tirée d'un gentilice impérial, d'un toponyme ou du nom d'une colonie
Sobriquet	Introduit par *siue* ou *qui et* ; à partir du II^e s.
Signum	Isolé du reste du texte, au génitif ou au datif ; à partir du III^e s.

Tableau 11 : Critères de datation en fonction de l'onomastique

visible dès l'époque augustéenne, il n'est pas possible de statuer sur une éventuelle succession entre ces deux usages. Il existe néanmoins quels critères assez fiables qui confirment une datation précoce pour certaines épitaphes (tableau 11). Ainsi, l'usage de faire figurer le *praenomen* dans l'inscription – que ce soit pour le défunt ou pour le dédicant – est assez ancien et tend à disparaître de manière précoce[967]. Cela n'offre pourtant qu'une indication générale qui doit être considérée avec prudence.

Autre critère de datation des épitaphes : la paléographie. Comme l'ont démontré Amable Audin et Yves Burnand dans leur analyse de la chronologie des épitaphes lyonnaises[968], certaines tendances se manifestent dès le I^er siècle ap. J.-C. Ainsi, l'emploi de lettres en *nexus* ou de lettres incluses serait apparu à Lyon au cours de l'époque julio-claudienne, avant de se diffuser dans le Nord-Est à la fin du I^er et au début du II^e siècle ap. J.-C. Signalons que la majorité des inscriptions de notre *corpus* comportant un *nexus* sont datées du II^e siècle ap. J.-C.[969]. Outre qu'elles permettent un gain de place, bien visible lorsqu'elles sont placées en fin de ligne, ligatures[970], surimposition, compénétration et lettres incluses sont également utilisées pour des raisons esthétiques[971]. La stèle Ling-266 en est un parfait exemple : outre le I montant de *Di(i)s*, toutes les lettres de *Manibus* sont ligaturées. Surimposition et compénétration sont également présentes à Lyon dès la première moitié du I^er siècle, comme l'atteste l'épitaphe de Q. Calvius Turpio où le nom de Chrestus constitue un véritable sigle (planche 7).

967. Raepsaet-Charlier 2002, p. 224 et 227.

968. Audin, Burnand 1959.

969. Les stèles Ling-256 et Ling-279 sont parmi les rares à être datées du I^er siècle ap. J.-C.

970. Appelée également *nexus*.

971. Audin, Burnand 1959, p. 328.

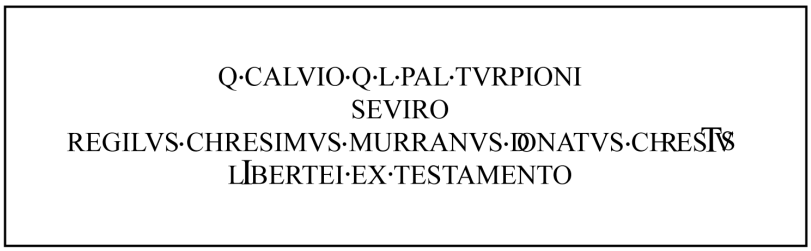

Planche 7 : Relevé de l'épitaphe lyonnaise de Q. Calvius Turpio
(DAO : Anne-Laure Edme)

En plus des ligatures, l'usage de lettres montantes – notamment les T et le I – et la présence d'extrémités courbes sur certaines lettres remplissent cette fonction. C'est notamment le cas de la stèle de Bourbon-Lancy (Éd-389), qui présente à la fois une lettre incluse et des extrémités courbes au P et au T de *Pictor*. De plus, la graphie du B de *Albi* présente une séparation entre les courbes et la jambe de la lettre, ce qui a conduit parfois à une erreur de lecture, *Albi* étant confondu avec *Alpi*. Ce traitement graphique relève de la simple fantaisie décorative, renforcée par des empattements très marqués. Les courbes de ces lettres accentuent l'aspect esthétique et décoratif de l'inscription. La présence de ce type de traitement paléographique sur des inscriptions datées avec certitudes des II^e^ et III^e^ siècles ap. J.-C. attestent la persistance de cet emploi. Ce genre de paléographie se retrouve également ailleurs en Gaule et en Germanies aux mêmes périodes[972]. Il est intéressant de constater qu'avec le temps, c'est le caractère technique, lié au manque de place, qui va à lui seul justifier l'usage de ces formes, que l'on retrouve plus standardisées et sans réelle volonté esthétique. Si l'usage de ligatures ou de lettres incluses peut parfois correspondre à une maladresse du lapicide, qui aurait maqué de place une fois arrivé en bout de ligne, d'autres facteurs peuvent entrer en jeu. Dans certains cas, c'est la hauteur des lettres qui a été privilégiée, aux dépens de la largeur disponible. C'est entre autres le cas pour les stèles Ling-244, Ling-266 et Ling-291, dont la hauteur de lettres est respectivement de 7 cm, 7 cm et 6,5 cm[973]. Contrairement à ce qui a pu être observé ailleurs, ce n'est pas ici uniquement le nom du défunt qui se trouve être gravé en grandes lettres, obligeant ainsi le lapicide à recourir aux ligatures. Ce sont bien toutes les lignes des inscriptions qui sont gravées en lettres de grande taille. De même, certaines inscriptions présentent des tildes à la place des hastes horizontales, ce qui concourt aussi à l'aspect décoratif des épitaphes. Bien qu'aucune étude spécifique de cet usage n'existe à l'heure actuelle, notons que Emil Hübner avait constaté à son époque qu'il était caractéristique du I^er^ siècle en Gaule et dans les Germanies[974]. C'est vers le milieu du I^er^ siècle av. J.-C. qu'apparaissent à Rome les lettres en *nexus*. Cet usage c'est d'abord propagé dans les régions avoisinantes, avant de se diffuser dans le reste de la péninsule. Rares dans certaines provinces avant le II^e^ siècle – comme la Dacie, la Pannonie, la Norique et la Bretagne, ces formes ne semblent se manifester en Afrique qu'au III^e^ siècle ap. J.-C.

---

972. Pour exemples : à Arles, la stèle de Spendon (*CIL*, XII, 882) ; à Cologne (*CIL*, XIII, 8318), l'épitaphe du soldat de cohorte auxiliaire C. Iulius Baccus est datée de la première moitié du I^er^ siècle ap. J.-C. ; à Bordeaux (*CIL*, XIII, 612), l'épitaphe de L. Antonius Statutus.

973. Les stèles Ling-235 et Ling-341 peuvent aussi entrer dans cette catégorie, avec des lettres hautes de 5 à 6 cm.

974. Hübner 1885.

Malheureusement, il est très difficile de dégager des tendances chronologiques pour ces usages en Gaule de l'Est.

Formulaire	Inscriptions lingonnes		Inscriptions séquanes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
DM	123	63,4%	35	68,6%
Diis Inferni Manibus	4	2,1%	0	0,0%
Diis Manibus Sacrum	2	1,0%	2	3,9%
Diis Manibus	8	4,1%	0	0,0%
D(i)is Man(ibus) et variantes	14	7,2%	1	2,0%
DM + memoriae	5	2,6%	8	15,7%
DM + memoria aeternae	2	1,0%	1	2,0%
Memoriae (seul)	1	0,5%	1	2,0%
DM + monumentum	6	3,1%	3	5,9%
Monumentum (seul)	29	14,9%	0	0,0%
Total	**194**	**42,9%**	**51**	**30,7%**
TOTAL DES MONUMENTS	**452**	**100,0%**	**166**	**100,0%**

Tableau 12 : Formules de dédicace aux Mânes sur les inscriptions lingonnes et séquanes

C'est à partir de la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C. que des modifications apparaissent dans le libellé introductif des épitaphes. Cette progression s'est faite de manière inégale selon les zones touchées, et des différences locales de formulaire émergent au sein des inventaires. Ainsi, la consécration aux Mânes va progressivement s'accompagner de mentions supplémentaires caractéristiques du IIIe siècle ap. J.-C., comme la mémoire – parfois qualifiée d'éternelle – le repos ou encore la dédicace sous l'*ascia*. Bien que rares dans nos régions, ces formules sont tout de même représentées par quelques exemples (tableau 12). Ainsi figurent parmi les inscriptions lingonnes, cinq *DM + memoriae*, deux mentions *DM + memoriae aeternae* et une mention de la mémoire seule. Les inscriptions séquanes sont légèrement riches à ce niveau, car sont conservées huit mentions *DM + memoriae*, une mention *DM + memoriae aeternae* et une mention de la mémoire seule. « L'adoption et la diffusion de ces nouveaux formulaires, à travers la réception de modèles externes ou par innovation, suggèrent les dynamiques qui continuent d'animer certaines cultures épigraphiques locales à une époque déjà avancée. »[975]. L'étude de Nicolas Laubry a permis de confirmer l'apparition à Lyon de la formule *Diis Manibus et memoriae* vers la fin du deuxième tiers du IIe siècle ap. J.C. Quant à la mention de la "mémoire éternelle", elle semble apparaître à Lyon à la fin du IIe siècle pour se généraliser dans le courant du IIIe siècle, sans se substituer totalement aux formulations antérieures. Bien que le plus souvent accompagnée du nom du défunt au génitif, la déclinaison au datif est aussi présente dans certains cas. Les épitaphes peuvent plus rarement qualifier la *memoria* de *dulcissima* ou de *sanctissima*[976]. Hors de Lyon, les épitaphes comportant ce type de formulaire sont très peu nombreuses, comme démontré plus haut. À titre de comparaison, notons que le territoire éduen conserve cinq inscriptions funéraires *DM + memo-*

975. Laubry 2009a, p. 322-323. Il se base notamment sur trois inscriptions, dont deux sont facilement datables du fait de la mention de l'empereur régnant (*CIL*, XIII, 1826 ; *CIL*, XIII, 2068).

976. *CIL*, XIII, 1940 et *CIL*, XIII, 2079.

riae aeternae et une avec la mention de la mémoire seule[977]. Ainsi, la formule associant les dieux Mânes et la mémoire éternelle est très peu fréquente dans l'ensemble des provinces de Lyonnaise et de Belgique, exceptions faites de Lyon et ses régions limitrophes. Outre les mentions éduennes déjà évoquées, et les nombreuses épitaphes lyonnaises comportant cette formule[978], quelques-unes figurent dans les *corpora* ambarre et ségusiave[979]. Il est probable que la présence dans ces zones de ce formulaire soit due au rayonnement de la capitale des Trois Gaules. Quoi qu'il en soit, lorsque la mention de la mémoire, éternelle ou non, est accompagnée de la dédicace aux Mânes, le nom du défunt peut tout aussi bien être au nominatif, au datif ou au génitif. La faible quantité des attestations ne permet pas une étude quantitative sur ce point. Notons que les épitaphes présentant la formule *Diis Manibus et memoriae* est globalement bien représentée dans les provinces gauloises, principalement en Aquitaine (Bordeaux, Bourges, Limoges, Périgueux, Saintes)[980] et dans le nord de la Gaule Belgique (Amiens et Reims)[981]. Les mentions découvertes en Afrique, principalement en Maurétanie césarienne et en Numidie, sont de proportions similaires à ces régions gauloises. *A contrario*, les occurrences sont beaucoup plus rares en Narbonnaise et dans les Germanies. De même, quelques attestations ponctuelles ont été faites pour les provinces danubiennes, principalement dans des épitaphes de militaires.

Peu présente à Rome, avec seulement quarante-huit inscriptions, cette formulation est assez rare en Italie et ne se retrouve presque que dans le Nord, en Vénétie (Brescia) et en Transpadane. À noter que, à Rome comme dans les provinces, les formules présentant la *memoria* sont absentes du formulaire républicain, et son essor semble correspondre globalement à la période antonine. Il est envisageable que son apparition se soit produite de manière simultanée dans plusieurs centres, à la fois en Italie et en Narbonnaise, mais la rareté des occurrences ne permet pas de conclure sur cette question. Toutefois, la répartition des inscriptions présentant cette particularité illustre parfaitement le régionalisme de certaines formules épigraphiques, ainsi que les choix opérés à la fois par les populations et les ateliers locaux. Si les motivations sous-jacentes à ces choix restent hypothétiques, elles concourent au phénomène de standardisation des inscriptions funéraires. La grande rareté de la formule *Diis Manibus et memoriae aeternae* au nord de la périphérie lyonnaise pourrait indiquer l'essoufflement de l'influence des standards de la capitale. Notons également la grande rareté, dans nos régions, des formules liées à la sécurité et au repos (*quieti aeternae, securiti perpetuae, hic adquiesquit* et leurs variantes), pourtant présentes dans certaines provinces comme la Narbonnaise, la Lyonnaise et les Germanies[982].

---

977. *Diis Manibus et memoriae aeternae* : Éd-409, Éd-426, Éd-539, Éd-701, Éd-741. *Memoriae* (seul) : Éd-323.

978. Quarante-six monuments funéraires découverts à Lyon portent la mention *Diis Manibus et memoriae aeternae*, et huit autres comportent la variante *Diis Manibus et quieti aeternae*.

979. Quatre mentions chez les Ségusiaves (*CIL*, XII, 1637 ; *CIL*, XIII, 1647/8 ; *CIL*, XIII, 1652 ; *CIL*, XIII, 11171) et neuf chez les Ambarres (*CIL*, XIII, 2456 ; *CIL*, XIII, 2467 ; *CIL*, XIII, 2494 ; *CIL*, XIII, 2512 ; *CIL*, XIII, 2522 ; *CIL*, XIII, 2577 ; *CIL*, XIII, 11218 ; *ILTG* 309 ; *ILTG* 310).

980. En Aquitaine, cent-cinquante-quatre mentions sont comptabilisées, dont cinquante-six à Bordeaux et vingt-deux à Limoges.

981. Cinq à Amiens et vingt-cinq à Reims.

982. Une seule inscription éduenne présente la formule « *Hic quiescit* » (Éd-129 = *CIL*, XIII, 2735).

Pour ce qui est des pyramidions, aussi appelés « obélisques lingons », ils se retrouvent majoritairement, comme leur nom l'indique, en territoire lingon. Une quarantaine a été mise au jour à Dijon et six à Langres. Quelques rares exemplaires ont été découverts à l'extérieur de cette zone : deux en territoire mandubien (Alise-Sainte-Reine) et deux chez les Éduens (Autun et Entrains-sur-Nohain). D'après l'étude d'Hervé Joubeaux[983], ce type de monument a été utilisé entre la seconde moitié du I^er^ et le début du III^e^ siècle ap. J.-C. (50-200). Précisons qu'il se base à la fois sur des critères épigraphiques, et sur la période d'occupation de la nécropole dijonnaise ayant livré la majeure partie de ces monuments. Seuls les critères épigraphiques peuvent, au cas par cas, réduire cet écart chronologique. Il est intéressant de remarquer que ces épitaphes se regroupent en deux catégories : celles possédant la mention *Diis Manibus* – abrégée ou non – et celles où elle de figure pas. Ce second groupe présente des épitaphes où le nom du défunt apparaît soit seul (avec parfois l'évocation du dédicant), soit accompagné de *monumentum*. Il est tentant de voir là une évolution du formulaire propre à ce type de monument, les inscriptions les plus précoces comportant uniquement le nom du défunt (associé dans certains cas à la mention du *monumentum*) et étant progressivement remplacées par la formule *Diis Manibus* à la fin du I^er^ siècle de notre ère. Malheureusement, l'absence de la dédicace aux Mânes n'est pas un critère datant suffisamment fiable pour attester cette évolution.

Les exemples évoqués dans cette partie montrent bien qu'il faut être prudent quant aux tentatives de datation des monuments par le biais de l'épigraphie. Certes, le contenu des épitaphes a évolué en suivant de grandes tendances générales, mais cette évolution est quelques fois entendue de manière trop linéaire. Les régions de notre étude présentent une assimilation moins prononcée de la pratique épigraphique que les territoires à leurs frontières sud.

Ainsi la nomenclature des épitaphes de ces régions démontre à la fois une volonté d'adaptation à la culture épigraphique romaine, et des évolutions provinciales de celle-ci. La grande proportion d'idionymes formés sur des noms gaulois latinisés en est le meilleur exemple. Si la première moitié du I^er^ siècle ap. J.-C. se caractérise par des inscriptions funéraires laconiques, ne livrant bien souvent que le nom du défunt au nominatif, un tournant dans l'évolution des formulaires est visible avec l'apparition de la formule dédicatoire aux dieux Mânes. Il se dégage de ce *corpus* d'inscriptions une impression d'uniformité, tout du moins de standardisation, les principales variantes se dégageant notamment par la quantité d'informations transmises par les épitaphes (tribu, âge, statut).

983. Joubeaux 1989.

3.3. Iconographie

Abordons à présent la question des choix iconographiques dont ces monuments ont fait l'objet. Si l'iconographie funéraire gallo-romaine paraît extrêmement standardisée, elle est en réalité le résultat d'un ensemble de codes et de symboles qui nécessitent l'emploi d'une clé de lecture pour les décoder. Ces reliefs ne sont pas des "instantanés" mais des images placées à la vue de tous sur des monuments maintenant vivace le souvenir des défunts. Ces scènes sont construites de manière à transmettre un message aux vivants et leur réalisme ne doit pas occulter la part de conventions, voire de symboles qu'elles contiennent[984]. Ces derniers rendent d'autant plus difficile leur lecture et leur interprétation. Compositions, attitudes et cadre sont régis par un ensemble de conventions, qui répondent à des préoccupations esthétiques tout en cherchant à rendre le message le plus lisible possible. Si ces conventions sont communes à toutes les provinces de l'Empire, des spécificités locales ou régionales apparaissent parfois, comme cela sera démontré plus loin.

3.3.1. La figuration des défunts : attitude, costumes et attributs

L'observation des reliefs ornant les monuments funéraires gallo-romains révèle tout un ensemble de similitudes, tant au niveau des décors architectoniques que des figurations humaines. Si le terme de standardisation n'est pas tout à fait adapté, il évoque l'idée d'un ensemble de codes iconographiques spécifiques aux monuments funéraires de Gaule romaine et leur donne cet aspect stéréotypé. Certes, la forme et le type de monument influent grandement sur les décors qui s'y trouvent, mais il est à noter que les reliefs sculptés des tombeaux de même type sont similaires les uns aux autres. Ainsi, les mausolées-tour tels ceux de Faverolles et de Saint-Rémy-de-Provence possèdent des reliefs à caractères militaire et cynégétique sur les façades du premier étage, architecturaux au second étage et funéraire au troisième. De la même manière, les stèles funéraires présentent une composition iconographique semblable : le défunt est figuré – en buste ou en pied – dans une niche et exhibe divers objets, liés à son activité professionnelle ou sa vie quotidienne. L'image que les défunts présentent sur la face principale de leur tombeau est donc exempte de mouvement. « En affichant une assurance tranquille, elle traduit le sérieux, la *grauitas*. »[985]. Les reliefs des faces latérales viennent compléter et connoter positivement le message iconographique, à la fois sur le plan moral et économique. La composition de chaque scène de l'iconographie funéraire fonctionne de manière attributive, chaque image étant une juxtaposition d'éléments recomposant la scène que l'on veut évoquer. Attributs, attitudes, vêtements, traits du visage sont autant de symboles chargés de présenter un aspect de la vie du défunt ou de ses croyances, mais l'image ne correspond pas à un instantané de la vie du défunt. Il est intéressant de noter la répartition géographique des types de présentation des défunts[986].

984. Demarolle 2015, p. 11.

985. Demarolle 2007, p. 177.

986. Caruel 2016, p. 116.

Si les figurations en pied sont majoritaires en pays lingon et séquane, les représentations en bustes sont beaucoup plus représentées chez les Éduens, et particulièrement à Autun. Simone Deyts a émis l'hypothèse d'une relation de causalité entre le matériau employé et le mode de représentation (pied/buste)[987]. Ainsi, l'usage d'une pierre tendre comme le calcaire favoriserait les représentations en pied car ce type de roche est facile à sculpter. *A contrario*, les roches dures comme le grès et le granit, plus difficiles à travailler, inciterait à des figurations plus réduites. Si cela est compatible avec les observations faites en territoire éduen, cette hypothèse ne fonctionne pas au regard des grandes stèles à personnages en pied découvertes à Luxeuil-les-Bains. Il est vrai que les pierres dures sont plus contraignantes car elles sont plus difficiles à sculpter et demandent des qualités d'adaptation. Il est donc possible que certains sculpteurs ne disposant que de roches dures et de qualité moyenne aient eu recours à la représentation en buste pour compenser les contraintes dues au matériau, mais cela n'est en aucun cas un phénomène général et commun à tous les territoires. Il est plus probable de voir ici un choix, restreint à Autun et sa proche périphérie. Si la contrainte imposée par le matériau a été la cause première de ce choix, il est également possible qu'avec le temps les représentations tronquées soient devenues un modèle local, sans lien avec le matériau employé. La présence de bustes taillés dans du calcaire et de stèles en grès figurant des défunts en pied va dans ce sens.

Rares sont les défunts dont la représentation diffère d'une position statique, et même hiératique, dans une niche. Ces exceptions appartiennent souvent à de grands monuments funéraires, dont le registre épigraphique est plus développé et permet aux sculpteurs une plus grande liberté d'expression. Plusieurs blocs dijonnais entrent dans cette catégorie (Ling-75 ; Ling-98 ; Ling-111 ; Ling-430), tout comme certains fragments découverts à Beaune (Éd-344 et Éd-369). La présentation d'une activité professionnelle est parfois la cause d'une telle variation dans la manière de présenter le défunt. Les monuments Ling-109 ; Ling-110 et Ling-141 sont de bons exemples de cette adaptation. Notons également que ces fragments peuvent figurer les employés du commanditaire plutôt que le défunt lui-même, car les stèles monumentales et autres grands monuments figuraient très souvent le défunt accompagné de ses serviteurs et/ou de ses employés. Bien que cet aspect de l'art funéraire sera évoqué plus en détails plus loin dans notre propos (3.3.4), quelques exemples peuvent être donnés dès à présent. La stèle Ling-417, mise au jour à Rochefort-sur-Brévon et conservée à Châtillon-sur-Seine, présente ainsi la défunte sur la face principale, un homme équipé d'une tablette de cire sur la face latérale gauche, et un autre personnage sur la face arrière. L'état de conservation du monument ne permet pas d'identifier ce troisième personnage ni de dire si la défunte était accompagnée de son époux, bien que cela soit très probable. Le « monument du boucher » (Ling-84) figure également des employés de la famille : deux hommes sont occupés à dépecer un bœuf, et un troisième fait les comptes du commerce (fig 236). De la même manière, plusieurs serviteurs sont représentés sur les faces latérales de la "stèle des vieux époux" de Sens (fig. 237).

987. Deyts 2010, p. 282.

Cité	*Corpus*	Total des monuments sculptés identifiables		Monuments individuels		Monuments familiaux		Incohérences entre épigraphie et iconographie
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Eduens	751	658	87,6%	502	76,3%	65	9,9%	9
Lingons	452	240	53,1%	119	49,6%	79	32,9%	9
Séquanes	166	116	69,9%	78	67,2%	22	19,0%	2
Total	**1369**	**1014**	**74,07%**	**699**	**68,9%**	**166**	**16,4%**	**20**

Tableau 13 : Répartition des types de monuments en fonction de leurs destinataires, d'après les données iconographiques

L'examen conjoint des épitaphes et des représentations sculptées met en avant un fait étonnant. Là où l'on s'attendrait à voir ces éléments coïncider, et que le nombre de défunts figurés corresponde à celui de ceux évoqués par l'inscription, il s'avère que certains cas s'éloignent de ce schéma (tableau 13). En effet, certaines stèles dont l'inscription ne mentionne qu'un seul défunt présentent également un relief à plusieurs personnages, comme les stèles Ling-190, Ling-361, Ling-366 et Ling-432. Ces monuments évoquent par l'inscription le défunt et le dédicant, qui peuvent alors être tous les deux figurés, sans qu'il ne soit précisé si la sépulture elle-même est individuelle ou multiple. Deux stèles séquanes présentent cette incohérence entre épigraphie et iconographie : Séq-36 et Séq-92. Cette dernière figure un couple debout dans une niche dont le fronton est orné d'une tête en médaillon. Or l'inscription n'évoque que Cassianus et son épouse Vinilla, sans d'ailleurs préciser si le tombeau est prévu pour eux deux[988]. Le médaillon peut alors évoquer Maronianus, le père du défunt. En pays éduen, quelques monuments possèdent cette particularité, comme la stèle de Camolatia Ianuaria, découverte à Autun (Éd-268). La défunte est figurée dans la partie gauche, alors que le personnage central et son voisin sont des hommes. Si l'un d'eux peut être le dédicant de la stèle – l'époux de la défunte – aucun indice épigraphique n'indique l'identité du troisième individu. La mauvaise conservation des monuments et de leurs épitaphes ne permet pas de fournir de nombreux exemples, mais ceux à notre disposition sont très révélateurs[989]. « Au-delà donc de la tendance globale à préférer la sépulture et le marqueur individuel, ces remarques suggèrent que dans une aire possédant une affectation collective, toute tombe ne recevait sans doute pas une épitaphe qui en individualisait l'occupant. »[990]. L'existence de monuments funéraires où l'inscription se trouve réduite à la consécration aux dieux Mânes ou à la formule *monumentum* va dans ce sens. De plus, cette tendance n'est pas exclusivement localisée en Gaule romaine, car des inscriptions similaires ont été mises au jour dans le Latium, notamment à Rome et à Ostie. Nous ne pouvons que déplorer le manque de données archéologiques, car les monuments ne donnent qu'une vision biaisée, car partielle, des réels destinataires des tombeaux.

988. *CIL*, XIII, 5431 : *D(iis) M(anibus) / Cassianu(s) Ma/ronianus filiu(s) / [et ?] uxor / Vinilla* ; « Aux dieux Mânes, Cassianus, fils de Maronianus (et ?) son épouse, Vinilla ».

989. Voir aussi : *CIL*, XIII, 2966 ; *CIL*, XIII, 2971 ; *CIL*, XIII, 2977 ; Éd-603.

990. Laubry 2009a, p. 493.

Pour ce qui est des vêtements portés par les personnages sur les reliefs funéraires, il est à noter leur grande ressemblance. En effet, une certaine standardisation est notable quant au costume porté par les défunts. Les hommes sont vêtus d'une tunique et d'un manteau tombant sous les genoux ou à mi-mollets. Les femmes quant à elles portent des vêtements très similaires, quoique plus longs puisqu'ils couvrent les chevilles et parfois même les pieds. Cette différence de longueur permet d'ailleurs l'identification du sexe des défunts lorsque seule la partie inférieure d'un monument est conservée. Le manteau peut être agrémenté d'une capuche, et la largeur des manches ainsi que la forme du col peuvent varier (en V, bateau ou rond). Notons également que les défunts, principalement les femmes, peuvent porter une écharpe couvrant le haut du buste et les épaules[991]. Certaines femmes sont aussi figurées avec un voile sur la tête[992]. La mode féminine connait certaines variations, lorsque la sculpture est détaillée au point de laisser voir la succession de couches de vêtements, ainsi que les divers tissus employés, particulièrement au niveau des emmanchures et des encolures[993]. Il n'était ainsi pas rare pour les Gallo-romains de porter deux tuniques superposées, afin d'avoir plus chaud. La tunique de dessous (*camisia*) était le plus souvent en lin, pour des raisons de confort. La stèle Ling-52 a la particularité de laisser voir, au niveau du bas des vêtements, un plissé beaucoup plus fin et resserré pour la tunique que pour le manteau. De plus, la manche de la femme parait enroulée sur elle-même, comme si elle était retroussée. Le "monument du jeune homme" de Dijon (Ling-83) laisse apparaître un schéma similaire dans l'agencement des vêtements. De même, certaines robes ne sont pas figurées recouvertes d'un manteau, ce qui laisse entrevoir la manière dont elles sont arrangées. La stèle Ling-98 présente ainsi une femme dont la robe aux manches mi-longues est resserrée sous la poitrine par une fine ceinture, peut-être héritée des modèles grecs[994]. Notons également le plissé très singulier de certains vêtements, comme sur la stèle Ling-96 qui figure un personnage vêtu d'un manteau aux plis nombreux et peu profonds, et dont le cou est ceint d'une très fine écharpe terminée par des franges. La défunte représentée sur la stèle Ling-142 est également vêtue d'une longue robe aux multiples plis, avec un col torsadé volumineux et deux courroies croisées sur la poitrine, ornées de cabochons et d'un médaillon central. Si les hommes pouvaient porter des braies avec leur tunique, il est très rare de voir ce type de représentation sur les stèles funéraires gallo-romaines, celle-ci étant généralement réservée aux figurations de dieux gaulois[995]. L'abandon du port des braies pourrait s'expliquer par l'allongement de la tunique au cours de l'époque romaine, qui rendrait superflu le recours aux braies.

L'art funéraire donne de nombreuses informations sur la fabrication des tissus et la confection des vêtements. Les stèles de foulons, de drapiers et de vendeurs sont particulièrement nom-

991. Comme Éd-277, Éd-387, Éd-419, Ling-20, Ling-92, Ling-333, Séq-56, Séq-93 et Séq-130 par exemple. L'écharpe peut, plus rarement, être portée par les enfants (Éd-448).

992. Ling-305 ; Ling-364 ; Ling-431 ; Séq-27 ; Séq-36 ; Séq-85 ; Séq-88 ; Séq-98 ; Séq-145 ; Séq-146.

993. Dont Éd-370 ; Éd-603 ; Éd-604 ; Éd-612 ; Ling-136 ; Ling-426 ; Séq-117 ; Séq-126 et Séq-148.

994. Les stèles Séq-61 et Séq-129 figurent le même type de plissé sous la poitrine. Le défunt de la stèle Éd-616 est également figuré vêtu d'une tunique resserrée aux hanches par une fine ceinture.

995. C'est notamment le cas sur la stèle du dieu aux oiseaux conservée au Musée archéologique de Dijon (n° d'inv. : 61.22).

breuses dans le Nord-Est de la Gaule, notamment chez les Sénons et les Médiomatriques. Si la stèle du drapier du Musée de Sens[996] présente à la fois un fouleur au travail et un tondeur occupé à régulariser les fibres du tissu, une autre stèle sénone figure un vendeur de *cuculus*[997]. À Metz, une scène de présentation d'une tunique chez un drapier (n° d'inv. 75.38.48) permet de voir son aspect général[998] : il s'agit d'un vêtement très large, composé de quatre rectangles assemblés et cousus ensemble (deux pour le devant et l'arrière, et une pour chaque manche, tissées à part), et qui peut être serré à la taille par une ceinture ou une corde de chanvre ou de lin.

Les manteaux quant à eux peuvent prendre diverses formes. Le sayon (ou la saie) est un manteau d'origine gauloise porté par les hommes comme les femmes. Il est composé d'un grand drap rectangulaire pouvant mesurer jusqu'à près de 3 m par 1,80 m, et qui s'agrafe sur l'épaule avec une fibule. Sa grande taille permet à son porteur de se protéger des intempéries et même de l'employer comme couverture. Les autres types de manteaux connus pour l'époque romaine sont cousus, et peuvent porter des noms divers selon les auteurs. Cette terminologie flottante pose problème lors des tentatives d'identification des représentations figurée. Il est en effet difficile de faire correspondre nom et figuration. Ainsi, les *lacernae* évoquées par Juvénal[999] et l'endromide dont parle Martial[1000] sont tous deux proches du sayon, et n'en diffèrent principalement que par le fait qu'ils sont cousus. Notons que les *lacernae* peuvent posséder une capuche, et que ces trois modèles ont la particularité d'être larges et de former de nombreux plis au tombé régulier. La grande similitude entre ces vêtements rend presque impossible leur distinction sur les représentations figurées. À ceux-là s'ajoute la pénule (*paenula*)[1001], qui est un long manteau à capuche, sans manche et fermé, que l'on enfile par-dessus les vêtements comme un poncho. Là encore, la ressemblance est grande avec les modèles évoqués précédemment. Une variante avec manches semble avoir existé, au regard des nombreuses stèles funéraires gallo-romaines présentant les défunts vêtus de cet habit[1002]. La pénule semble avoir été particulièrement utilisée par les voyageurs. Le *birrus*, ou *byrrus*, est une cape fermée, sans manche, qui enveloppe tout le corps, et est muni d'une capuche. On date son apparition du II^e^ ou du III^e^ siècle ap. J-C. dans le bassin méditerranéen oriental, d'où il fut ensuite diffusé en Gaule. Bien que similaire aux *lacernae*, le *birrus* se caractérise par son aspect rigide et grossier, comme le montrent les représentations de *Genii Cucullati* mises au jour en Angleterre[1003]. Principalement porté en Bretagne et en Gaule à la fin de la période romaine et au Moyen Âge, on le connait également sous le nom *birrus britanicus*. Pour finir, le *cucullus* est un

996. Espérandieu 1911, p. 11-12, n°2768.

997. Espérandieu 1911, p. 20, n°2784.

998. Une stèle similaire a été mise au jour à Stenay (Meuse) en 1881 (Esp. 3786).

999. Juvénal, *Satires*, IX, 30.

1000. Martial, É*pigrammes*, XIV, 126.

1001. Il semble que les termes *paenula* et *caracalla* désignent le même vêtement indigène.

1002. Par exemple les stèles Ling-80, Ling-159, Ling-417 (?), Séq-98.

1003. L'une d'elles provient du fort Housesteads sur le Mur d'Hadrien et est conservée au Housesteads Museum, deux autres sont conservées au Corinium Museum à Cirencester.

manteau à capuche, semblable à la pénule mais plus court. Il tombe sur les épaules et peut parfois descendre jusqu'à la taille et finir en pointe sur le devant[1004]. Le *cucullus* est fermé sur le devant par des points de couture.

Les détails liés aux tissus ou aux coloris des vêtements ont malheureusement presque tous disparus avec la perte de la polychromie originelle des monuments. Toutefois, certaines traces sont encore visibles et informent sur la conception des vêtements et leurs teintes. Bien que moins colorées que ceux des Gaulois, les tenues des Gallo-romains étaient tout de même rehaussées de diverses teintes. Les décorations – franges, frises de décors, *claui* (bandes de couleur) ou pompons – pouvaient être cousues directement sur les vêtements (tuniques comme manteaux) ou travaillés à part et ajouter en dernier lieu. Les *claui* sont encore visibles sur quatre stèles de ce *corpus*, et prennent la forme de deux traits rouges descendant parallèlement du col au bas du manteau (fig. 238)[1005]. De plus, la stèle Ling-148 permet d'appréhender, grâce à sa polychromie, les techniques d'assemblage des différentes pièces. Ainsi, les manteaux des deux personnages présentent une ligne et deux croix de couture entre la manche et le bas du vêtement (fig. 239). Les manteaux semblent composés d'une seule pièce d'étoffe, trouée en son centre pour laisser passer la tête et pliée en deux puis cousue pour créer les manches. En effet, aucune ligne de couture n'est visible au niveau des épaules. La stèle de Divixta (Ling-297), outre qu'elle présente encore un *clavus* rouge et quelques traces des lignes de couture sous les manches, conserve aussi des couleurs au niveau de l'écharpe de la défunte. Celle-ci était jaune striée de traits noirs (ou bruns), allant par deux et disposés parallèlement à intervalles réguliers (fig. 240). De même, un bloc provenant d'un petit monument funéraire dijonnais (Ling-90) figure un homme encadré d'étoffes suspendues. Celle de droite est remarquable car, outre les franges qui en décorent les bordures, on y voit encore de nombreuses traces des couleurs d'origine (fig. 241).

Quant aux chaussures portées par les défunts sur les reliefs funéraires, il s'agit généralement de bottes ou de bottines. Elles ne sont pas toujours visibles, probablement en raison de la perte de la polychromie originelle, et parfois seul un léger trait incisé marque le haut des bottines, au-dessus de la cheville. D'autres fois, c'est un ourlet plus ou moins volumineux qui en marque la partie haute. Ce type de chaussure est le plus courant dans les régions du Nord-Est de la Gaule romaine, bien que quelques rares monuments figurent des défunts chaussés de sandales gauloises (*gallicae*), à semelles plates et lanières de cuir ou de toile[1006]. C'est le cas de la stèle Ling-148, découverte à Dijon : les deux hommes représentés sur le monument sont chaussés de sandales dont les lanières sont peintes en rouge pour en accentuer le relief.

1004. La ronde-bosse de "l'enfant au chien", découverte à Tremblois et conservée au Musée du Pays Châtillonnais à Châtillon-sur-Seine (sans n° d'inv.), figure un *cucullus* terminé en deux pointes. Le "Bardocucullus" du Musée d'art et d'histoire Guy Baillet de Langres (n° d'inv : 2006.1.193) étant lacunaire, il n'est pas possible de dire si le vêtement était à l'origine droit ou en pointe. La stèle Éd-206 présente quant à elle un *cucullus* plus court au col en V.

1005. Éd-346, Ling-148, Ling-297 et Ling-337.

1006. Éd-424, Ling-148 et Séq-61.

Abordons à présent la question des attributs. Les femmes tiennent généralement une *mappa*, un flacon, une cruche, un miroir, ou encore un fuseau et une quenouille. Les hommes quant à eux sont souvent porteurs de tablettes et stylet, *volumen*, bourse, ou pince et marteau. À ces attributs "classiques" viennent s'ajouter des objets comme l'éventail, le panier, l'entonnoir, le coffret à bijoux, des fruits, la serpe, le fouet, etc. Mais l'objet commun à toutes les représentations de défunts, hommes comme femmes, est le gobelet appelé *poculum*. Si cet attribut rappelle le banquet funèbre cher aux grecs et aux romains[1007], il a été envisagé d'y voir – dans certaines régions – une évocation de la production viti-vinicole[1008]. Dans tous les cas, le gobelet est l'objet récurrent dans l'iconographie funéraire gallo-romaine (tableau 14). Tenu dans la majorité des cas dans la main droite, il adopte diverses formes selon les régions, l'époque et le talent du sculpteur. La panse peut être plus ou moins globuleuse et le pied plus ou moins massif. Dans quelques cas, le gobelet adopte plutôt la forme d'une coupe à la panse évasée. Quant à l'association gobelet/flacon (ou cruche), elle est peu représentée, et se retrouve principalement sur des stèles féminines. Si à l'origine cet assemblage évoquait les rituels liés au culte des morts et au banquet funèbre, sa présence sur des stèles de femmes est plus certainement en lien avec les activités féminines domestiques, voire avec une activité professionnelle. C'est le cas pour deux stèles de ce *corpus*, l'une féminine présentant l'association gobelet/filtre à vin (Séq-13), et l'autre masculine figurant un défunt tenant une tasse de marchand de vin et une grande pipette (Éd-128)[1009]. Sont évoqués ici les métiers des défunts, en lien avec le travail du vin et sa vente. Notons aussi l'existence d'une stèle masculine à Nuits-Saint-Georges, où le défunt est représenté versant le contenu d'une cruche dans un flacon à l'aide d'un entonnoir (Éd-592). Nous reviendrons plus loin sur la question de la représentation des métiers sur les monuments funéraires (3.3.4). Toutefois, notons que les attributs mis en avant pour symboliser une profession sont généralement choisis parmi les outils propres à cette activité. Des codes iconographiques sont ainsi visibles, puisque certains outils sont systématiquement utilisés afin d'évoquer le travail d'un élément (forces pour le textile, *ascia* pour le bois, marteau pour la pierre, marteau et pinces pour le métal, tranchet pour le cuir, etc.). Les produits finis peuvent également servir d'attributs professionnels, comme des pots ou des étoffes. Le gobelet est ainsi présent sur la grande majorité des monuments figurés et presque toujours dans la main droite du défunt. Cela induit donc que les défunts tiennent les autres objets, dont les outils, dans leur main gauche. La valeur de ces images est donc plus symbolique que fonctionnelle.

Quoi qu'il en soit, chaque élément figurant sur un monument funéraire a été préalablement choisi et pensé dans un but définit. Si chaque objet renvoie à une notion ou une activité, c'est également le cas des personnages secondaires, comme vu plus haut avec l'exemple des serviteurs, et également des animaux associés aux défunts. Outre quelques figurations d'animaux liés à une

1007. Graillot 1902.

1008. Jonasch 2011 et Jonasch 2013.

1009. L'activité d'aubergiste du défunt est précisée par l'inscription : *D(iis) Manibus) / Vossius / Cresce(n)s / copo* ; « Aux dieux Mânes, Vossius Crecens, aubergiste » (*CIL*, XIII, 2676 et 2791). Sur la question des pipettes à vin, voir notamment Coulon, Djaoui 2016.

Attribut	Territoire éduen		Territoire lingon		Territoire séquane		Total au sein des trois territoires
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Gobelet	287	38%	59	13%	39	23%	**385**
Volumen	13	2%	3	1%	7	4%	**23**
Coffret/tablettes	29	4%	18	4%	16	10%	**63**
Bourse	51	7%	24	5%	12	7%	**87**
Serviette	50	7%	9	2%	8	5%	**67**
Flacon	63	8%	5	1%	8	5%	**76**
Miroir	8	1%	9	2%	3	2%	**20**
Pince/marteau	36	5%	6	1%	1	1%	**43**
Eventail	4	1%	0	0%	1	1%	**5**
Quenouille/fuseau	8	1%	2	0%	0	0%	**10**
Coffret/boîte	0	0%	5	1%	0	0%	**5**
Ascia /houe	6	1%	4	1%	1	1%	**11**
Faux	0	0%	0	0%	1	1%	**1**
Total avec attributs	**555**	**73,90%**	**144**	**31,86%**	**97**	**58,43%**	**796**
Total sans attribut	**196**	**26,10%**	**308**	**68,14%**	**69**	**41,57%**	**573**
CORPUS	**751**	**100%**	**452**	**100%**	**166**	**100%**	**1369**

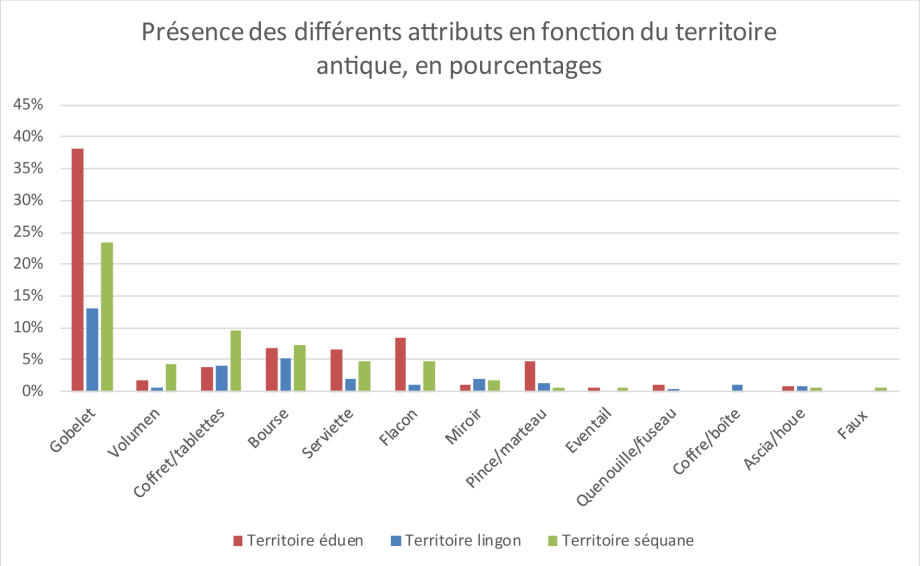

Tableau 14 : Fréquence d'apparition et typologie des attributs figurés sur les monuments du *corpus,* en nombres réels et en pourcentages

Territoire	Territoire lingon	Territoire éduen	Territoire séquane
Chien	10	15	2
Chat	/	2	/
Equidés	2	4	3
Lapin	1	/	/
Oiseaux	4	5	1
Bœuf	1	1	/
Total	**18**	**27**	**6**

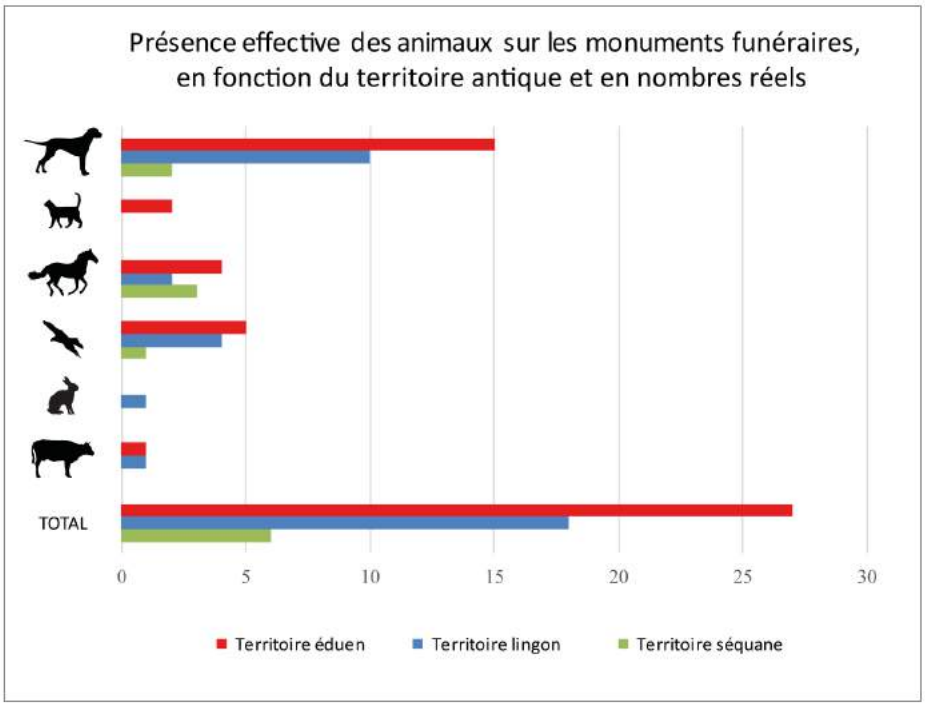

Tableau 15 : Présence des animaux domestiques sur les monuments du *corpus*, en nombres réels

activité professionnelle, comme les travaux des champs ou le commerce[1010], la grande majorité des animaux présents sur les monuments funéraires sont domestiques. L'association des restes animaux et des restes humains au sein des structures funéraires est connue et documentée pour de nombreux sites. Principalement issus de la domestication, ces animaux (chien, chat, bœuf, cheval, porc, coq et oiseaux)[1011] ont été placés dans ou à proximité des tombes pour plusieurs raisons liées à la protection du tombeau et au banquet funèbre. En effet, certaines espèces sont représentées en tant qu'offrandes alimentaires, destinées aux morts ou aux divinités, là où d'autres sont représentatives de la volonté d'attribuer un gardien et un compagnon à certains défunts. De plus, un rôle psychopompe peut être attribué à la présence de certains animaux tant dans les sépultures

1010. Éd-23 ; Éd-344 ; Éd-616 ; Ling-78 ; Ling-159. La stèle Éd-424 figure quant à elle un cavalier de l'armée romaine sur son cheval.

1011. Lepetz 1996.

que sur les tombeaux eux-mêmes[1012]. Certains animaux peuvent également symboliser la vie au sein des maisons et des espaces de travail. C'est le cas de la stèle sénone de Belliccus, où un lièvre et un chat sont figurés aux pieds de l'enfant occupé à marteler une pièce de métal[1013].

Mais l'animal le plus représenté sur les monuments funéraires est sans aucun doute le chien. Compagnon de jeux, protecteur et ami fidèle, il est notamment présent sur les stèles d'enfants. Au sein du *corpus*, cinquante-et-un monuments présentent des animaux, dont vingt-six des chiens, de races diverses (tableau 15). Ils peuvent être placés aux pieds du défunt ou dans les bras de celui-ci. Notons que la fidélité du chien envers son maître est souvent évoquée sur les tombeaux par le geste qu'a l'animal de lever la tête vers le défunt. Celui-ci peut également tenir son animal de compagnie en laisse[1014].

3.3.2. Le traitement du visage

La ressemblance entre les monuments est également visible au niveau des visages des différents protagonistes, défunts comme personnages secondaires. En effet, les visages sont très stéréotypés, ne variant que peu d'un monument à l'autre. C'est de la pratique de l'exposition des *imagines* des ancêtres que s'est développé la figuration des défunts, en pied ou en buste, sur les tombeaux. Le portrait funéraire romain relève à l'origine d'une conception "magique" ; il constitue un "corps artificiel" où l'âme du défunt peut se réfugier. Le portrait consiste également à préserver la mémoire du mort.

Le traitement du visage répond à certaines conventions iconographiques et s'adapte à l'image que le défunt souhaite renvoyer de lui-même, ce qui relève de la tradition de l'*imago* des défunts. Exception faite des statues en ronde-bosse présentes dans les mausolées, les images des défunts ne sont pas des portraits fidèles, mais des images illustrant de manière schématique l'identité de la personne : sexe, âge, corpulence. Seules quelques caractéristiques spécifiques permettent d'individualiser certains défunts, comme des marques de l'âge (rides, calvitie, poches sous les yeux)[1015] ou des traits particulièrement accentués (pommettes saillantes, menton pointu, visage rond, joues gonflées). Un fragment de stèle mis au jour sur le site de Compierre (Nièvre) présente une femme dont le visage est fortement marqué par l'âge : paupières lourdes, rides labiales profondes, cernes très marqués (fig. 242)[1016]. Les grandes stèles de Saint-Ambroix (Cher) ont la particularité de faire apparaître de nombreux traits distinctifs au niveau du visage des défunts : rides[1017],

1012. Edme 2017. C'est également le cas des animaux fantastiques comme le cheval marin du "monument du boucher" de Dijon (Ling-84).

1013. *CIL*, XIII, 2965 ; Espérandieu 1911, p. 12-13, n°2769.

1014. Ling-353.

1015. Rémy, Mathieu 2015.

1016. Éd-428.

1017. Entre autres sur la stèle 59376 du musée d'Archéologie nationale – Domaine national Saint-Germain-en-Laye

double menton[1018], commissures labiales accentuées[1019], tempes dégarnies[1020], menton lourd[1021], etc. À Saint-Ambroix, les physionomies féminines varient peu, exceptions faites de quelques visages volontairement présentés vieillissant. Mais c'est chez les hommes qu'apparaissent le plus d'éléments distinctifs. Cette observation est également applicable au *corpus* réuni ici, où les indications de l'âge[1022] concernent très majoritairement les hommes et où les traits féminins sont particulièrement stéréotypés. Les marques de jeunesse – visage poupin, joues gonflées, menton arrondi – sont principalement visibles sur les stèles d'enfants, également identifiables par la présence d'attributs spécifiques (jouets, fruits, animaux). Pour la grande majorité des monuments figurés, il est difficile d'attribuer un âge au défunt, de plus que l'épigraphie ne donne que très rarement des indices quant à la durée de vie du propriétaire de la tombe.

C'est au niveau des monuments les plus finement sculptés que des particularismes physiques peuvent apparaitre (le gonflement des joues, le foisonnement de la barbe, la rondeur du visage, etc.) et laisser penser que ces visages peuvent s'apparenter à des portraits. Les têtes sculptées mises au jour à proximité des mausolées de Nod-sur-Seine sont de qualité supérieure et arborent ainsi des détails physiques absents sur des sculptures de qualité inférieure (fig. 243)[1023].

Rappelons que le rôle des portraits funéraires – tout comme des épitaphes – était de conserver la mémoire du défunt. Si la ressemblance physique entre le défunt et l'image figurée sur son tombeau n'était pas nécessaire, notamment en raison de la présence du nom dans l'épitaphe, elle peut être le signe d'une certaine richesse et d'un rang social élevé. En effet, cela traduit un soin particulier apporté à la sculpture et donc des moyens financiers suffisamment élevés pour permettre la réalisation de portraits ressemblants[1024].

Les chevelures peuvent aussi permettre d'individualiser les personnages. Les coiffures masculines varient assez peu : simple calotte ou mèches individualisées, les chevelures sont assez courtes et dégagent généralement les oreilles. Les mèches sont le plus souvent ramenées sur

(Espérandieu 1925, p. 241-243, n°7000 et Coulon, Deyts 2012, p. 132-133, n°41).

1018. Stèle exposée au musée de Châteauroux, n° d'inv. : 4534 (Espérandieu 1925, p. 235-236, n°6993 et Coulon, Deyts 2012, p. 60-61, n°9). La même observation peut être faite pour la stèle 4342 (Espérandieu 1925, p. 238-239, n°6997 et Coulon, Deyts 2012, p. 64-65, n°11), la stèle 4533 (Espérandieu 1910, p. 238-239, n°2739 et Coulon, Deyts 2012, p. 68-69, n°13) et la stèle B.4091 (= 1950.1.38) du musée du Berry à Bourges (Espérandieu 1925, p. 233-235, n°6992 et Coulon, Deyts 2012, p. 108-113, n°32).

1019. Monument conservé au musée de Châteauroux (n° d'inv. : 4359). Espérandieu 1925, p. 243, n°7001 et Coulon, Deyts 2012, p. 58-59, n°8.

1020. Comme sur la stèle 4533 du musée de Châteauroux (Espérandieu 1910, p. 238-239, n°2739 et Coulon, Deyts 2012, p. 68-69, n°30).

1021. Stèle à sommet pyramidal conservée au musée du Berry (Espérandieu 1925, p. 248, n°7010 et Coulon, Deyts 2012, p. 104-105, n°30).

1022. Rémy, Mathieu 2015, p. 40-43.

1023. Ling-410, Ling-411 et Ling-412.

1024. « Le traitement des habits, comme celui des visages où des traits marqués signalent une vie bien remplie, sert à renforcer la majesté de la représentation qui est d'abord présentation ». Voir Demarolle 2007, p. 177.

le front et les tempes. Quelques monuments se détachent du lot, comme le "monument du jeune homme" de Dijon[1025] qui présente un défunt possédant à la fois un nez grec et une chevelure plus longue arrangées en mèches ondulées et bien individualisées. De même, les chevelures masculines peuvent, plus rarement, être traitées en mèches ondulées voire bouclées, bien séparées les unes des autres[1026]. Ce traitement permet de rendre plus de souplesse et tranche avec le rendu rigide de certaines coiffures en calotte, comme sur la stèle Séq-65. Certains monuments présentent l'âge avancé du défunt par la présence d'une calvitie plus ou moins développée[1027] (fig. 244). Les coiffures féminines quant à elles sont plus élaborées. Comme précisé plus haut, les coiffures sont un élément datant puisqu'elles ont suivis, de plus ou moins près, la mode instiguée à Rome. Dans la grande majorité des cas, la chevelure est séparée par une raie médiane en deux bandeaux ramenés vers l'arrière. Les oreilles peuvent parfois être cachées par ces bandeaux[1028]. Les mèches sont souvent individualisées et peuvent également paraître ondulées. Les cheveux ramenés sur la nuque peuvent être arrangés de diverses manières – bien que souvent en chignon, mais il est assez rare de voir cet aménagement en raison de l'attachement de l'arrière de la tête au fond de la niche. Certaines stèles laissent pourtant apparaître des coiffures très travaillées, comme un chignon bas sur la nuque[1029], sur le sommet de la tête[1030] ou encore un chignon torsadé[1031]. L'arrangement des mèches peut permettre de donner plus de volume à la coiffure, notamment quand celles-ci sont figurées légèrement ondulées (fig. 245)[1032]. Certaines coiffures sont aussi parfois rendues avec une certaine maladresse, comme sur une stèle de Til-Châtel où le chignon de la femme est placé sur le côté pour être visible[1033]. De temps à autre, la coiffure représentée varie du modèle classique. Une grande stèle de couple découverte à Meulson (Côte-d'Or) figure un aménagement particulier de la chevelure féminine[1034]. Les mèches de devant sont enroulées et forment comme une couronne qui encadre le visage, tandis que le reste des cheveux est ramené vers l'arrière en un chignon. Cette coiffure se rapproche des coiffures de l'impératrice Crispine, notamment du type A (fig. 246 et 247)[1035]. De même, une stèle éduenne présente une femme coiffée à la mode de Faustine l'Ancienne[1036] : les cheveux forment une masse lisse couvrant les oreilles et ramenée sur le sommet de la tête en une natte enroulée trois fois pour former un chignon (Éd-442). À noter que les chignons placés sur le sommet de la tête sont particulièrement nombreux en pays éduen, là où les deux autres territoires

1025. Ling-83.

1026. Comme sur les stèles Ling-12, Ling-188, Ling-277, Séq-39.

1027. Éd-383, Éd-623 et Ling-57.

1028. Comme sur la stèle Séq-59.

1029. Éd-443, Éd-740, Ling-332, Ling-236, Séq-126.

1030. Éd-66, Éd-164, Éd-289, Éd-298, Éd-307, Ling-419 et Séq-130 par exemple.

1031. Séq-58.

1032. Le fragment Séq-27 en est un très bon exemple.

1033. Ling-432.

1034. Ling-404.

1035. Figurée sur les monnaies romaines entre 177 et 180, cette coiffure a pu être diffusée en Gaule romaine à cette période ou dans les quelques années qui ont suivi.

1036. Soit entre 100 et 140 à Rome.

figurent plutôt des chignons bas.

Le caractère stéréotypé de ces représentations tient également du fait que tous les monuments ne faisaient pas l'objet d'une commande précise, les ateliers préparant aussi des stèles à l'avance, pour lesquelles ils n'attribuaient pas de caractéristiques physiques spécifiques. Les différences entre les visages ne sont alors perceptibles qu'au niveau du traitement de certains détails, en particulier les marqueurs de l'âge du défunt.

3.3.3. La présence de l'*ascia*

La présence de cette herminette sur les monuments funéraires a intrigué les savants dès le XVII[e] siècle, et leurs opinions à ce propos ont été rassemblées dans l'ouvrage d'Alessio Mazocchi[1037]. Parmi les nombreux travaux universitaires menés sur cette question depuis les années 1950, citons ceux de Paul-Louis Couchoud et Amable Audin, Waldemar Deonna, Émile Thévenot, Hélène Wuilleumier, Jérôme Carcopino, Paul-Marie Duval et Émilie Tachon[1038]. À ces travaux spécifiques s'ajoutent ceux, plus généraux, où sont présentes des études portant sur cette dédicace : Jean-Jacques Hatt, Fernand de Visscher et Sergio Lazzarini pour ne citer qu'eux[1039]. Les théories concernant la présence de l'*ascia* sur les tombeaux ont été nombreuses et variées ; seules quelques-unes seront reprises ici.

Jérôme Carcopino voyait en l'*ascia* un symbole d'éternité que seuls ceux ayant manifesté des vertus de droiture et de bonté au cours de leur vie terrestre pouvaient arborer. Cet esprit de pureté est au cœur de son argumentaire, qui visait à démontrer une origine pythagoricienne de ce symbole[1040]. Cette interprétation a été remise en question[1041], puisque de nombreuses inscriptions ne portant pas de mention des qualités du défunt possèdent une dédicace sous l'*ascia*. La présence même de l'*ascia* pourrait alors être envisagée comme une garantie des qualités morales du défunt. La théorie de Carcopino rejoignait celle d'Hélène Wuilleumier sur l'interprétation de l'*ascia* comme un symbole mystique de vie éternelle. L'étude menée par Hélène Wuilleumier[1042] a également permis de dresser un inventaire réunissant quelques huit-cents mentions d'*ascia*, qu'elles soient épigraphiques ou iconographiques. Elle présente également les différents corps de métiers qui pouvaient employer l'*ascia* : menuisiers, charpentiers, tailleurs de pierre, maçons, etc. Bien

1037. Mazocchi 1739. Outre les commentaires des savants européens des XVII[e] et XVIII[e] siècles, cet ouvrage rassemble aussi les relevés des inscriptions comprenant une dédicace sous l'*ascia* et les dessins des différentes formes d'*ascia* observées sur les tombeaux et répertoriées.

1038. Wuilleumier 1942 ; Couchoud, Audin 1952 ; Carcopino 1955 ; Deonna 1956 ; Audin, Couchoud 1957 ; Thévenot 1957 ; Carcopino 1957 ; Duval 1989 ; Tachon 2002.

1039. De Visscher 1963 ; Hatt 1986 ; Lazzarini 1991.

1040. Carcopino 1955 ; Carcopino 1957.

1041. Couchoud, Audin 1952 ; Audin, Couchoud 1957.

1042. Wuilleumier 1942.

qu'ancienne, cette étude pose les bases nécessaires à l'examen d'un symbole qui a longtemps été entouré de mystère.

Pour Fernand De Visscher, « l'*ascia* marque de façon la plus significative et concrète que la dédicace remonte à la construction même du monument, que cette dédicace est en quelque sorte mêlée à la substance même du monument et en a fixé la destination dès l'origine ». De plus, De Visscher émet l'hypothèse d'une notion d'exclusivité du tombeau à travers la formule *sub ascia dedicauit*[1043]. La protection du tombeau serait également induite par cette formule qui en garantirait l'inviolabilité. *A contrario*, Silvio Panciera doute de cette notion d'appartenance exclusive[1044].

Jean-Jacques Hatt, bien qu'il ait reconnu que l'*ascia* devait affecter le tombeau, interprétait ce symbole comme un élément religieux, soit la marque de la consécration d'un monument à une divinité. D'origine orientale, ce symbole aurait selon lui été adopté par les Celtes et les Romains pour placer les tombes sous la protection d'une divinité protectrice des morts[1045]. Si la dédicace sous l'*ascia* participe à l'établissement du tombeau comme un *locus religiosus*, ce n'est qu'avec l'inhumation des restes du défunt que le tombeau devient *de facto* un lieu religieux.

Les chercheurs s'accordent aujourd'hui à voir dans la formule *sub ascia dedicauit* un acte rituel de fondation réalisé après l'aboutissement des travaux et consacrant le tombeau aux dieux Mânes[1046]. « La référence à l'*ascia* viendrait de ce que cet outil a acquis de longue date l'image d'un instrument servant aux constructions, soit que celles-ci aient été à l'origine en bois[1047], soit que l'*ascia* ait effectivement servit au travail de finition de la pierre. »[1048]. De la même manière, pour Yan Thomas la dédicace *sub ascia* signifie que « le monument a été commandé avant la sépulture »[1049], soit avant la mise en terre des restes du défunt.

Outre les formules dédicatoires, les tombeaux peuvent parfois être porteurs de formules comminatoires, tels *deasciare*[1050] et *exacisclare*[1051]. Bien que rares et non attestées pour la Gaule, ces formules attestent d'une volonté marquée de préserver le tombeau de toute violation et de punir les contrevenants. De Visscher apporte une précision quant à la distinction à faire entre ces termes : *exacisclare* consiste à briser avec une hache là où *deasciare* évoque le fait matériel de frapper de

1043. De Visscher 1963, p. 284-285.

1044. Panciera 1960, p. 705.

1045. Hatt 1986, p. 90.

1046. Prévot 2005, p. 88.

1047. De Visscher 1963, p. 291-293.

1048. Prévot 2005, p. 88.

1049. Thomas1999, p. 81.

1050. *AE,* 1986, 00027 ; *AE,* 2005, 01187.

1051. *CIL*, V, 1102 : *Atiliae Onesimeni / cum qua vixi annis XV / coniugi carissimae / C(aius) Iulius Epictetus qui / et fato vivus posuit et sibi / si quis post dua corpora / posita hanc arcam aperuerit / aut exacisclaverit et aliut(!) / corpus posuerit inf(eret) [fis]co HS c(entum) m(ilia) n(ummum).*

haut en bas avec une ascia pour effacer ou aplanir[1052]. En contexte épigraphique, et notamment funéraire, ces termes signifient « fausser » ou « tromper », soit fausser la destination du tombeau en y joignant une prohibition ou en en détruisant les signes d'identification[1053]. Ainsi, là où le terme *asciare* signifie travailler avec l'herminette appelée *ascia*, *exacisclare* évoque le fait de supprimer ou modifier ce qui représente la vérité. Il s'agit donc d'un acte contraire à la dédicace du tombeau. « *Deasciare* c'est bien endommager le monument : c'est plus spécialement supprimer, changer ou fausser le *titulus* ou l'inscription dédiant le tombeau. »[1054]. Jean-Jacques Hatt propose de voir dans le terme *exacisclare* le fait de désaffecter la tombe[1055]. L'étude menée par Silvio Panciera sur les rares inscriptions présentant ces formules a permis de mettre en évidence qu'elles désignent l'action d'endommager un tombeau, et plus particulièrement l'inscription dédicatoire qui s'y trouve et qui indique le nom du défunt. Sergio Lazzarini est parvenu aux mêmes conclusions quelques décennies plus tard[1056]. Une inscription découverte à Rome vient d'ailleurs confirmer ces conclusions, en précisant que « quiconque violerait ce monument ou araserait l'inscription et inscrirait un autre nom » devra payer une amende[1057]. Une inscription d'Ostie présente la même association *titulum*/*deasciare*, et la sanction d'une amende[1058].

Pour ce qui est des représentations figurées d'*ascia* sur les monuments funéraires, elles sont de deux types. Les premières sont liées à l'activité professionnelle du défunt – et souvent tenues par lui – et se rattachent donc à la catégorie des attributs. Les autres se substituent à la formule dédicatoire *sub ascia dedicauit* et remplissent la même fonction. « L'*ascia* se trouvait si étroitement liée à un rite extrêmement répandu de dédicace, qu'à défaut d'une formule expresse (*m. sub ascia dedicatum*), sa simple représentation sur un tombeau devait suffire à évoquer l'accomplissement de ce rite. Et en ce sens, il est parfaitement exact de parler de la signification dédicatoire du signe de l'*ascia*. »[1059]. La représentation de l'*ascia* n'étant pas effective lorsqu'elle est mentionnée dans l'épigraphie, l'image apparaît donc ici comme un supplétif à l'absence de mention épigraphique.

1052. De Visscher 1963, p. 290.

1053. *Deasciare* apparaît pour la première fois au II^e^ siècle av. J.-C., chez Plaute (*Miles gloriosus*, v. 882-884) : *Quin egom(et) ultro (...) Tibi dixi, miles quem ad modum potisset deasciarei*.

1054. De Visscher 1963, p. 288.

1055. Hatt 1986, p. 85.

1056. Lazzarini 1991.

1057. *CIL*, VI, 24799 : *Diis Manibus / M(arco) Popilio M(arci) f(ilio) Zosimiano / filio piissimo vix(it) ann(is) X / mens(ibus) II dieb(us) XII h(oris) VIII / M(arcus) Popilius Euphemus / et Popilia Moschis / fecerunt et sibi et libertis / libertabusq(ue) suis posterisq(ue) eorum / quisquis hoc monumentum violaverit / aut titulum deasciaverit aliove / quo nomine inscripserit dabit / in aerarium p(opuli) R(omani) HS XX m(ilia) n(ummum).*

1058. *CIL*, XIV, 1153 : *D(iis) M(anibus) / Q(uintus) Iulius Hermes pater et Iulia Diodo/ris mater Q(uinto) Iulio Cyrioni filio b(ene) m(erenti) / q(ui) vixit annis XVII m(ensibus) VII d(iebus) XVII / sibi suisque posterisque eorum omni/um sine dolo malo quisquis hunc / titulum sive monumentu(m) si{i}ve se/pulc{h}rum est deasciaverit a(u)t vio/laverit vendiderit HS CC milia n(ummum) / aerario populi Romani damnas est/to(!) dare heredi aute(m) necque ven{t}/ditori hoc monumentu(m) sive sepul/c{h}rum non sequetur.*

1059. De Visscher 1963, p. 290-291.

Le terme *ascia* a été employé pour désigner indifféremment plusieurs outils de forme similaire, dont la principale caractéristique est leur tête en fer associée à un manche en bois. Les extrémités de la tête de l'*ascia* peuvent varier, prenant la forme d'un petit marteau, d'un pic, d'une pelle ou d'une hache. D'après les observations faites sur les tombeaux, l'*ascia* funéraire possède une tête munie d'un petit marteau et d'une panne à tranchant perpendiculaire à l'axe du manche, associée à un manche assez court (fig. 248). Attestée par les découvertes archéologiques[1060], cette herminette a été attribuée à divers corps de métiers par les chercheurs. Outil du fossoyeur pour certains[1061], du maçon et du tailleur de pierre pour d'autres[1062], l'*ascia* a également été associée au travail du bois[1063]. Si l'emploi de l'*ascia* pour doler le bois[1064] semble indéniable, rien n'exclut une autre utilisation de cet outil. En effet, les écrits de Vitruve tendent à montrer un usage mixte de cette herminette[1065]. Et si l'usage de l'*ascia* pour gâcher la chaux est attesté par ce passage, il n'en exclut pas un autre. Maçons et plâtriers devaient se servir de cet outil au cours de différentes étapes de leur travail. Fernand De Visscher a émis l'hypothèse que la présence d'*asciae* figurées sur les tombeaux serait un rappel de l'emploi de cet outil dans la réalisation des premières constructions, celles-ci étant presque toutes en bois. L'*ascia* serait donc restée « traditionnellement au premier rang des instruments servant à la construction »[1066]. Il s'appuie pour cela sur l'évolution linguistique de certains mots désignant au départ un élément précis et usités au fil du temps comme terme général. C'est le cas de *materies* ou *materia*, qui signifiaient « bois de construction » à l'origine et en sont venus à désigner tous types de matériaux. De la même manière, le terme *tignum* signifiant « poutre » ou « solive » a été employé pour désigner les matériaux servant à la construction des édifices[1067].

Les *asciae* gravées sur les tombeaux sont donc de forme généralement semblables, bien que des variations peuvent apparaitre (fig. 249 à 255). Celles-ci sont principalement observables au niveau de la tête métallique de l'outil : le marteau peut être plus ou moins long ou proéminent, et la longueur et l'angle de la panne peuvent varier. Le travail de mémoire entrepris par Émilie Tachon a

1060. Voir notamment Lebel 1955.

1061. Couchoud, Audin 1952, p. 39.

1062. Hatt 1986, p. 89.

1063. Duval 1989.

1064. Du latin *dolare*, amincir ou aplanir le bois. Le nom «doloire» a également été employé pour désigner cet outil.

1065. Vitruve, *De Architectura*, VII, 2, 2 : *Quum autem habita erit ratio macerationis, et id curiosius opere praeparatum erit, sumatur ascia, et quemadmodum materia dolatur, sic calx in lacu macerata ascietur* (« Lorsque la chaux sera éteinte, et qu'elle aura été soigneusement préparée, on prendra une doloire en fer, et on coupera cette chaux délayée dans un bassin, comme on enlève un copeau de bois avec une plane »).

1066. De Visscher 1963, p. 293. Il cite notamment un extrait de Cicéron (*De Legibus*, II, 23, 59) : *Rogum ascea ne polito* (« qu'on ne polisse point avec le fer le bois du bûcher »).

1067. *Digeste*, 50, 16, 62 : *Tigni appellatione in lege duodecim tabularum omne genus materiae, ex quā aedificia constant, significatur* (« Par le terme de *tignum*, on désigne dans la Loi des Douze Tables tout genre de matériau entrant dans la construction des édifices »). *Digeste*, 47, 3, 1, 1 : *Tigni autem appellatione continetur omnis materia, ex qua aedificium constet, vineaeque necessaria* (« Sous le nom de poutre sont compris tous les matériaux dont un édifice est composé, et ceux qui sont nécessaires à la vigne »).

permis de comparer les *asciae* mises au jour par l'archéologie et celles gravées sur les tombeaux[1068]. Si l'outil a pu être adapté à l'usage que les artisans en faisaient, il semblerait que l'image reproduite sur les sépulcres ne change qu'en raison de l'habileté du sculpteur, car il n'est généralement pas possible d'identifier un artisan en se basant sur la forme de son *ascia*.

L'outil peut être placé à divers endroit du monument, mais l'observation de ceux-ci a permis de remarquer que dans le cas des stèles, l'*ascia* est souvent gravée dans le fronton. Il est également courant de la retrouver entre les lettres *DM* de la consécration aux Mânes. Notons pourtant que la présence de l'*ascia* dans les territoires de cette étude reste peu fréquente puisque seules quarante-six mentions – inscriptions et figurations confondues – ont pu être recensées (tableau 16)[1069].

Type de mention	Territoire éduen	Territoire lingon	Territoire séquane	TOTAL
Attribut	6	4	0	**10**
Ascia	7	20	2	**29**
Sub ascia dedecauit	6	0	1	**7**
Total de mentions	**19**	**24**	**3**	**46**
CORPUS	**751**	**452**	**166**	**1369**

Tableau 16 : Fréquence des mentions épigraphiques et figurées de l'*ascia* sur les monuments du *corpus*

On notera aussi la présence de l'*ascia* sur quelques pyramidions[1070], or cela est significatif en raison du peu d'éléments sculptés sur ces monuments funéraires atypiques. Le pyramidion Ling-72 se distingue entre autres car il ne possède ni décor figuré ni épitaphe, et en cela se rapproche du lot des pyramidions anépigraphiques qui n'ont pas été recensés ici. Le seul élément présent sur ce monument est une *ascia* gravée sur la face principale.

La présence de l'*ascia* sur un monument funéraire peut donc résulter de deux choix distincts : protection de la tombe lorsque l'outil apparaît seul et déconnecté de tout autre éléments ; rappel d'une activité professionnel dès lors que l'herminette est placée dans les mains du défunt ou associé à d'autres outils. L'*ascia* comme symbole funéraire est d'ailleurs bien souvent présenté tête en bas, dans l'encadrement de la niche ou sur une face latérale.

3.3.4. La représentation du métier

Un changement de thèmes figuratifs est observable en Gaule romaine au cours du II^e^ siècle

1068. Tachon 2002.

1069. À celles-ci s'ajoutent quelques occurrences découvertes anciennement et aujourd'hui non localisées : à Chalon-sur-Saône (*CIL*, XIII, 2616 ; *CIL*, XIII, 2619 ; *CIL*, XIII, 2620), Rully (*CIL*, XIII, 2635) et Autun (*CIL*, XIII, 2742 ; *CIL*, XIII, 2748)

1070. Éd-7 ; Ling-72 ; Ling-101.

ap. J.-C. Si les monuments funéraires du Ier siècle ap. J.-C. se caractérisent par une forte évocation de la romanité des défunts – entre autres *via* de grands monuments et des défunts figurés en toge – les tombeaux vont progressivement s'orner de scènes de vie quotidienne et de représentations d'activités professionnelles. Ce mouvement a connu une grande diffusion dans les régions bordant le *limes* rhénan, et plus généralement les cités du Nord-Est et du Centre de la Gaule (Calètes, Éduens, Leuques, Lingons, Médiomatriques, *Parisii*, Rèmes, Sénons, Trévires, Véliocasses). Bien que représentatifs de l'art funéraire de ces régions, ces scènes s'inspirent de modèles créés en Italie au Ier siècle ap. J.-C., principalement en Cisalpine. Les travaux de Michel Reddé ont d'ailleurs mis en évidence un goût quasi-exclusif de l'Italie et de la Gaule pour ce type de figuration[1071], bien que des reliefs évoquant ces activités ont également été découverts de l'autre côté du *limes* rhénan, principalement en Allemagne. L'étude plus récente menée par Martin Langner sur les scènes de métier et de commerce[1072] a permis d'actualiser les données – notamment numériques – sur cette question. Il a ainsi proposé une carte de répartition des différents types de représentations évoquant l'activité professionnelle des défunts, qui met en évidence des zones de très forte présence de ces reliefs.

Le répertoire des scènes de métier est très varié, allant de la production à la vente en passant par le transport des marchandises. Tous les éléments de la sphère professionnelle peuvent ainsi figurer sur ces reliefs, comme le montrent les scènes de comptes ou encore les représentations d'examen du tissu. « À la fois par la nature des activités représentées et par la monumentalité de ces tombeaux, ces reliefs évoquaient les domaines dans lesquels les commanditaires avaient investi et qui leur avaient permis de s'enrichir. »[1073].

Au sein de l'iconographie de la vie quotidienne, les scènes d'artisanat et de commerce représentent la catégorie la plus fournie. Notons que, la majorité des reliefs funéraires datant des IIe et IIIe siècles, nous ne disposons que d'une séquence chronologique partielle[1074] des scènes qui ornaient à l'origine les monuments funéraires. Comme le rappelle Cicéron dans son *De officiis*[1075], l'artisanat – et en règle générale tous les métiers liés à une activité physique – est vu comme vil et indigne. Mais cette vision est avant tout valable à Rome, et la situation dans les provinces est toute autre. Les travaux de Jean-Claude Béal sur les représentations funéraires d'artisans[1076] ont permis de dresser un état de la question pour l'ensemble du monde romain. L'identification de certaines scènes comme activités artisanales n'est pas toujours aisée, ce qui a poussé ce chercheur

1071. Reddé 1978.

1072. Langner 2001.

1073. Laubry 2009b, p. 291.

1074. Demarolle 2017, p. 14.

1075. Cicéron, *De officiis*, I, 42, 150 : *Illiberales autem et sordidi quaestus mercennariorum omnium quorum operae, non quorum artes emuntur […]. Opificesque omnes in sordida arte versantur ; nec enim quicquam ingenuum habere potest officina […]*. (« Indignes d'un homme libre et vils sont en outre les gains de tous les salariés dont c'est la peine et non pas l'habilité que l'on paie […]. Tous les artisans s'adonnent à un vil métier, l'atelier ne peut rien comporter de bien né […]. »).

1076. Béal 2000.

à se montrer particulièrement prudent dans la sélection des monuments de son *corpus*. De même, l'attribution à une activité spécifique et la distinction entre production et vente peut également poser problème. Notons que si seules les figurations à caractère funéraire ont été retenues par Jean-Claude Béal pour son étude, de nombreux reliefs votifs présentent également des scènes artisanales, comme celles liées au culte de Vulcain par exemple[1077].

À travers ces scènes de métiers s'exprime aussi – dans une certaine mesure – la fierté des défunts pour leur profession, qui leur octroie un revenu et une place dans la société. Par le travail et le savoir-faire, le Gallo-Romain peut gravir l'échelle sociale au sein de sa cité et ainsi voir sa situation évoluer. Mêmes les monuments funéraires plus modestes, comme les stèles en grès d'Autun, expriment une certaine fierté des commanditaires, illustrée à travers l'évocation de la possession d'un savoir technique leur procurant un certain statut et une reconnaissance sociale, de même qu'un certain mode de vie[1078]. Cette fierté pour le savoir-faire technique va pourtant à l'encontre des idées romaines exprimées par Cicéron, et exprime un des particularismes de la société gallo-romaine. En effet, les scènes de vie quotidienne ne semblent pas inspirées de modèles venus de Rome ou d'Italie. Pourtant, cette fierté artisanale est plutôt exprimée par les figurations de défunts tenant leurs outils en main. Les reliefs figurant des métiers, et particulièrement ceux liés à l'artisanat, évoquent aussi l'activité professionnelle à travers la main-d'œuvre anonyme au service du défunt. La réussite économique de ces défunts est donc exprimée, dans ces reliefs, par la possession (outils, équipements et main d'œuvre) et la capacité à investir.

Les *Handwerksdarstellungen* peuvent se présenter sous trois formes. Tout d'abord, le personnage figuré en activité peut être placé de profil. Ce type de décor se trouve en règle générale sur les faces latérales des monuments de taille moyenne (édicules ou stèles monumentales), voire sur la face arrière des mausolées, comme c'est le cas à Glanum ou à Igel. L'ornementation de la face arrière d'un grand monument implique qu'il est possible de circuler tout autour de celui-ci. Le mausolée de Faverolles, installé en bordure de voie, présente une façade arrière dépourvue de décor, car les voyageurs empruntant cette route ne pouvaient pas accéder à l'enclos funéraire, implanté sur un terrain privé appartenant très certainement à la famille des défunts. Les scènes présentées sur les côtés des tombeaux sont secondaires, de par leur emplacement et leur taille réduite, et viennent compléter le discours amorcé sur la face principale. Une certaine hiérarchie sociale apparait donc, à la fois au niveau du choix du monument et du décor qui s'y trouve sculpté. Mais cette hiérarchie est à relativiser et à remettre dans son contexte géographique et chronologique. Ainsi, « on ne saurait appeler bourgeois et parvenus les petits boutiquiers, parfois esclaves qui se sont fait construire des tombeaux assez modestes. Il ne faut pas les comparer aux grands négociants enrichis, sortes de Trimalcion gaulois qui se sont fait ériger des mausolées. »[1079]. Les reliefs placés sur les faces latérales évoquent la main-d'œuvre au service du défunt, figurée sur un «mode

1077. Voir Espérandieu 1928, p. 196, n°7567 par exemple.

1078. Laubry 2009b, p. 291.

1079. Reddé 1978, p. 50.

péjoratif» comme le démontrent la position secondaire et la taille réduite. La face principale de ces monuments présente le défunt en position hiératique et respectable, parfois accompagné de son épouse. Les études réalisées par Stéphane Pannoux sur les monuments médiomatriques ont mis en évidence une hiérarchisation du message sculpté[1080]. Elle mentionne un récit en "Je" sur la face principale – dont le but est d'interpeller le passant – associé à un discours en "Il" sur les faces latérales et postérieures, qui témoigne d'une réalité quotidienne et raconte une histoire[1081]. Une tripartition schématisant la hiérarchie sociale semble émerger des scènes de métiers. Peut d'abord être évoquée la réussite sociale garantissant un certain train de vie, la production étant éclipsée par le commerce et le défunt apparaissant comme le maître d'œuvre dirigeant le travail de ses ouvriers. Viennent ensuite les reliefs présentant une existence sociale se réalisant par le travail, le défunt étant l'artisan de sa production et son intervention dans l'économie ne concernant qu'un seul domaine. Enfin, les scènes de métiers peuvent démontrer la soumission des ouvriers anonymes travaillant pour un patron. « Son rôle apparaît en négatif, son intervention dans l'économie se résume à être une main-d'œuvre (ils font, travaillent pour un autre) »[1082]. Ces reliefs sont toujours présentés comme des compléments au discours principal visant à glorifier le patron propriétaire du monument.

Au sein du *corpus* réuni ici, les seuls reliefs présentant des personnages de profil figurent des scènes de déchargement et de transport de marchandises (fig. 256 à 262). Au vu de l'état lacunaire de ces blocs, il n'est pas toujours possible de dire s'ils figuraient sur les faces principales ou latérales des monuments. Le bloc Ling-110, dédié à un naute de la Saône, présente une scène de déchargement sur la face principale, comme l'atteste la présence de l'inscription.

Le second groupe réunit les représentations du défunt de face, en buste ou en pied, serrant dans ses mains les objets de son travail. La plupart du temps, le défunt tient un gobelet dans la main droite et un attribut lié à son travail dans la main gauche (fig. 263 à 266). Ce type de figuration, où le défunt est présenté de face sur le devant du monument, n'est pas exclusivement usité pour les évocations des métiers et rejoint l'iconographie classique des tombeaux de Gaule romaine. Jean-Claude Béal identifiait ces personnages comme des possesseurs d'outils, donc les propriétaires des ateliers et commerces, au contraire des scènes de métiers qui présentent l'action au sein de ces espaces. Selon lui, l'attitude de ces personnages, debout et de face, évoque le propriétaire, en opposition avec les représentations d'ouvriers de profil courbés sur leurs tâches. Cela est notamment visible sur les reliefs des monuments trévires et rèmes[1083], où les travaux agricoles, réalisés par les employés des propriétaires terriens, sont présentés sur les faces latérales, donc en position secondaire par rapport à l'image du défunt sur la face principale. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir l'image du possesseur d'outils doublée de celle des artisans au travail symbolisant ses employés.

1080. Pannoux 1983 ; Pannoux 1985 ; Pannoux 1989.

1081. Pannoux 1985, p. 304.

1082. Pannoux 1985, p. 307.

1083. Trèves, Reims, Arlon, Coblence, Mayence et Montauban-sous-Buzenol ont notamment livré des reliefs de ce type. Le pilier d'Igel est l'un des exemples les plus emblématiques de ce genre de figuration en Gaule romaine.

Si c'est bien souvent le décor de la face principale qui a intéressé les chercheurs, c'est bien celui du monument dans son ensemble qui doit être pris en considération pour l'étude des scènes de vie quotidienne. Ces images peuvent aussi parfois être complétées par la présence d'une scène de compte mettant en avant la réussite financière du propriétaire (fig. 267)[1084].

Enfin, la dernière catégorie concerne les figurations d'objets seuls. Ces objets isolés sont, dans la majeure partie des cas, des outils (fig. 268 et 269). Dans la zone étudiée, ce type de figuration ne concerne que les outils liés à la construction du monument, déjà évoqués. L'évocation de l'activité professionnelle à travers un simple outil, comme à Lyon ou en Narbonnaise, découle des modes régionales de représentation funéraire[1085]. Des trois groupes, c'est le plus représenté en Gaule Narbonnaise, avec une cinquantaine de monuments inventoriés – exception faite des *asciae*. Les outils isolés sont directement inspirés du modèle italien, et leur position sur le monument est très variable. Outre la Narbonnaise, quelques exemples ont également pu être observés à Bourges, Grenoble, Sens et le long du *limes* rhénan[1086]. Le réexamen de la « stèle des fresquistes » de Sens a permis de mettre en évidence la présence d'outils gravés sur les faces latérales, jusqu'alors jamais observée[1087]. À droite figure une *ascia* ; à gauche un décor assez abîmé semble présenter une règle, un compas et une équerre (fig. 270). La présence de décors sur les deux faces latérales indique que ce relief ne figurait pas sur le côté d'une stèle monumentale ou d'un édicule, mais était bien présenté sur la face principale du monument auquel il appartenait. Il servait probablement de *podium* à une stèle figurée. Une proposition de restitution, basée sur celle proposée pour le monument du "marchand de vin" du Musée de Dijon, a d'ailleurs pu être présentée lors des « II^{e} Rencontres autour de la sculpture romaine »[1088].

L'étude réalisée par Gerhard Zimmer sur l'iconographie des métiers en Italie romaine a mis en évidence deux attitudes des artisans entrepreneurs vis-à-vis des activités de production et du travail manuel. Il a ainsi distingué, au sein des scènes collectives de métier, deux catégories d'artisans ayant chacune un modèle spécifique de représentation funéraire. Là où le maître artisan (*Meister*) se présente entourés d'assistants et prenant part aux activités manuelles de son atelier, l'"entrepreneur" (*Unternehmer*) – au sens de propriétaire (*Besitzer*) – se place dans la position du donneur d'ordres supervisant la production de son atelier. Si pour Zimmer cette dernière catégorie ne concerne que les grands entrepreneurs comme Eurysacès, le cas de la Gaule romaine semble démontrer que de plus modestes propriétaires d'ateliers ont pu choisir de se faire représenter selon ce modèle. Notons également qu'il n'est pas toujours possible de faire une distinction entre ces catégories, car dans la pratique ces fonctions pouvaient être assumées par une seule personne et consti-

1084. C'est le cas du "monument du boucher" du Musée archéologique de Dijon (Ling-84).

1085. Laubry 2009b, p. 292.

1086. Béal 2000, p. 177-182.

1087. Edme, Delferrière (à paraître).

1088. Le colloque a eu lieu à Arles en octobre 2016 et fera bientôt l'objet d'une publication. Voir Edme, Delferrière (à paraître).

tuer les éléments d'un même métier. Les scènes collectives d'activité professionnelle révèlent une hiérarchie entre les travailleurs, à la tête de laquelle se trouve l'entrepreneur, mais ces scènes sont assez rares en Gaule romaine, et les conclusions émises par Zimmer ne sont donc pas valables pour cette province. L'étude des images relatives au monde du travail doit donc s'adapter au *corpus* particulier des Gaules, et particulièrement aux régions du Nord-Est, où elles sont particulièrement bien représentées. L'emplacement de ces évocations, leur taille et leur relative importance au sein de l'économie globale du monument sont autant d'aspects à prendre en considération.

Les scènes de métiers présentent un panel d'activités professionnelles exercées par les Gallo-Romains, et dont ils étaient particulièrement fiers puisqu'ils ont choisi de les exhiber sur leur tombeau. Cette célébration sociale exclut pourtant certaines activités, puisque l'étude de ces scènes révèle que certains métiers ont été privilégiés là où d'autres sont presque totalement absents des reliefs funéraires. Ainsi, les évocations d'artisans du métal, du bois, du textile et de la pierre sont nombreuses, tout comme les scènes de commerce qui surpassent en nombre celles de production, alors que le monde agricole n'est que très rarement figuré[1089] – et presque toujours dans l'optique de démontrer la richesse des propriétaires terriens (fig. 271). Les ouvriers agricoles ne pouvaient probablement avoir accès qu'à des monuments funéraires modestes au décor simple, au contraire de certains forgerons ou tisserands par exemple qui avaient les moyens financiers de développer la décoration de leur tombeau. La stèle dite "du faucheur" de Francalmont (Haute-Saône) semble être la seule exception : elle figure un homme tenant une grande faux droite dont il affûte la lame avec une pierre à aiguiser, et une *ascia* – ou une houe, dont la forme est très proche (fig. 272)[1090]. Cette disparité économique et sociale apparaît très clairement dans l'art funéraire. Jean-Claude Béal a ainsi émis l'hypothèse d'un « clivage dans l'emploi des images artisanales entre celles qui renvoient à des valeurs plutôt romaines (figuration d'outils seuls) ou plutôt indigènes (figuration de possesseurs d'outils) »[1091]. Il s'est pour cela basé sur la présence exclusive des figurations d'outils seuls en milieu urbain. Il a aussi observé que les défunts porteurs d'un nom indigène se font plutôt représenter en possesseur d'outils. En revanche, les défunts entrant dans les modèles romains de reconnaissance sociale, de dénomination et de promotion, et pour lesquels les tombeaux présentent des outils isolés, sont, selon lui, peu nombreux et plutôt urbains. « Cette dualité ne résulte pas d'une hiérarchie sommaire des fortunes et des réussites, mais bien du choix raisonné d'un type d'image, reflétant dans le second cas des valeurs – la dignité de l'investissement artisanal en l'occurrence – qui ne sont pas celles de Rome. »[1092].

L'observation de ces scènes a également permis de mettre en évidence une répartition

1089. Une stèle mise au jour à Arlon présente sur les faces latérales quatre scènes liées à la production agricole (Espérandieu 1913, p. 236-237, n°4044).

1090. Séq-69. Il est intéressant de noter la grande rareté de ce type de figuration. Un seul relief figurant des faux sont connus en Gaule romaine, celui du mois de juillet du calendrier des travaux des mois de l'arc de Reims ("porte de Mars"). Sur ce relief, un faucheur est au travail tandis qu'un autre affûte son outil, qui est pour cela figuré tête vers le haut.

1091. Béal 2000, p. 159.

1092. Béal 2000, p. 165.

géographique des métiers figurés sur les tombeaux. Ainsi, si les artisans du bois et du métal sont globalement représentés partout dans la province, certaines activités sont spécifiques à une région. Comme l'avait mis en évidence Michel Reddé[1093], les travailleurs agricoles ne sont présents que sur les grands monuments des Germanies, les vignerons sont surtout comptabilisés au niveau de l'actuelle "côte des vins" bourguignonne, foulons et teinturiers sont principalement représentés à Sens et dans les Germanies, etc. Mais rappelons que la vision que nous avons de ces reliefs est biaisée du fait que seul un petit pourcentage des monuments funéraires nous est parvenu. Il est donc possible que des activités que nous constatons aujourd'hui absentes de certaines régions y aient été représentées à l'origine. De même, ces reliefs proviennent en grande majorité de contextes urbains ou de remplois dont le site primaire est inconnu. C'est donc avec prudence qu'il faut aborder la corrélation entre la présence de reliefs évoquant les métiers et celle de ces mêmes artisanats. L'aspect fragmentaire des monuments où figurent des scènes de métiers s'ajoute aux problèmes d'interprétation, empêchant la lecture globale de l'iconographie d'un même monument funéraire. « Or c'est celle-ci qui correspond au choix du commanditaire, c'est elle aussi qui permet d'établir les liens de complémentarité entre les divers éléments iconiques, en fonction de leurs dimensions, de leur emplacement, de leurs thèmes et schèmes respectifs. »[1094].

Les scènes de vie quotidienne, longtemps appréhendées comme des "instantanés" de la vie des Gallo-Romains, sont aujourd'hui considérées comme des « mises en scènes hybrides » qui relèvent de la « rhétorique de l'image » et « associent des éléments précis de réalisme (validés par l'archéologie, voire par l'archéologie expérimentale pour le *vallus*) indispensables pour assurer la lisibilité des messages, à divers codes à l'œuvre dans tout l'Empire (enfant entre ses parents, *tibicen* tenant son instrument au lieu d'en jouer…) »[1095]. Les objets de tous les jours présentés sur les tombeaux attestent l'inventivité des sculpteurs de Gaule romaine, qui se sont approprié les modèles italiens et les ont adaptés localement. Cela témoigne aussi de leur attachement à la culture autochtone. L'autocélébration des défunts passe par leur monument funéraire. Par l'épigraphie, les élites présentent donc leurs charges de magistrats ou l'importance de leur famille, et par l'iconographie commerçants et artisans se définissent eux-mêmes à travers leurs savoir-faire et leurs activités professionnelles. Pourtant, l'analyse des images ne permet pas toujours d'en identifier le sens, surtout dans les cas où l'inscription n'est plus disponible, car figuration et épitaphe sont généralement conçues pour se répondre et se compléter. Ainsi, la stèle de Caratullius à Metz[1096] n'est compréhensible qu'à la lecture conjointe de l'inscription et du décor : la présence de cadenas et de clés n'est claire qu'avec la mention de l'activité du défunt, marchand en gros. De même, la stèle de Vossius Crecens à Autun se comprend par la double lecture épitaphe/figuration : le défunt se définit comme *copo* (aubergiste) et est représenté tenant une grande pipette et une tasse[1097]. Le

1093. Reddé 1978.

1094. Demarolle 2007, p. 174.

1095. Demarolle 2017, p. 15-16.

1096. *AE,* 1976, 484 : *[…] / Caratullio Cintussi filio/ neg(otiatori) artis clostrariae h(eres) p(onendum) c(urauit)*.

1097. Éd-128 = *CIL*, XIII, 2676 et 2791.

vocabulaire lui-même est trompeur, car certains termes sont ambigus : le *faber* signifiant « artisan » peut aussi désigner le forgeron, et *uestarius* est à la fois employé pour évoquer le tailleur et le marchand de vêtements. Quant aux reliefs pour lesquels aucune inscription associée n'est connue, l'identification de certains éléments peut être hasardeuse. C'est le cas de la "stèle du drapier" de Saverne[1098], sur laquelle les « objets difficilement reconnaissables » vus par Émile Espérandieu sont aujourd'hui identifiés comme étant une pile d'étoffes[1099]. De même, plusieurs attributs visibles sur les monuments de cette étude ne sont pas identifiables, en raison de la mauvaise conservation des reliefs ou du caractère grossier de la sculpture ou du matériau lui-même. De plus, un même objet peut renvoyer à divers métiers, parfois très différents. Nous l'avons vu avec le cas de l'*ascia*, qui peut être employée dans plusieurs activités artisanales, et cela est également valable pour d'autres attributs. L'hipposandale figurée sur la stèle de Scarponne peut ainsi évoquer à la fois la production de l'objet, soit l'activité métallurgique, ou encore un service lié aux chevaux (palefrenier, vétérinaire, maréchal-ferrant ; fig. 273)[1100]. Signalons que cette stèle semble être un des rares exemples où le défunt tient à la fois son outil et sa marchandise.

Outre les représentations de métiers, les scènes intimistes comme les reliefs de banquet ou encore les scènes de toilette entrent également dans la catégorie de l'iconographie du quotidien. Partiellement empruntés au *Totenmahl* (« banquet funèbre ») des stèles militaires, les reliefs de banquet célèbrent un idéal de convivialité et même une certaine forme d'opulence. De même, l'érudition et la transmission de la culture intellectuelle sont des thèmes bien ancrés dans l'art funéraire de Gaule romaine, comme l'attestent les scènes d'enseignement des cités rhénanes et les nombreuses stèles présentant un défunt équipé d'un stylet et de tablettes[1101]. Malheuresuement ces scènes semblent absentes des *corpora* étudiés.

Rares sont les épitaphes, dans la zone géographique étudiée ici, qui indiquent le métier du défunt, cette fonction étant le plus souvent remplie par l'iconographie. L'état fragmentaire du mobilier lapidaire contribue également à cette observation. Au sein de ce *corpus*, seules neuf épitaphes mentionnent clairement le métier du défunt[1102], exceptions faites des soldats, des esclaves et des affranchis déjà mentionnés. À cette liste s'ajoute une inscription autunoise datée du II^{e} siècle, mentionnant un *medicus* médiomatrique, aujourd'hui perdue – ou tout du moins non localisée[1103]. À noter également deux occurrences de la fonction de *dispensator* et une concernant un *scriba* à

1098. *AE,* 2000, 01069 ; *CIL*, XIII, 11659 ; Espérandieu 1918, p. 235-236, n°5680.

1099. Demarolle 2017.

1100. Espérandieu 1915, p. 58-59, n°4611.

1101. Par exemple : Éd-169 ; Éd-206 ; Éd-619 ; Ling-80 ; Ling-83 ; Ling-139 ; Séq-6 ; Séq-75 et Séq-122. Pour les régions rhénanes, citons l'un des piliers de Neumagen qui présente deux scènes d'école (Espérandieu 1915, p. 343-344, n°5149).

1102. Ling-9 (comédien), Ling-110 (naute de la Saône) ; Ling-242 (trésorier), Ling-353 (mime) ; Éd-118 (ouvrier tailleur de pierre), Éd-128 (tavernier), Éd-133 (*librarius*) ; Éd-388 (peintre) et Éd-701 (parfumeur).

1103. *CIL*, XIII, 2674.

Langres[1104]. L'évocation de deux *discentes* laisse quant à elle supposer un artisanat, sans qu'il soit possible de préciser la nature de celui-ci puisque la stèle concernée est aniconique[1105]. L'absence de mentions de métier au sein du *corpus* séquane est étonnante. Il serait hasardeux d'y voir là une "mode" locale, puisque les mises au jour de monuments funéraires inscrits sont relativement peu nombreuses sur ce territoire, notamment en raison des aléas des découvertes archéologiques.

La question de l'évocation du métier par l'épigraphie a notamment été soulevée par Yann Le Bohec[1106]. Son étude, portant sur les territoires éduen et lingon, permet de mettre en corrélation les épitaphes et l'iconographie. Il prend aussi en considération les fonctions liées à la vie militaire, et applique cette approche à toutes les inscriptions sur pierre, là où cette thèse est restreinte aux inscriptions funéraires. Les mentions liées aux grades et fonctions des militaires ne sont pas inclues ici en raison du caractère très particulier de ces activités, liées à la carrière militaire et difficilement qualifiables de "métiers". La volonté cachée derrière la représentation d'un commerçant ou d'un artisan est en effet très différente de celle exprimée par l'épitaphe d'un soldat, ce dernier mettant volontairement en avant ses années de service, au contraire des artisans qui expriment leurs savoir-faire. Les monuments funéraires de militaires ne présentent que rarement une iconographie en lien avec leur profession, ce rôle étant tenu par l'inscription. De plus, il est à noter que parmi les inscriptions de militaires considérées par Yann Le Bohec, rares sont celles incontestablement attribuables au milieu funéraire.

Pourtant, malgré des différences liées à la constitution du *corpus* de références, ses observations sont les mêmes que celles énoncées plus haut, soit un faible nombre d'inscriptions évoquant directement le métier, là où l'iconographie est à la fois plus riche et plus variée. Ce choix résulte certainement de la volonté des commanditaires d'éviter une redondance image/texte. Dans ce cas, les monuments présentant cette double mention peuvent révéler une volonté de préciser par le texte ce que l'image ne peut pas définir de façon suffisamment claire.

Sur les neuf inscriptions évoquant le métier du défunt, trois sont enrichies par l'iconographie : le monument dédié à un naute de la Saône figure une scène de déchargement de marchandises d'un chariot, probablement à un point de rupture de charge (Ling-110) ; la stèle autunoise d'un tavernier figure le défunt tenant une grande pipette et une tasse (Éd-128) ; le *librarius* Primanus tient un rouleau dans sa main droite (Éd-133). Ajoutons à cela la stèle du cavalier Albanus, figuré en armes sur son cheval (Éd-424). La précocité de ce type de décor sur les stèles de militaires rejoint l'hypothèse émise par Michel Reddé, qui voyait dans les scènes de métier une origine italienne. Il est possible que ces décors aient été diffusés en Gaule et dans les Germanies depuis l'Italie par les militaires. Il est à rappeler que ces scènes n'apparaissent qu'à partir du milieu du II^{e} siècle ap. J.-C., ce qui corroborerait cette hypothèse puisque des légions ont été envoyées en Rhénanie après les révoltes de 71, et en Gaule après celles de 68/70 ap. J.-C. Leurs habitudes iconographiques

1104. Ling-328, Ling-341 et Ling-295.

1105. Ling-345.

1106. Le Bohec 2010.

auraient pu influencer les populations locales et donner naissance à des scènes jusqu'alors inédites dans ces régions. De plus, la plus grande rareté de ce type de documents dans les régions centrales[1107] et occidentales tendrait à confirmer ce postulat.

Il est possible qu'un phénomène de mode ait pu s'exprimer par un relatif désintérêt envers les inscriptions et les bas-reliefs. De rares sites ont livré des reliefs attribuables à des scènes de métiers ou de vie quotidienne dans ces régions. Citons pour exemple la nécropole biturige cube de Saint-Ambroix (Cher), où les quelques stèles présentant le métier du défunt se démarquent des stèles miniatures, plus classiques dans ce territoire. Celles-ci présentent souvent une niche cintrée architecturée, sur laquelle est gravée une épitaphe peu développée. Il est intéressant de constater que l'espace sous la niche peut être traité de quatre manières bien différentes (fig. 274 à 276). Ainsi, de manière classique, un personnage debout ou en buste peut y être sculpté, présentant divers attributs. Le relief peut aussi être remplacé par l'inscription. Il est aussi possible que cet espace soit occupé par un objet seul : autel enflammé, pomme de pin, panier, bouteille, guirlande, plus rarement un outil. Enfin, certaines stèles présentent un espace laissée vide par la sculpture, ce qui laisse présupposer un décor peint, à la manière des stèles hellénistiques (fig. 277 à 280)[1108]. À noter qu'une stèle conservée au musée archéologique de Saverne (Bas-Rhin) présente de nombreuses traces de polychromie : soulignement de l'architecture par des traits rouge, motifs végétaux, disques rouge et vert dans et de part et d'autre du fronton triangulaire, portait peint au centre de celui-ci, inscription gravée et ourlée de rouge[1109]. Le portrait prend la forme d'un petit buste au visage entouré d'un mouchetis rouge. Deux lignes parallèles au-dessus du buste pourraient s'apparenter à une guirlande de festons ou une niche végétale. Les éléments sculptés ne servent ici que de support au décor peint.

Le constat est tout autre en ce qui concerne l'évocation de l'activité professionnelle à travers la sculpture. En effet, les bas-reliefs figurant des scènes de métiers et les stèles présentant le défunt exhibant les attributs de sa profession sont nombreux en Gaule romaine, comme nous venons de le voir.

L'observation conjointe des textes et des images révèle des métiers relevant des trois catégories aujourd'hui reconnues par les économistes, soit les secteurs primaire (agriculture), secondaire (artisanat) et tertiaire (services)[1110]. Au sein des territoires concernés par cette étude, certaines activités peuvent être mises en évidence (tableau 17).

1107. Coulon, Deyts 2012.

1108. Citons pour exemple les stèles peintes de Sidon (Liban), d'Alexandrie ou encore celles conservées au musée de Vólos (Thessalonique).

1109. Goubet *et alii* 2015, p. 80-83.

1110. Le Bohec 2010, p. 174.

Secteur	Eduens		Lingons		Séquanes		TOTAL	
Primaire	1	0,1%	6	1,3%	1	0,6%	**8**	**0,6%**
Secondaire	52	6,9%	20	4,4%	5	3,0%	**77**	**5,6%**
Tertiaire	11	1,5%	19	4,2%	3	1,8%	**33**	**2,4%**
Indéterminé	27	3,6%	12	2,7%	3	1,8%	**42**	**3,1%**
Total avec métiers	**91**	**12,1%**	**57**	**12,6%**	**12**	**7,2%**	**160**	**11,7%**
Sans métier	**660**	**87,9%**	**395**	**87,4%**	**154**	**92,8%**	**1209**	**88,3%**
CORPUS	**751**	**100%**	**452**	**100%**	**166**	**100%**	**1369**	**100,0%**

Tableau 17 : Répartition des métiers en fonction du secteur d'activité

Le secteur primaire est assez peu représenté de manière générale, et particulièrement dans la zone concernée par cette étude. Exception faite de la stèle de Francalmont déjà évoquée (Séq-69), qui figure un ouvrier agricole, ce secteur d'activité n'est représenté que par les stèles de vignerons. Sept reliefs évoquent ce métier par l'intermédiaire d'un attribut spécifique : la serpe à émonder[1111]. Celle-ci est composée d'une lame large et recourbée à son extrémité et emmanché sur une pièce de bois plus ou moins longue[1112]. Cette serpe est associée au travail de la vigne car elle est utilisée à la fois pour tailler les ceps et pour vendanger. Il est possible qu'une stèle éduenne soit également liée au secteur primaire en raison de la présence d'un objet identifié comme étant une pelle (Éd-737). Cette stèle étant perdue, il n'est plus possible de vérifier cette hypothèse. Il est intéressant de noter d'une stèle figurant un outil similaire, également identifié comme étant une pelle, a été mise au jour à Saint-Ambroix (Cher)[1113].

Les métiers liés à une activité artisanale sont quant à eux particulièrement représentés. L'artisanat du métal paraît être celui pour lequel le plus d'occurrences sont dénombrées, soit vingt-trois monuments. Parmi ces mentions, plusieurs métiers sont indentifiables (forgerons, orfèvres et tôliers) bien qu'il soit parfois difficile de trancher entre ces fonctions, comme le prouvent les cas indéterminés (tableau 18). Ces artisans se présentent de face dans une niche, les outils de leur activité dans les mains. Pinces et marteaux sont les attributs classiques des artisans du métal et notamment des forgerons (fig. 281). Les orfèvres se distinguent par la taille réduite de leurs outils, parfois accompagnés d'une petite balance comme sur la stèle dite "du mariage" de Langres (Ling-333). La capitale éduenne compte quant à elle une stèle de tôlier (marteleur de bronze), l'artisan étant figuré frappant un vase en métal avec un marteau (Éd-119)[1114]. L'iconographie funéraire

1111. Ces serpes sont aussi dites "à échalas". Voir Tisserand 2010, p. 255.

1112. Éd-583, Ling-16, Ling-24, Ling-114, Ling-427, Ling-432 et Ling-398.

1113. La stèle est conservée au musée de Châteauroux (n° d'inv. : 4359). Voir Espérandieu 1925, p. 243, n°7001 et Coulon, Deyts 2012, p. 58-59, n°8.

1114. Cette stèle a parfois été attribuée à un dinandier, mais ce terme est incorrect puisqu'il n'est apparu qu'au XIV^{e} siècle.

Métiers	Eduens	Lingons	Séquanes	TOTAL
Forgeron	4	2	/	6
Orfèvre	/	1	/	1
Tôlier	1	/	/	1
Indéterminé	13	2	/	15
TOTAL	**18**	**5**	**0**	**23**

Tableau 18 : Fréquence d'apparition des métiers en lien avec l'artisanat du métal

pourrait d'ailleurs permettre la mise en évidence d'une production d'armes à Autun[1115] , puisque les nécropoles de la ville ont livré une stèle où figurent deux glaives – au sein d'une scène où sont figurés trois personnages (fig. 282) – et une autre où sont présentés deux boucliers[1116]. De plus, une inscription découverte à Monceau évoque des fabricants de cuirasses, non pas en tant qu'artisans isolés mais bien organisés en entreprise[1117]. Le Nord-Est du pays étant à la fois riche en bois, en eau et en minerais, cela explique le développement de la métallurgie à différentes périodes de l'histoire, les grandes forges du XIX^{e} siècle étant les héritières de cette longue tradition. De nombreux reliefs funéraires évoquent ainsi le travail du métal, tant dans la zone étudiée ici[1118] qu'ailleurs en Gaule[1119], et particulièrement dans les territoires les plus à l'Est. Ainsi, le site de La Bure à Saint-Dié-des-Vosges (Vosges) a livré une stèle similaire figurant un forgeron et son épouse[1120] placés derrière un établi où reposent trois enclumes ; il s'apprête à frapper de son marteau un élément tenu par des pinces (fig. 283)[1121].

Le travail du bois est également présent au sein de l'iconographie funéraire, puisqu'une vingtaine de reliefs présentent des artisans pratiquant cette activité (tableau 19). Charpentiers, menuisiers, bûcherons ou encore tonneliers, ils présentent souvent les mêmes outils, ce qui rend problématique l'identification précise de leur activité (fig. 284 et 285). Quelques détails peuvent parfois en préciser la lecture. Ainsi, les tonneliers font figurer un ou plusieurs tonneaux sur leur monument funéraire, à leurs pieds, sur leurs épaules, ou encore sur les faces latérales[1122]. Les bû-

1115. Le Bohec 2010, p. 179.

1116. Respectivement Éd-268 et Éd-217.

1117. *CIL*, XIII, 2828 : *opifices loricarii*. Voir Kasprzyk 2005, p. 167.

1118. Des sites comme Autun, Dijon, Langres, Nuits-Saint-Georges

1119. Comme à Sens (Espérandieu 1911, p. 17, n°2779) ou à Saint-Ambroix (Espérandieu 1925, p. 233-234, n°6992). Cette dernière stèle est particulièrement intéressante car elle figure sur la face latérale droite, la silhouette esquissée d'un artisan du métal – employé des défunts – placé derrière un établi où est fixée une enclume. Devant l'établi pendent une paire de grandes tenailles et une petite enclume mobile. Sur les pilastres sont figurés une herminette, un marteau-pioche, une paire de cisailles, une serrure et un marteau emmanché. Voir Coulon, Deyts 2012, p. 108-113.

1120. La stèle dite "du maître de forge" a été découverte, comme d'autres, en remploi dans les fortifications du début du IV^{e} siècle ap. J.-C. (Tronquart 1989, p. 56-57, n°6).

1121. Il est intéressant de noter que l'activité métallurgique à La Bure est attestée par l'archéologie, puisque de nombreux éléments liés au travail de forge ont été mis au jour sur place (enclumes, scories, lingot de fer, outils spécifiques, cachette renfermant des ébauches).

1122. Ling-360, Éd-159 (tonnelier, tavernier ou vigneron) et Ling-361(?). Un relief bordelais présente plusieurs dendrophores à l'œuvre : ils transportent le tronc élagué d'un arbre à l'aide de cordes (Espérandieu 1908, p. 146-

Métiers	Eduens	Lingons	Séquanes	TOTAL
Charpentier	3	1	/	4
Menuisier	/	/	1	1
Tonnelier	1	1	/	2
Bûcheron	1	/	/	1
Indéterminé	4	6	2	12
TOTAL	**9**	**8**	**3**	**20**

Tableau 19 : Fréquence d'apparition des métiers en lien avec le travail du bois

cherons peuvent se démarquer par la présence d'une hache[1123]. L'*ascia*[1124] quant à elle peut être employée après coupe de l'arbre pour un dégrossissage, pour un travail plus fin comme le modelage d'une pièce de charpente, ou encore dans la taille de pierre, ce qui rend l'identification du métier du défunt très hypothétique. Les charpentiers[1125] peuvent aussi choisir de faire figurer d'autres outils plus spécifiques liés au travail du bois et indiquant la phase de façonnage, comme la scie (à cadre, à main, double ou de long). La stèle leuque "des scieurs de long" donne d'ailleurs un très bon exemple de l'activité au sein d'un atelier de menuiserie (fig. 286)[1126].

Une stèle mise au jour Ilot Saint-Jacques à Metz[1127] figure sur la face principale un couple de marchands-artisans, et sur les faces latérales des scènes d'artisanat : scieurs de bûches, vente de liquide, mouture du grain et transport d'un baquet à l'aide d'une perche de bois. Si cette stèle a tout d'abord été rapprochée du commerce du vin, elle est aujourd'hui considérée comme appartenant à un "entrepreneur" en meunerie et bois d'œuvre[1128]. Ces mêmes fouilles ont également livré une autre scène liée au travail du bois. Celle-ci est restreinte au fronton d'une stèle à trois personnages et figure une scène de menuiserie[1129]. À gauche, un ouvrier est occupé à raboter une pièce de bois posée sur un tréteau, tandis qu'à droite un second ouvrier travaille avec une *ascia* sur une pièce plus petite (fig. 287). À Sens, le travail du bois est évoqué par une stèle de sabotier[1130]. Les territoires de cette étude n'ont pour leur part pas livrés de scènes analogues, l'évocation du travail du bois se limitant à la présentation des outils, comme celles déjà évoquées. À noter également que les textes ne mentionnent que rarement les métiers liés au travail du bois, ce qui fait de l'iconographie la source d'informations principale pour la connaissance de ces professions[1131].

147)., n°1096

1123. Ling-18 ; Ling-119 ; Ling-438 ; Éd-293 ; Éd-733 ; Séq-154 ; Séq-107.

1124. Pour exemple : Ling-104 ; Ling-365 ; Ling-434 ; Ling-435 ; Éd-311 ; Éd-338 ; Éd-407 ; Éd-734 ; Séq-85 (?).

1125. Éd-10, Éd-135 (?), Éd-264 et Éd-734.

1126. Mise au jour à Deneuvre (Meurthe-et-Moselle), cette stèle est conservée au Musée lorrain à Nancy (n° d'inv. : 2007.0.181). Voir Espérandieu 1915, p. 105-106, n°4702.

1127. La stèle est conservée au Musée de la Cour d'Or à Metz (n° d'inv. : 75.38.55).

1128. Demarolle 2007, p. 175.

1129. La stèle est également conservée au Musée de la Cour d'Or à Metz (n° d'inv. : 75.38.46). Voir également Demarolle 2007, p. 177.

1130. Espérandieu 1911, p. 19-20, n°2783.

1131. Coulon 2010, p. 68.

Métiers	Eduens	Lingons	Séquanes	TOTAL
Tisserand	1	/	/	1
Fileuse	6	3	/	9
Tondeur	1	1	1	3
Indéterminé	1	1	/	2
TOTAL	**9**	**5**	**1**	**15**

Tableau 20 : Fréquence d'apparition des métiers en lien avec l'artisanat du textile

L'artisanat du textile est aussi fréquemment représenté sur les monuments funéraires des territoires considérés ici, principalement par la présentation des attributs (tableau 20). Les principales étapes de la production textile peuvent ainsi être présentées sur les faces latérales, alors que les faces principales figurent majoritairement les outils liés à cette production. Au sein des territoires lingon et séquanes, plusieurs stèles figurent ces activités, de même qu'en pays éduen. Là où les tondeurs tiennent de grands ciseaux (fig 288)[1132], les fileuses sont représentées tenant un fuseau, parfois associé à une fusaïole, et/ou une quenouille (fig. 289)[1133]. Un objet identifiable à une navette de tisserand apparaît sur une stèle découverte à Narcy (Nièvre) mais c'est là un *unicum* dans ces régions (fig. 290). Certains reliefs sont là aussi difficiles à attribuer à une activité particulière au sein de cet artisanat, comme un fragment sculpté de Dijon qui figure un couple dont la femme tient un écheveau de laine (Ling-143). Quant aux activités plus spécifiques de cet artisanat, comme le foulage ou la teinture, elles ne sont pas représentées au sein du *corpus* rassemblé. Outre un monument sénon présentant toutes les étapes de production du tissu[1134], ces scènes sont surtout présentes dans les régions proches du *limes* rhénan, comme à Arlon[1135] ou à Reims[1136].

Le travail de la pierre figure également en bonne place parmi les activités artisanales présentées sur les monuments funéraires des régions étudiées (tableau 21), bien qu'il ne soit pas toujours possible de confirmer cette activité. En effet, le marteau est l'outil le plus employé pour représenter les métiers liés au travail de la pierre et au domaine de la construction en général

Métiers	Eduens	Lingons	Séquanes	TOTAL
Tailleur de pierre	5	1	/	6
Maçon	1	/	/	1
Architecte	2	/	/	2
Indéterminé	3	/	1	4
TOTAL	**11**	**1**	**1**	**13**

Tableau 21 : Fréquence d'apparition des métiers en lien avec l'artisanat de la pierre

1132. Éd-116, Ling-396 et Séq-149.

1133. Éd-43, Éd-265 (?), Éd-363, Éd-679, Éd-707, Ling-388 et Ling-439.

1134. Espérandieu 1911, p. 12-13, n°2768.

1135. Espérandieu 1913, p. 233-235, n°4043 ; Espérandieu 1913, p. 283-284, n°4125.

1136. Espérandieu 1913, p. 39-40, n°3683.

(fig. 291 et 292), or cet outil est également présent sur les monuments des artisans du métal. Treize professionnels de la pierre ont pu être comptabilisés au sein de l'espace considéré (tailleur de pierre, sculpteur, maçon ou encore architecte), dont onze en pays éduen[1137]. La présence d'outils comme la règle, le compas ou le fil à plomb peut aussi indiquer que le défunt travaille dans le domaine de la construction, mais ces outils globalement présentés seuls ne sont pas représentés dans le *corpus* rassemblé. À ces métiers liés à la construction et au travail de la pierre peut s'ajouter la stèle du *pictor* de Bourbon-Lancy, qui évoque le travail de décoration du bâtiment achevé (Éd-388), de même que la stèle dite "des fresquistes" de Sens[1138].

D'autres artisanats émergent aussi, mais en nombre restreint par rapport aux secteurs précédemment cités. Le travail du cuir est évoqué par cinq stèles de cordonniers[1139], et celui de l'argile l'est par une stèle de potier[1140] (fig. 293 et 294). Ces artisanats sont globalement assez peu présents sur les monuments funéraires, le travail du cuir étant plus représenté que celui de l'argile. Plusieurs stèles de bourrelier ou de cordonnier ont été mises au jour sur le territoire de la Gaule romaine[1141], mais seulement quelques-unes sont attribuables à des potiers ou des artisans de l'argile[1142]. À la liste des monuments de cordonniers – souvent figurés au travail – doit être ajoutée une stèle découverte à Saint-Ambroix (Cher)[1143]. Outre le petit marteau et le panier tenus par le défunt, sept autres outils sont présents sur la stèle. De grande taille, ils sont placés près de l'épaule et de la jambe droite du défunt : tranchet à lame triangulaire, pied de cordonnier, alène, hache, ciseau plat (ou râpe) à manche tourné, couperet et poinçon. Toutes les étapes du travail du cordonnier sont donc présentées puisque les trois premiers outils rappellent le façonnage de la chaussure, et les autres évoquent la préparation et le découpage du cuir[1144].

Les métiers liés à un service sont également bien représentés au sein du *corpus* réuni ici (tableau 22), de même qu'ailleurs en Gaule romaine. Rappelons que l'état lacunaire de la majorité des éléments inventoriés rend parfois difficile l'identification des attributs et/ou scènes figurés. Les

1137. Architecte : Éd-135 et Éd-146. Tailleur de pierre : Éd-33, Éd-34, Éd-318, Éd-483 et Ling-51. Maçon : Éd-182 (?). Indéterminés : Éd-32, Éd-35, Éd-448, Éd-550 (?) et Séq-73.

1138. Espérandieu 1911, p. 10-11, n°2767.

1139. Éd-147, Éd-174, Éd-3354, Ling-298 et Séq-128.

1140. Éd-114. L'attribution de cette stèle à un potier n'est pas certaine car l'activité évoquée pourrait être la vente de l'objet et non sa production.

1141. Pour exemples : Baugy (Musée du Berry, n° d'inv. : 856.2.6 ; *CIL*, XIII, 1345), Bourges (Musée du Berry, n° d'inv. : 961.51.1 ; *AE,* 1964, 144bis), Reims (Espérandieu 1913, p. 41, n°3685). Voir Coulon 2009.

1142. Une stèle découverte dans le cimetière des Capucins à Bourges semble évoquer l'activité d'un potier (Musée du Berry, n° d'inv. : 857.1.3 ; Espérandieu 1908, p. 327, n°1446). De plus, un relief d'Arlon pourrait figurer un briquetier, mais cette identification est hypothétique (Espérandieu 1913, p. 223-224, n°4031). Une stèle découverte sur le même site présente quant à elle un potier (Espérandieu 1913, p. 259-260, n°4085).

1143. Cette stèle, conservée au musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye (n° d'inv. : 59375) n'a souvent été décrite que brièvement (*CIL*, XIII, 11156 ; Espérandieu 1910, p. 461-462, n°2743), d'où son absence de la nomenclature des cordonniers de la Gaule. Voir Coulon, Deyts 2012.

1144. Coulon, Deyts 2012, p. 128 et 140-141.

Métiers	Eduens	Lingons	Séquanes	TOTAL
Potier	1	/	/	1
Cordonnier	3	1	1	5
Vigneron	1	6	/	7
Musicien	4	1	/	5
Commerçant	1	3	/	4
Transporteur	3	11	1	14
Tavernier	1	/	1	2
Boucher	2	1	/	3
Ouvrier agricole	1	/	1	2
Comédien/mime	/	3	/	3
Indéterminé	27	12	3	42
TOTAL	**44**	**38**	**7**	**88**

Tableau 22 : Fréquence d'apparition des métiers non liés à un artisanat

chiffres présentés ici sont donc tributaires des découvertes archéologiques, de l'état de conservation des monuments, de l'interprétation des scènes figurées et de la bonne lecture des inscriptions. Parmi les scènes évoquant le secteur tertiaire, il est à noter que les domaines du transport et de la vente sont particulièrement bien représentés. Ainsi, quatorze monuments figurant des scènes de transport ont été dénombrées en pays lingon, trois en territoire éduen et un chez les Séquanes. Ces évocations peuvent prendre différentes formes, allant du défunt exhibant un fouet[1145] au relief présentant un chariot[1146]. De même, les reliefs figurant un cheval dirigé par un homme à pied peuvent être à la fois associés au transport de l'animal et à sa vente[1147]. Le transport des marchandises par chariot est évoqué plusieurs fois en territoire lingon[1148], mais aucune des zones inventoriées n'a livré de scènes de transport par voie fluviale[1149]. Ce type de transport n'est évoqué que par le bloc Ling-110 qui figure le déchargement d'un chariot par deux personnages, l'inscription quant à elle présente un naute de la Saône (*nauta araricus*). Le déchargement est donc probablement entendu comme ayant lieu à un point de rupture de charge, la marchandise étant déplacée du chariot vers un bateau.

Pour ce qui est des scènes de vente, deux seulement sont attestées[1150]. Elles figurent toutes deux l'étal d'un marchand de consommables : vin et comestibles pour la première, vin ou huile pour la seconde (fig. 295 et 296)[1151]. À ces reliefs peut être ajouté le monument dijonnais dit "du

1145. Comme Éd-274, Ling-21, Ling-49, Ling-148, Ling-356 et Séq-94.

1146. Ling-75, Ling-109, Ling-110, Ling-280 et Ling-343.

1147. Éd-23, Éd-344, Ling-78 et Ling-159.

1148. Ling-75, Ling-109, Ling-110, Ling-280 et Ling-343 (?).

1149. De tels reliefs sont connus à Igel, Cabrières d'Aigues (Vaucluse) ou encore Colonzelle (Drôme). Le réexamen qu'en a fait Jean-Claude Béal, associé à l'étude de mentions épigraphiques, a mis en évidence le lien entre transporteurs et propriétaires terriens. Voir Béal 2007.

1150. Ling-141et Ling-430

1151. Un monument sénon figure sur une face latérale un personnage à côté d'un grand tonneau (Espérandieu 1911, p. 18, n°2780). Il pourrait être question de la production vinicole comme de la vente du vin, en gros ou au sein d'une

boucher" (Ling-84), qui figure sur une face latérale la découpe de la viande et sur l'autre une scène de compte. La vente n'est ici pas figurée mais seulement induite par les étapes précédentes et suivantes : découpe d'une carcasse et scène de compte[1152]. Un monument autunois pourrait aussi induire une activité commerciale liée à un *laniarium*, en raison de la présence sur la face latérale droite de trois petits cochons figurés pendus par la queue[1153]. En territoire éduen, quelques monuments pourraient évoquer la vente, mais de manière détournée, par la présence discrète d'un panier (Éd-740) ou encore l'exhibition de chevaux (Ling-159 ; fig. 297) ou d'une volaille (Éd-607). Les taverniers/cabaretiers sont quant à eux évoqués à trois reprises, par une stèle bisontine, une stèle de Nuits-Saint-Georges et une stèle autunoise déjà évoquée[1154] (fig. 298 à 300).

Il est intéressant de noter qu'aucun monument inventorié ici ne comporte d'inscription présentant clairement un marchand, quel qu'il soit. L'épigraphie distingue deux grandes catégories : le commerce de détail, lié aux marchés[1155] et à la vente de marchandises spécialisées[1156], et le grand commerce, lié aux *negociatores* (commerçants en gros). Si le commerce de détail peut à la fois être exercé par des professionnels spécialisés et non spécialisés, les *negociatores* précisent généralement par l'épigraphie leur spécialité, l'aire géographique où ils exercent ou encore l'origine de leurs produits[1157]. Malheureusement les inscriptions du *corpus* réunies ici n'ont livré aucune précision quant au négoce pratiqué par les défunts. La seule mention d'un métier lié au commerce est donnée par un sarcophage découvert à Saint-Loup-de-Varennes qui fait connaitre un *unguentarius* (marchand de parfums), mais l'épitaphe n'est accompagnée d'aucun décor figuré[1158]. Il en est de même pour les épitaphes mentionnant des trésoriers ou des administrateurs de biens[1159].

Pour en finir avec les activités professionnelles liées au secteur du service, il faut mentionner la présence de cinq monuments de musiciens dans la zone géographique étudiée (fig. 301

taverne.

1152. Si les scènes de comptes sont numériquement peu représentées dans les trois territoires considérés dans cette étude, leur présence est attestée en plus grand nombre dans les cités voisines (Sens, Metz Buzenol, Neumagen, Trèves, Arlon) ainsi qu'en Narbonnaise et en Italie (Rome, Ostie). Voir Renard 1959.

1153. Éd-28. Il est intéressant de noter que l'épitaphe gravée sur ce monument n'évoque aucune activité commerciale, mais présente le défunt comme étant un vétéran ayant obtenu congé. Il est donc possible que cet ancien soldat soit devenu boucher après la fin de son service militaire. À noter également la présence d'une stèle masculine de boucher à Nuits-Saint-Georges (Éd-600) : le défunt est figuré debout dans une niche, tenant dans ses mains un couperet et la tête tranchée d'un animal (bœuf ou mouton).

1154. Respectivement Séq-13, Éd-592 et Éd-128.

1155. Une stèle mise au jour à Soulosse figure un marchand ambulant (rémouleur ?) et son chariot de marchandises (Espérandieu 1915, p. 182, n°4861).

1156. Les fouilles anciennes de Bordeaux ont livré une stèle figurant une marchande devant un comptoir où reposent une balance (*statera*) et un miroir (Espérandieu 1908, p. 160-161, n°1122). De la même manière, de nombreux reliefs évoquent la vente de tissus ou de vêtements, comme précisé plus haut (Espérandieu 1911, p. 18, n°2781 ; Espérandieu 1911, p. 21, n°2784).

1157. Frézouls 1991, p. 99.

1158. Éd-701.

1159. Trésorier : Ling-242 et Ling-370. Administrateur de biens/intendant payeur : Ling-328, Ling-341 et Séq-157.

à 305). Il est difficile de dire si la pratique de la musique était liée au métier de ces défunts ou une simple activité de loisirs, mais la présence d'instruments sur la face principale des tombeaux laisse plutôt entendre une activité professionnelle. À Dijon a été découvert une stèle présentant un joueur de cor (*cornicen*), déjà évoquée plus haut[1160]. Le jeune homme est figuré soufflant dans son instrument, ses joues gonflées par l'effort. Il est possible, en raison du jeune âge du défunt, que son activité de musicien ait été liée à un culte – pour des fêtes religieuses notamment – plutôt qu'à une fonction au sein de l'armée. L'état lacunaire du monument prive encore une fois les chercheurs d'informations supplémentaires. Les fouilles de la nécropole de « Pont-l'Évêque » à Autun ont livré la stèle d'un *tibicen*, soit un joueur de flûte double (*tibiae*)[1161]. De même, une autre stèle d'un musicien a été découverte dans la nécropole autunoise du « Bois Saint-Jean »[1162]. Le défunt tient une longue flûte (monaule ou plagiaule[1163]) dans ses deux mains ramenées devant lui. Dans la partie gauche de la stèle figure un second instrument, difficilement reconnaissable[1164], probablement un orgue hydraulique[1165] (hydraule). Un orgue est incontestablement présenté sur une stèle de Saulieu[1166] dans la partie droite de la stèle, devant l'un des trois personnages représenté dans une niche. Une autre stèle autunoise pourrait présenter un musicien. Découverte anciennement, elle figure un homme debout dans une niche, tenant des deux mains un objet long dont une extrémité paraît trilobée[1167]. Émile Espérandieu proposait d'y voir une clarinette ou un hautbois. Il pourrait également s'agir d'une trompette (*tuba*), ce qui ferait du défunt un *tubicen*[1168]. L'absence d'inscription ne permet pas de confirmer l'identification de cet objet comme étant un instrument de musique. Si les instruments de musique sont assez peu représentés sur les monuments funéraires de la Gaule romaine, il n'en sont pas absents. Le site de Soulosse a ainsi livré une stèle à deux personnages « tenant chacun, de la main gauche, un instrument de musique à deux tuyaux, peut-être semblable à une cornemuse »[1169] (fig. 306), ce qui ferait des défunts des *ascaules* (joueurs d'ascaule). Les

1160. Ling-46.

1161. Éd-84. Voir Vendries 2013.

1162. Éd-157. Voir Homo-Lechner, Pinette, Vendries 1993, p. 68-69, n°91 et Vendries 2013, p. 1030, fig. 12.

1163. La première est une *tibia* simple, ancêtre de notre flûte à bec, alors que la seconde est semblable à la flûte traversière. Ces deux instruments se jouent avec les deux mains.

1164. Espérandieu a émis l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une *syrinx* (flûte de Pan) sur un piédestal, mais la partie basse est droite et non oblique, ce qui tendrait à y voir plutôt un orgue ou une *syrinx* à boîte carrée – comme sur une statue d'Attis conservée au musée du Louvre. Deux sarcophages arlésiens présentent également des instruments de musique, dont des orgues (Vendries 1999, p. 128 ; Homo-Lechner, Pinette, Vendries 1993, p. 65-66, n°83 ; Gaggadis-Robin 2005, p. 180-186, n°55 et 56).

1165. Si le terme *organum* évoque à la fois « l'orgue hydraulique, un instrument de musique ou un quelconque instrument » (Homo-Lechner, Pinette, Vendries 1993, p. 48), le mot *hydraulus* désigne spécifiquement l'ogue hydraulique, soit l'*aulos* à eau. Contrairement à l'orgue pneumatique qui utilise une soufflerie pour envoyer de l'air dans les tuyaux, l'hydraule fonctionne par propulsion de l'air sous pression dans les tuyaux grâce à un volume d'eau placé dans des cuves et actionné par des pompes (Homo-Lechner, Pinette, Vendries 1993, p. 99).

1166. Éd-726. Voir Homo-Lechner, Pinette, Vendries 1993, p. 648-49.

1167. Éd-259. Christophe Vendries identifie cet instrument comme étant une trompette droite (*tuba*). Voir Homo-Lechner, Pinette, Vendries 1993, p. 68, n°90 et Vendries 2013, p. 1029, fig. 10.

1168. Les joueurs de trompettes sont très souvent présentés dans des scènes mythologiques ou à connotation militaire. Le grand sarcophage Ludovisi figure ainsi un *tubicen* dans le coin supérieur gauche et un *cornicen* dans le coin supérieur droit.

1169. Espérandieu 1915, p. 179, n°4855.

stèles figurent généralement le musicien tenant son instrument dans ses mains, et plus rarement l'instrument placé dans le fronton[1170]. « Investigations of Roman representations of musical instruments and musicians have established that in funerary contexts they were used by the artist as a kind of tool to draw attention to the wealth and the political or social status of the deceased. For the musicians themselves the caterogy of funerary monuments bearing customized representations and portaits remains – due to the financial aspect – quite rare, most of them affording – if at all - inscriptions. »[1171]. Il est également intéressant de noter que tous les instruments de musique figurés dans la zone étudiée sont des instruments à vent. De plus, la rareté des tombeaux de musiciens dans l'Empire, notamment dans les provinces occidentales, rend ces cinq stèles particulièrement intéressantes, d'autant plus que trois d'entre elles proviennent des nécropoles d'Autun.

Les instruments de musiques sont égalements présents sur les faces latérales de certaines stèles figurant des Ménades. Si ces dernières peuvent simplement danser[1172] – en tenant parfois un voile[1173], elles sont parfois figurées jouant de différents instruments, comme des cymbales (*cymbala*)[1174] ou des crotales (*crotala*). La stèle Séq-130 figure ainsi sur le petit côté gauche une joueuse de cymbales (*cymbalistria*) et sur le petit côté droit une joueuse de crotales (*crotalistria*). Il est intéressant de préciser que les Ménades jouant de crotales[1175] (*crotala*) sont assez peu représentées[1176], au contraire des joueuses de cymbales qui forment le modèle classique dans le Nord-Est de la Gaule romaine[1177].

« Le monument garde la mémoire exemplaire de la respectabilité et de la réussite socioprofessionnelle. »[1178]. En Gaule romaine, cela passe par les compétences techniques autant que par l'érudition. La grande majorité des évocations d'artisanats et de milieux professionnels concerne, dans la zone étudiée, des hommes libres voulant mettre en avant leur fierté envers leur savoir-faire, chose rare en Italie. À ceux-là s'ajoutent les *imagines* des investisseurs affirmant leurs liens avec le milieu artisanal, qui représente pour eux une source de profits. La même chose est observable pour les propriétaires terriens, qui mettent en avant les revenus qu'ils tirent de l'exploitation de leurs terres. De cette iconographie émerge donc l'affirmation d'un matérialisme par une population que l'on a pu qualifier de "bourgeoise", bien que ce terme soit difficilement applicable

1170.Comme à Monselice en Italie du Nord (stèle de Q. Appeus Eutychianus ; *ILS* 5241) ou à Malte (stèle de P. Aelios Hermolaos). Voir Vendries 2013, p. 1025.

1171. Alexandrescu 2017, p. 54.

1172. Séq-148.

1173. Comme à Épinal (Espérandieu 1915, p. 150-151, n°4798), Mayence (Espérandieu 1918, p. 333-334, n°5823) et Arlon (Espérandieu 1913, p. 229-232, n°4040).

1174. Séq-130. Voir Homo-Lechner, Pinette, Vendries 1993, p. 62, n°73.

1175. Plaquettes de bois qui s'entrechoquent.

1176. Une stèle découverte à Clausen et conservée au Musée du Luxembourbourg figure ainsi une danseuse jouant de crotales sur chaque petit côté. Voir Espérandieu 1913, p. 334, n°4194.

1177. De telles figurations sont entre autres présentes à Bonn (*CIL*, XIII, 8693 ; Espérandieu 1925, p. 28, n°6897) et Marseille (Espérandieu 1907, p. 61-62, n°67).

1178. Demarolle 2015, p. 13.

à la période antique. Commerçants enrichis et artisans maîtres de leur art partagent les mêmes valeurs, bien qu'ils ne forment pas un groupe social et économique homogène. Ces reliefs – et l'adoption même du monument funéraire romain – démontrent que ces groupes ont su profiter du dynamisme de leur région au cours des II^e^ et III^e^ siècles ap. J.-C. Si le développement économique n'a pas été restreint à l'axe Saône-Moselle-Rhin, ce sont bien les populations de ces cités qui ont adapté l'iconographie funéraire à leur besoin de reconnaissance et d'affirmation de leur identité. Notons également que malgré des lieux de loisirs dont la présence est bien attestée, les monuments funéraires mentionnent assez peu ceux qui y travaillaient. Outre les stèles de musiciens déjà évoquées – et qui peuvent parfois laisser entendre une activité au sein d'un édifice de spectacle – rappelons qu'une stèle de rétiaire a été mise au jour à Autun en 2016 (fig. 307)[1179]. De plus, quelques reliefs pourraient évoquer les établissements thermaux sans qu'il soit toujours possible de définir quelle était précisément l'activité du défunt. Le fragment 865.4 du musée de Langres figure divers accessoires utilisés dans les thermes, mais l'état lacunaire de l'objet prive à la fois de l'épitaphe et de l'image du défunt (fig. 308). Il est donc envisageable que celui-ci ait participé au financement de thermes publics plutôt qu'il y ait exercé une profession. Il est possible, au vu de l'iconographie, que le défunt ait été *capsarius* (gardien du vestiaire), ou simplement marchand d'articles divers, les termes publics abritant souvent des boutiques. Une autre stèle langroise évoque le milieu thermal par la figuration d'un strigile (Ling-330). De même, une stèle découverte à Sens figure sur la face latérale gauche un serviteur tenant à la fois un strigile dans la main droite et trois objets dans la main gauche (probablement un miroir, un rasoir et un balsamaire)[1180]. Pour ce qui est de ceux qui travaillaient dans des domaines liés aux loisirs, notons que trois d'entre eux sont recensés en pays lingon, un mime et deux comédiens (Ling-353, Ling-271 et Ling-9). Un *ursarius* (gardien d'ours) est également mentionné sur une inscription langroise[1181], ce qui laisse entendre la présence d'un amphithéâtre où se déroulaient des *uenationes*[1182]. Si cela se comprendrait de par le statut de capitale d'*Andemantunnum*, l'archéologie n'a pour l'heure pas permis de localiser les édifices de spectacle de la ville.

La conception de la fierté éprouvée envers un statut conféré par un métier ou un commerce n'est probablement pas plus italienne que gauloise. La présence de reliefs évoquant ces activités résulte donc bien d'un choix et non d'un héritage culturel. L'observation des scènes d'activités professionnelles rend aussi compte d'une répartition géographique encore non expliquée. En effet, ces scènes sont principalement présentes en Italie et en Gaule, avec de grandes disparités régionales. Ces reliefs sont ainsi quasi-absents de régions comme la Grande-Grèce, l'Étrurie, l'Ombrie, le Nord-Ouest de la Gaule ou encore les environs de Lyon. La forte présence de reliefs d'artisans en Gaule du Nord-Est s'explique-t-elle par une plus grande considération envers ces activités ?

1179. *Addendum* 2. Voir Labaune 2017.

1180. Espérandieu 1911, p. 25-26, n°2793.

1181. *CIL*, XIII, 5712 ; Drioux 1934, p. 104, n°499 ; Joly 2001, p. 138 ; Le Bohec 2003, p. 216, n°376.

1182. À noter la présence d'une inscription sur bronze découverte à Langres et mentionnant un rétiaire : *Cursor, retiarius* (*CIL*, XIII, 5702).

Plus que les témoins de la circulation des modèles, ces monuments funéraires nous permettent de discerner la multiplicité des modalités liées à ces transferts culturels. L'étude des messages véhiculés par ces monuments révèle une réappropriation d'une pratique de commémoration des défunts d'origine romaine, mais dont les formes ont été modifiées afin de répondre à des enjeux locaux[1183]. La nature même du *corpus* réuni ici restreint les observations quant aux activités professionnelles exercées par les populations du Nord-Est de la Gaule, puisque seuls les monuments funéraires sont ici considérés. Une étude portant plus spécifiquement sur ces questions d'artisanat – et plus généralement de profession – nécessiterait l'inclusion d'autres documents, notamment épigraphiques, empruntés aux domaines public et cultuel[1184].

Il est également à noter le faible nombre de monuments funéraires séquanes qui ont livré un décor évoquant la vie quotidienne ou l'activité professionnelle : douze seulement, pour cinquante-sept en pays lingon et quatre-vingt-onze chez les Éduens. Proportionnellement, cela correspond à la moitié des occurrences dans chacun des deux autres territoires. Effet de mode, tradition ou conséquences des découvertes ? Il est difficile de statuer sur cette question, le hasard des découvertes archéologiques étant le seul facteur pour lequel il n'y ait pas de doute. Il est étrange que cette cité ait livré si peu de scènes de métiers alors qu'elles sont nombreuses dans tous les territoires limitrophes (lingon, éduen, leuque). De plus, au regard de la grande qualité de certains décors, la dureté de la roche à sculpter disponible localement ne saurait être un argument valable. Les monuments leuques, médiomatriques ou encore triboques, taillés dans des roches similaires, présentent pour leur part de nombreux reliefs à caractère professionnel[1185].

« Au-delà du poids et du sens de la symbolique, l'iconographie du quotidien impose des interrogations. Hasard des découvertes ou choix délibéré d'activités et de scènes plus valorisantes, nous n'avons qu'une vue partielle de la vie quotidienne gallo-romaine. […] Ces scènes ne disent pas tout, mais elles n'avaient pas vocation à le faire. Au-delà d'une part assurée de réalité, elles offrent un précieux témoignage de l'adoption et de l'adaptation de choix iconographiques et socio-culturels. »[1186].

3.3.5. Les éléments décoratifs

Si les fonctions premières d'un monument funéraire sont l'indication de l'emplacement de la tombe et la conservation de la mémoire du mort, celle-ci nécessite un cadre architectural et

1183. Laubry 2009b, p. 293.

1184. Une thèse est d'ailleurs en cours à l'Université de Poitiers, sous la direction de Nicolas Tran (*Les artisans de Gaule romaine. Un essai d'histoire sociale,* par Marie-Sophie Caruel).

1185. Les nombreuses stèles de métiers découvertes à Metz, Soulosse, Saverne ou Nancy – déjà évoquées – en sont la preuve.

1186. Demarolle 2015, p. 15.

décoratif, qui peut être très simple comme extrêmement développé. Les éléments architecturaux offrent ainsi un cadre à la représentation figurée et à l'épitaphe du défunt. La niche, cintrée ou droite, peut être soutenue par des pilastres et offre un relief supplémentaire à l'effigie du défunt. Elle « renforce aussi le hiératisme et l'intemporalité d'une image enfermée dans un cadre géométrique et artificiel »[1187].

Ce cadre ornemental peut prendre des formes très variées, allant de la simple niche architecturée au grand monument orné de scènes mythologiques. Au sein des territoires étudiés ici, la catégorie de monuments la plus représentée est celle des stèles. Celles-ci sont très souvent assez sobres, avec une simple niche parfois juste esquissée et dans laquelle est présenté le défunt, telles les nombreuses stèles d'Autun. D'autres présentent une niche plus travaillée, avec des pilastres découpés et ornés de chapiteaux – lisses ou architecturés[1188]. Ces stèles peuvent également être pourvues d'acrotères d'angle, généralement laissés lisses. Les stèles les plus riches présentent une architecture plus développée[1189], agrémentée parfois de décors végétalisés.

Le monument dit "du jeune homme" (Ling-83) présente le décor végétalisé le plus développé au sein du *corpus* réuni. Le fond de la niche est tapissé d'une draperie tombante. Mais le décor est principalement développé sur un registre végétal : le cadre intérieur et extérieur (pilastre droit et bandeau supérieur) de la niche est orné de motifs végétalisés. La voûte de la niche figure un cadre où est placé un culot d'acanthe composé de trois feuilles dressées au-dessus de trois sépales retournés. Le pilastre interne, en saillie, présente une succession de trois bouquets et culots de feuilles naissant les uns des autres et s'achevant en une fleur. Ces motifs s'inscrivent dans la catégorie des candélabres végétaux, assez répandus à l'époque romaine et sont répétés sur toutes les faces du pilastre. Les chapiteaux sont « composés de deux feuilles dressées aux angles enserrant un dard végétal, élément central du motif de rais de cœur »[1190]. Le décor de ce pilastre est répété jusqu'en retour de la face latérale droite. Le bandeau supérieur de la niche présente une frise de crosses végétalisées s'enroulant alternativement vers le haut et vers le bas, de chaque côté d'un culot végétal renversé placé dans l'axe du visage du défunt. La face latérale droite est ornée de deux pilastres en saillie aux même motifs végétalisés encadrant un registre décoratif composé d'un candélabre de rubans naissant d'un chaudron pendu en crémaillère et s'enroulant autour d'un masque tragique végétalisé (fig. 309). Le masque, imberbe, est couronné d'un culot d'acanthe renversé. Cette composition est similaire à certains motifs récurrents de la peinture murale romaine, le candélabre étant très souvent employé dans les peintures des III^{e} et IV^{e} styles pompéiens[1191].

Le monument dit "du boucher" (Ling-84) présente également un pilastre décoré de motifs végétaux stylisés, couronné d'un grand chapiteau ionicisant composé d'une imitation de triglyphes

1187. Demarolle 2007, p. 177.

1188. La stèle Séq-75 présente une niche soutenue par deux colonnes à base moulurée et chapiteau composite.

1189. L'architecture des monuments du Nord-Est de la Gaule a fait l'objet d'une thèse soutenue récemment par Mathieu Ribolet, et dans laquelle figurent nombre de monuments de ce *corpus*. Voir Ribolet 2017b.

1190. Durin 2011, p. 93.

1191. Barbet 2008 ; Eristov, Monier 2013.

dont l'architecture est accentuée par des rehauts rouges et jaunes. La scène principale ainsi que la face arrière étaient flanquées de deux pilastres similaires, ornés d'un candélabre végétal stylisé réduit à une superposition de lourds culots d'acanthe. La base de monument présente « un socle fait d'un bandeau orné de crosses alternativement enroulées vers le haut et vers le bas »[1192]. Ce type de décor se retrouve également sur d'autres blocs dijonnais provenant des murs du *castrum*[1193]. Le bloc Ling-164 est particulièrement intéressant. Il présente sur sa face principale un homme barbu et sur sa droite un pilastre d'angle saillant orné d'un caisson où figure un petit personnage féminin. Le pilastre est surmonté d'un chapiteau composite. La face latérale gauche figure quant à elle une danseuse nue, tenant des deux mains un voile qui l'entoure ; il s'agit très certainement d'une Ménade, dont la présence sur les monuments funéraires est attestée dans le Nord-Est de la Gaule romaine[1194]. Un fragment de stèle mis au jour à Entrains-sur-Nohain (Éd-465) présente des chapiteaux composites supportant une niche droite. Les pilastres sont laissés lisses. La base des chapiteaux est marquée par un bourrelet en saillie. Des chapiteaux végétalisés sont également visibles sur une grande stèle découverte à Auxerre (Éd-325) et sur quelques stèles séquanes (Séq-46, Séq-75, Séq-98 et Séq-130).

Les monuments funéraires du territoire séquane présentent la particularité de posséder des faces latérales de stèles richement ornées (fig. 310 et 311). Plusieurs stèles figurent des candélabres végétaux sur leurs petits côtés, dont les successions d'acanthes naissent parfois de grands vases. La stèle Séq-43 présente ainsi un cratère à volutes d'où naît une plante dont les premières feuilles se recourbent les unes sur les autres. La plante, assez stylisée, est difficilement identifiable en raison de son faible relief. Pour la stèle Séq-54, le candélabre végétal prend une autre forme puisque les acanthes naissent les unes des autres : quatre feuilles bien découpées donnent naissance à un dard végétal à fleurs qui soutient un disque ouvragé d'où naît une nouvelle acanthe. N'est connue que la partie centrale de ce décor en raison de l'état très fragmentaire de la stèle. Un second groupe de stèles aux faces latérales ornées se détachent du *corpus* séquane. Au nombre de quatre, elles présentent une danseuse nue sur chaque petit côté. Sur deux stèles, les danseuses évoluent sur une acanthe plus ou moins développée[1195], alors que sur les deux autres stèles elles dansent sur un grand vase[1196]. La stèle Séq-44 a la particularité de combiner les deux motifs puisqu'une plante jaillit du vase sur lequel est posé un bandeau où évolue la danseuse. Les extrémités des deux larges feuilles d'acanthe sont recourbées et s'appuient sur la face inférieure du bandeau de séparation. Seule une stèle lingonne présente un décor similaire[1197] : une danseuse nue est figurée de dos, debout sur une plante, le visage tourné vers le spectateur ; elle tient dans la main gauche un thyrse. Toutes ces représentations féminines sont liées au monde dionysiaque puisqu'elles figurent des Ménades,

1192. Durin 2011, p. 94.

1193. Seuls deux sont présentés dans le catalogue : Ling-164 et Ling-165.

1194. Edme 2015a.

1195. Séq-101 et Séq-130.

1196. Séq-44 et Séq-148.

1197. Ling-217.

membres du cortège de Bacchus. La manière dont les populations de l'Empire percevaient la Ménade est très difficile à appréhender. Sa présence sur les monuments funéraires la place comme l'accompagnatrice du mort, évoquant à elle seule le cortège bachique[1198].

Les Éduens, les Lingons et les Séquanes ont assez peu employé les éléments architectoniques, contrairement aux Trévires et aux Médiomatriques[1199]. En effet, les monuments de ces territoires sont rarement aussi ornementés que la grande stèle de Dijon. Les éléments décoratifs sont souvent réduits à des acrotères, une clé de coquille[1200], des pilastres lisses ou encore une toiture à écailles[1201]. Celles-ci peuvent être réduites à la partie supérieure du monument ou descendre sur les faces latérales et ainsi encadrer la niche. Outre qu'ils peuvent arborer la dédicace aux dieux Mânes, certains acrotères ont la particularité d'être décorés plus finement. Ils peuvent alors figurer des végétaux[1202] ou des têtes humaines. Le couronnement pyramidal d'un monument – de type stèle monumentale ou petit édicule – présente à la fois une toiture à écailles (ou feuilles imbriquées) et quatre acrotères d'angle prenant la forme de visages humains (Séq-96). Chacun semble représenter un personnage particulier, car si les traits des visages sont stéréotypés, la présence d'un casque à paragnathides et d'une couronne de feuilles pourraient permettre de rapprocher deux des têtes des dieux Mars et Bacchus[1203]. Dans de plus rares cas, les acrotères peuvent servir de support à des attributs, principalement féminins, comme un peigne ou un miroir[1204]. Une stèle lingonne présente également une autre architecture possible pour les acrotères, puisqu'ils servent de médaillons aux bustes de la Lune et du Soleil (Ling-247).

« Pilastres et chapiteaux sont la plupart du temps très géométriques, sans souci du détail ou d'un rendu réaliste, l'abaque étant parfois signalée par un simple listel. »[1205]. De nombreuses stèles présentent cette même absence de rigueur architectonique puisque les pilastres ne possèdent pas de base et se confondent avec les bordures de la niche[1206]. Les éléments architectoniques sont donc bien souvent réduits à leur expression la plus simple, lorsqu'ils sont présents. Leur fonction étant de souligner les bords de la niche, ils relèvent plus du domaine du décor que de la tectonique. Une stèle découverte à Entrains-sur-Nohain (Éd-457) présente une jeune défunte sous une niche. Les pilastres sont lisses et supportent un fronton triangulaire dont l'architrave est remplacée par un simple listel. L'aspect massif de l'architecture rapproche cette stèle de certaines productions

1198. Tassignon 1996, p. 105.

1199. Demarolle 2017, p. 15.

1200. Telles les stèles Éd-325, Éd-367, Éd-485, Éd-580, Éd-630, Éd-652, Ling-89, Ling-116, Ling-279, Ling-299, Ling-333, Séq-25, Séq-41, Séq-42, Séq-48, Séq-56, Séq-58, Séq-77, Séq-130.

1201. Ling-45, Ling-86, Ling-89, Ling-91, Ling-151, Ling-247, Ling-297, Séq-96.

1202. Ling-364, Séq-9, Séq-92.

1203. À noter la présence d'un sarcophage orné aux angles d'acrotères en forme de masques tragiques. Ceux-ci sont de très belle facture et présentent des chevelures aux mèches bouclées bien individualisées. Découvert à Mantoche près de Vesoul, il est aujourd'hui conservé au musée de Gray (Haute-Saône). Voir Walter 1974a, p. 129-130.

1204. Ling-243 (?), Ling-305, Séq-31 (?).

1205. Laubry 2009a, p. 209.

1206. Pour exemples : Éd-94, Éd-268, Éd-308, Éd-419, Ling-297, Ling-359, Ling-365 et Séq-58.

sculptées de Bourges, où les éléments architectoniques sont assez répandus. Pour finir, certains éléments architectoniques sont particulièrement discrets puisqu'ils sont cantonnés à l'intérieur de la niche. C'est le cas du rebord des chapiteaux de certaines stèles[1207], qui ne sont sculptés que sur les faces internes de la niche. La présomption d'un arasement de la face antérieure n'est pas envisageable en raison du bon état de conservation de ces monuments. L'hypothèse d'un décor peint semble plus plausible, bien qu'aucune trace de rehaut coloré n'ait pu être mis en évidence. Les décors intérieurs des chapiteaux auraient alors pour fonction de venir renforcer le relief de la stèle et la profondeur de la niche.

Certains monuments funéraires peuvent aussi s'agrémenter d'une ornementation symbolisant l'immortalité de l'âme : laurier, pomme de pin, oiseau, astre, rosace, *ascia*. Les stèles sont ainsi très souvent décorées de rosaces ou de croissant de lune dans leur partie supérieure. Ces motifs sont généralement conscrits au fronton, aux acrotères ou aux écoinçons du fronton. Notons que la présence d'oiseau[1208] est très rare dans la zone étudiée ici. Les rosaces et motifs astraux sont *a contrario* très présents en pays lingon et éduen. Ainsi, de nombreuses stèles-plaques découvertes à Langres et Autun présentent cette caractéristique : sommet plat ou triangulaire, fronton triangulaire orné d'un croissant de lune ou d'une rosace, rosaces placées à proximité des rampants du fronton. Plus qu'un symbole d'immortalité de l'âme, les guirlandes végétales stylisées peuvent renvoyer aux guirlandes que l'on venait fixer sur les tombeaux[1209], comme l'attestent les textes antiques[1210]. À noter que les guirlandes de végétaux[1211] sont plutôt caractéristiques du territoire des Biturige cubes.

Symbole de mort et de renaissance, le croissant de lune est présent chez de nombreux peuples et n'est pas restreint au culte isiaque ou à la religion celte. Dans l'iconographie gallo-romaine, le croissant est toujours figuré les cornes pointées vers le haut, dans la position dénommée « lune en berceau ». En astronomie, la lune est visible dans cette position une à deux fois par an et parfois lors d'éclipses. Dans l'art funéraire, la lune figurée pointes vers le haut est un symbole fort de renaissance et de vie après la mort. Selon Franz Cumont et Jean-Jacques Hatt[1212], la lune était le séjour des âmes pour les populations celtes et des traditions isiaques seraient ensuite venues se

1207. Éd-324, Éd-448 et Éd-466.

1208. Une seule occurrence est recensée en territoire séquane (Séq-70). En pays lingon, deux stèles figurent un oiseau dans la main d'un personnage (Ling-224 et Ling-284). Chez les Éduens, trois stèles présentent un oiseau dans la main du défunt (Éd-94, Éd-578 et Éd-746) alors que sur une autre l'oiseau est placé sur l'épaule du disparu (Éd-636), et sur une dernière l'animal est posé sur une guirlande de feuilles et de fleurs (Éd-622).

1209. Guillaume-Coirier 1998, p. 29.

1210. Properce, *Élégies*, III, 16, 24-25 : « *Afferet haec unguenta mihi sertisque sepulcrum / ornabit custos ad mea busta sedens.* ». Properce, *Élégies*, IV, 7, 43-44 : « *(...) nostraque quod Petale tulit ad monumenta coronas, / codicis immundi vincula sentit anus (...)* . Tibulle, *Élégies*, II, 4, 47-50 : « *(...) atque aliquis senior veteres veneratus amores / annua constructo serta dabit tumulo / et" bene " discedens dicet " placideque quiescas, / terraque securae sit super ossa leuis."* ».

1211. Une stèle lingonne figure une guirlande végétale entre deux pilastres (Ling-230). La guirlande et la pomme de pin font partie des végétaux symbolisant la pérennité de l'âme et la victoire sur la mort, tout comme le lierre, la palme et le cyprès. La présence d'*hederae* au sein des épitaphes joue également ce rôle.

1212. Cumont 1942 ; Cumont 1949 ; Hatt 1986.

greffer à ces croyances. Si Cumont croyait très fortement au concept de l'*Ex Oriente Lux*, (« la Lumière vient de l'Orient » : comme le soleil, les religions orientales et le christianisme sont originaires de l'Est), il n'a jamais donné aucune explication quant à la forme prise par le symbole lunaire sur les monuments funéraires antiques. Colette Kooy quant à elle s'est intéressé au croissant de lune en tant que symbole et en a dressé une typologie[1213]. Elle s'est principalement intéressée à l'origine de ce motif et non à sa signification. Quant à Yann Le Bohec, il a tenté d'expliquer la position particulière du croissant, cornes vers le haut, en se basant sur des principes liés à l'astronomie et à la religion[1214].

Le croissant lunaire est présent sur deux-cent-trente-six monuments funéraires au sein des provinces occidentales de l'Empire, dont cent-vingt-quatre en Gaule – principalement dans l'Est du territoire (tableau 23). Au vu de ces chiffres, l'origine du croissant de lune comme symbole funéraire est à chercher dans la culture celte et non romaine[1215], bien que les cultes orientaux ont certainement eu une influence sur le succès de ce signe dans certaines provinces. En effet, la lune revêtait un statut particulier chez les populations celtes, comme le démontrent certaines découvertes archéologiques[1216] ou encore les propos de Jules César[1217]. Quant au rôle funéraire attribué au croissant lunaire, il est évident lorsque l'on observe certaines collections lapidaires. La Lune avait une fonction funéraire et religieuse puisqu'elle représentait le lieu d'accueil des âmes des morts. Elle était aussi utilisée en astrologie et pour les rituels magiques.

Territoire	Croissant de lune
Gaule	125
Germanies (et Suisse)	8
Péninsule Ibérique	56
Provinces danubiennes	30
Bretagne	10
Rome et Italie	7

Tableau 23 : Présence du croissant de lune dans l'Empire, en nombres réels

Au sein des trois territoires pris en compte dans cette étude, cinquante-neuf croissants ont été comptabilisées : trente-quatre occurrences en territoire éduen, treize en pays lingon et douze chez les Séquanes. Ce sont d'ailleurs les chefs-lieux des cités biturige cube, éduenne, pétrocore et lingonne qui ont livré le plus d'occurrences[1218]. La majorité de ces croissants (85%) est localisée

1213. Kooy 1981.

1214. Le Bohec 2014.

1215. Comme le rappelaient Franz Cumont et Colette Kooy, la grande rareté de monuments à croissant de lune à Rome et en Italie incite à y voir une origine provinciale. Voir Cumont 1942 et Kooy 1981.

1216. Le calendrier de Coligny (Ain), rédigé en langue gauloise, ou encore la disposition des sépultures secondaires au sein du tumulus du Magdalenenberg prouvent les connaissances poussées en astronomie qu'avaient les Celtes.

1217. César, *De Bello Gallico*, VI, 18, 2.

1218. Vingt monuments ont été recensés à Bourges, dix-huit à Autun, onze à Périgueux et neuf à Langres. Lyon et Metz n'en possèdent que cinq, et les autres sites gallo-romains en comptabilisent quatre ou moins.

sur des monuments n'arborant pas l'effigie du défunt, comme les stèles-plaques de Langres. Ajoutons à ceux-là un monument mis au jour à Langres qui figure la Lune en tant que déesse : les bustes de la Lune et du Soleil y sont présentés dans les acrotères (Ling-247). À noter que si le croissant est presque toujours représenté les pointes tournées vers le haut, il existe quelques rares cas où la lune est figurée montante ou descendante, soit les pointes vers la gauche ou vers la droite, comme sur une stèle découverte à Genève[1219]. Comme l'a très bien démontré Colette Kooy, le croissant de lune est majoritairement sculpté et non gravé et il peut adopter des formes variables[1220]. Ces différences tiennent surtout à l'épaisseur du croissant et à la fermeture des cornes. De plus, ces croissants peuvent s'accompagner d'autres symboles liés au concept d'immortalité de l'âme, comme les rosaces, les rosettes/étoiles, les rouelles, les croisettes[1221] ou encore les disques – radiés ou lisses[1222] (tableau 24). Quelques monuments découverts à Périgueux présentent également un croissant associé à une pomme de pin[1223]. Ces symboles associés sont généralement placés entre les pointes du croissant ou de part et d'autre de l'astre, voire de chaque côté du fronton lorsque le croissant est cantonné à l'intérieur de celui-ci. La présence d'animaux réels (dauphins) ou mythologiques (chevaux marins) remplit la même fonction puisqu'ils symbolisent le transport de l'âme vers l'Au-delà. Ces symboles viennent renforcer le discours visant à promouvoir l'immortalité de l'âme et l'accès à une vie après la mort. Il est également possible que ces symboles aient revêtus une fonction apotropaïque, puisque l'on retrouve le symbole lunaire sur les lunules (*lunulae*). Ces amulettes crescentiformes étaient très souvent portées par les enfants en accompagnement de la *bulla* ou encore sur les harnachements des chevaux[1224].

Territoire	Croissant de lune	Rosace / disque radié	Etoile	Croisette
Eduen	34	8	0	2
Lingon	13	41	0	0
Séquane	12	6	1	0

Tableau 24 : Présence des signes astraux sur les monuments du *corpus*

« L'appareil architectonique présent sur les stèles ne possède donc pas de valeur structurelle, au sens où ses composantes ne reproduisent pas une architecture réelle et cohérente. »[1225]. L'ar-

1219. Cette stèle, conservée au musée d'art et d'histoire de la ville de Genève (n° d'inv. : EPI 0537), présente également la particularité de figurer deux croissants de lune, représentés de part et d'autre du visage de la défunte. Le croissant de gauche est tourné les cornes vers la droite et celui de droite les cornes vers la gauche. *AE,* 1919, 00020 = *AE,* 1983, 00678 = *AE,* 2004, 00899 ; *ILGN* 00371 ; *ILN*, 5, 3, 00887.

1220. Kooy 1981, p. 47.

1221. Quelques stèles autunoises figurent une croix – ou croisette selon la terminologie de Colette Kooy – placée entre les pointes d'un croissant de lune (Éd-139 et Éd-202).

1222. Il est parfois difficile de trancher entre rosace, rouelle ou disque lorsque le monument est érodé et le symbole grossièrement sculpté.

1223. *CIL*, XIII, 983 ; *CIL*, XIII, 1005 ; Espérandieu 1908, p. 243, n°1283 ; Espérandieu 1925, p. 216, n°6953 ; Espérandieu 1925, p. 218, n°6958.

1224. Dufrasnes 2008, p. 6-7.

1225. Laubry 2009a, p. 210.

chitecture classique y est reprise et adaptée au format plus réduit des stèles funéraires. Les chapiteaux sont ainsi ornés de décors imitant les styles architecturaux mais sans en présenter toutes les caractéristiques. Les éléments formels de l'art funéraire romain ne sont qu'évoqués à travers des décors plus restreints dont la fonction est d'encadrer et de souligner le *Bildfeld* (le « champ iconographique »). La décoration architectonique offre alors un cadre à l'élément central du monument qu'est l'effigie du défunt. La stèle autunoise de l'artisan Sabinianus en est un très bon exemple[1226] : le buste du défunt est figuré sous un fronton triangulaire ouvert aux acrotères schématiques, soutenu par deux colonnettes qui semblent flotter au-dessus des épaules du défunt. L'architecture n'est alors ici développée que pour mettre en valeur l'image du défunt.

3.3.6. Une datation par l'iconographie ?

Rappelons avant toute chose que la datation par l'archéologie de terrain est quasiment impossible à appliquer à ce *corpus*, du fait que presque tous ces monuments ont été découverts fortuitement ou anciennement. Nous ne disposons donc à peu près jamais de données de fouilles qui pourraient indiquer sur le contexte de découverte. S'il est très délicat de donner une datation précise aux objets sculptés, ces critères permettent d'affiner la période à laquelle nous attribuons la création du monument funéraire. Si d'autres critères ont pu être utilisés pour dater un *corpus* sculpté, il faut toutefois rester très prudent sur le choix de ceux-ci. Ainsi, Lucien Olivier a tenté dans les années 1980 de dater les stèles du Morvan en se basant sur l'emploi généralisé du « grand manteau indigène », la pénule (*paenula*), dont il place l'emploi généralisé aux II^e^ et III^e^ siècles[1227]. Or si ce vêtement est très représenté dans la sculpture éduenne, avec de nombreuses variantes, son utilisation ne peut pas être considérée comme un élément datant. « Son absence n'est pas non plus datante compte tenu de la rareté des éléments sculptés après le III^e^ siècle de notre ère. »[1228]. Jean-Jacques Hatt avait déjà fait ce constat[1229], après avoir observé une apparition de la pénule au I^er^ siècle et sa généralisation au II^e^ siècle ap. J.-C. Outre la pénule, il est aisé de constater que les vêtements figurés sur les monuments funéraires de ce *corpus* sont presque toujours les mêmes : tunique et manteau, parfois accompagnés d'une écharpe pour les femmes, et bottes. Mais aucun n'est utilisable en tant qu'élément datant. Très peu de toges sont figurées sur mes monuments funéraires de nos territoires. Une stèle éduenne, un couvercle de sarcophage séquane et potentiellement deux stèles lingonnes sont les seuls exemples que nous ayons[1230].

Certains critères stylistiques peuvent aider à affiner la chronologie des monuments et stèles figurés. Les travaux anciens avaient pour but de faire une distinction, souvent qualitative, entre

1226. Éd-147.

1227. Olivier 1983, p. 217.

1228. Lamy 2015, p. 99.

1229. Hatt 1986, p. 9.

1230. Éd-370, Séq-3, Ling-77 et Ling-364.

les productions romaines et les éléments gaulois, et pour cela ils se basaient peu sur la description des objets sculptés. Pour ce qui est des styles locaux, ils ont été individualisés et mis en évidence par diverses études, comme celle de Simone Deyts sur le "style de la Côte", caractéristique des productions du sud-ouest du territoire éduen[1231], mais avec une approche cette fois-ci centrée sur la description et non la datation. De plus, la tendance à longtemps été à dater tardivement (III^{e} siècle) des éléments catégorisés comme représentatifs de "l'art indigène gaulois", du fait de la médiocrité de leur exécution. Inversement, la coiffure des défunts semble un critère plus fiable quant à l'attribution d'une chronologie, en l'absence de données stratigraphiques ou épigraphiques. En effet, il est attesté que certaines effigies privées reproduisaient les modes véhiculées par les images des membres de la famille impériale. Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur le détail de ces tendances, qui ont déjà été très bien définies dans l'ensemble[1232]. La réception de ces modes dans les provinces a été variable, notamment dans les représentations funéraires de Gaule romaine. Pour exemple, le port d'une barbe fournie et d'une chevelure épaisse et bouclée par des têtes masculines de stèles trouvées à Autun a permis de les dater aux alentours du dernier tiers du II^{e} siècle[1233]. La barbe courte et les cheveux coiffés en petites mèches courtes pourraient quant à elles renvoyer au second quart du III^{e} siècle, rappelant ainsi la "coupe militaire" qui commence à se développer sous Caracalla et perdure avec les portraits de Macrin[1234].

De même, les impératrices ont lancé de nombreuses modes capillaires, qui ont ensuite été diffusées et reprises dans les provinces. « Pour les portraits de femmes, les évolutions paraissent moins perceptibles dans les Gaules, si bien que l'on a parfois estimé qu'ils étaient finalement moins fiables que les effigies masculines. »[1235]. Il est vrai qu'en dehors des coiffures de l'époque flavienne[1236], très reconnaissables, la simplification des arrangements capillaires, originellement complexes, des portraits des impératrices en efface les traits distinctifs et ainsi en supprime le caractère datant. Pourtant, quelques coiffures reconnaissables apparaissent au sein de ce *corpus*. Ainsi, les nattes enroulées au-dessus de la tête, caractéristiques de l'époque de Faustine l'Ancienne, soit du deuxième quart du II^{e} siècle, ont été adoptées sur plusieurs monuments funéraires, à Autun, Beaune et Nuits-Saint-Georges entre autres[1237]. De même, il est possible de rapprocher à la mode sévérienne la coiffure composée d'une raie médiane, séparant les cheveux et formant d'épais bandeaux de mèches tirées vers l'arrière et arrangées en un chignon à la base de la nuque, même s'il est délicat de déterminer si l'on est ici en présence d'un type impérial bien précis, du fait de la sobriété couramment mise en œuvre sur la statuaire provinciale. Notons que Simone Deyts a évoqué l'aspect stéréotypé des coiffures sur les stèles éduennes d'Autun et des Bolards[1238]. Pour ce

1231. Entre Autun, les « Bolards » et Dijon.

1232. Les travaux de Jean-Charles Balty sont entre autres une référence en la matière.

1233. Entre autres : Éd-137 ; Éd-218 ; Éd-309.

1234. Comme sur les stèle Ling-164, Éd-166, Éd-141 et Séq-56.

1235. Laubry 2009a, p.177.

1236. Petites boucles arrangées en "nid d'abeille" formant un diadème, et ramenées à l'arrière de la tête en un large chignon.

1237. Éd-250 ; Éd-307 ; Éd-604 ; Éd-667 ; Ling-419 ; et potentiellement Séq-126.

1238. Voir l'étude menée par Simone Deyts dans Planson 1982, p. 103-145. Voir aussi Faust 1998.

qui est des enfants, la coupe en mèches souples ramenées sur le front est très répandue au IIe siècle, et on la rencontre fréquemment sur les stèles autunoises[1239] et auxerroises[1240]. En conclusion, le critère des coiffures pour dater les monuments funéraires de Gaule romaine, et *a fortiori* ceux de ce *corpus*, reste discutable et sujet à débat. Cet aspect nécessite une utilisation très prudente, en premier lieu car l'appréciation de la chronologie même de ces modes capillaires est sujette à caution. Même s'il n'est qu'hypothétique, un décalage entre l'adoption d'une mode à Rome et sa réception dans les provinces est à prendre en compte[1241].

Pour Jean-Jacques Hatt, une réaction indigène apparaitrait dans la sculpture gallo-romaine après 250[1242]. Cette réaction générerait « une prolifération d'œuvres populaires spontanées où réapparaissent, sous une forme renouvelée par trois siècles de cohabitation et d'assimilation progressive, certaines croyances religieuses et certaines traditions artistiques remontant à la période de l'Indépendance ». Ce discours est à nuancer, d'autant plus que l'auteur ne donne aucun exemple pouvant appuyer son propos.

C'est notamment le problème de la datation des monuments provinciaux qui ne permet pas de saisir pleinement les délais de transmission des modèles, notamment dans le domaine de l'iconographie funéraire. De même, il n'est pas possible de savoir dans quelle mesure et pendant combien de temps ces modes ont perduré. Il est à supposer une réalité différente selon les provinces et les territoires. Ajoutons à cela la part de choix individuels, qui demeure indéfinissable. Nous pouvons en effet facilement imaginer qu'un individu ait choisi de se faire représenter avec une coiffure désuète au moment de son décès, mais à la mode dans sa jeunesse. Pour finir, les ateliers eux-mêmes ont incontestablement joué un rôle majeur dans la forme des représentations. La réception des modèles passant par les ateliers, ceux-ci ont pu avoir un rôle de «filtre», notamment par la simplification et la schématisation des formes et des figures. Ces pratiques locales rendent plus ardues les tentatives de classification et de datation des éléments sculptés, ainsi que les essais de rapprochement entre des monuments produits dans des régions éloignées. La tentative de François Braemer par exemple, basée sur les formes de coiffures, paraît contestable[1243].

De plus, la qualité des reliefs ne dépend pas nécessairement de celle de la pierre ou de sa dureté, comme l'a démontré Simone Deyts lors de son étude des stèles des « Bolards »[1244]. Si la nature du matériau peut parfois donner des indices quant à la datation des éléments sculptés, ou du moins des points de repère chronologique, ce n'est pas le cas pour notre zone d'étude. En effet,

1239. Éd-269 ; Éd-168.

1240. Éd-314 ; Éd-323.

1241. Nerzic 1989, p. 46.

1242. Hatt 1957, p. 78.

1243. Braemer 1959.

1244. Planson 1982, p. 122.

l'une des rares études portant sur ce thème concerne la ville de Lyon[1245], où les stèles sont taillées dans le même calcaire que les autels. « Dans les cas où l'on parvient à mettre en évidence les carrières de provenance de la pierre, comme pour Chalon-sur-Saône et sa région, les informations que l'on tire sont décevantes. Parfois, la nature même du matériau interdit toute précision : il est en effet presque impossible de déterminer les filons d'où proviennent le grès d'Antully dans lequel sont façonnées la majorité des stèles autunoises ou le granit des monuments nantais et donc d'en préciser l'origine et *a fortiori* de le dater en s'appuyant sur la période d'exploitation des carrières. »[1246]. De plus, précisons que l'emploi de telle ou telle roche n'indique pas forcément une tendance chronologique. À Autun par exemple, le calcaire a été employé épisodiquement, et minoritairement, en même temps que le grès et le granit. Outre les recherches menées par Simone Deyts sur les ateliers bourguignons, les travaux récents de Pierre-Antoine Lamy ont permis de reprendre ce dossier et de mettre en évidence des carrières et des ateliers au sein du territoire éduen[1247].

Si la typologie a longtemps été un critère de datation, il est aujourd'hui convenu que son emploi est des plus délicats. En effet, comme vu en détails précédemment (2.2.4), l'une des rares typologies existantes de monuments funéraires a été établie par Hanns Gabelmann pour le Rhin[1248]. Or cette typologie très complète est difficilement applicable à nos régions, notamment en raison des nombreuses variations dans la forme des stèles et dans l'organisation des zones sculptées. Si l'étude typologique des stèles n'apporte que peu d'informations susceptibles d'affiner la chronologie de ces monuments, elle permet de les replacer dans un contexte plus général et d'en dégager à la fois l'origine stylistique et les particularismes régionaux. La datation des éléments de ce *corpus* n'est donc pas basée sur la typologie des monuments, à l'exception de deux formes particulières dont la datation spécifique peut être précisée : la stèle-maison et le pyramidion, déjà mentionnés. D'après les travaux de Jean-Jacques Hatt[1249] et ceux d'Émile Linckenheld[1250], la stèle-maison se serait principalement développée au cours du II^{e} siècle ap. J.-C. Si ce modèle est très largement répandu dans les territoires médiomatrique et leuque, on le trouve plus minoritairement chez les Séquanes (sept occurrences), les Éduens (une occurrence) et les Lingons (une occurrence). Quant aux pyramidions, s'ils sont nombreux en pays lingon, quelques rares exemplaires ont été dénombrés à l'extérieur de ce territoire, comme à Sens[1251], Entrains-sur-Nohain[1252], Autun[1253] ou à Alésia[1254].

1245. Savay-Guerraz 1990.

1246. Laubry 2009a, p. 175

1247. Lamy 2015, p. 214-265.

1248. Gabelmann 1972.

1249. Hatt 1986, p. 217-220.

1250. Linckenheld 1927.

1251. L'exemplaire de Sens est particulier puisqu'il présente un cadre mouluré vide sur la face principale et une dédicace à l'empereur libre de champ épigraphique sur la face latérale gauche : *Cr/oca / pro / salu/te{m} / Im(peratoris) Caes(aris) / Aug(usti) / Tr<a=IH>ia/n<i=O>* (*AE,* 1914, 00199 ; Wuilleumier 1963, n°330).

1252. Éd-474.

1253. Éd-49.

1254. Éd-4 et Éd-7.

Seul le fragment d'Autun, dont il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agisse bien d'un pyramidion, a été découvert en contexte primaire, mais la datation de ce bloc à la première moitié du IIe siècle ap. J.-C. ne réduit que très peu la chronologie. En l'absence de nouvelles découvertes documentées par l'archéologie et la stratigraphie, il n'est pas possible d'affiner la chronologie relative à cette forme de marqueur de tombe.

Il est donc très compliqué de dater à un monument sculpté. La complémentarité des critères datant est un élément fondamental à toute tentative d'attribution d'une chronologie, tant la difficulté de dater ces monuments sculptés est réelle. La mauvaise conservation de ces éléments et la simplification des décors compliquent encore ce travail. Pour ce qui est des monuments de ce *corpus*, il est possible de dégager quelques grandes lignes. Les stèles sont généralement peu nombreuses dans ces régions au Ier siècle ap. J.-C. Exception faite d'une stèle d'époque tibérienne à Chalon-sur-Saône (dont le contexte militaire tend à la mettre à part), seuls quelques monuments autunois et certaines stèles langroises et bisontines[1255] sont produites à cette période, certaines étant datées par l'épigraphie[1256]. Il faut attendre le début du IIe siècle ap. J.-C. pour voir se développer massivement la production locale de stèles funéraires, à la fois dans des grands centres comme Autun, Besançon ou Langres, et dans des agglomérations secondaires telles Auxerre, Dijon, Entrains ou Luxeuil. Le constat vaut également pour la plupart des stèles aniconiques lingonnes, appelées ici « stèles-plaques », dont la production semble se cantonner au IIe siècle ap. J.-C. Il est à noter qu'un tel développement tardif contraste avec celui des provinces rhénanes, où la réception des modèles et la création à une échelle locale se font dès les premières décennies du Ier siècle ap. J.-C., ou encore à celui de la Narbonnaise. L'utilisation de la stèle connaît son apogée au cours de la seconde moitié du IIe siècle et durant presque tout le IIIe siècle ap. J.-C. Le problème se pose quant à connaître le moment où la production de stèles s'est arrêtée. En Germanies, où la qualité d'exécution rend la datation des monuments plus aisée, on constate que le point d'arrêt varie selon les régions : vers le milieu du IIIe siècle ap. J.-C. à Mayence et à Cologne, mais seulement au début du IVe siècle ap. J.-C. à Kaiseraugst, Strasbourg et Worms[1257]. Selon Nicolas Laubry, presque aucune stèle de la province de Lyonnaise ne serait attribuable avec certitude à la seconde moitié du IIIe siècle ap. J.-C., bien qu'il précise qu'il s'agit probablement là d'une observation résultant de la difficulté à dater précisément une partie de la documentation[1258]. L'absence quasi-systématique de données archéologiques de terrain alourdit le problème puisqu'il rend impossible le croisement avec la typo-chronologie d'autres mobiliers archéologiques, comme la céramique ou les monnaies. Il est donc très difficile à la fois de proposer une datation pour ces monuments et de définir la période où leur production s'est définitivement arrêtée au profit de nouvelles formes.

1255. Pour exemple : Éd-424 ; Éd-302 ; Éd-305 ; Éd-291 ; Ling-279 ; Séq-4 ; Séq-9 et Séq-13.

1256. ; Ling-335 (*CIL*, XIII, 5872) ; Ling-370 (*CIL*, XIII, 5700) ; Ling-256 (*CIL*, XIII, 5755) et Ling-308 (*CIL*, XIII, 5780).

1257. Faust 1998, p. 16.

1258. Laubry 2009a, p. 179.

Nous pouvons donc conclure en disant qu'un grand nombre de formes et de modèles de marqueurs de tombe étaient à la disposition des habitants de l'Empire. C'est de leur volonté et leurs choix personnels, ainsi que de leur position sociale et leur fortune, que sont nées les disparités observées plus haut. Si quelques grands monuments ont pu être décelés au sein des collections étudiées, ils nous sont tous parvenus dans un état très fragmentaire et lacunaire qui limite les observations des chercheurs. De même, quelques formes spécifiques à des zones géographiques précises ont été employées, telles les stèles-maisons ou les pyramidions. Mais le monument-type le plus fréquemment rencontré est la stèle. Celle-ci peut se présenter sous trois formes : à personnage, inscrite ou mêlant les deux modes d'évocation. Pour ce qui est des stèles à personnages, qu'elles soient inscrites ou non, elles suivent globalement le même schéma : présentation en buste ou en pied du défunt, vêtu de ses habits quotidiens et serrant les attributs symboliques de son statut et/ou de son activité professionnelle. L'aménagement de la niche et des faces latérales varient pour offrir un cadre plus ou moins ornementé à l'effigie du défunt. Quant aux stèles aniconiques, elles présentent généralement un cadre architecturé et décoré contenant l'épitaphe. Les stèles-plaques lingonnes ont ainsi la particularité de figurer un fronton soutenu par un cartouche épigraphique reposant sur des pilastres et entre lesquels est placé un autel-enflammé.

À ces formes de stèles, parfois très stylisées, viennent s'ajouter les modèles plus développés. Ces stèles de grande taille sont à la fois finement sculptées, dans un matériau de bonne qualité et possèdent un décor plus riche et plus ornementé. Ces stèles monumentales, typologiquement assez proches des édicules funéraires, présentent très souvent des faces latérales sculptées et pour lesquelles les thèmes décoratifs sont variés : scènes de métiers, figuration de serviteurs, décors végétalisés, outils de la construction, toiture à écailles, figures mythologiques, etc.

De plus, la richesse de l'ornementation d'un monument ne dépendait pas à l'origine de la seule sculpture. En effet, comme il a été démontré plus haut, l'ajout de pigments colorés venait compléter voire supplanter le décor sculpté. Qu'ils soient employés pour accentuer les reliefs ou apposés en aplats sur une large surface, ces rehauts colorés étaient partie prenante à l'aspect final des monuments funéraires. L'identification et l'analyse de la polychromie antique est donc essentielle à la bonne compréhension du décor originel des monuments antiques.

Chapitre 4 - Synthèse

Je ne sais pas si on doit parler des morts au passé. Les morts sont chaque fois ressuscités par notre langage, par notre manière de les raconter, ce sont eux les livres, ce sont eux l'écriture qui court, ce sont eux les petits papiers amoureux.
Nina Bouraoui, *Mes mauvaises pensées.*

4.1. Aspects épigraphiques

4.1.1. La romanisation des élites par le nom

Le concept de "romanisation" est employé depuis le début du XIX[e] siècle pour traduire « la soumission d'une société et d'un territoire conquis aux formes d'organisation voulues par Rome »[1259]. Si le terme est encore régulièrement usité, il n'est que rarement expliqué, sa définition étant entendue comme allant de soi. Or le mot "romanisation" est aujourd'hui remis en question et a fait l'objet de nombreux débats, parfois d'une grande complexité[1260]. Ce concept induit une domination de la culture romaine révélée par les apports de Rome dans les provinces : pacification des territoires conquis, introduction d'une langue parlée et écrite commune à l'Empire, création d'institutions locales chargées de gérer la vie publique et de maintenir la paix, cadastration des territoires, apport de nouvelles méthodes de construction, disparition progressive de l'habit traditionnel, importation de nouvelles religions et de leurs rites spécifiques, etc. La notion de romanisation propose donc une vision romano-centrique et ordonnée au sein d'un espace en constante évolution. Certains chercheurs ont même défini la romanisation – de manière à la fois excessive et anachronique – comme le passage de sociétés en "voie de développement" à des "sociétés développées"[1261]. Cette image d'une économie d'exploitation "coloniale" est aujourd'hui indéfendable et totalement dépassée. Cette vision est particulièrement mise en avant dans la partie consacrée à la Gaule romanisée de l'*Histoire de la France rurale*, rédigée par Marcel Le Glay[1262], le terme "colonial" revenant très régulièrement dans ses propos. De plus, cette conception ancienne comprend un modèle "diffusionniste", la romanisation se répandant du centre vers les périphéries et faisant des provinces les réceptacles du modèle romain dans le cadre d'échanges à sens unique. À noter également la théorie de Marcel Le Glay, qui voyait dans la conquête de la Bretagne la raison du fort développement des modèles romains en Gaule Belgique. Pour lui, la nécessité de ravitailler les troupes combattant en Bretagne – et pour lesquelles le nord de la province servait de base militaire – expliquerait en partie le phénomène de romanisation de ces territoires au milieu du I[er] siècle ap. J.-C. Le ravitaillement des légions était facilité par la construction de routes, l'instal-

1259. Le Roux 2004, p. 287.

1260. Mattingly 1997.

1261. Entre autres Albert Deman pour le cas de l'Afrique romaine (Deman 1975). Voir aussi la critique justifiée proposée par Jean-Marie Lassère (Lassère 1979).

1262. Le Glay 1975.

lation de camps et l'implantation de *villae*[1263]. S'expliquerait aussi l'apparition, à partir de l'époque claudienne, des modèles romains au sein des nécropoles.

Cet encouragement au changement induit par l'introduction de nouveaux modèles est parfaitement décrit par Tacite dans sa biographie d'Agricola[1264]. Si le général romain, chargé de pacifier et gouverner la Bretagne, n'a dans les faits passé que sept années à la tête de cette province, elles représentent « sa contribution la plus achevée à l'édification de l'Empire »[1265]. Le chapitre XXI est consacré à la seconde année de campagne et plus précisément aux progrès de la romanisation qui accompagnent la conquête.

> « Vint l'hiver, qui fut entièrement consacré à la mise en œuvre d'initiatives très salutaires pour des gens disséminés et incultes et d'autant plus portés à faire la guerre. Agricola voulait les habituer à vivre paisiblement et à occuper agréablement le temps libre. Il les y invitait individuellement. Il aidait des collectivités à édifier des temples, à aménager des places publiques, à construire de vraies maisons. Il félicitait les plus entreprenants et s'en prenait aux récalcitrants. Ainsi le désir de se faire mieux voir que les autres tint lieu de contrainte. De plus, il faisait initier les enfants des notables aux arts libéraux et préférait aux acquis culturels des Gaulois les dispositions naturelles des Bretons : eux qui naguère méprisaient notre langue, ne désiraient-ils pas maintenant, à tout prix, la parler couramment ? Par la suite, cela fit bien de s'habiller comme nous et beaucoup adoptèrent la toge. Peu à peu, les Bretons se laissèrent aller à l'attrait des vices à découvrir sous les portiques, dans les thermes et le raffinement des festins. L'inexpérience leur faisait appeler civilisation ce qui amputait leur liberté. »

Ces informations permettent d'appréhender les méthodes mises en œuvres par Rome pour imposer sa culture aux peuples vaincus tout en évitant un mouvement de révolte.

Mais la romanisation n'est pas un processus uniforme, que ce soit dans le temps ou dans l'espace. La civilisation gallo-romaine ne s'est pas construite en un jour, puisque les différentes régions de la Gaule et les différents secteurs de la société gauloise n'ont pas été affectés de la même manière par le processus de romanisation. La culture gauloise s'est vue plus particulièrement transformée aux points de forts contacts entre romains et gaulois[1266]. Certains critères ont donc été élaborés afin de mesurer l'ampleur des changements induits par la romanisation, tels la présence de familles sénatoriales ou l'impact des garnisons implantées localement. C'est au sein de la culture des élites locales et provinciales – visible à travers les pratiques comme les vestiges archéologiques – que paraît avoir existé une unité romaine, « reflet d'une civilisation qui conférait à des pratiques et des valeurs communes une place particulière dans la formation d'une romanité de plus en plus affirmée »[1267]. De même, des chercheurs ont voulu voir un mouvement de résistance à la romanisation instigué par les populations vaincues. Cette vision d'une résistance indigène à la

1263. Le Glay 1975, p. 205.

1264. Tacite, *Vie d'Agricola*, XXI, 1-3.

1265. Sablayrolles 1981, p. 52.

1266. Woolf 2000, p. 77.

1267. Le Roux 2004, p. 293.

culture de Rome a été notamment mise en avant par Marcel Bénabou[1268], déjà évoqué plus haut. La principale critique adressée à cette proposition d'une population indigène résistant aux influences romaines est qu'elle est réductrice. Les indigènes y sont décrits comme s'opposant parfois violemment aux conquérants mais subissant finalement l'autorité romaine. De ces hypothèses basées sur l'histoire coloniale africaine a émergé une nouvelle image, critique des précédentes, révélant une société provinciale où seule une partie de la population était romanisée et où le plus grand nombre ne cachait pas son mécontentement.

De l'évolution de ces visions découle l'hypothèse aujourd'hui retenue d'une acculturation permanente, comprise comme un ensemble d'échanges à la fois nombreux et réciproques entre vainqueurs et vaincus[1269]. Depuis les années 1960/1970, les travaux anglo-saxons[1270] ont particulièrement contribué au dépassement du concept originel de romanisation, les nombreux débats et discours sur le sens de ce terme ayant conclu que la romanisation – de par son usage abusif et son caractère indéfini – constituait un frein à la recherche. De la même manière que l'idée d'une romanisation réussie et civilisatrice a été fortement influencée par la vision européocentrique colonialiste, les mouvements de décolonisation ont à leur tour modelé les réflexions des chercheurs, qui ont jugé le concept de "romanisation" incapable de rendre la complexité des sociétés provinciales et des relations entre Rome et les peuples vaincus. Ces différents chercheurs, de Marcel Bénabou à Greg Woolf, ont contribué à créer un second modèle historiographique, celui du « dualisme ». Celui-ci considère l'émergence de sociétés et de cultures provinciales originales et inédites qui s'approprient les apports de Rome et composent leurs propres identités culturelles.

Les travaux de Jane Webster sont particulièrement intéressants, puisqu'elle propose de substituer le terme "créolisation" au mot "romanisation"[1271]. Emprunté à la linguistique, ce nouveau concept qui définit l'apparition d'un nouveau langage mixte issu de deux langues. Ce processus est observable dans le domaine de la culturelle matérielle des provinces impériales. Seule l'élite s'adapte à la culture romaine, la grande majorité de la population des provinces quant à elle invente son langage et son iconographie. Bien que très prometteur, ce travail est contestable à la fois du fait qu'il soit le produit d'une étude anachronique[1272] et qu'il se limite à la seule province de Bretagne. De plus, cette étude ne compare que les aspects religieux propres à ces deux sociétés ce qui interdit toute généralisation.

1268. Bénabou 1976.

1269. Rome est elle-même le fruit d'une acculturation permanente, puisqu'elle a été très tôt réceptive aux influences extérieures, principalement grecques. La culture romaine est la synthèse de ces influences et n'exclut donc pas l'originalité.

1270. Comme ceux de Susan Alcock, Ronald Syme ou encore Ramsay MacMullen.

1271. Webster 2001.

1272. Jane Webster se base sur une comparaison entre la religion créole développée à Cuba entre 1760 et 1870 (la *santeria*) et celle de la Bretagne romaine. La société cubaine du XVIII^{e} siècle étant un mélange entre une population blanche et des esclaves noirs venus d'Afrique, elle offre un très bon exemple de société mixte plaçant les populations la composant sur le même plan.

S'il est vrai que le terme "romanisation" a été employé de manière abusive et anachronique, il n'est pas à exclure totalement puisqu'il traduit l'apparition de phénomènes visibles sur une période plus ou moins longue. La romanisation doit être appréhendée de manière locale et non plus être insérée dans une vision globale afin de réduire au maximum les erreurs d'interprétation. Les conclusions de Greg Woolf[1273] concernant la Gaule sont particulièrement intéressantes puisqu'il s'appuie sur l'idée que la romanisation de cette province découle d'un « processus culturel complexe qui s'est traduit par l'émergence rapide d'une culture provinciale entièrement nouvelle, dans laquelle se combinaient des éléments du passé et les fruits d'une "révolution culturelle" née avec Auguste »[1274], soit la diffusion d'une culture romaine elle-même hybride en construction. On parle d'ailleurs de "civilisation gallo-romaine", chose que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans l'Empire. Plus qu'une acculturation, c'est un syncrétisme. La Gaule est l'un des seuls territoires où la population a réellement cherché à mettre en avant ses origines pré-romaines, chose qui est particulièrement visible en épigraphie. Cette diffusion s'est faite dans une premier temps au sein des élites locales, qui se sont appropriés les modèles venus de Rome et en ont imposé à leur tour une version réinterprétée. Les conflits observés par les chercheurs n'opposaient donc pas des Romains et des Gaulois, mais des Gaulois entre eux.

Le domaine religieux révèle bien ce syncrétisme puisque certains dieux celtes sont venus compléter le panthéon formé par les dieux gréco-romains et les divinités orientales. À ces nombreuses divinités originaires d'horizons différents se sont ajoutés des dieux créés de toutes pièces afin de renforcer l'assimilation des nouvelles populations. Comme le prouvent l'épigraphie et les documents archéologiques, les divinités gauloises ont très couvent été assimilées à des dieux romains (*interpretatio romana*), mais le phénomène inverse est également vrai puisque des divinités romaines ont été assimilées à des dieux gaulois (*interpretatio gallica*)[1275]. Le Mars romain a ainsi été assimilé au dieu gaulois Lug, tout comme les déesses-mères celtiques ont été rapprochées des *Matres*. La Gaule a d'ailleurs fait preuve de beaucoup de créativité dans ce domaine, le polythéisme romain permettant l'acceptation et l'introduction de nouvelles divinités et de nouveaux cultes. Ces divinités, souvent connues localement, sont reconnaissables à leur nom formé d'un nom latin et d'une épiclèse gauloise : Apollon Moritasgus, Apollon Grannus, Apollon Vindonnus, Mercure Mercalis, Mercure Viator, etc. De plus, les couples associant divinités celtes et romaines, caractéristiques des provinces, viennent renforcer ce syncrétisme culturel[1276]. L'iconographie religieuse romano-celtique rejoint parfaitement le concept de "créolisation" puisque l'on y retrouve des images inédites combinant des influences et des croyances variées. La religion mixte a donc permis l'adaptation des cultes étrangers aux traditions locales, donnant naissant à une iconographie "métisse" empruntant des éléments à la culture dominante comme à la "contre-culture", elle-même hybride. De même, cette acculturation en plusieurs temps est particulièrement

1273. Woolf 2000.

1274. Le Roux 2004, p. 298.

1275. Boucher 1988, p. 77.

1276. Mercure est ainsi associé à Rosmerta tandis que la parèdre d'Apollon est généralement Sirona (ou Brixia à Luxeuil-les-Bains). D'autres couples parèdres sont connus comme Cernunnos / Herecura et Sucellus / Nantosuelta. Le même phénomène est observable dans d'autres provinces et notamment en Afrique.

visible dans l'art funéraire : les *tumuli* de l'élite celte ont laissé la place à de grands monuments familiaux de type mausolée ou édicule, avant l'apparition de modèles plus modestes issus d'un syncrétisme des cultures. Les stèles-maisons du Nord-Est de la Gaule, les piles funéraires du Sud-Ouest ou encore les pyramidions lingons sont autant d'exemples de cette fusion des cultures.

Le terme "romanisation" ne doit donc être employé que dans un sens strictement juridique. Lui seront préférées des formules comme "syncrétisme", "acculturation", "intégration" ou encore "acceptation" dans tout autre contexte. Ce phénomène doit être considéré à la fois localement et dans sa globalité. En effet, chaque région a vu sa "romanisation" se faire à son propre rythme et avec ses propres facteurs, mais la vision globale au sein de l'Empire n'est pas à négliger, au risque de mettre artificiellement en avant des histoires locales qui n'apporterait aucune clarté au débat. La romanisation s'est ainsi faite par phases, celles-ci étant visibles à travers des changements de comportements. Le rôle des élites dans les phases de transition est primordial, mais leurs réactions n'ont pas été uniformes et elles ont dû s'adapter à de nouvelles rivalités et à des sollicitations inédites[1277].

Parallèlement, un abandon des marques les plus ostensibles de la culture romaine a pu être observée dans le cas de l'habitat rural en Gaule. Au milieu du III^e^ siècle ap. J.-C. apparaît une réorganisation spatiale de plusieurs établissements agricoles : réduction des surfaces occupées, irrégularité des plans, disparition de la spécialisation des espaces. De plus, une transformation morphologique de ces établissements ruraux dénote une importante évolution des formes de l'habitat (abandon progressif des formes architecturales classiques et du système de chauffage par hypocauste). On constate également une utilisation plus importante du bois pour la construction des nouveaux bâtiments, au détriment de la pierre jusqu'alors majoritairement employée, et ce même quand la fonction des bâtiments ne change pas[1278]. Ces mutations tardives, internes au monde gallo-romain et particulièrement visibles dans le contexte privé rural, interviennent dans un contexte économique stable où la production et les échanges se maintiennent. Or les transformations de l'habitat observées entre le IV^e^ et le V^e^ siècles dénotent un retour vers des morphologies anciennes qui n'ont jamais totalement disparu des traditions, malgré trois siècles d'acculturation, et qui n'ont jamais cessé d'évoluer en parallèle des formes classiques.

De là peut se poser la question de l'ampleur de la romanisation des campagnes de Gaule. Il est possible que ces marqueurs de la romanité aient disparu en raison d'une romanisation moins bien ancrée que dans les autres provinces. Les crises politiques et sociales du III^e^ siècle peuvent aussi en partie expliquer ce retour à des formes plus simples, dénuées d'éléments superflus – qu'ils soient liés à l'architecture, au décor ou à l'aménagement spatial – afin d'accroître la productivité. Dans le domaine funéraire, un changement typologique commence à apparaître à cette période charnière. Les monuments sont de taille plus réduite et leur décoration tend à se simplifier. Les

1277. Le Roux 2004, p. 311.

1278. Van Ossel 2009, p. 374.

problèmes posés par la datation de ces tombeaux rendent difficile la lecture de ces indices et la rareté des découvertes en contexte primaire ajoute à ces difficultés.

L'usage même de monuments funéraires est un marqueur d'ascension et de distinction sociale, puisque ce phénomène démontre l'adoption de formes propres à la culture romaine et possédant leur propre système de valeurs[1279]. Les grands tombeaux urbains du I^er^ siècle s'inscrivent dans un contexte de compétition entre les membres de l'élite locale, comme le montre l'abondance de grands monuments le long des voies d'accès aux villes (Lyon, Orange, Nîmes, etc.). Dans ce cadre bien particulier, la construction d'un monument funéraire vient concrétiser et afficher la réussite et la consécration sociale. Cela est particulièrement visible sur les tombeaux des sévirs, puisque c'est par le biais du sévirat que ces hommes – souvent d'origine servile et qui n'avaient qu'un accès restreint aux honneurs publics – pouvaient obtenir une certaine dignité. Cette charge étant en elle-même une consécration sociale, son rappel sur le tombeau participe à la promotion de la réussite personnelle du défunt[1280]. Les grands monuments ruraux en revanche s'inscrivent dans un contexte différent, à l'instar du mausolée de Faverolles, installé près d'une voie et en bordure de la propriété du commanditaire. Si le statut juridique et social est inconnu en raison de l'état très lacunaire de l'inscription, il s'agit sans aucun doute du cénotaphe de membres de l'élite locale, magistrats et/ou descendants de l'aristocratie gauloise comme le suggère la présence d'une scène de chasse[1281]. La réalisation d'un tel monument concourt à l'affirmation d'une puissance économique et sociale et est un symbole fort de l'adhésion d'une famille à la culture romaine. De plus, il a été envisagé que la sémantique architecturale du mausolée fasse référence aux concepts pythagoriciens et platoniciens, très prisés au sein des cercles cultivés du I^er^ siècle ap. J.-C.[1282].

La volonté de montrer l'adhésion à la culture romaine se manifeste également par des compromis dans les choix faits par les commanditaires, pour la forme et les décors des tombeaux. Le système de valeurs venu de Rome s'est vu assimilé aux coutumes indigènes, ce qui a entraîné l'apparition de nouvelles formes architecturales, iconographiques et épigraphiques. Cela est notamment visible sur les tombeaux de pérégrins : si la forme du monument est inspirée des modèles romains et l'épitaphe gravée en langue latine, le défunt est presque toujours figuré vêtu du costume local. C'est à partir du début du II^e^ siècle que le recours au costume local devient caractéristique de l'art sépulcral de la Gaule du Nord. Il est étonnant de constater le faible succès de la toge en Gaule, pourtant un marqueur important de romanité et de l'obtention de la *ciuitas*. Très prisée par les affranchis en Italie, ainsi que par les notables et les soldats en Gaule et en Germanies au début du I^er^ siècle ap. J.-C., sa figuration sur les reliefs funéraires est peu fréquente passée cette période. Bien que la citoyenneté se soit diffusée de manière progressive dans les provinces, le costume

1279. L'abondance de stèles d'affranchis à Rome et plus généralement en Italie en est un bon exemple. Voir Laubry 2009b, p. 287.

1280. Éd-217 (Autun) et Éd-701 (Saint-Loup-de-Varennes).

1281. Février 2000 ; Deyts 2000 ; Deyts 2002 ; Deyts 2006.

1282. Sauron 2000.

local a toujours prédominé dans l'art funéraire de Gaule romaine[1283]. La persistance du recours au costume local peut alors être le signe d'une certaine revendication culturelle identitaire, mais dont la portée ne doit cependant pas être surévaluée. En effet, ce costume n'est pas un vêtement gaulois mais bien un vêtement romanisé, ce qui en ferait un symbole double d'intégration à la culture romaine et de maintien de l'identité indigène[1284].

L'adoption du monument funéraire permettait aussi au commanditaire d'affirmer sa réussite, comme nous l'avons vu précédemment avec les reliefs évoquant la vie quotidienne et les activités professionnelles des défunts. Une importante évolution des modalités de commémoration est observable à partir de l'époque antonine. Apparaissent des éléments iconographiques et épigraphiques modifiés, en lien avec une société elle-même en pleine mutation. Se sont alors constitués des standards régionaux parfois complexes et difficiles à appréhender. L'intégration des populations gauloises à la culture romaine s'est fait par la réappropriation d'une pratique romaine de commémoration des défunts, dont les formes ont été adaptées aux stratégies locales[1285]. La romanisation par le biais du monument funéraire est également la trace matérielle des tensions et mutations qu'a subi la société gallo-romaine durant le Haut-Empire.

Les inscriptions funéraires présentent une grande diversité de noms et de systèmes de dénomination qui révèlent une évolution culturelle et sociale irrégulière et rappellent que l'intégration des peuples à la société romaine, tant à la ville qu'à la campagne, ne s'est pas fait de manière linéaire et logique[1286]. L'épigraphie est une source essentielle à l'étude de structures socio-culturelles antiques, les inscriptions rendant lisible la civilisation romaine en la présentant à travers des individus bien distincts. De fait, l'impact de la romanisation peut être perceptible à travers ces témoignages. Pourtant il ne faut pas négliger la non-représentativité de la société dans son ensemble. En effet, tous n'avaient pas accès à un monument en pierre ni aux moyens financiers d'y faire graver une inscription. Les monuments funéraires en pierre devaient en réalité ne représenter qu'une faible proportion des systèmes de marquage de tombe, les sépultures des individus moins fortunés étant localisées par des moyens moins coûteux[1287]. De plus, certaines régions de l'Empire sont particulièrement peu pourvoyeuses d'inscriptions, particulièrement en milieu rural. L'écriture n'est pourtant pas inconnue ni même inaccessible aux classes plus basses de la société, comme l'attestent les nombreux graffites sur plomb, bois ou céramique. La présence de nombreux documents écrits induit une certaine alphabétisation de la population, utile au quotidien (borne miliaire, inscriptions publiques, etc.).

1283. Laubry 2009b, p. 289.

1284. Freigang 1996, p. 211-212.

1285. Laubry 2009b, p. 293.

1286. Le Roux 2004, p. 293. Voir également Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2001.

1287. De la pierre à l'épandage céramique en passant par des marqueurs en bois ou en tuiles dressées, ces signalisations sépulcrales ne sont que rarement mises en évidence par l'archéologie, en raison de l'ancienneté des découvertes et des délais d'intervention restreints de l'archéologie préventive.

Si à première vue les inscriptions paraissent très standardisées, des assemblages distincts apparaissent localement. L'application de stratégies différentes au sein des élites peut ainsi apparaît dans les *corpora* épigraphiques. Les épitaphes révèlent ainsi les choix du défunt quant aux informations qu'il souhaite livrer. L'adoption d'un nom romain peut dès lors révéler la romanité d'un individu, tout comme peut le faire son adhésion à un système de valeurs et de dénomination. *A contrario*, la mention d'une parentèle indigène met en exergue une certaine fierté du passé familial, au-delà de l'habituelle présence de la filiation. « L'épigraphie peut aussi montrer un processus dans lequel l'individu et sa réussite deviennent plus important que la collectivité, comme la commémoration privée par une stèle funéraire (et, en contexte archéologique, l'évolution d'un culte d'ancêtres) indiquant le développement de la propriété privée et de la descendance directe dans la société : le tombeau et la stèle peuvent marquer l'autorité sur les terres et l'importance de la parenté, indiquant un statut hérité. »[1288]. De même, certaines spécificités peuvent être le reflet d'influences extérieures, comme l'alphabet, la langue, l'onomastique ou encore le formulaire. Les inscriptions latines sur pierre participent à un phénomène culturel propre au Haut-Empire : la culture épigraphique consiste en un répertoire employé pour exprimer la volonté d'adhérer aux élites puissantes de l'empire, l'inscription étant devenue symbole du rang et de la réussite sociale. Les membres de l'élite sont en effet les premiers à être en contact avec la culture romaine et à désirer montrer leur degré de romanité. Du choix des élites à exprimer leur identité *via* des modèles venus de Rome est née la volonté des autres couches sociales d'imiter la culture épigraphique des élites locales. Ainsi, malgré une certaine uniformité au sein de l'Empire, une certaine diversité régionale est observable parmi les inscriptions du Haut-Empire, les spécificités locales et la diversification des identités constituant un modèle régional au sein d'une culture globale.

La multitude d'inscriptions jugées maladroites – de par le style, la graphie, l'orthographe ou encore le travail de la pierre mis en œuvre pour les réaliser – a amené certains chercheurs à se questionner sur le "degré de romanisation" de ces individus, voire même leur possible "résistance" à la romanisation. La romanité étant un signe de rang social, les élites excellent à montrer leur *romanitas*. Mais les couches inférieures de la société, ayant des moyens financiers moindres et un accès plus réduit à l'éducation, ne peuvent pas produire des épitaphes de qualités supérieure. Cela ne démontre donc pas forcément une "résistance" à la romanisation, mais simplement une différence de moyens. Cela expliquerait le caractère maladroit et raccourci de certaines inscriptions, l'adoption du modèle romain entrainant une adaptation des traditions indigènes et une réduction des informations transmises par l'épigraphie. Le choix de ces informations peut quant à lui résulter de mentalités ou de traditions indigènes, comme les stèles monumentales anépigraphiques de l'âge du Fer, très présentes en Gaule Narbonnaise. L'épigraphie a été adaptée aux conceptions indigènes, ce qui a participé à la création de nouvelles formes épigraphiques, entre traditions indi-

1288. Häussler 2008, p. 10.

gènes et usages romains[1289].

« Même dans les campagnes, on voit les noms romains se substituer aux noms gaulois. Le fils d'un Carantos se fait appeler Marcus Carantius. D'autres prennent le prénom et le nom de l'empereur régnant et gardent comme surnom, provisoirement, leur ancien nom celtique, ainsi Tiberius Claudius Congonetianus. »[1290]. Notons que les gentilices impériaux sont assez peu représentés en Gaule romaine, et qu'ils sont particulièrement rares au sein du *corpus* étudié ici. Ainsi chez les Lingons nous avons recensés dix *Iulii*, sept *Claudii*, un *Flavus*, deux *Aelii* et deux *Aurelii*. Le constat est similaire chez les Séquanes (quatre *Iulii*, un *Claudius* et un *Aurelius*) et chez les Éduens (quatre *Iulii*, un *Claudius*, deux *Flavii*, un *Aelius* et un *Aurelius*).

Pour ce qui est de la question de la réception de la *constitutio Antoniniana*, il est intéressant de préciser que le nom d'Aurelius est assez peu répandu dans les territoires de Nord-Est de la Gaule. Ce phénomène est observable au sein des territoires pris en compte ici ainsi que dans plusieurs cités de Gaule Belgique, « ce qui laisse entendre que le statut latin était plus répandu qu'on ne le croit » [1291]. De plus il faut mentionner un usage plus souple de la nomenclature dans les provinces : certains citoyens romains ne sont parfois pas désignés avec une nomenclature complète. La transmission du gentilice paternel a pu également connaitre une certaine adaptation en Gaule et dans les Germanies, puisqu'il y est attesté une variante où le gentilice patronymique est formé sur le surnom du père[1292]. Le mode de dénomination des pérégrins le cantonne à l'emploi du nom unique, parfois complété par le rappel de la filiation.

L'anthroponymie est ainsi moins marquée par l'uniformisation institutionnelle dans le milieu funéraire que dans d'autres domaines. La Gaule méridionale est aussi le témoin d'une latinisation précoce des anthroponymes en usage et d'une prédominance rapide des éléments onomastiques latins sur les noms gaulois[1293].

Les pratiques onomastiques attestent de la romanisation des populations de Gaule romaine et de leurs accès au statut civique. Les nombreuses études menées sur l'onomastique de ces populations révèlent une large pratique du nom unique, les occurrences de noms romains se trouvant le plus souvent dans les capitales de cités. Pour exemple, chez les Médiomatriques 50 % des éléments onomastiques sont de forme romaine[1294].

L'épigraphie dévoile ainsi un autre aspect de la romanisation, définie comme la volonté

1289. Häussler 2008, p. 15.

1290. Le Glay 1975, p. 205.

1291. Demougin 1995, p. 185.

1292. Raepsaet-Charlier 2011, p. 448.

1293. Christol 2006, p. 59.

1294. Demougin 1995, p. 185.

d'adhérer à la société romaine, d'en adopter les valeurs et l'art de vivre et le désir de présenter publiquement une certaine identité romaine[1295]. Avec la romanisation apparaît donc une identité culturelle romaine que va exprimer l'individu à travers une autoreprésentation, soit la représentation d'une image de soi-même[1296], qu'elle soit épigraphique ou iconographique.

L'identité exprimée par l'autoreprésentation est constituée autour de normes et de valeurs qui sont perceptibles à la fois dans l'iconographie et l'épigraphie. Ces normes ayant varié en fonction des périodes, des contextes et des populations concernées, l'étude de ces monuments permet donc d'appréhender le sens profond de l'adoption de cette pratique en Gaule romaine comme ailleurs dans l'Empire[1297].

4.1.2. Une identité culturelle à travers le nom ?

L'identité constitue un concept central dans toute étude portant sur la romanisation. Celle-ci peut se définir comme l'adoption d'une identité romaine valable pour l'Empire dans sa globalité. Les identités propres à un individu, une communauté ou une association sont mises en évidence par l'épigraphie et l'onomastique. Mais si ce phénomène est commun à tout le monde romain, il n'y a pas pour autant d'homogénéisation des expressions épigraphiques[1298]. Des identités locales sont ainsi observables partout dans le monde romain, avec le développement de noms personnels et de formulaires spécifiques à certaines cités ou régions.

Les noms de personnes – défunts, magistrats, membres de l'élite – constituent une source majeure de l'étude de l'identité locale dans les provinces occidentales. De plus, la structure de la nomenclature est le parfait reflet du statut des individus et les noms des élites sont déterminés par les appartenances familiales et les alliances[1299]. S'il est communément accepté que le choix d'un nom est significatif, particulièrement lorsque celui-ci est romain alors que la filiation présente des parents au nom indigène, il est intéressant de se demander si cela dénote l'adoption d'une identité romaine ou la simple acquisition de la citoyenneté à travers les *tria nomina*. Mais l'onomastique a-t-elle été volontairement utilisée pour montrer l'identité personnelle du défunt ou l'adoption d'un nom romain n'est-il que le signe de l'enrichissement du répertoire onomastique provincial ?[1300]

À noter également le fait qu'un individu ait pu avoir plusieurs noms au cours de sa vie. Cette possibilité est prouvée par une inscription votive lingonne dédiée par un certain C. Antonius

1295. À noter que l'adoption d'un nom latin n'est pas toujours un signe de romanisation, ce choix pouvant simplement résulter de l'élargissement du répertoire onomastique indigène.

1296. Cette idée a été présentée sous différents termes comme "*Selbstdarstellung*" (Alföldy, Panciera 2001) ou encore "*auto-romanizzazione*" (Torelli 1996).

1297. Laubry 2009b, p. 287.

1298. Häussler 2008, p. 27.

1299. Raepsaet-Charlier 2011, p. 447.

1300. Häussler 2008, p. 14.

Liberarius qui précise à la fois ses *tria nomina* et son ancien nom gaulois, Segomaros[1301]. De plus, la tradition romaine veut qu'un changement de statut entraine un changement de nom. Le choix d'un nom peut alors dépendre de l'âge de l'individu comme du contexte de présentation du nom (public, familial ou collégial). Le nom présenté dans une inscription dépend donc du contexte où celle-ci se trouve exposée. Un nom romain peut ainsi refléter la citoyenneté romaine, ou du moins un certain degré de romanité.

L'introduction des populations indigènes dans le système de dénomination romain a induit plusieurs changements. L'emploi des *tria nomina* par les nouveaux citoyens induit l'ajout d'un gentilice, qui peut se faire par différents moyens : la création d'un gentilice à partir d'un nom indigène, l'adoption d'un gentilice romain préexistant, ou celui d'un bienfaiteur. Les nombreuses mentions épigraphiques d'individus dont le gentilice est *Iulius* en l'honneur de César en sont le parfait exemple. Certains ont choisi de traduire ou de transposer leur nom indigène en latin, créant ainsi des noms d'assonance (*Decknamen*), soit des noms dont la prononciation rappelle celle du nom indigène[1302]. Il est difficile de statuer quant à la valeur à donner au maintien des noms indigènes au Haut-Empire, bien qu'il soit tentant d'y voir un attachement au passé[1303].

L'épigraphie du *corpus* étudié révèle le maintien d'une certaine « identité gauloise » malgré la conquête et la latinisation des noms, principalement à travers les très nombreux idionymes celtisants qui ont pu être observés.

Il est à rappeler en premier lieu que les noms donnés aux enfants répondent à certaines volontés. Ainsi, une certaine récurrence dans l'octroi d'éléments onomastiques peut être observée au sein des grandes familles, bien que rares soient les inscriptions des régions étudiées ici qui présentent cette particularité. « Les noms des membres des familles sénatoriales et équestres, notamment, sont porteurs d'informations familiales et révèlent des alliances, des parentés, des descendances que les textes ne nous ont pas nécessairement conservées. »[1304]. Si des stratégies familiales et maritales sont difficiles à mettre en évidence par les seules épitaphes, le *corpus* réuni ici présente une certaine continuité dans l'emploi des noms. Ainsi, le nom de l'enfant est régulièrement formé sur le nom du père : Catilia Panla, fille de Catilus Paternus[1305] ; Marius Vitalis et son fils Marius Nigidianus[1306] ; Ianussius Ianuarius Iuniorius et son père Ianussius Ianuarius Gedus[1307] ; P. Visellius Comes et son fils P. Visellius Senicianus[1308] ; Attia Dammula et son frère

1301. *Deo Mercurio. C. Antonius, retro Segomaros, Liberaris, ex voto* (*AE,* 1997, 01181).

1302. Raepsaet-Charlier 1995, p. 219-220 ; Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2001.

1303. Rémy 2008.

1304. Raepsaet-Charlier 2011, p. 449.

1305. Séq-160 (*CIL*, XIII, 5346).

1306. Séq-23 (*CIL*, XIII, 5383).

1307. Séq-22 (*CIL*, XIII, 5391).

1308. Ling-320 (*CIL*, XIII, 5871).

Attius Quintilianus[1309]. Il est malheureusement assez rare de pouvoir remonter au-delà du père, les inscriptions réunies ici étant très succinctes quant aux informations prosopographiques fournies.

Les gentilices patronymiques – formés sur le nom unique du père – se rencontrent très fréquemment en Gaule du Nord où le processus de romanisation a entrainé la constitution de nouvelles identités culturelles et où « les éléments de latinisation et de conservation des racines locales se sont intégrés pour élaborer une onomastique régionale particulière »[1310]. Lorsque le nom du père est indigène, la création d'un nouveau *nomen* donne lieu à une pérennisation d'une forme onomastique indigène. *A contrario*, si le nom du père est latin, la formation d'un nouveau gentilice entraine une latinisation progressive de la dénomination familiale et même de l'onomastique locale. L'étude comparative menée par Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier[1311] sur les modes de dénomination en Gaule Belgique et en Germanie inférieure a mis en évidence une plus grande représentativité des noms latins en Germanie inférieure et notamment de noms « latins italiens ». La Gaule Belgique compte pour sa part une plus forte proportion de noms indigènes, les noms de traduction et d'assonance y étant aussi plus présents. La latinisation de la Gaule Belgique apparaît donc marquée par la persistance d'un fort élément local identitaire au sein d'une onomastique qui peut réellement être qualifiée de "gallo-romaine". Le même constat peut être fait pour les territoires lingon et séquane, rattachés à la province de Germanie supérieure. L'analyse du *corpus* a révélé que 43% des défunts masculins en pays lingon et 27,3% en pays séquane sont porteurs d'un nom unique, contre respectivement 3,3% et 3,9% de porteurs de *tria nomina*. Chez les femmes le bilan est le même : 22,6% des femmes portent un idionyme en territoire lingon et 4,3% sont des citoyennes ; 23,4% des femmes sont porteuses d'un idionyme en territoire séquane et 5,2% portent des *duo nomina*. Le territoire éduen, inscrit en Lyonnaise, présente les mêmes caractéristiques onomastiques.

À noter également la survivance de certaines pratiques linguistiques celtes. En effet, dans de nombreuses langues indo-européennes, la dénomination personnelle se compose du nom individuel et de la référence au nom du père. Le patronyme peut se présenter au génitif ou sous une forme dérivée du nom unique du père[1312]. L'usage ancien consistant à faire suivre l'idionyme par le nom du père au génitif induit directement la notion de filiation[1313] sans qu'il soit nécessaire de préciser celle-ci par la mention *filius (-i)*. L'ajout du terme *filius* par les chercheurs est donc un pléonasme, puisque la filiation est déjà indiquée par l'emploi du génitif génératif. Si l'état lacunaire

1309. Ling-327 (*CIL*, XIII, 5720). Il est possible, au vu de ces noms, de restituer une partie du nom de leur père : Attius.

1310. Raepsaet-Charlier 2011, p. 454.

1311. Raepsaet-Charlier 2001 ; Raepsaet-Charlier 2011, p. 455-458.

1312. Les dérivés patronymiques présentent un suffixe indiquant la filiation (nom + -io-, -icno- ou –ακο-). C'est la cas d'une dédicace découverte à Nevers (*CIL*, XIII, 2821) : *Andecamulos Toutissicnos ieuru* (« Andecamulos, fils de Toutissos, a donné »). Lambert 1995, p. 30-31.

1313. C'est le cas sur l'inscription en gallo-latin d'Alise-Sainte-Reine (*CIL*, XIII, 2880) : *Martialis Dannotali ieuru vcvete sosin / celicnon etic / gobedbi dvgiiontiio / vcvetin(?) / in Al<e=i>sia (*« Martialis fils de Dannotalos, a donné à Ucuetis ce bâtiment, et cela, avec les forgerons qui honorent Ucuetis à Alésia »).

de certaines inscriptions de ce *corpus* ne permet pas de préciser si la filiation était textuellement indiquée à l'origine, ce doute n'est pas permis pour plusieurs d'entre elles. Ainsi, des épitaphes[1314] comme celle découverte en 2003 à Chalon-sur-Saône[1315] présentent cette particularité. Deux individus sont évoqués sur la stèle de Chalon sous la forme idionyme + idionyme patronymique au génitif : *Mansueti, Mascli* et *Marcellianus, Marciani*. Précisons que le recours à la dénomination simple, limitée au nom individuel, est également attestée dans les inscriptions gauloises. Elle n'était peut-être employée que dans le cadre privé, au contraire de la dénomination complète qui pouvait être réservée à l'usage officiel[1316].

Précisons également que les pérégrins bénéficiant du droit latin avaient une plus grande liberté dans le choix de leur nouveau nom que les citoyens de plein droit, ceux-ci adoptant généralement le prénom et/ou le nom du bienfaiteur privé ou impérial à qui ils devaient l'obtention de leur citoyenneté – leur surnom étant souvent la reprise de leur ancien idionyme. Le droit latin était un droit intermédiaire entre le statut de pérégrin et celui de citoyen à part entière. De plus, il était octroyé par Rome à des collectivités publiques, et non pas à des individus isolés. Il conférait tous les droits civils du citoyen romain mais ne changeait pas immédiatement la nomenclature de ces nouveaux citoyens, puisque ces individus demeuraient des pérégrins aux yeux de Rome et que seule l'obtention de la citoyenneté totale avait des conséquences sur l'onomastique par la transformation du nom en *tria nomina*. Les pérégrins de droit latin pouvaient donc choisir des noms italiens ou même construire un nouveau gentilice. Il est ainsi assez courant de rencontrer des noms indigènes transformés en gentilice par l'adjonction du suffixe *–ius*. Il est également fréquent que ces noms soient des adaptations inspirées, parfois très librement, du nom du père ou du grand-père. Cette observation peut aussi être faite pour de nombreux adjectifs latins qui ont été employés comme noms et repris après modification par des descendants : Ingenuus / Ingenuius ; Niger / Nigrius ; Severus / Severius. Cet usage, considéré comme gaulois par les spécialistes, est perçu comme une dérogation aux principes de l'onomastique latine[1317]. Les gentilices constitués de cette manière ont été qualifiés par certains de "pseudo-gentilices"[1318], mais ce terme n'est aujourd'hui plus employé par les épigraphistes car il dénature une tradition linguistique en sous-entendant une dépréciation de la qualification civique.

Il est intéressant de mentionner que les Gaulois membres de l'aristocratie locale mettaient souvent en avant leur origine celte, par leur filiation ou l'emploi de noms celtes latinisés. Les gentilices formés à partir de mots gaulois se rencontrent ainsi très régulièrement dans les cités de droit

1314. Éd-44 ; Éd-90 ; Éd-113 ; Éd-122 ; Éd-135 ; Éd-284 ; Éd-388 ; Éd-409 ; Éd-441 ; Éd-460 ; Éd-544 ; Éd-679 ; Éd-732 ; Ling-54 ; Ling-56 ; Ling-73 ; Ling-105 (?) ; Ling-106 (?) ; Ling-156 ; Ling-160 ; Ling-174 ; Ling-204 ; Ling-263 ; Ling-276 ; Ling-292 ; Ling-293 ; Ling-295 ; Ling-345 ; Ling-401 ; Ling-428 ; Ling-441 ; Séq-8 ; Séq-13 ; Séq-41 ; Séq-64 (?) ; Séq-131.

1315. Éd-409. Voir Fernoux, Mathieu 2006.

1316. Lambert 1985, p. 155 ; Lambert 1995, p. 32.

1317. Van Berchem 1982, p. 156.

1318. Hatt 1986, p. 35.

latin, comme à Nîmes par exemple[1319]. De plus, certains *cognomina* traduisent directement des noms gaulois (*Übersetzungsnamen*)[1320] et forment ainsi des noms intermédiaires entre l'onomastique purement romaine et celle de type indigène au sens large[1321]. C'est le cas du nom Catugnatus, dont les traductions latines sont connues sous différentes formes : Bellicus[1322], Bellica ou encore Bellognatus[1323]. Mais l'emploi de ces noms d'assonance et de traduction ne doit pas être généralisé, l'impact de l'écrit sur certaines couches sociales étant très limité.

Si la persistance d'une certaine "identité gauloise" est bien visible au sein des espaces géographiques considérés ici, il est plus difficile de tenter d'y voir des spécificités onomastiques locales. En effet, le même processus de latinisation des noms gaulois est observable, dans des proportions similaires, dans ces trois territoires. Si ces populations ont été pareillement romanisées et l'ont montré par la latinisation de leurs noms, un certain attachement aux traditions celtiques est lisible au sein des inscriptions funéraires. La grande proportion d'idionyme et la forte présence de noms d'assonance et de noms de traduction en sont bien la preuve. Quant aux inscriptions où le nom est réduit à son initiale[1324] ou même absent[1325], elles posent la question d'une possible indifférence envers le nom. Celle-ci pose question et serait potentiellement issue de traditions indigènes puisque l'on sait l'importance que revêtait le nom pour les Romains, tant en Italie qu'ailleurs dans l'Empire.

Les renseignements transmis par les noms sont multiples puisqu'ils informent à la fois sur l'origine et le statut d'un individu, mais le manque de clés de lecture – propres aux contemporains de ces mêmes individus – empêchent les chercheurs de décrypter toutes les données originellement fournies par ces modes de dénomination.

4.2. Aspects iconographiques et stylistiques

4.2.1. Circulation des modèles

La question de la diffusion des modèles de l'Italie vers les provinces a fait l'objet de nombreuses études, tant pour les monuments architecturés que pour les céramiques ou l'*instrumen-*

1319. *CIL*, XII, 2212 ; *CIL*, XII, 3183 ; *CIL*, XII, 3217 ; *CIL*, XII, 3222.

1320. Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2001, p. V-VI.

1321. Christol 2006, p. 60.

1322. Ling-5 = *AE*, 1965, 00331 ; *CIL*, XIII, 5499.

1323. Ling-334 = *CIL*, XIII, 5724.

1324. Ling-380.

1325. Ling-27 ; Ling-205 ; Ling-371 ; Ling-403 (?) ; Ling-429 ; Ling-434 (?) ; Ling-438 ; Ling-439 ; Ling-449 (?).

tum[1326]. C'est au cours des II^e^ et III^e^ siècles que cette diffusion a connu son apogée en Gaule romaine. Cette période a également vu la création de nouveaux modèles de marqueurs de tombes, évolutions locales de modèles traditionnels gréco-romains.

Pour ce qui est des modèles qui ont inspirés les architectures visibles sur les monuments funéraires de l'Est de la Gaule romaine, ils sont très certainement à chercher en Italie et dans les Germanies, mais aucune filiation attestée n'a pour l'heure pu être mise en évidence. Il est très probable que les modèles élaborés à Mayence et à Cologne dans la première moitié du I^er^ siècle ap. J.-C. aient joué un rôle dans le développement des formes architecturées des monuments funéraires de Gaule de l'Est. Si les stèles à sommet triangulaire dérivent très certainement de modèles à fronton, comme tend à le démontrer la présence occasionnelle d'acrotères, la simplification est telle que la signification première de cette forme a presque totalement disparu. Certes, l'absence d'éléments architectoniques a souvent été comprise comme résultant d'une assimilation limitée des modèles italiens, et parfois même comme une résistance à ces derniers, consécutive à une certaine résistance d'une culture indigène. Mais cette explication suppose une homogénéité de la production sculptée funéraire au sein de tout le territoire – ou du moins sur une zone géographique suffisamment importante pour que cela soit pertinent. Or cette homogénéité n'existe pas plus dans l'ensemble de la Gaule romaine que dans les territoires étudiés ici, et ce malgré l'existence de tendances communes. Les stèles de Saint-Ambroix (Cher) comme celles de Sens présentent un plus grand nombre d'éléments architecturés que les collections d'Autun ou Besançon par exemple. L'architecture est principalement employée pour accentuer la monumentalité du monument et mettre en avant la qualité d'exécution de celui-ci. Or les stèles autunoises se caractérisent par leur modestie et s'il est possible que l'emploi d'une roche dure comme le grès ait influé sur la présence de décors architectoniques[1327], il ne peut aucunement s'agir là de la seule explication. En effet, la réalisation d'une figure sculptée est plus complexe et demande plus d'habilité que la réalisation d'un simple pilastre ou d'un fronton. L'existence même de stèles monumentales de qualité ne possédant pas ce type de décor conteste une telle hypothèse[1328], de même que l'omniprésence de pilastres et frontons réalisés sans soucis de réalisme architectural dans la production funéraire de Bourges (Cher). Ces particularismes révèlent des tendances locales voire régionales, attribuables aux ateliers et aux sculpteurs locaux qui n'ont remployé que certains éléments visibles sur les modèles germaniques du I^er^ siècle, qu'ils ont eux-mêmes régulièrement retravaillés au cours des siècles suivant. Apparaissent donc des sélections et des choix de formes et de motifs dont la portée nous échappe encore[1329].

1326. Gabelmann 1973 ; Hatt 1986 ; Braemer 2003.

1327. Cet argument a également été mis en avant par François Braemer pour expliquer la rareté des décors architecturés sur les stèles de Bordeaux. Voir Braemer 1959, p. 114.

1328. Des sites comme Luxeuil, Nuits-Saint-Georges, Paris ou Soulosse ont livré des stèles de ce type.

1329. Laubry 2009a, p. 212.

Mais ce manque d'intérêt pour les décors architectoniques reflète-t-il une spécificité locale ? Révèle-t-il un fonds indigène qui aurait refusé ces éléments par incompréhension ou insensibilité à ces formes ? Ces remarques ont souvent été faites dans les études anciennes[1330] et parfois plus récentes[1331], mais elles sont beaucoup trop réductrices. La schématisation des décors architecturés, de même que leur disparition totale, ne se manifeste ni tardivement ni dans une zone géographique restreinte, et n'est donc pas lié à une mentalité spécifique. En effet, elle est observable dès l'époque claudienne dans les régions rhénanes.

Les stèles architectoniques du Nord-Est de la Gaule dérivent des modèles produits en Italie du Nord[1332] au I^er^ siècle av. J.-C. et au I^er^ siècle ap. J.-C. Les éléments structurant l'espace ont ainsi été conservés et adaptés aux spécificités locales. Les stèles de Mayence présentent ainsi des stèles à édicules sans architraves alors que les productions de Cologne sont pourvues d'une niche. Les stèles à niche de Cologne présentent également un effacement des éléments architecturaux au profit de la niche qui devient alors l'élément central de la stèle[1333]. Cette adaptation va à son tour influencer les monuments de Rhénanie, notamment les stèles sculptées de Mayence. C'est ensuite au cours des II^e^ et III^e^ siècles que la diffusion s'est faite à l'ensemble des provinces de Germanies[1334].

Pour ce qui est des monuments dénommés ici « stèles-plaques », elles trouvent leurs origines en Italie du Nord. De nombreuses stèles découvertes à Ravenne, Bologne, Aquilée et le Piémont[1335] sont typologiquement et stylistiquement très proches des exemples mis au jour à Langres et à Autun (fig. 312 et 313). Ce type de stèles est également attesté en Pannonie et en Rhénanie dès le I^er^ siècle[1336]. En Gaule, on dénombre des stèles architectoniques aniconiques en Lyonnaise (Sens[1337], Nantes[1338], Lyon[1339]) ainsi qu'en Narbonnaise – notamment dans les *Alpae maritimae*[1340]. Si l'on observe de plus près la typologie des stèles proposée plus haut (2.2.4.2), et plus particulièrement le cas des stèles-plaques lingonnes, trois principaux types émergent alors et trouvent des parallèles dans d'autres territoires gallo-romains (tableau 25 ; fig 314).

1330. Hatt 1986.

1331. Bien que plus nuancées, ces hypothèses ont été reprises dans Castorio 2003.

1332. Mansuelli 1967.

1333. Laubry 2009a, p. 212.

1334. Gabelmann 1972 ; Faust 1998, p. 52-55.

1335. Mansuelli 1967. Ces stèles sont dénommées « *stele anarchittetoniche* » par Guido Mansuelli.

1336. Les exemples les plus anciens ont été découverts à Mayence et sont datés de la première moitié du I^er^ siècle. Pour les régions rhénanes, voir Faust 1998.

1337. *CIL*, XIII, 2954 ; *CIL*, XIII, 2956.

1338. *CIL*, XIII, 3114 ; *CIL*, XIII, 3119 ; *CIL*, XIII, 3124 ; *CIL*, XIII, 3126 ; *CIL*, XIII, 3130 ; *CIL*, XIII, 3135a ; Laubry 2009a, Ste-Nam-15.

1339. *AE,* 1961, 00065 ; *AE,* 1973, 00333 ; *AE,* 1976, 00430 ; *AE,* 1976, 00431 ; *CIL*, XIII, 1853 ; *CIL*, XIII, 2192 ; *ILTG* 258.

1340. Morabito 2015.

Type	Eduen	Lingon	Séquane	Autres
	/	Ling-227 ; Ling-244 ; Ling-251 ; Ling-262 ; Ling-384	Séq-32	Laubry 2009a, Ste-Nam-15 (Nantes)
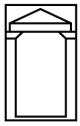	/	Ling-207 ; Ling-211 ; Ling-214 ; Ling-221 ; Ling-230 ; Ling-234 ; Ling-241 ; Ling-246 ; Ling-258 ; Ling-263 ; Ling-268 (?) ; Ling-273 ; Ling-287 ; Ling-350 ; Ling-354 ; Ling-358 ; Ling-372 ; Ling-385	/	*CIL,* XIII, 3130 (Nantes) ; *CIL,* XIII, 3135a (Nantes)
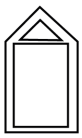	Éd-67 ; Éd-73 ; Éd-90 ; Éd-467 ; Éd-471 (?)	Ling-174 (?) ; Ling-200 ; Ling-220 ; Ling-233 ; Ling-235 ; Ling-249 ; Ling-254 ; Ling-255 ; Ling-257 ; Ling-259 ; Ling-271 ; Ling-275 ; Ling-285 ; Ling-291 ; Ling-292 ; Ling-293 ; Ling-301 ; Ling-304 ; Ling-306 ; Ling-309 ; Ling-310 ; Ling-313 ; Ling-314 ; Ling-317 ; Ling-318 ; Ling-319 ; Ling-323 ; Ling-324 ; Ling-329 ; Ling-345 ; Ling-391	Séq-4 ; Séq-5 ; Séq-7 ; Séq-8 ; Séq-9 ; Séq-13 ; Séq-31 ; Séq-76 ; Séq-83 ; Séq-165 (?)	*AE* 2012, 0989 (Avenches) ; AE 2012, 0990 (Avenches) ; *CIL,* XIII, 2192 (Lyon) ; *CIL,* XIII, 2555 (Anglefort) ; *CIL,* XIII, 2954 (Sens) ; CIL, XIII, 2956 (Sens) ; *CIL,* XIII, 3037 (Paris) ; *CIL,* XIII, 3357 (Reims) ; *CIL,* XIII, 5076 (Avenches) ; *CIL,* XIII, 5098 (Avenches) ; *CIL,* XIII, 5130 (Avenches) ; *CIL,* XIII, 5977 (Strasbourg) ; *CIL,* XIII, 6134 (Altrip) ; *CIL,* XIII, 11628 (Strasbourg) ; *CIL,* XIII, 11652a (Saverne) ; *CIL,* XIII, 11652b (Saverne) ; *CIL,* XIII, 11652d (Saverne) ; *CIL,* XIII, 11657 (Saverne)
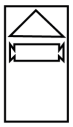	Éd-36 ; Éd-39 ; Éd-42 ; Éd-44 ; Éd-46 ; Éd-52 ; Éd-57 ; Éd-59 ; Éd-74 ; Éd-83 ; Éd-86 ; Éd-92 ; Éd-99 ; Éd-102 ; Éd-106 ; Éd-107 ; Éd-112 ; Éd-122 ; Éd-129 ; Éd-130 ; Éd-138 ; Éd-139 ; Éd-145 ; Éd-167 ; Éd-173 ; Éd-188 ; Éd-189 ; Éd-190 ; Éd-198 ; Éd-202 ; Éd-205 ; Éd-228 ; Éd-253 ; Éd-258	/	/	/

Tableau 25 : Présence de stèles-plaques au sein du *corpus* et dans les provinces de Belgique, de Lyonnaise, et des Germanies

- Stèles rectangulaires à fronton triangulaire et acrotères. Sous le fronton figure une arcade architecturée reposant sur des pilastres. L'inscription est placée sous l'arcade.
- Stèles rectangulaires à fronton triangulaire et acrotères. Le fronton repose sur deux pilastres encadrant l'inscription et la figuration d'un autel enflammé.
- Stèles à fronton triangulaire. Sous le fronton est gravée l'inscription ; elle peut être libre ou placée dans un cadre mouluré.

Il apparaît que le modèle le plus simple, soit le fronton triangulaire surmontant l'inscription, est fortement représenté en toute la Gaule de l'Est. Le territoire éduen pour sa part se distingue par la présence d'un type de stèles-plaques inconnu dans les deux autres territoires considérés ici. Ces stèles peuvent être à sommet plat ou triangulaire mais présentent une organisation interne similaire : la figuration dans le fronton ou sous celui-ci d'un croissant de lune encadré par

les lettres *DM* et la figuration d'un cartouche à queue d'aronde sous le fronton contenant le champ épigraphique. Ces différents modèles de stèles-plaques dérivent tous des formes italiennes et germaniques du I^er^ siècle ap. J.-C.

À noter également que l'évolution constatée plus haut – soit le retrait progressif des éléments architectoniques – a également été observée sur les stèles de Ravenne et de la région située au sud du Pô. Au contraire de ce qui est attesté pour la Gaule, on dénote sur les stèles italiennes un passage de l'effigie à l'inscription allant de pair avec la disparition progressive des formes architecturées[1341].

En Gaule, le constat est bien différent. En ce qui concerne les modes de représentation, l'impact des choix d'ateliers et des modes locales est particulièrement visible et a très certainement contribué à définir l'aspect final des monuments funéraires. Certaines collections lapidaires illustrent une plus grande importance prise par les éléments architectoniques, comme c'est le cas pour les stèles bituriges. Celles-ci dérivent originellement des modèles rhénans et sont composées d'éléments empruntés aux thèmes de l'art funéraire gallo-romain du I^er^ siècle. Bien que très présents, ces éléments architectoniques sont principalement employés pour mettre en valeur à moindres frais l'effigie du défunt. Cela est particulièrement visible sur les grandes stèles de Saint-Ambroix (Cher), où les décors architectoniques habillent la niche et offrent un cadre d'apparence luxueuse à l'*imago* du défunt. Les pilastres sont massifs et surmontés de chapiteaux richement décorés (masques, végétaux), le cul-de-four de la niche est souvent orné d'une clé de coquille, l'archivolte de la niche est composé de plusieurs fasces qui peuvent être lisses ou décorées de motifs architecturaux (oves, perles, pirouettes, feuilles d'eau, etc.), la toiture peut présenter des acrotères (stylisés ou en forme de masques) et un décor de tuiles en écailles. Si la partie sommitale de ces stèles est rarement conservée, elle devait s'orner d'une pomme de pin comme sur la plupart des stèles à édicules.

L'élément privilégié dans le traitement de la grande majorité des stèles figurées est donc bien la niche et le champ iconographique (*Bildfield*) qu'elle accueille. Comme nous l'avons vu, l'aspect général de la niche peut varier, notamment en fonction de l'importance accordée aux décors architectoniques. Si celui-ci découle de choix divers et variés, tels le type de représentation et la forme de la partie sommitale, les niches peuvent être regroupées en trois ensembles : à sommet plat, à sommet cintré et à sommet triangulaire.

La forme de base des stèles gréco-romaines présente un fronton qui s'insère sans aucune rupture dans la composition de la stèle et forme avec la niche et les montants un ensemble cohérent. Une première simplification intervient avec la transformation du fronton qui devient une simple surface plane, pouvant accessoirement recevoir l'épitaphe ou un décor simple (croissant

1341. Mansuelli 1967 ; Pflug 1989, p. 63-65.

de lune, rosace)[1342]. Le fronton apparaît presque comme un élément parasite venu s'associer à une surface préexistante, ce qui a fait suggérer à certains chercheurs[1343] que les sculpteurs locaux n'auraient tout simplement pas compris la fonction de cet élément architectural qu'ils auraient donc négligé voire même supprimé. Le stade final de l'évolution de la forme serait alors incarné par les stèles où le fronton – ainsi que les éléments architecturaux – ont totalement disparus au profit de la niche[1344]. Celles-ci peuvent parfois posséder un sommet triangulaire qui rappelle la forme originelle du fronton. S'expliquerait ainsi le succès rencontré par les stèles au décor dépouillé, très répandues dans le Nord-Est de la Gaule. Il est également intéressant de noter que beaucoup de ces stèles au style simplifié possèdent un sommet cintré. L'intérêt majeur de ce couronnement est qu'il suit le tracé de la niche en cul-de-four, ce qui supprime toute surface sommitale plane et réduit ainsi l'espace recevant le décor. La stèle n'est plus alors qu'une niche abritant l'image du défunt. L'importante réduction du cadre architectonique transforme donc les stèles en simples supports chargés de véhiculer l'information essentielle, à savoir le souvenir du défunt, transmis par son effigie et le rappel de sa dénomination.

Deux types de figurations apparaissent au sein du *corpus* réuni : les stèles à personnages en bustes et les stèles à personnages en pied (tableau 4). Les premières sont empruntées à la tradition romaine et leur diffusion en Gaule s'est faite à la fois par les cols alpins et la Narbonnaise et par le sillon rhodano-rhénan. Les figurations en bustes sont assez rares en pays lingon (vingt-quatre) et séquane (douze) mais elles sont au contraire très répandues chez les Éduens (deux-cent-quatorze), notamment à Autun (cent-vingt-sept). L'adoption des bustes a très certainement répondu, à l'origine, à une volonté d'imitation de la tradition aristocratique romaine d'exposition des *imagines* des ancêtres au sein même des demeures. Les figurations à mi-corps semblent avoir été envisagées comme une version en relief des figures en ronde-bosse et comme un raccourci des figurations en pied[1345]. D'abord reprises sur les stèles d'Italie du Nord à la fin du I^er^ siècle av. J.-C., ces formes ont à leur tour fait l'objet de modifications par les ateliers rhénans dans la première moitié du I^er^ siècle ap. J.-C. La diffusion de ce modèle de stèles semble s'être faite par les régions rhénanes, la grande rareté de cette typologie dans la vallée du Rhône – associée à la datation tardive des éléments répertoriés – rendant la distribution par cette voie d'accès peut probante.

Les stèles figurant les défunts debout, issues des traditions hellénistiques, sont au contraire plus répandues dans l'ensemble de la Gaule. L'effigie est placée dans une niche rappelant le *naïskos*. Ce modèle s'est diffusé dès le I^er^ siècle av. J.-C. depuis l'Italie méridionale[1346] et sa présence est attestée dans toute l'Europe romanisée, principalement aux II^e^ et III^e^ siècles. Dans le Nord-est de Gaule, la présence de ce type de stèles est également attestée dès le I^er^ siècle ap. J.-C. dans les

1342. Telles les stèles Ling-51, Ling-57, Ling-404, Séq-126, Séq-128 ou Séq-149.

1343. Voir entre autres Castorio 2003.

1344. Comme sur les stèles Ling-12, Ling-36, Ling-38, Ling-49, Ling-176, Ling-418, Ling-438, Séq-127 ou Séq-131.

1345. Laubry 2009a, p. 222.

1346. Des stèles datables de l'époque républicaine ont entre autres été découvertes à Capoue. Voir Braemer 2003, p. 698-699.

régions rhénanes. La diffusion des modèles est tributaire des voies de communication[1347], il n'est pas étonnant de constater le rôle majeur joué par la voie d'Agrippa en propageant aux territoires de Gaule Belgique et de Lyonnaise les formes et les décors des monuments de Germanies. La même chose est observable dans le sens sud/nord, avec la diffusion en Lyonnaise des modèles produits en Narbonnaise (sarcophages, stèles).

Un parallèle peut également être fait entre les stèles du *corpus* et celles mises au jour dans la cité des Bituriges Cubes. L'architecture des niches des stèles de Saint-Ambroix semble avoir influencé celle des stèles des territoires lingon et séquane, puisqu'un traitement similaire des éléments décoratifs y a été observé. De plus, les petites stèles du Berry, caractéristiques de cette région, présentent une organisation de l'espace iconographique similaire aux stèles-plaques de Langres[1348]. On y retrouve pareillement un fronton triangulaire inscrit soutenu par des pilastres entre lesquels figure un symbole funéraire (pomme de pin ou autel enflammé) ou un objet lié à la vie quotidienne (fig. 315). Cette similitude au niveau du traitement laisse supposer une influence stylistique venue du centre de la Gaule. De plus, des modèles très similaires ayant été découverts à Metz[1349], il est possible que cette influence se soit propagée jusqu'aux frontières rhénanes. Il est aussi envisageable que la diffusion de ces modèles se soit fait depuis deux pôles distincts, l'un au Nord-Est au niveau du *limes* rhénan et l'autre au centre de la Gaule.

Pour ce qui est des autels funéraires, ils sont assez peu représentés dans les territoires qui nous intéressent (un chez les Lingons, sept chez les Séquanes et trois chez les Éduens)[1350]. S'ils constituent la forme prédominante à Lyon et sont également présents chez les Allobroges – notamment à Vienne – et globalement dans la moyenne vallée du Rhône, ils ne sont que peu nombreux dans les territoires plus au Nord où c'est la stèle à personnage qui a connu le plus grand succès. Une très nette standardisation est observable sur ce type de monuments funéraires qui se caractérisent par une grande sobriété et une absence totale de décor qui laissent la primauté à l'épitaphe[1351]. L'origine des autels funéraires en Gaule n'est pas unique, et bien qu'une forte influence des modèles rhénans et trévires soit incontestable, il ne faut pas oublier l'importance des styles locaux, qui se sont développés en fonction des matériaux disponibles et des capacités techniques des ateliers.

Le cas des sarcophages est très similaire, puisque les exemplaires mis au jour dans le Nord-Est de la Gaule forment un ensemble assez homogène caractérisé par une assez grande sobriété.

1347. Braemer 2003, p. 699 ; Castorio 2003, p. 241.

1348. La plupart d'entre elles sont conservées au Musée du Berry à Bourges (n° d'inv. : D.1953.7.2 ; 950.1.439 ; 1882.1.7 = *CIL*, XIII, 1310e).

1349. Espérandieu 1913, p. 426-427, n°4372 à p. 428, n°4375 ; Espérandieu 1913, p. 429, n°4378 ; Espérandieu 1913, p. 430-431, n°4382.

1350. Ling-278 ; Séq-18 ; Séq-19 ; Séq-151 ; Séq-157 ; Séq-158 ; Séq-159 ; Séq-160 ; Éd-118 ; Éd-239 ; Éd-247.

1351. Laubry 2009b, p. 285

Les rares décors observés sont cantonnés aux couvercles (toits en écailles, acrotères, médaillon)[1352] ou aux supports du champ épigraphique (*putti*)[1353]. Seul un fragment de sarcophage en marbre, découvert à Autun[1354], peut rappeler par son décor en relief les grands sarcophages de Narbonnaise. La plupart de ces sarcophages présentent une inscription sur un long côté, placée dans un cartouche ou laissée libre. Si la Narbonnaise a amplement joui des importations romaines et orientales, les modèles découverts au nord de Lyon sont issus d'un répertoire commun à tout le Nord-Est de la Gaule, constitué de types apparentés aux sarcophages d'Italie du Nord mais exécutés avec des variantes locales[1355]. La diffusion du sarcophage en Gaule romaine est à considérer dans un cadre plus général, en lien avec le développement de la pratique de l'inhumation. Cette généralisation de l'inhumation, amorcée dès le II^e^ siècle, a également été nourrie par les traditions antérieures (locales et/ou familiales) et probablement aussi par la présence de populations étrangères pratiquant ce rite – bien que leur présence soit difficile à mettre en évidence au vu de la sobriété des épitaphes.

Quant aux modèles locaux comme les "obélisques lingons" ou encore les stèles-maison, ce sont des formes originales créées localement et pour lesquelles l'héritage celtique, s'il est supposé, est difficilement observable. L'empreinte de Rome est, au contraire, fortement marquée par la présence récurrente des inscriptions. Les stèles-maisons, caractéristiques des cités Médiomatriques et Leuques[1356], combinent un réceptacle à un couvercle en forme de toit à double pente, percé sur sa face principale d'un orifice destiné aux libations funéraires. Le prototype de ces monuments associant urne cinéraire et marqueur de tombe est à chercher dans l'Italie pré-romaine, sa diffusion en Gaule ayant transité par les Germanies et le pays trévire. Ces cippes se caractérisent par trois éléments : une évocation de l'édifice architecturé (cabane, temple, habitation) ; un fort lien avec le rite de la crémation par la présence d'un *loculus* pour l'urne cinéraire ; une ouverture dans la façade pour pratiquer les *profusiones*[1357]. La plupart des stèles-maisons sont très simples, souvent aniconiques et/ou anépigraphes. Les modèles séquanes sont de deux types : les uns présentent le buste du défunt au-dessus de l'orifice à libations[1358], les autres possèdent à cette même place une représentation de la déesse Épona sur son cheval[1359]. Divinité gauloise protectrice des chevaux et des cavaliers, elle peut être considérée dans le monde funéraire comme une figure psychopompe permettant le passage dans l'Autre monde de l'âme du défunt. Plusieurs monuments funéraires de Gaule romaine figurent ainsi la déesse, comme à Metz par exemple[1360]. La seule stèle-maison

1352. Éd-701 ; Ling-201 ; Séq-3.

1353. Éd-741.

1354. Éd-134.

1355. Laubry 2009a, p. 275.

1356. Elles représentent notamment 25,8% des monuments funéraires en pierre découverts en pays Leuque (les stèles quant à elles représentent 65,5%). Voir Castorio 2003.

1357. Castorio 2003, p. 240-241.

1358. Séq-145 ; Séq-146 et Séq-147.

1359. Séq-95 ; Séq-103 et Séq-104.

1360. Espérandieu 1913, p. 367, n°4284 ; Espérandieu 1913, p. 368, n°4284 ; Espérandieu 1913, p. 416-418, n°4352 à 4355

découverte en pays éduen figure le buste du défunt au-dessus de l'orifice destiné aux libations (Éd-686). Quant à l'unique stèle-maison lingonne, elle est aniconique et ne présente qu'une épitaphe somme toute très classique[1361].

Si des tendances générales découlent des différentes observations faites plus haut, celles-ci ne sont pas toujours valables et acceptent des exceptions. En effet, la circulation des modèles ne répond pas au modèle diffusionniste, longtemps accepté, qui envisageait un cheminement du centre vers les périphéries en suivant les principaux axes de communication[1362]. Si l'importance de ces derniers n'est pas à négliger, les modalités de diffusion des modèles de tombeaux sont bien souvent complexes, maqués par la sélection de certains éléments comme par des innovations locales, et qui sont autant d'indices d'une réappropriation des pratiques romaines. De plus, si une certaine influence des traditions indigènes est envisageable, elle est plus difficilement identifiable que le degré d'intégration des populations à l'Empire, de celle-ci ayant résulté une importante « diversification régionale s'inscrivant néanmoins au sein d'une culture partagée »[1363]. Plus que le reflet d'influences extérieures à la Gaule romaine, ces nouveaux types semblent davantage témoigner d'une évolution fonctionnelle de la structure des monuments funéraires, interne à la province et propre aux territoires du Nord-Est de la Gaule.

Il apparaît donc que les régions du Nord-Est de la Gaule, et notamment les territoires étudiés ici, ont livré des monuments funéraires dont la typologie, l'iconographie et le décor sont inspirés des modèles produits au I^{er} siècle dans les régions rhénanes, eux-mêmes étant inspirés des prototypes italiens. L'importance du rôle d'intermédiaire tenu par les grands centres de production tels Trèves et Mayence n'est donc pas à négliger, bien que des spécificités régionales et même locales peuvent être observées. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de statuer sur ces "types locaux", ceux-ci pouvant être dû à une persistance de monuments antérieurs ou à un savoir-faire moindre des sculpteurs locaux.

4.2.2. L'iconographie funéraire : réalité ou construction ?

La forme de représentation des défunts la plus répandue est bien, comme nous l'avons dit précédemment, la figuration – en pied ou en buste – dans une niche. Celle-ci peut présenter une architecture plus ou moins développée surmontée d'un fronton et d'une épitaphe. De plus, le défunt est presque toujours représenté tenant divers objets dans ses mains, attributs symboliques et/ou évocation d'une profession.

Les représentations en bustes – terme qui inclut la reproduction de la tête, du cou et d'une partie plus ou moins importante de la poitrine, ainsi que les figurations à mi-corps (*Halbfigur*) –

1361. *D(iis) M(anibus) / Hilaricl(a)e* (Ling-394).

1362. Gabelmann 1972 ; Hersberg 2006.

1363. Laubry 2009b, p. 287.

sont particulièrement nombreuses en pays éduen mais parallèlement peu présentes dans les deux autres territoires étudiés[1364]. Ces évocations sont majoritairement individuelles puisque seules quelques rares monuments présentent plusieurs personnages figurés en bustes[1365]. En territoire lingon et séquane, c'est la représentation en pied qui a connu un grand succès. Pour ce type de représentation, c'est à nouveau l'individualité qui domine, les effigies se caractérisant par une frontalité marquée. Bien que numériquement moins nombreuses, les stèles à deux personnages ou plus ne sont pas rares. Ceux-ci sont présentés de face ou en léger trois-quarts, selon la richesse du monument : la stèle dite "du mariage" de Langres (Ling-333) figure ainsi quatre personnages adossés à une niche en cul-de-four et formant ainsi un arc-de-cercle. De même, certaines stèles à trois personnages présentent le défunt au centre de face et les deux autres légèrement tournés vers lui voire de profil[1366]. Si le hasard des découvertes peut en partie expliquer cette répartition géographique (fig. 316), il est couplé à d'autres explications telles l'existence de spécificités locales ou encore des influences extérieures liées à divers courants culturels aux traditions iconographiques propres. Ainsi, comme nous l'avons rappelé plus haut, les stèles à personnages debout dérivent des stèles de soldats des régions rhénanes, elles-mêmes inspirées par les stèles grecques à *naïskos,* là où les stèles à figuration en buste sont principalement issues des traditions italiennes[1367].

L'effigie du défunt sur les stèles est le résultat d'une superposition d'éléments figurés symbolisant diverses idées : âge, statut social, profession, qualités, etc. Les visages ne sont ainsi pas des portraits réalistes mais bien des figurations stéréotypées et codifiées des défunts. Il en est de même pour les attributs tenus par ceux-ci, chacun renvoyant à une notion prédéfinie d'ailleurs souvent en lien avec le métier des individus. Les figurations présentées sur les tombeaux évoquent le quotidien des défunts, mais l'image même qui est exposée est le fruit d'une association de symboles. Longtemps interprétés comme des "instantanés" pris sur le vif, ces reliefs sont bien le fruit de conventions et possèdent une certaine part de stylisation et d'idéalisation. Ainsi, bien qu'il y ait des éléments réalistes dans ces scènes et leur rendu, elles sont partiellement fondées sur des thèmes et des usages issus de l'iconographie grecque et romaine. C'est notamment sur les scènes de vie quotidienne que cette construction est visible, puisqu'elles figurent plusieurs actions dans un même cadre. Des raccourcis sont ainsi employés pour évoquer plusieurs idées ou plusieurs actions dans un seul champ iconographique ou sur un même monument. La stèle dite "du faucheur" de Francalmont (Séq-69) présente ainsi le défunt tenant à la fois sa faux, une pierre à aiguiser qu'il utilise sur la lame incurvée de son outil et un second outil similaire à une houe. Le défunt met ici en avant ses différentes activités agricoles mais l'usage de la houe et de la faux interviennent à des moments différents de l'année. Les présenter ensemble est donc un raccourci iconographique. De même,

1364. Respectivement 214 en territoire éduen, 24 chez les Lingons et 12 en pays séquane. À noter le succès rencontré par la figuration à mi-corps dans des villes comme Autun, Beaune ou encore Chalon-sur-Saône.

1365. Éd-40 ; Éd-127 ; Éd-208 ; Éd-323 ; Éd-349 ; Éd-374 ; Éd-406 ; Éd-542 ; Éd-544 ; Éd-680 ; Éd-716 ; Éd-727 ; Ling-279 ; Ling-325 ; Ling-361 ; Ling-364.

1366. Éd-268 ; Ling-325 ; Ling-339 ; Ling-364 ; Ling-377 ; Séq-60.

1367. Braemer 1959 ; Braemer 2003 ; Laubry 2009a, p. 221-223.

des monuments plus imposants tel le monument dit "du boucher" (Ling-84) présentent différentes activités liées au métier du défunt sur les faces latérales (figuration de la découpe d'une carcasse et scène de comptes). Ces scènes se démarquent par un grand souci du détail, principalement au niveau des éléments les plus importants (attributs, outils, marchandises) dont la taille est souvent accentuée pour faciliter la lecture et la compréhension. Une stèle autunoise (Éd-128) figure ainsi un aubergiste tenant une tasse de marchand de vin et une pipette. Or la découverte de pipettes en terre cuite lors de la fouille du chaland Arles-Rhône 3[1368] et de l'épave Lardier 4 à la Croix-Valmer, près de Fréjus[1369], ou encore dans un puits sur le site de l'Alcala De Henares à Madrid[1370], ont permis de connaitre la composition et les dimensions de ces objets[1371]. Celles-ci sont composées d'un réservoir percé de plusieurs petits trous et d'un tuyau, portant l'objet à une longueur maximale de 15 cm (fig. 317 et 318). Or les pipettes répertoriées dans l'iconographie romaine et gallo-romaine sont toutes de taille supérieure à la réalité[1372]. Les différentes représentations sculptées de pipettes suivent donc une convention voulant que la taille de l'objet soit accentuée pour permettre sa lisibilité[1373]. C'est avant tout au sein des monuments modestes, d'artisans et de commerçants, que ce grossissement des détails est visible car ces individus avaient la volonté de mettre en lumière leur savoir-faire technique et leur habileté manuelle. Ces défunts se présentaient comme des pérégrins intégrés à la société par le biais de leur activité professionnelle[1374]. Les stèles du « tonnelier » de Sens, du forgeron Bellicus ou encore du sabotier de Reims entrent toutes dans cette catégorie de monuments où le défunt se définit par son activité[1375]. Mais pour ce qui est des reliefs prenant part à de plus grands et luxueux monuments, le constat diffère. En effet, les commanditaires de ces tombeaux – propriétaires d'atelier ou entrepreneurs – ne se représentaient pas eux-mêmes au travail mais faisaient réaliser des scènes où leurs employés (ou leurs esclaves) participaient aux activités liées à la production et à la vente. Ces reliefs sont généralement placés sur les faces latérales afin de hiérarchiser la position des différents personnages : le défunt et sa famille sont représentés sur la face principale alors que les personnages secondaires figurent sur les faces latérales, voire à l'arrière du monument[1376]. Cela explique l'association parfois étrange de différentes scènes au

1368. Marlier 2014.

1369. Joncheray et Joncheray 2004 ; Joncheray 2007.

1370. Juan Tovar, Heras y Martinez 2011.

1371. Djaoui 2015.

1372. Une stèle de Saint-Ambroix (Musée Bertrand de Châteauroux, n° d'inv. : 4775) et le sarcophage dit "du marchand de vin" découvert à Ancône illustrant une vente de vin (voir Gabelmann 1973, n°81) présentent cette particularité. Une fresque de la *Casa dei Vettii* à Pompéi figure des *putti* dégustant du vin : deux *putti* sont identifiés comme un acheteur et un vendeur, ce dernier tenant à la fois une coupelle et une grande pipette (voir Zimmer 1982, n°177).

1373. Coulon, Djaoui 2016.

1374. Zimmer 1982, p. 69 ; Demarolle 2001, p. 39 ; Langner 2001, p. 322.

1375. Respectivement Espérandieu 1911, p. 19-20, n°2783 ; Espérandieu 1911, p. 12-13, n°2769 (= *CIL*, XIII, 2965) ; et Espérandieu 1913, p. 41, n°3685.

1376. C'est notamment le cas sur une stèle lingonne conservée au Musée de Châtillon-sur-Seine (Ling-417) : une femme est figurée sur la face avant, un personnage secondaire fait les comptes sur le petit côté gauche et la face arrière accueille un troisième personnage.

sein d'un même monument funéraire, comme à Metz[1377] ou à Reims[1378], puisque c'est l'activité à la source de l'enrichissement du défunt et de sa position sociale qui est mise en lumière. Là où les scènes de vente et de comptes évoquent la fiabilité et l'honorabilité du négociant, les scènes de transport vantent l'extension géographique de l'activité du commerçant[1379]. Le parallèle existe également pour le monde féminin, les instruments de toilette (miroir, peigne, flacon à parfum) renvoyant aux scènes de toilette courantes dans l'iconographie grecque et à une vie marquée par l'aisance et le confort.

L'iconographie peut aussi être réduite à la présence de l'*imago* du défunt associé à un seul un attribut – gobelet ou objet rappelant l'activité professionnelle. Il est intéressant de signaler la présence particulièrement forte des gobelets dans l'iconographie funéraires des Éduens et des Lingons, et dans une moindre mesure en pays leuque et sénon[1380]. Le *poculum* a été anciennement interprété comme lié à l'image du "mort s'abreuvant"[1381], notamment dans les cas où le défunt est figuré tenant le gobelet dans sa main droite. Les chercheurs du début du siècle dernier y ont volontiers vu une évocation de la "boisson d'immortalité"[1382] de la mythologie celtique, soit la bière brassée par le dieu au maillet Sucellus et réservée aux dieux. L'absence du gobelet dans l'art funéraire romain n'est pas en soi une preuve de l'origine indigène de ce symbole puisque celui est bien présent dans l'iconographie sépulcrale grecque[1383]. Les stèles présentant un personnage tenant un gobelet dans la main gauche et une cruche dans la main droite ont ainsi été interprétées soit comme l'illustration du métier du défunt (*copo*, *seruus*, etc.) ou comme un rappel des scènes de banquet funéraire hellénistiques. En effet, la "soif des morts" est une expression courante tant en Grèce qu'à Rome et est souvent associé à la pratique des libations funéraires[1384]. Le gobelet – tout comme les figurations du défunt allongé sur une *klin*ê – fait donc référence au banquet funéraire et aux plaisirs de la vie. Il peut également évoquer directement les libations et les offrandes offertes au mort durant les funérailles et au moment des fêtes religieuses.

Les défunts sont donc figurés en "représentation" : chaque élément figuré est le résultat d'un choix et vise à transmettre un message – principalement lié à l'identité et aux vertus du défunt. À noter un détail iconographique particulier lié à la position des doigts. Certains monuments de Gaule romaine présentent des personnages aux doigts tendus, principalement les index. Pour

1377. Espérandieu 1913, p. 404-405, n°4321 ; Espérandieu 1913, p. 408, n°4329.

1378. Espérandieu 1913, p. 39-40, n°3683.

1379. Laubry 2009a, p. 588-589.

1380. Graillot 1902 ; Hatt 1986, p. 75-76 et carte n°4.

1381. Hatt 1986, p. 76.

1382. Dumézil 1924, p. 162.

1383. Graillot 1902, p. 258-259.

1384. Cumont 1949, p. 29-31.

Albert Colombet[1385] ces diverses positions des doigts – tendus, repliés – possédaient une valeur prophylactique et pouvait également servir à solenniser le geste du défunt. François Braemer[1386] a quant à lui proposé une interprétation stylistique, l'index tendu étant selon lui une forme de maniérisme. Cette idée a été reprise par Hélène Walter[1387], qui voyait aussi dans ces positions particulières des doigts des défunts un souci d'élégance et de variété de la part des sculpteurs. Quant à Yasmine Freigang[1388], elle a déduit de la présence de ce geste sur les monuments trévires la marque d'une auto-désignation du défunt. La question a été souvent débattue sans qu'une hypothèse collective ne puisse être dégagée. Il est possible que ces gestes aient eu des significations différentes selon l'époque et le lieu, même si l'élégance apportée par ceux-ci soit commune à tous les exemples connus. Parmi les monuments du *corpus*, ces gestes sont numériquement assez bien représentés, quelle que soit la combinaison de doigts tendus-pliés proposée (fig. 319). Hélène Walter avait déjà tenté dans les années 1970 de répertorier les variantes de ces gestes au sein des collections séquanes[1389]. La plupart de ces traits de maniérisme se remarquent au niveau des mains tenant un attribut ou un pan du vêtement. Si les types "annulaire plié" et "index et majeur tendu" semblent n'être attestés qu'en pays lingon et la variante "pouce et index tendus" uniquement en territoire éduen, les autres assemblages sont globalement présents dans chacun des territoires étudiés (tableau 26). Il est donc difficile de dégager de ces observations une quelconque tendance locale, d'autant plus que ces différentes variantes sont attestées dans d'autres territoires de Gaule romaine[1390].

À noter également le lien qui a pu être fait entre ces variantes dans la position des doigts et le *comput digital*[1391]. Ce terme moderne désigne la pratique romaine qui permettait d'exprimer des chiffres – jusqu'au million – par la position des doigts entre eux et celle des mains par rapport au corps. Ce procédé servait couramment pour le commerce et le marchandage. Il est attesté par de nombreux textes et semble avoir prospéré dans la vie quotidienne du III^e^ siècle av. J.-C. au VI^e^ siècle ap. J.-C. Si près de cinquante textes latins[1392] confirment l'existence de cette technique dactylographique, bien que deux auteurs seulement[1393] – Quintilien et Apulée – l'aient désignée par une dénomination générique, *gestus computationis*. Malheureusement, les informations livrées par les textes antiques quant au fonctionnement de ce comput digital sont très rares, ce qui tendrait à indiquer l'usage courant de cette pratique, les lecteurs pouvant comprendre le sens de la scène évo-

1385. Colombet 1965.

1386. Braemer 1965.

1387. Walter 1974a, p. 159-160.

1388. Freigang 1996, p. 320-321.

1389. Walter 1974a, p. 160.

1390. Aquitaine : Espérandieu 1908, p. 175, n°1152 ; Espérandieu 1908, p. 163-164, n°1127 ; Espérandieu 1908, p. 187, n°1180. Belgique : Espérandieu 1915, p. 107, n°4706 ; Espérandieu 1915, p. 152, n°4803 ; Espérandieu 1915, p. 175-176, n°4849. Narbonnaise : Espérandieu 1907, p. 317-318, n°475 ; Espérandieu 1907, p. 346-347, n°536.

1391. Minaud 2006.

1392. Dont : Apulée, *Apologie*, 89, 6-7 ; Cicéron, *Correspondance* (*Espistulae ad Atticum*, V, 21, 13) ; Juvénal, *Satires*, X, 249 ; Ovide, *Fastes*, III, v. 119-126 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, II, XXI, 87 (ainsi que XXXIV, XVI, 33 et XXXIV, XIX, 88) ; Quintilien, *De institutione oratoria*, VII, 10, 35 (ainsi que XI 3, 94 ; XI, 3, 114 ; XI, 3, 117).

1393. Apulée, *Apologie*, 89, 6-7 ; Quintilien, *De institutione oratoria*, VII, 10, 35.

Position des doigts	Territoire éduen	Territoire lingon	Territoire séquane	TOTAL
Index tendu	Éd-21 ; Éd-30 ; Éd-33 ; Éd-37 ; Éd-62 ; Éd-71 ; Éd-82 ; Éd-84 ; Éd-89 ; Éd-91 ; Éd-94 ; Éd-133 ; Éd-176 ; Éd-178 ; Éd-192 ; Éd-211 ; Éd-224 ; Éd-229 ; Éd-245 ; Éd-269 ; Éd-303 ; Éd-306 ; Éd-335 ; Éd-476 ; Éd-564 ; Éd-566 ; Éd-567 ; Éd-569 ; Éd-570 ; Éd-571 ; Éd-592 ; Éd-612 ; Éd-614 ; Éd-619	Ling-20 ; Ling-24 ; Ling-42 ; Ling-236 ; Ling-364 ; Ling-409	Séq-93 ; Séq-94 ; Séq-107 ; Séq-120 ; Séq-122 ; Séq-129	46
Pouce et index tendus	Éd-33 ; Éd-108 ; Éd-148 ; Éd-153	/	/	4
Index et majeur tendus	/	Ling-41 ; Ling-47 ; Ling-83 ; Ling-140 ; Ling-361 ; Ling-400	/	6
Pouce, index et majeur tendus	Éd-153	Ling-148	Séq-112 ; Séq-113	4
Index et auriculaire tendus	Éd-165 ; Éd-289 ; Éd-562 ; Éd-610 ; Éd-323	/	Séq-69 ; Séq-75 ; Séq-92 ; Séq-99 ; Séq-100 ; Séq-123 ; Séq-148 ; Séq-166	13
Auriculaire tendu	Éd-38 ; Éd-356	Ling-10 ; Ling-19 ; Ling-159 ; Ling-277	Séq-50 ; Séq-127	8
Annulaire plié	/	Ling-98 ; Ling-162	/	2
TOTAL	46	19	18	83

Tableau 26 : Monuments funéraires du *corpus* présentant une position particulière des doigts des défunts

quée sans informations supplémentaires. Cela semble confirmé par deux textes tardifs rédigés par Bède le Vénérable[1394] au début du VIII^e^ siècle. De plus, les propos du moine irlandais sont confirmés par quelques tessères antiques portant à la fois une inscription chiffrée et l'expression digitale correspondante (fig. 320). Les travaux de Gérard Minaud[1395] et ceux plus anciens de Froehner[1396] offrent d'intéressants parallèles entre les textes de Bède le Vénérable et l'iconographie antique. En effet, certains reliefs figurant des scènes de commerce ou en lien avec un échange de biens figurent des mouvements étranges des mains et des doigts des personnages. C'est notamment le cas sur des reliefs de Neumagen et sur une stèle d'Isernia (Italie)[1397]. Un des reliefs de Neumagen[1398] présente plusieurs personnages rassemblés autour d'une table où sont amassées des pièces de monnaies, l'un des protagonistes présentant sa main droite pouce et index reliés, soit une quantité finissant par trois cents (fig. 321). La stèle italienne figure un aubergiste et son client faisant leurs comptes, leurs doigts prenant les postures spécifiques au comput digital (fig. 322). De plus, cette dernière est particulièrement intéressante puisqu'elle précise par son inscription la nature de l'échange et

1394. *De ratione temporum*, dans *Patrologie Latine*, XC, col. 295-297 ; *De flexibus digitorum*, dans *Corpus Christianorum*, *Series Latina* vol. 123c, p. 671-672.

1395. Minaud 2006.

1396. Froehner 1884.

1397. Exposée au Musée du Louvre (n° d'inv. : MA 6135).

1398. Conservé au Rheinisches Landesmuseum de Trèves (n° d'inv. : NM 739). Espérandieu 1915, p. 337-338, n°5148.

les prix pratiqués par l'aubergiste[1399]. Citons également un relief provenant d'Ostie et figurant une marchande de légumes : sa paume ouverte est tournée vers le passant, les trois premiers doigts étant dressés et les deux autres repliés[1400]. Ces gestes se retrouvent également dans les scènes d'enseignement, bien souvent liées à l'éducation de l'enfant à qui est dédié le monument[1401].

Il est donc possible que les monuments du *corpus* figurant des scènes similaires aient également présentés cette particularité. Malheureusement les monuments qui auraient pu témoigner de cette pratique ont été bûchés pour être remployés dans les murs des *castra*, et les mains ont donc disparu. C'est notamment le cas des deux reliefs lingons figurant des marchands de vin et comestibles (Ling-141 et Ling-430), scènes similaires au relief d'Ostie déjà cité.

Comme nous l'avons précédemment rappelé, la composition d'un tombeau est le résultat de nombreux choix de la part du commanditaire, tant pour la forme générale que pour le décor et l'épitaphe. Certains grands monuments illustrent parfaitement les dérives que cette liberté de choix peut entrainer. Le mausolée d'Eurysacès à Rome ou encore le pilier des *Secundinii* à Igel viennent confirmer la réalisation de grands monuments comme décrits dans le *Testament du Lingon*[1402] ou encore dans le *Satiricon* de Pétrone[1403]. Les volontés des commanditaires y sont clairement exprimées, les importants moyens financiers de ces derniers leur permettant toutes les extravagances. Mais ces exemples restent toutefois assez rares, exception faite des quelques grands monuments répertoriés (mausolées de Faverolles et de Nod-sur-Seine, édicules de Langres et de Dijon). Si le rôle du commanditaire est incontestable dans le cas de ces grands édifices, il est plus difficile d'en déceler le poids pour les monuments de taille plus modeste et au décor moins développé. Le destinataire du tombeau pouvait ainsi être partiellement ou totalement exclu du choix de son tombeau, notamment dans le cas d'une création posthume par un héritier. L'ambiguïté de certaines situations est ainsi révélée dans un extrait de Alfenus Varus[1404] : la question se pose de savoir s'il faut punir des héritiers qui, chargés de faire bâtir un tombeau, n'ont pas suivi les instructions faute d'avoir trouvé le modèle désigné. D'un point de vue juridique, le non-respect de la volonté testamentaire est-il condamnable ? L'existence d'épitaphes mentionnant que le choix du tombeau avait été laissé à l'appréciation d'un tiers (*arbitratu*) prouve bien que l'implication du destinataire n'était pas toujours effective[1405]. De tels indices épigraphiques ne sont malheureusement pas signalés dans nos régions. Quelques épitaphes du *corpus* précisent l'intervention d'un tiers par la présence de la for-

1399. *CIL*, IX, 2689 ; *AE*, 1983, 00329 = *AE,* 2005, 00433.

1400. La stèle est conservée au Musée d'Ostie (n° d'inv. : 198).

1401. Cela est notamment visible sur les sarcophages, comme celui de M. Cornelius Statius (Musée du Louvre ; n° d'inv. : MA 659 9830 799 AGR), celui d'enfant daté du III^e^ siècle (Musée du Louvre ; n° d'inv. : MA 1520 9830 800 AGR) ou encore sur le petit côté droit du sarcophage dit "des Muses" (Musée du Louvre ; n° d'inv. : MA 475).

1402. Voir notamment les articles réunis dans Le Bohec 1991.

1403. Pétrone, *Satiricon*, LXXI.

1404. Alfenus Varus, *Digeste*, 35, 1, 27.

1405. Ces mentions sont principalement restreintes à la Narbonnaise (Arles, Béziers, Tarascon et Valence) mais quelques occurrences sont signalées en Aquitaine, en Cisalpine (*regio* X) et en Germanie. Pour exemples : *AE,* 1974, 00024 ; *CIL*, XII, 0647 ; *CIL*, XII, 4310 ; *CIL*, XIII, 17 ; *CIL*, XIII, 477.

mule *curante* suivie du nom de l'intervenant à l'ablatif[1406]. Cette formule peut aussi être complétée par l'évocation du respect des volontés testamentaires du défunt (*ex testamento*). Il est intéressant de noter que le territoire lingon a fourni une plus grande quantité d'inscriptions dédiées par un tiers que les deux autres secteurs étudiés. Cette différence peut venir du fait que les monuments éduens sont particulièrement fragmentés, les inscriptions ne sont donc pas toujours conservées. De plus, les formules funéraires de ce territoire se caractérisent bien souvent par une grande simplicité et se cantonnent régulièrement à l'indication du nom du défunt et à la consécration aux Mânes.

4.2.3. *Consecratio in formam deorum*, entre personnification, autocélébration et divinisation

Le fronton triangulaire soutenu par des pilastres est un héritage direct de l'architecture autrefois réservée aux divinités, ce qui fait des stèles de véritables temples miniatures. Les morts – de par leur association aux dieux Mânes et l'architecture même de leurs tombeaux – se voient donc considérés à leur tour comme des divinités. En effet, les stèles funéraires du monde gréco-romain présentent le défunt héroïsé dans une architecture évoquant le temple. L'évolution des stèles vers une forme plus simple et moins architecturée indique-t-elle une vision du statut du défunt différent en Gaule qu'ailleurs dans l'Empire ? Il est plus probant de voir en cette simplification le résultat d'une adaptation aux savoir-faire locaux des traditions venues d'Italie.

> « En effet, quels honneurs leur rendez-vous que vous ne rendiez également aux morts ? Vous élevez des temples aux dieux ; vous élevez des temples aux morts : vous dressez des autels aux dieux ; vous dressez des autels aux morts. Vous y gravez des inscriptions de même nature. Vous donnez de part et d'autre à leurs statues les mêmes formes, appropriées à leur génie, à leur profession, à leur âge. Saturne y est représenté comme un vieillard ; Apollon comme un adolescent ; Diane est vêtue en jeune vierge, Mars en soldat, et Vulcain en forgeron. Il n'est donc pas étonnant que vous offriez aux morts les mêmes victimes et les mêmes parfums qu'aux dieux.»[1407].

Ce passage de Tertullien évoque parfaitement les rapprochement stylistiques et iconographiques qui peuvent être faits entre les monuments dédiés aux dieux et ceux consacrés aux défunts. De la même manière, l'auteur évoque à nouveau ce lien dans son *De spectaculis*[1408] et dans son *Apologétique*[1409]. Si le mépris de l'auteur chrétien envers le paganisme est manifeste, son témoignage quant au phénomène de *consecratio in formam deorum* est particulièrement précieux. Ainsi,

---

1406. Éd-268 ; Éd-409 ; Éd-423 ; Éd-450 ; Éd-536 ; Éd-694 ; Éd-701 ; Séq-143. Les occurrences sont assez nombreuses en territoire lingon (vingt-huit), nous n'en citerons ici que quelques exemples : Ling-277 ; Ling-256 ; Ling-259 ; Ling-297 ; Ling-344 ; Ling-353.

1407. Tertullien *Ad nationes*, I, 10, 26-28.

1408. Tertullien, *De spectaculis*, XIII, 1-2 : « […] soit qu'elles représentent des morts, ou ce qu'on appelle des dieux. Or, ces deux espèces d'idoles étant de semblable nature, puisque morts et dieux ne sont qu'une même chose, nous nous interdisons également l'une et l'autre idolâtrie. Nous tenons en égal mépris les temples des dieux et les sépulcres des morts. Nous n'approchons pas plus des autels de ceux-là, que nous n'adorons les images de ceux-ci. ».

1409. Tertullien, *Apologétique*, XIII, 7 : « Quels honneurs rendez-vous à vos dieux que vous ne rendiez aussi aux morts ? N'élevez-vous pas des autels et des temples aux uns comme aux autres ? Mêmes statues, mêmes insignes. Le dieu n'est-il pas ce qu'était ce mort, ne conserve-t-il pas le même âge, le même état, la même profession ? ».

les deux principales facettes de ce phénomène sont bien définies : un rapprochement monumental et plastique à travers l'architecture, l'iconographie et l'épigraphie et un aspect rituel *via* les formes prises par le culte (sacrifices sanglants, offrandes, prières).

La formule prise à l'ouvrage de Henning Wrede[1410], *consecratio in formam deorum*, évoque donc cette "apothéose privée". Celle-ci a fait son apparition dans la Rome de la fin du I^er^ siècle ap. J.-C. et se distingue notamment par la figuration de défunts avec les attributs des divinités. Visible à la fois dans l'architecture et la sculpture, cette forme de commémoration est l'expression de croyances liée à la vie après la mort. Ce phénomène est intrinsèquement lié à la religion puisque celle-ci participe, selon des modalités variables, à la construction du statut des morts au sein de la communauté des vivants[1411]. Rappelons que cette apothéose privée a connu deux interprétations différentes de la part des chercheurs. Certains y ont vu un phénomène lié aux croyances eschatologiques du devenir de l'individu après sa mort et qui marquait le lien de celui-ci avec la sphère divine[1412]. D'autres ont au contraire interprété cette forme de présentation des défunts comme un mode de commémoration[1413]. L'assimilation plastique d'un défunt à une divinité est ainsi comprise comme un mode particulier d'évocation du défunt et de son individualité. Signalons que c'est aujourd'hui cette seconde analyse qui est préférée par les chercheurs[1414]. Le travail de Henning Wrede, sur lequel est basée cette analyse, a notamment mis en évidence une distinction chronologique de l'usage de ce type d'évocation. À Rome, cette imagerie funéraire semble avoir été principalement développée sur les monuments funéraires des esclaves et des affranchis d'origine gréco-romaine et ce jusqu'à l'époque d'Hadrien[1415]. Du règne d'Antonin à celui de Constantin, cette iconographie sépulcrale paraît changer de signification puisqu'elle se développe dans des milieux plus intellectuels[1416]. Le cas de Rome est particulier et diffère grandement des observations faites dans les provinces. La présence d'épitaphes évoquant conjointement défunts et divinités est ainsi assez rare et n'est ainsi attestée que dans l'*Urbs*. Citons pour exemple l'autel funéraire d'Auidia Eutychia[1417] et celui d'Aelia Procula[1418], ce dernier possédant également une niche avec un

1410. Wrede 1981.

1411. Laubry 2015, p. 160.

1412. Cumont 1942, p. 414-416.

1413. Wrede 1981 ; Zanker, Ewald 2008, p. 193-201.

1414. Turcan 1982.

1415. L'iconographie funéraire de ces milieux est caractérisée par une forte présence de Mercure et d'Hercule, ces figures incarnant des valeurs liées à l'activité économique et au travail qui ont connu un grand succès auprès de ces individus. Cette apothéose privée permettait également à ces individus d'exalter leur promotion sociale acquise par le travail. Le tombeau dédié par l'affranchi impérial M. Ulpius Crotonensis à son épouse Claudia Semnè en est un bon exemple. Construit aux alentours de 120-130 ap. J.-C. près de San Sebastiano, au bord de la *via* Appia, il présentaient des statues de la défunte sous des traits divins (Fortuna, Spes et Vénus) ainsi que des frontons décorés d'attributs de divinités. Voir Altmann 1905, p. 280, Wrede 1981, p. 87-88 et Laubry 2015, p. 161.

1416. Henning Wrede précise d'ailleurs que les portraits funéraires déifiés se développent particulièrement dans le premier tiers du III^e^ siècle (vers 220-230), en lien avec l'accroissement de l'usage du sarcophage. Le défunt y est figuré prenant part à des scènes mythologiques, son image étant souvent accentuée et placée au centre de la composition. Voir Wrede 1981 p. 139-157 (et surtout p. 143) et Zanker, Ewald 2008.

1417. *CIL*, VI, 12892.

1418. *CIL*, VI, 10958.

buste de Diane dont les traits sont ceux d'une petite fille – correspondants à ceux de la défunte[1419].

Au sein des figurations funéraires de banquet ou de cavalier, si le défunt est héroïsé, il n'est pas assimilé à un héros déterminé[1420]. Cicéron fonde ainsi l'apothéose de Tullia sur ses *virtutes*, mais il ne s'agit pas là d'une divinisation ou d'une identification avec une divinité choisie mais bien d'une espérance de survie divine après la mort. Ce mode de commémoration – bien qu'il s'agisse d'une apothéose privée – n'est pas une déification et n'est pas non plus lié à la pratique du culte des ancêtres, dont la personnalité du défunt est entièrement contenue dans son portrait (*imago*) et qui ne nécessite donc pas une assimilation plastique avec celui d'une divinité. C'est uniquement l'expression d'un espoir de vie après la mort qui s'exprime par une identification aux dieux immortels. De même, la ressemblance des gestes esquissés par les morts et les dieux n'indique pas forcément une similitude dans leur signification.

Ces images exaltent des qualités physiques ou morales, ce qui ne rend pas nécessaire l'identification du dieu auquel le défunt se réfère. Les femmes sont ainsi indistinctement figurées comme Cérès, Vénus ou encore Fortuna, la divinité ne servant que de référence analogique. En effet, les aspects les plus en lien avec le domaine religieux ont été relégués au second plan, « au point qu'on s'est demandé si ce phénomène pouvait être considéré comme révélateur de la mentalité religieuse des anciens Romains et de ses évolutions »[1421]. Ainsi, cette imagerie sépulcrale vise principalement à affirmer l'identité du défunt et à le placer au rang de divinité mineure – comme l'attestent également les rituels visant à intégrer l'âme du défunt au cortège des dieux Mânes. L'identification du mort à une divinité est donc un prétexte à la promotion sociale, *via* une déification iconographique, et un symbole d'espérance en une immortalité de l'âme dans l'Au-delà.

C'est par l'observation et la confrontation des messages livrés par l'architecture, l'iconographie et l'épigraphe au sein d'un même monument que peuvent être mis en lumière des éléments rituels, souvent implicites. Quelle soit plastique ou discursive, l'assimilation d'un défunt à une divinité induit des implications à la fois nombreuses et multiformes, parmi lesquelles la glorification de la mémoire du mort. À noter qu'il a été envisagé que le changement onomastique soit également une marque de l'apothéose romaine[1422].

Outre les rapprochements iconographiques et épigraphiques qui peuvent être faits entre défunts et divinités, il est un type de monument qui par sa forme établi un lien fort entre le domaine des morts et celui des dieux : l'autel. En effet, la forme de l'autel funéraire rappelle grandement celle des autels votifs, même si chaque type possède des éléments distinctifs. À noter l'existence d'autels dédiés à la fois à un dieu et à un défunt, mais la présence de ceux-ci en contexte funéraire

1419. La même chose est observable sur l'autel funéraire de Iulia Victorina conservé au Musée du Louvre (n° d'inv. : Ma 1443). *CIL*, VI, 20727 ; Cumont 1942, p. 243.

1420. Turcan 1982, p. 678.

1421. Laubry 2015, p. 160.

1422. Gradel 2004, p. 186-187.

n'est pas toujours attestée[1423]. De plus, le formulaire épigraphique de ces monuments est incontestablement votif. Cet aspect, couplé avec une absence d'informations spécifiques aux épitaphes, indiqueraient l'exposition de ces autels en contexte cultuel, dans des temples ou des chapelles – privées ou publiques. Cette hypothèse est renforcée par la similitude des formules présentes sur les bases de statues de divinités associant dieux et défunts[1424]. De même, l'introduction d'objets dédiés aux dieux dans des lieux de culte réservés aux morts est contraire à la logique de la religion romaine qui entendait une séparation rituelle et conceptuelle bien définie entre ces domaines. En effet, les textes épigraphiques[1425] et littéraires[1426] précisent que lors des *parentalia*, et des *parentationes* des princes défunts de la famille impériale, les portes des temples devaient rester fermées. Pour ce qui est des autels indubitablement funéraires, l'épigraphie atteste une consécration, par le rappel de l'acte rituel, qui transfère le monument dans la propriété divine – celle des dieux Mânes – tout en cherchant à rendre hommage à ces divinités. Le rappel de la consécration aux dieux Mânes est d'ailleurs présente sur la grande majorité des monuments funéraires.

En Gaule, le phénomène est plus ténu qu'à Rome et ne s'exprime réellement que par deux aspects : la présentation de l'effigie du défunt sous des traits stéréotypés exhibant des attributs et la dédicace aux dieux Mânes. Ces éléments rappellent à la fois l'iconographie cultuelle et la divinisation de l'âme du défunt qui vient rejoindre le cortège des Mânes. La présence quasi-systématique de la consécration aux Mânes indique d'ailleurs très bien l'importance qu'elle revêtait aux yeux des Romains et des Gallo-Romains. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, l'*imago* du défunt est l'élément central des monuments figurés, et principalement des stèles qui forment le groupe le plus important au sein de ce *corpus* (1193 stèles, soit 87,1%)[1427]. Parmi celles-ci, 1091 sont figurées (soit 91,5% des stèles du corpus)[1428]. L'effigie déifiée occupe donc une place très importante au sein du monument funéraire. Il est ainsi très probable qu'une partie des monuments modestes du *corpus* – autels, cippes et stèles – aient été réalisés à l'avance par les sculpteurs des différents ateliers avant d'être choisis et personnalisés par le commanditaire du tombeau ou un de ses proches. Ce phénomène n'a malheureusement pas laissé de trace archéologique ou textuelle et son ampleur est donc difficile à quantifier.

Pour ce qui est des épitaphes, il est intéressant de noter la présence de certaines formules liées à la survivance de la mémoire qui font du monument un vecteur de sa persistance dans le temps. Les termes de *memoria*, *securitas* et *quies* sont ainsi récurrents dans les discours idéolo-

1423. En ce qui concerne l'autel dédié à Claudia Semnè et à Diane, il est possible que sa localisation d'origine n'est pas été le tombeau lui-même mais dans une chapelle attenante dédiée à Diane. Ce type d'édifice est notamment connu pour les espaces collégiaux, la chapelle jouxtant la zone destinée à recevoir les sépultures des membres du collège. Un parallèle peut ainsi être faite avec la donation de Salvia Marcellina au collège d'Esculape et Hygie (*CIL*, VI, 10234). Voir Laubry 2015, p. 167.

1424. *CIL*, VI, 3679 ; Wrede 1981, kat. 107.

1425. Notamment *CIL*, VI, 1421, l. 32-33.

1426. Ovide, *Fastes*, II, 563-564.

1427. Lingon : 322 stèles (71,2%), Séquanes : 151 stèles (91%) et Éduens : 720 stèles (95,9%).

1428. Lingon : 313 stèles (91,5%), Séquanes : 97 stèles (%) et Éduens : 681 stèles (%).

giques portant sur la mort. Si les deux derniers sont absents des formulaires éduens, lingons et séquanes – et donc de notre propos, la mention de la *memoria* est quant à elle attestée dans chacun de ces trois territoires[1429]. Le rappel de la mémoire peut être présenté seul, associé à la notion d'*aeterna* ou accompagné de la dédicace aux dieux Mânes. Il a été proposé de voir dans la formule *memoria* et ses variantes une survivance d'un culte rendu à la mémoire qui se serait développé à la suite des concepts religieux en lien avec le nom, et en serait venu à être confondu avec le culte des morts[1430]. S'il existe quelques occurrences qui attestent que le monument a été consacré à la mémoire, en associant les termes *sacrum* et *memoria*, mais celles-ci restent peu nombreuses et aucune n'est répertoriée en Gaule[1431]. De plus, la notion de culte rendu à la mémoire divinisée sous-entend que celle-ci était le destinataire des rituels accomplis par les proches du défunt. Les attestations de cette pratique sont malheureusement assez rares et cantonnées à l'Italie[1432]. Il semble donc impropre de parler de culte rendu à la mémoire divinisée puisque les divers témoignages ne traduisent réellement que des gestes rituels. De même, l'idée de personnification est insatisfaite dans ce contexte, la mémoire étant le bénéficiaire des sacrifices et non pas le destinataire. La confusion tient dans la double fonction des rituels funéraires, qui sont destinés aux Mânes tout en étant l'expression d'une commémoration[1433]. L'ambiguïté du statut du défunt – ancien vivant passé dans le monde des Mânes – participe également à cette confusion. L'aspect religieux de la *memoria* (*aeterna*) reste donc très incertain puisqu'aucune preuve tangible ne peut à l'heure actuelle étayer l'hypothèse d'un culte rendu à la mémoire sous une forme divinisée ou personnifiée.

Il est également intéressant de rappeler que les monuments funéraires en pierre – principaux vecteurs de l'autoreprésentation – ne sont pas représentatifs de la population dans son intégralité, puisque les classes les plus basses n'avaient pas accès à ce type de constructions. De plus, la couche moyenne de la société n'est ici représentée que partiellement, cet usage du monument en pierre ayant été favorisé par les figures émergentes (affranchis, vétérans, artisans et commerçants). Il est probablement abusif de rassembler ces différents sous-groupes au sein d'un même ensemble, mais comme l'a très justement rappelé Paul Zanker[1434], l'intérêt de cette hypothèse est qu'elle pourrait expliquer l'inégale distribution – tant chronologique que géographique – de l'emploi du monument funéraire en l'enracinant dans le contexte économique et dans l'organisation des so-

1429. Deux occurrences chez les Éduens (Éd-701 et Éd-741), quatre chez les Lingons (Ling-228, Ling-325, Ling-361 et Ling-432) et sept chez les Séquanes (Séq-5, Séq-7, Séq-10, Séq-11, Séq-13, Séq-22 et Séq-160). À titre comparatif, notons que la seule ville de Lyon a livré trente inscriptions mentionnant la mémoire, cent-soixante-huit évoquant la mémoire éternelle, quarante-deux possédant la mention *quieti aeternae* et douze présentant la formule *perpetuae securitati* (Laubry 2009a, p. 338, tableau 6.7).

1430. Voir Brelich 1937, p. 69-71 ; Lassère 2005, p. 234-235.

1431. Pour exemples : *CIL*, VI, 17398 ; *CIL*, VI, 19232 ; *CIL*, VI, 21571 ; *CIL*, VI, 23057 ; *CIL*, VI, 23832.

1432. *CIL*, VI, 10701 : *D(iis) M(anibus) / T(itus) Aelius Aug(usti) lib(ertus) Faustus / et Aelia Arete uxor fecerunt / vivi sibi et liberis suis item / libertis libertab(us)q(ue) suis et / posteris eorum ita ut ne de / nomine suo aut familia exeat / ut possit memoriae suae qua/m diutissime sacrificari*. *CIL*, V, 5272 : *[…] item / lectisternum tempore parentalior(um) ex |(denariis) CC / memoriis eiusdem Valerianae et Appi Valerian(i) / fil(ii) eius per offic(ium) tesserarior(um) quodannis pona/tur et parentetur* […].

1433. Laubry 2009a, p. 336.

1434. Zanker 2002, p. 133.

ciétés au sein desquelles ils se sont implantés. Cette théorie présente donc un modèle alternatif aux hypothèses diffusionnistes qui font de l'adoption du monument en pierre un simple transfert culturel.

La notion d'autoreprésentation (*Selbstdarstellung*) est comprise comme l'image que les membres d'un groupe social défini se font d'eux-mêmes et la manière dont ils la présentent au reste de la société[1435]. Si elle n'est pas limitée au monde funéraire, celui-ci offrait aux commanditaire un espace d'expression privilégié, qui bien que privé comporte également une dimension publique. Ce mode d'expression a notamment connu un grand succès auprès de ceux qui n'avaient accès ni aux honneurs publics ni aux magistratures locales. Le monument funéraire est un support de la mémoire du mort, que celle-ci soit transmise par l'image ou le texte. Cet aspect est d'ailleurs bien explicité par les auteurs antiques[1436] comme Festus : « est entendu comme «monument» ce qui est construit pour un défunt et qui est porteur de la mémoire ». De plus, l'étymologie même de *monumentum* le rattache à *monere*, ce qui implique qu'il ne s'agit pas uniquement de fixer dans le temps le portrait du défunt mais bien de rappeler ce qui faisait son individualité, ce qui le caractérisait en tant qu'individu[1437]. Le tombeau et les divers éléments évoquant le défunt – par l'écrit ou l'image – sont donc considérés comme le reflet du souvenir posthume présenté aux vivants. Les reliefs funéraires livrent donc un message élaboré très soigneusement par les commanditaires et régi par des règles bien précises[1438].

Dans les faits, les morts sont bels et bien considérés comme des divinités, certes mineures. Bien que leur statut diffère de celui des dieux plus « classiques », leur existence dans le monde des vivants ne s'en trouve pas amoindrie pour autant, l'ensemble des âmes des défunts divinisés formant la communauté des dieux Mânes. En effet, c'est bien le statut du défunt dans le monde des vivants qui importe et est mis en avant sur les tombeaux. La persistance de la mémoire dans la communauté est une conception traditionnellement romaine qui a été particulièrement bien reçue dans le monde provincial. La mise en scène de la piété à travers l'image et le texte participent directement à la définition de la relation entre les vivants et les morts. Sous l'appellation *consecratio in formam deorum* sont entendus divers usages qui ne sont d'ailleurs pas cantonnés à la sphère privée puisque cette diversité est également visible dans le cadre des honneurs et du culte rendu à l'empereur et à sa famille[1439]. Le monument funéraire est avant tout un support pour la survivance de la mémoire, par le texte comme par l'image. Là où l'épitaphe conserve le souvenir du nom du

1435. Sur ce thème, voir notamment Hesberg, Zanker 1987 et Zanker 2002, p. 133-156.

1436. Festus, *De Significatione Verborum*, 123 L. : […] *monimentum est, quod et mortui causa aedificatum est et quicquid ob memoriam alicuius factum est, ut fana, porticus, scripta et carmina*. Florentinus, *Digeste*, 11, 7, 42 : *Monumentum generaliter res est memoria causa in posterum prodit*.

1437. Augustin, *De cura pro mortuis gerenda*, 4, 6 : (...) *sed non aliud uelmemoriae uel monumenta dicuntur ea quae insignita fiunt sepulcra mortuorum, nisi quia eos qui uiuventium occulis morte substracti sunt, ne obliuione etiam cordibus subtrahantur, in memoria reuocant, et admonendo faciunt cogitari* : *nam et memoriae nomen id apertissime ostendit et monumentum eo quod moneat mentem, id est, admoneat, nuncupatur*. Varron, *De Lingua Latina*, 6, 49 : (...) *sic monumenta, quae in sepulcris et ideo secundum viam, quo praetereuntis admoneant et se fuisse et illos mortalis*.

1438. Rémy, Mathieu 2009, p. 13. Voir aussi Cébeillac-Gervasoni, Lamoine, Trément 2004.

1439. Laubry 2015, p. 171.

défunt et des éléments propres à sa vie (âge, liens familiaux, etc.), l'effigie préserve son image idéalisée afin de la perpétuer dans l'Au-delà.

4.2.4. Proclamer l'harmonie familiale

Comme il a été rappelé précédemment, chaque élément figuré sur le tombeau – vêtements, attitudes, attributs – ainsi que la forme et la taille de celui-ci sont issus d'une série de choix réalisés par le défunt et/ou sa famille et sont des marqueurs de leur rang social et de leurs valeurs. Tous ces éléments participent donc à la construction d'un réel discours iconographique dont les enjeux sont à la fois nombreux et variés. Bien que l'amour au sein du couple ait été officiellement rejeté par la bonne société et ce tout au long de la période romaine[1440], textes littéraires[1441] et épitaphes[1442] ont livrés des indices d'une harmonie au sein du couple couplée à une certaine affection.

Gestuelle	Territoire éduen	Territoire lingon	Territoire séquane	TOTAL
Dextrarum iunctio	Éd-681 ; Éd-740	Ling-231 ; Ling-333	/	**4**
Couple tenant un même objet	Éd-21 ; Éd-255 ; Éd-333 ; Éd-356 ; Éd-367 ; Éd-374 ; Éd-387 ; Éd-420 ; Éd-603 ; Éd-617 ; Éd-618 ; Éd-667 ; Éd-720	Ling-3 ; Ling-40 ; Ling-44 ; Ling-52 ; Ling-92 ; Ling-189 ; Ling-191 ; Ling-193 ; Ling-197 ; Ling-199 ; Ling-232 ; Ling-397	Séq-42 ; Séq-56 ; Séq-63	**28**
Épouse enlacant son mari	Éd-19 ; Éd-40 ; Éd-208 ; Éd-340 ; Éd-356 ; Éd-357 ; Éd-364 ; Éd-367 ; Éd-406 ; Éd-551 ; Éd-568 ; Éd-577 ; Éd-730	Ling-3 ; Ling-24 ; Ling-40 ; Ling-44 ; Ling-82 ; Ling-131 ; Ling-139 ; Ling-191 ; Ling-197 ; Ling-199 ; Ling-232 ; Ling-432	Séq-24 ; Séq-92 ; Séq-121	**29**
Geste non identifiable	Éd-226	Ling-87 ; Ling-121	/	**3**
Stèles figurant deux types de gestes	Éd-356 ; Éd-367	Ling-3 ; Ling-40 ; Ling-44 ; Ling-191 ; Ling-197 ; Ling-199 ; Ling-231 ; Ling-232	Séq-92	**11**
TOTAL	**31**	**36**	**8**	**75**

Tableau 27 : Gestuelle évoquant l'harmonie au sein du couple

1440. Grimal 2002, p. 135.

1441. À l'instar de Pauline, jeune épouse de Sénèque, qui voulut suivre son mari dans la mort à l'annonce de la sentence prononcée contre lui en 65 ap. J.-C. (Tacite, *Annales*, XV, 35-36).

1442. L'emploi de qualificatifs comme *dulcissima* ou *carrissima* peut aller dans ce sens.

Les membres de la famille du défunt peuvent être figurés sur un tombeau sans y être inhumés et ces images respectent les mêmes codes iconographiques que ceux déjà évoqués. Ainsi, épouse, descendants et ascendants viennent doubler l'*imago* principale et apportent une connotation méliorative[1443].

Sur la face principale du monument l'épouse est toujours – sauf rares exceptions – placée à la droite de son mari. Sa présence proclame une certaine harmonie au sein du couple puisqu'elle incarne la « gravité mêlée de douceur » célébrée par Ausone[1444]. Cette union des époux peut être évoquée par plusieurs attitudes qui répondent à un code iconographique (tableau 27). La première que nous évoquerons est celle communément appelée d*extrarum iunctio*. Il s'agit de représentations où les couples joignent leurs mains droites (fig. 323). Attesté depuis l'époque archaïque, ce geste a dans les faits connu diverses significations sur lesquelles nous ne reviendrons pas en détails ici[1445]. À Rome, cette représentation des mains jointes servait à indiquer l'existence d'un mariage légal entre les conjoints. Sur les monuments d'affranchis de la fin de la République et du début de la période impériale, la *dextrarum iunctio* était aussi employée afin d'affirmer la pleine possession de la citoyenneté à travers le mariage légal[1446]. Mais il est à noter que ce geste à très rapidement perdu ce sens pour prendre une connotation générique en renvoyant aux notions de *fides* et de *concordia*. La valeur générique de ce geste est démontrée par l'aspect stéréotypé de cette iconographie, les attitudes étant figurées de manière très semblable dans les différents territoires de Gaule romaine. Au sein du *corpus*, seules quelques monuments présentent une *dextrarum iunctio* : Éd-681, Éd-740, Ling-231 et Ling-333. La stèle dite "du mariage" (Ling-333) présente probablement un mariage légal assisté de membres de la corporation de l'époux. Le couple est placé dans la partie droite de la niche, leurs mains droites jointes, la partie gauche du monument étant occupé par deux hommes. Tous les hommes tiennent des objets évoquant le métier d'orfèvre : petit marteau, balance, marteau et pinces. Ce monument peut donc être interprété comme celui d'un couple marié dont l'homme faisait partie d'une corporation d'orfèvre installée à Langres. L'accès est ici mis à la fois sur l'aspect légal de cette union et sur l'activité professionnelle de l'époux, deux de ses collègues étant même inclus dans l'iconographie de la face principale. De nombreux monuments de Gaule romaine présentent des personnages unissant leurs mains droites, comme à Metz, Soulosse ou Bordeaux[1447].

Outre l'union des mains droites, il existe dans l'iconographie funéraires d'autres gestes permettant de signifier les liens familiaux, l'harmonie au sein du couple et la relation de confiance entre les membres de la famille. La première de ces variantes est caractérisée par la figuration du couple tenant un même objet, le plus souvent dans leurs mains droites jointes (fig. 324 et 325). Généralement il s'agit d'un gobelet ou d'une coupe que les époux présentent au passant. Vingt-huit

1443. Demarolle 2007, p. 178.

1444. Ausone, *Parentalia*, II, 6 : *[…] et gravitas comis laetaque serietas*.

1445. Reekmans 1958 ; Davies 1985.

1446. Zanker 1975, p. 288 ; Pflug 1989, p. 105 ; Freigang 1996, p. 319.

1447. Metz : Espérandieu 1913, p. 425-426, n°4370 (= *CIL*, XIII, 4386). Soulosse : Espérandieu 1915, p. 176, n°4850 ; Espérandieu 1915, p. 178, n°4853. Bordeaux : Espérandieu 1908, p. 161-162, n°1123 ; Espérandieu 1908, p. 168-169, n°1136.

monuments du *corpus* présentent cette figuration. Si le gobelet est l'attribut le plus associé à cette gestuelle, signalons que deux stèles éduennes figurent les époux tenant un autre objet : un flacon sur la stèle Éd-374 et une bourse sur la stèle Éd-603. De plus, il est intéressant de noter que cette iconographie est assez répandue chez les Éduens et les Lingons[1448], mais elle est beaucoup plus rare en territoire séquane où seules trois occurrences sont comptabilisées[1449]. Ce geste permet d'insister à la fois sur l'affection partagée par les époux et sur leur union. La même idée est évoquée par les monuments figurant le couple et ses enfants, comme sur les stèles d'Alligny-en-Morvan (Éd-10), Autun (Éd-268), Beaune (Éd-349), Bourbevelle (Séq-24), Dijon (Ling-25, Ling-42 et Ling-85), Luxeuil-les-Bains (Séq-127) ou Nuits-Saint-Georges (Éd-615) par exemple[1450]. Ces représentations symbolisent une relation harmonieuse dans le couple et la famille proche et peuvent également exprimer la *pietas* entre les membres de la famille. De plus, ces scènes mettent en avant le statut de l'épouse, dont le rôle est de donner des enfants légitimes à son mari[1451]. Les enfants peuvent tenir leurs parents par la main, être assis sur leurs genoux ou encore être debout figurés devant eux[1452]. À noter la présence de quatres stèles figurant une femme tenant dans ses bras un nouveau-né. La première a été découverte anciennement à Entrain-sur-Nohain (Éd-446) et présente une femme serrant un nourrisson contre son épaule droite. L'inscription ne mentionnant que le nom de la femme, il est probablement que cette stèle lui ait été exclusivement dédiée, la figuration d'enfants à ses côtés n'ayant pour but que de l'identifier en tant que *materfamilias*. Il est aussi envisageable que cette femme soit morte en couche, comme il l'a été suggéré pour une stèle de Cologne[1453]. Une stèle lingonne, découverte à Gilly-les-Citeaux (Ling-197), pourrait également présenter un homme et une femme tenant dans ses bras un enfant emmailloté, mais l'état de conservation ne permet pas confirmer cette identification[1454]. Une autre stèle lingonne, découverte à Dijon (Ling-130), présente une femme supportant sur son bras gauche un nourrisson emmaillotté[1455]. Pour finir, à Langres une stèle figure une femme et un très jeune enfant placé devant elle (Ling-284), ce dernier tenant un oiseau dans sa main gauche. La présence du nourrisson couplée à la figuration de l'oiseau renvoient aux stèles grecques[1456] du V^e^ et du IV^e^ siècle av. J.-C. Si l'associa-

1448. Avec respectivement treize et douze occurrences. Voir notamment Jonasch 2011 et Jonasch 2013.

1449. Séq-42, Séq-56 et Séq-63. S'il a été proposé de voir un lien entre la culture de la vigne et la forte représentativité du gobelet en territoire éduen, cela ne change en rien l'expression de l'affection présentée ici. Ce dernier peut ainsi être évoqué par un couple serrant conjointement un autre objet. Voir Jonasch 2011 et Jonasch 2013.

1450. Des exemples sont signalés dans les territoires limitrophes comme chez les Sénons (Espérandieu 1911, p. 27, n°2796), les Trévires et les Médiomatriques. Pour ces deux derniers, voir Freigang 1996, p. 319.

1451. *Matrona* est d'ailleurs formé sur le terme *mater*, complété d'un suffixe augmentatif (*-onus, a, um*). Ce dernier confère à l'épouse un certain statut social. Voir Ernout et Meillet 2001, p. 389-390.

1452. Coulon 1994.

1453. Lors des fouilles, la sépulture associée à cette stèle a livré le squelette d'une femme d'une vingtaine d'années, mais aucun squelette d'enfant. S'il a été suggéré qu'elle soit morte en couches ou du moins des conséquences de son accouchement, ni la tombe ni l'épitaphe n'ont livré d'information sur cet enfant. Celui-ci a pu survivre à sa mère ou, le cas échéant, être inhumé dans une partie de la nécropole dédiée aux enfants mort-nés. La présence d'un nouveau-né sur le monument servirait alors à indiquer son statut de mère et à insister sur le fait qu'elle est décédée en donnant la vie. La stèle est conservée au *Römisch-Germanisches Museum* de Cologne (n° d'inv. : 62,274). Rémy, Mathieu 2009, p. 26 ; Schäfer 2015, p. 281.

1454. Deyts 1976, n°138 bis.

1455. Vernou 2004, p. 6, n°26.

1456. Voir notamment Clairmont 1993, vol. 2.

tion femme/enfant est un thème récurrent de l'iconographie funéraire gallo-romaine, la présence des nouveau-nés est beaucoup plus sporadique. Citons par exemple les stèles de Soulosse, Metz et de Cenon-sur-Vienne[1457]. Signalons également que les représentations familiales ne font généralement apparaitre qu'un ou deux enfants. La rareté des figurations de familles nombreuses peut à la fois s'expliquer par l'existence de monuments individuels pour chaque enfant et par la mortalité infantile qui touchait durement ces populations. Cela est notamment attesté par les propos de Fronton, précepteur de Marc-Aurèle, qui se désolait d'avoir perdu cinq enfants en bas-âge[1458]. Ces décès n'ont ainsi jamais permis à sa famille d'être composée de plus de trois membres vivants. De plus, certaines études[1459] ont suggéré que les figurations de femmes filant la laine – *matrona lanifica* – seraient des métaphores de la procréation et symboliseraient ainsi le statut de mère de la défunte. Si les valeurs propres à la "bonne épouse" (*fides*, *pudicitia*) sont bien représentées sur les tombeaux, que ce soit par l'image ou le texte, il nous semble que cette figuration particulière renvoie plus volontairement à une activité professionnelle.

La seconde de ces variantes présente l'épouse enlaçant son mari et posant sa main gauche sur l'épaule gauche de son époux (fig. 325). Ce geste protecteur typiquement féminin insiste sur la tendresse et l'affection entre le couple. À noter que le rendu plastique est parfois assez grossier et approximatif, le sculpteur ayant des difficultés à rendre la souplesse des corps. Les monuments présentant les époux se tournant l'un vers l'autre peuvent également entrer dans cette catégorie. Signalons également une stèle présentant une variante assez rare, puisque c'est l'homme qui enlace son épouse[1460] (fig. 326). Ces variations du schéma classique sont assez rares et peuvent démontrer une innovation de la part du sculpteur, comme à Sens où l'épouse place sa main gauche sur l'épaule droite de son mari[1461]. Il s'agit là d'un thème récurrent dans l'iconographie funéraire gallo-romaine, des occurrences étant signalées dans de nombreux territoires de la province[1462].

D'autres gestes, moins courants, peuvent également exprimer une certaine concorde conjugale. Ainsi, plusieurs stèles du *corpus* présentent un personnage maintenant un pan de son vêtement. Le geste d'une femme – figurée tête voilée – écartant un pan de son voile avec sa main gauche est connu en Grèce depuis l'époque classique et symbolise le statut de femme mariée, voire

1457. Respectivement Espérandieu 1915, p. 177, n°4851, Espérandieu 1913, p. 422-423, n°4364 et Espérandieu 1908, p. 306, n°1407.

1458. Fronton, *Correspondance*, 2, 1.

1459. Gourevitch, Raespsaet-Charlier 2001, p. 174 ; Puccini-Delbey 2007, p. 71-72.

1460. Éd-406.

1461. Conservée aux Musées de Sens, la stèle porte le n°J 84 (*CIL*, XIII, 2977 ; Espérandieu 1911, p. 36-37, n°2810). Le geste de poser la main sur l'épaule proximale a été rapproché de la *dexiosis*, le geste d'adieu, attesté depuis le IV^e^ siècle av. J.-C. sur les stèles attiques (voir Moock 1998 et Rémy, Mathieu 2009). Mais en raison du peu d'occurrences répertoriées en Gaule romaine, il est plus probable qu'il s'agisse là d'une maladresse du sculpteur.

1462. Aquitaine : Bordeaux (Espérandieu 1908, p. 168-169, n°1136), Bourges (Espérandieu 1908, p. 328, n°1449). Lyonnaise : Lillebonne (Espérandieu 1911, p. 193, n°3103), Paris (Espérandieu 1911, p. 246-247, n°3180), Sens (Espérandieu 1911, p. 35, n°2807). Belgique : Metz (Espérandieu 1913, p. 398-399, n°4310), Soulosse (Espérandieu 1915, p. 175-176, n°4849 ; Espérandieu 1915, p. 176, n°4850 ; Espérandieu 1915, p. 178, n°4853). Germanies : Horbourg (Espérandieu 1918, p. 128, n°5467), Saverne (Espérandieu 1918, p. 251, n°5707).

de mère de famille[1463]. Cette iconographie est malheureusement inconnue dans les territoires considérés ici, bien qu'elle soit relativement bien documentée en Narbonnaise[1464]. Si à l'origine ce geste évoque la *pudicitia*, son sens a sans doute évolué pour ne plus figurer qu'une certaine position sociale[1465]. Une variante de ce geste est quant à elle bien présente dans le Nord-Est de la Gaule et figure le défunt – homme ou femme – retenant un pan de son vêtement ou de son écharpe[1466]. Des exemples sont aussi comptabilisés à l'extérieur de ces frontières, notamment dans les territoires médiomatriques, trévire et sénon[1467]. La relative rareté de ces reliefs peut s'expliquer par le fait que la plupart des défunts et dédicants sont figurés avec un objet dans chaque main.

Le message affectif peut également être doublé comme le prouvent certaines stèles où les époux s'enlacent et tiennent un même objet. Onze stèles du corpus présentent ce cas de figure[1468]. Il est intéressant de signaler que huit de ces stèles ont été mises au jour en pays lingon, ce qui pourrait laisser entrevoir une mode locale. Placées sur la face principale, ces évocations de la vie conjugale se retrouvent donc au centre du message iconographique. La présence de l'époux rappelle et précise le statut social de la femme, alors que celle de l'épouse et des enfants du couple assure la fonction du défunt, au cœur de la cellule familiale. Notons que les occurrences des figurations du père du *pater familias* sont assez rares et peuvent symboliser la longévité d'une famille ou d'une activité professionnelle. La présence du cercle familial autour du défunt garantit la réussite de ce dernier dans sa vie privée et assure son honorabilité sociale, cette dernière ayant vu son importance croître au sein des mentalités durant toute la période impériale[1469].

L'affection et la concorde conjugales peuvent aussi être exprimées par l'épigraphie. Certains adjectifs qualificatifs ou superlatifs sont ainsi employés pour évoquer le caractère du défunt et ses liens affectifs avec le dédicant. Si de très nombreux termes peuvent figurer dans les épitaphes[1470], les mentions répertoriées dans les territoires de cette étude sont plus rares et restreintes à quelques termes. Dix adjectifs qualificatifs ont ainsi été observés parmi les épitaphes du *corpus*.

- *bene merens* (Ling-238 ; Séq-21)
- *carissimus* / *karissimus* (Éd-539 ; Éd-701 ; Éd-741 ; Ling-328)
- *dulcissimus* (Ling-328 ; Séq-22)

1463. Gaggadis-Robin, Heijmans 2015, p. 127.

1464. Voir notamment Gaggadis-Robin, Heijmans 2015.

1465. Rémy, Mathieu 2009, p. 90.

1466. Pour exemples : Éd-181 ; Éd-277 ; Éd-418 ; Ling-116 ; Ling-164 ; Ling-265 ; Ling-333 ; Ling-364 ; Ling-382.

1467. Pour les cités trévire et médiomatrique, voir Freigang 1996.

1468. Éd-356 ; Éd-367 ; Ling-3 ; Ling-40 ; Ling-44 ; Ling-191 ; Ling-197 ; Ling-199 ; Ling-231 ; Ling-232 ; Séq-92.

1469. Demarolle 2007, p. 178.

1470. Laubry 2009a, p. 589-595 (et les tableaux 10.2 et 10.3, p. 117-118) ; Janin 2015.

- *incompatus* (Séq-23)
- *incomparabilis* (Éd-694 ; Éd-741)
- *inculpata* (Séq-23)
- *infelicissimus* (Éd-319 ; Ling-271)
- *optimus* (Éd-217)
- *pientissimus* (Éd-537)
- *piissimus* (Séq-1)

Cette terminologie relevant de l'éloge peut s'inscrire dans un registre affectif ou laudatif, soit à connotation morale ou éthique. Il existe ainsi tout un ensemble de termes permettant de définir la relation entre le mort et le dédicant, de même que des adjectifs précisant les qualités du défunt. Parmi les qualificatifs affectifs figurent des adjectifs comme *amantissimus*, *dilectissimus* et *pientissimus* qui indiquent l'attitude du défunt envers le dédicant, *diligentissimis* qui précise la relation inverse et *carissimus* qui est plus neutre. Les superlatifs éthiques quant à eux renvoient à des qualités plus générales que possédait le défunt et sont donc plus nombreux et de natures plus diversifiées. Citons pour exemple *abstinens*, *fidelis*, *indulgens*, *innocens*, *modestus*, *prudens*, *sanctus*, *sapiens*, *uerecundus*, *optimus*, *incomparabilis*, *bene merens*, etc. Signalons que certains adjectifs paraissent réservés à un certain type de personnes, comme *sanctissimus* qui n'est utilisé que pour désigner les femmes et particulièrement les épouses. De la même manière, le terme *castus* ne se retrouve que sur les épitaphes féminines et renvoie à la notion de chasteté. Il était en effet important dans certains milieux que l'épouse soit vierge au moment de son mariage, notamment dans le cas de mariages chrétiens. Les hommes se voient pour leur part réserver des qualificatifs comme *indulgens*, *pudens* ou *sapiens*, bien que l'emploi de ces deux derniers soit trop peu répandu pour être un usage caractérisé. Enfin, les enfants sont régulièrement désignés comme "très tendres" (*dulcissimi*).

L'épitaphe d'un sarcophage bisome conservé à Chalon-sur-Saône (Éd-701) est particulièrement intéressante[1471]. Outre la mention de la profession du défunt masculin, de sa fonction de sévir augustal et de son origine lyonnaise, c'est la désignation de l'épouse qui présente un adjectif affectif : *coniugi karissimae*. L'inscription révèle aussi l'affection et l'harmonie au sein du couple en précisant que les époux ont vécu ensemble « aussi longtemps que Dieu a donné ». C'est à partir de la fin du II^e^ siècle et du début du III^e^ siècle que des aspects comme la beauté et la chasteté de l'épouse ou l'harmonie et la concorde dans la vie conjugale vont être vantés sur les tombeaux. L'accent est aussi mis sur la durée du mariage. L'épitaphe de Chalon-sur-Saône présente une des

1471. *CIL*, XIII, 2602 : *D(iis) M(anibus) / et memoriae aeternae / Pisonius Asclepiodotus, unguentarius / seuir augustalis Coloniae Claudiae Copiae Lugdunensis uiuus sibi posuit / et Severiae Severae coniugi karissimae / cum quem uiuet annis XXXV sine / ulla animi laesione victuri quam/diu Deus dederit ponendum curauerunt / et sub ascia dedicauerunt*.

formules employées pour insister sur l'harmonie conjugale : *sine ulla animi laesione* (« sans aucune blessure de l'esprit »). Attestée en Italie et en Narbonnaise au I^er^ siècle av. J.-C., cette formule a été observée sur de nombreux monuments funéraires de Gaule romaine[1472] dont une quarantaine découverts à Lyon[1473]. À noter l'existence de formules analogues précisant l'absence de discorde entre les époux[1474], comme *sine querella*, *sine ullo iurgo* / *crimine* ou encore *sine ullius offensa*, mais aucune n'est signalée dans les territoires concernés ici.

Le sarcophage dit "de Virginia" (Séq-23) arbore lui aussi une épitaphe particulièrement intéressante quant aux qualités de la "bonne épouse" romaine. En effet, l'inscription précise qu'elle « a vécu 36 ans dans la fidélité conjugale, soucieuse avant tout d'appartenir à son mari »[1475]. La mention *inculpata marito* forme la clausule d'un premier hexamètre et la formule *obsequio raro solo contenta* à la fin de l'épitaphe forme un second hexamètre. L'accent est donc mis ici sur la fidélité de l'épouse. Cette inscription est également intéressante du fait de la mention *longinquo adportatae et hic conditae sex*, qui peut être traduite par « ramenée de loin pour être ici renfermée ». Virginia est donc décédée ailleurs que dans son lieu de résidence et son corps a été ramené afin d'être inhumé auprès des siens. Cela confirme les propos des auteurs anciens[1476] sur la réalité du transport des corps et notamment du rapatriement de ceux-ci dans le cas des décès à l'extérieur du territoire de la cité d'appartenance[1477]. Un sarcophage allobroge découvert en position de remploi atteste également par son épitaphe d'un déplacement du corps mort sur une longue distance[1478]. Le défunt, ancien magistrat local, est décédé à Rome (*Romae defuncto*) et son corps a été ramené à Moirans (Isère) par son frère, lui aussi élu local.

La première moitié du III^e^ siècle est ainsi marquée par un phénomène de « surqualification » des épouses qui se manifeste par la juxtaposition de plusieurs adjectifs épithètes[1479]. Il est possible que ce phénomène soit apparu en réaction à la banalisation des simples superlatifs au cours du II^e^ siècle, déclenchant ainsi une surenchère des qualificatifs. Malheureusement ce phénomène n'est à l'heure actuelle pas attesté dans les territoires de cette étude. À noter que ce sont les adjectifs précisant l'affection qui se rencontrent le plus couramment sur les épitaphes de la province, ce qui suggère l'importance que revêtait l'harmonie conjugale dans la société gallo-romaine. Aux informations classiques figurant sur les épitaphes peuvent donc s'ajouter des éléments évoquant la vie maritale des défunts. Certaines inscriptions précisent ainsi le nombre d'années durant lesquelles le couple est resté marié, en insistant sur la longévité du mariage et l'absence de conflit entre les

1472. *CIL*, XII, 0194 ; *CIL*, XII, 2983 ; *CIL*, XIII, 2531 ;

1473. *CIL*, XIII, 1822 ; *CIL*, XIII, 1838 ; *CIL*, XIII, 1920 ; *CIL*, XIII, 2028.Voir Laubry 2009a, p. 594.

1474. *CIL*, XIII, 1916 ; *CIL*, XIII, 2039 ; *CIL*, XIII, 2046 ; *CIL*, XIII, 2103.Voir Ehmig 2012.

1475. *CIL*, XIII, 5383 : *trininta ann(is) vixit inculpata marito ob/sequio raro solo contenta marito*.

1476. Marcien, *Institutionum*, V, l. 10 (= *Corpus Iuris ciuilis*, 3, 44, 10 [a. 290]) : *Si necdum perpetuae sepulturae corpus traditum est, translationem ejus facere non prohiberis*.

1477. Sur la *translatio cadaueris*, voir notamment Laubry 2007 et Paturet 2007.

1478. Depierre, Bouquin, Badin de Montjoye (à paraître).

1479. *CIL*, XII, 1972 : […] *matronae honestis/sim(a)e coniugi karissim(a)e, matri pi/entis(s)im(a)e, parenti dulcis(s) im(a)e* […]). *CIL*, XII, 5758 : […] *Corneliae Nouellae / coniugi amantissim[e et] / pudicae et omnium / rerum praetiosissima[e] / qu(a)e uixit ann(os) XXX* […]).

époux[1480]. Réalité ou construction d'image idéale proclamant la concorde éternelle du couple ? Il est très difficile de statuer puisque les seules informations que nous ayons nous sont transmises directement par les commanditaires. Il est probable que ces évocations répondaient à un schéma préexistant qui dans certains cas reflétait également la réalité de la vie conjugale des défunts. Les relations conjugales n'échappent en effet pas à la codification du message iconographique et se voient pareillement stéréotypées. La même chose est aussi observée pour la pratique épigraphique. De plus, si tous les individus disposant du pécule nécessaire respectaient leurs devoirs envers le défunt par l'érection d'un cippe et la gravure d'une épitaphe, les mentions de la relation entre le mort et le dédicant ne forment pas la norme, non pas en raison d'une mauvaise entente entre les membres de la famille mais bien souvent en raison du prix même de l'inscription. En effet, chaque lettre était facturée par le lapicide et tous n'avaient pas les moyens de faire graver une épitaphe longue et détaillée. Seuls les individus les plus aisés pouvaient payer des inscriptions moins abrégées et plus développées.

4.3. Rites et rituels

Rites funéraires, de l'incinération à l'inhumation

Le culte des morts, l'entretien de la mémoire et les rites associés à la mise en terre des restes humains sont autant de témoins des contacts entre Rome et les populations indigènes conquises et sont des marqueurs de l'intégration dans l'Empire romain[1481]. « Les attitudes, les traitements, les modes de sépultures, les monuments, les lieux consacrés aux morts offrent des complexités incroyablement nombreuses, y compris au sein de sociétés qu'on croyait homogènes mais qui, en réalité, sont traversées par des différenciations sociologiques et chronologiques. »[1482]. On constate ainsi la nette prédominance de l'incinération dès la fin du III^e^ siècle av. J.-C., soit avant que des liens étroits soient tissés avec Rome et bien avant la mise en place de l'organisation provinciale augustéenne. La crémation va être progressivement abandonnée au profit de l'inhumation, du sud vers le nord, à partir du II^e^ siècle de notre ère. Après 300, l'incinération n'a plus été pratiquée en Gaule romaine. Durant tout le Haut Empire, la crémation est restée le rite courant, avec des variations dans le traitement des cendres, des restes osseux et du mobilier associé à la tombe avant la fermeture définitive de celle-ci.

Mais si l'incinération prédomine, la pratique de l'inhumation persiste également. Ainsi, les très jeunes enfants sont presque toujours inhumés et ce depuis une période antérieure à

1480. L'épitaphe du sarcophage bisontin évoqué plus haut (Séq-23) précise que la défunte à vécut « 36 ans dans la fidélité conjugale » (*CIL*, XIII, 5383). D'autres occurrences ont été référencées en Gaule romaine. Pour exemples : *CIL*, XII, 2983 ; *CIL*, XII, 0194 ; *CIL*, XII, 0682a.

1481. Martin-Kilcher 2006, p. 196.

1482. Goudineau 2009, p. 83.

la conquête romaine, avec un traitement particulier de l'architecture de la tombe. Citons pour exemple les sépultures en amphores, en *imbrex* ou en dallage de tuile[1483]. Depuis l'âge du Fer, l'inhumation s'inscrit dans une tradition fortement ancrée dans une large zone géographique, et ce jusqu'au III^e^ siècle ap. J.-C. Si certaines régions présentent une prédominance de l'inhumation au I^er^ siècle ap. J.-C., comme dans l'arc alpin, d'autres sont le siège de communautés pratiquant les deux rites. Les nécropoles d'Avenches « En Chaplix » chez les Helvètes et celle des « Plantées » à Briord (Ain) attestent de cet état de fait au I^er^ et au II^e^ siècle. Des tombes à inhumations sont ainsi régulièrement présentes aux côtés des incinérations dans le nord-ouest de la Gaule, comme à Rouen[1484] ou à Évreux « Le Clos du Duc »[1485]. Notons aussi que le mobilier associé aux inhumations semble démontrer que des mêmes gestes et coutumes peuvent avoir diverses significations, en fonction des régions et des communautés auxquelles les défunts appartenaient. Ainsi, les sépultures à inhumation d'Avenches concernent de jeunes adultes et possèdent un riche mobilier funéraire[1486], alors qu'à Briord les inhumations concernent des individus d'âges différents[1487]. De plus, on trouve presque partout en Gaule des nécropoles et aires funéraires occupées du I^er^ au III^e^ siècle, où les tombes à inhumations sont minoritairement représentées et installées en marges du cimetière[1488]. En outre, ces sépultures se démarquent par un mobilier rare ou absent et par des orientations ou des positions des corps très variées.

La question de la rareté des tombes du début du I^er^ siècle ap. J.-C. a longtemps été débattue : existait-il des coutumes funéraires différentes pendant ces décennies marquées à la fois par des bouleversements politiques et une certaine insécurité ? Cette rareté est-elle uniquement due aux aléas des découvertes ? Il est vrai que d'autres pratiques liées au traitement des morts ont été constatées sur des sites datés de la fin de l'âge du Fer[1489]. La question ne se pose certes pas pour les villes romaines créées *ex nihilo*, mais bien pour celles où l'habitat perdure au même lieu après la conquête ainsi que pour les pôles funéraires liés à des établissements ruraux. La Gaule de l'Est semble présenter de nombreux cas de nécropoles occupées sans interruption entre la fin de la période gauloise et les trois siècles d'occupation romaine[1490]. C'est notamment le cas dans la nécropole trévire de Wederath-*Belginum*, dont l'occupation est attestée du V^e^ siècle av. J.-C. au IV^e^ siècle ap. J.-C.[1491]. L'observation de la répartition des tombes au sein de cet espace funéraire de près de sept hectares a révélé le développement de plusieurs groupements de tombes, probablement en lien avec des groupes sociaux distincts, ainsi que la présence de *tumuli* remontant à la pre-

1483. De tels aménagements sont courants et ont notamment été révélés à Autun « Pont-l'Évêque » (Ahü-Delor *et alii* 2016, p. 60-61), Chantenay-St-Imbert (Ancel, Dias 2015) et dans deux des nécropoles de Tavaux, « Les Saives » et « Les Charmes d'Amont » (Barbet, Ancel 2012, p. 24-25). Voir aussi Wittman 2009.

1484. Lequoy, Guillot, Le Maho 2004, p. 214.

1485. Pluton *et alii* 2008.

1486. Castella 1999.

1487. Parriat, Laugrand, Perraud 1980 ; Buisson 1990, p. 101-103.

1488. C'est le cas notamment à Chantenay-St-Imbert (Ancel, Dias 2015).

1489. Martin-Kilcher 2006, p. 199.

1490. Pour la Gaule Belgique, voir le tableau proposé dans Paresys *et alii* 2016, p. 4, fig. 2.

1491. Haffner 1989.

mière période d'occupation. Pour ce qui est des nécropoles en lien avec des *villae* et des habitats ruraux, des sites comme Badenheim[1492] ou Goeblange-Nospelt[1493] fournissent d'autres exemples de continuité d'occupation en pays trévire.

En Champagne-Ardenne sont aussi connues de petites nécropoles rurales d'époque romaine situées au voisinage ou à l'intérieur d'enclos funéraires du Second âge du Fer. Sur le site de Fère-Champenoise[1494], les tombes datées de La Tène finale et du début du I^er^ siècle ap. J.-C. sont situées à l'intérieur des enclos ou des fossés qui les délimitent, alors que les sépultures du Haut-Empire sont réunies à proximité du fossé extérieur, autour d'un site funéraire plus ancien. Nous pouvons donc suivre l'évolution des pratiques d'une communauté sur plusieurs générations.

De même, les fouilles récentes[1495] du complexe funéraire du « Moutot » à Lavau, près de Troyes (Aube), nous donnent un bon exemple de cette continuité d'occupation[1496]. Si la nécropole est utilisée dès l'âge du Bronze, son occupation est de longue durée (du début du Bronze final jusqu'à la période romaine). Ainsi, les archéologues ont pu mettre en évidence un enclos funéraire maçonné d'époque romaine, abritant en son centre une urne cinéraire. Le point important à relever est l'emplacement même de cet enclos. Il est en effet placé entre deux monuments circulaires de l'âge du Bronze, dans une zone laissée vide jusque-là. D'après les données de fouilles, il semblerait qu'au moment de l'installation des tombes romaines, les monuments plus anciens étaient toujours visibles dans le paysage. Un léger relief a d'ailleurs été observé au moment du décapage. Cela implique donc que le souvenir de ce complexe funéraire perdurait encore, et que l'on a voulu respecter ces tombes, en s'installant à proximité. Peut-être peut-on voir là une "mise en scène" des ancêtres. Dans tous les cas, un processus d'intégration des monuments plus anciens a pu être mis en avant au sein de cet espace funéraire. Un petit monument aurait même probablement été construit au sommet du tumulus du "Prince de Lavau" à l'époque romaine. La vocation funéraire de cette zone a été abandonnée au tournant du III^e^ – IV^e^ siècle ap. J.-C., et des indices de destruction des monuments protohistoriques, aux alentours du XI^e^ - XII^e^ siècle, ont été révélés (arasement des *tumuli*). Une situation analogue a été mise en évidence à *Arae Flaviae* (Rottweil), municipe proche du *limes* germain : un *tumulus* hallstattien a été épargné par les tombes romaines[1497].

Dans les cas d'une occupation funéraire longue, les sépultures semblent s'organiser en fonction de la présence d'un enclos plus ancien, essentiellement laténien ou datable du Haut-Empire, puis se poursuivre sur les siècles suivants. Le site de Caurel « Le Puisard » (Marne)[1498]

1492. Bôhme-Schönberger 2001.

1493. Metzler *et alii* 1991, p. 112 et suivantes.

1494. Brisson, Hatt, Roualet 1970.

1495. Les fouilles ont été menées par l'Inrap, sous la direction de Bastien Dubuis, d'octobre 2014 à avril 2015.

1496. Guiblais-Starck 2013.

1497. Fecher, Burger-Heinrich 2010.

1498. Koehler, Bonnabel 2004.

Territoire	Nécropole	Rite		
		Nécropole à incinérations	Nécropole mixte	Nécropole à inhumations
Territoire éduen	Alésia "Bussy"		X	
	Alésia "La Croix-Saint-Charles"	X		
	Alésia "Pré-Haut"	X		
	Autun "Bois Saint-Jean"	X		
	Autun "La Verrerie"	X		
	Autun "Le Champ des Urnes"	X		
	Autun "Drémeaux"		X	
	Autun "Pont-l'Evêque"/"Champs Saint-Roch"		X	
	Avallon "Champ Pavé"		X	
	Auxerre	X		
	Beaune "La Maladière"		X	
	Chalon "La Citadelle"	X		
	Chalon "Le Petit Creusot"	X		
	Chantenay-St-Imbert		X	
	Mâcon "Les Cordiers"		X	
	Nuits-Saint-Georges "Les Bolards"		X	
Territoire lingon	Langres "La Trincassaye"/"La Citadelle"		X	
	Langres "La Maladière"		X	
	Langres "Saint-Gilles"		X	
	Langres "Sous-Murs"		X	
	Dijon "La Maladière"		X	
	Dijon "Les Lentillères"			X
	Dijon "Les Poussots"		X	
	Dijon "Nécropole Nord"			X
	Dijon "Nécropole Ouest"			X
	Tonnerre		X	
Territoire séquane	Besançon "Chamars"/"L'Arsenal"	X		
	Besançon "Champ Noir"		X	
	Besançon "Viotte"		X	
	Besançon "Rue Battant"		X	
	Besançon "Port-Joint"/"Brégille"	X		
	Besançon "Sant-Fergeux"			X
	Corre "Mont-la-Ville"	X		
	Tavaux "Charmes d'Amont"	X		
	Tavaux "Terres-Saint-Gervais"		X	
	Tavaux "Saives"	X		

Tableau 28 : Les rites funéraires attestés dans les nécropoles des territoires étudiés

(fig. 327) présente ce type d'aménagement, tout comme Lavau « Les Petites Corvées (Marne)[1499], ou encore Hallignicourt « Hauts de Croches » (Haute-Marne)[1500]. Les choses changent à nouveau au Bas-Empire puisque l'on peut observer dans de nombreuses nécropoles un amoindrissement – voir une disparition totale, de la fonction de délimitation des enclos et de leur effet structurant sur l'espace sépulcral[1501]. Des nécropoles comme celle de Recy « Déviation de Recy » (Marne)[1502] et Plichancourt « Les Monts » (Marne)[1503] sont ainsi organisées autour d'éléments structurants comme des enclos funéraires. Ces derniers deviennent souvent durant la période romaine des espaces voués à recevoir des urnes cinéraires. La nécropole de Fère-Champenoise (Marne)[1504] en est en très bon exemple (fig. 328).

Pour ce qui est des nécropoles d'où proviennent les monuments du *corpus*, il n'est pas toujours possible d'affirmer quel rite était pratiqué. Comme nous l'avons déjà rappelé, les nécropoles des territoires étudiés ont été pour la plupart découvertes anciennement et toutes n'ont pas bénéficié de fouilles. Notre connaissance des rites qui y étaient pratiqués est donc très lacunaire. De plus, en raison de ces découvertes anciennes et du peu d'informations qui nous sont parvenues, il est très difficile de relier un monument à sa nécropole d'origine et à la tombe qu'il marquait. Nous n'évoquerons pas ici les cas de monuments isolés puisqu'ils ont été découverts déconnectés de leur zone funéraire d'origine. Seules les nécropoles fouillées à partir de la seconde moitié du XX^{e} siècle peuvent potentiellement fournir de réelles données archéologiques : Autun « Pont-l'Évêque », Besançon « La Viotte », « Champ Noir » et « Chamars », Chalon-sur-Saône « La Citadelle », Mâcon « Les Cordiers », Tavaux « Les Saives », « Les Charmes d'Amont » et « Les Terres-Saint-Gervais ». À noter que les seules nécropoles à inhumations attestées dans la zone étudiée sont datables du Bas-Empire et ne seront donc pas traitées ici (Choisey, Autun « Saint-Symphorien », « La Grillotière » et « Saint-Pierre-l'Étrier » et Besançon « Saint-Ferjeux »).

Les nécropoles du Nord-Est pratiquaient donc l'incinération – et parfois l'inhumation dans le cas des nécropoles mixtes – et sont en cela très similaires à celles mises au jour ailleurs en Gaule romaine[1505]. Il n'est donc pas possible de statuer sur un rite propre à un territoire ou à une ville. Le tableau 28 présente les nécropoles attestées dans la zone d'étude et le rite funéraire qui y était associé. Si certaines sont assez bien documentées, d'autres au contraire le sont assez peu, comme à Langres. Le dossier des nécropoles d'*Andemantunnum* est un bon exemple d'aires funéraires attestées mais très mal documentées.

1499. Dutoo *et alii* 2009.

1500. Flouest, Lepage 1991.

1501. Paresys *et alii* 2016, p. 16-17.

1502. Achard-Corompt 2009.

1503. Paresys *et alii* 2016, p. 15-17.

1504. Brisson, Hatt, Roualet 1970.

1505. Pour exemple, la nécropole de Chantenay-St-Imbert était un secteur funéraire mixte puisque trois inhumations précoces y ont été mises au jour. Voir Ancel, Dias 2015.

En effet, les informations relatives aux rites pratiqués dans les nécropoles de Langres sont peu nombreuses et sporadiques. Nous pouvons en effet regretter les très nombreuses lacunes que comporte ce dossier, la grande majorité des découvertes ayant été faites au XIX^{e} siècle, de manière fortuite et sans être documentées. Ce sont les archives de la Société historique et archéologique de Langres (SHAL) qui fournissent la plupart de ces informations, ses membres ayant tenté de documenter les opérations de fouilles et de surveillance qu'ils ont pu mener. La seule nécropole de Langres à avoir été presque entièrement découverte est la nécropole de « La Citadelle », à l'occasion des travaux menées par le Génie militaire entre 1842 et 1878. Malheureusement ces travaux ont presque intégralement détruit le site archéologique et un manque flagrant d'intérêt pour les antiquités de la part des militaires est à déplorer. En effet, si ces travaux ont permis la découverte de nombreux monuments funéraires, ils ont aussi provoqué des dégâts importants et irréversibles. Bien qu'un accord ait été passé entre ces derniers et les membres de la SHAL, les quelques notes laissées par les érudits de Langres révèlent la mainmise de l'armée sur le site. Les membres de la société savante n'avaient ainsi accès qu'aux vestiges complets, les éléments brisés étant jetés avec des déblais. Une partie de ces déblais a d'ailleurs pu être mise en évidence lors des travaux de la « Clinique vétérinaire » en 1988, la zone ayant servi de lieu de déversement des déblais (fig. 329)[1506]. Cela est aussi confirmé par une note du Génie militaire datée entre 1842 et 1850 et stipulant « que les monuments intacts seront remis au musée, le reste serait répandu sur le glacis sud-est de la Citadelle »[1507]. L'intervention de la SHAL ne pouvait probablement pas se faire sans l'accord du Génie militaire. En décembre 1847 les travaux de nivellement de la cour des casernes ont révélé un pied en bronze. Une note de Claude-Charles Daguin indique que « la Société Archéologique de Langres a obtenu du Génie militaire l'autorisation de faire des fouilles dans ce même lieu, dans l'espoir de retrouver la statue à laquelle appartient ce pied si remarquable »[1508]. Recherches infructueuses mais qui démontrent bien la hiérarchie en place puisque le consentement des militaires étant une condition *sine qua non* à l'intervention des érudits locaux. De plus, de nombreux indices suggèrent que le Génie militaire effectuait un tri des objets avant d'en confier certains à la SHAL. Ainsi, les propos de Théodore Pistollet de Saint-Ferjeux concernant les travaux menés en 1866 et 1867 au nord de la Citadelle, indiquent que plusieurs monnaies en bronze, argent et or ont été découvertes. Or, « vingt-et-une de ces médailles ont été vendues à des bijoutiers de Langres, mais on croit qu'il en a été trouvé un bien plus grand nombre qui ont été vendues à Paris »[1509]. Outre les données anciennes, quelques opérations d'archéologie préventives sont venues compléter le dossier des nécropoles langroises. Parmi celles-ci, citons les interventions « Chemin des Jésuites »[1510], « La Trincassaye »[1511] ou encore « Les Franchises – Carrefour giratoire »[1512].

1506. Catherinet 1989. Cette surveillance archéologique a été assurée par Stéphane Levesque et Jean-Jacques Thévenard. Nous remercions Serge Février pour ces informations et les quelques clichés des blocs observés sur place.

1507. Renseignement communiqué par Camille Gaildraud à Alain Catherinet. Voir Catherinet 1989, p. 378, note 1.

1508. Daguin 1830.

1509. Pistollet de Saint-Ferjeux 1867, p. 6.

1510. Durost, Lenda, Duda 2004 ; Durost *et alii* 2007.

1511. Verbrugghe 1997.

1512. Doiteau 1993

Il est donc très difficile de connaître les aires d'expansion des nécropoles langroises et presque impossible d'en établir des plans. Le chanoine Marcel se désolait d'ailleurs de ce fait dès 1920 en énumérant les conséquences des travaux militaires à la Citadelle : « La première, c'est qu'aucun plan n'a été dressé du cimetière, en sorte que la direction exacte et les dimensions précises nous en sont, aujourd'hui, presque complètement inconnues. La seconde, c'est qu'on négligea de noter les endroits de cette nécropole où avait été trouvé chacun des monuments funéraires exhumés. La troisième, enfin, c'est qu'on n'apporta pas un soin assez minutieux à la conservation des objets mis à jour. Plusieurs furent laissés sur place ou bien […] devinrent par voie d'achat, ou […] autrement, la propriété de collectionneurs particuliers qui les vendirent aux Musées de Paris ou de la province ». Le constat peut aussi s'appliquer à d'autres nécropoles du Nord-Est de la Gaule, comme à Autun, Besançon, Dijon, Entrain-sur-Nohain ou encore Luxeuil-les-Bains.

Funérailles et rituels commémoratifs

Les monuments funéraires avaient deux objectifs principaux : marquer l'emplacement de la tombe et conserver la mémoire du défunt. Bien que chaque type de monument réponde à des exigences particulières, allant de l'ostentation sociale à l'exaltation d'un certain savoir-faire, tous sont en premier lieu vus comme un lieu de recueillement pour les proches du disparu. C'est notamment à l'occasion de la célébration des *Parentalia*, du 13 au 21 février, que les familles honoraient leurs morts. Ces commémorations privées s'organisaient près des tombeaux familiaux, que l'on décorait de violettes, de roses, de lys et de myrte[1513], avant d'y déposer des offrandes alimentaires lors d'une célébration dédiée aux dieux Mânes des défunts[1514]. Une inscription ambarre évoque d'ailleurs ces fêtes[1515]. Quant aux morts sans sépultures, ils étaient priés au moment des *Lemuria*, du 9 au 13 mai.

Archéologiquement, ces rites sont beaucoup plus difficiles à mettre en évidence car ne laissant que peu de traces dans le paysage. La présence de *focus* sur les autels funéraires est l'une d'elles puisque cet espace architecturé, qui prend généralement la forme d'une vasque, servait à recevoir les offrandes alimentaires destinées au défunt (fig. 330 et 331)[1516]. De même, une stèle du corpus présente un aménagement similaire sous la forme d'une niche cintrée creusée à travers toute l'épaisseur de la stèle (fig. 332)[1517]. Il est d'ailleurs intéressant de signaler que le décor sculpté de cette stèle est en accord avec la fonction de la niche, puisque cette dernière est aménagée au-dessus de la figuration d'un autel enflammé. Les rites funéraires et commémoratifs sont ainsi évoqués à la fois par l'image et l'architecture. De rares découvertes archéologiques peuvent aussi

1513. C'est notamment au moment des *Rosalia* que les tombeaux étaient ornés de décors végétaux, en mai ou en juin.

1514. Gaggadis-Robin 2015b, p. 146.

1515. *CIL*, XIII, 2465 (= *ILAin* 34) : *filiis filiabus uxor]ibus natis [natabus eorum] / [ad pa]rentalia celebranda vin<e=I>ae arepe[nnis 3] / [3 ex cuius redit]u(?) haec omnia annua fierent et pr[olibaretur] / [p(onendum) c(uravit?) et] sub ascia dedic[av(it?)]*. Voir aussi Laubry 2009a, p. 489.

1516. Éd-118 ; Séq-19 ; Séq-158.

1517. Ling-2.

attester de ces pratiques. Les fouilles de la nécropole de Chantenay-St-Imbert (Nièvre) ont révélé la présence de structures funéraires annexes identifiées comme de potentielles offrandes secondaires installées à l'extérieur des sépultures[1518]. Ces dépôts sont également attestés dans d'autres nécropoles du Nord-Est de la Gaule[1519] et plus particulièrement de Bourgogne, telle celle de « La Plaine des Laumes - Pré Haut » à Alise-Sainte-Reine[1520] où six dépôts de ce type ont pu être fouillés[1521]. À Chantenay-St-Imbert, ces dépôts sont essentiellement composés de vases en céramique : bol, cruche, vase, assiette, gobelet[1522]. Pour ce qui est des dépôts carnés, ils peuvent se présenter sous la forme de dépôts calcinés associés à de la vaisselle, des restes végétaux et parfois des objets de parure, le tout rassemblé dans des "fosses rituelles"[1523]. La crémation de ces dépôts – y compris les restes fauniques et végétaux – indique que si un lien est fait avec le repas funéraire, ces dépôts n'en sont que la représentation symbolique. Des fosses similaires ont été observées sur les sites de Nod-sur-Seine[1524], Avenches « En Chaplix »[1525] ou encore Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime)[1526].

Certaines nécropoles ont également livré des fosses dépotoirs qui ont été rapprochées des rites liés aux libations, aux sacrifices et aux repas funèbres[1527]. Le site de « La Favorite » à Lyon a ainsi livré plusieurs grandes fosses qui ont été interprétées comme des zones de rejet des bûchers funéraires en raison du mobilier qui y a été découvert (os brûlés et fragments de vases partiellement calcinés)[1528]. Les différentes études menées sur ce type de structures et sur le mobilier qui y était associé ont révélé que ces éléments céramiques avaient pris part aux rites crématoires lors des funérailles. Ces dernières étaient l'occasion d'un banquet – réel ou symbolique – afin d'accompagner le mort dans sa nouvelle vie, et les rituels associés à cette étape étaient très importants aux yeux des romains[1529]. En effet, cette étape des funérailles est marquée par un repas au défunt servi sur son bûcher et en parallèle aux vivants sur une table à proximité[1530]. Les nombreuses découvertes de ce type ont conduit les chercheurs à interpréter les dépôts de vaisselle dans la tombe ou en périphérie comme les reliefs du banquet funèbre partagé par les proches du défunt et non plus comme le seul mobilier du mort.

De plus, des dispositifs de conduits à libation ont également pu être mis en évidence. Il s'agit bien souvent d'éléments issus du vaisselier et ayant subi des modifications (perforations,

1518. Ancel, Dias 2015, p. 179-180.

1519. Blaizot 2009, p. 227-235 ; Ancel 2012, p. 222-223.

1520. Dellea 2010, p. 99-103 et p. 250.

1521. Ces dépôts sont constitués d'une à trois céramiques (parfois associées à un dépôt alimentaire carné) et interprétés comme de possibles offrandes commémoratives.

1522. Ancel, Dias 2015, p. 180.

1523. Blaizot 2009, p. 242.

1524. Renard 1993, p. 249.

1525. Castella 1999, p. 93-95.

1526. Lequoy 1991, p. 232.

1527. À Avenches « Porte de l'Ouest » (Castella *et alii* 1998, p. 197) et « En Chaplix » (Castella *et alii* 2002).

1528. Tranoy 1995, p.

1529. Lindsay 1998, p. 72.

1530. Scheid 2005, p. 174 ; Scheid 2008, p. 6.

amputations, etc.) afin de permettre l'écoulement des offrandes liquides dans la tombe[1531]. Plusieurs sites ont livré ce type d'aménagement, notamment à Lyon et Clermont-Ferrand[1532]. Pour les sites lyonnais, citons le 77-79 rue Pierre Audry et le site de la rue du Chapeau-Rouge (amphore percée fichée verticalement dans un vase ossuaire en verre) ou encore les découvertes faites rue Chevrier et rue Rochette (amphore amputée de son col introduite verticalement dans un vase ossuaire en céramique)[1533]. Ces différents dispositifs, datés entre la seconde moitié du I^er^ siècle et le II^e^ siècle, laissent le plus souvent dépasser du sol l'embouchure des cols – afin de permettre leversement des libations – et sont très similaires à ceux observés dans la nécropole de Porta Nocera à Pompéi[1534]. À noter également la présence d'éléments en bois, malheureusement non conservés, qui devaient participer au fonctionnement de ces dispositifs[1535]. Les conduits à libation pouvaient ainsi être en bois et s'insérer aux deux extrémités sur des éléments céramiques remployés.

L'aspect religieux pris par les monuments à partir de la fin du I^er^ siècle ap. J.-C. est également bien visible à travers l'invocation aux dieux Mânes, présente sur presque toutes les épitaphes gallo-romaines. Ces "Bienveillants", âmes apaisées des morts et forces mystérieuses, étaient vues à la fois comme des protecteurs des âmes des défunts et les gardiens des tombeaux. C'est d'ailleurs en les nommant que l'on rendait ces esprits favorables[1536]. Les rites funéraires et religieux étaient très similaires, comme le rappellent certains textes de Tertullien déjà évoqués[1537]. Formes des monuments, statues, prières et offrandes présentent de nombreuses similitudes entre le culte des morts et les rites liés à la religion. La croyance populaire romaine voulait que les âmes des ancêtres du défunt – soit les Mânes de la famille – accompagnent celui-ci dans l'Au-delà. Durant la période impériale, la thématique de la réception des morts par les Mânes s'est développée et s'est vulgarisée[1538]. La protection accordée par la *gens* à ses membres ne prenait pas fin avec la mort mais se poursuivait bien après, par l'intermédiaire des Mânes. Protecteurs des âmes autant que des tombes, ces esprits pouvaient aussi rappeler à eux ceux qui étaient destinés à mourir[1539].

La finalité des funérailles est le rétablissement de l'ordre familial et social, perturbé par le décès[1540]. L'impureté du corps mort est ainsi éloignée des vivants. Les textes de lois ne contiennent

1531. À Autun « Pont-l'Évêque », au moins deux sépultures présentent un aménagement similaire dont la tombe d'un enfant (St 267). Voir Ahü-Delor *et alii* 2016, p. 42-43.

1532. Les sites de « La Grande Borne » et du « Pâtural » ont livré plusieurs vases ossuaires et couvercles perforés.

1533. Voir Blaizot 2009, p. 236.

1534. Lepetz, Van Andringa 2006, p. 378.

1535. De tels aménagements ont pu être révélés sur les sites laténiens qui attestent ainsi de l'ancienneté de ces pratiques. Voir Blaizot 2009, p. 237-238.

1536. Lassère 2005, p. 241-243.

1537. Tertullien, *Ad nationes*, I, 10, 26-28 ; Tertullien, *Apologétique*, XIII, 7.

1538. Cumont 1949, p. 59.

1539. *CIL*, VI, 6986 ; *CIL*, VI, 19874 ; *CIL*, IX, 175.

1540. Laubry 2016b, p. 78.

aucune référence aux conditions rituelles de fondation de la sépulture, pourtant très importantes pour la définition religieuse de la tombe. Le droit se trouvait donc "hors la religion". On observe à la fois une émancipation des déterminations religieuses pour la caractérisation du *locus religiosus*, relevant autant des rites que des croyances et la constitution de régimes de patrimonialité, par exclusion de lieux et de choses affectés à la religion[1541]. Si l'on se réfère au livre II du *Traité des lois* de Cicéron, il est bien indiqué que les rites (*iusta*) et les funérailles avaient une double fonction : purifier la famille touchée par un décès et la réintégrer dans la communauté des vivants, et établir pour les défunts une tombe en bonne et due forme[1542]. C'est par l'accomplissement de deux rites indispensables, le sacrifice d'une truie à Cérès et la mise en terre d'au moins un ossement du défunt[1543], que pouvait être fondé un *sepulchrum*. Ce dernier devient alors l'objet de *religio* ou de *religiosa iura*[1544]. De plus, la réalisation des funérailles entrait également dans l'acte de fondation de la tombe. Comme le précise le juriste Gaius, la validité du tombeau était soumise à la légitimité de la prise en charge du *funus*, qui incombait aux héritiers ou à ceux que le défunt avait désigné[1545].

Sur le plan rituel, la fondation de la tombe faisait passer la parcelle de terrain dans la propriété des Mânes. Il est également intéressant de noter une évolution dans les rituels funéraires au tout début de la période impériale. Par le remplacement des sépultures souterraines indigènes et l'adoption de monuments funéraires construits de type mausolées, les élites locales de Gaule romaine ont choisi des architectures pérennisant la mémoire, signe que les cérémonies funèbres bien que très fastueuses restaient aussi trop ponctuelles[1546].

Il ne faut pourtant pas oublier que les monuments en pierre qui nous sont parvenus ne forment qu'une part minoritaire des monuments funéraires antiques. Les idées concernant l'Au-delà transmises par les cippes en pierre ne sont donc pas forcément représentatives des croyances de toute la population[1547]. Il en est d'ailleurs de même pour les modes de figuration. Ainsi, si les textes littéraires et épigraphiques nous livrent certaines informations sur les rites funéraires pratiqués durant le Haut-Empire, il est possible que ceux-ci n'aient pas été suivis par toute la population et que des rituels parallèles aient existé, sans toutefois laisser de traces pérennes.

1541. Thomas 1999, p. 84-93 et p. 111-112.

1542. Cicéron, *De legibus*, II, 55 : *Neque necesse est edisseri a nobis, quae finis funestae familiae, quod genus sacrificii Lari ueruecibus fiat, quem ad modum os resectum terra obtegatur, quaeque in porca contracta iura sint, quo tempore incipiat sepulcrum esse et religione teneatur*. II, 57 : *Nam prius quam in os iniecta gleba est, locus ille ubi crematum est corpus nihil habet religionis ; iniecta gleba et illic humatus est et sepulcrum uocatur, ac tum denique multa iura complectitur*.

1543. Dans les cas où un seul ossement du défunt pouvait être enseveli, c'est le crâne qui devait être choisi car il était vu comme le siège de l'âme.

1544. Laubry 2012, p. 171.

1545. Gaius, *Intitutes*, II, 6 : *religiosum uero nostra uoluntate facimus mortuum inferentes in locum nostrum, si modo eius mortui funus ad nos pertineat.*

1546. Clauss-Balty 2016, p. 201.

1547. Castorio 2003, p. 231.

Conclusion

J'ai toujours trouvé la sculpture assommante, mais au moins les bronzes ont l'air de quelque chose, tandis que les bustes de marbre ressemblent toujours à un cimetière.
Ernest Hemingway, *L'Adieu aux armes*.

La finalité de cette étude était de mettre en évidence les moyens employés par les populations de Gaule de l'Est afin de rappeler l'identité de leurs défunts et de commémorer leur mémoire. S'il apparaît que les tombes pouvaient être signalées par un marquage pérenne dès l'époque protohistorique[1548], la forme même de ces marqueurs a fortement changé après la conquête. Les nouvelles formes de monuments sculptés délimitant l'emplacement de la tombe apparaissent donc en parallèle au phénomène de "romanisation" de la nouvelle province de Gaule romaine.

Signalons en premier lieu la grande difficulté que nous avons rencontré pour dater les monuments du *corpus*. Les formulaires funéraires, très classiques, n'ont pu donner que quelques indications quant au moment de leur réalisation. La contraction de la dédicace aux dieux Mânes aux lettres *DM* est notamment l'un des critères sur lesquels nous nous sommes appuyés. Il ne nous a donc souvent pas été possible de proposer une chronologie plus précise que le Haut-Empire, mais certaines datations ont au contraire pu être réduites au siècle ou au demi-siècle. Les critères iconographiques n'étant aujourd'hui utilisés qu'avec parcimonie, la définition de sculpteurs et centres producteurs nous ont permis de mieux appréhender la chronologie de certaines collections. Nous ne pouvons par ailleurs que déplorer la rareté des nécropoles fouillées de manière exhaustive et scientifique, les découvertes anciennes, fortuites et non documentées nous privant de précieuses informations, tant sur la datation des formes architecturées des tombeaux que sur les rites pratiqués, ou encore sur l'organisation interne des secteurs funéraires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Entreprendre une étude à la fois épigraphique et iconographie nous a offert l'opportunité d'aborder des aspects très différents mais pourtant complémentaires. Dans leur ensemble, les monuments étudiés reflètent principalement une société de classe moyenne, composée de personnes libres et actives. En effet, les monuments des individus les plus pauvres, probablement en matériaux périssables, ne nous sont pas parvenus. De même, les tombeaux des familles les plus aisées, souvent architecturés et de taille importante, sont souvent très peu documentés. En effet, les fréquents remplois de blocs ainsi que le mauvais état général de conservation des grands monuments ne permettent que rarement d'appréhender leur présence ou leur apparence originelle. La majorité des stèles semble datable des II^{e} et III^{e} siècles et figurent des défunts se mettant volontairement en valeur, de manière consciente et réfléchie, à travers leur autoreprésentation

1548. Voir notamment la thèse de Yannick Prouin sur les pratiques funéraires de l'âge du Bronze (Prouin 2007, p. 215-217).

dans des scènes de vie quotidienne. Épitaphes et éléments figurés renvoient alors à des individus économiquement indépendants, pérégrins d'origine indigène pour la plupart. Bien que l'aspect général des monuments funéraires soit localement assez varié, leur importante fréquence d'apparition au Haut-Empire en fait un phénomène matériellement et socialement cohérent[1549]. De plus, les choix de travail que nous avons fait, en n'intégrant pas les vestiges architecturaux par exemple, accentuent cet effet.

Nos observations ont révélé une similarité de certains traits de l'individualité des défunts au sein des territoires pris en compte, ce qui laisse entrevoir un socle de valeurs communes et donc des styles de vie analogues. Si l'aspect général est souvent le même d'une région à l'autre, le mode même de figuration peut varier. Ainsi, les Éduens semblent privilégier les représentations en buste, par choix ou en raison de la dureté de la roche employée pour les sculptures. Le territoire lingon a livré à la fois des stèles-plaques sans présentation sculptée du défunt et des stèles figurées arborant un personnage en buste ou en pied. Quant aux habitants de la cité séquane, ils semblent avoir principalement choisi de faire apparaitre des défunts en pied sur leurs stèles. Si plusieurs types de monuments funéraires ont été mis au jour dans l'espace géographique étudié, ce sont les stèles qui forment – de loin – le groupe le plus important. Pour ce qui est des autres formes de monuments, notons que seuls quelques mausolées, sarcophages, stèles-maisons et autels viennent s'ajouter aux très nombreuses collections de stèles déjà évoquées. De plus, pillages successifs et aléas des découvertes ont grandement participé à la sous-représentation statistique des grands monuments funéraires.

Pour ce qui est de l'épigraphie, les résultats de l'étude sont multiples. Les informations onomastiques reflètent directement le statut des individus et définissent clairement leur statut social. Là où les citoyens arborent des *duo* ou des *tria nomina*, les pérégrins se font connaitre par un nom unique. L'onomastique a révélé une majorité de noms indigènes romanisés, ce qui tend à indiquer une certaine persistance de la culture gauloise. Quant aux *cognomina* des citoyens, comme nous l'avons vu, ils ne sont que très rarement formés sur des noms impériaux.

De plus, outre la dédicace classique aux dieux Mânes, les inscriptions indiquent souvent la filiation du défunt, plaçant ce dernier dans une lignée familiale. L'analyse conjointe de l'épigraphie et de l'iconographie a révélé des relations familiales fréquemment évoquées et mises avant. Il a également été observé que les commanditaires des tombeaux ne sont pas toujours ceux qui y seront enterrés. En effet, membres de la famille, proches et affranchis peuvent se voir confier la tâche de réaliser le monument funéraire et d'organiser les funérailles – qu'ils soient les héritiers des défunts ou non.

Si les épitaphes ne mentionnent que rarement des charges locales assurées par les défunts, elles évoquent encore plus rarement l'activité professionnelle de ces derniers. Il est ainsi d'autant

1549. Jonasch 2013, p. 10.

plus difficile de percevoir une élite – politique ou économique – et des corps de métiers au sein de ces populations.

Outre les résultalts obtenus par l'épigraphie et l'iconographie, l'apport de la polychromie a réellement pu être mis en évidence par cette étude. En effet, nous avons eu la chance d'observer des traces de peinture sur une soixante de monuments du *corpus* rassemblé. Au delà de la simple constatation d'une colorisation originelle, ces observations ont permis de comprendre les méthodes de mise en couleur des monuments. Cette dernière répondait à des besoins spécifiques et pouvait prendre place sur divers éléments des tombeaux. Inscriptions, architectures, fonds de niches, personnages, attributs sont autant de parties qui pouvaient recevoir l'application de peinture, de couleur variable en fonction de l'élément concerné. Quatre couleurs principales ont donc pu être dénombrées (le rouge, le jaune, le bleu et le vert), auxquelles viennent s'ajouter le blanc de l'enduit de chaux et peut-être le noir. De plus, l'ajout de détails par la seule peinture a pu être attesté pour la sculpture provinciale, cet élément étant déjà connu pour la sculpture italienne. L'observation de quelques monuments confirme l'importance prise par ces détails peints, ces derniers nous renseignant sur la quantité potentielle d'informations perdues lors de la disparition de la polychromie des tombeaux – et des éléments sculptés en général.

Notons que certains éléments figurés sur les tombeaux évoquent le sort de l'âme du défunt après sa mort et ses funérailles[1550]. Scènes et attributs possédant ainsi un sens prospectif ont été réuni sous l'appellation "symbolisme funéraire". De nombreuses études ont cherché dans ces symboles[1551] une valeur eschatologique ce qui a parfois conduit à attribuer à ces motifs une connotation strictement funéraire qu'ils ne possédaient pas à l'origine[1552]. Pour ce qui est des pommes de pin, souvent dénommées plus simplement "ovoïdes", leur signification funéraire est ancienne et rappelle l'immortalité de l'âme et la nouvelle vie du défunt dans l'Autre monde. Symbole de régénération attesté, la pomme de pin est un symbole récurrent dans l'iconographie funéraire et s'intègre aussi dans une thématique végétale. De plus, ce symbole est à rapprocher des cultes de Bacchus et de Cybèle, puisqu'il est possible qu'il ait fonctionné comme une allusion aux mythes et aux rituels propres au culte de Cybèle et d'Attis[1553], du moins dans une certaine mesure. Une standardisation des couronnements pyramidaux à pomme de pin pourrait expliquer une perte du sens religieux de ce symbole[1554]. Il en est de même pour les – rares – figurations d'Attis sur les monuments funéraires de Gaule romaine[1555]. Bien qu'il soit présent dès le I^{er} siècle ap. J.-C. sur les stèles rhénanes, il est difficile de faire de l'image d'Attis le signe des croyances religieuses des commanditaires. En

1550. Panofsky 1964.

1551. Parmi lesquels la pomme de pin, le croissant de lune, Attis ou encore les scènes mythologiques.

1552. Cumont 1966 ; Hatt 1986.

1553. Cumont 1966, p. 219 ; Turcan 1972, p. 97 ; Hatt 1986, p. 403-404.

1554. Laubry 2009a, p. 598.

1555. Une seule occurrence est répertoriée dans le *corpus* : Éd-603.

effet, la figure de l'*Attis tristis* est devenue au fil du temps un symbole de deuil et d'affliction sans pour autant renvoyer au culte métroaque ni aux croyances de vie après la mort. Ces figurations sont des poncifs qui ne peuvent être interprétés comme le témoignage d'une dévotion particulière du commanditaire envers une divinité orientale. Il n'y a d'ailleurs pas non plus lieu de reconnaitre Attis dans toutes les représentations de personnages asiatiques, comme cela l'a parfois été[1556].

La dimension prospective de certains thèmes de l'iconographie funéraire est ainsi très difficile à saisir pour les chercheurs, puisqu'ils n'apportent qu'un témoignage déformé des croyances eschatologiques des populations anciennes. Une certaine valeur religieuse a toutefois pu être attachée à ces images, qui ne sont donc pas à aborder comme de simples éléments de décor. Ainsi, seule la connotation funéraire de ces symboles peut être dégagée de l'observation de ces reliefs.

L'Antiquité tardive est marquée par un changement progressif de rituels qui a très fortement influé sur la forme et la décoration des tombes et de leurs marqueurs. L'attention portée à la christianisation occulte souvent l'évolution des cultes traditionnels durant la période finale de l'Antiquité. Pourtant, le rythme de la christianisation des provinces demeure difficile à appréhender. C'est pourquoi l'évolution des rites et la forme des monuments funéraires de cette période clé restent très mal connues. S'il est attesté que l'inhumation est peu à peu venue remplacer l'incinération, que les morts ont été progressivement introduits à l'intérieur du périmètre urbain et que le culte rendu aux défunts n'a plus été pratiqué, la forme même des marqueurs de tombes est très peu documentée. Seul l'emploi de sarcophages en pierre et en plomb est avéré pour cette période. Il est possible que les formes héritées du Haut-Empire aient perduré quelques temps avant d'être remplacées par de nouveaux monuments, en pierre ou en matériaux périssables. L'emploi de ces derniers pourrait expliquer la quasi-absence de vestiges archéologiques témoignant un système de marquage des tombes. Les rares fragments de monuments funéraires sculptés retrouvés dans des nécropoles tardives ont été découverts en contexte de remploi. La nécropole de « Pont l'Évêque » à Autun a ainsi livré de nombreuses tombes tardives dans lesquelles le cercueil de bois était recouvert d'une stèle plus ancienne mise à plat. Remployées dans les tombes ou rejetées dans des fosses dépotoirs, les stèles du Haut-Empire semblent bien avoir été remplacées par de nouvelles formes de marquage de tombes dès le milieu du III^{e} siècle.

À noter que si l'Antiquité tardive marque l'introduction des secteurs funéraires dans le tissu urbain, cette dernière s'est faite progressivement et de nombreuses zones funéraires tardives sont implantées *extra muros,* sur l'emplacement de nécropoles plus anciennes. La continuité d'occupation des sites funéraires entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive a notamment été observée sur plusieurs sites étudiés ici. Citons pour exemple la nécropole de « Saint-Martin-le-Vieux » à Avallon[1557] et la nécropole est d'Entrain-sur-Nohain[1558]. À Nuits-Saint-Georges, le cimetière « du Gibot » n'est séparé de la nécropole des « Bolards » que par la voie menant du sanctuaire à

1556. Colling, Richard, Zeippen 2009, n°59.

1557. Nouvel, Kasprzyk 2006.

1558. Devauges 1988, p. 257.

Gerland[1559]. D'autres sites présentent au contraire l'installation de nouveaux secteurs sépulcraux, comme à Autun[1560], Auxerre[1561] et Dijon[1562]. Le mot même *coemeterium*, qui a donné « cimetière » en français, n'est apparu qu'au cours du III^e^ siècle[1563]. Désignant probablement à l'origine une tombe isolée, ce terme a très rapidement été employé pour désigner des groupements de tombes plus ou moins importants. La période d'apparition de ce mot est d'ailleurs confirmée par l'expression contournée utilisée à la fois par les autorités commissionnées par Gallien pour interroger les chrétiens et celles chargées de rédiger le rescrit mettant fin aux persécutions : *ta kaloumena koimeteria*, « ce que l'on appelle cimetières »[1564]. Cette expression démontre que ce mot était alors un néologisme. Ces nouvelles aires funéraires pouvaient rassembler anciens et nouveaux rites, ce qui rend d'autant plus difficile l'appréhension des pratiques suivies durant l'Antiquité tardive. Il est en effet problématique de statuer sur les croyances des défunts sans épitaphes ni traces des rituels pratiqués, d'autant plus que la forme des sarcophages de pierre reste la même quel que soit le rite pratiqué.

Ce sont toutes ces évolutions qui ont déterminé notre choix d'exclure l'Antiquité tardive de notre cadre chronologique, puisqu'elles ont créé de toutes nouvelles formes de monuments funéraires, très différents de ceux bâtis durant le Haut-Empire.

L'étude des monuments funéraires du Nord-Est de la Gaule romaine révèle que l'épigraphie comme l'iconographie constituent un miroir de la société et de l'économie des populations, mais celui-ci est déformant puisque certains éléments sont mis en avant au détriment d'autres qui sont passés sous silence. Ainsi, les scènes de métiers et de vie quotidienne mettent en exergue certaines activités comme l'industrie du bois, du métal ou de la pierre, mais le travail de la terre et la production céramique sont presque totalement absents. Les rares évocations de ces corps de métiers sont généralement placées sur les monuments des propriétaires terriens, entrepreneurs et patrons d'ateliers.

Le *corpus* rassemblé est, par nature, partiel, car il ne prend en compte qu'un certain pourcentage des tombeaux ayant été construits. En effet, bien qu'intégrant les éléments perdus, cette étude ne concerne que les monuments qui nous sont parvenus et pour lesquels nous possédons un minimum de documentation. Ce qui exclut à la fois les marqueurs de tombe en matériaux périssables et ceux, en pierre, qui ne nous sont pas parvenus en raison des aléas des découvertes archéologiques et des destructions qu'ils ont pu subir. L'action des fours à chaux n'est ainsi pas anecdotique et de nombreux blocs sont très certainement encore en place dans les murs des *castra* non démontés. De plus, les choix de sélection du *corpus* ont à leur tour restreint la masse des mo-

1559. Maza, Montandon 2011, p. 384.

1560. Rebourg 1993, p. 150-162.

1561. Delor 2002a, p. 175-195.

1562. Provost *et alii* 2009a, p. 255-265.

1563. Guyon 2001, p. 355.

1564. Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, VII, XI, 10 et VII, 13.

numents antiques, en excluant les éléments datables de l'Antiquité tardive et ceux où ni le nom ni l'image du défunt n'était présent.

Au vu des résultats obtenus, nous ne pouvons donc que souhaiter l'élaboration de *corpora* similaires. De même, la réalisation de travaux analogues incluant tous les fragments issus de monuments funéraires, qu'ils soient porteurs d'éléments sculptés, inscrits ou architecturés, pourrait également compléter le dossier des nécropoles de Gaule romaine.

Liste des tableaux dans le texte

Tableau 1 : Liste des sociétés savantes recencées dans l'espace géographique étudié. 33

Tableau 2 : Répartition des éléments du *corpus* en fonction de la typologie des monuments 98

Tableau 3 : Répartition des stèles du *corpus* réduit, en fonction de la forme du sommet 99

Tableau 4 : Type de figuration sur les stèles du *corpus* 99

Tableau 5 : Les carrières ayant potentiellement fourni la pierre à sculpter dans la zone étudiée 172

Tableau 6 : Onomastique des défunts et dédicants (hommes) sur les inscriptions lingonnes et séquanes 221

Tableau 7 : Onomastique des défunts et dédicants (femmes) sur les inscriptions lingonnes et séquanes 222

Tableau 8 : Formules finales et mentions du statut sur les inscriptions lingonnes et séqanes 225

Tableau 9 : Répartition des types de monuments en fonction de leurs destinataires, d'après les données épigraphiques 234

Tableau 10 : Critères de datation en fonction des formulaires épigraphiques 238

Tableau 11 : Critères de datation en fonction de l'onomastique 239

Tableau 12 : Formules de dédicace aux Mânes sur les inscriptions lingonnes et séquanes 241

Tableau 13 : Répartition des types de monuments en fonction de leurs destinataires, d'après les données iconographiques 246

Tableau 14 : Fréquence d'apparition et typologie des attributs figurés sur les monuments du *corpus,* en nombres réels et en pourcentages 251

Tableau 15 : Présence des animaux domestiques sur les monuments du *corpus*, en nombres réels 252

Tableau 16 : Fréquence des mentions épigraphiques et figurées de l'*ascia* sur les monuments du *corpus* 260

Tableau 17 : Répartition des métiers en fonction du secteur d'activité 270

Tableau 18 : Fréquence d'apparition des métiers en lien avec l'artisanat du métal 271

Tableau 19 : Fréquence d'apparition des métiers en lien avec le travail du bois 272

Tableau 20 : Fréquence d'apparition des métiers en lien avec l'artisanat du textile 273

Tableau 21 : Fréquence d'apparition des métiers en lien avec l'artisanat de la pierre 273

Tableau 22 : Fréquence d'apparition des métiers non liés à un artisanat 275

Tableau 23 : Présence du croissant de lune dans l'Empire, en nombres réels 285

Tableau 24 : Présence des signes astraux sur les monuments du *corpus* 286

Tableau 25 : Présence de stèles-plaques au sein du *corpus* et dans les provinces de Belgique, de Lyonnaise, et des Germanies 311

Tableau 26 : Monuments funéraires du *corpus* présentant une position particulière des doigts des défunts 321

Tableau 27 : Gestuelle évoquant l'harmonie au sein du couple 329

Tableau 28 : Les rites funéraires attestés dans les nécropoles des territoires étudiés 339

Liste des planches

Planche 1 : Forme générale des autels funéraires et types de couronnement observés sur les autels du *corpus* (DAO : Anne-Laure Edme) 138

Planche 2 : Typologie des stèles-maisons d'après les exemplaires du *corpus* (DAO : Anne-Laure Edme) 142

Planche 3 : Proposition de typologie des stèles funéraires du Nord-Est de la Gaule (DAO : Anne-Laure Edme) 149

Planche 4 : Les outils à percution lancée et posée avec percuteurs et leurs traces (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Bessac 1986) 154

Planche 5 : Percuteurs et outils à percution posées sans percuteurs, et leurs traces (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Bessac 1986) 155

Planche 6 : Rapprochement stylisque entre trois têtes masculines produite par l'atelier de Dijon 180

Planche 7 : Relevé de l'épitaphe lyonnaise de Q. Calvius Turpio (DAO : Anne-Laure Edme) 240

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
PREPAREE A L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Ecole doctorale n°594
SEPT

Doctorat d'archéologie

Par
Anne-Laure EDME

Les différents modes d'évocation des défunts chez les Éduens, les Lingons et les Séquanes au Haut-Empire (I^er^ – III^e^ siècles) : de l'épigraphie à la représentation figurée

Volume 2
Annexes, illustrations et bibliographie

Thèse présentée et soutenue à Dijon le 25 juin 2018, sous la présidence de Mme Sabine Lefebvre.

Composition du Jury :

M. Matteo Cadario	Professeur, Università degli Studi di Udine	*Rapporteur*
Mme Martine Joly	Professeur, Université de Toulouse - Jean Jaurès	*Rapporteur*
Mme Sabine Lefebvre	Professeur, Université de Bourgogne	*Examinatrice*
M. Christian Vernou	Conservateur en chef du patrimoine	*Examinateur*
M. Daniele Vitali	Professeur, Université de Bourgogne	*Directeur*
Mme Vassiliki Gaggadis-Robin	Chargée de Recherches au CNRS, Aix-Marseille Université, Centre Camille Jullian	*Co-directrice non HDR*

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
PREPAREE A L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Ecole doctorale n°594
SEPT

Doctorat d'archéologie

Par
Anne-Laure EDME

Les différents modes d'évocation des défunts chez les Éduens, les Lingons et les Séquanes au Haut-Empire (I^er^ – III^e^ siècles) : de l'épigraphie à la représentation figurée

Volume 2
Annexes, illustrations et bibliographie

Thèse présentée et soutenue à Dijon le 25 juin 2018, sous la présidence de Mme Sabine Lefebvre.

Composition du Jury :

M. Matteo Cadario	Professeur, Università degli Studi di Udine	*Rapporteur*
Mme Martine Joly	Professeur, Université de Toulouse - Jean Jaurès	*Rapporteur*
Mme Sabine Lefebvre	Professeur, Université de Bourgogne	*Examinatrice*
M. Christian Vernou	Conservateur en chef du patrimoine	*Examinateur*
M. Daniele Vitali	Professeur, Université de Bourgogne	*Directeur*
Mme Vassiliki Gaggadis-Robin	Chargée de Recherches au CNRS, Aix-Marseille Université, Centre Camille Jullian	*Co-directrice non HDR*

Sommaire

Partie I : Planches hors texte 6

Partie II : Annexes 141

Annexe 1 : Table de concordance entre le ***Recueil*** d'Espérandieu**,** le ***CIL*** et le ***corpus*** 142

Annexe 2 : Liste des lieux d'exposition et de conservation 149

Annexe 3 : Liste des planches hors textes 153

Partie III : Bibliographie 155

Partie I
Planches hors texte

Fig. 1 : Les Trois Gaules, répartition en provinces et en *civitates* (tiré de Goudineau 1998, p. 230)

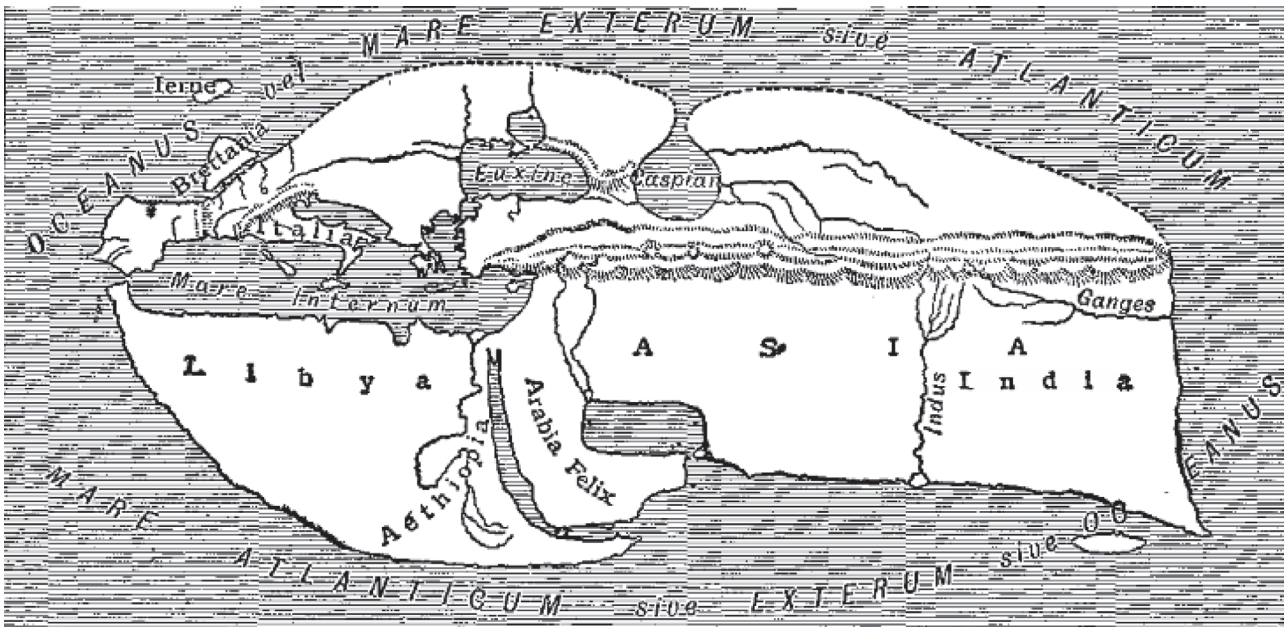

Fig. 2 : Le monde vu par Strabon (tiré de Goudineau 1998, p. 310)

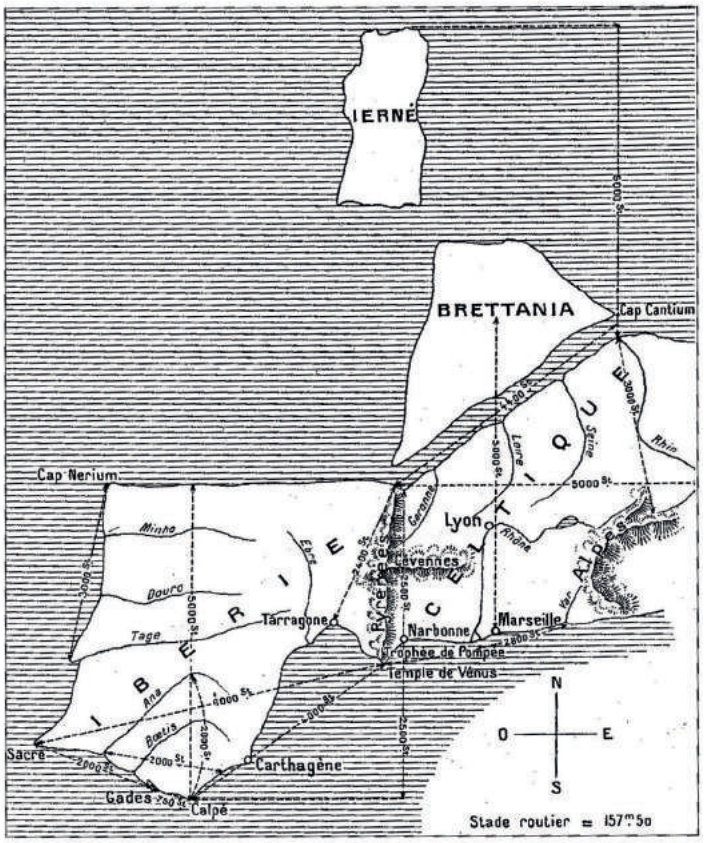

Fig. 3 : L'Occident décrit par Strabon selon A. Berthelot
(tiré de Goudineau 1998, p. 314)

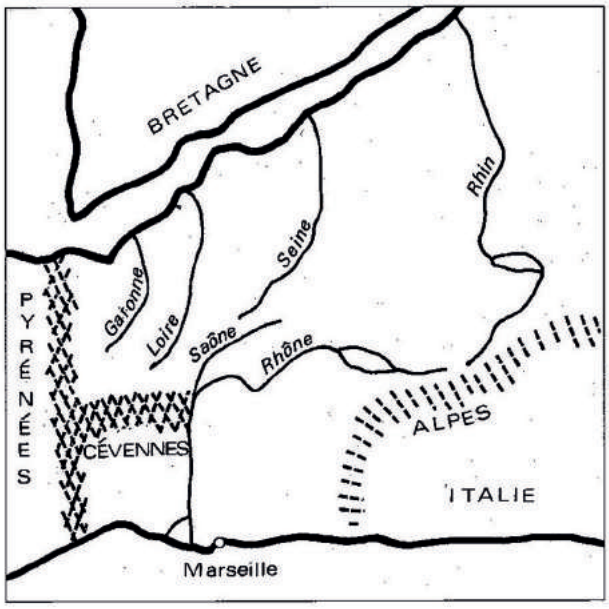

Fig. 4 : La Gaule selon l'édition Loeb du Livre IV de
Strabon (tiré de Goudineau 1998, p. 315)

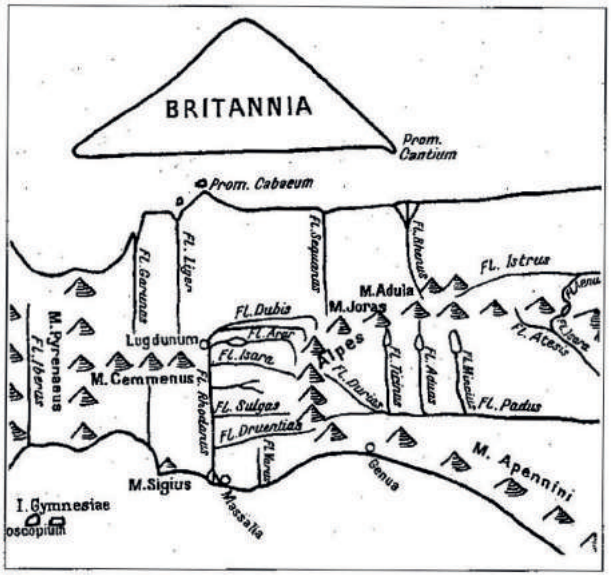

Fig. 5 : La Gaule selon l'édition Budé du Livre IV de Strabon (tiré de Goudineau 1998, p. 315)

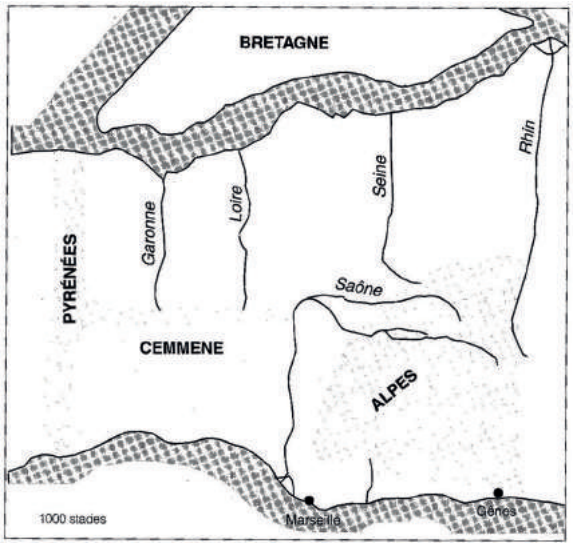

Fig. 6 : La Gaule décrite par Strabon, selon Christian Goudineau (tiré de Goudineau 1998, p. 316)

Fig. 7 : Les Gaules au début du II^{e} siècle (tiré de Dondin-Payre 2001, p. XXII)

Fig. 8 : Table de Peutinger, parchemin 2, manuscrit original (XIII^{e} siècle), conservé à l' Österreichische Nationalbibliothek de Vienne

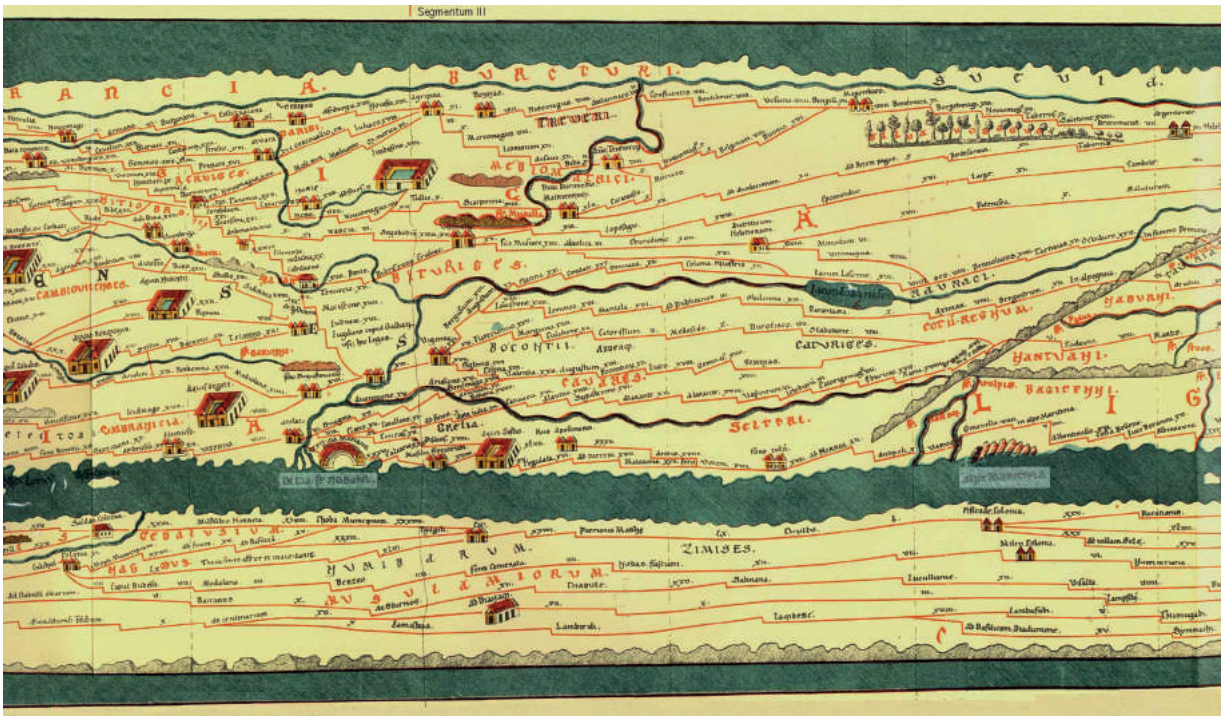

Fig. 9 : Fragment de la Table de Peutinger figurant l'est des Gaules et les Germanies, fac-similé n° 3 de Konrad Miller (1887)

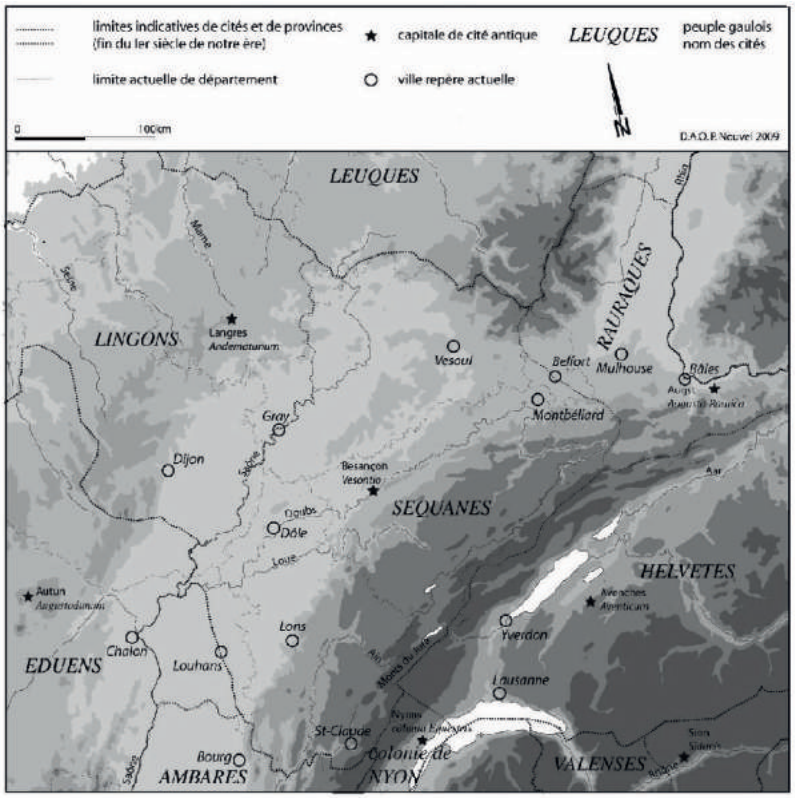

Fig. 10 : Extension supposée du territoire séquane vers 100 ap. J.-C.
(tiré de Nouvel *et alii* 2010, p. 8)

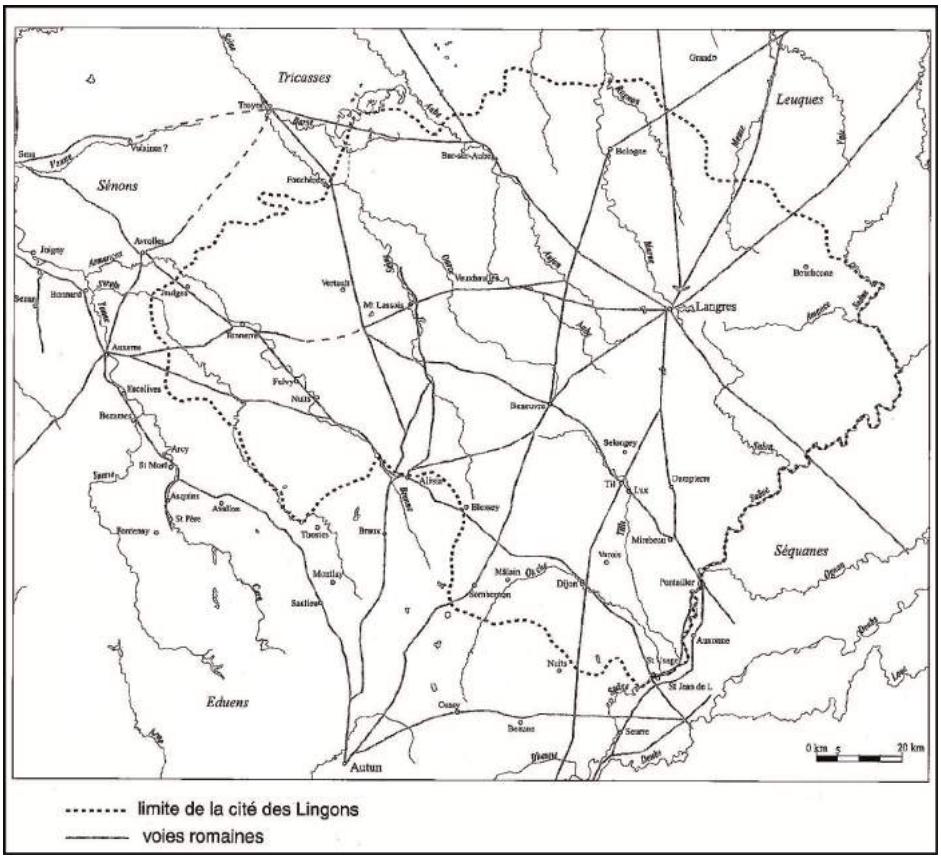

Fig. 11 : Extension supposée du territoire séquane vers 100 ap. J.-C.
(tiré de Joly 2007, p. 206, fig. 1)

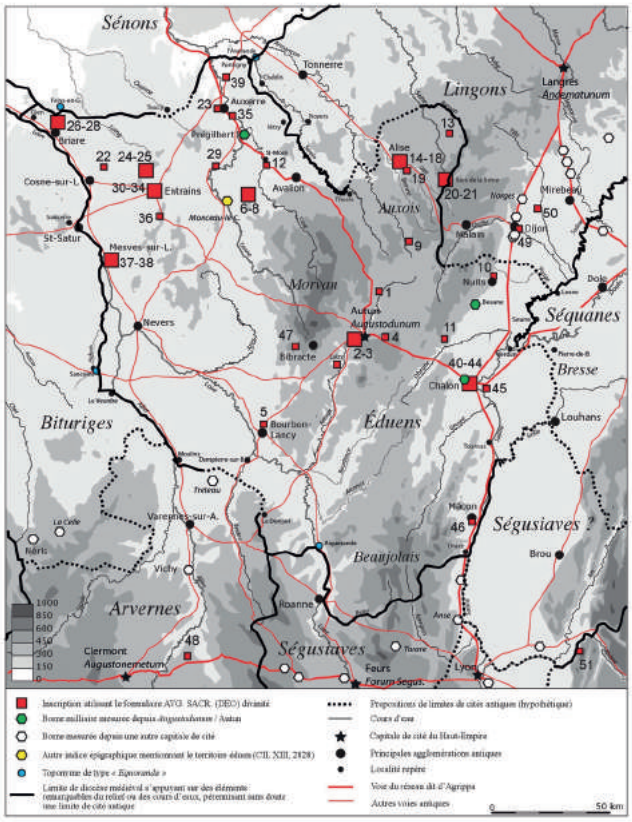

Fig. 12 : Le territoire éduen à la fin du Haut-Empire (II^{e}-III^{e} siècle)
(tiré de Kasprzyk, Nouvel, Hostein 2012, p. 109, fig. 7)

Fig. 13 : Les cités des éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive
(tiré de Kasprzyk 2005, p. 17, fig. 3)

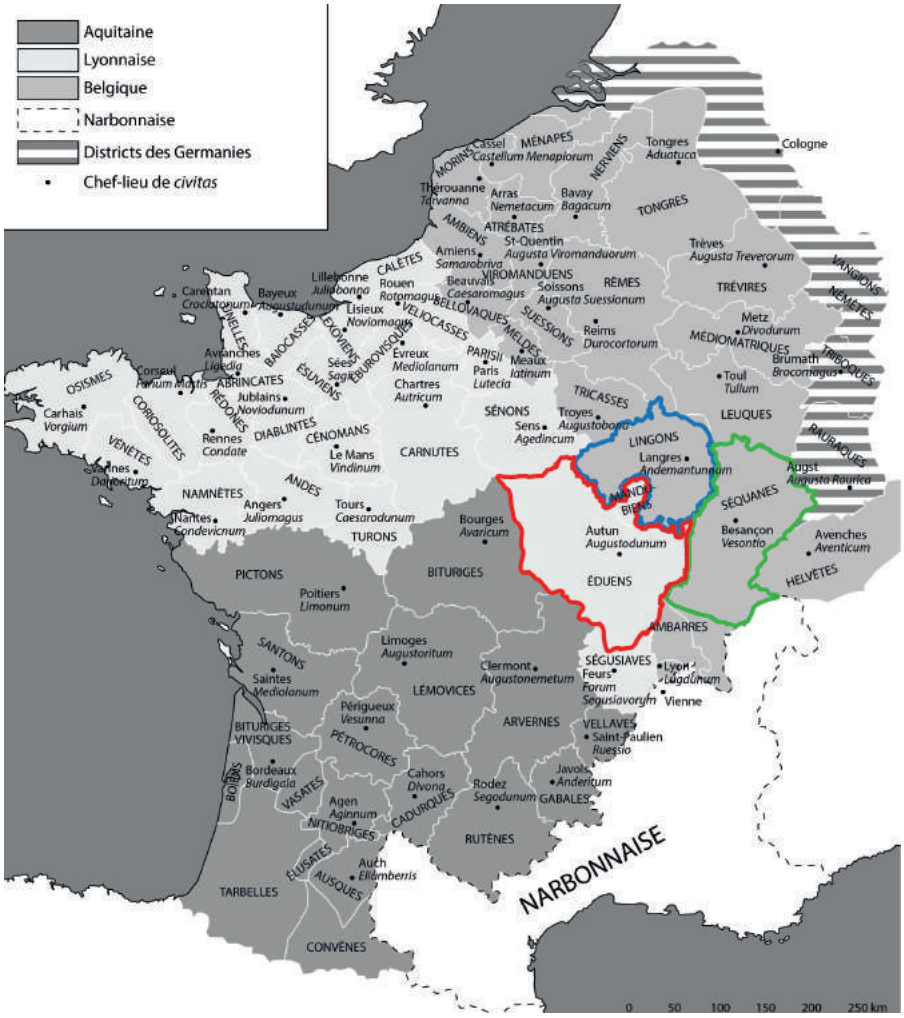

Fig. 14 : Les territoires étudiés dans la Gaule du début du I^er^ siècle ap. J.-C. (d'après Fichtl 2012, p. 15 ; d'après DAO Anthony Dumontet dans Edme 2017, p. 334 ; DAO : Anne-Laure Edme)

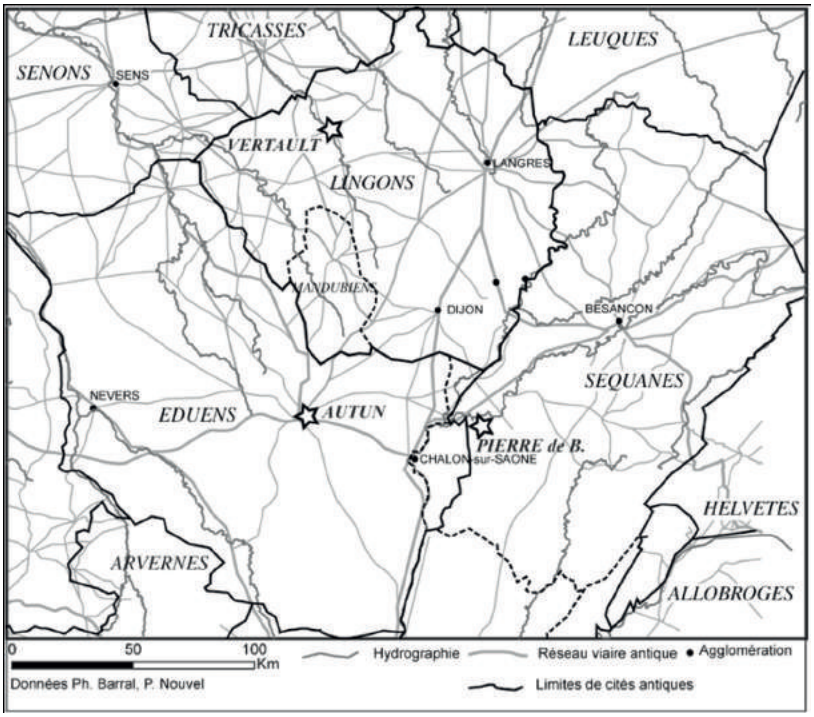

Fig. 15 : Limites des cités éduenne, ligonne et séquane (tiré de Kasprzyk *et alii* 2010, fig. 1)

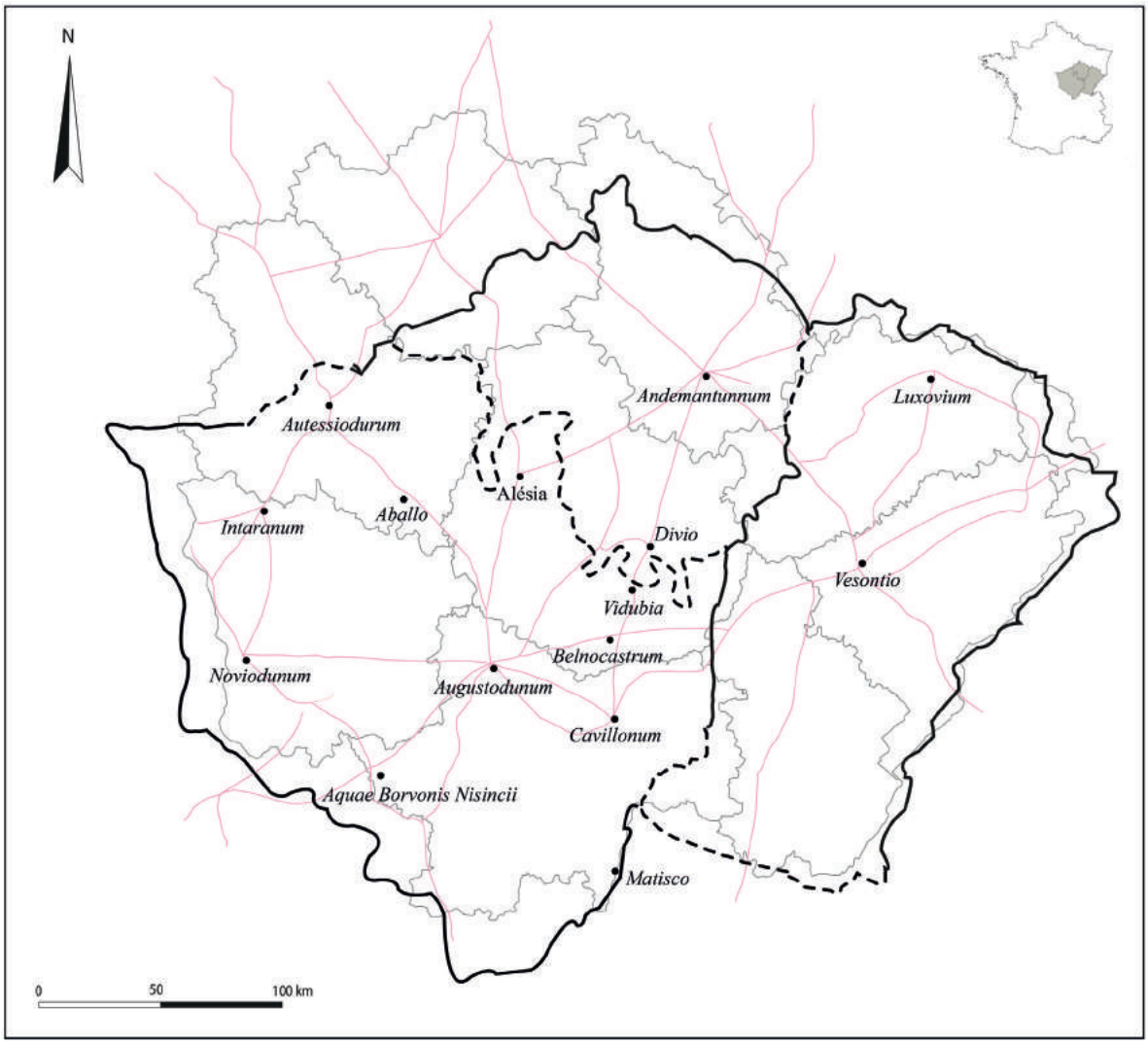

Fig. 16 : Les cités des éduens, lingons et séquanes au Haut-Empire : carte de localisation de l'espace géographique étudié (DAO : Anne-Laure Edme)

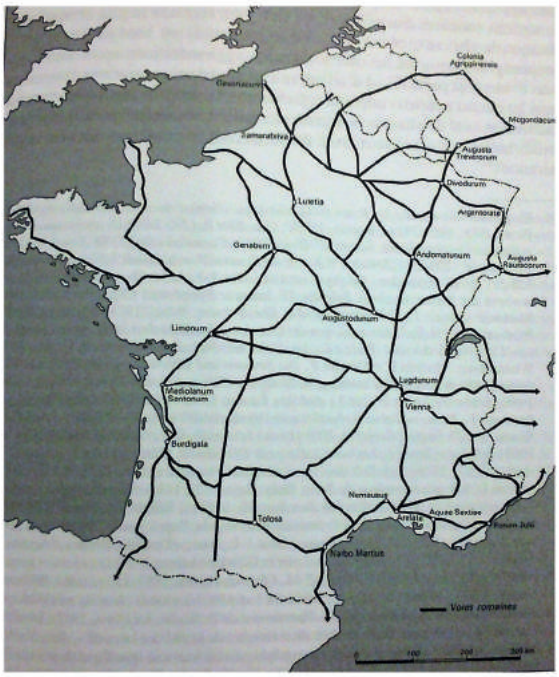

Fig. 17 : Les voies romaines en Gaule (tiré de Ferdière 2005, p. 259)

Fig. 18 : Limites administratives de la Gaule au V^e^ siècle (tiré de Prévot 2014, p. 18 ; DAO : C. Vincent et J. Robert 2011)

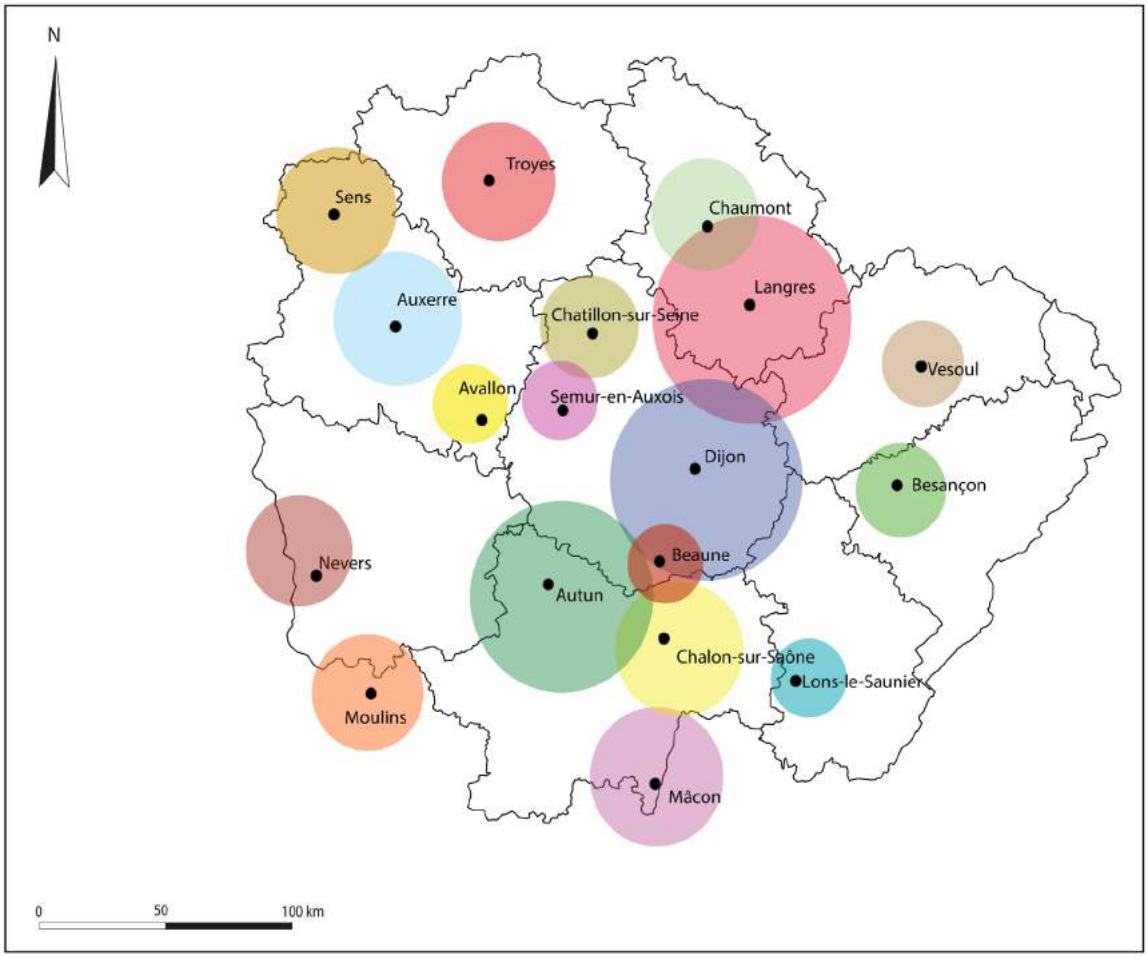

Fig. 19 : Aire d'influence des principales sociétés savantes ayant oeuvré dans la zone d'étude (DAO : Anne-Laure Edme)

Fig. 20 : Lithographie de Joseph-Philibert Girault de Prangey illustrant le premier musée d'antiquités de Langres (tiré de Péchin-d'Autebois 1847a, pl. 1)

Fig. 21 : Dessins de stèles funéraires découvertes dans la nécropole des Bolards à Nuits-Saint-Georges (tirés de Bigarne 34 Z 207)

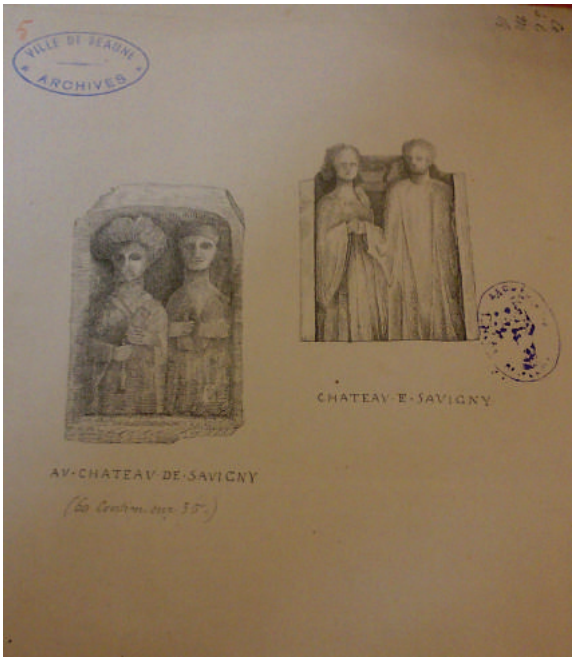

Fig. 22 : Dessins de stèles funéraires autrefois conservées dans le musée de Savigny-les-Beaune, aujourd'hui perdues (tirés de Bigarne 34 Z 212)

Fig. 23 : Dessins de stèles funéraires découvertes près de Savigny-les-Beaune (tirés de Bigarne 34 Z 212)

Fig. 24 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Vignier 1670)

Fig. 25 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Charlet 1700)

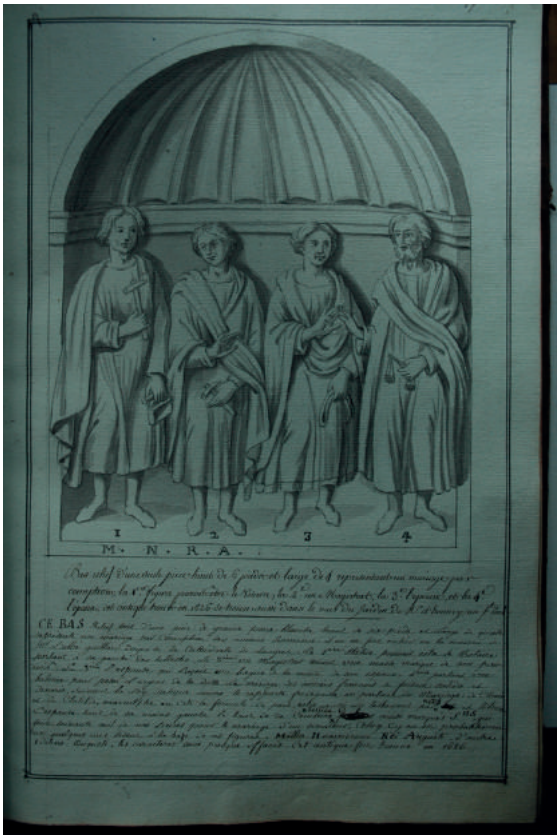

Fig. 26 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de André 1726)

Fig. 27 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Charlet 1726)

Fig. 28 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Anonyme 1776)

Fig. 29 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Daguin 1830)

Fig. 30 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Mignard 1869)

Fig. 31 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Pistolet de Saint-Fergeux 1877b)

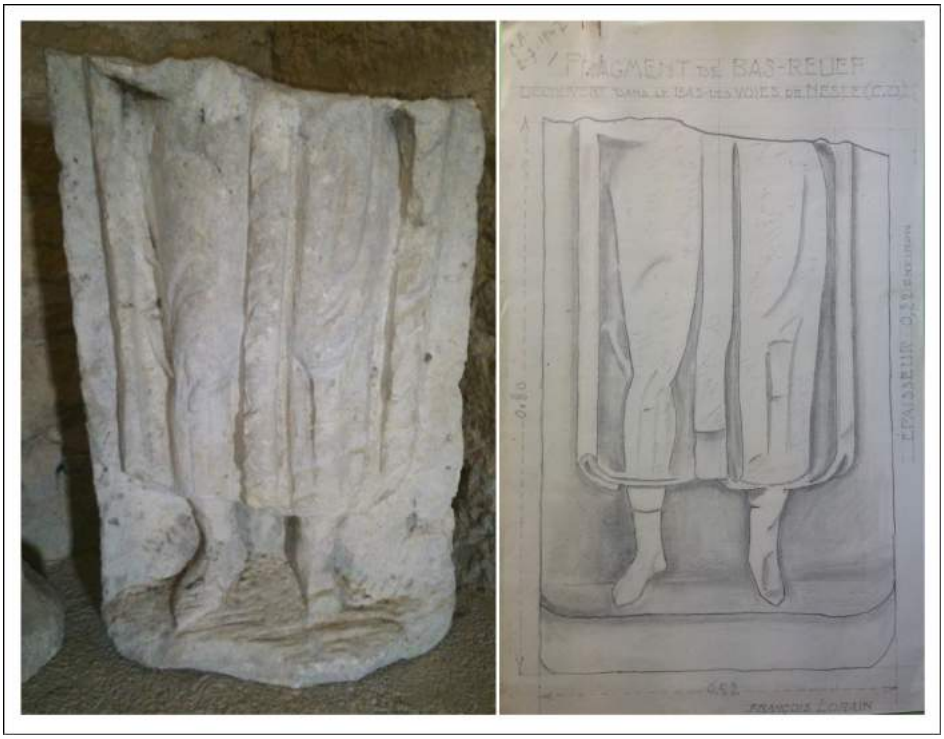

Fig. 32 : Stèle funéraire découverte à Montbard, conservée dans la Tour Buffon à Montbard, original et dessin (Éd-576)
(cliché Anne-Laure Edme ; dessin tiré de CACO 69 J 69)

Fig. 33 : Stèle funéraire découverte à Dijon, original et dessin (Ling-162)
(cliché Anne-Laure Edme ; dessin tiré de CACO 69 J 497)

Fig. 34 : Civitates appartenant à la « zone du denier gaulois »
(tiré de Fichtl 2012, p. 147)

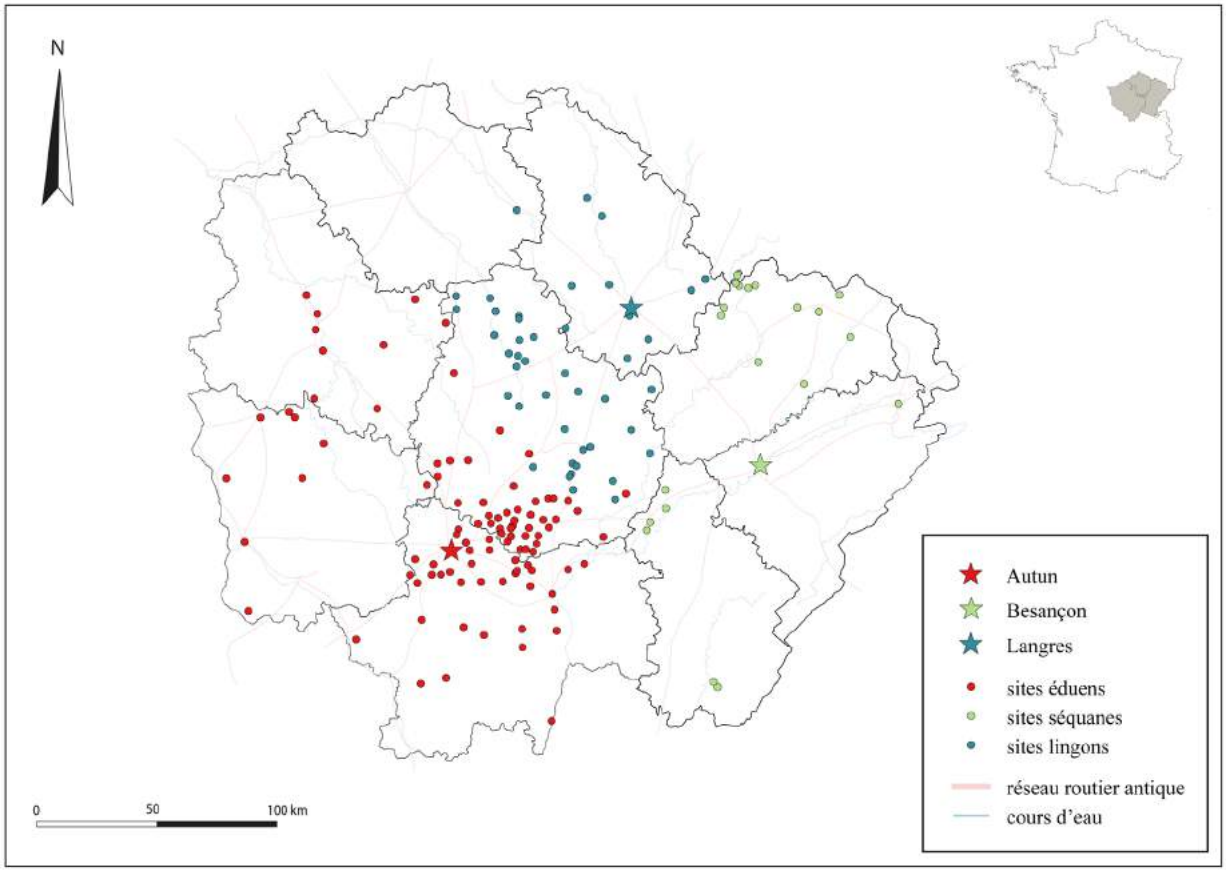

Fig. 35 : Carte de répartition des monuments du *corpus* (DAO : Anne-Laure Edme)

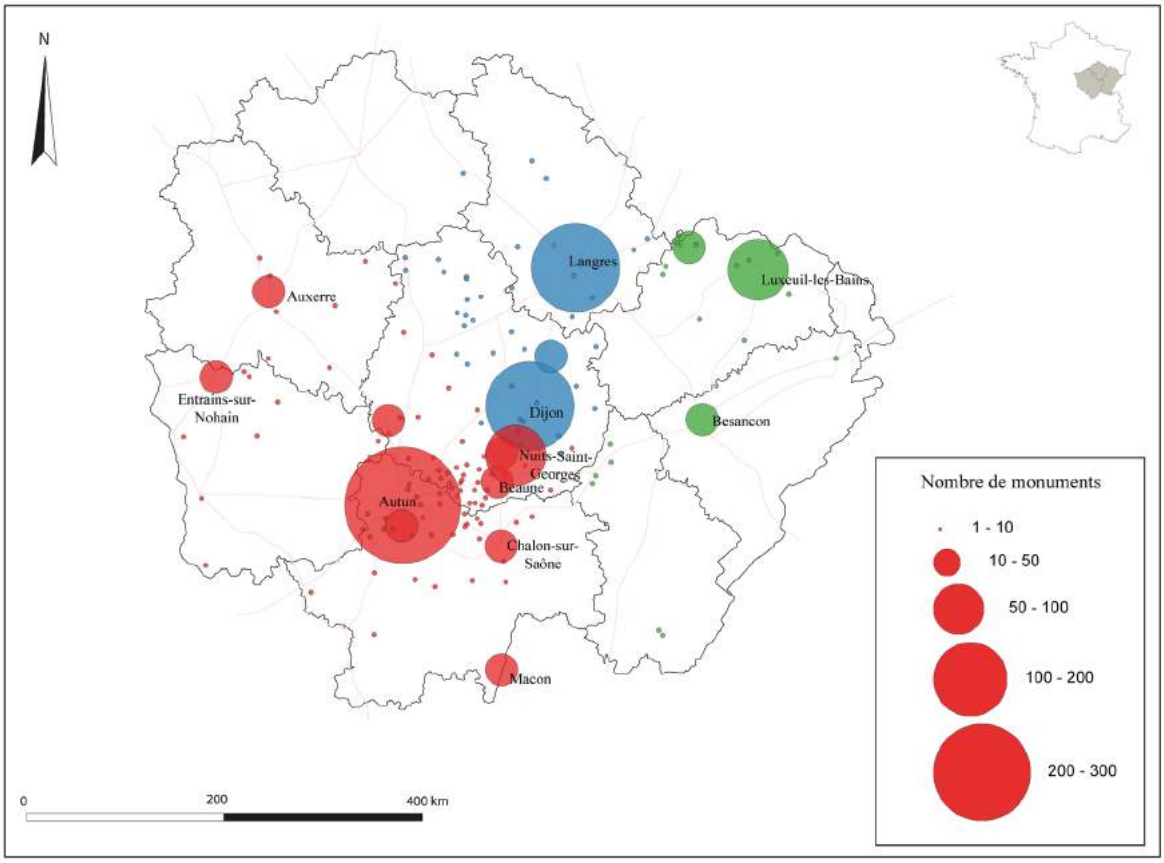

Fig. 36 : Carte de répartition des monuments du *corpus*, en fonction du nombre de découvertes (DAO : Anne-Laure Edme)

Fig. 37 : Autun et son *suburbium* : localisation des nécropoles, des dépotoirs et du complexe de La Genetoye (tiré de Ahü-Delor, Fossurier, Labaune, Maurice-Chabard, Venault 2016, p. 8)

Fig. 38 : Les trois grandes phases d'expansions de la nécropole antique de « Pont l'Evêque » à Autun(tiré de Ahü-Delor, Fossurier, Labaune, Maurice-Chabard, Venault 2016, p. 20 ; DAO : Stéphane Venault, Inrap)

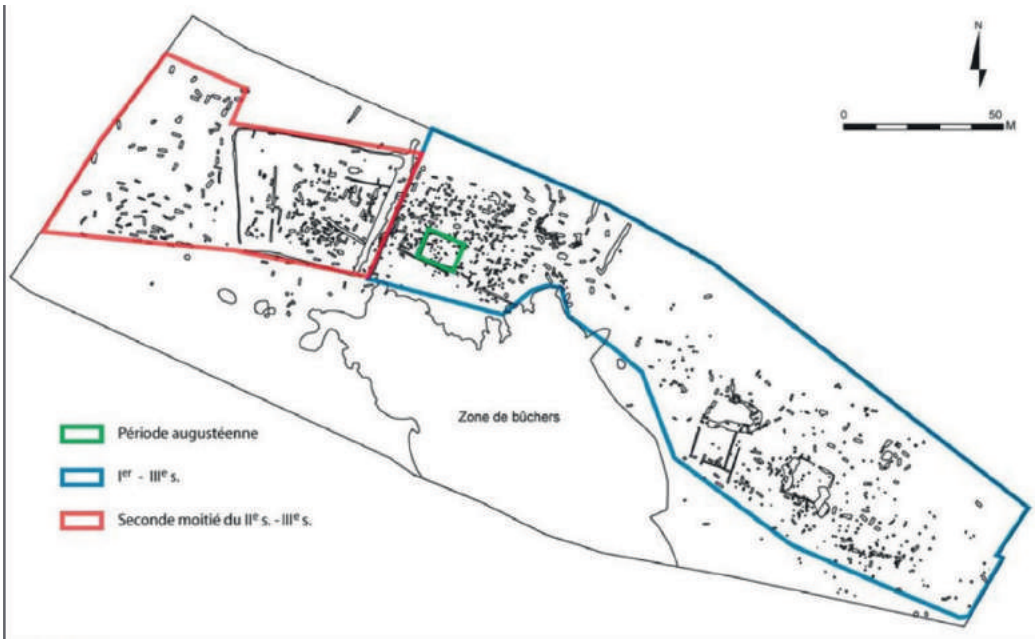

Fig. 39 : Évolution chronologique de la nécropole antique de « Pont l'Evêque » à Autun (tiré de Ahü-Delor, Fossurier, Labaune, Maurice-Chabard, Venault 2016, p. 29 ; DAO : Stéphane Venault, Inrap)

Fig. 40 : Interprétation des espaces funéraires de la nécropole antique de « Pont l'Evêque » à Autun (tiré de Ahü-Delor, Fossurier, Labaune, Maurice-Chabard, Venault 2016, p. 29 ; DAO : Stéphane Venault, Inrap)

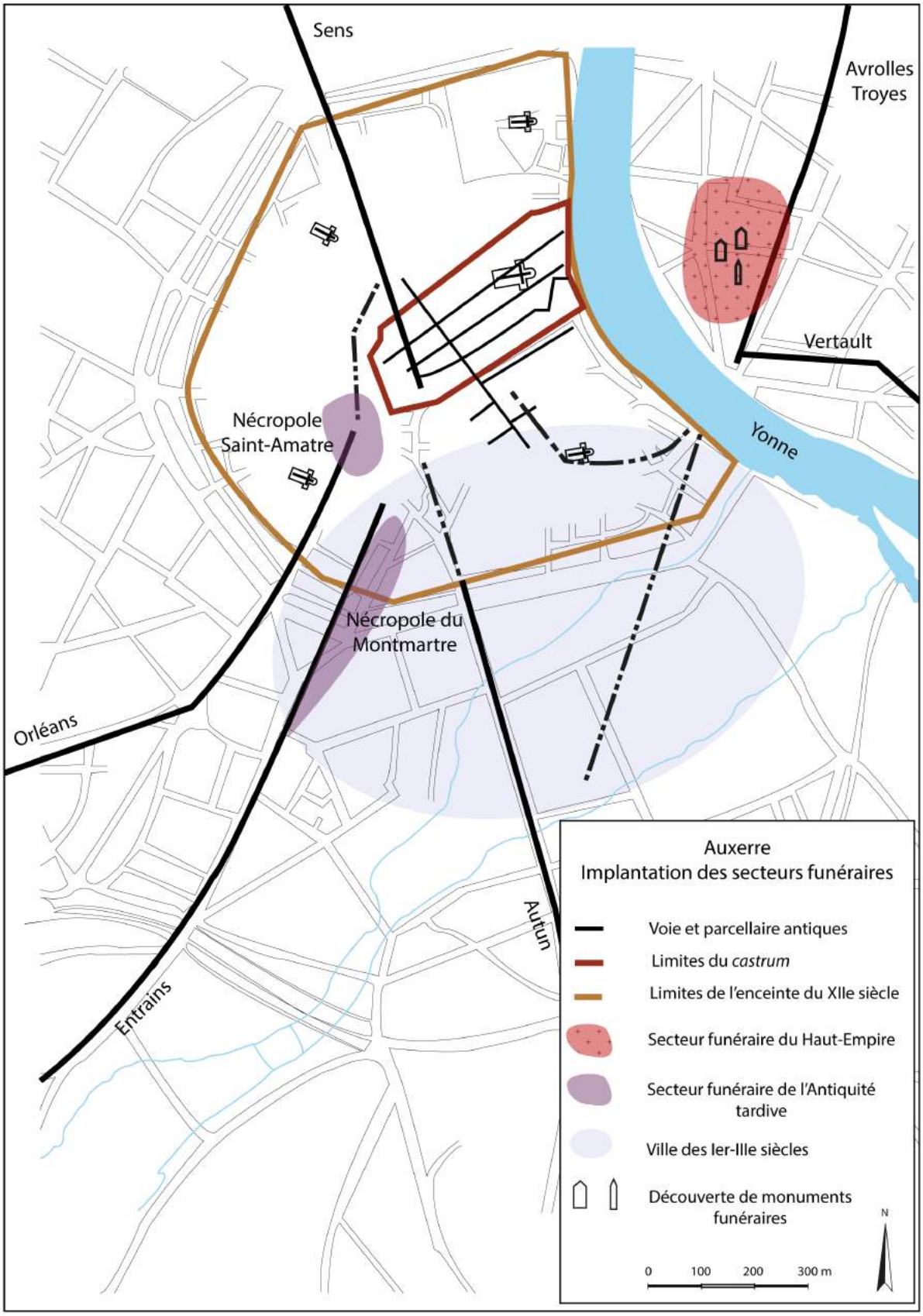

Fig. 41 : Localisation des secteurs funéraires dans le parcellaire d'Auxerre
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Gaillard, Sapin 2012)

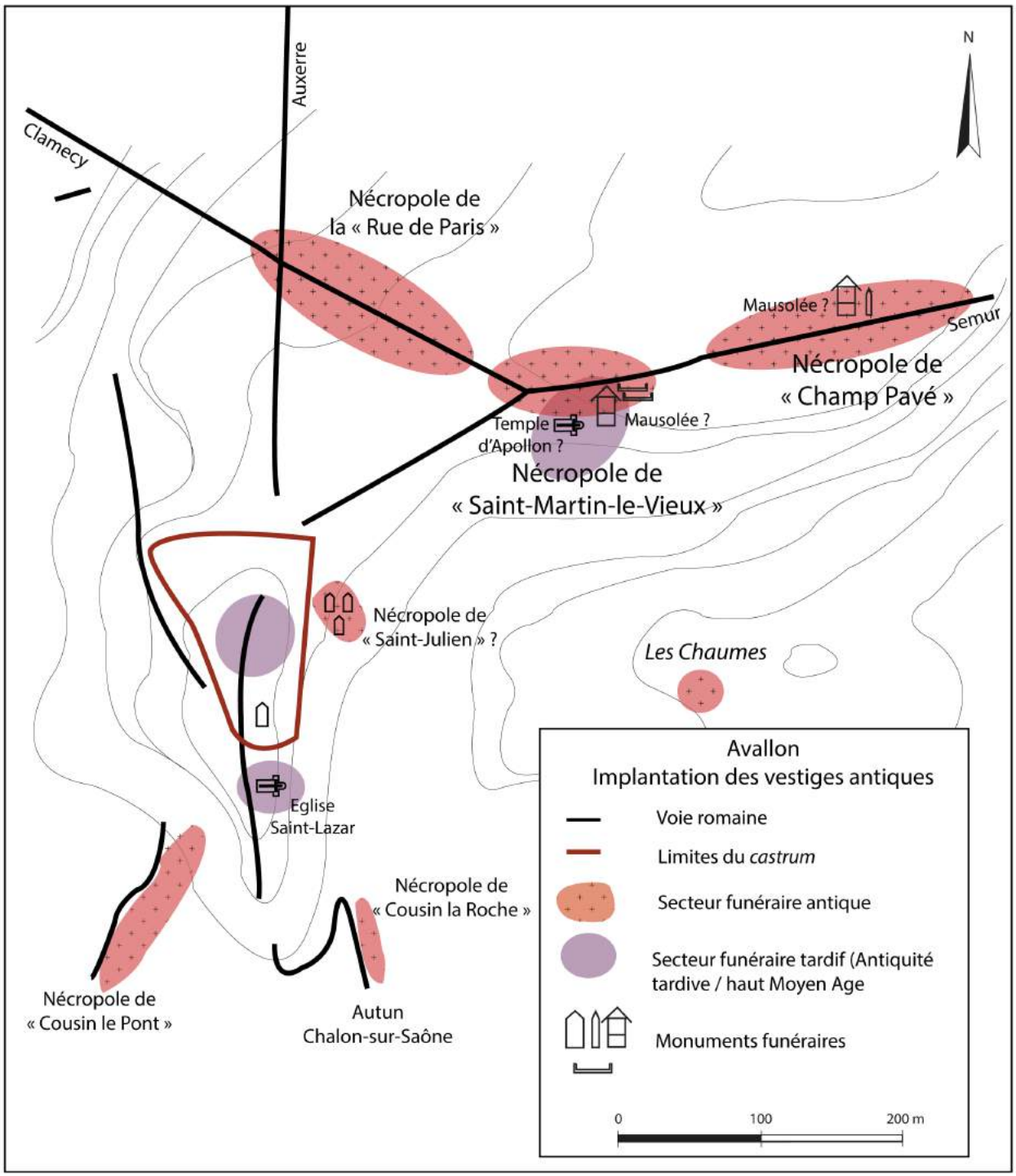

Fig. 42 : Topographie antique d'Avallon et localisation des secteurs funéraires
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Nouvel, Kasprzyk 2006, p. 48)

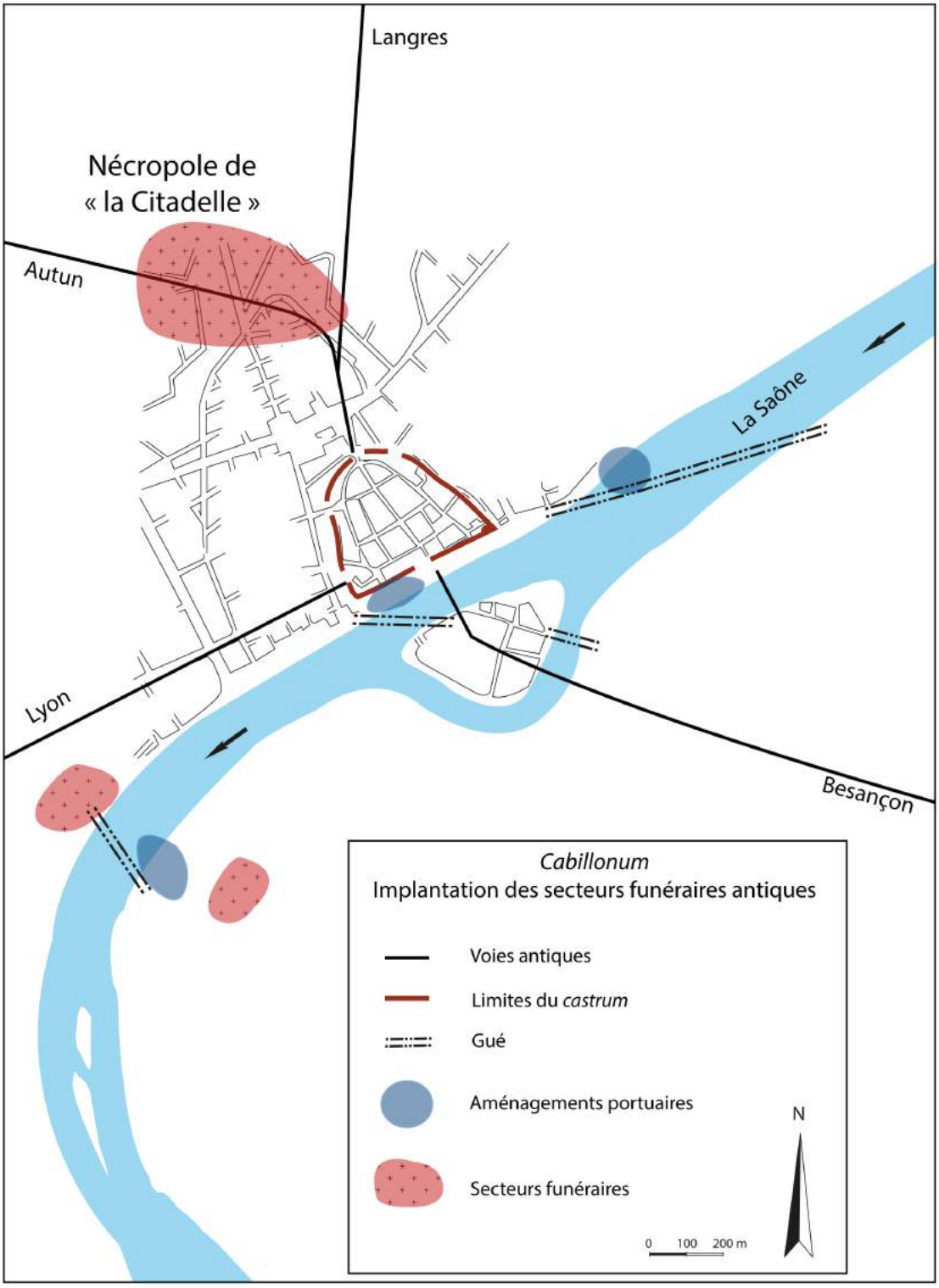

Fig. 43 : Les secteurs funéraires antiques de Chalon-sur-Saône (DAO : Anne-Laure Edme)

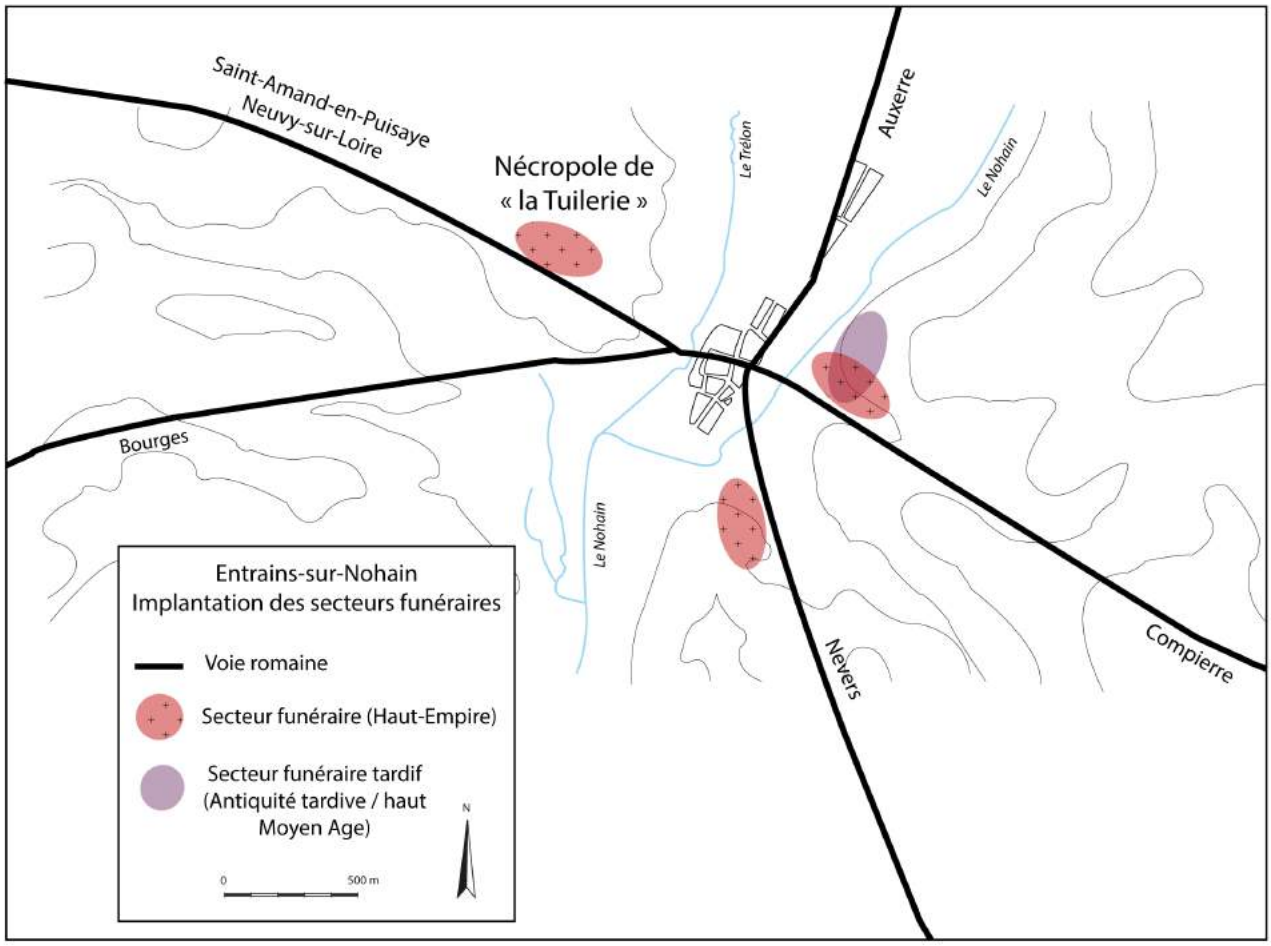

Fig. 44 : Localisation des secteurs funéraires dans le parcellaire d'Entrains-sur-Nohain
(DAO : Anne-Laure Edme)

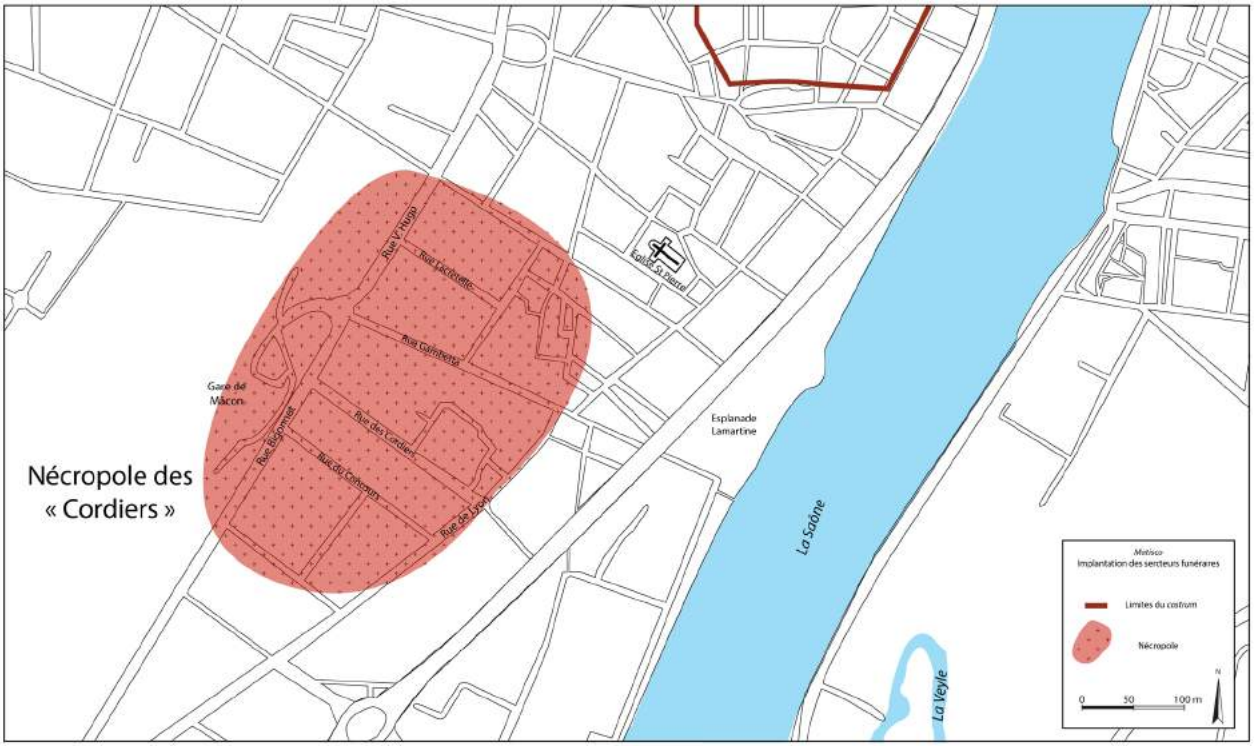

Fig. 45 : Localisation de la nécropole des Cordiers dans le parcellaire actuel de Mâcon
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Barthélémy, Depierre 1990, p. 9)

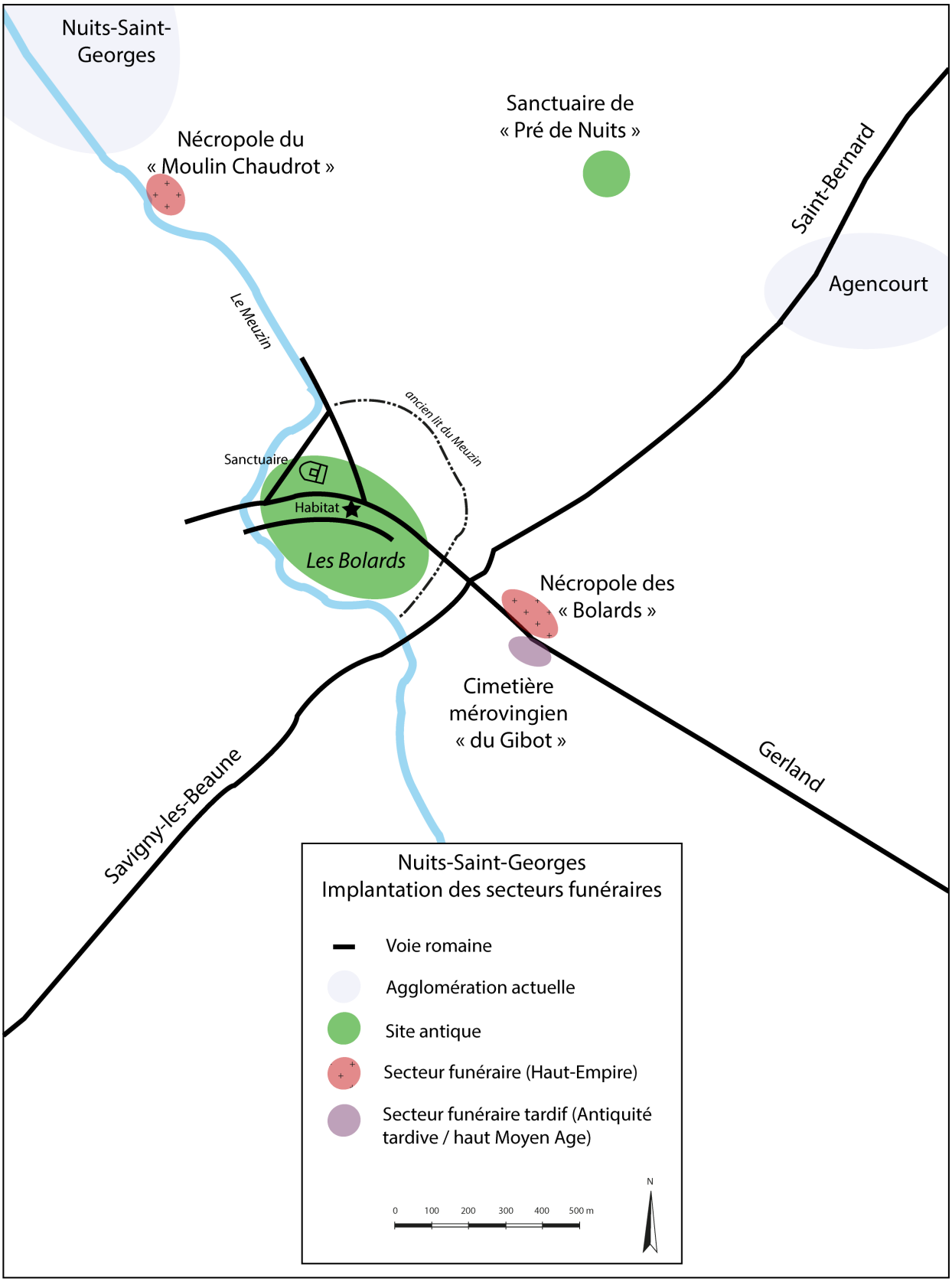

Fig. 46 : Localisation du site des Bolards à Nuits-Saint-Georges
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Maza, Montandon 2011, p. 384)

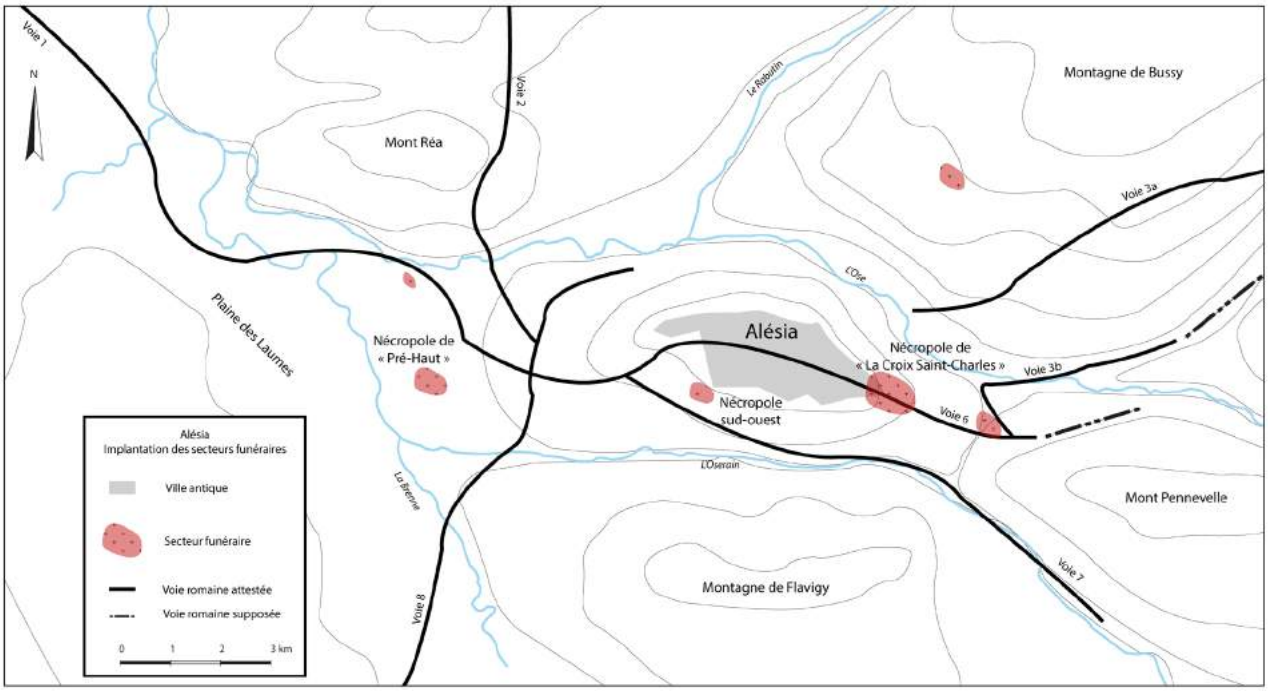

Fig. 47 : Localisation des secteurs funéraires autour d'Alésia (DAO : Anne-Laure Edme)

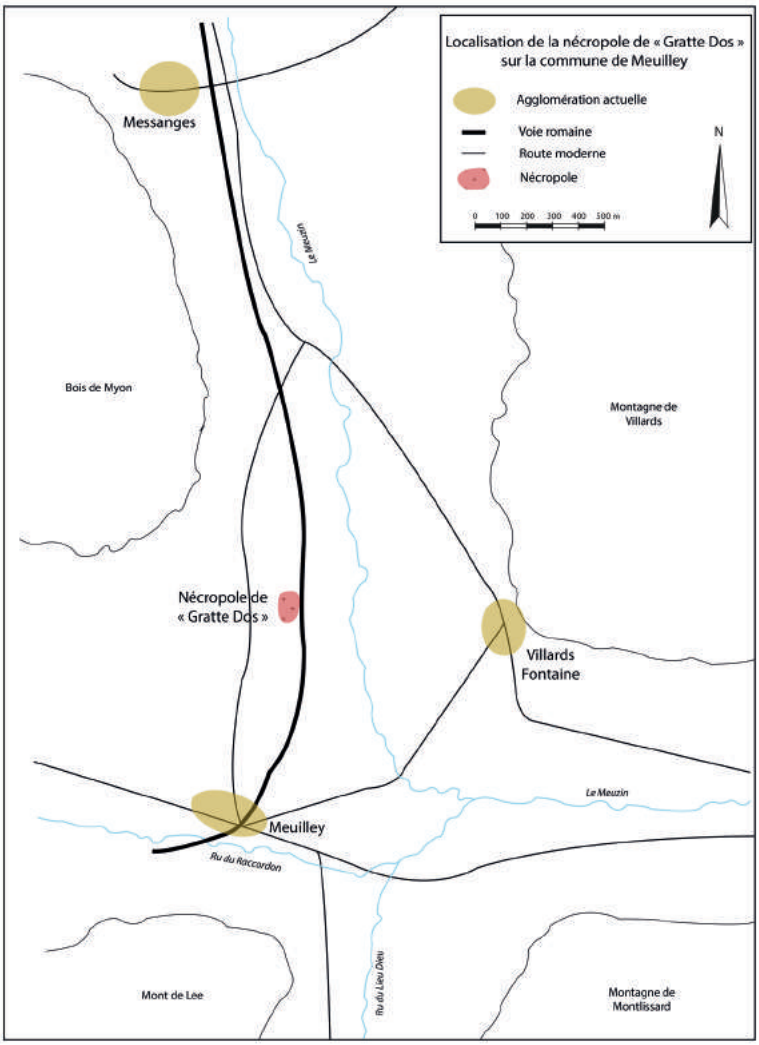

Fig. 48 : Localisation de la nécropole de « Gratte Dos » à Meuilley
(DAO : Anne-Laure Edme)

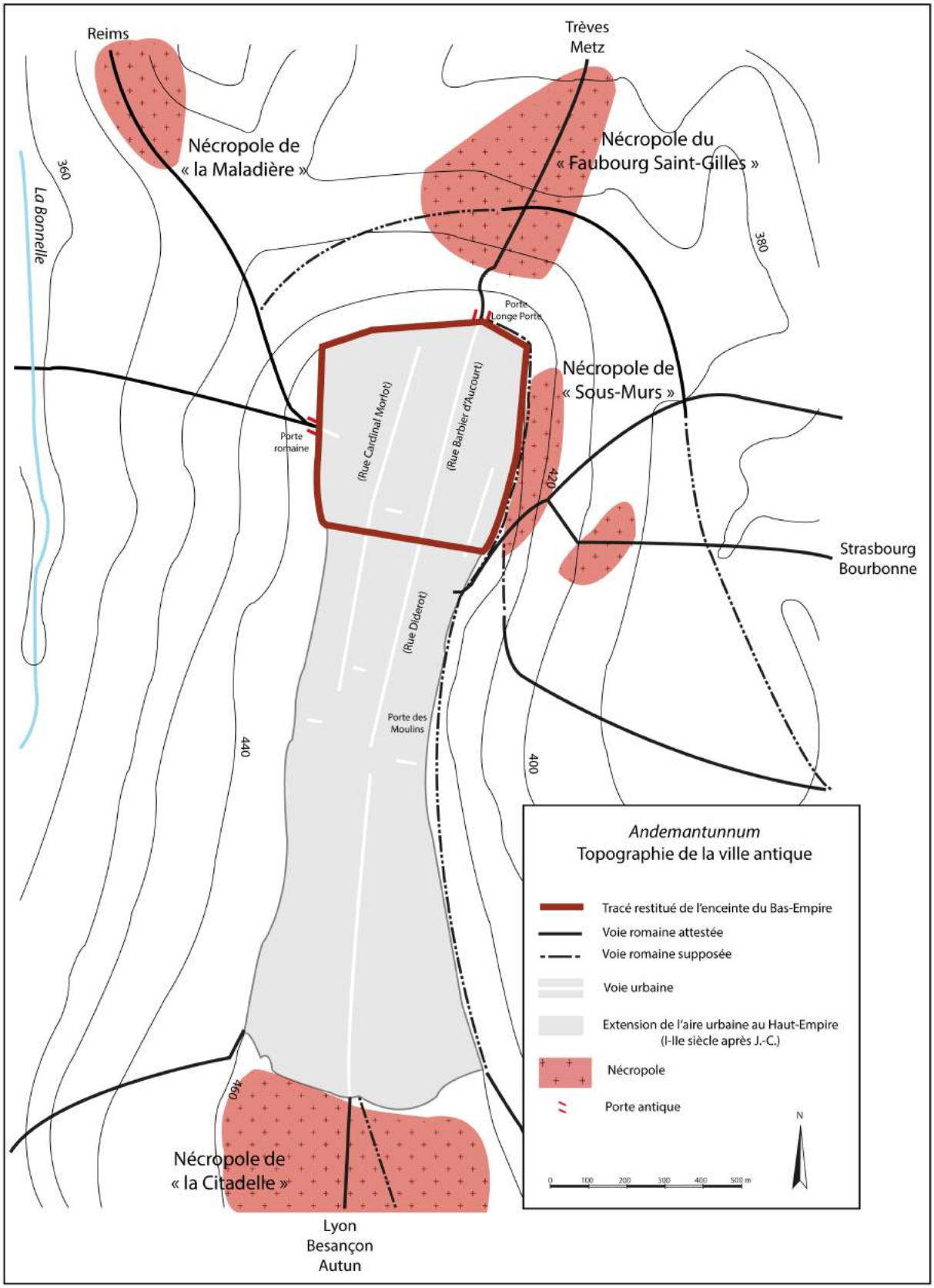

Fig. 49 : Topographie antique de Langres
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Thévenard 1997, p. 79 et Menec 2015, p. 371)

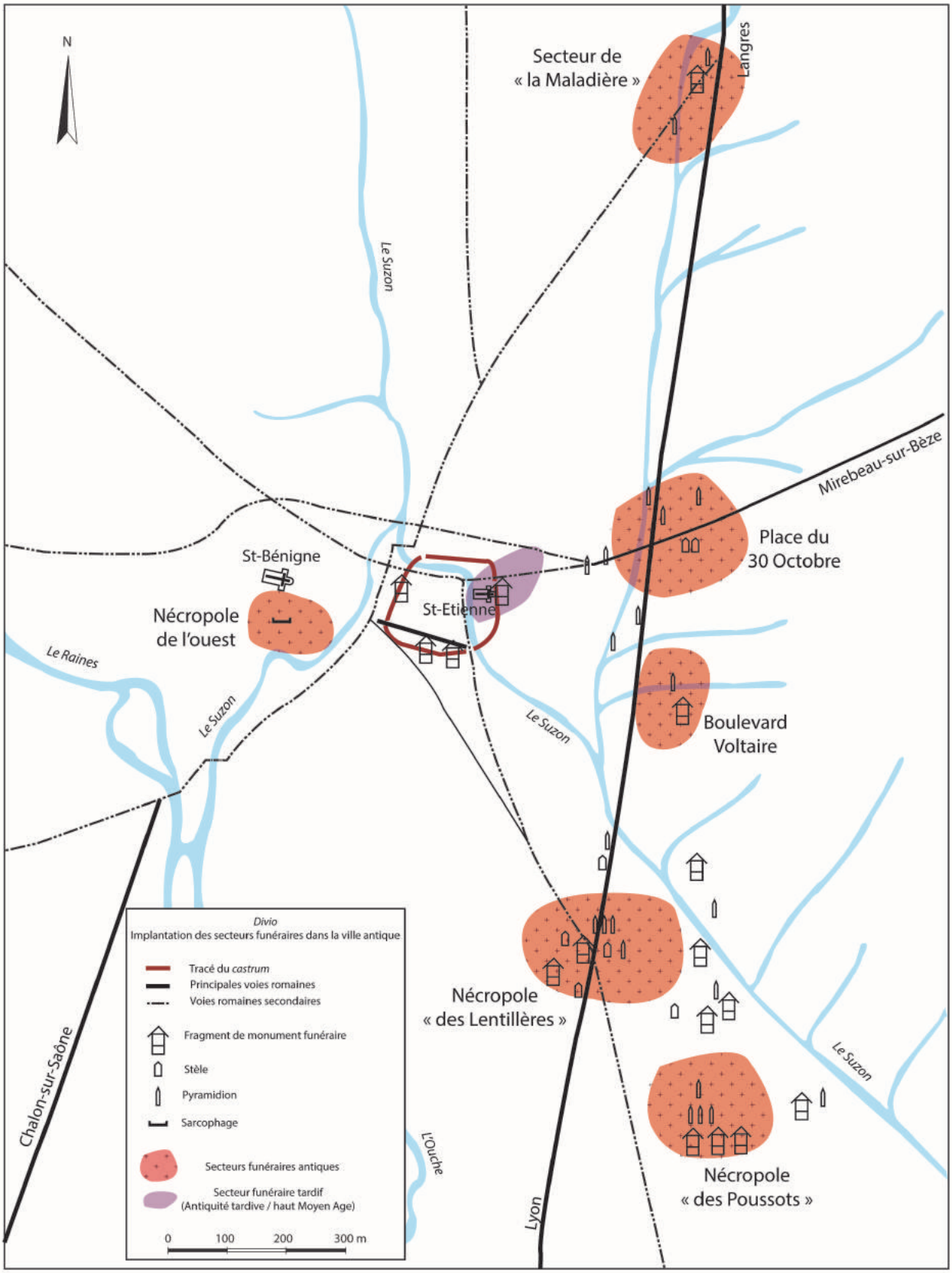

Fig. 50 : Topographie antique de Dijon et localisation des nécropoles
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Périchon, Vernou 2006, p. 584)

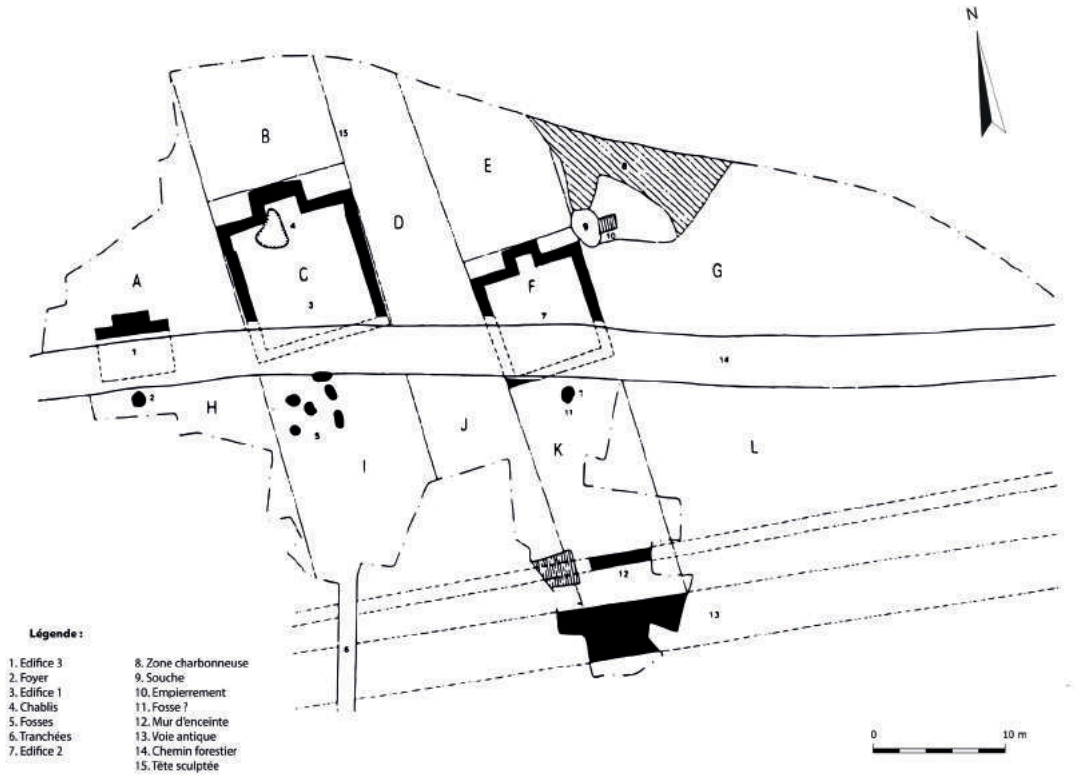

Fig. 51 : Plan des structures funéraires à Nod-sur-Seine, d'après les observations faites en 1992 (tiré de Renard 1996b, p. 94)

Fig. 52 : Eléments de statuaire mis au jour sur le site de Nod-sur-Seine : Ling-410, Ling-411, Ling-412 et n° d'inv. 991.5.1 (clichés Nicolas Delferrière)

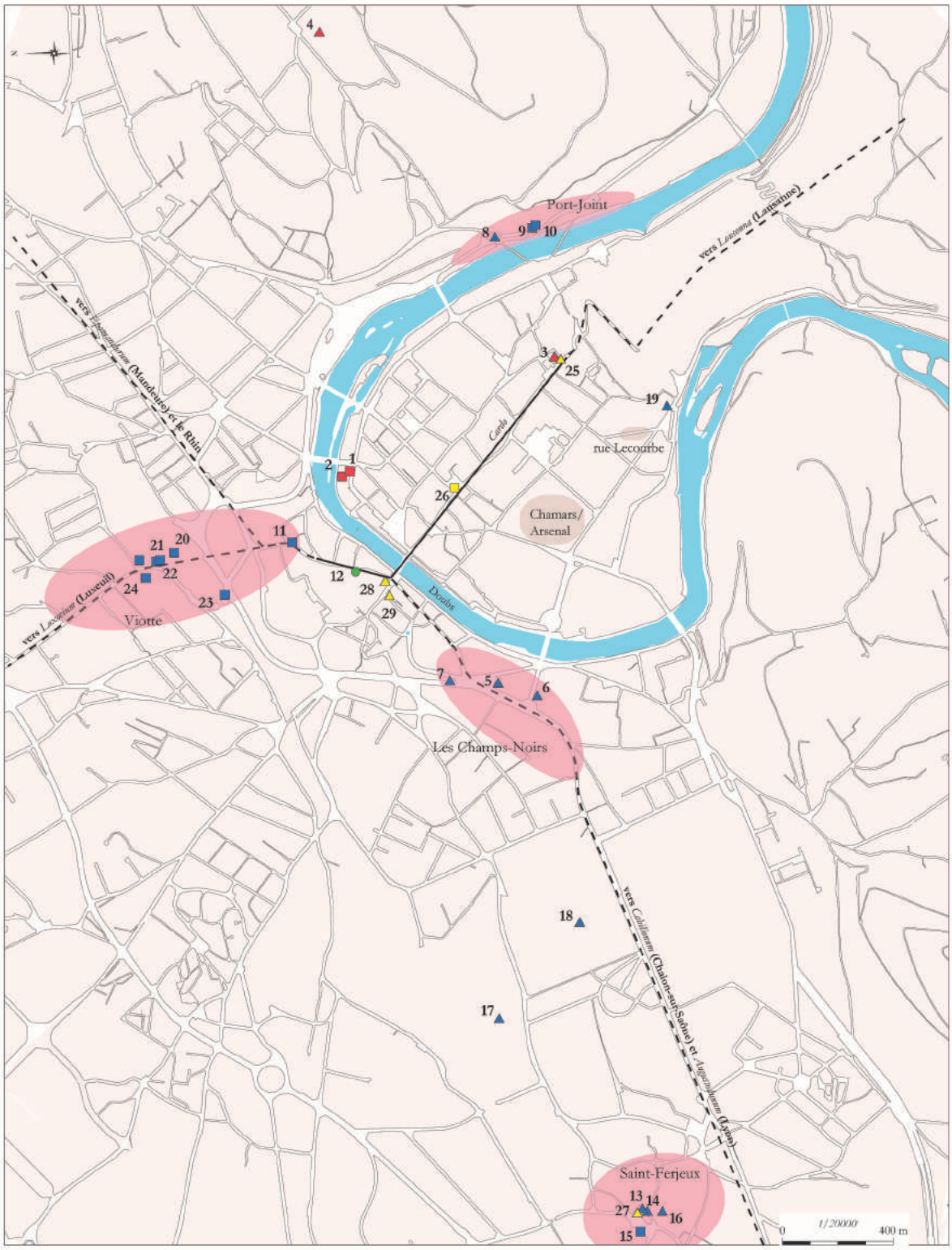

N°	Désignations
1	Remparts dérasés
2	Remparts dérasés
3	Square Castan
4	Bregille, Chemin des Vareilles
5	Champ-Noir
6	Rue Louise Michel
7	Champ-Noir/Amphithéâtre
8	Port-Joint, 1750
9	Port-Joint, 11 avenue de Chardonnet, 1977
10	Port-Joint, 11 avenue de Chardonnet, 1985
11	96, rue Battant
12	35, rue Battant
13	À l'emplacement de l'église Saint-Ferjeux, 1627
14	À l'emplacement de l'église Saint-Ferjeux, 1823
15	À proximité de l'église de Saint-Ferjeux, 1789

N°	Désignations
16	À proximité de l'église de Saint-Ferjeux, 1694
17	Champ-des-Saints
18	Caserne Brun (d'artillerie)
19	Monastère Jussa-Moutier (Gendarmerie de Tarragnoz)
20	Gare Viotte, 1855
21	La Viotte (canton de Pater), 1881
22	Gare Viotte (Stèle), 1917
23	La Viotte (début de la rue de rue de Vesoul)
24	La Viotte (Funérarium)
25	Église Saint-Jean-Baptiste
26	Église Saint-Pierre
27	À l'emplacement de l'église Saint-Ferjeux
28	Chapelle Saint-Laurent
29	À proximité de l'église de La Madeleine
30	Fouille Viotte Nord, 2013

Vestiges funéraires laténiens
- assurés
- non assurés

Vestiges funéraires gallo-romains
- assurés
- non assurés

Vestiges funéraires paléochrétiens
- assurés
- non assurés

Sépulture isolée, antique ou médiévale ?

Fig. 53 : Implantation des sites funéraires de *Vesontio*
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Bassi 2015, p. 44)

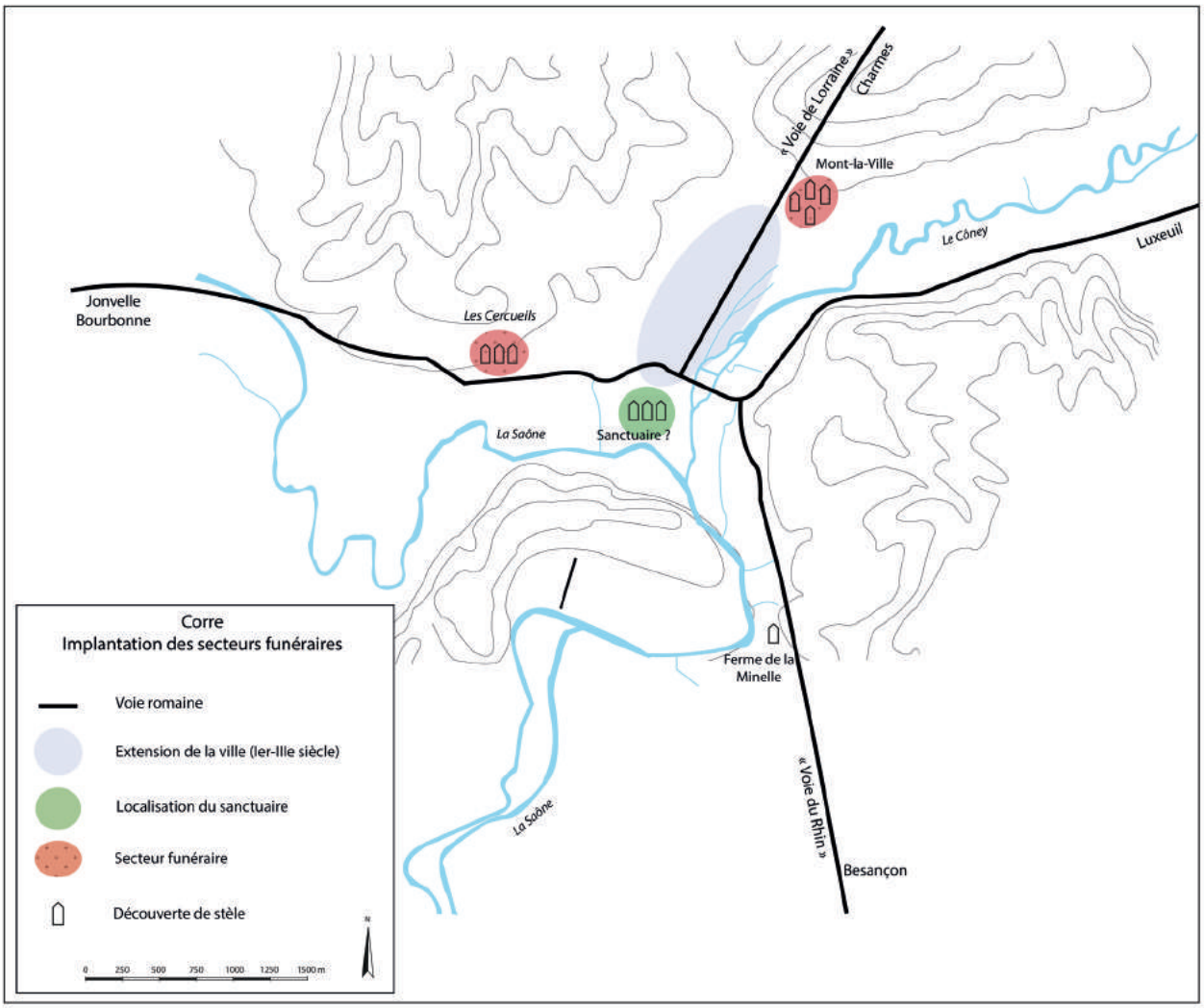

Fig. 54 : Implantation des secteurs funéraires autour de Corre
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Joan 2003a, p. 41)

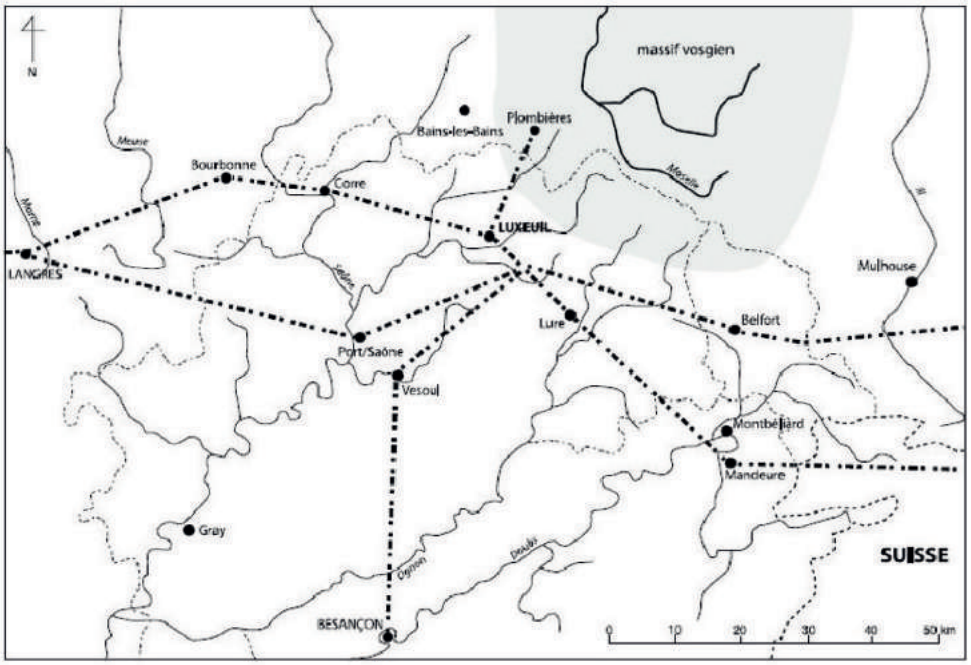

Fig. 55 : Principales voies romaines du nord de la Franche-Comté autour de Luxeuil-les-Bains (tiré de Card 2008, p. 206)

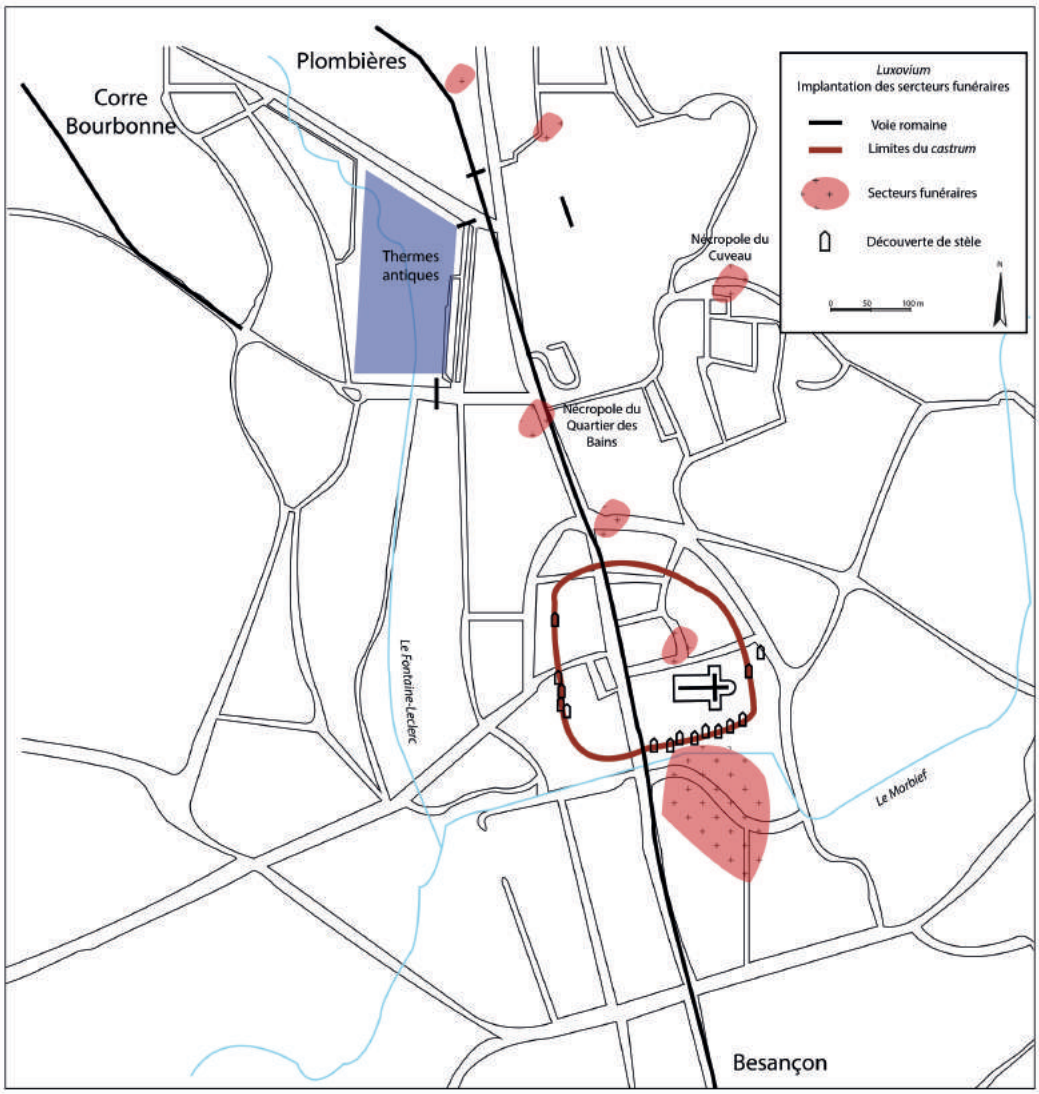

Fig. 56 : Implantation des secteurs funéraires antiques à Luxeuil-les-Bains (DAO : Anne-Laure Edme)

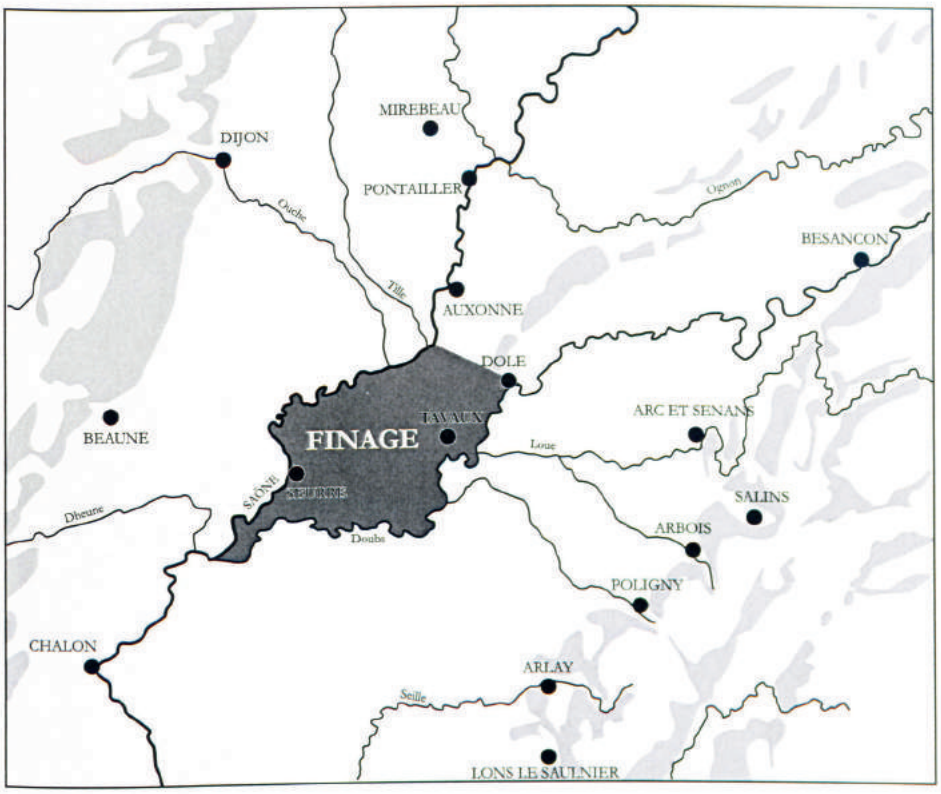

Fig. 57 : Situation géographique du Finage dans les plaines de la Saône (tiré de Barbet, Joan, Ancel 2014, p. 13)

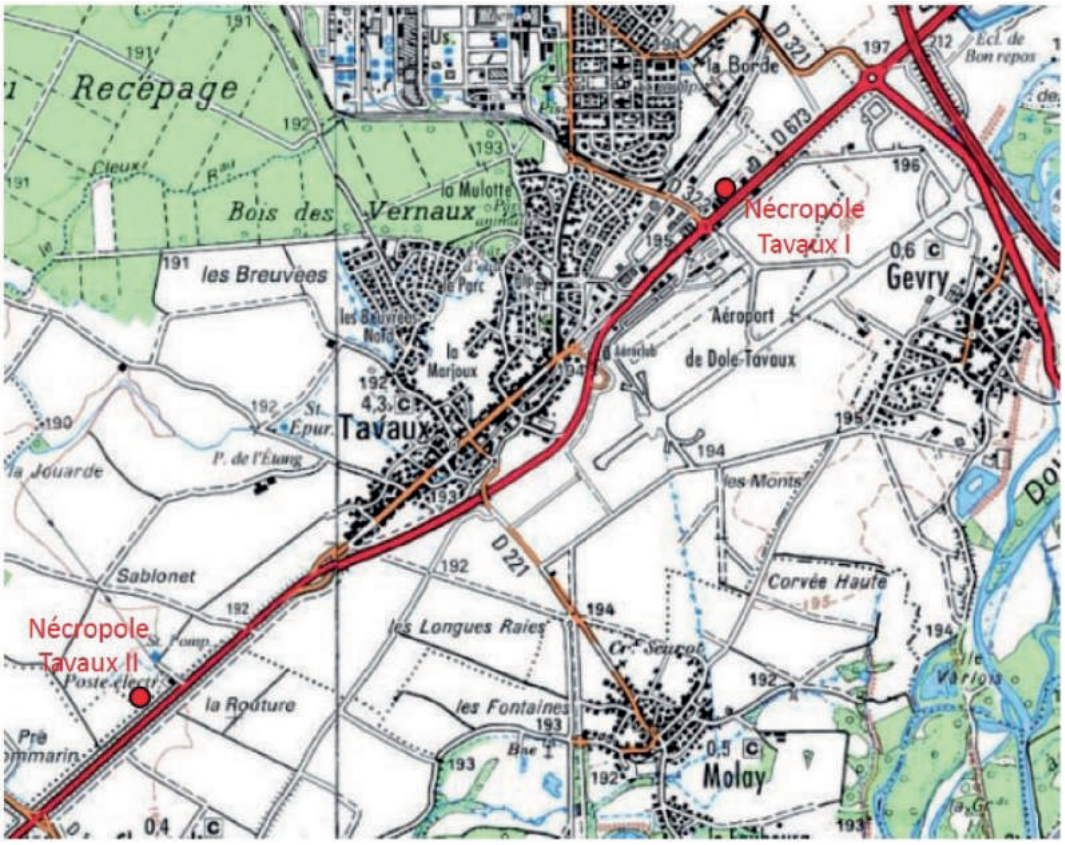

Fig. 58 : Tavaux, situation géographique des nécropoles I (« Charmes-d'Amont ») et II (« Terres-Saint-Gervais ») ; (tiré de Barbet, Ancel 2012, p. 15)

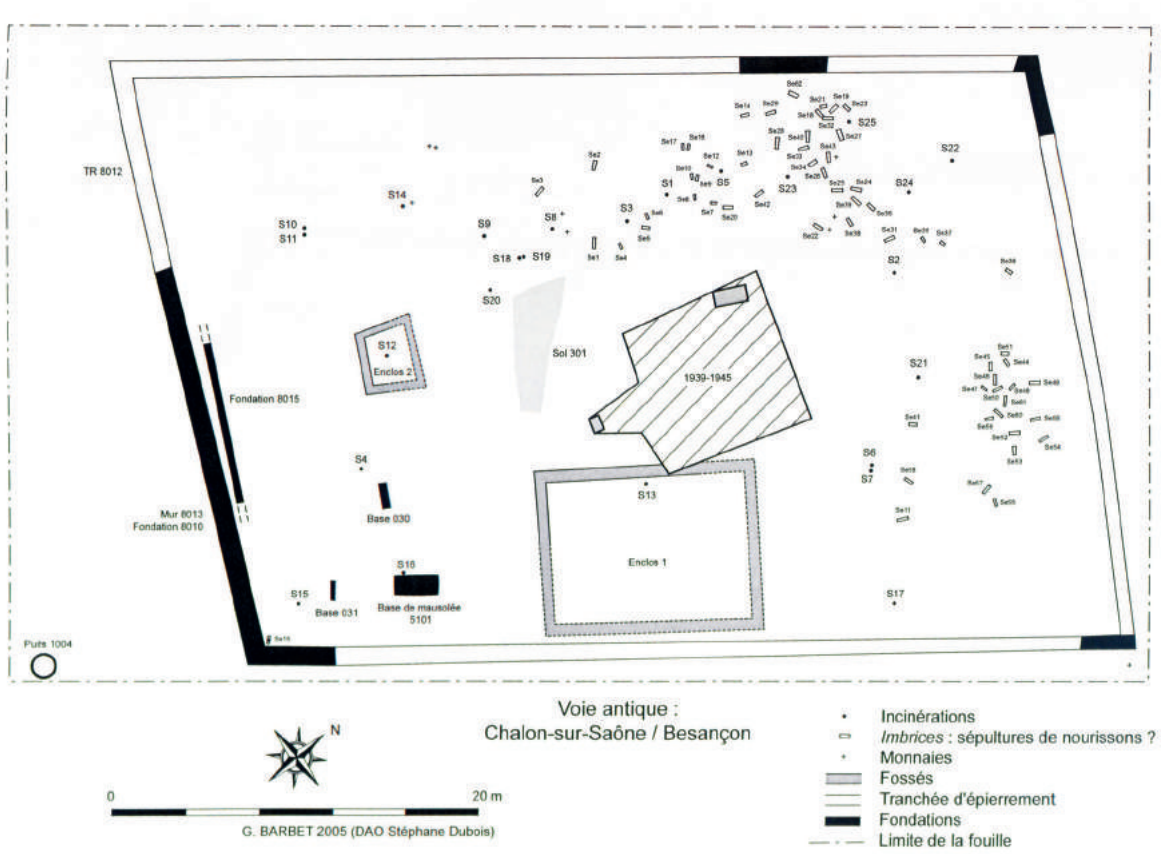

Fig. 59 : Plan de la nécropole de Tavaux I « Les Charmes d'Amont »
(DAO : S Dubois et G. Barbet ; tiré de Barbet, Joan, Ancel 2014, p. 19)

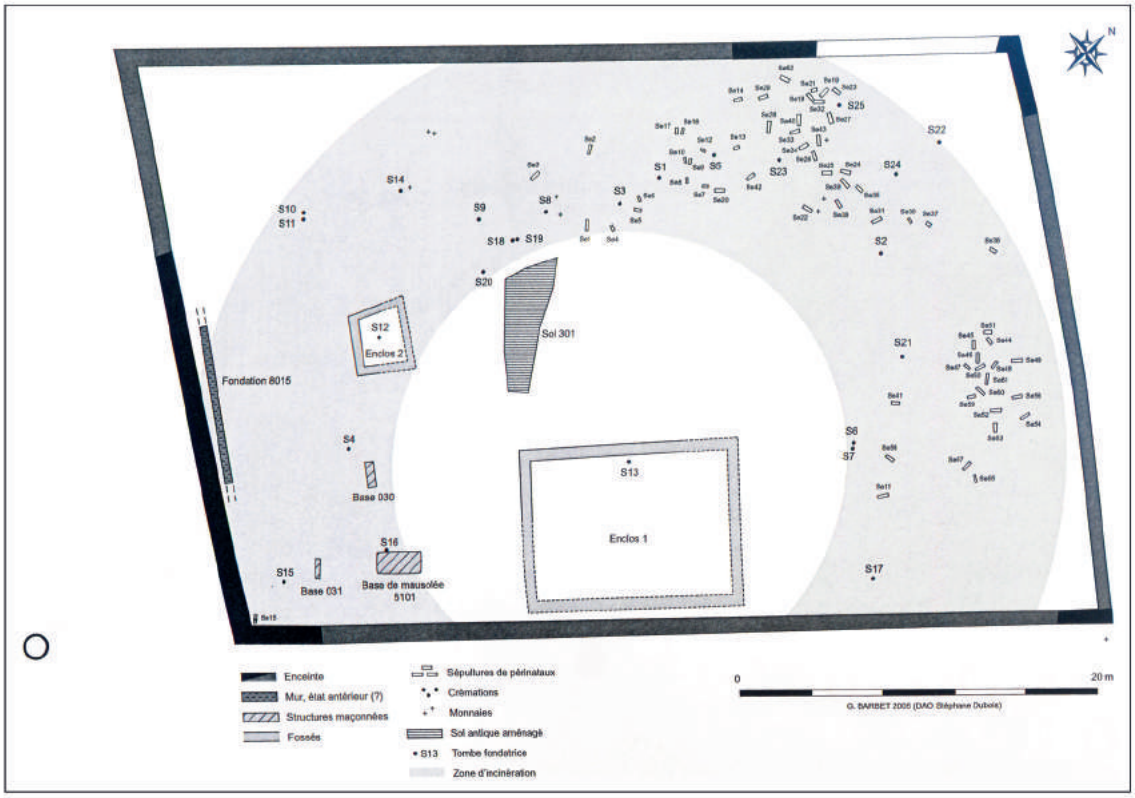

Fig. 60 : Tavaux « Les Charmes d'Amont », Nécropole I. Hypothèse de répartition des sépultures autour de la tombe fondatrice (tiré de Barbet, Joan, Ancel 2014, p. 20)

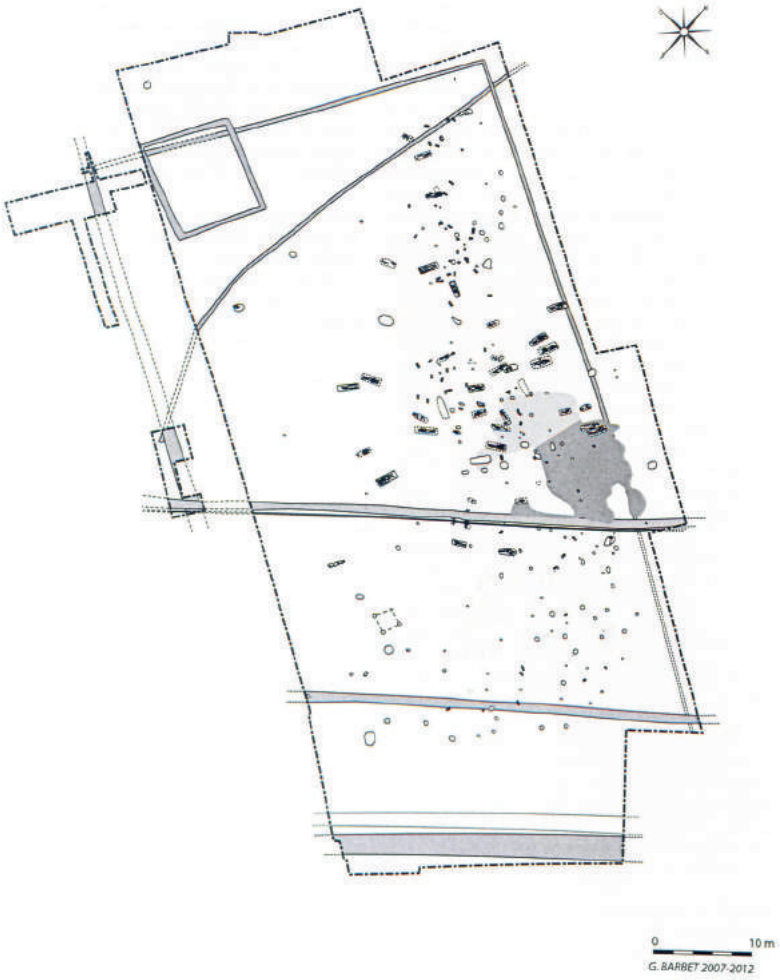

Fig. 61 : Plan de la nécropole des « Terres-Saint-Gervais » à Tavaux (tiré de Barbet, Ancel 2012, p. 29 ; DAO : S. Dubois et M.-J. Ancel)

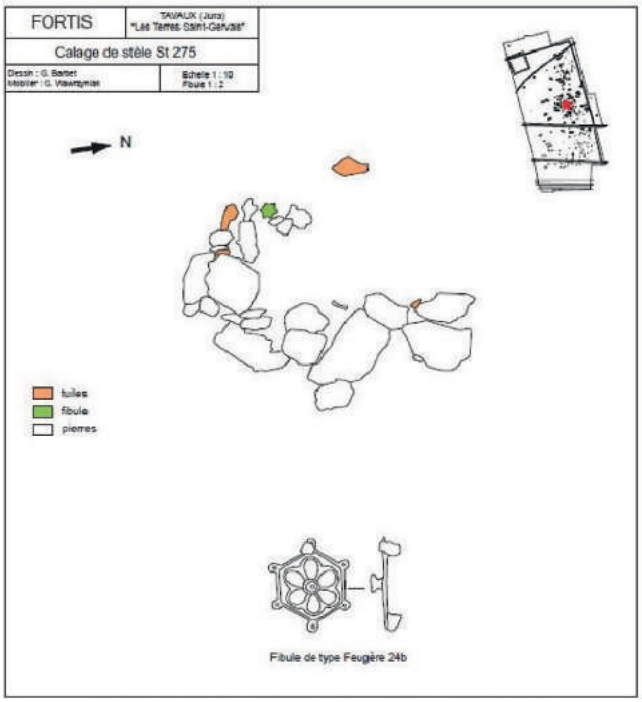

Fig. 62 : Relevé en plan du calage de stèle St 275 et dessin de la fibule associée, nécropole des « Terres-Saint-Gervais » à Tavaux (tiré de Barbet, Ancel 2012, p. 83)

Fig. 63 : Situation géographique des nécropoles II (« Terres-Saint-Gervais ») et III (« Saives ») de Tavaux - Champdivers
(tiré de Ancel 2013, p. 10)

Fig. 64 : Stèles découvertes dans le fossé F001 (tiré de Ancel 2013, p. 31-32)

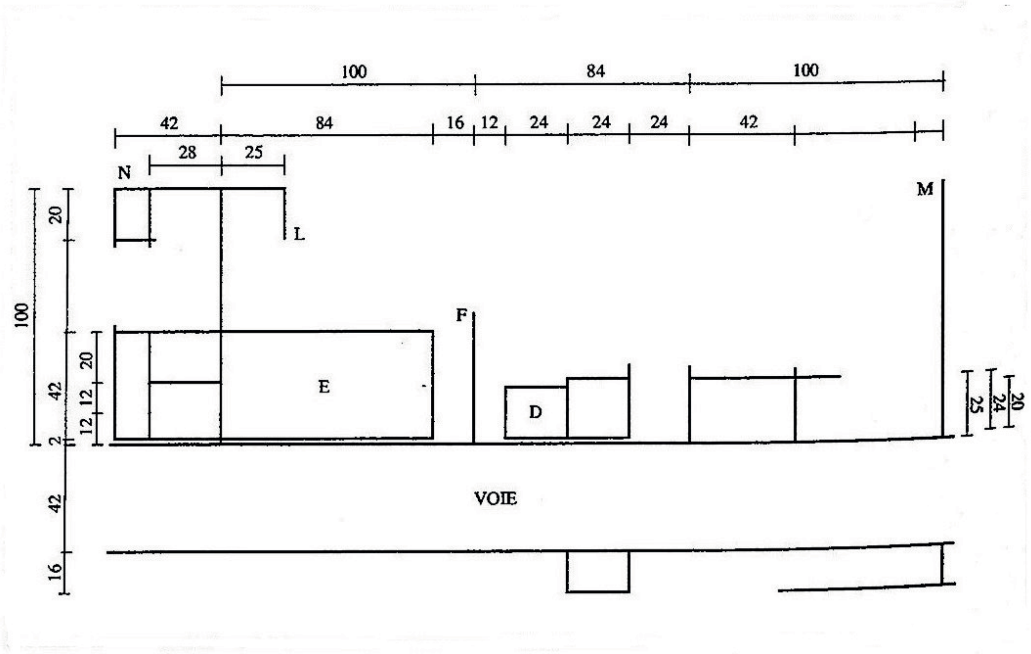

Fig. 65 : Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), schéma de division de l'espace au sein de la nécropole
(tiré de Bel 2002, p. 44)

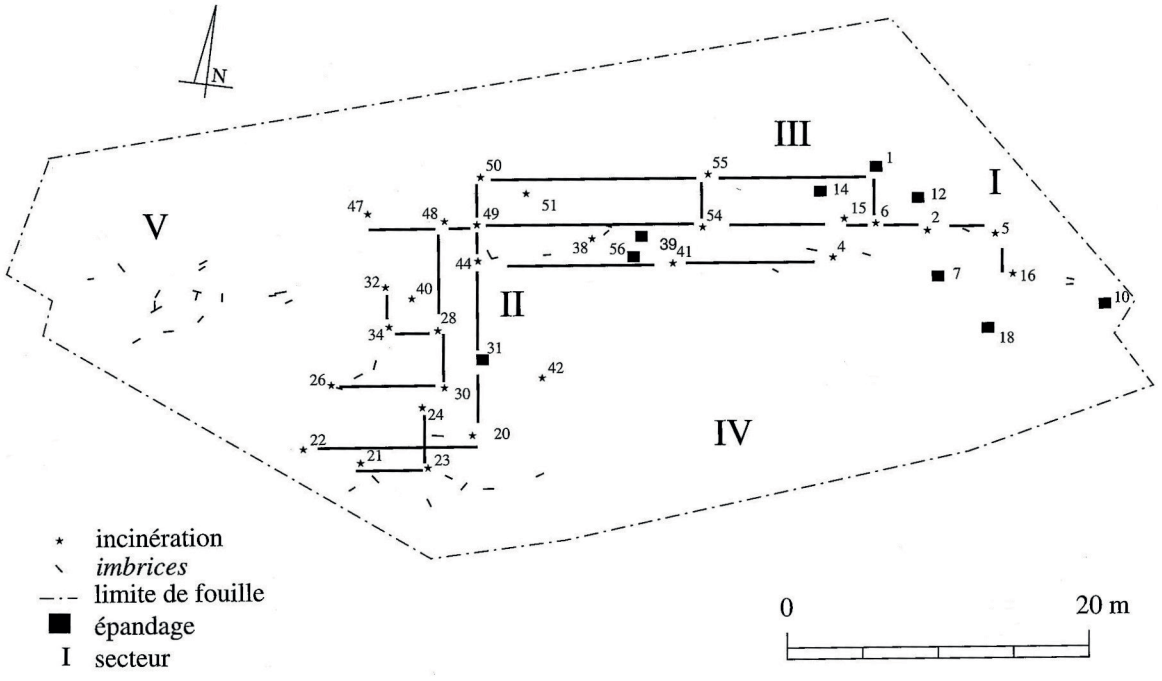

Fig. 66 : Proposition d'organisation interne de la nécropole de Rahon, Jura
(tiré de De Kljin, Gisclon 2001, p. 100)

Fig. 67 : Vestiges d'un bûcher funéraire mis au jour à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais) (tiré de Laperle, Le Goff, de Portzamparc 2016, p. 2)

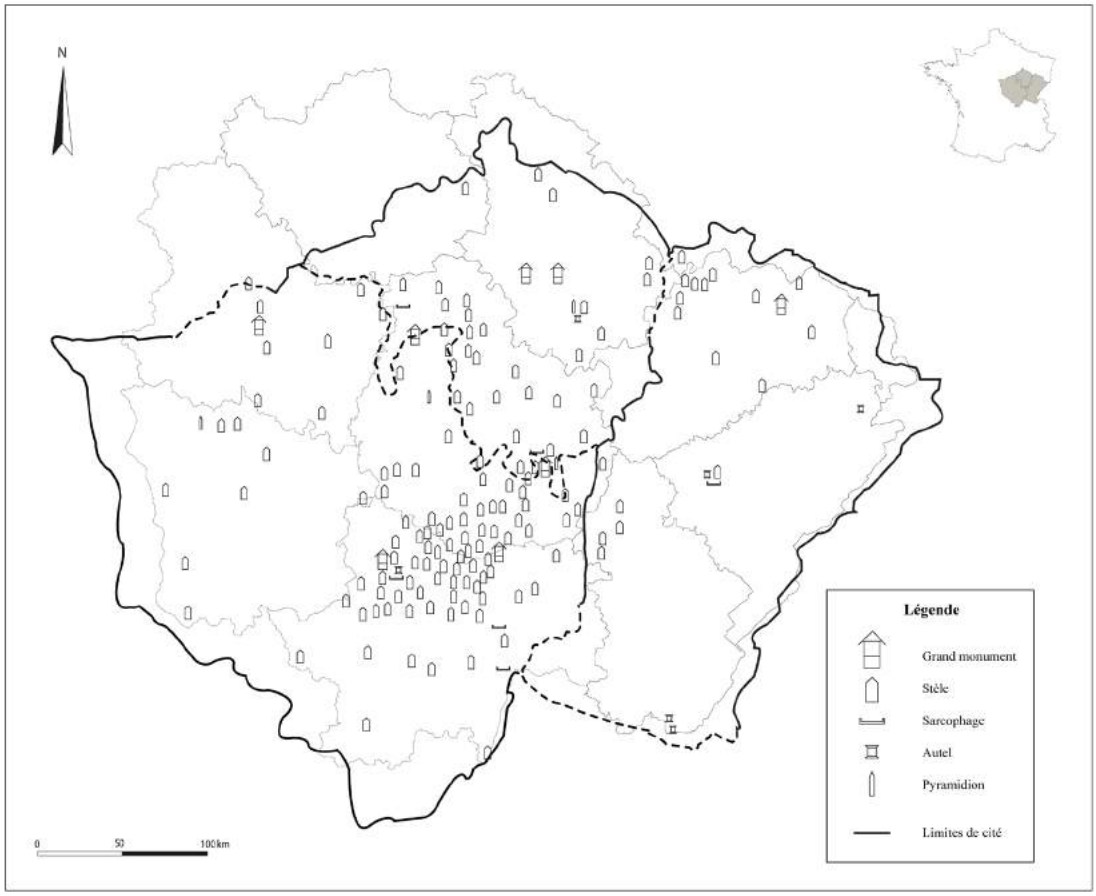

Fig. 68 : Répartition des éléments du *corpus* en fornction de la forme du monument (DAO : Anne-Laure Edme)

Fig. 69 : Photographie prise en 1925, lors de travaux au niveau du *castrum* dijonnais, rue Vauban
(tiré du fonds de la CACO, 69 J 73)

Fig. 70 : Dessin du pyramidion mis au jour lors des travaux de 1925, rue Vauban
(tiré du fonds de la CACO, 69 J 76)

Fig. 71 : Stèles autunoises rongées par l'acidité du sol (n° d'inv. 2004.13/1580/57 et Éd-123), conservées dans les réserves du musée Rolin à Autun (clichés Anne-Laure Edme)

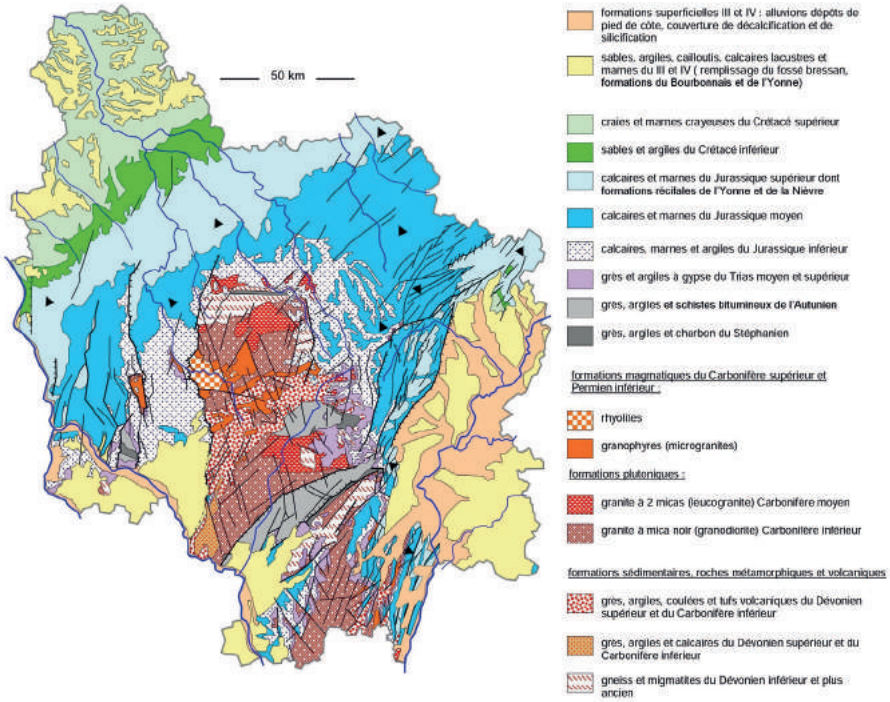

Fig. 72 : Carte géologique de la Bourgone (tiré de Rat 1972 ; DAO : A. Gallien)

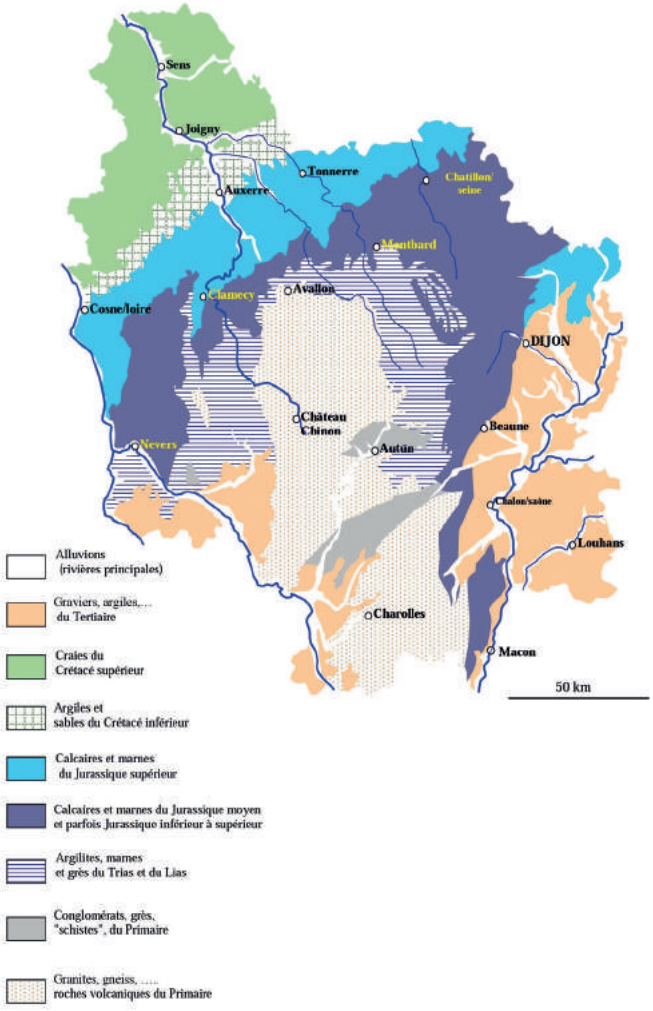

Fig. 73 : Carte géologique simplifiée de la Bourgone
(d'après la carte 1/1000000 du BRGM de 1996 et la maquette de P. Rat ; DAO : A. Gallien)

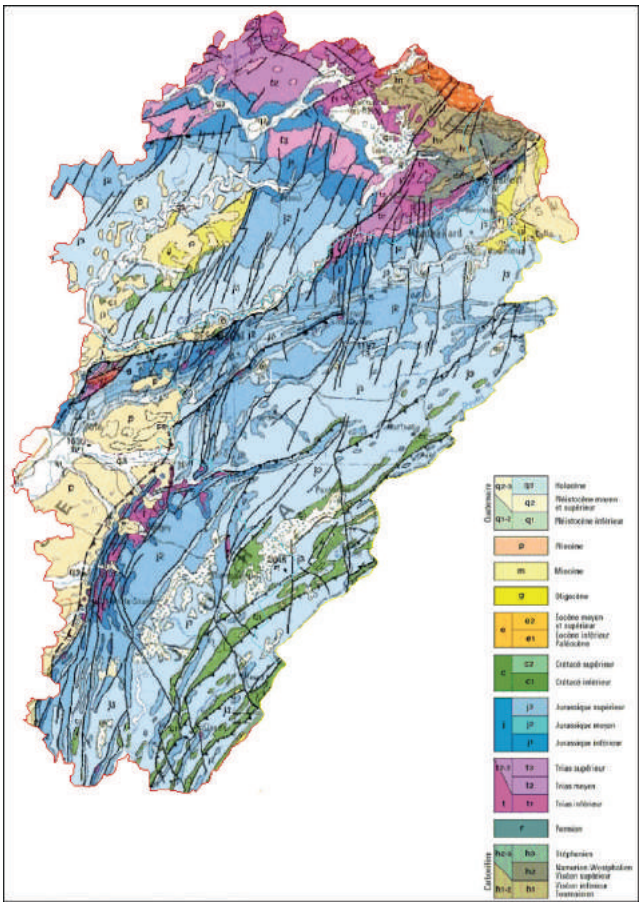

Fig. 74 : Carte géologique de la Franche-Comté
(d'après la carte géologique 1/1 000000 du BRGM ; ©2017 SVT - Académie de Besançon)

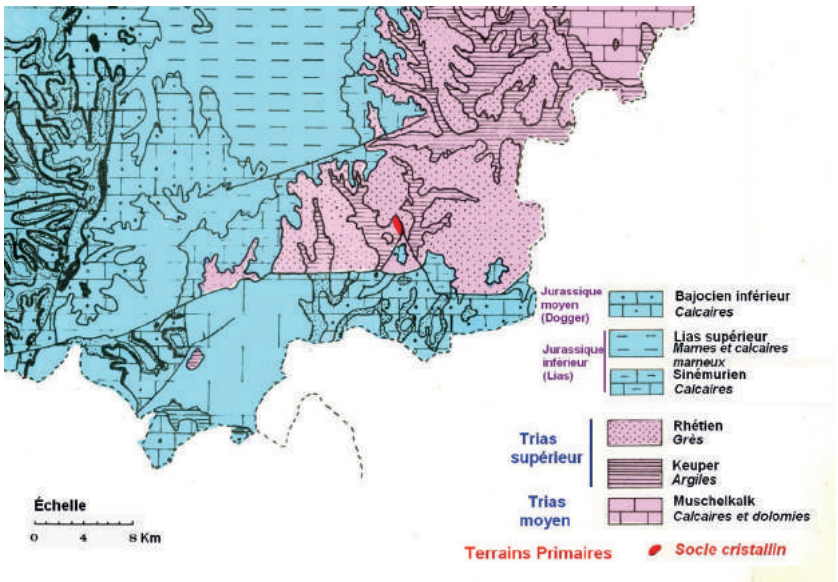

Fig. 75 : Carte géologique du sud de la Haute-Marne
(DAO : François Martin et Pascal Kolodziejczak, Académie de Reims)

Fig. 76 : Murs du *castrum* de Dijon visible dans l'église Saint-Etienne
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 77 : Deux murs encore visibles du *castrum* de Langres présentant des cas de remploi
(clichés Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet, Langres)

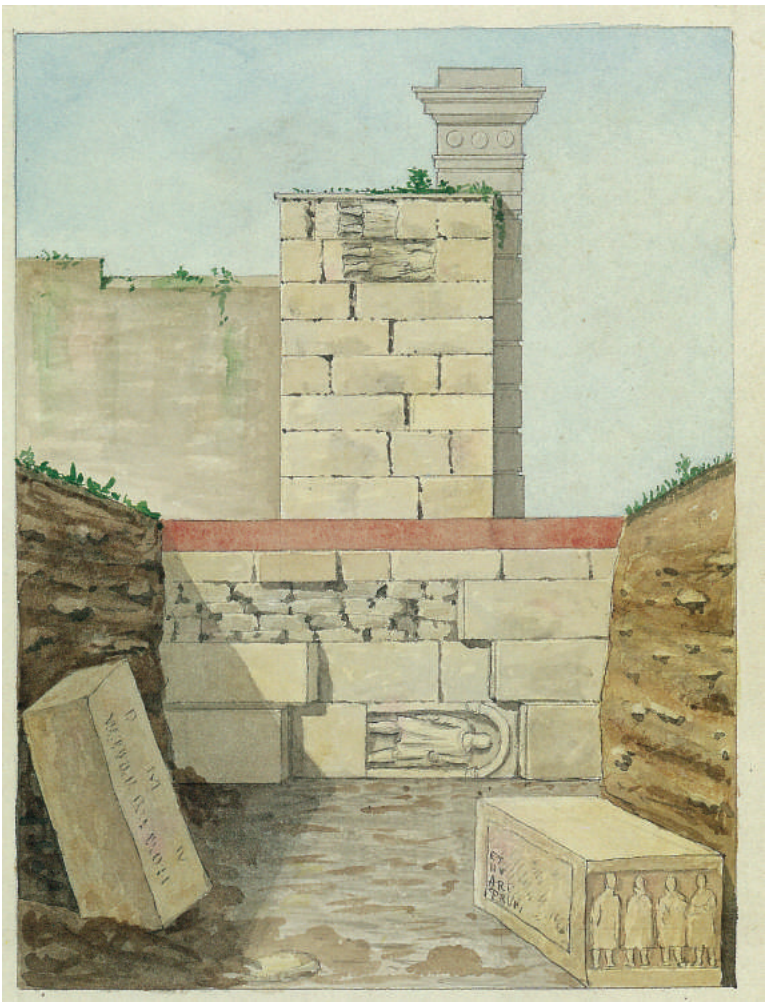

Fig. 78 : Aquarelle de François Thiollet documentant le démantèlement du *castrum* de Sens et le remploi de blocs funéraires antiques dans les murs du rempart (tiré de Pinon *et alii* 1994, pl. A3)

Fig. 79 : Remploi de stèles au sein de la nécropole de la « Maladière » à Beaune : dessin restituant l'organisation observée lors de la découverte (tiré de Charlot 1991, p. 68) et stèle issue de ce remploi (Éd-679 ; cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 80 : Sarcophage en remploi dans la chapelle de Sans
(cliché Anne-Laure Edme) et dessin de Jules Chevrier (tiré de Canat 1857, p. 40)

Fig. 81 : Remploi de deux stèles dans le fronton de l'église de Saint-Pierre-de-Varennes
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 82 : Stèle en remploi dans le mur du donjon de Vignory
(cliché Association « Histoire et Patrimoine »)

Fig. 83 : Stèle de couple en remploi dans la façade du château de Savigny-les-Beaune (Éd-740)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 84 : Hôtel Lemullier de Bressey, Dijon
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 85 : Autun, Maison des Caves Joyaux, façades sud et est
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 86 : Autun, Stèle masculine remployée dans le mur du Musée lapidaire Saint-Nicolas (Éd-126)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 87 : Stèle en remploi dans la façade d'une maison du hammeau de Grosbois (Éd-741)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 88 : Savigny-les-Beaune, stèle en remploi dans la façade d'une maison (Éd-735)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 89 : Stèle remployée dans le mur d'une maison de Brazey-en-Plaine (Ling-16)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 90 : Remploi d'un bloc funéraire dans la « fontaine Jeussin » de Braux-le-Châtel ; face principale (dessin tiré de Forgeot 1899, pl. I ; cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 91 : Faces internes gauche et droite (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 92 : Faces latérales gauche et droite (clichés Anne-Laure Edme)

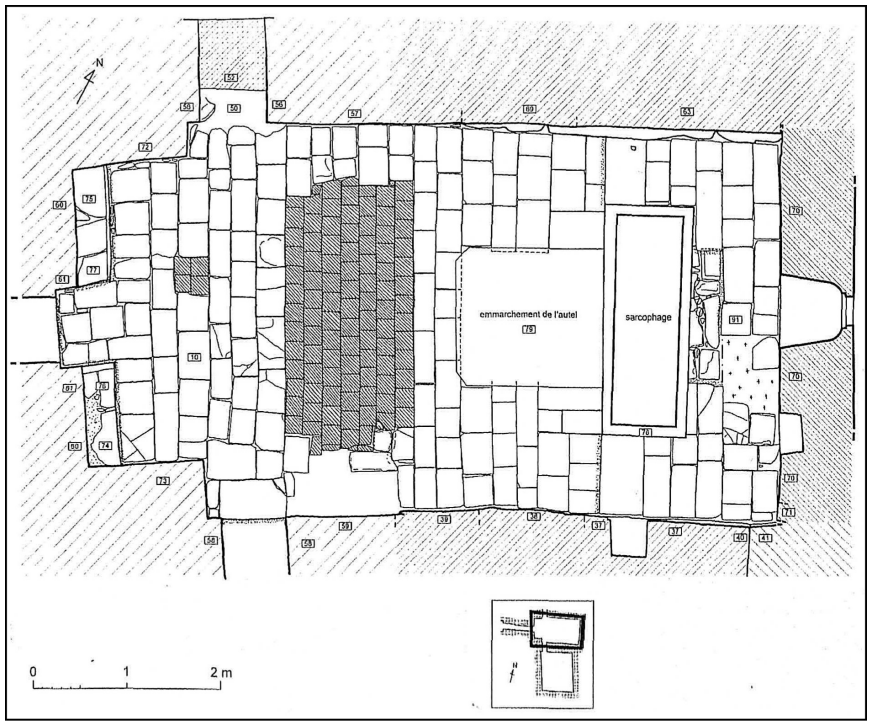

Fig. 93 : Plan de la crypte de l'église de Griselles et localisation du sarcophage antique (tiré de Sapin, Deflou-Leca 2001, p. 94, dessin Gilles Fèvre, CEM Auxerre 2002)

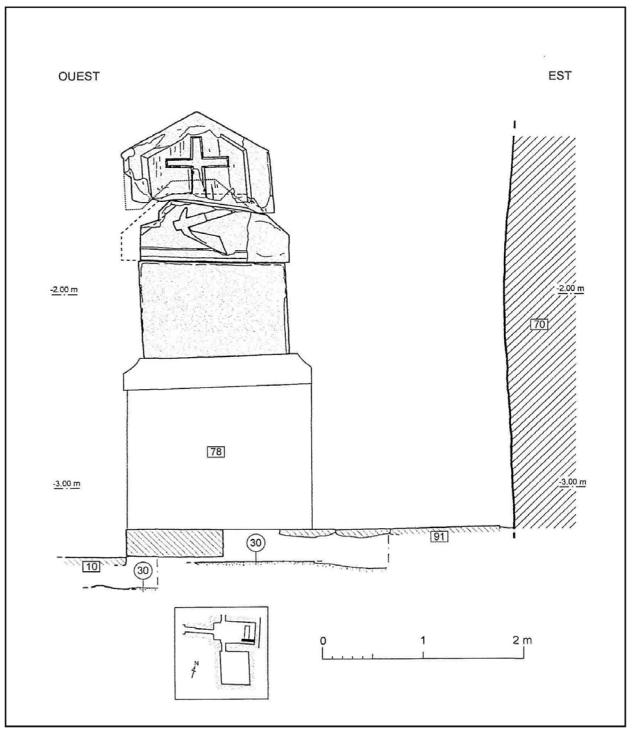

Fig. 94 : Remploi d'un sarcophage antique dans la crypte de l'église de Griselles (tiré de Sapin, Deflou-Leca 2001, p. 109, dessin Gilles Fèvre, CEM Auxerre 2002)

Fig. 95 : Remploi d'un fragment de stèle exposé dans l'église de Saint-Geosmes (Ling-346) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 96 : Mausolée d'Eurysacès, Rome (cliché Nicolas Delferrière)

Fig. 97 : Tombeau d'Aefionius Rufus, Sarsina (cliché Musée d'archéologie nationale de Sarsina)

Fig. 98 : « Tombeau aux guirlandes », nécropole de la porte d'Herculanum à Pompéi (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 99 : Tombeau à édicule sur podium de Publius Vesonius Phileros, nécropole de Porta Nocera à Pompéi (cliché Anne-Laure Edme)

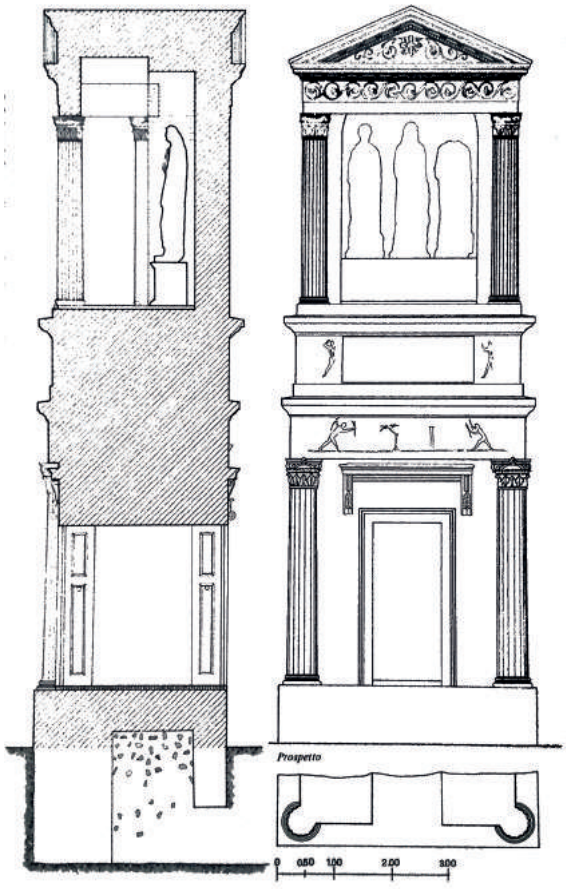

Fig. 100 : Tombeau à édicule sur podium de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi, restitution (tiré de D'Ambrosio, De Caro 1983, 34a EN)

Fig. 101 : Ruines du mausolée d'Halicarnasse, Bodrum, Turquie (cliché Patrick Neil)

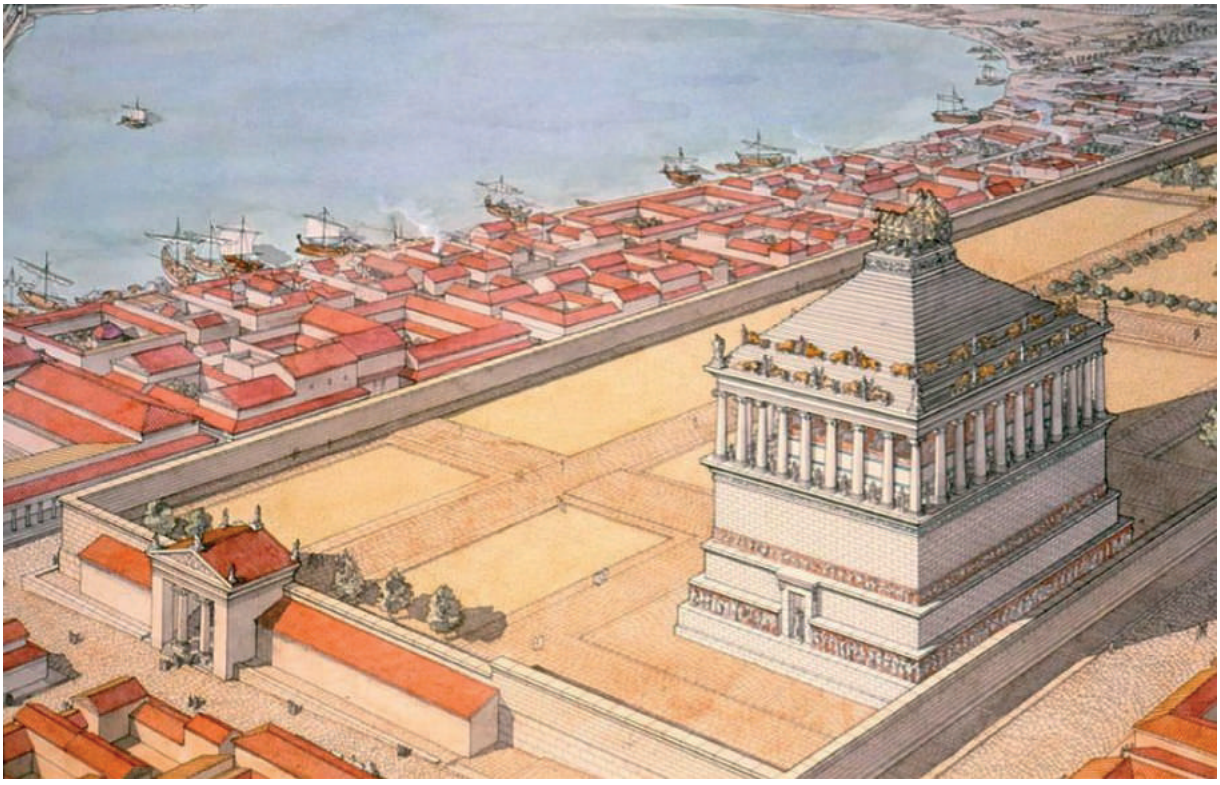

Fig. 102 : Mausolée d'Halicarnasse, proposition de restitution (aquarelle Jean-Claude Golvin)

Fig. 103 : Monument de Nikeratos et Polyxenos, découvert à Kallithea, Musée archéologique du Pirée (cliché Musée archéologique du Pirée)

Fig. 104 : Mausolée de Cyrus II, Iran (cliché Sorush Angabini)

Fig. 105 : Mausolée d'Auguste, Rome (cliché Anne-Laure Edme)

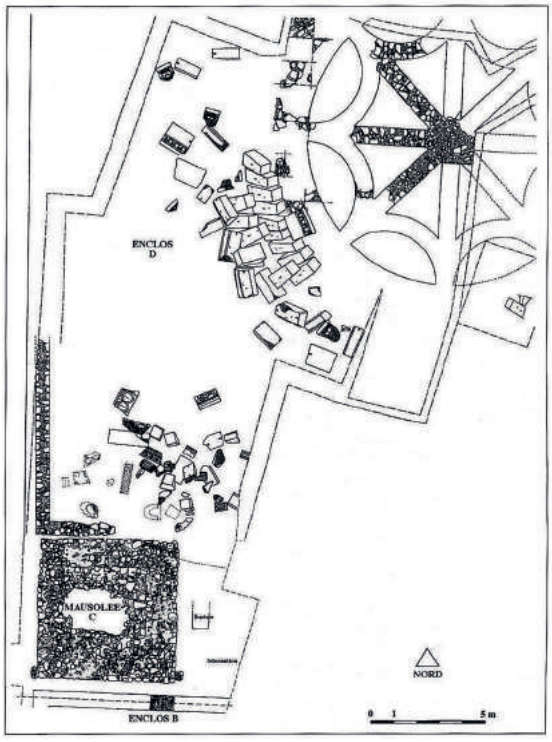

Fig. 107 : Orange, Fourches-Vieilles : plan des vestiges du mausolée D (tiré de Mignon, Zugmeyer 2006)

Fig. 106 : Château Saint-Ange, mausolée d'Hadrien, Rome (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 108 : Casal Rotondo, Rome (cliché Nicolas Delferrière)

Fig. 109 : Pyramide de Cestius, Rome (cliché Nicolas Delferrière)

Fig. 110 : Pyramide de Couhard, Autun (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 111 : Palmyre, vue de la nécropole des plus hautes tours (aquarelle Louis-François Cassas, XVIII^{e} siècle)

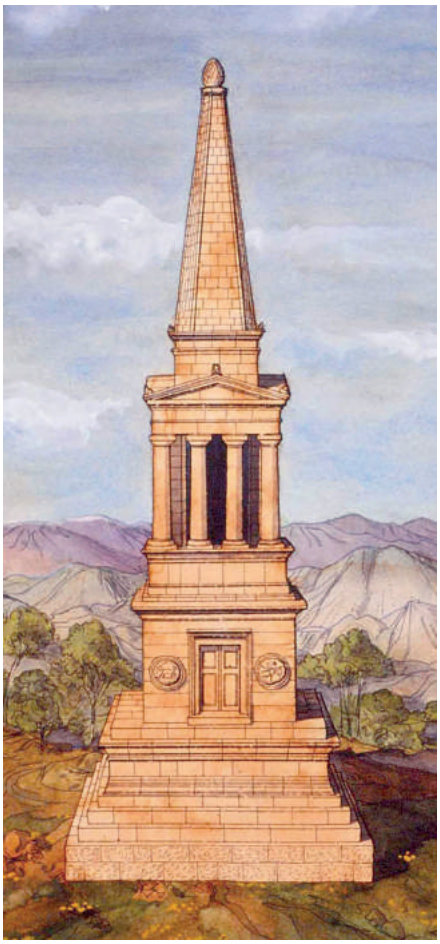

Fig. 112 : Mausolée d'El Khroub, Tunisie (aquarelle Jean-Claude Golvin)

Fig. 113 : Mausolée de Dougga (cliché Anne-Laure Edme)

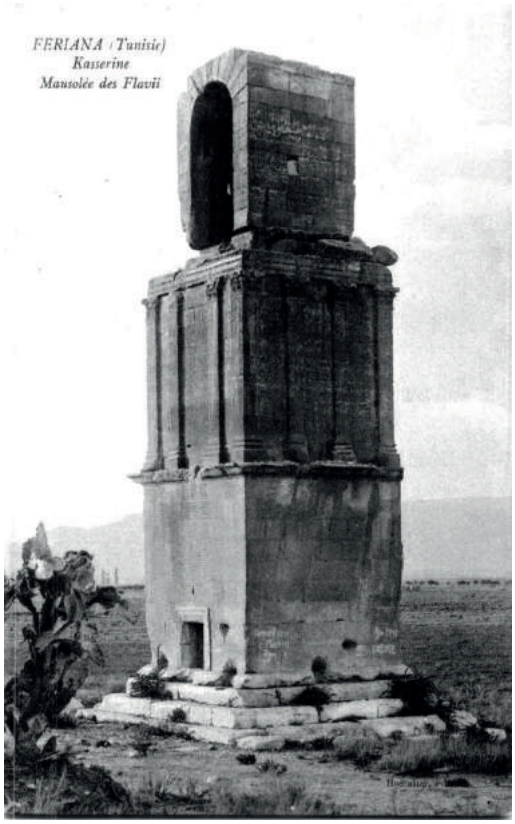

Fig. 114 : Mausolée des *Flavii* à Kasserine (carte postale, 1917)

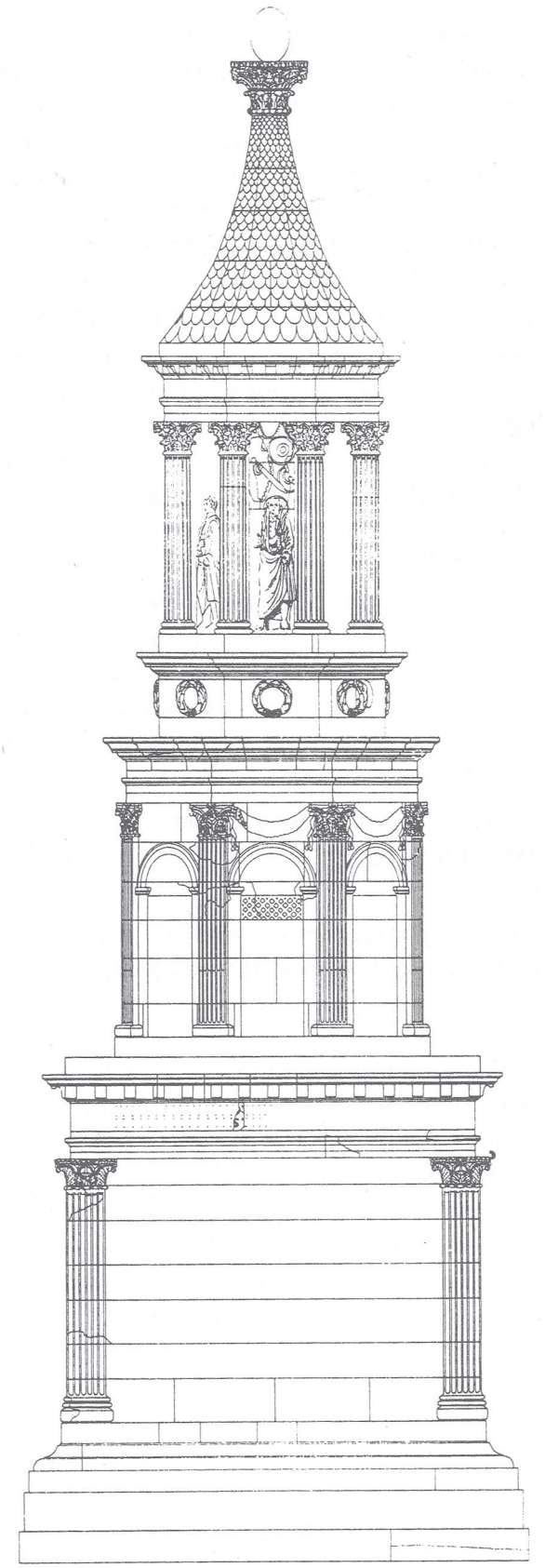

Fig. 115 : Mausolée de Faverolles, restitution (dessin Serge Février)

Fig. 116 : Mausolée de *Glanum* (cliché Anne-Laure Edme)

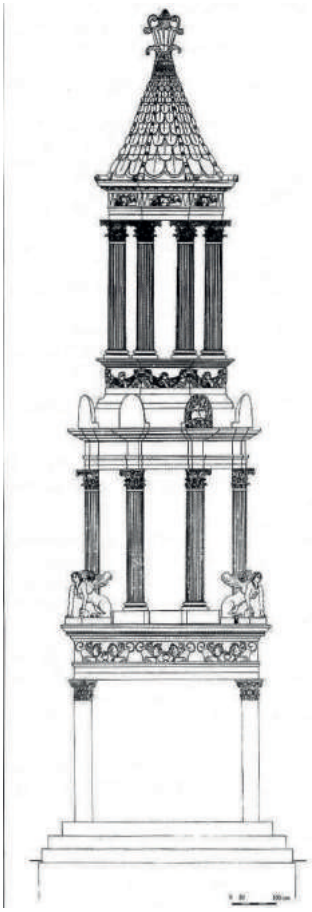

Fig. 117 : Orange, Fourches-Vieilles, Mausolée C, restitution (tiré de Mignon, Zugmeyer 2006)

Fig. 118 : Phare d'Alexandrie
(dessin August Thiersch, 1909)

Fig. 119 : Phare d'Alexandrie (gravure anonyme du début du XVIII[e] siècle)

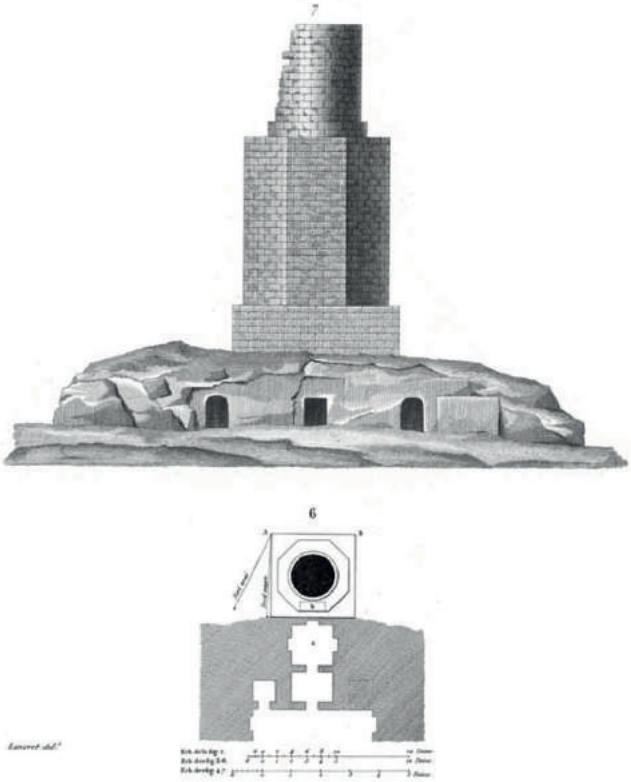

Fig. 120 : Tour des Arabes (planche tirée de la *Description de l'Egypte*)
(cliché Mission Française des Fouilles de Taposiris Magna)

Fig. 121 : Tour des Vents, Athènes
(cliché Andreas Trepte)

Fig. 122 : Carte de répartition des piles funéraires gallo-romaines et des monuments apparentés (tiré de Clauss-Balty 2016, p. 11)

Fig. 123 : Pilier d'Igel
(cliché Mathieu Ribolet)

Fig. 124 : Tour des Scipions à Tarragone
(cliché Jean-Baptiste Salme)

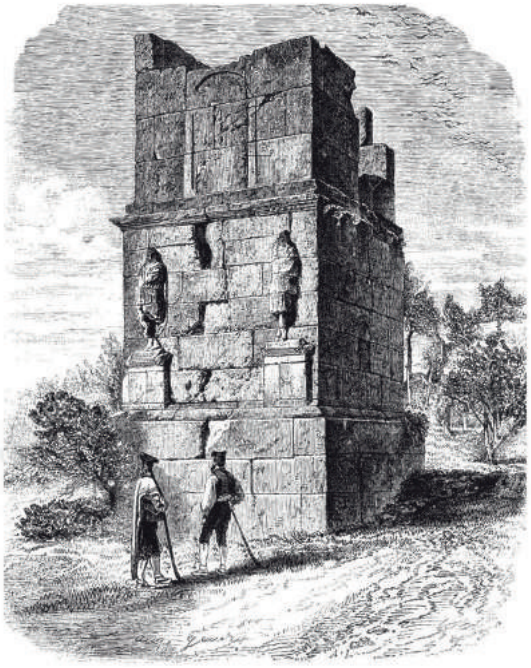

Fig. 125 : Tour des Scipions à Tarragone
(dessin de Gaudry d'après une photo de
J. Lawrence, 1874)

Fig. 126 : Pile de Cinq-Mars depuis le sud (1a) et gravures anciennes (1b : La Sauvagère 1770, pl. XVI ; 1c : Hugo 1836, p. 78)
(tirés de Marot 2008, p. 3)

Fig. 127 : Pile romaine à Luzenac
(tiré du fonds Trutat MHNT.PHa.2127.01.015)

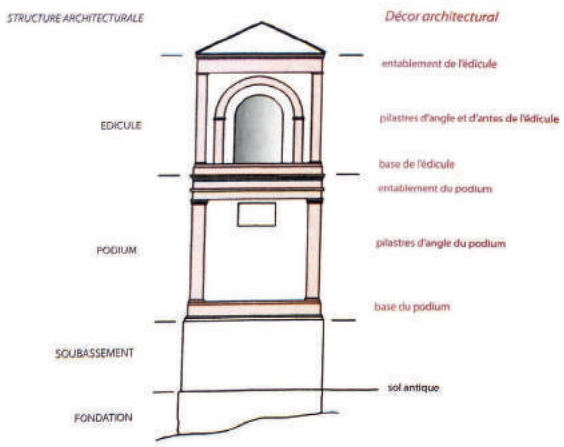

Fig. 128 : Classement typologique des piles funéraires selon G. Soukiassan et P. Clauss-Balty (tiré de Clauss-Balty 2016, p. 180)

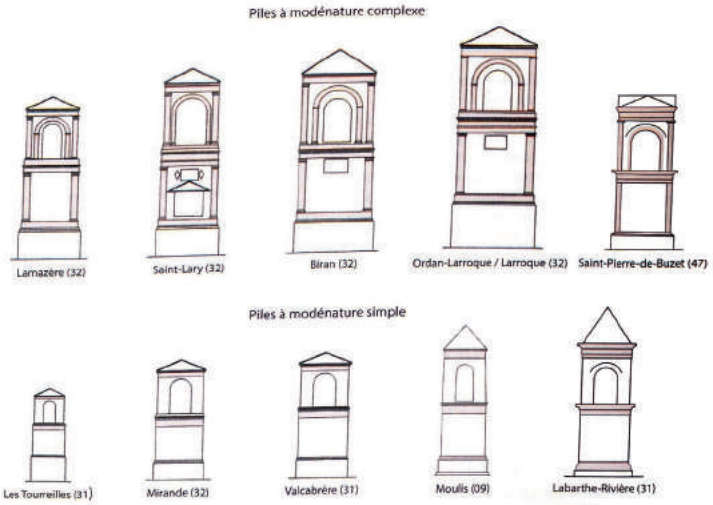

Fig. 129 : « Temple de Diane » à Aix-les-Bains (carte postale, 1930)

Fig. 130 : Autel funéraire de marbre, Isola Sacra, Ostie (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 131 : Autel funéraire de marbre d'Avillia Grata, Arles ; n° d'inv. FAN.92.00.136 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 132 : Autel funéraire de Iulia Servata, marbre, Arles ; n° d'inv. FAN.92.00.198 (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 133 : Autel funéraire, Musée archéologique de Naples (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 134 : Autel funéraire de marbre, Musée des Thermes de Dioclétien (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 135 : Autel funéraire de Manius Valerius, marbre, Musée des Thermes de Dioclétien (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 136 : Autel funéraire en calcaire de Sacilus, Autun (Éd-118)
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 137 : Autel funéraire
en calcaire, Autun (Éd-239)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 138 : Autel funéraire en calcaire de
Marcus Tituleius Victor, Besançon (Séq-158)
(cliché Anne-Laure Edme)

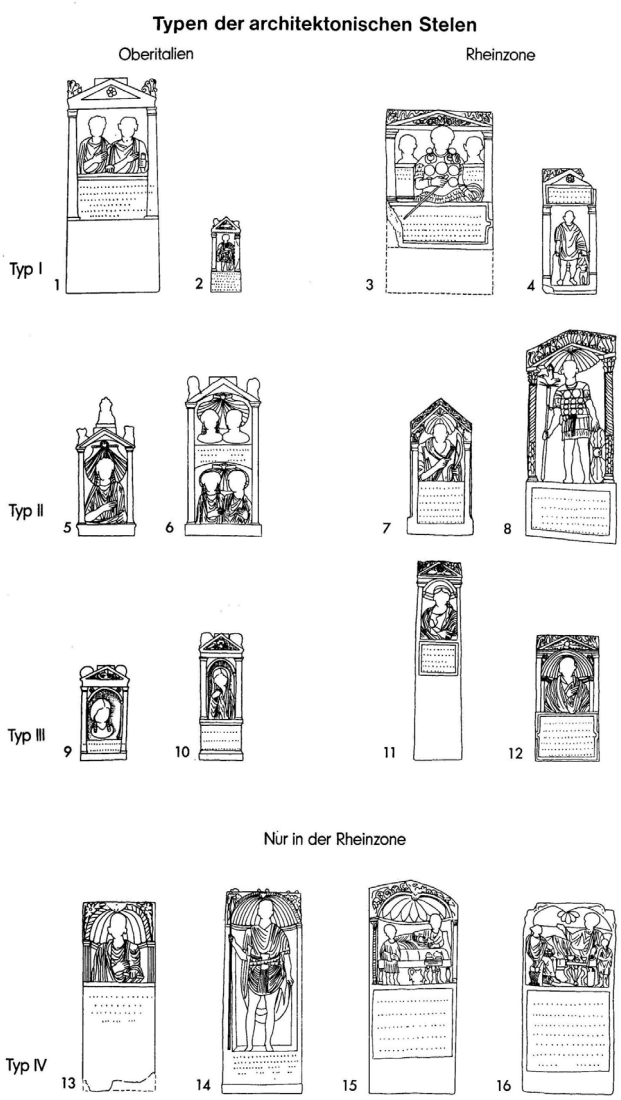

Fig. 139 : Typologie des stèles funéraires architectoniques selon Gabelmann (tiré de Gabelmann 1972, fig. 42)

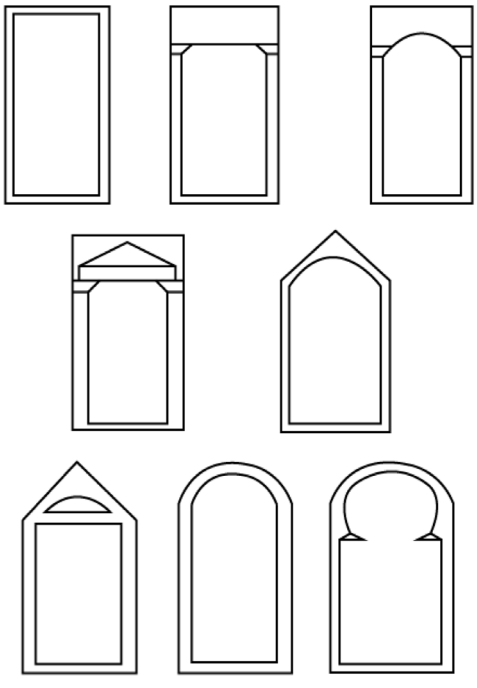

Fig. 140 : Typologie des stèles chalonnaises (tiré de Fernoux, Mathieu 2005, p. 315)

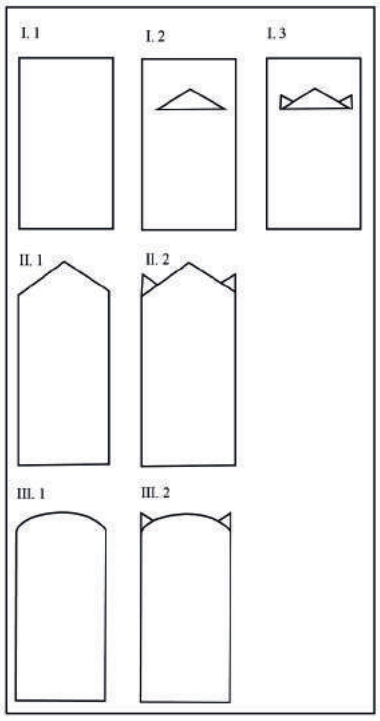

Fig. 141 : Typologie des stèles selon Yann Le Bohec (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Le Bohec 2003, p. 23)

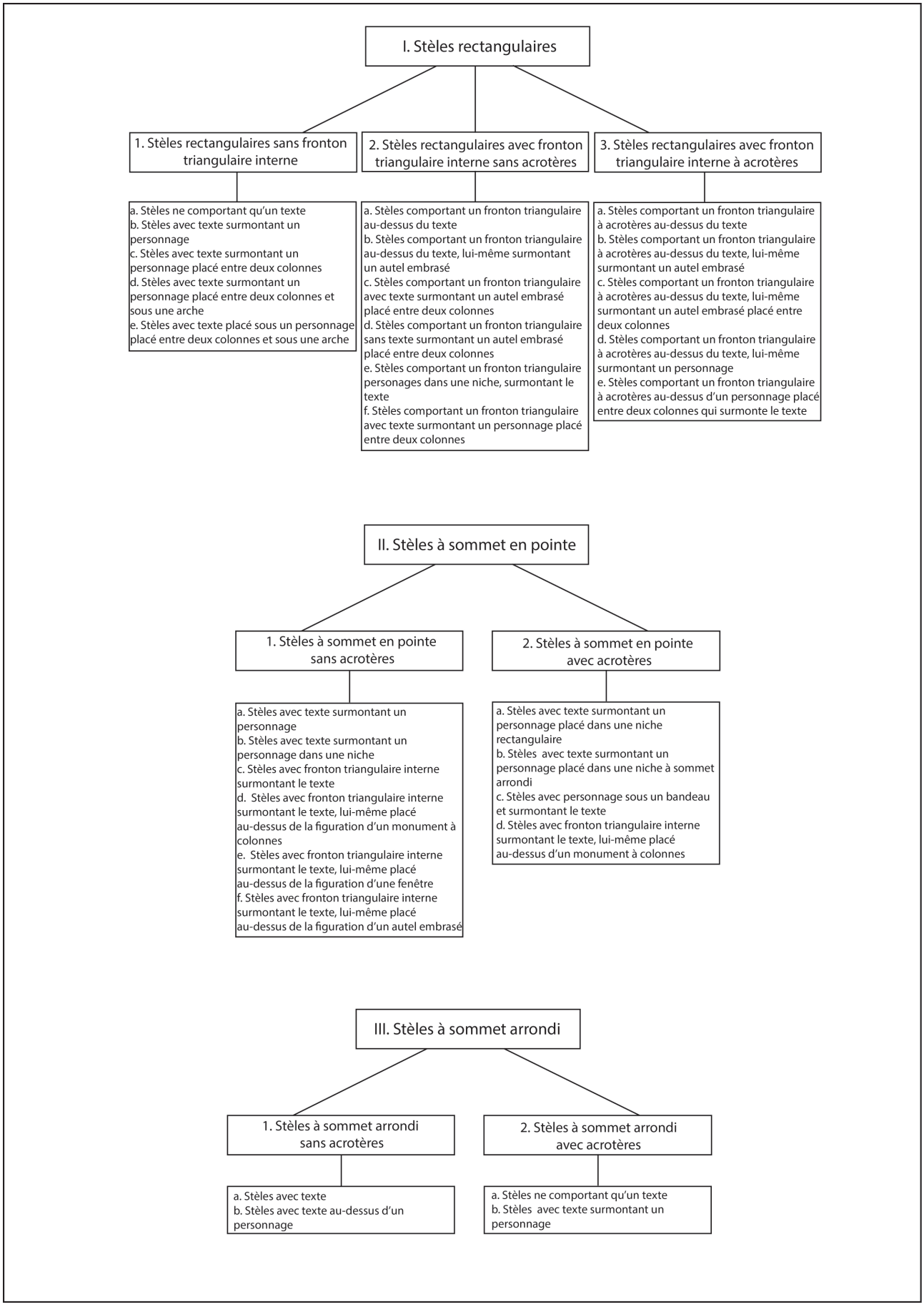

Fig. 142 : Schéma de la typologie des stèles selon Yann Le Bohec
(DAO : Anne-Laure Edme, d'après Le Bohec 2003, p. 20-22)

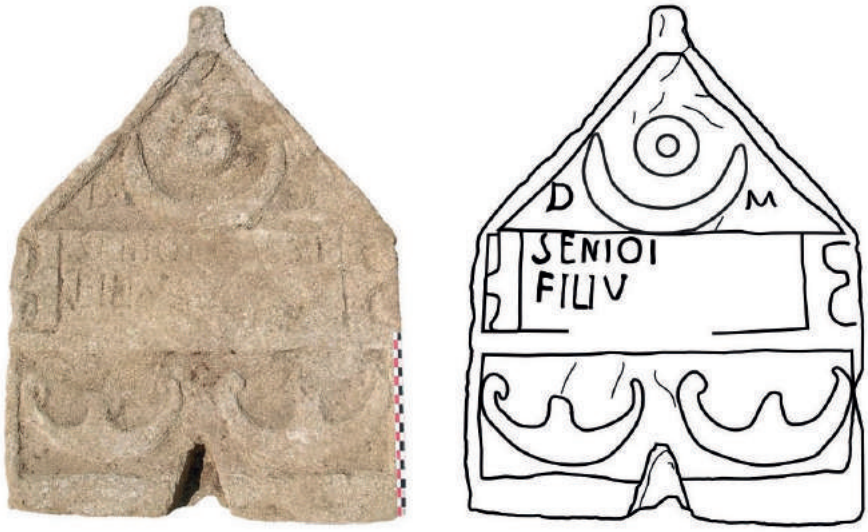

Fig. 143 : Stèle-maison en remploi à Marly, (Moselle) original et dessin
(tiré de Maire, Laubry, Brkojewtsch 2011)

Fig. 144 : Stèles-maisons de Saint-Dié-des-Vosges (n° d'inv. 3625) et Langres (Ling-394)
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 145 : Stèles funéraires figurant Epona : Le Châtelet de Gourzon (Haute-Marne), Musée Guy Bailley de Langres (cliché D. Geoffroy) et Langres (n° d'inv. 546.79, cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 146 : Stèle figurant Epona, Luxeuil-les-Bains (Séq-95)
(cliché Anne-Laure Edme)

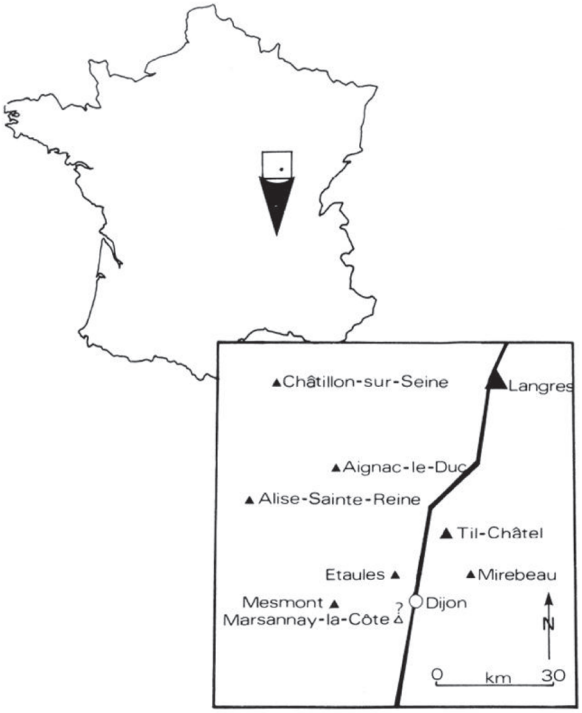

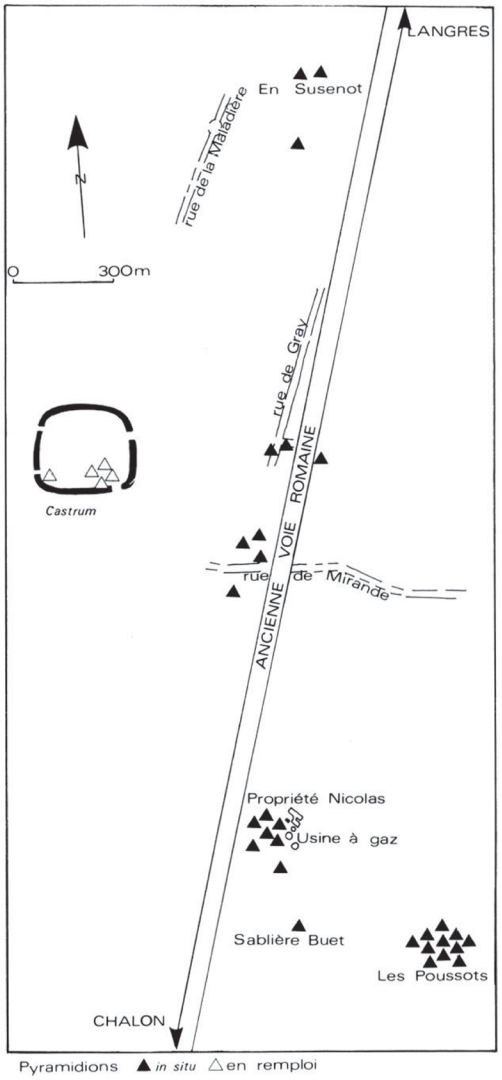

Fig. 147 : Localisation des pyramidions trouvés à Dijon et aux alentours (tirés de Joubeaux 1989)

Fig. 148 : Pyramidions lingons : Langres (Ling-245) et Dijon (Ling-50) (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 149 : Sarcophage du sénateur Alethius, Charmes-sur-Rhône
(cliché Mairie de Charmes-sur-Rhône)

Fig. 150 : Sarcophage d'Arles (tiré de Gaggadis-Robin 2005)

Fig. 151 : Sarcophage dit « de Saint-Valentin », conservé dans la crypte de l'église de Griselles
(Ling-201) ; (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 152 : Sarcophage de Saint-Jean-des-Vignes (Éd-694)
(cliché Anne-Laure Edme ; dessin tiré de Canat 1857)

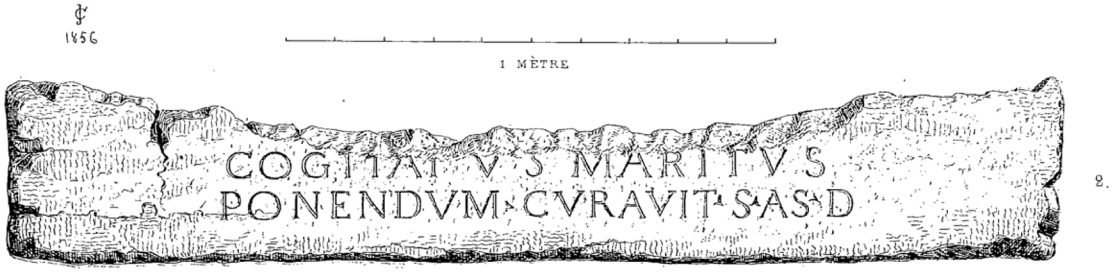

Fig. 153 : Sarcophage trouvé à Chalon-sur-Saône, actuellement remployée dans une cave (Éd-423)
(dessin tiré de Canat 1857)

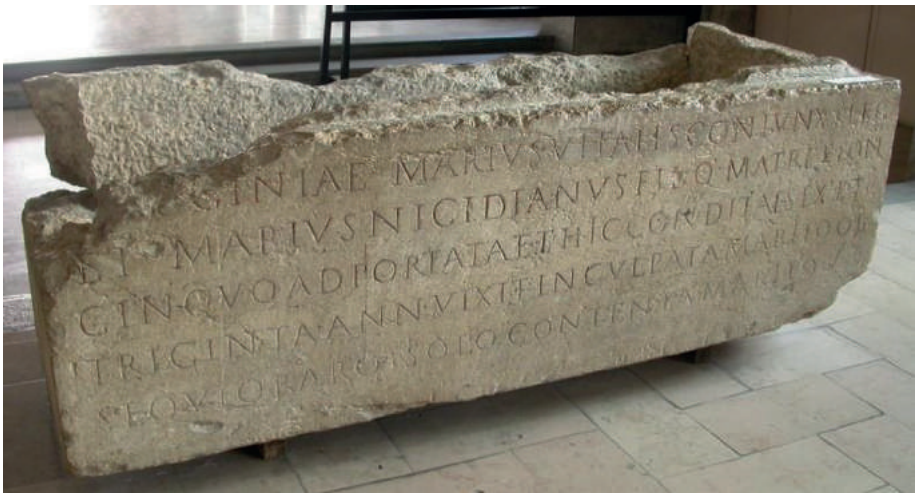

Fig. 154 : Sarcophage de Besançon (Séq-23)
(cliché J.-L. Dousson, Musée des Beaux-Arts et d'archéologie de Besançon)

Fig. 155 : Stèle funéraire à sommet pyramidal, Langres (Ling-366) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 156 : Stèle funéraire à sommet pyramidal, Saulieu (Éd-727) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 157 : Stèle funéraire de Titus Annius Firmus, *Cemenelum* (tiré de Morabito 2015, p. 127)

Fig. 158 : Stèle funéraire d'Epicadus Velox, *Cemenelum* (tiré de Morabito 2015, p. 127)

Fig. 159 : Sarcophage de marbre, III^{e} siècle, Musée archéologique de Naples (n° d'inv. 264739) (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 160 : Sarcophage de marbre, II^{e}-III^{e} siècle, Musée archéologique de Naples (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 161 : Monument funéraire de Lucius Alfius Statius, Aquileia
(cliché Musée archéologique d'Aquileia)

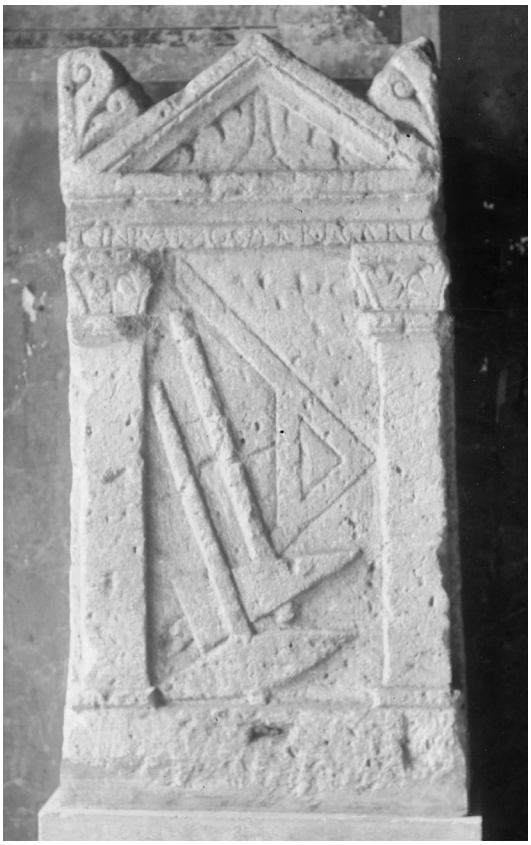

Fig. 162 : Stèle mise au jour à Bourges (Cher), Boulevard de l'Arsenal, en 1883
(tiré de Espérandieu 1908, n° 1509)

Fig. 163 : Fragment de stèle mis au jour à Bourges (Cher), Boulevard de l'Arsenal, en 1882 (tiré de Espérandieu 1908, n° 1501)

Fig. 164 : Enseigne de tailleur de pierre mise au jour à Saint-Gervais, près de Bagnol (Rhône)
(tiré de Espérandieu 1907, n° 0510)

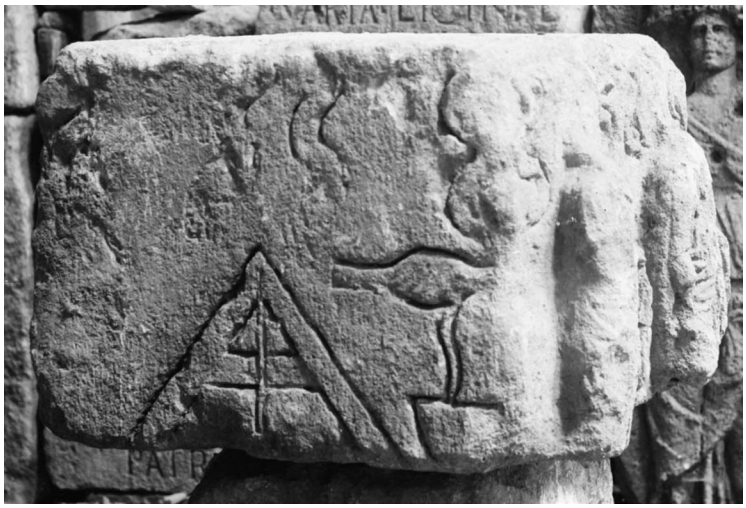

Fig. 165 : Fragment de monument funéraire mis au jour dans le rempart de Narbonne (Aude) ; faces latérales (tirés de Espérandieu 1907, n° 0730)

Fig. 166 : Stèle du sculpteur Amabilis, Bordeaux (cliché Mairie de Bordeaux, Musée d'Aquitaine)

Fig. 167 : Enseigne du maçon Diogènes, Pompéi (cliché Stanley A. Jashemski)

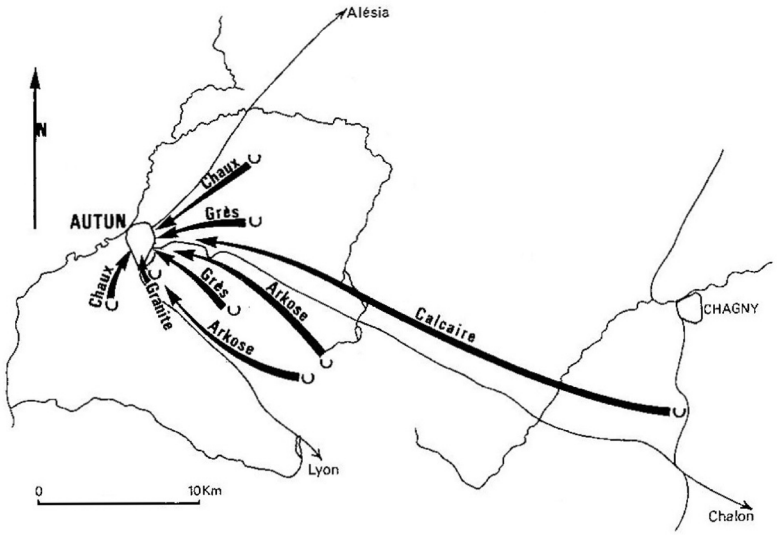

Fig. 168 : Représentation schématique des apports de matériaux de construction antiques à Autun (tiré de Blanc *et alii* 1985, p. 26, fig. 7)

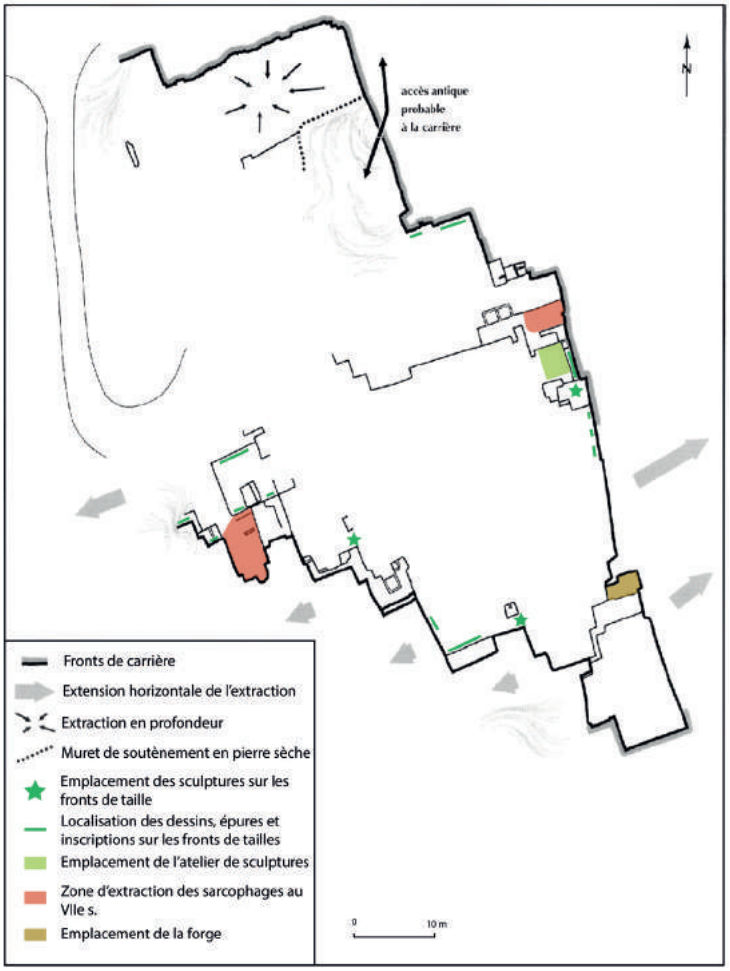

Fig. 169 : Plan de la carrière de Saint-Boil (Côte-d'Or) (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Monthel, Lambert 2002, p. 92 et 107)

Fig. 170 : Buste féminin taillé à même un front de taille dans la carrière de Saint-Boil, Musée de Chalon-sur-Saône (cliché Nicolas Delferrière)

Fig. 171 : Stèles Éd-333, Éd-345 et Éd-569 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 172 : Stèle Éd-613
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 173 : Stèle Éd-355
(cliché Micheline Durand)

Fig. 174 : Stèles Ling-434 et Ling-435 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 175 : Stèles Ling-436 et Ling-439 (clichés Anne-Laure Edme)

Stèles attribuées à l'atelier de Til-Châtel

Fig. 176 : Stèles Éd-146, Éd-156 et Éd-224, attribuées à un premier atelier autunois
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 177 : Stèles Éd-141, Éd-144 et Éd-211, attribuées à un second atelier autunois
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 178 : Stèles autunoises dont les défunts ont des mains disproportionnées présentant des attributs : Éd-55, Éd-88 et Éd-143 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 179 : Stèles appartenant au quatrième groupe autunois : Éd-38, Éd-174 et Éd-264 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 180 : Stèles autunoises attribuées au sculpteur 1 d'Autun : Éd-162 et Éd-254 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 181 : Stèles autunoises attribuées au sculpteur 2 d'Autun : Éd-215, Éd-226 et *Addendum* 4 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 182 : Stèles autunoises attribuées au sculpteur 3 d'Autun : Éd-32, Éd-43 et Éd-147 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 183 : Stèles autunoises attribuées au sculpteur 4 d'Autun : Éd-440 (cliché Roland Niaux) , Éd-570 (cliché Émile Espérandieu) et Éd-736 (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 184 : Stèles autunoises attribuées au sculpteur 6 d'Autun : Éd-170, Éd-208 et Éd-306 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 185 : Stèles attribuées à un atelier de Beaune : Éd-24, Éd-517 (clichés Anne-Laure Edme) et Éd-574 (cliché Pierre-Antoine Lamy)

Fig. 186 : Stèles attribuées à l'atelier d'Entrains-sur-Nohain : Éd-448 et Éd-473
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 187 : Stèles attribuées à l'atelier du Mont Beuvray : Éd-193, Éd-675 et Éd-676
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 188 : Stèles attribuées à l'atelier nuiton : Éd-591, Éd-603 et Éd-609 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 189 : Stèles produites à Saulieu et figurant un défunt tenant un cartouche épigraphique : Éd-722 et Éd-732 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 190 : Rapprochement entre deux stèles stylistiquement proches et potentiellement attribuablent à un même atelier lingon : Ling-189 et Ling-366 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 191 : Stèles découvertes à Corre et attribuables à un même atelier : Séq-42, Séq-43 et Séq-166 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 192 : Stèles de Luxeil-les-Bains attribuables à un même sculpteur local, appelé « sculpteur 1 » : Séq-93 et Séq-126 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 193 : Rapprochement entre trois stèles séquanes : Séq-32, Séq-65 et Séq-164 (clichés Musée des Beaux-Arts, Dole)

Fig. 194 : Stèle de Divixta, Musée Guy Baillet, Langres (Ling-297) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 195 : Dessin de la stèle et restitution de la poychromie originelle (tiré de Desroches 1998)

Fig. 196 : Détail de la stèle de Divixta (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 197 : Barbare à genoux provenant des Jardins de Salluste à Rome, marbre *pavonazzetto*, Ny Carlsberg Glyptothèque, Copenhague (n° d'inv. 104), env. 20 av. J.-C.
(cliché Ny Carlsberg Glyptothèque)

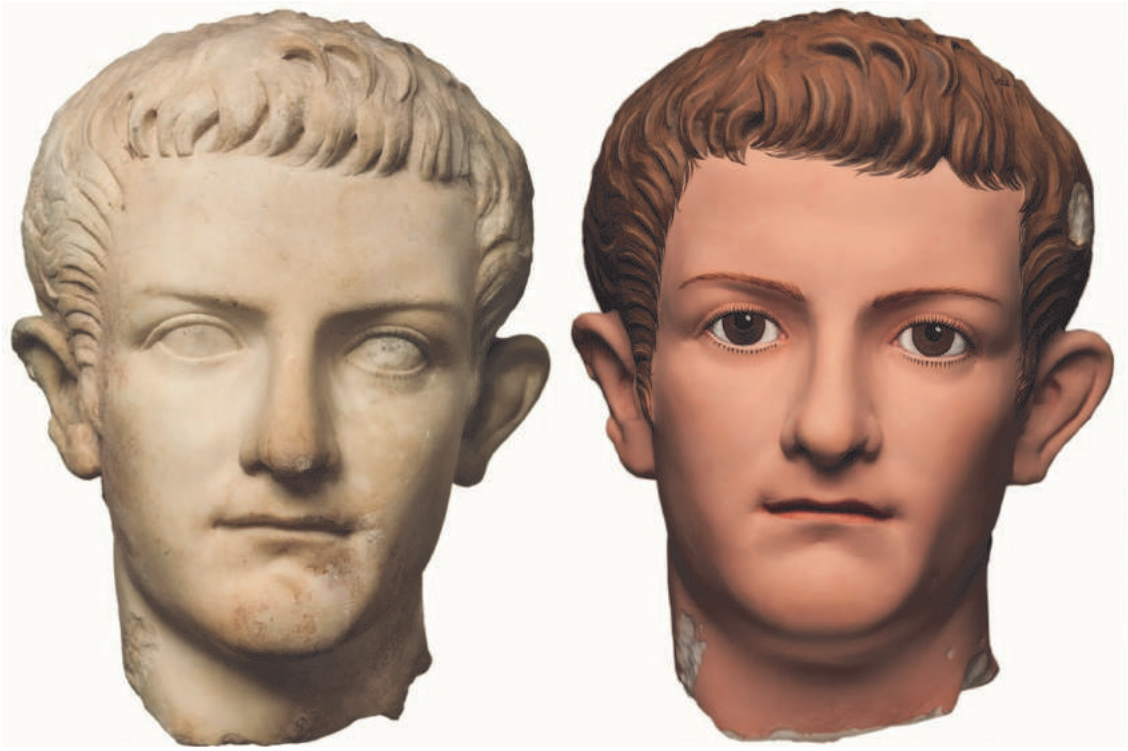

Fig. 198 : Tête de Caligula, original et copie polychrome, Ny Carlsberg Glyptothèque, Copenhague (cliché Ny Carlsberg Glyptothèque)

Fig. 199 : Auguste de *Prima Porta*, original et copie polychrome, Musée du Capitole, Rome (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 200 : Tauroctonie, *mitrareum* des *Castra Peregrinorum*, Musée des Thermes de Dioclétien, Rome, n° d'inv. 205838 (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 201 : Tête de Mithra, *mitraeum* des *Castra Peregrinorum*, Musée des Thermes de Dioclétien, Rome, n° d'inv. 205826 (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 202 : Tauroctonie, *mithreum* de Tor Cervara, Musée des Thermes de Dioclétien, Rome, n° d'inv. 164688 (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 203 : Tauroctonie, *mitraeum* de *Castra Peregrinorum*, Musée des Thermes de Dioclétien, Rome, n° d'inv. 205837 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 204 : Cautopatès, Musée d'Aquitaine, Bordeaux, n° d'inv. 87.1.50
(cliché Mairie de Bordeaux)

Fig. 205 : Tauroctonie, version moderne peinte du relief d'Innsbruck, n° d'inv. I/654
(cliché Südtiroler Archäologiemuseum, Bozen)

Fig. 206 : Tauroctonie, version moderne peinte du relief d'Heddernheim, n° d'inv. 1083
(cliché Musée de Heddernheim)

Fig. 207 : Vénus « au Bikini », Pompéi, Musée archéologique national, Naples, n° d'inv. 152798 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 208 : Statue d'Isis, Musée des Thermes de Dioclétien, Rome (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 209 : Aphrodite « Lovatelli », Pompéi, Musée archéologique national, Naples, n° d'inv. 109608 (cliché Musée archéologique de Naples)

Fig. 210 : Restitution de la polychromie d'un édicule funéraire, Neumagen
(cliché Rheinisches Landesmuseum, Trier)

Fig. 211 : Polychromie du Pilier d'Iphigénie, Neumagen
(cliché Rheinisches Landesmuseum, Trier)

Fig. 212 : Restes de polychromie sur des reliefs funéraires, Neumagen
(tiré de Flutsch, Hauser 2012, p. 49)

Fig. 213 : Restes de polychromie sur des reliefs funéraires, Neumagen
(tiré de Flutsch, Hauser 2012, p. 48)

Fig. 214 : Relief d'Attis et restitution de la polychromie du stylobate, mausolée sud, Avenches « En Chaplix » (tiré de Flutsch, Hauser 2012, p. 50)

Fig. 215 : Proposition de restitution polychrome du mausolée sud, Avenches « En Chaplix » (tiré de Flutsch, Hauser 2012, p. 51)

Fig. 216 : Proposition de restitution polychrome du mausolée de *Glanum* (aquarelle de Jean-Claude Golvin, tirée de http://jeanclaudegolvin.com/project/gaule/)

Fig. 217 : Pièces présentées dans l'exposition *There is something you don't see !* à la Ny Carlsberg Glyptothèque de Copenhague (clichés Ny Carlsberg Glyptothèque) :

1. Korè au péplos (détail), musée de l'Acropole, Athènes

2. Sarcophage d'Alexandre, copie polychrome

3. Korè au péplos, original (conservé au musée de l'Acropole, Athènes) et copie polychrome

4. Torse cuirassé, original (conservé au musée de l'Acropole, Athènes) et copie polychrome

5. Lion de Loutraki, copie polychrome

Fig. 218 : Tentative de restitution polychrome du mausolée d'Igel au Rheinisches Landesmuseum de Trier (clichés Mathieu Ribolet)

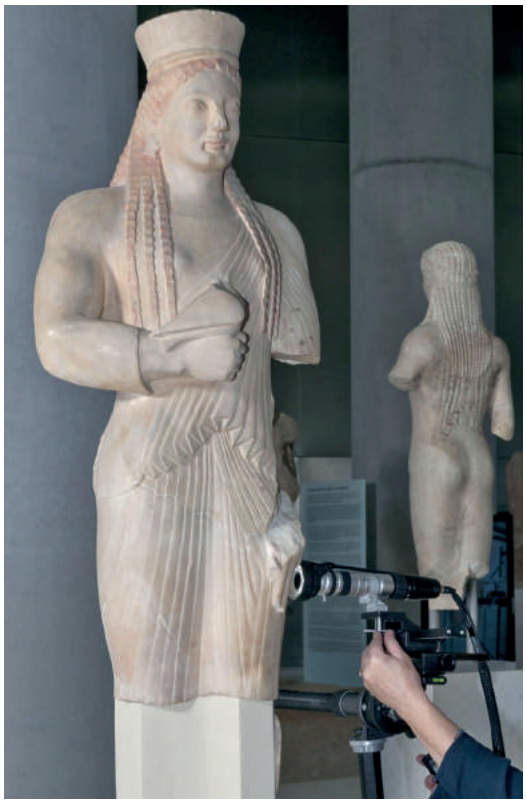

Fig. 219 : Analyse des pigments sur la Korè de Lyon (cliché Socratis Mavrommatis)

Couleur	Pigment	Dénomination ancienne	Composition chimique	Formule chimique	Utilisation	Teinte
Bleu	Bleu égyptien ; fritte égyptienne; bleu d'Alexandrie ; bleu de Pouzzoles ; bleu Vestorien ; bleu céruléen	*hsbd iryt* ; *κύανος* (*kyanos*) ; *cæruleum*	Cuprorivaïte dispersée dans une matière vitreuse	$CaCuSi_4O_{10}$	Peinture murale ; polychromie statuaire ; mosaïque pariétale ; glyptique ; décor d'objets (vases)	
	Azurite ; cendre bleue ; ocre bleue	*Azurium*	Carbonate hydraté de cuivre	$Cu_3(CO_3)_2(OH)_2$	Peinture murale ; polychromie statuaire	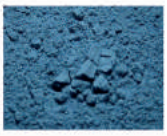
Rouge	Violet hématite ; tête de mort	*Caput Mortuum*	Oxyde de fer	Fe_2O_3	Peinture murale	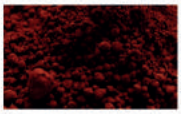
	Cinabre	*κιννάβαρι* (*kinnabari*) ; *cinnabaris*	Mercure de cinabre	HgS	Peinture murale	
	Vermillon	*Vermiculus*	Sulfure de mercure	Alpha HgS	Peinture murale	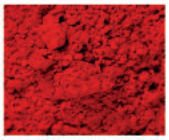
	Rouge de fer ; ocre rouge ; rubrique	*ὤχρα* (*ókhra*) ; *ustra* ; *rubrica*	Oxyhydroxyde de fer ou hématite	Fe_2O_3	Peinture murale ; polychromie statuaire	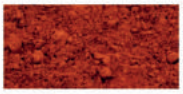
	Rouge de Saturne	*Minium*	Blanc de plomb chauffé	Pb_3O_4	Peinture murale ; polychromie statuaire ?	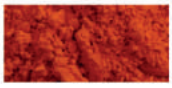
Jaune	Jaune de fer ; ocre jaune	/	Oxyde de fer ou goethite	$FeO(OH)\text{-}nH_20$	Peinture murale ; polychromie statuaire	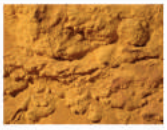
	Terre de Sienne	/	Oxyde de fer	$\alpha\text{-}FeO_3$	Peinture murale ; polychromie statuaire ?	

Fig. 220 : Pigments naturels employés durant l'Antiquité (1/2)
(DAO : Anne-Laure Edme)

Vert	Vert égyptien	/	Parawollastonite, restes siliceux, calcium et cuivre	$CaSiO_3$	Peinture murale ; petits objets ; polychromie statuaire ?	
	Vert-de-gris ; vert de Grèce	*Aerugino*	Acétates de cuivre	$Cu_2(OAc)_4$	Peinture murale ; polychromie statuaire	
	Vert de malachite	/	Carbonate hydraté de cuivre	$Cu_2(CO_3)(OH)_2$	Peinture murale ; polychromie statuaire ?	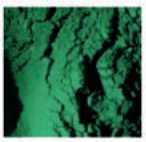
	Chrysocolle	*Chrysocolla*	Silicate de cuivre hydraté	$CuSiO_3.nH_2O$	Peinture murale ? ; polychromie statuaire ?	
	Terre verte ; terre de Vérone	/	Composés siliceux et autres minéraux	K(Mg, Fe2+)(Fe3+,Al)[(OH)2|Si4O10]	Peinture murale ; polychromie statuaire	
Blanc	Blanc de plomb ; blanc de céruse ; blanc d'argent	/	Carbonate basique de plomb	$Pbco_3$	Peinture murale ; polychromie statuaire ; fard	
	Blanc de chaux	*Calx*	Carbonate de calcium	CaCO3	Peinture murale ; polychromie statuaire	
Noir	Noir de carbone ; noir de suie ; noir de lampe ; atrament	*Atramentum*	Calcination d'un élément animal ou végétal	C	Peinture murale ; polychromie statuaire	
	Noir d'ivoire	*Elephantinum*	Calcination d'ivoire	C, Ca3 (PO4) 2	Peinture murale	
	Noir de vigne	/	Calcination de sarments de vignes	C	Peinture murale ; polychromie statuaire ?	

Fig. 221 : Pigments naturels employés durant l'Antiquité (2/2)
(DAO : Anne-Laure Edme)

Fig. 222 : Stèle du « jeune homme au cor » de Dijon (Ling-46)
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 223 : Stèle funéraire, Musée archéologique de Dijon (Ling-148)
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 224 : Stèles funéraires polychromes du Musée archéologique de Dijon (clichés Anne-Laure Edme) :

1. Monument du boucher (Ling-84 ; fragment)

2. Monument du boucher (détail)

3. Stèle de Masculus (Ling-89 ; détail)

4. Monument des Nautes (Ling-110 ; détail)

5. Bloc funéraire (Ling-164 ; détail)

6. Dessin du bloc par Mathieu Ribolet (tiré de Vernou, Edme 2015, p. 70)

Fig. 225 : Stèle funéraire, Musée archéologique de Dijon (Ling-49)
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 226 : Stèle funéraire de Blanda, Musée archéologique de Dijon (Ling-77)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 227 : Stèle de la « femme au poulet », original et restitution polychrome, Musée de Nuits-Saint-Georges (cliché et dessin Anne-Laure Edme)

Fig. 228 : Stèle funéraire d'un enfant, original et restitution polychrome, Musée de Nuits-Saint-Georges (cliché et dessin Anne-Laure Edme)

Fig. 229 : Dessins aquarellés des monuments extraits du *castrum* de Sens (Yonne), planches A7 et A4 (tirés de Pinon *et alii* 1994)

Fig. 230 : Stèle funéraire (détail), Musée de Sens ; n° d'inv. J 57
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 231 : Stèle du conducteur de char, Musée de Sens ; n° d'inv. J 130
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 232 : Stèle funéraire polychrome découverte à *Avaricum*/Bourges (Musée du Berry, n° d'inv. 965.45.4) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 233 : Détail de la polychromie au niveau de l'archivolte (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 234 : Détail de la chevelure masculine (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 235 : Stèle funéraire d'Antigona (III^{e} siècle av. J.-C.), Musée du Louvre ; n° d'inv. MA 4203
(clichés Musée du Louvre)

Fig. 236 : « Monument du boucher », faces latérales, Dijon
(clichés Musée archéologique de Dijon ; lupa 25083)

Fig. 237 : Stèle dite « des vieux époux », faces principale et latérales, Sens (clichés Sens, Musée d'Histoire et d'Archéologie ; lupa 25908)

Fig. 238 : Stèles présentant encore des *claui* peints en rouge : Ling-148, Ling-297 et Éd-346 (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 239 : Lignes et croix de coutures mises en évidence par la polychromie (Ling-148) (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 240 : Polychromie conservée au niveau de l'écharpe de Divixta (Ling-297) (cliché Anne-Laure Edme)

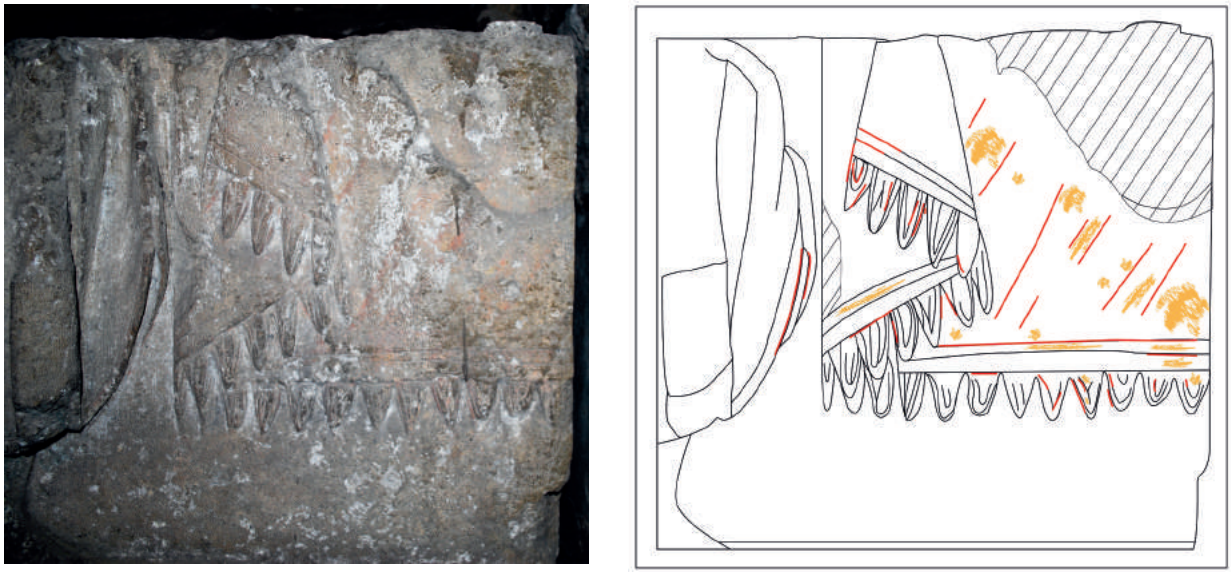

Fig. 241 : Stèle dijonnaise (Ling-90) conservant de nombreuses traces de polychromie (cliché et DAO Anne-Laure Edme)

Fig. 242 : Fragment figurant le visage d'une vieille femme (Éd-428) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 243 : Tête funéraire de jeune homme (Ling-411) (cliché Nicolas Delferrière)

Fig. 244 : Détail d'une stèle figurant la calvitie du défunt (Ling-57) ; (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 245 : Chevelure féminine arrangée en mèches ondulées (Séq-27) (cliché Nicolas Delferrière)

Fig. 246 : Détail d'une coiffure féminine proche de celle de Crispine (Ling-404) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 247 : Sesterce de l'impératrice Crispine (coiffure de type A) (cliché cbg.fr)

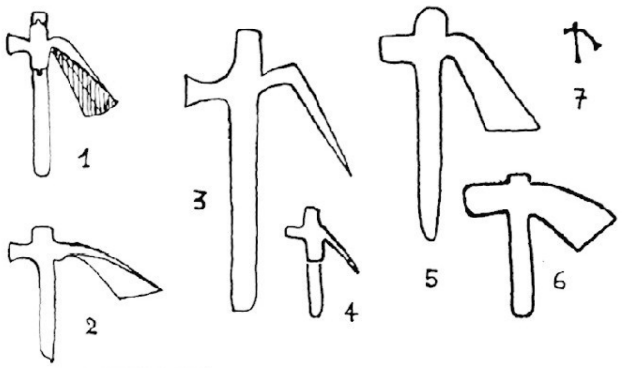

Fig. 248 : Les différentes représentations d'*asciae* sur les bas-reliefs gallo-romains (tiré de Duval 1989, p. 489)

Fig. 249 : Pyramidion dijonnais (Ling-72) figurant une *ascia* (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 250 : Détail d'une stèle dijonnaise figurant une *ascia* (cliché Anne-Laure Edme)

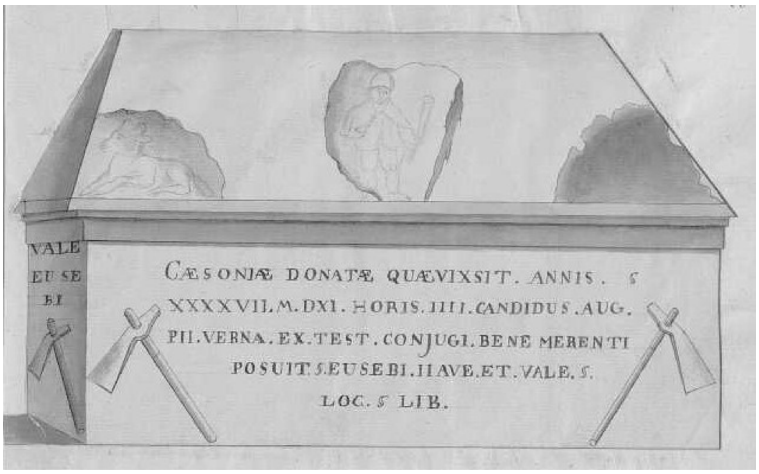

Fig. 251 : Sarcophage Séq-21 présentant deux *asciae* encadrant l'épitaphe (tiré du manuscrit Ms Baverel 18)

Fig. 252 : Stèle autunoise d'un architecte présentant ses outils (Éd-135)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 253 : *Asciae* gravées sur les faces latérales de monuments funéraires (Éd-3 et Éd-7)
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 254 : Stèle figurant un défunt tenant une *ascia* dans la main droite (Éd-407)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 255 : Stèle présentant une *ascia* dans le fronton triangulaire (Ling-357)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 256 : Relief figurant une boutique de drapier, Sens (cliché Sens, Musée d'Histoire et d'Archéologie ; lupa 25971)

Fig. 257 : Reliefs figurant les étapes de fabrication du tissu, Sens (clichés Sens, Musée d'Histoire et d'Archéologie ; lupa 27970)

Fig. 258 : Relief figurant un atelier non identifié, Sens (cliché Sens, Musée d'Histoire et d'Archéologie ; lupa 25974)

Fig. 259 : Relief figurant une boutique de manteaux, Sens (cliché Sens, Musée d'Histoire et d'Archéologie ; lupa 25973)

Fig. 260 : Stèles présentant un marchand déchargeant la marchandise de son chariot (Ling-109 et Ling-75)
(clichés Musée archéologique de Dijon ; lupa 25063 et 25064)

Fig. 261 : Scène de déchargement à un point de rupture de charge (Ling-110), Musée archéologique de Dijon
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 262 : « Chariot des vendanges » figurant le transport d'un grand tonneau (Ling-280), Musée Guy Baillet, Langres
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 263 : Stèle de couple. L'époux, artisan du métal, tient un marteau et une pince dans la main gauche (Ling-3) (cliché Serge Février)

Fig. 264 : Défunte figurée schématiquement et tenant une quenouille et un fuseau (Ling-439), Musée archéologique de Dijon (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 265 : Stèle figurant un homme équipé d'un fouet et un cheval (Séq-94), Tour des Echevins, Luxeuil (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 266 : Stèle de vigneron (Ling-427), Musée archéologique de Dijon (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 267 : Détails du « Monument du boucher » de Dijon (Ling-84)
(clichés Musée archéologique de Dijon ; lupa 25083)

Fig. 268 : Stèle de Carianus, Musée de la Cour d'Or, Metz
(cliché S. Bosche)

Fig. 269 : Bloc funéraire figurant les outils d'un cordonnier, Trèves (Esp. 5015)
(cliché Emile Espérandieu)

Fig. 270 : La « stèle des fresquistes » de Sens : faces principale et latérales et détail de la face latérale gauche
(cliché Musées de sens, tiré de la base Ubi Erat Lupa ; DAO : Anne-Laure Edme)

Fig. 271 : Relief figurant le *vallus* gaulois,
Musée Gaumais, Virton (cliché Musée Gaumais)

Fig. 272 : Détail de la stèle dite « du faucheur »
(Séq-69), Musée des Beaux-arts de Vesoul
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 273 : Stèle de Scarponne figurant
un défunt tenant une hipposandale (inv.
A.95.264), Musée Lorrain, Nancy
(cliché Musée lorrain)

Fig. 274 : Stèle de Severa : la défunte est représentée dans une niche, Musée du Berry (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 275 : Stèle présentant l'épitaphe dans la niche, Musée du Berry (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 276 : Stèles figurant un objet dans la niche, ou laissant cet espace vide, Musée du Berry (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 277 : Stèle funéraire hellénistique découverte à Sidon (Liban), Musée du Louvre (Ma3657)
(cliché Musée du Louvre)

Fig. 278 : Stèle funéraire hellénistique découverte à Sidon (Liban), Musée d'Istanbul
(cliché Musée d'Istanbul)

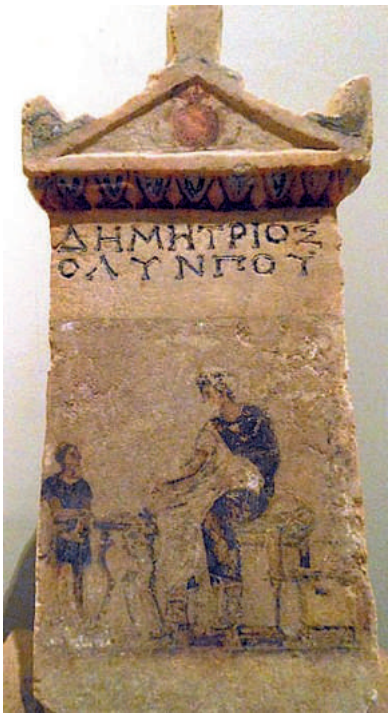

Fig. 279 : Stèle funéraire hellénistique dédiée à Démétrios, Musée de Vólos
(cliché Claire Tuan)

Fig. 280 : Stèle funéraire hellénistique dédiée à Ménélaos, Musée de Vólos
(cliché Claire Tuan)

Fig. 281 : Stèle de forgeron, Musée de Nuits-Saint-Georges (Éd-620)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 282 : Stèle autunoise figurant deux glaives, Musée Rolin (Éd-268)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 283 : Stèle de forgeron, Musée de Saint-Dié-des-Vosges
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 284 : Stèle de bûcheron, Musée de Saulieu (Éd-733)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 285 : Stèle d'un artisan du bois figuré une plane à la main, Luxeuil-les-Bains (Séq-120)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 286 : Stèle présentant des scieurs de long,
Musée lorrain, Nancy
(cliché Anne-Laure Edme)

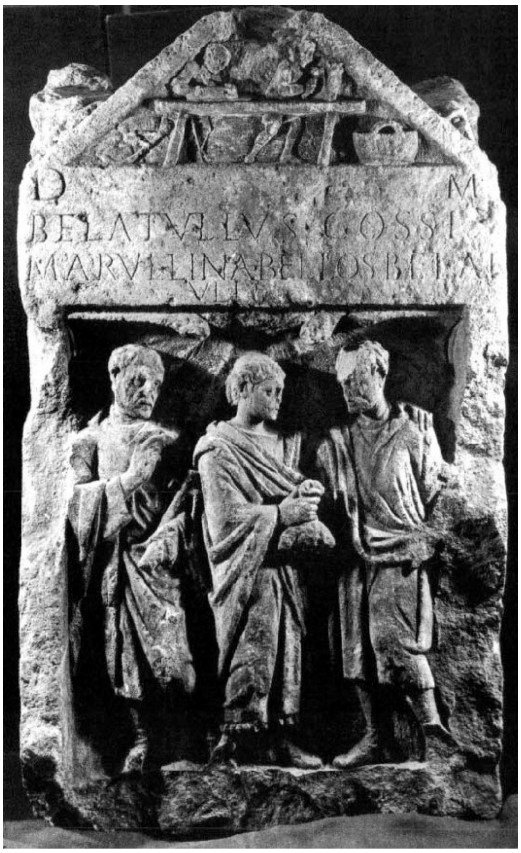

Fig. 287 : Stèle présentant une scène de menuiserie dans le fronton, Musée de la Cour d'Or, Metz (n° d'inv. 865.4) (cliché Musée de la Cour d'Or)

Fig. 288 : Stèle de tondeur, Musées de Besançon (Séq-149) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 289 : Stèle de fileuse, détail des attributs, Beaune (Éd-679) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 290 : Stèle de tisserand, Narcy (Éd-585) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 291 : Stèle d'un tailleur de pierre, Autun (Éd-33)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 292 : Stèle d'un architecte (?), Autun (Éd-146)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 293 : Stèle de cordonnier, Luxeuil-les-Bains (Séq-128)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 294 : Fragments d'une stèle de potier (?), Autun (Éd-114)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 295 : « Monument du marchand de vin » (Ling-430), Musée archéologique de Dijon
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 296 : Fragment de monument figurant un marchand de vins et cosmestibles (Ling-141), Musée archéologique de Dijon
(cliché Musée archéologique de Dijon ; lupa 25057)

Fig. 297 : Détail d'un monument figurant probablement des chevaux menés au marché (Ling-159), Musée archéologique de Dijon
(cliché Musée archéologique de Dijon ; lupa 25065)

Fig. 298 : Stèle de tavernier (?), Besançon (Séq-13) (cliché Marie-Laure Bassi)

Fig. 299 : Stèle de tavernier, Autun (Éd-128) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 300 : Stèle de tavernier, Nuits-Saint-Georges (Éd-592) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 301 : Stèle dijonaise d'un *cornicen*, Dijon (Ling-84) (cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 302 : Stèle de *tibicen*, Autun (Éd-84) (cliché Anne-Laure Edme)

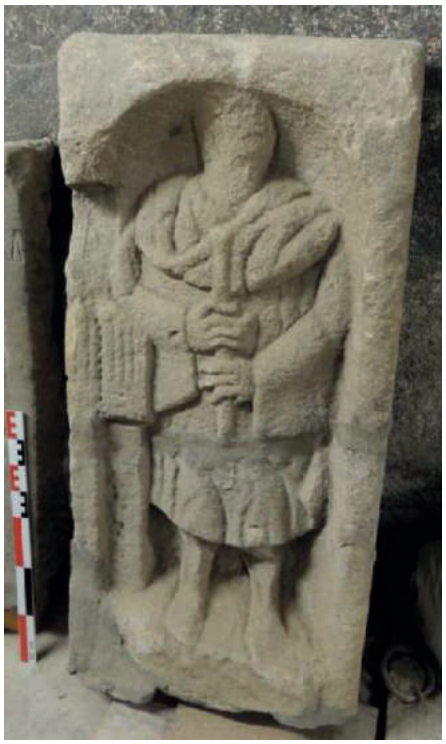

Fig. 303 : Stèle de musicien : figurent une flûte et un orgue hydraulique, Autun (Éd-157)
(cliché Pierre-Antoine Lamy)

Fig. 304 : Stèle présentant un orgue hydraulique, Saulieu (Éd-726)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 305 : Stèle présentant un instrument à vent, Autun (Éd-259)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 306 : Stèle figurant deux *ascaules*, Soulosse (Esp. n° 4855)
(tiré de Espérandieu 1915)

Fig. 307 : Stèle de rétiaire, Autun (*Addendum* 2)
(cliché Yannick Labaune)

Fig. 308 : Fragment de monument funéraire présentant des marchandises liées aux thermes, Langres (n° d'inv. 865.4)
(cliché Anne-Laure Edme)

Fig. 309 : « Monument du jeune homme », décor végétalisé (Ling-83)
(clichés Musée archéologique de Dijon ; lupa 25068)

Fig. 310 : Stèles séquanes à décor latéral : Séq-43, Séq-54, et Séq-101
(clichés Anne-Laure Edme ; cliché Hélène Walter)

Fig. 311 : Stèles séquanes à décor latéral : Séq-130, Séq-148, et Séq-44
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 312 : Stèles découvertes à Ravennes (tirés de Mansuelli 1967, n° 30, 33 et 53)

Fig. 313 : Stèles-plaques mises au jour à Langres (Ling-237, Ling-230 et Ling-358)
(clichés respectivement Anne-Laure Edme, Arnaud Vaillant et Anne-Laure Edme)

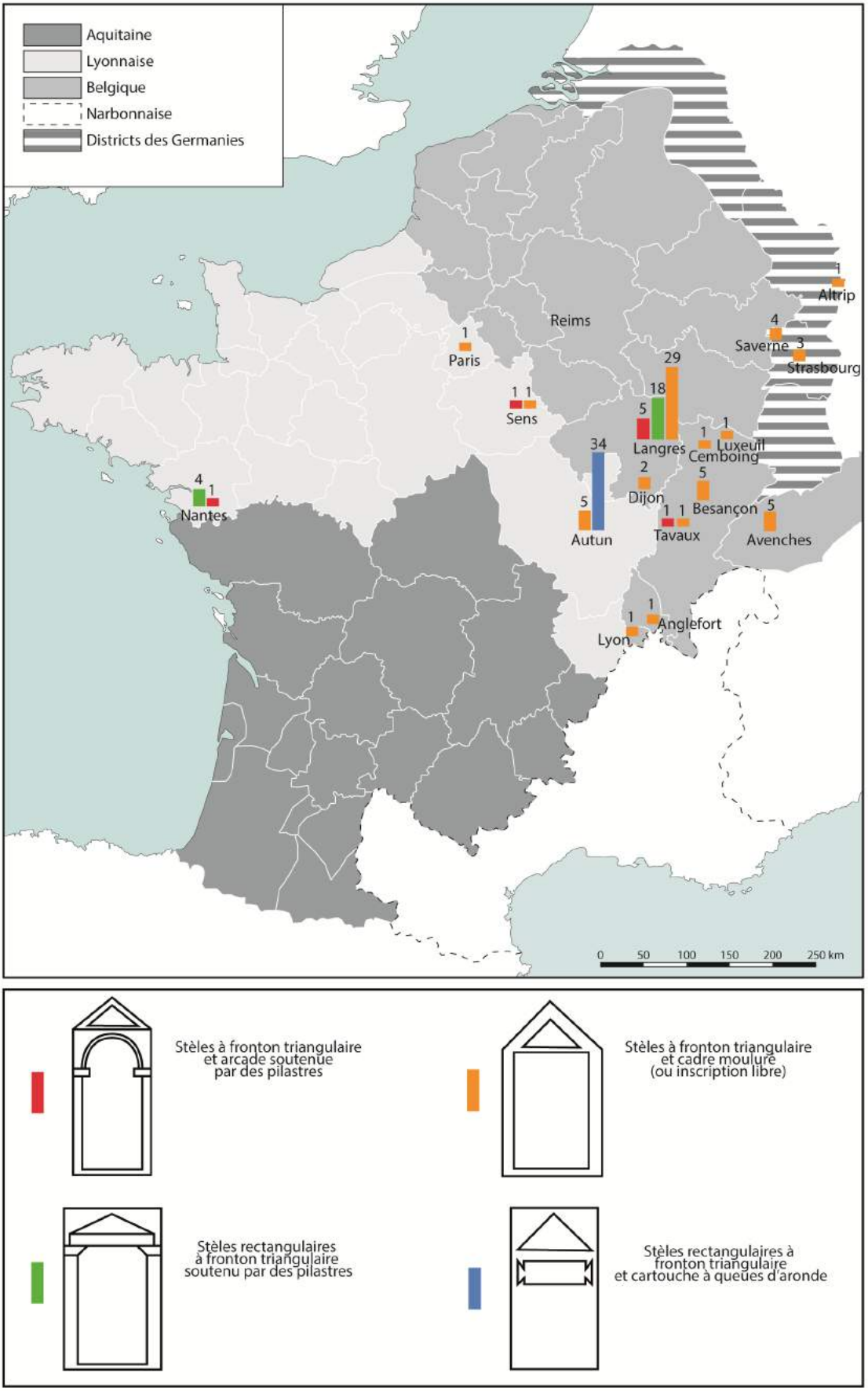

Fig. 314 : Carte de diffusion des stèles-plaques dans les provinces de Belgique, de Lyonnaise et des Germanies (DAO : Anne-Laure Edme)

Fig. 315 : Petites stèles bituriges découvertes et conservées à Bourges
(n° d'inv. : 950.1.439 et n° D.1953.7.2)
(clichés Anne-Laure Edme)

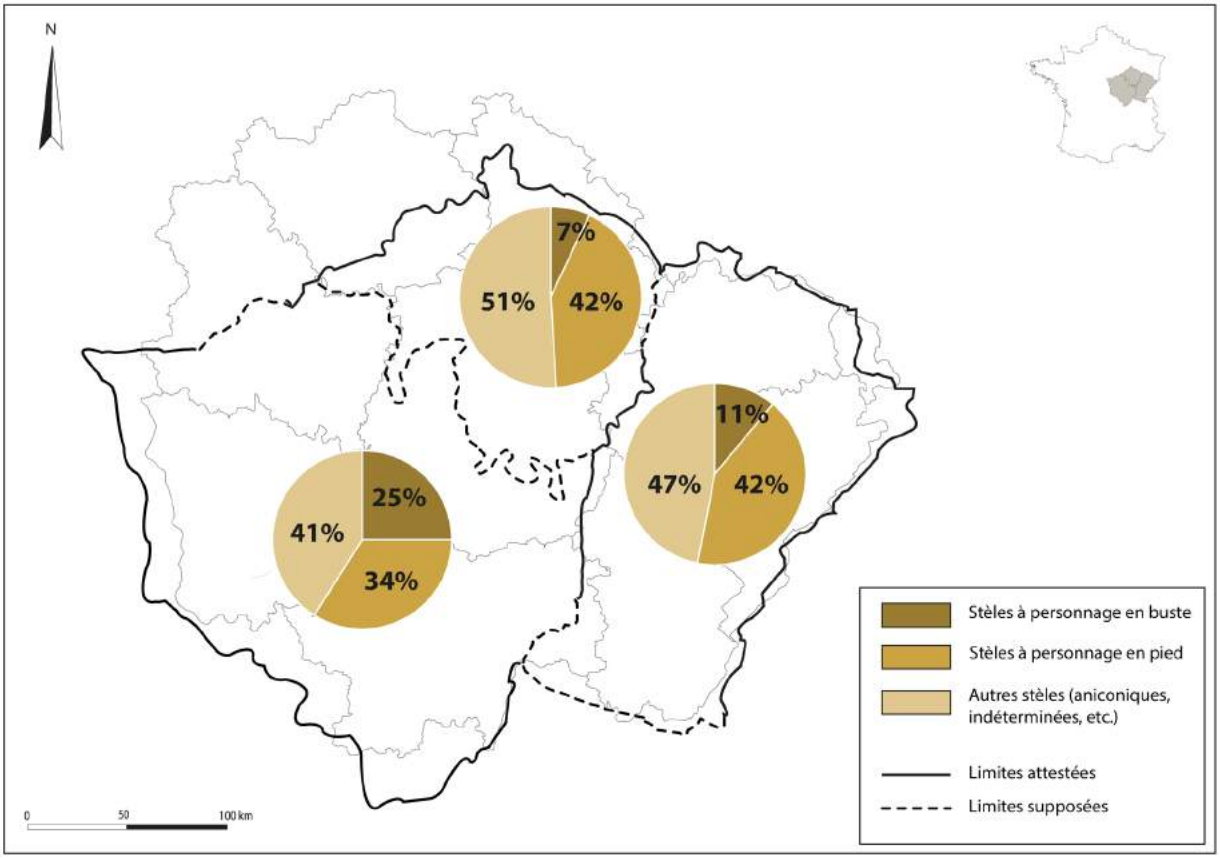

Fig. 316 : Carte de distribution des stèles funéraires en fonction du type de figuration
(DAO : Anne-Laure Edme)

Fig. 317 : Embouts de pipettes trouvés à Arles (clichés N. Camau) et pipettes de l'épave Lardier 4 (cliché Yvon Lemoine, Service du Patrimoine et de l'archéologie du Var)

Fig. 318 : Pipette découverte à l'Alcalá de Henares (tiré de Juan Tovar, Heraz y Martinez 2011, p. 29)

Fig. 319 : Détail de la position des doigts sur deux stèles de Luxeuil (Séq-75) et Langres (Ling-364) (clichés Anne-Laure Edme)

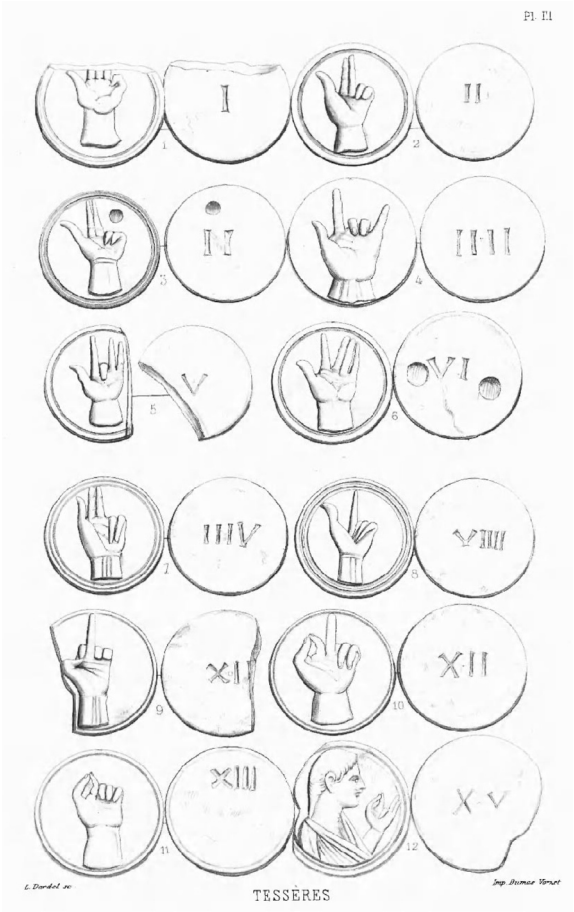

Fig. 320 : Tessère antiques figurant des position du comput digital
(tiré de Froehner 1884, pl. III)

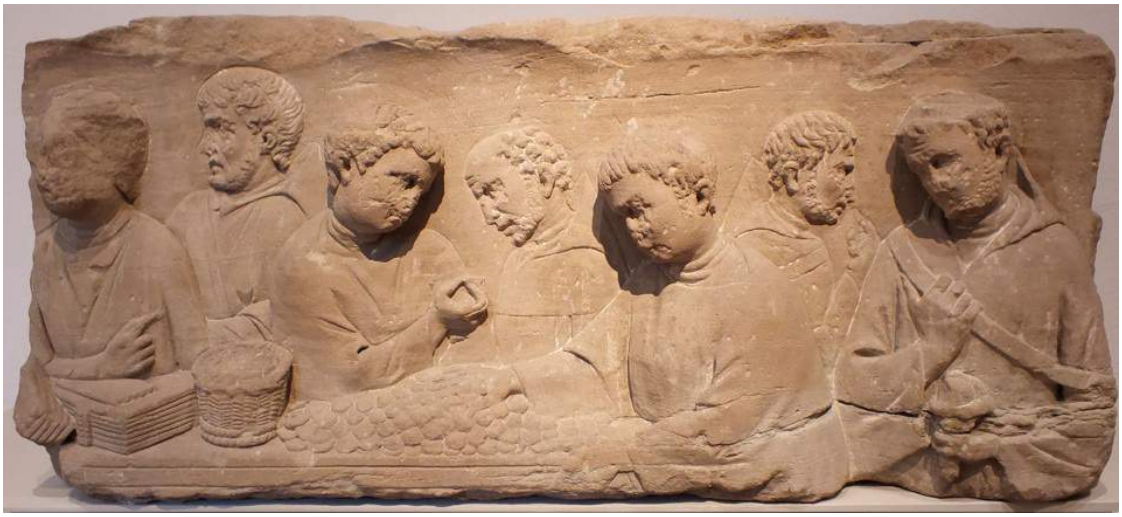

Fig. 321 : Fragment de monument funéraire de Neumagen, conservée au Rheinisches Landesmuseum de Trèves (n° d'inv. : NM 739)
(cliché F. Hardy)

Fig. 322 : Relief funéraire provenant d'Isernia et figurant un aubergiste et son client (clichés M. Buonocore)

Fig. 323 : Détails de stèles figurant une *dextrarum iunctio* (Ling-333 et Éd-740) (clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 324 : Détails de stèles figurant des époux tenant un même objet dans leurs mains droites jointes (Éd-603 et Séq-56)
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 325 : Détail d'une stèle représentant un couple tenant le même gobelet (Ling-3)
(cliché Serge Février)

Fig. 326 : Détail d'une stèle figurant un homme enlacant son épouse de son bras droit (Éd-406)
(cliché Musée Vivant-Denon, Chalon-sur-Saône)

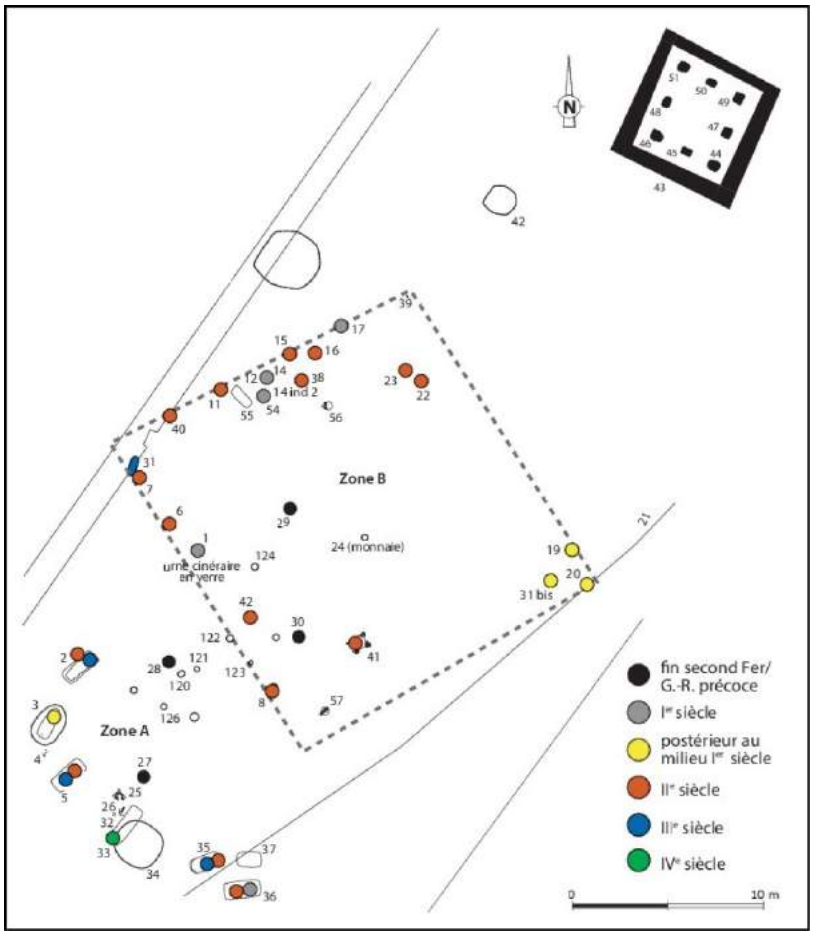

Fig. 327 : Distribution chronologique des défunts sur le site de Caurel « Le Puisard » (Marne) (tiré de Paresys *et alii* 2016 p. 17)

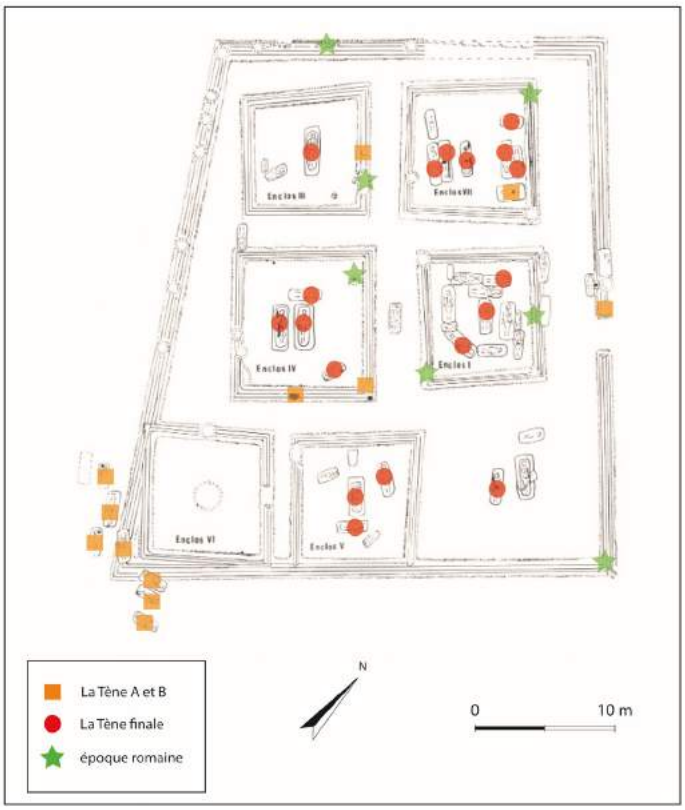

Fig. 328 : Distribution chronologique des sépulture sur le site de Fère-Champenoise (Marne) (DAO Anne-Laure Edme ; tiré de Brisson Hatt et Roualet ; d'après Martin-Kilcher 2006)

Fig. 329 : Blocs sculptés issus des monuments funéraires de la nécropole de « la Citadelle » à Langres, remis au jour dans les remblais du XIX^{e} siècle sur le site de la « Clinique vétérinaire » (clichés Serge Février)

Fig. 330 : Autel funéraire à *focus* découvert à Autun (Éd-118)
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 331 : Autel funéraire séquane à *focus* et *pulvini* (Séq-158)
(clichés Anne-Laure Edme)

Fig. 332 : Stèle funéraire découverte à Arc-en-Barois et présentant une cavité probablement destinées au dépôts d'offrandes (Ling-2)
(clichés Anne-Laure Edme)

Partie II
Annexes

Annexe 1 : Table de concordance entre le *Recueil* d'Espérandieu, le *CIL* et le *corpus* (1/8)

Recueil		*CIL*	N° du catalogue
Vol.	**n°**		
3	1842	/	Éd-267
3	1872	/	Éd-174
3	1875	/	Éd-259
3	1876	/	Éd-157
3	1877	2739	Éd-148
3	1878	2760	Éd-147
3	1879	/	Éd-192
3	1880	/	Éd-269
3	1881	2721	Éd-135
3	1882	/	Éd-159
3	1883	2759	Éd-158
3	1884	2712 et 2795d	Éd-182
3	1891	2788	Éd-277
3	1893	2701	Éd-268
3	1895	2749	Éd-206
3	1897	/	Éd-191
3	1898	2676 et 2791	Éd-128
3	1899	/	Éd-246
3	1900	/	Éd-125
3	1902	2689	Éd-144
3	1903	2690	Éd-30
3	1904	2780	Éd-265
3	1905	2693	Éd-169
3	1907	2745	Éd-208
3	1908	2734	Éd-292
3	1909	2730	Éd-196
3	1910	/	Éd-300
3	1911	2708	Éd-137
3	1912	2741	Éd-281
3	1913	2746	Éd-224
3	1914	2750	Éd-229
3	1916	2705	Éd-210
3	1917	2766	Éd-31
3	1918	2777	Éd-155
3	1919	2769	Éd-209
3	1920	2795e	Éd-245
3	1921	/	Éd-27
3	1922	/	Éd-219
3	1923	/	Éd-223
3	1924	11228	Éd-282
3	1925	/	Éd-207
3	1927	2711	Éd-163
3	1928	/	Éd-14
3	1929	2717	Éd-141
3	1930	/	Éd-204
3	1931	2716	Éd-146
3	1932	/	Éd-17
3	1933	2770	Éd-709
3	1935	2795e	Éd-271
3	1936	2743	Éd-218
3	1937	2795f	Éd-195
3	1938	2691	Éd-215
3	1939	2688	Éd-153
3	1940	2702	Éd-306
3	1942	/	Éd-237
3	1943	/	Éd-261
3	1944	/	Éd-201
3	1945	2751	Éd-127
3	1946	11229	Éd-26
3	1947	/	Éd-142
3	1948	/	Éd-213
3	1949	2781	Éd-227
3	1950	/	Éd-238
3	1951	/	Éd-251
3	1952	2795h	Éd-225
3	1953	/	Éd-151
3	1954	/	Éd-274
3	1955	2768	Éd-140
3	1956	/	Éd-270
3	1957	2736	Éd-154
3	1958	2722	Éd-132
3	1960	/	Éd-168
3	1961	2736a	Éd-301
3	1962	2669	Éd-217
3	1963	2672	Éd-133
3	1964	/	Éd-170
3	1965	2685	Éd-139
3	1966	/	Éd-165
3	1967	2756	Éd-171
3	1968	2795a	Éd-310
3	1969	2772	Éd-156
3	1970	2767	Éd-173
3	1971	2698	Éd-284
3	1972	/	Éd-257
3	1973	/	Éd-180
3	1974	/	Éd-288
3	1975	2779	Éd-138
3	1976	2737 et 2792	Éd-264
3	1978	2729	Éd-291
3	1979	/	Éd-307
3	1980	2686 et 2764	Éd-230
3	1981	2718	Éd-134
3	1982	2794d	Éd-302
3	1986	/	Éd-172
3	1995	/	Éd-688
3	2000	2775	Éd-15
3	2003	2801	Éd-544
3	2005	/	Éd-20
3	2006	/	Éd-401
3	2006	/	Éd-402

3	2006	/	Éd-403
3	2006	/	Éd-404
3	2006	/	Éd-405
3	2011	/	Éd-396
3	2013	/	Éd-671
3	2013	/	Éd-672
3	2013	/	Éd-673
3	2015	/	Éd-395
3	2016	/	Éd-747
3	2018	2795c	Éd-13
3	2021	/	Éd-517
3	2022	11232	Éd-443
3	2024	/	Éd-444
3	2030	/	Éd-520
3	2031	11235	Éd-668
3	2048	2849	Éd-625
3	2052	2854	Éd-591
3	2053	2852	Éd-592
3	2054	2851	Éd-624
3	2055	/	Éd-626
3	2056	/	Éd-600
3	2057	2844	Ling-199
3	2059	2847	Éd-623
3	2060	11237	Éd-666
3	2061	/	Éd-601
3	2071	11238	Éd-667
3	2073	/	Éd-737
3	2074	/	Éd-380
3	2078	/	Éd-333
3	2080	/	Éd-23
3	2088	2646	Éd-679
3	2089	/	Éd-367
3	2093	/	Éd-344
3	2094	2642	Éd-345
3	2095	/	Éd-364
3	2096	/	Éd-340
3	2097	2641	Éd-363
3	2098	/	Éd-343
3	2099	/	Éd-335
3	2100	/	Éd-366
3	2101	/	Éd-369
3	2102	/	Éd-348
3	2103	/	Éd-346
3	2105	2645	Éd-349
3	2107	/	Éd-347
3	2108	/	Éd-370
3	2111	/	Éd-338
3	2114	/	Éd-570
3	2119	/	Éd-572
3	2120	/	Éd-681
3	2122	/	Éd-571
3	2138	/	Éd-407
3	2140	/	Éd-406
3	2147	/	Éd-425
3	2150	2613	Éd-424
3	2151	/	Éd-533
3	2153	/	Éd-411
3	2154	/	Éd-421
3	2155	2599	Éd-741
3	2156	/	Éd-422
3	2158	/	Éd-682
3	2159	/	Éd-408
3	2163	/	Éd-418
3	2164	2618	Éd-693
3	2168	/	Éd-534
3	2169	/	Éd-419
3	2179	/	Éd-675
3	2179	/	Éd-676
3	2779	/	Éd-677
3	2179	/	Éd-678
3	2182	/	Éd-588
3	2184	/	Éd-587
3	2185	2822	Éd-586
3	2186	/	Éd-585
3	2203	2818	Éd-680
3	2209	2829	Éd-10
3	2209	/	Éd-11
3	2217	/	Éd-331
3	2220	11234 et 2649	Éd-732
3	2221	/	Éd-734
3	2222	/	Éd-730
3	2223	/	Éd-715
3	2223	/	Éd-716
3	2223	/	Éd-717
3	2223	/	Éd-718
3	2223	/	Éd-719
3	2223	/	Éd-720
3	2223	/	Éd-726
3	2223	/	Éd-729
3	2223	/	Éd-733
3	2225	/	Éd-731
3	2257	2918	Éd-461
3	2290	/	Éd-472
3	2297	/	Éd-473
3	2299	/	Éd-475
3	2303	2917	Éd-469
3	2304	2907	Éd-467
3	2305	/	Éd-462
3	2306	/	Éd-463
3	2307	2910	Éd-464
3	2308	/	Éd-465
3	2309	2911	Éd-448
3	2311	2919	Éd-456
3	2312	2909	Éd-451
3	2314	/	Éd-457
3	2316	/	Éd-458
3	2317	/	Éd-459
3	2318	11269	Éd-460
3	2328	/	Ling-177
3	2333	11262	Ling-185

3	2358	/	Éd-5
3	2363	/	Éd-6
3	2395	/	Éd-548
3	2406	/	Ling-426
4	2886	11270	Éd-324
4	2890	/	Éd-317
4	2897	2935	Éd-325
4	2898	2928	Éd-314
4	2900	/	Éd-315
4	2901	2932	Éd-319
4	2904	2929	Éd-316
4	2919	2937	Éd-323
4	3228	5833	Ling-247
4	3232	/	Ling-280
4	3239	/	Ling-365
4	3240	5716	Ling-276
4	3245	/	Ling-343
4	3246	/	Ling-363
4	3249	5701	Ling-353
4	3253	5902	Ling-360
4	3254	55841 et 11588	Ling-362
4	3255	5754	Ling-388
4	3257	5804	Ling-359
4	3258	/	Ling-248
4	3259	5817	Ling-277
4	3260	/	Ling-356
4	3262	/	Ling-325
4	3263	5731	Ling-361
4	3265	5788	Ling-364
4	3267	/	Ling-396
4	3269	/	Ling-368
4	3273	/	Ling-332
4	3274	5802	Ling-2376
4	3275	/	Ling-264
4	3276	5821	Ling-366
4	3278	5748	Ling-344
4	3279	/	Ling-337
4	3280	5759	Ling-297
4	3281	/	Ling-261
4	3282	/	Ling-367
4	3283	5060	Ling-305
4	3284	/	Ling-274
4	3286	5734	Ling-299
4	3290	/	Ling-389
4	3293	5758	Ling-358
4	3294	5740	Ling-273
4	3295	5801	Ling-2643
4	3296	5834	Ling-385
4	3298	5806	Ling-357
4	3299	5820	Ling-245
4	3300	5829	Ling-354
4	3301	5736	Ling-232
4	3302	5696	Ling-237
4	3306	5869	Ling-226
4	3307	5742	Ling-351

4	3308	5722	Ling-219
4	3309	5741	Ling-253
4	3311	5813	Ling-228
4	3312	/	Ling-349
4	3314	5737	Ling-229
4	3315	5750	Ling-225
4	3316	5846	Ling-223
4	3322	5761	Ling-300
4	3323	/	Ling-377
4	3326	5711	Ling-246
4	3327	/	Ling-232
4	3332	/	Ling-231
4	3333	5884	Ling-333
4	3337	5717	Ling-220
4	3338	5710	Ling-221
4	3339	5816	Ling-279
4	3342	5756	Ling-222
4	3344	5709	Ling-238
4	3346	5866	Ling-224
4	3351	5782	Ling-352
4	3352	/	Ling-332
4	3354	5830	Ling-2287
4	3407	/	Ling-441
4	3454	/	Ling-84
4	3457	/	Ling-42
4	3460	/	Ling-143
4	3461	/	Ling-164
4	3465	/	Ling-46
4	3467	/	Ling-159
4	3468	/	Ling-38
4	3469	/	Ling-141
4	3470	/	Ling-86
4	3471	/	Ling-82
4	3472	/	Ling-423
4	3473	5560	Ling-162
4	3474	5565	Ling-115
4	3475	/	Ling-87
4	3476	/	Ling-49
4	3477	/	Ling-85
4	3478	/	Ling-113
4	3479	/	Ling-148
4	3480	5498	Ling-55
4	3481	5513	Ling-73
4	3482	/	Ling-92
4	3483	/	Ling-52
4	3484	/	Ling-47
4	3485	/	Ling-165
4	3487	/	Ling-84
4	3488	/	Ling-51
4	3489	/	Ling-94
4	3490	/	Ling-83
4	3491	/	Ling-107
4	3492	5535	Ling-173
4	3494	/	Ling-114
4	3495	/	Ling-158

4	3496	5507	Ling-142
4	3497	/	Ling-90
4	3499	/	Ling-98
4	3501	/	Ling-93
4	3502	5493	Ling-151
4	3503	/	Ling-157
4	3504	/	Ling-131
4	3505	5510	Ling-103
4	3506	/	Ling-48
4	3507	5543	Ling-149
4	3508	/	Ling-130
4	3509	5576	Ling-144
4	3510	5537	Ling-95
4	3511	2236	Ling-116
4	3514	/	Ling-140
4	3515	5500	Ling-77
4	3516	/	Ling-97
4	3517	/	Ling-134
4	3518	/	Ling-104
4	3520	2738 et 5567	Ling-111
4	3521	5489	Ling-110
4	3522	/	Ling-75
4	3523	/	Ling-109
4	3535	5532	Ling-53
4	3539	5501	Ling-54
4	3547	/	Ling-44
4	3548	5549	Ling-419
4	3549	/	Ling-139
4	3556	5469	Ling-402
4	3561	5538 et 5957	Ling-1398
4	3572	/	Ling-399
4	3573	/	Ling-439
4	3574	5471	Ling-400
4	3576	5465	Ling-190
4	3577	5464	Ling-24
4	3578	/	Ling-25
4	3579	2855	Éd-488
4	3581	5467	Ling-186
4	3582	/	Ling-191
4	3583	11560	Éd-529
4	3591	5504	Ling-418
4	3598	5610	Ling-415
4	3602	5632	Ling-432
4	3604	5634	Ling-436
4	3605	5636	Ling-429
4	3606	5627	Ling-435
4	3607	/	Ling-431
4	3608	/	Ling-430
4	3610	/	Ling-434
4	3613	5640	Ling-416
4	3614	5633	Ling-433
4	3615	5635	Ling-438
7	5271	5393	Séq-7
7	5271	5397	Séq-8
7	5276	5386	Séq-21
7	5279	/	Séq-9
7	5280	5388	Séq-6
7	5286	/	Séq-4
7	5291	5423	Séq-150
7	5295	11557	Séq-149
7	5299	5364	Séq-65
7	5304	5363	Séq-163
7	5305	5362	Séq-164
7	5309	5924	Ling-9
7	5313	5927	Ling-8
7	5318	5431	Séq-92
7	5319	/	Séq-121
7	5320	5450a	Séq-95
7	5321	5440	Séq-94
7	5322	/	Séq-116
7	5323	/	Séq-127
7	5324	5435	Séq-122
7	5325	/	Séq-112
7	5326	/	Séq-120
7	5327	5447	Séq-93
7	5328	5445	Séq-124
7	5329	/	Séq-75
7	5330	/	Séq-130
7	5331	5437	Séq-80
7	5332	/	Séq-122
7	5333	/	Séq-114
7	5334	5438	Séq-128
7	5335	5429	Séq-131
7	5336	/	Séq-91
7	5337	/	Séq-126
7	5339	/	Séq-113
7	5340	/	Séq-118
7	5341	5441	Séq-146
7	5342	5443	Séq-145
7	5343	/	Séq-129
7	5344	5446	Séq-144
7	5345	/	Séq-74
7	5346	/	Séq-125
7	5349	/	Séq-116
7	5350	/	Séq-111
7	5353	/	Séq-96
7	5359	/	Séq-166
7	5360	5453	Séq-36
7	5364	/	Séq-49
7	5365	/	Séq-56
7	5366	/	Séq-42
7	5367	/	Séq-24
7	5370	5452	Séq-40
7	5372	/	Séq-61
7	5374	/	Séq-39
7	5376	/	Séq-115
7	5378	/	Séq-58
7	5379	5454	Séq-37
9	7076	/	Éd-511
9	7084	/	Éd-574

9	7088	/	Éd-336
9	7089	/	Éd-532
9	7097	2915	Éd-466
9	7187	/	Ling-47
9	7189	/	Ling-119
9	7190	/	Ling-128
9	7191	/	Ling-117
9	7193	/	Ling-81
9	7194	/	Ling-176
9	7195	/	Ling-78
10	7282	/	Séq-33
10	7283	5459	Séq-41
10	7284	/	Séq-99
10	7285	/	Séq-67
10	7508	/	Éd-552
10	7520	/	Ling-100
10	7559	/	Éd-405
11	7568	2634	Éd-441
11	7688	/	Éd-551
11	7689	/	Éd-389
11	7694	/	Éd-420
13	8208	/	Éd-162
13	8215	/	Éd-25
13	8216	/	Éd-439
13	8217	/	Éd-440
13	8219	/	Éd-689
13	8226	/	Éd-628
13	8237	/	Éd-377
13	8239	/	Éd-516
13	8254	/	Éd-578
13	8255	/	Éd-683
13	8256	2633	Éd-413
13	8260	/	Éd-746
13	8261	/	Éd-691
13	8263	/	Éd-442
14	8311	/	Éd-318
15	9018	/	Éd-580
15	9019	/	Éd-579
15	9027	/	Éd-378
15	9028	/	Éd-379
15	9029	/	Éd-375
15	9030	/	Éd-372
15	9031	/	Éd-373
15	9032	/	Éd-374
15	9033	/	Éd-736
15	9041	/	Éd-523
15	9043	/	Ling-414
15	9047	/	Ling-198
15	9078	/	Éd-593
15	9089	/	Éd-531
15	9095	/	Éd-414
15	9150	/	Éd-22
/	/	1773	Éd-198
/	/	2602	Éd-701
/	/	2684	Éd-130
/	/	2694	Éd-203
/	/	2700	Éd-222
/	/	2703	Éd-233
/	/	2704	Éd-145
/	/	2707	Éd-232
/	/	2709	Éd-212
/	/	2710	Éd-296
/	/	2713	Éd-199
/	/	2720	Éd-309
/	/	2732	Éd-305
/	/	2735	Éd-129
/	/	2747a	Éd-303
/	/	2752	Éd-189
/	/	2753	Éd-202
/	/	2757	Éd-188
/	/	2848	Éd-629
/	/	2881	Éd-4
/	/	2886	Ling-7
/	/	2888	Ling-1
/	/	2894	Éd-435
/	/	2914	Éd-452
/	/	2929 et 5725	Ling-43
/	/	5296	Séq-12
/	/	5344	Séq-159
/	/	5346	Séq-160
/	/	5382	Séq-158
/	/	5383	Séq-21
/	/	5384	Séq-1
/	/	5385	Séq-157
/	/	5387	Séq-10
/	/	5389	Séq-2
/	/	5390	Séq-14
/	/	5391	Séq-20
/	/	5392	Séq-11
/	/	5394	Séq-18
/	/	5404	Séq-5
/	/	5421	Séq-151
/	/	5432	Séq-134
/	/	5433	Séq-97
/	/	5436	Séq-143
/	/	5439	Séq-119
/	/	5442	Séq-133
/	/	5455	Séq-38
/	/	5460	Ling-20
/	/	5461	Ling-21
/	/	5466	Ling-189
/	/	5490	Ling-60
/	/	5492	Ling-50
/	/	5494	Ling-53
/	/	5496 et 5497	Ling-172
/	/	5503	Ling-153
/	/	5502	Ling-160
/	/	5508	Ling-105
/	/	5511 et 5629	Ling-441
/	/	5521	Ling-133

/	/	5523	Ling-167
/	/	5524	Ling-171
/	/	5526	Ling-135
/	/	5528	Ling-169
/	/	5529	Ling-56
/	/	5530 et 5799	Ling-106
/	/	5533	Ling-66
/	/	5534	Ling-145
/	/	5539	Ling-99
/	/	5540	Ling-89
/	/	5544	Ling-168
/	/	5545	Ling-147
/	/	5546	Ling-146
/	/	5552	Ling-58
/	/	5553	Ling-107
/	/	5557	Ling-156
/	/	5558	Ling-202
/	/	5559	Ling-170
/	/	5562	Ling-69
/	/	5563	Ling-74
/	/	5564	Ling-68
/	/	5566	Ling-161
/	/	5568	Ling-166
/	/	5570	Ling-203
/	/	5572	Ling-204
/	/	5574	Ling-67
/	/	5575	Ling-58
/	/	5579	Ling-70
/	/	5581	Ling-205
/	/	5584	Ling-65
/	/	5587	Ling-155
/	/	5588	Ling-64
/	/	5589	Ling-71
/	/	5590	Ling-40
/	/	5613	Ling-407
/	/	5615	Ling-408
/	/	5617	Ling-405
/	/	5618	Ling-406
/	/	5620	Ling-181
/	/	5626	Ling-437
/	/	5628	Ling-440
/	/	5630	Ling-428
/	/	5642	Ling-6
/	/	5648	Ling-178
/	/	5649	Ling-180
/	/	5650	Ling-179
/	/	5655	Ling-452
/	/	5658	Ling-201
/	/	5663	Ling-446
/	/	5664	Ling-443
/	/	5693	Ling-244
/	/	5694	Ling-324
/	/	5695	Ling-241
/	/	5696	Ling-237
/	/	5697	Ling-328

/	/	5698	Ling-341
/	/	5699	Ling-295
/	/	5700	Ling-370
/	/	5706	Ling-242
/	/	5714	Ling-249
/	/	5720	Ling-327
/	/	5724	Ling-334
/	/	5726	Ling-302
/	/	5727	Ling-301
/	/	5729	Ling-262
/	/	5749	Ling-322
/	/	5753	Ling-321
/	/	5755	Ling-256
/	/	5762	Ling-270
/	/	5770	Ling-380
/	/	5771	Ling-278
/	/	5773	Ling-275
/	/	5774	Ling-259
/	/	5776	Ling-391
/	/	5777	Ling-394
/	/	5779	Ling-240
/	/	5780	Ling-308
/	/	5784	Ling-306
/	/	5785	Ling-267
/	/	5787	Ling-243
/	/	5793	Ling-235
/	/	5794	Ling-255
/	/	5796	Ling-392
/	/	5798	Ling-395
/	/	5800	Ling-340
/	/	5803	Ling-336
/	/	5808	Ling-338
/	/	5810	Ling-209
/	/	5811	Ling-384
/	/	5814	Ling-304
/	/	5818	Ling-250
/	/	5819	Ling-392
/	/	5824	Ling-271
/	/	5825	Ling-260
/	/	5826	Ling-345
/	/	5827	Ling-323
/	/	5831	Ling-233
/	/	5832	Ling-266
/	/	5835	Ling-253
/	/	5838	Ling-372
/	/	5839	Ling-268
/	/	5844	Ling-307
/	/	5851	Ling-254
/	/	5858	Ling-234
/	/	5843	Ling-272
/	/	5849	Ling-257
/	/	5859	Ling-258
/	/	5864	Ling-303
/	/	5871	Ling-320
/	/	5872	Ling-335

/	/	5880	Ling-269
/	/	5888	Ling-216
/	/	5889	Ling-393
/	/	5925	Ling-30
/	/	5926	Ling-13
/	/	5930	Ling-2
/	/	11254	Éd-8
/	/	11568	Ling-154
/	/	11570	Ling-76
/	/	11573	Ling-39
/	/	11580	Ling-442
/	/	11581	Ling-450
/	/	11582	Ling-447
/	/	11583	Ling-291
/	/	11585	Ling-293
/	/	11587	Ling-326
/	/	11589	Ling-292
/	/	11591	Ling-294
/	/	11599	Ling-188

Annexe 2 : Liste des lieux d'exposition et de conservation

ALLIER (03)

Musée Anne de Beaujeau (Moulins)

AUBE (110)

Musée archéologique et des Beaux-arts – Saint-Loup (Troyes)

CÔTE-D'OR (21)

Musée archéologique d'Alésia (Alise-Sainte-Reine)

Cimetière (Aubigny-la-Ronce)

Musée des Beaux-arts de Beaune (Beaune)

Église Saint-Pierre-Saint-Paul (Bellenod-sur-Seine)

Château du Mont-d'Arnaud (Broye)

Musée du Pays Châtillonnais-Trésor de Vix (Châtillon-sur-Seine)

Église Saint-Étienne-Musée Rude (Dijon)

Hôtel de Vesvrotte (Dijon)

Musée archéologique de Dijon (Dijon)

Église Saint-Valentin (Griselles)

Château de Jours-en-Vaux (Jours-en-Vaux)

Office de tourisme – dépôt archéologique de Mirebeau-sur-Bèze (Mirebeau-sur-Bèze)

Église de l›Assomption (Molinot)

Musée des Beaux-arts – musée-site Buffon (Montbard)

Musée d'histoire et d'archéologique de Nuits-Saint-Georges (Nuits-Saint-Georges)

Musée archéologique des Bolards (Nuits-Saint-Georges)

Musée François-Pompon de Saulieu (Saulieu)

Château de Savigny-lès-Beaune (Savigny-lès-Beaune)

Musée municipal de Semur-en-Auxois (Semur-en-Auxois)

Église Saint-Marcel (Vix)

DOUBS (25)

Dépôt du service municipal d'archéologie préventive (Besançon)

Musée des Beaux-arts et d'archéologie de Besançon (Besançon)

JURA (39)

Musée des Beaux-arts de Dole (Dole)

Musée des Beaux-arts de Lons-le-Saunier (Lons-le-Saunier)

HAUTE-MARNE (52)

Musée de Bourbonne-les-Bains (Bourbonne-les-Bains)

Musée d'art et d'histoire de Chaumont (Chaumont)

Musée-site du mausolée de Faverolles (Faverolles)

Musée d'art et d'histoire Guy Baillet (Langres)

Parc de la propriété de M. Guené à Montsaugeon

Église des Saints-Jumeaux (Saint-Geosmes)

Dépôt archéologique de Vignory (Vignory)

HAUTE-SAÔNE (70)

Musée des Vestiges Gallo-Romains de Jonvelle (Jonvelle)

Musée de la Tour des Échevins à Luxeuil-les-Bains (Luxeuil-les-Bains)

Réserves des services techniques de la ville (Luxeuil-les-Bains)

Musée municipal Georges-Garret (Vesoul)

NIÈVRE (58)

Parc du château de la Chaux (Alligny-en-Morvan)

Musée d'art et d'histoire Romain Rolland (Clamecy)

Maison des fouilles archéologiques d'Entrains-sur-Nohain (Entrains-sur-Nohain)

Musée archéologique du Nivernais – Porte du Croux (Nevers)

Musée Auguste Grasset (Varzy)

SAÔNE-ET-LOIRE (71)

Musée lapidaire Saint-Nicolas (Autun)

Musée Rolin (Autun)

Centre municipal de l'archéologie et du patrimoine Alain Rebourg (Autun)

Musée-église Saint-Nazaire (Bourbon-Lancy)

Musée Vivant Denon (Chalon-sur-Saône)

Crypte de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul (Griselles)

Musée des Ursulines (Mâcon)

Musée archéologique Jean Régnier (Mont-Saint-Vincent)

Oratoire du cimetière (Saint-Émiland)

Église Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Trézy)

Église Saint-Pierre (Saint-Pierre-de-Varennes)

Chapelle Saint-Médard (Sens, commune de Sennecey-le-Grand)

YONNE (89)

Musée de l'Avallonnais (Avallon)

Musée-abbaye Saint-Germain-d'Auxerre (Auxerre)

Dépôt archéologique de la villa gallo-romaine d'Escolives-Sainte-Camille (Escolives-Sainte-Camille)

YVELINES (78)

Musée d'archéologie nationale – Domaine national Saint-Germain-en-Laye (Saint-Germain-en-Laye)

Annexe 3 : Liste des planches hors textes

Fig. 1 : Les Trois Gaules, répartition en provinces et en *civitates* (tiré de Goudineau 1998, p. 230)...7.

Fig. 2 : Le monde vu par Strabon (tiré de Goudineau 1998, p. 310)...7.

Fig. 3 : L'Occident décrit par Strabon selon A. Berthelot (tiré de Goudineau 1998, p. 314)...8.

Fig. 4 : La Gaule selon l'édition Loeb du Livre IV de Strabon (tiré de Goudineau 1998, p. 315)...8.

Fig. 5 : La Gaule selon l'édition Budé du Livre IV de Strabon (tiré de Goudineau 1998, p. 315)...9.

Fig. 6 : La Gaule décrite par Strabon, selon Christian Goudineau (tiré de Goudineau 1998, p. 316)...9.

Fig. 7 : Les Gaules au début du II^{e} siècle (tiré de Dondin-Payre 2001, p. XXII)...9.

Fig. 8 : Table de Peutinger, parchemin 2, manuscrit original (XIII^{e} siècle), conservé à l' Österreichische Nationalbibliothek de Vienne...10.

Fig. 9 : Fragment de la Table de Peutinger figurant l'est des Gaules et les Germanies, fac-similé n° 3 de Konrad Miller (1887)...10.

Fig. 10 : Extension supposée du territoire séquane vers 100 ap. J.-C. (tiré de Nouvel *et alii* 2010, p. 8)...11.

Fig. 11 : Extension supposée du territoire séquane vers 100 ap. J.-C. (tiré de Joly 2007, p. 206, fig. 1)...11.

Fig. 12 : Le territoire éduen à la fin du Haut-Empire (II^{e}-III^{e} siècle) ; (tiré de Kasprzyk, Nouvel, Hostein 2012, p. 109, fig. 7)...12.

Fig. 13 : Les cités des éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (tiré de Kasprzyk 2005, p. 17, fig. 3)...12.

Fig. 14 : Les territoires étudiés dans la Gaule du début du I^{er} siècle ap. J.-C. (d'après Fichtl 2012, p. 15 ; d'après DAO Anthony Dumontet dans Edme 2017, p. 334 ; DAO : Anne-Laure Edme)...13.

Fig. 15 : Limites des cités éduenne, ligonne et séquane (tiré de Kasprzyk *et alii* 2010, fig. 1)...13.

Fig. 16 : Les cités des éduens, lingons et séquanes au Haut-Empire : carte de localisation de l'espace géographique étudié (DAO : Anne-Laure Edme)...14.

Fig. 17 : Les voies romaines en Gaule (tiré de Ferdière 2005, p. 259)...14.

Fig. 18 : Limites administratives de la Gaule au V^{e} siècle (tiré de Prévot 2014, p. 18 ; DAO : C. Vincent et J. Robert 2011)...15.

Fig. 19 : Aire d'influence des principales sociétés savantes ayant oeuvré dans la zone d'étude (DAO : Anne-Laure Edme)...15.

Fig. 20 : Lithographie de Joseph-Philibert Girault de Prangey illustrant le premier musée d'antiquités de Langres (tiré de Péchin-d'Autebois 1847a, pl. 1)...16.

Fig. 21 : Dessins de stèles funéraires découvertes dans la nécropole des Bolards à Nuits-Saint-Georges (tirés de Bigarne 34 Z 207)...17.

Fig. 22 : Dessins de stèles funéraires autrefois conservées dans le musée de Savigny-les-Beaune, aujourd'hui perdues (tirés de Bigarne 34 Z 212)...17.

Fig. 23 : Dessins de stèles funéraires découvertes près de Savigny-les-Beaune (tirés de Bigarne 34 Z 212)...17.

Fig. 24 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Vignier 1670)...18.

Fig. 25 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Charlet 1700)...18.

Fig. 26 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de André 1726)....18
Fig. 27 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Charlet 1726)....18
Fig. 28 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Anonyme 1776)....19
Fig. 29 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Daguin 1830)....19
Fig. 30 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Mignard 1869)....19
Fig. 31 : Stèle du mariage, Musée Guy Baillet, Langres (tiré de Pistolet de Saint-Fergeux 1877b)....19
Fig. 32 : Stèle funéraire découverte à Montbard, conservée dans la Tour Buffon à Montbard, original et dessin (Éd-576) ; (cliché Anne-Laure Edme ; dessin tiré de CACO 69 J 69)....20
Fig. 33 : Stèle funéraire découverte à Dijon, original et dessin (Ling-162) (cliché Anne-Laure Edme ; dessin tiré de CACO 69 J 497)....20
Fig. 34 : *Civitates* appartenant à la « zone du denier gaulois » (tiré de Fichtl 2012, p. 147)....21
Fig. 35 : Carte de répartition des monuments du *corpus* (DAO : Anne-Laure Edme)....21
Fig. 36 : Carte de répartition des monuments du *corpus*, en fonction du nombre de découvertes (DAO : Anne-Laure Edme)....22
Fig. 37 : Autun et son *suburbium* : localisation des nécropoles, des dépotoirs et du complexe de La Genetoye (tiré de Ahü-Delor, Fossurier, Labaune, Maurice-Chabard, Venault 2016, p. 8)....22
Fig. 38 : Les trois grandes phases d'expansions de la nécropole antique de « Pont l'Evêque » à Autun (tiré de Ahü-Delor, Fossurier, Labaune, Maurice-Chabard, Venault 2016, p. 20 ; DAO : Stéphane Venault, Inrap)....23
Fig. 39 : Évolution chronologique de la nécropole antique de « Pont l'Evêque » à Autun (tiré de Ahü-Delor, Fossurier, Labaune, Maurice-Chabard, Venault 2016, p. 29 ; DAO : Stéphane Venault, Inrap)....24
Fig. 40 : Interprétation des espaces funéraires de la nécropole antique de « Pont l'Evêque » à Autun (tiré de Ahü-Delor, Fossurier, Labaune, Maurice-Chabard, Venault 2016, p. 29 ; DAO : Stéphane Venault, Inrap)....24
Fig. 41 : Localisation des secteurs funéraires dans le parcellaire d'Auxerre (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Gaillard, Sapin 2012)....25
Fig. 42 : Topographie antique d'Avallon et localisation des secteurs funéraires (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Nouvel, Kasprzyk 2006, p. 48)....26
Fig. 43 : Les secteurs funéraires antiques de Chalon-sur-Saône (DAO : Anne-Laure Edme)....27
Fig. 44 : Localisation des secteurs funéraires dans le parcellaire d'Entrains-sur-Nohain (DAO : Anne-Laure Edme)....28
Fig. 45 : Localisation de la nécropole des Cordiers dans le parcellaire actuel de Mâcon (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Barthélémy, Depierre 1990, p. 9)....28
Fig. 46 : Localisation du site des Bolards à Nuits-Saint-Georges (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Maza, Montandon 2011, p. 384)....29
Fig. 47 : Localisation des secteurs funéraires autour d'Alésia (DAO : Anne-Laure Edme)....30
Fig. 48 : Localisation de la nécropole de « Gratte Dos » à Meuilley (DAO : Anne-Laure Edme)....30
Fig. 49 : Topographie antique de Langres (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Thévenard 1997, p. 79 et Menec 2015, p. 371)....31
Fig. 50 : Topographie antique de Dijon et localisation des nécropoles (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Périchon, Vernou 2006, p. 584)....32
Fig. 51 : Plan des structures funéraires à Nod-sur-Seine, d'après les observations faites en 1992 (tiré de Renard 1996b, p. 94)....33

Fig. 52 : Eléments de statuaire mis au jour sur le site de Nod-sur-Seine : Ling-410, Ling-411, Ling-412 et n° d'inv. 991.5.1 (clichés Nicolas Delferrière)..... 33

Fig. 53 : Implantation des sites funéraires de *Vesontio* (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Bassi 2015, p. 44)..... 34

Fig. 54 : Implantation des secteurs funéraires autour de Corre (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Joan 2003a, p. 41)..... 35

Fig. 55 : Principales voies romaines du nord de la Franche-Comté autour de Luxeuil-les-Bains (tiré de Card 2008, p. 206)..... 36

Fig. 56 : Implantation des secteurs funéraires antiques à Luxeuil-les-Bains (DAO : Anne-Laure Edme)..... 36

Fig. 57 : Situation géographique du Finage dans les plaines de la Saône (tiré de Barbet, Joan, Ancel 2014, p. 13)..... 37

Fig. 58 : Tavaux, situation géographique des nécropoles I (« Charmes-d'Amont ») et II (« Terres-Saint-Gervais ») ; (tiré de Barbet, Ancel 2012, p. 15)..... 37

Fig. 59 : Plan de la nécropole de Tavaux I « Les Charmes d'Amont » (DAO : S Dubois et G. Barbet ; tiré de Barbet, Joan, Ancel 2014, p. 19)..... 38

Fig. 60 : Tavaux « Les Charmes d'Amont », Nécropole I. Hypothèse de répartition des sépultures autour de la tombe fondatrice (tiré de Barbet, Joan, Ancel 2014, p. 20)..... 38

Fig. 61 : Plan de la nécropole des « Terres-Saint-Gervais » à Tavaux (tiré de Barbet, Ancel 2012, p. 29 ; DAO : S. Dubois et M.-J. Ancel)..... 39

Fig. 62 : Relevé en plan du calage de stèle St 275 et dessin de la fibule associée, nécropole des « Terres-Saint-Gervais » à Tavaux (tiré de Barbet, Ancel 2012, p. 83)..... 39

Fig. 63 : Situation géographique des nécropoles II (« Terres-Saint-Gervais ») et III (« Saives ») de Tavaux - Champdivers (tiré de Ancel 2013, p. 10)..... 40

Fig. 64 : Stèles découvertes dans le fossé F001 (tiré de Ancel 2013, p. 31-32)..... 40

Fig. 65 : Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), schéma de division de l'espace au sein de la nécropole (tiré de Bel 2002, p. 44)..... 41

Fig. 66 : Proposition d'organisation interne de la nécropole de Rahon, Jura (tiré de De Kljin, Gisclon 2001, p. 100)..... 41

Fig. 67 : Vestiges d'un bûcher funéraire mis au jour à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais) ; (tiré de Laperle, Le Goff, de Portzamparc 2016, p. 2)..... 42

Fig. 68 : Répartition des éléments du *corpus* en fornction de la forme du monument (DAO : Anne-Laure Edme)..... 42

Fig. 69 : Photographie prise en 1925, lors de travaux au niveau du *castrum* dijonnais, rue Vauban (tiré du fonds de la CACO, 69 J 73)..... 43

Fig. 70 : Dessin du pyramidion mis au jour lors des travaux de 1925, rue Vauban (tiré du fonds de la CACO, 69 J 76)..... 43

Fig. 71 : Stèles autunoises rongées par l'acidité du sol (n° d'inv. 2004.13/1580/57 et Éd-123), conservées dans les réserves du musée Rolin à Autun (clichés Anne-Laure Edme)..... 43

Fig. 72 : Carte géologique de la Bourgone (tiré de Rat 1972 ; DAO : A. Gallien)..... 44

Fig. 73 : Carte géologique simplifiée de la Bourgone (d'après la carte 1/1000000 du BRGM de 1996 et la maquette de P. Rat ; DAO : A. Gallien)..... 44

Fig. 74 : Carte géologique de la Franche-Comté (d'après la carte géologique 1/1 000000 du BRGM ; ©2017 SVT - Académie de Besançon)..... 45

Fig. 75 : Carte géologique du sud de la Haute-Marne (DAO : François Martin et Pascal Kolodziejc-

zak, Académie de Reims)..... 45

Fig. 76 : Murs du *castrum* de Dijon visible dans l'église Saint-Etienne (clichés Anne-Laure Edme) 46

Fig. 77 : Deux murs encore visibles du *castrum* de Langres présentant des cas de remploi (clichés Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet, Langres)..... 46

Fig. 78 : Aquarelle de François Thiollet documentant le démantèlement du *castrum* de Sens et le remploi de blocs funéraires antiques dans les murs du rempart (tiré de Pinon *et alii* 1994, pl. A3)..... 47

Fig. 79 : Remploi de stèles au sein de la nécropole de la « Maladière » à Beaune : dessin restituant l'organisation observée lors de la découverte (tiré de Charlot 1991, p. 68) et stèle issue de ce remploi (Éd-679 ; cliché Anne-Laure Edme)..... 47

Fig. 80 : Sarcophage en remploi dans la chapelle de Sans (cliché Anne-Laure Edme) et dessin de Jules Chevrier (tiré de Canat 1857, p. 40)..... 48

Fig. 81 : Remploi de deux stèles dans le fronton de l'église de Saint-Pierre-de-Varennes (cliché Anne-Laure Edme)..... 48

Fig. 82 : Stèle en remploi dans le mur du donjon de Vignory (cliché Association « Histoire et Patrimoine »)..... 48

Fig. 83 : Stèle de couple en remploi dans la façade du château de Savigny-les-Beaune (Éd-740) (cliché Anne-Laure Edme)..... 49

Fig. 84 : Hôtel Lemullier de Bressey, Dijon (cliché Anne-Laure Edme)..... 49

Fig. 85 : Autun, Maison des Caves Joyaux, façades sud et est (clichés Anne-Laure Edme)..... 49

Fig. 86 : Autun, Stèle masculine remployée dans le mur du Musée lapidaire Saint-Nicolas (Éd-126) (cliché Anne-Laure Edme)..... 50

Fig. 87 : Stèle en remploi dans la façade d'une maison du hammeau de Grosbois (Éd-741) (cliché Anne-Laure Edme)..... 50

Fig. 88 : Savigny-les-Beaune, stèle en remploi dans la façade d'une maison (Éd-735) ; (cliché Anne-Laure Edme)..... 50

Fig. 89 : Stèle remployée dans le mur d'une maison de Brazey-en-Plaine (Ling-16) ; (cliché Anne-Laure Edme)..... 50

Fig. 90 : Remploi d'un bloc funéraire dans la « fontaine Jeussin » de Braux-le-Châtel ; face principale (dessin tiré de Forgeot 1899, pl. I ; cliché Anne-Laure Edme)..... 51

Fig. 91 : Faces internes gauche et droite (clichés Anne-Laure Edme)..... 51

Fig. 92 : Faces latérales gauche et droite (clichés Anne-Laure Edme)..... 51

Fig. 93 : Plan de la crypte de l'église de Griselles et localisation du sarcophage antique (tiré de Sapin, Deflou-Leca 2001, p. 94, dessin Gilles Fèvre, CEM Auxerre 2002)..... 52

Fig. 94 : Remploi d'un sarcophage antique dans la crypte de l'église de Griselles (tiré de Sapin, Deflou-Leca 2001, p. 109, dessin Gilles Fèvre, CEM Auxerre 2002)..... 52

Fig. 95 : Remploi d'un fragment de stèle exposé dans l'église de Saint-Geosmes (Ling-346) (cliché Anne-Laure Edme)..... 52

Fig. 96 : Mausolée d'Eurysacès, Rome (cliché Nicolas Delferrière)..... 53

Fig. 97 : Tombeau d'Aefionius Rufus, Sarsina (cliché Musée d'archéologie nationale de Sarsina)..... 53

Fig. 98 : « Tombeau aux guirlandes », nécropole de la porte d'Herculanum à Pompéi (cliché Anne-Laure Edme)..... 53

Fig. 99 : Tombeau à édicule sur podium de Publius Vesonius Phileros, nécropole de Porta Nocera à Pompéi (cliché Anne-Laure Edme)..... 54

Fig. 100 : Tombeau à édicule sur podium de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi, restitution (tiré de D'Ambrosio, De Caro 1983, 34a EN)....54
Fig. 101 : Ruines du mausolée d'Halicarnasse, Bodrum, Turquie (cliché Patrick Neil)....55
Fig. 102 : Mausolée d'Halicarnasse, proposition de restitution (aquarelle Jean-Claude Golvin)....55
Fig. 103 : Monument de Nikeratos et Polyxenos, découvert à Kallithea, Musée archéologique du Pirée (cliché Musée archéologique du Pirée)....56
Fig. 104 : Mausolée de Cyrus II, Iran (cliché Sorush Angabini)....56
Fig. 105 : Mausolée d'Auguste, Rome (cliché Anne-Laure Edme)....56
Fig. 106 : Château Saint-Ange, mausolée d'Hadrien, Rome (cliché Anne-Laure Edme)....56
Fig. 107 : Orange, Fourches-Vieilles : plan des vestiges du mausolée D (tiré de Mignon, Zugmeyer 2006)....56
Fig. 108 : *Casal Rotondo*, Rome (cliché Nicolas Delferrière)....57
Fig. 109 : Pyramide de Cestius, Rome (cliché Nicolas Delferrière)....57
Fig. 110 : Pyramide de Couhard, Autun (cliché Anne-Laure Edme)....57
Fig. 111 : Palmyre, vue de la nécropole des plus hautes tours (aquarelle Louis-François Cassas, XVIII^{e} siècle)....58
Fig. 112 : Mausolée d'El Khroub, Tunisie (aquarelle Jean-Claude Golvin)....58
Fig. 113 : Mausolée de Dougga (cliché Anne-Laure Edme)....58
Fig. 114 : Mausolée des *Flavii* à Kasserine (carte postale, 1917)....58
Fig. 115 : Mausolée de Faverolles, restitution (dessin Serge Février)....59
Fig. 116 : Mausolée de *Glanum* (cliché Anne-Laure Edme)....59
Fig. 117 : Orange, Fourches-Vieilles, Mausolée C, restitution (tiré de Mignon, Zugmeyer 2006)....59
Fig. 118 : Phare d'Alexandrie (dessin August Thiersch, 1909)....60
Fig. 119 : Phare d'Alexandrie (gravure anonyme du début du XVIII^{e} siècle)....60
Fig. 120 : Tour des Arabes (planche tirée de la *Description de l'Egypte*) ; (cliché Mission Française des Fouilles de....60
Fig. 121 : Tour des Vents, Athènes (cliché Andreas Trepte)....60
Fig. 122 : Carte de répartition des piles funéraires gallo-romaines et des monuments apparentés (tiré de Clauss-Balty 2016, p. 11)....61
Fig. 123 : Pilier d'Igel (cliché Mathieu Ribolet)....62
Fig. 124 : Tour des Scipions à Tarragone (cliché Jean-Baptiste Salme)....62
Fig. 125 : Tour des Scipions à Tarragone (dessin de Gaudry d'après une photo de J. Lawrence, 1874)....62
Fig. 126 : Pile de Cinq-Mars depuis le sud (1a) et gravures anciennes (1b : La Sauvagère 1770, pl. XVI ; 1c : Hugo 1836, p. 78) ; (tirés de Marot 2008, p. 3)....63
Fig. 127 : Pile romaine à Luzenac (tiré du fonds Trutat MHNT.PHa.2127.01.015)....63
Fig. 128 : Classement typologique des piles funéraires selon G. Soukiassan et P. Clauss-Balty (tiré de Clauss-Balty 2016, p. 180)....64
Fig. 129 : « Temple de Diane » à Aix-les-Bains (carte postale, 1930)....64
Fig. 130 : Autel funéraire de marbre, Isola Sacra, Ostie (clichés Anne-Laure Edme)....65
Fig. 131 : Autel funéraire de marbre d'Avillia Grata, Arles ; n° d'inv. FAN.92.00.136 (clichés An-

ne-Laure Edme) 65

Fig. 132 : Autel funéraire de Iulia Servata, marbre, Arles ; n° d'inv. FAN.92.00.198 (cliché Anne-Laure Edme) 66

Fig. 133 : Autel funéraire, Musée archéologique de Naples (cliché Anne-Laure Edme) 66

Fig. 134 : Autel funéraire de marbre, Musée des Thermes de Dioclétien (cliché Anne-Laure Edme) 66

Fig. 135 : Autel funéraire de Manius Valerius, marbre, Musée des Thermes de Dioclétien (cliché Anne-Laure Edme) 66

Fig. 136 : Autel funéraire en calcaire de Sacilus, Autun (Éd-118) ; (clichés Anne-Laure Edme) 67

Fig. 137 : Autel funéraire en calcaire, Autun (Éd-239) ; (cliché Anne-Laure Edme) 67

Fig. 138 : Autel funéraire en calcaire de Marcus Tituleius Victor, Besançon (Séq-158) (cliché Anne-Laure Edme) 67

Fig. 139 : Typologie des stèles funéraires architectoniques selon Gabelmann (tiré de Gabelmann 1972, fig. 42) 68

Fig. 140 : Typologie des stèles chalonnaises (tiré de Fernoux, Mathieu 2005, p. 315) 68

Fig. 141 : Typologie des stèles selon Yann Le Bohec (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Le Bohec 2003, p. 23) 68

Fig. 142 : Schéma de la typologie des stèles selon Yann Le Bohec (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Le Bohec 2003, p. 20-22) 69

Fig. 143 : Stèle-maison en remploi à Marly, (Moselle) original et dessin (tiré de Maire, Laubry, Brkojewtsch 2011) 70

Fig. 144 : Stèles-maisons de Saint-Dié-des-Vosges (n° d'inv. 3625) et Langres (Ling-394) ; (clichés Anne-Laure Edme) 70

Fig. 145 : Stèles funéraires figurant Epona : Le Châtelet de Gourzon (Haute-Marne), Musée Guy Bailley de Langres (cliché D. Geoffroy) et Langres (n° d'inv. 546.79, cliché Anne-Laure Edme) 71

Fig. 146 : Stèle figurant Epona, Luxeuil-les-Bains (Séq-95) (cliché Anne-Laure Edme) 71

Fig. 147 : Localisation des pyramidions trouvés à Dijon et aux alentours (tirés de Joubeaux 1989) 72

Fig. 148 : Pyramidions lingons : Langres (Ling-245) et Dijon (Ling-50) ; (clichés Anne-Laure Edme) 72

Fig. 149 : Sarcophage du sénateur Alethius, Charmes-sur-Rhône (cliché Mairie de Charmes-sur-Rhône) 73

Fig. 150 : Sarcophage d'Arles (tiré de Gaggadis-Robin 2005) 73

Fig. 151 : Sarcophage dit « de Saint-Valentin », conservé dans la crypte de l'église de Griselles (Ling-201) ; (cliché Anne-Laure Edme) 73

Fig. 152 : Sarcophage de Saint-Jean-des-Vignes (Éd-694) (cliché Anne-Laure Edme ; dessin tiré de Canat 1857) 74

Fig. 153 : Sarcophage trouvé à Chalon-sur-Saône, actuellement remployée dans une cave (Éd-423) (dessin tiré de Canat 1857) 74

Fig. 154 : Sarcophage de Besançon (Séq-23) ; (cliché J.-L. Dousson, Musée des Beaux-Arts et d'archéologie de Besançon) 74

Fig. 155 : Stèle funéraire à sommet pyramidal, Langres (Ling-366) (cliché Anne-Laure Edme) 75

Fig. 156 : Stèle funéraire à sommet pyramidal, Saulieu (Éd-727) (cliché Anne-Laure Edme) 75

Fig. 157 : Stèle funéraire de Titus Annius Firmus, *Cemenelum* (tiré de Morabito 2015, p. 127)..... 75

Fig. 158 : Stèle funéraire d'Epicadus Velox, *Cemenelum* (tiré de Morabito 2015, p. 127)..... 75

Fig. 159 : Sarcophage de marbre, III^{e} siècle, Musée archéologique de Naples (n° d'inv. 264739) ; (clichés Anne-Laure Edme)..... 76

Fig. 160 : Sarcophage de marbre, II^{e}-III^{e} siècle, Musée archéologique de Naples (clichés Anne-Laure Edme)..... 76

Fig. 161 : Monument funéraire de Lucius Alfius Statius, Aquileia (cliché Musée archéologique d'Aquileia)..... 77

Fig. 162 : Stèle mise au jour à Bourges (Cher), Boulevard de l'Arsenal, en 1883 (tiré de Espérandieu 1908, n° 1509)..... 77

Fig. 163 : Fragment de stèle mis au jour à Bourges (Cher), Boulevard de l'Arsenal, en 1882 (tiré de Espérandieu 1908, n° 1501)..... 77

Fig. 164 : Enseigne de tailleur de pierre mise au jour à Saint-Gervais, près de Bagnol (Rhône) ; (tiré de Espérandieu 1907, n° 0510)..... 77

Fig. 165 : Fragment de monument funéraire mis au jour dans le rempart de Narbonne (Aude) ; faces latérales (tirés de Espérandieu 1907, n° 0730)..... 78

Fig. 166 : Stèle du sculpteur Amabilis, Bordeaux (cliché Mairie de Bordeaux, Musée d'Aquitaine)..... 78

Fig. 167 : Enseigne du maçon Diogènes, Pompéi (cliché Stanley A. Jashemski)..... 78

Fig. 168 : Représentation schématique des apports de matériaux de construction antiques à Autun (tiré de Blanc *et alii* 1985, p. 26, fig. 7)..... 79

Fig. 169 : Plan de la carrière de Saint-Boil (Côte-d'Or) (DAO : Anne-Laure Edme, d'après Monthel, Lambert 2002, p. 92 et 107)..... 79

Fig. 170 : Buste féminin taillé à même un front de taille dans la carrière de Saint-Boil, Musée de Chalon-sur-Saône (cliché Nicolas Delferrière)..... 79

Fig. 171 : Stèles Éd-333, Éd-345 et Éd-569 (clichés Anne-Laure Edme)..... 80

Fig. 172 : Stèle Éd-613 (cliché Anne-Laure Edme)..... 80

Fig. 173 : Stèle Éd-355 (cliché Micheline Durand)..... 80

Fig. 174 : Stèles Ling-434 et Ling-435 (clichés Anne-Laure Edme)..... 81

Fig. 175 : Stèles Ling-436 et Ling-439 (clichés Anne-Laure Edme)..... 81

Fig. 176 : Stèles Éd-146, Éd-156 et Éd-224, attribuées à un premier atelier autunois (clichés Anne-Laure Edme)..... 82

Fig. 177 : Stèles Éd-141, Éd-144 et Éd-211, attribuées à un second atelier autunois (clichés Anne-Laure Edme)..... 82

Fig. 178 : Stèles autunoises dont les défunts ont des mains disproportionnées présentant des attributs: Éd-55, Éd-88 et Éd-143 (clichés Anne-Laure Edme)..... 83

Fig. 179 : Stèles appartenant au quatrième groupe autunois : Éd-38, Éd-174 et Éd-264 (clichés Anne-Laure Edme)..... 83

Fig. 180 : Stèles autunoises attribuées au sculpteur 1 d'Autun : Éd-162 et Éd-254 (clichés Anne-Laure Edme)..... 84

Fig. 181 : Stèles autunoises attribuées au sculpteur 2 d'Autun : Éd-215, Éd-226 et *Addendum* 4 (clichés Anne-Laure Edme)..... 84

Fig. 182 : Stèles autunoises attribuées au sculpteur 3 d'Autun : Éd-32, Éd-43 et Éd-147 (clichés Anne-Laure Edme)..... 85

Fig. 183 : Stèles autunoises attribuées au sculpteur 4 d'Autun : Éd-440 (cliché Roland Niaux) , Éd-570 (cliché Émile Espérandieu) et Éd-736 (cliché Anne-Laure Edme)..... 85

Fig. 184 : Stèles autunoises attribuées au sculpteur 6 d'Autun : Éd-170, Éd-208 et Éd-306 (clichés Anne-Laure Edme)..... 86

Fig. 185 : Stèles attribuées à un atelier de Beaune : Éd-24, Éd-517 (clichés Anne-Laure Edme) et Éd-574 (cliché Pierre-Antoine Lamy)..... 86

Fig. 186 : Stèles attribuées à l'atelier d'Entrains-sur-Nohain : Éd-448 et Éd-473 (clichés Anne-Laure Edme)..... 87

Fig. 187 : Stèles attribuées à l'atelier du Mont Beuvray : Éd-193, Éd-675 et Éd-676 (clichés Anne-Laure Edme)..... 87

Fig. 188 : Stèles attribuées à l'atelier nuiton : Éd-591, Éd-603 et Éd-609 (clichés Anne-Laure Edme)..... 88

Fig. 189 : Stèles produites à Saulieu et figurant un défunt tenant un cartouche épigraphique : Éd-722 et Éd-732 (clichés Anne-Laure Edme)..... 88

Fig. 190 : Rapprochement entre deux stèles stylistiquement proches et potentiellement attribuablent à un même atelier lingon : Ling-189 et Ling-366 (clichés Anne-Laure Edme)..... 89

Fig. 191 : Stèles découvertes à Corre et attribuables à un même atelier : Séq-42, Séq-43 et Séq-166 (clichés Anne-Laure Edme)..... 89

Fig. 192 : Stèles de Luxeil-les-Bains attribuables à un même sculpteur local, appelé « sculpteur 1 » : Séq-93 et Séq-126 (clichés Anne-Laure Edme)..... 90

Fig. 193 : Rapprochement entre trois stèles séquanes : Séq-32, Séq-65 et Séq-164 (clichés Musée des Beaux-Arts, Dole)..... 90

Fig. 194 : Stèle de Divixta, Musée Guy Baillet, Langres (Ling-297) ; (cliché Anne-Laure Edme)..... 91

Fig. 195 : Dessin de la stèle et restitution de la poychromie originelle (tiré de Desroches 1998)..... 91

Fig. 196 : Détail de la stèle de Divixta..... 91

Fig. 197 : Barbare à genoux provenant des Jardins de Salluste à Rome, marbre *pavonazzetto*, Ny Carlsberg Glyptothèque, Copenhague (n° d'inv. 104), env. 20 av. J.-C. (cliché Ny Carlsberg Glyptothèque)..... 92

Fig. 198 : Tête de Caligula, original et copie polychrome, Ny Carlsberg Glyptothèque, Copenhague (cliché Ny Carlsberg Glyptothèque)..... 92

Fig. 199 : Auguste de *Prima Porta*, original et copie polychrome, Musée du Capitole, Rome (clichés Anne-Laure Edme)..... 93

Fig. 200 : Tauroctonie, *mitrareum* des *Castra Peregrinorum*, Musée des Thermes de Dioclétien, Rome, n° d'inv. 205838 (cliché Anne-Laure Edme)..... 94

Fig. 201 : Tête de Mithra, *mitraeum* des *Castra Peregrinorum*, Musée des Thermes de Dioclétien, Rome, n° d'inv. 205826 (cliché Anne-Laure Edme)..... 94

Fig. 202 : Tauroctonie, *mithreum* de Tor Cervara, Musée des Thermes de Dioclétien, Rome, n° d'inv. 164688 (cliché Anne-Laure Edme)..... 94

Fig. 203 : Tauroctonie, *mitraeum* de *Castra Peregrinorum*, Musée des Thermes de Dioclétien, Rome, n° d'inv. 205837 (clichés Anne-Laure Edme)..... 95

Fig. 204 : Cautopatès, Musée d'Aquitaine, Bordeaux, n° d'inv. 87.1.50 (cliché Mairie de Bordeaux)..... 96

Fig. 205 : Tauroctonie, version moderne peinte du relief d'Innsbruck, n° d'inv. I/654 (cliché Südtiroler Archäologiemuseum, Bozen)..... 96

Fig. 206 : Tauroctonie, version moderne peinte du relief d'Heddernheim, n° d'inv. 1083 (cliché Mu-

sée de Heddernheim)....96

Fig. 207 : Vénus « au Bikini », Pompéi, Musée archéologique national, Naples, n° d'inv. 152798 (cliché Anne-Laure Edme)....97

Fig. 208 : Statue d'Isis, Musée des Thermes de Dioclétien, Rome (cliché Anne-Laure Edme)....97

Fig. 209 : Aphrodite « Lovatelli », Pompéi, Musée archéologique national, Naples, n° d'inv. 109608 (cliché Musée archéologique de Naples)....97

Fig. 210 : Restitution de la polychromie d'un édicule funéraire, Neumagen (cliché Rheinisches Landesmuseum, Trier)....98

Fig. 211 : Polychromie du Pilier d'Iphigénie, Neumagen (cliché Rheinisches Landesmuseum, Trier)....98

Fig. 212 : Restes de polychromie sur des reliefs funéraires, Neumagen (tiré de Flutsch, Hauser 2012, p. 49)....98

Fig. 213 : Restes de polychromie sur des reliefs funéraires, Neumagen (tiré de Flutsch, Hauser 2012, p. 48)....98

Fig. 214 : Relief d'Attis et restitution de la polychromie du stylobate, mausolée sud, Avenches « En Chaplix » (tiré de Flutsch, Hauser 2012, p. 50)....99

Fig. 215 : Proposition de restitution polychrome du mausolée sud, Avenches « En Chaplix » (tiré de Flutsch, Hauser 2012, p. 51)....99

Fig. 216 : Proposition de restitution polychrome du mausolée de *Glanum* (aquarelle de Jean-Claude Golvin, tirée de http://jeanclaudegolvin.com/project/gaule/)....99

Fig. 217 : Pièces présentées dans l'exposition *There is something you don't see !* à la Ny Carlsberg Glyptothèque de Copenhague (clichés Ny Carlsberg Glyptothèque) : 1. Korè au péplos (détail), musée de l'Acropole, Athènes ; 2. Sarcophage d'Alexandre, copie polychrome ; 3. Korè au péplos, original (conservé au musée de l'Acropole, Athènes) et copie polychrome ; 4. Torse cuirassé, original (conservé au musée de l'Acropole, Athènes) et copie polychrome ; 5. Lion de Loutraki, copie polychrome....100

Fig. 218 : Tentative de restitution polychrome du mausolée d'Igel au Rheinisches Landesmuseum de Trier (clichés Mathieu Ribolet)....101

Fig. 219 : Analyse des pigments sur la Korè de Lyon (cliché Socratis Mavrommatis)....101

Fig. 220 : Pigments naturels employés durant l'Antiquité (1/2) ; (DAO : Anne-Laure Edme)....102

Fig. 221 : Pigments naturels employés durant l'Antiquité (2/2) ; (DAO : Anne-Laure Edme)....103

Fig. 222 : Stèle du « jeune homme au cor » de Dijon (clichés Anne-Laure Edme)....104

Fig. 223 : Stèle funéraire, Musée archéologique de Dijon (Ling-148) ; (clichés Anne-Laure Edme)....104

Fig. 224 : Stèles funéraires polychromes du Musée archéologique de Dijon : 1. Monument du boucher (Ling-84 ; fragment) ; 2. Monument du boucher (détail) ; 3. Stèle de Masculus (Ling-89 ; détail) ; 4. Monument des Nautes (Ling-110 ; détail) ; 5. Bloc funéraire (Ling-164 ; détail) ; 6. Dessin du bloc par Mathieu Ribolet (tiré de Vernou, Edme 2015, p. 70)....105

Fig. 225 : Stèle funéraire, Musée archéologique de Dijon (Ling-49) ; (clichés Anne-Laure Edme)....106

Fig. 226 : Stèle funéraire de Blanda, Musée archéologique de Dijon (Ling-77) ; (cliché Anne-Laure Edme)....106

Fig. 227 : Stèle de la « femme au poulet », original et restitution polychrome, Musée de Nuits-Saint-Georges (cliché et dessin Anne-Laure Edme)....107

Fig. 228 : Stèle funéraire d'un enfant, original et restitution polychrome, Musée de Nuits-Saint-

Georges (cliché et dessin Anne-Laure Edme)..... 107

Fig. 229 : Dessins aquarellés des monuments extraits du *castrum* de Sens (Yonne), planches A7 et A4 (tirés de Pinon *et alii* 1994)..... 108

Fig. 230 : Stèle funéraire (détail), Musée de Sens ; n° d'inv. J 57 (cliché Anne-Laure Edme)..... 108

Fig. 231 : Stèle du conducteur de char, Musée de Sens ; n° d'inv. J 130 (cliché Anne-Laure Edme) 108

Fig. 232 : Stèle funéraire polychrome découverte à *Avaricum*/Bourges (Musée du Berry, n° d'inv. 965.45.4) ; (cliché Anne-Laure Edme)..... 109

Fig. 233 : Détail de la polychromie au niveau de l'archivolte (cliché Anne-Laure Edme)..... 109

Fig. 234 : Détail de la chevelure masculine (cliché Anne-Laure Edme)..... 109

Fig. 235 : Stèle funéraire d'Antigona (III^{e} siècle av. J.-C.), Musée du Louvre ; n° d'inv. MA 4203 (cliché Musée du Louvre)..... 110

Fig. 236 : « Monument du boucher », faces latérales, Dijon (clichés Musée archéologique de Dijon ; lupa 25083)..... 110

Fig. 237 : Stèle dite « des vieux époux », faces principale et latérales, Sens (clichés Sens, Musée d'Histoire et d'Archéologie ; lupa 25908)..... 111

Fig. 238 : Stèles présentant encore des *claui* peints en rouge : Ling-148, Ling-297 et Éd-346 (cliché Anne-Laure Edme)..... 112

Fig. 239 : Lignes et croix de coutures mises en évidence par la polychromie (Ling-148) ; (cliché Anne-Laure Edme)..... 112

Fig. 240 : Polychromie conservée au niveau de l'écharpe de Divixta (Ling-297) ; (cliché Anne-Laure Edme)..... 112

Fig. 241 : Stèle dijonnaise (Ling-90) conservant de nombreuses traces de polychromie (cliché et DAO Anne-Laure Edme)..... 113

Fig. 242 : Fragment figurant le visage d'une vieille femme (Éd-428) ; (cliché Anne-Laure Edme) 113

Fig. 243 : Tête funéraire de jeune homme (Ling-411) ; (cliché Nicolas Delferrière)..... 113

Fig. 244 : Détail d'une stèle figurant la calvitie du défunt (Ling-57) ; (cliché Anne-Laure Edme) 113

Fig. 245 : Chevelure féminine arrangée en mèches ondulées (Séq-27) ; (cliché Nicolas Delferrière) 113

Fig. 246 : Détail d'une coiffure féminine proche de celle de Crispine (Ling-404) ; (cliché Anne-Laure Edme)..... 113

Fig. 247 : Sesterce de l'impératrice Crispine (coiffure de type A) ; (cliché cbg.fr)..... 113

Fig. 248 : Les différentes représentations d'*asciae* sur les bas-reliefs gallo-romains (tiré de Duval 1989, p. 489)..... 114

Fig. 249 : Pyramidion dijonnais (Ling-72) figurant une *ascia* (cliché Anne-Laure Edme)..... 114

Fig. 250 : Détail d'une stèle dijonnaise figurant une *ascia* (cliché Anne-Laure Edme)..... 114

Fig. 251 : Sarcophage Séq-21 présentant deux *asciae* encadrant l'épitaphe (tiré du manuscrit Ms Baverel 18)..... 114

Fig. 252 : Stèle autunoise d'un architecte présentant ses outils (Éd-135) ; (cliché Anne-Laure Edme) 115

Fig. 253 : *Asciae* gravées sur les faces latérales de monuments funéraires (Éd-3 et Éd-7) ; (cliché Anne-Laure Edme)..... 115

Fig. 254 : Stèle figurant un défunt tenant une *ascia* dans la main droite (Éd-407) ; (cliché Anne-Laure

Edme)....115

Fig. 255 : Stèle présentant une *ascia* dans le fronton triangulaire (Ling-357) ; (cliché Anne-Laure Edme)....115

Fig. 256 : Relief figurant une boutique de drapier, Sens (cliché Sens, Musée d'Histoire et d'Archéologie ; lupa 25971)....116

Fig. 257 : Reliefs figurant les étapes de fabrication du tissu, Sens (clichés Sens, Musée d'Histoire et d'Archéologie ; lupa 27970)....116

Fig. 258 : Relief figurant un atelier non identifié, Sens (cliché Sens, Musée d'Histoire et d'Archéologie ; lupa 25974)....116

Fig. 259 : Relief figurant une boutique de manteaux, Sens (cliché Sens, Musée d'Histoire et d'Archéologie ; lupa 25973)....116

Fig. 260 : Stèles présentant un marchand déchargeant la marchandise de son chariot (Ling-109 et Ling-75) ; (clichés Musée archéologique de Dijon ; lupa 25063 et 25064)....117

Fig. 261 : Scène de déchargement à un point de rupture de charge (Ling-110), Musée archéologique de Dijon (cliché Anne-Laure Edme)....117

Fig. 262 : « Chariot des vendanges » figurant le transport d'un grand tonneau (Ling-280), Musée Guy Baillet, Langres (cliché Anne-Laure Edme)....117

Fig. 263 : Stèle de couple. L'époux, artisan du métal, tient un marteau et une pince dans la main gauche (Ling-3) ; (cliché Serge Février)....118

Fig. 264 : Défunte figurée schématiquement et tenant une quenouille et un fuseau (Ling-439), Musée archéologique de Dijon (cliché Anne-Laure Edme)....118

Fig. 265 : Stèle figurant un homme équipé d'un fouet et un cheval (Séq-94), Tour des Echevins, Luxeuil (cliché Anne-Laure Edme)....118

Fig. 266 : Stèle de vigneron (Ling-427), Musée archéologique de Dijon (cliché Anne-Laure Edme)....118

Fig. 267 : Détails du « Monument du boucher » de Dijon (Ling-84) ; (cliché Anne-Laure Edme)....119

Fig. 268 : Stèle de Carianus, Musée de la Cour d'Or, (cliché S. Bosche)....119

Fig. 269 : Bloc funéraire figurant les outils d'un cordonnier, Trèves (Esp. 5015) ; (cliché Emile Espérandieu)....119

Fig. 270 : La « stèle des fresquistes » de Sens : faces principale et latérales et détail de la face latérale gauche (cliché Musées de sens, tiré de la base Ubi Erat Lupa ; DAO : Anne-Laure Edme)....120

Fig. 271 : Relief figurant le *vallus* gaulois, Musée Gaumais, Virton (cliché Musée Gaumais)....121

Fig. 272 : Détail de la stèle dite « du faucheur » (Séq-69), Musée des Beaux-arts de Vesoul (cliché Anne-Laure Edme)....121

Fig. 273 : Stèle de Scarponne figurant un défunt tenant une hipposandale (inv. A.95.264), Musée Lorrain, Nancy (cliché Musée lorrain)....121

Fig. 274 : Stèle de Severa : la défunte est représentée dans une niche, Musée du Berry (cliché Anne-Laure Edme)....122

Fig. 275 : Stèle présentant l'épitaphe dans la niche, Musée du Berry (cliché Anne-Laure Edme)....122

Fig. 276 : Stèles figurant un objet dans la niche, ou laissant cet espace vide Musée du Berry (cliché Anne-Laure Edme)....122

Fig. 277 : Stèle funéraire hellénistique découverte à Sidon (Liban), Musée du Louvre (Ma3657) ; (cliché Musée du Louvre)....123

Fig. 278 : Stèle funéraire hellénistique découverte à Sidon (Liban), Musée d'Istanbul (cliché Musée

d'Istanbul)....123
Fig. 279 : Stèle funéraire hellénistique dédiée à Démétrios, Musée de Vólos (cliché Claire Tuan)....123
Fig. 280 : Stèle funéraire hellénistique dédiée à Ménélaos, Musée de Vólos (cliché Claire Tuan)....123
Fig. 281 : Stèle de forgeron, Musée de Nuits-Saint-Georges (Éd-620) ; (cliché Anne-Laure Edme)....124
Fig. 282 : Stèle autunoise figurant deux glaives, Musée Rolin (Éd-268) ; (cliché Anne-Laure Edme)....124
Fig. 283 : Stèle de forgeron, Musée de Saint-Dié-des-Vosges ; (cliché Anne-Laure Edme)....124
Fig. 284 : Stèle de bûcheron, Musée de Saulieu (Éd-733) ; (cliché Anne-Laure Edme)....124
Fig. 285 : Stèle d'un artisan du bois figuré une plane à la main, Luxeuil-les-Bains (Séq-120) ; (cliché Anne-Laure Edme)....124
Fig. 286 : Stèle présentant des scieurs de long, Musée lorrain, Nancy (cliché Anne-Laure Edme)....124
Fig. 287 : Stèle présentant une scène de menuiserie dans le fronton, Musée de la Cour d'Or, Metz (n° d'inv. 865.4) ; (cliché Musée de la Cour d'Or)....125
Fig. 288 : Stèle de tondeur, Musées de Besançon (Séq-149) ; (cliché Anne-Laure Edme)....125
Fig. 289 : Stèle de fileuse, détail des attributs, Beaune (Éd-679) ; (cliché Anne-Laure Edme)....125
Fig. 290 : Stèle de tisserand, Narcy (Éd-585) ; (cliché Anne-Laure Edme)....125
Fig. 291 : Stèle d'un tailleur de pierre, Autun (Éd-33) ; (cliché Anne-Laure Edme)....126
Fig. 292 : Stèle d'un architecte (?), Autun (Éd-146) ; (cliché Anne-Laure Edme)....126
Fig. 293 : Stèle de cordonnier, Luxeuil-les-Bains (Séq-128) ; (cliché Anne-Laure Edme)....126
Fig. 294 : Fragments d'une stèle de potier (?), Autun (Éd-114) ; (cliché Anne-Laure Edme)....126
Fig. 295 : « Monument du marchand de vin » (Ling-430), Musée archéologique de Dijon (cliché Anne-Laure Edme)....127
Fig. 296 : Fragment de monument figurant un marchand de vins et cosmestibles (Ling-141), Musée archéologique de Dijon (cliché Musée archéologique de Dijon ; lupa 25057)....127
Fig. 297 : Détail d'un monument figurant probablement des chevaux menés au marché (Ling-159), Musée archéologique de Dijon (cliché Musée archéologique de Dijon ; lupa 25065)....127
Fig. 298 : Stèle de tavernier (?), Besançon (Séq-13) ; (cliché Marie-Laure Bassi)....128
Fig. 299 : Stèle de tavernier, Autun (Éd-128) ; (cliché Anne-Laure Edme)....128
Fig. 300 : Stèle de tavernier, Nuits-Saint-Georges (Éd-592) ; (cliché Anne-Laure Edme)....128
Fig. 301 : Stèle dijonaise d'un *cornicen*, Dijon (Ling-84) ; (cliché Anne-Laure Edme)....128
Fig. 302 : Stèle de *tibicen*, Autun (Éd-84) ; (cliché Anne-Laure Edme)....128
Fig. 303 : Stèle de musicien : figurent une flûte et un orgue hydraulique, Autun (Éd-157) ; (cliché Anne-Laure Edme)....129
Fig. 304 : Stèle présentant un orgue hydraulique, Saulieu (Éd-726) ; (cliché Anne-Laure Edme)....129
Fig. 305 : Stèle présentant un instrument à vent, Autun (Éd-259) ; (cliché Anne-Laure Edme)....129
Fig. 306 : Stèle figurant deux *ascaules*, Soulosse (Esp. n° 4855) ; (tiré de Espérandieu 1915)....129
Fig. 307 : Stèle de rétiaire, Autun (*Addendum* 2) ; (cliché Yannick Labaune)....130
Fig. 308 : Fragment de monument funéraire présentant des marchandises liées aux thermes, Langres (n° d'inv. 865.4) ; (cliché Anne-Laure Edme)....130
Fig. 309 : « Monument du jeune homme », décor végétalisé (Ling-83) ; (clichés Musée archéologique

de Dijon ; lupa 25068)....130

Fig. 310 : Stèles séquanes à décor latéral : Séq-43, Séq-54, et Séq-101 (clichés Anne-Laure Edme ; cliché Hélène Walter)....131

Fig. 311 : Stèles séquanes à décor latéral : Séq-130, Séq-148, et Séq-44 (clichés Anne-Laure Edme) 131

Fig. 312 : Stèles découvertes à Ravennes (tirés de Mansuelli 1967, n° 30, 33 et 53)....132

Fig. 313 : Stèles-plaques mises au jour à Langres (Ling-237, Ling-230 et Ling-358) ; (clichés respectivement Anne-Laure Edme, Arnaud Vaillant et Anne-Laure Edme)....132

Fig. 314 : Carte de diffusion des stèles-plaques dans les provinces de Belgique, de Lyonnaise et des Germanies (DAO : Anne-Laure Edme)....133

Fig. 315 : Petites stèles bituriges découvertes et conservées à Bourges (n° d'inv. : 950.1.439 et n° D.1953.7.2) ; (clichés Anne-Laure Edme)....134

Fig. 316 : Carte de distribution des stèles funéraires en fonction du type de figuration (DAO : Anne-Laure Edme)....134

Fig. 317 : Embouts de pipettes trouvés à Arles (clichés N. Camau) et pipettes de l'épave Lardier 4 (cliché Yvon Lemoine, Service du Patrimoine et de l'archéologie du Var)....135

Fig. 318 : Pipette découverte à l'Alcalá de Henares (tiré de Juan Tovar, Heraz y Martinez 2011, p. 29) 135

Fig. 319 : Détail de la position des doigts sur deux stèles de Luxeuil (Séq-75) et Langres (Ling-364) (clichés Anne-Laure Edme)....135

Fig. 320 : Tessère antiques figurant des position du comput digital (tiré de Froehner 1884, pl. III) 136

Fig. 321 : Fragment de monument funéraire de Neumagen, conservée au Rheinisches Landesmuseum de Trèves (n° d'inv. : NM 739) ; (cliché F. Hardy)....136

Fig. 322 : Relief funéraire provenant d'Isernia et figurant un aubergiste et son client (clichés M. Buonocore)....137

Fig. 323 : Détails de stèles figurant une *dextrarum iunctio* (Ling-333 et Éd-740) ; (clichés Anne-Laure Edme)....137

Fig. 324 : Détails de stèles figurant des époux tenant un même objet dans leurs mains droites jointes (Éd-603 et Séq-56) ; (clichés Anne-Laure Edme)....138

Fig. 325 : Détail d'une stèle représentant un couple tenant le même gobelet (Ling-3) ; (cliché Serge Février)....138

Fig. 326 : Détail d'une stèle figurant un homme enlacant son épouse de son bras droit (Éd-406) (cliché Musée Vivant-Denon, Chalon-sur-Saône)....138

Fig. 327 : Distribution chronologique des défunts sur le site de Caurel « Le Puisard » (Marne) (tiré de Paresys *et alii* 2016 p. 17)....139

Fig. 328 : Distribution chronologique des sépulture sur le site de Fère-Champenoise (Marne) (DAO Anne-Laure Edme ; tiré de Brisson Hatt et Roualet ; d'après Martin-Kilcher 2006)....139

Fig. 329 : Blocs sculptés issus des monuments funéraires de la nécropole de « la Citadelle » à Langres, remis au jour dans les remblais du XIX^{e} siècle sur le site de la « Clinique vétérinaire » (clichés Serge Février)....140

Fig. 330 : Autel funéraire à *focus* découvert à Autun (Éd-118) ; (clichés Anne-Laure Edme)....140

Fig. 331 : Autel funéraire séquane à *focus* et *pulvini* (Séq-158) ; (clichés Anne-Laure Edme)....141

Fig. 332 : Stèle funéraire découverte à Arc-en-Barois et présentant une cavité probablement destinées au dépôts d'offrandes (Ling-2) ; (clichés Anne-Laure Edme)....141

Corpus et recueils

AE : *Année Épigraphique*, Paris, 1888-.

CAG : *Carte archéologique de la Gaule*.

CIL : Hirschfeld Otto, Zangemeister Karl, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Vol. XIII : *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin, 1899-1905.

Recueil : Espérandieu Émile et Lantier Raymond, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, 15 tomes, Paris, 1907-1966.

ILTG : Wuilleumier Pierre, *Inscriptions latines des Trois Gaules* (17e supplément à *Gallia*), Paris, 1963, 260 p.

Lupa = F. and O. Harl, www.ubi-erat-lupa.org (base de données photographiques de monuments antiques en pierre)

Sources juridiques antiques

Digeste, Henri Hulot, Jean-François Berthelot, Pascal-Alexandre Tissot, Alphonse Berenger (trad.), Metz, 1803.

Loi des XII Tables (*Lex Duodecim Tabularum*).

Marcien, *Institutionum*, Henri Hulot, Jean-François Berthelot, Pascal-Alexandre Tissot, Alphonse Berenger (trad.), Metz, 1803.

Ulpien, *Ad Edictum*, Henri Hulot, Jean-François Berthelot, Pascal-Alexandre Tissot, Alphonse Berenger (trad.), Metz, 1803.

Sources littéraires antiques

Ammien Marcellin, *Histoire*, Tome I, Livre XVI, Édouard Galletier et collaborateurs (éd., trad. et comm.), Les Belles Lettres, Paris, 1968.

Apulée, *Apologie*, Paul Vallette (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 2001.

Augustin (saint), *De cura pro mortuis gerenda*, Livre IV, Gustave Combès (trad.), Desclée de Brouwer, Paris, 1948.

Aurelius Victor, *De Caesaribus*, Pierre Dufraigne (trad.), Les Belles Lettres, Paris (rééd.), 2002.

Ausone, *Œuvres complètes*, Bernard Combeaud (trad.), Molat, Bordeaux, 2010.

Bède le Vénérable, *Corpus Christianorum*, *Series Latina*, vol. 123c, Charles W. Jones (trad.), Brepols, Turnhout, 1980.

Bède le Vénérable, *Patrologie latine*, XC, Jacques Paul Migne (éd. et trad.), Paris, 1850.

César, *De Bello Gallico*, Léopold-Albert Constans (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 1981.

Cicéron, *Correspondance*, Tome IV (Lettres CCV-CCLXXVIII), Jean Bayet et Léopold-Albert Constans (éd. et trad.), Les Belles Lettres, Paris, 1951 (1ère éd.).

Cicéron, *De legibus*, Livre II, Georges de Plinval (éd.), Les Belles Lettres, Paris (rééd.), 2003.

Cicéron, *De officiis*, Livre I, Maurice Testard (trad.), Les Belles Lettres, Paris (rééd.), 1974.

Dion Cassius, *Histoire romaine*, Tome IX, Livre LXVI, Étienne Gros (trad.), Remacle, Paris, 1870.

Dioscoride, *De Materia Medica*, Livre V, Max Wellman (éd.), Berlin, 1909-1914.

Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, Collection *Sources chrétiennes*, Gustave Bardy (éd. et trad.), Les Éditions du Cerf, Paris, 1955.

Eutrope, *Breviarum Historiae Romanae*, Joseph Hellegouarc'h (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 1999.

Festus, *De Significatione Verborum*, d'après l'abrégé de Paul Diacre, Wallace Martin Lindsay (éd.), Teubner, Leipzig, 1913 (noté L.).

Fronton, *Correspondance*, Philippe Fleury (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 2003.

Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, Robert Latouche (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 1995.

Histoire Auguste. Les empereurs romains des IIe et IIIe siècles, André Chatagnol (trad.), Robert Laffont, Paris, 1994.

Horace, *Sermones*, François Villeneuve (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 2001.

Itinéraire d'Antonin, Otto Cuntz (*Itineraria Romana*, I), Leipzig, 1929.

Julien, *Lettres*, Livre I, Joseph Bidez (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 1932.

Juvénal, *Satires*, Olivier Sers (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 2002.

Ovide, *Fastes*, Tome I (Livres I-III), Robert Schilling (éd. et trad.), Les Belles Lettres, Paris, 1993 (1ère éd.).

Ovide, *Métamorphoses*, Livre X, Georges Lafaye (trad.), Jean-Pierre Néraudau (éd.), Folio, Paris, 2009.

Ovide, *Tristes*, Jacques André (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 1968.

Pétrone, *Satyricon*, Olivier Sers (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 2001.

Platon, *Œuvres complètes*, Tome X : *Timée - Critias*, Albert Rivaud (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 1925.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Tome II (Livre XXXVI), Hubert Zehnacker (éd.), Paris, 1998.

Plutarque, *Erotikos. Dialogues sur l'Amour*, Robert Flacelière (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 2008.

Properce, *Élégies*, Simone Viarre (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 2005.

Quitilien, *De institutione oratoria*, Tome IV (Livres VI-VII), Jean Cousin (éd. et trad.), Les Belles Lettres, Paris, 1976 (1ère éd.).

Servius, *Ad Aeneid*, Georg Thilo et Hermann Hagen (éd.), Lipsig, 1878-1902.

Table de Peutinger, éd. K. Miller, Stuttgart, 1962.

Tacite, *Annales*, Tome I (Livre I-III), Pierre Wuilleumier (trad.), Les Belles Lettres, Paris (rééd.), 2013.

Tacite, *Histoires*, Tome III (Livres IV-V), Henri Le Bonniec (trad.), Les Belles Lettres, Paris (rééd.), 2002.

Tacite, *Vie d'Agricola*, Jean-Louis Burnouf (trad.), Remacle, Paris, 2000.

Tertullien, *Apologétique*, Eugène-Antoine de Genoude (trad.), Louis Vivès, Paris, 1852.

Tertullien, *Ad nationes*, Livre I, Eugène-Antoine de Genoude (trad.), Louis Vivès, Paris, 1852.

Tertullien, *De spectaculis*, Eugène-Antoine de Genoude (trad.), Louis Vivès, Paris, 1852.

Tibulle, *Élégies*, Max Ponchont (trad.), Les Belles Lettres, Paris, 2002 (rééd.).

Varron, *De Lingua Latina*, Livre VI, Pierre Flobert (trad.), Les Belles Lettres, Paris (rééd.), 2002.

Virgile, *Énéide*, Livres V-VIII, Jacques Perret (éd. et trad.), CUF, Paris, 1978.

Virgile, *Géorgiques*, Livre II, Eugène de Saint-Denis (éd. et trad.), Les Belles Lettres, Paris (8e tirage), 1994.

Vitruve, *De Architectura*, Livre VII, Claude Perrault (trad.), Errance, Paris, 1999.

Manuscrits

André 1726 : André père C(…), *Antiquités de la ville de Langres*, Langres, 1726, manuscrit non paginé (Bibliothèque de la SHAL, ms 16).

Anonyme 1776 : Anonyme, *Recueil d'antiquités, statues, bas-reliefs, tombeaux, inscriptions, vases, etc. trouvés à Langres et dans les environs*, Langres, vers 1776, manuscrit non paginé (Bibliothèque municipale Marcel Arland de Langres, ms 43).

Baudot 1792 : Baudot Louis-Bénigne, *Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon* : *notes prises pendant la révolution dans l'église Saint-Bénigne, le cloître, la rotonde, à mettre en ordre et au net*, Dijon, 1792, manuscrit non paginé (Bibliothèque municipale de Dijon, ms 1602, folios 92 et 94).

Charlet 1700 : Charlet Jean-Baptiste, *Recueil des Antiquités de Bourgogne, Tome 1 : Diocèse de Langres*, Langres, 1700, manuscrit non paginé (Bibliothèque de la SHAL, ms 108).

Charlet 1726 : Charlet Jean-Baptiste, *Monuments de la ville de Langres* (copie d'après l'original), Langres, 1726, manuscrit non paginé (Bibliothèque de la SHAL, ms 117).

Daguin 1820 : Daguin Claude, *Manuscrits de l'abbé Claude-Charles Daguin*, Volume IV, Langres, vers 1820, manuscrit non paginé (Bibliothèque diocésaine de Langres, ms 524, Tome IV).

Daguin 1830 : Daguin Claude, *Manuscrits de l'abbé Claude-Charles Daguin*, Volume X, Langres, vers 1830, manuscrit non paginé (Bibliothèque diocésaine de Langres, ms 524, Tome X).

Daguin 1850 : Daguin Claude, *Manuscrits de l'abbé Claude-Charles Daguin*, Volume XXIX, Langres, vers 1850, manuscrit non paginé (Bibliothèque diocésaine de Langres, ms 524, Tome XXIX).

Fonclause 1778 : Fonclause Jean-François-Melchior, *Recueil d'antiquités trouvées à Luxeuil, dessinées et expliquées par Jean-François-Melchior Fonclause. A Luxeuil, M DCC LXXVIII*, Luxeuil, 1778, 71 p. (Bibliothèque municipale de Vesoul, ms 226, anc. 206).

Fontenay 1889 : Fontenay Harold de, *Art et Antiquités. Autun et Pays Éduen, dessins et gravures provenant de la bibliothèque d'Harold de Fontenay*, Autun, vers 1889, non paginé (Bibliothèque de la Société éduenne, ms 232).

Javernault 1602 : Javernault Odo, *Mémoires et Antiquitez de la ville de Langres tirées et extraites de plusieurs auteurs tant anciens que modernes et rapportées suivant l'ordre du temps*, Langres, 1602, manuscrit non paginé (Bibliothèque de la SHAL, ms 118).

Luquet 1845 : Luquet Jean-Félix-Onésime, *Correspondance – Lettres de ma famille – 1825-1845,* 1845, manuscrit non paginé (Bibliothèque diocésaine de Langres, ms 256 ; B II)

Luquet 1855 : Luquet Jean-Félix-Onésime, *Correspondance – Lettres de famille – 1846-1855*, 1855, manuscrit non paginé (Bibliothèque diocésaine de Langres, ms 256 ; B XII)

Piétrequin de Gilley 1754 : Piétrequin de Gilley Jean-Baptiste-Pierre, *Histoire générale et particulière de la ville et du diocèse de Langres*, Langres, 1754, manuscrit non paginé (Bibliothèque de la SHAL,

M31).

Tabourot 1769 : Tabourot Théodecte, *Histoire des saintes reliques et ancienneté de Langres*, Langres, 1769, manuscrit non paginé (Bibliothèque de la SHAL, ms 109).

Vignier 1665 : Vignier Jacques, *Chronicon lingonense ex probationibus decadis historiae contextum uiriusque*, Langres, 1665 (*Décade historique du diocèse de Langres*, traduction en français par Rallet & Bideaud pour la Société Historique et Archéologique de Langres, 1891-1894), manuscrit non paginé (Bibliothèque de la SHAL, ms 08).

Vignier 1670 : Vignier Jacques, *Recueil des inscriptions et autres monuments anciens de la ville de Langres et lieux circonvoisins*, Langres, vers 1670, (copie de F. D'Arbigny, 1898), manuscrit non paginé (Bibliothèque de la SHAL, ms M 200).

Archives

Archives départementales de la Côte-d'Or

Fonds de la *CACO* :

69 J 62 : Dossiers documentaires des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), XIX^{e} – XX^{e} siècle : Agencourt à Avot ; Beaune.

69 J 63 : Dossiers documentaires des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), XIX^{e} – XX^{e} siècle : Baigneux-les-Juifs à Buxerolles.

69 J 64 : Dossiers documentaires des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), XIX^{e} – XX^{e} siècle : Châteauneuf à Cussy-la-Colonne.

69 J 66 : Dossiers documentaires des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), XIX^{e} – XX^{e} siècle : Foissy à Jours-en-Vaux.

69 J 67 : Dossiers documentaires des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), XIX^{e} – XX^{e} siècle : Labergement-Foignet à Meuilley.

69 J 69 : Dossiers documentaires des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), XIX^{e} – XX^{e} siècle : Pagny à Ruffey-lès-Echirey.

69 J 71 : Dossiers documentaires des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), XIX^{e} – XX^{e} siècle : Seigny à Turcey.

69 J 73 : Dossiers documentaires concernant Dijon, XIX^{e} – XX^{e} siècle : Dijon I, rues (par ordre alphabétique).

69 J 76 : Dossiers documentaires concernant Dijon, XIX^{e} – XX^{e} siècle : Dijon III, édifices civils.

69 J 77 : Dossiers documentaires concernant Dijon, XIX^{e} – XX^{e} siècle : Généralités.

Fonds Corot :

Corot 9 : *Varia archeologica.*

Corot 14 : Dossiers communaux classés par ordre alphabétique (grand format).

Corot 16 : Dossiers communaux classés par ordre alphabétique (grand format).

Corot 17 : Dossiers communaux classés par ordre alphabétique (petit format).

Corot 34 : Alésia.

Corot 35 : « La Seine », fouilles de Corot aux Sources de la Seine.

Fonds Grémaud :

Grémaud 2 : Agencourt – Beaulieu.

Grémaud 3 : Beaune – Buxerolles.

Grémaud 7 : Gommeville – Lux.

Grémaud 8 : Maconge – Montmain.

Grémaud 9 : Montmançon – Painblanc.

Grémaud 10 : Pasques – Roilly.

Grémaud 12 : Samerey – Thury.

Fonds iconographique :

69 J 207 à 220 : Pyramidions, ascia et inscriptions.

69 J 497 : Dessins d'objets antiques.

Archives départementales du Doubs

Collection Baverel :

Ms Baverel 14 : *Monumens antiques de la Séquanie*, par l'abbé Jean-Pierre Baverel. Début du XIX^{e} siècle.

Ms Baverel 16 : *Recueil des monumens antiques pour servir à l'histoire de la Séquanie. Tome I : Inscriptions*, par l'abbé Jean-Pierre Baverel. Début du XIX^{e} siècle.

Ms Baverel 17 : *Recueil d'inscriptions antiques pour servir de preuves à l'histoire de la Séquanie,* par l'abbé Jean-Pierre Baverel. Début du XIX^{e} siècle.

Ms Baverel 18 : *Inscriptions et monuments antiques trouvés dans l'ancienne Séquanie*, par l'abbé Jean-Pierre Baverel. Début du XIX^{e} siècle.

Archives départementales de la Saône-et-Loire

Fonds Roland Niaux :

100 J 1 - 8 : Communes de Saône-et-Loire : dossiers d'études et de recherches.

100 J 9 -10 : Communes de Saône-et-Loire : fiches détaillées.

100 J 11 - 12 : Communes de Côte-d'Or : fiches.

100 J 13 - 14 : Communes de la Nièvre : fiches.

Archives municipales de Beaune

Fonds Charles Aubertin :

33 Z 21 : *Les découvertes archéologiques dans l'arrondissement de Beaune en 1869*.

33 Z 52 : *Lettre sur un débris de monument romain trouvé à Beaune*, 1894.

33 Z 74 : *Collection Baudot.*

33 Z 92 : Planches tirées de l'ouvrage de l'abbé Antoine Gandelot, *Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités*, sans date.

Fonds Charles Bigarne :

34 Z 133 : Meursault.

34 Z 206 : Notice sur les champs de Bolards et sur l'origine de la ville de Nuits.

34 Z 207 : Dessins et calques des pierres et objets trouvés lors des fouilles archéologiques.

34 Z 210 : Époque gallo-romaine : notes de recherches.

34 Z 212 : Sculptures gallo-romaines de Beaune et des environs.

34 Z 213 : Présentation sommaire des découvertes archéologiques dans la région beaunoise.

Fonds Pierre Chevillot :

12 Z 12 : Beaune, lieu-dit Belissand : *Contribution à l'histoire de l'implantation humaine dans le pays beaunois* : *trouvailles d'époque gallo-romaine du lieu-dit Bellissand*, 1991.

Fonds de la Société historique et archéologique de Beaune (SHAB) :

5 Z 24 : Archéologie : *Travaux sur les stèles gallo-romaines*, Antoine Changarnier, 1909.

Ouvrages et articles

Abbe 2010 : Abbe Mark, « Recent Research on the Painting and Gilding of Roman Marble Statuary at Aphrodisias », dans Hollein Max, Brinkmann Vinzenz, Primavesi Olivier (éd.), *Circumlitio, The Polychromy of Antique and Medieval Sculpture*, Actes du colloque (10-12 décembre 2008), Munich, 2010, p. 277-289.

Achard-Corompt 2009 : Achard-Corompt Nathalie (dir.), *Recy (Marne) "Déviation de Recy" : Fouille d'une nécropole gallo-romaine*, Rapport de fouille, Metz, 2009, 162 p.

Adam 1993 : Adam Richard, « La période gallo-romaine autour de Clamecy », *Bulletin de la Société Scientifique et Artistique de Clamecy*, *Nouvelle S*érie, n°16, 1993, p. 55-98.

Alföldy, Panciera 2001 : Géza Alföldy, Silvio Panciera (éd), *Inschriftliche Denkmäler als Medien der Selbstdarstellung in der Römischen Welt*, Stuttgart, 2001, 229 p.

Ahü-Delor *et alii* 2016 : Ahü-Delor Anne, Fossurier Carole, Labaune Yannick, Maurice-Chabard Brigitte, Venault Stéphane, *Nécroscopie, une nécropole d'Augustodunum sous le regard de l'archéologie,* Catalogue d'exposition, Musée Rolin, Autun, 2016, 70 p.

Alary 1990 : Alary Jean-Claude, « Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Gergy », *Trois-Rivières*, Numéro 35, 1990, p. 3.

Alary 1991 : Alary Jean-Claude, « La nécropole du Grand Champeau à Gergy », *MémSHAC*, Tome 59, 1991, p. 61-77.

Albertini 1907 : Albertini Eugène, « Notes critiques sur l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger* », *M*élanges d'archéologie et d'histoire, Tome 27, 1907, p. 463-477.

Alexandrescu 2017 : Alexandrescu Cristina-Georgeta, « Soundless but eloquent witnesses : depictions of musicians and musical instruments on roman funerary monuments », dans Lefebvre Sabine (dir.), *Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain : Modèles régionaux*, Actes du XIV^{e} colloque « Art provincial » (Dijon, 1er-6 juin 2015), 44^{e} supplément à la *RAE*, Dijon, 2017, p. 47-56.

Allag 2010 : Allag Claudine, « Mais qui étaient donc les peintres gallo-romains ? », dans Chardron-Picault Pascale (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, Actes du colloque d'Autun (20-22 septembre 2007), 28^{e} supplément à la *RAE*, Dijon, 2010, p. 209-218.

Altmann 1905 : Altmann Walter, *Die römischen Grabaltäre der Kaiserzeit*, Berlin, 1905, 306 p.

Amiri 2016 : Amiri Bassir, *Esclaves et affranchis des Germanies : mémoire en fragments. Étude des inscriptions monumentales*, Stuttgart, 2016, 249 p.

Ancel 2010 : Ancel Marie-Josée, *La crémation en milieu rural en Gaule Belgique romaine. Les exemples de la Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais,* Thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Claude Béal, Lyon, 2010, 2 volumes.

Ancel 2012 : Ancel Marie-Josée, *Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes*

romaines de la Gaule Belgique, Montagnac, 2012, 650 p.

Ancel 2013 : Ancel Marie-Josée, *Fouille programmée de la nécropole antique des "Saives" - Champdivers (39)*, Rapport de sondages, Besançon, 2013, 129 p.

Ancel, Dias 2015 : Ancel Marie-Josée, Dias Elsa (dir.), *Chantenay-St-Imbert "La Grande Montée"*, Rapport d'opération d'archéologie préventive (Archeodunum), Chaponnay, 2015, 3 volumes.

Andrikopoulou-Strack 1986 : Andrikopoulou-Strack, Jeanne-Nora, *Grabbauten des 1. Jahrhunderts n. Chr. im Rheingebeit : Untersuchungen zu Chronologie und Typologie***,** Supplément au *BJ*, Cologne, 1986, 202 p.

Anonyme 1882 : Anonyme, « Chroniques de la société », *BullSHAL*, n°19, 1882, 27 p.

Arbaumont 1894 : Arbaumont (d') Jules, *Catalogue du musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or*, Dijon, 1894, 390 p.

Arbois de Jubainville 1885 : Arbois de Jubainville Henry (d'), « Une nouvelle inscription trouvée à Dijon et appartenant à M. de Torcy », *CRAI*, 29e année, n°3, 1885, p. 225-226.

Armand-Calliat 1922 : Armand-Calliat Louis, « Note sur la chapelle Saint-Martin de Tours à Mellecey (Saône-et-Loire) »*, MémSHAC*, 2e série - Tome X, 1922, p. 139.

Armand-Calliat 1934-1935 : Armand-Calliat Louis, « Catalogue du Musée lapidaire de Chalon »*, MémSHAC*, 2e série - Tome XVIII, 1934-1935, p. 227-255.

Armand-Calliat 1937 : Armand-Calliat Louis, « Le Chalonnais gallo-romain. Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon *»*, *MémSHAC*, Tome XXVIII, 1937, 296 p.

Armand-Calliat 1951 : Armand-Calliat Louis, « Sculptures gallo-romaines inédites du pays éduen », *Gallia,* Tome 9, 1951, p. 60-63.

Armand-Calliat 1953 : Armand-Calliat Louis, « Une stèle de Montceau-les-Mines montrant un chat domestique », *Gallia,* Tome 11, fasc. 1, 1953, p. 85-89.

Arnaud 1988 : Arnaud Pascal, « L'origine, la date de rédaction et la diffusion de l'archétype de la Table de Peutinger », *BSAF*, 1988, p. 302-321.

Aubertin 1892 : Aubertin Charles, « Séance du 2 juin 1892 », *MémSHAB*, 1892, p. 32-35.

Aubertin 1895 : Aubertin Charles, « Séance du 6 juin 1895 », *MémSHAB,* 1895, p. 30.

Aucouturier *et alii* 2016 : Aucouturier Marc, Robcis Dominique, Langlois Juliette, Vandenberghe Yannick, « La Victoire d'Arles : une dorure à la feuille exemplaire et complexe », dans Gaggadis-Robin Vassiliki, Picard Pascale (éd.), *La sculpture romaine en Occident : Nouveaux Regards*, Actes des Rencontres autour de la sculpture romaine (Arles, 2012), Aix-en-Provence, 2016, p. 181-190.

Audin, Couchoud 1957 : Audin Amable, Couchoud Paul-Louis, « Nouvelles considérations sur

l'*ascia* », *RHR*, Tome 152, n°2, 1957, p. 153-173.

Audin, Burnand 1959 : Audin Amable, Burnand Yves, « Chronologie des épitaphes romaines de Lyon », *REA*, Tome 61, fasc. 3, 1959, p. 320-350.

Augros, Feugère 2002 : Augros Michel, Feugère Michel (dir.), *La nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)*, Autun, 2002, 206 p.

Aussaresses-Bonneau 1987 : Aussaresses-Bonneau Hélène, « Découverte sur la nécropole de Compierre (commune de Champallement, Nièvre) », *RAECE*, Tome XXXVIII, fasc. 3-4, 1987, p. 12-13.

Ayache, Kazek 2012 : Ayache Laïla, Kazek Kévin, « Les gallo-romains vus par eux-mêmes », *L'Archéologue*, n°119, avril-mai 2012, p. 11-39.

Bailly 1979 : Bailly Pierre, « Les habitants d'*Avaricum*/Bourges à l'époque gallo-romaine : portraits gravés sur les stèles funéraires », *Archéologia*, n°132, 1979, p. 37-41.

Baray 2004 : Baray Luc (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques,* Actes de la table ronde de Bibracte (7-9 juin 2001), collection Bibracte, Tome 9, Glux-en-Glenne, 2004, 317 p.

Baray 2006 : Baray Luc (dir.), *Artisanats, sociétés et civilisations. Hommages à Jean-Paul Théveno*t, 24e supplément à la *RAE*, Dijon, 2006.

Barbet 2008 : Barbet Alix, *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris, 2008, 392 p.

Barbet 2005 : Barbet Gérald, *Tavaux (39) "Les Charmes d'Amont"*, Document Final de Synthèse, volume 1, SRA de Franche-Comté, Besançon, 2005, 86 p.

Barbet, Ancel 2012 : Barbet Gérald, Ancel Marie-Josée, *Fouille programmée de la nécropole antique des "Terres Saint-Gervais" - Tavaux (39),* Rapport final de la triannuelle (2009-2011) – Rapport de sondages (2012), Besançon, 2012, 585 p.

Barbet, Joan, Ancel 2014 : Barbet Gérald, Joan Lydie, Ancel Marie-Josée, *La nécropole gallo-romaine des "Charmes d'Amont" à Tavaux (Jura),* Autun, 2014, 235 p. et 215 ill.

Barral *et alii* 2002 : Barral Philippe, Guillaumet Jean-Paul, Nouvel Pierre, « Les territoires de la fin de l'Âge du Fer entre Loire et Saône : les Éduens et leurs voisins. Problématique et éléments de réponse », dans Garcia Dominique, Verdun Florence (dir.), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistorique d'Europe occidentale*, Actes du XXIV^{e} colloque de l'AFEAF (1er – 4 juin 2000), n°24, Paris, 2002, p. 271-296.

Barral, Coquet, Nouvel 2012 : Barral Philippe, Coquet Nicolas, Nouvel Pierre, « Les agglomérations antiques de Franche-Comté. Bilan et perspectives », dans Piningre Jean-François, Richard Annick (coord.), *1995-2005, Dix ans d'archéologie en Franche-Comté*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2012, p. 149-169.

Barral, Gaston, Vaxellaire 2011 : Barral Philippe, Gaston Christophe, Vaxellaire Laurent, « Besançon. D'un *oppidum* à une ville romaine », dans Reddé *et alii* (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est*

de la Gaule, Tome 1 (Bibracte 21), Glux-en-Glenne, 2011, p. 91-104.

Barrand Emam 2012 : Barrand Emam Hélène, *Les pratiques funéraires liées à la crémation dans les ensembles funéraires des capitales de cité au Haut Empire en Gaule Belgique : Metz-Divodurum, Bavay-Bagacum, Thérouanne-Tervanna*, Thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Claude Béal, Lyon, 2012, volume 1, 778 p.

Barrière 2012 : Barrière Vivien, *Les portes de l'enceinte antique d'Autun et leurs modèles (Gaule, Italie, provinces occidentales de l'Empire romain),* Thèse de doctorat, sous la direction d'Olivier de Cazanove, Dijon 2012, 3 volumes, 649 p.

Barthèlemy, Depierre 1990 : Barthèlemy Albert, Depierre Germaine (dir.), *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon*, Recherches du Groupement Archéologique du mâconnais, Mâcon, 1990, 127 p.

Bassi 2015 : Bassi Marie-Laure, *L'espace funéraire gallo-romain de la Viotte*, Rapport de fouille archéologique, Besançon, 2015, 696 p.

Baudiau 1879 : Baudiau Jacques-François (abbé), *Histoire d'Entrains depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,* Nevers, 1879, non paginé.

Béal 2000 : Béal Jean-Claude, « La dignité des artisans : les images d'artisans sur les monuments funéraires de Gaule romaine », *DHA*, Volume 26, n°2, 2000, p. 149-182.

Béal 2007 : Béal Jean-Claude, « Transporteurs et propriétaires terriens en Gaule romaine : un bilan », *RACF,* Tome 45-46, 2006-2007, en ligne [http://racf.revues.org/775].

Béal 2013 : Béal Jean-Claude, « Les sarcophages de pierre de la cité antique des Ségusiaves », *RAE*, Tome 62, 2013, p. 211-230.

Bedon 1984 : Bedon Robert, *Les carrières et les carriers de la Gaule romaine*, Paris, 1984, 248 p.

Bedon 2017 : Bedon Robert, « Lire et écrire chez les Bituriges Cubes sous le Haut-Empire, d'après plusieurs représentations portées par des stèles funéraires », dans Lefebvre Sabine (dir.), *Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain : Modèles régionaux*, Actes du XIVe colloque « Art provincial » (Dijon, 1er-6 juin 2015), 44e supplément à la *RAE*, Dijon, 2017, p. 79-92.

Bel 2002 : Bel Valérie, *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole du Vallaras à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, 2002, 535 p.

Bel 2004 : Bel Valérie, « De l'analyse spatiale à l'interprétation des ensembles funéraires. Deux exemples de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine dans le midi de la Gaule », dans Baray Luc (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques,* Actes de la table ronde de Bibracte (7-9 juin 2001), collection Bibracte, Tome 9, Glux-en-Glenne, 2004, p. 279-286.

Belot 1990 : Belot Eric, « Les dieux et les morts, Collection d'archéologie romaine, Château-musée de Boulogne-sur-Mer », *Mémoires de la Société Académique du Boulonnais*, Tome IX, 1990, p. 140-175.

Bénabou 1976 : Bénabou Marcel, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1976, 634 p.

Bénard 1994 : Bénard Jacky (dir.), *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Anales Littéraires de l'Université de Besançon, Paris, 1994, 303 p.

Bérard 2009 : Bérard François, « Quand les morts dialoguent avec les vivants », Goudineau Christian (dir.), *Rites funéraires à Lugdunum*, Musée de la civilisation gallo-romaine (Lyon), Paris, 2009, p. 145.

Bercé 1997 : Bercé Françoise, « Arcisse de Caumont et les sociétés savantes », Nora Pierre (dir.), *Les lieux de Mémoire, Tome 1, La République*, Paris, 1997 (rééd.), p. 1545-1573.

Berger 2000 : Berger Stéphanie, « La grande stèle des deux époux de Sens : essai de restitution », *RAE*, Tome 50, 1999-2000, p. 217-238.

Bernand 1992 : Bernand Étienne, *Inscriptions grecques d'Egypte et de Nubie au Musée du Louvre*, Paris, 1992, 228 p., 73 pl.

Bernard, Christol 2009 : Bernard Gwladys, Christol Michel, « Les relations militaires entre l'Hispanie et la Maurétanie Tingitane à la fin du Ier siècle », *MCV*, 39-2, 2009, p. 189-208.

Bernardin 1961 : Bernardin Jean, « La stèle gallo-romaine d'Épinac », *La Physiophile*, n°55, Montceau-les-Mines, décembre 1961, p. 10-13.

Bernigaud 2011 : Bernigaud Claudine, *L'artisan en représentation dans les cités des Lingons, des Sénons et des Éduens à l'époque gallo-romaine*, Mémoire de Master 2, sous la direction de Sabine Lefebvre, Dijon, 2011, 237 p.

Berthaut, Cusset 1662 : Berthaut Léonard, Cusset Pierre, *L'illustre Orbandale ou L'histoire ancienne et moderne de la ville et cité de Chalon-sur-Saône*, Tome I, Chalon-sur-Saône, 1662, 814 p.

Berti 2006 : Berti Fede (éd.), *Mors Immatura. I Fadieni e il loro sepolcreto*, Florence, 2006, 205 p.

Bertrand 1885 : Bertrand Alfred (dir.), *Catalogue du musée départemental de Moulins*, Société d'Émulation de l'Allier, Moulins, 1885, 153 p.

Besnard 1914 : Besnard Pierre, « Les origines et les premiers siècles de l'Église châlonnaise », *Revue d'histoire de l'Église de France*, Tome 5, n°28, 1914, p. 449-505.

Bessac 1986 : Bessac Jean-Claude, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre, de l'Antiquité à nos jours*, 14e supplément à la *RAN*, Paris, 1986, 319 p.

Bessac 2002 : Bessac Jean-Claude, « Glossaire des termes techniques », *Gallia*, Tome 59, 2002, p. 189-194.

Bessac, Sablayrolles 2002 : Bessac Jean-Claude, Sablayrolles Robert, « Problématique archéologique des carrières antiques en Gaule », *Gallia*, Tome 59, 2002, p. 3-9.

Bessigneul 1975 : Bessigneul Louise-Renée, *La représentation du travail dans la Gaule romaine*, Thèse de doctorat, sous la direction de Gilbert Picard, Paris, 1975, 2 volumes.

Bigarne 1878 : Bigarne Charles, « Notes sur la bourgade gallo-romaine de Bolard près de Nuits (Côte-d'Or) », *MémSocÉd*, nouvelle série, Tome VII, 1878, p. 381-402.

Bigeard 1996 : Bigeard Hélène, *Carte archéologique de la Gaule, 58 : la Nièvre*, Paris, 1996, 300 p.

Blanc *et alii* 1985 : Blanc Annie, Blanc Philippe, La Comble Jacques de, Lorenz Claude, Lorenz Jacqueline, « Caractérisation et origine des matériaux utilisés dans les monuments gallo-romains d'Autun (Saône-et-Loire) », *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun*, n°113, 1985, p. 3-28.

Blanchet 1925 : Blanchet Adrien, « La polychromie des bas-reliefs de la Gaule romaine », *Bulletin de la société archéologique de Sens (1918-1924)*, Tome XXXIII, 1925, p. 1-22.

Blaizot, Tranoy 2004 : Blaizot Frédérique, Tranoy Laurence, « La notion de sépultures au Haut-Empire : identification et interprétation des structures funéraires liées à la crémation », dans Baray Luc (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques,* Actes de la table ronde de Bibracte (7-9 juin 2001), collection Bibracte, Tome 9, Glux-en-Glenne, 2004, p. 171-187.

Blaizot 2009 : Blaizot Frédérique (dir.), « Pratiques et espaces funéraires dans le centre et le sud-est de la Gaule durant l'Antiquité », *Gallia*, Tome 66, fasc. 1, 2009, 383 p.

Blin 2005 : Blin Olivier, « Artisanat du textile dans le nord de la Gaule », *L'Archéologue*, n°77, avril-mai 2005, p. 17-18.

Blume 2010 : Blume Clarissa, « When Colour Tells a Story : The Polychromy of Hellenistic Sculpture and Terracottas », dans Hollein Max, Brinkmann Vinzenz, Primavesi Olivier (éd.), *Circumlitio, The Polychromy of Antique and Medieval Sculpture*, Actes du colloque (10-12 décembre 2008), Munich, 2010, p. 240-257.

Bôhme-Schönberger 2001 : Bôhme-Schönberger A, « Romanisierung einheimisch-keltischer Eliten im ländlichen Umfeld des Legionslagers Mainz – das Beispiel Badenheim », dans Heinzelmann Michael, Ortalli Jacopo, Fasold Peter, Witteyer Marion, *Römischer Bestattungsbrauch und Beigabensitte*, Wiesbaden, 2001, p. 287-292.

Bonnamour 1976 : Bonnamour Louis, « Chronique archéologique », *MémSHAC*, Tome XLV, 1976, p. 14 (fig. 2).

Bonnamour 1997 : Bonnamour Louis, « Archéologie du lit mineur de la Saône : les recherches en chalonnais », Bravard Jean-Paul et Prestreau Michel (dir.), *Dynamique du paysage*, *Entretiens de géoarchéologie* (Table ronde de Lyon, 17-18 novembre 1995), DARA, Tome 15, 1997, p. 151-158.

Bonnamour 2000 : Bonnamour Louis, « Les ponts romains de Chalon-sur-Saône. Étude préliminaire de la pile n°3 », *Gallia*, Tome 57, 2000, p. 273-306.

Borg 2011 : Borg Barbara E., « What's in a tomb : roman death public and private », dans Andreu Javier, Espinosa David, Pastor Simone (dir.), *Mors omnibus instat, Aspectos arqueológicos, epigráficos y rituales de la muerte en el Occidente Romano*, Madrid, 2011, p. 51-78.

Boucher 1988 : Boucher Stéphanie, « L'image et les fonctions du dieu Sucellus », dans Abetel Emmanuel, Baratte François, Desbordes Jean-Michel, Marquaire Jean (dir.), *Le monde des images*

en Gaule et dans les provinces voisines, Actes du colloque de l'ENS (Sèvres, 16-17 mai 1987), Caesarodunum XXIII, Sèvres, 1988, p. 77-86.

Bourgeois, Jockey 2010 : Bourgeois Brigitte, Jockey Philippe, « The Polychromy of Hellenistic Marble Sculpture in Delos », dans Hollein Max, Brinkmann Vinzenz, Primavesi Olivier (éd.), *Circumlitio, The Polychromy of Antique and Medieval Sculpture*, Actes du colloque (10-12 décembre 2008), Munich, 2010, p. 224-239.

Bourgeois, Jeammet 2014 : Bourgeois Brigitte, Jeammet Violaine, « Peindre et repeindre sur terre cuite en Grèce hellénistique », *Techné*, n°40, 2014, p. 84-96.

Boussard, Parizot 1988 : Boussard Gilbert, Parizot Catherine, « Bellenod », *MémCACO*, Tome XXXIV, Dijon, 1988, p. 67-69.

Braemer 1959 : Braemer François, *Les stèles funéraires à personnages de Bordeaux (I^er^ – III^e^ siècles) : contribution à l'histoire de l'Art provincial sous l'Empire romain*, Paris, 1959, 158 p.

Braemer 1965 : Braemer François, « À propos de l'index tendu de certains personnages des monuments funéraires », *BSAF*, 1965, p. 264-268.

Braemer 2003 : Braemer François, « Le rôle de l'histoire, de la géographie et de la géologie dans la sculpture du monde romain », dans Noelke Peter *et alii* (dir.), *Romanisation und Resistenz : in Plastik, Architektur und Inschriften des Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen*, Akten des VII. Internationalen Colloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens (2-6 mai 2001, Köln), Mayence, 2003, p. 695-706.

Brelich 1937 : Brelich Angelo, *Aspetti della morte nelle iscrizioni sepolcrali dell'Impero romano*, Budapest, 1937, 88 p.

Brinkman 2004 : Brinkman Vinzenz, « Colori e tecnica pittorica », dans Buranelli Francesco (éd.), *I colori del bianco : policromia nella scultura antica*, Musée du Vatican, Rome, 2004, p. 315-324.

Brinkman, Koch-Brinkman 2010 : Brinkman Vinzenz, Koch-Brinkman Ulricke, « On the Reconstruction of Antique Polychomy Techniques », dans Hollein Max, Brinkmann Vinzenz, Primavesi Olivier (éd.), *Circumlitio, The Polychromy of Antique and Medieval Sculpture*, Actes du colloque (10-12 décembre 2008), Munich, 2010, p. 114-135.

Brinkman, Koch-Brinkman, Piening 2010 : Brinkman Vinzenz, Koch-Brinkman Ulricke, Piening Heinrich, « The Funerary Monument of Phrasikleia », dans Hollein Max, Brinkmann Vinzenz, Primavesi Olivier (éd.), *Circumlitio, The Polychromy of Antique and Medieval Sculpture*, Actes du colloque (10-12 décembre 2008), Munich, 2010, p. 188-217.

Brisson, Hatt, Roualet 1970 : Brisson André, Hatt Jean-Jacques, Roualet Pierre, « Cimetière de Fère-Champenoise, Faubourg de Connantre », *Mémoires de la Société d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts du département de la Marne*, n°85, 1970, p. 7-26.

Brocard 1861 : Brocard Henry, *Catalogue du Musée fondé et administré par la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, 1861, 103 p.

Brocard 1873 : Brocard Henry, *Catalogue du Musée fondé et administré par la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, 1873, 156 p.

Brocard 1886 : Brocard Henry, *Catalogue du Musée fondé et administré par la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, 1886, 162 p.

Bruhière *et alii* 2017 : Bruhière Nathalie, Dreyfus Hélène, Kurzenne Fanny, Méthivier Amélie, *Rapport d'intervention. Restauration de trois lapidaires*, Goupement Bruhière, février 2017, 33 p.

Bruley 1986 : Bruley Joseph, *Le canton de Montsauches en 1900, à travers les cartes postales*, Autun, 1986, 124 p.

Brune 1886 : Brune Paul (abbé), « Notice sur une stèle gallo-romaine découverte à Tavaux », *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1866, p. 407.

Brusatin 1986 : Brusatin Manlio, *Histoire des couleurs*, Paris, 1986, 192 p.

Bruzard 1866 : Bruzard Armand, « Notice sur la source de Massingy-lès-Vitteaux », *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois*, Tome 3, 1866, p. 67-75.

Buisson 1990 : Buisson André, *Carte archéologique de la Gaule, 01 : L'Ain*, Paris, 1990, 193 p.

Bully *et alii* 2009 : Bully Sébastien, Fiocchi Laurent, Baradat Audrey, Čaušević-Bully Morana, Bully Aurélia, Dupuis Mathias, Vuillermoz David, « L'église Saint-Martin de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône). Première campagne », *Bucema*, 13, 2009, p. 33-38.

Bully 2010 : Bully Sébastien, « L'église Saint-Martin de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), deuxième campagne », *Bucema*, 14, 2010, p. 39-43.

Burgevin 2014 : Burgevin Alexandre (dir.), *Saint-Apollinaire (Côte-d'Or), "Pièce au Poirier 2" : un ensemble funéraire du Haut-Empire*, Rapport de fouilles préventives, Inrap, Dijon, 2014, 155 p.

Burnand 1989 : Burnand Yves, « La datation des épitaphes en Narbonnaise d'après le formulaire funéraire : possibilités et limites », *Inscriptions Latines de Gaule Narbonnaise*, Table-ronde de Nîmes (23 octobre 1987), Nîmes, 1989, p. 21-28.

Burnand 2003 : Burnand Yves, « Tombeaux monumentaux en pays leuque et médiomatrique ? », dans Noelke Peter *et alii* (dir.), *Romanisation und Resistenz : in Plastik, Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum*, Akten des VII. Internationalen Colloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens (2-6 mai 2001), Mayence, 2003, p. 213-229.

Cambi 2003 : Cambi Nenad, « Attis or someone else on funerary monuments from Dalmatia ? », dans Noelke Peter *et alii* (dir.), *Romanisation und Resistenz : in Plastik, Architektur und Inschriften des Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen*, Akten des VII. Internationalen Colloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens (2-6 mai 2001, Köln), Mayence, 2003, p. 511-520.

Canat 1854a : Canat Marcel, « Inscriptions antiques de la ville de Chalon-sur-Saône », *MémSHAC*, Tome III, 2e partie, Années 1851 à 1853, 1854, p. 217-266, pl. VIII à XII.

Canat 1854b : Canat Marcel, « Inscriptions antiques de Mâcon », *MémSHAC*, Tome III, 2e partie, Années 1851 à 1853, 1854, p. 267-272.

Canat 1857 : Canat Marcel, « Inscriptions antiques de Chalon-sur-Saône et de Mâcon », *MémSHAC*, Tome III, 1857, 62 p.

Caputo, Cavassa 2009 *:* Caputo Paolo, Cavassa Laetitia, « La fabrication du bleu égyptien à Cumes », dans Brun Jean-Pierre (éd.), *L'artisanat antique en Italie méridionale*, Mélanges offerts à Maria-Francesca Buonaiuto, Naples, 2009, p. 169-179.

Carcopino 1955 : Carcopino Jérôme, *Le mystère d'un symbole chrétien : l'« ascia* », Paris, 1955, 96 p.

Carcopino 1957 : Carcopino Jérôme, « Les symbolismes de l'*ascia* », *Actes du Ve congrès international d'archéologie chrétienne* (Aix-en-Provence, 13-19 septembre 1954), Paris, 1957, p. 551-566.

Card 2008 : Card Christophe, « Nouvelles données sur les productions des ateliers de potiers gallo-romains de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : la vaisselle en céramique non sigillée », *RAE*, Tome 57, 2008, p. 205-226.

Carroll 2006 : Carroll Maureen, *Spirits of the dead : Roman funerary commemoration in Western Europe*, Oxford, 2006, 331 p.

Carroll 2011 : Carroll Maureen, « *Memoria* and *Damnatio memoriae*. Preserving and erasing identities », *Living through the dead. Burial and Commemoration in the Classical World*, Oxford, 2011, p. 65-90.

Caruel 2016 : Caruel Marie-Sophie, « L'attitude des artisans gallo-romains à l'égard du travail manuel. Étude de l'iconographie lapidaire funéraire », *Kentron*, n°32, 2016, p. 113-134.

Castan 1889 : Castan Auguste, *Histoire et description des musées de la ville de Besançon*, Paris, 1889, 200 p.

Castan 1890 : Castan Auguste, « Deux épitaphes romaines de femmes ayant fait partie de l'avenue sépulcrale de *Vesontio* », *RA*, Troisième série, Tome XV, janvier-juin 1890, p. 29-56.

Castella *et alii* 1998 : Castella Daniel, Eschbach François, Frey-Kupper Suzanne, Martin-Pruvot Chantal, Meystre Catherine, Olive Claude, Porrot Marcello A., « Recherches récentes dans la nécropole de la Porte de l'Ouest à Avenches : Les fouilles de la Longeaigue (1992-1997) », *Bulletin de l'association Pro Aventico*, Tome 40, 1998, p. 173-208.

Castella 1999 : Castella Daniel, *La nécropole d'Avenches "En Chaplix" (Fouilles 1987-1992)*, Lausanne, 1999, 2 volumes, 336 et 470 p.

Castella *et alii* 2002 : Castella Daniel, Amrein Heidi, Duvauchelle Anika, Frey-Kupper Suzanne, Martin-Pruvot Chantal, Mazur Anna, Olive Claude, Porro Marcello A., « Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches-En Chaplix », *Bulletin de l'association Pro Aventico*, Tome 44, 2002, p. 7-102.

Castorio 2000 : Castorio Jean-Noël, « Les stèles funéraires gallo-romaines de Monthureux-sur-Saône (Vosges) », dans Walter Hélène (dir.), *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles*, Actes du Colloque international de Besançon (12, 13 et 14 mars 1998), Besançon, 2000, p. 109-121.

Castorio 2003 : Castorio Jean-Noël, « Remarques sur la typologie des monuments funéraires de la cité des Leuques : emprunts et originalités », dans Noelke Peter (dir.), *Romanisation und Resistenz : in Plastik, Architektur und Inschriften des Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen*, Akten des VII. Internationalen Colloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens (2-6 mai 2001, Köln), Mayence, 2003, p. 231-243.

Castorio, Maligorne 2007 : Castorio Jean-Noël, Maligorne Yvan, *Une tombe monumentale d'époque tibérienne à Nasium (cité des Leuques)*, Paris, 2007, 104 p.

Castorio, Maligorne 2016 : Castorio Jean-Noël, Maligorne Yvan (éd.), *Mausolées et grands domaines ruraux* à l'époque romaine *dans le nord-est de la Gaule*, Bordeaux, 2016, 156 p.

Catherinet 1989 : Catherinet Alain, « Notes d'archéologie langroise. À propos d'une estampille sur sigilée provenant du cimetière de la Citadelle à Langres », *BullSHAL*, Tome XIX, n°294, 1989, p. 378-380.

Cavassa, Delamare, Repoux 2010 : Cavassa Laëtitia, Delamare François, Repoux Monique, « La fabrication du bleu égyptien dans les champs Phlégréens (Campanie, Italie) durant le I^er^ siècle de notre ère », dans Chardron-Picault Pascale (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, 28^e^ supplément à la *RAE*, Dijon, 2010, p. 235-249.

Cébeillac-Gervasoni, Lamoine, Trément 2004 : Cébeillac-Gervasoni Mireille, Lamoine Laurent, Trément Frédéric (éd.), *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contextes, textes, images (II^e^ siècle av. J.-C. – III^e^ siècle ap. J.-C.)*, Clermont-Ferrand, 2004, 570 p.

Charlot 1991 : Charlot Michel, « La station gallo-romaine des Maladières à Beaune (Côte-d'Or) », *MémSHAB*, 72, 1991, p. 63-72.

Charmasse 1864 : Charmasse Anatole (de), « Procès-verbaux des séances, Séance du 29 novembre 1863 », *Annales de la Société Éduenne, 1862 à 1864*, 1864, p. 175-181.

Charmasse 1875 : Charmasse Anatole (de), « Procès-verbaux des séances, Séance du 14 décembre 1874 », *MémSocÉd*, Tome IV, nouvelle série, 1875, p. 491-495.

Charmasse 1893 : Charmasse Anatole (de), « Procès-verbaux des séances, Séance du 16 octobre 1893 », *MémSocÉd*, Tome XXI, nouvelle série, 1893, p. 417-421.

Chastagnol 1991 : Chastagnol André, « Initiation à l'épigraphie », *Vita Latina*, n°123, 1991, p. 43-48.

Chastagnol 1995 : Chastagnol André, « La Gaule romaine et le droit latin. Recherches sur l'histoire administrative et sur la romanisation des habitants », *Scripta varia* III, Lyon, 1995, 346 p.

Chauche 1999 : Chauche Delphine, *Les monuments funéraires du Grand Est de la France : étude*

iconographique et stylistique pour la recherche d'éléments communs, de traits de particularismes et d'ateliers, Mémoire de DEA sous la direction de Simone Deyts et de Gilles Sauron, Dijon, 1999, 129 p.

Chauve, Rosenthal 1992 : Chauve Pierre, Rosenthal Patrick, « Franche-Comté », Pomerol Charles (dir.), *Terroirs et monuments de France : itinéraires de découvertes*, Orléans, 1992, p. 103-110.

Chevallier 1997 : Chevallier Raymond, *Les voies romaines*, Paris, 1997 (2e éd.), 343 p.

Chevrot, Troadec 1992 : Chevrot Jean-François, Troadec Jacques, *Carte archéologique de la Gaule, 18 : Le Cher*, Paris, 1992, 370 p.

Chopelin, Quey 1966 : Chopelin Claude, Quey Jacques, « Le site gallo-romain de la Tour à Saint-Maurice-les-Châteauneuf (Saône-et-Loire) », *RACF*, Tome V, fasc. 4, 1966, p. 333-340.

Chossenot, Lefevre 1981 : Chossenot Michel, Lefevre François, « Les stèles funéraires gallo-romaines de Châlons-sur-Marne », *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne*, Tome XCVI, 1981, p. 45-62.

Chossenot, Lefevre 1983 : Chossenot Michel, Lefevre François, « Les stèles funéraires gallo-romaines de la Fosse Jean Fat à Reims (Marne) », *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne*, Tome XCVIII, 1983, p. 26-48.

Christol 2006 : Christol Michel, « Romanisation et héritage celtique. L'intégration sociale. L'apport de l'épigraphie », dans Paunier Daniel (dir.), *La romanisation et la question de l'héritage celtique*, Actes de la table ronde de Lausanne (17-18 juin 2005), Glux-en-Glenne, 2006, p. 51-65.

Cirilli 1912 : Cirilli René, « Quelques remarques sur la pierre tombale découverte à Auxerre », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, Tome IX, n°10, 1912, p. 612-614.

Clairmont 1993 : Clairmont Christopher Walter, *Classical Attic Tombstones*, 1993, 193 p.

Clauss 2006 : Clauss Pascale, « Typologie et genèse du mausolée-tour », dans Moretti Jean-Charles, Tardy Dominique (dir.), *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain*, Actes du colloque de l'IRAA (Lattes, 11-13 octobre 2001), Paris, 2006, p. 159-180.

Clauss-Balty 2016 : Clauss-Balty Pascale (dir.), *Les piles funéraires gallo-romaines du sud-ouest de la France*, ARCHAIA III, Pau, 2016, 231 p.

Clément-Pallu de Lessert 2005 : Clément-Pallu de Lessert Marie-Paule (dir.), *Saint-Apollinaire "Le Pré Saclé", "Les Grébillons"*, Rapport de fouilles préventives, Inrap, Dijon, 2005, 129 p.

Cochet 2000 : Cochet André (abbé), *Le Plomb en Gaule romaine. Techniques de fabrication et produits* (Monographies Instrumentum, 13), Montagnac, 2000, 234 p.

Cognot 2002 : Cognot François, « Les carrières de La Lie à La Roche-Vineuse (Saône-et-Loire) », *Gallia*, Tome 59, p. 121-131.

Colinart, Delange, Pagès 1996 : Colinart Sylvie, Delange Élizabeth, Pagès Sandrine, « Couleurs

et pigments de la peinture de l'Égypte Ancienne », *Technè,* n°4 : *La couleur et ses pigments*, 1996, p. 29-45.

Colomban, Bellot-Gurlet 2015 : Colomban Philippe, Bellot-Gurlet Ludovic, « Analyses non destructives par spectroscopies infrarouge et Raman : du laboratoire au site », *Les nouvelles de l'archéologie* [en ligne], 138, 2015, mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 09 mars 2016 [http://nda.revues.org/2753].

Colombet 1948 : Colombet Albert, « Une tête gallo-romaine à Bessey-en-Chaume (Côte-d'Or) », *MémCACO*, Tome XXII, fasc. 1, 1948, p. 92.

Colombet 1965 : Colombet Albert, « Une particularité de certaines stèles funéraires gallo-romaines : l'index tendu », *BSAF*, 1965, p. 258-263.

Corot 1920 : Corot Henry, « Sur diverses antiquités des collections particulières et du musée de Tonnere », *BSSY*, Tome 74, 1920, p. 151-165.

Corot 1935 : Corot Henry, « Les fouilles des Sources de la Seine », *MémCACO*, 1935, p. 350-360.

Corrocher, Piboule, Hilaire 1989 : Corrocher Jacques, Piboule Maurice, Hilaire Monique, *Carte archéologique de la Gaule, 03 : L'Allier*, Paris, 1989, 216 p.

Corrocher 2000 : Corrocher Jacques, « Napoléon III et les Antiquités Nationales », dans Jacquet Pierre, Périchon Robert (éd.), *Aspects de l'archéologie française au XIX^e^ siècle*, Recueil de mémoires et documents sur le Forez, Actes du colloque international tenu à La Diana (Montbrison, 14-15 octobre 1995), Tome 28, Clermont-Ferrand, 2000, p. 25-40.

Couchoud, Audin 1952 : Couchoud Paul-Louis, Audin Amable, « *Requiem aeternam*… L'*ascia*, instrument et symbole de l'inhumation », *RHR*, Tome 142, n°1, 1952, p. 36-66.

Coudriet, Chatelet 1864 : Coudriet Jean-Baptiste (abbé), Chatelet Pierre-François (abbé), *Histoire de Jonvelle et de ses environs*, Besançon, 1864, 640 p.

Coudrot, Deyts 2004 : Coudrot Jean-Louis, Deyts Simone, « Les monuments funéraires de Nod-sur-Seine (Côte-d'Or) », *MémCACO*, Tome XL (2002-2004), 2004, p. 53-96.

Coulon 1990 : Coulon Gérard, *Les gallo-romains, Tome 2 : métiers, vie quotidienne et religion*, Paris, 1990, p. 219-226.

Coulon 1994 : Coulon Gérard, *L'enfant en Gaule romaine,* Paris, 1994 (1ère éd.), 205 p.

Coulon 2007 : Coulon Gérard, *Les voies romaines en Gaule*, Paris, 2007, 235 p.

Coulon 2009 : Coulon Gérard, « Le cordonnier », *L'Archéologue*, n°100, février-mars 2009, p. 50-51.

Coulon 2010 : Coulon Gérard, « Les artisans du bois », *L'Archéologue*, n°111, décembre 2010 – janvier 2011, p. 68-69.

Coulon 2012 : Coulon Gérard, « Stèles funéraires et représentations de métiers », *L'Archéologue*,

n°119, avril-mai 2012, p. 40-44.

Coulon, Deyts 2012 : Coulon Gérard, Deyts Simone, *Les stèles funéraires gallo-romaines de Saint-Ambroix (Cher), un atelier de sculpture dans la cité des Bituriges*, Châteauroux, 2012, 160 p.

Coulon, Djaoui 2016 : Coulon Gérard, Djaoui David, « Une pipette à vin sur une stèle gallo-romaine de Saint-Ambroix (Cher), conservée au musée Bertand de Châteauroux », *Revue de l'Académie du Centre*, 2016, p. 8-14.

Courtépée 1785 : Courtépée Claude, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne, précédé de l'abrégé historique de cette province*, Dijon, 1785, 4 volumes.

Creuly 1862 : Creuly Casimir, « Musées archéologiques et collections particulières, Beaune et Dijon, Partie III : Beaune », *RA*, Tome V, 1862, p. 23-28.

Cumont 1942 : Cumont Franz, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1942, 543 p.

Cumont 1949 : Cumont Franz, *Lux Perpetua*, Paris, 1949, 524 p.

D'Ambrosio, De Caro 1983 : D'Ambrosio Antonio, De Caro Stefano, *Un Impegno per Pompei ; Studi e contributi ; Fotopiano e documentazione della necropoli di Porta Nocera*, Milan, 1983, 43 p. et 57 pl.

Darblade-Audoin 2006 : Darblade-Audoin Maria-Pia (dir.), *Nouvel Espérandieu : Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule. Tome II, Lyon*, 2006, 213 p., 204 pl.

Daubigney 1984 : Daubigney Alain, « Inscription, optique et sémiologie de la communication : l'épitaphe de Geminia Titulla (Besançon) », dans Walter Hélène (dir.), *Hommages à Lucien Lerat, Tome 1*, Centre de recherches d'histoire ancienne, Volume 55, Paris, 1984, p. 221-240.

Daubigney 1997 : Daubigney Alain, « Inscription inédite du Finage (Jura) », *RAE*, Tome 48, 1997, p. 319-325.

Davillé 1954 : Davillé Camille, « Séquanie et Lingonie : voie romaine de Besançon à Langres et le réseau Nord des voies Séquanes », *Cahiers Haut-Marnais*, n°38, 1954, p. 110-112.

Debatty 2005 : Debatty Bertrand, « Les limites de la cité gallo-romaine des Sénons », *Hypothèses* 2005/1 (8), p. 85-94.

Decorse 2000 : Decorse Sandrine, *Les stèles funéraires du musée de Langres et leurs divers aspects socioculturels*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Simone Deyts, Dijon, 2000, 190 p.

Deflou-Leca, Sapin 2004 : Deflou-Leca Noëlle, Sapin Christian, « Saint-Valentin de Griselles : du culte érémitique à la fondation monastique », *MémCACO*, Tome 39 (2000-2001), 2004, p. 75-126.

De Klijn, Gisclon 2001 : De Klijn Hans, Giscon Jean-Luc, Rahon, « "Champs de la Manche" : une nécropole à incinérations rurale des I^{er} et II^{e} siècles », *RdN*, Hors-série n°8, 2001, p. 83-119.

De Laet 1972 : De Laet Siegfried Jan, *La nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut),* Bruges, 1972, 171 p.

Delage 1953 : Delage Franck, « Ovoïdes gallo-romains », *Gallia*, Tome 11, fasc. 1, 1953, p. 25-39.

Delamare 2007 : Delamare François, *Bleus en poudres : de l'Art à l'Industrie, 5000 ans d'innovations*, Paris, 2007, 422 p.

Delaplace, France 2005 : Delaplace Christine, France Jérôme, *Histoire des Gaules (VI^e siècle av. J.-C. - VI^e siècle ap. J.-C.),* 3^e édition, Paris, 2005, 233 p.

Delestre, Salviat 2015 : Delestre Xavier, Salviat François, *Le mausolée de Saint-Rémy-de-Provence : les Iulii, Jules César et la bataille de Zéla*, Paris, 2015, 192 p.

Delferrière, Edme (à paraître**)** : Delferrière Nicolas, Edme Anne-Laure, « L'épitaphe du *pictor* de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) : une inscription funéraire gallo-romaine méconnue », *Pictor 7*, Actes du XXIX^e colloque de l'AFPMA (Louvres, Val d'Oise, 18-19 novembre 2016), à paraître.

Dellea 2010 : Dellea Yannick (dir.), *Alise-Sainte-Reine, "Plaine des Laumes, Pré Haut",* Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Archeodunum, Volumes I/III, Septembre 2010, 432 p.

Delor 2002a : Delor Jean-Paul, *Carte archéologique de la Gaule, 89/1 : L'Yonne*, Paris, 2002, 480 p.

Delor 2002b : Delor Jean-Paul, *Carte archéologique de la Gaule, 89/2 : L'Yonne*, Paris, 2002, 884 p.

Delor, Rolley 1989 : Delor Jean-Paul, Rolley Claude, *L'Yonne et son passé : 30 ans d'archéologie,* Catalogue de l'exposition (décembre 1989 – juillet 1990), Auxerre, CDRA, 1989, 321 p.

Deman 1975 : Deman Albert, « Matériaux et réflexions pour servir à une étude du développement et du sous-développement dans les provinces de l'Empire romain », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, Principat, Volume 3, Bruxelles, 1975, p. 3-97.

Demarolle 2001 : Demarolle Jeanne-Marie, « Un corpus en question, l'iconographie lapidaire des métiers en Gaule Belgique », dans Polfer Michel (dir.), *L'artisanat romain : évolutions, continuités et ruptures (Italie et provinces occidentales*, Actes du 2^e colloque d'Erpeldange (26-28 octobre 2001), Montagnac, 2001, p. 31-42.

Demarolle 2007 : Demarolle Jeanne-Marie, « Image de soi, image sociale. Les monuments funéraires des artisans/commerçants entre Seine et Rhin », dans Petit Jean-Paul, Santoro Bianchi Sara (éd.), *Vivre en Europe romaine. De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim*, Paris, 2007, p. 173-181.

Demarolle 2015 : Demarolle Jeanne-Marie, « Du bon usage des scènes de la vie quotidienne », *Dossiers d'Archéologie*, n°369, mai-juin 2015, p. 10-15.

Demarolle 2016 : Demarolle Jeanne-Marie, « À la recherche des métiers d'art en Gaule et Germanies romaines », *Métiers d'Art*, n°61, 2016, p. 15-35.

Demarolle 2017 : Demarolle Jeanne-Marie, « Retour historiographique sur l'iconographie du quotidien en Gaule », dans Lefebvre Sabine (dir.), *Iconographie du quotidien dans l'art provincial*

romain : Modèles régionaux, Actes du XIVe colloque « Art provincial » (Dijon, 1er-6 juin 2015), 44e supplément à la *RAE*, Dijon, 2017, p. 11-21.

Demougin 1995 : Demougin Ségolène, « À propos des Médiomatriques », *CCG*, Tome IV, 1995, p. 183-194.

Denti 2008 : Denti Mario, « L'art du portrait en Grèce et à Rome, ou de l'approche ethnique et formaliste à un phénomène culturel et politique », *Perspective*, 2008, 1, p. 72-78.

Deonna 1956 : Deonna Waldemar, « L'"*Ascia*" », *RAECE*, Tome VI, 1956, p. 19-52.

Depierre, Bouquin, Badin de Montjoye (à paraître) : Depierre Germaine, Bouquin Denis, Badin de Montjoye Alain, *Moirans "Église Saint-Pierre" - campagne 2017*, Rapport de fouille programmée, Service Régional de l'Archéologie de Rhônes Alpes, Grenoble (à paraître).

Desjardins 1879 : Desjardins Ernest, « Les monuments des thermes romains de Luxeuil », *Bulletin monumental*, 5e série, Tome 7, 1879, p. 633-652.

Desjardins 1880a : Desjardins Ernest, « Les monuments des thermes romains de Luxeuil. Suite », *Bulletin monumental*, 5e série, Tome 8, 1880, p. 5-17 et 209-229.

Desjardins 1880b : Desjardins Ernest, « Sept inscriptions inédites du cabinet de M. De Torcy à Dijon », *RA*, Tome XL, 1880, p. 135-139.

De Souza 2004 : De Souza Manuel, *La question de la tripartition des catégories du droit divin dans l'Antiquité romaine*, Saint-Étienne, 2004, 128 p.

Desroches 1998 : Desroches Emmanuel, *Rapport de traitement de la stèle consacrée par Scottus à Divixta*, Lyon, 1998, 18 p.

Desroches 2015a : Desroches Emmanuel, *Stèle du jeune homme au cor,* Rapport de traitement, Lyon, 2015, 13 p.

Desroches 2015b : Desroches Emmanuel, *Fragment de stèle à deux personnages,* Rapport de traitement, Lyon, 2015, 8 p.

Devauges 1981 : Devauges Jean-Bernard, « Circonscription de Bourgogne », *Gallia*, Tome 39, fasc. 2, 1981, p. 437.

Devauges 1988 : Devauges Jean-Bernard, *Entrains gallo-romain*, Clamecy, 1988, 382 p.

Devevey 1993 : Devevey Frédéric, « La tête gallo-romaine de Tonnerre », *BSAHT*, Tome 46, 1993, p. 13.

Devevey 2009 : Devevey Frédéric (dir.), *Ahuy* "*Les Presles*" *(Côte-d'Or)*, Rapport de fouilles préventives, Inrap, Dijon, 2009, 275 p.

Devevey 2012 : Devevey Frédéric (dir.), *Ahuy* "*Les Presles*" *(Côte-d'Or), phase 2 : nouvelles données, un établissement routier du Bas-Empire*, Rapport de fouilles préventives, Inrap, Dijon, 2012, 329 p.

Devevey 2014 : Devevey Frédéric (dir.), *Saint-Apollimaire "Sur le Petit Pré" et Quétigny "Bois de pierre" (Côte-d'Or) : occupation rural gallo-romaine dans l'est dijonnais*, Rapport de fouilles préventives, Inrap, Dijon, 2014, 2 vol.

Devoucoux 1848 : Devoucoux Jean Sébastien Adolphe, *Autun archéologique*, Autun, 1848, 300 p.

De Visscher 1963 : De Visscher Fernand, *Le droit des tombeaux romains*, Milan, 1963, 339 p.

Deyts 1970 : Deyts Simone, « Époque gallo-romaine », *MémCACO*, Tome XXVI, 1970, p. 31-78.

Deyts 1971 : Deyts Simone, « Recherche sur les ateliers de sculpture gallo-romaine dans la région de Dijon », *RAECE*, Tome XXII fasc. 3 et 4, 1971, p. 354-391.

Deyts 1974 : Deyts Simone, « Époque gallo-romaine », *MémCACO*, Tome XXVIII, 1974, p. 18-19.

Deyts 1976 : Deyts Simone, *Musée archéologique de Dijon : sculptures gallo-romaines mythologiques et religieuses*, Paris, 1976, non paginé.

Deyts 1977 : Deyts Simone, « La nécropole gallo-romaine de "Gratte-Dos", commune de Meuilley, Côte-d'Or », *RAECE*, Tome XXVIII fasc. 3 et 4, 1977, p. 235-240.

Deyts 1982 : Deyts Simone, « Stèles funéraires de Gevrey-Chambertin (collection Vallet) », *MémCACO*, Tome XXXII, 1982, p. 253-258.

Deyts 1983 : Deyts Simone, « Les antiques de l'hôtel de Vesvrotte à Dijon (Côte-d'Or) », *RAE*, Tome XXXIV, 1983, p. 329-343.

Deyts 1984 : Deyts Simone, « Une stèle funéraire trouvée sur la commune de Bouilland », *RAECE*, Tome XXXV, 1984, p. 362-363.

Deyts 1990 : Deyts Simone, « Vie cultuelle, sanctuaires et nécropoles », dans Jannet-Vallat Monique (dir.), *Il était une fois la Côte d'Or : 20 ans de recherches archéologiques*, Catalogue de l'exposition, Musée archéologique de Dijon, Paris, 1990, p. 138-139 et 160-167.

Deyts 1993 : Deyts Simone, « La "Tête de Tonnerre" », *Bulletin annuel de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois*, n°46, 1993, p. 13-15.

Deyts 1994 : Deyts Simone, « Un peuple de pèlerins : offrandes de pierre et de bronze des Sources de la Seine », *RAECE*, 13e supplément, Dijon, 1994, 45 p. et 65 p. de planches.

Deyts 1996a : Deyts Simone, « Les stèles funéraires de Dijon », *Bulletin des Musées de Dijon*, n°2, 1996, p. 5-12.

Deyts 1996b : Deyts Simone, « La sculpture funéraire d'un mausolée », *L'Archéologue*, n°25, Dossier « Sanctuaires des eaux et mausolées en Châtillonais », octobre 1996, non paginé.

Deyts 2000 : Deyts Simone, « Le décor sculpté du mausolée de Faverolles », dans Walter Hélène (dir.), *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles*, Actes du Colloque international de Besançon (12, 13 et 14 mars

1998), Besançon, 2000, p. 227-231.

Deyts 2002 : Deyts Simone, « Le mausolée de Faverolles (Haute-Marne) et son décor sculpté », *MémCACO*, Tome XXXVIII (19997-1999), 2002, p. 89-127.

Deyts 2006 : Deyts Simone, « La décoration architectonique du mausolée de Faverolles », dans Moretti Jean-Charles, Tardy Dominique (dir.)*, L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain*, Actes du colloque de l'IRAA (Lattes, 11-13 octobre 2001), Paris, 2006, p. 387-394.

Deyts 2010 : Deyts Simone, « Ateliers de sculpture d'Autun, Langres et Dijon », dans Chardron-Picault Pascale (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, Actes du colloque d'Autun (20-22 septembre 2007), 28e supplément à la *RAE*, 2010, Dijon, p. 281-287.

Deyts 2014 : Deyts Simone, « Ateliers de sculpture antique en pays éduen (d'Autun à Saulieu et à Nuits-Saint-Georges », *MémCACO*, Tome XLI (2005-2011), 2014, p. 30-45.

Deyts, Barçon 1984 : Deyts Simone, Barçon Jean-Claude, « Un type de monument funéraire original : le marchand de vin du musée archéologique de Dijon », dans Walter Hélène (dir.), *Hommages à Lucien Lerat, Tome 1*, Centre de recherches d'histoire ancienne, Volume 55, Paris, 1984, p. 241-252.

Deyts, Coudrot 2002 : Deyts Simone, Coudrot Jean-Louis, « Les monuments funéraires de Nod-sur-Seine », *Dossiers d'Archéologie*, n°274, 2002, p. 89-127.

Deyts, Devevey 2001 : Deyts Simone, Devevey Frédéric, « Un "scribe" anonyme à la Bibliothèque Municipale de Dijon », *Bulletin des Musées de Dijon*, n°7, 20001, p. 13-16.

Deyts, Rolley 1973 : Deyts Simone, Rolley Claude, *L'art de la Bourgogne romaine : découvertes récentes*, Catalogue de l'exposition, Musée archéologique de Dijon, 1973, 111 p.

Deyts, Venault 2007 : Deyts Simone, Venault Stéphane, « La nécropole de Pont-l'Évêque : stèles et signes », dans Chardron-Picault Pascale (dir.), *Hommes de feu, hommes du feu : l'artisanat en pays éduen*, Catalogue d'exposition (22 septembre 200-28 janvier 2008) du Musée Rolin, Autun, 2007, p. 226-233.

Diard 1846 : Diard Prosper, « Notice sur deux monuments gallo-romains existant à Saint-Marcel-les-Chalon », *MémSHAC*, Années 1844 à 1846, Chalon-sur-, 1846, p. 205-214.

Diard 1849 : Diard Prosper, « Des diverses fortifications de Chalon, IIe partie : époque gallo-romaine », *MémSHAC*, Années 1847 à 1849, 1849, p. 5-25.

Diderot (éd.) **1831** : Diderot Denis, *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot* : publiés d'après les manuscrits confiés, en mourant, par l'auteur à Grimm, Volume 3, Paris, 1831, 460 p.

Didier 1969 : Didier Jean-Charles, « Nouvelles inscriptions au musée de Langres », *BullSHAL*, Tome XIV, 1969, p. 385-392.

Djaoui 2015 : Djaoui David, « Les pipettes en terre cuite : preuve indirecte de l'utilisation des tonneaux sur Arles et Fréjus à la période flavienne », *Abécédaire pour un archéologue lyonnais :*

mélanges offerts à Armand Desbat, Autun, 2015, p. 207-216.

Doiteau 1993 : Doiteau S, *Langres, Les Franchises – Carrefour giratoire Les Franchises et R.D 283 (Haute-Marne)*, Rapport de Sauvetage urgent, Chalon-en-Champagne, 1993, 35 p.

Dondin-Payre 2011 : Dondin-Payre Monique (dir.), *Les noms de personnes dans l'Empire romain : Transformations, adaptation, évolution*, Bordeaux, 2011, 379 p.

Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2001 : Dondin-Payre Monique (éd.), Raepsaet-Charlier Thérèse (éd.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut Empire*, Bruxelles, 2001, 798 p.

Dormois 1858 : Dormois Camille, « Découverte d'un cimetière romain à Tonnerre », *BSSY*, Tome XII, Auxerre, 1858, p. 227-239.

Drexel 1920 : Drexel Friedrich, « Die belgisch-germanischen Pfeilergrabmäler », *MDAI(A)*, 35, 1920, p. 27-64.

Drioux 1931 : Drioux Georges, « Note sur la *colonia Lingonum* », *BullSHAL*, n°128, 1931, p. 102.

Drioux 1934 : Drioux Georges, *Les Lingons, textes et inscriptions antiques*, Langres, 1934, p. 84-124.

Dubois 1907 : Dubois Alexandre, « Notes sur Saint-Loup-de-Varennes », *MémSHAC*, Tome II, Première partie, 1907, p. 173-177.

Ducos 1995 : Ducos Michèle, « Le tombeau : *locus religiosus* », dans Hinard François, Lambert Marie-Françoise (éd.), *La mort au quotidien dans le monde gallo-romain*, Actes du colloque organisé par l'Université de Paris IV (Paris-Sorbonne, 7–9 octobre 1993), 1995, p. 135-144.

Dufrasnes 2008 : Dufrasnes Jean, « Sur le symbolisme de quelques appliques de harnais gallo-romains et autres pendentifs », *Bulletin de la Société tournaisienne de G*éologie, *Préhistoire et Archéologie*, volume XI, n°1, 40 p.

Dumézil 1924 : Dumézil Georges, *Le festin d'immortalité. Ésquisse d'une étude de mythologie comparée indo-européenne*, Paris, 1924, 318 p.

Dupont 1966 : Dupont Jean, « Les stèles antiques de Saulieu et sa région », *RAECE*, Tome XVII, fasc. 3-4, 1966, p. 212-228.

Dupont 1970 : Dupont Jean, « Les stèles antiques de Saulieu », *RAECE*, Tome XXI, fasc. 3-4, 1970, p. 489-491.

Durand 1977 : Durand Micheline, *Catalogue des vestiges lapidaires conservés au beffroi de Beaune*, Beaune, 1977, non paginé.

Durant 2004 : Durant Raphaël, « La place des enfants dans le monde des morts », *L'Archéologue*, n°75, Dossier « L'enfant dans l'Empire romain », décembre 2004 – janvier 2005, p. 16-17.

Durin 2011 : Durin Sandrine, *Le décor architectonique gallo-romain de Dijon : contribution à l'étude*

du lapidaire architectural du quart nord-est de la Gaule, Dijon, 2011, p. 38-39 et 93-94.

Durost 2004 : Durost Raphaël, *Langres (Haute-Marne), Rue des Ardennes, parcelle AK 295*, Rapport de diagnostic, Châlons-en-Champagne, 2004.

Durost 2008 : Durost Raphaël, « Découverte d'une carrière gallo-romaine dans le quartier Saint-Gilles : un cas unique à Langres », *BullSHAL*, n°372, 2008, p. 95-101.

Durost *et alii* 2007 : Durost Raphaël, Février Serge, Le Bohec Yann, Lenda Stéphane, « Découvertes funéraires gallo-romaines dans le Faubourg Saint-Gilles de Langres », *RAE*, Tome 56, 2007, p. 349-361.

Durost, Lenda, Duda 2004 : Durost Raphaël, Lenda Stéphane, Duda David, *Langres (Haute-Marne), Chemin des Jésuites, parcelle AD 327*, Rapport de diagnostic, Châlons-en-Champagne, 2004, 30 p.

Dutoo *et alii* 2009 : Dutoo Dominiek, Cabart Hubert, Chossenot Michel, Paresys Cécile, « Étude de la nécropole gallo-romaine de Lavau (Aube), lieu-dit "Les Petites Corvées", zone funéraire de la transition Âge du Bronze-Âge du Fer jusqu'au IV^e^ s. de notre ère », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 101^e^ année, fasc. 4, Reims, 2009, p. 3-99.

Duval 1977 : Duval Noël (éd.), *L'onomastique latine*, Actes du colloque international (Paris, 13-15 octobre 1975), Paris, 1977, 512 p.

Duval 1989 : Duval Paul-Marie, « Travaux sur la Gaule (1946-1986) », *Publications de l'École française de Rome*, n°116, 1989, Rome, p. 487-494.

Edme 2015a : Edme Anne-Laure, « Deux stèles à décor latéral du Musée de Langres : nouvelle étude », *BullSHAL*, n°399, 2015, p. 181-192.

Edme 2015b : Edme Anne-Laure, « L'art funéraire de la Lingonie romaine à travers quatre exemples », *Cahiers Haut-Marnais*, n°278, 2015, p. 37-52.

Edme 2017 : Edme Anne-Laure, « Des hommes et des bêtes : la présence des animaux domestiques sur les stèles funéraires gallo-romaines du territoire lingon », dans Lefebvre Sabine (dir.), *Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain : Modèles régionaux*, Actes du XIV^e^ colloque « Art provincial » (Dijon, 1^er^-6 juin 2015), 44^e^ supplément à la *RAE*, Dijon, 2017, p. 333-339.

Edme (à paraître) : Edme Anne-Laure, « La seconde vie des sculptures antiques : le phénomène de remploi des monuments funéraires dans l'Est de la Gaule (cités des Éduens, des Lingons et des Séquanes) », dans Gaggadis-Robin Vassiliki, Larquier Nicolas de (éd.), *Actes des II^e^ Rencontres autour de la sculpture antique* (Arles, 28-29 octobre 2016), Arles, à paraître.

Edme, Delferrière (à paraître) : Edme Anne-Laure, Delferrière Nicolas, « Deux stèles funéraires gallo-romaines en remploi, liées aux *pictores*, en Bourgogne : Sens (Yonne) et Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) », dans Gaggadis-Robin Vassiliki, Larquier Nicolas de (éd.), *Actes des II^e^ Rencontres autour de la sculpture antique*, Arles, à paraître.

Ehmig 2012 : Ehmig Ulrike, « Szenen nicht nur einer Ehe : *sine ulla querella* und andere verwandte Formulierungen in lateinischen Grabinschriften », *Tyche*, n°27, 2012, p. 1-46.

Eristov, Monier 2013 : Eristov Hélène, Monier Florence, « Interstices et transitions. Le végétal dans l'entre-deux », *Archéopages*, n°37, 2013, p. 18-27.

Ernout et Meillet 2001 : Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, 2001 (4e éd.), 834 p.

Esmonde Cleary, Wood 2006 : Esmonde Cleary Simon, Wood Jason, « Le rempart antique de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) », *Gallia*, Tome 63, 2006, p. 81-84.

Espérandieu 1907 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome I : Alpes maritimes, Alpes cottiennes, Corse, Narbonnaise, Paris, 1907, 518 p.

Espérandieu 1908 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome II : Aquitaine, Paris, 1908, 523 p.

Espérandieu 1910 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome III : Lyonnaise, première partie, Paris, 1910, 476 p.

Espérandieu 1911 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome IV : Lyonnaise, deuxième partie, Paris, 1911, 467 p.

Espérandieu 1913 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome V : Belgique, première partie, Paris, 1913, 502 p.

Espérandieu 1914 : Espérandieu Émile, « Chronique épigraphique », *Revue Épigraphique*, 1914, p. 163.

Espérandieu 1915 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome VI : Belgique, deuxième partie, Paris, 1915, 486 p.

Espérandieu 1918 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome VII : Gaule germanique. I. Germanie supérieure, Paris, 1918, 397 p.

Espérandieu 1922 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome VIII : Gaule germanique. II (suite), Paris, 1922, 440 p.

Espérandieu 1925 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome IX : Gaule germanique (Troisième partie) et supplément, Paris, 1925, 462 p.

Espérandieu 1928 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome X : Suppléments (suite) et tables du recueil, Paris, 1928, 190 p.

Espérandieu 1938 : Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome XI : Suppléments (suite), Paris, 1938, 139 p.

Faber 1846 : Faber Jean-Jacques (de), *Notice sur la ville de Luxeuil et les antiquités qui s'y trouvent*, Congrès archéologique de France, Metz, 1846, p. 195-201.

Faure-Brac 2002 : Faure-Brac Odile, *Carte archéologique de la Gaule, 70 : la Haute-Saône*, Paris,

483 p.

Faust 1998 : Faust Wilfried, « Die Grabstelen des 2 und 3 Jahrhunderts im Rheingebiet », *BJ*, 52, Köln, 1998, 213 p.

Fecher, Burger-Heinrich 2010 : Fecher Robert, Burger-Heinrich Eva, *Die römischen Gräberfelder von Rottweil,* Arae Flaviae VII, Stuttgart, 2010, 2 volumes, 506 et 250 p.

Ferdière 1988 : Ferdière Alain, *Les campagnes en Gaule romaine, Tome 1 : les hommes et l'environnement en Gaule rurale (52 av. J.-C. – 486 ap. J.-C.),* Paris, 1988, 301 p.

Ferdière 2000 : Ferdière Alain (dir.), *Archéologie funéraire*, Paris, 2000, 208 p.

Ferdière 2004 : Ferdière Alain, « Archéologie funéraire et société en Gaule romaine. Interprétation ou surinterprétation ? », dans Baray Luc (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques,* Actes de la table ronde de Bibracte (7-9 juin 2001), collection Bibracte, Tome 9, Glux-en-Glenne, 2004, p. 121-129.

Ferdière 2005 : Ferdière Alain, *Les Gaules (Provinces des Gaules et Germanies, Provinces Alpines) : II^e s. av. J.-C. – V^e s. ap. J.-C.*, Paris, 2005, 446 p.

Fernoux, Mathieu 2005 : Fernoux Henri-Louis, Étienne Mathieu, « Une nouvelle épitaphe latine découverte à Chalon-sur-Saône (*Cabillonum*, cité des Éduens) : à propos des monuments funéraires et de l'onomastique en pays éduen », *RAE*, Tome 54, 2005, p. 311-326.

Feugère 1985 : Feugère Michel, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e s. ap. J.-C.,* 12^e supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1985, 209 p.

Feugère 2008 : Feugère Michel, « Maîtres et esclaves dans l'économie de la Gaule méridionale », *Instrumentum*, n°27, juin 2008, p. 14-16.

Février P.-A. 1996 : Février Paul-Albert, « *Sarcophages d'Arles* », *Publications de l'École française de Rome*, n°255, 1996, p. 1099-1141.

Février S. 1996 : Février Serge, *Les Loges, "le Grand Saussy" (Haute-Marne)*, Document final de synthèse, Châlons-en-Champagne, 1996, 43 p.

Février 2000 : Février Serge, « La restitution architecturale du mausolée de Faverolles », dans Walter Hélène (dir.), *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles*, Actes du Colloque international de Besançon (12, 13 et 14 mars 1998), Besançon, 2000, p. 203-213.

Février 2009 : Févier Serge, *Champigny-lès-Langres (Haute-Marne), « chemin rural n°1 de Champigny-lès-Langres à Peigney »,* Rapport de sondage, Langres, 2009, non paginé.

Février, Le Bohec 1997 : Février Serge, Le Bohec Yann, « Mélanges épigraphiques lingons », *BullSHAL*, Tome XXII, n°329, 1997, p. 291-320.

Février, Le Bohec, Vaillant 2001 : Février Serge, Le Bohec Yann, Vaillant Arnaud, « Nouvelles

inscriptions inédites au pays des Lingons », *BullSHAL*, Tome XXIII, n°344, 2001, p. 381-390.

Fichtl 2012 : Fichtl Stephan, *Les peuples gaulois : III^e^-I^er^ siècle av. J.-C.*, Paris, 2012 (rééd.), 255 p.

Fisch 1963 : Fisch Paul, « Alethius, le sarcophage gallo-romain de Charmes-sur-Rhône en Ardèche », *Les Cahiers du Patrimoine*, Mâcon, 1963 (1ère éd.), 117 p.

Flouest, Lepage 1991 : Flouest Jean-Loup, Lepage Louis, « Le cimetière gallo-romain des Hauts de Croche à Hallignicourt (Haute-Marne) », *Mémoire de la Société des Lettres, Sciences, Arts et de l'Industrie de Saint-Dizier,* Tome VII, 1991, p. 70-103.

Forgeot 1899 : Forgeot René, « Fontaine romaine de Braux », *Annales de la Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont*, Tome I, fasc. 1, 1899, p. 10, pl. 1.

Flutsch, Hauser 2012 : Flutsch Laurent, Hauser Pierre, *Le mausolée nouveau est arrivé : les monuments funéraires d'Avenches-en-Chaplix (canton de Vaud, Suisse)*, Lausanne, 2012, 2 tomes, 288 et 592 p.

Freigang 1996 : Freigang Yasmine, « La romanisation en pays de Moselle vue à travers les monuments funéraires », dans Didier Bayard, Jean-Luc Collart (dir.), *Revue Archéologique de Picardie*, Numéro spécial 11, *De la ferme indigène à la villa romaine*, Actes du 2e Colloque de l'Association AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), 1996, p. 209-219.

Frézouls 1969 : Frézouls Edmond, « Champagne-Ardenne », *Gallia*, Tome 27, fasc. 2, 1969, p. 291-315.

Frézouls 1988 : Frézouls Edmond, *Les villes antiques de la France, Germanie Supérieure 1 : Besançon, Dijon, Langres, Mandeure*, Strasbourg, 1988, 505 p.

Frézouls 1991 : Frézouls Edmond, « Les noms de métiers dans l'épigraphie de la Gaule et de la Germanie romaine », *Ktèma*, n°16, 1991, p. 33-72.

Friggeri, Cecere, Gregori 2012 : Friggeri Rosanna, Cecere Maria Grazia, Gregori Gian Luca, *Terme di Diocleziano. La Collezione epigrafica*, Milan, 2012, 757 p.

Froehner 1884 : Forehner Wilhelm, « Le comput digital », *Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, Tome VIII, Mâcon, 1884, p. 232-238.

Fronteau *et alii* 2014 : Fronteau Gilles, Turmel Aurélie, Pichard Claire, Decrock Bruno, Devos Alain, Lejeune Olivier, Ménival David, Chalumeau Laurent, Combaud Anne, « Les approvisionnements en pierre de construction à Reims : des choix marqués par de fortes contraintes géologiques, géographiques et socio-économiques », dans Lorenz Jacqueline, Blary François, Gély Jean-Pierre (dir.), *Construire la ville. Histoire urbaine de la pierre à bâtir*, 137e congrès national des sociétés savantes (Tours, 2012), Paris, 2014, p. 235-250.

Gabelmann 1972 : Gabelmann Hanns, « Die Typen der römischen Grabstelen am Rhein », *BJ*, 172, Bonn, 1972, p. 65-140.

Gabelmann 1973 : Gabelmann Hanns, *Die Werkstattgruppen der oberitalischen Sarkophagen,* Bonn,

1973 (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 34), 238 p.

Gaggadis-Robin, Gascou 1996 : Gaggadis-Robin Vassiliki, Gascou Jacques, « Les sarcophages décorés du Musée de Vienne (Isère) », *RAN*, Tome 29, fasc. 1, 1996, p. 145-171.

Gaggadis-Robin 2005 : Gaggadis-Robin Vassiliki, *Les sarcophages païens du Musée de l'Arles antique*, Musée de l'Arles et de la Provence antiques, Marseille, 2005, 332 p.

Gaggadis-Robin 2009 : Gaggadis-Robin Vassiliki, « Ateliers de sculpturexs d'Arles : nouvelles recherches sur la série de sarcophages avec Amours », *Histria Antiqua*, Tome 18-1, Pula, 2009, p. 381-388.

Gaggadis-Robin, 2015a : Gaggadis-Robin Vassiliki, « Les monuments funéraires romains », dans Mathiaut-Legros Agathe, Szewczyk Martin (dir.), *Corps et âmes* : *sculpter l'Homme et les dieux dans l'Antiquité*, Catalogue d'exposition, Musée archéologique de Jublains, 2015, p. 122-129.

Gaggadis-Robin, 2015b : Gaggadis-Robin Vassiliki, « L'iconographie funéraire romaine », dans Mathiaut-Legros Agathe, Szewczyk Martin (dir.), *Corps et* âmes : *sculpter l'Homme et les dieux dans l'Antiquité*, Catalogue d'exposition, Musée archéologique de Jublains, 2015, p. 140-147.

Gaggadis-Robin, Heijmans 2015 : Gaggadis-Robin Vassiliki, Heijmans Marc, « Espaces et monuments funéraires en Arles : autour des stèles à portraits », dans Agusta-Boularot Sandrine, Rosso Emmanuelle (éd.), *Signa et Tituli, Monuments et espaces de représentation en Gaule Méridionale*, Actes du colloque (Aix-en-Provence, 26-27 novembre 2009), Aix-en-Provence, 2015, p. 123-143.

Gaggadis-Robin, de Larquier (à paraître) : Gaggadis-Robin Vassiliki, de Larquier Nicolas (dir.), *Remplois en sculpture, sculptures en remploi*, Actes des II^{e} Rencontres autour de la sculpture romaine (Arles, 28-29 octobre 2016), Arles, à paraître.

Gaillard, Sapin 2012 : Gaillard Michèle, Sapin Christian, « Monastères et espace urbain au haut Moyen Âge. Deux exemples en Bourgogne, Autun (province ecclésiastique de Lyon) et Auxerre (province ecclésiastique de Sens) », Espaces monastiques et espaces urbains de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge, *MEFRM*, n°124, fasc.1, 2012, p. 27-37.

Gaillard de Sémainville 1985 : Gaillard de Sémainville Henri, « Circonscription de Bourgogne », *Gallia*, Tome 43, fasc. 2, 1985, p. 254-255.

Galinier, Baratte 2013 : Galinier Martin, Baratte François, *Iconographie funéraire romaine et société : corpus antique, approches nouvelles ?*, Collection Histoire de l'art 3, Perpignan, 2013, 271 p.

Gariot 2002a : Gariot Pierre, « La Société historique et archéologique de Langres (SHAL), une société se penche sur son passé **»**, *BullSHAL*, Tome XXIV, n°348, 2002, p. 86-96.

Gariot 2002b : Gariot Pierre, « Du chanoine au médecin, profils de sociétaires **»**, *Sur les traces des troubadours* : la Haute-Marne et son patrimoine au XIX^{e} *siècle*, Paris, 2002, p. 137-144.

Gaston 2007 : Gaston Christophe, *Besançon "85 bis, rue Battant" (Doubs)*, Rapport de fouille, Besançon, 2007, 150 p.

Girault de Prangey 1847 : Girault De Prangey Joseph-Philibert, « Langres : fragments gallo-romains au musée », *MémSHAL*, I, 1847, p. 42.

Goguey *et alii* 2010 : Goguey Dominique, Pautrat Yves, Guillaumet Jean-Paul, Thevenot Jean-Paul, Popovitch Laurent, « Dix ans d'archéologie forestière dans le Châtillonnais (Côte-d'Or) : enclos, habitats, parcellaires, *RAE*, Tome 59, fasc.1, 2010, p. 99-209.

Gonat 1892 : Gonat Albéric, « Chantenay considéré comme l'emplacement probable de la *Gorgobina Boïorum* », *Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts*, Tome V, fasc. 1, Troisième série, 1892, p. 170- 185.

Goubet *et alii* 2015 : Goubet Francis, Jodry Florent, Meyer Nicolas, Weiss Nicolas, *Au "grès" du temps - Collections lapidaires celtes et gallo-romaines du musée archéologique de Saverne*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs, 2015, 372 p.

Goudineau 1990 : Goudineau Christian, « Les provinces de Gaule. Problèmes d'histoire et de géographie », *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, n°429, Besançon, 1990, p. 161-176.

Goudineau 1998 : Goudineau Christian, *Regard sur la Gaule*, Paris, 1998, 379 p.

Goudineau 2009 : Goudineau Christian (dir.), *Rites funéraires à Lugdunum*, Musée de la civilisation gallo-romaine (Lyon), Paris, 2009, 253 p.

Gourevitch, Raespsaet-Charlier 2001 : Gourevitch Danielle, Raespsaet-Charlier Marie-Thérèse, *La femme dans la Rome antique*, Paris, 2001, 280 p.

Gradel 2004 : Gradel Itta, « Roman apotheosis », *ThesCRA*, II, Los Angeles, 2004, p. 186-199.

Graillot 1902 : Graillot Henri, « *Poculum* et *Lagena*, un type de stèles funéraires en pays éduen », *MémSocÉd,* Tome XXX, 1902, p. 251-280.

Gran-Aymerich 1998 : Gran-Aymerich Ève, *Naissance de l'archéologie moderne, 1798-1945*, Paris, 1998, 533 p.

Gran-Aymerich 2000 : Gran-Aymerich Ève, « L'archéologie française au XIX^{e} siècle : son contexte national et international », dans Jacquet Pierre, Périchon Robert (dir.), *Aspects de l'archéologie française au XIX^{e} siècle*, Recueil de mémoires et documents sur le Forez, Actes du colloque international tenu à La Diana (Montbrison, 14-15 octobre 1995), Tome 28, Clermont-Ferrand, 2000, p. 7-13.

Grémaud 1932 : Grémaud Gabriel, « Procès-verbaux des séances », *MémCACO*, Tome XIX, 1927-1932, p.151-154.

Grémaud 1953 : Grémaud Gabriel, « Dijon gallo-romain : découverte d'un sarcophage avec inscription », *RAECE*, Tome IV, fasc. 1, 1953, p. 88-90.

Grémaud 1954 : Grémaud Gabriel, « Dijon gallo-romaine : le cimetière de l'Ouest », *RA*, Tome LIII, 1954, p. 51-59.

Grenier 1904 : Grenier Albert, « La polychromie des sculptures de Neumagen », *Revue archéologique*, 4e série, Tome III, Paris, 1904, p. 245-262.

Grimal 2002 : Grimmal Pierre, *L'amour à Rome*, Paris, 2002, p. 386 p.

Gros 2002 : Gros Pierre, « Les monuments funéraires à édicule sur podium dans l'Italie du Ier siècle », dans Vaquerizo Gil Desiderio, *Espacios y usos funerarios en el Occidente romano*, Actas del Congreso Internacional (5-9 juin 2001), Cordoue, 2002, p. 13-32.

Gros 2006 : Gros Pierre, *L'architecture romaine du début du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, 2006 (2e éd.), 527 p.

Gualandi 2008 : Gualandi Sandi, *Contribution à l'étude de l'architecture funéraire en pays lingon : les mausolées d'Aubigny-sur-Badin*, Mémoire de Master 1, sous la direction de Martine Joly, Paris, 2008, 75 p.

Gualandi 2009 : Gualandi Sandi, *Contribution à l'étude de l'architecture funéraire en pays lingon : les mausolées de Langres*, Mémoire de Master 2, sous la direction de Martine Joly, Paris, 2009, 98 p.

Guenébauld 1621 : Guenébauld Jean, *Le Réveil de Chyndonax, prince des Vacies, druydes celtiques dijonois, Auec la saincteté, religion, et diversité des cérémonies observées aux anciennes sépultures*, Dijon 1621, 176 p.

Guerrier-Delclos 2000 : Guerrier-Delclos Jacqueline, « À la recherche des piliers funéraires de Sens », dans Walter Hélène (dir.), *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles*, Actes du Colloque international de Besançon (12, 13 et 14 mars 1998), Besançon, 2000, p. 155-162.

Guiblais-Starck 2013 : Guiblais-Starck Arthur (dir.), *Lavau, Aube. "ZAC du Moutot Phase 2"*, Rapport de diagnotic, Metz, 2013, 93 p.

Guillaume-Coirier 1998 : Guillaume-Coirier Germaine, « De l'objet à l'ornement : couronnes et guirlandes de roses dans la sculpture funéraire d'époque romaine », *Journal des savants*, 1998, p. 3-54.

Guyard 1961 : Guyard Michel, *Les inscriptions gallo-romaines de Langres*, Mémoire de DES, Dijon, 1961, 149 p.

Guyon 2001 : Guyon Jean, « Les cimetières de l'Antiquité tardive », dans Bouiron Marc, Tréziny Henri (éd.), *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*, Actes du colloque international d'archéologie (Marseille, 3-5 novembre 1999), Aix-en-Provence, 2001, p. 355-364.

Guyot 1928 : Guyot Léon, « La maison de Jean Roussat », *BullSHAL*, Tome IX, 1928, p. 241-245.

Haffner 1989 : Haffner Alfred (dir.), *Gräber, Spiegel des Lebens : zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum*, Catalogue d'exposition, Mayence, 1989, 447 p.

Hahl 1937 : Hahl Lothar, *Zur Stilentwicklung der provinzialrömischen Plastik in Germanien und*

Gallien, Darmstadt, 1937, 94 p.

Hatt 1942 : Hatt Jean-Jacques, « Les monuments funéraires gallo-romains du Comminges et du Couserans », *Annales du Midi*, Tome 54, n°215-216, 1942, p. 169-254.

Hatt 1957 : Hatt Jean-Jacques, « Esquisse d'une histoire de la sculpture régionale en Gaule romaine, principalement dans le nord-est de la Gaule *», REA*, Tome 59, fasc. 1, 1957, p. 76-107.

Hatt 1964 : Hatt Jean-Jacques, *Strasbourg, musée archéologique. Sculptures antiques régionales*, Paris, 1964, non paginé.

Hatt 1986 : Hatt Jean-Jacques, *La tombe gallo-romaine : recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère* ; suivi de : *Les croyances funéraires des Gallo-romains d'après la décoration des tombes*, Paris, 1986 (rééd.), 419 p.

Häussler 2008 : Häussler Ralph, « Signes de la "romanisation" à travers l'épigraphie : possibilités d'interprétations et problèmes méthodologiques », dans Häussler Raphl (dir.) *Romanisation et épigraphie* : études interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain, Montagnac, 2008, p. 9-30.

Heckenbenner, Meyer 2002 : Heckenbenner Dominique, Meyer Nicolas, « Les carrières de grès de La croix-Guillaume à Saint-Quirin (Moselle) », *Gallia*, Tome 59, 2002, p. 145-154.

Heckenbenner 2009 : Heckenbenner Dominique, *D(is) M(anibus), pratiques funéraires gallo-romaines*, Catalogue d'exposition (27 juin 2009 - 3 janvier 2010), Musée du Pays de Sarrebourg, Nancy, 2009, 168 p.

Heijmans 2006 : Heijmans Marc, « La mise en défense de la Gaule méridionale aux IV^{e} - VI^{e} siècles », *Gallia*, Tome 63, 2006, p. 59-74.

Hesberg 1992 : Hesberg Henner von, *Römische Grabbauten*, Darmstadt, 1992, 286 p.

Hesberg 2006 : Hesberg Henner von, « Les modèles des édifices funéraires en Italie : leur mesage et leur réception *»*, dans Moretti Jean-Charles, Tardy Dominique (dir.)*, L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain*, Actes du colloque de l'IRAA (Lattes, 11-13 octobre 2001), Paris, 2006, p. 11-39.

Hesberg, Zanker 1987 : Hesberg Henner von, Zanker Paul (dir.), Römische Gräberstraßen. *Selbstdarstellung - Status – Standard*, Actes du colloque de Munich (1985), Munich, 1987, 312 p.

Hinard 1995 : Hinard François, « Le sentiment de la mort chez les Lingons », dans Hinard François, Lambert Marie-Françoise (dir.), *La mort au quotidien dans le monde romain*, Actes du colloque organisé par l'Université de Paris IV (Paris-Sorbonne 7–9 octobre 1993), Paris, 1995, p. 243-253.

Hintermann 2000 : Hintermann Dorothea (dir.), *Der Südfriedhof von Vindonissa*, Bruges, 2000, 511 p.

Hodder 1979 : Hodder, Ian, « Economic and Social Stress and Material Culture Patterning », *American Antiquity*, Vol. 44, fasc. 3, 1979, p. 446-454.

Homo-Lechner, Pinette, Vendries 1993 : Homo-Lechner Catherine, Pinette Mathieu, Vendries Christophe, *Le carnyx et la lyre : archéologie musicale en Gaule celtique et romaine*, Catalogue d'exposition (Besançon, 4 septembre - 2 novembre 1993 ; Orléans, 18 décembre 1993 - 23 février 1994 ; Évreux, 26 mars - 30 mai 1994), Besançon, 1993, 111 p.

Hubert 1925 : Hubert Henri, « Le Mythe d'Épona », *Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryes*, Paris, 1925, p. 187-198.

Hübner 1885 : Hübner Emil, *Exempla scripturae epigraphicae Latinae. A Caesaris dictatoris morte ad aetatem Justiniani*, Berlín, 1885, 458 p.

Humbert-Bucher 1998 : Humbert-Bucher Sylvie, « La représentation du défunt sur les monuments funéraires gallo-romains du Nord de la Meuse », *Cahiers Lorrains*, n°1, 1998, p. 3-28.

Humbert 1912 : Humbert Clovis-Ernest, « Procès-verbaux, Séance du 3 mars 1912 », *BSSY*, Vol. 66, 1912, p. XXII.

Izri 2009 : Izri Stéphane, *Circulation et usage de la monnaie en Gaule du Centre-Est. Analyse de représentativité des ensembles monétaires et caractérisation de faciès-types de site*, Mémoire de Master 2, sous la direction de Pierre Nouvel, Besançon, 2009, 119 p.

Jal 1962 : Jal Paul, « Le rôle des Barbares dans les guerres civiles de Rome, de Sylla à Vespasien », *Latomus*, Tome 21, fasc.1, 1962, p. 8-48.

Janin 2015 : Janin Marie-anaïs, *Silex in Corde. Le sentiment amoureux au sein du couple à partir des épitaphes de Narbonnaise*, Mémoire de Master 2, sous la direction de Sylvie Laigneau-Fontaine et Sabine Lefbvre, Dijon, 2015, 2 tomes.

Jeppesen 1998 : Jeppesen Kristian, « Das Mausolleion von Halicarnassos. Forschungsbericht », *Proceedings of the Danish Institute at Athens*, Tome 2, 1998, p. 161-231.

Joan 2003a : Joan Lydie, *L'archéologie funéraire en Franche-Comté antique du I^er^ siècle av. au début du V^e^ siècle de notre ère*, Thèse de doctorat, sous la direction d'Hélène Walter, Besançon, 2003, 5 vol.

Joan 2003b : Joan Lydie, *Carte archéologique de la Gaule, 25 et 90 : Le Doubs et le Territoire de Belfort*, Paris, 2003, 561 p.

Joan 2006 : Joan Lydie, « Les nécropoles antiques », dans Legros Agathe (dir.), *De Vesontio à Besançon*, Catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, 2006, p. 76-77.

Joan 2009 : Joan Lydie, « Les nécropoles antiques des environs de Dole » Mordefroid Jean-Luc (dir.), *Les recherches de Julien Feuvrier, 1851-1936, historien, archéologue, archiviste et conservateur du musée : Dole et sa région, de la Préhistoire au 18^e^ siècle*, Musée des Beaux-arts de Dole, 2009, p. 140-147.

Jockey 1998 : Jockey Philippe, « La sculpture de la pierre dans l'Antiquité : de l'outillage aux processus », dans Amouretti Marie-Claire et Comet Georges (éd.), *Artisanat et matériaux. La place des matériaux dans l'histoire des techniques*, Aix-en-Provence, 1998, p. 153-178.

Jockey 2014a : Jockey Philippe, « Les couleurs et les ors retrouvés de la sculpture antique... », *RA*, Tome 58, fasc. 2, 2014, p. 355-370.

Jockey 2014b : Jockey Philippe, « Quand la sculpture antique retrouve ses couleurs », *Revue de l'art*, n°185, 2014, p. 51-56.

Jockey 2015 : Jockey Philippe, *Le mythe de la Grèce blanche : un malentendu historique*, Paris, 2015 (réédition), 340 p.

Jockey 2017 : Jockey Philippe, « La couleur dans l'Antiquité », *Archéologia*, n°555, Juin 2017, p. 30-36.

Jolibois 1987 : Émile Jolibois, *La Haute-Marne ancienne et moderne, dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique de ce départemen*t, Paris, 1987, p. 28-29.

Joly 2000 : Joly Rachel, « La Commission des Antiquités de la Côte d'Or (C.A.C.O.) 1830-1870 », dans Jacquet Pierre, Périchon Robert (dir.), *Aspects de l'archéologie française au XIX*e *siècle*, Recueil de mémoires et documents sur le Forez, Actes du colloque international tenu à La Diana (Montbrison, 14-15 octobre 1995), Tome 28, 2000, p. 89-127.

Joly 2001 : Joly Martine, *Carte archéologique de la Gaule, 52/2 : Langres*, Paris, 2001, 188 p.

Joly 2007 : Joly Martine, « Langres : *oppidum* et *caput civitatis* », *Revue du Nord*, Hors-série n°10, 2007, p. 205-219.

Joly 2010 : Joly Martine, « Les artisans dans les capitales de cité de l'est de la Gaule », dans Chardron-Picault Pascale (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, Actes du colloque d'Autun (20-22 septembre 2007), 28e supplément à la *RAE*, Dijon, 2010, p. 33-46.

Joly *et alii* 2015 : Joly Martine, Izri Stéphane, Maligorne Yvan, avec la collaboration de Barral Philippe, Coquet Nicolas et Nouvel Pierre, « Langres/*Andemantunum*, capitale des Lingons », *Gallia*, Tome 72, fasc. 1, 2015, p. 217-230.

Jonasch 2011 : Jonasch Mélanie, « Broterwerb und Weinkonsum. Zur Prominenz des Bechers auf den Grabstelen des römerzeitlichen Burgund », dans Nogales Trinidad, Rodà Isabel (éd.), *Roma y las Povincias, modelo i difusiòn*, I, Actes du XIe Colloque international d'Art romain provincial (Mérida, 2009), 2011, p. 213-222.

Jonasch 2013 : Jonasch Mélanie, « Stèles funéraires gallo-romaines du beaunois », *Bulletin des Amis de Marey et des Musées de Beaune*, Tome 17, 2013, p. 9-13.

Jonasch 2017 : Jonasch Mélanie, « Les stèles funéraires en granit du Morvan oriental », dans Lefebvre Sabine (dir.), *Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain : Modèles régionaux*, Actes du XIVe colloque « Art provincial » (Dijon, 1er-6 juin 2015), 44e supplément à la *RAE*, Dijon, 2017, p. 109-122.

Joncheray, Joncheray 2004 : Joncheray Anne, Joncheray Jean-Pierre, « L'épave Lardier 4, à la Croix-Valmer (Var, France) », *CAS*, 15, p. 73-117.

Joncheray 2007 : Joncheray Jean-Pierre, « Sous la mer entre Maures et Estérel, quatre épaves gallo-romaines chargées de céramique dont deux énigmatiques "pipettes" », *Freinet-Pays des Maures*, n°7, 2008, p. 39-44.

Joubeaux 1981 : Joubeaux Hervé, « Note sur une stèle funéraire dijonnaise transformée en sarcophage », *RAECE*, Tome XXXII, fac. 1 et 2, 1981, p. 133-136.

Joubeaux 1983 : Joubeaux Hervé, « Quatre stèles funéraires récemment découvertes à Dracy-Saint-Loup », *MémSocÉd*, Tome 54, fasc. 3, 1983, p. 153-160.

Joubeaux 1984 : Joubeaux Hervé, « Les nécropoles gallo-romaines de Dijon », *MémCACO*, Tome XXXIII, Dijon, 1984, p. 149-169.

Joubeaux 1989 : Joubeaux Hervé, « Un type particulier de monuments funéraires : les "pyramidions" des nécropoles gallo-romaines de Dijon », *Gallia*, Tome 46, 1989, p. 213-244.

Journaux 1988 : Journaux André (dir.), *Histoire de Langres des origines à nos jours. La vie d'une cité*, Caen, 1988, 364 p.

Juan Tovar, Heras y Martinez 2011 : Juan Tovar Luis Carlos, Heras y Martinez César M., « Un nuevo tipo cerámico en Hispania : La Clepsidra », *Boletin Ex Officina Hispana*, 3, 2011, p. 29-30.

Jullian 1920 : Jullian Camille, *Histoire de la Gaule, Tome 6* : *La civilisation gallo-romaine. État moral*, Paris, 1920, 558 p.

Jullien 1883 : Jullien Amédée, *La Nièvre à travers le passé,* Paris, 1883, 243 p.

Julliot 1891 : Julliot Gustave, *Musée gallo-romain de Sens : Catalogue avec courtes notes explicatives publié au nom de la ville et de la société archéologique de Sens*, Sens, 1891, 30 p.

Julliot 1898 : Julliot Gustave, *Inscriptions et monuments du musée gallo-romain de Sens : descriptions et interprétations*, Sens, 1898, 148 p.

Kähler 1934 : Kähler Heinz, « Die rheinischen Pfeilergrabmäler », *BJ*, 139, Darmstadt, 1934, p. 145.172.

Kasprzyk 2005 : Kasprzyk Michel, *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'antiquité tardive (v. 260-530 env.), Contribution à l'étude de l'antiquité tardive en Gaule centrale*, Thèse de doctorat, sous la direction de Gilles Sauron, Dijon, 2005, 2 vol., 400 et 492 p.

Kasprzyk *et alii* 2010 : Kasprzyk Michel, Méniel Patrice, Barral Philippe, Daubigney Alain, « Lieux de culte dans l'Est de la Gaule : la place des sanctuaires dans la cité », *RHR*, 2010/4, p. 639-662.

Kasprzyk, Nouvel, Hostein 2012 : Kasprzyk Michel, Nouvel Pierre, Hostein Antony, « Épigraphie religieuse et communautés civiques au Haut-Empire : la délimitation du territoire de la *ciuitas Aeduorum* aux II^{e} et III^{e} siècles », *RAE*, Tome 61, 2012, p. 97-115.

Kinney 1997 : Kinney Dale, « *Spolia*. *Damnatio* and *renovatio memoriae* », *MAAR*, XLII, 1997, p. 117-148.

Kleiner 1987 : Kleiner Diana E. E., *Roman imperial funerary altars with portraits*, Rome, 1987, 320 p.

Kockel 1983 : Kockel Valentin, *Die Grabbauten vor dem Herkulanum Tor in Pompeji*, Mayence, 1983, 212 p.

Koehler, Bonnabel 2004 : Koehler Alain, Bonnabel Lola, *Caurel "Le Puisard", nécropole antique*, Rapport de fouille, Chalon-en-Champagne, 2004, 219 p.

Koethe 1937 : Koethe Harald, « La sculpture romaine en pays des Trévires », *RA*, Tome X, 1937, p. 199-239.

Kooy 1981 : Kooy Colette, « Le croissant lunaire sur les monuments funéraires gallo-romains », *Gallia*, Tome 39, fasc. 1, 1981, p. 45-62.

Kraft 1951 : Kraft Konrad, « Zur Rekrutierung der Alen und Kohorten an Rhein und Donau », *Dissertationes Bernenses*, Tome 1, fasc. 3, 1951, Berne, 200 p.

Labaune 2006 : Labaune Yannick, « Découvertes lapidaires récentes de nature funéraire en périphérie orientale d'Autun : trois stèles antiques et un sarcophage en grès d'époque mérovingienne », *MémSocÉd*, Tome LVII, fasc. 3, Autun, 2005-2006, p. 143-154.

Labaune 2008 : Labaune Yannick, « Les nécropoles antiques d'Autun (Saône-et-Loire) : état de la question », *Bulletin de la Société Française d'Archéologie Classique,* Tome XXXVIII (2006-2007), *RA*, 2008, p. 162-167.

Labaune 2009 : Labaune Yannick, « La topographie funéraire antique d'Autun : bilan et nouvelles propositions à la lumière des découvertes récentes », *Bulletin Archéologique*, Tome XXXV, 2009, p. 97-128.

Labaune 2011 : Labaune Yannick, « Quelques observations récentes sur des sites de l'Antiquité tardive à Autun (2001-2008) », dans Kasprzyk Michel, Kuhnle Gertrud (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule I*, Actes de la table-ronde de Strasbourg (20-21 novembre 2008), 30e supplément à la *RAE*, Dijon, 2001, p. 41-68.

Labaune 2012 : Labaune Yannick, « Découvertes inédites réalisées sur le complexe cultuel de La Genetoye à Autun », dans Cazanove Olivier de, Méniel Patrice (dir.), *Étudier les lieux de culte en Gaule romaine (Archéologie et Histoire romaine)*, Montagnac, 2012, p. 123-133.

Labaune 2014 : Labaune Yannick, *Autun antique*, Guides archéologiques de la France, Paris, 2014, 144 p.

Labaune 2016 : Labaune Yannick, *Autun-Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire), rue des Drémeaux, Parcelles 467 BO n° 216, Paléochenaux en activité à l'époque antique et indices de la présence d'un moulin hydraulique antique*, Rapport de diagnostic archéologique, Autun, 2016, 50 p.

Labaune 2017 : Labaune Yannick, « Une stèle de rétiaire inédite découverte à *Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) », dans Lefebvre Sabine (dir.), *Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain : Modèles régionaux*, Actes du XIVe colloque « Art provincial » (Dijon, 1er-6 juin 2015), 44e

supplément à la *RAE*, Dijon, 2017, p. 341-348.

Labaune, Kasprzyk 2015 : Labaune Yannick, Kasprzyk Michel, avec la collaboration de Alix Stéphane, Delor-Ahü Anne, Hostein antony, Mouton-Venault Sylvie, Nouvel Pierre et Venoualt Stéphane, « Autun/*Augustodunum*, cité des Éduens », *Gallia*, Tome 72, fasc. 1, 2015, p. 195-215.

Labaune, Le Bohec 2007 : Labaune Yannick, Le Bohec Yann, « Une curieuse inscription découverte à *Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) », *RAE*, Tome 56, 2007, p. 363-369.

Lacreuze 1872 : Lacreuze (abbé), « Étude descriptive de quelques sculptures gallo-romaines des environs d'Autun », *MémSocÉd*, Tome I, nouvelle série, 1872, p. 325-348.

Lacreuze 1876 : Lacreuze (abbé), « Procès-verbaux des séances, Séance du 5 décembre 1875 », *MémSocÉd*, Tome V, nouvelle série, 1876, p. 524-533.

Lacreuze 1878 : Lacreuze (abbé), « Procès-verbaux des séances, Séance du 22 avril 1877 », *MémSocÉd*, Tome VII, nouvelle série, 1878, p. 519-528.

Lacreuze 1879 : Lacreuze (abbé), « Procès-verbaux des séances, Séance du 11 avril 1878 », *MémSocÉd*, Tome VIII, nouvelle série, 1879, p. 528-532.

Lacreuze 1880 : Lacreuze (abbé), « Procès-verbaux des séances, Séance du 27 février 1879 », *MémSocÉd*, Tome IX, nouvelle série, 1880, p. 509-516.

Lacreuze 1881 : Lacreuze (abbé), « Procès-verbaux des séances, Séance du 4 mars 1880 », *MémSocÉd*, Tome X, nouvelle série, 1881, p. 459-469.

Lacreuze 1894 : Lacreuze (abbé), « Procès-verbaux des séances, Séance du 31 janvier 1894 », *MémSocÉd*, Tome XXII, nouvelle série, 1894, p. 403-415.

Lacroix 2007 : Lacroix Jacques, « Les mots des artisans d'origine gauloise », *L'Archéologue*, n°88, février - mars 2007, p. 42-52.

Lagrange 1982 : Lagrange Philippe, *Besançon aux premiers siècles*, Catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, 1982, 109 p.

Lambert 1985 : Lambert Pierre-Yves, « Processus linguistiques impliqués dans la formation des anthroponymes celtiques », *Nouvelle revue d'onomastique*, n°5-6, 1985, p. 155-160.

Lambert 1995 : Lambert Pierre-Yves, *La langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, 1995 (2e éd.), 240 p.

Lamoine 2012 : Lamoine Laurent, « Se nommer, être nommé et intégrer le monde romain. À partir de la documentation gauloise », *Droit et cultures*, Tome 64, fasc. 2, 2012, p. 69-90.

Lamy 2015 : Lamy Pierre-Antoine, *De la carrière à l'abandon : la sculpture sur pierre chez les Éduens, Ier – IVe siècles ap. J.-C.,* Thèse de doctorat, sous la direction de Daniele Vitali, Dijon, 2015, 623 p.

Lamy 2016 : Lamy Pierre-Antoine, « Les stèles funéraires du "Travers aux Blancs" à Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire) : aspects techniques et stylistiques », dans Goudineau Christian, Vitali Daniele (dir.), *Le monde celtique avant et après la conquête romaine, Mélanges en l'honneur de Jean-Paul Guillaumet*, Bologne, 2016, p. 435-444.

Landes 2002a : Landes Christian, « La mort des notables en Gaule romaine », *L'Archéologue*, n°57 (décembre 2001 – janvier 2002), 2002, p. 40-42.

Landes 2002b : Landes Christian, *La mort des notables en Gaule romaine*, Catalogue d'exposition, Musée archéologique Henri-Prades, Lattes, 2002, 256 p.

Langlois 1964 : Langlois Simone, « Le vêtement gallo-romain d'après les scènes figurées sur les reliefs du Musée archéologique de Dijon », *MémCACO*, Tome XXV, 1964, p. 195-208.

Langner 2001 : Langner Martin, « Szenen aus Handwerk und Handel auf gallo-römischen Grabmälern », *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, n°116, 2001, p. 299-356.

Lantier 1947 : Lantier Raymond, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine par* Émile Espérandieu, Tome XII : Suppléments (suite), Paris, 1947, 48 p.

Lantier 1949 : Lantier Raymond, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine par* Émile Espérandieu, Tome XIII : Suppléments (suite), Paris, 1949, 63 p.

Lantier 1955 : Lantier Raymond, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine par* Émile Espérandieu, Tome XIV : Suppléments (suite), Paris, 1955, 104 p.

Lantier 1966 : Lantier Raymond, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine par* Émile Espérandieu, Tome XV : Suppléments (suite), Paris, 1966, 176 p.

Langner 2001 : Langner Martin, « Szenen aus Handwerk und Handel auf gallo-römischen Grabmälern », *JDAI*, 116, 2001, p. 299-356.

Langner 2003 : Langner Martin, « Attribute auf gallo-römischen Grabreliefs als Ausdruck einer gesteigerten Wertschätzung materieller Güter », dans Noelke Peter (dir.), *Romanisation und Resistenz : in Plastik, Architektur und Inschriften des Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen*, Akten des VII. Internationalen Colloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens (2-6 mai 2001, Köln), Mayence, 2003, p. 191-202.

Langot *et alii* 2017a : Langot Philippe, Hueber Alma, Harvengt Florence, Jacob Benoît, *Lot 6 : lapidaire archéologique. Conservation-restauration de la collection de monuments funéraires présentée dans la salle romane du Musée archéologique de Dijon. Conservation-restauration de trois monuments et de deux fragments de monuments en pierre*, Rapport de restauration, LP3 Conservation, Semur-en-Auxois, mai 2017, 43 p.

Langot *et alii* 2017b : Langot Philippe, Hueber Alma, Harvengt Florence, Jacob Benoît, *Lot 6 : lapidaire archéologique. Conservation-restauration d'un fragment de stèle avec coffret et d'une stèle aux deux époux*, Rapport de restauration, LP3 Conservation, Semur-en-Auxois, novembre 2017, 18 p.

Laperle *et alii* 2013 : Laperle Gilles, Le Goff Isabelle, Auxiette Ginette, Morel Alexia, Comont Anne,

Bully-les-Mines, secteur du lycée Léo Lagrange, Rapport de fouilles, Inrap, Amiens, 2013, 369 p.

Laperle, Le Goff, de Portzamparc 2016 : Laperle Gilles, Le Goff Isabelle, de Portzamparc Pierre, *La nécropole gallo-romaine de Bully-les-Mines*, Inrap, 2016, 4 p.

Lassère 1979 : Lassère Jean-Marie, « Rome et le "sous-développement" de l'Afrique », *REA*, Tome 81, 1979, p. 67-104.

Lassère 2005 : Lassère Jean-Marie, *Manuel d'épigraphie romaine, Tome 1 : l'individu* – la cité, Paris, 2005 (3e édition), 564 p.

Laubie 1964 : Laubie M(…), « Étude de quelques symboles funéraires sur les stèles du musée de Sens », *Bulletin de liaison*, Société archéologique de Sens, 2e série, fasc. 8, 1964, p. 54-55.

Laubry 2007 : Laubry Nicolas, « Le transfert des corps dans l'Empire romain : problèmes d'épigraphie, de religion et de droit romain », *MEFRA*, Tome 119 (1), 2007, p. 149-188.

Laubry 2009a : Laubry Nicolas, *Tombeaux et épitaphes de Lyonnaise. Contribution à l'étude de la romanisation des pratiques funéraires dans les provinces gauloises sous le Haut Empire*, Thèse de doctorat, sous la direction de François Bérard, Lyon, 2009, 2 vol., 853 p.

Laubry 2009b : Laubry Nicolas, « Aspects de la romanisation en Gaule et en Germanie : les monuments et les inscriptions funéraires sous le Haut Empire », *Pallas, Revue d'études antiques*, n°80, 2009, p. 281-305.

Laubry 2009c : Laubry Nicolas, « Les inscriptions funéraires des monuments lyonnais », Goudineau Christian (dir.), *Rites funéraires à Lugdunum*, Paris, 2009, p. 135-153.

Laubry 2012 : Laubry Nicolas, « Des rites pour le faire, des mots pour le dire : désignations, conceptions et perceptions de l'espace funéraire à Rome (Ier siècle av. J.-C. – IIIe siècle apr. J.-C.) », dans Souza Manuel de, Peters-Custot Annick, Romanacce François-Xavier (dir.), *Le sacré dans tous ses états. Catégories de vocabulaire religieux et sociétés, de l'Antiquité à nos jours*, Saint-Étienne, 2012, p. 169-180.

Laubry 2016a : Laubry Nicolas, « La désignation de la postérité. Autour de la formule *libertis libertabusque posterisque eorum* dans les inscriptions funéraires romaines », dans Dondin-Payre Monique, Tran Nicolas (dir.), *Esclaves et maîtres dans le monde romain. Expressions épigraphiques de leurs relations*, Publications de l'École Française de Rome, 2016, [en ligne : http://books.openedition.org/efr/3185], consulté le 09 août 2017.

Laubry 2016b : Laubry Nicolas, « Les lieux funéraires dans la Rome ancienne : désignations et configurations (IIe s. av. n. è. – IIIe s. de n. è.) », dans Lauwers Michel, Zemour Aurélie (dir.), *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours*, Actes des XXXVIe Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (13-15 octobre 2015), 2016, p. 75-93.

Laubry 2017 : Laubry Nicolas, « Note sur un monument épigraphique », Eschbach François (dir.), *Alise-Sainte-Reine, Lieu-dit "En Curiot",* Rapport d'opération d'archéologie préventive, Archéodunum, Chadouillet, 2017, p. 242-244.

Laurent 1999 : Laurent Pascale, « Escolives-Sainte-Camille », *L'Archéologue*, n°43, août-septembre 1999, p. 24-25.

Lavagne 1987 : Lavagne Henri, « Le tombeau, mémoire du mort », Hinard François (dir.), *La mort, les morts et l'Au-delà dans le monde romain*, Actes du colloque de Caen (20–22 Novembre 1985), Caen, 1987, p. 159-165.

Lazzarini 1991 : Lazzarini Sergio, *Sepulcra familiaria. Un'indagine epigrafico-giuridica*, Padoue, 1991, 130 p.

Lazzaro 1979 : Lazzaro Luciano, « Nouvelles données épigraphiques pour l'approche des formes de dépendance en Belgique et dans les Germanies (supplément au *CIL* XIII) », *DHA*, Volume 5, 1979, p. 191-231.

Lebel 1951 : Lebel Paul, « Informations », *RAE*, Tome II, fac. 2, 1951, p. 127-128.

Lebel 1955 : Lebel Paul, « *Asciae* gallo-romaines », *RAECE*, Tome VI, fac. 3, 1955, p. 255-258.

Lebel 1959 : Lebel Paul, « Époque gallo-romaine », *MémCACO*, Tome XXIV, 1959, p. 21-37.

Lebel 1964 : Lebel Paul, « Époque gallo-romaine », *MémCACO*, Tome XXV, 1964, p. 21-34.

Lebeuf 1723 : Lebeuf Jean, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots et de la délivrance de la même ville, les années 1567 et 1568...*, Auxerre, 1723, 288 p.

Le Bohec 1991 : Le Bohec Yann (dir.), *Le testament du Lingon*, Actes de la journée d'études (16 mai 1990), collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines, n°9, Lyon, 1991, 96 p.

Le Bohec 1993 : Le Bohec Yann, « Sépulture et monde rural dans le *Testament du Lingon* », dans Ferdière Alain (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 7-9 février 1992), 6e supplément à la *RACF*, 1993, p. 29-35.

Le Bohec 1995a : Le Bohec Yann, « Le sentiment de la mort chez les Lingons », dans Hinard François, Lambert Marie-Françoise (dir.), *La mort au quotidien dans le monde gallo-romain*, Actes du colloque organisé par l'Université de Paris IV (Paris-Sorbonne 7–9 octobre 1993), 1995, p. 243-253.

Le Bohec 1995b : Le Bohec Yann, « L'épigraphie », Goguey René, Reddé Michel (dir.), *Le camp légionnaire de Mirebeau*, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Mayence, 1995, p. 311-315.

Le Bohec 2003 : Le Bohec Yann, *Inscriptions de la cité des Lingons : inscriptions sur pierre*, Paris, 2003, 368 p.

Le Bohec 2010 : Le Bohec Yann, « Épigraphie des métiers chez les Éduens et les Lingons pendant le Haut-Empire », dans Chardron-Picault Pascale (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, Actes du colloque d'Autun (20-22 septembre 2007), 28e supplément, à la *RAE*, Dijon, 2010, p. 173-182.

Le Bohec 2014 : Le Bohec Yann, « Le croissant de lune chez les Éduens et les Lingons sous le Haut-Empire », *RAE*, Tome 63, 2014, p. 451-457.

Le Bohec 2015 : Le Bohec Yann, *Inscriptions de la cité des Éduens : inscriptions sur pierre*, Collectió Instrumenta, n°50, Universitat de Barcelona, Barcelone, 2015, 324 p.

Le Bohec, Sapin 1996 : Le Bohec Yann, Sapin Christian, « Deux nouvelles inscriptions trouvées à Saint-Geosmes près de Langres (Haute-Marne) », *BullSHAL*, Tome XXII, 1996, p. 71-77.

Lefebvre, Vernou 2015 : Lefebvre Sabine, Vernou Christian, « Une nouvelle stèle funéraire gallo-romaine pour le Musée archéologique de Dijon », *Bulletin des Musées de Dijon*, n°14, 2014/2015, p. 13-20.

Lefebvre, Lassus-Minvielle 2016 : Lefebvre Sabine, Lassus-Minvielle Clément, « Une nouvelle inscription romaine provenant du *castrum* de *Divio* (Dijon) », *RAE*, Tome 65, 2016, p. 383-390.

Le Glay 1975 : Le Glay Marcel, « La Gaule romanisée », dans Duby Georges, Wallon Armand (dir.), *Histoire de la France rurale, Tome 1 : La formation des campagnes françaises : des origines à 1340*, Paris, 1975, p. 191-285.

Legros 2006 : Legros Agathe (dir.), *De Vesontio à Besançon*, Catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, 2006, 164 p.

Le Hô, Pagès-Camagna 2014 : Le Hô Anne-Solenn, Pagès-Camagna Sandrine, « La polychromie de la sculpture médiévale française, XII^{e}-XV^{e} siècles. Bilan des examens et analyses entrepris au C2RMF », *Technè*, n°39, 2014, p. 34-41.

Lejay 1889 : Lejay Paul, *Inscriptions antiques de Côte-d'Or*, Paris, 1889, 292 p.

Le Maistre 1849 : Le Maistre Louis, « Découvertes d'un champ de sépulture à Tonnerre », *BSSY*, Tome 3, 1849, p. 7-27.

Lepetz 1996 : Lepetz Sébastien, « Les animaux dans les pratiques funéraires », *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial n°12, 1996, p. 148-153.

Lepetz, Van Andringa 2006 : Lepetz Sébastien, Van Andringa William, « Pompéi, Porta Nocera, archéologie du rituel : fouille de la nécropole romaine », *MEFRA*, Tome 118, fasc. 1, 2006, p. 376-379.

Lequoy 1991 : Lequoy Marie-Clothilde, « Inhumations et incinérations dans deux nécropoles de la basse vallée de la Seine : Rouen et Vatteville-la-Rue », dans Laubenheimer Fanette, *Incinérations et inhumations dans l'Occident romains aux trois premiers siècles de notre ère*, *DHA*, volume 13, Actes du colloque de Toulouse (7-10 octobre 1987 Toulouse, 1991, p. 231-236.

Lequoy, Guillot, Le Maho 2004 : Lequoy Marie-Clothilde, Guillot Bernadette, Le Maho Jacques, *Carte archéologique de la Gaule, 76/2 : Rouen*, Paris, 2004, 332 p.

Lerat 1953 : Lerat Lucien, « XVI^{e} circonscription », *Gallia*, Tome 11, fasc. 1, 1953, p. 134-141.

Lerat 1962 : Lerat Lucien, « Besançon », *Gallia*, Tome 20, fasc. 2, 1962, p. 517-545.

Lerat 1964 : Lerat Lucien, « Besançon », *Gallia*, Tome 22, fasc. 2, 1964, p. 375-410.

Lerat 1965 : Lerat Lucien, « L'archéologie au musée de Vesoul », *RAECE*, Tome XVI, fasc. 4, 1965, p. 275-278.

Lerat 1968 : Lerat Lucien, « Franche-Comté », *Gallia*, Tome 26, fasc. 2, 1968, p. 435-472.

Lerat 1988 : Lerat Lucien, « À Besançon aux premiers temps du christianisme : le sarcophage à *asciae* de Saint-Fergeux », *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, Vol. 367, 1988, p. 199-217.

Leroi-Gourhan 1949 : Leroi-Gourhan André, « II[e] circonscription. Yonne », *Gallia*, Tome 7, 1949, p. 241-247.

Leroux 2004 : Leroux Patrick, « La romanisation en question », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 59[e] année, n°2, 2004, p. 287-311.

Leveau, Odenhardt-Donvez, Fauduet 2007 : Leveau Philippe, Odenhardt-Donvez Isa, Fauduet Isabelle, « Aix-les-Bains et son tombeau-temple : "ruralité" et "urbanité" d'un *vicus* allobroge », *Gallia*, Tome 64, 2007, p. 279-287.

Linckenheld 1927 : Linckenheld Émile, *Les stèles funéraires en forme de maisons chez les Médiomatriques et en Gaule*, Paris, 1927, 159 p.

Lindsay 1998 : Lindsay Hugh, « Eating with the dead : the Roman funerary banquet, in meals in a social context : aspects of the communal meal », dans Nielsen Inge, Nielsen Hanne Sigismund (dir.), *The Hellenistic and Roman world*, Aarhus, 1998, p. 67-80.

Liverani 2010 : Liverani Paolo, « New Evidence on the Polychromy of Roman Sculpture », dans Hollein Max, Brinkmann Vinzenz, Primavesi Olivier (éd.), *Circumlitio, The Polychromy of Antique and Medieval Sculpture*, Actes du colloque (10-12 décembre 2008), Munich, 2010, p. 290-302.

Lorenz, Lorenz 1993 : Lorenz Jacqueline, Lorenz Claude, « De la roche à la construction : la localisation et la reconnaissance des carrières », dans Lorenz Jacqueline (dir.), *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes*, II, Actes du 117[e] Congrès national des Sociétés Savantes (Clermont-Ferrand, 26-30 octobre 1992), Paris, 1993, p. 9-29.

Luquet 1838 : Luquet Jean-Félix-Onésime, *Antiquités de Langres*, Langres, 1838, 353 p.

Luzzatto, Pompas 1988 : Luzzatto Lia, Pompas Renata, *Il significato dei colori nelle civiltà antiche*, Milan, 1988, 262 p.

Maillard de Chambure 1830 : Maillard de Chambure Charles-Hippolyte, « Compte-rendu de la Commission des Antiquités : antiquités découvertes », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, 1830, p. 48-61.

Maire, Laubry, Brkojewtsch 2011 : Maire Élise, Laubry Nicolas, Brkojewitsch Gaël, « Des stèles funéraires gallo-romaines en remploi dans un aqueduc antique à Marly (Moselle) », *RAE*, Tome 60, 2011, p. 569-580.

Maligorne 2006 : Maligorne Yvan, « Décor architectonique et datation de la tombe monumentale

de Faverolles (Haute-Marne) », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 99e année, 2006 (n°4), p. 60-73.

Maligorne, Février, Castorio 2014 : Maligorne Yvan, Février Serge, Castorio Jean-Nöel, « Les monuments augusto-tibériens de Langres »**,** dans Koncani Uhač Ida (éd.)**,** *La datation des monuments en pierre et les critères de détermination chronologique***,** *Akti XII. Medunarodnog kolokvija o rimskoj provincijalnoj umjetnosti. Datiranje kamenih spomenika i kriteriji za odredivanje kronologije* (Pula, 23-28 mai 2011), Pula, 2014, p. 129-135.

Mander 1983 : Mander Jason, *Portraits of children on roman funerary monuments*, Cambridge, 1983, 397 p.

Mangin 1765 : Mangin Jean de (abbé), *Histoire ecclésiastique, civile, politique, littéraire et topographique du diocèse de Langres et de celui de Dijon qui en est un démembrement, Tome I : Origines de Langres et de Dijon jusqu'au XIe*, Paris (1ère éd.), 1765, 552 p.

Mangin, Mangin 1982 : Mangin Claude, Mangin Michel, « L'occupation du sol à Gevrey-Chambertin et dans ses environs à l'époque romaine et au Haut-Moyen-Âge, découvertes récentes », *MémCACO*, Tome XXXII, 1982, p. 246-249.

Mangin *et alii* 2000 : Mangin Michel, Fluzin Philippe, Courtadon Jean-Louis, Fontaine Marie-José et collaborateurs, *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or) - La terre, le fer, la route en pays mandubien - Ier s. avant – VIIIe s. après J.-C.,* Paris, 2000, 2 volumes, 508 p.

Mansuelli 1963 : Mansuelli Guido Achille, « Les monuments commémoratifs romains de la vallée du Pô », *MMAI*, Volume 53-1, 1963, p. 19-93.

Mansuelli 1967 : Mansuelli Guido Achille, *Le stele romano del territorio ravennate e del basso Po : inquadramento storico e catalogo,* Ravenna, 1967, 208 p.

Marfaing 1997 : Marfaing Katia, *Traits de particularismes et éléments communs dans la sculpture funéraire gallo-romaine en Bourgogne et en Franche-Comté : la représentation des défunts sur les stèles*, Mémoire de DEA sous la direction d'Hélène Walter, Besançon, 1997, 2 tomes, 110 et 130 p.

Mariën 1945 : Mariën Marcel Édouard, *La sculpture à l'époque romaine*, Bruxelles, 1945, 35 p.

Marlier 2014 : Marlier Sabrina (dir.), « Arles-Rhône 3, un chaland gallo-romain du Ier siècle après Jésus-Christ », *Archaeonautica*, 18, Paris, 2014, 330 p.

Marot 2008 : Marot Emmanuel, « La Pile gallo-romain de Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) : réexamen du dossier à la lumière des récentes découvertes », *RACF* [en ligne], Tome 47, 2008, 44 p. (mis en ligne le 19 mai 2009, consulté le 1er octobre 2016)

Martin 1960 : Martin Roland, « Circonscription de Dijon », *Gallia*, Tome 18, fasc. 2, 1960, p. 328-364.

Martin 1970 : Martin Roland, « Circonscription de Bourgogne », *Gallia*, Tome 28, fasc. 2, 1970, p. 67-396.

Martin-Kilcher 2006 : Martin-Kilcher Stéfanie, « Pratiques funéraires en Gaule romaine du Ier au IIIe siècle », dans Paunier Daniel (dir.), *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 5 : la romanisation et la question de l'héritage celtique*, Actes de la table ronde de Lausanne (17-18 juin 2005), Bibracte 12/5, Glux-en-Glenne, 2006, p. 193-217.

Martin-Kilcher 2008 : Martin-Kilcher Stéfanie, « Les pratiques funéraires en Gaule romaine », *Dossiers d'Archéologie*, n°330, 2008, p. 92-93.

Mathieu 2006 : Mathieu Nicolas, « Expressions de l'identité sur les stèles funéraires du centre-Est des Gaules : "Dis-moi comment tu te vois, je te dirai qui tu es" », dans Bodieu Lydie, Frêre Dominique, Mehl Véronique (éd.), *L'expression des corps. Gestes, attitudes, regards dans l'iconographie antique*, Rennes, 2006, p. 101-112.

Mattingly 1997 : Mattingly David (éd), *Dialogues in Roman imperialism : power, discourse, and discrepant experience in the Roman Empire*, Portsmouth, 1997, 200 p.

May 1983 : May Roland, « Langres ville romaine : une approche épigraphique », *BullSHAL*, Tome XVIII, 1983, p. 83-92.

May 1986 : May Roland, « Antiquités et antiquaires de Langres au XVIIIe siècle », *Actes du 55e Congrès de l'ABSS* (Langres, 1-3 juin 1984), Dijon, 1986, p. 249-260.

Mazocchi 1739 : Mazocchi Alessio Simmaco, *Epistola qua ad XXX. virorum clarissimorum de dedicatione sub ascia commentationes integrae recensentur*, Naples, 1739, 330 p.

Melmoth 2009 : Melmoth Françoise, « Les mausolées en Gaule romaine », *L'Archéologue*, n°105, décembre 2009 – janvier 2010, p. 28-38.

Melmoth 2012 : Melmoth Françoise, « L'identité celte dans les noms gallo-romains : pérégrins et citoyens », *L'Archéologue*, n°120, juin-juillet 2012, p. 52-55.

Menec 2015 : Menec Florine, *Langres – Andemantunnum (Haute-Marne, Champagne-Ardenne). Étude urbanistique de la capitale de cité des Lingons*, Thèse de doctorat, sous la direction de Martine Joly, Paris, 2015, 4 volumes, 563 p.

Mériot 1912 : Mériot Blaise, « Les inscriptions de l'ancien comté de Montbéliard et des seigneuries limitrophes », *Mémoires de la Société d'Émulation de Montbéliard*, Tome XVI, 1912, p. 3-239.

Metman 1905 : Metman Étienne, « Compte-rendu des travaux », *MémCACO*, Tome XIV, 1901-1905, p. VI-VII.

Metman 1913 : Metman Étienne, « Compte-rendu des travaux », *MémCACO*, Tome XVI, 1909-1913, p. CXLIX-CL.

Metzler, Gaeng, Méniel 2008 : Metzler Jeannot, Gaeng Catherine, Méniel Patrice, « Les funérailles chez les Trévires », *Dossiers d'Archéologie*, n°330, 2008, p. 104-111.

Mignard 1869 : Mignard (?), « Compte-rendu des travaux du 1er juillet 1866 au 1er juillet 1867 », *MémCACO*, Tome 7, 1869, p. LVIII-LXXXXI.

Mignon, Zugmeyer 2006 : Mignon Jean-Marc, Zugmeyer Stéphanie, « Les mausolées de Fourches-Vieilles à Oranges (Vaucluse) », dans Moretti Jean-Charles, Tardy Dominique (dir.), *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'empire romain*, Actes du colloque de l'IRAA (Lattes, 11-13 octobre 2001), Paris, 2006, p. 289-320.

Millin 1798 : Millin Aubin-Louis, *Abrégé des antiquités nationales ou Recueil des monuments pour servir à l'histoire générale et particulière de l'empire françois, tels que tombeaux, inscriptions, statues... : tirés des abbayes, monastères, châteaux et autres lieux devenus domaines nationaux*, 1790-1798, 5 volumes.

Minaud 2006 : Minaud Gérard, « Des doigts pour le dire. Le comput digital et ses symboles dans l'iconographie romaine », *Histoire & Mesure*, Tome XXI, fasc. 1, 2006, p. 3-34.

Moitrieux 2010 : Moitrieux Gérard (avec la participation de Castorio Jean-Noël, *Nouvel Espérandieu : III – Toul et la cité des Leuques*, Paris, 2010, 424 p.

Molin 1926 : Molin Amable, *Bessey-en-Chaume et Écharnant à l'époque gallo-romaine. Aperçus archéologique au sujet d'une découverte récente à la Fontaine de Trie : conclusions à en tirer*, Arras, 1926, 49 p.

Molin 1984 : Molin Michel, « Quelques considérations sur le chariot des vendanges de Langres (Haute-Marne) », *Gallia*, Tome 42, fasc. 1, 1984, p. 97-114.

Montfaucon 1724 : Montfaucon Bernard (de), *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures. Tome quatrième. Qui comprend la Guerre, les Ponts, les Aqueducs, la Navigation, les Phares et les Tours octogones,* Paris, 1724, 252 p.

Monthel 1975 : Monthel Gérard, « Une carrière gallo-romaine à Saint-Boil », *MémSHAC*, Tome XLIV, 1975, p. 26-37.

Monthel, Pinette 1977 : Monthel Gérard, Pinette Mathieu, « La carrière gallo-romaine de Saint-Boil », *RAECE*, Tome XXVIII, 1977, p. 37-61.

Monthel 1989 : Monthel Gérard, « Stèle gallo-romaine de Mellecey (arrondissement de Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire) », *RAECE*, Tome XL, fac. 1, 1989, p. 121-123.

Monthel, Lambert 2002 : Monthel Gérard, Lambert Pierre-Yves, « La carrière gallo-romaine de Saint-Boil (Saône-et-Loire) », *Gallia*, Tome 59, 2002, p. 89-120.

Moock 1998 : Moock Derk W. von, *Die Figürlichen Grabstelen Attikas in der Kaiserzeit. Studien zur Verbreitung, Chronologie, Typologie und Ikonographie*, Mayence, 1998, 306 p.

Morabito 2015 : Morabito Stéphane, « *Signa* et *Tituli* dans les *Alpes maritimae* », dans Agusta-Boularot Sandrine, Rosso Emmanuelle (éd.), *Signa et Tituli, Monuments et espaces de représentation en Gaule Méridionale*, Actes du colloque (Aix-en-Provence, 26-27 novembre 2009), Aix-en-Provence, 2015, p. 113-121.

Mordier 1965 : Mordier Jean-Pierre, *Les stèles funéraires du Musée d'Autun*, Mémoire de DES, Dijon, 1965, 2 volumes.

Moreau 1987 : Moreau Henri, « L'abbé Lebeuf et les antiquités gallo-romaines », *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, n°4, 1987, p. 49-56.

Morel 1974 : Morel Jean-Paul, « Circonscription de Franche-Comté », *Gallia*, Tome 32, fasc. 2, 1974, p. 401-426.

Moretti, Tardy 2006 : Moretti Jean-Charles, Tardy Dominique (dir.), *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'empire romain*, Actes du colloque de Lattes (11-13 octobre 2001), Paris, 2006, 522 p.

Morris 1992 : Morris Ian, *Death-rituals and social structure in classical Antiquity*, Cambridge University Press, 1992, 264 p.

Mortillet 1912 : Mortillet Adrien (de), « Pierre tumulaire découverte à Auxerre (Yonne) », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, Tome IX, n°10, 1912, p. 611-612.

Mowat 1889 : Mowat Robert, « Inscriptions de la cité des Lingons conservées à Dijon et à Langres (1ère partie) », *RA*, Tome XIV, 1890, p. 363-374.

Mowat 1890a : Mowat Robert, « Inscriptions de la cité des Lingons conservées à Dijon et à Langres (suite) », *RA*, Tome XV, 3e série, 1890, p. 26-92.

Mowat 1890b : Mowat Robert, « Inscriptions de la cité des Lingons conservées à Dijon et à Langres (suite et fin) », *RA*, Tome XVI, 3e série, 1890, p. 405-423.

Mowat 1902 : Mowat Robert, « Inscriptions gallo-romaines des environs de Langres », *BSAF*, 1902, p. 214-219.

Nesle 1853 : Nesle Eugène, *Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine : ouvrage artistique et historique*, Dijon, 1853, 80 p.

Nerzic 1989 : Nerzic Chantal, *La sculpture en Gaule romaine*, Paris, 1989, 343 p.

Niaux 1992 : Niaux Roland, « Monuments funéraires antiques inédits ou oubliés de la région autunoise », *MémSocÉd*, Tome LV, fasc. 2, 1991-1992, p. 77-112.

Niaux 1996 : Niaux Roland, « Monuments funéraires antiques inédits ou oubliés de la région autunoise (suite) », *MémSocÉd*, Tome LVI, fasc. 1, 1995-1996 p. 21-32.

Niaux 2002a : Niaux Roland, « Un type de monument funéraire du pays Éduen », *MémSocÉd*, Tome LVII, fasc. 1, 2001-2002, p. 1-5.

Niaux 2002b : Niaux Roland, « Les stèles funéraires de Saint-Symphorien-de-Marmagne, *Histoire et Archéologie en Morvan et Bourgogne* [en ligne], 2002, consulté le 10 octobre 2015 [https://sites.google.com/site/vniaux/rolandniauxarticle2].

Niaux 2002c : Niaux Roland, Stèles et sarcophages, *Histoire et Archéologie en Morvan et Bourgogne*, [en ligne], 2002, consulté le 10 octobre 2015 [https://sites.google.com/site/vniaux/rolandniauxarticle2].

Niaux 2006 : Niaux Roland, « Une stèle funéraire gallo-romaine sur la commune de Poil », *Histoire et Archéologie en Morvan et Bourgogne*, [en ligne], 2006, consulté le 10 octobre 2015 [https://sites.google.com/site/vniaux/roland_niaux_stele_poil].

Nierhaus 1959 : Nierhaus Rolf, *Das römische Brandund Körpergräberfeld "Auf der Steig" in Stuttgart-Bad Cannstatt,* Stuttgart, 1959, 84 p.

Nouvel 2006 : Nouvel Pierre, « Tonnerre / *Tornodurum*, genèse et développement d'une agglomération gallo-romaine », *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois*, n°56, 2006, p. 7-36.

Nouvel, Kasprzyk 2006 : Nouvel Pierre, Kasprzyk Michel, « Avallon / *Aballo*, origine et développement d'une agglomération secondaire antique (I^er^ siècle av. n.-è. – VIII^e^ siècle de n.-è.) », *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, n°82, 2006, p. 43-70.

Nouvel *et alii* 2010 : Nouvel Pierre, David Serge, Dumetz-Poux Pascale, *La civilisation gallo-romaine dans le Jura, territoires et cultes, malette pédagogique réalisée sous la responsabilité de la cellule pédagogique du Musée de Lons-le-Saunier*, Lons-le-Saunier, 2010, 154 p.

Olivier 1983 : Olivier Lucien, « Le Haut-Morvan romain : voies et sites », 4^e^ supplément à la *RAECE*, 1983, 2 tomes, 285 p.

Østergaard 2010a : Østergaard Jan Stubbe, « The Polychromy of Antique Sculpture : A Challenge to Western Ideals ? », dans Hollein Max, Brinkmann Vinzenz, Primavesi Olivier (éd.), *Circumlitio, The Polychromy of Antique and Medieval Sculpture*, Actes du colloque (10-12 décembre 2008), Munich, 2010, p. 78-107.

Østergaard 2010b : Østergaard Jan Stubbe, « The Copenhagen Polychromy Network : A Research Project on Ancient Greek and Roman Sculpture Polychromy on the Ny Carlsberg Glyptotek », dans Hollein Max, Brinkmann Vinzenz, Primavesi Olivier (éd.), *Circumlitio, The Polychromy of Antique and Medieval Sculpture*, Actes du colloque (10-12 décembre 2008), Munich, 2010, p. 78-107.

Pagès-Camagna *et alii* 2006 : Pagès-Camagna Sandrine, Reiche Ina, Brouder Christian, Cabaret Delphine, Rossano Stéphanie, Kanngießer Brigit, Erko Alexei, « Nex insights into the colour origin of archaeological Egyptian blue and green by XAFS at the Cu K-edge », *X-Ray Spectrom*, n°35, fasc. 2, mars/avril, 2006, p. 141-145 [en ligne], consulté le 15 mars 2016 [http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/xrs.885/abstract].

Pagès-Camagna 2003 : Pagès-Camagna Sandrine, « Les secrets des pigments bleu et vert égyptiens », *Dossiers scientifiques SagaScience, Chimie et Beauté*, 2003 [en ligne], consulté le 20 mars 2016. (www.cnrs.fr/cw/dossiers/doschim/decouv/couleurs/loupe_pigments3.html).

Panciera 1960 : Panciera Silvio, « Deasciare – Exacisclare – Exasciare », *Latomus*, Tome 19, fasc. 4, 1960, p. 701-707.

Pannoux 1983 : Pannoux Stéphane, *Pour une analyse sémiologique des stèles gallo-romaines : la représentation du travail en Gaule Belgique et dans les Germanies*, Thèse de doctorat, sous la direction de Monique Clavel-Lévêque, Besançon, 1983, 774 et 363 p.

Pannoux 1985 : Pannoux Stéphane, « La représentation du travail : récit et image sur les monuments

funéraires des Médiomatriques », *DHA*, Volume 11, 1985, p. 293-328.

Pannoux 1989 : Pannoux Stéphane, « La commercialisation des denrées sur les monuments funéraires gallo-romains : une mise en images des mutations socio-économiques », dans Richerd Annick (dir.), *Du lard ou du cochon ? Approches archéologiques et ethnologiques de l'histoire de l'alimentation*, Actes des séminaires publics d'archéologie, Année universitaire 1988-1989, Besançon, 1989, p. 53-58.

Panofsky 1964 : Panofsky Erwin, *Tomb Sculpture : its changing aspects from Ancient Egypt to Bernini*, Londres, 1964, 319 p.

Paresys *et alii* 2016 : Paresys Cécile, Le Goff Isabelle, Delor-Ahü Anne, Louis Aurore, Fort Bérangère, « Espaces funéraires et mobiliers en Champagne-Ardenne durant l'Antiquité tardive », dans Achard-Corompt Nathalie, Kasprzyk Michel (dir.), *L'antiquité tardive dans l'Est de la Gaule*, *II : Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est – Actualités de la recherche,* 41e supplément à la *RAE*, Dijon, 2016, p. 11-34.

Paris 1982 : Paris René, « Nod-sur-Seine : découverte d'un édifice funéraire », *MémCACO*, Tome XXXII, 1982, p. 83-85.

Parriat, Laugrand, Perraud 1980 : Parriat Henri, Laugrand René, Perraud Roger, « La nécropole gallo-romaine et mérovingienne des Plantées à Briord (Ain) : Les Plantées-Sud, synthèse et résultats des fouilles de 1958 à 1973 », *La Physiophile*, n°92, juin 1980, p. 15-50.

Parsis-Barubé 2011 : Parsis-Barubé Odile, *La province antiquaire. L'invention de l'histoire locale en France (1800-1870),* Paris, 2011, 459 p.

Pastoureau 1989 : Pastoureau Michel, *Couleurs, images, symboles : études d'histoire et d'anthropologie*, Paris, 1989, 291 p.

Pastoureau 2000 : Pastoureau Michel, *Bleu : histoire d'une couleur*, Paris, 2000, 215 p.

Paturet 2007 : Paturet Arnaud, « Le transfert des morts dans l'Antiquité romaine : aspects juridiques et religieux », *Revue Internationale des droits de l'Antiquité*, Tome 54, 2007, p. 349-378.

Pausch 2003 : Pausch Matthias, « Lokale Eigenheiten bei frühkaiserzeitlichen Grabstelen des Gallia Narbonensis », dans Noelke Peter (dir.), *Romanisation und Resistenz : in Plastik, Architektur und Inschriften des Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen*, Akten des VII. Internationalen Colloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens (2-6 mai 2001, Köln), Mayence, 2003, p. 203-212.

Péchin-d'Autebois 1847a : Péchin-d'Autebois Claude, « Règlement de la Société historique et archéologique de Langres », *MémSHAL*, Tome 1, 1847, P. VI-VIII.

Péchin-d'Autebois 1847b : Péchin-d'Autebois Claude (dir.), *Catalogue du Musée fondé par la Société historique de Langres,* Langres, 1847, 41 p.

Peeters 2006 : Peeters Marc C., « Les portraits de couples sur les reliefs funéraires du monde romain et au XXe siècle : les prises, égalité et asymétries », *DHA*, Volume 32, n°2, 2006, p. 95-124.

Pelletier 1993 : Pelletier André, *La civilisation gallo-romaine de A à Z*, Lyon, 1993, 257 p.

Périchon, Vernou 2006 : Périchon Denis, Vernou Christian, « Du nouveau sur la nécropole de *Divio* : monuments funéraires gallo-romains découverts à Dijon », dans Baray Luc (dir.), *Artisanats, sociétés et civilisations. Hommages à Jean-Paul Thévenot,* 24e supplément à la *RAE*, Dijon, 2006, p. 581-594.

Perrault-Dabot 1905 : Perrault-Dabot Anatole, *L'ancienne église Saint-Nazaire* à *Bourbon-Lancy*, Paris, 1905, 44 p.

Pflug 1989 : Pflug Hermann, *Römische Porträtstelen in Oberitalien. Untersuchungen zur Chronologie, Typologie und Ikonographie*, Mayence, 1989, 320 p.

Picard 1964 : Picard Gilbert-Charles, « Glanum et les origines de l'art romano-provençal. Seconde partie : sculpture », *Gallia*, Tome 22, fasc. 1, 1964, p. 1-21.

Picard 1966 : Picard Gilbert-Charles, « Informations archéologiques. Circonscription du Centre », *Gallia*, Tome 24, fasc. 2, 1966, p. 239-256.

Piening 2010 : Piening Heinrich, « From Scientific Findings to Reconstruction : The Technical Background to the Scientific Reconstruction of Colours », dans Hollein Max, Brinkmann Vinzenz, Primavesi Olivier (éd.), *Circumlitio, The Polychromy of Antique and Medieval Sculpture*, Actes du colloque (10-12 décembre 2008), Munich, 2010, p. 114-135.

Pinette 1978 : Pinette Matthieu, *Les carrières de pierre gallo-romaines dans le Nord-Est de la France*, Mémoire de maître, Dijon, 1978, 151 p.

Pinette 1983 : Pinette Matthieu, « Les stèles funéraires gallo-romaines du Mont-d'Arnaud à Broye (Saône-et-Loire) », *MémSocÉd*, Tome 54, fasc. 3, 1983, p. 387-403.

Pinette 1984 : Pinette Matthieu, « Notes d'archéologie et d'histoire locales. Saint-Pantaléon – Saint-Symphorien », *MémSocÉd*, Tome 54, fasc. 4, 1984, p. 368-373.

Pinette 1985 : Pinette Matthieu (dir.), *Autun-Augustodunum : capitale des Éduens*, catalogue de l'exposition (16 mars – 27 octobre 1985), Autun, 1985, 411 p.

Pinette 1988 : Pinette Matthieu, « La représentation du défunt et la symbolique des attributs dans les monuments funéraires autunois », dans Abetel Emmanuel, Baratte François, Desbordes Jean-Michel, Marquaire Jean (dir.), *Le monde des images en Gaule et dans les provinces voisines*, Actes du colloque de l'ENS (Sèvres, 16-17 mai 1987), Caesarodunum XXIII, Sèvres, 1988, p. 175-180.

Pinon *et alii* 1994 : Pinon Pierre, Adam Jean-Pierre, Brousse Bernard, Saulnier-Pernuit Lydwine, *Album Thiollet*, Société archéologique de Sens, 1994, 35 p.

Pistolet de Saint-Ferjeux 1867 : Pistolet de Saint-Ferjeux Théodore, « Chronique : juillet 1867 », *MémSHAL*, Tome II, 1867, p. 6-9.

Pistolet de Saint-Ferjeux 1877a : Pistolet de Saint-Ferjeux Théodore, « Langres, anciennes fortifications », *MémSHAL*, Tome II, 1877, p. 231-260.

Pistolet de Saint-Ferjeux 1877b : Pistolet de Saint-Ferjeux Théodore, « Le château et les seigneurs de Chalancey », *MémSHAL*, Tome II, 1877, p 277-308.

Planson 1982 : Planson Ernest (avec la collaboration de Brenot Claude, Deyts Simone, Joubeaux Hervé, Lejeune Michel et Poulain Thérèse), *La nécropole gallo-romaine des Bolards, Nuits-Saint-Georges*, Paris, 1982, 190 p.

Planson, Pommeret 1986 : Planson Ernest, Pommeret Colette, *Les Bolards : le site gallo-romain et le musée de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*, Paris, 1986, 72 p.

Pluton *et alii* 2008 : Pluton Sylvie, Adrian Yves-Marie, Kliesch Frédéric, Cottard Antoine, « La nécropole gallo-romaine du "Clos au Duc" à Évreux (Eure) : des sépultures du I^er^ siècle ap. J.-C. », *Revue archéologique de l'Ouest* [en ligne], n°25, 2008, consulté le 06 avril 2016 [http://rao.revues.org/666].

Polfer 1993 : Polfer Michel, « La nécropole gallo-romaine de Septfontaines-Deckt (Grand-Duché de Luxembourg) et son *ustrinum* central : analyse comparative du mobilier archéologique », dans Ferdière Alain (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 7-9 février 1992), 6^e^ supplément à la *RACF*, p. 173-176.

Pommier 1997 : Pommier Édouard, « Naissance des musées de province », Nora Pierre (éd.), *Les lieux de Mémoire, Tome 1, La République*, Paris, 1997 (rééd.), p. 1471-1513.

Pommeret 2001 : Pommeret Colette, « Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) », 16^e^ supplément à la *RAECE*, Dijon, 2001, 410 p.

Pommeret 2005 : Pommeret Colette, *Les Bolards, la ville antique de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*, Bourgogne archéologique, 20, Dijon, 2005, 36 p.

Poulaine 1901 : Poulaine abbé F(…), « Tombeaux de pierre et monuments funéraires gallo-romains à Avallon (Yonne) », *BCTH*, 1901, p. 23-26.

Poux 2009 : Poux Mathieu, « De la veillée funèbre au tombeau », *L'Archéologue*, n°105, décembre 2009 – janvier 2010, p. 15-17.

Precht 1975 : Precht Gundolf, *Das Grabmal des Lucius Poblicius. Rekonstruktion und Aufbau*, Cologne, 1975, 88 p.

Prévot 2005 : Prévot Françoise, « Une malédiction funéraire contre tout violateur, romain, juif ou chrétien (à propos d'*AE* 1959, 251 à Salone, Dalmatie) », Crogiez-Pétrequin Sylvie (dir.), *Dieu(x) et Hommes. Histoire et iconographie des sociétés païennes et chrétiennes de l'Antiquité à nos jours*, Mélanges en l'honneur de Françoise Thelamon, Rouen, 2005, p. 79-99.

Prévot 2014 : Prévot Françoise, « Les Premières communautés chrétiennes de la Gaule, des origines au V^e^ siècle », dans Tallon Alain, Vincent Catherine (dir.), *Histoire du christianisme en France*, Paris, 2014, p. 11-26.

Protat 1853 : Protat Hippolyte, « Rapport sur les fouilles faites le 15 septembre 1849 à Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or) », *MémCACO*, Tome Troisième, 1853, p. 207-212.

Protat 1901 : Protat Jean, « Fouilles mâconnaises », *Mémoires du Congrès Archéologique de France*, Séances générales tenues à Mâcon en 1899 par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, Tome 66, 1901, p. 183-195.

Provost 2009 : Provost Michel*, Carte archéologique de la Gaule, 21/1 : La Côte d'Or : Alésia (d'Agencourt à Alise-Saint-Reine),* Paris, 2009, 559 p.

Provost *et alii* 2009a : Provost Michel, Joly Rachel, Mangin Michel, Goguey Roger, Chouquer Gérard (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 21/2 : La Côte d'Or : d'Allerey à Normier,* Paris, 2009, 651 p.

Provost *et alii* 2009b : Provost Michel, Joly Rachel, Mangin Michel, Goguey Roger, Chouquer Gérard (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 21/3 : La Côte d'Or : de Nuits-Saint-Georges à Voulaines-les-Templiers*, Paris, 2009, 463 p.

Puccini-Delbey 2007 : Puccini-Delbey Géraldine, *La vie sexuelle à Rome*, Prais, 2007, 383 p.

Qatremère de Quincy 1815 : Qatremère de Quincy Antoine Chrysostôme, *Le Jupiter olympien, ou l'Art de la sculpture antique considéré sous un nouveau point de vue, ouvrage qui comprend un essai sur le goût de la sculpture polychrome, l'analyse explicative de la toreutique et l'histoire de la statuaire en or et en ivoire, chez les Grecs et les Romains*, Paris, 1815, 458 p.

Raepsaet-Charlier 1995 : Raepsaet-Charlier Marie-Thérèse, « Aspects de l'onomastique en Gaule Belgique », *CCG*, Tome IV, 1995, p. 207-226.

Raepsaet-Charlier 2001 : Raepsaet-Charlier Marie-Thérèse, « Onomastique et romanisation : éléments d'une comparaison entre la Gaule Belgique et la Germanie inférieure », dans Dondin-Payre Monique (éd.), Raepsaet-Charlier Thérèse (éd.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut Empire*, Bruxelles, 2001, p. 399-470.

Raepsaet-Charlier 2002 : Raepsaet-Charlier Marie-Thérèse, « *Hic situs est* ou *Dis Manibus*. Du bon usage de la prudence dans la datation des épitaphes gallo-romaines », *AC*, Tome 71, 2002, p. 221-227.

Raepsaet-Charlier 2011 : Raepsaet-Charlier Marie-Thérèse, « Onomastique et société dans le monde romain », Benoist Stéphane, Daguet-Gagey Anne, Hoët-van Cauwenberghe Christine (éd.), *Figures d'empire, fragments de mémoire. Pouvoirs et identités dans le monde romain impérial (II^e^ s. av. n. è. – VI^e^ s. de n. è.),* Villeneuve d'Ascq, 2011, p. 447-465.

Ratel 1980 : Ratel Roger, « Chevannes, Concoeur et Corboin, Marey-les-Fussey, Vernois-les-Vesvres », *MémCACO*, Tome XXXI, 1980, p. 52-54.

Rebourg 1993 : Rebourg Alain, *Carte archéologique de la Gaule, Autun : 71/1*, Paris, 1993, 238 p.

Rebourg 1994a : Rebourg Alain, *Carte archéologique de la Gaule, 71/3 : La Saône-et-Loire*, Paris, 1994, 276 p.

Rebourg 1994b : Rebourg Alain, *Carte archéologique de la Gaule, 71/4 : La Saône-et-Loire (suite et fin)*, Paris, 1994, 276 p.

Reddé 1978 : Reddé Michel, « Les scènes de métier dans la sculpture funéraire gallo-romaine »,

Gallia, Tome 36, fasc. 1, 1978, p. 43-63.

Reinach 1917 : Reinach Salomon, *Catalogue illustré du Musée d'archéologie nationale au château de Saint-Germain-en-Laye*, Tome 1, Paris, 1917, p. 234-253.

Reinach 1925 : Reinach Salomon, « Une inscription provenant des murs du *castrum* de Dijon », *Revue des Musées*, Tome 1, 1925, p. 5-6.

Rémy 2008 : Rémy Bernard, « Un exemple de romanisation : la dénomination des habitants des Alpes cottiennes au Haut-Empire d'après les inscriptions », dans Häussler Raphl (dir.) *Romanisation et épigraphie* : études interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain, Montagnac, 2008, p. 53-93.

Rémy, Mathieu 2009 : Rémy Bernard, Mathieu Nicolas, *Les Femmes en Gaule romaine : I^er^ siècle av. J.-C. - V^e^ siècle apr. J.-C.*, Paris, 2009, 239 p.

Rémy, Mathieu 2015 : Rémy Bernard, Mathieu Nicolas, *Les Vieux en Gaule romaine : I^er^ siècle av. J.-C. - V^e^ siècle apr. J.-C.*, Paris, 2015, 204 p.

Renard 1959 : Renard Marcel, « Scènes de compte à Buzenol », *Le Pays gaumais*, 20^e^ année, 1959, p. 7-45.

Renard 1993 : Renard Étienne, « Les monuments funéraires de Nod-sur-Seine (Côte-d'Or) », dans Ferdière Alain (dir.), *Monde des vivants, mondes des morts en Gaule rurale*, Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans 7-9 février 1992), 6^e^ supplément à la *RACF*, Tours, 1993, p. 247-251.

Renard 1996a : Renard Étienne, « Les mausolées gallo-romains de Nod-sur-Seine », *L'Archéologue*, n°25, Dossier « Sanctuaires des eaux et mausolées en Châtillonnais », octobre 1996, non paginé.

Renard 1996b : Renard Étienne, « Nod-sur-Seine : les Grands Bois de Nod, forêt domaniale de Châtillon-sur-Seine », *MémCACO*, Tome XXXVI (1990-1992), 1996, p. 92-100.

Resch 2016 : Resch Aline, « Grand, à la frontière de la cité des Leuques ? », dans Aniceto Lucas, Delvoye Adrien, Hermenault Léa *et alii* (dir.), *Archéologie de la frontière*, Actes de la 9^e^ Journée doctorale d'archéologie (Paris-Sorbonne, 21 mai 2014) [en ligne], Paris, 2016, mis en ligne le 09/02/2017, consulté le 31/08/2017.

Reutersward 1960 : Reutersward Patrik, *Studien zur Polychromie der Plastik Griechenland und Rom*, Stockholm, 1960, 259 p.

Ribolet 2017a : Ribolet Mathieu, « Étude du lapidaire », dans Eschbach François, *Alise-Sainte-Reine, Lieu-dit "En Curiot",* Rapport d'opération d'archéologie préventive, Archéodunum, 2017, p. 212-215.

Ribolet 2017b : Ribolet Mathieu, *La décoration architectonique des monuments éduens, lingons et sénons, du règne des Antonins à celui des Sévères*, Thèse de doctorat, sous la direction de Daniele Vitali, Dijon, 2017, 3 volumes.

Richard 1968 : Richard Louis, « Notices archéologiques de la commune de Perthes (Haute-Marne) »,

Cahiers Haut-Marnais, n°94, 1968, p. 122-128.

Richard 1969 : Richard Louis, « Fouilles sur le site des Ormes à Perthes (Haute-Marne) », *Cahiers Haut-Marnais*, n°96, 1969, p. 33, pl. I.

Rivallain 2001 : Rivallain Josette, « Cabinets de curiosités : aux origines des musées », *Outre-mers*, Tome 88, n°332-333, 2001, p. 17-35.

Roidot 1889 : Roidot Jules, « Procès de séances, séance du 18 juin 1889 », *MémSocÉd*, Tome XVIII, 1889, p. 479-485.

Rolley 1989 : Rolley Claude, « Chronique. Les deux têtes de Nod-sur-Seine (Côte-d'Or) : proposition de datation », *RAECE*, Tome 40, fasc. 2, 1989, p. 259-262.

Romano 1998 : Romano Elisa, « I colori artificali e le origini della chimica », dans Argoud Gilbert, Guillaumin Jean-Yves (dir.), *Sciences exactes et sciences appliquées à Alexandrie (III^e siècle av. J.-C. – I^er siècle ap. J.-C.)*, Actes du Colloque International de Saint-Étienne (6-8 juin 1996), Saint-Étienne, 1998, p. 115-126.

Ronke 2009 : Ronke Jutta, « Polychrome Provinz : Zu einem kleinformatigen Weihrelief aus Güglingen-Frauenzimmern », dans Gaggadis-Robin Vassiliki, Hermary Antoine, Reddé Michel, Sintes Claude (éd), *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographies*, Actes du X^e colloque international sur l'art provincial (Aix-en-Provence et Arles, 21-23 mai 2007), Arles, 2009, p. 625-630.

Rostovtzeff 1957 : Rostovtzeff Michael Ivanovitch, *The Social & Economic History of the Roman Empire*, Oxford, 1957 (réed.), 695 p.

Roussel 1924 : Roussel Jean (Abbé), *Luxovium : Luxovium ou Luxeuil gallo-romain*, Paris, 1924, 308 p.

Roussel 1993 : Roussel Louis, « La nécropole gallo-romaine des Fougerets à Seurre », *MémCACO*, Tome XXXV, 1993, p. 193-199.

Rouveret 2007 : Rouveret Agnès, « Ce que Pline l'Ancien dit de la peinture grecque : histoire de l'art ou éloge de Rome ? », *CRAI*, 151^e année, n°2, 2007, p. 619-632.

Royer 1902 : Royer Charles, *Catalogue du Musée fondé et administré par la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, 1902, 234 p.

Royer 1931 : Royer Joseph, *Catalogue du Musée de Langres, fondé et administré par la Société historique et archéologique*, Langres, 1931, 268 p.

Sablayrolles 1981 : Sablayrolles Robert, « Style et choix poltique dans la *Vie d'Agricola* de Tacite », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°1, 1981, p. 52-63.

Salverte 1826 : Salverte Eusèbe, « Notice sur les antiquités de Corre », *Mémoires et dissertations sur les Antiquités nationales et étrangères*, Société Royale des Antiquaires de France, Paris, 1826, p. 74-186.

Sapin 1998 : Sapin Christian (dir.), *Auxerre*, 16e Document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, Paris, 1998, 192 p.

Sapin 2002 : Sapin Christian, « Le tombeau de Saint-Valentin et la crypte de Griselles », *Dossiers de l'archéologie*, n°284, juin 2002, p. 106-109.

Sapin, Deflou-Leca 2001 : Sapin Christian, Deflou-Leca Noëlle, « Saint-Valentin de Griselles : du culte érémitique à la fondation monastique », *MémCACO*, Tome XXXIX, 2001, p. 75-126.

Sarot 1984 : Sarot Bénédicte, « Notes d'archéologie et d'histoire locales. Saint-Léger-sous-Beuvray », *MémSocÉd*, Tome 54, fasc. 4, 1984, p. 365-367.

Sauron 1983 : Sauron Gilles, « Les cippes funéraires gallo-romains à décor de rinceaux de Nîmes et de sa région », *Gallia*, Tome 41, fasc. 1, 1983 p. 59-110.

Sauron 2000 : Sauron Gilles, « Réflexions sur la sémantique architecturale du mausolée de Faverolles », dans Walter Hélène (dir.), *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles*, Actes du Colloque international de Besançon (12, 13 et 14 mars 1998), Besançon, 2000, p. 215-225.

Savay-Guerraz 1990 : Savay-Guerraz Hugues, « Les matériaux calcaires dans l'art funéraire à Lyon », *Gallia*, Tome 47, 1990, p. 135-144.

Schäfer 2015 : Schäfer Alfred, « Cologne, *oppidum* des Ubiens : l'urbanisme augustéen », *Gallia*, Tome 72-1, 2015, p. 269-284.

Scheid 2002 : Schied John, « Religion, institutions et société de la Rome antique », *L'Archéologue*, n°61, Dossier « Religion romaine et gallo-romaine », août-septembre 2002, p. 4-17.

Scheid 2005 : Schied John, *Quand faire c'est croire* : *les rites sacrificiels des romains*, Paris, 2005, 348 p.

Scheid 2008 : Scheid John, « En guise de prologue : de l'utilisation correcte des sources écrites dans l'étude des rites funéraires », dans Scheid John (éd.), *Pour une archéologie du rite : nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*, Rome, 2008, p. 5-8.

Schober 1923 : Schober Arnold, « Die Römischen Grabsteine von Noricum und Pannonien », *Sonderschriften des oesterreichischen archaeologischen Institutes in Wien*, Band X, Wien, 1923, 234 p.

Schmitt *et alii* 2010 : Schmitt Aurore, Monin Michèle, Bertrand Éric, Bouvard Emma, Carrara Stéphane et collaborateurs, « Un ensemble funéraire du Haut-Empire le long de la voie de l'Océan (Lyon 9e) », *RAE*, Tome 59, 2010, p. 287-351.

Sciortino 2015 : Sciortino Stéphanie, « Se vêtir en Gaule du Nord-Est », *Dossier d'Archéologie*, n°369, mai/juin 2015, p. 16-21.

Serra 2002 : Serra Sophie, « Un musée pour la ville », *Sur les traces des troubadours : la Haute-Marne et son patrimoine au XIXe siècle*, Catalogue d'exposition, Paris, 2002, p. 145-161.

Seston, Euzennat 1961 : Seston William, Euzennat Maurice, « La citoyenneté romaine au temps de Marc-Aurèle et de Commode, d'après la *Tabula Banasitana* », *CRAI,* Volume 105, 1961, p. 317-324.

Seston, Euzennat 1971 : Seston William, Euzennat Maurice, « Un dossier de la chancellerie romaine : la *Tabula Banasitana*. Étude de diplomatique », *CRAI*, Volume 115, 1971, p. 468-490.

Stilp 2013 : Stilp Florian, « Autoreprésentation funéraire, entre mythe, art officiel et "Berufsdarstellung" », dans Galinier Martin, Baratte François (dir.), *Iconographie funéraire romaine et société : corpus antique, approches nouvelles ?*, Collection histoire de l'art 3, Presses Universitaires de Perpignan, 2013, p. 51-64.

Sudi-Guiral 2013 : Sudi-Guiral Françoise, *Les esclaves et les affranchis publics dans l'Occident romain (II^e siècle avant J.-C. – III^e siècle après J.-C.),* Thèse de doctorat, sous la direction de Mireille Cebeillac-Gervasoni, Clermont-Ferrand, 2013, 386 p.

Tachon 2002 : Tachon Émilie, *Les Ascia gallo-romaines (en Saône-et-Loire et dans le domaine funéraire)*, Mémoire de Maîtrise, sous la direction de Simone Deyts, Dijon, 2002, 137 p.

Talbert 2010 : Talbert Richard J. A., *Rome's World. The Peutinger map reconsidered*, Cambridge, 2010, 376 p.

Tassignon 1996 : Tassignon Isabelle, *Iconographie et religion dionysiaque en Gaule Belgique et dans les deux Germanies*, Liège, 1996, p. 99-105.

Ternes 1988 : Ternes Charles-Marie, « La "vie quotidienne" sur les piliers funéraires de Neumagen », dans Abetel Emmanuel, Baratte François, Desbordes Jean-Michel, Marquaire Jean (dir.), *Le monde des images en Gaule et dans les provinces voisines*, Actes du colloque de l'ENS (Sèvres, 16-17 mai 1987), Caesarodunum XXIII, Sèvres, 1988, p. 202-218.

Thévenard 1997 : Thévenard Jean-Jacques, *Carte archéologique de la Gaule, 52/1 : La Haute-Marne*, Paris, 372 p.

Thévenard 2003 : Thévenard Jean-Jacques, *Langres, Zone d'activités de la Trincassaye, Rue Lepître-Mac Donald's (Haute-Marne)*, Rapport final d'opération, INRAP, SRA de Champagne-Ardenne, 2003, non paginé.

Thévenard, Le Bohec, Février 2017 : Thévenard Jean-Jacques, Le Bohec Yann, Février Serge, « Un nouveau fragment d'inscription funéraire gallo-romaine découvert à Langres », *BullSHAL*, n°408, 2017, p. 89-92.

Thévenot 1941 : Thévenot Émile, « Le nom de Nevers, sa valeur sémantique et son évoltution », *Bulletin de la Société Nivernaise des lettres, sciences et arts*, Tome XXX, fasc. 4, 1941, p. 420-430.

Thévenot 1945 : Thévenot Émilie, « Sculptures en pays éduen », *Annales de Bourgogne*, Tome XVII, 1945, p. 68-69.

Thévenot 1951 : Thévenot Émile, « Les stèles gallo-romaines d'Orches (commune de Baubigny) », *MémCACO*, Tome XXII, fasc. 2, 1951, p. 293-298.

Thévenot 1954 : Thévenot Émilie, « Indices du culte de Bacchus à Beaune (Côte-d'Or) », *RAECE*, Tome V, fasc. 3, 1954, p. 259-263.

Thévenot 1957 : Thévenot Émilie, « Le symbole de l'*ascia*, en particulier chez les Éduens », *RAECE*, Tome VIII, fasc. 1 et 2, 1957, p. 138-148.

Thévenot 1959 : Thévenot Emile, « À propos des stèles gallo-romaines de Saint-Léger-sous-Beuvray », *La Physiophile*, n°50, mai 1959, p. 20-22.

Thévenot 1971 : Thévenot Emile, « Le Beaunois gallo-romain », *Latomus*, Bruxelles, 1971, 292 p., 17 pl.

Thévenot, Fromageot-Girardet 1948 : Thévenot Émile, Fromageot-Girardet J(…), « La station antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) », *Gallia*, Tome 6, fasc. 2, 1948, p. 289-347.

Thil, Goy 1911 : Thil Colonel O(...), Goy Pierre (de), « Les découvertes des Champs de Saint-Hilaire à Saint-Ambroix (Cher) », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Tome XXXIV, 1911, p. 21-96.

Thiollier-Alexandrowicz 1996 : Thiollier-Alexandrowicz Gabriel, *Itinéraires romains en France, d'après la "Table de Peutinger" et l'"Itinéraire d'Antonin"*, Dijon, 1996 (1ère édition), 431 p.

Thomas (éd.) 1846 : Thomas Edme, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, Autun, 1846 (2e éd., illustrée et annoté par le chanoine Devoucoux), 1846, 428 p.

Thomas 1999 : Thomas Yan, « *Corpus aut ossa aut cineres*. La chose religieuse et le commerce », *Micrologus*, 7 *Il cadavere/the Corpse*, 1999, p. 73-112.

Tisserand 2010 : Tisserand Nicolas, « Les outils en fer du site de Vertault-*Vertillum* (Côte-d'Or) », dans Chardron-Picault Pascale (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, Actes du colloque d'Autun (20-22 septembre 2007), 28e supplément à la *RAE*, Dijon, 2010, p. 251-265.

Torelli 1996 : Torelli Mario, « La romanización de Lucania », dans Blázquez José M.ª, Alvar Jaime (éd.), *La Romanización en Occidente*, Madrid, 1996, p. 69-99.

Toussaint 1948 : Toussaint Maurice, *Répertoire archéologique du département des Vosges : période gallo-romaine*, Épinal, 1948, 159 p.

Tran 2013 : Tran Nicolas, *Dominus tabernae* : *le statut de travail des artisans et des commerçants de l'Occident romain (Ier siècle av. J.-C. – IIIe siècle ap. J.-C.)*, Rome, 2013, 416 p.

Tranoy 1995 : Tranoy Laurence, *Recherches sur les nécropoles antiques de Lyon : topographie et rites funéraires. L'acquis des fouilles récentes de La Favorite et du Quai Arloing*, Thèse de doctorat, sous la direction de Jean Guyon, Aix-en-Provence, 1995, 3 volumes.

Trinquier 2013 : Trinquier Jean, « Cinnabaris et "sang-dragon" : le "cinabre" des Anciens entre minéral, végétal et animal », *RA*, n°56, 2013/2, p. 305-346.

Tronquart 1989 : Tronquart Georges, *Le "camp celtique" de La Bure*, Paris, 1989, 127 p.

Turcan 1966 : Turcan Robert, *Les sarcophages romains à représentations dionysiaques. Essais de chronologie et d'histoire religieuse*, Paris, 1966, 684 p.

Turcan 1972 : Turcan Robert, *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, Leyde, 1972, 144 p.

Turcan 1982 : Turcan Robert, « Compte-rendu de Wrede 1981 », *Gnomon*, 54-7, 1982, p. 676-683.

Turcan 2003 : Turcan Robert, *Études d'archéologie sépulcrale. Sarcophages romains et gallo-romains*, Paris, 2003, 342 p.

Vaillant 2013a : Vaillant Arnaud, « L'enceinte de l'Antiquité tardive de Langres », *BullSHAL*, n°390, 2013, p. 301-317.

Vaillant 2013b : Vaillant Arnaud, « L'enceinte de l'Antiquité tardive de Langres (fin) », *BullSHAL*, n°391, 2013, p. 357-371.

Vallot 1847 : Vallot D(…)-M(…), « Compte rendu des travaux du 16 août 1845 au 14 août 1846 », *MémCACO*, Tome 2, 1847, p. XXXIX.

Van Andringa, Lepetz 2006 : Van Andringa William, Lepetz Sébastien, « Pour une archéologie de la mort à l'époque romaine : fouille de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi », *CRAI*, Volume 150, Paris, 2006, p. 1131-1161.

Van Berchem 1982 : Van Berchem Denis, « Le droit latin et la formation du gentilice des nouveaux citoyens », *Les routes et l'histoire : études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève, 1982, p. 155-164.

Van Doorselaere 1967 : Van Doorselaere André, *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule Septentrionale*, traduit du néerlandais par Marcel Armand, Bruges, 1967, 328 p.

Van Ossel 2009 : Van Ossel Paul, « La romanisation des campagnes de la Gaule septentrionale (Lyonnaise, Belgique, Germanies). Retour sur le sens d'une mutation », *Pallas, Revue d'études antiques*, n°80, 2009, p. 373-385.

Vaufrey, Leroi-Gourhan 1949 : Vaufrey Raymond, Leroi-Gourhan André, « II^{e} Circonscription », *Gallia*, Tome 7, fasc. 2, 1949, p. 241-247.

Venault 2008 : Venault Stéphane, « La nécropole de Pont-l'Évêque à Autun (Saône-et-Loire) : vestiges de bûchers funéraires et découvertes de stèles en contexte archéologique », *Bulletin de la Société Française d'Archéologie Classique* (XXXVIII, 2006-2007), *RA*, 2008, p. 168-175.

Venault 2014 : Venault Stéphane (dir.), *Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale : inventaire archéologique, cartographique et analyses spatiales*, Projet collectif de recherche, Volume 1, Besançon, 2014, 800 p.

Venault *et alii* 2006 : Venault Stéphane, Deyts Simone, Labaune Yannick, Symonds R., « Artisanat et monde des morts, le cas de la nécropole de Pont l'Evêque », *Dossiers d'archéologie*, n° 316, 2006,

p. 90-95.

Venault *et alii* 2009 : Venault Stéphane, Deyts Simone, Le Bohec Yann, Labaune Yannick, « Les stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Évêque : contextes de découverte et étude du corpus », *BCTH*, XXXV, Paris, 2009, p. 129-204.

Vendries 1999 : Vendries Christophe, *Instruments à cordes et musiciens dans l'Empire romain*, Paris 1999, 417 p.

Vendries 2013 : Vendries Christophe, « Une stèle de musicien dans la nécropole de Pont-l'Évêque à Autun. Le *tibicen* Brunnius », *Latomus*, Tome 72, 2013, p. 1022-1033.

Verbrugghe 1997 : Verbrugghe Geert, *Langres (Haute-Marne), "La Trincassaye" : une occupation gallo-romaine à proximité de la voie Langres-Lyon*, Rapport d'intervention archéologique (21 août – 20 septembre 1995), Châlons-en-Champagne, 1997, 40 p.

Vergnet-Ruiz 1957 : Vergnet-Ruiz Jean, « Le musée de Besançon », *Besançon, le plus ancien musée de France*, Musée des Arts décoratifs, Paris, 1957, p. XIII-XV.

Vernou 2004 : Vernou Christian, « Maternité et petite enfance dans l'antiquité romaine », *Fragments d'archéologie*, n°07, 2004, 8 p.

Vernou 2013 : Vernou Christian (dir.), « *Necropolis* : les morts de l'antique *Divio* », *Fragments d'Archéologie*, n°19, Dijon, 8 p.

Vernou, Edme 2015 : Vernou Christian, Edme Anne-Laure, « À propos de la polychromie antique », *Dossiers d'Archéologie*, n°369, mai-juin 2015, p. 68-71.

Verzar 1974 : Verzar Monika, « Frühaugusteischer Grabbau in Sestino (Toscana) », *MEFRA*, 86/1, 1974, p. 385-444.

Viard 2002 : Viard Georges, « Recueillir, réunir, étudier… une société savante aux origines de l'archéologie locale », *Sur les traces des troubadours : la Haute-Marne et son patrimoine au XIX^e^ siècle*, Paris, 2002, p. 121-136.

Videau 2014 : Videau Grégory (dir.), *Saint-Apollinaire "Derrière la Grange" : indices d'occupation protohistorique, vestiges funéraires du Haut-Empire et aménagements modernes du Bois Sully*, Rapport de fouilles préventives, Inrap, Dijon, 2014, 234 p.

Villefosse 1882 : Villefosse Héron (de), « Quelques inscriptions de Mandeure », *BSAF*, 1882, p. 319-330.

Viscusi-Simonin 2011 : Viscusi-Simonin Valérie, *Une carrière antique en périphérie de Vesontio : Besançon (Doubs), rue Balcon*, Rapport de fouille, Besançon, 2011, 140 p.

Vlassopoulou 2010 : Vlassopoulou Christina, « New Investigations into the Polychromy of the Parthenon », dans Hollein Max, Brinkmann Vinzenz, Primavesi Olivier (éd.), *Circumlitio, The Polychromy of Antique and Medieval Sculpture*, Actes du colloque (10-12 décembre 2008), Munich, 2010, p. 218-223.

Walter 1974a : Walter Hélène, *La sculpture funéraire gallo-romaine en Franche-Comté*, Paris, 1974, 184 p.

Walter 1974b : Walter Hélène, « Trois monuments gallo-romains sculptés de Haute-Saône », *RAECE*, Tome XXV, fasc. 2, 1974, p. 207-214.

Webster 2001 : Webster Jane, « Creolizing the Roman Provinces », *American journal of archaeology*, Volume 105, 2001, p. 209-225.

Weynand 1902 : Weynand Rudolf, « Form und Dekoration der römischen Grabsteine der Rheinlande im ersten Jahrhundert », *BJ*, 108-09, Darmstadt, 1902, p. 185-238.

Will 1949 : Will Ernest, « La Tour funéraire en Syrie et les monuments apparentés », *Syria*, Tome 26, fasc. 3-4, 1949, p. 258-312.

Wittman 2009 : Wittman Alain, « Les vases-cerceuils de bébés », dans Goudineau Christian (dir.), *Rites funéraires à Lugdunum*, Musée de la civilisation gallo-romaine (Lyon), Paris, 2009, p. 179-180

Woolf 2000 : Woolf Greg, *Becoming Roman. The Origins of Provincial Civilization in Gaul*, 2000, 296 p.

Wrede 1981 : Wrede Henning, *Consecratio in formam deorum. Vergöttlichte Privatpersonen in der römischen Kaiserzeit*, Mayence, 1981, 373 p.

Wuilleumier 1933 : Wuilleumier Hélène, « Étude historique sur l'emploi et la signification des *signa* », *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. Première série, sujets divers*, Vol. 13, n°2, 1933, p. 559-696.

Wuilleumier 1942 : Wuilleumier Hélène, « L'*ascia* », *RHR*, n°128, 1942, p. 40-83.

Wuilleumier 1963 : Wuilleumier Pierre, *Inscriptions latines des Trois Gaules,* 17e supplément à *Gallia*, Paris, 1963, 260 p.

Zanker 1975 : Zanker Paul, « Grabreliefs römischen Freigelassener », *JDAI*, 90, 1975, p. 267-315.

Zanker, Ewald 2008 : Zanker Paul, Ewald Björn Christian, *Vivere con i miti. L'iconografia dei sarcophagi romani*, Turin, 2008, 387 p.

Zimmer 1982 : Zimmer Gerhard, *Römische Berufsdarstellungen*, Berlin, 1982, 254 p.

UBFC
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

UMR 6298
ARTEHIS

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

PREPAREE A L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Ecole doctorale n°594

SEPT

Doctorat d'archéologie

Par

Anne-Laure EDME

Les différents modes d'évocation des défunts chez les Éduens, les Lingons et les Séquanes au Haut-Empire (I^er^ – III^e^ siècles) : de l'épigraphie à la représentation figurée

Volume 3
Corpus

Thèse présentée et soutenue à Dijon le 25 juin 2018, sous la présidence de Mme Sabine Lefebvre.

Composition du Jury :

M. Matteo Cadario	Professeur, Università degli Studi di Udine	*Rapporteur*
Mme Martine Joly	Professeur, Université de Toulouse - Jean Jaurès	*Rapporteur*
Mme Sabine Lefebvre	Professeur, Université de Bourgogne	*Examinatrice*
M. Christian Vernou	Conservateur en chef du patrimoine	*Examinateur*
M. Daniele Vitali	Professeur, Université de Bourgogne	*Directeur*
Mme Vassiliki Gaggadis-Robin	Chargée de Recherches au CNRS, Aix-Marseille Université, Centre Camille Jullian	*Co-directrice non HDR*

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

PREPAREE A L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Ecole doctorale n°594

SEPT

Doctorat d'archéologie

Par

Anne-Laure EDME

Les différents modes d'évocation des défunts chez les Éduens, les Lingons et les Séquanes au Haut-Empire (I^er^ – III^e^ siècles) : de l'épigraphie à la représentation figurée

Volume 3
Corpus

Thèse présentée et soutenue à Dijon le 25 juin 2018, sous la présidence de Mme Sabine Lefebvre.

Composition du Jury :

M. Matteo Cadario	Professeur, Università degli Studi di Udine	*Rapporteur*
Mme Martine Joly	Professeur, Université de Toulouse - Jean Jaurès	*Rapporteur*
Mme Sabine Lefebvre	Professeur, Université de Bourgogne	*Examinatrice*
M. Christian Vernou	Conservateur en chef du patrimoine	*Examinateur*
M. Daniele Vitali	Professeur, Université de Bourgogne	*Directeur*
Mme Vassiliki Gaggadis-Robin	Chargée de Recherches au CNRS, Aix-Marseille Université, Centre Camille Jullian	*Co-directrice non HDR*

Sommaire

Introduction au corpus 5

1. Critères de sélection 5
2. Organisation des fiches et présentation des rubriques 5

Territoire éduen 9

Territoire lingon 386

Territoire séquane 613

Addendum **..... 697**

Introduction au *corpus*

1. Critères de sélection

Comme précisé dans le tome 1, cette étude porte sur les monuments funéraires en pierre mis au jour dans les territoires éduen, lingon, séquane. Les dix éléments découverts en pays mandubien ont été inclus au *corpus* éduen (1.1.1). Seules les évocations par l'épigraphie et l'iconographie présentées sur ce type de monuments ont été incluses au *corpus* réuni. De même, les blocs architecturaux attribuables à des monuments funéraires n'ont pas été pris en compte s'ils n'étaient pas porteurs du nom ou de l'image du défunt.

Ce *corpus* se veut le plus exhaustif et le plus précis possible. Il rassemble un maximum d'informations pour chaque élément, qu'il soit conservé en musée, en remploi ou même perdu. Le caractère inédit est également mis en avant. Dans la mesure du possible, les monuments ont été vus, mesurés et photographiés par l'auteure afin de rassembler des données de première main. Lorsque cela n'a pas été possible, l'auteur d'origine est mentionné.

2. Organisation des fiches et présentation des rubriques

Au sein de chaque fiche, les rubriques sont normées et toujours placées dans le même ordre afin de permettre une meilleure lisibilité.

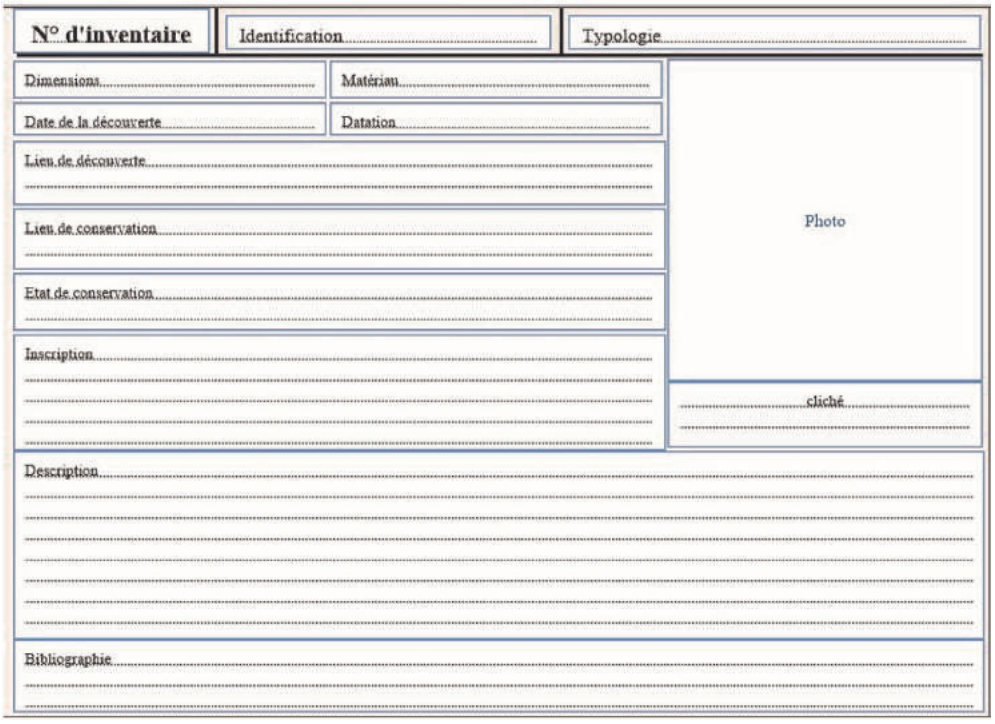

Le catalogue est organisé par territoire antique et classé par ordre alphabétique des lieux de découverte, puis des lieux de conservation. Les rubriques s'organisent ainsi : numéro d'inventaire, identification, typologie du monument, matériau, mesures, date et lieu de découverte, lieu de conservation, état de conservation, datation, développé de l'inscription, description, bibliographie, illustration et crédit photographique. Chaque page présente deux fiches d'inventaire.

Numéro d'inventaire : l'abréviation initiale précise le territoire concerné (Ling = Lingon ; Éd = Éduen ; Séq = Séquane) et la numérotation est continue au sein de chaque territoire.

Identification : identification de la famille de monuments à laquelle appartient le bloc : stèle, stèle-maison, sarcophage, autel, obélisque lingon, bloc inscrit.

Typologie du monument : identification de la typologie du bloc : stèle à sommet plat, triangulaire ou cintré, pyramidion, épitaphe. Lorsque l'état de conservation ne permet pas de préciser la typologie, celle-ci a été définie comme « indéterminée ».

Matériau : calcaire, grès, granit, marbre. Lorsque l'identification précise a été possible, le type de roche est mentionné (ex : pierre d'Asnières).

Mesures : données en mètres, elles apparaissent toujours dans le même ordre : hauteur, largeur, épaisseur. Des mesures complémentaires peuvent parfois apparaître dans la rubrique description (ex : diamètre).

Date et lieu de découverte : lorsque cela est connu. La date peut être limitée au siècle si aucune précision n'est possible. Le classement est fait par ordre alphabétique du lieu de découverte, puis du lieu de conservation. Des renseignements plus précis quant au contexte de découverte peuvent être indiqués (ex : lieu-dit ; fouille ; etc.).

Lieu de conservation : indication du lieu où est exposé/conservé le bloc sculpté. S'il est connu, le nom de l'ancienne collection à laquelle appartenait le monument est mentionné (ex : collection Jovet ; collection de M. de Migieu). Cette rubrique présente également le numéro d'inventaire de l'objet lorsque celui-ci fait partie d'une collection muséale. Dans certains cas, le monument peut ne pas posséder de numéro d'inventaire, en raison de problèmes de récolement des collections ou d'une découverte récente.

É**tat de conservation** : état actuel de l'objet (fragmentaire ou complet). Des précisions concernant les parties conservées sont également données.

Datation : proposition de datation fondée sur l'épigraphie, les données archéologiques de terrain et certains détails stylistiques et iconographiques (ex : chevelures féminines).

Inscription : développement de l'inscription et proposition de traduction. Lorsque la traduction est issue de recherches antérieures, les références bibliographiques sont précisées. Des informations concernant l'emplacement de la gravure ou sa qualité peuvent être précisées. Dans les rares cas où l'inscription est très développée, sa traduction est placée dans la rubrique « description » (en raison du modèle informatique employé).

Description : les descriptions sont normalisées et suivent le même ordre : forme générale, position du personnage dans la niche, vêtements, traitement du visage et de la chevelure, attributs présentés. Des informations supplémentaires peuvent ponctuellement apparaître (ex : dimensions spécifiques d'un élément ; traduction de l'inscription si celle-ci est particulièrement longue ; présence de polychromie).

Bibliographie : chaque fiche présente la bibliographie spécifique au monument, sous la forme : Nom, date, n°, page, planche. Nom et date renvoient à la bibliographie générale de la thèse, disponible dans le volume 2. Les documents d'archives sont énoncés *via* leur cote et renvoient également à la bibliographie générale. La bibliographie est présentée par ordre alphabétique ; les *corpora* épigraphiques sont placés en premier.

Illustration : chaque fiche (sauf exceptions) s'accompagne d'une photographie ou d'un dessin du monument, accompagné du nom de son auteur ou de l'ouvrage d'où il est tiré. 798 éléments – soit 58% du corpus – ont été photographiés par l'auteure, avec l'accord des administrations muséales et des propriétaires privés. Ces clichés ont été complétés par ceux de collègues ou de musées lorsqu'il n'a pas été possible d'accéder aux monuments. Notons que nous avons remplacé certains de nos clichés de mauvaise qualité par ceux d'autres auteurs. C'est le cas de plusieurs monuments conservés dans les réserves – très sombres – du musée de Langres : les photographies prises par Arnaud Vailland, régisseur des collections, ont été préférées aux nôtres. Les éléments perdus ou non localisés sont illustrés, lorsque faire se peut, par des dessins réalisés avant leur disparition, principalement par des érudits locaux. Le dépouillement systématique des fonds d'archives a permis de grandement compléter la documentation iconographique relative à ce *corpus*. La mention « tiré de » indique que l'illustration provient d'un ouvrage et « cliché » indique qu'il s'agit de la photographie d'origine et donc non

empruntée à une publication. C'est notamment le cas des clichés pris par Émile Espérandieu : les photographies d'origine sur plaques de verre sont précédées de la mention « cliché » et proviennent de la base de données en ligne du Centre Camille Jullian, RBR Sculptures de la Gaule romaine. *A contrario*, quelques photographies ont été empruntées aux livres publiés du *Recueil* et sont donc indiquées comme étant « tiré de » l'ouvrage en question.

Territoire éduen

Éd-1	Stèle funéraire	Épitaphe

Inconnues. Calcaire.

1911 I^{er} - III^{e} siècle

Alise-Sainte-Reine (21), à proximité des vestige du *murus gallicus*.

Alise-Sainte-Reine (21), Musée Alésia, dépôt du Musée Municipal d'Alise-Sainte-Reine.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

Mon(umentum) ; « Monument (funéraire) ».

Fragment d'inscription.

Dellea 2010, p. 48.

Éd-2	Stèle funéraire	Indéterminée

0,34 x 0,38 x 0,20 m Calcaire.

1912 I^{er} - III^{e} siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Alise-Sainte-Reine (21), au lieu dit *La Croix Saint Charles*, entre le *murus gallicus* et la voie gauloise à ornières.

Alise-Sainte-Reine (21), Musée Alésia, dépôt du Musée Municipal d'Alise-Sainte-Reine ; sans n° inv.

Fragmentaire : seule la tête du défunt et le fond de la niche sont conservés.

/

Une tête masculine est figurée sous une niche dont le fond est en partie conservé. La tête est tournée vers la gauche, ce qui indique la présence à l'origine d'un second personnage (son épouse probablement). La partie basse du visage est brisée. Le front présente deux lignes parallèles de rides. Les yeux sont globuleux et marqués d'un iris incisé. Les paupières supérieures sont fines. La chevelure est composée de courtes mèches ondulées ramenées sur le front et découvrant les oreilles.

Dellea 2010, p. 48.

Éd-3	Stèle funéraire	Indéterminée

0,48 x 0,23 x 0,21 m ; 0,15 x 0,10 x 0,09 m

Calcaire.

1911

I^er^ - III^e^ siècle

Alise-Sainte-Reine (21), au lieu dit *La Croix Saint Charles*, près du *murus gallicus.*

Alise-Sainte-Reine (21), Musée Alésia, dépôt du Musée Municipal d'Alise-Sainte-Reine ; n° d'inv. : D2011.1.336. La main est inventoriée sous le numéro S93.

Fragmentaire : deux fragments forment le bord latéral droit.

/

Clichés Anne-Laure Edme (face principale et profil droit).

Bord latéral droit d'une petite stèle figurant un homme debout, tenant une bourse. Une *ascia* est gravée sur le petit côté droit. La main est détachée du bloc, mais a pu être conservée.

Espérandieu 1925, p. 305, n°7120 ; Provost 2009, p. 516 ; Dellea 2010, p. 48 ; Lamy 2015 n°21.2, p. 10.

Éd-4	Obélisque lingon	Pyramidion

2,30 x 0,41 x 0,37 m

Calcaire.

1886

50 - 200 (selon Joubeaux)

Alise-Sainte-Reine (21), au Mont-Auxois.

Alise-Sainte-Reine (21), Musée Alésia, dépôt du Musée Municipal d'Alise-Sainte-Reine ; n° d'inv. : D2011.1.334.

Complet.

D(iis) M(anibus) / Asellii / Saxsami / fili(i) ; « Aux dieux Mânes d'Asellius, fils de Saxamus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 2881.
Provost 2009, p. 500 ; Dellea 2010, p. 48.

Éd-5	Stèle funéraire	Indéterminée

0,37 x 0,53 x 0,26 m

Calcaire coquillier.

Mai 1905

I^er^ - III^e^ siècle

Alise-Sainte-Reine (21), dans le cimetière municipal.

@Dominique Geoffroy, Musée Alésia, Conseil départemental de la Côte-d'Or.

Alise-Sainte-Reine (21), Musée Alésia, dépôt du Musée Municipal d'Alise-Sainte-Reine ; n° d'inv. : Sc 67. Fonds de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois.

Fragmentaire : seule la tête de la défunte et le fond de la niche sont conservés.

/

Sous une niche cintrée figure une tête féminine. Le visage est ovale, les traits fins et réguliers. Les yeux sont globuleux, sans marque d'iris. Les paupières sont fines, le nez droit, les lèvres charnues. Les commissures des lèvres sont bien marquées. La chevelure séparée par une raie médiane, les mèches sont enroulées en bandeau de chaque côté du visage, puis ramenées sur le sommet du crâne pour former un chignon plat. P.-A. Lamy y voit plutôt la représentation d'une déesse.

Espérandieu 1910, p. 297, n°2358 ; Lamy 2015, p. 30, n°21.42.

Éd-6	Stèle funéraire	Indéterminée

0,23 x 0,17 x 0,07 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Alise-Sainte-Reine (21), de provenance locale.

Cliché Anne-Laure Edme.

Alise-Sainte-Reine (21), Musée Alésia, dépôt du Musée Municipal d'Alise-Sainte-Reine ; n° d'inv. : D2011.1.338 (MM S24).

Fragmentaire : seul le visage du défunt est conservé.

/

Une tête masculine est conservée, détachée du fond de la niche qui l'abritait. Le visage est ovale, les traits profondément sculptés. Un fin collier de barbe et une moustache sont visibles. Les yeux sont en partie masqués par de lourdes paupières supérieures. L'iris est profondément incisé dans le globe oculaire. Le front présente deux lignes parallèles de rides. La chevelure est coiffée en courtes mèches bouclées ramenées sur le haut du front. Les commissures des lèvres sont fortement marquées.

Espérandieu 1910, p. 299-300, n°2363.

Éd-7 | Obélisque lingon | Pyramidion

1,25 x 0,45 x 0,43 m | Calcaire.

2014 | 50 - 200 (selon Joubeaux)

Alise-Sainte-Reine (21), lors des fouilles préventives au lieu-dit *En Curiot*, (fouilles Archéodunum), dans un pierrier (US 142) comblant une carrière (F43).

Alise-Sainte-Reine (21), déposé au Musée municipal ; n° d'inv. : L-001.

Fragmentaire : le sommet du pyramidion est brisé. Le bloc a été retaillé dans sa partie gauche, faisant disparaître une partie de l'inscription.

[…] / [la ?]pides / […]stato / [he]res p(osuit) ; « (...) (sculpteur ?), son héritier, a fait poser (ce monument) selon le testament (?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment de pyramidion, inscrit sur sa face principale. Une *ascia* est gravée sur le petit côté droit. Des restes de rehauts rouges sont visibles dans les lettres et dans la gravure de l'*ascia*. La partie gauche du monument a été retaillée.

Laubry 2017 ; Ribolet 2017a.

Éd-8 | Stèle funéraire | Stèle à sommet plat

0,95 x 0,50 x 0,18 m | Calcaire.

Inconnue. | I^{er} - III^{e} siècle

Alise-Sainte-Reine (21). Elle servait autrefois de margelle à un puits dans le jardin de M. Jules Dampt.

Alise-Sainte-Reine (21), Musée Alésia, dépôt du Musée Municipal d'Alise-Sainte-Reine ; n° d'inv. : D2011.1.335 (MM 53).

Fragmentaire : le sommet de la stèle est manquant.

D(i)is / Manibus / monimentum / Caudae Sabelli / filia ; « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Cauda, fille de Sabellus ». Il semble qu'il faille restituer Gauda, et non Cauda.

Cliché Isabelle Munsch, Musée Alésia, Conseil départemental de la Côte-d'Or.

Sous une niche assez profonde figure un buste frustre dont le corps sert de cadre épigraphique. La tête du défunt est très abîmée mais encore en partie conservée. On peut voir un bourrelet au niveau du cou, dû au col du vêtement.

AE, 1906, 162 ; *CIL*, XIII, 11254.
Provost 2009, p. 537 ; Dellea 2010, p. 48.

Éd-9	Stèle funéraire	Stèle à sommet pyramidal

0,42 x 0,35 x 0,18 m

Granit.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Alligny-en-Morvan (58), dans le bois de *La Pierre qui Tourne.*

Alligny-en-Morvan (58), hameau de La Serrée.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré le buste d'une femme.

Bruley 1986.

Éd-10	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,35 x 0,65 x 0,50 m

Calcaire.

XVIII^e^ siècle

II^e^ siècle

Alligny-en-Morvan (58), hameau de Pierre-Ecrite.

Alligny-en-Morvan (58), hameau de Pierre-Ecrite.

Complète. Grossièrement équarrie, et très érodée.

En bas de la stèle, une inscription indéchiffrable est présente.

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Un groupe de cinq personnes est représenté debout, de face. Ils sont tous vêtus d'une tunique longue. En haut à droite, un homme tient devant lui une hache de la main droite. En haut à gauche, une femme porte dans ses deux mains jointes devant elle un objet indéterminé, peut-être un animal. En bas à gauche, un artisan est figuré derrière un établi sur lequel est posé un objet rond. En bas à droite sont représentés deux enfants, dont l'un tient des deux mains un objet, peut-être une règle. Il s'agit probablement de deux époux accompagnés de leurs enfants.

CIL, XIII, 2829.
Espérandieu 1910, p. 230, n°2209 (suite) ; Dupont 1966, p. 228, fig. 27 ; Hatt 1986 ; Bigeard 1996, p. 55 ; Béal 2000, p. 160, n°144 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°14 ; Bernigaud 2011, n°93 ; Le Bohec 2015, p. 297, n°I 10 ; Lamy 2015, p. 155, n°58.340.

Éd-11

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,42 x 0,65 x 0,12 m

Granit.

XVIII^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Alligny-en-Morvan (58), hameau de Pierre-Ecrite.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML215.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée qui suit les contours du corps est figuré un homme debout. Il est vêtu d'un manteau court et large. Les deux mains sont posées sur le ventre. La main gauche semble tenir un gobelet. Le visage est frustre.
La stèle a été découverte au-dessus d'un vase contenant des cendres et une fibule en bronze (Graillot 1902).

Graillot 1902, p. 259 ; Espérandieu 1910, p. 230, n°2209 (suite) ; Dupont 1966, p. 228 ; Lamy 2015, p. 155, n°58.341.

Éd-12

Stèle funéraire

Indéterminée

1 x 0,42 x 0,25 m

Arkose.

1972

II^{e} siècle

Antully (71), au hameau des Porrots.

Le Creusot (71), Écomusée.

Fragmentaire : le sommet est manquant.

/

Sous une niche épousant les contours de la figure humaine est présenté un homme barbu debout, de face. Il est vêtu d'une tunique longue et d'un manteau couvrant les épaules et les bras. Ses cheveux bouclés et courts sont arrangés en mèches rondes. Il tient de la main droite une bourse ou un gobelet. La main gauche est vide et repose sur la hanche, pouce tendu. La tête est disproportionnée.

Rebourg 1993, p. 22 ; Lamy 2015, p. 167, n°71.5.

Éd-13	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,83 x 0,33 x 0,26 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Antully (71), au lieu-dit *Croix-Brenot.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML119 = 115.

Complète.

Traces d'une inscription aujourd'hui illisible sur le bandeau supérieur de la niche.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré un personnage debout, en pied, vêtu d'une tunique et d'un manteau aux plis serrés. Espérandieu y voyait un enfant. Un bourrelet est figuré au niveau du cou (collier ou col de la tunique ?). La chevelure est traitée en fines mèches ondulées ramenées sur le front. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, le personnage tient le col d'un flacon. Dans sa main gauche il tient la base d'un gobelet. Le style est assez frustre.

CIL, XIII, 2795c.
Graillot 1902, p. 263, n°119 ; Espérandieu 1910, p. 13, n°20184 ; Mordier 1965, p. 10, n°2 ; Rebourg 1993, p. 349, fig. 154 ; Lamy 2015, p. 169, n°71.10 ; Le Bohec 2015, p. 113, n°162.

Éd-14	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,83 x 0,28 x 0,22 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Antully (71), au lieu-dit *Croix-Brenot.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML120. Anciennement en remploi dans le mur du château des Rivières, à Saint-Symphorien (Lacreuze).

Fragmentaire : la base est brisée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Buste frustre d'un personnage tenant une bourse dans la main droite. Les traits sont schématisés.

Lacreuze 1872, p. 337 ; Graillot 1902, p. 264, n°120 ; Espérandieu 1910, p. 100, n°1928 ; Mordier 1965, p. 75, n°130 ; Rebourg 1993, p. 151 ; Lamy 2015, p. 244, n°71.154.

Éd-15	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,08 x 0,39 x 0,15 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Antully (71), au lieu-dit *Croix-Brenot*.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML177.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une profonde niche cintrée est figuré un enfant debout, en pied. Chaussé et vêtu d'une tunique à manches, l'enfant tient dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine, un gobelet. La main gauche est posée sous le gobelet. Espérandieu y voyait une petite fille, mais rien ne peut le confirmer.

CIL, XIII, 2775.
Graillot 1902, p. 271, n°177 ; Espérandieu 1910, p. 128, n°2000 ; Mordier 1965, p. 10-11, n°3 ; Rebourg 1994b, p. 349 ; Lamy 2015, p. 168, n°71.8 ; Le Bohec 2015, p. 113, n°161.

Éd-16	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,87 x 0,36 x 0,20 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Antully (71), au lieu-dit *Croix-Brenot.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML180 = 111.

Complète, mais toute la surface est très abîmée, et peu lisible.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Buste de personnage. Une écharpe semble tomber de l'épaule droite et passer sous le bras gauche. Les mains sont jointes.

Mordier 1965, p. 74-75, n°128 ; Lamy 2015, p. 167, n°71.3.

Éd-17

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,25 x 0,57 x 0,28 m

Grès.

Inconnue.

II^e siècle

Antully (71), au lieu-dit la *Croix Brenot*.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML182 = 119.

Complète.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche trilobée et profonde qui suit les contours de la sculpture, un homme est représenté en buste. Sa tête est très saillante et il semble sourire. Ses cheveux sont traités en nombreux plis parallèles, et ramenés sur le front. Il est vêtu d'une tunique à nombreux plis ; le cou est paré d'un torque à torsades. Il tient de la main droite un *poculum*, et de l'autre main une règle ou une mesure plate.

Graillot 1902, p. 24, n°182 ; Espérandieu 1910, p. 101, n°1932 ; Mordier 1965, p. 67, n°108 ; Hatt 1986 ; Rebourg 1994b, p. 348-351 (fig. 157a) ; Béal 2000, n°70 ; Bernigaud 2011, n°71 ; Lamy 2015, p. 168, n°71.7.

Éd-18

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,20 x 0,40 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Antully (71), au lieu-dit *Le Champ du Temple.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 23 = 4.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure la tête d'un homme, de face. Sa chevelure forme une calotte lisse.

Mordier 1965, p. 78, n°138 ; Rebourg 1993, p. 23 ; Lamy 2015, p. 166, n°71.4.

Éd-19

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,45 x 0,50 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Antully (71), probablement au lieu-dit *Le Champ du Temple*, près de la *Croix Brenot* (Mordier).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML669 = 47.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé. Toute la surface est très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré un couple. La femme, à gauche, pose sa main gauche sur l'épaule gauche de son mari. De sa main droite elle tient un gobelet. L'homme, à droite, semble être barbu.

Mordier 1965, p. 72, n°121 ; Rebourg 1993, p. 23 ; Lamy 2015, p. 169, n°71.2.

Éd-20

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,53 x 0,53 x 0,21 m

Grès.

Avant 1883

I^er^ - III^e^ siècle

Antully (71), probablement au lieu-dit *Le Champ du Temple*, près de la *Croix Brenot.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML1060 = 24 = 54.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Sous une niche droite sont figurés deux personnages. Ils tiennent chacun un gobelet dans la main droite. Le personnage de gauche présente un visage rond, et une coiffure composée de mèches ondulées ramenées sur le front. Le personnage de droite a aussi un visage assez rond, et sa coiffure forme comme des crans.

Graillot 1902, p. 278, n°24 ; Espérandieu 1910, p. 130, n°2005 ; Mordier 1965, p. 71, n°120 ; Rebourg 1993, p. 23 ; Rebourg 1994b, p. 347 ; Lamy 2015, p. 169, n°71.9.

Éd-21

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,40 x 0,75 x 0,18 m

Calcaire.

1979 ?

Fin I^{er} siècle ?

Arcenant (21), au cours de labours dans un champ.

Dijon (21), Musée archéologique ?

Complète, bien que des éclats aient été arraché sur les bords de la niche.

/

Cliché Simone Deyts.

Sous une niche figure un couple debout, en pied. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau long. Chacun tourne la tête vers l'autre personnage. Ils tiennent le même gobelet, chacun avec sa main droite.

Deyts 1979 ; Lamy 2015, p. 79, n°21.139.

Éd-22

Stèle funéraire

Indéterminée

1,20 x 0,38 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Arcy-sur-Cure (89), découverte à l'entrée de la grotte.

Arcy-sur-Cure (89), à l'entrée de la grotte.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Stèle sans niche (?) figurant le buste d'un personnage aux traits très schématisés et au cou allongé, de face.

Leroi-Gourhan 1949, p. 245-247 ; Lantier 1966, n°9150 ; Lamy 2015, p. 504, n°89.1.

Éd-23

Monument funéraire

Bloc rectangulaire

0,39 x 0,41 x 0,19 m

Pierre commune.

Inconnue.

III^e siècle

Arnay-le-Duc (21).

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.791.

Fragmentaire : seule la partie centrale d'un bloc du monument est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc rectangulaire sur lequel est présenté un homme imberbe vêtu d'une tunique, marchant vers la droite derrière un cheval qu'il paraît conduire. Il tient des deux mains un long bâton, peut-être un fouet (?).

Espérandieu 1910, p. 174, n°2080 ; Provost *et alii* 2009a, p. 28 ; Lamy 2015, p. 79, n°21.140.

Éd-24

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,52 x 0,57 x 0,23 m

Calcaire oolithique.

1934

II^e siècle - III^e siècle

Aubigny-la-Ronce (21), au lieu-dit *Pré de la Manche.*

La Rochepot (21), canton de Nolay, chez Mme Labry.

Complète, en deux fragments.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Sous une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau qui tombe sur ses pieds. Elle tient dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, un gobelet. De l'autre main elle tient un objet non identifiable.

Niaux 1996, p. 68, n°27 ; Provost *et alii* 2009a, p. 34 ; Lamy 2015, p. 81, n°21.142.

Éd-25

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,19 x 0,46 x (?) m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^e^ siècle - III^e^ siècle

Aubigny-la-Ronce (21).

Aubigny-la-Ronce (21), dans le mur de clôture du cimetière.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau. Une écharpe lui couvre le cou et les épaules. Elle tient dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, un gobelet. Sous celui-ci figure la main gauche, serrant une *mappa*. La chevelure est ramenée en arrière. Le visage est traité de manière très simple, presque frustre.

Lantier 1949, p. 36, n°8215.

Éd-26

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,62 x 0,28 x (?) m

Calcaire blanc de Tonnerre.

Juin 1882

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), "dans les déblais rue de la République, champ d'Aligny".

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML692 = 20.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

De chaque côté d'un croissant de lune : *D(iis) [M(anibus)]* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous un fronton triangulaire orné d'un croissante de lune est figuré le buste d'une femme, dans une niche. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau à large col. Sa chevelure est coiffée en bandeaux ramenés vers l'arrière de la tête. Sa main droite à l'index tendu, placée sur la poitrine, tient un gobelet de forme évasée.

CIL, XIII, 11229.
Graillot 1902, p. 277, n°28 ; Espérandieu 1910, p. 107, n°1946 ; Mordier 1965, p. 51, n°73 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 220, n°71.108 ; Le Bohec 2015, p. 231, n°395.

Éd-27 | Stèle funéraire | Indéterminée

1,36 x 0,54 x 0,23 m

Grès.

Inconnue.

II^e siècle

Autun (71), à la *Gennetoye*, près du temple de Janus.

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. : ML128 = 143.

Complète.

D(iis) [M(anibus)] ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme debout, en pied et de face. Il est vêtu d'une tunique drapée et d'un manteau relevé sur les bras. Les détails de ses chaussures sont également visibles. Il tient de la main droite un *poculum*, et de la main gauche un objet frustre et recourbé ressemblant à une serpette ou à un couteau. Est aussi figurée une partie de croissant de lune gravée en creux.

Espérandieu 1910, p. 97, n°1921 ; Mordier 1965, p. 60, n°88 ; Hatt 1986 ; Rebourg 1993, p. 165, n°592 ; Bernigaud 2011, n°66 ; Lamy 2015, p. 201, n° 71.71 ; Le Bohec 2015, p. 231, n°393.

Éd-28 | Monument funéraire | Indéterminée

0,63 x 1,13 x 0,70 m

Arkose gris jaunâtre.

Inconnue.

Dernier quart du II^e - milieu du III^e siècle

Autun (71), au 38 Place du Champ de Mars.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML1632.

Fragmentaire : seul un bloc du monument est conservé.

D(iis) M(anibus) / C(aii) Cati Catiani veterani leg(ionis) / XXII honest(a) missione misso et / Ianuariniae Matronae con/iugi eius Catullinia Supera / filia et Iunianius Bassinus / gener piissimi p (onendum) c(uraverunt).

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur la face principale figure l'inscription, dans un cadre rectangulaire. La face latérale droite montre le sommet d'une niche cintrée, sous laquelle étaient probablement figurés les défunts. La face latérale gauche présente le sommet d'une niche cintrée, sous laquelle sont figurés trois petits cochons, têtes coupées, pendus par le cou. Il s'agit certainement de l'évocation du métier des défunts (bouchers ?).
L'inscription peut se traduire par :
« Aux dieux Mânes de Caius Catus Catianus, vétéran de la XXII^e légion (*Primigenia*), ayant obtenu son congé, et à Januarina Matrona, son épouse. Catullinia Supera, sa fille, et Junianius Bassinus, son gendre, ont très pieusement pris soin d'élever ce monument ».

AE 1993, 1196.
Rebourg 1993, p. 176 ; Lamy 2015, p. 171, n°71.13 ; Le Bohec 2015, p. 139, n°205.

Éd-29	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,57 x 0,46 x 0,25 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), au 38 Place du Champ de Mars.

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. ML174.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Personnage masculin de profil, vêtu d'une tunique et d'un manteau, sous un ballot entouré de cordes. L'homme est barbu. La barbe et la chevelure présentent des boucles épaisses. L'œil est creusé au trépan. Il s'agit peut-être d'un représentation d'un des employés du défunt.

Lamy 2015, p. 170, n°71.12.

Éd-30	Stèle funéraire	Stèle à fronton triangulaire et acrotères

1,40 m

Grès.

Avant 1845

II^e^ siècle

Autun (71), au *Breuil d'Arroux*.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Est, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : elle est mutilée.

De part et d'autre de la tête du défunt, dans la niche : *Atobiles / D(iis) [M(anibus)]* ; « (Ci-gît) Atobiles. Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

La partie droite de la stèle est manquante. Sous le fronton est représenté un homme jusqu'à mi-corps. Il est imberbe et vêtu d'une tunique. Ses cheveux sont peignés sur le front. Dans sa main droite, il tient un objet recourbé peu reconnaissable, et dans l'autre l'anse d'un coffret.

CIL, XIII, 2690.
Espérandieu 1910, p. 90, n°1903 ; Mordier 1965, p. 30-31, n°37 ; Rebourg 1993, p. 149, n°443 ; Bernigaud 2011, n°65 ; Hatt 1986 ; Lamy 2015, p. 198, n° 71.65 ; Le Bohec 2015, p. 156, n°239.

Éd-31

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

1 x 0,47 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Croix-Brenot.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML207.

Fragmentaire : la base est brisée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) - Saxxamus - M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes, Saxxamus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche triangulaire figure le buste d'un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Ses cheveux sont coiffés en mèches ramenées sur le front. Il tient un gobelet dans sa main droite posée sur la poitrine. De sa main gauche il tient un objet rectangulaire, peut-être un étui à stylet. Espérandieu y voyait une *mappa*.

CIL, XIII, 2766.
Graillot, 1902 p. 273 ; Espérandieu 1910, p. 95-96, n°1917 ; Le Bohec, 2010, p. 176, n°47 ; Lamy 2015, p. 167, n°71.6 ; Le Bohec 2015, p. 112-113, n° 160.

Éd-32

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,79 x 0,43 x 0,14 m

Arkose.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 2004.13/1188/2 et 2004.13/1580/19.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche, quelques lettres sont visibles : *H, V (?), E*. Sur les bandeaux latéraux : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré un homme, imberbe, vêtu d'une tunique à manches longues. Son visage est détaillé mais de façon assez raide. Les yeux et le nez sont saillants, la bouche est marquée par une simple entaille dans la pierre. La chevelure, peignée en mèches régulières ramenées vers l'arrière, dégage les oreilles, qui apparaissent décollées. La particularité de cette représentation est l'absence de l'annulaire à chaque main. La droite tient un gobelet, et la gauche serre, tête vers le bas, un marteau à tête étroite et à panne mine.

Deyts, Vernault 2007, n°337 (fig. 251) ; Venault *et alii* 2009, p. 185, n°81 ; Bernigaud 2011, n°47 ; Lamy 2015, p. 189, n°71.49.

Éd-33

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,81 x 0,37 x 0,18 m

Arkose.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 2004.13/1298/1.

Complet, mais la stèle présente une cassure horizontale, juste en-dessous de la figuration.

D(iis) M(anibus) ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche, un homme est représenté en buste, vêtu d'une tunique et d'un manteau. L'espace de la niche ne semble pas suffisante pour le contenir. Son viage est allongé, et il porte la barbe et la moustache. Les traits du visage sont figurés, mais sans nuance. Les mèches de la chevelure sont ramenées sur le front. Les oreilles sont décollées. Les bras sont plaqués contre le corps. Il tient dans sa main droite un gobelet, tandis que de la gauche il serre un outil dont le fer repose à plat sur le bord de la niche (marteau têtu?).

Venault *et alii* 2006, p. 92, n°316 ; Deyts, Venault, 2007, n°338 (fig. 252) ; Venault *et alii* 2009, p. 171, n°54 ; Bernigaud 2011, n°49 ; Lamy 2015, p. 186, n°71.43 ; Le Bohec 2015, p. 224, n°373.

Éd-34

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,60 x 0,48 x 0,27 m

Arkose.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 2004.13/192/2.

Complète, mais la pierre est assez érodée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Caeso*. Sur les bandeaux latéraux : *M(anibus) D(iis)* ; « Aux dieux Mânes et à Caesus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée peu profonde, un homme est figuré en faible relief. Le visage est large ; la bouche et les yeux sont seulement esquissés. À l'origine, ils ont sans doute été rehaussés de couleur (ocre). Il en est de même pour la moustache et la barbe. Cela donne une impression de rudesse. La main droite, sortant d'une large manche, tient un marteau à tête étroite et un objet fin (ciseau ?). Il semblerait que la main gauche n'ai pas été représentée.

Deyts, Venault, 2007, n°335 (fig. 249) ; Venault *et alii* 2009, p. 151, n°13 ; Bernigaud 2011, n°52 ; Lamy 2015, p. 179, n°71.30 ; Le Bohec 2015, p. 163, n °252.

Éd-35	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré et acrotères

0,94 x 0,42 x 0,20 m

Grès.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/94.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Eburi*. Sur les bandeaux latéraux : *D(iis) M(anibus)*. « Aux dieux Mânes d'Eburus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à niche cintrée et acrotères. Dans la niche est figuré un homme en buste. Le rendu de la tête démontre une volonté d'individualisation du personnage : les traits accusés, le nez fort, les yeux ponctués de la pupille, la bouche mince. La chevelure est abondante, et peignée en larges boucles ; tout comme la barbe et la moustache qui cachent le bas du visage. La main droite, levée et ramenée sur le torse, serre un marteau mince à panne pointue. Il semblerait qu'aucun objet ne soit représenté dans la main gauche.

Deyts, Venault, 2007, n°342 (fig. 256) ; Venault *et alii* 2009, p. 155, n°21 ; Bernigaud 2011, n°59 ; Lamy 2015, p. 180, n°71.32 ; Le Bohec 2015, p. 171, n °268.

Éd-36	Stèle funéraire	Stèle à fronton triangulaire

0,91 x 0,43 x 0,17 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/301/1.

Complète.

Au-dessus du cartouche à queues d'aronde : *D(iis) M(anibus)*. Dans le cartouche : *Di(ui]xti P(...) Mini (filii ?)* ; « Aux dieux Mânes de Diuixtus, fils de P(…) Minus (?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le cartouche à queues d'aronde, étroit, est gravé dans la partie supérieure de la stèle.

Venault *et alii* 2009, p. 154, n°19 ; Le Bohec 2015, p. 170, n°266.

Éd-37

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et volute centrale

1,42 x 0,57 x 0,19 m

Grès.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/0000/8.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Sous le buste de la défunte : *D(iis) - Trita - M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Trita ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau à manches larges. La chevelure, séparée par une raie médiane, est coiffée en bandeaux et ramenée vers l'arrière. La main droite, levée, pouce et index tendus, présente une longue tige (quenouille ?). La main gauche tient l'anse d'une petite cruche à large bord.

Venault *et alii* 2009, p. 167, n°45 ; Lamy 2015, p. 212, n°71.92 ; Le Bohec 2015, p. 213, n°349.

Éd-38

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,84 x 0,45 x 0,17 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1009/1.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anibus) / Ianu(a)r(ia)* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Ianuaria ».
Le A ne possède pas de barre horizontale.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'un personnage vêtu d'une tunique et d'un manteau. Celui-ci est animé par un large pli médian, et son épaisseur est marquée à l'ouverture des poignets. Le chevelure est gonflée sur le front et est ramenée en avant. Le personnage semble être masculin, au vu de sa coiffure et de ses vêtements. La main droite, pouce écarté, est ramenée sur la poitrine et tient un gobelet. La main gauche serre un objet rond (fruit ?).

Venault *et alii* 2009, p. 156, n°23 ; Lamy 2015, p. 181, n°71.33 ; Le Bohec 2015, p. 177, n°280.

Éd-39

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,61 x 0,41 x 0,13 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1014/1.

Fragmentaire : le côté gauche est endommagé.

De chaque côté d'un croissant de lune : *[M(anibus)] D(iis)* ; « Aux dieux Mânes ».
Le reste de l'inscription, placé dans un cartouche à queues d'aronde, n'est plus visible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure figure un grand croissant de lune, largement ouvert. Une rosace est placée entre les cornes du croissant. En dessous figure un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription aujourd'hui disparue.

Venault *et alii* 2009, p. 176, n°63 ; Le Bohec 2015, p. 234, n°401.

Éd-40

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,74 x 0,52 x 0,17 m

Granit rose à deux micas.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1022/3.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche à double cintre est figuré un couple en bustes longs. La femme, de face, présente un visage jeune aux joues pleines. Une masse volumineuse de cheveux couronne sa tête. Sa main droite est placée sur sa poitrine et tient une fleur. Sa main gauche rejoint le poignet de son époux, qui devait lui-même tenir un objet. L'homme, également jeune, est imberbe, et se tourne légèrement vers sa femme. Son abondante chevelure tombe sur le côté jusqu'au cou. Sa main droite est posée sur l'épaule droite de sa compagne. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau aux larges manches. La représentation est assez maladroite.

Venault *et alii* 2009, p. 184, n°79 ; Lamy 2015, p. 226, n°71.119.

Éd-41	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,11 x 0,23 x 0,12 m

Grès.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1028/1.

Lacunaire : seul un fragment du bandeau supérieur de la niche est conservé.

[…]iucclus ; « (Ci-gît) (…)iucclus ».
[…]uniciclus et […]nniciclus sont d'autres lectures possibles.

Seules quelques lettres de l'inscription, placée sur le bandeau supérieur de la niche, sont conservées.

Venault *et alii* 2009, p. 170, n°51 ; Le Bohec 2015, p. 240, n°419.

Éd-42	Stèle funéraire	Indéterminée

0,56 x 0,31 x 0,13 m

Grès rhétien.

2004

Première moitié du II^e siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1029/1.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

Cam/ulus ; « (Ci-gît) Camulus ».
Il s'agit d'un nom celte à la finale latinisée. Le A ne comporte pas de barre horizontale.

L'inscription est placée dans un cartouche à queues d'aronde. D'après la forme de la cassure, il est possible d'un croissant de lune figurait à l'origine au-dessus du cartouche.

Venault *et alii* 2009, p. 151, n°14 ; Le Bohec 2015, p. 163-164, n°253.

Éd-43

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,03 x 0,50 x 0,18 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1071/1.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Hila(?)ricla.* À l'intérieur de la niche, de chaque côté : *D(iis) M(anibus)*. « (Ci-gît) Hilaricla. Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

La représentation n'occupe que la moitié de la stèle. Dans une niche cintrée, une femme, vêtue d'une tunique, est représentée en buste. Le visage est assez géométrique : menton carré, yeux découpés en lentilles, bouche marquée par un simple trait horizontal. La chevelure, séparée par une raie médiane, est relevée en bandeaux de mèches régulières au-dessus des oreilles. Ses mains sont ramenées sur sa poitrine. Elle tient dans sa main gauche une quenouille, et un gobelet dans la main droite.

Venault *et alii* 2006, p. 93, n°316 ; Deyts, Venault, 2007, n°345 (fig. 259) ; Venault *et alii* 2009, p. 155, n°22 ; Bernigaud 2011, n°62 ; Lamy 2015, p. 210, n°71.88 ; Le Bohec 2015, p. 176, n°278.

Éd-44

Stèle funéraire

Indéterminée

0,47 x 0,19 x 0,10 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1073/1.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée.

De chaque côté d'un croissant de lune : *D(iis) M(anibus).* Dans un cartouche à queues d'aronde : *Pelicus / Materni (filius)*. « Consécration aux dieux Mânes. (Ci-gît) Pelicus, fils de Maternus ».

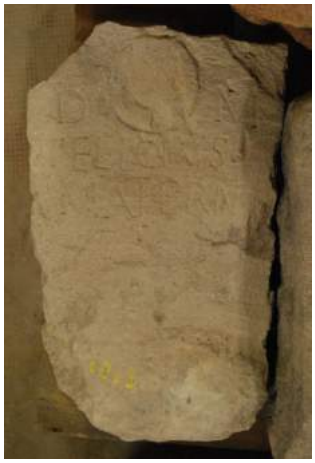

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure figure un croissant de lune, encadré par la mention D M. En dessous, l'inscription se développe sans champ épigraphique.

Venault *et alii* 2009, p. 162, n°36 ; Le Bohec 2015, p. 196, n°316.

Éd-45

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,59 x 0,37 x 0,20 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1188/1

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

De part et d'autre de la tête du défunt, dans la niche : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Sous une niche droite peu creusée est figuré le buste d'un personnage apparemment imberbe. Les traits du visage sont lissés par l'érosion. Les mains émergent des larges manches du manteau. La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche, à l'index tendu, ne semble rien tenir.

Venault *et alii* 2009, p. 172, n°55 ; Lamy 2015, p. 186, n°71.44 ; Le Bohec 2015, p. 229, n°386.

Éd-46

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,60 x 0,31 x 0,15 m

Grès permien.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1271/1.

Complète.

De chaque côté d'un croissant de lune : *D(iis) M(anibus)*. Dans un cartouche à queues d'aronde : *Cati/[a]nus*. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Catianus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure figure un large croissant de lune, encadré par la mention D M. En dessous, un cartouche à queues d'aronde contient l'inscription.

Venault *et alii* 2009, p. 152, n°16 ; Le Bohec 2015, p. 166, n°258.

Éd-47

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,49 x 0,29 x 0,33 m

Grès permien.

2004

II^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1277/2.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure un personnage en buste, au rendu géométrique. Sur un long cou, le visage triangulaire porte de gros yeux ronds, un nez triangulaire et une boucle simplement incisée. Le corps est de forme quadrangulaire, sur lequel sont plaqués les bras comme de petits bâtons. Un gobelet est posé à l'extrémité du bras droit, sur la poitrine.

Venault *et alii* 2009, p. 186, n°83 ; Lamy 2015, p. 237, n°71.140.

Éd-48

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,72 x 0,35 x 0,15 m

Arkose trias.

2004

II^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1277/3.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure un homme imberbe debout, en pied (bien que ceux-ci ne soient pas visibles). Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau court. La chevelure est ramenée en arrière depuis les tempes. La main droite, pouce écarté, tient un gobelet pansu. La main gauche paraît simplement posée sur le vêtement.

Venault *et alii* 2009, p. 180, n°71 ; Lamy 2015, p. 188, n°71.48.

Éd-49

Stèle funéraire

Pyramidion ?

0,40 x 0,25 x 0,25 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1278/1.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

Caca / [H'ic)] s(ita est ?) ; « (Ci-gît ?) Caca ».

Cliché Anne-Laure Edme.

La forme générale est celle d'un pyramidion, avec une cavité à son sommet.

Venault *et alii* 2009, p. 150, n°12 ; Le Bohec 2015, p. 162-163, n°251.

Éd-50

Stèle funéraire

Indéterminée

0,30 x 0,39 x 0,18 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1278/2.

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription est conservé, au niveau de la bordure droite de la stèle.

[D(iis)] M(anibus) / […]a/ […] ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) (…)a ».

Inscription lacunaire placée probablement dans la partie supérieure de la stèle. Pas de champ épigraphique.

Venault *et alii* 2009, p. 146, n°4 ; Le Bohec 2015, p. 149-150, n°225.

Éd-51

Stèle funéraire

Indéterminée

0,19 x 0,18 x 0,20 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1278/3.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

D(iis) - N(...) - [M(anibus)] ; « Aux dieux Mânes de N(...) ».

Seule une partie de l'inscription est conservée, ainsi que le sommet d'une niche cintrée et une partie de la tête du défunt (chevelure).

Venault *et alii* 2009, p. 161, n°34 ; Le Bohec 2015, p. 193-194, n°310.

Éd-52

Stèle funéraire

Indéterminée

0,27 x 0,39 x 0,18 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1278/4.

Fragmentaire : seule l'inscription est conservée.

Dans un cartouche à queues d'aronde : *Mari[nus ?]*. « (Ci-gît) Marinus (?) ».
Marinus n'est pas le seul nom qui peut avoir été gravé ici, mais c'est le plus fréquent.

Cartouche à queues d'aronde contenant une inscription.

Venault *et alii* 2009, p. 160, n°31 ; Le Bohec 2015, p. 186-187, n°297.

Éd-53	Stèle funéraire	Indéterminée

0,29 x 0,25 x 0,16 m

Grès.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

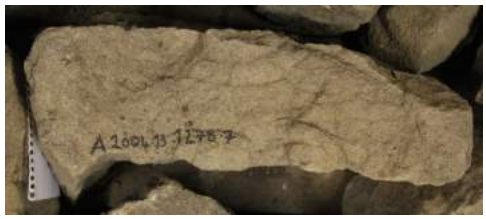

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1278/5 et 2004.13/1278/7.

Fragmentaire : seuls deux fragments de la partie supérieure sont conservés.

Sur les bordures latérales de la niche : *[D(iis)] M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche figure le buste d'un personnage. La surface de la pierre est très dégradé, notamment au niveau du visage. La chevelure étant rassemblée sur le somment de la tête en un chignon. Les deux mains sont placées sur la poitrine.

Venault *et alii* 2009, p. 175, n°61 ; Lamy 2015, p. 214, n°71.96 ; Le Bohec 2015, p. 233, n°399.

Éd-54	Stèle funéraire	Indéterminée

0,23 x 0,43 x 0,13 m

Arkose trias.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1278/6.

Fragmentaire : seul un fragment montrant les épaules et le cou du défunt est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Les épaules sont drapées d'un manteaux aux larges plis. La main droite est ramenée haut sur la poitrine et tient un objet rond entre le pouce et l'index.

Venault *et alii* 2009, p. 190, n°92 ; Lamy 2015, p. 240, n°71.146.

Éd-55	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,10 x 0,34 x 0,14 m

Grès permien.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1286/1.

Complète, en deux fragments.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau à larges manches. La chevelure est séparée par une raie médiane. La main droite, posée sur la poitrine, tient ce qui semble être une quenouille. La main gauche tient un objet figuré par une tige mince et légèrement courbée.

Venault *et alii* 2009, n° 101, p. 193 ; Lamy 2015, n° 71.103, p. 218.

Éd-56	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,59 x 0,27 x 0,16 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1290/1.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Secundinus*. « (Ci-gît) Secundinus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'un enfant qui présente, sur une face plate, des yeux globuleux, un nez épaté et des lèvres épaisses. Ses cheveux sont coiffés de petites boucles courtes qui dégagent les oreilles. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet entre le pouce et l'index. Le pouce de la main gauche est posé sur un chien à longue queue, placé de profil devant l'enfant.

Venault *et alii* 2009, p. 165, n°41 ; Lamy 2015, p. 229, n°71.125 ; Le Bohec 2015, p. 207-208, n°337.

Éd-57

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

0,88 x 0,21 x 0,19 m

Grès.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1526/1.

Complète.

Dans un cartouche à queues d'aronde : *Sua[d]u[gen]a (?)* ; « (Ci-gît) Suadugena ».
La restitution du nom est hypothétique.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure figure un croissant de lune en faible relief, orné en son centre d'une rosace. En-dessous, l'inscription se développe dans un cartouche à queues d'aronde.

Venault *et alii* 2009, p. 166, n°43 ; Le Bohec 2015, p. 211-212, n°345.

Éd-58

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,22 x 0,36 x 0,09 m

Calcaire type Fontaines.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1545/1.

Fragmentaire : seul le fronton est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche triangulaire figure une tête (masculine ?). Elle est placée très haut dans la pointe du triangle. Seuls les contours du visage et de la chevelure, ainsi que le trace des yeux et du nez, sont encore visibles.

Venault *et alii* 2009, p. 189, n°89 ; Lamy 2015, p. 190, n°71.51.

Éd-59	Stèle funéraire	Stèle à fronton triangulaire et acrotères

0,80 x 0,43 x 0,15 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/1.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

De chaque côté d'un croissant de lune : *D(iis) M(anibus)*. Dans un cartouche à queues d'aronde : *Moniment(um) / Viduc<mc>a(e ?)*. « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Viduca (?) ».
Viduca se trouve au masculin en *CIL*, XIII, 5950, et vient de uidu-, "arbre, bois" dans la langue celtique.

Dans la partie supérieure de la stèle figure un croissant de lune en faible relief, large et épais. Les lettres D M encadrent le croissant. En dessous, l'inscription se développe dans un cartouche à queues d'aronde. Le fronton miniature présente une petite dépression évoquant un réceptacle à offrandes.

Venault *et alii* 2009, p. 168, n°47 ; Le Bohec 2015, p. 217-218, n°358.

Éd-60	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,74 x 0,46 x 0,22 m

Grès permien.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/10.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans les angles inférieurs de la stèle : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Sous une niche droite est figuré le buste d'un personnage imberbe. Les traits du visage sont bien découpés. La chevelure est coiffée en large mèches ramenées vers l'arrière. La main droite tient un gobelet. La main gauche ne semble rien tenir.

Venault *et alii* 2009, p. 173, n°58 ; Lamy 2015, p. 187, n°71.46 ; Le Bohec 2015, p. 227-228, n°382.

Éd-61

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,85 x 0,32 x 0,20 m

Arkose trias.

2004

II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/11.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste long d'une femme. La structure du visage est puissante : pommettes saillantes, menton bien détaché sur un long cou, yeux enfoncés sous l'orbite, nez fort, commissures labiales bien marquées. La chevelure, séparée par une raie médiane, est coiffée en grosses mèches ondulées sur le front et les tempes, et nouée en un petit chignon plat sur le sommet de la tête. Le manteau est animé par de grands plis, et l'épaisseur du tissu st rendue par les larges manches. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un petit flacon (ou un gobelet ?). La main gauche, placée en dessous, tient ce qui semble être une *mappa*.

Venault *et alii* 2009, p. 181, n°74 ; Lamy 2015, p. 217, n°71.101.

Éd-62

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,98 x 0,50 x 0,17 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/12.

Complète.

D(iis) - [R]e[b]ricus - M(anibus) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Rebricus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste long d'un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Le visage est d'un ovale plain, les yeux globuleux sont enfoncés sous l'orbite, le nez est droit, la bouche est petite. La chevelure est soigneusement disposée sur deux rangs de mèches courtes et ondulées. Les mains sont ramenées sur la poitrine. La main droite, au pouce et à l'index tendus, tient un gobelet. La main gauche serre un objet indéterminé, cassé dans sa partie supérieure.

Venault *et alii* 2009, p. 163, n°37 ; Lamy 2015, p. 183, n°71.38 ; Le Bohec 2015, p. 199, n°321.

Éd-63	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat et acrotères

0,30 x .,38 x 0,15 m

Grès rhétien.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/17.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Mac<i>rinus* ; « (Ci-gît) Macirinus ».
Ce nom peut se rapprocher du *cognomen* Macrinus, ou du nom celtique Macirinus.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure la tête d'un homme barbu. La chevelure forme une calotte de mèches épaisses. Les yeux sont petits, mais accentués par une arcade sourcilière marquée et un nez long et droit aux narines bien découpées.

Venault *et alii* 2009, p. 159, n°29 ; Lamy 2015, p. 183, n°71.37 ; Le Bohec 2015, p. 183, n°291.

Éd-64	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,98 x 0,41 x 0,22 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/24.

Complète.

Dans les angles supérieurs de la stèle : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée qui suit les lignes du corps est figuré le buste d'une femme. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau à larges manches. Un large pli du manteau (ou une écharpe) accentue l'encolure de la tunique et enserre les épaules. La chevelure est coiffée en bandeaux sur les tempes, et est ramenée sur le sommet de la tête pour former un chignon plat. Les traits du visage sont marqués. La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet pansu. La main gauche est simplement repliée.

Venault *et alii* 2009, p. 173, n°57 ; Lamy 2015, p. 214, n°71.95 ; Le Bohec 2015, p. 227, n°380.

Éd-65

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,70 x 0,35 x 0,25 m

Arkose trias.

2004

II^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/29.

Fragmentaire : une petite cassure est présente dans l'angle inférieur droit, et les bandeaux latéraux de la niche sont en partie brisés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure un enfant debout, en pied. La tête est large et ronde, sur un cou bien dégagé. Sur la tunique, courte et plissée, retenue à la taille, est visible un médaillon rond en sautoir. La main droite est posée sur la tête d'un chien, présenté de face. La main gauche est brisée. Les enfants distingués par le port du médaillon sont bien connus au sanctuaire des Sources de la Seine, mais les représentations funéraires sont plus rares.

Venault *et alii* 2009, p. 18, n°773 ; Lamy 2015, p. 230, n°71.126.

Éd-66

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,36 x 0,29 x 0,15 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/3.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Ma(nibus) D(iis) Pacata* ; « Aux dieux Mânes. Pacata ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est séparée par une raie médiane et les mèches ondulées sont ramenées sur le sommet de la tête en un chignon formé d'une double tresse. Ses mains sont ramenées sur la poitrine et tiennent chacune un attribut : un gobelet pour la droite, un flacon pour la gauche. Cette stèle est très proche stylistiquement d'une stèle découverte dans la nécropole des Bolards à Nuits-Saint-Georges, conservée au Musée de Troyes (Éd-670).

Venault *et alii* 2009, p. 162, n°35 ; Lamy 2015, p. 211, n°71.90 ; Le Bohec 2015, p. 195-196, n°315.

Éd-67

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

0,70 x 0,35 x 0,20 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/30.

Complète.

D(iis) M(anibus / Crobo ; « Aux dieux Mânes. À Crobus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pas de champ épigraphique.

Venault *et alii* 2009, p. 153, n°18 ; Le Bohec 2015, p. 169, n°264.

Éd-68

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire et acrotères

0,82 x 0,59 x 0,27 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/33 et 2004.13/1580/34.

Complète, mais en deux fragments.

Dans le fronton : *Moni(mentum)*. Sur le bandeau supérieur de la niche : *Mammi(l)ia(nae) (...)ci[... f (ilia)]*. « Monument funéraire de Mammiliana, fille de (…)cus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une profonde niche droite figure une jeune femme en buste, vêtue d'une tunique et d'un manteau dont les plis soulignent les épaules. La coiffure fait penser à la mode flavienne. Elle est formée de deux rangs de grosses boucles relevées des tempes jusqu'au sommet de la tête. Le visage est ovale et présente des traits dessinés avec soin : oeil découpé sous l'arcade sourcilière, nez droit, lèvres charnues. Les bras sont presque croisés sur la poitrine. La main droit, baissée, tient l'anse d'une cruche. La main gauche est posée sur la poitrine et tient une serviette pliée ou un flacon. Le rendu de la stèle est particulièrement soigné.

Venault *et alii* 2009, p. 159, n°30 ; Lamy 2015, p. 211, n°71.89 ; Le Bohec 2015, p. 184, n°293.

Éd-69

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,83 x 0,22 x 0,20 m

Grès permien.

2004

II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/35.

Complète, mais recomposée de trois fragments ; la surface est très abîmée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

La surface est si abîmée que seuls quelques détails sont encore visibles : deux petits pieds grêles sur un socle, et, à côté, une sorte d'autel miniature, également sur un socle. La sculpture est si naïve qu'on pourrait y voir une simple ébauche.

Venault *et alii* 2009, p. 186, n°84 ; Lamy 2015, p. 237, n°71.141.

Éd-70

Stèle funéraire

Indéterminée

0,45 x 0,23 x 0,21 m

Arkose trias.

2004

II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/36.

Fragmentaire : seul un fragment de la bordure gauche est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans un cadre architectural incomplet, profondément creusé en caisson, est visible un bras droit replié, ainsi que la ligne de l'épaule. L'amorce d'un autre cadre similaire est visible en-dessous. Le découpage en caissons évoque une porte de tombeau.

Venault *et alii* 2009, p. 190, n°93 ; Lamy 2015, p. 240, n°71.147.

Éd-71	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,34 x 0,68 x 0,29 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/38.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est brisé, ainsi que le bandeau supérieur de la niche.

Sur les bordures latérales de la niche : *D(iis) [M(anibus)]* ; « Aux dieux Mânes ».
Le reste de l'inscription devait certainement se développer sur le bandeau supérieur de la niche, mais celui-ci est brisé.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'une femme, vêtu d'une tunique et d'un manteau aux manches larges. Sa chevelure semble composées de lourdes mèches ramenées vers l'arrière de la tête. Un grande partie du visage a disparu. La main droite à l'index tendu est ramenée sur la poitrine et tient une serviette roulée ou un flacon. La main gauche présente ce qui semble être un miroir. La stèle à été remployée, car une profonde encoche a été réalisée dans la partie inférieure droite.

Venault *et alii* 2009, p. 170, n°52 ; Lamy 2015, p. 213, n°71.94 ; Le Bohec 2015, p. 221, n°366.

Éd-72	Stèle funéraire	Indéterminée

1,30 x 0,45 x 0,21 m

Grès permien.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/47 et 2004.13/1580/66.

Fragmentaire : la stèle est cassée en deux fragments, et la partie supérieure n'est pas complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un court buste féminin est figuré sous une niche cintrée suivant les lignes du corps. Le visage a été abîmé par la cassure. La chevelure, séparée par une raie médiane, est coiffée en bandeaux au-dessus des oreilles décollées. La main droite tient un gobelet placé sur la poitrine. La main gauche semble ne rien tenir.

Venault *et alii* 2009, p. 181, n°73 ; Lamy 2015, p. 216, n°71.100.

Éd-73

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

0,40 x 0,52 x 0,15 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/49.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

Aeliano ; « À Aelianus ».

Traces d'un croissant de lune dans la partie supérieure du fronton. La cadre épigraphique est délimité par un étroit bandeau sur trois côtés.

Venault *et alii* 2009, p. 147, n°6 ; Le Bohec 2015, p. 151, n°228.

Éd-74

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

0,59 x 0,26 x 0,17 m

Grès rhétien.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/5.

Complète, bien que l'on note une légère cassure au niveau de l'angle inférieur droit.

Dans un cartouche à queues d'aronde : *Di(i)s Man(ibus) / Dec(ius, -a ?) Ianu(arius, -a ?)* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Decius Ianuarius », ou « Decia Ianuaria ».

Dans le fronton triangulaire, au-dessus du cartouche, est figuré un croissant de lune en relief. Il est largement ouvert. On distingue une incision circulaire a l'intérieur du croissant, qui a sans doute guidé son tracé.

Venault *et alii* 2009, p. 145, n° 1 ; Le Bohec 2015, p. 141-142, n°209.

Éd-75	Stèle funéraire	Stèle à fronton triangulaire

0,42 x 0,32 x 0,18 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/50.

Complète ? La base du triangle présente une cassure irrégulière.

E(...) ; « (Ci-gît) E(…) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le pourtour du triangle porte un bandeau marqué par une incision.

Venault *et alii* 2009, p. 154, n°20 ; Le Bohec 2015, p. 170-171, n°267.

Éd-76	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,24 x 0,13 x 0,13 m

Grès.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/51.

Fragmentaire : seule une partie de la tête du défunt est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure une tête (masculine ?). Elle était couronnée de volumineuses mèches ondulées. Seul un œil, le nez et la jour droite sont conservés.

Venault *et alii* 2009, p. 189, n°90 ; Lamy 2015, p. 190, n°71.52.

Éd-77	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,14 x 0,24 x 0,24 m

Calcaire type Fontaines.

2004

II^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/53.

Fragmentaire : seule la partie supérieure de la stèle est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure une tête massive. Les cheveux sont peignés en petites mèches ramenées sur le front.

Venault *et alii* 2009, p. 191, n°95 ; Lamy 2015, p. 191, n°71.53.

Éd-78	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré et acrotères

0,93 x 0,43 x 0,22 m

Arkose trias.

2004

II^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/54.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une profonde niche cintrée figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau à larges manches. Le visage semble sévère. Les cheveux, séparés par une raie médiane, sont coiffés en mèches fines jusqu'au dessus des oreilles, et ramenées vers l'arrière. La main droite est placée devant le buste et tient une serviette roulée dont les plis sont marqués jusque sur la partie inférieure, qui forme une boule (la forme fait penser à celle de certains flacons). La partie inférieure de la serviette déborde du cadre de la niche, comme si le personnage cherchait à en sortir. La main gauche n'est pas figurée.

Venault *et alii* 2009, p. 188, n°88 ; Lamy 2015, p. 239, n°71.145.

Éd-79	Stèle funéraire	Indéterminée

0,67 x 0,35 x 0,15 m

Arkose trias.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/55.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage est figuré debout, presque en ronde bosse. Le volume du dos est traité en arrondi mais sans détail. Des montants d'encadrement enferment le bas de la représentation. Le manteau porte quelques incisions qui suggèrent les plis et les bordures du vêtement. Les bras sont ramenés en avant du corps. Les mains tiennent des objets difficilement identifiables : peut-être un bâton dans la main droite, et un objet rond (boule ?) dans la main gauche. Il s'agit vraisemblablement d'un enfant.

Venault *et alii* 2009, p. 182, n°76 ; Lamy 2015, p. 172, n°71.15.

Éd-80	Stèle funéraire	Indéterminée

0,19 x 0,20 x 0,13 m

Grès.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/6.

Fragmentaire : seul un fragment montrant le torse du défunt est conservé.

/

D'un personnage reste la main droite tenant un gobelet.

Lamy 2015, p. 241, n°71.148 ; Venault *et alii* 2009, p. 190, n°94.

Éd-81

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,64 x 0,65 x 0,23 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/60.

Complète, mais en deux fragments.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[…]iei[…]rcs / […]alimappa / [D(iis)] M(anibus)*. « (Ci-gît) (...). Aux dieux Mânes ».
Plusieurs noms latins comportent les lettres ALI, et *mappa* désigne la serviette, ou le torchon. Les deux derniers A ne comportent pas de barre centrale.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste long d'un homme barbu, presque chauve, vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. L'emmanchure du manteau est soulignée par quelques plis. De l'épaule gauche pend une large bande d'étoffe qui tombe en avant, raide, comme retenue par la main. La main droite est repliée sur la poitrine. "La main gauche tient un long manche étroit et plat relié à un outil à équerre, de même largeur, fixé par un tenon. Quelques lignes en éventail semblent terminer le dessin sur le côté. La lecture est rendue difficile par un contour d'ensemble limité à un mince trait incisé" (S. Deyts).

Venault *et alii* 2009, p. 169, n°49 ; Lamy 2015, p. 184, n°71.40 ; Le Bohec 2015, p. 239, n°416.

Éd-82

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,75 x 0,41 x 0,18 m

Arkose trias

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/61.

Complète.

Sur les acrotères : *D(iis) M(anibus)*. Au-dessus du buste du défunt : *Maiucu(s)*. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Maiucus ».
Le nom est probablement gaulois.

Cliché Anne-Laure Edme.

Des motifs d'acrotères sont creusés en virgule aux angles supérieurs de la stèles. Sous une niche cintrée figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure forme une calotte épaisse dont les mèches ondulées sont ramenées vers l'avant. Les oreilles sont décollées, les yeux globuleux, le nez court et large, la lèvre inférieure épaisse. Les mains sont larges : la droite, index tendu, tient un vase globuleux au col bien séparé ; la gauche tient un objet rond entre le pouce et l'index.

Venault *et alii* 2009, p. 158, n°28 ; Lamy 2015, p. 182, n°71.36 ; Le Bohec 2015, p. 183-184, n°292.

Éd-83

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,72 x 0,42 x 0,22 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/63.

Complète.

Dans un cartouche ne forme d'enclume : *[…] / D(iis ?) M(anibus ?)* ; « Aux dieux Mânes (?) ».
Les lettres sont presque illisibles.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure est gravé un grand croissant de lune, largement ouvert. En-dessous figure un cartouche en forme d'enclume contenant l'inscription.

Venault *et alii* 2009, p. 175, n°62 ; Le Bohec 2015, p. 221, n°365.

Éd-84

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,38 x 0,46 x 0,20 m

Grès rhétien.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/65.

Complète.

De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M(anibus).* Sous son buste : *Brunnium (?)*. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Brunn(…) ».
Le nom pourrait être Brunnius, et appartiendrait donc à la langue celtique.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite est placé le buste long d'un homme barbu. Le mouvement du manteau est donné par une large bande médiane et par les amples manches. Les yeux sont étroits et le nez droit. "La chevelure se présente comme une calotte refouillée de quelques mèches éparses peu marquées" (S. Deyts). La main droite est posée à plat sur le poitrine. La main gauche, baissée et repliée, à l'index tendu, tient deux flûtes (*tibiae*).

Venault *et alii* 2009, p. 149, n°10 ; Vendries 2013 ; Lamy 2015, p. 178, n°71.28 ; Le Bohec 2015, p. 161-162, n°249.

Éd-85	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,13 x 0,32 x 0,17 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/67.

Complète.

De part et d'autre de la tête du défunt, dans la niche : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée assez étroite figure le buste d'un homme barbu. Ses cheveux sont arrangés en mèches courtes et volumineuses ramenées sur le front. Les mains sont épaisses et sortent des larges manches du manteau. La main droite tient une tige rectiligne, peut-être un stylet ou son étui. La main gauche tient, par la lanière, des tablettes de cire. Pour les deux mains, l'index et l'auriculaire sont tendus.

Venault *et alii* 2009, p. 172, n°56 ; Lamy 2015, p. 187, n°71.45 ; Le Bohec 2015, p. 225-226, n°376.

Éd-86	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,63 x 0,36 x 0,18 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/68.

Complète.

De chaque côté d'un croissant de lune : *D(iis) M(anibus)*. Dans un cartouche à queues d'aronde : *Sacerisu(s)*. « Consécration aux dieux Mânes. (Ci-gît) Sacerisus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure figure un croissant de lune, encadré par la mention D M. En-dessous, l'inscription se développe dans un cartouche à queues d'aronde.

Venault *et alii* 2009, p. 164, n°39 ; Le Bohec 2015, p. 205, n°332.

Éd-87	Stèle funéraire	Stèle à fronton triangulaire

0,44 x 0,52 x 0,16 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/71.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Vsaci (filius); [Pro]clus.* « Proculus (?), fils d'Usacus ». *Usacus* est probablement un nom celtique. *Proclus* pour *Proculus* est un *cognomen* bien connu.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure un couple, dont seuls les bustes sont conservés. Ils semblent tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau. "Des nez très proéminents et des yeux à peine marqués donnent aux physionomies un effet de gaucherie" (S. Deyts). LA femme, à gauche, porte une coiffure qui tombe de part et d'autre de son visage en larges mèches ramenées vers l'arrière. L'homme est barbu, et sa chevelure clairsemée évoque un âge avancé.

Venault *et alii* 2009, p. 168, n°48 ; Lamy 2015, p. 226, n°71.118 ; Le Bohec 2015, p. 218-219, n°360.

Éd-88	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,95 x 0,60 x 0,14 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/74.

Fragmentaire : la bordure gauche est brisée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Ido(...) Ari (filius ?)* ; « (Ci-gît) Ido(?), fils d'Ari (?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste court d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Les mains sont ramenées sur la poitrine, et un gobelet est placé dans la droite. Un soin particulier semble avoir été apporté au traitement du visage (yeux ronds, nez large, bouche aux commissures bien découpées). Les cheveux sont traités en mèches courtes et fournies, ramenées vers l'avant.

Venault *et alii* 2009, p. 156, n°24 ; Lamy 2015, p. 181, n°71.34 ; Le Bohec 2015, p. 177-178, n°281.

Éd-89

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,23 x 0,62 x 0,15 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/75.

Complète.

De chaque côté de la tête de la défunte : *D(iis) M(anibus)*. Sous son buste : *Blanda*. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Blanda ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure, une double volute est gravée, renforcée en son centre par une autre très petite. Un sillon en accentue le relief. En-dessous est figuré le buste d'une femme, sous une niche peu profonde. Celle-ci suit les contours du corps de la défunte. Le femme est vêtue d'une tunique et d'un manteau aux larges manches. L'ovale plein du visage, la lèvre inférieure charnue et l'étroitesse de la bouche traduisent la jeunesse de la défunte. Ses cheveux sont ondulés, séparés par une raie médiane, et ramenés en un chignon sur le sommet de la tête. La main droite, placée sur la poitrine, serre un gobelet ; la main gauche tient une serviette ou un flacon.

Venault *et alii* 2009, p. 149, n°9 ; Lamy 2015, p. 210, n°71.87 ; Le Bohec 2015, p. 161, n°248.

Éd-90

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

0,91 x 0,42 x 0,41 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/76.

Complète.

De chaque côté d'un croissant de lune : *D(iis) M(anibus).* En-dessous : *s(acrum) C(...) / Cocilli (filius, -a ?).* « Aux dieux Mânes de C(?) Cocillus » ou « de C(..), fils (ou fille) de Cocillus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure est tracé, en simple incision (ce qui est rare), un croissant de lune aux pointes effilées.

Venault *et alii* 2009, p. 153, n°17 ; Le Bohec 2015, p. 167-168, n°261.

Éd-91	Stèle funéraire	Stèle à fronton triangulaire

0,96 x 0,57 x 0,16 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/78.

Fragmentaire : la stèle est mutilée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *A[...]*. Sur les bandeaux latéraux : *D(iis) M(anibus)*. « (Ci-gît) (…). Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche rectangulaire est représenté le buste d'un homme barbu. Les traits du visage sont bien découpés : de grands yeux, un nez droits, une bouche aux lèvres charnues surmontées d'une moustache fine. Le volume de la chevelure est ramené sur les tempes. Ainsi le le front apparaît dégarni, ce qui peut être pris pour une marque de l'âge. La main droite (pouce et index tendus) tient un marteau à panne droite. La main gauche (index tendu) présente une pince.

Deyts et Venault 2007, n°340 (fig. 254) ; Venault *et alii* 2009, n°5, p. 147 ; Bernigaud 2011, n°57 ; Lamy 2015, n°71.27, p. 178 ; Le Bohec 2015, n°226, p. 150.

Éd-92	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,72 x 0,32 x 0,20 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/79.

Fragmentaire : la surface de la stèle est très abîmée, et le décor à presque disparu.

Au-dessus du cartouche à queues d'aronde : *D(iis) M(anibus)*. Dans le cartouche : *Marti/alis.* « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Martialis ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Il est possible qu'un croissant de lune ornait le dessus du cartouche.

Venault *et alii* 2009, p. 160, n°32 ; Le Bohec 2015, p. 188-189, n°301.

Éd-93	Stèle funéraire	Indéterminée

0,54 x 0,38 x 0,18 m

Calcaire.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/82.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Les poignets d'un personnage sortent de manches épaisses. Les mains sont serrées l'une contre l'autre et tiennent des objets indéterminés. Seul le bas de la niche est conservé.

Venault *et alii* 2009, p. 188, n°87 ; Lamy 2015, p. 239, n°71.144.

Éd-94	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1 x 0,55 x 0,32 m

Arkose trias.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/85.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Le cintré de la niche est soutenu par deux pilastres lisses à chapiteaux. Sous la niche cintrée figure un enfant debout, en pied. La tête est large, le visage est plein et les yeux sont grands. Une auréole de cheveux courts et ondulés encadre le visage. Le bord roulé du vêtement dégage le cou. Les manches courtes laissent voir les avant-bras. sur la main droite, paume vers le haut, est posé un oiseau à long cou. Un chien placé de face se tient aux pieds de l'enfant, à sa droite. Ses pattes avant sont posées sur un petit support. La main gauche est plaquée sur des tablettes de cire, placées également sur un petit support, ce qui donne une impression de gaucherie.

Venault *et alii* 2009, p. 183, n°78 ; Lamy 2015, p. 230, n°71.127.

Éd-95	Stèle funéraire	Indéterminée

0,28 x 0,21 x 0,18 m

Arkose trias.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/89.

Fragmentaire : seule la partie supérieure de la stèle est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche figure le visage d'un homme barbu. Sa chevelure est composée de grosses mèches ondulées ramenées sur le front.

Venault *et alii* 2009, p. 191, n°96 ; Lamy 2015, p. 191, n°71.54.

Éd-96	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,74 x 0,45 x 0,15 m

Arkose trias.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/90.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme. La surface de la stèle est très érodé et une grande partie des détails à disparue. Un chignon très détaché et tiré vers le haut couronne le sommet de la tête. La main droite est posée sur la poitrine et tient un gobelet. La main gauche tient une *mappa* tombant en deux plis triangulaires.

Venault *et alii* 2009, p. 182, n°75 ; Lamy 2015, p. 217, n°71.102.

Éd-97

Stèle funéraire

Indéterminée

0,10 x 0,16 x 0,08 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/92.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

D(iis) - Mic(a) - [M(anibus)] ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Mica ».

Seule une partie de l'inscription est conservée.

Venault *et alii* 2009, p. 161, n°33 ; Le Bohec 2015, p. 191, n°305.

Éd-98

Stèle funéraire

Indéterminée

0,22 x 0,11 x 0,18 m

Grès.

2004

II^e^ siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/93.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Tête de femme. Sa chevelure est ramenée vers l'arrière en larges mèches, pour former deux petites tresses qui s'enroulent en chignon sur le sommet de la tête. Un rare soin a été apporté aux détails.

Venault *et alii* 2009, p. 192, n°99 ; Lamy 2015, p. 242, n°71.151.

Éd-99

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,80 x 0,45 x 0,14 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/1580/96.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

De chaque côté du fronton triangulaire : *D(iis) M(anibus)*. En dessous, dans un cartouche à queues d'aronde : *Paconia / Acisila*. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Paconia Acisila ».
Le gentilice Paconius est bien connu, en revanche, Acisila est un nom rare et difficile à interpréter. On trouve un Acisillius au *CIL*, XIII, 11362.

Stèle rectangulaire à fronton triangulaire, encadré par les lettres D M. Un croissant de lune figure dans le fronton. Sous celui-ci est placé un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. Un trou de louve à été creusé dans la partie inférieure de la stèle, probablement lors de son remploi.

Venault *et alii* 2009, p. 146, n°3 ; Le Bohec 2015, p. 147-148, n°220.

Éd-100

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,19 x 0,54 x 0,12 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/192/1.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Taupinus*. « (Ci-gît) Taupinus ».
Bien que la gravure soit nette, le nom Taupinus pose problème, car il n'est pas attesté dans la langue latine. Il peut s'agir d'une gravure incomplète pour le nom Taurinus, dont l'usage est très courant.

Sous une niche droite figure le buste long d'un homme barbu. Sa chevelure est traitée en mèches courtes ramenées vers l'avant. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau aux manches larges. De sa main droite, pouce et index tendus, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Sa main gauche, baissée, est plaquée sur son manteau.

Venault *et alii* 2009, p. 166, n°44 ; Lamy 2015, p. 184, n°71.39 ; Le Bohec 2015, p. 212-213, n°347.

Éd-101	Stèle funéraire	Inconnue

0,25 x 0,32 x 0,17 m

Grès.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/316.1/3.

Fragmentaire : seule la partie supérieure de la stèle est conservée.

/

Haut de stèle avec une partie du bandeau latéral gauche. Il subsiste le cou du défunt et une partie du menton.

Venault *et alii* 2009, p. 191, n°97.

Éd-102	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,66 x 0,34 x 0,21 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/316/1.

Complète.

Dans un cartouche à queues d'aronde : *Libe/ra/[li]s / [D(iis)] M(anibus)*, ou *Libe/ra/[li]s / m (onumentum).* « (Ci-gît) Liberalis. Aux dieux Mânes », ou « Monument funéraire de Liberalis ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Deux croissants de lune très largement ouverts sont représentés en faible relief, juste au-dessus d'un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. Il est a noté la rareté des représentations à deux croissants.

Venault *et alii* 2009, p. 157, n°26 ; Le Bohec 2015, p. 181, n°288.

Éd-103

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,83 x 0,31 x 0,15 m

Granit rose à deux micas.

2004

II^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/387/1.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une profonde niche cintrée figure un buste de femme, bien dégagé du fond. La ligne des épaules est parfaitement horizontale et les bras ne présentent pas de réel volume. La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. Les doigts de cette mains sont bien marqués. La main gauche est moins détaillée et ne tient rien.

Lamy 2015, p. 216, n°71.99 ; Venault *et alii* 2009, p. 180, n°72.

Éd-104

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,63 x 0,51 x 0,19 m

Calcaire type Fontaines.

2004

II^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/392/1.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé. Toute la surface est très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche à double cintre est figuré un couple en buste. L'homme, à gauche, a presque entièrement disparu. On distingue encore son bras droit, replié sur sa poitrine, qui tient un objet aujourd'hui illisible. La figure de la femme est mieux conservée. Sa chevelure semble divisée, une partie encadrant le visage jusqu'au cou, et l'autre relevée en un petit chignon plat. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche n'était peut-être pas figurée.

Venault *et alii* 2009, p. 184, n°80 ; Lamy 2015, p. 227, n°71.120.

Éd-105

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,45 x 0,28 x 0,17 m

Granit rose à deux micas.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/884/1.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

De part et d'autre de la tête du défunt, dans la niche : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche triangulaire figure un homme en buste court. Le visage, imberbe, est bien structuré. Les joues rondes pourraient être celles d'un enfant. L'épaule droite est raccourcie, le bras replié en avant. Une tige est représentée au dessus des doigts. La main gauche n'est pas visible.

Venault *et alii* 2009, p. 171, n°53 ; Lamy 2015, p. 185, n°71.42 ; Le Bohec 2015, p. 225, n°375.

Éd-106

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire et acrotères

1,02 x 0,40 x 0,17 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/945/1.

Complète.

Sur les acrotères : *D(iis) [M(anibus)]*. Dans un cartouche à queues d'aronde : *Aufi/liae*. « Aux dieux Mânes d'Aufilia ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous un fronton triangulaire et un entablement, soutenus par des pilastres cannelés à bases et chapiteaux, figure un large croissant de lune au-dessus d'un cartouche à queues d'aronde. Ce décor architecturé très soigné s'inspire de la forme d'un temple.

Le Bohec 2015, p. 157-158, n°241 ; Venault *et alii* 2009, p. 148, n°8.

Éd-107

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,88 x 0,46 x 0,10 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/954/1.

Complète.

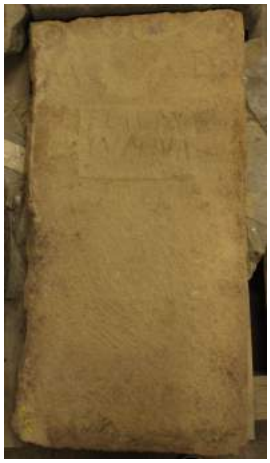

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans un cartouche à queues d'aronde : *Flavia / Iunna.* Au-dessus du cartouche : *M D* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Flavia Iunna ».
Le gentilice Flavius indique, d'après Y. Le Bohec, que le père, ou un ancêtre de la défunte, a obtenu la citoyenneté romaine par l'un des trois empereurs flaviens, soit entre 68 et 96.

La partie haute de la stèle est ornée d'une double volute en faible relief. Un croissant de lune, encadré des lettres M D, est figuré au-dessus du cartouche contenant l'inscription.

Venault *et alii* 2009, p. 145, n°2 ; Le Bohec 2015, p. 143-144, n°212.

Éd-108

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,70 x 0,51 x 0,17 m

Grès permien.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/976/1.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Cliché Anne-Laure Edme.

De chaque côté de la tête de la défunte : *D(iis) M(anibus)*. Sur le bandeau supérieur de la niche : *Valer(i)a*. « (Ci-gît) Valeria. Aux dieux Mânes ».
Valerius, -a est un gentilice.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme. La chevelure est peignée en larges mèches ondulées qui encadrent la tête. La main droite ramenée sur la poitrine, pouce et index tendus, tient un gobelet. La main gauche n'est pas figurée.

Venault *et alii* 2009, p. 167, n°46 ; Lamy 2015, p. 213, n°71.93 ; Le Bohec 2015, p. 214-215, n°352.

Éd-109

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,36 x 0,23 x 0,09 m

Grès rhétien.

2004

II^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/992/1.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un grand visage occupe un large partie du champ d'une surface comme polie. Le contour est dessiné par un trait incisé. Les traits sont découpés de façon élémentaire. Cette représentation est très naïve. Le bloc de pierre a été grossièrement équarri pour obtenir une forme quadrangulaire, à peine arrondie dans la partie supérieure.

Venault *et alii* 2009, p. 18, n°857 ; Lamy 2015, p. 238, n°71.142.

Éd-110

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,15 x 0,44 x 0,12 m

Calcaire à oncolithiques (Saint-Boil ?).

2004

II^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/994/1.

Fragmentaire : en deux fragments ; la partie inférieure et les surfaces sont très abîmées.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste long d'un personnage au visage ovale encadré d'une chevelure abondante. Les traits sont déformés par l'usure de la pierre. Les épaules sont larges. Le bras droit, dégagé de la manche du vêtement, est replié sur la poitrine. La main présente un gobelet. La main gauche, baissée, semble tenir la lanière de tablettes de cire.

Venault *et alii* 2009, p. 187, n°86 ; Lamy 2015, p. 238, n°71.143.

Éd-111

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,70 x 0,42 x 0,18 m

Arkose trias.

2004

II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/995/1.

Fragmentaire : l'angle supérieur gauche et l'angle inférieur droit sont manquants.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite est figuré le buste d'un personnage imberbe, homme ou enfant. Les traits du visage sont bien structurés. La chevelure est présentée comme une masse bouclée cachant les oreilles. Le personnage est vêtu d'une tunique, visible au niveau de l'épaule droite, et d'un manteau à manches larges. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient une petite boule. La main gauche tient un objet indéterminé composé d'une tige mince terminée par un élément circulaire. Il s'agit probablement de la stèle d'un enfant, représenté avec ses jouets.

Venault *et alii* 2009, p. 178, n°68 ; Lamy 2015, p. 188, n°71.47.

Éd-112

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et acrotères

0,80 x 0,41 x 0,17 m

Grès permien.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2004.13/997/1.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est brisé.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans les acrotères : *D(iis) M(anibus)*. Dans le cartouche à queues d'aronde : *Yuna*. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Iuna ».
Le nom celtique Iuna est déjà attesté à Autun (Venault, Deyts, Le Bohec, Labaune 2009, p. 145, n° 2.)

Dans un cadre quadrangulaire figure un croissant de lune très largement ouvert, en faible relief. En dessous, un cartouche à queues d'aronde contient l'inscription.

Venault *et alii* 2009, p. 157, n°25 ; Le Bohec 2015, p. 179-180, n°285.

Éd-113

Stèle funéraire

Indéterminée

0,45 x 0,50 x 0,17 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 2004.13/1134/1.

Fragmentaire : seule la partie inférieure de la stèle est conservée.

Sous la figuration : *Cat[…, …]ussi (filius ?)* ; « (Ci-gît) Cat(…), fils de (…)iussus ».

Dans la partie inférieure d'une niche sont représentés les bras d'un homme, sortant de larges manches. La main droite tient un marteau étroit et légèrement courbe. La main gauche, peu distinct, semble se confondre avec un outil, peut-être une pince.

Deyts, Venault, 2007, n°336 (fig. 250) ; Venault *et alii* 2009, p. 152, n°15 ; Bernigaud 2011, n°53 ; Lamy 2015, p. 180, n°71.30 ; Le Bohec 2015, p. 165, n °257.

Éd-114

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire et acrotères

1,23 x 0,41 x 0,17 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Clichés Anne-Laure Edme.

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 2004.13/1580/14 et 18.

Complet, mais une cassure s'est produite obliquement au centre, au niveau de la main droite de la défunte.

Au-dessus de la niche, sur la bordure : *D(iis) - Ribrio - M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes, à Ribrius ».

Stèle à somment triangulaire et acrotères. Dans une niche rectangulaire bien creusé est figuré un personnage en buste long. Le visage est plein, le menton est rond et les lèvres sont épaisses. Ces éléments expriment la jeunesse du défunt. La chevelure, séparée par une raie médiane, forme un casque de mèches gonflées en bandeaux jusqu'au sommet de la tête. Les plis amples du vêtement soulignent l'encolure et les manches. Les mains, baissées, sont posées sur deux cruches à anses placées sur le bord inférieur de la niche. La coiffure semble être féminine, mais l'inscription évoque un défunt masculin.

Deyts et Venault 2007, n°346 (fig. 260) ; Venault *et alii* 2009, p. 163, n°38 ; Bernigaud 2011, n°60 ; Lamy 2015, p. 212, n°71.91 ; Le Bohec 2015, p. 200 -201, n°323.

Éd-115

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,80 x 0,41 x 0,20 m

Arkose.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 2004.13/1580/41.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est manquant.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *C[…].* Dans la niche, de chaque côté de la tête du défunt : *D (iis) M(anibus)*. « (Ci-gît) C(…). Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un homme est figuré en buste dans une niche peu creusée. Il porte une barbe et une moustache. Les traits du visages sont réduits à l'essentiel. Les cheveux sont ramenés en mèches régulières sur le front. De la main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet à pied. Selon S. Deyts, dans la main gauche il pourrait "tenir une petite enclume mobile qu'on fixe à une extrémité pour un travail fin sur métal, ou un autre outil".

Deyts, Venault, 2007, n°339 (fig. 253) ; Venault *et alii* 2009, p. 150, n°11 ; Bernigaud 2011, n°54 ; Lamy 2015, p. 179, n°71.29 ; Le Bohec 2015, p. 162, n °250.

Éd-116

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,80 x 0,49 x 0,16 m

Arkose trias.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 2004.13/1580/72 et 73.

Fragmentaire : la stèle présente une cassure oblique en son centre.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Lollian<n>u(s) / - D(iis) M(anibus) - / Domi [f(illius)]* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Lollianus, fils de Domus ».
Lollianus est un *cognomen* bien connu. Domus pourrait être le nom gaulois Donnus, ou un nom latin comme Dommus.

Cliché Anne-Laure Edme.

Seule la partie supérieure de la stèle est occupée par la représentation. Dans une niche rectangulaire est figuré un homme barbu vêtu d'une tunique. Les traits du visage sont bien découpés, les pommettes saillantes, les commissures de la bouche bien détachées de la moustache et de la barbe. La chevelure est ramenée en mèches régulières sur le front. Il tient des forces à larges lames de la main gauche, et de l'autre main, posée sur la poitrine, un gobelet.

Venault *et alii* 2006, p. 92-93, n°316 ; Deyts, Venault, 2007, n°344 (fig. 258) ; Venault *et alii* 2009, p. 158, n°27 ; Bernigaud 2011, n°61 ; Lamy 2015, p. 182, n°71.35 ; Le Bohec 2015, p. 181-182, n°289.

Éd-117	Stèle funéraire	Indéterminée

0,43 x 0,40 x 0,18 m

Arkose.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 2004.13/1580/80.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sortant d'une manche, une main gauche tient serrée une pince de forgeron.

Deyts, Venault, 2007, n°341 (fig. 255) ; Venault *et alii* 2009, p. 185, n°82 ; Bernigaud 2011, n°56 ; Lamy 2015, p. 189, n°71.50 ; Venault *et alii* 2006, p. 92, n°316.

Éd-118	Autel funéraire	Autel à *focus* et *puluini*

0,63 x 0,50 x 0,38 m

Grès permien.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 2004.13/1580/9.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Opera/ri(u)s / Sacilus / lapida(rius) ; « (Ci-gît) l'ouvrier tailleur de pierre Sacilus ».
Le nom Sacilus appartient probablement à la langue celtique. Il est attesté dans la péninsule Ibérique.

Cliché Anne-Laure Edme.

Autel composé d'un corps rectangulaire et d'un couronnement. Sur celui-ci, des coussinets (*puluini*) encadrent une large cuvette ovale (*focus*) qui a gardé des traces noirâtres de son utilisation. Les coussinets ne sont pas perpendiculaires à la face principale inscrite, mais parallèles, ce qui est inhabituel. La cassure de la partie inférieure a fait disparaître les moulures de la base.

AE, 2007, 963.
Venault *et alii* 2009, p. 164, n°40 ; Le Bohec 2015, p. 129-130, n°186.

Éd-119

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,80 x 0,42 x 0,20 m

Grès.

2004

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : 2004.13/1580/95. Prêtée au musée de Bibracte.

Complète.

Sur chaque côté de la niche : *D(iis) M(anibus)* : « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche est représenté en buste un homme barbu vêtu d'une tunique. Les traits de son visage sont fins. La bouche est petite et encadrée d'une moustache tombant et d'une courte barbe. La chevelure est composée de mèches régulières ramenées vers l'arrière. Il tient un vase, posé d'équerre sur une enclume portative étroite de la main gauche. De l'autre main, qu'il approche vers le vase, comme prêt à frapper, il sert un marteau étroit à panne pointue. Il s'agit probablement d'un tôlier (marteleur de bronze).

Venault *et alii* 2006, p. 92-93, n°316 ; Deyts, Venault 2007, n°343 (fig. 257) ; Venault *et alii* 2009, p. 169, n°50 ; Bernigaud 2011, n°58 ; Lamy 2015, p. 185, n°71.41 ; Le Bohec 2015, p. 236-237, n°409.

Éd-120

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,61 x 0,39 x 0,16 m

Grès.

2004

II^e siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Réserve du tribunal ; n° d'inv. : 2003.7/8/1.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite est figuré le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un large manteau ouvert. La chevelure, séparée par une raie médiane, est coiffée en bandeau et ramenée vers l'arrière de la tête. La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche tient le dessous d'un grand flacon à long col.

Venault *et alii* 2009, p. 179, n°69 ; Lamy 2015, p. 215, n°71.97.

Éd-121

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,02 x 0,52 x 0,16 m

Grès.

2004

II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Réserve du tribunal ; n° d'inv. : 2003.7/0000/1.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une profonde niche cintrée figure le buste long d'une femme. Le visage, d'un ovale plein, présente des très fermes et détaillés. La chevelure, séparée par une raie médiane, encadre le visage de mèches fines ramenées en arrière. La défunte est vêtue d'une tunique, visible au niveau de l'épaule gauche, et d'un manteau à larges manches. La main droite est ramenée sur la poitrine et tient un gobelet. La main gauche tient ce qui semble être une *mappa* roulée.

Venault *et alii* 2009, p. 179, n°70 ; Lamy 2015, p. 215, n°71.98.

Éd-122

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,92 x 0,47 x 0,18 m

Grès.

2004

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au lieu-dit *Pont-l'Evêque* lors de la fouille préventive de la nécropole.

Autun (71), Réseve du tribunal ; n° d'inv. : 2003.7/46/1.

Complète.

De chaque côté d'un croissant de lune : *D(iis) M(anibus)*. Dans un cartouche à queues d'aronde : *Arcurnus / Cotubini (filius)*. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Arcurnus, fils de Cotubinus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un croissant de lune, large et épais, occupe la partie supérieure de la stèle. Il est encadré par la mention D M. Une rosace bien découpée est placée au centre du croissant. En dessous figure un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription.

Venault *et alii* 2009, p. 148, n°7 ; Le Bohec 2015, p. 155, n°237.

Éd-123

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,92 x 0,50 x 0,15 m

Calcaire.

2006

II^{e} - III^{e} siècle

Autun (71), au lieu-dit *Saint-Symphorien.*

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 2006.15/sond.43-US2/1.

Fragmentaire : toute la partie droite a été rongée par l'acidité du sol.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche peu profonde adoptant la forme de la stèle, figure le buste d'un homme barbu. Ses cheveux sont ramenés sur le front en grosses mèches régulières. De sa main droite il tient un gobelet.

Labaune 2006, p. 143-154.

Éd-124

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,60 m

Grès.

Inconnue.

Première moitié du II^{e} siècle

Autun (71), au *Polyandre de Bois Saint-Jean*, au lieu-dit *la Petite Verrerie.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML677 = 29.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Dans les écoinçons de la niche : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure une femme debout, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Dans sa main droite, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet. Dans sa main gauche elle serre une *mappa*.

Graillot 1902, p. 276, n°1 ; Rebourg 1993, p. 153 ; Mordier 1965, p. 50, n°72 ; Lamy 2015, p. 207, n°71.81.

Éd-125

Stèle funéraire

Indéterminée

0,32 x 0,45 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier* ?

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML702.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Buste d'homme barbu sous une niche cintrée. Il tient un gobelet dans sa main droite, ramenée sur la poitrine.

Graillot 1902, p. 279 ; Espérandieu 1910, p. 89, n°1900 ; Mordier 1965, p. 82, n°153 ; Rebourg 1993, p. 151 ; Lamy 2015, p. 197, n°71.63.

Éd-126

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,94 x 0,81 x (?) m

Grès.

1861

Dernier quart du II^e^ - début du III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier* "avec un petit vase" (Graillot).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML153bis. Encastrée dans un mur, à l'emplacement d'une ancienne porte.

Complète, mais en trois fragments.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anivus) Iucundi* ; « Aux dieux Mânes de Iucundus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure un homme barbu debout, en pied, vêtu d'une tunique et d'un manteau croisé sur la poitrine. De sa main droite il tient un gobelet, et de l'autre main il serre un *volumen*.
Cette stèle est référencée dans la *CAG* d'Autun comme provenant de la nécropole de Saint-Symphorien (Rebourg 1993, p. 150, n° 150).
Sous la stèle ont été découverts des ossements, deux petits vases en terre cuite et quelques objets en fer (Graillot 1902).

Graillot 1902, n°153bis, p. 259 et 269 ; Rebourg 1993, p. 150 ; Lamy 2015, p. 173, n°71.17.

Éd-127

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,87 x 0,42 x 0,20 m

Grès.

Inconnue.

Deuxième quart / fin du II^e siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier* ou au *Polyandre des Champs Saint-Roch* (Mordier).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML146 = 112.

Fragmentaire : la bordure gauche est brisée, tout comme la base de la stèle.

D(iis) [M(anibus)] Priscilla / Nertomari ux(o)r. Sous les bustes : *Suadugenu f(ilia)*.
« Aux dieux Mânes, Priscilla, épouse de Nertomarus, fille de Suadugenu ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figurent les bustes longs de deux personnages. À gauche, une femme vêtue d'une tunique et d'un manteau aux manches larges tient de sa main droite un objet non identifiable. Sa chevelure est coiffée en tresses tirées vers l'arrière, qui dégagent les oreilles (coiffure de l'époque des Antonins). À droite est figuré un second personnage, dont la tête semble plus petite que celle de la femme (enfant ?). Espérandieu y voyait une seconde femme, mais la coiffure semble être celle d'un garçon.

CIL, XIII, 2751.
Espérandieu 1910, p. 106-107, n°1945 ; Mordier 1965, p. 37, n°49 ; Rebourg 1993, p. 158 ; Lamy 2015, p. 229, n°71.124 ; Le Bohec 2015, p. 197-198, n° 318.

Éd-128

Stèle funéraire

Indéterminée

1,15 x 0,60 x (?) m

Grès.

1807

Fin du I^er - milieu du II^e siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier*.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : le sommet de la niche est abîmé.

Sur les bords latéraux de la niche : *D(iis) Manibus) / Vossius / Cresce(n)s / copo* ; « Aux dieux Mânes, Vossius Crecens, aubergiste ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée, dont le cul-de-four est orné d'une "demi-coupole radiée" (Espérandieu), figure un homme barbu debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Il est également chaussé. Sa chevelure est peignée en larges mèches ondulées ramenées sur le front. Il tient de la main droite une tasse de marchand de vin, et de la main gauche une grande pipette, dont l'extrémité repose dans la tasse. Il s'agit ici de la représentation d'un tavernier / aubergiste.

CIL, XIII, 2676 et 2791.
Espérandieu 1910, p. 88, n°1898 ; Mordier 1965, p. 11-12, n°5 ; Hatt 1986, p. 293 ; Rebourg 1993, p. 151-152, fig. 128 ; Lamy 2015, p. 197, n°71.63 ; Le Bohec 2015, p. 221-222, n°368 ; Coulon, Djaoui 2016, p. 10.

Éd-129

Stèle funéraire

Indéterminée

0,55 x 0,37 x 0,22 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML132.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans le cartouche : *Manet / cin(is) hic / Ma(n)suetus.* En-dessous du cartouche : *Qu(i)es(cit)*. « Ici restent les cendres de Mansuetus, il repose (ici) »

La partie centrale de la stèle est occupée, dans toute sa largeur, par un cartouche rectangulaire, orné de *pelta* aux extrémités. L'inscription se développe dans le cartouche et en dessous.

CIL, XIII, 2735.
Le Bohec 2015, p. 184-185, n°294.

Éd-130

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,74 x 0,42 x 0,12 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML133 = 73.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

De chaque côté du croissant : *D(iis) M(anibus)*. Dans le cartouche à queues d'aronde : *Alexa/ndri*. « Aux dieux Mânes d'Alexandre ».

Dans la partie supérieure de la stèle figure un croissant de lune épais aux cornes asymétriques, entouré de la mention D M. En-dessous, un cartouche à queues d'aronde contient l'inscription, peu lisible.

CIL, XIII, 2684.
Le Bohec 2015, p. 152, n°231.

Éd-131

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,25 x 0,45 x (?) m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML704 = 115 = 3.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) / […] / M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes de (…) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête d'homme barbu sous une niche cintrée.

Mordier 1965, p. 49, n°69 ; Rebourg 1993, p. 152, fig. 129 ; Lamy 2015, p. 175, n°71.22 ; Le Bohec 2015, p. 223-224, n°372.

Éd-132

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,50 x 0,47 x 0,09 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML836.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) - Ianuar(us ?) - M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Januarus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche peu profonde suivant les contours du corps, figure le buste d'un personnage. Le visage est rond, les cheveux courts. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau aux larges manches. De sa main droite ramenée sur la poitrine, il tient un objet rond (fruit ?). De la main gauche, il tient une pomme de pin montée sur une tige (jouet ? écheveau de laine ?). Il est très probablement que ce personnage soit un enfant. Un trou de louve à été creusé dans la partie inférieure, certainement lors d'un remploi.

CIL, XIII, 2722.
Espérandieu 1910, p. 111-112, n°1958 ; Mordier 1965, p. 32, n°40 ; Rebourg 1993, p. 150 ; Lamy 2015, p. 204, n°71.77 ; Le Bohec 2015, p. 176-177, n° 279.

Éd-133

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,90 x 0,50 x 0,21 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML851 = 106 = 53.

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit, l'angle inférieur gauche et la base sont manquant. La stèle semble avoir été retaillée à une époque ultérieure, et brisé au cours du XX^e^ siècle.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Primani Librar[ii]*. De chaque côté de la tête du défunt : *D (iis) M(anibus)*.
« Aux dieux Mânes de Primanus, libraire (secrétaire, intendant ?) ».

Sous une niche cintrée figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau ouvert à manches larges et aux plis soignés. Sa chevelure est coiffée en mèches mi-longues ramenées sur le front et les tempes. Il tient un rouleau dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine, index tendu. De sa main gauche il semble tenir un pan de son manteau.

CIL, XIII, 2672.
Espérandieu 1910, p. 113, n°1963 ; Mordier 1965, p. 31, n°38 ; Rebourg 1993, p. 152 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°28 ; Lamy 2013, p. 205, n°71.78 ; Le Bohec 2015, p. 130, n°187.

Éd-134

Sarcophage "aux Muses"

Indéterminée

0,53 x 0,41 x 0,25 m

Marbre blanc.

XVII^e^ siècle

Fin III^e^ - IV^e^ siècle ?

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier.*

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. ML1290. Ancienne collection de la Mare.

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragmentaire : seul un angle est conservé.

Eufronia L[…] / filia et n[…] / Naufragi[…] / […]necta nat[…] / Prikalno / percepit / IIIID april / decessit / Prikalma ; « Eufronia, fille de (...) et de (…), morte dans un naufrage, née la veille des calendes de novembre (= 31 octobre), a reçu (le baptême) l'avant-veille des ides d'avril (= 11 avril), elle est morte la veille des calendes de mai (= 30 avril) ».

Fragment de cuve de sarcophage. Sur la face latérale conservée est figurée une femme drapée, debout de profil, la jambe gauche tendue vers l'arrière. Elle se tient près d'un trépied ou un autel d'où s'élève de la fumée. Elle semble être en train de pratiquer un sacrifice. Une draperie est tendue derrière la femme et est tenue aux angles par des cordes.
L'inscription, évoquant le baptême, est à dater du IVème ou du Vème siècle. Espérandieu y voyait un remploi d'un sarcophage du IIIème siècle, avec ajout d'une inscription.

CIL, XIII, 2718.
Espérandieu 1910, p. 119, n°1981 ; Lamy 2015, p. 171, n°71.14 ; Le Bohec 2015, p. 172-173, n°271.

Éd-135	Stèle funéraire	Indéterminée

0,65 x 0,70 x 0,17 m

Calcaire à grains fins.

Inconnue.

II^e siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier*. Elle avait été encastrée dans le mur du chevet de l'église Saint-Symphorien.

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. : ML114 = 102.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Gailus Getuli (filius) / D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes, Gailus, fils de Getulus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle funéraire dite "de l'architecte". Dans une niche cintrée, un homme est représenté en buste, vêtu d'une tunique à manches larges. Il est barbu et moustachu. Il tient de la main droite une règle, et de la gauche une truelle et un marteau fin. Selon l'abbé Devoucoux, la règle est conforme au pied romain, soit 0,295 m. La langue de la truelle est de forme losangique dite "rhombique". Le fer du marteau apparaît sous la main droite, et le manche disparaît sous la truelle. Sur le bord gauche, on peut voir une scie à cadre en volute et une herminette (*ascia*), fer vers le bas, superposées.
La *CAG* d'Autun référence cette stèle comme provenant de la nécropole de Saint-Symphorien (Rebourg 1993, p. 150).

CIL, XIII, 2721.
Espérandieu 1910, p. 82, n°1881 ; Mordier 1965, n°32 ; Pinette 1988, p. 175 ; Coulon 1990, p. 12 ; Rebourg 1993, p. 150 ; Béal 2000, n°66 ; Chardron-Picault 2004, n°5 ; Bernigaud 2011, n°63 ; Lamy 2015, p. 195, n°71.60 ; Le Bohec 2015, p. 174-175, n°275.

Éd-136	Stèle funéraire	Indéterminée

0,90 x 0,35 x (?) m

Calcaire.

1979

I^er - III^e siècle

Autun (71), au *Polyandre de Saint-Symphorien*. Découverte dans une tranchée.

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. : A1983.4.

Fragmentaire et érodée.

/

Un homme est figuré en pied et de profil. Assis devant une enclume, il frappe sur celle-ci avec le marteau qu'il tient dans la main droite. Il n'est pas possible de discerner ce qui se situe près de sa main gauche. Le travail effectué semble s'apparenter à une opération de finition, ou au façonnage d'une matière.

Pinette, Rebourg 1986, p. 45 ; Rebourg 1993, p. 151, n°460 ; Pinette 1988, p. 175-180 ; Béal 2000, n°1 ; Bernigaud 2011, n°64 ; Chardron-Picault 2004, p. 243, n°6 ; Lamy 2015, p. 174, n°71.20.

Éd-137

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,20 x 0,67 x 0,22 m

Arkose trias.

Inconnue.

Dernier tiers du II^e^ - début du III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML131.

Fragmentaire : la partie inférieure est abîmée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[Cl]a[u]dius Proculu(s)* ; « Claudius Proculus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste long d'un homme barbu. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Sa chevelure est traitée en grosses mèches ongulées ramenées sur le front. Sa main droite, posée sur la poitrine, tient un gobelet. De sa main gauche, baissée, il tient la lanière d'un coffret à tablettes.

CIL, XIII, 2708.
Graillot 1902, p. 266, n°131 ; Espérandieu 1910, p. 93-94, n°1911 ; Mordier 1965, p. 43-44, n°58 ; Rebourg 1993, p. 159, pl. V ; Le Bohec 2010, p. 175, n °10 ; Lamy 2015, p. 199, n°71.67 ; Le Bohec 2015, p. 140-141, n°207.

Éd-138

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,98 x 0,40 x 0,13 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML833.

Complète.

De chaque côté du croissant : *D(iis) M(anibus)*. Dans un cartouche à queues d'aronde : *Ullaio (?)* ; « Aux dieux Mânes et à Ullaius (?) ».
La lecture du nom est très incertaine.

Cliché Anne-Laure Edme.

Le fronton est occupé par un large croissant de lune encadré de la mention aux dieux Mânes. Sous le croissant, un cartouche à queues d'aronde contient le reste de l'inscription.

CIL, XIII, 2779.
Espérandieu 1910, p. 117, n°1975 ; Le Bohec 2015, p. 215-216, n°354.

Éd-139

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,65 x 0,29 x 0,24 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML835.

Complète.

Dans un cartouche à queues d'aronde : *Amatoris* ; « À Amatorius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite, soutenue pas des pilastres lisses à chapiteaux, figure un cartouche à queues d'aronde. Sous celui-ci, une croisette est placée entre les cornes d'un large croissant de lune.

CIL, XIII, 2685.
Espérandieu 1910, p. 114, n°1965 ; Le Bohec 2015, p. 153, n°233.

Éd-140

Stèle funéraire

Indéterminée

0,49 x 0,46 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML15.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée, en deux fragments.

Sous la représentation du défunt : *Secundin(o) / frater / […]* ; « À Secundinus, son frère (…) ».

Cliché Émile Espérandieu.

Partie inférieure du buste d'un homme, surmontant l'inscription. L'homme tient des objets peu lisibles, peut-être un marteau et une pince.

CIL, XIII, 2768.
Espérandieu 1910, p. 110, n°1955 ; Mordier 1965, p. 54, n°80 ; Rebourg 1993, p. 159 ; Bernigaud 2011, n°48 ; Hatt 1986 ; Lamy 2015, p. 203, n°71.75 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°8 ; Le Bohec 2015, p. 208, n°338.

Éd-141

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,97 x 0,45 x 0,21 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML150 = 109.

Fragmentaire : la bordure gauche est en partie brisée.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[...]*. De chaque côté de la tête du défunt : *[D(iis)] M(anibus) Er[a]to*.
« Aux dieux Mânes, (ici repose) Erato ».
Le *CIL* propose : *D(iis) M(anibus) L. F(lavi ?) F(o)r(tis ?)*.

Sous une niche droite figure le buste d'un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est traitée en petites mèches ramenées sur le front. Le visage est rond. Il tient de la main droite un gobelet. De la main gauche il tient un objet long, qui pourrait être le manche d'un outil (règle ?). Un trou de louve, profonde de 10 cm, a été creusé ultérieurement dans la bordure inférieure de la niche. Espérandieu mentionne que des cendres y ont été trouvées.

CIL, XIII, 2717.
Graillot 1902, p. 268 ; Espérandieu 1910, p. 100, n°1929 ; Mordier 1965, p. 22-23, n°24 ; Rebourg 1993, p. 158-159 ; Le Bohec 2010, p. 176, n°38 ; Lamy 2015, p. 202, n°71.73 ; Le Bohec 2015, p. 172-173, n°272.

Éd-142

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,52 x 0,36 x (?) m

Grès.

Juin 1882

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML671 = 21 = 50.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Cliché Anne-Laure Edme.

/

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau croisé sur la poitrine. Elle tient un gobelet de la main droite.

Graillot 1902, p. 278, n°21b ; Espérandieu 1910, p. 107-108, n°1947 ; Mordier 1965, p. 82, n°152 ; Rebourg 1993, p. 157 ; Lamy 2015, p. 221, n°71.109.

Éd-143

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,48 x 0,36 x 0,16 m

Grès.

Inconnue.

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML673.

Fragmentaire : le sommet de la niche est brisé.

Dans les écoinçons de la niche : *D(iis) M(anibus)*. Sous le buste : *Roxtu[genus ?]*. « Aux dieux Mânes, Roxtugenus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'un enfant, vêtu d'une tunique et d'un manteau aux larges plis. Son visage est rond et les joues gonflées. La chevelure est coiffée en mèches ondulées ramenées sur le front. Dans sa main droite il tient une sorte de tige. Dans sa main gauche il tient un objet rond percé d'un trou. L'ensemble forme certainement un jouet, peut-être un hochet ou un bilboquet.

CIL, XIII, 2755.
Espérandieu 1910, p. 112, n°1959 ; Mordier 1965, p. 33, n°42 ; Pinette 1988, p. 179 ; Rebourg 1993, p. 157 ; Lamy 2015, p. 232, n°71.129 ; Le Bohec 2015, p. 202, n°327.

Éd-144

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,63 x 0,49 x 0,10 m

Grès.

Avant 1882

Dernier quart du I^er - milieu du II^e siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML829 = 6.

Fragmentaire : la base est manquante.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(ii)s - Artio - M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes, à Artius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'un homme, vêtu d'une tunique et d'un manteau à larges manches ouvert. La chevelure est coiffée en calotte volumineuse. De la main droite, posée sur la poitrine, tient un rouleau. La main droite tient la lanière d'un coffret à tablettes.

CIL, XIII, 2689.
Espérandieu 1910, p. 90, n°1902 ; Mordier 1965, p. 25-26, n°30 ; Hatt 1986 ; Rebourg 1993, p. 157-158 ; Bernigaud 2011, n°46 ; Lamy 2015, p. 318, n° 71.302 ; Le Bohec 2015, p. 155-156, n°238.

Éd-145

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,09 x 0,49 x 0,13 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML831.

Complète.

D(iis) - Cattea lib(erta) /Touti(nii) Ni/grini - M(anibus) ; « Aux dieux Mânes, Cattea, affranchie de Toutinius Nigrinus (?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription est placé dans la partie centrale de la stèle.

CIL, XIII, 2704.
Le Bohec 2015, p. 166-167, n°259.

Éd-146

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,71 x 0,47 x 0,14 m

Grès.

1896

II^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. ML167 = 146.

Complète.

À droite et à gauche, en dehors de la niche, à la hauteur des épaule du défunt : *Epiu(s) / Sace[r(?)] / D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Epius Sac(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire avec indication d'un dais terminé à ses extrémités par des volutes. Le buste d'un homme est figuré dans une niche trilobée qui suit les contours de la figuration. Cet homme est imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Il tient dans sa main droite un objet ovoïde, ressemblant à la partie supérieur d'un gobelet, et dans l'autre un objet long, identifié comme étant une règle graduée.

CIL, XIII, 2716.
Graillot 1902, p. 22, n°167 ; Espérandieu 1910, p. 101, n°1931 ; Mordier 1965, p. 4, n°540 ; Hatt 1986 ; Pinette 1988, p. 175-180 (fig. 3) ; Nerzic 1989, p. 215 ; Rebourg 1993, p. 159 ; Béal 2000, n°69 ; Bernigaud 2011, n°50 ; Lamy 2015, p. 203, n°71.74 ; Le Bohec 2015, p. 172, n°271.

Éd-147

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

1,39 x 0,39 x 0,18 m

Grès.

Avant 1855

II^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. ML143 = 96.

Complète.

Sur chaque acrotère : *D(iis) M(anibus)*. Sur le fronton : *Sabiniani Minuonis (filii)*. « Aux dieux Mânes, Sabinianus, fils de Minuonus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire, supporté par deux colonnettes à bases et chapiteaux carrées. Le fronton est orné d'acrotères surmontés par un globe (celui de droite à disparu). Sous le fronton, un homme imberbe est représenté en buste. Vêtu d'une tunique serrée, il tient de la main droite un petit marteau. Devant lui, en relief, est représenté un outil qui pourrait être un emporte-pièce ou un valet (pince qui sert à maintenir un morceau de fer sur lequel un artisan aurait à frapper).

CIL, XIII, 2760.
Mordier 1965, n°34 ; Duby 1980, n°274, p. 348 ; Pinette 1988, p. 175-180 ; Nerzic 1989, p. 230 ; Rebourg 1993, p. 157 ; Béal 2000, n°65 ; Chardron-Picault 2004, n°4 ; Bernigaud 2011, n°51 ; Espérandieu 1910, p. 80-81, n°1878 ; Lamy 2015, n°71.59, p. 194 ; Le Bohec 2015, p. 204-205, n°331.

Éd-148

Stèle funéraire

Indéterminée

0,92 x 0,40 x 0,17 m

Grès.

Avant 1882

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. ML147 = 114.

Complète.

Dans la niche, au niveau de la tête : *D(iis) M(anibus).* Au-dessus de la niche : *Martio*. « Aux dieux Mânes et à Martius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche rectangulaire est représenté le buste d'un homme imberbe à l'abondante chevelure bouclée. Il est vêtu d'une tunique à manches courtes. De sa main gauche, il tient verticalement une pince à feu (semblable à de grandes tenailles), tête vers le haut. De l'autre main, il tient un petit vase à large panse en forme d'olla (*poculum* de grandes dimensions).

CIL, XIII, 2739.
Graillot 1902, n°147 ; Espérandieu 1910, p. 80, n°1877 ; Mordier 1965, p. 13, n°7 ; Pinette 1988, p. 175 ; Rebourg 1993, p. 157 ; Béal 2000, n°64 ; Chardron-Picault 2004, n°3 ; Lacroix 2007, p. 43 ; Bernigaud 2011, n°55 ; Lamy 2015, p. 193, n°71.58 ; Le Bohec 2015, n°302.

Éd-149

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,46 x 0,62 x 0,45 m

Grès fin.

1887

Dernier quart du I^{er} - fin du II^{e} siècle

Autun (71), au *Polyandre des Champs Saint-Roch.*

Curgy (71), en remploi entre la chapelle Saint-Léger et le four Malakoff, derrière chez M. Billard (Niaux).

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anibus) / Ri[…]* ; « Aux dieux Mânes, Ri(…) ».

Cliché Rolland Niaux.

Sous une niche cintrée figure un homme (ou un enfant), présenté de léger trois-quarts gauche, probablement debout. Ses cheveux sont courts.

Lacreuze 1872, p. 332-333 ; Niaux 1992, p. 92, n°31 ; Rebourg 1994b, p. 209 ; Lamy 2015, p. 235, n°71.136.

Éd-150

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,61 x 0,53 x 0,14 m

Grès.

1879

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), au *Polyandre du Bois Saint-Jean*, au lieu-dit *Champ des Bouillis*.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. inconnu. Dite perdue.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé. Toute la surface est érodée.

Illisible.

Sous une niche cintrée figure un personnage debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique à col rond, et d'un ample manteau à col bateau et à manches larges. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, devait tenir un objet (gobelet ?), mais la stèle est trop abîmée aujourd'hui pour le confirmer.

Lacreuze 1879, p. 529 ; Rebourg 1993, p. 152 ; Lamy 2015, p. 234, n°71.134.

Éd-151

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,80 x 0,41 x 0,10 m

Grès.

Avant 1880

Dernier quart du II^e^ - premier quart du III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre du Bois Saint-Jean,* au lieu-dit *La Petite Verrerie*.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML667.

Fragmentaire : en deux fragments ; un éclat est manquant au niveau de la bordure droite.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme vêtue d'une tunique et d 'un manteau à manches larges. Sa chevelure est séparée par une raie médiane et les mèches ondulées sont ramenées sur le sommet de la tête en un chignon formé de deux tresses. Elle tient dans sa main droite un gobelet, et de l'autre main un objet peu reconnaissable du fait de la cassure de la stèle (*mappa* ?).

Graillot 1902, p. 277, n°8 ; Espérandieu 1910, p. 110, n°1953 ; Mordier 1965, p. 13-14, n°8 ; Rebourg 1993, p. 153 ; Lamy 2015, p. 223, n°71.113.

Éd-152

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,54 x 0,60 x (?) m

Grès

Inconnue.

Deuxième quart du II^e^ - fin du II^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre du Bois Saint-Jean*, au lieu-dit *la Petite Verrerie*.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML691.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite, surmontée d'un fronton triangulaire, figurent les têtes de deux personnages. Il s'agit d'un couple. D'après le coiffure, la femme semble être placée à droite. Les visages sont très abîmés. Il est très possible qu'un troisième personnage soit à l'origine venu fermer la composition à droite.

Mordier 1965, p. 80, n°147 ; Rebourg 1993, p. 154 ; Lamy 2015, p. 225, n°71.116.

Éd-153	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,02 x 0,39 x 0,12 m

Arkose trias.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre du Bois Saint-Jean.*

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML130.

Complète.

De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M(anibus).* Au-dessus, sur la bordure de la niche : *Antonill(a)e*. « Aux dieux Mânes, (ci-gît) Antonilla ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Le visage est rond, la chevelure est ondulée et ramenée vers l'arrière de la tête. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche tient l'embouchure d'un flacon à long col, posé sur le bord du cadre.

CIL, XIII, 2688.
Graillot 1902, n°130, p. 265 ; Espérandieu 1910, n°1939, p. 104 ; Mordier 1965, n°13, p. 16-17 ; Rebourg 1993, p. 153 ; Lamy 2015, n°71.106, p. 219 ; Le Bohec 2015, n°236, p. 154.

Éd-154	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,86 x 0,37 x 0,10 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Autun (71), au *Polyandre du Bois Saint-Jean.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML129 = 142.

Complète

D(iis) - Marcinus - M(anibus) ; « Aux dieux Mânes, Marcinus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure un enfant en buste, vêtu d'une tunique et d'un manteau aux manches retroussées. Sa chevelure forme une calotte sur sa tête. Le buste est légèrement tourné vers la gauche de la stèle. Il tient un grand bol dans ses mains.

CIL, XIII, 2736.
Espérandieu 1910, p. 111, n°195 ; Mordier 1965, p. 33, n°41 ; Rebourg 1993, p. 154 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°6 ; Lamy 2015, p. 204, n°71.76 ; Le Bohec 2015, p. 185-186, n°295.

Éd-155

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,05 x 0,45 x 0,17 m

Grès.

Avant 1896

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), au *Polyandre du Bois-Saint-Jean*, au lieu-dit *La Petite Verrerie*.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML208 = 129.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est manquant.

De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M(anibus)*.
Au-dessus, sur la bordure de la niche : *R (ou T) OC (?) VEN*. « Aux dieux Mânes, (ci-gît) … ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche, brisée au niveau de l'angle supérieur droit, figure un homme à la fine moustache. Sa chevelure striée est ramenée sur son front. Il est vêtu d'une tunique à larges manches. Il tient dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine, un *poculum*. Dans la main gauche il serre des tenailles.

CIL, XIII, 2777.
Graillot 1902, p. 26, n°208 ; Espérandieu 1910, p. 96, n°1918 ; Mordier 1965, p. 23, n°25 ; Walter 1974 ; Rebourg 1993, p. 153, n°485 ; Béal 2000, n°63 et n°72 ; Bernigaud 2011, n°69 ; Lamy 2015, p. 200, n°71.69 ; Le Bohec 2015, p. 216, n°355.

Éd-156

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,76 x 0,41 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e - milieu du III^e siècle

Autun (71), au *Polyandre du Bois-Saint-Jean*, au lieu-dit *La Petite Verrerie*.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML211 = 132.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est brisé.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Severiano*. De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M (anibus)*. « Aux dieux Mânes et à Severianus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré le buste d'un homme barbu. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à larges manches. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un objet rond (fruit ?). De sa main gauche il tient un objet non identifiable, peut-être un outil.

CIL, XIII, 2772.
Espérandieu 1910, n°1969, p. 115 ; Mordier 1965, n°48, p. 36 ; Rebourg 1993, p. 153-154 ; Lamy 2015, n°71.79, p. 205 ; Le Bohec 2010, n°48, p. 176 ; Le Bohec 2015, n°343, p. 210.

Éd-157

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,05 x 0,47 x 0,25 m

Grès.

Inconnue.

II^e siècle

Autun (71), au *Polyandre du Bois-Saint-Jean.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML830.

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Sous une niche cintrée figure un homme debout, en pied, vêtu d'une tunique et d'un manteau à larges manches. Il tient dans ses mains, ramenées devant lui, une flûte. À sa droite est figuré un orgue hydraulique ou une syrinx (flûte de Pan) sur un piédestal.

Espérandieu 1910, n°1876, p. 80 ; Hatt 1986, p. 293 ; Mordier 1965, n°99, p. 64 ; Homo-Lechner, Pinette, Vendries 1993, n°91 ; Vendries 2013, p. 1030, fig. 12 ; Lamy 2015, n°71.57, p. 193.

Éd-158

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,62 x 0,45 x 0,07 m

Grès.

Avant 1872

II^e siècle

Autun (71), au *Polyandre du Bois-Saint-Jean.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML846.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Sabinianus*. De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M (anibus)* ; « Aux dieux Mânes, Sabinianus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteaux aux larges manches retroussées. Sa chevelure est bouclées et forme un calotte peu épaisse. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un grand gobelet. Dans sa main gauche il serre le manche d'un marteau.

CIL, XIII, 2759.
Graillot 1902, p. 277 ; Espérandieu 1910, n°1883, p. 83 ; Mordier 1965, n°14 , p. 17 ; Hatt 1986 ; Rebourg 1993, p. 153, fig. 130 ; Béal 2000, n°67 ; Chardron-Picault 2004, n°9, p. 244 ; Bernigaud 2011, n°67 ; Lamy 2015, n°71.62, p. 196 ; Le Bohec 2015, n°330, p. 203-204.

Éd-159

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,98 x 0,49 x 0,16 m

Grès.

Avant 1896

II^{e} siècle

Autun (71), au *Polyandre du Bois-Saint-Jean.*

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. : ML849 = 30 (ou 52 ?).

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire composée d'une niche à cintre surbaissé où est représenté un homme imberbe jusqu'à mi-corps. Le défunt est vêtu d'une tunique et d'un manteau drapé sur la poitrine. Il porte sur son épaule gauche un tonnelet cerclé qu'il retient de la main gauche. Dans sa main droite il serre une baguette ressemblant à un foret ou à une sonde.

Espérandieu 1910, p. 83, n°1882 ; Jullian 1964, p. 232, note n°4 ; Mordier 1965, n°123, p. 72-73 ; Hatt 1986 ; Pinette, Rebourg 1986 ; Pinette 1988, p. 175 -180 ; Rebourg 1993, p. 154 ; Chardron-Picault 2004, n°7, p. 243 ; Bernigaud 2011, n°68 ; Lamy 2015, p. 195, n°71.61.

Éd-160

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,28 x 0,40 x (?) m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), au *Polyandre du Champ des Urnes* (Mordier).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML734.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Illisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête de personnage sous une niche droite. Les cheveux semblent former des bandeaux lisses, séparés par une raie médiane.

Mordier 1965, p. 78, n°137 ; Rebourg 1993, p. 161 ; Lamy 2015, p. 233, n°71.132.

Éd-161

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,69 x 0,48 x 0,17 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), autrefois en remploi dans le parapet du pont Saint-André. Cette stèle provient certainement du *Polyandre de Saint-Pierre-l'Etrier* (Mordier).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML660 = 134.

Complète, mais très érodée.

Les chiffres 18 et 83 semblent encadrer la tête de la défunte, mais ils sont vraisemblablement postérieurs.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme, à la coiffure volumineuse. Les mains sont placées l'un au-dessus de l'autre.

Mordier 1965, p. 70, n°117 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 233, n°71.131.

Éd-162

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,30 x 0,65 x 0,25 m

Grès.

7 août 1935

II^e^ siècle

Autun (71), dans l'église Saint-Symphorien.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML659.

Fragmentaire : le sommet et la base sont brisés.

Sous le buste : *[...] vale* ; « [...], porte-toi bien ! ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche triangulaire figure le buste long d'une femme, de face. Elle est vêtue d'une tunique, et d'un manteau formant de larges plis sous l'encolure ronde. Sa chevelure est coiffée en mèches volumineuses ramenées vers l'arrière et couvrant les oreilles. La défunte soutient de la main droite un petit chien qui la regarde. De la main gauche elle tient un flacon. Sous ce dernier semble est sculptée la tête d'un second chien.
Il est possible que cette stèle provienne de la nécropole de Saint-Symphorien.

Lantier 1949, p. 35, n°8208 ; Mordier 1965, p. 39, n°53 ; Rebourg 1993, p. 151 ; Lamy 2015, p. 218, n°71.104.

Éd-163

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,30 x 0,36 x (?) m

Grès.

1893

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Autun (71), dans le quartier de Saint-Symphorien, lors de la démolition de l'église Saint-Vincent.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML701 = 111 = 17.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) / [Crigiru(s)] / M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Crigirus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête d'homme sous une niche cintrée. Les cheveux sont coiffés en mèches rondes sur le front, et en mèches raides sur les tempes, couvrant les oreilles. Les joues pleines et les lèvres épaisses donnent un aspect juvénile au visage, et indiquent peut-être que le défunt était un enfant ou un adolescent.
Il est possible que cette stèle provienne de la nécropole de Saint-Symphorien.

CIL, XIII, 2711.
Espérandieu 1910, p. 99-100, n°1927 ; Mordier 1965, p. 50, n°71 ; Rebourg 1993, p. 151 ; Lamy 2015, p. 202, n°71.72 ; Le Bohec 2015, p. 168, n°263.

Éd-164

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,53 x 0,52 x 0,12 m

Grès.

Inconnue.

Deuxième quart / dernier quart du II^e^ siècle

Autun (71), dans les déblais du Petite Séminaire, rue aux Rats (ou aux Raz).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML700.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est séparée par une raie médiane et les mèches ondulées sont ramenées sur le sommet de la tête en un chignon formé de plusieurs tresses. Ses mains sont ramenées sur la poitrine. La main droite serre le manche d'un miroir ou d'un *flabellum* ouvert.

Mordier 1965, p. 56-57, n°85 ; Rebourg 1993, p. 141 ; Lamy 2015, p. 207, n°71.82.

Éd-165

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,86 x 0,52 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale inconnue.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML672.

Lacunaire : en trois fragments, la stèle est très abîmée. La bordure gauche et la partie inférieure sont brisées.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau à larges manches. Le visage est très abîmé. Elle tient un gobelet dans sa main droite, placée sur la poitrine, et une *mappa* dans sa main gauche.

Graillot 1902, p. 280, n°113 ; Espérandieu 1910, p. 114, n°1966 ; Mordier 1965, p. 82-83, n°154 ; Rebourg 1993, p. 152 ; Lamy 2015, p. 224, n°71.115.

Éd-166

Stèle funéraire

Indéterminée

0,20 x 0,32 x 0,16 m

Granit.

Inconnue.

Début du III^e^ siècle ?

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : 204 = 59.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle figurant un homme barbu, de face. Il est vêtu d'une tunique à col rond. Ses cheveux courts sont arrangés en petites mèches ramenées sur le front et les oreilles. La bouche semble entrouverte.

Mordier 1965, p. 79-80, n°144 ; Lamy 2015, p. 313, n°71.293.

Éd-167

Stèle funéraire

Stèle sommet plat et acrotères

0,72 x 0,40 x 0,20 m

Arkose trias.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML165.

Complète.

Sabina / Viri[l]l(i)o(nis filia) ; « (Ici repose) Sabina, fille de Virillio ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous un fronton triangulaire orné d'acrotères figure un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. Celui-ci semble soutenu par deux pilastres lisses.

CIL, XIII, 2758.
Rebourg 1993, p. 156 ; Le Bohec 2015, p. 203, n°329.

Éd-168

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,78 x 0,52 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML185.

Fragmentaire : la partie supérieure est très abîmée, tout comme la bordure droite.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure un personnage debout, en pied. Son long manteau tombe sur ses pieds en larges plis. Son visage est très abîmé, et presque illisible. La main droite tient un objet rond indéterminé. La main gauche semble tenir le manche d'un petit objet. Si le personnage est une femme, il peut s'agir d'un miroir, mais si l'on est en présence d'un enfant, ce peut être un bilboquet. La chevelure est traitée en petites mèches qui semblent ramenées vers l'avant.

Espérandieu 1910, p. 112, n°1960 ; Mordier 1965, p. 65, n°103 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 341, n°71.347.

Éd-169

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

0,72 x 0,43 x 0,19 m

Arkose trias.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML209.

Complète.

D(iis) M(anibus). *Augustalis*. « Aux dieux Mânes. Augustalius (?) ».
Il s'agit peut-être d'un sévir augustal.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche triangulaire figure le buste d'un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau. La coiffure est traitée en larges mèches ramenées sur le front. Sa main droite est ramenée sur la poitrine et tient un objet long indéterminé (étui de stylet ?). Dans sa main gauche il tient la lanière d'un coffret à tablettes.

CIL, XIII, 2693.
Graillot 1902, p. 274, n°209 ; Espérandieu 1910, p. 91, n°1905 ; Mordier 1965, p. 36, n°47 ; Rebourg 1993, p. 169, pl. VI ; Le Bohec 2010, p. 175, n°33 ; Lamy 2015, p. 199, n°71.66 ; Le Bohec 2015, p. 158-159, n°243.

Éd-170

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,78 x 0,36 x 0,17 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - premier quart du III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML210.

Complète.

D(iis) - Amula - [M(anibus)] ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Amula ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Le visage est rond et les traits sévères. La chevelure est traitée en larges mèches torsadées qui encadrent son visage avant d'être ramenées vers l'arrière de la tête. Les yeux sont pleins, et l'iris est bien marquée. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche, posée sur le bord de la niche, tient une *mappa* pliée. Les mains paraissent démesurées.

Graillot 1902, p. 274, n°210 ; Espérandieu 1910, p. 113-114, n°1964 ; Mordier 1965, p. 20, n°19 ; Pinette 1988, p. 176, fig. 6 ; Rebourg 1993, p. 166 ; Lamy 2015, p. 224, n°71.114 ; Le Bohec 2015, p. 153, n°234.

Éd-171

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,44 x 0,16 x 0,10 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML212.

Complète.

Sous la tête du défunt : *Rutio* ; « À Rutius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête naïve sous une niche cintrée. La chevelure est seulement incisée.

CIL, XIII, 2756.
Espérandieu 1910, p. 114-115, n°1967 ; Mordier 1965, p. 35, n°45 ; Rebourg 1993, p. 154 ; Lamy 2015, p. 245, n°71.156 ; Le Bohec 2015, p. 202-203, n° 328.

Éd-172

Stèle funéraire

Indéterminée

0,29 x 0,19 x 0,07 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML377.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche étroite figure un homme en buste. Un bourrelet est visible au niveau de son cou. Il peut représenter le col de son manteau ou un collier. Sa main droite, très grosse, est ramenée sur sa poitrine et tient un gobelet.

Devoucoux 1848, p. 209 ; Espérandieu 1910, p. 121, n°1986 ; Mordier 1965, p. 85, n°160 ; Rebourg 1993, p. 174 ; Lamy 2015, p. 326, n°71.317.

Éd-173

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,44 x 0,30 x 0,05 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. : ML81.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

De chaque côté du croissant : *D(iis) M(anibus)*. Dans un cartouche à queues d'aronde : *Secundinus* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Secundinus ».

Le fronton est occupé par un croissant de lune encadré de la mention aux dieux Mânes. Sous le croissant, un cartouche à queues d'aronde contient le reste de l'inscription.

CIL, XIII, 2767.
Espérandieu 1910, p. 116, n°1970 ; Le Bohec 2015, p. 208-209, n°339.

Éd-174

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,75 x 0,60 x 0,24 m

Grès.

Avant 1862

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), CFA ; n° d'inv. ML115 = 99.

Fragmentaire : elle est mutilée et brisée dans sa partie supérieure.

Cliché Anne-Laure Edme.

/

Dans une niche cintrée, un personnage masculin est représenté en buste, barbu, avec une chevelure bouclée encadrant son visage. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges relevées sur les avant-bras. Il tient de la main droite une serpe ou un tranchet, et de la gauche une alêne.

Devoucoux 1848, p. 192 ; Espérandieu 1910, p. 77, n°1872 ; Espérandieu 1938, p. 277 ; Mordier 1965, p. 73-74, n°125 ; Hatt 1986 ; Rebourg 1993, p. 172, fig. 157 ; Beal 2000, p. 151 ; Chardron-Picault 2004, p. 244, n°11 ; Bernigaud 2011, n°45 ; Lamy 2015, p. 316, n°71.299.

Éd-175

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,70 x 0,48 x 0,25 m

Grès.

Inconnue.

Deuxième quart / dernier quart du II^e siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), dans la propriété Bouchez ou au Musée Rolin.

Fragmentaire : en deux fragments ; seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Mathieu Pinette.

Sous une niche cintrée figure une femme de face, vêtue d'un ample manteau à col rond. Sa chevelure forme une calotte épaisse surmontée d'un chignon plat (assez proche de celui de l'impératrice Sabine). Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet.

Pinette 1984, p. 369, n°1 ; Lamy 2015, p. 208, n°71.84.

Éd-176

Stèle funéraire

Indéterminée

0,62 x 0,50 x 0,27 m

Grès.

Inconnue.

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), dans la propriété Bouchez ou au Musée Rolin.

Fragmentaire : le sommet et la partie inférieure sont brisés.

/

Cliché Mathieu Pinette.

Sous une niche figure une femme, probablement debout, de face. Elle est vêtue d'une tunique à col rond et d'un ample manteau à col en V. Ses cheveux forment des bandeaux couvrant les oreilles. La main droite, à l'index tendu, est placée sur la poitrine et tient un flacon. La main gauche, baissée, tient une *mappa*.

Pinette 1984, p. 370, n°2 ; Lamy 2015, p. 209, n°71.85.

Éd-177

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,34 x 0,38 x 0,15 m

Grès.

Inconnue.

Deuxième quart / dernier quart du II^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), dans la propriété Bouchez ou au Musée Rolin.

Fragmentaire ; seul l'angle supérieur gauche est conservé.

Dans la niche, au niveau de la tête : *D(iis) [M(anibus)]* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Mathieu Pinette.

Sous une niche droite figure une femme de face, vêtue d'un manteau à encolure bateau dont le col forme un bourrelet. Le visage est très abîmé. La chevelure est traitée en mèches bouclées couvrant et oreilles, ramenées sur le sommet de la tête pour former un chignon (caractéristique de Faustine l'Ancienne).

Pinette 1984, p. 371, n°3 ; Lamy 2015, p. 209, n°71.86.

Éd-178

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,15 x 0,50 x 0,05 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), en remploi à la ferme d'Auvillars, entre le Faubourg Saint-Pancrace et le village de Couhard (Niaux).

Fragmentaire : les bords sont masqués par le crépi.

/

Cliché Roland Niaux.

Sous une niche cintrée figure un homme (?) debout, de face, vêtu d'un ample manteau long à capuche. Il tient un gobelet de la main droite, placée sur la poitrine. La main gauche, baissée, tient l'anse d'un coffret à tablettes.

Lacreuze 1872, p. 327 ; Niaux 1992, p. 83, n°2 ; Lamy 2015, p. 235, n°71.137.

Éd-179

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,58 x 0,30 x (?) m

Calcaire jaunâtre.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), en remploi dans le mur d'un bâtiment d'exploitation à la propriété Bois Saint-Jean (Niaux).

Fragmentaire : les bords sont masqués par le crépi.

/

Cliché Roland Niaux.

Sous une niche cintrée figure le buste long d'une femme, de face. Elle est vêtue d'un ample manteau à col rond et manches larges. Ses cheveux sont lisses, séparés par une raie médiane, et réunis en chignon bas sur la nuque. La chevelure couvre les oreilles. De la main droite, ramenée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De la main gauche elle tient un objet indéterminé, peut-être une *mappa*.

Niaux 1992, p. 84, n°4 ; Lamy 2015, p. 208, n°71.83.

Éd-180

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,60 x 0,40 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), en remploi dans un mur d'une ferme, au hameau de Ménincourt, au lieu-dit *La Sacristie.*

Complète.

/

Cliché Roland Niaux.

Sous une niche cintrée figure un homme imberbe en buste long, de face. Il est vêtu d'un manteau à col rond. Ses cheveux courts forment une calotte dégageant des oreilles. De la main droite, placée sur la poitrine, il tend un fruit à un chien qu'il maintient de la main gauche. Une *ascia* est gravée sur le bord supérieur gauche de la niche (Espérandieu).

Devoucoux 1848, p. 184 ; Espérandieu 1910, p. 116-117, n°1973 ; Mordier 1965, p. 98, n°188 ; Hatt 1986, p. 309 ; Niaux 1992, p. 86, n°10 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 324, n°71.314.

Éd-181

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,87 x 0,47 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), hameau de Fragny, en remploi au lieu-dit *Bois Mathey* (Niaux).

Complète.

Sus le bandeau supérieur de la niche : *Bangn[…]*.

Cliché Roland Niaux.

Sous une niche droite figure un personnage (féminin ?) de face, en buste long. La tête est ovoïde, le cou long et les traits schématisés. Il est vêtu d'une tunique dont le col long forme un bourrelet, d'un manteau et d'une écharpe dont un pan tombe de l'épaule gauche. La main gauche agrippe l'écharpe, et la main droite semble tenir un objet (*mappa* ?).

Niaux 1992, p. 85, n°8 ; Lamy 2015, p. 348, n°71.360 ; Le Bohec 2015, p. 113-114, n°163.

Éd-182

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,62 x 0,50 x 0,20 m

Calcaire.

Avant 1848

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : A1983.4.1 = ML116 = 150.

Fragmentaire : la bordure gauche est brisée sur toute la hauteur de la stèle.

Au-dessus de la niche, sur la bordure : [*Vale]rianus (?) / [D(iis)] M(anibus)* ; « (Ci-gît) Valerianus (?). Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure un homme vêtu d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est coiffées en mèches effilées ramenées sur le front. Dans sa main droite à l'index tendu il semble tenir le manche d'un outil (marteau ?). Il semble tenir une enclume(ou une truelle) contre lui. La sculpture est de très bonne qualité, mais la partie inférieure est abîmée.

CIL, XIII, 2712 et 2795d.
Devoucoux 1848, p. 193 ; Espérandieu 1910, p. 83, n°1884 ; Mordier 1965, n°31 ; Rebourg 1993, p. 166, fig. 149 ; Béal 2000, n°68 ; Chardron-Picault 2004, p. 243, n°1 ; Le Bohec 2010, p. 176, n°52 ; Bernigaud 2011, n°41 ; Lamy 2015, p. 317, n°71.300 ; Le Bohec 2015, p. 238-239, n°415.

Éd-183

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Grès.

Inconnue.

Première moitié du IIe siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : A1984.17.1.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. Les bords de la niche sont assez abîmés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche il tient un objet non identifiable (fruit ?).

Lamy 2015, p. 192, n°71.55.

Éd-184

Monument funéraire

Indéterminée

0,63 x 0,76 x 0,95 m

Grès.

Vers 1975

IIe siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : A1985.17.1.

Fragmentaire : seul un bloc du monument est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur la face principale est présenté un personnage debout, vêtu d'un ample manteau à manches larges. La main droite est ramenée sur la poitrine et semble tenir un objet. La bordure gauche de la niche où est figuré le personnage est orné de végétaux.

Lamy 2015, p. 170, n°71.11.

Éd-185

Monument funéraire ?

Indéterminée

Inconnues.

Grès.

Inconnue.

I^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : I.66.

Fragmentaire : seul un bloc du monument est conservé.

Sur une face : *[…]/lifugeni / fil(ii) feci(t)* ; « (...), fils de (...)lifugenus, a fait (poser ce monument) ».
Une autre face est inscrite, mais le bloc est trop érodé de ce côté pour que l'inscription soit lisible.

Clichés Anne-Laure Edme.

Bloc quadrangulaire, décoré aux angles d'un pilastre cannelé surmonté d'un chapiteau corinthien. Deux des faces sont inscrites.

Inédit.

Éd-186

Stèle funéraire

Épitaphe

Inconnues.

Marbre.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML103.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

Nor… / Ciaes… / Cae

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment d'inscription.

CIL, XIII, 2664.
Rebourg 1993, p. 115 et 176 ; Le Bohec 2015, p. 125, n°179.

Éd-187

Stèle funéraire

Épitaphe

0,93 x 0,34 x 0,16 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ siècle ?

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML106.

Fragmentaire : la partie supérieure semble brisée.

T. I(ulli ?) / Borilli ; « (Monument funéraire) de T. Julius (?) Borillus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

L'inscription est peu lisible.

CIL, XIII, 2727.
Rebourg 1993, p. 156 ; Le Bohec 2015, p. 144, n°213.

Éd-188

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,41 x 0,31 x 0,12 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML107.

Complète.

Sous le croissant de lune : *M(arcus) S(?) / Her(es ?)* ; « Marcus S(…), son héritier (?) ».
Y. Le Bohec propose : *[D(iis)] M(anibus) s(acrum) / Her(mes ?)* ; « Consécration aux dieux Mânes. (Ici repose) Hermes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

L'inscription figure sous un croissant de lune large et épais, dont les cornes se touchent et se mêlent.

CIL, XIII, 2757.
Rebourg 1993, p. 156 ; Le Bohec 2015, p. 175-176, n°277.

Éd-189

Stèle funéraire

Indéterminée

0,66 x 0,40 x 0,19 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML108.

Fragmentaire : la partie supérieure est la bordure droite sont brisées.

De chaque côté du croissant : *D(iis) [M(anibus)]*. Sous le croissant : *Reciani*.
« Aux dieux Mânes de Recianus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure de la stèle figure un fin croissant de lune, entouré de la mention D M. En dessous figure l'inscription, peu lisible.

CIL, XIII, 2752.
Rebourg 1993, p. 157 ; Le Bohec 2015, p. 199-200, n°322.

Éd-190

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,14 x 0,55 x 0,20 m

Granit.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML109.

Complète.

Illisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Un fin cartouche rectangulaire est présent dans la partie supérieure de la stèle. Il devait contenir l'inscription, aujourd'hui illisible. En dessous figure un croissant de lune très ouvert, dans un cadre quadrangulaire.

Inconnue.

Éd-191

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,24 x 0,59 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML111 = 107.

Complète, en trois fragments.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figurent deux personnages debout, en pied, accompagnés d'un chien. À gauche, un enfant aux mains jointes. Le petit chien est en partie cachés derrière ses jambes. À droite, le personnage est plus grand. Il peut s'agir d'un autre enfant ou d'un adulte. Ils sont tous les deux vêtus d'une tunique et d'un manteau court, et chaussés. La surface de la pierre étant abîmée, il est impossible de décrire les visages. Ils tiennent chacun un gobelet dans la main droite.

Devoucoux 1848, p. 183, n°3 ; Espérandieu 1910, p. 88, n°1897 ; Mordier 1965, p. 62, n°93 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 340, n°71.334.

Éd-192

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,91 x 0,47 x 0,20 m

Grès.

Inconnue.

Deuxième moitié du I^{er} siècle (selon Mordier)

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML117.

Fragmentaire : la partie supérieure est assez abîmée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'un jeune homme, vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Une écharpe à bouts frangés est placée sur son épaule gauche. De sa main droite il tient l'anse d'un grand vase à anse, dont il verse le contenu dans un gobelet placé dans sa main gauche à l'index tendu.

Devoucoux 1848, n°4, p. 195 ; Graillot 1902, n°117, p. 263 ; Espérandieu 1910, n°1879, p. 81 ; Braemer 1959, p. 77 ; Mordier 1965, n°105, p. 66 ; Pinette 1988, p. 176, fig. 7 ; Rebourg 1993, p. 172, fig. 156 ; Lamy 2015, n°71.361, p. 348.

Éd-193

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,98 x 0,59 x 0,33 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML118 = 14 = 135.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Personnage frustre debout sous une niche cintrée. Les mains sont l'une au-dessus de l'autre, sur le ventre.

Graillot 1902, p. 275, n°214 ; Mordier 1965, p. 60, n°89 ; Rebourg 1993, p. 171 ; Lamy 2015, p. 342, n°71.348.

Éd-194

Stèle funéraire

Indéterminée

0,83 x 0,64 x 0,24 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML121.

Fragmentaire : seul l'angle inférieur gauche est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Les jambes d'un couple sont visibles, encadrées à gauche par un pilastre lisse sur base. La femme, à gauche, porte un long manteau tombant sur la cheville. L'homme est placé devant elle, la cachant presque entièrement. Il est vêtu d'un manteau tombant sous le genoux. Sa main droite est relevée mais brisée.

Mordier 1965, p. 87, n°170 ; Rebourg 1993, p. 174 ; Lamy 2015, p. 338, n°71.142.

Éd-195

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,14 x 0,45 x 0,14 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML122 = 121.

Complète.

[...]isu[...] / D(iis) M(anibus) ; « (...)isu(...). Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure un personnage vêtu d'une tunique et d'un manteau. Le visage est ovale et les lèvres gonflées. Les cheveux sont courts et bouclés. De sa main droite, placée sur la poitrine, il tient un gobelet. De sa main gauche il tient une *mappa* dépliée.

CIL, XIII, 2795f.
Graillot 1902, p. 264, n°122 ; Espérandieu 1910, p. 103, n°1937 ; Mordier 1965, p. 14-15, n°10 ; Rebourg 1993, p. 166 ; Lamy 2015, p. 322, n°71.310 ; Le Bohec 2015, p. 240, n°418.

Éd-196

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,04 x 0,59 x 0,12 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML123.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Iullio*. De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes, à Iullius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche peu profonde qui suit les contours du corps figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. De ses mains, ramenées sur sa poitrine, il tient un gobelet à panse sphérique et rebord saillant. Un trou de louve a été creusé sous le buste à une époque ultérieure (remploi).

CIL, XIII, 2730.
Graillot 1902, p. 264, n°123 ; Espérandieu 1910, p. 92-93, n°1909 ; Mordier 1965, p. 15, n°11 ; Rebourg 1993, p. 166 ; Lamy 2015, p. 319, n°71.303 ; Le Bohec 2015, p. 179, n°284.

Éd-197

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,96 x 0,29 x 0,26 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML1332.

Complète, mais la surface de la pierre est très érodée.

Sous la figuration : *Di(i)s [M(anibus)]* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure un homme debout, en pied, vêtu d'un manteau court. Ses deux mains sont posées sur sont ventre, mais ne semblent pas tenir d'attribut.

Mordier 1965, p. 11, n°4 ; Rebourg 1993, p. 166 ; Lamy 2015, p. 309, n°71.284 ; Le Bohec 2015, p. 219, n°362.

Éd-198

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,59 x 0,41 x 0,21 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML136.

Complète.

Dans le cartouche : *Monim[…].* « Monument (funéraire) ».
Lecture différente de celle du *CIL*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure de la stèle figure un croissant de lune. En-dessous, un cartouche contient l'inscription.

CIL, XIII, 1773.

Éd-199

Stèle funéraire

Indéterminée

0,40 x 0,40 x 0,12 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML137 = 75.

Fragmentaire : seul l'angle inférieur droit est conservé.

Sous la niche : *[..]didio VC (?)* ; « Aux dieux Mânes ; à Didius (?) (...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche figure un personnage dont seul le bas du vêtement est encore visible.

CIL, XIII, 2713.
Mordier 1965, p. 54, n°79 ; Rebourg 1993, p. 170 ; Lamy 2015, p. 343, n°71.351 ; Le Bohec 2015, p. 142, n°210.

Éd-200

Stèle funéraire

Indéterminée

0,80 x 0,43 x (?) m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML138 = 78.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

De part et d'autre de la tête du défunt : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure un homme imberbe, debout. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche il tient un objet difficilement reconnaissable (bourse ou flacon ?).

Graillot 1902, p. 266, n°138 ; Mordier 1965, p. 51, n°74 ; Rebourg 1993, p. 170 ; Lamy 2015, p. 326, n°71.318.

Éd-201

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,80 x 0,30 x 0,13 m

Grès.

Inconnue.

Second quart du II^e^ / dernier quart du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML139.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est traitée en fines mèches ramenées sur le sommet de la tête pour former un chignon. Elle tient un gobelet à pied dans sa main droite, ramenée sur la poitrine. Elle ne semble rien tenir dans sa main gauche.

Graillot 1902, p. 266, n°139 ; Espérandieu 1910, p. 106, n°1944 ; Mordier 1965, p. 66, n°106 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 334, n°71.334.

Éd-202

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,64 x 0,31 x 0,12 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML141.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

De chaque côté du croissant : *D(iis) M(anibus)*. Sous le croissant : *Ripci*. « Aux dieux Mânes de Ripcus (?) ».
Le *CIL* propose une autre lettre, en partant de l'hypothèse que le P est une erreur du lapicide et doit être remplacé par I. Cela donne alors le nom Reci.

Dans un cadre quadrangulaire figure un croissant de lune très largement ouvert, entouré des lettres D M. Une croisette est gravée entre les pointes du croissant. En dessous, un cartouche à queues d'aronde contient l'inscription.

CIL, XIII, 2753.
Rebourg 1993, p. 158 ; Le Bohec 2015, p. 201-202, n°325.

Éd-203

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,23 x 0,61 x 0,23 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML144 = 95.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

La partie supérieure de la niche est ornée d'une double volute et d'un petit fronton triangulaire, avec une rosace en son centre. En dessous, sous une niche droite, figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches retroussées. Sa chevelure est traitée en grosses mèches ondulées, très volumineuses. De sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. De sa main gauche il tient un objet indéterminé (cruche ?).

CIL, XIII, 2694.
Mordier 1965, p. 32, n°39 ; Rebourg 1993, p. 159 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°34 ; Lamy 2015, p. 175, n°71.21 ; Le Bohec 2015, p. 159-160, n°245.

Éd-204

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,57 x 0,40 x 0,09 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML145 = 85.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'un manteau à manches retroussées. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche il tient un objet rond non identifiable (fruit ?).

Graillot 1902, p. 267, n°145 ; Espérandieu 1910, p. 89, n°1930 et 1941 ; Mordier 1965, n°107, p. 67 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 219, n° 71.105.

Éd-205

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML148.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

De chaque côté du croissant : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure de la stèle est représenté un croissant de lune largement ouvert, encadré des lettres D M.

Inédit.

Éd-206

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,93 x 0,92 x 0,44 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - fin du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML149 = 103. Ancienne collection Jovet.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anibus) Apr(a)e (?) Octaviani (coniugi ?)* ; « Aux dieux Mânes et à Apra, (épouse de ?) Octavianus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figurent les bustes longs d'un couple. À gauche, la femme est vêtue d'une robe à larges plis verticaux et d'un manteau. Sa chevelure ondulée est divisée par une raie médiane, et cache les oreilles. Elle tient de la main droite un gobelet à rebord évasé, et de l'autre main un flacon à long col. L'homme est barbu. Il est vêtu d'une tunique, et d'un manteau à capuche à larges manches, dont un pan entoure les épaules (*cucullus* ?). Il tient de la main droite un étui à stylets, et de la main gauche il serre la lanière d'un coffret à tablettes. La taille de pierre est de très bonne qualité. Un trou de louve a été percé dans la partie gauche à une époque postérieure, ce qui indique un remploi.

CIL, XIII, 2749.
Graillot 1902, p. 267, n°149 ; Espérandieu 1910, p. 87-88, n°1895 ; Mordier 1965, p. 42, n°56 ; Rebourg 1993, p. 169, fig. 150 ; Le Bohec 2010, p. 176, n° 43 ; Lamy 2015, p. 228, n°71.122 ; Le Bohec 2015, p. 194-195, n°313.

Éd-207

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,79 x 0,44 x 0,17 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML151 = 108.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure une femme, à mi-corps. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau. Ses cheveux encadrent son visage avant d'être ramenés vers l'arrière de la tête. Elle tient un gobelet dans sa main droite, et dans sa main gauche ce qui semble être une *mappa*.

Graillot 1902, p. 268, n°151 ; Espérandieu 1910, p. 99, n°1925 ; Mordier 1965, p. 68-69, n°112 ; Rebourg 1993, p. 151 ; Lamy 2015, p. 243, n°71.153.

Éd-208

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,95 x 0,57 x 0,28 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML152 = 104.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Modestil(l)a Amant[is filia]* ; « Modestilla, fille d'Amans ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figurent deux femmes en bustes longs. Elles sont vêtues de la même manière : tunique et manteau à manches larges et plis serrés. Leurs cheveux sont coiffés pareillement : de larges bandeaux ondulés sont ramenés vers l'arrière en couvrant les oreilles. La femme de gauche tient un gobelet dans sa main droite, et pose sa main gauche sur l'épaule gauche de la seconde femme. La femme de droite tient un gobelet dans sa main droite, et l'anse d'une cruche dans sa main gauche.

CIL, XIII, 2745.
Graillot 1902, p. 268 ; Espérandieu 1910, p. 92, n°1907 ; Mordier 1965, p. 43, n°57 ; Rebourg 1993, p. 168, fig. 151 ; Lamy 2015, p. 228, n°71.123 ; Le Bohec 2015, p. 192, n°308.

Éd-209

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,45 x 0,37 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML153.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anibus) Secundi* ; « Aux dieux Mânes de Secundus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau croisé sur la poitrine. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche, également sur la poitrine, tient un pan du manteau de l'homme.

CIL, XIII, 2769.
Graillot 1902, n°153, p. 269 ; Espérandieu 1910, n°1919, p. 96-97 ; Mordier 1965, n°75, p. 52 ; Rebourg 1993, p. 150 et 154 ; Lamy 2015, n°71.70, p. 201 ; Le Bohec 2015, n°340, p. 209.

Éd-210

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,84 x 0,38 x 0,15 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML154 = 141.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Catullinus*. De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M (anibus)* ; « Aux dieux Mânes, Catullinus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau ouvert. Le visage est ovale, les oreilles décollées, la chevelure est traitée en mèches bouclées ramenées sur le front. Il pose sa main droite aux doigts tendus sur des pièces de monnaie. Elles semblent s'échapper d'une bourse gonflée placée sous le bras droit (Espérandieu), mais elles sont figurées à plat les unes à côté des autres, comme si elles étaient sur une table. La main gauche n'est pas visible. Il est possible qu'il s'agisse d'une scène de comptes.

CIL, XIII, 2705.
Espérandieu 1910, p. 95, n°1916 ; Mordier 1965, n°34, p. 43 ; Rebourg 1994a, p. 122 ; Lamy 2015, n°71.588, p. 461 ; Le Bohec 2015, p. 70, n°62.

Éd-211

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,65 x 0,55 x (?) m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML155.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

[D(iis)] M(anibus) / Marilla ; « Aux dieux Mânes de Marilla ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure un personnage en buste long, vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. La chevelure est traitée en fines mèches ramenée vers l'arrière de la tête. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche serre la lanière d'un coffret ou une *mappa* pliée. Les index des deux mains sont tendus.

AE, 1993, 1195.
Mordier 1965, p. 25, n°29 ; Rebourg 1993, p. 166 ; Lamy 2015, p. 327, n°71.320 ; Le Bohec 2015, p. 187, n°298.

Éd-212

Stèle funéraire

Indéterminée

1,19 x 0,63 x 0,16 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML156 = 152.

Fragmentaire : les bordures supérieures et inférieures sont brisées.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) - […] Appricuri (?) [filii] - [M(anibus)]* ; « Aux dieux Mânes, (…) fils de Appricurus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Sa chevelure est coiffée en mèches ondulées ramenées sur le front. Il tient une bourse dans sa main droite, et un coffret dans sa main gauche. celui-ci est placé à l'extérieur de la niche, et figuré par un simple trait incisé, comme si le sculpteur avait manqué de place.

CIL, XIII, 2709.
Mordier 1965, p. 34, n°44 ; Rebourg 1993, p. 168 ; Le Bohec 2010, p. 176, n°37 ; Lamy 2015, p. 310, n°71.287 ; Le Bohec 2015, p. 141, n°208.

Éd-213

Stèle funéraire

Indéterminée

0,85 x 0,33 x 0,12 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML157.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Une femme est représentée debout en pied, vêtue d'une tunique longue et d'un manteau à manches larges. La main droite est brisée. Dans la main gauche elle tient ce qui semble être une *mappa*.

Espérandieu 1910, p. 108, n°1948 ; Mordier 1965, p. 87, n°168 ; Lamy 2015, p. 244, n°71.155.

Éd-214

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,39 x 0,50 x 0,13 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML158 = 105.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) / S.l... / M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes de S(…) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figurée une femme. Seule sa tête et ses épaules sont conservées.

Mordier 1965, p. 49, n°70 ; Rebourg 1993, p. 170 ; Lamy 2015, p. 329, n°71.323.

Éd-215

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,89 x 0,50 x 0,14 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML161 = 153.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

[D(iis)] M(anibus) Aticillae ; « Aux dieux Mânes. À Aticilla ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Le visage est très abîmé. Une boucle d'oreille ronde semble avoir été représentée sous son oreille droite. La femme tient un gobelet dans sa main droite, placée sur la poitrine, et un flacon à long col dans sa main gauche.

CIL, XIII, 2691.
Devoucoux 1848, p. 198, n°8 ; Graillot 1902, p. 270, n°161 ; Espérandieu 1910, p 103-104, n°1938 ; Mordier 1965, p. 44-45, n°59 ; Rebourg 1993, p. 152 ; Lamy 2015, p. 334, n°71.333 ; Le Bohec 2015, p. 156-157, n°240.

Éd-216

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,90 x 0,54 x 0,15 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML163.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche peu profonde qui suit le contour du corps est figuré un buste frustre. Seule la tête est encore bien visible.

Mordier 1965, p. 74, n°127 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 344, n°71.353.

Éd-217

Cippe

Indéterminée

1,23 x 0,65 x 0,59 m

Calcaire à entroques rouge, type Pouillenay.

XVIII^{e} siècle

II^{e} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML164 = I.96.

Complet.

D(iis) M(anibus) / Q(uinti) Secund(ii) / Quigonis / civis Treveri / servir(i) augus/talis in Aedui / consistentis / omnib(us) hono/rib(us) inter eos / functi Quigo/ni(i) (duo) Secundus / et Hibernalis / liberti et he/red(es) patrono / optimo / sub as/cia dedicauer(unt) / l(oco) d(ato) ex d(ecreto) o (rdinis).

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur la face principale figure l'inscription. Les deux faces latérales sont ornées d'un grand bouclier plat, ovale, décoré d'un cercle en son centre (figuration de l'*umbo* ?). Découvert "hors les murs", ce cippe pourrait provenir de la nécropole du Champ des Urnes.
L'inscription peut être traduite par :
« Aux dieux Mânes de Quintus Secundis Quigo, citoyen de Trèves, sévir augustal, résident chez les Éduens, ayant exercé chez eux tous les honneurs ; les Quingonii Secundus et Hibernalis, ses affranchis et ses héritiers, à leur très cher patron, ont dédié ce monument sous l'*ascia*, l'emplacement de la tombe ayant été concédé par décision du Conseil Municipal ».

CIL, XIII, 2669.
Espérandieu 1910, p. 113, n°1962 ; Le Bohec 2015, p. 128-129, n°185.

Éd-218

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1 x 0,38 x 0,13 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML166.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit a été découpé, à une époque ultérieur probablement.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Mindoinnis*. De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M (anibus)*. « Aux dieux Mânes, Mindoinnis ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau ouvert. Le visage est ovale, les traits sévères. La chevelure est traitées en mèches bouclées ramenées sur le front. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet à large bord. La seconde main semble ne rien tenir. La niche ne comporte pas de bandeau inférieur, les membres du personnage sont simplement détourés. La stèle donne l'impression d'être inachevée.

CIL, XIII, 2743.
Graillot 1902, n°166, p. 270 ; Espérandieu 1910, n°1936, p. 103 ; Mordier 1965, n°15, p. 18 ; Pinette 1988, p. 176, fig. 2 ; Rebourg 1993, p. 166, pl. V ; Lamy 2015, n°71.309, p. 322 ; Le Bohec 2015, n°306, p. 191.

Éd-219

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,72 x 0,48 x 0,31 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML168 = 86.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. Toute la surface de la pierre est très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'un personnage, vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges.

Graillot 1902, p. 270, n°168 ; Espérandieu 1910, p. 98, n°1922 ; Mordier 1965, p. 69, n°113 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 320, n°71.306.

Éd-220

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,39 x 0,58 x 0,28 m

Grès.

Inconnue.

Deuxième moitié du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML169 = 87.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure la tête d'une femme. Le bas du visage est très abîmé. La chevelure est coiffée en bandeaux divisés en grosses mèches enroulées ramenées vers l'arrière et couvrant les oreilles. Cette coiffure est semblable à celle de Faustine la Jeune.

Mordier 1965, p. 79, n°143 ; Rebourg 1993, p. 173 ; Lamy 2015, p. 330, n°71.325.

Éd-221

Stèle funéraire

Indéterminée

0,40 x 0,46 x 0,34 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML170 = 88.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Partie inférieure de stèle. Seuls les pieds et le bas du manteau sont conservés. Les bords latéraux de la niches sont en partie visibles.

Mordier 1965, p. 86, n°167 ; Rebourg 1993, p. 174 ; Lamy 2015, p. 347, n°71.358.

Éd-222

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

0,62 x 0,55 x 0,24 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML175 = 92.

Fragmentaire : le sommet du fronton et la partie inférieure sont brisés.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Cemmi Sen[...]*. De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) [M(anibus)]*. « Aux dieux Mânes de Cemmus Sen(…) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous un fronton triangulaire orné d'acrotères se développe l'inscription. La niche droite abrite le buste d'un homme, vêtu d'une tunique et d'un manteau aux larges plis. Sa main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet.

CIL, XIII, 2700.
Graillot 1902, p. 271, n°175 ; Mordier 1965, p. 52, n°76 ; Rebourg 1993, p. 170, fig. 155 ; Lamy 2015, p. 173, n°71.18 ; Le Bohec 2015, p. 138-139, n° 203.

Éd-223

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,70 x 0,41 x 0,20 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^{er} siècle - début du II^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML176.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est brisé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'un personnage, vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. La chevelure forme une calotte volumineuse. Il tient un gobelet dans sa main droite, placée sur la poitrine ; et un objet rond (fruit) dans sa main gauche.

Graillot 1902, p. 271, n°176 ; Espérandieu 1910, p. 98, n°1923 ; Mordier 1965, p. 18, n°16 ; Lamy 2015, p. 349, n°71.363.

Éd-224

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,87 x 0,40 x 0,17 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^{er} - milieu du II^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML178 = 110.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Modso …* . Sur les bordures latérales de la niche : *D(iis) M (anibus)* ; « Aux dieux Mânes et à Modsus (?), … ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche suivant les contours du corps est figuré le buste d'un homme barbu. Sa chevelure est traitée en larges mèches ondulées ramenées sur le front. Dans sa main droite à l'index tendu, placée sur la poitrine, il tient un objet non identifiable. Dans sa main gauche il tient la lanière d'un coffret.

CIL, XIII, 2746.
Graillot 1902, n°178, p. 271 ; Espérandieu 1910, n°1913, p. 94 ; Mordier 1965, n°36, p. 30 ; Hatt 1986, p. 293 ; Rebourg 1993, p. 168 ; Le Bohec 2010, n° 42, p. 176 ; Lamy 2015, n°71.305, p. 320 ; Le Bohec 2015, n°309, p. 193.

Éd-225

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,55 x 0,59 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - premier quart du III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML181.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure forme une calotte volumineuse. Elle tient dans sa main droite un flacon à long col ; et dans sa main gauche un miroir (ou un *flabellum* ouvert).

CIL, XIII, 2795h.
Graillot 1902, p. 272, n°181 ; Espérandieu 1910, p. 109-110, n°1952 ; Mordier 1965, p. 53, n°77 ; Rebourg 1993, p. 170 ; Lamy 2015, p. 222, n°71.112 ; Le Bohec 2015, p. 220, n°364.

Éd-226

Stèle funéraire

Indéterminée

0,70 x 0,48 x 0,22 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML183 = 124.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. La partie droite de la stèle est également brisée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré un personnage debout, vêtu d'un manteau à col arrondi. La chevelure est ondulée et semble être ramenée vers l'arrière, ce qui indiquerait le sexe féminin du personnage. Il est possible que cette stèle ait représenté un couple, car il y a un reste de sculpture près du bras gauche du personnage.

Mordier 1965, p. 84, n°158 ; Rebourg 1993, p. 174 ; Lamy 2015, p. 332, n°71.330.

Éd-227

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,77 x 0,47 x 0,19 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML184 = 125.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) - Verilla - M(anibus)*. « Aux dieux Mânes, Verilla ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau aux manches larges. Une écharpe entoure ses épaules et retombe sur son bras gauche. Ses cheveux sont ramenés vers l'arrière. Dans sa main droite, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet. Dans sa main gauche elle serre une *mappa*.

CIL, XIII, 2781.
Graillot 1902, p. 272, n°184 ; Espérandieu 1910, p. 108, n°1949 ; Mordier 1965, p. 23-24, n°26 ; Rebourg 1993, p. 166 ; Lamy 2015, p. 221, n°71.110 ; Le Bohec 2015, p. 216-217, n°357.

Éd-228

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,85 x 0,43 x 0,20 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML186.

Fragmentaire : l'angle inférieur gauche est brisé.

Illisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous la figuration d'un fronton triangulaire orné d'acrotères est présenté un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. La partie basse de la stèle est simplement équarrie.

Inédit.

Éd-229

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,10 x 0,50 x 0,16 m

Grès.

Vers 1847

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML188 = 149.

Complète.

Sous le buste : *D(iis) M(anibus) / Perpetui* ; « Aux dieux Mânes de Perpetuus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'un homme imberbe, de face. Il est vêtu d'un manteau à col rond et manches larges. Ses cheveux sont coiffés en mèches raides ramenées sur le front et dégageant les oreilles. De la main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un petit objet rectangulaire (étui à stylet ou règle). De la main gauche il tient l'anse d'un coffret à tablettes, qui déborde sur la niche. Un trou de louve oblique entame la dernière ligne de l'inscription.

CIL, XIII, 2750.
Devoucoux 1848, p. 202, n°3 ; Graillot 1902, p. 272, n°188 ; Espérandieu 1910, p. 94-95, n°1914 ; Mordier 1965, p. 19-20, n°18 ; Rebourg 1993, p. 152 ; Le Bohec 2010, p. 176, n°44 ; Lamy 2015, p. 200, n°71.68 ; Le Bohec 2015, p. 196-197, n°317.

Éd-230

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,32 x 0,50 x 0,14 m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML190 = 71.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Annae*. De chaque côté de la tête du défunt, sur les bordures de la niche : *[D(iis)] M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ; à Anna ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une profonde niche cintrée figure la tête d'une femme, assez abîmée.

CIL, XIII, 2686 et 2764.
Devoucoux 1848, p. 210 ; Espérandieu 1910, p. 118-119, n°1980 ; Mordier 1965, p. 48-49, n°68 ; Rebourg 1993, p. 170, fig. 154 ; Lamy 2015, p. 325, n° 71.316 ; Le Bohec 2015, p. 153-154, n°235.

Éd-231

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,79 x 0,30 x 0,10 m

Grès.

Inconnue.

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML191 = 70.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure le buste d'un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est traitée en petites mèches bouclées qui tombent sur le front. Le visage est ovale, le nez long et large, les lèvres très charnues. Ses mains ne sont plus visibles à cause de l'érosion de la pierre.

Graillot 1902, p. 273, n°191 ; Mordier 1965, p. 69, n°114 ; Rebourg 1993, p. 158 ; Lamy 2015, p. 174, n°71.19.

Éd-232

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,27 x 0,20 x 0,20 m

Grès.

Inconnue.

Premier quart du III^e siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML193 = 60.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[…]cinu[…]*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête de femme sous une niche droite. La chevelure est séparée par une raie médiane, et traitée en bandeaux ramenés vers l'arrière de la tête.

CIL, XIII, 2707.
Mordier 1965, p. 46, n°62 ; Rebourg 1993, p. 170 ; Lamy 2015, p. 328, n°71.321 ; Le Bohec 2015, p. 167, n°260.

Éd-233

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML194 = 61.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[…]assi Pr[…]*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête d'homme barbu sous une niche droite. La chevelure est ondulée, tout comme la barbe.

CIL, XIII, 2703.
Mordier 1965, p. 46-47, n°63 ; Rebourg 1993, p. 170 ; Lamy 2015, p. 311, n°71.288 ; Le Bohec 2015, p. 165, n°256.

Éd-234

Stèle funéraire

Indéterminée

0,17 x 0,24 x 0,16 m

Granit.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML196.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle sans niche figurant un personnage de face, dont seule la tête est conservée. Les traits du visage sont schématisés.

Mordier 1965, p. 78, n°139 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 234, n°71.133.

Éd-235	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,80 x 0,67 x 0,22 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML2007.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis)- Candid(us)[...]d[...] - M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes. (Ici repose) Candidus (...)d(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite, ornée au sommet par une double volute liée en son centre (comme la stèle n° 9 de Pont-l'Evêque), figure un homme debout en pied. La surface de la pierre est abîmée au niveau du visage et du torse. L'homme est vêtu d'une tunique et d'un manteau dont un large pan cache tout le côté gauche de son corps. La main droite était ramenée sur la poitrine et tenait un objet (probablement un gobelet), mais cette partie de la stèle est abîmée.

Lamy 2015, p. 316, n°71.298 ; Le Bohec 2015, p. 164, n°254.

Éd-236	Stèle funéraire	Indéterminée

0,48 x 0,38 x 0,37 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML2008.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Seules les jambes et les pieds sont encore visibles, sur un podium.

Inédit.

Éd-237

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,63 x 0,49 x 0,23 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML205.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite est figuré le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Le visage est assez rond et très expressif. La chevelure est traitée en mèches mi-longues ondulées qui encadrent le visage. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche est posée sur le ventre et tient peut-être une *mappa* dépliée. Le style de représentation est très particulier, presque naïf.

Graillot 1902, p. 273, n°205 ; Espérandieu 1910, p. 105-106, n°1942 ; Mordier 1965, p. 69-70, n°115 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 350, n° 71.364.

Éd-238

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,68 x 0,30 x 0,09 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML213 = 133.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite est figuré le buste long d'un personnage, tenant dans la main droite un gobelet, et dans la main gauche la lanière d'un coffret. La chevelure forme une calotte volumineuse sur la tête.

Graillot 1902, p. 274, n°213 ; Espérandieu 1910, p. 108, n°1950 ; Mordier 1965, p. 70, n°116 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 323, n°71.311.

Éd-239

Autel funéraire

Autel à pomme de pin

1,10 x 0,30 x 0,20 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML216.

Fragmentaire : la partie gauche est brisée.

D(iis) M(anibus) / Canu.. / Prinu/... ; « Aux dieux Mânes, Canu(...), Prinu(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Autel composé d'un corps rectangulaire et d'un couronnement orné d'une pomme de pin. L'inscription est presque illisible.

Inédit.

Éd-240

Stèle funéraire

Indéterminée

0,35 x 0,25 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML220.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie centrale est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage est figuré les mains jointes sur la poitrine, et tenant un gobelet.

Graillot 1902, p. 275, n°220 ; Mordier 1965, p. 86, n°166 ; Rebourg 1993, p. 174 ; Lamy 2015, p. 225, n°71.117.

Éd-241	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,33 x 0,35 x 0,17 m

Grès.

Inconnue.

Premier quart du III^e siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML378 = 62.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Suaricia* ; « (Ci-gît) Suaricia ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête de femme sous une niche droite. La chevelure est séparée par une raie médiane, et traitée en bandeaux ramenés vers l'arrière de la tête.

Devoucoux 1848, p. 209 ; Mordier 1965, p. 47, n°64 ; Rebourg 1993, p. 153 ; Lamy 2015, p. 328, n°71.322 ; Le Bohec 2015, p. 212, n°346.

Éd-242	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré.

Inconnues.

Grès.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML668.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste long d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau à larges manches. Elle tient un gobelet dans sa main droite, ramenée sur la poitrine. La main gauche, posée sur le bassin, tient un objet courbe indéterminé (*mappa* ?).

Inédit.

Éd-243

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,68 x 0,36 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML670.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est brisé.

Sous le croissant de lune : *M(ar?)dus / M..si* (?).

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure de la stèle figure un croissant de lune en faible relief, large et épais. L'inscription est peu lisible.

Inédit.

Éd-244

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML674.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Buste d'homme barbu, sous une niche cintrée, tenant un gobelet.

Inédit.

Éd-245

Stèle funéraire

Indéterminée

0,40 x 0,27 x 0,20 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML675 = 218b.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment de personnage. Seules les mains sont conservées. La main droite tient un gobelet. La main gauche sort d'une manche large et tient une sorte de couteau. Peut-être issu de la même stèle que Espérandieu n° 1935.

CIL, XIII, 2795e.
Graillot 1902, p. 275, n°218b ; Espérandieu 1910, p. 97, n°1920 ; Lamy 2015, p. 351, n°71.366.

Éd-246

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,87 x 0,46 x 0,13 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML676.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche à double cintre figure un homme imberbe debout, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche il tient un objet non identifiable (flacon à long col ?).

Espérandieu 1910, p. 89, n°1899 ; Mordier 1965, p. 63, n°97 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 317, n°71.301.

Éd-247

Autel funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire blanc.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML679.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

C Grin… / Ro…s / Bon. […].

Cliché Anne-Laure Edme.

Partie supérieure d'autel funéraire, présentant une inscription sur la face principale.

Inédit.

Éd-248

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,28 x 0,30 x (?) m

Grès.

Avant 1884

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML693 - 26 = 2. Autrefois en remploi "dans le mur du fond de la maison n° 19 de la place du Terreau" (Mordier). Acquise en 1884.

Fragmentaire : seule l'angle supérieur droit est conservé.

Illisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Buste d'un personnage imberbe sous une niche cintrée. Des traces indiquent que la niche était peinte en rouge.

Mordier 1965, p. 78-79, n°140 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 177, n°71.25.

Éd-249

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML695 = 101 = 11.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[…]tuill[…]*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête d'homme sous une niche droite.

Mordier 1965, p. 47, n°65 ; Rebourg 1993, p. 170 ; Lamy 2015, p. 311, n°71.289.

Éd-250

Stèle funéraire

Indéterminée

0,53 x 0,52 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML696 = 104 = 18.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Buste d'un personnage dont le vêtement est rendu par de vastes plis dessinés par des sillons. Le bord des manches est bien marqué. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche est posée sur le ventre.

Graillot 1902, p. 279, n°104 ; Mordier 1965, p. 84, n°159 ; Rebourg 1993, p. 174 ; Lamy 2015, p. 346, n°71.356.

Éd-251

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,75 x 0,42 x 0,13 m

Grès.

Inconnue.

Deuxième quart du II^e^ siècle - fin du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML697.

Complète.

De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».
Quelques traces de lettres illisibles sur le bandeau supérieur de la niche.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite ornée d'une double volute figure le buste d'une femme. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Sa chevelure est coiffée en deux bandeaux de boucles, ramenés sur le sommet de la tête pour former un chignon. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet à pied. De la main gauche elle tient le long col d'un flacon.

Graillot 1902, p. 279, n°107 ; Espérandieu 1910, p. 109, n°1951 ; Mordier 1965, p. 14, n°9 ; Rebourg 1993, p. 166 ; Lamy 2015, p. 222, n°71.111.

Éd-252

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat ?

0,25 x 0,35 x (?) m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML698 = 108 = 8.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

Sur le bandeau latéral gauche de la niche : *D(iis) [M(anibus)]* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête de personnage sous une niche cintrée.

Mordier 1965, p. 48, n°66 ; Rebourg 1993, p. 170 ; Lamy 2015, p. 343, n°71.350.

Éd-253

Stèle funéraire

Stèle rectangulaire à fronton triangulaire

0,33 x 0,17 x (?) m

Grès.

Inconnue.

II^{e} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML699.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Illisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans la partie supérieure de la stèle est figuré un fronton triangulaire, orné d'un épais croissant de lune. Sous le fronton, un cartouche à queue d'aronde contient l'inscription, aujourd'hui illisible.

Inédit.

Éd-254

Stèle funéraire

Indéterminée

0,45 x 0,30 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML703 = 114 = 5.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Une femme est présentée sous une niche. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau à larges plis. Sa chevelure est ramenée vers l'arrière en larges bandeaux.

Mordier 1965, p. 84, n°157 ; Rebourg 1993, p. 152 ; Lamy 2015, p. 331, n°71.328.

Éd-255	Stèle funéraire	Indéterminée

0,23 x 0,28 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML705 = 116 = 21.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Possible fragment de stèle de couple. Deux mains droites tiennent un même gobelet.

Mordier 1965, p. 86, n°164 ; Rebourg 1993, p. 174 ; Lamy 2015, p. 338, n°71.341.

Éd-256	Stèle funéraire	Indéterminée

0,44 x 0,38 (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML735 = L15.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Jambes d'un personnage, vêtu d'un manteau tombant à mi-mollets. Le manteau présente des plis larges.

Mordier 1965, p. 87, n°169 ; Rebourg 1993, p. 174 ; Lamy 2015, p. 347, n°71.359.

Éd-257

Stèle funéraire

Indéterminée

0,45 x 0,22 x 0,07 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML83.

Fragmentaire : un éclat a été arraché au niveau de la tête.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Figure frustre d'un personnage en buste, les deux mains ramenées sur la poitrine.

Espérandieu 1910, p. 116, n°1972.

Éd-258

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et acrotères

1,03 x 0,48 x 0,21 m

Arkose trias.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML832.

Fragmentaire : la partie inférieure, brisée, a été reconstituée.

De chaque côté du croissant : *D(iis) M(anibus)*. Dans un cartouche à queues d'aronde : *Saciro Sattonis fil(ii)*. Sous le cartouche : *Con(iugi ?)*. « Aux dieux Mânes de Sacirus, fils de Sattonius. Son épouse (a fait poser ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Au centre de l'acrotère central figure un croisant de lune formé d'un seul trait, profondément gravé. Les lettres D M encadre le croissant. Sous celui-ci est placé un cartouche à queues d'aronde, lui-même surmontant les lettres CON. Certaines lettres de l'inscription paraissent moins profondément gravées.

CIL, XIII, 2762.
Rebourg 1993, p. 158 ; Le Bohec 2015, p. 205-206, n°333.

Éd-259

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,04 x 0,44 x 0,15 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML834.

Complète, mais en deux fragments.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure un homme barbu debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau aux plis serrés. La chevelure forme une volumineuse calotte. Les oreilles sont décollées. La main droite tient une sorte de bâton, vu comme un instrument de musique (clarinette ou hautbois) par Espérandieu et une trompette droite (*tuba*) par Christophe Vendries.

Espérandieu 1910, p. 79, n°1875 ; Mordier 1965, p. 63-64, n°98 ; Hatt 1986, p. 293 ; Nerzic 1989, p. 249 ; Homo-Lechner, Pinette, Vendries 1993, n°90 ; Rebourg 1993, p. 153 ; Vendries 2013, p. 1029, fig. 10 ; Lamy 2015, p. 192, n°71.56.

Éd-260

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,03 x 0,51 x 0,25 m

Granit.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML932.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré un personnage debout en pied. Il est vêtu d'un manteau qui tombe à mi-mollets. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche il tient une bourse (ou une *mappa* ?).

Graillot 1902, p. 253, n°3 et p. 276 ; Mordier 1965, p. 59, n°86 ; Rebourg 1994b, p. 416-417; Lamy 2015, p. 480, n°71.627.

Éd-261

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,41 x 0,70 x 0,20 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML933 = 28.

Complète. Toute la surface de la pierre est très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintré sont figurés deux personnages debout, en pied. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau court. Le personnage de droite est plus petit et ses pieds ne touchent pas le sol de la niche. Il peut s'agir d'un enfant ou d'un personnage assis.

Graillot 1902, p. 278, n°28 ; Espérandieu 1910, p. 106, n°1943 ; Mordier 1965, p. 61, n°92 ; Rebourg 1993, p. 172 ; Lamy 2015, p. 340, n°71.345.

Éd-262

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,80 x 0,33 x 0,19 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. inconnu.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure une silhouette frustre en buste. Les mains sont représentées l'une au-dessus de l'autre, mais sans attribut.

Inédit.

Éd-263

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,88 x 0,46 x 0,24 m

Grès.

Inconnue.

III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. inconnu.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche peu profonde suivant les contours du corps, figure le buste d'un personnage. Le visage est ovale, les cheveux courts. Les mains semblent jointes sur le ventre, et tiennent un objet rond (fruit ?).

Inédit.

Éd-264

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,12 x 0,51 x 0,26 m

Grès.

Avant 1848

Première moitié du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. ML113.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Mars(i)co ; « Aux dieux Mânes de Marsicus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée, un homme est représenté jusqu'à mi-corps. Barbu, il est vêtu d'une tunique à manches larges et d'un manteau. Il tient dans sa main droite un *poculum* à petit rebord, et une hache à fer triangulaire (ou une masse de charpentier ?) dans son autre main.

CIL, XIII, 2737 et 2792.
Graillot 1902, n°113 ; Espérandieu 1910, p. 117, n°1976 ; Mordier 1965, p. 19, n°17 ; Hatt 1986 ; Rebourg 1993, p. 166 ; Chardron-Picault 2004, p. 243, n °8 ; Le Bohec 2010, p. 176, n°41 et 51 ; Bernigaud 2011, n°43 ; Lamy 2015, p. 206, n°71.80 ; Le Bohec 2015, p. 187-188, n°300.

Éd-265	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,88 x 0,42 x 0,17 m

Grès.

Avant 1848

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. ML206 = 127.

Complète.

De chaque côté de la tête : *Vepi/(a)e / D(iis) [M(anibus)]* ; « Aux dieux Mânes, à Vepia ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur une stèle rectangulaire, sans encadrement, est représentée une femme jusqu'à mi-corps, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est basse et tombe sur ses oreilles. Devant elle, elle tient des deux mains un objet indistinct, ressemblant à un fuseau ou à une *ampulla* à long col et à panse basse.

CIL, XIII, 2780.
Graillot 1902, p. 273, n°206 ; Espérandieu 1910, p. 91, n°1904 ; Mordier 1965, p. 35, n°46 ; Rebourg 1993, p. 168 ; Bernigaud 2011, n°44 ; Hatt 1986, p. 293 ; Lamy 2015, p. 333, n°71.331 ; Le Bohec 2015, p. 216, n°356.

Éd-266	Stèle funéraire	Indéterminée

0,18 x 0,42 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. : ML160 = 67.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Stèle figurant un homme barbu, de face. Ses cheveux sont arrangés en épaisses mèches courtes et bouclées qui entouent le visage et couvrent les oreilles.

Mordier 1965, p. 79, n°142 ; Rebourg 1993, p. 173 ; Lamy 2015, p. 177, n°71.26.

Éd-267

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire oolithique grossier.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. : ML48.

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragmentaire : la partie supérieure, comprenant la défunte, à aujourd'hui disparu, mais elle a été observée par Espérandieu.

De chaque côté de la tête de la défunte : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Fût de colonne à base moulurée, retaillé en stèle funéraire. Sous une niche était figurée une femme en buste long, de face. Elle était vêtue d'une tunique à col rond. De sa main droite, placée sur la poitrine, elle devait tenir un gobelet. Sous la niche figure un chien debout, de profil droit.

Espérandieu 1910, p. 67, n°1842 ; Mordier 1965, p. 98, n°189 ; Rebourg 1993, p. 174 ; Lamy 2015, p. 332, n°71.329.

Éd-268

Stèle funéraire

Indéterminée

1,35 x (?) x (?) m

Grès.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ - début du III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. ML110 = 101.

Cliché Anne-Laure Edme.

Complète, mais de nombreux éclats ont été arraché, notamment sur les bordures.

D(iis) [M(anibus)] Camola(tiae) Ianuaria[e] / Ianuar[ius con]/iux eiu[s cum] f[ilii]s [pienti]simi[s p(onendum) c(urauit)] ; « Aux dieux Mânes de Camolatia Januaria. Januarius, son époux et leur fils, pieusement, ont fait poser (ce monument) ».

"Au milieu, dans une niche, entre deux pilastres, un homme debout, de face, vêtu d'une tunique longue et d'un manteau, chaussé, paraissant tenir de la main droite un gobelet. À gauche, à mi-corps au-dessus du pilastre, une femme vue de trois quarts, tenant de la main droite un gobelet ; sur le pilastre, un grand disque de faible relief. À droite, un homme barbu, vu aussi de trois quarts et à mi-corps au-dessus du second pilastre, vêtu d'une tunique et d'un manteau ramené sur le bras gauche, tenant de la main gauche une bourse ; sur le pilastre, une épée dans son fourreau ; devant la femme, un petit chien debout, à gauche. L'homme et la femme représentés à mi-corps ont chacun une main sur les épaules du personnage debout." (Espérandieu 1910, p. 86-87). Une seconde épée est figurée en faible relief sur le fond de la niche, entre la femme et le personnage central.

CIL, XIII, 2701.
Devoucoux 1848, p. 181 ; Graillot 1902, p. 262, n°110 ; Espérandieu 1910, p. 86-87, n°1893 ; Mordier 1965, p. 9-10, n°1 ; Rebourg 1993, p. 165-166, fig. 147 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°35 ; Lamy 2015, p. 339, n°71.343.

Éd-269

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,45 m

Grès.

Inconnue.

II^e siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. ML142.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure un jeune garçon, vêtu d'une tunique et d'un manteau à larges manches Le col de la tunique est visible au niveau de l'échancrure du manteau, sur l'épaule droite. La chevelure est traitée en mèches ondulées bien séparées, ramenées vers l'avant. Dans sa main droite il tient un gobelet à bord saillant. Dans sa main gauche il tient le manche d'un *flabellum* ouvert.

Graillot 1902, p. 266, n°142 ; Espérandieu 1910, p. 81-82, n°1880 ; Braemer 1959, p. 30, pl. XXXIIII ; Mordier 1965, p. 83-84, n°156 ; Rebourg 1993, p. 173-174, fig. 158 ; Lamy 2015, p. 231, n°71.128.

Éd-270

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,53 x 0,33 x 0,08 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. ML690.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée à deux niveaux figue un enfant debout. Il est vêtu d'une tunique et d'un ample manteau. Il tient dans sa main droite, placée le long du corps, un objet rond percé au centre (jouet ?). Dans sa main gauche, ramenée sur la poitrine, il tient un petit objet non identifiable (fruit ?).

Espérandieu 1910, p. 111, n°1956 ; Mordier 1965, p. 83, n°155 ; Pinette 1988, p. 179 ; Rebourg 1993, p. 173 ; Lamy 2015, p. 341, n°71.346.

Éd-271

Stèle funéraire

Indéterminée

0,31 x 0,31 x 0,10 m

Grès.

Inconnue.

Règne d'Antonin le Pieux (138-161)

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Réserve du tribunal ; n° d'inv. : ML218a.

Fragmentaire : seule une partie du bandeau supérieur et la tête du défunt sont conservés.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[…]ata[…].*

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure la tête d'un homme barbu.

CIL, XIII, 2795e.
Graillot 1902, p. 275, n°218a ; Espérandieu 1910, p. 102, n°1935 ; Mordier 1965, p. 48, n°67 ; Rebourg 1993, p. 170 ; Lamy 2015, p. 321, n°71.308 ; Le Bohec 2015, p. 235-236, n°406.

Éd-272

Stèle funéraire

Indéterminée

0,23 x 0,27 x 0,17 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Réserve du tribunal ; n° d'inv. : ML219 = 63.

Fragmentaire : seule la tête du défunt et une partie du fond de la niche sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Seule la tête barbue d'un homme est conservée. La chevelure est composée de grosses mèches bouclées ramenées sur le front. Le nez est droit et large.

Mordier 1965, p. 80, n°146 (erreur de numéro d'inventaire) ; Lamy 2015, p. 314, n°71.294.

Éd-273

Stèle funéraire

Indéterminée

0,36 x 0,37 x 0,08 m

Arkose trias.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Réserve du tribunal ; n° d'inv. : ML761.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Seul le torse du personnage est conservé. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche tient un pan de son manteau (ou un parchemin enroulé ?).

Graillot 1902, p. 276, n°4 ; Mordier 1965, p. 86, n°165 ; Lamy 2015, p. 232, n°71.130.

Éd-274

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,59 x 0,46 x 0,07 m

Calcaire tendre.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Réserve du tribunal ; n° d'inv. : ML853.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[...]mio[...]*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré un personnage debout. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. La chevelure est traitée en mèches ondulées ramenées sur le front. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un objet rectangulaire non identifiable. De sa main gauche il tient le manche d'un fouet enroulé, posé sur son épaule gauche. La tête d'un petit chien, tournée vers lui, est visible sur son genou gauche. Il s'agit peut-être d'un enfant, tenant ses jouets et accompagné de son animal domestique, ce que confirmerait la rondeur des joues.

Espérandieu 1910, p. 110, n°1954.

Éd-275

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,30 x 0,25 x 0,19 m

Arkose trias.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Réserve du tribunal ; n° d'inv. : ML924.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un personnage de sexe indéterminé, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Sa main droite est ramenée sur la poitrine et tient un objet indéterminé, qui semble être soutenu par la main gauche (animal ?). Un trou quadrangulaire a été perforé sous le fragment, ce qui indique un remploi.

Inédit.

Éd-276

Stèle funéraire

Épitaphe

0,28 x 0,38 x 0,09 m

Arkose trias.

XIX^e^ siècle ?

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale indéterminée.

Autun (71), Réserve du tribunal ; n° d'inv. : ML937.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

D(iis) M(anibus) / Iliomar. ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Iliomar ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment d'inscription. Les lettres sont rehaussées de rouge, peut-être depuis le XIX^e^ siècle.

CIL, XIII, 2724.
Le Bohec 2015, p. 178, n°282.

Éd-277

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,50 x 0,1 x (?) m

Grès.

Avant 1845

II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Est, au-dessus du balcon, sous le toit.

Fragmentaire : en quatre fragments, un éclat est manquant dans la partie supérieure.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *No[…]*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un couple debout, en pied. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau à manches larges. La femme porte également un écharpe autour des épaules. Elle est coiffée d'un chignon bas, et tient dans sa main droite un objet difficilement identifiable (gobelet ?). L'homme, barbu, tient un gobelet dans sa main droite, placée sur la poitrine, et de sa main gauche il serre un pan de son manteau. Cette stèle est de très bonne qualité.

CIL, XIII, 2788.
Espérandieu 1910, p. 85-86, n°1891 ; Mordier 1965, p. 12-13, n°6 ; Rebourg 1993, p. 162 ; Lamy 2015, p. 227, n°71. 121 ; Le Bohec 2015, p. 241-242, n° 424.

Éd-278

Stèle funéraire

Indéterminée

0,40 x 0,20 x (?) m

Grès.

Avant 1845

II^e^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Est, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. De sa main droite, placée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche est posée une bourse.

Mordier 1965, p. 85, n°161 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 315, n°71.297 (erreur de cliché).

Éd-279

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Grès.

Avant 1845

IIe - IIIe siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Est, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un homme imberbe.

Mordier 1965, p. 85, n°162 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 315, n°71.296.

Éd-280

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire blanc.

Avant 1845

IIe - IIIe siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Est, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Les yeux sont très expressifs et profondément enfoncés sous les sourcils.

Mordier 1965, p. 81, n°151 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 314, n°71.295.

Éd-281

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,40 x (?) x (?) m

Grès.

Avant 1845

Dernier quart du I^{er} - milieu du II^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Est, rez-de-chaussée.

Complète.

De chaque côté de la tête du défunt : *D(iis) M(anibus)*. Sous le buste : *Smercat(?)*. « Consécration aux dieux Mânes. (Ici repose) Smercat(?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure le buste long d'un homme barbu vêtu d'une tunique et d'un manteau aux manches larges. Sa chevelure est coiffée en mèches enroulées ramenées vers l'arrière de la tête. Il tient de la main droite, posée sur la poitrine, un gobelet, et de la main gauche un linge déplié.

CIL, XIII, 2741.
Devoucoux 1848, p. 199 ; Espérandieu 1910, p. 94, n°1912 ; Mordier 1965, p. 44-45, n°61 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 319, n°71.304 ; Le Bohec 2015, p. 19, n°3040.

Éd-282

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,40 x 0,45 x (?) m

Calcaire blanc.

Avant 1845

Dernier quart du I^{er} - milieu du II^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Est, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

De part et d'autre de la tête du défunt, dans la niche :
D(iis) M(anibus) ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est traitée en mèches volumineuses ramenées sur le front. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet.

CIL, XIII, 11228.
Espérandieu 1910, p. 98-99, n°1924 ; Mordier 1965, p. 54-55, n°81 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 321, n°71.307 ; Le Bohec 2015, p. 226, n°377.

Éd-283

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

Inconnues.

Grès.

Avant 1845

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Nord, premier étage.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure la tête d'un homme imberbe aux joues gonflées, vêtu d'une tunique et d'un manteau.

Mordier 1965, p. 81, n°149 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 330, n°71.326.

Éd-284

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,50 x 0,45 x (?) m

Grès.

Avant 1845

Dernier quart du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Nord, premier étage.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Bellina Magi (filia)* ; « (Ci-gît) Bellina, fille de Magus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire inscrite figure la tête d'une femme. Sa chevelure est séparée par une raie médiane et ramenée vers l'arrière de la tête.

CIL, XIII, 2698.
Devoucoux 1848, p. 210 ; Espérandieu 1910, p. 116, n°1971 ; Mordier 1965, p. 55, n°82 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 335, n°71.335 ; Le Bohec 2015, p. 160, n°247.

Éd-285

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,30 x 0,20 x (?) m

Grès.

Avant 1845

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Nord, premier étage.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche qui suit les contours du corps figure un personnage imberbe, en buste long. Les cheveux forment une calotte volumineuse dégageant les oreilles. La main gauche est figurée mais semble vide. Les traits du visage sont schématisés.

Mordier 1965, p. 85, n°163 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 346, n°71.357.

Éd-286

Stèle funéraire

Indéterminée

0,30 x 0,20 x (?) m

Calcaire blanc.

Avant 1845

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Nord, premier étage.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Illisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire figure la tête d'une homme imberbe.

Mordier 1965, p. 8, n°1481 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 345, n°71.355.

Éd-287

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,70 x 0,50 x (?) m

Grès.

Avant 1845

Deuxième moitié du II^e^ - fin du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Nord, rez-de-chaussée.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste long d'une femme, vêtu d'une tunique et d'un manteau à encolure ronde. Ses cheveux sont séparés par une raie médiane et forment des mèches épaisses qui encadrent le visage et couvrent les oreilles (la coiffure est semblable à celle de Faustine la Jeune). De sa main droite, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet. Sa main gauche est posée sur son ventre et semble ne rien tenir. Un trou de louve a été creusé au niveau du ventre, à une époque ultérieure (remploi).

Espérandieu 1910, p. 117, n°1974 ; Mordier 1965, p. 67-68, n°109 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 336, n°71.338.

Éd-288

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Grès.

Avant 1845

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Nord, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : la partie supérieure de la niche est abîmée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Personnage masculin frustre debout dans une niche cintrée. Les mains sont ramenées sur le ventre mais ne semblent rien tenir (la main droite pourrait peut-être tenir un gobelet).

Devoucoux 1848, p. 208, n°6 ; Espérandieu 1910, p. 117, n°1974 ; Mordier 1965, p. 64, n°100 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 350, n°71.365.

Éd-289

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,60 x 0,40 x (?) m

Grès.

Avant 1845

Second quart du II^e^ - dernier quart du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Nord, rez-de-chaussée.

Complète, mais les bords de la stèle sont masqués par le crépi.

Illisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Sa chevelure est séparée par une raie médiane, et ramenée sur le sommet de la tête pour former un chignon. De sa main droite à l'index tendu, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De sa main gauche, à l'index et l'auriculaire tendus, elle tient une *mappa*.

Espérandieu 1910, p. 117, n°1974 ; Mordier 1965, p. 71, n°119 ; Rebourg 1993, p. 163-165 ; Lamy 2015, p. 335, n°71.336.

Éd-290

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,60 x 0,30 x (?) m

Grès.

Avant 1845

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Nord, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : la bordure gauche est brisée sur toute la hauteur de la stèle.

Sur le haut des bords de la niche : *[D(iis)] M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. De sa main droite à l'index tendu, placée sur la poitrine, il tient un gobelet. De sa main gauche il serre le col d'un flacon.

Espérandieu 1910, p. 117, n°1974 ; Mordier 1965, p. 56, n°84 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 325, n°71.315 ; Le Bohec 2015, p. 231, n°394.

Éd-291

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,70 x 0,45 x (?) m

Calcaire blanc.

Avant 1845

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Nord, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : la bordure gauche est abîmée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Iulia Marrola / D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes, Iulia Marrola ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est séparée par une raie médiane, et ramenée vers l'arrière de la tête. De sa main droite, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet ou un fruit. De sa main gauche elle tient une *mappa*.

CIL, XIII, 2729.
Devoucoux 1848, p. 200 ; Espérandieu 1910, p. 118, n°1978 (et p. 117, n° 1974) ; Mordier 1965, p. 38, n°51 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 336, n°71.337 ; Le Bohec 2015, p. 145-146, n°216.

Éd-292

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,50 x 0,30 x (?) m

Grès.

Avant 1845

Second quart du II^e^ - dernier quart du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Nord, rez-de-chaussée.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Sa coiffure, qui forme deux bandeaux sur le front, date de l'époque des Antonins. De sa main droite, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De sa main gauche elle tient le col d'un flacon.

CIL, XIII, 2734.
Devoucoux 1848, p. 194, n°2 ; Espérandieu 1910, p. 92, n°1908 ; Braemer 1959, p. 72 ; Mordier 1965, p. 24-25, n°28 ; Rebourg 1993, p. 162 ; Lamy 2015, p. 349, n°71.362.

Éd-293

Stèle funéraire

Indéterminée

1,20 x 0,60 x (?) m

Grès.

Avant 1845

II^e siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Ouest, premier étage.

Fragmentaire : le sommet est caché par le crépi.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme debout, de face. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges retroussées. Il tient dans sa main droite un *poculum*, et une hache à long manche dans la main gauche.

Mordier 1965, p. 62, n°94 ; Rebourg 1993, p. 163, n°573 ; Béal 2000, n°71 ; Chardron-Picault 2004, p. 243, n°2 ; Bernigaud 2011, n°42 ; Lamy 2015, p. 176, n°71.23.

Éd-294

Stèle funéraire

Indéterminée

0,70 x 0,30 x (?) m

Grès.

Avant 1845

I^er - III^e siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Ouest, premier étage.

Fragmentaire : le sommet est caché par le crépi.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme debout, de face. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau plissé à col roulé. Il tient dans chaque main un pan de son manteau.

Mordier 1965, p. 62-63, n°95 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 176, n°71.24.

Éd-295

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,50 x 0,35 x (?) m

Grès.

Avant 1845

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Ouest, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : le sommet est caché par le crépi. Toute la surface du buste est très érodée.

Sur les bordures latérales : *D(iis) M(anibus)*. Sous le buste : *Ausua* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Ausua ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un personnage masculin. Il tient de la main droite un gobelet, et de la main gauche un flacon ou une bourse.

Devoucoux 1848, p. 194, n°3 ; Mordier 1965, p. 22, n°23 ; Rebourg 1993, p. 162 ; Lamy 2015, p. 327, n°71.319 ; Le Bohec 2015, p. 160, n°246.

Éd-296

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

Inconnues.

Grès.

Avant 1845

I^er^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Ouest, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : le sommet est caché par le crépi.

Sous le buste : *Crasso* ; « À Crassus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un buste masculin très érodé.

CIL, XIII, 2710.
Devoucoux 1848, p. 208, n°5 ; Mordier 1965, p. 39, n°52 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 342, n°71.349 ; Le Bohec 2015, p. 168, n°262.

Éd-297

Stèle funéraire

Indéterminée

0,60 x 0,40 x (?) m

Grès.

Avant 1845

II^e - III^e siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Ouest, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un enfant, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Son visage est rond et les joues gonflées. La chevelure est coiffée en mèches ondulées ramenées sur le front. Dans sa main gauche il tient une sorte de grand anneau (jouet ?).

Mordier 1965, p. 68, n°110 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 312, n°71.291.

Éd-298

Stèle funéraire

Indéterminée

0,40 x 0,40 x (?) m

Grès.

Avant 1845

Deuxième quart du II^e - début du III^e siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Ouest, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : le sommet est caché par le crépi.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure la tête d'une femme. Sa chevelure est ramenée sur le sommet de sa tête pour former un chignon.

Mordier 1965, p. 81, n°150 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 331, n°71.327.

Éd-299

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,50 x 0,40 x (?) m

Grès.

Avant 1845

I^{er} - III^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, premier étage.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure le buste d'un homme, vêtu d'une tunique. Ses cheveux sont coiffés en mèches raides ramenées sur le front. Il tient dans sa main droite une sorte de maillet, et dans la gauche un objet non identifié.

Mordier 1965, p. 73, n°124 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Béal 2000, n°73 ; Chardron-Picault 2004, p. 244, n°10 ; Bernigaud 2011, n°40 ; Lamy 2015, p. 313, n °71.292.

Éd-300

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,10 x 0,60 x (?) m

Calcaire blanc.

Avant 1845

Dernier quart du II^{e} siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, premier étage.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Sa chevelure est coiffée en mèches bien ordonnées, ramenées vers l'arrière de la tête. De sa main droite, posée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De sa main gauche elle tient le col d'un flacon incliné.

Devoucoux 1848, p. 194, n°1 ; Espérandieu 1910, p. 93, n°1910 ; Mordier 1965, p. 72, n°122 ; Pinette 1988, p. 179 ; Rebourg 1993, p. 165 ; Lamy 2015, p. 333, n°71.332.

Éd-301

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Grès.

Avant 1845

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, premier étage.

Complète.

Sous le buste : *Marc/us* ; « (Ici repose) Marcus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure le buste d'un homme ou d'un enfant, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Ses mains sont ramenées sur la poitrine et semblent tenir chacune un objet (gobelet à droite, objet indéterminé à gauche).

CIL, XIII, 2736a.
Espérandieu 1910, p. 112, n°1961 ; Mordier 1965, p. 20-21, n°20 ; Rebourg 1993, p. 162 ; Lamy 2015, p. 323, n°71.312 ; Le Bohec 2015, p. 186, n°296.

Éd-302

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,70 x 0,30 x (?) m

Grès.

Avant 1845

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, premier étage.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

De chaque côté de la tête de la défunte : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est coiffée en nombreuses petites mèches qui encadrent le visage avant d'être ramenées vers l'arrière de la tête. Le menton est carré, et les traits du visage paraissent sévères. De sa main droite, posée sur la poitrine, elle soutient un gobelet. De sa main gauche elle tient un flacon.

CIL, XIII, 2794d.
Espérandieu 1910, p. 119, n°1982 ; Mordier 1965, p. 21, n°21 ; Rebourg 1993, p. 162 ; Lamy 2015, p. 337, n°71.340 ; Le Bohec 2015, p. 229-230, n°387.

Éd-303

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

Inconnues.

Grès.

Avant 1845

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, premier étage.

Fragmentaire : le sommet est caché par le crépi.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur les bords de la niche : *D(iis) M(anibus)*. Sous le buste du défunt : *Norba Aunet (?)* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Norba Aunet (?) ».
Y. Le Bohec lit : *D(iis) M(anibus) Norba(nus) Aunil(l)i (filius)* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Norbanus, fils d'Aunillus ».

Dans une niche cintrée figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau à col roulé. De la main droite à l'index tendu il tient un grand gobelet à pied. De la main gauche il tient l'anse d'une cruche.

CIL, XIII, 2747a.
Mordier 1965, p. 21-22, n°22 ; Rebourg 1993, p. 162 ; Lamy 2015, p. 309, n°71.285 ; Le Bohec 2015, p. 194, n°312.

Éd-304

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,70 x 0,35 x (?) m

Grès.

Avant 1845

I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, premier étage.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un personnage frustre debout, en pied. Sa tunique tombant à mi-mollets indique qu'il s'agit d'un homme. Il tient de ses deux mains une sorte de long bâton (outil ?).

Devoucoux 1848, p. 206, n°4 ; Mordier 1965, p. 65, n°101 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 344, n°71.352.

Éd-305

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1 x 0,60 x (?) m

Calcaire blanc.

Avant 1845

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, premier étage.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau de la niche : *An(n)i(i) - D(iis) M(anibus) - Lascivi* ; « Aux dieux Mânes, Annius Lascivus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire figure un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau, dont un pan passe de son épaule gauche à son épaule droite. Sa main droite est posée sur sa poitrine et maintient le manteau en place.

CIL, XIII, 2732.
Devoucoux 1848, p. 209 ; Mordier 1965, p. 56, n°83 ; Lamy 2015, p. 312, n°71.290 ; Le Bohec 2015, p. 137, n°199.

Éd-306

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,15 x 0,38 x (?) m

Grès.

Avant 1845

Dernier quart du II^e^ - début du III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, rez-de-chaussée ; n° d'inv. : ML155 = 140.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

De chaque côté de la tête de la défunte : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».
Le crépi cache aujourd'hui le nom de la défunte : Apsilla (selon Espérandieu) ou [C ?]apilla (d'après le *CIL*).

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite est figuré le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est séparée par une raie médiane, et les fines mèches sont ramenées sur le sommet de la tête pour former un petit chignon. De sa main droite, posée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De sa main gauche elle tient une *mappa* dépliée.

CIL, XIII, 2702.
Graillot 1902, p. 26, n°1559 ; Espérandieu 1910, p. 104-105, n°1940 ; Mordier 1965, p. 45, n°60 ; Pinette 1988, p. 179 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 220, n°71.107 ; Le Bohec 2015, p. 164-165, n°255.

Éd-307

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,45 x 0,35 x (?) m

Grès.

Avant 1845

Deuxième quart du II^e^ - fin du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Illisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite est figuré le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et drapée dans un cape qui tombe de son épaule gauche. Sa chevelure est séparée par une raie médiane et ramenée sur le sommet de la tête pour former un chignon plat à deux tresses (caractéristique de Faustine l'Ancienne). Les cheveux couvrent les oreilles.

Espérandieu 1910, p. 118, n°1979 ; Mordier 1965, p. 38, n°50 ; Rebourg 1993, p. 162-163 ; Lamy 2015, p. 337, n°71.339 ; Le Bohec 2015, p. 296, n°I 6.

Éd-308

Stèle funéraire

Indéterminée

1,10 x 0,50 x (?) m

Grès.

Avant 1845

Deuxième moitié du II^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Sud, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : le sommet est caché par le crépi.

Illisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée, supportée par deux pilastres lisses à chapiteau, figure le buste d'une femme vêtue d'une tunique et d'un manteau. Une écharpe tombe de son épaule gauche. De sa main droite, posée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De sa main gauche elle tient le col d'un flacon, posé sur le bord inférieur de la niche. Sous le buste est gravée une *ascia* en faible relief.

Mordier 1965, p. 68, n°111 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 329, n°71.324.

Éd-309

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,92 x 0,70 x (?) m

Grès.

Avant 1848

Deuxième moitié du II^e siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. ML112 = 147.

Complète.

Sur la bordure : *L(uci) F(lavi ?) F<o=C>r(tis ?)* ; « (Ici repose) L. Flavius (?) Fortis (?), Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée, un personnage masculin est représenté barbu, avec une chevelure épaisse et ondulée. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau drapé sur la poitrine. Il tient dans la main droite une règle, une mesure ou un *volumen*. Dans sa main gauche repose un objet non identifiable à cause d'une cassure.

CIL, XIII, 2720.
Devoucoux 1848, p. 182 ; Mordier 1965, p. 28, n°33 ; Rebourg 1993, p. 168 ; Le Bohec 2010, p. 176, n°39 ; Bernigaud 2011, n°39 ; Lamy 2015, p. 310, n° 71.286 ; Le Bohec 2015, p. 143, n°211.

Éd-310

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,72 x 0,30 x 0,09 m

Grès.

Avant 1848

Première moitié du II^e siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. ML140 = 69.

Complète.

Sur la bordure de chaque côté de la tête : *D(iis) M(anibus)*. En haut à gauche : *[...]aes[...]iae* ; « Aux dieux Mânes ; à Aes(...)ia ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure le buste d'un homme, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Les oreilles sont décollées, le visage est rond et les yeux globuleux. La chevelure est coiffée en calotte et retombe sur le front. De la main droite, posée sur la poitrine, il serre une écharpe qui tombe de son épaule gauche. De la main droite il tient un objet plat non identifiable.

CIL, XIII, 2795a.
Devoucoux 1848, p. 204 ; Espérandieu 1910, p. 115, n°1968 ; Mordier 1965, p. 29, n°35 ; Hatt 1986 ; Rebourg 1993, p. 168, n°610 ; Bernigaud 2011, n° 37 ; Lamy 2015, p. 324, n°71.313 ; Le Bohec 2015, p. 151, n°229.

Éd-311	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues. Inconnu.

Inconnue. I^er^ - III^e^ siècle

Autun (71), de provenance locale.

Autun (71), Musée Rolin ?

Complète.

/

Dans une niche, un homme est représenté en buste, de face. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. Il tient dans sa main droite un *poculum*, et une *ascia* dans la main gauche.

Pinette 1988, p. 175-180 (fig. 2) ; Bernigaud 2011, n°38.

Éd-312	Monument funéraire	Indéterminée

0,58 x 0,83 x 0,55 m Calcaire blanc et fin (type pierre de Tonnerre).

1966/1967 I^er^ - III^e^ siècle

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Auxerre (89), au lieu-dit *Sainte-Nitasse*, en remploi dans les fondations du IV^e^ siècle de l'*aula* de la *pars urbana* d'une villa (fouilles de J.-B. Devauges).

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Fragmentaire : seul l'angle inférieur droit est conservé.

/

La base du bloc est ornée d'un rinceau simple. Au-dessus, dans l'angle, est représenté un large pilastre mouluré. Au centre sont figurés deux personnages, l'un derrière l'autre. Le personnage du premier plan est chaussé, et vêtu d'une double tunique courte tombant sous les genoux. Du second personnage n'est visible que le pied et la jambe gauche. La face supérieure est traitée en lit d'attente et comporte deux encoches de fixation carrées.

Delor, Rolley 1989, p. 169, n°218 ; Delor 2002a, p. 196, fig. 142 ; Lamy 2015, p. 505, n°89.4.

Éd-313

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,81 x 0,53 x 0,21 m

Calcaire blanc et fin (type pierre de Tonnerre).

1912

I^er^ - III^e^ siècle

Auxerre (89), avenue Pierre-Larousse (fouilles de A. Callet).

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Cocillus / Laurici fil(ius)* ; « Cocillus, fils de Lauricus ».
Les lignes gravées par le lapicide sont encore visibles.

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche droite figure un enfant debout, de face, vêtu d'une tunique courte découvrant les mollets et formant un bourrelet rond au col. Les manches sont mi-longues. Il porte la *bulla* en pendentif au-dessus de sa fine ceinture. Sous celle-ci le vêtement forme de nombreux plis. Les cheveux sont raides, séparés par une raie médiane et arrangés en fines mèches sur le front, puis ramenés sur la nuque en mèches horizontales. L'enfant tient des deux mains, contre son ventre, un petit chien de profil droit. La face supérieure présente un petit trou rectangulaire, peut-être destiné au levage du bloc.

Cirilli 1912, p. 612-613 ; Humbert 1912, p. XXII ; Mortillet 1912, p. 610-611 ; Delor 2002a, p. 193, fig. 133 ; Lamy 2015, p. 506, n°89.5.

Éd-314

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,62 x 0,47 x 0,09 m

Calcaire blanc et fin (type pierre de Tonnerre).

1885

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Auxerre (89), avenue Saint-Florentin, maison Therriat (Delor). Ce nom de rue n'existe plus.

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Fragmentaire : l'angle inférieur droite est brisé.

Sur les acrotères et le bandeau cintré de la niche : *D(iis) M(anibus) / Apinula Solini filia* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Apinula, fille de Solinus ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée peu profonde, inscrite et ornée d'acrotères, figure le buste d'un enfant, de face. Il est vêtu d'un manteau aux plis droits et au col rond formant un bourrelet. Ses cheveux sont légèrement ondulés et traités en grosses mèches ramenées sur le front, et couvrant en partie les oreilles.

CIL, XIII, 2928.
Espérandieu 1911, p. 84-85, n°2898 ; Braemer 1959, p. 30 ; Delor 2002a, p. 194, fig. 194 ; Lamy 2015, p. 509, n°89.10.

Éd-315

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,35 x 0,26 x 0,13 m

Calcaire blanc et fin (type pierre de Tonnerre).

1868

I^er^ - III^e^ siècle

Auxerre (89), dans un jardin le long de la départementale 4, aujourd'hui rue du Port Gerbault.

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre ; n° d'inv. : XXI.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

La partie supérieure est occupée par un fronton triangulaire aux larges bords lisses. En dessous, dans une niche droite, figure la tête d'un personnage (jeune femme ?), de face. La chevelure est traitée en petites mèches triangulaires encadrant le front, et en mèches ondulées enroulées sur elles-mêmes sur les tempes, couvrant les oreilles et descendant sur la nuque. Tout comme la chevelure, les traits du visage sont assez stylisés : arcades sourcilières très arquées, paupières épaisses, yeux en amande.

Espérandieu 1911, p. 85, n°2900 ; Delor 2002a, p. 183 ; Lamy 2015, p. 510, n°89.12.

Éd-316

Stèle funéraire

Indéterminée

0,47 x 0,31 x 0,11 m

Calcaire.

Inconnue (avant 1807).

II^e^ siècle

Auxerre (89), de provenance locale ? D'après la littérature, la stèle pourrait provenir de Dijon (21) ou de Langres (52).

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre ; n° d'inv. : V. Elle a appartenu au préfet Rougier de la Bergerie, puis à Marchand, valet de Napoléon III. Doublon avec la fiche Ling-43.

Fragmentaire : seule la partie centrale est conservée.

D(iis) M(anibus) / Biturix Vi/talis filia ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Biturix, fille de Vitalis ».
Les noms géographiques comme *Biturix* sont assez fréquents en latin. *Biturix* est un nom gaulois, mais *Vitalis* est un nom latin.

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche est figuré un vase à panse godronnée, pourvu de deux anses en S, et contenant une plante à cinq feuilles stylisées. Sous le vase figure une cartouche à queues d'arondes contenant l'inscription, rehaussée de rouge au XIX^e^ siècle.

CIL, XIII, 2929 = 5725 = 11565.
Espérandieu 1911, p. 86, n°2904 ; Drioux 1934, p. 92, n°384 ; Le Bohec 2003, p. 79-80, n°90.

Éd-317

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et acrotères

0,47 x 0,14 x 0,10 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Auxerre (89), de provenance locale.

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre ; sans n° d'inv.

Complète, mais un éclat a été arraché à l'angle supérieur gauche.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Le tiers supérieur de la stèle est occupé par une niche cintré abritant la tête et le cou d'un personnage (féminin ?), de face. Les oreilles sont décollées. La chevelure est coiffée en larges mèches ramenées vers l'arrière.

Espérandieu 1911, p. 81, n°2890 ; Delor 2002a, p. 199, fig. 154 ; Lamy 2015, p. 518, n°89.29.

Éd-318

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,56 x 0,43 x 0,15 m

Calcaire blanc et fin (type pierre de Tonnerre).

1940

I^{er} - III^{e} siècle

Auxerre (89), en remploi dans le mur d'une maison, boulevard Vauban. Elle proviendrait du cimetière du Mont-Artre (à 200 m).

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure un homme imberbe de face. Il est vêtu d'un ample manteau dont le col rond forme un bourrelet. Ses cheveux sont coiffés en mèches longues et épaisses, terminées en virgules et ramenées sur le front. Les yeux sont très travailles : grands et saillants, ils sont bordés de paupières épaisses. La pupille et l'iris semblent indiqués. L'homme tient de la main droite un petit marteau. Il pourrait s'agir d'un tailleur de pierre ou d'un joaillier.

Lantier 1955, p. 2, n°8311 ; Delor 2002a, p. 193 ; Lamy 2015, p. 506, n°89.6.

Éd-319

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Inconnu.

Avant 1721

I^er^ - III^e^ siècle

Auxerre (89), en remploi dans un mur du *castrum*, entre la tour du Château et la Porte Fécaut.

Perdue.

Inconnu.

Cornelius Iuv[eni]us pater / infelici[ssim(us)] o[rba]tus(?) ; « (...), Cornelius Invenius, son père très malheureux, (...) ».

Stèle figurant deux personnages face à face.

CIL, XIII, 2932.
Espérandieu 1911, p. 85, n°2901 ; Lamy 2015, p. 511, n°89.13.

Éd-320

Stèle funéraire

Indéterminée

0,78 x 1,07 x 0,52 m

Calcaire.

1964 (février)

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Auxerre (89), en remploi dans un mur du *castrum*, rue de l'Etang-Saint-Vigile, au cours d'une fouille de sauvetage (sous la direction de R. Kapps).

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche soutenue par des pilastres figure un couple debout, en pied. Un homme, à gauche, porte une tunique tombant à mi-mollets. Ses pieds sont chaussés de bottines formant un bourrelet au-dessus de la cheville. Un autre homme, à droite, est vêtu d'un court manteau tombant sous les genoux. Un pan de son vêtement est plaqué contre la bordure droite de la niche. La face supérieure est traitée en lit d'attente.

Delor, Rolley 1989, p. 186, n°256 ; Delor 2002a, p. 191, fig. 128b ; Lamy 2015, p. 504, n°89.2.

Éd-321	Monument funéraire	Indéterminée

1,22 x 0,71 x 0,48 m

Calcaire blanc et fin (type pierre de Tonnerre).

1964 (février)

Deuxième quart du II^{e} - début III^{e} siècle

Auxerre (89), en remploi dans un mur du *castrum*, rue de l'Etang-Saint-Vigile, au cours d'une fouille de sauvetage (sous la direction de R. Kapps).

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Fragmentaire : seule l'assise médiane du monument est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

La niche est flanquée de pilastres décorés de rinceaux rythmiques sur la face principale, et de rinceaux à fleurons sur les côtés. Dans la niche figure un couple debout, en pied, de face. La femme, à gauche, porte une tunique longue et un manteau drapés sur les épaules, barrant la poitrine, légèrement relevé par la main gauche plaquée contre la hanche. La main droite est vide, placée sur la poitrine, les doigts écartés. L'homme porte une tunique et un manteau couvrant les épaules et le côté gauche du corps en un pan triangulaire. La main droite, ramenée sur la poitrine, pourrait tenir un *volumen* (?), et la main gauche semble tenir une *mappa* (?). Un trou de fixation pour l'assise supérieure est visible sur la face supérieure, entre les défunts.

Delor, Rolley 1989, p. 186, n°255 ; Delor 2002a, p. 191, fig. 128c ; Lamy 2015, p. 505, n°89.3.

Éd-322	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,90 x 1,19 x 0,57 m

Calcaire oolithique fin.

1964 (février)

Deuxième quart du II^{e} - début III^{e} siècle

Auxerre (89), en remploi dans un mur du *castrum*, rue de l'Etang-Saint-Vigile, au cours d'une fouille de sauvetage (sous la direction de R. Kapps).

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée, à l'exception de la bordure droite.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche droite moulurée, soutenue par deux pilastres lisses, figure un homme de trois-quarts droit, probablement en pied. Il est vêtu d'une tunique à col rond et d'un ample manteau à capuche. La tête nue présente des cheveux courts aux mèches courbes traitées en très faible relief, et qui laissent les oreilles dégagées. L'homme tient de la main droite un stylet, avec lequel il écrit sur une tablette tenue dans sa main gauche. Sur la face supérieure sont visibles deux trous de louve. La stèle était donc composée de plusieurs blocs.

Delor, Rolley 1989, p. 185, n°254 ; Delor 2002a, p. 191, fig. 128a ; Lamy 2015, p. 509, n°89.11.

Éd-323

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,50 x 0,34 x 0,15 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

II^e siècle

Auxerre (89), en remploi dans un mur du *castrum*.

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre ; n° d'inv. : LXV.

Complète, mais des éclats ont été arraché au niveau des bordures.

Sous les bustes : *M(emoriae ?) Marii et Iun/ioris Io(v)enalis / fili(iorum)* ; « À la mémoire de Marius et Iunioris, fils de Iovenanis ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figurent les bustes courts de deux jeunes hommes, vêtus de tuniques plissées à col rond, présentés de face. Leurs cheveux sont coiffés en mèches ondulées ramenés sur le front et couvrant les oreilles.

CIL, XIII, 2937.
Espérandieu 1911, p. 93, n°2919 ; Braemer 1959, p. 30 ; Delor 2002a, p. 192 ; Lamy 2015, p. 507, n°89.7.

Éd-324

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

0,56 x 0,29 x 0,14 m

Calcaire blanc et fin (type pierre de Tonnerre).

1898

I^er - III^e siècle

Auxerre (89), le long de la route qui va à Monéteau, en face le monument Crochot.

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Fragmentaire : l'angle inférieur gauche est en partie brisé.

Sous le buste : *Felicissimus / Viduci filius / V[...]* ; « Felicissimus, fils de Viducus, (…) ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée, soutenue par deux pilastres à chapiteaux lisses, figure le buste long d'un enfant ou d'un adolescent. Il est vêtu d'un manteau à col rond, plissé sur les bras. Sa chevelure, séparée par une raie médiane, est arrangée en bandeaux souples passant derrière les oreilles et retombant sur les épaules et la nuque.

CIL, XIII, 11270.
Espérandieu 1911, p. 80, n°2886 ; Delor 2002a, p. 194-195 ; Lamy 2015, p. 508, n°89.8.

Éd-325

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,40 x 0,64 x 0,43 m

Calcaire blanc et fin (type pierre de Tonnerre).

1671

Deuxième quart du II^{e} - début III^{e} siècle

Auxerre (89), place de la Préfecture, au n° 1 rue de l'Etang-Saint-Vigile, dans un mur du rempart romain.

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée, tout comme une partie des bordures.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[D(iis)] M(anibus) / monimentum Iucund(a)e Iuliani / filiae* ; « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Iucunda, fille de Iulianus ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy ; dessin de Henri Moreau.

La partie haute du monument est occupée par l'inscription. Sous une niche cintrée ornée d'une clé de coquille et soutenue par des pilastres à chapiteaux végétalisés, figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'un ample manteau à col rond et manches larges lui couvrant tout le corps. Sa main droite, placée sur la poitrine, tient une *mappa*. De sa main gauche elle soutient un flacon (balsamaire ?). L'arrière de la stèle est traité de la même manière, avec le sommet et les pilastres d'angle.
Un dessin de la stèle a été publié en 1987 dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne* par Henri Moreau.

CIL, XIII, 2935.
Lebeuf 1713, p. 4 et 25 ; Montfaucon 1724, p. 38, pl. XI bis ; Espérandieu 1911, p. 83-84, n°2897 ; Braemer 1959, p. 44 ; Moreau 1987, p. 52 ; Delor 2002a, p. 190, fig. 124 ; Lamy 2015, p. 508, n°89.9.

Éd-326

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,86 x 0,38 x 0,16 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Auxy (71), "dans une terre de la commune d'Auxy" (Niaux).

Sully (71), chez un particulier.

Complète, mais de nombreux éclats ont été arraché, notamment sur les bordures.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche grossièrement cintrée figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'un manteau dévoilant ses chevilles. Sa chevelure est gonflée et forme une calotte. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche semble ne rien tenir.

Niaux 1992, p. 88, n°16 ; Rebourg 1993, p. 204 ; Lamy 2015, p. 375, n°71.415.

Éd-327

Stèle funéraire

Indéterminée

0,20 x 0,20 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Auxy (71).

Cliché Anne-Laure Edme.

Auxy (71), en remploi au hameau du Quart, "dans le mur d'une dépendance de la maison Sandre" (Niaux).

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

Dans une niche cintrée figure la tête d'un personnage, de face, très érodée.

Niaux 1992, p. 88, n°15 ; Rebourg 1993, p. 204 ; Lamy 2015, p. 375, n°71.414.

Éd-328

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,45 x 0,38 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Auxy (71).

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Auxy (71), en remploi au lieu-dit *Les Coudres*, dans le mur d'un petit bâtiment de dépendances (Niaux).

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. La surface du bloc est très érodée.

/

Dans une niche cintrée figure le buste d'un personnage, de face. Il est vêtu d'un manteau formant un bourrelet au niveau de l'encolure ronde (capuche ?).

Niaux 1992, p. 87, n°14 ; Rebourg 1993, p. 204 ; Lamy 2015, p. 374, n°71.413.

Éd-329

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,62 x 0,48 x 0,20 m

Granit rose.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Auxy (71).

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Auxy (71), sur la place ouest du village, au lieu-dit *Cimetière Maubon*, autour du calvaire.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée, tout comme l'angle inférieur gauche. Toute la surface est abrasée.

/

"Stèle à sommet triangulaire, sans niche (?), laissant encore voir la tête, le tronc et le bras gauche (?) d'un personnage de face, figuré debout ou à mi-corps" (Niaux).

Niaux 1992, p. 88-89, n°17 ; Rebourg 1993, p. 204 ; Lamy 2015, p. 376, n°71.416.

Éd-330

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,10 x 0,65 x 0,30 m

Grès fin.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Auxy (71).

Cliché Roland Niaux.

Sully (71), dans le parc du château du Puy (Niaux). Autrefois déposée contre l'église, puis transportée à Autun et enfin à Sully. Ancienne collection de Noiron.

Fragmentaire : le sommet est brisé, et toute la surface est très érodée.

/

Dans une niche cintrée figure un personnage debout, de face.

Niaux 1996, p. 30, n°74 ; Lamy 2015, p. 376, n°71.417.

Éd-331

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,08 x 0,56 x 0,19 m

Calcaire oolithique.

1900

I^{er} - III^{e} siècle

Avallon (89), rue Belgrand, par les Frères de l'École Chrétienne. Don du frère Alarin.

Avallon (89), Musée de l'Avallonnais ; n° d'inv. : GR3.7.

Complète mais assez érodée, notamment au niveau du visage. Une dizaine de trous sont présents sur la face principale, vestiges possibles d'une réutilisation de la stèle.

Sur le fronton de la niche : *[M]arcin[us/a ?] Marciani f(ilius/a ?) / [D(iis)] M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes, Macinus(a ?), fils (/fille ?) de Marcianus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à sommet plat figurant un personnage debout, en pied, dans une niche cintrée. Il est vêtu d'un manteau tombant sur les chevilles, et recouvrant une tunique. Dans sa main droite, posée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche, placée le long du corps, il serre l'anse d'une cruche. Le visage est assez abîmé. La chevelure est traitée en larges mèches. A cause du mauvais était de conservation de la tête, la coiffure n'est pas lisible et semble courte, ce qui a laissé penser que le personnage était un homme. La tunique, longue et tombant sur les chevilles, indiquerait plutôt une femme. Espérandieu y voyait un enfant.

Poulaine 1901, p. 26 ; Espérandieu 1910, p. 234, n°2217 ; Le Bohec 2015, p. 257, n°456.

Éd-332

Cippe

0,40 x 0,24 x 0,24 m

Calcaire.

1869

II^{e} - III^{e} siècle ?

Avallon (89), rue de Lyon.

Avallon (89), Musée de l'Avallonnais ; n° d'inv. : GR3.11.

Complet.

Sur la face principale : *Latino / Optati / fil(io)* ; « À Latinus, fils d'Optatus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

L'inscription, présente sur la face principale, a été rehaussée de noir au XIXème siècle.

Poulaine 1901, p. 25-26 ; Le Bohec 2015, p. 256, n°455.

Éd-333	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,87 x 0,53 x 0,15 m

Calcaire tendre.

Inconnue.

III^{e} siècle ?

Barboron (21), commune de Savigny.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 899.2.1.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche légèrement cintrée figure un couple debout, en pied. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique longue et d'un manteau. Les mains droites sont jointes et tiennent un même gobelet. Le bras gauche de la femme est caché par le corps de son époux. Celui-ci tient une *mappa* dans la main gauche. La femme, placée dans la partie gauche de la stèle, est coiffée de manière très simple, ses cheveux étant séparés par une raie centrale est ramenés en arrière (chignon). La coiffure de l'homme n'est pas détaillée. Les époux ont une attitude fixe et rigide. Les visages sont sévères. La partie inférieure de la stèle, qui devait se fixer dans le sol, est encore conservée.

Espérandieu 1910, p. 174, n°2078.

Éd-334	Stèle funéraire	Indéterminée

0,35 x (?) x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Bassou (89), au lieu-dit *Le Village*, lors de travaux de terrassement.

Inconnu.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

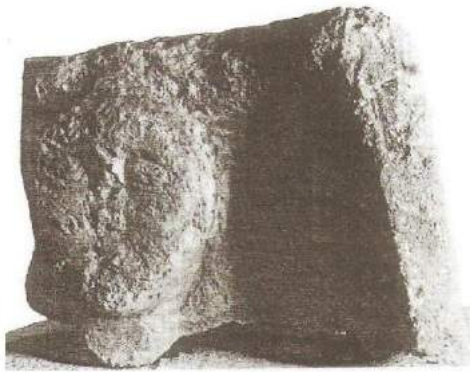

Cliché Jean-Bernard Devauges.

Dans une niche figure un personnage de face, dont seule la tête et le cou sont conservés. Les traits du visage sont schématisés : yeux en amande bordés de paupières inférieures saillantes, nez droit, visage rond.

Devauges 1981, p. 437, fig. 21 ; Delor 2002a, p. 227, fig. 193 ; Lamy 2015, p. 523, n°89.39.

Éd-335	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,73 x 0,49 x 0,15 m

Calcaire tendre.

Vers 1890

II^{e} siècle

Beaune (21), au lieu-dit *Clos de Bélisan*s, à la nécropole.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2027.

Fragmentaire : seule la partie supérieure et l'angle supérieure gauche sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un homme est debout dans une niche cintrée. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. Il tient dans la main droite un gobelet, et de la main gauche ce qui peut être une serpe.

Espérandieu 1910, p. 182, n°2099 ; Hatt 1986 ; Provost *et alii* 2009a, p. 57, n°54 ; Bernigaud 2011, n°79 ; Lamy 2015, p. 88, n°21.156.

Éd-336	Stèle funéraire	Indéterminée

0,60 x (?) x (?) m

Calcaire.

1869

Fin I^{er} siècle

Beaune (21), au lieu-dit *Montremenot*, "en défrichant une propriété".

Pommard (21), en remploi dans la façade de M. Micault en 1925 (Espérandieu).

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un homme debout, en pied. Son long manteau tombe sur ses chevilles en larges plis. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche, placée sur le ventre, semble vide.

Espérandieu 1925, p. 285, n°7088 ; Provost *et alii* 2009a, p. 58 ; Lamy 2015, p. 89, n°21.158.

Éd-337

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,46 x 0,43 x 0,18 m

Calcaire blanc graveleux.

1971 (28 octobre)

I^{er} - III^{e} siècle

Beaune (21), Cours du Genêt, à 100 m du Chemin de l'Ecu.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 71.3.1.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure un personnage (féminin ?), vêtu d'une tunique à col rond. Il semblerait qu'un second personnage ai été placé dans la partie droite de la stèle.

Lamy 2015, p. 91, n°21.161.

Éd-338

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,33 x 0,40 x (?) m

Pierre commune.

Inconnue.

Fin I^{er} siècle

Beaune (21), dans l'ancien château.

Beaune (21), chez un particulier, dans le mur d'une cour ou d'une maison (près de Saint-Baudel). Aujourd'hui il s'agit d'un immeuble place Carnot.

Complète.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Stèle à sommet cintré, représentant dans une niche un homme barbu, debout et de face. Il est vêtu d'une tunique longue et d'un manteau. Il tient de la main droite un gobelet, et de l'autre une *ascia*.

Espérandieu 1910, p. 187, n°2111 ; Hatt 1986 ; Béal 2000, n°109 ; Provost *et alii* 2009a, p. 50, n°54 ; Bernigaud 2011, n°76 ; Lamy 2015, p. 89, n°21.157.

Éd-339	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues. Pierre commune.

Inconnue. I^{er} - III^{e} siècle

Beaune (21), dans la Bouzaize en creusant les fondations d'un pont.

Perdue.

Inconnu.

[...] Lucilia [...] ; « (Aux dieux Mânes ?). (Ici repose) Lucilia, … ».

Stèle inscrite présentant une femme tenant une boîte et un panier de fruits.

Provost *et alii* 2009a, p. 50 ; Lamy 2015, p. 94, n°21.167 ; Le Bohec 2015, p. 73-74, n°70.

Éd-340	Stèle funéraire	Indéterminée

0,58 x 0,37 x 0,11 m Pierre commune.

Inconnue. Première moitié du III^{e} siècle

Beaune (21), dans un mur du *castrum*.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2037.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Fragment de stèle figurant un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau au col rond. Il serre une *mappa* dans sa main gauche. Sur son épaule gauche figure la main gauche d'un second personnage, ce qui indique que cette stèle figurant à l'origine un couple.

Espérandieu 1910, p. 181, n°2096 ; Provost *et alii* 2009a, p. 51 ; Lamy 2015, p. 92, n°21.163.

Éd-341

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,77 x 0,32 x 0,13 m

Grès

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Beaune (21), dans une vigne près de Saint-Désidé.

Beaune (21), dans le couloir devant le Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. 994.1.1.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste long d'un homme aux traits schématisés, vêtu d'une tunique. Il esquisse un sourire. De la main gauche, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. La main droite est également sur la poitrine, mais semble vide.

Lamy 2015, p. 89, n°21.155.

Éd-342

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,96 x 0,63 x 0,12 m

Calcaire.

Inconnue.

Fin I^er^ siècle

Beaune (21), de provenance locale indéterminée.

Beaune (21), dans le couloir devant le Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. 44.812.

Fragmentaire : la partie inférieure droite est brisée, sous la représentation des défunts.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche légèrement cintrée figure un couple debout, en pied, de face. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique longue et d'un manteau aux larges plis. La femme, à gauche, est souriante, et tient un gobelet dans ses deux mains jointes. Sa tunique est plis longue que celle de son mari. L'homme adopte la même posture que sa femme, mais la pierre est trop érodée pour pouvoir affirmer que son attribut est bien un gobelet. Des traces de lait de chaux sont encore visibles.

Lamy 2015, p. 103, n°21.185.

Éd-343

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,95 x 0,45 x 0,10 m

Calcaire tendre.

Inconnue.

III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale indéterminée.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2032.

Fragmentaire : le sommet de la niche est brisé, ainsi que les bords latéraux.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau aux manches larges. Une écharpe semble orné le col de son manteau. Elle tient dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, un gobelet. Dans sa main gauche elle serre le manche d'un miroir. Le visage est rond. La chevelure est traitée en larges mèches ramenées vers l'arrière en un chignon.

Espérandieu 1910, p. 182, n°2098 ; Lamy 2015, p. 107, n°21.194.

Éd-344

Monument funéraire

Indéterminée

0,65 x 0,71 x 0,42 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale indéterminée.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.791.

Fragmentaire : seule une partie du décor du bloc est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc rectangulaire figurant un homme debout, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Le col de la tunique est visible sous le manteau au col effilé sur les côtés. De sa main gauche il tient la bride d'un cheval placé devant lui. Sa main droite est placée à plat sur son torse. D'autres blocs devaient venir compléter ce décor.

Espérandieu 1910, p. 180, n°2093 ; Provost *et alii* 2009a, p. 55 ; Lamy 2015, p. 85, n°21.152.

Éd-345	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,19 x 0,56 x 0,21 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Beaune (21), de provenance locale indéterminée.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.792.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est manquant. Les bords de la stèle sont assez abîmés.

Sur le bandeau supérieur de la niche, rehaussé de rouge au XIX^e^ siècle : *Criciru* ; « Criciru ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme barbu, debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau au col rond. Dans sa main droite ramenée sur sa poitrine il tient un gobelet. Dans sa main gauche il tient l'anse d'un coffret.

CIL, XIII, 2642.
Lejay 1889, p. 48, n°37 ; Espérandieu 1910, p. 181, n°2094 ; Provost *et alii* 2009a, p. 51 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°2 ; Lamy 2015, p. 105, n°21.189 ; Le Bohec 2015, p. 75, n°73.

Éd-346	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,10 x 0,45 x 0,10 m

Calcaire tendre.

Inconnue.

Fin II^e^ siècle

Beaune (21), de provenance locale indéterminée.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.795.

Fragmentaire : les contours de la stèle sont assez abîmés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau. Dans sa main droite ramenée sur la poitrine elle tient un gobelet. Dans sa main gauche elle tient l'anse d'une cruche. Sa chevelure est traitée en fines mèches ramenées vers l'arrière de la tête. Des traces de peinture rouge sont encore visibles au niveau du manteau, de la chevelure, et globalement de toute la zone sculptée. Il est possible que du pigment rouge ait été ajouté au lait de chaux afin de teinter toute la surface, avant que soient ajoutés d'autres détails peints (motifs du tissu du manteau).

Espérandieu 1910, p. 184, n°2103 ; Provost *et alii* 2009a, p. 51 ; Lamy 2015, p. 108, n°21.195.

Éd-347	Stèle funéraire	Stèle à fronton triangulaire

1,25 x 0,42 x 0,18 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale indéterminée.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.796.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire figure un homme barbu debout, en pied. Il est vêtu d'un manteau aux larges manches. Il tient dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine, un gobelet. Dans sa main gauche, placée en dessus de la droite, il tient un flacon. Les yeux sont exagérément grands, le nez est large, et la chevelure forme un casque sur la tête.

Espérandieu 1910, p. 186, n°2107 ; Provost *et alii* 2009a, p. 51 ; Lamy 2015, p. 106, n°21.191.

Éd-348	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,97 x 0,42 x 0,15 m

Calcaire tendre.

Avant 1910

I^{er} - III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale indéterminée.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.803.

Fragmentaire : les contours de la stèle sont assez abîmés ; la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme, debout en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau. Elle tient dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, un gobelet (?). Dans sa main gauche elle tient ce qui ressemble à un linge (*mappa*). Des traces de lait de chaux sont encore visibles.

Espérandieu 1910, p. 184, n°2102 ; Provost *et alii* 2009a, p. 51 ; Lamy 2015, p. 90, n°21.160.

Éd-349

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,65 x 0,50 x 0,12 m

Pierre commune.

Inconnue.

Fin III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale indéterminée.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.804.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Lucinus, Somo[ni (filius)]* ; « Lucinus, fils de Somonus ».

Cliché Émile Espérandieu.

Petite stèle rectangulaire figurant une homme barbu et une petite fille dans une niche droite. L'homme tient un gobelet dans sa main droite ramenée sur la poitrine, et passe sa main gauche derrière la tête de l'enfant. La fillette tient un gobelet serré sur la poitrine, et un flacon dans sa main gauche. Les traits des visages sont lourds et épais ; les yeux sont fermés. Les coiffures ne sont pas détaillées.

CIL, XIII, 2645.
Espérandieu 1910, p. 185, n°2105 ; Provost *et alii* 2009a, p. 50 ; Lamy 2015, p. 92, n°21.164 ; Le Bohec 2015, p. 76, n°76.

Éd-350

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,01 x 0,48 x 0,14 m

Calcaire graveleux.

Inconnue.

III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), dans le couloir de la Mairie ; n° d'inv. 44.2031.

Fragmentaire : la partie inférieure est assez abîmée, de même que la partie gauche de la stèle.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme debout de face, vêtue d'un manteau. Ses cheveux sont arrangés en mèches ondulées, ramenées en arrière de manière à créer du volume. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche était posée sur le ventre et tenait probablement un autre attribut. Des traits rouges ont été appliqués, notamment au niveau des yeux, de la chevelure, et du fond de la niche, et sont encore visibles.

Durand 1977, p. 2 ; Lamy 2015, p. 106, n°21.192.

Éd-351

Stèle funéraire

Indéterminée

0,41 x 0,39 x 0,14 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2029.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Micheline Durand.

Dans une niche figure une femme, vêtue d'une tunique à col rond et d'un manteau à encolure bateau orné d'une tresse torsadée. Une écharpe tombe de son épaule droite. Le visage est rond, aux traits fins, et les lèvres s'étirent en un léger sourire. La chevelure, séparée par une raie médiane, forme deux bandeaux qui couvrent les oreilles et sont ramenés sur la nuque et arrangés en chignon bas. Les deux mains sont ramenées sur la poitrine, et la droite serre un gobelet.

Durand 1977, p. 1 ; Lamy 2015, p. 103, n°21.186.

Éd-352

Stèle funéraire

Indéterminée

0,90 x 0,75 x 0,19 m

Calcaire de type Comblanchien.

Inconnue.

II^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2030.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Micheline Durand.

Dans une niche figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique mi-longue et d'un manteau. Il semble chaussé. Dans sa main gauche il tient l'anse d'un coffret à tablettes.

Durand 1977, p. 2 ; Lamy 2015, p. 110, n°21.199.

Éd-353

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,41 x 0,37 x 0,13 m

Calcaire à bioclastes.

Inconnue.

III^e siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2033.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Micheline Durand.

Dans ne niche cintrée figure un homme barbu, debout (?), de face, le front en partie dégarni. Il est vêtu d'une tunique à col rond et d'un manteau ouvert sur la poitrine. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche semble ramenée devant le corps, le coude légèrement plié.

Durand 1977, p. 3 ; Lamy 2015, p. 104, n°21.187.

Éd-354

Stèle funéraire

Indéterminée

1,04 x 0,42 x (?) m

Calcaire oolithique ferrugineux.

Inconnue.

II^e siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2034.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique mi-longue et d'un manteau. Il semble chaussé. De sa main droite, placée sur sa poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche il tient un objet rond.

Durand 1977, p. 3 ; Lamy 2015, p. 110, n°21.200.

Éd-355

Stèle funéraire

Indéterminée

0,92 x 0,48 x 0,13 m

Calcaire oolithique ferrugineux.

Inconnue.

Fin I^{er} siècle ?

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2035.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée, tout comme l'angle inférieur droit.

/

Cliché Micheline Durand.

Dans une niche figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'un long manteau ample qui tombe sur ses pieds. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche serre un objet non identifiable.

Durand 1977, p. 3 ; Lamy 2015, p. 111, n°21.201.

Éd-356

Stèle funéraire

Indéterminée

0,63 x 0,57 x 0,15 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2036.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie centrale est conservé.

/

Cliché Micheline Durand.

Dans une niche figure un couple debout, en pied, de face. La femme est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau ouvert sur la poitrine. Elle tient un gobelet dans sa main droite, placée sur sa poitrine. Le corps de son mari cache son bras gauche, mais sa main est visible sur l'épaule gauche de l'homme. Celui-ci est vêtu de la même manière que sa femme. De sa main gauche il tient une bourse. Sa main droite tient le même gobelet que son épouse.

Durand 1977, p. 4 ; Lamy 2015, p. 108, n°21.196.

Éd-357

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,11 x 0,55 x (?) m

Calcaire blanc graveleux.

Inconnue.

III^e siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2038.

Fragmentaire : l'angle supérieur gauche est brisé.

/

Cliché Micheline Durand.

Dans une niche droite figure un couple debout, en pied, de face. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau, celui de l'homme étant plus court. Chacun porte sa main droite, serrant un gobelet, sur sa poitrine. La femme pose sa main gauche sur l'épaule gauche de son époux. Sa chevelure est arrangée en nombreuses mèches fines et gonflées, séparées par une raie médiane, et ramenées sur la nuque. L'homme, barbu, tient une bourse dans sa main gauche.

Durand 1977, p. 4 ; Lamy 2015, p. 109, n°21.197.

Éd-358

Stèle funéraire

Indéterminée

0,42 x 0,38 x 0,13 m

Calcaire blanc graveleux.

Inconnue.

III^e siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2039.

Fragmentaire : seul un fragment du bas de la stèle est conservé.

/

Cliché Micheline Durand.

Dans une niche figure un personnage debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un ample manteau plissé qui tombe au-dessus des chevilles. Seule la main gauche est encore visible.

Durand 1977, p. 5 ; Lamy 2015, p. 111, n°21.202.

Éd-359

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,38 x 0,32 x 0,30 m

Calcaire blanc graveleux.

Inconnue.

III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2042.

Fragmentaire : seul un fragment du haut de la stèle est conservé.

/

Cliché Micheline Durand.

Dans une niche arrondie figure un personnage de face, vêtu d'une tunique à col rond.

Durand 1977, p. 6 ; Lamy 2015, p. 112, n°21.203.

Éd-360

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,29 x 0,33 x 0,29 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2043.

Fragmentaire : seul un fragment du haut de la stèle est conservé.

/

Cliché Micheline Durand.

Dans une niche cintrée figure un personnage schématisé dont seule la tête est conservée. Les cheveux forment une calotte rase marquée par une raie médiane.

Durand 1977, p. 6 ; Lamy 2015, p. 112, n°21.204.

Éd-361

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré ?

0,27 x 0,31 x 0,17 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2044.

Fragmentaire : seul un fragment du haut de la stèle est conservé.

/

Cliché Micheline Durand.

Dans une niche arrondie figure un personnage de face, aux traits sommairement rendus.

Durand 1977, p. 7 ; Lamy 2015, p. 113, n°21.205.

Éd-362

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,42 x 0,49 x 0,09 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.2050.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

Cliché Micheline Durand.

Le front de la stèle est mouluré et semble figurer une pomme de pin en son centre. Dans la niche triangulaire figure la tête d'un homme barbu, de face.

Durand 1977, p. 8 ; Lamy 2015, p. 104, n°21.188.

Éd-363

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,27 x 0,48 x 0,18 m

Pierre commune.

Inconnue.

II^e^ siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.793.

Fragmentaire : la stèle est très mutilée.

Au-dessus de la représentation, à gauche : *Cisorina* ; « (Ci-gît) Cisorina ».
La gravure de l'inscription a été rehaussée de rouge au XIX^e^ siècle.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à sommet cintré. Une femme vêtue d'une tunique et d'un manteau est placée dans une niche cintrée. Elle est figurée debout, en pied, tenant dans la main droite un fuseau et de l'autre main un objet plus difficilement reconnaissable, peut-être une quenouille.

CIL, XIII, 2641.
Espérandieu 1910, p. 182, n°2097 ; Hatt 1986 ; Provost *et alii* 2009a, p. 51 ; Bernigaud 2011, n°78 ; Lamy 2015, p. 107, n°21.193 ; Le Bohec 2015, p. 74 -75, n°72.

Éd-364

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

0,78 x 0,47 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^e^ siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.802.

Fragmentaire : seule la partie supérieure droite de la niche est conservée.

/

Cliché J.-C. Couval, Musée des Beaux-Arts de Beaune.

Dans une niche cintrée figure un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau à larges manches. Sa main gauche posée sur son ventre tient une *mappa*. À sa droite était figurée une femme, aujourd'hui disparue, mais dont il reste la main droite, posée sur l'épaule droite de son époux.

Espérandieu, 1910, p. 191, n°2095 ; Hatt 1950, p. 93 ; Provost *et alii* 2009a, p. 51 ; Lamy 2015, p. 109, n°21.198.

Éd-365

Stèle funéraire ?

Épitaphe

0,17 x 0,24 x 0,09 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Beaune (21), de provenance locale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : D.59.1.7.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

SILA... / IIV...
Y. Le Bohec propose : « Aux dieux Mânes (?) de ... L. Silvinius (?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment d'inscription.

CIL, XIII, 2640.
Thévenot 1971, p. 79 ; Le Bohec 2015, p. 74, n°71.

Éd-366

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

0,75 x 0,44 x 0,23 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Beaune (21), de provenance locale. Auparavant au château de Cissey.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : D.59.1.6.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un homme barbu. Il porte une tunique et un manteau. Ses mains sont visibles mais ne tiennent pas d'attribut.

Espérandieu 1910, p. 191, n°2100 ; Provost *et alii* 2009a, p. 51 ; Lamy 2015, p. 105, n°21.190.

Éd-367	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat et acrotères figurés

1,30 x 0,70 x 0,20 m

Pierre commune.

1890

Première moitié du III^{e} siècle

Beaune (21), place Notre-Dame.

Beaune (21), chez M. Drouhin, place Notre-Dame, collection particulière.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée au niveau des pieds.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Stèles aux angles supérieurs décorés d'un visage d'homme barbu (masque tragique ?). Dans une niche ornée d'une coquille Saint-Jacques stylisée (vue comme une niche cannelée par Espérandieu) figure un couple debout en pied. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau. Ils tiennent le même gobelet dans leurs mains droites unies. La femme pose sa main gauche sur l'épaule gauche de son époux. Celui-ci est barbu et serre dans sa main gauche un flacon. Le col du manteau de l'homme forme un bourrelet au niveau du cou (ou torque stylisé ?).

Espérandieu 1910, p. 178, n°2089 ; Braemer 1959, p. 67 et 81 ; Provost *et alii* 2009a, p. 50 ; Lamy 2015, p. 91, n°21.162.

Éd-368	Stèle funéraire	Indéterminée

1,21 x 0,88 x (?) m

Pierre commune.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Beaune (21), rue notre-Dame, "en face du transept de l'église", aujourd'hui rue Laneyrie. Ancienne collection Migieu.

Perdue.

Inconnu.

/

"Stèle funéraire figurant des bustes de défunts dans des niches. Celui de droite tient une bourse et un rouleau. Celui du centre tient le *poculum* en main droite et dans l'autre main un sac. Le personnage de droite tient un sac similaire an main gauche et retient son vêtement de l'autre main."

Provost *et alii* 2009a, p. 50 ; Lamy 2015, p. 93, n°21.166.

Éd-369	Monument funéraire	Indéterminée

0,40 x 0,75 x 0,33 m

Calcaire tendre.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Beaune (21), ruines d'un établissement important sur l'emplacement de l'ancien palais ducal.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.794.

Fragmentaire : seuls deux blocs sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc rectangulaire avec coq et poule affrontés. Un enfant vêtu d'une tunique courte cherche à s'emparer de la poule. Derrière le coq se tenait une autre poule picorant, mais le fragment a disparu.

Espérandieu 1910, p. 183, n°2101 ; Provost *et alii* 2009a, p. 51 ; Lamy 2015, p. 99, n°21.178.

Éd-370	Stèle funéraire ?	Indéterminée

1,20 x 0,50 x 0,29 m

Calcaire tendre.

Inconnue.

Fin III^e^ siècle ?

Beaune (21), servant de couverture à la porte de la maison canoniale.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.797.

Fragmentaire : seule la figure du personnage est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche aujourd'hui disparue figure un homme debout, vêtu d'une tunique et drapé dans une toge. Il tient un rouleau dans sa main gauche. Un autre personnage devait être à sa droite, sans doute son épouse. La main droite de celle-ci est encore visible sur l'épaule gauche de l'homme. Sur la face latérale droite figure une plante stylisée.

Espérandieu 1910, p.186, n°2108 ; Provost *et alii* 2009a, p. 50 ; Lamy 2015, p. 93, n°21.165.

Éd-371	Stèle funéraire	Indéterminée

1,28 x (?) x (?) m

Pierre commune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Beaune (21). Ancienne collection Migieu.

Perdue.

Inconnu.

/

Stèle figurant un homme vêtu d'un manteau, "portant une bouteille et un panier".

Provost *et alii* 2009a, p. 51 ; Lamy 2015, p. 94, n°21.168.

Éd-372	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,30 x 0,57 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Bessey-en-Chaume (21) ?

Savigny-lès-Beaune (21), autrefois en remploi dans un mur du château (collection particulière de M. Migieu). La collection a été dispersée après le rachat du château.

Complète. Il manque quelques éclats sur les bords de la niche.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau couvrant le buste. Ses cheveux, séparés par une raie médiane, sont arrangés en mèches ondulées ramenées sur la nuque, et couvrant les oreilles. La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche, posée sur le ventre, serre le manche d'un miroir.

Lantier 1966, n°9030 ; Lamy, 2015, p. 120, n°21.220.

Éd-373	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

IIe - IIIe siècle

Bessey-en-Chaume (21) ?

Savigny-lès-Beaune (21), autrefois en remploi dans un mur du château (collection particulière de M. Migieu). La collection a été dispersée après le rachat du château.

Complète ?

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un personnage en buste, de face, vêtu d'une tunique. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient ce qui semble être un gobelet. La main gauche est posée sur la ventre.

Lantier 1966, n°9031 ; Lamy, 2015, p. 121, n°21.221.

Éd-374	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,62 x 0,38 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

IIe - IIIe siècle

Bessey-en-Chaume (21) ?

Savigny-lès-Beaune (21), autrefois en remploi dans un mur du château (collection particulière de M. Migieu). La collection a été dispersée après le rachat du château.

Complète.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche légèrement cintrée figure un couple en bustes longs, de face. Ils tiennent de leur main droite réunies un même flacon (ou gobelet ?). L'homme semble tenir un gobelet de la main gauche.

Lantier 1966, n° 9032 ; Lamy, 2015, p. 121, n°21.222.

Éd-375

Stèle funéraire ?

Stèle à sommet plat

0,65 x 0,24 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Bessey-en-Chaume (21) ?

Savigny-lès-Beaune (21), autrefois en remploi dans un mur du château (collection particulière de M. Migieu). La collection a été dispersée après le rachat du château.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche droite figure un homme en buste long, vêtu d'un manteau à capuche formant un bourrelet autour du cou. Les traits du visage sont schématisés et la chevelure n'est pas figurée. La main droite, placée sur la poitrine, tient peut-être un outil.

Lantier 1966, n° 9029 ; Lamy, 2015, p. 122, n°21.223.

Éd-376

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,80 x (?) x (?) m

Calcaire.

1939

II^e^ - III^e^ siècle

Bessey-en-Chaume (21), canton de Bligny-sur-Ouche (21), à la *fontaine de Trie.*

Bessey-en-Chaume (21), chez Mme Barois, encastrée dans le mur du salon.

Complète, mais recomposée de nombreux fragments, recollés au ciment.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche à sommet cintré figure un homme debout, en pied, de face. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau court tombant au-dessus des genoux. Ses cheveux, largement dégarni au centre du crâne, laissent les oreilles découvertes, et indiquent que le défunt avait un certain âge. Seules les paupières saillantes indiquent les yeux, dont le globe oculaire est vide. Le menton est orné d'une légère barbe. De la main droite, placée sur la poitrine, il tient un gobelet. La main gauche, placée sous le gobelet, serre une bourse. La sculpture est maladroite et disproportionnée au niveau de la tête et des membres inférieurs. Le cintre de la niche est également maladroit, comme si le sculpteur avait tenté de produire un cintré bilobé.

Thévenot 1945, p. 69 ; Lamy 2015, p. 117, n°21.214.

Éd-377

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,35 x 0,40 x (?) m

Calcaire blanc.

1939

II^e^ - III^e^ siècle

Cliché B. Bonvalot.

Bessey-en-Chaume (21), canton de Bligny-sur-Ouche (21), à la *fontaine de Trie.*

Bessey-en-Chaume (21), chez Mme Barois, encastrée dans le mur du salon.

Fragmentaire : seule la partie supérieure de la stèle est conservée. Un éclat manque au niveau de la bordure droite de la niche.

/

Dans une niche triangulaire figure un homme barbu, dont seuls la tête et les épaules sont conservés. Ses cheveux courts forment une calotte à frange ronde, et recouvrent les oreilles. Il est vêtu d'une tunique à col bateau.

Thévenot 1945, p. 69 ; Lantier 1949, p. 39, n°8237 ; Lamy 2015, p. 119, n°21.218.

Éd-378

Stèle funéraire

Stèle à sommet pyramidal ?

1,50 x 0,54 x (?) m

Calcaire blanc.

Inconnue.

Début du II^e^ siècle

Cliché Émile Espérandieu.

Bessey-en-Chaume (21), canton de Bligny-sur-Ouche (21), à la *fontaine de Vien.*

Savigny-lès-Beaune (21), autrefois en remploi dans un mur du château (collection particulière de M. Migieu). La collection a été dispersée après le rachat du château.

Complète, mais des éclats ont été arraché au niveau du nez et de la bouche.

Illisible.

Dans une niche cintrée, soutenue par des pilastres à chapiteaux, figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique plissée, et d'un manteau à col rond couvrant la poitrine et les bras. Elle semble chaussée. Ses cheveux sont séparés par une raie médiane, passent derrière les oreilles et sont ramenés sur la nuque. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient le pied d'un grand gobelet. La main gauche soutient un objet cylindrique, qui ressemble à un rouleau.

Lantier 1966, n°9027 ; Provost *et alii* 2009a, p. 81 ; Lamy 2015, p. 118, n°21.215.

Éd-379

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,92 x 0,69 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

II^{e} - III^{e} siècle

Bessey-en-Chaume (21), canton de Bligny-sur-Ouche (21), à la *fontaine de Vien.*

Savigny-lès-Beaune (21), autrefois en remploi dans un mur du château (collection particulière de M. Migieu). La collection a été dispersée après le rachat du château.

Fragmentaire : la surface de la stèle est très abîmée, et le décor à presque disparu.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un couple debout, en pied. La femme, à gauche, est vêtue d'une tunique et d'un manteau. De sa main droite, placée sur la poitrine, elle devait tenir un gobelet. Son bras gauche est caché par le corps de l'homme. Celui-ci est vêtu de la même manière que son épouse. Ses deux mains sont ramenées devant lui et semblent tenir deux objets, difficilement identifiables aujourd'hui.

Lantier 1966, n°9028 ; Provost *et alii* 2009a, p. 81 ; Lamy, 2015, p. 119, n°21.217.

Éd-380

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,95 x 0,42 x (?) m

Calcaire blanc.

Inconnue.

II^{e} - III^{e} siècle

Bessey-en-Chaume (21), canton de Bligny-sur-Ouche (21), au lieu-dit *l'Autereau.*

Bessey-en-Chaume (21), chez M. Guillemmot en 1910 (Espérandieu).

Fragmentaire : la surface de la stèle est très abîmée, et le décor à presque disparu.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau couvrant le buste. La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche tient l'anse d'un coffret.

Espérandieu 1910, p. 172, n°2074 ; Lamy 2015, p. 118, n°21.216.

Éd-381

Stèle funéraire

Indéterminée

0,29 x 0,32 x (?) m

Calcaire blanc.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Bessey-en-Chaume (21), canton de Bligny-sur-Ouche (21), au lieu-dit *l'Autereau.*

Bessey-en-Chaume (21), chez Mme Barois, encastrée dans le mur du salon.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

Cliché B. Bonvalot.

Dans une niche figure une femme, dont la tête est légèrement tournée vers sa droite. Ses cheveux, séparés par une raie médiane, forment deux bandeaux poursuivis en tresses sur les tempes, couvrant les oreilles et le haut de la nuque. Le visage est ovale, marqué de rides autour de la bouche. Les yeux sont creusés d'un trou de pupille. La défunte est vêtue d'un manteau à col rond.

Thévenot 1945, p. 69 ; Lamy 2015, p. 120, n°21.219.

Éd-382

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,16 x 0,64 x 0,31 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Bessey-la-Cour (21), au lieu-dit La Grande Borne, lors de labours.

Bessey-la-Cour (21), sur un socle en ciment, le long de la D33g.

Complète, mais la surface est très abîmée.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, de face. Elle est vêtue d'une tunique longue tombant au dessus des chevilles. De la main droite, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De la main gauche elle tient un flacon.

Niaux 1992, p. 90, n°24 ; Lamy 2015, p. 123, n°21.225.

Éd-383

Stèle funéraire

Stèle sommet triangulaire

0,46 x 0,50 x 0,19 m

Calcaire.

1893 ou 1894

I^er^ - III^e^ siècle

Billy-sur-Oisy (58).

Cliché Anne-Laure Edme.

Entrains-sur-Nohain (58), au musée. Anciennement en remploi dans un mur de grange.

Fragmentaire : seule la tête du défunt, sous sa niche, est conservée.

/

Dans une niche cintrée figure la tête d'un homme barbu, présentant une légère calvitie.

Bigeard 1996, p. 74, fig. 35 ; Lamy 2015, p. 8, n°58.13.

Éd-384

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,39 x 0,36 x 0,17 m

Calcaire.

XIX^e^ siècle

I^er^ - III^e^ siècle

Billy-sur-Oisy (58).

Cliché Anne-Laure Edme.

Entrains-sur-Nohain (58), au musée. Donné en 1992.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Stèle de type frustre, figurant le buste d'un homme barbu dans une niche cintrée. Les traits sont très schématiques, et la barbu est représentée par de simples incisions. Une inscription datant du XIXème siècle est présente à droite du buste.

Bigeard 1996, p. 74, fig. 35 ; Lamy 2015, p. 9, n°58.14.

Éd-385

Stèle funéraire

Indéterminée

0,20 x 0,19 x 0,12 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Billy-sur-Oisy (58).

Cliché Anne-Laure Edme.

Entrains-sur-Nohain (58), au musée. Donné en 1992. Elle se trouvait en remploi dans une maison.

Fragmentaire : seule la tête de la défunte, détachée du fond de la stèle, est conservée.

/

Tête féminine, assez plate, aux traits légèrement schématiques. La chevelure est séparée par une raie médiane, et ramenée vers l'arrière de la tête en couvrant les oreilles. Les traces d'arrachement du fond de la niche sont visibles.

Bigeard 1996, p. 74, fig. 35 ; Lamy 2015, p. 9, n°58.15.

Éd-386

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Cliché D. Ratel, tiré de Provost *et alii* 2009b.

Bligny-sur-Ouche (21), "dans un ancien champ de sépultures appelé *Les Pierres Midor*".

Savigny-lès-Beaune (21), en remploi dans un bâtiment à la Fontaine Froide.

Fragmentaire : la base a été retaillée.

/

Dans une niche cintrée figure une femme debout, de face. elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est séparée par une raie médiane, puis forme deux bandeaux qui couvrent les oreilles et sont ramenés vers l'arrière. De la main droite, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De la main gauche, également ramenée sur le corps, elle tient un objet rond (pomme ?).

Espérandieu 1925, p. 281, n°7078 ; Provost *et alii* 2009a, p. 99 ; Provost *et alii* 2009b, p. 385, fig. 504 ; Lamy 2015, p. 124, n°21.228.

Éd-387

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,26 x 0,55 x 0,22 m

Calcaire oolithique.

1984

Première moitié du II^e siècle

Bouilland (21).

Beaune (21), dans le couloir devant le Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 84.1.1.

Fragmentaire : recomposée de deux fragments, la partie inférieure gauche est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un couple debout, en pied. La femme, à gauche, est vêtue d'une tunique, d'un manteau ouvert et d'une écharpe. Sa chevelure est ramenée en un chignon sur le sommet de sa tête, à l'exception de quelques mèches bouclées de chaque côté du visage. L'homme, à droite, est vêtu d'une tunique et d'un manteau à larges plis tombant à mi-mollets. De sa main gauche il tient une bourse, ramenée sur son ventre. Les deux époux joignent leur main droite et tiennent le même gobelet. Le traitement des visages est très grossier et maladroit.

Deyts 1984 ; Gaillard de Sémainville 1985.

Éd-388

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,94 x 0,38 x (?) m

Marbre bleu/noir à veines blanches.

Inconnue.

II^e siècle

Bourbon-Lancy (21) ?

Bourbon-Lancy (71), dans un mur du chœur de l'église Saint-Nazaire.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

D(iis) M(anibus) / Dioge/ni Albi (filio, -i ?) / pictor ; « Aux dieux Mânes ; à Diogène, fils d'Albus, peintre ».
La présence d'un nom d'origine grecque peut laisser entendre un développement en *Albi (serui).* Le I de *Albi* est inclus au-dessus du L. Les interponctions sont marquées par un triangle. *Diogenus* semble limité aux Trois Gaules, alors que *Diogenes* est présent partout dans l'Empire.

Le I de Albi est placé au-dessus du B, en plus petit, comme si le lapicide avait manqué de place. Les lettres sont hautes (10 cm) et de belle facture. Chaque mot est séparé du suivant par un point. La base sur laquelle se présente actuellement la stèle est faite dans le même matériau, mais les deux éléments n'allaient peut-être pas ensemble à l'origine. Le nom du défunt laisse entendre son origine grecque.
Le marbre utilisé est issu des carrières de Gilly-sur-Loire.
Dimensions de la base moulurée : 0,80 x 0,43 x (?) m.

CIL, XIII, 2810.
Perrault-Dabot 1905, p. 28-29 ; Dondin-Payre 2001, p. 244-245 ; Le Bohec 2015, p. 286-287, n°505 ; Delferrière, Edme (à paraître) ; Edme, Delferrière (à paraître).

Éd-389

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,95 x 0,45 x 0,08 m

Calcaire.

1931 (janvier)

Fin I[er] siècle

Bouzeron (71), au lieu-dit *Le Champ de la Vellé* (Espérandieu).

Bouzeron (71), chez M. Sordet.

Fragmentaire : de nombreux éclats manquent sur la base, le sommet et les bordures.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'une tunique à col rond et d'un large manteau ouvert. Une écharpe passe devant sa poitrine. Ses cheveux forment de volumineuses mèches séparées par une raie médiane, relevées sur les tempes et couvrant les oreilles. De sa main droite, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De la main gauche, baissée, elle serre une *mappa*.

Espérandieu 1938, p. 31, n°7689 ; Rebourg 1994a, p. 109 ; Lamy 2015, p. 381, n°71.426.

Éd-390

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,77 x 0,43 x 0,30 m

Grès.

1886

I[er] - III[e] siècle

Broye (71), lors de la démoliiton de l'église.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure un homme (?), debout, de face. Il est vêtu d'un manteau découvrant le bas des mollets. Les bras semblent croisés sur la poitrine.

Charmasse 1893, p. 419-420 ; Pinette 1983, p. 390, n°4 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 381, n°71.427.

Éd-391

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

0,46 x 0,56 x 0,30 m

Grès.

1886

Fin du II^e^ - début du III^e^ siècle ?

Broye (71), lors de la démoliiton de l'église.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée soutenue par deux petits pilastres figure la tête d'un personnage de face. Les cheveux sont coiffés en mèches en côtes de melon couvrant les oreilles (typique de l'époque sévérienne).

Charmasse 1893, p. 419-420 ; Pinette 1983, p. 394, n°10 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 382, n°71.428.

Éd-392

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,66 x 0,45 x 0,18 m

Grès.

1886 ?

Deuxième quart / milieu du II^e^ siècle

Broye (71), lors de la démolition de l'église (ou du mur de soutènement du cimetière de Saint-Symphorien-de-Marmagne).

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure le buste d'une femme, de face, coiffée d'un chignon plat sur le sommet de la tête (typique de l'époque de Faustine l'Ancienne).

Lacreuze 1872, p. 340 ; Espérandieu 1910, p. 130, n°2007 ; Pinette 1983, p. 394, n°12 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 385, n°71.435.

Éd-393

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,19 x 0,26 x 0,21 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Broye (71).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML124.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Le buste d'un personnage est représenté dans une niche très étroite. La figuration est assez naïve. Les mains sont croisés, l'une au-dessus de l'autre, les doigts écartés. Le personnage ne semble pas tenir d'attribut.

Inédit.

Éd-394

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,95 x 0,35 x 0,18 m

Granit.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Broye (71).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML125.

Fragmentaire : l'angle supérieur gauche est manquant, et la stèle est assez érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Le buste frustre d'un personnage est représenté sous une niche peu profonde.

Inédit.

Éd-395

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,74 x 0,45 x 0,13 m

Granit.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Broye (71).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML44 = 58.

Fragmentaire : l'angle supérieur gauche est brisé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré un personnage debout en pied. Il est vêtu d'un manteau qui tombe sous les genoux. Les attributs qu'il tient ne sont plus lisibles.

Espérandieu 1910, p. 133, n°2015 ; Mordier 1965, p. 61, n°91 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 383, n°71.430.

Éd-396

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,67 x 0,50 x 0,16 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Broye (71).

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure un homme (?) de face, en buste (?). Il tient un gobelet de la main droite.

Espérandieu 1910, p. 131, n°2011 ; Pinette 1983, p. 390, n°3 ; Rebourg 1944b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 382, n°71.429.

Éd-397

Stèle funéraire

Indéterminée

0,77 x 0,50 x 0,23 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Broye (71).

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : le sommet est manquant.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Stèle anthropomorphe (?) taillée pratiquement comme une ronde-bosse. La tête du personnage présente des traits schématisés. La main droite, vide, est ramenée sur le ventre.

Pinette 1983, p. 398, n°21 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 383, n°71.431.

Éd-398

Stèle funéraire

Stèle à sommet grossièrement cintré

1,28 x 0,49 x 0,30 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Broye (71).

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche peu profonde épousant les contours de la figure humaine, figure un personnage debout, de face. Les traits sont gravés et schématisés. Les mains sont vides, la droite sur le ventre, la gauche sur le bassin.

Lacreuze 1872, p. 331 ; Pinette 1983, p. 398, n°19 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 384, n°71.432.

Éd-399

Stèle funéraire

Stèle à sommet pyramidal

1,25 x 0,53 x 0,59 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Broye (71).

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche peu profonde figure un personnage en buste long, de face. La tête est disproportionnée et les traits sont schématisés.

Pinette 1983, p. 398, n°20 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 384, n°71.433.

Éd-400

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,05 x 0,61 x 0,22 m

Granit.

Inconnue.

III^e^ siècle

Broye (71).

Chapey (71), au lieu dit *Les Pierres aux Saints*, au bord d'une ancienne voie romaine.

Complète.

Illisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans un cadre quadrangulaire figure une niche cintrée abritant la buste d'un personnage. Le cadre est surmonté par un fronton triangulaire.

Lacreuze 1872, p. 331-332 ; Espérandieu 1910, p. 130, n°2006 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 386, n°71.436.

Éd-401

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,12 x 0,59 x 0,24 m

Granit.

Inconnue.

III^{e} siècle

Broye (71).

Chapey (71), au lieu dit *Les Pierres aux Saints*, au bord d'une ancienne voie romaine.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage est représenté debout. La stèle est presque complètement érodée.

Lacreuze 1872, p. 331-332 ; Espérandieu 1910, p. 130, n°2006 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 386, n°71.437.

Éd-402

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,78 x 0,68 x 0,19 m

Granit.

Inconnue.

III^{e} siècle

Broye (71).

Chapey (71), au lieu dit *Les Pierres aux Saints*, au bord d'une ancienne voie romaine.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un couple est figuré debout.

Lacreuze 1872, p. 331-332 ; Espérandieu 1910, p. 130, n°2006 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 387, n°71.438.

Éd-403

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,90 x 0,48 x 0,25 m

Granit.

Inconnue.

III^e siècle

Broye (71).

Cliché Anne-Laure Edme.

Chapey (71), au lieu dit *Les Pierres aux Saints*, au bord d'une ancienne voie romaine.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Un personnage est représenté debout.

Lacreuze 1872, p. 331-332 ; Espérandieu 1910, p. 130, n°2006 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 387, n°71.439.

Éd-404

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,77 x 0,57 x 0,10 m

Granit.

Inconnue.

III^e siècle

Broye (71).

Cliché Anne-Laure Edme.

Chapey (71), au lieu dit *Les Pierres aux Saints*, au bord d'une ancienne voie romaine.

Complète.

/

Un personnage est représenté en buste. La stèle est presque complètement érodée.

Lacreuze 1872, p. 331-332 ; Espérandieu 1910, p. 130, n°2006 ; Rebourg 1994b, p. 336.

Éd-405

Stèle funéraire

Indéterminée

0,80 x 0,35 x 0,12 m

Calcaire.

Avant 1847

I^er^ - III^e^ siècle

Chagny (71), près de l'ancien cimetière entourant l'église.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL39.

Fragmentaire : la base est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme barbu, debout, en pied. Il porte deux tuniques longues et un manteau, orné d'un "sautoir" clouté (?) au niveau des épaules. Il tient un gobelet dans sa main droite ramenée sur sa poitrine. De sa main gauche il tient un grand bâton. La chevelure est traitée en fines mèches ramenées en arrière.

Espérandieu 1928, p. 192, n°7559 ; Armand-Calliat 1937, p. 103.

Éd-406

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,20 x 0,60 x 0,14 m

Pierre commune.

1805

II^e^ - III^e^ siècle

Chalon-sur-Saône (71), "dans un champ voisin de la route de Chalon au bourg de Saint-Marcel".

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL33. Moulage au MAN.

Fragmentaire : l'angle inférieur gauche est manquant.

/

Cliché Musée Vivant-Denon, Chalon-sur-Saône.

Dans une niche droite figure un couple en buste. La femme, à gauche, tient un gobelet dans sa main droite ramenée sur la poitrine. De sa main gauche elle tient l'anse d'un panier contenant des fruits. Ses cheveux sont séparés par une raie médiane, et ramenés sur le sommet de la tête en un chignon. L'homme passe son bras droit autour des épaules de son épouse. Dans sa main gauche, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Sa chevelure est traitée en petites mèches bouclées.

Espérandieu 1910, p. 200-201, n°2140 ; Rebourg 1993, p.172-173.

Éd-407

Stèle funéraire

Indéterminée

0,63 x 0,43 x 0,21 m

Calcaire grossier.

1846

II^{e} siècle

Chalon-sur-Saône (71), au *Châtelet*.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL23.

Fragmentaire : l'angle supérieur gauche est manquant, et la stèle est assez érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche rectangulaire, un homme est représenté en buste. Il est barbu et vêtu d'une tunique. Il tient une *ascia* dans sa main droite, et dans l'autre main un objet long peu reconnaissable, probablement un outil.

Espérandieu 1910, p. 200, n°2138 ; Hatt 1986 ; Béal 2000, n°111 ; Bernigaud 2011, n°73.

Éd-408

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,73 x 0,36 x 0,52 m

Pierre commune.

1846

I^{er} - III^{e} siècle

Chalon-sur-Saône (71), au *Châtelet*.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL25.

Fragmentaire : la partie gauche est manquante, tout comme la partie inférieure.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme debout. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau au large col arrondi. Elle tient un gobelet dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine. Elle tient un objet indéterminé dans sa main gauche. Sa chevelue est séparée par une raie médiane et ramenée vers l'arrière. Le visage est traité de manière fruste.

Espérandieu 1910, p. 209, n°2159.

Éd-409

Stèle funéraire

Épitaphe

0,78 x 0,29 x 0,04 m

Calcaire rose de Bourgogne.

2003

150-200

Chalon-sur-Saône (71), dans le mur de l'enceinte.

Chalon-sur-Saône (71), 4, rue du Port Villiers.

Fragmentaire : le début de l'inscription est manquant.

Tirés de Fernoux, Mathieu 2005, p. 312-313.

[D(iis) M(anibus)] / et memo[r?(riae)] / aeternae / Mansueti / Mascli (filii) / Marcell/ianus Ma/rciani (filius) he/res p(onendum) c(urauit) s(ine) d(olo) (ou *s(epulcrum) d(edit)*, ou *(de) s(uo) d (edit)*) ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Mansuetus, fils de Masclus, Marcellianus, fils de Marcianus, son héritier, a pris soin de faire ériger (cette stèle) de bonne foi ».

Plaque rectangulaire présentant une inscription.

AE, 2005, 1042.
Fernoux, Mathieu 2005, p. 311-326 ; Le Bohec 2015, p. 58, n°41.

Éd-410

Stèle funéraire

Indéterminée

0,61 x 0,49 x 0,20 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale ?

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL29.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

Cliché Anne-Laure Edme.

/

Dans une niche aujourd'hui disparue figure un personnage debout, vêtu d'une tunique et d'un manteau ouvert. De sa main droite, placée sur la poitrine, il tient un objet indéterminé (boîte à stylets ?). De sa main gauche à l'index tendu, il tient par l'anse un coffret de tablettes.

Inédit.

Éd-411

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,95 x 0,62 x 0,33 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale ?

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL40.

Fragmentaire : la base de la stèle est brisée.

/

Cliché Musée Vivant-Denon, Chalon-sur-Saône.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau aux manches larges, dont les pans se croisent sur la poitrine. Elle tient un gobelet dans sa main droite ramenée sur la poitrine. De sa main gauche elle serre le col d'un vase (flacon ?)

Espérandieu 1910, p. 207, n°2153 ; Lamy 2015, p. 593, n°P.55.

Éd-412

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale ?

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL43.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Le buste d'un homme est encore visible sur le fragment. Il semble tenir un objet dans sa main gauche (fouet ou bâton ?).

Armand-Calliat 1936, n°43 ; Lamy 2015, p. 405, n°71.474.

Éd-413

Stèle funéraire

Épitaphe

1,30 x 0,60 x 0,52 m

Calcaire.

1856

II^e siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale ?

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL61.

Fragmentaire : l'arrière du bloc est brisé.

Di(is) Mani(bus) / Tertiniae Flore/ntiniae cives (sic) Sueb/a(e) Nicreti(s) uixit a[nn]/is XVII… ;
« Aux dieux Mânes de Tertinia Florentinia, citoyenne Suève Nicrense, qui a vécu 17 années ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un petit chien est présent dans la partie supérieure du bloc, dans une sorte de petit cartouche, au-dessus de l'inscription. Sur le petit côté droit est gravée une *ascia*.

CIL, XIII, 2633.
Lantier 1949, p. 42, n°8256 ; Le Bohec 2015, p. 68, n°60.

Éd-414

Stèle funéraire

Indéterminée

0,68 x 0,77 x 0,46 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale ?

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. inconnu.

Fragmentaire : seul un bloc du monument est conservé.

Dans un cartouche à queues d'aronde, au niveau du bandeau supérieur de la niche : *Asiatico [...]*; « À Asiaticus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure un personnage illisible en raison du mauvais état de conservation. Une frise de végétaux orne la partie supérieure du petit côté gauche.

Armand-Calliat 1937, p. 253 ; Lantier 1966, n°9095 ; Rebourg 1994b, p. 421 ; Lamy 2015, p. 484, n°71.635 ; Le Bohec 2015, p. 66-67, n°57.

Éd-415

Stèle funéraire

Indéterminée

0,86 x 0,56 x 0,13 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale ?

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. inconnu.

Fragmentaire : seule la partie centrale est conservée.

/

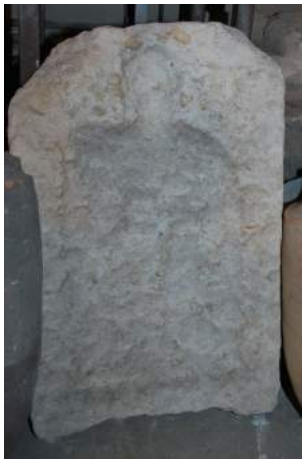

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche aujourd'hui disparue figure un personnage féminin debout, vêtu d'une tunique et d'un manteau. De sa main droite, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De sa main gauche elle serre le manche d'un miroir ou d'un *flabellum*.

Inédit.

Éd-416

Stèle funéraire

Indéterminée

0,33 x 0,48 x 0,15 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale ?

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. inconnu.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure une tête d'homme barbu (?). Sa chevelure est traitée en côtes de melon, et les traits du visage sont schématisés.

Lamy 2015, p. 594, n°P.58.

Éd-417	Stèle funéraire	Indéterminée

0,37 x 0,52 x 0,18 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale ?

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. inconnu.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure un couple, dont seuls les bustes sont conservés. Ils semblent tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau.

Inédit.

Éd-418	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,41 x 0,45 x 0,24 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL28.

Fragmentaire.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'une femme. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau à col serré. Sa main droite est ramenée sur la poitrine et tient un gobelet. Sa main gauche tient l'extrémité d'une bande d'étoffe qui tombe de son épaule gauche (pan du manteau ou écharpe).

Espérandieu 1910, p. 212, n°2163.

Éd-419

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,40 x 0,83 x 0,15 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL30.

Fragmentaire : le côté gauche est brisé, tout comme la partie inférieure.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans un bandeau plat, soutenu par des pilastres lisses, figure un couple debout en pied. La femme est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau. Une écharpe traverse sa poitrine et pend de son épaule gauche. Sa coiffure est séparée par une raie médiane et ses cheveux ondulés sont ramenés vers l'arrière de la tête. Elle tient un gobelet dans sa main droite ramenée sur sa poitrine. Dans sa main gauche elle tient un coffret. L'homme, barbu, est vêtu d'une tunique longue et d'un manteau. Son visage est très abîmé. De sa main droite ramenée sur sa poitrine il serre un gobelet. Dans sa main droite il tient la panse d'une bourse ou d'un flacon.

Espérandieu 1910, p. 214, n°2169 ; Lamy 2015, p. 395, n°71.453.

Éd-420

Stèle funéraire

Indéterminée

1,40 x 0,85 x 0,25 m

Calcaire.

Inconnue.

II^{e} - III^{e} siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL38.

Fragmentaire : les parties inférieure et supérieure sont manquantes.

/

Cliché Musée Vivant-Denon, Chalon-sur-Saône.

Dans une niche aujourd'hui disparue figure un couple debout, en pied. Les époux sont tous deux vêtus d'une tunique, d'un manteau et d'une écharpe. Ils tiennent de leurs mains droites jointes un même gobelet. De sa main gauche, l'homme tient un pan de son manteau. Une bourse semble présente dans les plis du vêtement de l'homme, au niveau de l'épaule gauche (comme Espérandieu n° 5518, stèle de couple de Luxeuil).

Armand-Calliat 1934-1935, n°38 ; Espérandieu 1938, p. 33-34, n°7694 ; Rebourg 1994a, p. 153-154, fig. 56 ; Lamy 2015, p. 406, n°71.476.

Éd-421

Stèle funéraire

Indéterminée

0,72 x 0,40 x 0,20 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL41.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante, à partir des hanches du personnage.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique mi-longue et d'un manteau. Sa main droite semble ramenée sur sa poitrine, ce qui indiquerait qu'il portait à l'origine un gobelet. Dans sa main gauche il semble tenir un objet (coffret ?).

Espérandieu 1910, p. 207, n°2154 ; Lamy 2015, p. 407, n°71.478.

Éd-422

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,89 x 0,48 x 0,14 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL42.

Fragmentaire : recomposée de plusieurs fragments, la stèle est brisée dans sa partie inférieure. Un fragment de la bordure droite est manquant.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. Dans sa min gauche, placée sous la droite, elle serre une *mappa*. Possibles traces de polychromie.

Espérandieu 1910, p. 208, n°2156.

Éd-423 | Sarcophage

Inconnues. | Calcaire.

Avant 1855 | Milieu II^e^ - III^e^ siècle

Chalon-sur-Saône (71), de provenance locale.

Saint-Marcel-les-Chalon (71), dans une cave près de l'église.

Fragmentaire : a partie supérieure du sarcophage est manquante.

[…] Cogitatus maritus / ponendum curauit s(ub) as(cia) d(edicauit) ; « (...), Cogitatus, son époux, a veillé à faire poser (ce monument) et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Tiré de Canat 1857.

Cuve de sarcophage présentant une inscription sur la face principale.

Canat 1857, p. 259 ; Le Bohec 2015, p. 66, n°56.

Éd-424 | Stèle funéraire | Stèle à sommet plat

1,47 x 1,22 x 0,19 m | Calcaire tendre.

1839 | Première moitié du I^er^ siècle (époque tibérienne)

Cliché Anne-Laure Edme.

Chalon-sur-Saône (71), découverte à la Citadelle, encastrée dans la façade de l'écurie de M. de Suremain.

Chalon-sur-Saône (71), moulage au Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : 2015.0.1. Moulage au MAN. L'original est toujours encastré sur le lieu de découverte.

Fragmentaire : la partie inférieure de l'inscription est manquante.

Sous le cadre figuré : *Albanus, Excingi f(ilius), eques / ala Asturum, natione Ubius, / stip(endorium) XII, an(norum) XXXV, h(ic) s(itus) est ; Rufus, frater, et Alba* ; « Albanus, fils d'Excingus, cavalier de l'aile des Astures, de la nation des Ubiens, il a servi 12 ans, il avait 35 ans, il est ici ; Rufus, son frère, et Alba (ont fait poser ce monument) ».

Dans un bandeau plat soutenu par des pilastres, et surmontant l'inscription, figure un auxiliaire germain, monté sur un cheval scellé et bridé allant vers la droite. Le soldat, tête nue et chaussé de sandales, porte un vêtement collant et une cuirasse boutonnée obliquement de droite à gauche. Sur sa cuirasse est fixé un ceinturon. Son armement est composé d'une large épée, placée du côté droit, et d'un bouclier ovale qui apparaît derrière sa tête. La selle est garnie d'un tapis ; les autres parties du harnachement sont décorées de plaques rondes de métal où l'on voit une tête de Méduse (sur le poitrail), un cavalier lancé au galop (à l'arrière) et un aigle (sur l'épaule).

CIL, XIII, 2613.
Canat 1854a, p. 247 ; Espérandieu 1910, p. 205-206, n°2150 ; Rebourg 1994a, p. 145 ; Laubry 2009a, p. 651 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°15 ; Lamy 2015, p. 390, n°71.445 ; Le Bohec 2015, p. 59-60, n°43.

Éd-425

Stèle funéraire

Indéterminée

0,64 x 0,49 x 0,25 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Chalon-sur-Saône (71), découverte lors de travaux au *Châtelet*, dans deux murs composés de débris sculptés.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL24.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est brisé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est présenté le buste d'un personnage (une femme selon Espérandieu). Le visage est sculpté de manière très fruste, les yeux larges et grands ouverts. La chevelure est traitée en fine mèches ondulées ramenées vers l'arrière. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, le personnage tient un gobelet.

Bertaut, Cusset 1662, p. 79 et pl. VI ; Espérandieu 1910, p. 203, n°2147 ; Armand-Calliat 1936, n°24 ; Rebourg 1994a, p. 138 ; Lamy 2015, p. 390, n° 71.444.

Éd-426

Stèle funéraire

Épitaphe

0,56 x 0,90 x 0,11 m

Calcaire.

Inconnue.

Fin I^er^ - début II^e^ siècle (après 89)

Chalon-sur-Saône (71), rue au Change.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL62.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

…v (?)…aeter… / ius vet(eranus) leg(ionis) p(rimae) M(inervia) P(iae) F(idelis) / …e filiae suae Qu. /…ninae / coni… / sub ascia [dedicauerunt] ; « (Aux dieux Mânes et à la mémoire) éternelle, (…) ius, vétéran de la Légion I Minerva, pieuse, fidèle, (…), sa fille, Qu(... et) son épouse, ont dédié sous l'*ascia* ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment d'inscription. Épitaphe d'un vétéran de la 1^ère^ légion Minerva, établie en Germanie Inférieure.

AE, 1913, 161.
Armand-Calliat 1937, p. 54-55 ; Wuilleumier 1963, 315 ; Le Bohec 2015, p. 55-56, n°37.

Éd-427	Stèle funéraire	Épitaphe

0,35 x 0,24 x 0,19 m

Inconnu.

1882

I^er^ - III^e^ siècle

Chalon-sur-Saône (71), rue Garibaldi.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon ?

Fragmentaire : le bloc est mutilé à gauche.

[Iul]ia Martia, / [D(is)] M(anibus) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Iulia Martia ».

Buste en haut relief.

Armand-Calliat 1937, p. 22, n°35 ; Wuilleumier 1963, n°316 ; Le Bohec 2015, p. 58-59, n°42.

Éd-428	Stèle funéraire	Indéterminée

0,21 x 0,15 x 0,03 m

Grès.

Novembre 1986

Deuxième moitié du II^e^ siècle

Champallement (58), au lieu-dit *Compierre*, dans la nécropole (au sud du site, à 150 m du théâtre).

Clamecy (58), Musée d'Art et d'Histoire Romain Rolland ; n° d'inv. inconnu.

Fragmentaire : seule la tête du défunt, détachée du fond de la stèle, est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête de vieille femme, détachée du fond de la niche. La coiffure gonflante est composée de plusieurs mèches ramenées sur le sommet de la tête en un chignon. De profonds cernes sont visibles sous ses yeux.

Bigeard 1996, p. 85, n°52 ; Lamy 2015, p. 11, n°58.19.

Éd-429

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

0,42 x 0,36 x 0,08 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Champallement (58), au lieu-dit *Compierre*, très certainement dans la nécropole.

Cliché Anne-Laure Edme.

Clamecy (58), Musée d'Art et d'Histoire Romain Rolland ; n° d'inv. inconnu.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Dans un fronton triangulaire est figuré de manière fruste la tête d'un personnage (masculin probablement).

Lamy 2015, p. 12, n°58.20.

Éd-430

Stèle funéraire

Indéterminée

1 x 0,50 x (?) m

Pierre commune.

Fin XIX^e^ siècle

I^er^ - III^e^ siècle

Cirey-les-Nolay (21), canton de Nolay (21).

Cirey-les-Nolay (21), dans la cour des descendants de l'inventeur.

Inconnu.

/

Stèle figurant un homme debout, de face, tenant de la main droite un gobelet, et de la main gauche un objet non identifiable (bâton ?).

Provost *et alii* 2009a, p. 174 ; Thévenot 1945, p. 69 ; Lamy 2015, p. 203, n°21.385.

Éd-431

Stèle funéraire ?

Indéterminée

0,40 x 0,18 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Clavoillon (21) ?

Clavoillon (21), dans la façade d'une maison.

Fragmentaire : seule la partie supérieure du personnage, détaché du fond, est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Petit personnage aux mains jointes, semblant tenir quelque chose le long de son bras gauche. Le visage est traité de manière très frustre. Possible élément de sculpture religieuse.

Inédit.

Éd-432

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,65 x 0,65 x 0,55 m

Granit du Morvan.

Début XX^e^ siècle

III^e^ siècle

Collonchèvre (21), à la ferme du Libéré, au sud de Saulieu.

Saulieu (21), hameau des Granges, chez M. Keller.

Complète mais très érodée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Stèle grossièrement équarrie figurant un buste dans une niche rudimentaire. L'homme porte une barbe et une moustache, et est vêtu d'une tunique longue formant un bourrelet autour du cou et d'un manteau à manches larges. Il tient dans sa main droite une coupe, ramenée sur la poitrine. Dans sa main gauche placée le long du corps, il serre un objet long indéfini.

Dupont 1966, p. 219, n°12, fig. 5 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 330, n°21.633.

Éd-433

Stèle funéraire

Indéterminée

0,35 x 0,35 x 0,18 m

Granit.

1985

I^er^ - III^e^ siècle

Cordesse (71).

Cordesse (71), à l'école communale (Niaux).

Fragmentaire : le sommet et la partie inférieure sont brisés. Toute la surface du fragment est très érodée.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure un buste, de face. Seul le gobelet, placé sur la poitrine, est encore visible. Le visage est très abîmé.

Niaux 1992, p. 91, n°26 ; Rebourg 1994b, p. 280 ; Lamy 2015, p. 415, n°71.494.

Éd-434

Stèle funéraire

Indéterminée

1,20 x 0,70 x 0,50 m

Granit.

1935

I^er^ - III^e^ siècle

Corlon (71).

Saint-Léger-sous-Beuvray (71), sur la place du village. Mise à disposition par la famille Perraudin, à Corlon.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Debout, en pied, est figuré un personnage en tunique. Il tient dans sa main gauche un gobelet, et dans sa main droite une bourse. Les mains sont placées l'une au-dessus de l'autre devant la poitrine. La mauvaise qualité du matériau nous empêche de distinguer le sexe du défunt.

Thévenot 1959, p. 20-23.

Éd-435	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré et acrotères

1,31 x 0,60x 0,14 m

Calcaire.

1861

I^er^ - III^e^ siècle

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Crain (89), au lieu-dit *Champ aux Cercueils*, à l'est du village, dans l'ancien cimetière, en remploi comme couvercle pour une sépulture chrétienne.

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre ; n° d'inv. : XLI.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée. Le personnage a été entièrement bûché.

Sur le bandeau supérieur de la niche et le haut des bordures : *[...] M(arco) Catio Sab(i)no* ; « (Aux dieux Mânes ?). À Marcus Catius Sabinus ».

Dans une niche cintrée figure un homme debout, de face, en pied. Il est vêtu d'un long manteau tombant à mi-mollets.

CIL, XIII, 2894.
Delor 2002a, p. 327 ; Lamy 2015, p. 528, n°89.48 ; Le Bohec 2015, p. 260-261, n°463.

Éd-436	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Pierre commune.

1840

I^er^ - III^e^ siècle

Curgy (71), au hameau de Drusson, au lieu-dit *Bas des Brûlés*, près de la Tour de Drousson.

Détruite.

/

/

Stèle figurant une femme tenant un gobelet de la main gauche.

Rebourg 1993, p. 208 ; Lamy 2015, p. 417, n°71.498.

Éd-437

Stèle funéraire

Stèle à sommet grossièrement cintré

0,56 x 0,46 x 0,30 m

Granit.

1642

I^er^ - III^e^ siècle

Curgy (71), probablement au hameau de Savigny-le-Jeune.

Curgy (71), chez M. Jean Forey, encastrée au-dessus de la cheminée.

Fragmentaire : les bords sont en partie recouverts de crépi.

/

Cliché Jean Forey

Dans une niche suivant les contours du corps est figuré le buste d'un homme barbu, de face. Les traits du visage sont schématisés. Dans sa main droite, placée sur la poitrine, il tient un gobelet. La main gauche, placée sous le gobelet, semble ne rien tenir.

Lacreuze 1872, p. 332-333 ; Niaux 1992, p. 92, n°30 ; Rebourg 1993, p. 208-209 ; Lamy 2015, p. 418, n°71.499.

Éd-438

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,59 x 0,35 x 0,14 m

Grès fin.

1887

I^er^ - III^e^ siècle

Curgy (71).

Autun (71), ancienne collection particulière de M. Regnier, route de Saint-Denis (Niaux).

Complète.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure le buste courte d'une femme, présenté de face. Elle est vêtue d'un ample manteau plissé. Sa chevelure est coiffée en larges mèches volumineuses ramenées vers l'arrière et couvrant les oreilles. De sa main droite, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet. La main gauche ne semble pas figurée.

Niaux 1992, p. 87, n°13 ; Rebourg 1993, p. 207 ; Lamy 2015, p. 417, n°71.497.

Éd-439

Stèle funéraire

Indéterminée

0,92 x 0,35 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Cussy-la-Colonne (21), probablement découverte au lieu-dit *Pré Chérenne*.

Cussy-la-Colonne (21), en remploi dans le mur d'une maison.

Complète, mais les bords de la stèle sont masqués par le crépi.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau couvrant la poitrine et retombant en lourds pans lisses sur les bras. La chevelure est séparée par une raie médiane et arrangée en deux bandeaux lisses qui couvrent les oreilles. La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche semble tenir un flacon (?).

Lantier 1949, p. 36, n°8216 ; Niaux 1996, p. 24, n°64 ; Provost *et alii* 2009a, p. 215 ; Lamy 2015, p. 137, n°21.254.

Éd-440

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1 x 0,44 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e}siècle

Cussy-la-Colonne (21), probablement découverte au lieu-dit *Pré Chérenne.*

Cussy-la-Colonne (21), en remploi dans le mur d'une maison.

Complète, mais les bords de la stèle sont masqués par le crépi.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche légèrement cintrée figure un home debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un large manteau tombant sous les genoux. La tête semble trop petite par rapport au reste du corps. La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche tient une bourse ou un flacon.

Lantier 1949, p. 36, n°8217 ; Niaux 1996, p. 24, n°63 ; Provost *et alii* 2009a, p. 215 ; Lamy 2015, p. 138, n°21.255.

Éd-441

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,94 x 0,46 x 0,17 m

Pierre commune.

Avant 1857

I^er^ - III^e^ siècle

Dennevy (71), "non loin de la voie romaine de Chalon à Autun".

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL22.

Complète.

M(onumentum) Sacri / Voccili (filii) / o[ptimi ?] u(ri ?) m(erentis ?) ; « Monument (funéraire) de Sacer, fils de Voccilus, le meilleur des hommes, qui l'a mérité (?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite figure le buste d'un personnage vêtu d'une tunique et d'un manteau aux plis nombreux. Dans sa main droite, il tient un flacon. Dans sa main gauche il serre un gobelet. Le visage est assez abîmé.

CIL, XIII, 2634.
Canat 1856, p. 257 ; Espérandieu 1928, p. 197, n°7568 ; Armand-Calliat 1936, n°22 ; Rebourg 1994a, p. 115-116 ; Lamy 2015, p. 424, n°71.512 ; Le Bohec 2015, p. 69-70, n°61.

Éd-442

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,55 x 0,61 x (?) m

Grès.

1858 ou 1921

Première moitié du II^e^ siècle

Dennevy (71), près de l'église, dans un cimetière où elle servait de couvercle à un sarcophage (Armand-Calliat).

Dennevy (71), encastrée sous une voûte dans le jardin de la maison de M. Terme-Clair (ancienne propriété Butiau-Fontaine).

Fragmentaire : recomposée de plusieurs fragments ; la base et le sommet sont brisés.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'une tunique longue plissée et d'un manteau large à encolure bateau. Ses cheveux forment une masse lisse couvrant les oreilles, ramenée sur le sommet de la tête en une natte enroulée trois fois pour former un chignon (caractéristique de l'époque de Faustine l'Ancienne). La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche, baissée, tient l'anse d'un panier ou d'un petit seau.

Armand-Calliat 1937, p. 137, pl. XVII ; Lantier 1949, p. 42, n°8263 ; Rebourg 1994a, p. 115 ; Niaux 1996, p. 25, n°65 ; Lamy 2015, p. 425, n°71.513.

Éd-443

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,76 x 0,43 x 0,20 m

Granit.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Dezize-les-Maranges (71).

Dezize-les-Maranges (71), collection particulière de M. Maupoil. Autrefois en remploi au hameau de Borgy, "de part et d'autre du portail d'entrée de l'ancienne maison Maupoil" (Niaux).

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anibus) / Carina* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Carina ».

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure le buste long d'une femme, de face. Elle est vêtue d'un ample manteau à col rond. Ses cheveux sont lisses, séparés par une raie médiane, et réunis en chignon bas sur la nuque. De la main droite, ramenée sur la poitrine, elle tient un gobelet. De la main gauche, baissée, elle tient un objet non identifié (*mappa* ou fuseau ?).

CIL, XIII, 1123.
Espérandieu 1910, p. 135-136, n°2022 ; Niaux 1992, p. 93, n°33 ; Rebourg 1994a, p. 208, fig. 77 ; Lamy 2015, p. 426, n°71.515 ; Le Bohec 2015, p. 71, n° 65.

Éd-444

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,96 x 0,70 x 0,29 m

Granit.

Inconnue.

Deuxième quart - milieu du II^e^ siècle

Dezize-les-Maranges (71).

Dezize-les-Maranges (71), collection particulière de M. Maupoil. Autrefois en remploi au hameau de Borgy, "de part et d'autre du portail d'entrée de l'ancienne maison Maupoil" (Niaux).

Complète.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche droite figure le buste long d'une femme, de face. Elle est vêtue d'un ample manteau à col rond. Ses cheveux sont lisses, séparés par une raie médiane, et réunis en chignon plat sur le sommet de la tête. Ils couvrent les oreilles. De la main droite, ramenée devant l'épaule droite, elle tient un rouleau (Espérandieu). De la main gauche, placée sur la poitrine, elle tient un gobelet.

Espérandieu 1910, p. 136, n°2024 ; Niaux 1992, p. 93, n°32 ; Rebourg 19994a, p. 208, fig. 76 ; Lamy 2015, p. 426, n°71.516.

Éd-445

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,40 x 0,56 x 0,20 m

Grès dit "de Lally".

1982

I^{er} - III^{e} siècle

Dracy-Saint-Loup (71), au fond d'une mare, sur la pâture de Loué (lieu-dit *Pré d'Oué* ?), entre la Vesvre et Montrézy.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : A1982.7.2.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré un homme barbu assis, vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche il tient le col d'un flacon posé sur ses genoux.

Joubeaux 1983, p. 153-155, n°1 ; Rebourg 1993, p. 210 ; Lamy 2015, p. 428, n°71.520.

Éd-446

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,71 x 0,44 x 0,23 m

Grès dit "de Lally".

1982

I^{er} - III^{e} siècle

Dracy-Saint-Loup (71), découverte au fond d'une mare, sur la pâture de "Loué", entre la Vesvre et Montrézy (Joubeaux). Il pourrait s'agir du lieu-dit *Pré d'Oué*.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : A1982.7.1.

Complète.

Placée sur le bandeau supérieur de la niche, l'inscription, n'est presque plus lisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un homme barbu. Il tient dans la main droite un gobelet, et dans la main gauche un objet rond (fruit ?).

Joubeaux 1983, p. 155-156, n°2 ; Rebourg 1993, p. 210 ; Lamy 2015, p. 429, n°71.521.

Éd-447

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

Deuxième quart / milieu du II^e siècle

Dracy-Saint-Loup (71).

Dracy-Saint-Loup (71), "en remploi dans le pignon d'un bâtiment de la cure" (Niaux).

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure une femme dont seul le buste est conservé. Elle est vêtue d'une tunique à col rond et d'un manteau à col en V. Ses cheveux, séparés par une raie médiane, sont traités en mèches couvrant les oreilles et le haut de la nuque. Ils paraissent remontés en chignon sur le sommet de la tête (caractéristique de Faustine l'Ancienne). La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet.

Niaux 1992, p. 93-94, n°34 ; Lamy 2015, p. 429, n°71.522.

Éd-448

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire et acrotères

1,09 x 0,60 x 0,20 m

Calcaire.

1895

Première moitié du II^e siècle

Entrains-sur-Nohain (58), "sur la route de Bouhy".

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 52733.

Complète.

Sur le fronton et les acrotères : *D(iis) M(anibus) / Apinosus Iclius* ; « Aux dieux Mânes. Apinosus Iclius ». La gravure de l'inscription est maladroite ; le C de Iclius est plus petit que les autres lettres du nom.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée, soutenue par des pilastres à peine esquissés, figure un enfant, debout en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Ses pieds sont chaussés de bottines. Une écharpe à franges est nouée autour de son cou. Sa chevelure est coiffée en fines mèches ramenées sur le front, à l'exception d'une mèche enroulée placée derrière son oreille droite. Dans sa main droite placée le long du corps il tient le manche d'un marteau ou un maillet. De sa main gauche, ramenée sur la poitrine, il tient un petit vase en forme d'*olla*. Un chien est assis à sa droite et lève la tête vers le maillet. Une poule (ou un coq) est figurée dans la partie droite de la stèle, en train de picorer. La coiffure de l'enfant rappelle celle du jeune Bellicus, sur une stèle conservée au musée de Sens.

CIL, XIII, 2911.
Espérandieu 1910, p. 272-273, n°2309 ; Reinach 1917, p. 250, fig. 266 ; Devauges 1988, p. 98-99, n°100 ; Coulon 1994, p. 120 ; Bigeard 1996, p. 155-158 ; Lamy 2015, p. 33, n°58.61 ; Le Bohec 2015, p. 270-271, n°480.

Éd-449	Stèle funéraire	Indéterminée

0,53 x 0,55 x 0,29 m

Calcaire.

1975

I^{er} - III^{e} siècle

Entrains-sur-Nohain (58), dans les déblais du tout-à-l'égout.

Entrains-sur-Nohain (58), au musée.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Une tête est figurée dans une niche cintrée. Le cou est long et les oreilles dégagées. La surface de la stèle est très abîmée.

Inédit.

Éd-450	Stèle funéraire	Épitaphe

0,38 x 0,37 x 0,30 m

Calcaire.

1975

I^{er} - III^{e} siècle

Entrains-sur-Nohain (58), dans les déblais du tout-à-l'égout.

Entrains-sur-Nohain (58), au musée.

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription est conservé.

[…]testa(mentum ?) / […]nd cur(auit ?) ; « (...) a fait poser (ce monument) selon le testament (?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Seules quelques lettres, sur deux lignes, sont conservées.

AE, 1996, 1073.
Bigeard 1996, p. 161 ; Le Bohec 2015, p. 278, n°495.

Éd-451	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré et acrotères

0,57 x 0,40 x 0,14 m

Calcaire.

Inconnue.

Première moitié III[e] siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Auxerre (89), Musée de l'Abbaye Saint-Germain (ancienne collection Paultre des Ormes) ; n° d'inv. : XXIX.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est manquant.

Sur le fronton et les acrotères : *D(iis) M(anibus) / Amori* ; « Aux dieux Mânes d'Amorus ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure un enfant à mi-corps, vêtu d'une tunique courte. Il tient dans sa main droite un jouet (hochet ?), et une pomme dans sa main gauche. Les deux mains sont ramenées sur la poitrine.

CIL, XIII, 2909.
Espérandieu 1910, p. 274, n°2312 ; Devauges 1988, p. 100-101, n°103 ; Bigeard 1996, p. 158 ; Lamy 2015, p. 28, n°58.52 ; Le Bohec 2015, p. 269, n°477.

Éd-452	Stèle funéraire	Stèle sommet plat

Inconnues.

Calcaire.

1846

Dernier quart du I[er] - milieu du II[e] siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Perdue.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

D(iis) M(anibus) / Cacilionus / Catiani fili(us) / v[ixit anno]s / […] ; « Aux dieux Mânes, Cacilionus, fils de Catianus, il a vécu (…) années ».

Au-dessus de l'inscription, une niche cintrée abrite un buste d'homme imberbe, figuré de face, vêtu d'une tunique à col rond et d'un manteau ouvert sur la poitrine.

CIL, XIII, 2914.
Devauges 1988, p. 110, n°117-3 ; Bigeard 1996, p. 161 ; Lamy 2015, p. 28, n°58.53 ; Le Bohec 2015, p. 273, n°484.

Éd-453	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré et acrotères

Inconnues. Calcaire.

Inconnue. Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Perdue.

Fragmentaire : l'angle inférieur gauche est brisé.

D(iis) M(anibus) / Amori / […]tius ; « Aux dieux Mânes d'Amorus, (…)tius ».

Au-dessus de l'inscription, une niche cintrée abrite un buste d'homme imberbe, figuré de face, vêtu d'une tunique et d'un manteau.

Devauges 1988, p. 110, n°117-4 ; Bigeard 1996, p. 161 ; Lamy 2015, p. 29, n°58.54 ; Le Bohec 2015, p. 269-270, n°478.

Éd-454	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

Inconnues. Calcaire.

Inconnue. Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Perdue.

Complète ?

D(iis) M(anibus) / Apronianus / Saserus ; « Aux dieux Mânes, Apronianus Saserus ».

Au-dessus de l'inscription, une niche rectangulaire abrite un buste d'homme imberbe, figuré de face, vêtu d'une tunique et d'un manteau.

Devauges 1988, p. 110-111, n°117-5 ; Bigeard 1996, p. 161 ; Lamy 2015, p. 29, n°58.55 ; Le Bohec 2015, p. 271-272, n°481.

Éd-455

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire et acrotères

0,76 x 0,82 x 0,32 m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Saint-Armand-en-Puisaye (58), chez M. Jeanneney (collection particulière).

Fragmentaire : seul le fronton et l'amorce de la partie centrale sont conservés.

Dans le fronton : *D(iis) M(anibus) / Clemen/tiae Magnae* ; « Aux dieux Mânes de Clementia, Magnia (a fait faire ce monument) ».

Cliché Émile Espérandieu.

Le contour du fronton est décoré d'une bordure de palmettes. La partie supérieure du fronton est creusée pour recevoir un ornement de pierre ou de métal (pomme de pin ou flambeau ?). Sous le fronton, traces d'un rinceau autrefois entre deux pilastres (celui de droite à totalement disparu).

Espérandieu 1910, p. 273, n°2310 ; Devauges 1988, p. 95, n°96 ; Le Bohec 2015, p. 274-275, n°486.

Éd-456

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,36 x 0,52 x 0,17 m

Calcaire.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Saint-Armand-en-Puisaye (58), chez M. Jeanneney (collection particulière).

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur la partie supérieure des pilastres : *D(iis) M(anibus* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée, soutenue par des pilastres lisses, est figurée une femme vêtue d'une tunique et d'un manteau. Elle adopte une coiffure flavienne, "comme celle de Julie, fille de Titus" (Espérandieu). Elle est dite "en diadème" ou "en nid d'abeille". La coiffure est similaire à celle figurée sur une stèle de Nevers (Espérandieu, *III*, n° 2184).

CIL, XIII, 2919 .
Espérandieu 1910, p. 273, n°2311 ; Devauges 1988, p. 102, n°105 ; Bigeard 1996, p. 159-160 ; Lamy 2015, p. 72, n°58.140 ; Le Bohec 2015, p. 267-268, n °473.

Éd-457

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire et acrotères

0,39 x 0,25 x 0,26 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Saint-Armand-en-Puisaye (58), chez M. Jeanneney (collection particulière).

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche droite figure une jeune femme. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau dont le col forme un bourrelet au niveau du cou. Sa coiffure est traitée en fines mèches ramenées vers l'arrière de la tête. Le fronton triangulaire à acrotères est supporté par un listel reposant sur deux chapiteaux trapus.

Espérandieu 1910, p. 274-275, n°2314 ; Braemer 1959, p. 37 ; Devauges 1988, p. 103, n°107 ; Bigeard 1996, p. 161 ; Lamy 2015, p. 87, n°58.170.

Éd-458

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire et acrotères

0,26 x 0,15 x 0,12 m

Calcaire.

Inconnue.

III^e^ siècle ?

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Saint-Armand-en-Puisaye (58), chez M. Jeanneney (collection particulière).

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans le fronton triangulaire est grossièrement figuré un buste. La niche suit les contours du personnage. Les mèches de ses cheveux sont gravées. Le col de la tunique est également représenté.

Espérandieu 1910, p. 275, n°2316 ; Devauges 1988, p. 104, n°109 ; Bigeard 1996, p. 161 ; Lamy 2015, p. 73, n°58.141.

Éd-459

Stèle funéraire

Indéterminée

0,15 x 0,16 x 0,13 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Saint-Armand-en-Puisaye (58), chez M. Jeanneney (collection particulière).

Fragmentaire : seule la tête du défunt, détachée du fond de la stèle, est conservée.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Tête d'enfant détachée d'une stèle funéraire. Le visage est grossièrement taillé, les lèvres esquissent un sourire. Les mèches de la coiffure sont détachées les unes des autres.

Espérandieu 1910, p. 275, n°2317 ; Devauges 1988, p. 52, n°25 ; Bigeard 1996, p. 164 ; Lamy 2015, p. 73, n°58.142.

Éd-460

Cippe

Indéterminée

0,69 x 0,25 x 0,19 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - II^{e} siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Saint-Armand-en-Puisaye (58), chez M. Jeanneney (collection particulière). Perdue depuis ?

Complète.

Sous le buste de la défunte : *Quintae / Roxtanorig(is) / Coti fili / uxori / Mansuetus R(ox)/tanorigis (filius) / donauit* ; « À Quinta, épouse de Roxtanorix, fils de Cotus. Mansuetus, fils de Roxtanorix, a donné (ce monument) ».

Cliché Émile Espérandieu.

Au-dessus de l'inscription figure le buste nu d'une femme. Sa chevelure est divisée en deux tresses torsadées par une raie médiane.

CIL, XIII, 11269.
Espérandieu 1910, p. 275-276, n°2318 ; Devauges 1988, p. 97, n°98 ; Bigeard 1996, p. 159 ; Lamy 2015, p. 74, n°58.143 ; Le Bohec 2015, p. 277, n°491.

Éd-461

Stèle funéraire

Stèle sommet plat

0,15 x 0,08 x 0,04 m

Calcaire.

XIX^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle ?

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale indéterminée.

Varzy (58), Musée Auguste Grasset ; n° d'inv. : VA 241.

Complète.

Dans les écoinçons : *D(iis) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire figure un personnage debout, en pied. Le personnage est pieds nus, et vêtu d'une tunique et d'un manteau tombant sous les genoux. Le bras droit est tendu pour que la main touche le côté de la niche. La main droite est posée sur les côtes, ce qui accentue l'angle droit du coude. Aux pieds du personnage, dans la partie gauche, figure un petit chat. De l'autre côté du personnage est représenté ce qui semble être une tronc d'arbre. Il est plus que probable que cette stèle, au vue de sa taille et de son iconographie, soit celle d'un enfant ; plutôt un garçon d'ailleurs, d'après la coupe de cheveux. Un trou est présent sous la partie inférieure de la stèle, résultant certainement d'un soclage du XIXème siècle (moment de la découverte de la stèle).
Il est très probable qu'il s'agisse d'un faux du XIXème siècle (petite taille ; pieds nu ; sculpture maladroite).

CIL, XIII, 2918.
Espérandieu 1910, p. 253, n°2257 ; Devauges 1988, p. 104, n°108 ; Bigeard 1996, p. 159 ; Lamy 2015, p. 622, n°F.5 ; Le Bohec 2015, p. 295-296, n°F 11.

Éd-462

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,53 x 0,25 x 0,09 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

III^{e} siècle ?

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale.

Auxerre (89), Chapelle des Visitandines (ancienne collection Delimoges, donné en 1965).

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Stèle non dégrossie à l'exception de la face principale. Sur celle-ci figure une cadre rectangulaire où s'inscrit un homme imberbe debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique fendue sur la poitrine. La chevelure forme une calotte incisée de traits parallèles.

Espérandieu 1910, p. 270-271, n°2305 ; Devauges 1988, p. 108, n°115 ; Bigeard 1996, p. 161 ; Lamy 2015, p. 69, n°58.134.

Éd-463	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,54 x 0,25 x 0,26 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

III^{e} siècle ?

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale.

Auxerre (89), Chapelle des Visitandines (ancienne collection Delimoges, donné en 1965).

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Stèle figurant schématiquement un homme vêtu d'une tunique courte. Le personnage, bras collés au corps, a pu tenir des attributs aujourd'hui indistincts. La pierre est assez mal dégrossie et est creusée dans sa partie supérieure pour former une coupole.

Espérandieu 1910, p. 271, n°2306 ; Devauges 1988, p. 108, n°116 ; Bigeard 1996, p. 161 ; Lamy 2015, p. 33, n°58.62.

Éd-464	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré et acrotères

0,57 x 0,47 x 0,16 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale.

Auxerre (89), Musée de l'Abbaye Saint-Germain (ancienne collection Paultre des Ormes).

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

Sous le buste : *D(iis) M(anibus) / [A]mori [So]t(e)richi (filio) / [Se]vera[...]* ; « Aux dieux Mânes d'Amorus, fils de Soterichus. Severa (a fait faire ce monument) ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un homme imberbe. Il est vêtu d'une tunique à col rond et d'un manteau à encolure bateau. La chevelure est courte, arrangée en fines mèches séparées par une raie médiane et ramenées vers l'arrière. Les oreilles, dégagées, sont très décollées.
L'inscription est rehaussée de rouge, probablement depuis le XIX^{e} siècle. Le nom Amori se retrouve sur une autre stèle d'Entrains conservée à Auxerre (Espérandieu, *III*, n° 2312).

CIL, XIII, 2910.
Espérandieu 1910, p. 271-272, n°2307 ; Devauges 1988, p. 100, n°102 ; Bigeard 1996, p. 158 ; Lamy 2015, p. 30, n°58.56 ; Le Bohec 2015, p. 270, n°479.

Éd-465

Stèle funéraire ?

Stèle à sommet plat

0,52 x 0,85 x 0,43 m

Calcaire.

Inconnue.

Dernier quart du II^e^ siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale.

Entrains-sur-Nohain (58), au musée.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche plate soutenue par deux pilastres figure un homme barbu. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est arrangée en mèches ondulées ramenées sur le front et les tempes. Les chapiteaux composites des pilastres sont ornés de motifs végétaux et architecturaux. Il est possible qu'il s'agisse d'une divinité et non d'un défunt.

Espérandieu 1910, p. 272, n°2308 ; Devauges 1988, p. 97, n°99 ; Bigeard 1996, p. 158, fig. 126 ; Lamy 2015, p. 68, n°58.131.

Éd-466

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,16 x 0,57 x 0,25 m

Calcaire.

Avant 1838

Première moitié du II^e^ siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale.

Entrains-sur-Nohain (58), au musée.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

D(iis) M(anibus) Monumentum / Gnata Albi filia ; « Aux dieux Mânes. Gnata, fille d'Albus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée, soutenue par des pilastres à chapiteaux, figure une femme debout, en pied, un petit enfant dans les bras. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau aux plis profondément creusés. La chevelure de la femme, partagée en bandeaux ondulés, est ramenée vers l'arrière et recouvre les oreilles. L'enfant porte une *bulla*. Certains auteurs du XIX^e^ siècle ont vu un second enfant, collé à la jambe droite de la femme. Une inscription datée du XIX^e^ siècle est présente sur le petit côté gauche de la stèle.

CIL, XIII, 2915.
Espérandieu 1925, p. 290, n°7097 ; Devauges 1988, p. 99, n°101 ; Bigeard 1996, p. 159, fig. 127 ; Lamy 2015, p. 32, n°58.59 ; Le Bohec 2015, p. 275 -276, n°488.

Éd-467	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire et acrotères

0,40 x ,35 x 0,14 m

Calcaire.

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale.

Entrains-sur-Nohain (58), chez M. Delimoges.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

D(iis) [M(anibus)] / Maria[no ? ...] Coco[nis (filius) ?] ; « Aux dieux Mânes et à Mariano (?), fils de Coconis (?) ».

Cliché Émile Espérandieu.

Dans le champ figure un objet ressemblant à une bouteille percée de trous (Espérandieu). C'est plus probablement la représentation stylisée du défunt. À côté, un autre objet était figuré.

CIL, XIII, 2907.
Espérandieu 1910, p. 270, n°2304 ; Devauges 1988, p. 105, n°111 ; Bigeard 1996, p. 159 ; Le Bohec 2010, p. 176, n°60 ; Lamy 2015, p. 72, n°58.139 ; Le Bohec 2015, p. 276, n°489.

Éd-468	Stèle funéraire	Indéterminée

0,29 x 0,19 x 0,10 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale.

Entrains-sur-Nohain (58), collection particulière de Mme Mallet, 1966 (Devauges).

Fragmentaire : un éclat a été arraché dans l'angle inférieur droit.

/

Dans une niche figure le buste d'un homme barbu, de face. Une inscription est présente en-dessous.

Devauges 1988, p. 111, n°117-7 ; Bigeard 1996, p. 161 ; Lamy 2015, p. 34, n°58.64.

Éd-469	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,60 x 0,45 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

Dernier quart du I^{er} - milieu du II^{e} siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale.

Entrains-sur-Nohain (58), encastrée dans le mur d'une tuilerie, à l'ouest d'Entrains.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) Sabina / Attiani filia ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Sabina, fille de Attianus ».

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure le buste d'une femme. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau. De la main droite elle tient ce qui semble être un bouquet de fleurs. Elle s'appuie de sa main gauche sur un petit autel.

CIL, XIII, 291.
Espérandieu 1910, p. 270, n°2303 ; Devauges 1988, p. 106-107, n°113 et 114 ; Bigeard 1996, p. 158 ; Lamy 2015, p. 71, n°58.138 ; Le Bohec 2015, p. 277-278, n°493.

Éd-470	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Entrains-sur-Nohain (58), de provenance locale.

Nevers (58), chez M. Palet, en 1964 (Devauges). Autrefois en remploi dans un mur du jardin de M. Cestre.

Fragmentaire : seule la partie supérieure de la stèle est conservée.

/

Dans une niche cintrée figure un personnage de face.

Devauges 1988, p. 111, n°117-6 ; Bigeard 1996, p. 161 ; Lamy 2015, p. 34, n°58.63.

Éd-471

Stèle funéraire

Indéterminée

0,36 x 0,26 x 0,15 m

Calcaire.

1975

II^e siècle ?

Entrains-sur-Nohain (58), durant les travaux du tout-à-l'égout, rue du chapeau rouge, "dans la tranchée en face de la maison Arpin"..

Entrains-sur-Nohain (58), au musée.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

D(iis) [M(anibus)] / Ba[…] / f(ilius, -a) ; « Aux dieux Mânes. Ba(...), fils (/fille) de (...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Seules les lettres longeant la bordure gauche sont conservées. Dans la partie haute, un trait incisé indique la présence d'un croissant de lune.

Le Bohec 2015, p. 272-273, n°482.

Éd-472

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,33 x 0,26 x 0,10 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Entrains-sur-Nohain (58).

Auxerre (89), Chapelle des Visitandines (ancienne collection Delimoges, donné en 1965).

Fragmentaire : l'angle inférieur gauche est brisé.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Stèle figurant dans un style "barbare" un personnage en buste. Le nez est trapézoïdal ; les yeux et la bouche sont juste incisés. La chevelure n'est pas figurée.

Espérandieu 1910, p. 265, n°2290 ; Devauges 1988, p. 105, n°110 ; Bigeard 1996, p. 159 ; Lamy 2015, p. 70, n°58.135.

Éd-473

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,84 x 0,43 x 0,17 m

Calcaire.

Inconnue.

Dernier quart du I^{er} - milieu du II^{e} siècle

Entrains-sur-Nohain (58).

Entrains-sur-Nohain (58), au musée.

Complète.

Sous le buste : *Cate* ou *Cale* ; « (Ci-gît) Cate (ou Cale) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré le buste d'une jeune femme (ou d'un enfant) aux cheveux ondulés, ramenés derrière la tête.

Espérandieu 1910, p. 267-268, n°2297 ; Devauges 1988, p. 103, n°106 ; Bigeard 1996, p. 159, fig. 128 ; Lamy 2015, p. 31, n°58.58 ; Le Bohec 2015, p. 274, n°485.

Éd-474

Obélisque lingon

Pyramidion

0,54 x 0,26 x 0,20 m

Calcaire poreux.

Avant 1879

50-200 (selon Joubeaux)

Entrains-sur-Nohain (58).

Entrains-sur-Nohain (58), au musée. Autrefois encastré dans un mur de l'orangerie du duc de Mortemart.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

Bor/vias / Caru/geni f(ilius) ; « (Ci-gît) Borvias, fils de Carugenus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment de pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 2913 a et b.
Héron de Villefosse 1879, n°15 et 16 ; Devauges 1988, p. 106, n°112 ; Le Bohec 2015, p. 273, n°483.

Éd-475

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

0,55 x 0,38 x 0,13 m

Calcaire.

1904

Première moitié du II^e siècle

Entrains-sur-Nohain (58).

Entrains-sur-Nohain (58), collection particulière de Mme Normand (selon Devauges).

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Figure à mi-corps d'une petite fille présentée sous une niche cintrée. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau. Elle tient dans sa main droite un gobelet, et dans sa main gauche un objet rond, probablement une pomme.

Espérandieu 1910, p. 268, n°2299 ; Devauges 1988, p. 101, n°104 ; Bigeard 1996, p. 158 ; Lamy 2015, p. 32, n°58.60.

Éd-476

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,90 x 0,68 x 0,29 m

Grès.

1926 (mars)

Fin II^e - début III^e siècle

Épinac (71), dans une tranchée près du puits Saint-Charles, au lieu-dit *La Garenne.*

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML1068.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau qui tombe sur ses pieds. Sa chevelure est séparée par une raie médiane, et est ramenée vers l'arrière tout en couvrant les oreilles. Sa main droite, à l'index tendu, touche le bord d'un gobelet soutenu par sa main gauche.

Bernardin 1961, p. 10-13 ; Lamy 2015, p. 431, n°71.525.

Éd-477

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré ?

0,40 x 0,30 x 0,05 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Épinac (71), de provenance locale.

Épinac (71), en remploi dans une maison à La Drée, à l'extrémité est du hameau.

Fragmentaire : les bords sont en partie recouverts de crépi.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un personnage (masculin ?) présenté de face. Il est vêtu d'un ample manteau à col rond. De la main droite, placée sur la poitrine, il tient un gobelet. De la main gauche il semble tenir une corne (?).

Lacreuze 1872, p. 333 ; Niaux 1992, p. 94, n°35 ; Rebourg 1994a, p. 226, fig. 92 ; Lamy 2015, p. 431, n°71.526.

Éd-478

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,44 x 0,50 x 0,30 m

Calcaire oolithique.

1969

Fin III^e^ - IV^e^ siècle ?

Escolives-Sainte-Camille (89), au lieu-dit *Champ des Tombeaux*, en remploi dans une digue en bordure de la source du ru du Creusot (fouille de R. Kapps).

Escolives-Sainte-Camille (89), dépôt de fouilles ; n° d'inv. : S137.

Complète, recomposée de deux morceaux.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur la face antérieure épannelée figure une tête de face, en relief dans un creux. Le visage est rond, les traits sont obtenus en recreusant le champ. Les arcades sourcilières sont étroites et suggèrent à elles seules le regard. Le nez est épais et rectiligne. La bouche est courte et droite.

Deyts, Rolley 1973, n°202 ; Laurent 1999 ; Lamy 2015, p. 534, n°89.59.

Éd-479	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,39 x 0,38 x 0,35 m

Calcaire oolithique.

1969

II^e - III^e siècle

Escolives-Sainte-Camille (89), en remploi dans une digue en bordure de la source du ru du Creusot.

Escolives-Sainte-Camille (89), dépôt de fouilles ; n° d'inv. : S126 (ESC 66).

Complète, recomposée de deux morceaux.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans un profond médaillon circulaire figure un buste court de femme, très érodé. Le col du vêtement est encore visible, marqué par une simple incision. Le visage est rond aux pommettes hautes. La chevelure forme une calotte volumineuse.

Laurent 1999.

Éd-480	Stèle funéraire	Indéterminée

1,92 x 0,58 x 0,38 m

Calcaire oolithique.

1969

II^e - III^e siècle

Escolives-Sainte-Camille (89), en remploi dans une digue en bordure de la source du ru du Creusot.

Escolives-Sainte-Camille (89), dépôt de fouilles ; n° d'inv. : S140.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

La moitié inférieure de la face avant et les faces latérales sont grossièrement équarries. En haut, une niche présente une femme de face, vêtue de trois vêtements superposés et d'une écharpe jetée sur l'épaule gauche et tenue par les deux mains. Le visage est épais et lourd, les traits à peine marqués. La chevelure, séparée par une raie médiane, est formée de grosses mèches tirées en arrière.

Martin 1970, p. 394, fig. 48 ; Deyts, Rolley 1973, n°201 ; Delor, Rolley 1989, p. 219, n°303 ; Laurent 1999 ; Delor 2002a, p. 348-349 ; Lamy 2015, p. 533, n°89.58.

Éd-481

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,63 x 0,53 x 0,15 m

Grès rose.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Étang-sur-Arroux (71), à la ferme de Vilaine (Niaux). Ancienne collection Gauthey.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. inconnu.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée sont figurés deux personnages, vêtus d'une tunique et d'un manteau. Seuls les contours des corps sont encore visibles.

Niaux 1992, p. 94, n°36 ; Rebourg 1994b, p. 414, fig. 187 ; Lamy 2015, p. 433, n°71.529.

Éd-482

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,12 x 0,62 x 0,32 m

Granit.

1998

I^er^ - III^e^ siècle

Etang-sur-Arroux (71), au lieu-dit *La Perrière.*

Etang-sur-Arroux (71).

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un long manteau. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche est placée sous celui-ci, et semble tenir un flacon ou une *mappa*.

Niaux 1992, p. 95, n°38 ; Rebourg 1994b, p. 414, fig. 189 ; Niaux 2002c, n°2 ; Lamy 2015, p. 432, n°71.527.

Éd-483

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,08 x 0,54 x 0,20 m

Granit (carrières de la Roche Mouron).

1998

I^er^ - III^e^ siècle

Etang-sur-Arroux (71), dans le lit de la rivière.

Etang-sur-Arroux (71).

Fragmentaire : le côté droit est brisé.

/

Clichés Roland Niaux (à gauche) et Anne-Laure Edme (à droite).

Dans une niche cintrée soutenue par des colonnes à chapiteau figure un homme debout, en pied. Il semble barbu. De sa main droite, placée près de la poitrine, il tient le manche d'un outil. Sa main droite, posée sur le ventre, tient également un outil. Il s'agit peut-être d'un carrier.

Niaux 2002c, n°1.

Éd-484

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,75 x 0,35 x 0,25 m

Granit rose à deux micas.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Etang-sur-Arroux (71), dans un champ près du hameau de Fougerette (Niaux).

Etang-sur-Arroux (71), hameau de Fougerette, collection particulière de M. Bouvier.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche droite figure la tête d'un homme, de face. Les pommettes sont hautes et saillantes, le nez droit, les yeux profondément enfoncés sous les arcades sourcilières. Le front est ornés de rides horizontales.

Niaux 1992, p. 95, n°37 ; Rebourg 1994b, p. 414, fig. 188 ; Lamy 2015, p. 433, n°71.530.

Éd-485

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,06 x 0,74 x 0,25 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Etang-sur-Arroux (71), de provenance locale.

Arleuf (58), collection privée.

Fragmentaire : des éclats ont été arraché de la bordure gauche et de l'angle inférieur droit.

/

Dans une niche ornée d'une clé de coquille en faible relief figure un homme barbu debout, de face. Il est vêtu d'un ample manteau long. Ses cheveux sont bouclés et forment une calotte. Il tient de la main droite, ramenée sur la poitrine, un gobelet. La main gauche est vide.

Rebourg 1994b, p. 414 ; Lamy 2015, p. 432, n°71.528.

Éd-486

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,60 x 0,36 x 0,18 m

Granit.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Etang-sur-Arroux (71), près de la ferme de Vilaine. Ancienne collection Gauthey.

Laizy (71), collection particulière de M. Bouvier.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure un homme debout, de face. Il est vêtu d'un ample manteau à col rond. Ses cheveux forment une calotte rase qui couvre les oreilles. Sa main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche, baissée, tient un objet indéterminé (flacon ou bourse ?).

Niaux 1992, p. 97, n°42 ; Rebourg 1994b, p. 338 et 414 ; Lamy 2015, p. 434, n°71.531.

Éd-487

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat, légèrement concave

0,95 x 0,55 x (?) m

Calcaire.

1989

I^er^ - II^e^ siècle

Gergy (71), dans la nécropole gallo-romaine, au lieu-dit *Le grand Champeau.*

Inconnu.

Complète.

/

Cliché Jean-Claude Alary.

Dans une niche cintrée figure le buste court d'un homme barbu, présenté de face. Il est vêtu d'une tunique à col rond et d'un manteau, dont un pan recouvre le haut du buste en arc de cercle. Ses cheveux courts forment une calotte qui couvre les oreilles. Il tient de ses devant, jointes devant lui, un vase ou un gobelet évasé.

Alary 1990, p. 3 ; Lamy 2015, p. 435, n°71.533.

Éd-488

Couronnement de cippe

Épitaphe

0,34 x 0,61 x 0,31 m

Calcaire.

Vers 1861

II^e^ siècle

Gerland (21).

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 31756. Anciennement à Saint-Apollinaire, dans la collection Champy.

Complet.

Dans un cartouche à queues d'aronde : *D(iis) Iunia M(anibus) / Belli filia* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Iunia, fille de Bellus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans un fronton cintré, orné d'une rosace à quatre pétales, figure un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. Celui-ci est tenu de chaque côté par un Amour nu et ailé, tourné vers l'inscription. Un *hedera* est gravé entre *Belli* et *filia*. Les petits côtés du monuments sont ornés d'une *pelta*.

CIL, XIII, 2855.
Lejay 1889, p. 182, n°232 ; Espérandieu 1911, p. 431, n°3579 ; Reinach 1917, p. 237 ; Le Bohec 2003, p. 53-54, n°46 ; Provost *et alii* 2009a, p. 377 ; Le Bohec 2015, p. 88, n°103.

Éd-489	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré et acrotères

0,47 x 0,54 x 0,15 m

Calcaire oolithique blanc.

Avant 1959

I^er^ - III^e^ siècle

Gigny (21).

Beaune (21), dans le couloir devant le Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : D.59.1.5.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un jeune homme barbu. Il tient dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, un gobelet. Ses oreilles sont décollées et sa chevelure est rayonnante.

Lamy 2015, p. 149, n°21.278.

Éd-490	Stèle funéraire	Indéterminée

0,80 x (?) x (?) m

Pierre commune.

Vers 1850

I^er^ - III^e^ siècle

Gigny (21).

Détruite.

Inconnu.

/

Dans une niche, une femme figurait debout, de face, tenant une cruche à anse contre sa poitrine.

Provost *et alii* 2009a, p. 55 ; Lamy 2015, p. 113, n°21.206.

Éd-491	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,60 0,38 x 0,28 m

Calcaire.

1860

I^{er} - III^{e} siècle

Hameau de Fétigny (58), dans le bois de la Pierre-qui-tourne.

Alligny-en-Morvan (58).

Complète.

/

Petite stèle présentant le buste d'une femme, dont la tête est profondément cernée en creux et dont les bras ne sont pas figurés.

Dupont 1966, p. 226-228.

Éd-492	Stèle funéraire	Indéterminée

1,09 x 0,45 x (?) m

Granit du Morvan.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Hameau de Island-le-Bas, Saint-Martin-de-la-mer (21).

Scellée dans un mur extérieur d'une maison.

Complète mais très érodée.

/

Un homme moustachu est figuré en buste sous une niche. Il tient de la main droite une coupe placée contre sa poitrine. Sa main gauche repose sur le bord de la niche.

Dupont 1966, p. 226.

Éd-493

Stèle funéraire

Indéterminée

1,60 x (?) x (?) m

Granit du Morvan.

Début XX^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Hameau de Mâcon, Saint-Martin-de-la-mer (21), près du château.

Inconnu.

Vendue "à des étrangers". État de conservation inconnu.

/

Stèle à personnage.

Dupont 1966, p. 226.

Éd-494

Stèle funéraire

Stèle anthropomorphe

1,07 x 0,42 x 0,33 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^{e} siècle

Hameau de Mâcon, Saint-Martin-de-la-mer (21).

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 78185. Acheté en 1946.

Complète mais très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc quadrangulaire dégrossi dans sa partie supérieure pour dégager en ronde-bosse la tête d'un homme dont les traits sont très sommairement indiqués. Des bourrelets indiquent la barbe et les cheveux. Le bras droit est replié à angle droit sur le devant du corps, la main appliquée sur la poitrine. Le bras gauche et les jambes ne sont pas figurés.

Dupont 1966, p. 225.

Éd-495	Stèle funéraire	Indéterminée

1,04 x 0,45 x (?) m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^e siècle

Hameau de Mâcon, Saint-Martin-de-la-mer (21).

Scellée dans un muret de la ferme de Fontenil.

Complète mais très érodée.

/

Bloc quadrangulaire dégrossi dans sa partie supérieure pour dégager en ronde-bosse la tête d'un homme dont les traits sont très sommairement indiqués. Des bourrelets indiquent la barbe et les cheveux. Les membres ne sont pas figurés.

Dupont 1966, p. 224-225.

Éd-496	Stèle funéraire	Indéterminée

1,08 x 0,55 x (?) m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^e siècle

Hameau de Mâcon, Saint-Martin-de-la-mer (21).

Scellée horizontalement dans le mur extérieur d'une maison donnant sur un chemin de traverse.

Complète mais très érodée.

/

Personnage debout dont le haut du corps apparaît dans une niche rudimentaire. Les bras sont ramenés sur le devant du corps. Un objet rond (une coupe) est discernable assez bas contre la poitrine. L'ensemble est très dégradé et le bas du corps n'est plus lisible.

Dupont 1966, p. 226.

Éd-497

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,15 x 0,53 x 0,23 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée, soutenue par des colonnettes à chapiteaux, figure un homme barbu debout, de face, en pied. Il est vêtu d'un ample manteau tombant à mi-mollets. Ses courts cheveux dégagent les oreilles. De la main droite, placée sur la poitrine, il tient un gobelet. L'autre main, baissée, semble tenir une *mappa* dépliée.

Pinette 1983, p. 390, n°1 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 584, n°P.42.

Éd-498

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,17 x 0,54 x 35 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Complète, mais toute la surface est très érodée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure un homme (?) debout, de face, vêtu d'un ample manteau long. Il tient un gobelet de la main droite, placée sur la poitrine. La main gauche, baissée, tenait peut-être un objet, aujourd'hui illisible.

Pinette 1983, p. 390, n°2 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 587, n°P.43.

Éd-499

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,77 x 0,47 x 0,22 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure le buste long d'un homme (?), de face. Il est vêtu d'un ample manteau. Ses cheveux sont courts, et il pourrait être barbu. Il tient un gobelet de la main droite, placée sur la poitrine. La main gauche, baissée, tenait peut-être un objet, aujourd'hui illisible.

Pinette 1983, p. 392, n°5 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 587, n°P.44.

Éd-500

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,90 x 0,72 x 0,26 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est brisé.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Sous une niche cintrée figure un personnage debout, de face, vêtu d'un ample manteau long. Il tient un gobelet de la main droite, placée sur la poitrine. La main gauche, baissée, tenait peut-être un objet, aujourd'hui illisible.

Pinette 1983, p. 392, n°7 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 588, n°P.45.

Éd-501	Stèle funéraire	Indéterminée

0,80 x 0,48 x 0,19 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche peu profonde figure un personnage debout, de face, vêtu d'un manteau découvrant les pieds. Il tient de la main droite, placée sur la poitrine, un gobelet (?). La main gauche n'est pas figurée. Les traits du visage sont schématisés.

Pinette 1983 p. 392, n°8, ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 588, n°P.46.

Éd-502	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,71 x 0,46 x 0,20 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée ; l'angle supérieur gauche est brisé.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche peu profonde figure un homme (?) en buste long, de face. Il est vêtu d'un manteau formant un bourrelet circulaire au col. Les cheveux sont courts et traités en calotte. Il tient de la main droite une bourse. L'autre main, baissée, semble vide.

Pinette 1983, p. 394, n°9 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 589, n°P.47.

Éd-503

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,38 x 0,58 x 0,40 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche peu profonde épousant les contours de la figure humaine, figure un homme (?) debout, de face. Il est vêtu d'une tunique à larges plis, et peut-être d'un manteau couvrant la poitrine. Les cheveux sont traités en calotte courte. Les avant-bras sont découverts, et les mains, disproportionnées, sont plaquées le long du corps. La main droite tenait peut-être une bourse. Les traits du visages sont schématisés.

Pinette 1983, p. 396, n°16 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 589, n°P.48.

Éd-504

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,40 x 0,64 x 0,43 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche peu profonde figure un personnage debout, de face, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Il tient de la main droite, placée sur la poitrine, un marteau (?). La main gauche semble tenir un disque, ou une patère.

Pinette 1983, p. 398, n°17 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 590, n°P.49.

Éd-505

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,33 x 0,55 x 0,29 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche est figuré un homme (?) aux cheveux courts, de face. Il est vêtu d'une tunique.

Pinette 1983, p. 392, n°6 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 590, n°P.50.

Éd-506

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,73 x 0,45 x 0,33 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche peu profonde épousant les contours de la figure humaine, figure un personnage en buste, de face. Il est vêtu d'un manteau à col rond et épais. Les traits sont schématisés.

Pinette 1983, p. 396, n°14 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 591, n°P.51.

Éd-507

Stèle funéraire

Inconnue

0,50 x 0,47 x 0,25 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

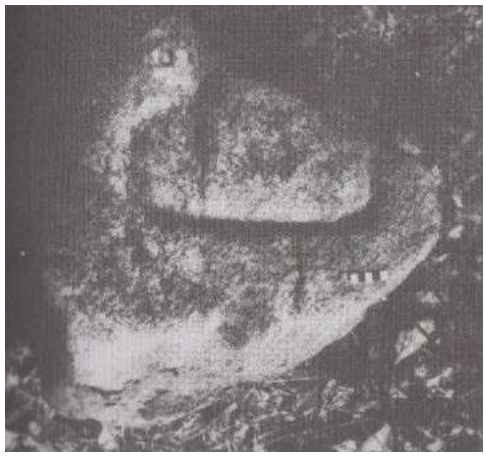

Cliché Mathieu Pinette.

Dans une niche peu profonde épousant les contours de la figure humaine, figure un personnage en buste, de face.

Pinette 1983, p. 396, n°15 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 591, n°P.52.

Éd-508

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,25 x 0,70 x 0,37 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Inconnu.

Broye (71), au château du Mont-d'Arnaud.

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Sous une niche peu profonde figure un personnage debout, de face.

Pinette 1983, p. 398, n°18 ; Rebourg 1994b, p. 336 ; Lamy 2015, p. 592, n°P.53.

Éd-509	Stèle funéraire	Inconnue

0,55 x 0,40 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Inconnu.

Mellecey (71), en remploi dans le mur d'une maison.

Inconnu.

/

Inconnue.

Inconnue.

Éd-510	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,43 x 0,70 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Inconnu.

Mellecey (71), en remploi dans le mur d'une maison.

Inconnu.

/

Dans une niche cintrée figure un couple.

Inconnue.

Éd-511

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,35 x 0,23 x 0,09 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Inconnu.

Perdue. Autrefois à Beaune (21), Hôtel Dieu ; n° d'inv. : 87 GHD 858.

Complète

/

Cliché Michel Rosso, tiré de l'inventaire général, région Bourgogne.

Dans une niche cintrée figure un homme barbu debout, en pied. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche il serre une bourse.

Espérandieu 1925, p. 280, n°7076 ; Thévenot 1971, p. 106, n°89 ; Provost *et alii* 2009a, p. 59 ; Lamy 2015, p. 577, n°P.23.

Éd-512

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,15 x 0,56 x 0,40 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Inconnu.

Saint-Emiland (71), dans l'oratoire du cimetière.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré un homme debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau aux plis fins. Les traits du visage ne se distinguent plus, la pierre étant assez érodée. Le personnage tient une pince dans la main droite, et un long bâton (marteau?) dans la main gauche.

Niaux 1992, p. 99, n°48 ; Rebourg 1994a, p. 209-210 ; Lamy 2015, p. 473, n°71.612.

Éd-513	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,5 x 0,35 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

III^{e} siècle

Inconnu.

Saint-Pierre-de-Varennes (71, remployée dans le fronton de l'église.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage est figuré en buste dans une niche cintrée. Ses mains sont ramenées sur la poitrine.

Lacreuze 1872, p. 337-339 ; Rebourg 1994, p. 211, n°176 ; Lamy 2015, p. 486, n°71.639.

Éd-514	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,82 x 0,55 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

III^{e} siècle

Inconnu.

Saint-Pierre-de-Varennes (71, remployée dans le fronton de l'église.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un homme est figuré en buste dans une niche cintrée. Sa chevelure forme une calotte peu épaisse. La tête est ovale, les traits assez géométriques. L'homme est vêtu d'une tunique et d'un manteau aux plis fins. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche tient une bourse ou un flacon.

Lacreuze 1872, p. 337-339 ; Rebourg 1994a, p. 211, n°176 ; Lamy 2015, p. 486, n°71.638.

Éd-515

Stèle funéraire

Indéterminée

0,60 x 0,58 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Ivry-en-Montagne (21).

Ivry-en-Montagne (21), en remploi dans la chapelle droite du transept de l'église Saint-Etienne.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche figure un personnage debout, de face, vêtu d'un ample manteau à col rond. Il tient de la main droite un objet rond (fruit ?), et de la main gauche un objet long et rectiligne (bâton ?). Il pourrait s'agir d'un enfant.

Niaux 1992, p. 95-96, n°39 ; Lamy 2015, p. 436, n°71.536.

Éd-516

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré ?

0,50 x 0,20 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Jours-en-Vaux (21), au lieu-dit *Le champ des Barres*, dans les ruines d'une ville gallo-romaine.

Champignolles (21), hameau de Coëffant, en remploi dans une maison à l'extrémité nord du village.

Fragmentaire : seul un fragment est conservés ; les bords sont masqués par le crépi.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche droite figure un personnage en buste, de face. La main droite, placée sur la poitrine, semble tenir un gobelet. La main gauche, en-dessous, tint un objet indéterminé. Les traits du visage sont schématisés.

Lantier 1949, p. 39, n°8239 ; Niaux 1992, p. 90-91, n°25 ; Provost *et alii* 2009a, p. 410 ; Lamy 2015, p. 159, n°21.295.

Éd-517

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,26 x 0,63 x (?) m

Grès.

Inconnue.

Première moitié du II^e siècle

Jours-en-Vaux (21), de provenance locale.

Jours-en-Vaux (21), dans le mur extérieur du château, côté sud.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau aux manches larges. La chevelure, séparée par une raie médiane, forme deux bandeaux lisses couvrant les oreilles, et ramenés sur le sommet de la tête en un chignon plat (caractéristique de l'époque de Faustine l'Ancienne). Ses mains sont toutes deux ramenées sur la poitrine. La droite tient un gobelet, et la gauche une œnochoé. La surface de la stèle est très érodée.

Espérandieu 1910, p. 281, n°2021 ; Provost *et alii* 2009a, p. 410 ; Lamy 2015, p. 159, n°21.298.

Éd-518

Stèle funéraire

Indéterminée

0,57 x 0,40 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

La Rochepot (21), canton de Nolay, au lieu-dit *Chazeau*.

La Rochepot (21), chez Mme Labry.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'un large manteau tombant sous les genoux. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche, placée en dessous, tient une bourse.

Niaux 1996, p. 27, n°69 ; Lamy 2015, p. 161, n°21.302.

Éd-519	Stèle funéraire	Indéterminée

0,53 x 0,32 x (?) m

Pierre commune.

Vers 1907

I^er^ - III^e^ siècle

La Rochepot (21), canton de Nolay, au lieu-dit *La Justice.*

La Rochepot (21), au presbytère.

Inconnu.

/

Stèle figurant un homme vêtu d'une *paenula* (?), tenant de la main droite un gobelet et de l'autre une bourse.

Provost *et alii* 2009b, p. 101 ; Lamy 2015, p. 161, n°21.301.

Éd-520	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,64 x 0,31 x 0,14 m

Pierre commune.

Fin XIX^e^ siècle

I^er^ - III^e^ siècle

La Rochepot (21), canton de Nolay, aux alentours de la *Fontaine du Larrey.*

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 52376. Donné par E. Espérandieu vers 1908.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme debout, en pied. Le visage est rond, les joues gonflées. Il est vêtu d'une tunique courte. Il tient de la main droite un gobelet et de l'autre un flacon. La sculpture est fruste. Des traces de rehauts rouges sont visibles sur le fond de la niche et autour des yeux du personnage. Au total, sept stèles ont été mises au jour aux environs de la *Fontaine du Larrey*, mais toutes ont disparu à l'exception de celle-ci.

Espérandieu 1910, p. 139-140, n°2030 ; Reinach 1917, p. 236-237 ; Thévenot 1945, p. 69 ; Provost *et alii* 2009b, p. 100-101 ; Lamy 2015, p. 162, n° 21.303.

Éd-521

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,80 x 0,50 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Lacanche (21), de provenance locale.

Lacanches (21), en remploi dans le mur de la grange Garcher, hameau des Baraudins/Baraudet.

Fragmentaire : les bords sont en partie recouverts de crépi.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, de face. Elle est vêtu d'une tunique. Ses cheveux forment une calotte lisse. Elle tient de la main droite un gobelet, et de l'autre main un flacon.

Niaux 1996, p. 26, n°66 ; Provost *et alii* 2009a, p. 413 ; Lamy 2015, p. 163, n°21.305.

Éd-522

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,32 x 0,26 x 0,11 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Ladoix-Serrigny (21).

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.784.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Mercurina Ian[uarii filia]* ; « (Ci-gît) Mercurina, fille de Ianuarius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure la tête d'une femme, présentée de face. Sa chevelure forme une calotte épaisse couvrant les oreilles.

CIL, XIII, 2856.
Lamy 2015, p. 163, n°21.306 ; Le Bohec 2015, p. 78-79, n°82.

Éd-523

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,30 x (?) x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Ladoix-Serrigny (21).

Ladoix-Serrigny (21), en remploi dans l'angle d'un mur de la "ferme de Neuvelle", chez M. Brenot. Elle n'est plus visible aujourd'hui (peut être recouverte par le crépi).

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un homme barbu, de face. Il est vêtu d'une tunique à col rond et d'un manteau ouvert sur le devant. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet.
La stèle est connue localement comme celle de Saint-Feurlat ou Saint-Frelat, comme l'indique une inscription de 1330 gravée sous le buste.

Lantier 1966, n°9041 ; Provost *et alii* 2009b, p. 195 ; Lamy 2015, p. 164, n°21.307.

Éd-524

Stèle funéraire

Indéterminée

1,50 x 0,50 x 0,35 m

Granit.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Laizy (71), au *Champ de Ménétré*, "en remploi dans le mur d'une construction romaine" (Lacreuze).
Le lieu-dit s'appelle aujourd'hui *Le Menetrey*.

Inconnu.

Inconnu.

/

Dans une niche figure le buste long d'un homme, présenté de face, vêtu d'une saie. Il tient un gobelet de la main droite, et pose sa main gauche sur son ventre.

Lacreuze 1894, p. 404-405 ; Rebourg 1994b, p. 338 ; Lamy 2015, p. 438, n°71.541.

Éd-525	Stèle funéraire	Indéterminée

0,55 x 0,50 x 0,20 m

Granit.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Laizy (71), au hameau de Buisson Moniot.

Inconnu.

Inconnu.

Non référencée.

Stèle épigraphe figurant le buste d'un personnage (Lacreuze).

Lacreuze 1878, p. 520-521, p. 439 ; Rebourg 1994b, p. 338 ; Lamy 2015, n°71.543.

Éd-526	Stèle funéraire	Indéterminée

1 x 0,50 x (?) m

Granit.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Laizy (71), découverte sous la croix du cimetière.

Inconnu.

Inconnu.

/

Stèle figurant un personnage debout, de face, tenant un gobelet de la main gauche et un flacon de la main droite (Lacreuze).

Lacreuze 1880, p. 511 ; Lamy 2015, p. 438 ; Rebourg 1994b, p. 338, n°71.540.

Éd-527	Stèle funéraire	Indéterminée

1 x 0,50 x (?) m

Granit.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Laizy (71), découverte sous la croix du cimetière.

Inconnu.

Inconnu.

/

Stèle figurant un personnage debout, de face, tenant un gobelet de la main gauche et un flacon de la main droite (Lacreuze).

Lacreuze 1878, p. 520-521 ; Lamy 2015, p. 439 ; Rebourg 1994b, p. 338, n°71.542.

Éd-528	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,31 x 0,46 x 0,16 m

Granit.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Laizy (71).

Cliché Roland Niaux.

Laizy (71), en remploi au lieu-dit *La Folie*, dans un mur d'un bâtiment des communs du château.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

Dans une niche cintrée figure un homme (?) de face.

Niaux 1992, p. 96, n°41 ; Rebourg 1994b, p. 338 ; Lamy 2015, p. 439, n°71.544.

Éd-529	Stèle funéraire	Stèle à fronton triangulaire et acrotères

0,39 x 0,25 x 0,09 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

Fin I^{er} siècle

Le Châtelet, près de Seurre (21).

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : D.59.1.1. Ancienne collection Baudot.

Complète.

D(iis) Ma(nibus) sur les acrotères.
Le M et le A sont ligaturés.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire figure le buste d'un homme imberbe tenant un objet (flacon ?) dans sa main droite ramenée sur la poitrine. La coiffure est traitée en fines mèches ramenées vers l'arrière de la tête. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau aux pans croisés sur la poitrine. Les yeux sont finement creusés.

CIL, XIII, 11560.
Espérandieu 1911, p. 432, n°3583 ; Provost *et alii* 2009a, p. 422 ; Lamy 2015, p. 165, n°21.309 ; Le Bohec 2015, p. 72, n°68.

Éd-530	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

"De petite taille"

Calcaire.

Inconnue.

II^{e} siècle - III^{e} siècle

Les Bordes (71), autrefois dans le mur d'une maison, déplacée depuis.

Collection privée (dans l'est de la France).

Complète.

/

Dans la niche cintrée figure un homme debout et de face. Il porte une tunique et un manteau indigène qui tombe sous les genoux. Il porte dans sa main gauche un objet non identifiable (sorte de sphère), tandis que de sa main droite il tient un pan de son manteau.

Bonnamour 1976, p. 14-15.

Éd-531

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,90 x 0,45 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Les Bordes (71).

Les Bordes (71), en remploi dans la façade de la maison de Joseph Vincent.

Fragmentaire : des éclats ont été arraché de l'angle inférieur gauche.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un homme imberbe (ou un enfant) debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un ample manteau mi-long à col bateau. Les cheveux ne sont pas figurés, le visage est assez schématique (avec seulement le nez et les yeux). Il tient son vêtement de la main droite, et semble tenir une pomme (?) de la main gauche. Une perforation est visible sous le poignet droit.

Lantier 1966, n°9089 ; Rebourg 1994b, p. 477 ; Lamy, 2015, p. 441, n°71.547.

Éd-532

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,54 x 0,21 x 0,23 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Mâcon (71), de provenance locale.

Mâcon (71), Musée des Ursulines ; n° d'inv. : 2003.1.172.

Complète, mais la roche est très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Petite stèle funéraire à fronton pyramidal. Dans une niche droite est figuré un personnage debout, en pied.

Lantier 1966, p. 285-286, n°7089 ; Rebourg 1994b, p. 317 ; Lamy, 2015, p. 443, n°71.552.

Éd-533

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,75 x 0,49 x 0,28 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Mâcon (71), de provenance locale.

Mâcon (71), Musée des Ursulines ; n° d'inv. : 2003.1.174.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. La roche est très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans un fronton triangulaire est figurée une femme dans une niche peu profonde. Elle est vêtue d'une tunique à col rond et d'un manteau à col en V. Une écharpe semble posée sur son épaule gauche. La stèle est brisée au niveau des épaules de la défunte. La roche étant très érodée, les détails du visage ne sont plus visibles.

Espérandieu 1910, p. 206, n°2151 ; Rebourg 1994b, p. 317 ; Lamy, 2015, p. 443, n°71.551.

Éd-534

Stèle funéraire

Indéterminée

0,54 x 0,45 x 0,30 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Mâcon (71), de provenance locale.

Mâcon (71), Musée des Ursulines ; n° d'inv. : 2003.1.176.

Fragmentaire : seul l'angle inférieur gauche est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage est figuré debout, en pied. Son vêtement, très large, tombe sous les genoux.

Espérandieu 1910, p. 214, n°2168 ; Rebourg 1994b, p. 317 ; Lamy, 2015, p. 408, n°71.479.

Éd-535

Inscription

Épitaphe

0,39 x 0,41 x 0,17 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Mâcon (71), de provenance locale.

Mâcon (71), Musée des Ursulines ; n° d'inv. : 2003.1.298.

Fragmentaire : seule une petite partie de l'inscription est conservée.

D(iis) [M(anibus)] / Et… / S...; « Aux dieux Mânes (...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment très lacunaire d'inscription funéraire.

CIL, XIII, 2593.
Rebourg 1994b, p. 317 ; Le Bohec 2015, p. 41-42, n°16.

Éd-536

Inscription

Épitaphe

0,20 x 0,60 x 0,27 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Mâcon (71), de provenance locale.

Mâcon (71), Musée des Ursulines ; n° d'inv. : 2003.1.301.

Fragmentaire : seule une petite partie de l'inscription est conservée.

Q. Caecilio Q. [filio ...] / Ex test(amento) / Fronto l(ibertus) facie[nd(um)] cur(auit) ; « À Quintus Caecilius, fils de Quintus. C'est en vertu de son testament que son affranchi, Fronton, a veillé à faire poser (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment très lacunaire d'inscription funéraire. L'évocation du testament est conservée.

CIL, XIII, 2586.
Rebourg 1994b, p. 317 ; Le Bohec 2015, p. 34, n°6.

Éd-537

Inscription

Épitaphe

0,66 x 0,55 x 0,41 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Mâcon (71), de provenance locale.

Mâcon (71), Musée des Ursulines ; n° d'inv. : 2003.1.303.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[D(iis)] M(anibus) s(acrum) Senili Vemari (filio) / (et) Sextul(a)e fil(iae) Karin(us) / Velt(i filius) pientissimo / vixit annis [...]XV me(n)s(ibus) [...] ; « Consécration aux dieux Mânes. À Senilis, fils de Vemarus, et à Sextula, sa fille. Karinus, fils de Veltus, à ce personnage très respectable. Il vécut (...) ans et (...) mois. ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment lacunaire d'inscription funéraire. Des traces rouges semblent indiquer que cette inscription a été peinte à un moment donné.

Le Bohec 2015, p. 36-37, n°10.

Éd-538

Inscription

Épitaphe

0,49 x 0,35 x 0,17 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Mâcon (71), de provenance locale.

Mâcon (71), Musée des Ursulines ; n° d'inv. : 2003.1.304.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[Mem]ori[ae] /[...]ioisa[...] /[...]cass[...] ; « À la mémoire de (...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment d'inscription funéraire.

Le Bohec 2015, p. 37-38, n°11.

Éd-539

Inscription

Épitaphe

0,47 x 0,39 x 0,27 m

Calcaire.

Inconnue.

III[e] siècle

Mâcon (71), de provenance locale.

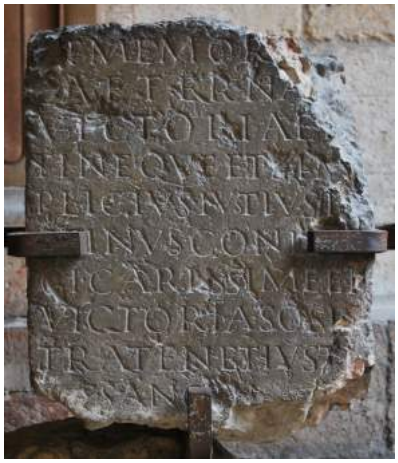

Cliché Anne-Laure Edme.

Mâcon (71), Musée des Ursulines ; n° d'inv. : 2003.1.310.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[Diis Manibus/ e]t memor[i]ae /aeterna[m] / Victoriae / [La]tineque et Sim/plicius Iustius / Iustinus coni[u]/gi carissime et / Victoria sosi[...] / traten et ius t[…]/ […]ssano… ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Victoria Latineque et Simplicius Iustius Iustinus, à sa très chère épouse, et Victoria (...) ».

Fragment d'inscription funéraire.

CIL, XIII, 2591.
Le Bohec 2015, p. 39-40, n°13.

Éd-540

Inscription

Épitaphe

0,17 x 0,31 x 0,16 m

Calcaire.

Inconnue.

I[er] - III[e] siècle

Mâcon (71), de provenance locale.

Cliché Anne-Laure Edme.

Mâcon (71), Musée des Ursulines ; n° d'inv. : 2003.1.311.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[M]arito Sat[…] / mater […].

Fragment d'inscription funéraire.

CIL, XIII, 2587.
Rebourg 1994b, p. 317 ; Le Bohec 2015, p. 40-41, n°14.

Éd-541

Inscription

Épitaphe

0,20 x 0,14 x 0,09 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Mâcon (71), de provenance locale.

Mâcon (71), Musée des Ursulines ; n° d'inv. : 2003.1.312.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[...] quo (a ?)tendit / eamus

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment d'inscription funéraire.

Inédit.

Éd-542

Stèle funéraire

Stèle à sommet bilobé

Inconnues.

Pierre commune.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Maligny (21).

Neuilly (21), en remploi dans le mur du château, côté nord-ouest.

Fragmentaire : la bordure gauche est manquante, tout comme la partie inférieure de la stèle.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche bilobée figure un couple en bustes longs. Ils sont légèrement tournés l'un vers l'autre. La femme semble ramener sa main gauche sur son ventre. L'homme a les cheveux courts et semble barbu. Il tient de la main droite un gobelet.

Niaux 1996, n°67, p. 26 ; Lamy 2015, n°21.316, p. 168.

Éd-543

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,60 x 0,26 x 0,21 m

Grès.

1839 ou 1840

I^er^ - III^e^ siècle

Manlay (71), au hameau de Micorge. Ancienne collection Mourgué.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML935.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est ramenée vers l'arrière. Elle tient de sa main droite un gobelet, et de sa main gauche un objet rond indéterminé (fruit ?).

Lamy 2015, p. 169, n°21.318.

Éd-544

Stèle funéraire

Indéterminée

1,29 x 0,71 x 0,27 m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Marmagne (71).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML126.

Fragmentaire : le sommet de la niche est brisé.

Dans un cartouche placé sous les bustes : *Iulio Meliori (filii)* ; « À Iulius, fils de Melior ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figurent les bustes de deux femmes. La femme de gauche tient peut-être un fruit dans sa main droite. Sa chevelure est coiffée en bandeaux horizontaux ramenées sur la nuque pour former un chignon bas. La seconde femme tient un flacon dans sa main droite. Sa chevelure forme une calotte volumineuse avant d'être ramenée sur la nuque pour former un chignon bas. Les mains gauches ne sont pas représentées.

CIL, XIII, 2801.
Graillot 1902, p. 265 ; Espérandieu 1910, p. 129, n°2003 ; Le Bohec 2015, p. 112, n°159.

Éd-545

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,72 x 0,66 x 0,28 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Marmagne (71).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML127 = 94.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme debout en pied. Il est vêtu d'une tunique mi-longue et d'un manteau croisé sur la poitrine. De sa main droite il tient une bourse. Sa main gauche est posée sur sa hanche gauche. Un trou de louve peu profond a été pratiqué sur le côté gauche de la stèle, ce qui indique un remploi.

Lacreuze 1872, p. 335 ; Graillot 1902, p. 265, n°127 ; Mordier 1965, p. 65, n°102 ; Rebourg 1994b, p. 349, fig. 156 ; Lamy 2015, p. 444, n°71.553.

Éd-546

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,85 x 0,60 x 0,15 m

Granit.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Marmagne (71).

Marmagne (71), "fichée en terre sur le côté nord du chemin allant de Bois l'Abbé à Maison Loye" (Niaux).

Complète mais fortement érodée.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure un personnage debout, de face, tenant probablement un gobelet dans la main droite.

Niaux 1992, p. 97-98, n°44 ; Lamy 2015, p. 445, n°71.556.

Éd-547

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,65 x 0,55 x (?) m

Grès.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Marmagne (71).

Marmagne (71), en remploi dans le mur d'une ferme du hameau de Vizy (Niaux).

Fragmentaire : la bordure gauche et la partie inférieure sont brisées.

Illisible. Elle était gravée dans un cartouche irrégulier placé au-dessus des bustes des défunts.

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche droite peu profonde figure un couple en buste, de face. Les cheveux de la femme forment une calotte qui couvrent les oreilles. Elle esquisse un sourire maladroit. Les cheveux de l'homme forment une calotte qui découvre les oreilles. Aucun attribut n'est visible. Les traits des visages sont schématisés et maladroits.

Niaux 1992, p. 97, n°43 ; Rebourg 1994b, p. 348 ; Lamy 2015, p. 445, n°71.555.

Éd-548

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,74 x 0,55 x 0,11 m

Grès.

Début des années 1860

I^er^ - III^e^ siècle

Massingy-lès-Vitteaux (21), plateau de la roche d'Huy.

Semur-en-Auxois (21), Musée municipal.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche épousant les contours de son corps figure un homme à mi-corps. La représentation est assez frustre. Ses cheveux courts se poursuivent en un collier de barbe. Il est vêtu d'une ample tunique à col rond. Il tient de la main droite, ramenée sur sa poitrine, un gobelet. L'autre main pourrait tenir un grand flacon triangulaire ou une bourse schématisée.

Bruzard 1866, p. 74, pl. II, n°13 ; Espérandieu 1910, p. 312, n°2395 ; Provost *et alii* 2009a, p. 512-513 ; Lamy 2015, p. 171, n°21.322.

Éd-549	Stèle funéraire ?	Inconnue

Inconnues. Calcaire.

Inconnue. I^er^ - III^e^ siècle

Meilly-sur-Rouvres (21).

Perdue.

Inconnu.

/

Stèle figurant un personnage.

Provost *et alii* 2009a, p. 518 ; Lamy 2015, p. 187, n°21.353.

Éd-550	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,70 x 0,60 x 0,25 m Calcaire local.

1987 (septembre) I^er^ - II^e^ siècle

Mellecey (71), au lieu-dit *Villard*, dans la nécropole romaine, lors de travaux agricoles, en bordure de la voie Chalon-sur-Saône/Autun.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : 93.27.1.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle anépigraphique figurant dans une niche un homme barbu et moustachu. Il tient dans la main droite un *poculum*, et dans la main gauche un marteau à deux pointes.

Monthel 1989, p. 121 ; Rebourg 1994a, p. 238 ; Bernigaud 2011, n°74 ; Lamy 2015, p. 447, n°71.559.

Éd-551

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,50 x 0,70 x 0,25 m

Calcaire.

1950

I^{er} - III^{e} siècle

Mellecey (71).

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL36.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un couple debout, en pied. La femme, à droite, est en partie cachée par son époux. Elle pose sa main gauche sur l'épaule gauche de celui-ci. Dans sa main droite elle tient un gobelet. L'homme, à droite, est barbu. Il tient dans sa main gauche une bourse. Son bras droite n'est pas visible en dessous du coude, et se termine par une boule (amputation ? maladresse du sculpteur ?).

Armand-Calliat 1937, p. 190-191 ; Espérandieu 1938, p. 30-31, n°7688 ; Rebourg 1994a, p. 240 ; Lamy 2015, p. 448, n°71.562.

Éd-552

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,55 x 0,46 x (?) m

Calcaire.

1921 ?

I^{er} - III^{e} siècle

Mellecey (71).

Mellecey (71), autrefois en remploi dans le mur de la maison de M. Grassard, croisillon sud de la chapelle de Saint-Martin de Tours (Armand-Calliat). Sa localisation actuelle n'est pas connue.

Complète (?) mais fortement érodée.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure le buste long d'un femme (?), de face.

Armand-Calliat 1922, p. 139 ; Espérandieu 1928, p. 158, n°7508 ; Rebourg 1994a, p. 239 ; Lamy 2015, p. 447, n°71.560.

Éd-553	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues. Pierre commune.

Inconnue. I^{er} - III^{e} siècle

Meloisey (21), au lieu-dit *Val de Gevrey*, près de la *Fontaine à l'âne.*

Perdue.

Inconnu.

/

Stèle figurant un homme tenant de la main droite un gobelet, et de la main gauche un fer de charrue (Molin).

Molin 1926, p. 39 ; Provost *et alii* 2009a, p. 250 ; Lamy 2015, p. 187, n°21.354.

Éd-554	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré et acrotères

1,06 m Calcaire.

Inconnue. II^{e} - III^{e} siècle

Mesmont (21).

Cliché Madame de Loisy.

Mesmont (21), collection particulièrede Mme de Loisy.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante ; le visage est très abîmé.

Illisible : seul le D de *Diis Manibus* est vraiment identifiable, sur l'acrotère gauche.

Dans un profonde niche cintrée figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'une tunique à col rond, d'un manteau ouvert, et d'une écharpe dont un pan passe de l'épaule gauche au coude droit en traversant la poitrine. Le visage est très abîmé. La chevelure, séparée par une raie médiane, est ramenée en fines mèches ondulées sur la nuque, en couvrant les oreilles. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche, placée également sur la poitrine, tient un objet difficilement identifiable (rouleau, *mappa* pliée, écheveau de laine ?). Une *ascia* serait gravée sur le petit côté droit.

Grémaud 8, archives départementales de la Côte d'Or ; Provost *et alii* 2009a, p. 524, fig. 655 ; Lamy 2015, p. 188, n°21.356.

Éd-555

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,70 x 0,50 x (?) m

Granit.

XIX^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Mesvres (71), au lieu-dit *Le Champ des Patureaux* (Niaux).

Mesvres (71), en remploi sur le pignon de la maison Nigaud.

Fragmentaire : les bords sont en partie recouverts de crépi. Toute la surface est fortement érodée.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure le buste long d'un femme (?), de face. Elle est vêtue d'un ample manteau à manches larges et col rond. Ses cheveux forment une calotte épaisse couvrant les oreilles. Elle tient de la main droite un gobelet, et de la main gauche un flacon.

Lacreuze 1872, p. 335 ; Niaux 1992, p. 98, n°45 ; Rebourg 1994b, p. 339, fig. 147 ; Lamy 2015, p. 451, n°71.567.

Éd-556

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,15 x 0,50 x 0,50 m

Granit.

XIX^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Mesvres (71), probablement dans la parcelle 114 (Niaux).

Mesvres (71), en remploi dans un mur de la ferme des Genevois, aujourd'hui dans la cour de la ferme.

Complète mais fortement érodée.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure un personnage debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un long manteau qui tombe sur les chevilles. Les attributs sont effacés, mais Lacreuze y a vu un gobelet et une bourse. La silhouette est filiforme, et toute en longueur.

Charmasse 1875, p. 493 ; Lacreuze 1876, p. 530 ; Niaux 1992, p. 98-99, n°46 ; Rebourg 1994b, p. 340, fig. 148 ; Lamy 2015, p. 451, n°71.568.

Éd-557

Stèle funéraire

Stèle à sommet ogival

0,67 x 0,58 x 0,14 m

Calcaire oolithique à grain grossier.

1974/1975

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

Inconnu.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Sur le bandeau supérieur de la niche figure une inscription qui n'a pas pu être relevée.

Tiré de Deyts 1977.

Un homme est figuré dans une niche peu profonde à sommet ogival. Les traits du visage sont assez usés. La chevelure est volumineuse, et couvre le front et les tempes.

Deyts 1977, p. 237, n°5 ; Lamy 2015, p. 191, n°21.361.

Éd-558

Stèle funéraire

Indéterminée

0,29 m

Calcaire oolithique à grain serré.

1974/1975

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

Inconnu.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Le bas d'un vêtement, sûrement un manteau, est figuré dans une niche. Le drapé est indiqué par des plis larges et plats sous lesquels se devine le faible mouvement d'une jambe gauche. Dépassant légèrement du manteau, le plissé plus fin et plus serré d'une tunique est visible.

Deyts 1977, p. 237, n°6.

Éd-559

Stèle funéraire

Indéterminée

0,28 x 0,27 x (?) m

Calcaire oolithique à grain fin.

1974/1975

Deuxième quart du II^{e} - début III^{e} siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

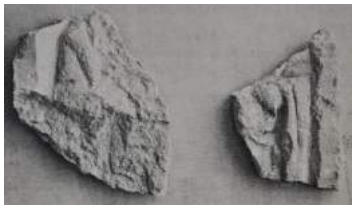

Tiré de Deyts 1977.

Inconnu.

Fragmentaire : seuls deux fragments de la stèle sont conservés.

/

Parties droite et gauche de drapé au bord des bandeaux verticaux de la niche. Le plissé est visible au niveau de l'amorce de l'épaule d'une part, et en dessous du repli du bras gauche d'autre part.

Deyts 1977, p. 237, n°7 ; Lamy 2015, p. 193, n°21.366.

Éd-560

Stèle funéraire

Indéterminée

0,17 x (?) x (?) m

Calcaire oolithique à grain fin.

1974/1975

Deuxième quart du II^{e} - début III^{e} siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

Tiré de Deyts 1977.

Inconnu.

Fragmentaire : seuls un fragment de la stèle est conservé.

/

Une main droite aux droigts cassés est repliée. Le large pli arrondi du vêtement est visible au niveau du poignet.

Deyts 1977, p. 237, n°8 ; Lamy 2015, p. 194, n°21.367.

Éd-561

Stèle funéraire

Indéterminée

0,08 x (?) x (?) m

Calcaire oolithique à grain fin.

1974/1975

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

Inconnu.

Fragmentaire : seuls deux fragments de la stèle sont conservés.

/

Tiré de Deyts 1977.

Quatre doigts légèrement pliés sont figurés. Seul l'index est entier. Le pouce était caché par l'objet tenu par la main.

Deyts 1977, p. 237, n°9 ; Lamy 2015, p. 194, n°21.368.

Éd-562

Stèle funéraire

Indéterminée

0,25 x 0,25 x (?) m

Calcaire oolithique à grain fin.

1974/1975

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

Inconnu.

Fragmentaire : seuls fragment de la stèle est conservé.

/

Tiré de Deyts 1977.

Dans une niche figure le torse d'un personnage (féminin ?), vêtu d'un manteau à col rond plissé. La main droite est placée sur la poitrine, index et auriculaire tendus, et tient un gobelet.

Deyts 1977, p. 237, n°3 ; Lamy 2015, p. 192, n°21.364.

Éd-563

Stèle funéraire

Indéterminée

1 x 0,30 x 0,14 m

Calcaire oolithique à grain serré.

1974/1975

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. : 93.1.165.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Une femme est figurée debout, vêtue d'un manteau qui tombe sur ses pieds. La draperie est raide, sans beaucoup de relief, avec un plissé rapidement indiqué par quelques larges plis plats et trois plis médians en V. Les mains sont repliées sur la poitrine : la droite tient une *mappa*, et la gauche un miroir rond.

Deyts 1977, p. 235, n°2 ; Lamy 2015, p. 191, n°21.362.

Éd-564

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,20 x 0,59 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

1961

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.1.164.

Fragmentaire : le bas de la stèle est brisé.

D(iis) [M(anibus)] / [...] ; « Aux dieux Mânes (…) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré un personnage (féminin ?) debout, vêtu d'une tunique à bords frangés et d'un manteau à large col. Sa chevelure est traitée en très fines mèches ramenées vers l'arrière. Le personnage tient dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, un flacon, et de l'autre l'anse d'un petit panier.

Deyts 1977, p. 235, n°1 ; Lamy 2015, p. 190, n°21.359.

Éd-565

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,73 x 0,34 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

1961

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.1.166.

Fragmentaire : l'angle inférieur gauche est brisé.

Une inscription est gravée sur le bandeau supérieur de la niche mais elle n'est pas lisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Ses lèvres sont très gonflées, de même que les mèches de sa chevelure, ramenées en arrière. Dans sa main droite posée sur le ventre il tient un objet indéterminé (couperet ?). De l'autre main, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet.

Deyts 1977, p. 235, n°4 ; Provost *et alii* 2009b, p. 530-531, fig. 667 ; Lamy 2015, p. 190, n°21.360 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°1.

Éd-566

Stèle funéraire

Indéterminée

0,10 x (?) x (?) m

Calcaire oolithique à grain fin.

1974/1975

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal, sans n° d'inv.

Fragmentaire : seuls un fragment de la stèle est conservé.

/

Cliché Simone Deyts.

Seule la main droite est conservée. La main est pliée et l'index est tendu.

Deyts 1977, p. 235, n°10, fig. 5 ; Lamy 2015, p. 195, n°21.369.

Éd-567

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,15 x 0,44 x 0,15 m

Calcaire oolithique à grain grossier.

1961

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos*.

Vosne-Romanée (21), association de l'Abbaye de Saint-Vivant. Anciennement à Reulle-Vergy, Musée des Arts et Traditions des Hautes Côtes.

Complète.

/

Tiré de Deyts, Rolley 1973.

Les bandeaux de la niche, les faces latérales et la partie postérieure sont grossièrement sculptés. Dans une niche au sommet ogival, un personnage masculin est représenté debout et de face, jusqu'à mi-corps. La tête semble coincée dans l'ogive de la niche. Le visage, peu détaillé, se creuse au niveau de la bouche, faisant légèrement saillir le menton. Les traits sont frustres, les yeux plats dissymétriques, le nez fort, la bouche simplement incisée. La chevelure est ramenée en mèches parallèles sur le front et les tempes. L'oreille droite est indiquée sommairement. L'homme porte un manteau indigène à manches raglan. Il tient un gobelet dans sa main droite, ramenée sur la poitrine. La main gauche est posée sur le ventre et tient très probablement un couteau. Les index des deux mains sont tendus.

Deyts, Rolley 1973, n°30 ; Deyts 1977, n°12 (fig. 7, p. 239) ; Jourbeau 1981, p. 210, n°119 ; Provost *et alii* 2009a, p. 529-530 (fig. 660, p. 528) ; Bernigaud 2011, n°84 ; Lamy 2015, p. 189, n°21.358.

Éd-568

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,10 x 0,40 x 0,12 m

Calcaire oolithique à grain serré.

1965

Deuxième quart du II^e^ - début III^e^ siècle

Meuilley (21), dans la nécropole gallo-romaine de *Gratte-Dos.*

Vosne-Romanée (21), association de l'Abbaye de Saint-Vivant. Anciennement à Reulle-Vergy, Musée des Arts et Traditions des Hautes Côtes.

Fragmentaire : la stèle est composée de deux morceaux recollés ; le bandeau supérieur de la niche est brisé sur les quatre côtés.

/

Tiré de Deyts, Rolley 1973.

Dans une niche peu profonde figure un couple debout, en pied. Ils portent tous deux le manteau indigène qui tombe en plis raides et plats au-dessus des chevilles. La tête masculine présente des traits rudes, très marqués. Les yeux sont dissymétriques ; du nez partent deux sillons qui délimitent la moustache ; la bouche est découpée par une forte incision. La chevelure et la barbe sont marquées par quelques coups de ciseau mal ordonnés. La tête féminine, au visage moins plat que celui de son époux, est traitée dans un même schématisme, mais avec moins de vigueur. Elle est légèrement tournée vers la gauche. Les bras droits des personnages sont repliés et les mains droites tiennent chacune un gobelet. L'homme tient une bourse dans la main gauche, tandis que la main gauche de la femme (traitée comme une main droite) est posée sur l'épaule gauche de son mari.

Deyts, Rolley 1973, n°29 ; Deyts 1977, p. 237, n°11 ; Provost *et alii* 2009a, p. 529-530, fig. 661 ; Lamy 2015, p. 192, n°21.363.

Éd-569

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

0,92 x 0,47 x 0,10 m

Calcaire graveleux.

Inconnue.

Fin I^{er} siècle

Meursault (21) ?

Beaune (21), dans le couloir de la Mairie ; n° d'inv. : 44.2028.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est manquant.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau large. Ses cheveux sont coiffés en mèches ondulées ramenées vers l'arrière de la tête. Le visage est assez fin. L'extrémité du nez est abîmée. La main droite, à l'index tendu, est ramenée sur la poitrine et serre un gobelet. La main gauche, posée sur le ventre, semble tenir une *mappa* aux bords frangés.

Durand 1977, p. 1 ; Lamy 2015, p. 199, n°21.377.

Éd-570

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,10 x 0,53 x 0,14 m

Calcaire.

1895 (juillet)

I^{er} - III^{e} siècle

Meursault (21), au lieu-dit *Les Vaux*, "enfoui à une faible profondeur dans la terre et recouvrant une petite excavation remplie d'ossements d'animaux" (Aubertin).

Meursault (21), anciennement dans la collection particulière de M. Mercier (Espérandieu).

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est brisé.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un homme barbu debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un large manteau découvrant les chevilles. Le visage est rond, les pommettes hautes, les yeux profondément enfoncés sous les arcades sourcilières. La chevelure est composée de petites mèches ondulées, en faible relief, ramenées sur le front et les tempes. Les deux mains sont placées sur le bas du ventre : la droite tient un gobelet, la gauche soutient une bourse. Le pouce et l'index de la main gauche sont tendus.

Aubertin 1895, p. 30 ; Espérandieu 1910, p. 188-189, n°2114 ; Provost *et alii* 2009a, p. 535, fig. 673 ; Lamy 2015, p. 195, n°21.370.

Éd-571

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,72 x 0,29 x 0,15 m

Pierre commune.

Inconnue.

III^{e} siècle ?

Meursault (21), de provenance indéterminée.

Beaune (21), dans le couloir devant le Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.806.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied, vêtue d'une tunique longue et d'un manteau ample. Elle tient un gobelet dans sa main droite ramenée sur sa poitrine. Dans sa main gauche elle tient une *mappa*. Le visage est rond ; elle semble légèrement sourire.

Espérandieu 1910, p. 192, n°2122 ; Provost *et alii* 2009a, p. 534 ; Lamy 2015, p. 196, n°21.372.

Éd-572

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,12 x 0,45 x 0,11 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Meursault (21), de provenance indéterminée.

Beaune (21), Musée archéologique. Perdue.

Complète.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un homme barbu, debout, en pied. Il porte une tunique longue et un manteau. Il tient un gobelet dans sa main droite ramenée sur sa poitrine. Il serre peut-être un flacon dans sa main gauche.

Espérandieu 1910, p. 191, n°2119 ; Provost *et alii* 2009a, p. 534 ; Lamy 2015, p. 196, n°21.371.

Éd-573 | Pilier funéraire

1,14 x 0,50 x 0,39 m

Calcaire oolithique.

Avant 1970

I^er^ - III^e^ siècle

Môlay (89), vallée de l'Ouèvre, Côtat Piault. Don de l'abbé Duchâtel en 1970.

Avallon (89), Musée de l'Avallonnais ; n° d'inv. : GR2.1.

Clichés Anne-Laure Edme.

Fragmentaire : l'arrière de la stèle est brisé, ce qui a abîmé une partie des faces latérales.

Sur la face principale : *Monimentum / Martiae Pacat[i] / filiae / Alpicus Geme[l]/li fil(ius) maritu [s]* ; « Monument de Martia, fille de Pacatus ; Alpicus, fils de Gemellus, son époux (a fait poser ce monument) ».
Tous les MA sont ligaturés. Pour *maritus*, le T est inclus au-dessus du I, en tout petit. *Filiae* est entouré par deux *hederae*.

Sur la face latérale gauche, une femme debout en pied, est placée dans une niche droite. Elle porte deux tuniques superposées et un manteau long à larges plis. Le plissé assez fin de la tunique de dessous est visible sous le manteau, au niveau des chevilles. Les plis de la tunique de dessus sont visibles au niveau du col. La main droite est posée sur l'épaule gauche et tient un pan du manteau ou une écharpe. La main gauche tient un pan de la tunique du dessus et un pan du manteau. La sculpture est un peu maladroite (on ne voit pas comment sont placés les différents vêtements). Le visage est peu expressif. Paupières et pupilles sont bien marquées. La chevelure est traitée en larges mèches bouclées ramenées vers l'arrière. L'arrière de la niche est brisé. Le petit côté droit présente la même figuration, mais beaucoup plus abîmée. Le dessus du bloc présente un cadre gravé (dépôt des offrandes ?). Des traces de lait de chaux sont visibles sur la face inscrite, avec parfois des coups de pinceau.

Deyts, Rolley 1973, n°255 ; Delor 2002b, p. 490, fig. 676 ; Lamy 2015, p. 543, n°89.76.

Éd-574 | Stèle funéraire | Stèle à sommet cintré

1,60 x 0,95 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

III^e^ siècle

Molinot (21).

Molinot (21), encastrée dans le transept nord de l'église.

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Complète.

Une inscription a été gravée sur l'arc de la niche, mais elle serait datée du XI^e^ siècle : *Gaufrid[us] de Pocons feci(t) hoc / istius monasteriun* ; « Moi, Geoffroi de Pocons, de ce monastère (?), ai fait cela ».

Stèle à sommet cintré portant sur l'arc double, ajouté à l'époque médiévale, une inscription. Dans la niche figure un couple debout, en pied. Chaque personnage est légèrement tourné vers son voisin. La femme porte une tunique et un ample manteau à col rond tombant sur les chevilles. Sa chevelure, séparée par une raie médiane, forme deux bandeaux lisses et étroits, remontant en pointe sur le crâne, passés derrière les oreilles et couvrant la nuque. Le reste de la chevelure est lisse. Ses yeux sont larges, le nez est droit, et la bouche semble animée d'un sourire. La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. L'attribut tenu par la main gauche à disparu. L'homme, à droite, est vêtu d'une tunique à col rond et d'un ample manteau à col bateau, tombant sous les genoux. Sa tête a été presque entièrement détruite. Il tient de la main droite un gobelet, posée sur sa poitrine, et de la main gauche une bourse.

Espérandieu 1925, p. 283, n°7084 ; Provost *et alii* 2009a, p. 568 ; Lamy 2015, p. 200, n°21.379.

Éd-575

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,34 x 0,42 x 0,25 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Mont-Saint-Vincent (71), de provenance locale.

Mont-Saint-Vincent (71), Musée archéologique Jean Régnier.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure la tête d'un homme, de face. Sa chevelure forme une calotte lisse et rase. Les traits du visage sont schématisés.

Lamy 2015, p. 454, n°71.573.

Éd-576

Stèle funéraire

Indéterminée

0,65 x 0,45 x 0,25 cm

Calcaire blanc local.

1946

I^er^ - III^e^ siècle

Montbard (21), "dans le bas des voies de Nesle".

Montbard, Tour Buffon ; n° d'inv. : MMBD 68-5-1.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche aujourd'hui disparue est figuré un homme debout en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau tombant sous les genoux, et il porte des bottes aux pieds. Son bras droit est replié sur sa poitrine. Il devait probablement tenir des objets mais la stèle est brisée au niveau de la poitrine du défunt. Les plis de ses habits sont assez larges mais collent au corps, ce qui permet de distinguer parfaitement les jambes du personnage. Un dessin de cette stèle par François Lorrain est conservé aux archives départementales de la Côte d'Or (69 J 69).

Documents archéologiques, arrondissement de Semur, canton de Flavigny, 69 J 69.

Éd-577	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,96 x 0,62 x 0,13 m

Calcaire.

Inconnue.

Fin II^{e} siècle

Montceau-et-Echarnant (21), au lieu-dit *Predeau*, au cours de labours.

Montceau-et-Echarnant (21), dans le pigeonnier de la propriété Lagrange.

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche droite figure un couple debout, en pied, de face. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau, découvrant leurs pieds chaussés. Chacun porte sa main droite, serrant un gobelet, sur sa poitrine. La femme pose sa main gauche sur l'épaule gauche de son mari. Ses cheveux forment deux bandeaux séparés par une raie médiane, couvrant les oreilles, mais interrompus avant la nuque. L'homme, à droite, tient de la main gauche le col d'un flacon ou une bourse. Ses cheveux forment une calotte lisse peu volumineuse. Les mains des deux personnages sont nettement disproportionnées.

Provost *et alii* 2009a, p. 573, fig. 723 ; Lamy 2015, p. 201, n°21.380.

Éd-578	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,75 x 0,35 x 0,10 m

Grès.

1945

Première moitié du II^{e} siècle

Montceau-les-Mines (71) ?

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, sans n° d'inv.

Fragmentaire : très érodée.

/

Cliché Musée Vivant-Denon, Chalon-sur-Saône.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau. Dans sa main droite elle tient un gobelet, et dans sa main gauche un objet indéterminé (oiseau ?).

Lantier 1949, p. 42, n°8254 ; Lamy 2015, p. 415, n°71.493.

Éd-579

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,75 x 0,58 x 0,35 m

Grès.

Avant 1951

II^e^ - III^e^ siècle

Montceau-les-Mines (71), de provenance locale.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : 51.12.1. Ancienne collection du docteur Jeannin.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. La surface du bloc est très érodée.

/

Cliché Musée Vivant-Denon, Chalon-sur-Saône.

Dans une niche droite figure un personnage. Il tient un gobelet dans la main droite, et dans la main gauche une *mappa*.

Armand-Calliat 1951, p. 62-63; Lantier 1966, n°9019 ; Lamy 2015, p. 456, n°71.577 .

Éd-580

Stèle funéraire ?

Stèle à sommet plat

0,69 x 0,46 x 0,27 m

Calcaire.

1937

Fin du II^e^ - début du III^e^ siècle ?

Montceau-les-Mines (71), hameau de Lucy (aujourd'hui englobé dans la commune de Montceau), sur le bord de la voie romaine Autun/Bellevue.

Mont-Saint-Vincent (71), Musée archéologique Jean Régnier.

Complète.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Le fronton droit est soutenu par deux crochet latéraux, qui encadrent une niche cintrée ornée d'une clé de coquille. Dans la niche figure une jeune fille (?) assise, de face. Ses cheveux sont arrangés en grosses mèches rondes entourant le visage, ramenées vers l'arrière et couvrant les oreilles. Il s'agit peut-être d'un coiffure en côtes de melon (typique de l'époque sévérienne). Elle est vêtue d'une tunique à col rond, manches mi-longues, s'interrompant sous les genoux. Un chat est figuré de profil gauche sur ses genoux. La présence de cet animal pourrait indiquer la jeunesse de la défunte.

Lantier 1966, n°9018 ; Rebourg 1994b, p. 342 ; Lamy 2015, p. 455, n°71.576.

Éd-581

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,55 x 0,45 x 0,17 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Morlet (71).

Cliché Roland Niaux.

Morlet (71), en remploi "en bordure du CD 323, sur la droite, en arrivant à Morlet depuis la Drée […], encastrée dans un mur de façade de la première maison d'habitation" (Niaux).

Fragmentaire : les bords sont en partie recouverts de crépi.

/

Dans une niche cintrée figure le buste long d'un homme barbu, de face. Il est vêtu d'un manteau à col rond. Ses cheveux sont bouclés, arrangés en mèches rondes et épaisses qui laissent les oreilles dégagées. De sa main droite, placée sur la poitrine, il tient un gobelet.

Lacreuze 1872, p. 336 ; Niaux 1992, p. 99, n°47 ; Rebourg 1994a, p. 226, fig. 93 ; Lamy 2015, p. 456, n°71.578.

Éd-582

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

Inconnues.

Pierre commune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Moulot (58).

Cliché Roland Niaux.

Moulot (58), en remploi dans le mur d'une ferme (Adam).

Fragmentaire : les bords sont en partie recouverts de crépi.

/

Dans une niche triangulaire figure le buste court d'une femme, de face. Les cheveux forment une masse volumineuse sur la tête, et sont traités en bandeaux amples séparés par une raie médiane, et couvrant les oreilles.

Adam 1993, p. 92, n°62, fig. 2 ; Bigeard 1996, p. 107 ; Lamy 2015, p. 146, n°58.323.

Éd-583

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,26 x 0,48 x 0,20 m

Calcaire

Avant 1988

II^{e} - III^{e} siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Narcy (58), au lieu-dit *Maurepoux*, lors de labours le long du Mazou. La stèle servait de couvercle à un sarcophage du Haut Moyen-Âge.

Narcy (58), dans la mairie. Une copie se trouve à Nevers, dans la salle Henriette de Clèves, au palais ducal.

Complète.

Illisible (*D M* ?).

Dans une niche cintrée figure le buste d'un homme imberbe. Il est vêtu d'une tunique à col arrondi, et d'un manteau à manches larges et col en V. Sa chevelure est traitée en fines mèches ramenées sur le front et dégageant les oreilles. De sa main droite il tient un objet indéterminé, composé d'un manche et d'une extrémité recourbée. Cet outil ressemble à la serpette des vignerons. De sa main gauche il serre une paire de pinces. La niche semble soutenue par deux pilastres à peine esquissé. Le bas de la stèle est simplement équarri.

Bigeard 1996, p. 202 ; Béal 2000, p. 160, n°149 ; Bernigaud 2011, n°96 ; Lamy 2015, p. 147, n°58.324.

Éd-584

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

1,27 x 0,47 x (?) m

Inconnue.

1988

Ie^{er} - III^{e} siècle

Narcy (58), au lieu-dit *Maurepoux*.

Inconnu.

Complète.

Sur le fronton : *D(is) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Un buste d'homme est figuré de face dans une niche surmontée d'un fronton triangulaire. L'homme est vêtu d'une tunique. Il tient un marteau dans la main droite, et une pince de forge dans la main gauche.

Bigeard 1996, p. 184, n°156 ; Bernigaud 2011, n°94.

Éd-585	Stèle funéraire	Stèle trapézoïdale

1,40 x 0,55 x 0,17 m

Calcaire.

1830

II^e siècle

Narcy (58).

Nevers (58), Musée de la porte du Croux ; n° d'inv. : PC 23.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un buste d'homme est figuré de face dans une niche. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. Il tient de la main gauche un gobelet, et de la main droite un outil ressemblant à une navette de tisserand.

Espérandieu 1910, p. 221, n°2186 ; Hatt 1986 ; Bigeard 1996, p. 184 ; Béal 2000, n°163 ; Bernigaud 2011, n°95 ; Lamy 2015, p. 147, n°58.325.

Éd-586	Stèle funéraire	Indéterminée

1,20 x 0,47 x 0,21 m

Calcaire.

1883

II^e - III^e siècle

Nevers (58), dans les fondations de la maison, au n° 4, place Saint-Laurent.

Nevers (58), Musée de la porte du Croux ; n° d'inv. : PC 296.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée.

[…]niani (filia ou uxor ?).

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche figure une femme debout, en pied. Elle est drapée dans deux robes longues, et semble est sur un podium ou un piédestal à trois cannelures. Elle tient de la main droite, placée près de son épaule, un gobelet. De la main gauche, posée sur son ventre, elle tient une pomme.

CIL, XIII, 2822.
Espérandieu 1910, p. 221, n°2185 ; Bigeard 1996, p. 210 ; Lamy 2015, p. 149, n°58.338 ; Le Bohec 2015, p. 289, n°512.

Éd-587

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,36 x 0,44 x 0,12 m

Grès ?

Inconnue.

Dernier quart du I^er^ - milieu du II^e^ siècle

Nevers (58), de "provenance régionale" (cf. Espérandieu).

Nevers (58), Musée de la porte du Croux ; n° d'inv. : PC 24bis.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée est figurée une femme. Seule sa tête est conservée. Elle adopte une coiffure flavienne, dite "en diadème" ou "en nid d'abeille". La coiffure est similaire à celle figurée sur une stèle d'Entrains (Espérandieu, *III*, n° 2311).

Espérandieu 1910, p. 220, n°2184 ; Lamy 2015, p. 30, n°58.57.

Éd-588

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

1,39 x 0,65 x 0,31 m

Calcaire.

1846

II^e^ - III^e^ siècle

Nevers (58), place Saint-Laurent, en remploi comme couvercle de tombe chrétienne.

Nevers (58), Musée de la porte du Croux ; n° d'inv. : PC 24.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme à mi-corps, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Les mains et les attributs sont dégradés.

Espérandieu 1910, p. 220, n°2182 ; Bigeard 1996, p. 210 ; Lamy 2015, p. 148, n°58.327.

Éd-589

Stèle funéraire

Indéterminée

0,33 x 0,41 x 0n13 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

Fin I[er] siècle (selon S. Deyts)

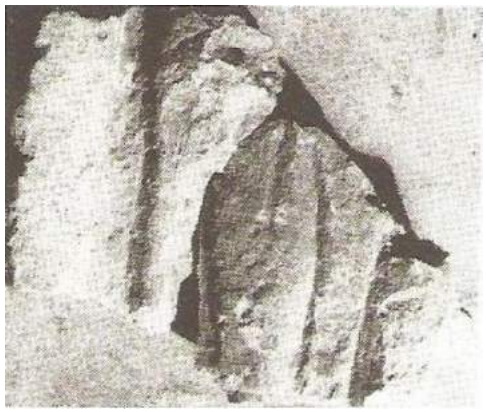

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards,* dans le Hérisson I.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.710 ; n° d'inv. des Bolards : B109.

Fragmentaire : seuls deux fragments, recollés, sont conservés.

/

Cliché Ernest Planson.

La bordure gauche de la niche est conservée, ainsi que la manche gauche et les plis d'un vêtement.

Planson 1982, p. 112 et 136, n°29 ; Lamy 2015, p. 229, n°21.433.

Éd-590

Stèle funéraire

Indéterminée

0,82 x 0,34 x 0,18 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I[er] - III[e] siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*, dans le Hérisson II.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.736 ; n° d'inv. des Bolards : B53.

Fragmentaire : le bandeau droit est très abîmé.

/

Cliché Ernest Planson.

Dans une niche peu profonde est figurée une femme debout, en pied. Sur le visage plat seul le nez se distingue bien. Les yeux sont à peine tracés sous une arcade sourcilière linéaire. Les mèches de la chevelure, séparées par une raie en biais, sont indiquées par quelques incisions. L'épaisseur du manteau tombe sur les côtés, raide des épaules jusqu'à la cheville, et forme un pli plat entre les jambes. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche, à l'index tendu, tient un linge plié (?). La sculpture, en faible relief et très schématique, est de médiocre qualité.

Planson 1982, p. 108 et 130, n°13 ; Lamy 2015, p. 220, n°21.416.

Éd-591

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,20 x 0,54 x 0,19 m

Calcaire tendre.

Avant 1857

Dernier quart du I^er^ - début du II^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Beaune (21), dans le couloir devant le Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 857.1.1.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[D(iis) ...]lus Marcellini f(ilius) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) (…)lus, fils de Marcellinus ».
L'inscription a été rehaussée de rouge au XIX^e^ siècle.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme imberbe, debout en pied. Il porte une tunique courte et un manteau aux manches larges, tombant sous les genoux. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un marteau. Dans la main gauche, posée sur la hanche, il serre une paire de pinces. Le visage est ovale et fin ; les lèvres esquissent un léger sourire. Les paupières sont lourdes mais bien dessinées. La chevelure est traitée en courtes mèches bouclées ramenées sur le front.

CIL, XIII, 2854.
Lejay 1889, p. 183, n°235 ; Espérandieu 1910, p. 155, n°2052 ; Creuly 1986, p. 26 ; Hatt 1986 ; Béal 2000, p. 175, pl. IV, n°117, p. 178, fig. 2 et p. 181, fig. 6 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35-36, fig. 108 ; Bernigaud 2011, n°83 ; Lamy 2015, p. 284, n°21.543 ; Le Bohec 2015, p. 92, n°109.

Éd-592

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,07 x 0,50 x 0,15 m

Calcaire oolithique.

XIX^e^ siècle

III^e^ siècle ?

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.789.

Fragmentaire : les contours de la stèles sont assez abîmés ; la partie inférieure est manquante.

Sur le bandeau supérieur de la niche, rehaussé de rouge au XIX^e^ siècle : *[....] Siblin[...].*

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme imberbe, debout en pied. Il est vêtu d'une tunique longue et d'un manteau. Il tient l'anse d'une cruche dans sa main droite ramenée sur la poitrine. Il s'apprête à verser le contenu de la cruche dans un flacon pourvu d'un entonnoir (ou filtre à vin ?) qu'il tient dans sa main gauche.

CIL, XIII, 2852.
Espérandieu 1910, p. 155, n°2053 ; Creuly 1986, p. 26 ; Lejay 1889, p. 52, n°39 et p. 183,n°234 ; Provost *et alii* 2009b, p.36 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°3 ; Lamy 2015, p. 213, n°21.404 ; Le Bohec 2015, p. 98-99, n°122.

Éd-593	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,40 x 0,80 x 0,15 m

Calcaire.

Inconnue.

Deuxième moitié du I^er siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Chez un privé à Nuits-Saint-Georges (21). Ancienne collection du Dr Emonin.

Fragmentaire : l'angle inférieur gauche est brisé.

Sur le fronton : *Pantini seru(us)* ; « (Monument) de Pantinus, esclave ».

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche triangulaire figure un homme debout, de face. Il est vêtu d'un manteau à col rond et larges manches. Il semble botté. Ses cheveux sont arrangés en mèches raides, ramenées sur le front et les tempes, couvrant les oreilles. Son visage est rond, le menton avancé, les pommettes hautes et saillantes. Sa main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche semble tenir des fruits (raisin ?).

Thevenot, Fromageot-Girardet 1948, p. 317, n°22 ; Lantier 1966, n°9078 ; Wuilleumier 1984, n°326 ; Lamy, 2015, p. 212, n°21.402 ; Le Bohec 2015, p. 94, n°113.

Éd-594	Stèle funéraire	Indéterminée

0,25 x 0,30 x 0,23 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er - III^e siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Non localisé ; n° d'inv. des Bolards : B106.

Fragmentaire : seules les épaules du défunt sont encore visibles. La tête, en ronde-bosse, a disparu.

/

Buste masculin vêtu d'une tunique à encolure bateau et d'un lourd manteau dont l'étoffe est savamment disposée : rabattue en double épaisseur aplatie autour du cou, elle s'ouvre en V sur le devant et est rejetée en plis lourds et épais, profondément creusés, sur l'épaule droite. L'aisance du rendu place cette stèle (ainsi que la n° 93.2.62) à part dans la série des *Bolards*.

Planson 1982, p. 104, n°2.

Éd-595	Stèle funéraire	Indéterminée

0,09 x 0,18 x 0,05 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Non localisé ; n° d'inv. des Bolards : B132.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

[...]erus M[...].

Étant donné l'état de conservation, on ne peut pas affirmer que cette inscription était placée dans la partie supérieure de la stèle.

Planson 1982, p. 117, n°67 ; Le Bohec 2015, p. 102, n°135.

Éd-596	Stèle funéraire	Indéterminée

0,21 x 0,17 x 0,07 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Non localisé ; n° d'inv. des Bolards : B39.

Fragmentaire : la cassure a emporté le haut de la tête et le bas du menton.

/

Face lisse et plate, mais on devine une certaine nuance du modelé au niveau des tempes et sous l'œil (S. Deyts). La bouche est horizontale. Un fort sillon en U découpe une lèvre inférieure épaisse. La chevelure devait être tirée en arrière, au niveau des tempes, puis encadrer le visage de mèches tombantes. Cette coiffure indique un visage féminin.

Planson 1982, p. 115, n°55.

Éd-597	Stèle funéraire	Indéterminée

0,10 x 0,21 x 0,10 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^{er} - III^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Non localisé ; n° d'inv. des Bolards : B43.

Fragmentaire : base d'une sculpture de petite taille en bas relief. Le fragment est brisé sur trois côtés.

/

On distingue la partie inférieure de deux petites jambes sans modelé et, à gauche comme à droite, des incisions qui paraissent désordonnées.

Planson 1982, p. 114, n°48.

Éd-598	Stèle funéraire	Indéterminée

0,27 x 0,27 x 0,15 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^{er} - III^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Non localisé ; n° d'inv. des Bolards : B49.

Fragmentaire : cassures sur les quatre côtés.

/

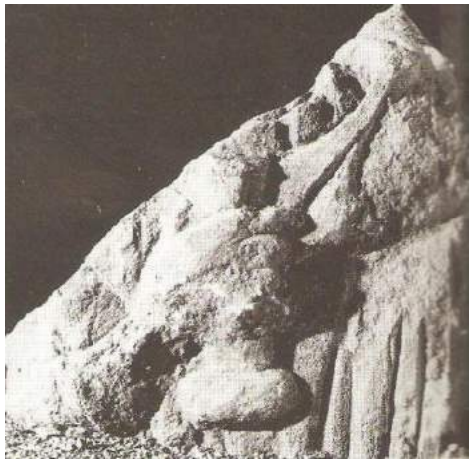

Cliché Ernest Planson.

Buste féminin vêtu d'une tunique plissée recouverte d'un manteau (?) qui forme à l'encolure un large repli. La main droite, à l'index tendu, est ramenée sur la poitrine, et tient par le col un long flacon dont le pied forme un bourrelet très épais.

Planson 1982, p. 108 et 128, n°15 ; Lamy 2015, p. 228, n°21.431.

Éd-599	Stèle funéraire	Indéterminée

0,30 x 0,34 x 0,13 m

Calcaire de Prémeaux.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Non localisé ; n° d'inv. des Bolards : B52.

Fragmentaire : seuls deux fragments sont conservés. Ils ne recollent pas.

D(iis) M(anibus) ; « Aux dieux Mânes ».

La partie dressée, portant l'inscription, était apparemment surmontée d'un élément chanfreiné.

Planson 1982, p. 117, n°68.

Éd-600	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,65 x 0,30 x 0,13 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), autrefois chez M. A. Moingeon. Elle a été vendue dans les années 1960 à un antiquaire de Laizy puis à M. Grosjean. Aujourd'hui en remploi dans les communs du château.

Complète.

/

Cliché Roland Niaux.

Homme imberbe, debout, vêtu d'une tunique courte et d'un manteau. Il tient devant lui, dans la main droite, un couperet. De l'autre il tient une tête d'animal, bœuf ou mouton. Il s'agit probablement de la stèle d'un boucher.

Espérandieu 1910, p. 157, n°2056 ; Niaux 1992, p. 96, n°40 ; Provost *et alii* 2009b, p. 37 ; Lamy 2015, p. 214, n°21.406.

Éd-601

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,85 x 0,40 x 0,20 m

Calcaire oolithique.

Avant 1910

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), autrefois chez un particulier, M. A. Moingeon. Elle aurait été vendue dans les années 1960 à un antiquaire de Laizy ou d'Autun.

Fragmentaire : la stèle est brisée à gauche et en bas.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée est figuré un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Il tient devant lui, de la main droite, un gobelet, et de l'autre main un flacon.

Espérandieu 1910, p. 158-159, n°2061 ; Provost *et alii* 2009b, p. 37 ; Lamy 2015, p. 216, n°21.409.

Éd-602

Stèle funéraire

Indéterminée

0,09 x 0,34 x 0,13 m

Calcaire oolithique fin.

1973/1974

Dernier quart du I^er^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.597 ; n° d'inv. des Bolards : B87.

Fragmentaire : seul un fragment du visage est conservé.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Fragment de visage. L'arrachement nasal indique un appendice large et épais. Le traitement de la bouche est strictement horizontal. Seule la lèvre inférieure, renflée, est indiquée par un simple sillon rectangulaire.

Planson 1982, p. 115, n°56 ; Lamy 2015, p. 205, n°21.388.

Éd-603

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,62 x 0,74 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Entre 75 et 100

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.62 ; n° d'inv. des Bolards : B47.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée au niveau des pieds.

Natali Dovsoni [et ?] Regtilla R. / D(iis) [M(anibus)] ; « Aux dieux Mânes de Natalis Dousonis, et de Regtilla R(...), (...) ». L'inscription est gravée sur le bandeau horizontal du fronton, exception faite de la mention DM qui figure sur les bandeaux verticaux de la niche.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle de couple figurant un buste d'Attis coiffé du bonnet phrygien dans le fronton triangulaire. Dans la niche droite est placé un couple debout, en pied, les époux légèrement tournés l'un vers l'autre. Vêtus de tuniques et de manteaux, ils tiennent de leurs mains droites jointes une bourse. L'homme tient dans sa main gauche les trois lanières d'un coffret à tablettes. L'aisance du rendu place cette stèle (ainsi que la n° B106) à part dans la série des Bolards.

AE 1985, 669.
Planson 1982, n°1 ; Planson, Pommeret 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 31, fig. 91 ; Lamy 2015, p. 224, n°21.423 ; Le Bohec 2015, p. 93-94, n°112.

Éd-604

Stèle funéraire

Stèle rectangulaire à sommet plat

1,08 x 0,65 x 0,16 m

Pierre d'Asnières.

1973

Deuxième quart du II^{e} - fin du II^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.63 ; n° d'inv. des Bolards : B42.

Complète, mais brisée en plusieurs fragments.

Sur le bandeau horizontal de la niche et le bandeau vertical droit : *[...]mipo Sabini Satti Maternia Edoniab//ota*.
Le texte est difficile car la désignation *Maternia Edoniabota* est mal comprise. Désignation d'une épouse et curatrice ? Gentilice et cognomen ? Gentilice (*Maternia*) + cognomen (*Edonia*) + supernonem (*Bota*) ?

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle de couple assez abîmée. Les époux sont figurés debout, en pied, de face. La femme, placée à gauche, porte une tunique longue et un manteau mi-long. Elle est en partie cachée derrière son époux. Une cruche à panse droite est posée à terre à sa droite. Son visage est brisé mais sa coiffure est encore visible. Ses cheveux sont ramenés sur le haute de la tête en un chignon entouré de petites nattes. L'homme porte une tunique et un manteau, dont les plis devaient à l'origine être bien ciselés. Sa main droite à disparu. Dans sa main gauche il porte un panier en osier sans anse rempli de fruits. Des traces de lait de chaux (blanc) sont visibles sur toute la surface de la stèle.

AE 1985, 0670.
Deyts, Rolley 1973, n°44 ; Planson 1982, p. 104-105, n°3, pl. 26 ; *Provost et alii* 2009b, p. 32, fig. 92 ; Lamy 2015, p. 221, n°21.418 ; Le Bohec 2015, p. 95, n°115.

Éd-605

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,65 x 0,22 x 0,15 m

Calcaire.

1973/1974

III^e^ siècle ?

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.64 ; n° d'inv. des Bolards : B44.

Complète, mais le bandeau vertical gauche est abîmé

Dans la partie inférieure de la niche : *Saricaarici* ; « (Monument) de Saricaaricus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur le fronton triangulaire est gravé un croissant de lune. Dans une niche droite figure un homme (enfant ?), en buste, tenant dans la main droite un fouet (?) et une grappe de raisin. Celle-ci est a peine figurée par quelques incisions circulaires.

Planson 1982, n°4 ; Planson, Pommeret 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 32, fig. 93 ; Lamy 2015, p. 225, n°21.425.

Éd-606

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,49 x 0,26 x 0,20 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

III^e^ siècle ?

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.65 ; n° d'inv. des Bolards : B110.

Complète, mais le bandeau vertical droit est abîmé

Sous le buste du personnage : *Dribvli Vixtvl[i (fili)]* ; « (Monument funéraire) de Dribulus, fils de Vixtulus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire figure un buste en assez faible relief. Le défunt est probablement un enfant (visage aux joues rondes, cheveux coiffés en mèches ramenées vers le visage). Le col de sa tunique est visible. Des traces d'enduit blanc (lait de chaux) sont visibles.

Planson 1982, p. 105, n°5, pl. 27 ; Provost *et alii* 2009b, p. 32, fig. 94 ; Lamy 2015, p. 225, n°21.424 ; Le Bohec 2015, p. 88, n°100.

Éd-607

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et acrotères

0,88 x 0,30 x 0,14 m

Pierre d'Asnières.

1973

II^e^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.66 ; n° d'inv. des Bolards : B40-41.

Complète mais en deux fragments.

Sous le buste du personnage : *[...]a Aviti fi(lia)* ; « (...)a, fille de Avitus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée ornée d'acrotères d'angle est figuré le buste d'une femme. Elle porte une tunique et un manteau aux plis assez raides. Elle est très bien coiffée, ses cheveux formant un large volume sur les côtés de sa tête avant d'être ramenés en arrière (dans un chignon probablement). Elle tient dans sa main droite un gobelet /bol. Dans sa main gauche elle serre le cou d'un poulet qu'elle tient devant elle. De très nombreuses traces de peinture rouge et de lait de chaux (blanc) ont été repérées.

Deyts, Rolley 1973, n°43 ; Planson 1982, p. 105-106, n°6, pl. 28 ; Planson, Pommeret 1986, p. 47, fig. 34 ; Provost *et alii* 2009b, p. 32, fig. 95 ; Lamy 2015, p. 216, n°21.410 ; Le Bohec 2015, p. 85-86, n°95.

Éd-608

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et acrotères

0,70 x 0,44 x 0,10 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

Deuxième moitié du II^e^ - début du III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.67 ; n° d'inv. des Bolards : B88.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Au-dessus de la niche : *Severea Vebr(i ?)li fil(ia)* ; « Severea, fille de Vebrilus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, de face. Elle est vêtue d'une tunique à manches larges. Son visage est son expression, presque masculin. Ses cheveux sont travaillés en mèches et ramenés en arrière (chignon). Elle tient dans sa main gauche l'anse d'un panier contenant des fruits (?), et dans sa main droite un flacon. Des traces de peinture rouge sont encore visibles dans le tracé de l'inscription, sur la chevelure et au niveau des sourcils.

Planson 1982, p. 106, n°7 ; Planson, Pommeret 1986, p. 48-49, fig. 39 ; Provost *et alii* 2009b, p. 32, fig. 96 ; Lamy 2015, p. 218, n°21.412 ; Le Bohec 2015, p. 97-98, n°120.

Éd-609

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,52 x 0,75 x 0,21 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Deuxième quart du II^{e} siècle ?

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.68 ; n° d'inv. des Bolards : B85.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante (brisure en diagonale au niveau des hanches).

Sur le bandeau horizontal du fronton : *Mapodia […]ini fil(ia)* ; « Mapodia, fille de (…)inus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Au centre du fronton figure une fleur à quatre pétales. Dans le bandeau horizontal du fronton, une femme est représentée debout, en pied, de face. Elle porte une tunique. Son visage est grave ; ses cheveux sont ramenés en mèches vers l'arrière (chignon). Dans sa main droite elle tient un flacon. Sa main gauche est placée au niveau de la brisure. La niche est assez profonde.

Planson 1982, p. 106, n°8 ; Planson, Pommeret 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 32, fig. 97 ; Lamy 2015, p. 217, n°21.411 ; Le Bohec 2015, p. 91-92, n° 108.

Éd-610

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,16 x 0,57 x 0,12 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Milieu du I^{er} - début du II^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.69 ; n° d'inv. des Bolards : B56.

Fragmentaire : le bas de la stèle est en partie brisé.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *D(iis) M(anibus) / Avanxo* ; « Aux dieux Mânes d'Avanxus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle couronnée d'un étroit fronton triangulaire orné d'une rosace. Dans la niche cintrée figure un homme imberbe, debout, en pied. Il porte une tunique et un large manteau. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, serre un livre, tandis que de la main gauche il tient un objet difficilement identifiable (sacoche ? cisaille et écheveau de laine ?). L'auriculaire de la main droite, ainsi que le pouce, l'index et l'auriculaire de la main gauche, sont tendus. Simone Deyts a identifié ce personnage comme une femme, tenant une *mappa* dans la main gauche. Le traitement de cette stèle est très particulier, et ne correspond pas vraiment au style des autres stèles féminines. De plus, le nom Avanxo est masculin, ce qui tendrait à indiquer un défunt masculin.

Planson 1982, p. 106, n°9 ; Planson, Pommeret 1986, p. 46-47, fig. 36 ; Provost *et alii* 2009b, p. 32, fig. 98 ; Lamy 2015, p. 205, n°21.389 ; Le Bohec 2015, p. 85, n°94.

Éd-611

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,82 x 0,46 x 0,15 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Deuxième moitié du I^{er} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.70 ; n° d'inv. des Bolards : B46.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Sur le rampant gauche du fronton : *Cailla f(ilia)* ; « (Ci-gît) Cailla, fille de ... ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche à sommet triangulaire figure un personnage (homme ?) debout, en pied. Il porte un manteau tombant à mi-mollets. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche il serre un pan de son manteau (comme la stèle 93.02.71 de Nuits-Saint-Georges). La chevelure est travaillée en larges boucles encadrant le visage.

Planson 1982, p. 107, n°10 ; Planson, Pommeret 1986, p. 50, fig. 40 ; Provost *et alii* 2009b, p. 32, fig. 99 ; Lamy 2015, p. 219, n°21.414 ; Le Bohec 2015, p. 86, n°96.

Éd-612

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,59 x 0,45 x 0,15 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Deuxième moitié du I^{er} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.71 ; n° d'inv. des Bolards : B75.

Complète.

Sur les rampants : *Sacrapilla Meddici fil(ia)* ; « Sacrapilla, fille de Meddicus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche à sommet triangulaire figure une femme, debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est traitée en larges mèches ramenées vers l'arrière. Les traits de son visage sont durs et lui donnent une expression sévère. Dans sa main droite ramenée sur la poitrine elle tient un gobelet. Dans sa main gauche elle tient un pan de son manteau (comme la stèle 93.02.70 de Nuits-Saint-Georges). Une broche en forme de fleur semble orner le col de son manteau, au-dessus de sa main droite. Des traces d'enduit blanc (lait de chaux) sont visibles.

Planson 1982, p. 107, n°12 ; Planson, Pommeret 1986, p. 48-49 ; Provost *et alii* 2009b, p. 32, fig. 101 ; Lamy 2015, p. 218, n°21.413 ; Le Bohec 2015, p. 95-96, n°116.

Éd-613

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,84 x 0,45 x 0,20 m

Calcaire.

1973/1974

Fin du I^{er} - début du II^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.72 ; n° d'inv. des Bolards : B55.

Complète, mais l'angle inférieur droit est abîmé.

Sur le bandeau de la niche : *Severino* ; « À Severinus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme barbu debout, en pied. Il porte une tunique et un manteau à larges manches qui tombe à mi-mollets. Dans sa main droite, à l'index tendu, il tient un gobelet. Dans sa main gauche il serre un petit objet non identifiable (clé ?). Sa chevelure est traitée en larges mèches ramenées en arrière.

Planson 1982, p. 108, n°16 ; Planson, Pommeret 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 33 ; Lamy 2015, p. 207, n°21.392 ; Le Bohec 2015, p. 98, n°121.

Éd-614

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,91 x 0,50 x 0,16 m

Calcaire.

1973/1974

Fin du I^{er} - début du II^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.73 ; n° d'inv. des Bolards : B101 et B105.

Fragmentaire : composée de deux fragments, la stèle est brisée dans sa partie inférieure, et l'angle supérieur droit est manquant.

Sur le rampant gauche : *Mulini* ; « (Monument funéraire de) Mulinus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire figure un homme barbu, debout. Il est vêtu d'un manteau aux larges manches. Les traits de son visage sont durs et sévères, et les yeux sont étirés (comme s'ils étaient bridés). La chevelure est traitée en fines mèches ramenées en arrière. Dans sa main droite posée sur sa poitrine il serre un gobelet à large lèvre. Dans sa main gauche il tient une bourse. Les deux index sont tendus.

Planson 1982, p. 109, n°19 ; Planson, Pommeret 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 33-34, fig. 32 ; Lamy 2015, p. 206, n°21.391 ; Le Bohec 2015, p. 93, n° 111.

Éd-615	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,14 x 0,51 x 0,10 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

Fin du I^{er} - début du II^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.74 ; n° d'inv. des Bolards : B18.

Fragmentaire : le côté gauche de la niche est assez abîmé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite sont représenté un homme et un enfant, debout, en pied. Ils portent tous deux une tunique et un manteau. L'homme est barbu. Il tient dans sa main droite la main droite du petit garçon. Dans sa main gauche il serre les lanières d'un coffret à tablettes de cire, tout en serrant l'enfant contre ses jambes. L'enfant lève la tête et regarde l'homme. Il pose sa main sur le devant du coffret tenu par l'adulte. Il s'agit peut-être d'un homme et son fils, ou d'un précepteur et son élève.

Planson 1982, p. 109, n°18 ; Planson, Pommeret 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 31, fig. 90 ; Lamy 2015, p. 222, n°21.421.

Éd-616	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,99 x 0,45 x 0,23 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

Fin du I^{er} - début du II^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.75 ; n° d'inv. des Bolards : B72.

Complète, mais l'angle supérieur gauche est abîmé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche est figuré un homme debout, en pied, le corps légèrement tourné vers la gauche de la stèle. Il porte une tunique tombant sous les genoux et serrée à la taille par une ceinture. Dans la main gauche il tient un outil (houe ?) dont la partie supérieure est posée sur son épaule gauche. De sa main droite il serre l'oreille droite d'un âne dont il tient la tête sous son bras. Il est pieds nus.

Planson 1982, p. 109, n°19 ; Planson, Pommeret 1986, p. 44-45, fig. 29 ; Provost *et alii* 2009b, p. 29 et 34, fig. 103 ; Lamy 2015, p. 208, n°21.395.

Éd-617

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,55 x 0,69 x 0,17 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Fin du I^{er} - début du II^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.76 ; n° d'inv. des Bolards : B99, B99 bis, B99 ter, B100, B100 bis, B102, B107.

Fragmentaire : composée de plusieurs fragments, la stèle est très abîmée et l'angle supérieur gauche est manquant.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un couple debout, en pied. La tête de la femme, à gauche, à disparu. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau, ainsi que d'une écharpe. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche a disparu. L'homme, à droite, est barbu. Il porte une tunique et un manteau large. De sa main droite il tient le même gobelet que son épouse. Sa main droite est ramenée sur le ventre et semble tenir un objet circulaire.

Planson 1982, p. 110, n°21 ; Planson, Pommeret 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 30 et 34, fig. 85 ; Lamy 2015, p. 221, n°21.419.

Éd-618

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,70 x 0,75 x 0,17 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Fin du I^{er} - début du II^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.77 ; n° d'inv. des Bolards : B73.

Fragmentaire : le centre et le bas de la stèle sont manquants.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est représenté un couple debout. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique et d'un manteau. La femme porte également une écharpe sur les épaules. Les deux époux tiennent dans leur main droite un même gobelet, placé devant la femme. . L'homme est barbu, et ses cheveux sont ramenés par petites mèches en arrière. Les cheveux de la femme sont séparés par une raie médiane et ramenés en arrière.

Planson 1982, p. 110, n°22 ; Planson, Pommeret 1986, p. 45 ; Provost *et alii* 2009b, p. 34, fig. 105 ; Lamy 2015, p. 222, n°21.420.

Éd-619	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,16 x 0,58 x 0,20 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Fin du I[er] siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.78 ; n° d'inv. des Bolards : B89.

Fragmentaire : la stèle est brisée au niveau des pieds et la partie inférieure est manquante.

Sur les rampants : *At(t)iani Macc[..) V[.]ii* ; « (Monument funéraire de) Attianus Macc(...) V(...)ius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche à sommet triangulaire figure un jeune homme debout, en pied. Il porte une tunique et un manteau large. Son visage est ovale et souriant. La chevelure est traitée en fines mèches ramenées en arrière, ce qui forme comme une coiffure gonflante. Le personnage tient un objet rectangulaire (règle ?) et un stylet dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine. De la main gauche il serre l'anse d'un coffret. De nombreuses traces de peinture rouge et blanche (lait de chaux) ont été repérées sur la stèle.

Planson 1982, p. 110, n°23 ; Planson, Pommeret 1986, p. 49 ; Provost *et alii* 2009b, p. 34, fig. 106 ; Lamy 2015, p. 206, n°21.390 ; Le Bohec 2015, p. 84-85, n°93.

Éd-620	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,20 x 0,58 x 0,16 m

Calcaire oolithique blanc à grain moyen.

1973/1974

Fin du I[er] siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.79 ; n° d'inv. des Bolards : B74.

Complète.

Sur les rampants : *Mascello / Oxti fil(io)* ; « À Mascellus, fils d'Oxtus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire. L'arrière est simplement dégrossi. Dans une niche est figuré un homme debout et de face, portant une fine moustache et une petite barbe. Les traits du visage sont bien découpés : yeux ronds cernés d'un sillon, nez long et fort, bouche étroite, lèvre inférieure épaisse, larges oreilles. La chevelure est coiffée en mèches régulières et gonflantes tirées vers le haut. Elle forme ainsi un véritable casque de cheveux rejetés vers l'arrière de la tête. Il porte un large manteau et une tunique. Dans sa main gauche il serre un marteau et une longue pince. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Le pouce et l'index de la main droite sont tendus. Quelques traces d'enduit blanc (lait de chaux) sont visibles sur la stèle.

Planson 1982, n°24, p. 111, pl. 34 ; Planson, Pommeret 1986, p. 48 ; Bernigaud 2011, n°82 ; Provost 2009, p. 335-336 (fig. 312) ; Provost *et alii* 2009b, p. 34-35 (fig. 107) ; Lamy 2015, n°21.394, p. 208 ; Le Bohec 2015, n°110, p. 92-93.

Éd-621

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,60 x 0,59 x 0,11 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Fin du I^er^- début du II^e^ siècle ?

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.80 ; n° d'inv. des Bolards : B45.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme imberbe. Il porte un manteau à encolure ronde qui dégage bien le cou. Ses cheveux sont ramenés en arrière en mèches fines. Il tient un objet rectangulaire dans ses mains (coffret de tablettes ?). Des traces de peinture rouge sont visibles sur le fond de la niche, notamment au-dessus de la tête.

Planson 1982, p. 111, n°25, pl. 34 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35 ; Lamy 2015, p. 207, n°21.393.

Éd-622

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,46 x 0,38 x 0,12 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

Fin du I^er^ - début du II^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.81 ; n° d'inv. des Bolards : B59.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

D(iis) [M(anibus)] / Saturino M[…] ; « Aux dieux Mânes et à Saturinus M(…) ».
L'inscription se développe sur le rampant gauche et le fronton de la niche.

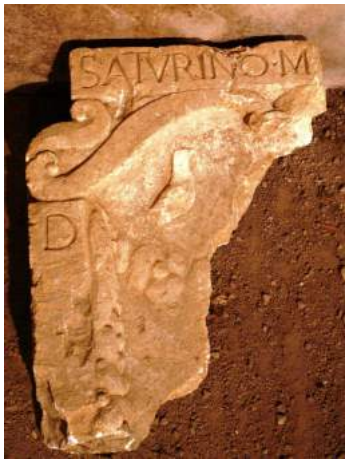

Cliché Anne-Laure Edme.

Le haut de la niche est marqué par un cintre terminé en volute, à gauche. La clé de coquille porte un petit lien. Dans le fond de la niche, un oiseau à longue queue est posé sur une guirlande végétale. Le long du bandeau vertical gauche est figurée une guirlande de feuilles et de fruits. La tête de l'oiseau et le fond de la niche présentent des traces de lait de chaux (blanc).

Planson 1982, p. 117, n°69 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35 ; Lamy 2015, p. 227, n°21.428 ; Le Bohec 2015, p. 97, n°119, pl. 42.

Éd-623	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,07 x 0,44 x 0,15 m

Calcaire oolithique.

Avant 1878

Fin du I^er^ - début du II^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.83.

Fragmentaire : la stèle est brisée au niveau des pieds et la partie inférieure est manquante.

Sur le bandeau de la niche : *Decminus Car[… f(ilius)]* ; « (Ci-gît) Decminus, fils de Car(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré un homme debout, en pied. Il est barbu et présente une calvitie importante au sommet de son crâne. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à col roulé et encolure en V. Dans sa main droite ramenée sur sa poitrine il serre un *volumen*. Pouce, index et auriculaire sont tendus. Dans sa main gauche, dont le pouce et l'index sont tendus, il tient l'anse d'un coffret. Le coffret tombe au-dessus du genou gauche fléchi. Quelques traces de lait de chaux (blanc) sont visibles sur la stèle.

CIL, XIII, 2847.
Bigarne 1878, p. 387, n°1, pl. I ; Lejay 1889, n°229 ; Espérandieu 1910, p. 158, n°2059 ; Planson 1982, p. 118, n°77 ; Planson, Pommeret 1986, p. 49-50, fig. 41 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35-37, fig. 110 ; Le Bohec 2010, p. 176, n°58 ; Lamy 2015, p. 215, n°21.407 ; Le Bohec 2015, p. 87, n°98.

Éd-624	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,90 x 0,40 x 0,14 m

Calcaire oolithique.

XIX^e^ siècle

Deuxième moitié du I^er^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.84.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche, dépassant sur le bandeau droit : *Sapluto Mercono* ; « À Saplutus Merconus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré un enfant debout, en pied, la tête légèrement tournée vers la droite. Sa posture présente un léger déhanché. Il est vêtu d'une tunique longue et d'un manteau qui forme un gros repli à l'encolure. La chevelure est ramenée en avant, coiffée en mèches souples effilées sur le front. Dans sa main droite tendue il serre un fruit rond (pomme ?). De l'autre main il tient un fouet. Des traces de peinture rouge sont encore bien visibles, notamment dans l'angle inférieur gauche de la niche. De même, des traces de bleu clair sont visibles dans l'angle supérieur droit de la niche en cul-de-four.

CIL, XIII, 2851.
Bigarne 1878, p. 388, n°7 ; Lejay 1889 p. 181, n°231 ; Espérandieu 1910, p. 156, n°2054 ; Planson 1982, p. 118 et 144, n°78 ; Planson, Pommeret 1986, p. 47 ; Nerzic 1989, p. 233 ; Provost *et alii* 2009b, p. 36-37, fig. 113 ; Lamy 2015, p. 214, n°21.405 ; Le Bohec 2015, p. 96, n°117.

Éd-625	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,50 x 0,40 x 0,14 m

Calcaire oolithique.

XIX^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.85.

Fragmentaire : la stèle est brisée en son centre et la partie inférieure est manquante.

Sur les rampants : *Macianus Dadul(i)* ; « Macianus, (fils de ?) Dadulus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un jeune homme est figuré dans une niche à sommet triangulaire. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. Ses cheveux sont traités en fines mèches et ramenés vers l'arrière. Dans sa main droite ramenée sur la poitrine il tient un gobelet, et de l'autre une *mappa*.

CIL, XIII, 2849.
Lejay 1889, p. 181, n°230 bis ; Espérandieu 1910, p. 153-154, n°2048 ; Planson 1982, p. 118, n°79 et p. 145 ; Provost *et alii* 2009b, p. 36, fig. 111 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°11 ; Lamy 2015, p. 212, n°21.403 ; Le Bohec 2015, p. 91, n°107.

Éd-626	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,53 x 0,31 x 0,14 m

Calcaire oolithique.

XIX^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.86.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche est présenté de manière fruste un personnage imberbe, debout, vêtu d'une tunique longue. Dans la main droite il tient un gobelet. L'autre main n'est pas figurée.

Espérandieu 1910, p. 156, n°2055 ; Planson 1982, p. 119, n°80 ; Lamy 2015, p. 226, n°21.426.

Éd-627	Stèle funéraire	Indéterminée

0,22 x 0,19 x 0,11 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Deuxième moitié du I^er siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; n° d'inv. du musée : 93.02.87.

Fragmentaire : seule la tête du défunt, détachée du fond de la stèle, est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête finement taillée de jeune homme, imberbe. Le visage est ovale ; les paupières lourdes. Les cheveux sont légèrement bouclés, et quelques mèches retombent sur le front. Les traces d'outils sont encore bien visibles.

Bigarne 1878, p. 390 ; Planson 1982, p. 119, n°81 ; Provost *et alii* 2009b, p. 37, fig. 114 ; Lamy 2015, p. 210, n°21.399.

Éd-628	Stèle funéraire	Indéterminée

0,22 x 0,35 x (?) m

Pierre commune.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ; sans n° d'inv. Autrefois chez un particulier, M. Vauthier.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Deux bras repliés, la main tenant une herminette appuyée sur une enclume, ou peut-être un billot.

Lantier 1949, p. 37, n°8226 ; Bernigaud 2011, n°81 ; Lamy 2015, p. 282, n°21.538.

Éd-629

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1 x 0,55 x (?) m

Pierre commune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal ?

Fragmentaire : seule la partie supérieure et la bordure gauche sont conservés.

[…] Luminatu(s) Bisilli […] ; « (Aux dieux Mânes). (Ci-gît) Muminatus, (fils de) Bisillus ».

Dessin de Charles Bigarne.

Dans une niche cintrée figure un homme imberbe debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un ample manteau à col rond et manches larges. Sa main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet.

CIL, XIII, 2848.
Bigarne 1878, p. 387, n°5, pl. 2 ; Provost *et alii* 2009b, p. 37 ; Lamy 2015, p. 211, n°21.400 ; Le Bohec 2015, p. 90, n°105.

Éd-630

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,36 x 0,31 x 0,12 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

I^er^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal, réserves ; n° d'inv. du musée : 93.02.608 ; n° d'inv. des Bolards : B64.

Fragmentaire : seule une partie du fronton est conservé.

Sous le fronton : *[…](u)rus*.

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Fronton triangulaire surmontant une niche cintrée, ornée d'une coquille St Jacques.

Planson 1982, p. 116-117, n°65 et 142 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35 ; Lamy 2015, p. 245, n°21.464 ; Le Bohec 2015, p. 104, n°144.

Éd-631

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,25 x 0,50 x 0,12 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), Musée municipal, réserves ; n° d'inv. du musée : 93.02.706 ; n° d'inv. des Bolards : B61.

Fragmentaire : seule la partie supérieure droite de la niche est conservée.

Sur le bandeau de la niche : *[...]ibrici.*

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Dans une niche cintrée figure la tête d'un personnage, très abîmée.

Planson 1982, p. 115, n°54 et 142 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35 ; Lamy 2015, p. 211, n°21.401 ; Le Bohec 2015, p. 88-89, n°102.

Éd-632

Stèle funéraire

Inconnue

0,68 x 0,38 x 0,16 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserve de l'école de musique ; n° d'inv. du musée : 93.02.733 ; n° d'inv. des Bolards : B118.

Fragmentaire : seule une partie du corps du personnage est conservée.

/

Cliché Ernest Planson.

Un personnage vêtu d'un manteau tient un gobelet dans sa main droite, ramenée sur la poitrine. La main gauche, baissée, tient une serviette pliée en deux pans qui tombent de part et d'autre de la main, le long des plis du manteau.

Planson 1982, p. 113 et 138, n°37 ; Lamy 2015, p. 234, n°21.442.

Éd-633	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,77 x 0,33 x 0,23 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

Fin du I^er^ - début du II^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserve de l'école de musique ; n° d'inv. du musée : 93.02.735 ; n° d'inv. des Bolards : B54.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est manquant.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Dans une niche cintrée est figuré un homme barbu debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau dont un pan retombe sur son bras gauche. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet.

Planson 1982, p. 107, n°11 ; Provost *et alii* 2009b, p. 32, fig. 100 ; Lamy 2015, p. 219, n°21.415.

Éd-634	Stèle funéraire	Indéterminée

0,37 x 0,60 x 0,40 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserve de l'école de musique ; n° d'inv. du musée : 93.02.737 ; n° d'inv. des Bolards : B116.

Fragmentaire : seuls les pieds du personnage sont conservés.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Pieds d'un personnage, probablement masculin, car le bas de la tunique n'est pas visible avant la cassure (mi-mollets). Le bout des pieds est brisé. Le fond de la niche présente encore des traces de peinture rouge.

Planson 1982, p. 112, n°35 et p. 137, pl. 36 ; Lamy 2015, p. 233, n°21.440.

Éd-635

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,73 x 0,32 x 0,21 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^{er} - III^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserve de l'école de musique ; n° d'inv. du musée : 93.02.738 ; n° d'inv. des Bolards : B90.

Fragmentaire : seul le côté droit de la stèle est en partie conservé, en trois fragments.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Dans une niche cintrée est figuré un personnage, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Possible stèle de couple.

Planson 1982, p. 115-116 et 14, n°591 ; Lamy 2015, p. 242, n°21.458.

Éd-636

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,95 x 0,53 x 0,10 m

Calcaire oolithique fin.

1973/1974

Fin I^{er} siècle (selon S. Deyts)

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserve de l'école de musique ; n° d'inv. du musée : 93.02.739 ; n° d'inv. des Bolards : B76.

Fragmentaire : le pourtour de la stèle est mal équarri. L'arrière est simplement dégrossi. La base est cassée au niveau des pieds. Le haut de la tête et la surface des rampants sont manquants.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Stèle à fronton triangulaire. Les faces latérales ne sont pas d'équerre. Un homme est représenté debout dans la niche, un oiseau perché sur l'épaule gauche. La queue large, le corps trapu, le bec très effilé désignent un corvidé (corbeau, corneille, pie ou geai). Les joues de l'homme sont plates et larges, les lèvres sont épaisses, la moustache et la barbe sont peignées en boucles courtes et espacées. Le cou est très épais. Il est vêtu d'une tunique, échancrée au col et serrée à la taille, qui tombe jusqu'aux mollets. Le tissu est évoqué par quelques incisions sommaires ; son épaisseur est uniquement marquée au niveau du bras gauche et entre les jambes. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche est repliée, index tendu, et tient un grand couteau à large lame, ressemblant beaucoup à une truelle.

Planson 1982, p. 109-110, n°20, pl. 32 ; Provost *et alii* 2009b, p. 34, fig. 104 ; Bernigaud 2011, n°80 ; Lamy 2015, p. 209, n°21.396.

Éd-637	Stèle funéraire	Indéterminée

1,17 x 0,65 x 0,18 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserve de l'école de musique ; n° d'inv. du musée : 93.02.741 ; n° d'inv. des Bolards : B71.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Un personnage, probablement masculin (tunique courte), est figuré dans une niche. L'étoffe du manteau est tendue sur les genoux pour en suggérer le mouvement. Elle tombe en deux plis raides, lourds et plats, entre les jambes et sur les côtés, le long des bandeaux. L'originalité tient dans les bouts de laine ou de fourrure qui dépassent sur les côtés. Deux pans de tissu, allongés et terminés en pointe à hauteur du genou laissent penser que l'homme portait sur son manteau une chasuble plus courte. Les pieds sont écartés, le pied droit de face, l'autre de profil. La base, terminée en queue d'aronde, était destinée à être fichée en terre.

Planson 1982, p. 112, n°32 et p. 137 ; Lamy 2015, p. 231, n°21.437.

Éd-638	Stèle funéraire	Indéterminée

0,80 x 0,40 x 0,20 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserve de l'école de musique ; n° d'inv. du musée : 93.02.742 ; n° d'inv. des Bolards : B60 et 63.

Fragmentaire : composée de trois fragments, la stèle est assez abîmée.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Un personnage, probablement féminin (tunique longue), est figuré dans une niche. La main droite est ramenée sur la poitrine, le bras étant replié dans une large emmanchure plate.

Planson 1982, p. 112 et 137, n°33 ; Lamy 2015, p. 232, n°21.438.

Éd-639	Stèle funéraire	Indéterminée

0,20 x 0,29 x 0,22 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^{er} - III^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserve de l'école de musique ; n° d'inv. du musée : 93.02.743 ; n° d'inv. des Bolards : B58.

Fragmentaire : petit fragment comportant un décor.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Seule une main gauche tenant un objet (très grosse fibule selon S. Deyts) est visible, près du bord de la niche. La main est posée sur l'épaule gauche. La gracilité de la main permet de penser qu'il s'agissait d'une stèle féminine.

Planson 1982, p. 108, n°14 et p. 128 ; Lamy 2015, p. 228, n°21.430.

Éd-640	Stèle funéraire	Stèle à sommet grossièrement cintré

0,38 x 0,46 x 0,14 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Fin I^{er} siècle (selon S. Deyts)

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B103.

Fragmentaire : recomposée de deux fragments. La surface est éclatée, notamment sur tout le bandeau de la niche et la partie médiane de la tête (chevelure, front, menton).

La stèle était inscrite. Il ne reste plus que la lettre E à droite.

Cliché Ernest Planson.

Un homme est figuré sous une niche. Son visage est petit et étroit, ses joues sont lisses. Le visage est couronné de mèches rayonnantes épaisses et très détachées. L'épaule et la manche droite sont découpées par un profond sillon.

Planson 1982, p. 111, n°26 et p. 135 ; Lamy 2015, p. 209, n°21.397.

Éd-641

Stèle funéraire

Indéterminée

0,50 x 0,30 x 0,14 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

Fin I[er] siècle (selon S. Deyts)

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B108.

Fragmentaire : une cassure est présente au bas du mollet. Seuls les pieds du défunts et la partie de la stèle destinée à être fichée dans la sol sont conservés.

/

Cliché Ernest Planson.

La stèle est terminée en pointe. Il reste du personnage les chevilles et les pieds dont le bout est brisé. Le pied droit est de face, le gauche de profil.

Planson 1982, p. 112, n°36 et p. 137 ; Lamy 2015, p. 233, n°21.441.

Éd-642

Stèle funéraire

Indéterminée

0,37 x 0,31 x 0,15 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I[er] - III[e] siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B111.

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription et du personnage est conservé.

Sur les deux lignes limitées par des traits horizontaux : *[...] Luceo / [...] fil(ii ?)* ; « (Aux dieux Mânes et ?) à Lucius, fils de (...) ».

Cliché Ernest Planson.

Fragment de buste acéphale. Sous l'encolure bateau du vêtement, un grand pli en V et des plis obliques, larges et plats, sont posés sur l'épaule gauche.

Planson 1982, p. 116, n°60 et p. 141 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35 ; Lamy 2015, p. 242, n°21.459.

Éd-643

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat ?

0,19 x 0,15 x 0,15 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B112.

Fragmentaire : seuls quelques fragments ont été retrouvés, qui composent une partie de la zone haute de la stèle.

[…]tal[…] / […]del[…].

Cliché Ernest Planson.

Le fronton porte une inscription. Sous le bandeau est encore visible l'arc d'un niche cintrée.

Planson 1982, p. 111, n°27 et p. 136 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35 ; Lamy 2015, p. 229, n°21.432.

Éd-644

Stèle funéraire

Indéterminée

0,27 x 0,25 x 0,15 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B113.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé. Cassure sous le menton du personnage.

/

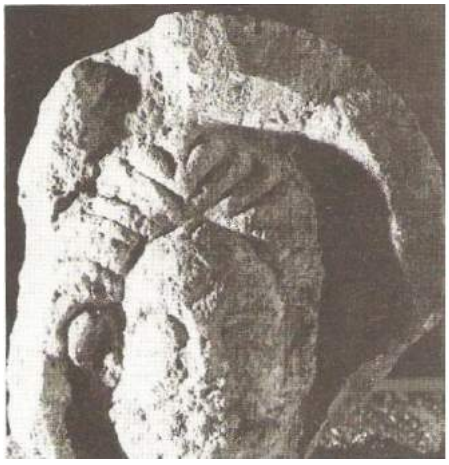

Cliché Ernest Planson.

Tête de personnage masculin dans une niche arrondie. La sculpture est maladroite : le visage est plat, le front étroit et bombé, les yeux globuleux sont étirés jusqu'à la tempe, la bouche est à peine tracée. L'oreille droite est très développée tandis que la gauche est à peine marquée. L'artisan a voulu, sans y parvenir, tourner la tête vers la droite. Le menton est caché par une barbe courte et bouclée. La chevelure est coiffée sans grâce en grosses mèches étirées vers le haut.

Planson 1982, p. 114, n°52 et p. 140 ; Lamy 2015, p. 210, n°21.398.

Éd-645

Stèle funéraire

Indéterminée

0,60 x 0,26 x 0,11 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

Fin du I^{er} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B114.

Fragmentaire : recomposée de deux morceaux, le fragment est brisé sur trois côtés.

/

Cliché Ernest Planson.

Moitié supérieure droite d'un drapé. Le bandeau vertical droit est conservé. L'arrondi de l'épaule est bien marqué. L'étoffe, en faible relief, tombe en deux plis raides et, sur le côté, en une série de plis en épi.

Planson 1982, p. 112, n°34 et p. 137 ; Lamy 2015, p. 232, n°21.439.

Éd-646

Stèle funéraire

Indéterminée

0,62 x 0,49 x 0,14 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^{er} - III^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B119.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Ernest Planson.

Entre deux bandeaux dissymétriques et non parallèles, trace d'un manteau et de la ligne des jambes. Le bras droit est ramené sur la poitrine et sors d'une large manche.

Planson 1982, p. 113, n°41 et p. 138 ; Lamy 2015, p. 236, n°21.446.

Éd-647

Stèle funéraire

Indéterminée

0,15 x 0,11 x 0,07 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B124.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé. Présence de traces de gradine très apparentes.

/

Cliché Ernest Planson.

Bordure droite (?) de stèle avec un objet difficile à identifier. Celui-ci, grossièrement sphérique, se compose d'une partie lisse et d'une partie très découpée, qui pourrait figurer des feuillages. Il est rattaché à une tige.

Lamy 2015, p. 239, n°21.452 ; Planson 1982, p. 114, n°47 et p. 139.

Éd-648

Stèle funéraire

Indéterminée

0,32 x 0,21 x 0,08 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B127.

Fragmentaire : recomposée de deux morceaux, le fragment est brisé sur tous les côtés.

/

Cliché Ernest Planson.

Partie supérieure gauche d'une stèle. Il reste une partie du bandeau vertical, l'épaule du personnage (dont l'arrondi est souligné par deux plis courbes) et l'arrachement de la large manche du bras replié qui tenait peut-être un gobelet.

Lamy 2015, p. 236, n°21.447 ; Planson 1982, p. 113, n°42 et p. 138.

Éd-649	Stèle funéraire	Indéterminée

0,30 x 0,19 x 0,14 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^er - III^e siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B128.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

Sur le bandeau de la niche : *[...]va[...]*.

Cliché Ernest Planson.

Bord gauche d'une stèle brisée, à la partie inférieure, au ras de l'amorce de la tête.

Planson 1982, p. 117, n°66 et p. 142 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35 ; Lamy 2015, p. 245, n°21.465.

Éd-650	Stèle funéraire	Indéterminée

0,26 x 0,21 x 0,09 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er - III^e siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B129.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Ernest Planson.

Bordure gauche de la stèle et petite partie de la niche. Arrachement de la surface de la sculpture au niveau du coude droit, replié dans une large manche, qui tenait probablement un gobelet.

Lamy 2015, p. 237, n°21.448 ; Planson 1982, p. 113, n°43 et p. 138.

Éd-651

Stèle funéraire

Indéterminée

0,36 x 0,45 x 0,19 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B62.

Fragmentaire : le fragment est brisé sur tous les côtés. La pierre est délitée et le bas du visage est détaché du fond de la niche.

Fragment d'inscription recollé, dans la niche, au-dessus de la partie gauche de la tête. Sur deux lignes : *[…]cus / […]nili[…]*.

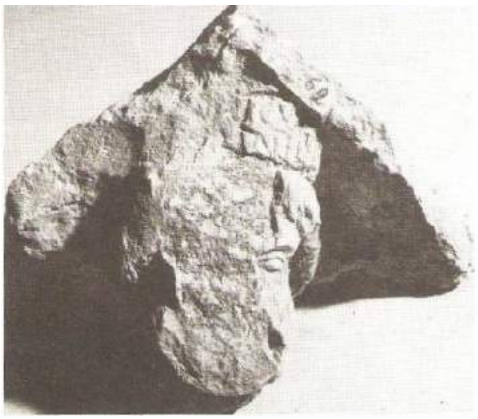

Cliché Ernest Planson.

La tête, dont presque toute la surface a disparu, devait être d'une grande qualité d'exécution, comme en témoigne l'œil gauche bordé d'une paupière supérieure et enfoncé sous une arcade sourcilière très développée. La barbe et la chevelure sont peignées en longues mèches ondulées et bouffantes.

Planson 1982, p. 114-115, n°53 et p. 140 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35 ; Lamy 2015, p. 241, n°21.456.

Éd-652

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,24 x 0,22 x 0,14 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B65.

Fragmentaire : seule la partie supérieure de la stèle est conservée.

Sur le cintre du bandeau de la niche : *[…]arispi[…]*.
Les lettres ISP sont gravées dans l'axe d'une clé de coquille.

Cliché Ernest Planson.

Le rampant du fronton est mouluré : un listel et un boudin encadrant des motifs oblongs décorés d'incisions en biais évoquant un motif de cordage. Dessous, dans le creux, figure un ornement de feuillage stylisé. Le bandeau horizontal du fronton est composé de deux listels encadrant une bande de motifs oblongs semblables à ceux du rampant. Au-dessous, la partie centrale du cintre de la niche présente une clé de coquille. Ce motif est rare aux Bolards, ainsi que dans la sculpture funéraire de Côte d'Or.

Planson 1982, p. 11, n°646 et p. 142 ; Lamy 2015, p. 244, n°21.463.

Éd-653	Stèle funéraire	Indéterminée

0,30 x 0,19 x 0,15 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée ; n° d'inv. des Bolards : B98.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Ernest Planson.

Partie droite d'une stèle dont le bandeau vertical est irrégulier. Sur une main droite courte, aux doigts repliés, est posé un animal. Celui-ci a l'arrière-train allongé, la patte antérieure gauche repliée. La tête manque. Il a une longue queue recourbée. Il s'agit sans doute d'un chien.

Planson 1982, p. 113, n°45 et p. 139 ; Lamy 2015, p. 238, n°21.450.

Éd-654	Stèle funéraire	Indéterminée

0,35 x 0,26 x 0,22 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.548 ; n° d'inv. des Bolards : B95.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Ernest Planson.

La tête et le cou semblent ébauchés plutôt que mutilés volontairement. De nombreuses traces d'outils sont visibles, comme s'il s'agissait d'une mise en place de la sculpture.

Planson 1982, p. 114, n°50 et p. 139 ; Lamy 2015, p. 240, n°21.454.

Éd-655

Stèle funéraire

Indéterminée

0,19 x 0,16 x 0,10 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^{er} - III^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.596.1 à 3 ; n° d'inv. des Bolards : B122.

Fragmentaire : recomposé de deux morceaux, le fragment est brisé de toutes parts.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Tête féminine très mutilée : front étroit et bombé, nez très fort. Les yeux, peu marqués, sont dissymétriques, et le globe est percé d'un trou de pupille. La chevelure, séparée par une raie médiane, était coiffée en mèches tirées sur les côtés. Malgré l'état de dégradation, on peut penser que cette stèle était de bonne qualité.

Planson 1982, p. 115, n°57 et p. 140 ; Lamy 2015, p. 241, n°21.457.

Éd-656

Stèle funéraire

Indéterminée

0,08 x 0,11 x 0,11 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

Fin du I^{er} - début du II^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.599 ; n° d'inv. des Bolards : B104.

Fragmentaire : seul le sommet de la tête est conservé.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Tête féminine au front étroit et très bombé. Les yeux étaient petits et ourlés d'une paupière supérieure épaisse. Le globe de l'œil gauche était marqué d'un trou de pupille. L'arrière de la tête est simplement dégrossi. Le visage devait être tourné vers la droite. La moitié la plus visible est plus soignée que l'autre. Juste au sommet du front est posée une boule aplatie, reliée à deux autres boules (très abîmées) situées au-dessus des oreilles, légèrement en arrière. Le bandeau est creusé de deux sillons du côté le plus travaillé. Sous cette coiffure se détachent deux lourdes mèches, courtes et fortement ondulées (à droite surtout). Il semble que nous soyons ici en présence d'une coiffe (coussinet destiné à soutenir un fardeau ?) plutôt que de petits chignons ou postiches.

Planson 1982, p. 115, n°58 et p. 141 ; Lamy 2015, p. 283, n°21.540.

Éd-657

Stèle funéraire ?

Indéterminée

0,10 x 0,09 x 0,06 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.601 ; n° d'inv. des Bolards : B80.

Fragmentaire : fragment recomposé de trois morceaux.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Très petite tête adhérant à un fond dont la partie supérieure fait un léger arrondi. Le travail est sommaire et les traits du visage, à peine discernables, se fondent dans l'usure de surface. La chevelure, massive, tombe de part et d'autre du visage. Il est possible que ce fragment soit un élément de sculpture religieuse.

Planson 1982, p. 114, n°49 et p. 139 ; Lamy 2015, p. 239, n°21.453.

Éd-658

Stèle funéraire

Indéterminée

0,15 x 0,10 x 0,04 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.605 ; n° d'inv. des Bolards : B133.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Main droite repliée sur un grand gobelet dont la lèvre est soulignées par un bourrelet. L'extrémité des doigts est brisée ; l'index était peut-être tendu.

Planson 1982, p. 113, n°40 et p. 138 ; Lamy 2015, p. 235, n°21.445.

Éd-659	Stèle funéraire	Indéterminée

0,25 x 0,22 x 0,16 m

Calcaire oolithique.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.606 ; n° d'inv. des Bolards : B118.

Fragmentaire : fragment du bandeau vertical gauche et du bras droit du personnage.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Partie supérieure gauche d'une stèle. La main droite du personnage est ramenée sur la poitrine et tient un gobelet. La tête est détachée au ras de l'encolure. Quelques incisions arrondies marquent le plissé du vêtement sur l'épaule. La main sort d'une large manche plate.

Planson 1982, p. 113, n°39 et p. 138 ; Lamy 2015, p. 235, n°21.444.

Éd-660	Stèle funéraire	Indéterminée

0,16 x 0,25 x 0,11 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.607 ; n° d'inv. des Bolards : B50.

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription est conservé.

Sur le bandeau rectangulaire : *Rigil[...]*.

Cliché Ernest Planson.

Partie gauche d'une stèle. Sur le côté la cassure est au ras de l'inscription. Sous le bandeau horizontal portant l'inscription, un bandeau cintré d'encadrement de niche avec, comme décoration, des sillons obliques dans une bande plane centrale encadrée par deux petites moulurations en boudin.

Planson 1982, p. 116, n°63 et p. 142 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35 ; Lamy 2015, p. 244, n°21.462 ; Le Bohec 2015, p. 103, n°141.

Éd-661

Stèle funéraire

Indéterminée

0,16 x 0,17 x 0,05 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.609 ; n° d'inv. des Bolards : B77.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

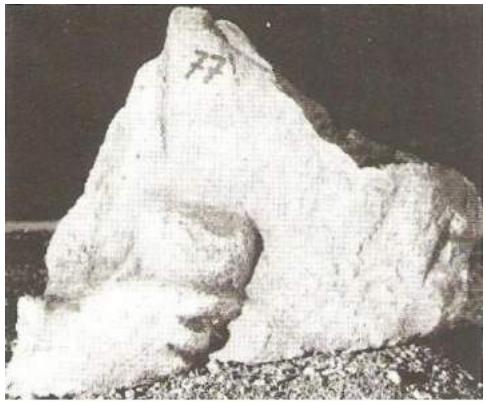

Cliché Ernest Planson.

Partie supérieure d'un buste. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. L'index droit est tendu.

Planson 1982, p. 113, n°38 et p. 138 ; Lamy 2015, p. 234, n°21.443.

Éd-662

Stèle funéraire

Indéterminée

0,36 x 0,23 x 0,17 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^er^ - III^e^siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.611 ; n° d'inv. des Bolards : B48.

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription et du personnage est conservé.

Sous le buste du défunt, sur une partie parfaitement dressée et polie, figure une inscription incomplète disposée sur trois lignes limitées par des traits horizontaux : *[…]diiiciani / […]eilv. Att/ […]lli.*

Cliché Ernest Planson.

Au-dessus de l'inscription figurent un poignet et une main droite, posés horizontalement sur le cadre de l'inscription. La main tient entre le pouce et l'index un objet circulaire. Étant donné la position du bras, le défunt était représenté en buste.

Planson 1982, p. 116, n°61 et p. 141 ; Provost *et alii* 2009b, p. 35 ; Lamy 2015, p. 243, n°21.460 ; Le Bohec 2015, p. 86, n°97.

Éd-663

Stèle funéraire

Indéterminée

0,23 x 0,16 x 0,16 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.612 ; n° d'inv. des Bolards : B126.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

Bordure gauche de stèle très irrégulièrement dressée avec, sur son côté, une longue tige détachée en assez fort relief. Cette tige est reliée à une boule sur laquelle est posée une très petite main droite dont seul le pouce est bien séparé des autres doigts.

Planson 1982, p. 114, n°46 et p. 139 ; Lamy 2015, p. 238, n°21.451.

Éd-664

Stèle funéraire

Indéterminée

0,30 x 0,26 x 0,19 m

Calcaire oolithique blanc.

1973/1974

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.702 ; n° d'inv. des Bolards : B123.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé. Des traces d'outils ont été repérées.

/

Cliché Ernest Planson.

Buste d'un personnage dont le vêtement est rendu par de vastes plis dessinés par des sillons plus ou moins profonds. La main droite, pouce tendu, tient un objet rond qu'elle tend à un animal. Celui-ci, qui était soutenu par la main gauche du personnage, a la tête tournée vers l'objet. Sa nature est difficile à définir : corps trapu, cou long, tête mince. Il pourrait s'agir d'un chien.

Planson 1982, p. 113, n°44 et p. 139 ; Lamy 2015, p. 237, n°21.449.

Éd-665

Stèle funéraire

Indéterminée

0,30 x 0,18 x 0,14 m

Pierre d'Asnières.

1973/1974

I^{er} - III^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Nuits-Saint-Georges (21), réserves du musée, n° d'inv. : 93.02.712 ; n° d'inv. des Bolards : B131.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Musée de Nuits-Saint-Georges.

La bordure gauche de la niche est conservée, les plis d'un vêtement.

Planson 1982, p. 112, n°31 et p. 136 ; Lamy 2015, p. 231, n°21.436.

Éd-666

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,54 x 0,38 x 0,14 m

Calcaire oolithique.

Avant 1910

I^{er} - III^{e} siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 81697. Ancienne collection J. Cottel (Paris). Ancienne collection Moingeon.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Sur le bandeau de la niche : *Ve[…]i Vebrul[li f(ilio)]* ; « À Ve(…)us, fils de Vebrulus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré un adolescent debout, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est peignée en mèches ondulées ramenées sur le front. Il tient une pomme dans la main droite, placée sur la poitrine, et du raisin dans la main gauche.

CIL, XIII, 11237.
Espérandieu 1910, p. 158, n°2060 ; Provost *et alii* 2009b, p. 37 ; Lamy 2015, p. 215, n°21.408 ; Le Bohec 2015, p. 99, n°123.

Éd-667

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,57 x 0,43 x 0,14 m

Calcaire oolithique.

Avant 1910

Deuxième quart du II^e^ - début du III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 81698. retrouvée en 1910 chez A. Moingeon (Espérandieu).

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

Une inscription, illisible, est placée sur le bandeau de la niche.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche plate figure un couple. La femme, à gauche, n'est conservée qu'en partie. Sa chevelure est séparée par une raie médiane, puis ramenée en arrière pour former un chignon plat qui couvre les oreilles. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau à col rond. L'homme, à droite, est vêtu d'une tunique et d'un manteau. Sa chevelure est ramenée sur le front et les tempes. Il tient, de sa main droite, le même gobelet que son épouse. Sa main gauche n'est plus visible.

CIL, XIII, 11238.
Espérandieu 1910, p. 169-170, n°2071 ; Provost *et alii* 2009b, p. 37 ; Lamy 2015, p. 223, n°21.422.

Éd-668

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,54 x 0,43 x 0,11 m

Pierre d'Asnières.

1907

Deuxième quart du II^e^ - fin du II^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21), dans la nécropole romaine des *Bolards*.

Troyes (10), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 55.7.1.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Fortunata* ; « (Ci-gît) Fortunata ».

Cliché Nicolas Delferrière.

Dans une niche à bandeau plat est figurée une femme vêtue d'une tunique. Elle tient dans sa main droite une *mappa*, et dans sa main gauche un objet non identifié, probablement un flacon. Les cheveux sont nattés sont enroulés en chignon sur le sommet de la tête.

CIL, XIII, 11235.
Espérandieu 1910, p. 140, n°2031 ; Lamy 2015, p. 220, n°21.417 ; Le Bohec 2015, p. 88, n°101.

Éd-669

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,80 x 0,41 x (?) m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Nuits-Saint-Georges (21).

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : Arb. 211. Perdu.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Simone Deyts.

Dans une niche cintré figure une femme debout, en pied. Elle serre contre sa poitrine, de sa main droite, un gobelet. Les traits du visage, très allongés, sont peu saillants.

Deyts 1976, n°239.

Éd-670

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Pierre commune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Oisy (58).

Grand-Oisy (58), en remploi dans une maison.

Fragmentaire : seul un fragment, où figure le visage du défunt, est conservé.

/

Tiré de la *CAG 58*.

Stèle funéraire figurant un homme imberbe, de face. Les cheveux forment une calotte couvrant le front. Les traits du visages sont schématisés.

Bigeard 1996, p. 219, fig. 185 ; Lamy 2015, p. 154, n°58.339.

Éd-671

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,30 x 0,66 x 0,10 m

Calcaire.

1930

II^{e} - III^{e} siècle

Orches (21), commune de Baubigny, au-dessus de la *Fontaine de Chêne*.

Orches (21), commune de Baubigny, au-dessus de la *Fontaine de Chêne*.

Complète, mais assez érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche rectangulaire figure un couple debout, en pied. La femme, placée à gauche, est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau. Sa main droite est ramenée sur sa poitrine et tient un gobelet. Son bras gauche est caché par le corps de l'homme. Celui-ci est vêtu d'une tunique et d'un manteau tombant à mi-mollets. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche, posée sous le gobelet, serre une bourse (ou une gourde ?). Les visages ne sont plus lisibles. La partie venant se ficher dans le sol est encore conservée.

Espérandieu 1910, p. 132-133, n°2013 ; Thévenot 1951, p. 293-299 ; Niaux 1992, p. 89-90, n°20 ; Lamy 2015, p. 82, n°21.146.

Éd-672

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,70 x 0,55 x 0,17 m

Calcaire.

1930

II^{e} - III^{e} siècle

Orches (21), commune de Baubigny, au-dessus de la *Fontaine de Chêne.*

Orches (21), commune de Baubigny, au-dessus de la *Fontaine de Chêne*.

Complète, mais assez érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme debout en pied. Il est vêtu d'une tunique mi-longue et d'un manteau. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, serre un gobelet. De sa main gauche il tient une bourse.

Espérandieu 1910, p. 132-133, n°2013 ; Thévenot 1951, p. 293-299 ; Niaux 1992, p. 89-90, n°22 ; Lamy 2015, p. 83, n°21.147.

Éd-673	Stèle funéraire	Indéterminée

1,22 x 0,46 x 0,22 m

Calcaire.

1930

II^e^ - III^e^ siècle

Orches (21), commune de Baubigny, au-dessus de la *Fontaine de Chêne*.

Orches (21), commune de Baubigny, au-dessus de la *Fontaine de Chêne*.

Fragmentaire : la moitié gauche du personnage de gauche est manquante, de même que le bord droit de la stèle et le sommet de celle-ci.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche figure un couple debout, en pied. La femme, placée à gauche, est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau. L'homme, à droite, est vêtu d'une tunique et d'un manteau tombant à mi-mollets. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche, posée sous le gobelet, serre une bourse (ou un vase arrondi). La figure de la femme est coupée de haut en bas par le milieu.

Espérandieu 1910, p. 132-133, n°2013 ; Thévenot 1951, p. 293-299 ; Niaux 1992, p. 89-90, n°23 ; Lamy 2015, p. 83, n°21.148.

Éd-674	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,55 x 0,64 x 0,14 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Paray-le-Monial (71).

Paray-le-Monial (71), Musée eucharistique du Hiéron ; n° d'inv. : 2.325.

Complète, mais assez érodée.

Dans les écoinçons de la niche : *[D(iis)] M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée est figurée une femme debout en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau aux manches larges tombant sur les chevilles. Une écharpe traverse sa poitrine et tombe de son épaule gauche. Elle tient dans sa main droite ramenée sur la poitrine un gobelet. Dans sa main gauche posée sur son ventre est serre un objet non identifiable (bourse ou flacon selon Espérandieu).

Espérandieu 1925, p. 285, n°7087 ; Lamy 2015, p. 599, n°P.68.

Éd-675

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,85 x 0,56 x 0,12 m

Granit.

1901

II^e^ - III^e^ siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Poil (71), au lieu-dit *La Garenne*, au bord de la route menant de Poil à Saint-Léger-sous-Beuvray.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : D.987.3.1.

Fragmentaire : la base est brisée.

/

Dans une niche peu profonde qui suit le contour du corps est figuré un personnage frustre, debout.

Graillot 1902, p. 251 ; Espérandieu 1910, p. 218, n°2179 ; Niaux 2006 ; Lamy 2015, p. 156, n°58.342.

Éd-676

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,75 x 0,40 x 0,16 m

Granit.

1901

II^e^ - III^e^ siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Poil (71), au lieu-dit *La Garenne*, au bord de la route menant de Poil à Saint-Léger-sous-Beuvray.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : D.987.3.2.

Complète.

/

Dans une niche peu profonde qui suit le contour du corps est figuré le buste long d'un personnage frustre.

Graillot 1902, p. 251 ; Espérandieu 1910, p. 218, n°2179 (suite) ; Niaux 2006 ; Lamy 2015, p. 157, n°58.344.

Éd-677

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,87 x 0,45 x 0,23 m

Granit.

1901

II^e^ - III^e^ siècle

Poil (71), au lieu-dit *La Garenne*, au bord de la route menant de Poil à Saint-Léger-sous-Beuvray.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : D.987.3.3.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche peu profonde qui suit le contour du corps est figuré le buste d'un personnage frustre.

Graillot 1902, p. 251 ; Espérandieu 1910, p. 218, n°2179 (suite) ; Niaux 2006 ; Lamy 2015, p. 157, n°58.345.

Éd-678

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,55 x 0,47 x 0,30 m

Granit.

Avril 1901

II^e^ - III^e^ siècle

Poil (71), au lieu-dit *La Garenne*, au bord de la route menant de Poil à Saint-Léger-sous-Beuvray.

Perdue : volée en juillet 1987.

Fragmentaire : la partie inférieure de la stèle, sous le buste, est manquante. Un arrachement est visible dans l'angle supérieur gauche.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un personnage (masculin ?) aux cheveux courts, de face. Il était peut-être debout, mais la cassure de la stèle empêche de l'affirmer. Il est vêtu d'un manteau, et tient un gobelet sur sa main droite, placée sur sa poitrine. De la main gauche baissée il tient un flacon ou une bourse.

Graillot 1902, p. 251 ; Espérandieu 1910, p. 218, n°2179 (suite) ; Niaux 2006 ; Lamy 2015, p. 156, n°58.343.

Éd-679

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,27 x 0,37 x 0,15 m

Pierre commune.

23 avril 1818

II^{e} siècle

Près de Beaune (21), à la *Champagne Saint-Nicolas*, au croisement de la voie romaine et de la RN 74 actuelle (près de la Maladière), sur le site d'une probable nécropole du Haut-Empire.

Beaune (21), Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.800.

Complète.

Au centre, sous la figuration de la défunte : *Monimentu(m) / Sacuria, Mutaci (filia)* ; « Monument. Sacuria, fille de Mutacus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à sommet cintré. La représentation n'occupe que la partie supérieure de la stèle. Dans une niche, une femme est représentée en buste, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Elle tient de la main droite un objet peu reconnaissable (quenouille ?), et de l'autre main un fuseau et sa fusaïole.

CIL, XIII, 2646.
Creuly 1862, p. 24 ; Lejay 1889, p. 46-47, n°35 ; Espérandieu 1910, p. 178, n°2088 ; Thévenot 1971, p. 96, n°57 ; Hatt 1986 ; Provost *et alii* 2009a, p. 54 -55, fig. 57 ; Bernigaud 2011, n°77 ; Lamy 2015, p. 90, n°21.159 ; Le Bohec 2015, p. 76-77, n°77.

Éd-680

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1 x 0,43 x 0,18 m

Grès de Toury-sur-Jour.

Février 1874

II^{e} - III^{e} siècle

Près de Chantenay-Saint-Imbert (58), au lieu-dit *le Champ de la Forgette* (Espérandieu), ou au lieu-dit *La Croix*, près de la maison des soeurs (Gonat).

Moulins (03), Musée Anne-de-Beaujeu ; n° d'inv. : 5.10.3. Don de la Société d'Émulation du Boubonnais.

Complète.

Sur le bandeau de la niche : *D(iis) M(anibus) M(arci ?) Calpurn(i) Secund(i)* ; « Aux dieux Mânes et à Marcus Calpurnus Secundus ».

Cliché Christian Parisey, Conseil Général de l'Allier ; dessin tiré de Gonat, 1892.

Dans une niche cintrée figure un couple en buste. Tous deux sont vêtus d'une tunique et d'un manteau. La femme, à gauche, est représentée plus petite que son époux, certainement en raison du manque de place. Elle tient un gobelet dans sa main droite. L'homme, à droite, est imberbe. Il tient des deux mains un rouleau partiellement déplié. On peut imaginé qu'une inscription uniquement peinte l'ornait.

CIL, XIII, 2818.
Bertrand 1885, p. 10, n°130 bis ; Gonat 1892, p. 182-183 ; Espérandieu 1910, p. 227-228, n°2203 ; Bigeard 1996, p. 99-100 ; Lamy 2015, p. 18, n°58.33 ; Le Bohec 2015, p. 287, n°507.

Éd-681

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,45 x 0,33 x 0,12 m

Calcaire tendre.

Avant 1884

I^{er} - III^{e} siècle

Puligny (21), près de Nolay.

Cliché Anne-Laure Edme.

Beaune (21), dans le couloir devant le Musée des Beaux Arts ; n° d'inv. : 44.805. Ancienne collection Baudot.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

/

Dans une niche cintrée figure une femme debout, vêtue d'une tunique et d'un manteau aux pans croisés sur la poitrine. Sa coiffure est ondulée, avec quelques mèches tombant sur les épaules. Elle donne sa main droite à un personnage placé dans la partie droite de la stèle, aujourd'hui disparue. Il s'agit d'une stèle de couple. Des traces jaunes semblent indiquer que le fond de la niche était peint de cette couleur.

Espérandieu 1910, p. 191, n°2120 ; Provost *et alii* 2009b, p. 85-86 ; Lamy 2015, p. 290, n°21.554.

Éd-682

Stèle funéraire

Indéterminée

0,81 x 0,56 x 0,16 m

Pierre commune.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Rully (71), au lieu-dit *La Terre de Latour.*

Cliché Anne-Laure Edme.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL37.

Fragmentaire : la bordure gauche, la partie inférieure et la partie inférieure sont brisées.

/

Dans une niche est figuré un couple debout, en pied. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique longue et d'un manteau. Chacun tient dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, un gobelet. L'homme tient dans sa main gauche une bourse ou un flacon. La femme tient un coffret selon Espérandieu.

Espérandieu 1910, p. 209, n°2158 ; Armand-Calliat 1937, p. 220 ; Rebourg 1994a, p. 120-121 ; Lamy 2015, p. 462, n°71.590.

Éd-683

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,35 x 0,56 x (?) m

Calcaire.

Avant 1850

I^er^ - III^e^ siècle

Rully (71), au lieu-dit *Raboursay*, aujourd'hui *Rabourcé*, au nord-ouest du village.

Rully (71), en remploi dans le mur d'une maison de la Grand-Rue (en 1850).

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. Les bords sont en partie recouverts de crépi.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure le buste court d'une femme, de face. Ses cheveux, séparés par une raie médiane, sont arrangés en mèches gonflées ramenées sur la nuque.

Armand-Calliat 1937, p. 219, pl. XXIV ; Lantier 1949, p. 42, n°8255 ; Rebourg 1994a, p. 119 ; Lamy 2015, p. 462, n°71.589.

Éd-684

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,22 x 0,50 x 0,18 m

Grès.

1962

I^er^ - III^e^ siècle

Rully (71).

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : 77.49.1.

Complète, mais en deux fragments recollés.

/

Cliché Musée Vivant-Denon, Chalon-sur-Saône.

Stèle à fronton triangulaire orné d'une rosace. Dans une niche cintrée figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. Dans sa main droite ramenée sur la poitrine il tient un gobelet (?). Dans sa main gauche il tient une grappe de raison.

Armand-Calliat 1937, p. 219, pl. XXIII ; Lantier 1949, p. 42, n°8253 ; Rebourg 1994a, p. 119 ; Lamy 2015, p. 461, n°71.587.

Éd-685

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

Inconnues.

Pierre commune.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Saint-Aubin (21).

Saint-Aubin (21), en remploi dans la façade d'une maison.

Complète.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée est figuré un personnage debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un ample manteau. Sa main droite, ramenée sur sa poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche, baissée, tient une bourse ou un flacon. Le visage est très schématique.

Niaux 1996, p. 28, n°70 ; Lamy 2015, p. 293, n°21.559.

Éd-686

Stèle funéraire

Stèle-maison

0,80 x 0,56 x 0,50 m

Calcaire.

1971

I^{er} - III^{e} siècle

Saint-Boil (71), dans la carrière antique.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : 2006.9.1.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

La façade en arc brisé est cernée d'un large bandeau et sommée d'une "pomme de pin" formant un acrotère, et dont le prolongement, grossièrement traité, parcours le faîtage de l'édicule. Un buste féminin figure au-dessus d'une ouverture carrée (orifice à libations), au centre de la face principale. Le buste est cerné d'une saignée. Le visage est rond et émacié, les traits grossiers : nez droit, bouche épaisse, yeux irréguliers. La coiffure, divisée par une raie médiane, est peu détaillée. Les plis du vêtement sont visibles sur les épaules.

Monthel 1975, p. 30-37 ; Deyts 1977, p. 37-61.

Éd-687	Stèle funéraire	Indéterminée

0,66 x 0,68 x 0,48 m

Calcaire.

1971

I^er - III^e siècle

Saint-Boil (71), dans la carrière antique.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : 2006.9.3.

Fragmentaire : seule la partie inférieure droite est conservée.

/

Cliché Musée Vivant-Denon, Chalon-sur-Saône.

Dans une niche profonde est figuré un couple dont seuls les jambes sont conservées. La femme, dont seul le pied gauche est visible, porte une tunique longue. L'homme est vêtu d'une tunique courte arrêtée au mollet. Les plis lourds traduisent l'épaisseur du vêtement. Seul le fléchissement du genou gauche interrompt la régularité du drapé.

Monthel, Pinette 1977, p. 53-54, n°8, fig. 32 ; Lamy 2015, p. 465, n°71.596.

Éd-688	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1 x 0,36 x 0,30 m

Granit.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Saint-Didier-sur-Arroux (71).

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML214 = 118.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée qui suit les lignes du corps est figuré un homme assis. Il tient un gobelet dans sa main droite, placée sur sa poitrine. Sous sa main gauche est représenté un objet rond (fruit ou bourse ?).

Lacreuze 1872, p. 333 ; Graillot 1902, p. 263, n°118 ; Espérandieu 1910, p. 125, n°1995 ; Mordier 1965, p. 77, n°134 ; Rebourg 1994b, p. 415-416, fig. 191 ; Lamy 2015, p. 47, n°71.6113.

Éd-689	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Grès.

Vers 1975

I^er - III^e siècle

Saint-Firmin (71).

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. : A1983.11.5. Donnée au musée le 4 octobre 1983.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Une femme est figurée debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'un ample manteau découvrant les pieds.

Lantier 1949, p. 36, n°8219 ; Lamy 2015, p. 476, n°71.619.

Éd-690	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,50 x 0,60 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Saint-Gervais-sur-Couches (71) ?

Autun (71), Maison des Caves Joyaux, façade Ouest, rez-de-chaussée.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est brisé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un manteau tombant à mi-mollets. Ses cheveux courts forment une calotte. De sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. De l'autre main il tient un flacon (Mordier), ou plutôt une bouteille. Le corps n'est pas bien proportionné.

Mordier 1965, p. 63, n°96 ; Rebourg 1993, p. 163 ; Lamy 2015, p. 478, n°71.622.

Éd-691

Stèle funéraire

Stèle à sommet pyramidal

0,47 x 0,37 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Saint-Gilles (71).

Saint-Gilles (71), en remploi dans la façade de la maison Marinot Bony (Niaux).

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure une femme dont seule la tête est conservée. Elle est vêtue d'un manteau dont le col arrondi forme un bourrelet (capuche ou voile ?). Les cheveux forment deux bandeaux lisses couvrant les oreilles, séparés par une courte raie médiane.

Lantier 1949, n°8261 ; Niaux 1996, p. 29, n°72 ; Rebourg 1993, p. 121 ; Lamy 2015, p. 478, n°71.623.

Éd-692

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,40 x 0,50 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Saint-Jean-de-Trézy (21).

Saint-Jean-de-Trézy (71), en remploi dans le clocher de l'église.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figurent deux personnages, probablement un couple. Chacun d'eux se tourne légèrement vers l'autre. Toute la surface de la stèle semble très érodée.

Niaux 1992, p. 100, n°50 ; Rebourg 1993, p. 210 ; Lamy 2015, p. 479, n°71.624.

Éd-693

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire

0,75 x 0,84 x 0,23 m

Pierre commune.

Inconnue.

IIe - IIIe siècle

Saint-Jean-des-vignes (71), près de Chalon-sur-Saône.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL27.

Fragmentaire : seule une partie du fronton et des têtes des personnages est conservée.

Cliché Anne-Laure Edme.

[D(iis) M(anibus)] / ...lo Camulati Sedati (filii) ; « (Aux dieux Mânes) et à (...)lus, fils de Camulatus Sedatus ».

Au centre du fronton figure un croissant de lune, encadré de la mention DM. Sous le fronton, le bandeau supérieur de la niche droite présente le reste de l'inscription. Dans celle-ci figure un couple. Seules les têtes des époux sont partiellement conservées. L'homme est barbu. Les époux semblent tourner légèrement la tête l'un vers l'autre.

CIL, XIII, 2618.
Espérandieu 1910, p. 212, n°2164 ; Armand-Calliat 1936, p. 27 ; Rebourg 1994a, p. 148 ; Lamy 2015, p. 394, n°71.452 ; Le Bohec 2015, p. 60, n°44.

Éd-694

Sarcophage

Inconnues.

Calcaire.

Avant 1855

Milieu IIe - IIIe siècle

Saint-Jean-des-vignes (71), près de Chalon-sur-Saône.

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL55.

Fragmentaire : la partie supérieure du sarcophage est manquante.

Cliché Anne-Laure Edme ; dessin tiré de Canat 1857.

[... in]compara[bili] / Hermianus coniux pon/endum curauit et / sub ascia dedicauit ; « (...) irremplaçable, Hermianus, son époux, a veillé à faire placer et dédier sous l'*ascia* (ce monument) ».

Cuve de sarcophage présentant une inscription sur la face principale.

Canat 1857, p. 259 ; Le Bohec 2015, p. 61, n°45.

Éd-695

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,61 x 0,53 x 0,14 m

Granit rose du Morvan.

XIX^{e} siècle ?

III^{e} siècle ?

Saint-Léger-sous-Beuvray (71), au lieu-dit "Travers en Blanc".

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML934 (?). Acquise en 1880.

Complète, mais la surface sculptée est très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré un personnage masculin assis (?), vêtu d'une tunique et tenant un gobelet dans sa main droite. Ses cheveux sont traités en calotte. La main gauche semble vide. En dessous sont figurés des éléments peu clairs, peut-être un attribut non reconnaissable (bourse ?). La représentation est assez frustre.

Graillot 1902, p. 253 et 276 ; Mordier 1965, p. 77, n°135 ; Rebourg 1994b, p. 416-417 ; Lamy 2015, p. 480, n°71.626.

Éd-696

Stèle funéraire

Indéterminée

1,08 x 0,61 x 0,34 m

Granit.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Saint-Léger-sous-Beuvray (71), au lieu-dit *Boix-Roux*.

Inconnu.

Fragmentaire : le sommet et la bordure gauche sont manquants ; la surface est très érodée.

/

Cliché Bénédicte Sarot.

Stèle figurant un personnage debout, de face, vêtu d'une tunique et tenant un gobelet de la main droite, et une *mappa* de la main gauche.

Lacreuze 1881, p. 465-466 ; Graillot 1902, p. 253 ; Sarot 1984, p. 365-366 ; Rebourg 1994b, p. 417 ; Lamy 2015, p. 481, n°71.628 ; Lamy 2016.

Éd-697

Stèle funéraire

Stèle à sommet grossièrement cintré

0,61 x 0,39 x 0,20 m

Granit.

1880

I^er^ - III^e^ siècle

Saint-Léger-sous-Beuvray (71), au lieu-dit *Boix-Roux.*

Inconnu.

Complète.

/

Cliché Bénédicte Sarot.

Dans une niche cintrée figure un personnage debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un manteau long. La main droite semble tenir un gobelet. La main gauche tient un objet non identifié.

Sarot 1984, p. 366-367 ; Rebourg 1994b, p. 417 ; Lamy 2015, p. 481, n°71.629 ; Lamy 2016.

Éd-698

Stèle funéraire

Stèle à sommet pyramidal

1,45 x 0,39 x 0,20 m

Granit.

1889

I^er^ - III^e^ siècle

Saint-Léger-sous-Beuvray (71), hameau de la Chazotte, au lieu-dit *La Mouille Louis* ou *La Mouille à l'Oie*.

Saint-Léger-sous-Beuvray (71), hameau de la Chazotte.

Inconnu.

/

Stèle figurant dans une niche un personnage à tête en forte saillie, et tenant un gobelet et un flacon (?)

Roidot 1889, p. 481-482 ; Thévenot 1959, p. 21 ; Rebourg 1994b, p. 417 ; Lamy 2015, p. 482, n°71.630 ; Lamy 2016.

Éd-699

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Pierre commune.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Saint-Léger-sous-Beuvray (71).

Cliché Roland Niaux.

Saint-Léger-sous-Beuvray (71), en remploi " à 100 m au sud de l'église, sur le mur de la niche voûtée […] abritant le bassin de la fontaine Saint-Léger" (Niaux).

Fragmentaire : les bords sont en partie recouverts de crépi.

/

Stèle figurant dans une niche un personnage debout, de face.

Niaux 1996, p. 30, n°73 ; Lamy 2015, p. 482, n°71.631 ; Lamy 2016.

Éd-700

Stèle funéraire

Indéterminée

1,10 x 0,50 x 0,50 m

Granit.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Saint-Léger-sous-Beuvray (71).

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Léger-sous-Beuvray (71).

Complète.

/

Debout, en pied, est figuré un personnage en tunique. Il tient dans sa main gauche un gobelet, et dans sa main droite une bourse. Les mains sont placées l'une au-dessus de l'autre devant la poitrine. La mauvaise qualité du matériau nous empêche de distinguer le sexe du défunt.

Lamy 2016.

Éd-701	Sarcophage	Sarcophage bisome

1,41 x 2,60 x 1,39 m

Marbre blanc.

Avant 1847

III^e^ - IV^e^ siècle

Saint-Loup-de-Varennes (71), le long de la route nationale menant à Chalon-sur-Saône, au lieu-dit *La Fosse aux Romains.*

Chalon-sur-Saône (71), Musée Vivant-Denon, n° d'inv. : CL63.

Complet.

D(iis) M(anibus) / et memoriae aeternae / Pisonius Asclepiodotus, unguentarius / seuir augustalis Coloniae Claudiae Copiae Lugdunensis uiuus sibi posuit / et Severiae Severae coniugi karissimae / cum quem uiuet annis XXXV sine / ulla animi laesione victuri quam/diu Deus dederit ponendum curauerunt / et sub ascia dedicauerunt.

Cliché Anne-Laure Edme ; dessin tiré de Canat 1854.

La cuve du sarcophage est percée dans la partie basse du petit côté gauche afin de permettre l'évacuation des fluides de décomposition. L'inscription se développe dans un cartouche à queue d'aronde sur un des longs côtés. Une *ascia* est gravée au dessus du M de *Manibus*, dans la queue d'aronde. Le couvercle du sarcophage est orné de six acrotères non décorés. Le défunt fut sévir augustal à Lyon, et marchand de parfums.
L'inscription peut se traduire par :
« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle. Pisonius Asclepiodotus, parfumeur, sévir augustal de la *Colonia Claudia Copia Lugdunensis*, a posé (ce monument) de son vivant ; et à Severia Severa, sa très chère épouse, avec qui il a vécut 35 ans, sans aucune blessure de l'esprit, ils ont vécu aussi longtemps que Dieu a donné ; ils ont pris soin de faire poser (ce monument) et ont dédié sous l'*ascia*. ».

CIL, XIII, 2602.
Canat 1854a, p. 239 ; Dubois 1907, p. 179-181 ; Besnard 1914, p. 456-460 ; Rebourg 1994a, p. 149 ; Turcan 2003, p. 310 ; Fernoux, Mathieu 2005 ; Le Bohec 2015, p. 45-46, n°24.

Éd-702	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,08 x 0,55 x (?) m

Granit.

Avant 1966

III^e^ siècle

Saint-Martin-de-la-Mer (21), hameau de Mâcon, probablement au lieu-dit *Chintre de la Mort* (Dupont).

Saint-Martin-de-la-Mer (21), en remploi dans une maison depuis 1966.

Complète, mais toute la surface est très arasée.

/

Tiré de Dupont, 1966.

Dans une niche cintrée figure un personnage debout, de face. De sa main droite, ramenée sur la poitrine, il semble tenir un gobelet. De la main gauche, baissée, il tient un objet illisible en raison de l'été de conservation de la stèle.

Dupont 1966, p. 225-226, n°23 ; Provost *et alii* 2009b, p. 142, fig. 264 ; Lamy 2015, p. 294, n°21.561.

Éd-703	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,09 x 0,45 x (?) m

Granit.

Avant 1966

III^e siècle

Saint-Martin-de-la-Mer (21).

Island-le-Bas (21), depuis 1966 en remploi dans le mur de la maison Boussard.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est brisé.

/

Tiré de Dupont, 1966.

Dans une niche cintrée peu profonde figure le buste long d'un homme barbu présenté de face. De la main droite, placée sur sa poitrine, il tient un gobelet. Sa main gauche, baissée, sort du cadre de la niche, comme pour tenir un cartouche. Plusieurs stèles de Saulieu présentent un défunt avec cette attitude.

Dupont 1966, p. 226, n°24 ; Provost *et alii* 2009b, p. 141 ; Lamy 2015, p. 293, n°21.560.

Éd-704	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Saint-Pierre-de-Varennes (71), de provennance locale.

Saint-Pierre-de-Varennes (71), autrefois dans l'église en tant que marchepied de l'autel de la Vierge.
Semble perdue.

Inconnu.

/

Un personnage masculin est figuré avec une enclume, un marteau et des tenailles.

Lacreuze 1872, p. 337-339 ; Rebourg 1994a, p. 211 ; Bernigaud 2011, n°70.

Éd-705

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

0,46 x 0,23 x 0,13 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

II^{e} - III^{e} siècle

Saint-Pierre-en-Vaux (21).

Autun (71), Réserve du tribunal ; n° d'inv. : A1986.10.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée, soutenue par des pilastres lisses, figure la tête d'un homme imberbe. Sa chevelure est traitées en fines mèches ramenées sur le front.

Niaux 1992, p. 102, n°55 ; Lamy 2015, p. 295, n°21.563.

Éd-706

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,67 x 0,33 x 0,09 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Saint-Pierre-en-Vaux (21).

Saint-Pierre-en-Vaux (21), en remploi au hameau de Vernusse, dans la maison de M. Porcheret, en bordure de la rue principale (Niaux).

Complète. Les bords sont masqués par le crépi.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure un personnage debout, de face. Il est vêtu d'une tunique laissant les chevilles découvertes. Il tient de la main droite, placée sur la poitrine, un gobelet. La main gauche, placée sous le gobelet, pourrait être vide ou tenir une *mappa* (Niaux).

Lantier 1949, p. 279-280, n°8236 ; Niaux 1992, p. 102, n°54 ; Provost *et alii* 2009b, p. 147 ; Lamy 2015, p. 295, n°21.564.

Éd-707

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,74 x 0,53 x 0,15 m

Calcaire organo-détritique à grain assez serré.

Vers 1970

I^{er} - III^{e} siècle

Saint-Romain (21), Impasse du Truchot, dans un mur en tant que moellon.

Saint-Romain (21), dans la mairie.

Fragmentaire : l'angle supérieur gauche et la partie inférieure sont manquants.

/

Cliché Simone Deyts et Claude Rolley.

Dans une niche trapézoïdale est représenté une femme vêtue d'une tunique et d'un ample manteau ouvert sur le devant. Le traitement de la tête est particulier : une lourde calotte arrondie constitue la chevelure. Elle n'est pas détaillée. Le bord de la calotte à l'avant est parallèle à l'arcade sourcilière. Cette dernière s'étire jusqu'aux oreilles. Les yeux sont petits et lisses, le nez court, la bouche incisée. La défunte tient dans sa main droite, plaquée contre sa poitrine, un gobelet. Au-dessous, la main gauche serre une quenouille et une pelote, ou un écheveau de laine. Le style de la sculpture et le grain de la pierre rappellent certaines stèles de Saulieu.

Deyts, Rolley, 1973, n°74, pl. XIII ; Jannet-Vallat 1990, n°286 ; Provost *et alii* 2009b, p. 154-155 ; Bernigaud 2011, n°75 ; Lamy 2015, p. 296, n°21.565.

Éd-708

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,70 x 0,47 x (?) m

Grès.

1855

I^{er} - III^{e} siècle

Saint-Sernin (71), au lieu-dit *La Bachotte.*

Saint-Sernin (71), encastrée dans un mur de la mairie (ancien prieuré).

Fragmentaire : les bords sont en partie recouverts de crépi.

/

Cliché G. Brochot (Les Amis de Saint-Sernin).

Dans une niche cintrée figure un personnage debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un ample manteau tombant sous les genoux. Ses cheveux sont ramenés sur la nuque et couvrent les oreilles. La main droite, placée sur la poitrine, devait certainement tenir un gobelet. L'attribut tenu dans la main gauche n'est plus lisible (*mappa* ?).

Lacreuze 1872, p. 334 ; Rebourg 1994a, p. 216 ; Lamy 2015, p. 487, n°71.640.

Éd-709	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,96 x 0,40 x 0,25m

Grès.

1884

I^er^ - III^e^ siècle

Saint-Symphorien-de-Marmagne (71), dans les fondations de l'église.

Autun (71), Musée lapidaire ; n° d'inv. : ML27 = 41.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Dans le fronton : *Senilos m(...) / Mominto* ; « Monument (?) de Senilos (?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous un fronton pyramidal est figurée la tête d'une femme.

CIL, XIII, 2770.
Lacreuze 1884, p. 543 ; Espérandieu 1910, p. 102, n°1933 ; Rebourg 1993, p. 151 ; Rebourg 1994b, p. 351 ; Lamy 2015, p. 490, n°71.647.

Éd-710	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,57 x 0,48 x (?) m

Granit.

Inconnue.

III^e^ siècle

Saint-Symphorien-de-Marmagne (71).

Saint-Symphorien-de-Marmagne (71), en remploi dans le mur de l'ancien cimetière, devant la mairie.

Complète, mais très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un personnage. De sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet.

Lacreuze 1872, p. 340 ; Niaux 1992, p. 102-103 ; Rebourg 1994b, p. 351 ; Niaux 2002b, n°1 ; Lamy 2015, p. 490, n°71.646.

Éd-711

Stèle funéraire

Indéterminée

0,70 x 0,56 x 0,10 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Sainte-Sabine (21).

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : 59.1.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un couple est figuré debout, de face, dans une niche aujourd'hui disparue. Ils portent tous deux un manteau à manches larges. Les deux époux tiennent chacun un objet peu identifiable (gobelet ou flacon ?) dans leur main droite ramenée sur la poitrine. L'homme, à droite, tient également une pince dans sa main gauche.

Deyts 1976, n°194 ; Provost *et alii* 2009b, p. 154-155 ; Bernigaud 2011, n°85.

Éd-712

Stèle funéraire

Indéterminée

0,63 x 0,39 x 0,30 m

Calcaire oolithique.

Avant 1882

I^er^ - III^e^ siècle

Sainte-Sabine (21).

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : 59.3.

Fragmentaire : seul le côté droit de la stèle est en partie conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Personnage au visage enfantin, large et plat, et aux traits épais. Un seul œil est marqué du trou de pupille, le pli de la bouche forme un rictus, et le menton saille. La chevelure est longue, ramenée sur le front en mèches fines, et passant derrière l'oreille. Dans la main droite figure un gobelet.

Deyts 1971, p. 357-358 ; Deyts 1976, n°153.

Éd-713

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré ?

0,64 x 0,60 x 0,24 m

Calcaire oolithique.

Début XX^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Sanceray (71), découverte dans un verger de la propriété Bergeret.

Beaune (21), chez M. Bergeret, rue Marey.

Fragmentaire : le sommet et la partie inférieure sont manquants. Toute la surface du fragment est assez érodée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure un homme debout, de face, vêtu d'un manteau dont on distingue un bourrelet au col (capuche ?). Il tient de la main droite, ramenée sur la poitrine, un gobelet (?). L'autre main, posée sur le ventre, semble vide. Le revers est traité en hémicycle.

Lamy 2015, p. 492, n°71.650.

Éd-714

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,30 x 0,20 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Santosse (21), de provenance locale.

Santosse (21), en remploi dans un mur de la maison Tainturier.

Inconnu.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un buste d'homme, de face. La chevelure est courte, et les oreilles fortement décollées.

Lantier 1949, n°8219 ; Lamy 2015, p. 32, n°21.6193.

Éd-715

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,75 x 0,46 x 0,46 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^e siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Alligny-en-Morvan (58), dans le parc du château de la Chaux.

Fragmentaire : le bas de la stèle est en partie brisé.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Petite stèle grossièrement équarrie, figurant un buste à peine apparent, dans une niche suivant les contours du corps. Le personnage tient dans la main droite un coupe, ramenée sur la poitrine. La main gauche a disparu.

Espérandieu 1910, p. 237-238, n°2223 (suite) ; Dupont 1966, p. 221, n°16, fig. 8 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 330, n°21.634.

Éd-716

Stèle funéraire

Stèle à sommet grossièrement cintré

1,13 x 0,71 x 0,27 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^e siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Alligny-en-Morvan (58), dans le parc du château de la Chaux.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est brisé.

Sous le buste de gauche, dans un cartouche : *Ari/cia.* Sous les deux autres bustes, en oblique : *Caiu (s ?)/ T[…] / Au[…]* ; « (Ci-gît) Ariacia. Caius (...) ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Stèle non équarrie et de forme très irrégulière. Les bustes de trois personnages sont figurés sur la stèle, mais ils sont très dégradés. Celui du milieu, légèrement plus grand, semble être un homme.

Espérandieu 1910, p. 237-238, n°2223 (suite) ; Dupont 1966, p. 222, n°18, fig. 9 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 333, n°21.639.

Éd-717	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,80 x 0,72 x 0,37 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Alligny-en-Morvan (58), dans le parc du château de la Chaux.

Complète mais très érodée.

Marcian/us Marti(i) (filius) ; « (Ci-gît) Marcianus, fils de Martius ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Stèle rectangulaire figurant le buste d'un homme barbu. Il tient de la main gauche un objet long (fouet ?), dont l'extrémité atteint son épaule droite. De la main droite il semble soutenir l'inscription à hauteur de sa taille.

AE, 1967, 316 ; *CIL*, XIII, 11236.
Espérandieu 1910, p. 237-238, n°2223 (suite) ; Dupont 1966, p. 223, n°19, fig. 9 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 331, n°21.635 ; Le Bohec 2015, p. 254, n°451.

Éd-718	Stèle funéraire	Stèle à sommet grossièrement cintré

0,80 x 0,38 x 0,36 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Alligny-en-Morvan (58), dans le parc du château de la Chaux.

Complète mais très érodée.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Présence du buste d'un homme, tenant de la main droite une coupe contre sa poitrine. La main gauche n'est pas apparente.

Espérandieu 1910, p. 237-238, n°2223 (suite) ; Dupont 1966, p. 223, n°20, fig. 8 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 334, n°21.641.

Éd-719

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,95 x 0,93 x 0,40 m

Granit du Morvan.

Avant 1966

III^e siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Alligny-en-Morvan (58), dans le parc du château de la Chaux.

Complète mais très érodée.

Une inscription sur une ligne, très dégradée, et dont Espérandieu ne fait pas état, est apparente au-dessus de la niche. Il semble que l'on puisse y lire : *MER..RIN*.

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Stèle assez frustre, à peine équarrie. Un homme et une femme sont figurés debout et de face. Ils sont vêtus d'une tunique longue et d'un manteau. Le haut des corps apparaît dans une niche rudimentaire. Les traits de la femme, située à gauche, sont bien indiqués. D'après Espérandieu elle tient un coffret dans la main gauche. Cassée et mal raccordée au mortier, cette main a disparu. Les deux personnages ont chacun un gobelet dans la main droite. L'homme est barbu et tient contre sa poitrine, de la main gauche, des tenailles tournées vers le sol. Les tenailles semblent reposer sur un bloc carré qui masque le pied gauche de l'homme.

Espérandieu 1910, p. 237-238, n°2223 (suite) ; Dupont 1966, p. 221-222, n°17 ; Béal 2000, n°125 ; Bernigaud 2011, n°91 ; Lamy 2015, p. 332, n°21.638 ; Le Bohec 2015, p. 254-255, n°452.

Éd-720

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,70 x 0,85 x 0,43 m

Granit du Morvan.

Avant 1966

III^e siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Alligny-en-Morvan (58), dans le parc du château de la Chaux.

Complète.

Des traces d'inscription semblent discernables à la base de la stèle.

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Stèle à sommet triangulaire, grossièrement équarrie, d'aspect assez frustre. Un homme et une femme sont représentés debout et de face. Ils sont à peine visibles du fait de la mauvaise conservation de la stèle. Ils sont vêtus d'une tunique longue et d'un manteau. L'homme, placé à droite, est barbu. Il tient de la main droite un gobelet contre sa poitrine ; et de l'autre main, à hauteur de la taille, il serre un maillet (?). La femme a la main gauche sur l'épaule gauche de l'homme.

Espérandieu 1910, p. 237-238, n°2223 ; Dupont 1966, p. 220-221, n°15 ; Béal 2000, n°123 ; Bernigaud 2011, n°86 ; Lamy 2015, p. 332, n°21.637.

Éd-721

Stèle funéraire

Indéterminée

0,95 x 0,72 x 0,40 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^e siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), le long de le RN reliant Saulieu à Arnay-le-Duc.

Fragmentaire : seule la partie inférieure gauche est conservée.

/

Tiré de Dupont, 1966.

Remployée en pilier d'angle d'une haie à l'intersection de deux routes, cette stèle présente le bas des corps de deux personnages (jambes et pieds). Ils sont debout et vêtus de longues tuniques. Le pied droit d'un troisième personnage apparaît à droite. Une croix a été gravée entre les deux premiers personnages à une époque indéterminée.

Dupont 1966, p. 219, n°13, fig. 6 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 331, n°21.636.

Éd-722

Stèle funéraire

Indéterminée

0,92 x 0,76 x 0,46 m

Grès rose.

Inconnue.

Fin du II^e - milieu du III^e siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 1221.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

Dans un *volumen* déroulé : *[D(iis)] M(anibus) / Aruci(i) / M(...) (filii)* ; « Aux dieux Mânes d'Arucius, fils de M(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Seule la partie inférieure est conservée. On y voit les mains du personnage. Celle de droite tient un rouleau déroulé où figure l'inscription, sur trois lignes. La main gauche tient un gobelet.

Dupont 1970, p. 489-491, fig. 1 ; Provost *et alii* 2009b, p. 175, fig. 289 ; Lamy 2015, p. 329, n°21.632.

Éd-723	Stèle funéraire	Indéterminée

0,81 x 0,88 x 0,38 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 1222.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Seules les jambes de deux personnages sont encore visibles. La longueur des manteaux semble indiquer qu'il s'agit de deux hommes. Celui de gauche tient un objet allongé dans sa main droite. L'autre tient l'anse d'un coffret dans sa main gauche.

Dupont 1970, p. 491, fig. 2 ; Lamy 2015, p. 326, n°21.626.

Éd-724	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,47 x 0,65 x 0,35 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 1223. Anciennement à Collonchèvre (21), dans un muret clôturant une pâture, au lieu-dit *Le Champ d'Island.*

Complète, mais très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage est figuré debout, mais n'est presque plus visible. L'homme, dont la tête est cernée d'une sorte de bourrelet, tient dans la main droite un objet illisible qu'il ramène contre sa poitrine. Le bras gauche est replié devant lui à la hauteur de sa taille. Le bas du corps est à peine apparent.

Dupont 1966, p. 220, n°14, fig. 6 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 333, n°21.640.

Éd-725	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,75 x 0,48 x 0,20 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 955/44.1.

Complète mais très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Petite stèle grossièrement équarrie, présentant un buste très rudimentaire. Le personnage ramène son bras droit sur sa poitrine et tient dans sa main gauche une bourse.

Dupont 1966, p. 216, n°1, fig. 1 ; Lamy 2015, p. 329, n°21.631.

Éd-726	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,37 x 0,84 x 0,22 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 956/45.2.

Complète mais très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figurent trois personnages, deux femmes et un homme. Celui-ci, placé à droite, est barbu. Il est vêtu d'une tunique longue et d'un manteau. Il est placé derrière un orgue hydraulique. La femme de gauche place sa main gauche sur l'épaule de sa compagne, et de la main droite elle tient un gobelet (?) sur sa poitrine. La femme du milieu tient devant elle, sur la poitrine, un objet rond qui semble être une bourse (?).

Espérandieu 1910, p. 237, n°2223-2 ; Dupont 1966, p. 216, n°2, fig. 2 ; Provost *et alii* 2009b, p. 173, fig. 287 ; Lamy 2015, p. 327, n°21.628.

Éd-727	Stèle funéraire	Stèle à sommet pyramidal

1,13 x 0,52 x 0,11 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 957/46.3.

Complète mais très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle grossièrement équarrie, "à sommet rétréci et curieusement terminé en bouterolle, avec bustes de deux personnages". Un homme est figuré à droite ; ses bras ne sont pas apparents. La femme tient dans la main droite un petit objet placé devant la poitrine de son compagnon (gobelet ?).

Dupont 1966, p. 216, n°3, fig. 3 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 326, n°21.625.

Éd-728	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,72 x 0,44 x 0,33 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 958/47.4.

Complète mais très érodée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle de forme très allongée, présentant une femme debout. Ses bras sont repliés et ses mains rassemblées sur le ventre. Ses deux pieds sont tournés à gauche.

Dupont 1966, p. 216, n°4, fig. 1 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 325, n°21.623.

Éd-729

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,35 x 0,74 x 0,34 m

Granit du Morvan.

Avant 1966

III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 959/48.5.

Fragmentaire : la stèle est brisée verticalement dans sa partie droite.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle assez frustre, à peine équarrie. Un homme et une femme sont figurés debout et de face. Ils sont vêtus d'une tunique longue et d'un manteau. Ils tiennent chacun dans la main droite un objet peu distinct, peut-être une hache ou une *ascia*. La main gauche de la femme n'est plus visible.

Espérandieu, 1910, p. 237-238, n°2223 (suite) ; Dupont 1966, p. 216, n°5, fig. 2 ; Bernigaud 2011, n°89 ; Hatt 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 329, n°21.629.

Éd-730

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,50 x 0,71 x 0,34 m

Granit du Morvan.

Avant 1966

Fin du II^{e} - début du III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 960/49.6.

Complet. Grossièrement équarrie.

La sculpture est partagée en son centre par une rainure horizontale qui a fait croire à Espérandieu à la présence d'un cartouche anépigraphique. Une inscription sur une ligne, très dégradée (et non repérée par Espérandieu) apparaît au-dessus de la rainure. On peut distinguer en fin de ligne : *[...]XI*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Un homme et une femme sont figurés debout de face dans une niche cintrée rudimentaire. Ils sont placés derrière un étal (où est gravée l'inscription) qui laisse voir le bas de leurs vêtements et leurs pieds. Ils sont vêtus d'une tunique longue et d'un manteau. La femme, dont les traits ne sont plus apparents, tient dans la main droite un gobelet contre sa poitrine. Sa main gauche est posée sur l'épaule gauche de son époux en un geste de tendresse. Son visage est d'ailleurs tourné vers lui. L'homme est barbu. Il porte dans sa main droite, posée verticalement et contre sa poitrine, un marteau. Dans sa main gauche il tient un objet peu distinct (forces ?).

Espérandieu 1910, p. 236-237, n°2222 ; Dupont 1966, p. 216-218, n°6 ; Hatt 1986 ; Béal 2000, n°122 ; Bernigaud 2011, n°92 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 327, n°21.627.

Éd-731	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,46 x 0,62 x 0,20 m

Granit du Morvan.

Avant 1966

III^e siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 961/50.7.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à sommet triangulaire, grossièrement équarrie, d'aspect assez frustre. Deux hommes sont représentés debout et de face. Leurs pieds ne sont pas représentés. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique longue. Celui de droite tient, dans la main gauche, une longue tige à bout pointu, probablement un maillet. Celui de gauche a, dans la main droite, posée contre sa poitrine, un objet pouvant être une gouge, un ciseau ou des pinces. Tous deux supportent de leur autre main une bourse.

Espérandieu 1910, p. 238-239, n°2225 ; Dupont 1966, p. 218, n°7 ; Hatt 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Bernigaud 2011, n°87 ; Lamy 2015, p. 329, n °21.630.

Éd-732	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,70 x 0,48 x 0,37 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^e siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 962/51.8.

Complète mais très érodée.

Mo(nu)m(entun) / Iotacabo / Alepinni (filio) ; « Monument de Iotacabus, fils d'Alepinnus ».
L'idionyme *Iotacabus* est celte.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche en cul-de-four figure un homme debout, barbu, et vêtu d'une tunique longue. Il tient dans ses mains la tablette contenant l'inscription, placée devant lui.

CIL, XIII, 11234 et 2649.
Espérandieu 1910, p. 236, n°2220 ; Dupont 1966, p. 217-218, n°8, fig. 2 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174, fig. 287 ; Lamy 2015, p. 323, n°21.620 ; Le Bohec 2015, p. 253-254, n°450.

Éd-733

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,39 x 0,83 x 0,61 m

Granit du Morvan.

Avant 1966

Fin du II^e^ - début du III^e^ siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 963/52.9.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle assez frustre, à peine équarrie. Un homme barbu vêtu d'une tunique est représenté debout. Il tient dans sa main droite, posée contre sa poitrine, un gobelet. Dans sa main gauche il serre le manche d'une hache à long manche.

Espérandieu 1910, p. 237-238, n°2223 (suite) ; Dupont 1966, p. 219, n°9, fig. 2 ; Hatt 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Bernigaud 2011, n°88 ; Lamy 2015, p. 324, n°21.622 ; Le Bohec 2010, p. 175, n°5.

Éd-734

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,94 x 0,35 x 0,25 m

Granit du Morvan.

Avant 1966

Fin du II^e^ - début du III^e^ siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 964/53.10.

Fragmentaire : la stèle est brisée verticalement. Seule la partie gauche est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un homme barbu est représenté debout, vêtu d'une tunique. Il tient verticalement une *ascia* dans sa main droite, posée contre sa poitrine. La stèle est assez régulièrement équarrie.

Espérandieu 1910, p. 236, n°2221 ; Dupont 1966, p. 219, n°10, fig. 4 ; Hatt 1986 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Béal 2000, n°121 ; Bernigaud 2011, n° 90 ; Lamy 2015, p. 324, n°21.621.

Éd-735

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,53 x 0,21 x 0,27 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

III^{e} siècle

Saulieu (21), de provenance locale.

Saulieu (21), Musée François Pompon ; n° d'inv. : 965/54.11.

Fragmentaire : la partie droite a été brisée verticalement.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Petite stèle grossièrement équarrie figurant un personnage en buste. Il tient de la main droite un objet allongé plaqué contre sa poitrine. La main gauche a disparu. La chevelure, séparée par une raie médiane, tendrait a indiquer que le défunt était une femme.

Dupont 1966, p. 219, n°11, fig. 5 ; Provost *et alii* 2009b, p. 174 ; Lamy 2015, p. 325, n°21.624.

Éd-736

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,70 x (?) x (?) m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Savigny-lès-Beaune (21), de provenance locale ?

Savigny-lès-Beaune (21), dans le mur de façade d'une maison, à l'angle de la Rue du Général Leclerc et de la Place Fournier.

Lacunaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée est figuré un homme barbu, de face. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à larges plis. Il tient dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, un petit objet (sorte de petite cruche ?). Dans sa main gauche, placée sous la droite, il tient une sorte de couteau ou de hachoir.

Lantier 1966, n°9033 ; Provost *et alii* 2009b, p. 182, fig. 298 ; Lamy 2015, p. 335, n°21.643.

Éd-737

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,85 x 0,47 x (?) m

Calcaire blanc tendre.

Inconnue.

II^e siècle ?

Savigny-lès-Beaune (21), de provenance locale.

Autrefois à Savigny-lès-Beaune (21), dans la collection particulière de M. Migieu, au château. La collection a été dispersée après le rachat du château. Sa localisation actuelle n'est pas connue.

Fragmentaire : la base est brisée.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un homme imberbe debout, en pied, de face. Il est vêtu d'un ample manteau à col rond et manches larges. Sa main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. Sa main gauche est appuyée sur le manche d'un outil, probablement une pelle, fer au sol.

Espérandieu 1910, p. 171-172, n°2073 ; Lamy 2015, p. 335, n°21.644.

Éd-738

Stèle funéraire

Indéterminée

0,97 x 0,52 x 0,22 m

Grès.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Savigny-lès-Beaune (21), de provenance locale.

Savigny-lès-Beaune (21), dans la montée d'escalier du château.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un homme est figuré debout, de face, dans une niche aujourd'hui disparue. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à larges plis. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. De sa main gauche il serre ce qui semble être une bourse.

Inédit.

Éd-739	Stèle funéraire	Épitaphe

0,40 x 0,54 x (?) m

Marbre ?

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Savigny-lès-Beaune (21), de provenance locale.

Savigny-lès-Beaune (21), dans un socle moderne.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

D(iis) M(anibus) / Mitoniae (?) / quad vixit / vae victori / maritus co/[...] ; « Aux dieux Mânes de Mitania, qui a vécu (…), son époux (...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

L'inscription a été incluse dans une base de plâtre, et des consolidations de ciment empêchent de lire certaines lettres.

Inédit.

Éd-740	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

Inconnues.

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Savigny-lès-Beaune (21), de provenance locale.

Savigny-lès-Beaune (21), encastrée au-dessus le la porte donnant sur la cour.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dan une niche cintrée est figure un couple debout. La femme, à gauche, est vêtue d'une tunique et d'un manteau. Les plis de ses vêtements sont souples et fins. Elle se tourne légèrement vers son mari. Sa tête étant tournée, on peut voir son chignon, placé sur sa nuque, et composé de mèches ondulées. De sa main droite elle tient la main droite de son époux. Se sa main gauche, placée sur son épaule gauche, elle tient un pan de son manteau. L'homme, à droite, est vêtu d'une tunique et d'un manteau aux plis souples. Il tourne la tête vers son épouse. Sa main droite tient celle de sa femme. Sa main gauche est brisée. La niche, entre les têtes des personnages, est ornée d'un panier tressé, et d'un vase ou d'une œnochoé. La sculpture est de très bonne qualité, comme le montre le traitement des visages et des drapés.

Edme (à paraître).

Éd-741 | Sarcophage

0,65 x 2,12 x (?) m

Pierre commune.

Avant 1855

III^e siècle

Sens (71), commune de Sennecey-le-Grand.

Sens (71), commune de Sennecey-le-Grand, dans le mur extérieur de la chapelle Saint-Médard.

Complet, mais seule la cuve est fichée dans le mur de la chapelle. Le couvercle est posé à proximité.

[D(iis) M(anibus)] / et memoriae [aeternae] / Noli[…]a[e] Fidentiae […] / coniugi karissimae et incomparabili / quae vi[x]it annos […] me]nses […] / dies […] Quintius Florentinus / maritus, ponendum c[ur]av[i]t et / sub ascia dedicavit.

Cliché Anne-Laure Edme ; dessin tiré de Canat 1857.

Sur la cuve, deux Amours, nus, de profil, soutiennent le cartouche contenant l'inscription. Le couvercle (H. : 0,42 m ; l. : 2,22 m ; ép. : 0,81 m), posé à proximité, est décoré d'écailles imbriquées et possède seulement trois acrotères sur un long côté. Les acrotères présentent la particularité d'être cubiques. L'inscription peut se traduire par :
« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Noli(...)a (...) Fidentia, épouse très chère et irremplaçable, qui vécut (...) ans, (...) mois, (...) jours. Quintius Florentinus, son époux, a veillé à faire placer et dédier sous l'*ascia* (ce monument) ».
Marcel Canat a proposé de rapprocher le dédicant de ce sarcophage de celui d'un autel funéraire de Mâcon : M. Q(uintius ?) Florentinus. Cet autel est datable de 224 environ grâce à la mention des consuls en exercice.

CIL, XIII, 2599.
Canat 1857, p. 254, pl. X, n°1 ; Espérandieu 1910, p. 207, n°2155 ; Rebourg 1994b, p. 435-436 ; Lamy 2015, p. 494, n°71.654 ; Le Bohec 2015, p. 44, n° 21 ; Edme (à paraître).

Éd-742 | Stèle funéraire | Indéterminée

0,70 x 0,25 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Seurre (21), de provenance locale ?

Corgengoux (21), au lieu-dit *Grosbois*, remployée dans le mur d'une ferme.

Fragmentaire : la partie supérieure et le visage sont brisés. La stèle est très érodée.

L'inscription, aujourd'hui illisible, est gravée sur le bord supérieur de la stèle.

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage est figuré debout, en pied. Il tient un gobelet et une bourse.

Edme (à paraître).

Éd-743

Stèle funéraire

Indéterminée

0,33 x 0,09 x 0,07 m

Calcaire.

1953 - 1961

I^{er} - III^{e} siècle

Sougères-sous-Sinotte (89), au lieu-dit *Le Petit Pien*, dans la nécropole (fouille J. Bernard ; Delor et Rolley).

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Fragmentaire : en plusieurs fragments jointifs ; l'angle inférieur droit est manquant.

Dans un cartouche placé sous le cou : *Sard[i]/la* ; « (Ci-gît) Sardila ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure la tête et le long cou d'un personnage, de face. Les traits sont schématisés, les yeux et la bouche simplement gravés. Seule l'oreille droite a été sculptée. L'inscription est gravée dans un cartouche peu profond placé sous le cou.

Delor, Rolley 1989, p. 190, n°264 ; Delor 2002b, p. 774, fig. 1119 ; Lamy 2015, p. 557, n°89.103.

Éd-744

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,93 x 0,42 x 0,17 m

Calcaire.

1958

Deuxième moitié du II^{e} - III^{e} siècle

Sougères-sous-Sinotte (89), au lieu-dit *Le Petit Pien*, dans la nécropole, tombe 57 (fouille J. Bernard ; Delor et Rolley).

Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

Complète, mais des éclats ont été arraché au niveau des bordures et de la base.

Dans un cartouche placé sous le cou : *Aug(usto) sac(rum) / Catulina / Magni (filia)* ; « À l'Auguste sacré, Catulina, fille de Magnus ».

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Dans une niche cintrée figure la tête et le cou d'un personnage en fort relief. Les traits sont schématisés. La chevelure est formée de petites mèches bouclées entourant le front, lui-même barré de quatre lignes horizontales figurant des rides. Les yeux sont renfoncés, le nez est triangulaire et la bouches est figurée par un simple trait. Sous le cou est présenté un cartouche épigraphique. Sous celui-ci figure un triangle évoquant un socle.

Martin 1960, p. 352 ; Delor, Rolley 1989, p. 190, n°263 ; Delor 2002b, p. 774, fig. 1118 ; Lamy 2015, p. 557, n°89.102.

Éd-745	Stèle funéraire	Stèle à fronton triangulaire

1,65 x 0,70 x 0,13 m

Craie blanche.

Inconnue.

II^{e} siècle

Tanay (21).

Mirebeau-sur-Bèze (21), dépôt archéologique.

Fragmentaire : composée de neuf fragments, la stèle a été retaillée en sarcophage, sans doute à l'époque mérovingienne.

Sur le petit côté gauche : *[M ?]oni[m ?] / ita[…] / rii[…] / ni[…] / in[…) / a[…] / ini[…] / aiic[…].*

Clichés Anne-Laure Edme.

Le fronton triangulaire est orné en son centre d'une rosace. En dessous figure un couple debout, en pied. Seuls les éléments aux bords de la niche sont encore visibles, le reste ayant disparu après la transformation de la stèle en sarcophage. La femme, à gauche, était très élégamment coiffée : ses cheveux étaient traités en fines mèches ramenées vers l'arrière (chignon). Son bras droit est encore visible, la main étant ramenée sur la poitrine. L'homme, à droite, n'est presque plus visible. La forme de sa tête et de son épaule sont tout ce qui reste de lui.

Le Bohec 1995b, p. 315, n°10 ; Le Bohec 2003, p. 147, n°232.

Éd-746	Stèle funéraire	Inéterminée

1,30 x 0,65 x 0,32 m

Calcaire.

1548

I^{er} - III^{e} siècle

Thorey (71), dans la Saône.

Perdue.

Inconnu.

/

Gravure tirée du *Recueil* d'Espérandieu.

Stèle décrite à partir d'un dessin du XVIIème siècle. "Stèle rectangulaire à arondes figurant dans deux niches à sommets cintrés un couple ; la femme, à gauche, porte une tunique longue rabattue sur le crâne ; elle soutient de l'avant-bras droit, replié à angle droit sur elle, un oiseau ; elle tient de l'autre main, sous l'avant-bras droit, une longue patère. L'homme, à gauche, est légèrement barbu. Il porte une tunique courte et un manteau couvrant l'épaule gauche et le torse. Il devait tenir en main droite le *poculum*. La main gauche n'est pas figurée".

Armand-Calliat 1937, p. 230 ; Lantier 1949, p. 42, n°8260 ; Rebourg 1994b, p. 411 ; Lamy 2015, p. 497, n°71.661.

Éd-747

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,25 x 0,60 x (?) m

Grès.

1874

II^{e} siècle

Torcy (71), au lieu-dit *Champ-le-Duc.*

Autun (71), Musée Rolin ; n° d'inv. : ML852 = 24. Don de Jules Ragot en juillet 1883.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire ornée sur les côtés de pilastres à torsades. La niche est cintrée et ornée de volutes aux extrémités. On y voit un homme debout, figuré en pied, de face et chaussé. Il est barbu, et ses cheveux sont ramenés sur son front. Il est vêtu d'une tunique à longues manches, et tient dans sa main droite un *poculum*. Dans sa main gauche il serre un outil terminé par un bec, une sorte de sécateur, ressemblant à une serpe à manche long.

Graillot 1902, p. 30, n°25 ; Espérandieu 1910, p. 133, n°2016 ; Mordier 1965, p. 59, n°87 ; Hatt 1986 ; Rebourg 1994b, p. 352 (fig. 159) ; Bernigaud 2011, n°72 ; Lamy 2015, p. 498, n°71.662.

Éd-748

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,41 x 0,40 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Toulon-sur-Arroux (71).

Toulon-sur-Arroux (71), en remploi chemin du Lavoir, "dans le mur de la clôture d'une propriété dont la façade donne sur la rue des Tanneries" (Niaux).

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est manquant.

/

Cliché Roland Niaux.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un personnage de face, vêtu d'un manteau à col rond. Il tient de sa main droite, placée sur la poitrine, un gobelet.

Niaux 1996, p. 31, n°75 ; Rebourg 1994b, p. 443 ; Lamy 2015, p. 498, n°71.663.

Éd-749	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

0,52 x 0,42 x (?) m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Viévy (21).

Cliché Roland Niaux.

Arnay-le-Duc (21), musée de la Tour. Autrefois en remploi au hameau de "La Chaume", "dans la cour d'un bâtiment d'exploitation agricole".

Fragmentaire : les bords sont en partie recouverts de crépi.

/

Dans une niche cintré figure le buste d'un homme, présenté de face. Les cheveux sont courts, traités en calotte. Les mèches sont marquées par de petites incisions au niveau de la frange. Les yeux, en amande, sont saillants.

Niaux 1996, p. 104, n°60 ; Lamy 2015, p. 563, n°21.1106.

Éd-750	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré ?

1,80 x 0,60 x 0,60 m

Granit du Morvan.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Villargoix (21) ?

Tiré de Dupont, 1966.

Villargoix (21), au lieu-dit *Meix-Chouillot*, en pilier de clôture d'un champ.

Complète mais très érodée.

Dans la partie inférieure de la stèle : *[...]oisc / u[..]a.*

Personnage debout dont le haut du corps apparaît dans une niche rudimentaire. L'homme porte la barbe et la moustache. Son vêtement n'est plus identifiable. Il tient dans sa main droite, placée sur la poitrine, un objet qui pourrait être un outil.

Dupont 1966, p. 226, n°25, fig. 10 ; Lamy 2015, p. 564, n°21.1107.

Éd-751	Stèle funéraire	Indéterminée

1,30 x 0,42 x (?) m

Pierre commune.

Avant 1887

I^er^ - III^e^ siècle

Volnay (21).

Collection particulière depuis 1887.

Inconnu.

/

Stèle figurant un homme (?) debout, vêtu d'une tunique courte.

Provost *et alii* 2009b, p. 427 ; Lamy 2015, p. 567, n°21.1113.

Territoire lingon

Ling-1	Obélisque lingon	Pyramidion

Inconnues. Calcaire.

Inconnue. 50 - 200 (selon Joubeaux)

Aignay-le-Duc (21).

Inconnu.

Inconnu.

Mon(umentum) Reguli serui ; « Monument (funéraire) de l'esclave Regulus ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 2888.
Drioux 1934, p. 105, n°511; Joubeaux 1989, p. 215 ; Le Bohec 2003, p. 176, n°296.

Ling-2	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,73 x 0,62 x 0,22 m Calcaire oolithique.

Avant 1858 II^{e} siècle

Arc-en Barois (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Chaumont (52), Musée d'Art et d'Histoire, sans numéro d'inventaire.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est brisé, et reconstitué en ciment.

D(iis) [M(anibus)] / Paullinus / Senilis filius ; « Aux dieux Mânes, Paullinus, fils de Senilis ».
Le S de *filius* est en partie gravé sur le bandeau latéral du cartouche.

Stèle à fronton triangulaire orné d'une rosace. Sous le fronton figure un cartouche à queue d'aronde contenant l'inscription (la mention des dieux Mânes se trouvant quant à elle sur le bandeau inférieur du fronton). Sous l'inscription est présenté un autel embrasé entre deux colonnes, surmonté par une arcade qui encadre un jour. Cette niche aménagée devait servir au dépôt d'offrandes lié au culte des morts. La stèle a été réemployée après sa découverte pour soutenir les pièces de bois de la clôture d'un jardin, ce qui explique les quatre trous de louve creusés sur les côtés. Des traces de pigments rouge ont été repérées dans le creusement de l'inscription (rouge antique pour la mention D M, et ocre rouge pour le reste de l'épitaphe).
Dimensions de la niche : H : 0,20 m ; l : 0,38 m ; ép : 0,20 m.

CIL, XIII, 5930.
Drioux 1934, p. 100, n°463 ; Jolibois 1987, p. 29 ; Thévenard 1997, p. 110 ; Le Bohec 2003, p. 339, n°621.

Ling-3	Stèle funéraire	Indéterminée

1,63 x 1,11 x 0,40 m

Calcaire oolithique.

Vers 1975

II^{e} siècle

Arc-en Barois (52).

Cliché Serge Février.

Domaine « Val Bruant », Arc-en-Barois (52), chez Mr Jeanson.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante, et les visages sont brisés (dégâts certainement dûs à une pelle mécanique).

/

Sous une niche aujourd'hui disparue est figuré un couple, debout, en pied. La femme se tient dans la partie gauche de la stèle. Elle porte une robe tombant au-dessus des chevilles, ainsi qu'un manteau aux larges plis. Un pan de son manteau est posé sur son épaule gauche. Elle passe son bras gauche autour des épaules de son époux, et tient dans sa main droite un gobelet qu'il lui tend. Ses pieds, tout comme ceux de son mari, son chaussés. L'homme se tient dans la partie droite de la stèle. Légèrement tourné vers sa femme, il lui tend un gobelet de la main droite. Vêtu d'une tunique et d'un manteau aux manches larges, il serre dans sa main gauche une pince et un marteau. Il devait probablement exercer le métier de forgeron ou d'orfèvre. Le travail accompli par le tailleur de pierre sur cette stèle est d'une très grande qualité. H. personnages : 1,45 m ; l de la niche : 0,96 m.

Inédite.

Ling-4	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,50 x 0,95 x 1,10 m

Calcaire oolithique blanc.

Inconnue.

Début III^{e} siècle

Arc-en Barois (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.213.

Fragmentaire : le monument est composé de quatre blocs : fronton, stèle, cuve et couvercle de cippe. La partie haute de la stèles est manquante.

D(iis) M(anibus) / Memori(a)e Secundini (hic locus) h(eredem) n(on) (sequitur) ; « Aux dieux Mânes. À la mémoire de Secundinus. Cet emplacement ne fera pas partie de l'héritage (?) ».
Y. Le Bohec propose de restituer : *h(ic) [l(ocus heredem non sequitur ?)].*

L'inscription se développe sur le fronton du couvercle du cippe. Une *ascia* est gravée entre le D et le M. Des feuilles de lierre encadrent le nom *Secundini*. La cuve du cippe ne présente aucun décor, mais possède un trou à sa base pour le dépôt des libations.
La stèle figure un homme debout, en pied, de face. Sa tête est manquante. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau avec un col en V qui tombent sous les genoux. Le manteau forme deux pointes à l'avant. L'homme tient un objet allongé dans le plis de son coude droit, mais il n'est pas possible d'en définir la nature (bourse ?). Le fronton supérieur est orné de feuilles d'eau (comme le fronton du cippe). Le cul-de-four de la niche abrite une clé de coquille.

Février, Le Bohec, Vaillant 2001, n°14 ; Le Bohec 2003, p. 338-339, n°620.

Ling-5	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

XVII[e] siècle

Deuxième moitié du II[e] siècle

Bar-sur-Aube (10).

Bar-sur-Aube (10), en soutient de bénitier dans l'église située au sommet du promontoire.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / H(oc) monimentum Senni(a)e / Sennius Bellicus fil(iae fecit) ; « Aux dieux Mânes. Voici le monument (funéraire) de Sennia. Sennius Bellicus (l'a fait faire) pour sa fille ».

Inconnue.
Le *cognomen* Bellicus traduit le nom gaulois Catugnatus. Ces deux formes sont assez fréquentes dans l'onomastique gauloise.

AE, 1965, 331.
Le Bohec 2003, p. 191, n°334 ; Denajar 2005, p. 263.

Ling-6	Architrave	Édicule ?

0,17 x 0,98 x 0,12 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I[er] - III[e] siècle

Barjon (21).

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 2013.0.117.

Complète.

(Monumentum) Maturi(i) Sedatiani / Bandulia Marcel(l)i (filia fecit) ; « Monument funéraire de Maturius Sedatianus. Bandulia, fille de Marcellus (l'a fait faire) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le bloc, retrouvé intact en remploi comme base de l'autel de la chapelle, appartenait certainement à l'architrave d'un monument funéraire.

CIL, XIII, 5642.
Drioux 1934, p. 99, n°453 ; Le Bohec 2003, p. 161, n°261 ; Langot *et alii* 2017a, p. 2-8.

Ling-7

Bloc inscrit

Épitaphe

0,70 x 1,25 x 1 m

Calcaire local.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Bellenod-sur-Seine (21).

Bellenod-sur-Seine (21), remployée dans un mur de l'église.

Fragmentaire : ce bloc devait appartenir à un monument plus important.

Caran(t)iae Nobilis / filiae monimentum ; « Monument (funéraire) de Canrantia, fille de Nobilis ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment inscrit de monument funéraire.

CIL, XIII, 2886.
Le Bohec 2003, p. 177, n°298.

Ling-8

Stèle funéraire

Épitaphe

0,77 x 0,37 x 0,14 m

Grès.

1880

II^e^ siècle

Bourbonne-les-Bains (52), dans la cour des thermes.

Bourbonne-les-Bains (52), dans les ruines romaines près des thermes modernes.

Fragmentaire : la partie droite et le bas sont manquants.

D(iis) M(anibus) / Saia[…] / ioio[…] ; « Aux dieux Mânes. Saia(...) ».

Tiré de Espérandieu 1918, p. 47.

Stèle funéraire figurant un personnage masculin en buste dans une niche droite surmontée d'un fronton triangulaire. L'inscription se développe sous le buste du défunt.

CIL, XIII, 5927.
Espérandieu 1918, p. 47, n°5313 ; Drioux 1934, p. 117, n°623 ; Thévenard 1997, p. 127 ; Chauche 1999, n°211 ; Le Bohec 2003, p. 138-139, n°212.

Ling-9	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,36 x 0,36 x 0,27 m

Calcaire oolithique.

1829

I^er^ - III^e^ siècle

Bourbonne-les-Bains (52), dans la nécropole de Massinchamp.

Bourbonne-les-Bains (52), Musée municipal ; n° d'inv. : 992.2.43.

Fragmentaire : seule la partie gauche du fronton est conservée.

Mapo[nus] / histrio <r[o> Gaba] / lus (?) decessit a[nn(orum) XXVI] ; « Maponus, le comédien, Gabale, est mort à l'âge de 26 ans ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Une tête d'homme figurait à l'origine sous le fronton (Drioux 1934). Aujourd'hui, seule la partie gauche de celui-ci est conservé, avec une partie de son inscription.

CIL, XIII, 5924.
Espérandieu 1918, p. 46, n°5309 ; Drioux 1934, p. 113, n°583 ; Thévenard 1997, p. 127; Chauche 1999, n°210 ; Le Bohec 2003, p. 138, n°211.

Ling-10	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire et acrotères

1,53 x 0,68 x 0,28 m

Grès.

1877

I^er^ - III^e^ siècle

Bourbonne-les-Bains (52), dans la nécropole de Massinchamp.

Bourbonne-les-Bains (52), Musée municipal ; n° d'inv. : 992.2.58.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle funéraire à sommet triangulaire et acrotères d'angle surmontant une niche cintrée. La niche est ornée de pilastres et abrite la représentation d'un défunt debout en pied, de face. Il effectue une libation. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. La main droite est avancée sur le côté droit et tient un couteau (?) et une patère dont il déverse le contenu sur un petit autel placé à sa droite. De la main gauche il serre le goulot d'un flacon (?). L'auriculaire gauche ainsi que le pouce et l'index droit sous tendus. Le visage ovale présente de jolis contours, un menton saillant et une petite bouche à la lèvre inférieure charnue. Le nez, petit, présente deux coups de trépan à hauteur des ailes du nez. Les yeux en amande sont bordés d'une paupière supérieure épaisse. La chevelure, courte, est ramenée en arrière en de grosses mèches délicatement sculptées.

Chauche 1999, n°216.

Ling-11

Stèle funéraire

Indéterminée

0,62 x 0,60 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

II^e siècle

Bourbonne-les-Bains (52), dans la nécropole de Massinchamp.

Bourbonne-les-Bains (52), Musée municipal ; n° d'inv. : 992.2.59.

Fragmentaire : recomposée de deux fragments, seul l'angle supérieur gauche est conservé.

D(iis) [M(anibus)] / […] ; « Aux dieux Mânes, ... ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage de face figure sur la stèle. Au vue du drapé de son vêtement et des quelques mèches de sa coiffure encore visibles, il semble que ce personnage soit une femme. Elle paraît tenir dans sa main droite un pan de son écharpe.

Février, Le Bohec 1997, p. 320 ; Chauche 1999, n°212 ; Le Bohec 2003, p. 139, n°214.

Ling-12

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

0,65 x 0,40 x 0,17 m

Grès.

1877

I^er - III^e siècle

Bourbonne-les-Bains (52), dans la nécropole de Massinchamp. Don de Charles Bastien.

Bourbonne-les-Bains (52), Musée municipal ; n° d'inv. : 992.2.60.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage masculin est figuré sous une niche cintrée, surmontée d'un fronton triangulaire à acrotères. L'homme est barbu. Sa courte chevelure présente des mèches bouclées très nettement sculptées. La lèvre supérieure est masquée par une moustache. Les yeux présentent des paupières supérieures épaisses surmontées de larges arcades sourcilières.

Chauche 1999, n°213.

Ling-13

Monument funéraire

Épitaphe

Inconnues.

Marbre.

Inconnue.

II^e siècle

Bourbonne-les-Bains (52), en remploi dans une tour du château aujourd'hui détruit.

Perdu.

Inconnu.

D(iis) M(anibus). / Lucudeca [iae] c[o]/niu[gi] Grat(a)e e[t] Gr/aecino fili(o) m(onumentum) po[s (uit)] ; « Aux dieux Mânes. Lucudeca a fait installer ce monument pour Grata, son épouse, et pour son fils Graecinus ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5926.
Drioux 1934, p. 87, n°340 ; Thévenard 1997, p. 127 ; Chauche 1999, n°216 ; Le Bohec 2003, p. 137, n°210.

Ling-14

Stèle funéraire

Indéterminée

1,18 x 0,88 x 0,48 m

Grès.

1971

I^er - III^e siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Bourbonne-les-Bains (52), le long de la voie romaine menant à Langres.

Bourbonne-les-Bains (52), Musée municipal ; n° d'inv. : 992.2.61.

Fragmentaire : recomposée avec trois fragments, la stèle est assez abîmée. L'angle supérieur gauche est manquant.

/

Sous une niche profonde figure un homme debout en pied, de face. Il est vêtu d'une tunique courte et d'un manteau tombant sous les genoux. De la main droite il tient un gobelet ramené sur sa poitrine. De la main gauche, posée sur sa cuisse, il serre une bourse. Trois trous de louve horizontaux marquent le centre de la stèle, dus à un remploi. Il semblerait qu'à l'origine la stèle ait été encadrée par un portique funéraire, et peut être accompagnée de deux lions. Deux fragment de lions androphages ont été mis au jour en même temps que cette stèle (n° inv. 992.2.59 ; 992.2.56 et 011.1.251).

Chauche 1999, n°214.

Ling-15

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Inconnu.

1844

I^er^ - III^e^ siècle

Brazey-en-Plaine (21), au lieu-dit *Lambreuil*. La stèle accompagnait encore l'inhumation.

Perdue ?

Inconnu.

L'inscription se développait sur le bandeau supérieur de la niche mais n'est pas connue.

Tiré de *Documents archéologiques*, 69 J 63.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme. Les écoinçons sont décorés de fleurs et de végétaux. La femme est vêtue d'une tunique et d'un manteau dont un pan passe sur la poitrine. La chevelure est séparée par une raie médiane, et ramenées en petites nattes sur le sommet de la tête afin de former un chignon. La main droite tient un objet non identifiable. La stèle est connue par un dessin de 1844.

Vallot 1847 ; *Documents archéologiques*, 69 J 63 ; Provost *et alii* 2009a, p. 117.

Ling-16

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,79 x 0,35 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Brazey-en-Plaine (21), rue du Brevail.

Brazey-en-Plaine (21), 7 rue du Brevail, dans le mur de la maison Tissot.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite figure un homme barbu debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau qui tombe à mi-mollets. De sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. De sa main gauche il tient le manche d'une serpette de vigneron. La main gauche est traitée grossièrement.

Provost *et alii* 2009a, p. 116 et 117.

Ling-17

Stèle funéraire

Indéterminée

0,59 x 0,59 x (?) m

Calcaire.

1949

I^{er} - III^{e} siècle

Brazey-en-Plaine (21), sur le site de la fromagerie.

Inconnu.

Fragmentaire : quatre fragments.

/

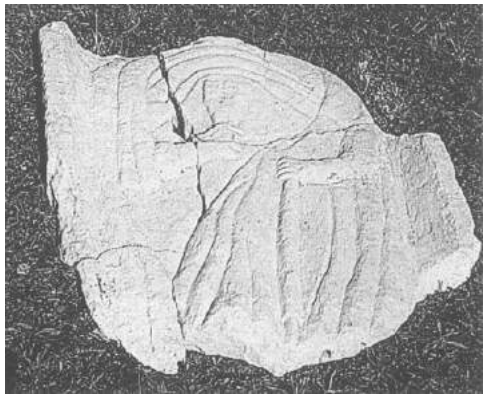

Cliché Yves Protat.

Un personnage masculin est conservé entre les épaules et les genoux. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau dont un pan passe sur la poitrine. Il tient dans sa main droite un gobelet et dans sa main gauche un bâton.

Provost *et alii* 2009a, p. 117.

Ling-18

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Avant 1949

I^{er} - III^{e} siècle

Brazey-en-Plaine (21), sur le site de la fromagerie.

Inconnu.

Inconnu.

/

Cliché Yves Protat.

Un couple est figuré debout, de face. L'homme tient une coupe dans la main droite, et ce qui ressemble à une hache de la main gauche (*ascia* ?). Les têtes des deux personnages sont manquantes.

Provost *et alii* 2009a, p. 117.

Ling-19

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Calcaire.

1849

Première moitié du II^e^ siècle ?

Brazey-en-Plaine, au lieu-dit *La Cognée* (21).

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 994.14.1.

Complète, bien que l'angle supérieur droit a été cassé puis recollé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figurée une femme debout, en pied, vêtue de deux tuniques superposées et d'un manteau. Le visage est plein et large, aux traits peu accentués. La chevelure est coiffée en deux bandeaux souples et gonflés au-dessus des oreilles. Sur son épaule gauche est posée une *mappa*. Dans sa main droite, elle tient un flacon. L'embouchure du flacon vient toucher l'extrémité de la serviette. Une forte encoche est présente sur le socle de la stèle, dans l'axe médian, et traverse toute l'épaisseur de la stèle (diam. : 0,05 m ; prof. : 0,17 m).

Deyts 1996a, p. 5-12 ; Provost *et alii* 2009a, p. 117.

Ling-20

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,03 x 0,60 x 0,14 m

Calcaire.

1849

Première moitié du II^e^ siècle ?

Brazey-en-Plaine, au lieu-dit *La Cognée* (21).

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 994.14.2.

Complète : brisée mais entièrement recollée.

Vi[...]

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré un homme debout, en pied, jambes écartées, vêtu d'une tunique et d'un manteau aux larges plis. Une écharpe large est arrangée en encolure avant de tomber en deux larges pans jusqu'au dessus du genou. Les plis du manteau sont nombreux et bien détachés les uns des autres. Le visage est plat et présente des traits peu marqués : nez court, bouche très petite. Seuls les yeux, au globe lisse sans paupières, sont plus accentués. La masse des cheveux a été découpée sur le front et les tempes par des coups de ciseau à bout rond régulier, ce qui donne un effet de feston peu habituel dans le rendu des coiffures (selon S. Deyts). L'homme tient dans sa main droite, à l'index pointé, le pied cylindrique d'un gobelet, de sa main gauche il serre une serviette pliée dont le tissu, mince, se démarque de la lourde retombée de l'écharpe. Une forte encoche est présente sur le socle de la stèle, dans l'axe médian, et traverse toute l'épaisseur de la stèle (diam. : 0,045 m).

CIL, XIII, 5460.
Drioux 1934, p. 111, n°565 ; Deyts 1996a, p. 5-12 ; Le Bohec 2003, p. 33-34, n°2 ; Provost *et alii* 2009a, p. 117.

Ling-21

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

1849

I^er^ - III^e^ siècle

Brazey-en-Plaine, au lieu-dit *La Cognée* (21).

Inconnu.

Fragmentaire : la partie gauche est manquante.

[…]omio

Tiré de CACO, 69 J 63.

Un homme est présenté tenant une règle ou une équerre de la main droite, et un fouet de la main gauche. Un petit animal (chien ?) semble être présent aux pieds du défunt.

CIL, XIII, 5461.
Drioux 1934, p. 118, n°638 ; Le Bohec 2003, p. 33, n°1.

Ling-22

Statuaire funéraire ?

Indéterminée

0,26 x 0,18 x 0,16 m

Calcaire oolithique.

Avant 1984

II^e^ siècle ?

Briaucourt ou Andelot (52).

Chaumont (52), Musée d'Art et d'Histoire ; n° d'inv. : 84-2-1.

Fragmentaire : seule la tête du personnage, en ronde-bosse, est conservé. Elle semble avoir disparu.

/

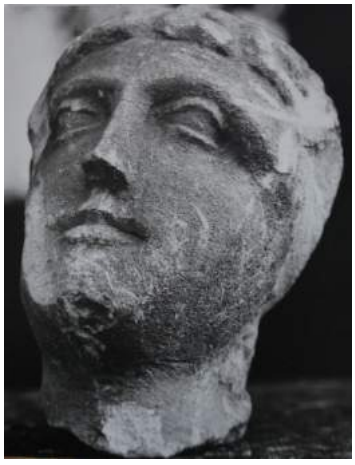

Cliché Musée d'Art d'Histoire de Chaumont.

Tête en ronde-bosse, probablement féminine. Le visage est levé vers le haut ; un léger sourire est visible sur les lèvres. Le profil est de type grec, avec un nez fin et droit. Les paupières inférieures et supérieures sont bien marquées. La chevelure semble traitée en mèches ondulées ramenées vers l'arrière et tombant sur la nuque. Des traces de chaux ont été observée par le personnel du musée. Seul un cliché photographique témoigne de ce fragment, qui a été perdu ou volé.

Inédit.

Ling-23

Stèle funéraire

Indéterminée

0,65 x 0,57 x 0,22 m

Calcaire oolithique.

Avant 1984

II^{e} siècle ?

Briaucourt ou Andelot (52).

Chaumont (52), Musée d'Art et d'Histoire ; n° d'inv. : 84-2-2.

Fragmentaire : seule la partie centrale du personnage (buste) est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche aujourd'hui disparue figure un personnage féminin en tunique et manteau. Les manches du manteau sont courtes et tombent au-dessus du coude. Les manches de la tunique ne sont pas figurées. L'encolure de la tunique possède un plissé fin et est visible sous le manteau. Le personnage porte à la base du cou un collier torsadé, avec un cabochon central carré. Des traces de lait de chaux blanc/jaune sont encore visibles, notamment au niveau du col. La main gauche du personnage soutient un coffret (?), sur lequel repose sa main droite.

Inédit.

Ling-24

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,06 x 0,59 x 0,14 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Brochon (21), dans une nécropole gallo-romaine.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb 176.

Complète.

Amncan. Simone Deyts propose *Amancan*, *Aman(ius)* ou *Anian(us) Can(ti)*. L'inscription ne présente pas un sens clair, mais il semblerait qu'aucune lettre n'ait disparu.

Cliché Musée archéologique de Dijon.

Dans une niche cintrée, des époux sont représentés debout, serrés l'un contre l'autre. Les traits du visage sont très gauchement tracés. Ils sont vêtus du vêtement indigène classique dont l'étoffe est finement plissée. La femme, figurée à gauche, tient un gobelet dans la main droite. Sa main gauche, démesurée, est posée sur l'épaule gauche de son mari. L'homme est barbu. Il tient un outil de la main gauche, peut-être une serpe. L'époux était peut-être un artisan du bois.

CIL, XIII, 5464.
Espérandieu 1911, p. 430, n°3577 ; Deyts 1976, n°59 ; Jourbeaux 1981, p. 190, n°103a ; Le Bohec 2003, p. 41-42, n°18 ; Provost *et alii* 2009a, p. 126, n° 110 ; Bernigaud 2011, n°23.

Ling-25

Stèle funéraire

Indéterminée

0,90 x 0,64 x 0,10 m

Calcaire oolithique à grain fin.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Brochon (21), dans une nécropole gallo-romaine.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 177.

Fragmentaire : le bandeau est brisé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un homme et un enfant sont figurés, en très faible relief, debout en pied. Ils portent le vêtement indigène. L'homme, à gauche, tient un gobelet dans la main droite. Il donne l'autre main à l'enfant, debout sur une base cubique. La chevelure de l'homme est traitée en grosses boucles. Le visage de l'enfant est mutilé.

Espérandieu 1911, p. 430, n°3578 ; Deyts 1976, n°60.

Ling-26

Linteau

Épitaphe

0,10 x 0,35 x 0,05 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^{e} siècle

Châtillon-sur-Seine (21) ?

Châtillon-sur-Seine (21), Musée du Pays Châtillonnais.

Fragmentaire : seul le début de l'inscription est conservé.

D(i)is M(anibus) […] ; « Aux dieux Mânes ... »

Linteau coudé inscrit.

Le Bohec 2003, p. 185, n°318.

Ling-27

Obélisque lingon

Pyramidion

1,48 x 0,32 x 0,34 m

Calcaire gris.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Châtillon-sur-Seine (21), à la ferme de Marigny.

Châtillon-sur-Seine (21), Musée du Pays Châtillonnais, visible au musée ; n° d'inv. : 88.21.1.

Fragmentaire : la partie supérieure est abîmée.

Monim/entu(m) ; « Monument (funéraire) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion inscrit. L'inscription a été rehaussée de rouge après sa découverte.

Le Bohec 2003, p. 184-185, n°317.

Ling-28

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire gris.

1810

I^{er} - III^{e} siècle

Châtillon-sur-Seine (21).

Inconnu.

Inconnu.

[S]enilis ; « (Ci-gît) Senilis ».

Inconnue.

Le Bohec 2003, p. 184, n°315.

Ling-29	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire gris.

1810

I^{er} - III^{e} siècle

Châtillon-sur-Seine (21).

Inconnu.

Inconnu.

Taesco (?) ; « À Taesco ? ... ».

Inconnue.

Le Bohec 2003, p. 184, n°316.

Ling-30	Monument funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

II^{e} siècle

Coiffy-le-bas (52), au lieu-dit *Cimetière des Sarrasins*.

Bourbonne-les-Bains (52) ?

Inconnu.

D(iis) M(annibus) / Aurelio Sacro[…] Rem[… (filius ?)] ; « Aux dieux Mânes. À Aurelius Sacro (…), fils de Rem... ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5925.
Drioux 1934, p. 108, n°534 ; Le Bohec 2003, p. 129, n°198.

Ling-31	Stèle funéraire	Épitaphe

1,80 x 0,70 x 0,22 m

Calcaire oolithique.

1966

I^er^ siècle (selon Thévenard)

Colmier-le Haut (52), dans un terrain situé "derrière le Martrois".

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.214.1.2.

Fragmentaire : en deux fragments (cassure fraîche), la partie supérieure est manquante.

Mattos / Tasscet/is (filius) ; « Mattos, fils de Tasscetis ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Partie inférieure de stèle avec une inscription dans un cadre. Sous celui-ci devait être placé un décor, mais il n'est plus visible.

AE, 1969-1970, 424.
Didier 1969, p. 385-386 ; Frézoul 1969, p. 309 ; Decorse 2000, n°127 ; Le Bohec 2003, p. 165, n°274.

Ling-32	Monument funéraire	Indéterminée

0,65 x 0,75 x 0,40 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21) ?

Dijon (21), Musée archéologique ; réserves (sans numéro d'inventaire ; Pal Pro 15).

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Monument funéraire à deux personnages dont les corps sont conservés à partir des genoux. Ils portent tous les deux une tunique et un manteau. Trois trous de louve sont visibles (deux sur la partie supérieure du bloc et un sur le devant de celui-ci) attestent de la réutilisation de ce bloc à une époque ultérieure. Le monument devait être composé de plusieurs blocs sculptés comme celui-ci. Sur le côté droit du bloc, un cadre semble avoir été figuré, ce qui peut laisser imaginé une figuration, aujourd'hui disparue, sur ce côté du bloc.

Inconnue.

Ling-33

Stèle funéraire

Indéterminée

0,44 x 0,41 x 0,24 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21) ?

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique ; réserves (sans numéro d'inventaire ; Pal Pro 54-1).

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Dans une niche est figuré un personnage debout, en pied, conservé à partir des genoux. Il porte une tunique et un manteaux qui tombent à mi-mollet. Cela indique qu'il s'agit d'un homme, ou d'un enfant. Il est accompagné d'un chien couché à ses pieds, dans la partie droite de la stèle.

Inédit.

Ling-34

Stèle funéraire

Indéterminée

0,61 x 0,58 x 0,38 m

Grès ?

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21) ?

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique ; réserves (sans numéro d'inventaire ; Pal Pro 85-2).

Fragmentaire : seul un fragment du côté droit de la stèle est conservé.

/

Un personnage au vêtement plissé est figuré dans la partie droite de la stèle. Il tient un objet indéterminé dans sa main gauche, elle-même brisée.

Inconnue.

Ling-35

Obélisque lingon

Pyramidion

0,33 x 0,19 x 0,16 m

Calcaire.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21) ?

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 994.8.3.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

Ant/onia [...]

Le pyramidion est fragmenté et très abîmé. L'inscription est à peine lisible et en grande partie manquante.

Joubeaux 1989.

Ling-36

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

0,58 x 0,33 x 0,15 m

Calcaire.

Inconnue.

II^{e} - III^{e} siècle (selon S. Deyts)

Dijon (21) ?

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 996.2.3. Ancienne collection Guyot.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

[..]us Druc(a)e f(ilius) ; « (Ci-gît) (…)us, fils de Druca ».

Stèle à fronton cintré encadré d'acrotères. Une inscription, rehaussée de rouge à une époque ultérieure, figure sur le linteau de la niche. Sous celle-ci est représenté un homme barbu, dans la force de l'âge. Les commissures de ses lèvres sont marquées ce qui indique que le défunt avait un certain âge. La chevelure est abondante et est ramenée en mèches courtes vers l'avant. Il tient un objet peu lisible dans la main gauche, ramenée sur le torse (*volumen* ou coffret?). La partie gauche de la stèle étant manquante, le bras droit n'est plus visible. Des traces de pigment jaune sont encore visibles sur le vêtement.

Deyts 1996a, p. 7-9 ; Le Bohec 2003, p. 124, n°188.

Ling-37

Monument funéraire

Indéterminée

0,58 x 0,94 x 0,55 m

Calcaire gris.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21) ?

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 143.

Fragmentaire : seul un fragment de bloc est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

La face principale figure les pieds de deux personnages. L'un, plus petit, est monté sur un tabouret, dans la partie gauche de la stèle. L'autre est placé à droite, derrière un second tabouret. Le petit côté gauche est décoré de deux pots à feu, le plus petit ornant un pilastre.

Espérandieu 1911, p. 387, n°3468.

Ling-38

Stèle funéraire

Indéterminée

0,46 x 0,34 x 0,12 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21) ?

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 153.

Fragmentaire : trois fragments ont pu être retrouvés.

...lla Deconu...

Cliché Anne-Laure Edme.

Deux fragments figurent un ou plusieurs personnages en tunique (dont l'un tient un objet non identifiable) ; le troisième provient du bandeau de la niche cintrée et présente l'inscription. Celle-ci a été rehaussée de rouge à l'époque moderne.
Dimensions du bandeau : 0,16 x 0,42 x 0,22 m.

CIL, XIII, 11573.
Drioux 1934, p. 111, n°564 ; Le Bohec 2003, p. 120, n°176.

Ling-39

Stèle funéraire

Indéterminée

0,36 x 0,38 x 0,33 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21) ?

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 191.

Fragmentaire : seule la tête du personnage et une partie de la niche sont conservés.

[D(iis)] M(anibus) / […]r[…] ; « Aux de Mânes de (…)r(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré un homme barbu. Son visage est abîmé mais les mèches de sa coiffure sont visibles et bien figurées. Sur le côté droite de la niche est gravé un M (un D devait se trouver sur le côté gauche). Sur les restes du bandeau de la niche est visible un R, seul vestige de l'inscription qui s'y trouvait.

CIL, XIII, 5590.

Ling-40

Stèle funéraire

Indéterminée

0,66 x 0,45 x 0,20 m

Calcaire oolithique (pierre d'Asnières).

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21) ?

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 2013.0.116.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie droite de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Deux époux sont figurés de face, debout. Les têtes sont manquantes. Le corps de l'homme est enveloppé dans un lourd manteau aux plis très découpés. L'étoffe est tendue au niveau de la jambe gauche. Dans sa main gauche il tient l'anse d'un petit panier (?), et il dirige sa main droite vers son épouse. Celle-ci pose sa main gauche sur l'épaule gauche de son mari.

Deyts 1976, n°233.

Ling-41	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré et acrotères

1,16 x 0,35 x 0,25 m

Calcaire gris local.

Inconnue.

II^{e} - III^{e} siècle

Dijon (21) ?

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 996.2.1. Ancienne collection Guyot.

Complète, à l'exception du bandeau supérieur qui est abîmé sur la partie gauche.

Sab[iani] Ruami Mo(n)im(e)nt[um] ; « Monument (funéraire) de Sabinus Ruamus ».

Enfant de face, debout sous une niche. La jambe gauche est écartée, son pied avancé, et sous le drapé apparaît le genou légèrement plié. Cette posture permet d'animer la silhouette. Le visage est joufflu, les yeux petits et ronds. La chevelure, mi-longue, est ramenée en avant en mèches fines mais volumineuses. Sa main droite est ramenée sur sa poitrine et semble tenir le manche d'un bilboquet. La main gauche tient un objet rond, peut-être une balle. L'inscription est lacunaire car le bandeau supérieur est en partie brisé. Après nettoyage, des traces de polychromie ont été révélées : rouge au niveau de l'inscription et des plis du vêtement ; "au niveau du visage du personnage, le rouge est présent en une couche plus épaisse" (cf rapport de restauration de R. de Cointet).

Deyts 1996a, p. 5-12 ; Le Bohec 2003, p. 125-126, n°191.

Ling-42	Stèle funéraire	Indéterminée

0,92 x 0,67 x 0,21 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21) de provenance locale.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 159.

Fragmentaire : les parties supérieures et inférieures sont manquantes. La partie conservée est composée de deux fragments.

/

Un couple et un enfant sont figurés sur cette stèle. La femme se tient à gauche, presque entièrement cachée par son époux. Elle tient un miroir dans la main droite. L'homme est représenté dans la partie droite de la stèle. Il tient une bourse dans la main droite. Sa main gauche est posée sur sa hanche, index tendu, et désigne sa femme. Devant eux se tient un enfant tenant un globe (ou une balle) dans sa main droite posée sur son torse. Tous portent une tunique et un manteau.

Espérandieu 1911, p. 381, n°3457.

Ling-43

Monument funéraire

Indéterminée

0,47 x 0,31 x 0,11 m

Calcaire.

Inconnue (avant 1807).

II^e siècle

Dijon (21) ou Langres (52) ou Auxerre (89).

Cliché Émile Espérandieu.

*conservée à Auxerre (89), Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre ; n° d'inv. : V. La fiche fait doublon avec la fiche Éd-316.

Fragmentaire : seule la partie centrale est conservée.

D(iis) M(anibus) Biturix Vi/talis filia ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Biturix, fille de Vitalis ».
Les noms géographiques comme *Biturix* sont assez fréquents en latin. *Biturix* est un nom gaulois, mais *Vitalis* est un nom latin.

Dans une niche est figuré un vase à panse godronnée, pourvu de deux anses en S, et contenant une plante à cinq feuilles stylisées. Sous le vase figure une cartouche à queues d'arondes contenant l'inscription, rehaussée de rouge au XIX^e siècle.

CIL, XIII, 2929 = 5725 = 11565.
Espérandieu 1911, p. 86, n°2904 ; Drioux 1934, p. 113, n°384 ; Le Bohec 2003, p. 79-80, n°90.

Ling-44

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,96 x 0,46 x 0,14 m

Calcaire jaune.

Inconnue.

II^e siècle

Dijon (21) ou Saint-Apollinaire (21).

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 31751.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée.

(...)I(...)

Un couple est figuré de face sous un fronton triangulaire. La femme tient un gobelet dans la main droite. De sa main gauche, posée sur l'épaule droite de son époux, elle tient ce qui semble être deux fils torsadés. L'homme est barbu. Sa chevelure est composée de larges mèches tombant sur le front. Il tient une bourse dans sa main gauche, et tient de sa main droite le même gobelet que son épouse. L'inscription se déroule sur le fronton et est très abîmée.

Espérandieu 1911, p. 419, n°3547 ; Reinach 1917, p. 236 ; Le Bohec 2003, p. 127, n°196 ; Peeters 2006, p. 95-124 (fig. 5 p. 99).

Ling-45	Stèle funéraire	Stèle en forme d'édicule à sommet arrondi

1,68 x 0,64 x 0,32 m

Calcaire oolithique fin.

Octobre 1842

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Dijon (21), "au pied de l'arc-boutant de la tour méridionale de l'église Saint-Jean", provenant probablement de la nécropole de l'Ouest.

Dijon (21), Musée archéologique.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante, et l'intérieur de la niche a été creusé ultérieurement pour en faire un sarcophage.

D(iis) M(anibus) Mon[i]me(n)t(um) / C[…] filia / Avitiano/mare / donaui(t) ; « Aux dieux Mânes. C […], fille de […]. Avitianomare a donné (ce monument funéraire) ».
La mention *donauit* est rarement utilisée sur les monuments funéraires de Dijon.

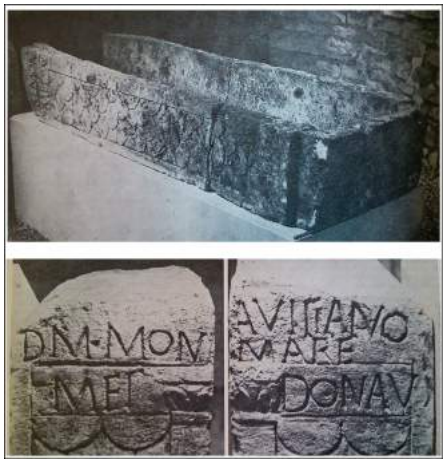

Tiré de Joubeaux 1981, p. 134-135 ;
DAO : Anne-Laure Edme

Stèle en forme d'édicule à sommet arrondi. À chaque retombée de l'arc supérieur, on distingue encore l'amorce d'un acrotère. La niche est flanquée de pilastres, figurés également en retour sur les faces latérales, dont les chapiteaux sont composés sur chaque face de deux feuilles divergentes entre un abaque et un astragale formé d'un bandeau lisse. Les petits côtés sont ornés de feuilles imbriquées. Sur la face arrière, en haut et à gauche, est gravée une *ascia* dont le manche se distingue nettement de la partie métallique. L'inscription est gravée sur le bandeau supérieur de la niche et sur les petits côtés. Elle est malheureusement lacunaire du fait du creusement plus tardif de la niche.

Creuly 1862, p. 121 ; Joubeaux 1981, p. 133-136.

Ling-46	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,20 x 0,58 x 0,29 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

XVIII^{e} siècle

I^{er} - II^{e} siècle

Dijon (21), "sous une tour d'Aurélien", dans les fondations du *castrum*.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 161.

Fragmentaire : le côté gauche et la partie inférieure sont manquants.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite sont figurés deux personnages : un jeune homme aux traits encore enfantins et un enfant. Le jeune homme tend son index droit à l'enfant qui tente de le saisir. Ils portent tous deux le manteau régional en tissu lourd sur une tunique à encolure ronde. L'enfant serre un fouet contre sa poitrine. Le jeune homme tient un un long manche, cassé dans sa partie inférieure, composé d'éléments cylindriques s'amenuisant sur le haut. Ce manche est le support d'un cor (cornu antique) figuré sur le fond de la niche, qui passait derrière la tête et le bras gauche du personnage pour remonter très haut sur le devant (partie brisée). L'instrument était soutenu par une bandoulière dont la boucle passe sous le cor. La restauration du monument a révélé de nombreuses traces de polychromie : fond vert ; haut du cul de four, chevelure et contour des formes rouges ; cor jaune...

Espérandieu 1911, n°3465, p. 386 ; Deyts 1976, n°94 ; Desroches 2015a.

Ling-47	Stèle funéraire	Indéterminée

1,56 x 0,76 x 0,40 m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Dijon (21), 34 rue Chabot-Charny.

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : 912.2.4 (= 326).

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est manquant. En deux parties.

/

Face principale : cliché Anne-Laure Edme.
Face latérale gauche : tiré de Deyts 1976, n° 231.

Stèle avec, dans une niche, un couple debout, en pied, et vêtu de tuniques et de manteaux. L'homme, barbu, à droite, porte une *mappa*. La femme paraît aussi tenir une *mappa* de la main gauche, ramenée sur la poitrine. Des traces de couleur ocre ont été repérées. Le petit côté gauche présente quatre niveaux de décors, séparés par un linteau droit. En haut figure une rosace. Les trois registres inférieurs présentent des récipients vinaires : un flacon ? (Simone Deyts suggère deux ruches), deux amphores (ou ourtres ?) posées têtes en bas sur trois ronds de paille et un tonneau couché cerclé de bois.

Charlet 1700, p. 33 ; Espérandieu 1911, p. 395, n°3484 ; Espérandieu 1925, p. 347, n°7187 ; Deyts 1976, n°231.

Ling-48	Monument funéraire	Indéterminée

0,60 x 0,50 x 0,32 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Dijon (21), 34 rue Chabot-Charny.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 912.2.5 (= 4023).

Fragmentaire : seul un fragment du monument est conservé.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Fragment de stèle présentant deux personnages. Celui de gauche est vêtu d'une tunique et d'un manteau à capuchon, fendu par devant, que décore une fibule ronde. Celle-ci ressemble à une *bulla*, mais n'en est pas une. Ses joues sont creusées de profondes rides et son crâne est dégarni. Le second personnage, présenté de profil, est très abîmé. Il semble porter le même vêtement que son compagnon. Les traits des visages sont bien découpés : arcade sourcilière forte, paupière lourde et globe oculaire marqué du trou de pupille. Le bloc a été retaillé au moment de sa réutilisation dans le mur du *castrum*.

Espérandieu 1911, p. 404-405, n°3506 ; Deyts 1976, n°237 ; Langot *et alii* 2017a, p. 33-39.

Ling-49	Stèle funéraire	Stèle à fronton cintré

1,54 x 0,69 x 0,38 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Dijon (21), 34 rue Chabot-Charny.

Dijon, Musée archéologique ; n° d'inv. : 912.2.6.

Complète, malgré de nombreuses petites brisures.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Deux hommes se font face, debout sous une niche. Ils sont vêtus d'une tunique à capuchon et portent des bottes similaires, lacées sur le haut de la jambe. À droite, l'homme est âgé, il porte une barbe et son visage est puissamment structuré : forte arcade sourcilière et œil marqué du trou de pupille. La chevelure est composée de courtes mèches ramenées en avant. L'homme de gauche présente un visage imberbe beaucoup plus rond, et porte devant lui un vase sans anses. Ils tiennent l'un et l'autre, de la main gauche, un objet qui peut être identifié comme étant un fouet. Espérandieu y voyait des bâtons sur lesquels les personnages s'appuyaient. Le fond de la niche présente une épaisseur de lait de chaux jaunâtre, certainement obtenue par ajout d'ocre jaune au lait de chaux avant l'application sur la pierre.

Espérandieu 1911, p. 391, n°3476 ; Deyts 1976, n°236.

Ling-50	Obélisque lingon	Pyramidion

0,72 x 0,25 x 0,22 m

Calcaire.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), ancient lit du Suzon (nécropole ouest).

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 234.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

Appiae / Augustae ; « À Appia Augusta ».

Cliché Musée archéologique de Dijon.

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5492.
Drioux 1934, p. 107, n°527 ; Le Bohec 2003, p. 69, n°70 ; Bruhière *et alii* 2017, p.14-22.

Ling-51

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

1,60 x 0,60 x 0,32 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), au 34 rue Chabot-Charny.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 4026.

Complète, mais toute la surface est usée, et le visage est mutilé.

Atoaiiuus Vanata

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré un homme de face, debout et en pied. Il porte un vêtement au plissé très stylisé. Un marteau à longues manches est plaqué obliquement sur sa poitrine. Le bras droit, très court, est simplement replié en avant. La main gauche tient un objet allongé qui dépasse de chaque côté, mais n'est pas identifiable.

Espérandieu 1911, p. 397, n°3488 ; Deyts 1976, n°230 ; Le Bohec 2003, p. 75, n°82.

Ling-52

Stèle funéraire

Indéterminée

1,30 x 0,80 x 0,40 m

Calcaire oolithique fin.

1819

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), au 36 rue des Singes.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 163.

Fragmentaire : la partie supérieure de la stèle est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un couple est figuré debout, de face, sous une niche. Les têtes sont manquantes. Les deux époux joignent leurs mains droites sur un gobelet (?). La femme, à gauche, porte une tunique qui tombe sur ses pieds. L'homme tient de la main gauche une petite balance. Les vêtements des époux sont épais, et laissent apparaître une doublure de laine au niveau du bas des tuniques. La face latérale gauche de la stèle figure une *ascia* simplement gravée.

Espérandieu 1911, p. 394-395, n°3483 ; Deyts 1976, n°85.

Ling-53

Obélisque lingon

Pyramidion

0,24 x 0,18 x 0,15 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), au lieu dit *Les Poussots*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 50492.

Fragmentaire : seule la partie centrale est conservée.

D(iis) M(anibus) / Auitiani / Dribiono(s) ; « Aux dieux Mânes d'Avitianus, (fils de) Dribionos ».

Fragment de pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5494.
Drioux 1934, p. 108, n°533 ; Le Bohec 2003, p. 76, n°84.

Ling-54

Stèle funéraire

Stèle à sommet rectangulaire

0,68 x 0,40 x 0,20 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), au lieu dit *Les Poussots*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 50481. Ancienne collection de Torcy (legs en 1906).

Complète.

Sur le bandeau supérieur : *<I>M(anibus) D(iis) / Balini Bellini (filii F)ilia m(onumentum fecit)* ; « Aux dieux Mânes de Balinus, fils de Bellinus. Sa fille (a fait faire) ce monument (funéraire) ».

Sous une niche cintrée figure un homme debout en pied. Il tient dans sa main droite une pomme (?), et dans sa main gauche ce qui semble être du raisin (?). Il est vêtu d'une tunique longue, et d'un manteau plus court aux manches larges, qui tombe sous les genoux. Le visage est très abîmé.

CIL, XIII, 5498.
Mowat 1890, p. 421, n°38 ; Espérandieu 1911, p. 393, n°3480 ; Reinach 1917, p. 236 ; Drioux 1934, p. 112, n°379 ; Le Bohec 2003, p. 78, n°87.

Ling-55

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,61 x 0,36 x 0,08 m

Calcaire gris.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), au lieu dit *Les Poussots*.

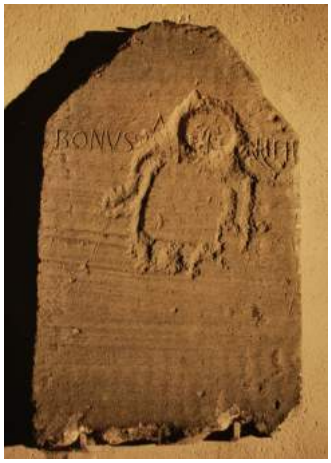

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 50479. Ancienne collection de Torcy (legs en 1906).

Fragmentaire : le bas de la stèle est abîmé.

De chaque côté de la figure humaine : *Bonus Salli(i) fil(ius)* ; « (Ci-gît) Bonus, fils de Sallius ».

Un personnage en plat relief, à peine esquissé, est présenté de face. La tête interrompt le texte. Le S et le A au début de Sallis sont endommagés. Le personnage semble avoir été ajouté après la gravure de l'inscription.

CIL, XIII, 5501.
Mowat, 1890, p. 421, n°39 ; Espérandieu 1911, p. 417, n°3539 ; Reinach 1917, p. 237 ; Drioux 1934, p. 113, n°387 ; Le Bohec 2003, p. 80-81, n°92.

Ling-56

Obélisque lingon

Pyramidion

1,14 x 0,28 x 0,11 m

Calcaire gris (pierre d'Asnières).

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), au lieu dit *Les Poussots*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 50488. Ancienne collection de Torcy (legs en 1906).

Fragmentaire : le sommet est brisé.

M(onumentum) Lit/uge/ni Bi/racati (filii) ; « Monument (funéraire) de Litugenus, (fils de) Biracatus ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5529.
Mowat 1890, p. 422 ; Reinach 1917, p. 229 ; Drioux 1934, p. 97, n°436 ; Joubeaux 1989, p. 230-231, n°29 ; Le Bohec 2003, p. 90, n°114 ; Provost *et alii* 2009a, p.251.

Ling-57

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire et acrotères

0,65 x 0,57 x 0,13 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), au lieu dit *Les Poussots*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 50478.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le fronton : *D(iis) M(anibus) / Mandubil(l)i / Dousonni fil(li) / et Suaricae ux(ori)s* ; « Aux dieux Mânes de Mandubillus, fils de Dousonnius, et de son épouse Suarica ».

Sous une niche droite, surmontée d'un fronton pyramidal orné d'acrotères, figure un couple. La femme, à gauche, semble légèrement tournée vers son époux. Sa chevelure est coiffée en fines mèches ramenées vers l'arrière de la tête pour former un chignon. L'homme est barbu, et une calvitie est visible sur son crâne.

CIL, XIII, 5532.
Arbois de Jubainville 1885 ; Mowat 1890, p. 420-421 ; Espérandieu 1911, p. 415-416, n°3535 ; Reinach 1917, p. 236 ; Drioux 1934, p. 98, n°342 ; Le Bohec 2003, p. 92, n°117 ; Provost *et alii* 2009a, p.251.

Ling-58

Obélisque lingon

Pyramidion

1,05 x 0,35 x 0,31 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), au lieu dit *Les Poussots*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 50489.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

D(iis) M(anibus) / Regalis / A(s)ter[i]o / [f]il(i)o ; « Aux dieux Mânes. Regalis (a fait faire ce monument) pour son fils Asterius ».

L'inscription se développe sur une partie bûchée de l'obélisque.

CIL, XIII, 5552.
Drioux 1934, p. 101, n°469 ; Le Bohec 2003, p. 101, n°137.

Ling-59

Obélisque lingon

Pyramidion

0,43 x 0,14 x 0,14 m

Calcaire gris.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), au lieu dit *Les Poussots*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 50490. Ancienne collection de Torcy.

Fragmentaire : seule l'inscription est conservée.

Mo/nime(ntum) / Tillici ; « Monument (funéraire) de Tillicus ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5575.
Mowat 1890, p. 422 ; Drioux 1934, p. 118, n°635 ; Joubeaux 1989, p. 228 ; Le Bohec 2003, p. 113-114, n°161 ; Provost *et alii* 2009a, p.251.

Ling-60

Obélisque lingon

Pyramidion

0,30 x 0,19 x 0,16 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^{e} siècle

Dijon (21), au lieu dit *Les Poussots*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 50491.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

D(iis ?) [M(anibus) ?] / Mon(imentum) / […]uten[…] ; « Aux dieux Mânes (?). Monument (funéraire) de (…)uten(...) ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5490.
Drioux 1934, p. 107, n°524 ; Le Bohec 2003, p. 118, n°171.

Ling-61

Obélisque lingon

Pyramidion

0,95 x 0,30 x 0,19 m

Calcaire gris.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), au lieu-dit *En Susenot* (rue Marivaux), dans le lotissement de la Maladière.

Dijon (21), Musée archéologique.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

Iul(ia)e / Sela/nigo do(nauit ?) ; « À Iulia. Selanigo a offert (ce monument) ».

Pyramidion inscrit.

Le Bohec 2003, p. 88-89, n°110.

Ling-62

Obélisque lingon

Pyramidion

0,54 x 0,19 x 0,20 m

Calcaire.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), au lieu-dit *En Susenot* (selon Joubeaux), rue Marivaux, dans le lotissement de la Maladière (nécropole nord-est).

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 994.8.6.

Fragmentaire : seul le sommet est conservé.

Tri[c]/atus / Potti / [se]ruu(s ?) / Dotii/ati (?) ; « (Ci-gît) Tricatus, esclave (?) de Pottus (…) de Donatus (?) ». Traduction de Y. Le Bohec.

Cliché Anne-Laure Edme.

L'inscription est mal gravée et peu compréhensible. Elle semble avoir été faite en deux temps et par deux graveurs différents. Les trois premières lignes sont en gros caractères bien gravés, alors que le reste de l'inscription est très peu lisible, avec des lettres à peine incisées. La deuxième partie du texte ressemble plus a un graffitis, ce qui pourrait indiquer une réutilisation postérieure du pyramidion.

Grémaud 1932, p. 153 ; Joubeaux 1989, n°34 ; Le Bohec 2003, p. 114-115, n°163.

Ling-63 | Cippe

0,70 x 0,35 m

Calcaire gris.

Inconnue.

Deuxième moitié du II^e^ siècle

Dijon (21), au lieu-dit *En Susenot*, rue Marivaux, dans le lotissement de la Maladière (nécropole du sud-est)

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : 4001.

Complet.

D(iis) M(anibus) / Seuerianus / Sacredoni / fil(ius) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Severianus, fils de Sacredonus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Tambour de colonne ou autel réutilisé en cippe. Une *ascia* accompagne le texte.

Grémaux, 1932, p. 153 ; Joubeaux 1985, p. 138-140 ; Le Bohec 2003, p. 11-112, n°157.

Ling-64 | Stèle funéraire | Stèle rectangulaire à acrotères

0,65 x 0,50 x 0,25 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), au lieu-dit *Les Lentillères*.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ?

Complète.

D(iis) M(anibus) ; « Aux dieux Mânes ».

Partie supérieure d'une stèle à acrotères. Sous une niche cintrée est figuré le buste d'un homme.

CIL, XIII, 5588.
Drioux 1934, p. 120, n°649 ; Le Bohec 2003, p. 119, n°173.

Ling-65

Obélisque lingon

Pyramidion

0,40 x 0,26 x 0,14 m

Calcaire gris.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), au lieu-dit *Les Lentillères*.

Dijon (21), Musée archéologique.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

Mo[nim]/ent[um] / ToI[…] ; « Monument (funéraire) de ToI... ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5584.
Drioux 1934, p. 121, n°660 ; Le Bohec 2003, p. 114, n°162.

Ling-66

Obélisque lingon

Pyramidion

0,46 x 0,16 x 0,18 m

Calcaire.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), au lieu-dit *Les Lentillières*, au sud-est de la ville.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 236.1.

Fragmentaire : le sommet de l'obélisque est manquant, tout comme la base.

Mo(numentum) / Ri/ma/nus, / Cintus/ma(e filius) ; « Monument (funéraire). (Ci-gît) Rimanus, fils de Cintusma ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé. Inscription très peu lisible.

CIL, XIII, 5533.
Drioux 1934, p. 109, n°545 ; Joubeaux 1989, n°33 ; Le Bohec 2003, p. 103-104, n°141.

Ling-67

Obélisque lingon

Pyramidion

0,24 x 0,19 x 0,12 m

Calcaire gris local.

Inconnue.

Fin du I^er^ - début du II^e^ siècle

Dijon (21), au lieu-dit *Les Lentillières*, au sud-est de la ville.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 239.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

Di(i)s / Manibu[s] / Su[…] ; « Aux dieux Mânes de Su(...) ».
ou : *Di(i)s / Manibu/s V[…]* ; « Aux dieux Mânes de V(...) ».

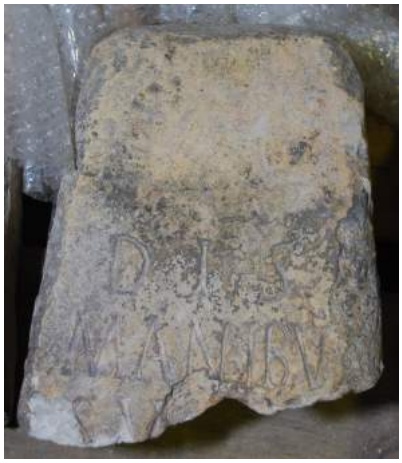

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé.

CIL, XIII, 5574.
Drioux 1934, p. 118, n°631 ; Joubeaux 1989, n°1 ; Le Bohec 2003, p. 112-113, n°159.

Ling-68

Obélisque lingon

Pyramidion

0,25 x 0,16 x 0,13 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), au lieu-dit *Les Lentillières*, au sud-est de la ville.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 240.

Fragmentaire : le sommet de l'obélisque est manquant, tout comme la base.

D(iis) M(anibus) / Sagit / […] ; « Aux dieux Mânes de Sagit(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé. L'inscription a été rehaussée de rouge, probablement à l'époque moderne.

CIL, XIII, 5564.
Lejay 1889, n°65 ; Drioux 1934, p. 117, n°622 ; Joubeaux 1989, n°7 ; Le Bohec 2003, 108-109, n°151.

Ling-69

Obélisque lingon

Pyramidion

0,24 x 0,16 x 0,15 m

Calcaire.

Inconnue.

II^{e} siècle

Dijon (21), au lieu-dit *Les Lentillières*, au sud-est de la ville.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 244.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

[D(iis ?) M(anibus ?)] Sacruna / Marciilli ; « Aux dieux Mânes (?). (Ci-gît) Sacruna, fille de Marcellus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé.

CIL, XIII, 5562.
Drioux 1934, p. 117, n°621 ; Joubeaux 1989, n°37 ; Le Bohec 2003, p. 107-108, n°149.

Ling-70

Obélisque lingon

Pyramidion

0,14 x 0,19 x 0,10 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), au lieu-dit *Les Poussots*, au sud-est de la ville.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 242.

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription est conservé.

[M]onim/[e]ntum / [.]mer / [...] ; « Monument (funéraire) de (.)mer(…), ... ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé. L'inscription a été rehaussée de rouge, probablement à l'époque moderne.

CIL, XIII, 5579.
Drioux 1934, p. 121, n°662 ; Joubeaux 1989, n°22 ; Le Bohec 2003, p. 117, n°170.

Ling-71

Obélisque lingon

Pyramidion

0,27 x 017 x 0,15 m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), au lieu-dit *Les Poussots*, au sud-est de la ville.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 243.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

M(anibus) D(iis) ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé. L'inscription a été réhaussée de rouge, probablement à l'époque moderne.

CIL, XIII, 5589.
Drioux 1934, p. 120, n°656 ; Joubeaux 1989, n°9 ; Le Bohec 2003, p. 119, n°174.

Ling-72

Obélisque lingon

Pyramidion

0,73 x 0,23 x 0,11 m

Calcaire.

Inconnue.

50 - 200 selon Joubeaux

Dijon (21), au lieu-dit *Les Poussots*.

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : Arb. 1887.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion anépigraphique. Une *ascia* est gravée sur la face principale.

Inédit.

Ling-73	Stèle funéraire	Stèle à fronton triangulaire

0,61 x 0,41 x 0,11 m

Calcaire jaune.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), au lieu-dit *Les Poussots*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 50477. Ancienne collection de Torcy (legs en 1906).

Complète.

Sur le bandeau : *Dus(ius) Pal(l)a Ce(n)sorini (filius)* ; « Dusius Palla, (fils de) Censorinus ».

Sous une niche cintrée est figuré de face le buste d'une femme. Elle porte une tunique et un manteau, ainsi qu'une écharpe qui tombe de son épaule droite et qu'elle tient dans sa main droite. Sa main gauche ne semble rien tenir.

CIL, XIII, 5513.
Mowat 1890b, p. 420 ; Espérandieu 1911, p. 393, n°3481 ; Reinach 1917, p. 236 ; Le Bohec 2003, p. 84, n°100.

Ling-74	Monument funéraire	Épitaphe

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), collège des Jésuites, au sud du *castrum*.

Inconnu.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / M(onumentum) / Sacuren(i) / Nanii [f]i[l(ii)] / et Sacurii […] [f]i[l(ii)] ; « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Sacurenus, fils de Nanius, et de Sacurius, fils de (...) ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5563.
Drioux 1934, p. 102, n°479 ; Le Bohec 2003, p. 108, n°150.

Ling-75	Monument funéraire	Indéterminée

0,58 x 0,86 x 0,26 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

1710

I^er - III^e siècle

Dijon (21), dans la tour du *castrum*, à l'emplacement du collège des Godrans.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 4020.

Fragmentaire : seul un fragment du décor est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un homme est figuré dans un chariot, courbé et les mains tendues, probablement vers le chargement qu'un second personnage devait lui tendre. Les deux roues de droite du chariot sont visibles, ainsi que la caisse, fermée par des ridelles d'osier tressé. Le frein est actionné. Sur le devant du chariot pend une corbeille. Deux chevaux sont attelés au timon. Sur le fond du relief est présenté, grâce à une perspective maladroite, un mur en gros appareil et un chapiteau surmontant un pilastre. La surface du bloc présente un lait de chaux dont l'épaisseur indique une application en plusieurs couches (peut-être une réfection postérieure).

Espérandieu 1911, p. 410, n°3522 ; Deyts 1976, n°71.

Ling-76	Monument funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Dijon (21), dans le chevet de l'église Saint-Étienne ou dans les jardins de Vesvrottes (mur du *castrum*).

Dijon (21), Musée archéologique.

Inconnu.

[...Sa]bina uxor ; « (…) Sabina, son épouse ».

Inconnue.

CIL, XIII, 11570.
Drioux 1934, p. 88, n°354 ; Le Bohec 2003, p. 106, n°146.

Ling-77	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,53 x 0,70 x 0,44 m

Calcaire oolithique blanc.

1768

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le collège des Godrans (aujourd'hui bibliothèque municipale), en remploi dans le mur du *castrum*, près de la tour de Bar.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 183.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

D(iis) M(anibus) Blanda Blandi fil(ia) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Blanda, fille de Blandus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire. Le bandeau accueillant l'inscription est soutenu par des colonnes à chapiteau corinthiens. Une femme est figurée sous la niche profonde ainsi créée. La sculpture est très belle, et les marques d'outils sont assez bien visibles. La coiffure de la femme est composée de mèches ondulées ramenées en arrière pour former un chignon. Son visage est fin et délicat. Elle porte une tunique et un manteau dont les pans sont croisés sur la poitrine. De très nombreuses traces de chaux blanche sont visibles sur la surface de la stèle. Le contour de l'oeil gauche est rehaussé d'un trait rouge encore visible, de même que le tracé du sourcil. De nombreuses traces semblent indiquer que le fond de la niche était peint en vert.

CIL, XIII, 5500.
Lejay 1889, n° 93 ; Espérandieu 1911, p. 408, n°3515 ; Drioux 1934, p. 92, n°385 ; Le Bohec 2003, p. 80, n°91.

Ling-78	Monument funéraire	Indéterminée

0,60 x 1,10 x 0,30 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum* au niveau de l'église Saint-Étienne.

Dijon (21), dans le mur du *castrum* au niveau de l'église Saint-Étienne.

Fragmentaire : seule une partie du bloc est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

À gauche figure un homme drapé d'une toge, légèrement tourné vers la droite. Immédiatement après à droite figure un second homme vêtu d'une tunique et d'un manteau dont la partie inférieure est découpée en dents de scie. Il conduit un cheval vers la droite, et devait tenir un fouet, encore visible au niveau de la cuisse droite de l'animal. Un tissu recouvre le dos du cheval. De nombreuses traces de polychromie sont conservées : le cheval et les vêtements présentent une couleur jaune, et les figures sont délimitées par des traits rouges. De plus, le sabot arrière du cheval semble être peint en rouge.

Espérandieu 1925, p. 349, n°7195.

Ling-79	Monument funéraire	Indéterminée

0,82 x 0,76 x 0,56 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum* au niveau de l'église Saint-Étienne.

Dijon (21), Musée archéologique ; réserves (sans numéro d'inventaire ; Pal Pro 19).

Fragmentaire : seul un fragment de bloc est conservé.

[...] C G [...] / Opim(ian)us / [...]s, sibi et suis / [H(oc) m(onumentum)] h(eredem) n(on) s (equetur) ; « (…)c(...)g(…) Opimianus, (…, a fait faire ce monument) pour lui-même et pour les siens. Ce monument ne fera pas partie de l'héritage ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Treillis en relief surmonté d'une inscription sur trois lignes (lacunaire).

Reinach 1925 ; Drioux 1934, p. 66, n°200 ; Le Bohec 2003, p. 98-99, n°131.

Ling-80	Stèle funéraire "du scribe"	Stèle rectangulaire

1,61 x 0,76 x 0,44 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

2000

II^e^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*, au niveau de l'actuelle bibliothèque municipale.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 2000.7.1.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite très profonde est figuré un homme debout, en pied. Il porte une tunique et une pénule à capuchon tombant sous les genoux. Il tient dans sa main droite un pli de son vêtement qui passe sur son épaule droite. Dans sa main gauche il tient les lanières de plusieurs tablettes en cire, ce qui a permis d'identifier ce défunt comme étant un scribe, ou du moins un personnage cultivé.

Deyts, Devevey 2001.

Ling-81

Stèle funéraire

Indéterminée

0,88 x 0,46 x 0,33 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*, au niveau de l'église Saint-Étienne.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 4030.

Fragmentaire : la tête et la partie supérieure sont manquantes.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche est figuré un enfant debout, en pied. Il est vêtu d'un manteau très large aux plis élégamment disposés. Ses pieds sont chaussés de bottes qui laissent libre le gros orteil. Il tient dans sa main droite une grosse boule, et dans sa main gauche une boule plus petite avec manche, sans doute un jouet. À sa gauche est présenté un chien. Une *ascia* est gravée sur la face latérale gauche.

Deyts 1976, n°245 ; Espérandieu 1925, p. 349, n°7193.

Ling-82

Stèle funéraire

Indéterminée

0,93 x 0,77 x (?) m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*, au niveau de l'hôtel Lorin.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 164.

Fragmentaire : seul le centre de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Deux époux sont figurés debout, de face. L'homme, à droite, porte une pénule découpée en pointe en haut et en bas. Il retient un pli de son vêtement de la main droite. Dans sa main gauche il serre une bourse. Son épouse, à gauche, tient un gobelet de la main droite, et pose sa main gauche sur l'épaule gauche de son mari.

Deyts 1976, n°186 ; Espérandieu 1911, p. 389, n°3471.

Ling-83	Monument du "jeune homme"	/

1,80 x 0,75 x 0,60 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

1852

Deuxième moitié II^{e} siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*, au niveau de la tour de Bar.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 139.

Fragmentaire : la moitié gauche du monument et le fronton sont manquants.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite profondément creusée est figuré en haut relief un jeune homme sur fond de draperie. Il se présente de 3/4, la tête de profil, probablement tourné vers sa compagne figurée sur la partie manquante. De la main droite, repliée sur la poitrine, il tient des tablettes que devait soutenir la main gauche. Le manteau est largement fendu au col et doublé de fourrure. Le col d'une tunique est visible au niveau du cou. Les traits du visage, très expressifs, montrent une grande tristesse. Les lèvres sont légèrement entrouvertes. La chevelure mi-longue est traitée en mèches souples auréolant le front et les tempes de boucles très découpées. Le plafond de la niche est orné de motifs végétaux, tout comme le bandeau formant le pilastre et la face latérale droite du monument. Celle-ci se compose de deux pilastres en saillie encadrant un registre : un chaudron est suspendu à une crémaillère sur laquelle sont fixés des rubans et un masque tragique. De nombreuses traces de couleur sont visibles (rouge, jaune et bleu).

Espérandieu 1911, p. 397-398, n°3490.

Ling-84	"Monument du boucher"	

1,90 x 1,40 x 0,62 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

1852 et 1863

Deuxième moitié du II^{e} - milieu du III^{e} siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*, l'un près de la tour de Bar, l'autre rue de Lamonnoye.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 67 et Arb. 140.

Fragmentaire : seuls trois blocs du monument sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Monument sculpté sur quatre faces. Aux angles, des pilastres décorés de motifs végétaux stylisés sont couronnés d'un chapiteau composé d'une imitation de triglyphes (soulignés par des traits de peinture rouge et jaune), et de feuilles d'eau. Sur la face principale était présentés trois personnages, dont un a disparu. À droite, la tête d'un homme est placée sous un dais de draperie repliée. Au-dessus, on peut voir un motif de larges feuilles stylisées. En bas à gauche est figuré un enfant, tourné de trois-quarts vers son père, vêtu d'un très lourd manteau. Les traits de son visage sont fortement découpés. Un cheval marin figure sur la face postérieure, dans l'écoinçon d'une arcade. Les contours du cheval sont délimités par un trait rouge. Les côtés étaient divisés en deux registres : en haut à droite figure le buste d'un personnage tenant des pièces de monnaies posés sur une table (le fond est peint en jaune ; la niche marquée d'un trait rouge). En bas à gauche figurent deux personnages dépeçant un boeuf avec de larges couteaux. La base est ornée d'animaux marins.

Espérandieu 1911, p. 379, n°3454 et p. 396-397, n°3487 ; Deyts 1976, n°75.

Ling-85

Stèle funéraire

Indéterminée

1,35 x 0,65 x 0,10 m

Calcaire oolithique.

1669

II^e - III^e siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*, rue Chabot-Charny.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 912.2.1.

Fragmentaire : le côté gauche de la stèle est manquant, tout comme la partie supérieure.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche sont figurés deux époux et leur enfant, placé devant eux. L'enfant tient un objet rond et un fouet. Ils portent tous le vêtement indigène. L'homme pose sa main droite sur le gobelet tenu par sa femme. Dans sa main gauche il tient une bourse. Un dessin ancien de cette stèle a pu être retrouvé (Gaignières 6555).

Espérandieu 1911, p. 391-392, n°3477 ; Deyts 1976, n°78.

Ling-86

Stèle funéraire

Indéterminée

1,60 x 0,74 x 0,40 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : Arb. 162.

Fragmentaire : le sommet de la niche est brisé.

/

Cliché Émile Espérandieu.

La stèle figure deux époux debout, tournés l'un vers l'autre. Ils portent tous deux une tunique. La tenue de la femme est complétée par une écharpe. Les traits des visages sont assez épais, les chevelures sont traitées en calotte. La femme tient un coffret de la main gauche ; sa main droite tenait peut-être aussi un objet. L'homme, à droite, montre un gobelet de la main droite. Dans la main gauche il tient une bourse. Les côtés de la niche sont décorés de feuilles imbriquées.

Espérandieu 1911, p. 388-389, n°3470 ; Deyts 1976, n°79.

Ling-87

Stèle funéraire

Indéterminée

0,75 x 0,45 x (?) m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Cliché Émile Espérandieu.

Dijon (21), Musée archéologique (réserves ?) ; n° d'inv. : Arb. 166.

Fragmentaire : sel un des personnages est encore visible.

/

Un personnage est figuré debout, de face. Il tient de la main gauche une lourde bourse fermée. Sa main droite était dirigée vers le second personnage, sa femme, qui pose sa main droite sur l'épaule droite de son époux.

Espérandieu 1911, p. 391, n°3475 ; Deyts 1976, n°84.

Ling-88

Monument funéraire

Indéterminée

0,45 x 1,08 x 0,56 m

Calcaire gris clair.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 155.

Fragmentaire : seul un bloc de la partie supérieure du monument est conservé.

[…] et Vitalis, mariti, et Honestae, lib(ertae) ; « (Monument funéraire ?) de (…), et de son mari, Vitalis, et de son affranchie, Honesta ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur le bandeau supérieur figure une inscription, repeinte en rouge à l'époque moderne. Elle est peu lisible et contient des erreurs, en partie à cause de ce rehaut de couleur qui cache la forme même des lettres. Sous cette inscription devait se trouver un décor, bûché aujourd'hui. Dans la partie inférieure du bloc figure une corniche à deux moulures. Deux trous de louve sont présent sur la face supérieure du bloc, ce qui laisse penser que ce bloc a été réemployé, probablement comme bloc d'architecture.

CIL, XIII, 5577.
Drioux 1934, p. 106, n°516 ; Le Bohec 2003, p. 116, n°166.

Ling-89	Stèle funéraire	Stèle à sommet pyramidal et acrotères

1,27 x 0,85 x 0,34 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 4029.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante, tout comme le bandeau droit de la niche. En trois fragments.

Masc(u)lus Vetici fil(ius) e[t] Sab(i)na. Ux[o]r (eius) / D(iis) M(anibus) ; « (Ci-gît) Masculus, fils de Veticus, et Sabina son épouse. Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche en cul-de-four décorée d'une clé de coquille sont figurés deux époux debout, en pied. Ils portent tous les deux le manteau régional épais et raide. Les têtes, courtes et carrées, sont presque détachées du fond. Les traits du visage sont détaillés (rides profondes, joues creuses, oeil percé du trou de pupille chez l'homme). La femme tient un gobelet dans la main droite, et un linge dans la main gauche. L'homme porte un gobelet dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, et serre une bourse dans sa main gauche. L'extérieur de la stèle est orné d'écailles imbriquées. L'inscription est rehaussée de rouge, et le soffite de la niche est peint en vert. Quelques traces semblent suggérer que le clé de coquille était peinte en jaune.

CIL, XIII, 5540.
Deyts 1976, n°80 ; Le Bohec 2003, p. 96, n°125.

Ling-90	Monument funéraire	Édicule ?

0,60 x 1,31 x 0,33 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières)

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 144.

Fragmentaire : seule la partie gauche d'un bloc du décor est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc rectangulaire figurant au centre la partie inférieur d'un homme se dirigeant vers la droite. Il tient de la main droite un vase pansu ou une gourde. De part et d'autre de cet homme se trouve une tenture, ramassée en pli lourds sur la gauche, et frangée sur la droite. Des traces de pigment rouge sont visibles au niveau des franges. Assise d'un monument funéraire ?

Espérandieu 1911, p. 401, n°3497 ; Deyts 1976, n°238 ; Bruhière *et alii* 2017, p. 2-13.

Ling-91	Monument funéraire	Indéterminée

0,75 x 0,67 x 0,55 m

Calcaire oolithique (pierre d'Asnières).

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 147.

Fragmentaire : seule la partie inférieure du bloc est conservé.

/

Clichés Anne-Laure Edme.

Sur la face gauche, la seule conservée dans toute sa largeur, un personnage nu tient un vase dans sa main gauche. Sur la face principale est visible le bas d'un personnage assis, de profil, sur un fauteuil au-dessous duquel une bourse est posée sur un petit banc. La face droite ne présente que l'amorce d'un décor. Quand à la face arrière, elle est ornée de feuilles imbriquées.

Espérandieu 1911, p. 375, n°3444 ; Deyts 1976, n°99.

Ling-92	Stèle funéraire	Indéterminée

0,61 x 1,23 x 0,57 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 160.

Fragmentaire : seul un bloc est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment de stèle figurant un couple de face entre deux pilastres. Ils tiennent ensemble un vase (gobelet ?). L'homme, vêtu d'une tunique, porte une barbe et une chevelure abondante. La femme porte une tunique et une écharpe. Ses cheveux, séparés par une raie médiane, sont coiffés en bandeaux.

Espérandieu 1911, p. 93-94, n°3482 ; Deyts 1976, n°76.

Ling-93

Stèle funéraire

Indéterminée

1,56 x 0,51 x 0,31 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 185.

Fragmentaire : recomposée avec deux fragments, le bandeau supérieur et le bandeau latéral droit ont disparu.

/

Sous une niche cintrée est figurée une femme debout, en pied, vêtue d'une tunique et d'un manteau, et tenant un gobelet dans sa main droite ramenée sur sa poitrine. Dans sa main gauche elle tient l'anse d'un panier rempli de fruits.

Espérandieu 1911, p. 402, n°3501 ; Deyts 1976, n°82.

Ling-94

Stèle funéraire

Indéterminée

1,40 x 0,30 x 0,12 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 187.

Fragmentaire : la tête et la partie supérieure sont manquantes.

/

Personnage masculin debout, en pied. Il tient dans la main droite un gobelet, et dans la main gauche un linge. Au dos de la stèle, en faible incision, une *ascia*.

Espérandieu 1911, p. 393, n°3489 ; Deyts 1976, n°87.

Ling-95

Stèle funéraire

Indéterminée

0,54 x 0,58 x 0,18 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 188.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

[M]asc(ellio) Cell(i filius) ; « (Ci-gît) Mascellus, fils de Cellus ».

Sous une niche cintrée est figuré un personnage masculin. Le vêtement est rendu de manière assez plate, alors que le traitement du visage est très recherché. La barbe et la moustache sont finement peignées ; la chevelure est ramenée en avant avec deux boucles qui se détachent en accroche-coeur sur le front ; une couronne de chêne est posée sur la chevelure.

CIL, XIII, 5537.
Espérandieu 1911, p. 405-406, n°3510 ; Deyts 1976, n°101 ; Le Bohec 2003, p. 94, n°122.

Ling-96

Stèle funéraire

Indéterminée

0,43 x 0,39 x (?) m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 194.

Fragmentaire : seul le torse du personnage est conservé.

/

Torse vêtu d'un vêtement très stylisé à plis serrés, avec au col deux liens terminés par des franges. La main droite tient un objet indéterminé.

Deyts 1976, n°106.

Ling-97

Stèle funéraire

Stèle rectangulaire

0,71 x 0,52 x 0,12 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 208.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Musée archéologique de Dijon.

Sous une niche à bandeau arrondi et acrotères figure un personnage masculin tenant un gobelet. La tête, très grosse, présente une face plate aux traits épais, au menton en galoche et aux grands yeux. La chevelure forme une calotte très volumineuse composée de mèches régulières très serrées. Le traitement du buste est particulier, formé par de profondes incisions qui découpent les plis du manteau et font apparaître les muscles du torse. Le bord de la manche gauche est si profondément taillé que l'avant-bras semble entièrement détaché.

Espérandieu 1911, p. 407, n°3516 ; Deyts 1976, n°110.

Ling-98

Pilier funéraire

0,74 x 0,75 x 0,62 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée, n° d'inv. : Arb. 145.

Fragmentaire : seul un bloc est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur deux faces opposées sont représentés deux personnages de même taille. Le premier est vêtu d'une tunique ceinturée au drapé profondément creusé. Dans sa main gauche est figuré un linge, et dans la main droite un probable coffret. À son bras, un bracelet est visible. Le second personnage tient dans la main gauche le manche d'un outil, peut-être une *ascia*. Un fragment de linteau est conservé sur chacune des faces : pour la première, à gauche, un ornement circulaire est terminé par une queue ; pour la seconde, à droite, on peut voir une draperie nouée. La troisième face du pilier figure un personnage féminin, plus petit que les autres. Le visage, représenté de trois-quarts, est fin, avec une petit bouche gonflée et un menton pointu. Le globe de l'oeil est lisse. Quant à la quatrième face, elle a été sciée et son décor a disparu. L'*ascia* peut indiquer que l'un des défunts a pu être un artisan de la pierre ou du bois.

Espérandieu 1911, p. 401, n°3499 ; Deyts 1976, n°88 ; Provost *et alii* 2009a, p. 286, n°231 ; Bernigaud 2011, n°17.

Ling-99	Stèle funéraire	Stèle à sommet arrondi et acrotères

0,45 x 0,55 x 0,25 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^{e} siècle

Dijon (21), dans le mur du *castrum*.

Dijon, Musée archéologique.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Mascellio Suaramiti f(ilii) / D(iis) M(anibus) ; « À Mascellius, fils de Suaramitus. Aux dieux Mânes ». Le C de Mascellius est écrit à l'envers.

Sous une niche cintrée figure le sommet d'une tête.

CIL, XIII, 5539.
Drioux 1934, p. 99, n°450 ; Le Bohec 2003, p. 95, n°124.

Ling-100	Stèle funéraire	Stèle rectangulaire

1,81 x 0,75 x 0,49 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

1925

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), dans le rempart à l'est de la rue Jules Mercier.

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : 2013.0.115.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche est figuré un jeune homme debout, en pied, la tête tournée vers la gauche. Il a un visage rond aux traits qui semblent mal dégrossis à l'exception de la bouche, petite et sinueuse. L'œil est ponctué du trou de pupille creusé au trépan. Il porte un vêtement indigène vaste et souple sur lequel passe obliquement un manteau plié. Il semble que la main gauche tenait une bourse. Des traces de jaune et de bleu sont visibles sur le fond.

Espérandieu 1928, p. 165, n°520.

Ling-101

Obélisque lingon

Pyramidion

0,64 x 1,91 x 0,59 m

Calcaire gris.

Avril 1925.

Deuxième moitié du II^e^ siècle (selon Le Bohec)

Dijon (21), dans le rempart romain, au 14 rue Vauban.

Dijon (21), Musée archéologique (sans numéro d'inventaire).

Fragmentaire : le sommet est brisé.

M. Eluro / et filiae ; « Pour M(arcus ?) Elurus et pour sa fille ».

Tiré de CACO 69 J 76.

Présence d'une *ascia*.

CACO 69 J 76 ; Drioux 1934, p. 95, n°412 ; Wuilleumier 1963, n°408 ; Joubeaux 1989 ; Le Bohec 2003, p. 85, n°101.

Ling-102

Bloc inscrit

Épitaphe

0,26 x 0,28 x 0,23 m

Calcaire local.

1917

II^e^ - III^e^ siècle

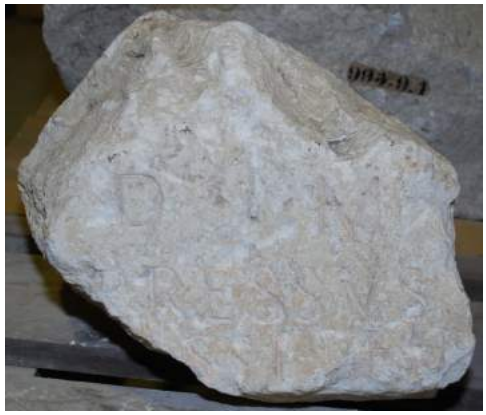

Dijon (21), dans le rempart romain, rue Vaillant, près de l'église S^t^ Michel.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; Pal-Pro 21.

Fragmentaire : abîmé en 1917 lors de la découverte.

D(iis) M(anibus) / Pressus / [P]ressi f(ilius) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Pressus, fils de Pressus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion inscrit. Ce nom est nouveau en Gaule.

Wuilleumier 1963, n°410 ; Le Bohec 2003, p. 100, n°134 ; Provost *et alii* 2009, p. 272.

Ling-103	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,23 x 0,32 x 0,08 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

I^er^ siècle ?

Dijon (21), dans le rempart, au croisement des allées de la retraite et du boulevard Voltaire, au sud-est de la ville.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 204.

Fragmentaire : seule la partie supérieure de la stèle est conservée.

Cuatasius Luperci fil(ius) ; « (Ci-gît) Cuatasius, fils de Lupercus ».

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche à sommet cintré décoré d'une rangée de denticules est figurée un personnage, dont seule subsiste la tête mutilée. Le personnage est vêtu d'une tunique et semble porter un torque. La chevelure est traitée en mèches ramenées vers l'avant. Les bandeaux verticaux de la stèle sont ornés de motifs géométriques désordonnés, découpés par de profonds sillons. Un pilastre semble apparaître sur le bandeau gauche. L'inscription se développe sur le bandeau supérieur, au-dessus des denticules.

CIL, XIII, 5510.
Espérandieu 1911, p. 404, n°3505 ; Drioux 1934, p. 94, n°407 ; Deyts 1976, n°111 ; Le Bohec 2003, p. 83-84, n°99.

Ling-104	Monument funéraire	Édicule ?

0,67 x 0,81 x 0,42 m

Calcaire oolithique fin. (pierre d'Asnières)

1809

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans les fondations de la tour du Petit Saint-Bénigne.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 146.

Fragmentaire : seule la partie gauche d'un bloc du décor est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur la face principale figure un large drapé. Le linteau gauche est orné du buste d'un jeune garçon, placé sous une *ascia* suspendue par un ruban. La pupille circulaire, en relief sur un iris en creux, donne au regard une expression de gravité dans ce visage enfantin. Perpendiculairement, sur le côté gauche un autre linteau de même largeur que le précédent présente une femme appuyée sur l'angle d'un pilastre. En arrière, la face latérale était sculptée : on distingue, disposés verticalement, un ruban (?) et une patère à anses.

Espérandieu 1911, p. 408, n°3518 ; Deyts 1976, n°89.

Ling-105	Monument funéraire	Indéterminée

Inconnues. Calcaire.

Inconnue. I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), dans les fondations du collège des Godrans, dans le rempart du *castrum*.

Dijon (21), bibliothèque municipale ?

Inconnu.

[Clau(?)]dianus Caranti (filius) ; « Claudianus (?), fils de Carantus ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5508.
Drioux 1934, p. 94, n°403 ; Le Bohec 2003, p. 83, n°96.

Ling-106	Monument funéraire	Indéterminée

Inconnues. Calcaire.

Inconnue. Deuxième moitié du II^{e} siècle (selon Le Bohec)

Dijon (21), dans les fondations du collège des Godrans, dans le rempart du *castrum*.

Inconnu.

Inconnu.

D(iis) / M(anibus) / Lucilla / Potantini (filia) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Lucilla, fille de Potentinus ».

Deux jeunes filles tiennent un coffret (à parfum ?) dans la main droite et des corbeilles remplies de fruits (?) dans la main gauche.

CIL, XIII, 5530 et 5799.
Drioux 1934, p. 97, n°438 ; Le Bohec 2003, p. 91, n°115.

Ling-107	Monument funéraire	Indéterminée

Inconnues. Calcaire.

Inconnue. II^e siècle

Dijon (21), dans les fondations du collège des Godrans, dans le rempart du *castrum*.

Inconnu.

Inconnu.

[D(iis) M(anibus) ?] Regalis / Mel[i]satt[i] / lib(ertus) ; « Aux dieux Mânes (?). (Ci-gît) Regalis, affanchi de Malisattus ».

Figuration d'un personnage qui tient devant lui un coffret (une boîte à encens ?).

CIL, XIII, 5553.
Drioux 1934, p. 105, n°510 ; Le Bohec 2003, p. 102, n°138.

Ling-108	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,18 x 0,65 x 0,41 m Calcaire oolithique fin.

1609 I^er - III^e siècle

Dijon (21), dans les fondements du collège des Jésuites, puis au 34 rue Chabot-Charny.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 4028 (= 912.2.2).

Complète mais en deux fragments. Les bandeaux sont mutilés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure un homme barbu, debout, en pied. Il porte le manteau indigène, largement fendu à l'encolure. La taille a été soigneusement travaillée. Dans sa main droite ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche, placée le long du corps, il tient une bourse.

Espérandieu 1911, p. 399, n°3491 ; Deyts 1976, n°81 ; Langot *et alii* 2017a, p. 9-17.

Ling-109

Monument funéraire

Édicule ?

0,46 x 0,47 x 0,20 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans les fouilles de la tour du Petit Saint-Bénigne.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 135.

Fragmentaire : seul un bloc du décor est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment avec homme barbu, courbé, tourné vers la droite, sur une charrette ; il est vêtu d'une saie dont les manches sont retroussées. Il semble en train de charger ou de décharger son chariot. Au second plan est visible une maison avec un fronton triangulaire supporté par deux colonnes. De grand appareil, elle a une porte à deux battants. À droite est représenté un toit au-dessus d'un mur dans lequel se distingue l'amorce d'une ouverture cintrée. Sur la face latérale gauche figure une *ascia*.

Espérandieu 1911, p. 410, n°3523 ; Deyts 1976, n°72.

Ling-110

Monument funéraire

Édicule ?

0,73 x 1,09 x 0,48 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

1768

II^e^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans une cour du *castrum*, près de l'actuelle tour de Bar.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 134.

Fragmentaire : seul un bloc du décor est conservé.

Nauta araricus / f(oc) m(onumentum) s(iue) l(ocus) h(eredem) n(on) s(equitur) ; « Naute de la Saône. Ce monument et cet emplacement ne feront pas partie de l'héritage ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc dont la scène figurée n'occupe que le tiers inférieur. Sous l'inscription est figuré un chariot tirés par deux chevaux, dont seule la tête est encore visible. Ils sont attelés par un collier à un char d'osier dans lequel un personnage est placé. Il sort un seau ou une corbeille du char. Un petit personnage est placé sur le linteau gauche. Il est courbé sous la charge d'une corbeille qu'il porte sur son dos. Des traces de polychromie sont encore visibles : le fond du relief est peint en bleu égyptien, et des lignes rouges entourent la main du personnage, le chariot et le panier/seau. De plus, la chevelure du personnage est peinte en rouge. De plus, l'inscription est rehaussée de rouge, mais il est possible que cette partie ait été repeinte à l'époque moderne.

CIL, XIII, 5489.
Espérandieu 1911, p. 409, n°3521 ; Drioux 1934, p. 107, n°528 ; Deyts 1976, n°70 ; Le Bohec 2003, p. 67-68, n°67.

Ling-111	Monument funéraire	Indéterminée

0,61 x 0,82 x 0,30 m

Calcaire oolithique (pierre d'Asnières).

1710

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), dans une cour du *castrum*, puis au 34 rue Chabot-Charny.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 912.2.3 et 912.4 (= 4022).

Fragmentaire : seuls deux fragments du monument sont conservés. L'inscription a été détachée au XIX^e^ siècle.

Scatnillae / Senilis fil(iae) / s(it tibi terra ?) l(euis ?) ; « (Monument funéraire) de Scantilla, fille de Senilis. Que la terre te soit légère (?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment de stèle figurant à mi-corps une femme et un enfant, vêtus chacun d'une tunique et d'un manteau. La femme, présentée de face, tête de trois-quarts, porte un coffret à bijoux ouvert, comme pour en montrer le contenu. À droite, l'enfant est de face ; sa chevelure est traitée en lourdes mèches ramenées sur le front. Sous les personnages figurait l'inscription. La restauration récente du bloc a fait apparaître trois couches de polychromies successives sur le fond (rose clair, bleu et rose clair) et deux couches successives de rose clair sur l'oreille droite du personnage au coffret.

CIL, XIII, 2738 et 5567.
Espérandieu 1911, p. 408, n°3520 ; Drioux 1934, p. 83, n°311 ; Deyts 1976, n°103 ; Le Bohec 2003, p. 110, n°154 ; Langot *et alii* 2017b, p. 1-10.

Ling-112	Stèle funéraire ?	Indéterminée

0,35 x 0,29 x 0, 17 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), de provenance locale ?

Saint-Germaine-en-Laye (78), Musée des Antiquités Nationales ; n° d'inv. : 50480. Ancienne collection de Torcy (legs en 1906).

Fragmentaire : seul un fragment du corps du défunt est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Seul le buste d'un personnage est conservé. Il est vêtu d'une tunique. Sa main droite est ramenée sur la poitrine et tient un rouleau (ou le manche d'un outil ?). La main droite tient le col d'un flacon (ou une bourse ?). L'index et l'auriculaire de chaque main est tendu.

Reinach 1917, p. 236.

Ling-113	Stèle funéraire ?	Indéterminée

0,15 x 0,14 x 0,11 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), de provenance locale ?

Cliché Anne-Laure Edme.

Saint-Germaine-en-Laye (78), Musée des Antiquités Nationales ; n° d'inv. : 50482. Ancienne collection de Torcy (legs en 1906).

Fragmentaire : seule une tête féminine, détachée du fond, est conservée.

/

Une tête féminine, détachée du fond de la niche qui l'abritait. Les paupières sont bien marquées, les yeux globuleux, les lèvres pincées. La chevelure est séparée par une raie médiane et ramenée vers l'arrière de la tête en une grosse mèche enroulée.

Reinach 1917, p. 236.

Ling-114	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,50 x 0,61 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), de provenance locale indéterminée.

Cliché Émile Espérandieu.

Dijon (18), à l'extérieur d'une habitation, au 18 rue Chabot-Charny.

Fragmentaire. La stèle est mutilée et fragmentaire.

/

Deux hommes barbus sont représentés debout dans une niche. Ils sont vêtus tous deux d'une tunique longue et d'un manteau. Chacun tient une serpe dans la main gauche. Ils se saisissent d'un même gobelet avec leur main droite. Les défunts ont pu être des artisans du cuir ou des paysans (serpe).

Espérandieu 1911, p. 392, n°3478 ; Provost *et alii* 2009a, n°231, p. 274 (fig. 341) ; Bernigaud 2011, n°18.

Ling-115

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

1,70 x 0,80 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale indéterminée.

Dijon (21), à l'extérieur d'une habitation, au 18 rue Chabot-Charny.

Fragmentaire : les bandeaux latéraux sont manquants.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[…]us Sassonis fil(ius) et Sabina uxor* ; « (Ici reposent) (…)us fils de Sasso, et son épouse Sabina ».

Cliché Émile Espérandieu.

Sous une niche cintrée, ornée de trois acrotères, sont figurés deux époux debout, tournés l'un vers l'autre. Ils sont vêtus d'une tunique longue et d'un manteau, dont un pan tombe de l'épaule droite et repose sur le bras gauche. La tunique de la femme, plus longue que celle de son époux, tombe sur ses chevilles et est ornée de franges. La femme tient un rouleau dans la main gauche. L'homme est placé à droite. Barbu, il tient une bourse dans la main gauche et une coupe dans la main droite.

CIL, XIII, 5565.
Espérandieu 1911, p. 390-391, n°3474 ; Drioux 1934, p. 88, n°356 ; Le Bohec 2003, p. 109, n°152.

Ling-116

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale indéterminée.

Dijon (21), à l'extérieur d'une habitation, au 18 rue Chabot-Charny.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Martillae Blandi fil(iae) ; « Aux dieux Mânes de Martilla, fille de Blandus ».

Cliché Émile Espérandieu.

Sous une niche inscrite ornée d'une coquille, est figurée une femme debout, en pied. Elle semble très fine et sont coup est très long. Ses cheveux sont ramenés sur le sommet de sa tête en un chignon. Elle porte une longue robe et un manteau. Elle tient une corbeille de fruits dans sa main gauche. Sa main droite semble retenir les pans de son manteau sur sa poitrine (Espérandieu voyait dans sa main droite une *mappa*).

CIL, XIII, 5536.
Espérandieu 1911, p. 406, n°3511 ; Drioux 1934, p. 98, n°447 ; Le Bohec 2003, p. 94, n°121.

Ling-117

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), de provenance locale indéterminée.

Dijon (21), dans l'église Saint-Étienne, puis déplacée au Musée archéologique de Dijon.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Sous une niche cintrée figure une femme debout, de face. La coiffure est basse et cache les oreilles. Dans la partie gauche de la stèle, brisée, on distingue une seconde figure.

Espérandieu 1925, p. 348, n°7191.

Ling-118

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), de provenance locale indéterminée.

Dijon (21), en remploi dans l'hôtel de Vesvrotte, au 18 rue Chabot-Charny.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Sous une niche cintrée figure un homme barbu, debout, en pied. Il porte un manteau et tient un gobelet et une *mappa*.

Espérandieu 1911, p. 399-400, n°3494.

Ling-119

Stèle funéraire

Indéterminée

0,83 x 0,75 x 0,28 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale indéterminée.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 894.13.7.

Fragmentaire : seule la partie centrale figurant le haut des jambes est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche aujourd'hui disparue est figuré un couple. La femme se tient dans la partie gauche de la stèle. Elle porte une tunique descendant à mi-mollets. L'homme porte également une tunique, légèrement plus courte que celle de la femme. Il tient une hache dans sa main gauche, posée sur sa hanche. Il porte sa main droite à sa poitrine, mais la cassure nous empêche de voir l'objet qu'il devait probablement tenir. Des traces de gradine et de pointe sont très apparentes sur les drapés. Le défunt devait être un artisan du bois.

Espérandieu 1925, p. 347-348, n°7189 ; Deyts 1976, n°234 ; Hatt 1986 ; Provost *et alii* 2009a, p. 277, n°231 ; Bernigaud 2011, n°9.

Ling-120

Stèle funéraire

Indéterminée

0,91 x 0,32 x 0,19 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique ; réserves (sans numéro d'inventaire ; Pal Pro 115).

Fragmentaire : seule la partie droite de la stèle est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage, certainement masculin, est représenté debout en pied sous une niche aujourd'hui disparue. Il porte un manteau aux lourds plis et tient dans sa main gauche une bourse. Son corps est tourné vers la partie gauche de la stèle, ce qui laisse supposer qu'un second personnage était figuré sur le monument. Il s'agissait probablement d'une stèle de couple. Dans ce cas, le personnage disparu devait être une femme.

Inconnue.

Ling-121

Stèle funéraire

Indéterminée

1,02 x 0,53 x 0,23 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique ; réserves (sans numéro d'inventaire ; Pal Pro 20).

Fragmentaire : les parties supérieures et inférieures sont manquantes. Les bords de la stèle sont également manquants.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle de couple. La femme, à gauche, tient un tissu dans sa main gauche. L'homme, à droite, se tourne vers son épouse. Il tend d'ailleurs sa main droite vers l'épaule de la femme. Le petit côté gauche est orné d'un décor végétal, peut-être accompagné d'un candélabre.

Inconnue.

Ling-122

Stèle funéraire

Indéterminée

0,25 x 0,55 x 0,23 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique ; réserves (sans numéro d'inventaire ; Pal Pro 54-2).

Fragmentaire : seuls la tête et les épaules du personnage sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage féminin est figuré sous une niche. Son visage est assez abîmé. Elle porte un collier et est vêtue d'une tunique et d'un manteau.

Inconnue.

Ling-123

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,27 x 0,60 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique ; réserves (sans numéro d'inventaire ; Pal Pro 54-3).

Fragmentaire : fragment de niche cintrée.

[...]rinus Cai..

Cliché Anne-Laure Edme.

Niche cintrée ornée d'une inscription. Présence d'une fleur à quatre pétales dans l'écoinçon.

Inconnue.

Ling-124

Stèle funéraire

Indéterminée

0,53 x 0, 35 x 0,34 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique ; réserves (sans numéro d'inventaire ; Pal Pro 85-1).

Fragmentaire : seule la partie inférieure de la stèle est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Peut-être une stèle de couple à l'origine. Sur la gauche subsiste une paire de jambes. Le personnage porte une tunique et un manteau descendant à mi-mollets.

Inconnue.

Ling-125

Stèle funéraire

Indéterminée

0,48 x 0,84 x 0,44 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique ; réserves (sans numéro d'inventaire ; Pal Pro 96).

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Sur la face principale, deux paires de pieds sont encore visibles. À gauche, la tunique du défunt descend à mi-mollets, alors qu'à droite elle n'est pas visible (elle devait donc être plus courte). Sur le petit côté droit est figurée une *pelta* horizontale, surmontée d'un pot à feu. Sur petit côté gauche on retrouve un pot à feu, surmontant un bouclier ovale et ce qui semble être une lance.

Inconnue.

Ling-126

Stèle funéraire

Indéterminée

0,70 x 0,65 x 0,27 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 893.13.4.

Fragmentaire : seul l'angle inférieur droit est conservé.

/

Un personnage (probablement un homme) est représenté debout, en pied. Un chien, dont on ne voit plus que l'arrière-train, est près de ses pieds, au niveau de la cassure. Le défunt tient un objet peu lisible dans sa main gauche (peut-être un trousseau de clés ?).

Inconnue.

Ling-127

Stèle funéraire

Indéterminée

0,76 x 0,42 x 0,20 m

Calcaire.

Inconnue.

Deuxième moitié du II^{e} - début du III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 894.13.17.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est représenté un personnage en tunique. Son visage est fin et allongé, ce qui indique qu'il s'agit peut-être d'une femme. Le défunt tient dans sa main droite un gobelet. Sa main gauche est posée sur son ventre.

Inconnue.

Ling-128

Stèle funéraire

Indéterminée

1,23 x 0,67 x 0,46 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 894.13.2.

Fragmentaire : deux fragments attestés. Un essais de recollage est visible par une agrafe en fer, mais le morceau rattaché ne fait pas partie de cette stèle.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Deux personnages sont figurés dans un cadre, probablement sous une niche à l'origine. Ils portent tous les deux une tunique et un manteau. Leurs têtes sont manquantes. Le personnage de gauche tient une bourse dans la main gauche et un gobelet dans la main droite, posée sur le torse. Le personnage de droite tient un gobelet de ses deux mains, ramenées sur le torse. Les plis et la longueur des vêtements, ainsi que les attributs, indiquent que le personnage de gauche serait un homme, et celui de droite plutôt une femme. Sur le côté gauche de la stèle, une *ascia* est gravée à l'envers. Des traces d'outils sont encore visibles.

Espérandieu 1925, p. 348, n°7190.

Ling-129

Monument funéraire

Indéterminée

0,59 x 0,64 x 0,36 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 894.13.5.

Fragmentaire : seul un bloc, provenant de la partie inférieure, est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche subsistent les jambes d'un personnage. Un grand panier tressé est représenté à sa gauche, probablement en référence au métier du défunt. Le monument funéraire était à l'origine composé de plusieurs blocs. Celui qui nous est parvenu est brisé. Il est possible qu'un second personnage ait été représenté dans la partie gauche du monument.

Inconnue.

Ling-130

Stèle funéraire

Indéterminée

1,02 x 0,66 x 0,39 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 167.

Fragmentaire : seule la partie centrale est conservée, de manière assez fragmentée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Une femme est représentée debout en pied, probablement sous une niche aujourd'hui disparue. Elle porte une tunique et une manteau. Sa main droite tient le col de sa tunique et son bras gauche supporte un nourrisson emmailloté. Sa tête a disparu. Les bords de la stèle sont saillants. La stèle est très abîmée et porte les traces d'une mauvaise restauration (ciment).

Espérandieu 1911, p. 405, n°3508.

Ling-131

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,43 x 0,51 x 0,21 m

Calcaire oolithique blanc.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 178.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire. Un couple est figuré en buste sous un linteau. La femme, à droite, pose sa main gauche sur l'épaule gauche de l'homme. La stèle est très érodée et les visages ne sont plus lisibles. Le bloc n'est pas cassé, ce qui pourrait indiquer une retaille dans le but d'un remploi.
La niche droite présente des traces de polychromie (ocre rouge).

Espérandieu 1911, p. 403-404, n°3504.

Ling-132

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères ?

0,71 x 0,50 x 0,17 m

Calcaire ?

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 1884.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée ornée d'une clé de coquille, décorée d'acrotères d'angle et d'un acrotère central et reposant sur des pilastres, sont représentés deux personnages. Le fragment conservé ne montre que le personnage de droite (un homme ?), ainsi que l'épaule gauche du second personnage.

Espérandieu 1925, p. 348, n°7191.

Ling-133	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,51 x 0,45 x 0,21 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 192.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé. Le fragment est assez abîmé au niveau de l'inscription et du visage du défunt.

Di(i)s [Manibus] / Iul(ii) Bel[…] / Ro[n… f(ilius ?)] ; « Aux dieux Mânes de Iulius Bel(…), fils (?) de Ron(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle présentant une inscription sur le bandeau supérieur de la niche. Sous celle-ci est figuré un homme barbu en tunique. Il tourne la tête vers sa gauche, ce qui pourrait indiqué qu'il s'agit d'une stèle à deux personnages, peut-être un couple.

CIL, XIII, 5521.
Drioux 1934, p. 111, n°568 ; Le Bohec 2003, 71-72, n°75.

Ling-134	Stèle funéraire	Indéterminée

0,86 x 0,67 x 0,33 m

Calcaire coquillier.

Inconnue.

Ie^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 195.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage, sans doute féminin, est figuré dans une niche assez profonde. Elle porte une tunique longue et un manteau qui tombe sur ses chevilles en larges plis. Elle tient un tissu dans sa main gauche.

Espérandieu 1911, p. 408, n°3517.

Ling-135	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,41 x 0,26 x 0,08 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 198.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

D(iis) [M(anibus)] / Iunius C[…] ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Iunius C(...) ».

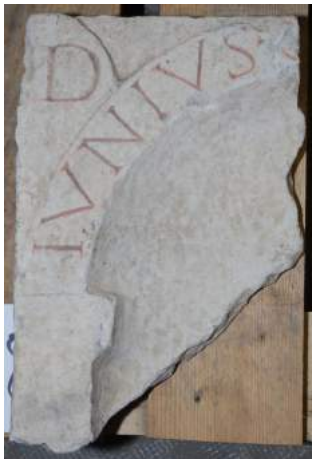

Cliché Anne-Laure Edme.

La lettre D est gravée sur l'acrotère conservé (un M devait se trouver sur le seconde acrotère, aujourd'hui perdu). Présence d'une inscription (rehaussée de rouge, probablement à l'époque moderne) sur le linteau de la niche cintrée. Sous la niche devait être figuré un personnage, aujourd'hui disparu. La niche est soutenue par des pilastres. Anasthyrose sur la face supérieure.

CIL, XIII, 5526.
Le Bohec 2003, p. 73, n°78.

Ling-136	Stèle funéraire	Indéterminée

0,48 x 0,42 x 0,22 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 207.

Fragmentaire : seul un petit fragment est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Le fragment présente les jambes d'un personnage représenté de bout en pied. Il porte une tunique et un manteau qui descend sous les genoux. La taille du personnage semble indiquer qu'il s'agit d'un enfant, mais c'est impossible à confirmer sans le reste de la stèle.

Inconnue.

Ling-137

Obélisque lingon

Pyramidion

1,43 x 0,41 x 0,38 m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 229.

Fragmentaire : le sommet du pyramidion est brisé.

D(iis) M(anibus) / Magiani ; « Aux dieux Mânes de Magianus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5531.
Drioux 1934, p. 112, n°580 ; Le Bohec 2003, p. 91, n°116 ; Provost *et alii* 2009a, p. 283.

Ling-138

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Inconnu.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Perdue (autrefois chez M. Champrenaud, d'près Espérandieu).

Complète.

D'après Espérandieu, au-dessus de la représentation : *D(iis) M(anibus) s(acrum) / Gellioni, Mascli fil(io)*. Selon le *CIL* : *D(iis) M(anibus) / Mascellioni {M} Soli fil(ii)* ; « Aux dieux Mânes, (ci-gît) Mascellio, fils de Solus ».

Tiré de Charlet 1726.

Dans une niche figure le buste d'un homme imberbe, tenant un marteau dans la main gauche. Il s'agit de la stèle d'un artisan du métal (forgeron ou maréchal ferrant).

CIL, XIII, 5538 et 5957.
Espérandieu 1911, p. 424, n°3561 ; Provost *et alii* 2009a, p. 289, n°231 ; Bernigaud 2011, n°19.

Ling-139	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,64 x 0,40 x 0,16 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provenance locale.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 31754. Collection Baudot. Achat en 1889.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche droite est figure un couple, en buste. La femme, à gauche, est en partie cachée derrière son époux. Sa chevelure est séparée par une raie médiane et ramenée vers l'arrière de la tête. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau à manches larges. De sa main droite, posée sur la poitrine,elle tient un gobelet pansu à bord large. Elle passe son bras gauche autour des épaules de son époux, et pose sa main gauche sur son épaule gauche. L'homme, à droite, est barbu et tient un bâton dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine. De sa main gauche, placée devant lui, il tient l'anse d'un coffret à tablettes. L'index et le majeur de la main gauche sont tendus, tout comme l'index et l'auriculaire de la main droite. De nombreuses traces de peinture rouge sont encore visibles : coffret, gobelet, chevelure de la femme, barbe de l'homme, bâton, fond de la niche.

Espérandieu 1911, p. 420, n°3549 ; Reinach 1917, p. 235.

Ling-140	Stèle funéraire	Indéterminée

0,70 x 0,60 x 0,20 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), de provennance locale indéterminée.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 894.13.3.

Fragmentaire : la stèle est mutilée.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche rectangulaire, un homme barbu est représenté en buste, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Il tient une serpe dans sa main gauche. Sa main droite est posée à plat sur sa taille. La sculpture est assez maladroite, notamment au niveau du manteau, ainsi que dans l'exécution des bras, trop courts et maladroitement repliés. Il s'agit peut-être de la stèle d'un artisan du bois ou du cuir.

Espérandieu 1911, p. 407, n°3514 ; Deyts 1976, n°246 ; Provost *et alii* 2009a, p. 276-277, n°231 ; Bernigaud 2011, n°16.

Ling-141	Monument funéraire	Édicule ?

0,59 x 1,25 x 0,60 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

1803

I^er - III^e siècle

Dijon (21), durant les fouilles de la Sainte Chapelle.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 137.

Fragmentaire : le côté droit et la partie inférieure du bloc sont manquants. L'ensemble est très dégradé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc mutilé présentant une boutique de marchand de vins et de comestibles. Deux hommes, vêtus d'une tunique, sont placés derrière un comptoir décoré de panneaux, dont la majeure partie de la table a disparu. Celui de droite parlementait peut-être avec un acheteur ; l'autre verse, dans un entonnoir à demeure qui traverse le comptoir, un liquide qu'un homme reçoit dans une amphore tenue des deux mains. Un second entonnoir, disposé au-dessus d'une outre, complète l'aménagement du comptoir. Un autre homme, vêtu comme les précédents, est figuré de face. Le fond du tableau est occupé par un cadre contenant le buste, dans un médaillon, d'un personnage barbu. Des vases sont posés sur une étagère et des pièces de charcuterie, dont un jambon, sont suspendues à la paroi.

Espérandieu 1911, p. 387-388, n°3469 ; Deyts 1976, n°74.

Ling-142	Stèle funéraire	Stèle rectangulaire

0,93 x 0,44 x 0,18 m

Calcaire oolithique fin.

1869

I^er - III^e siècle

Dijon (21), entre la route de Longvic et le cours du Parc, près de la voie romaine.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 202.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est manquant.

[... Cl(?)]udia [...]

Cliché Musée archéologique de Dijon.

Personnage vêtu d'une longue tunique et d'un manteau plus court, aux plis réguliers à arrêtes vives. Le col est formé d'une large torsade. Deux courroies ornées de cabochons sont disposées en sautoir et fixent un médaillon au centre de la poitrine. La coiffure est traitée en grosses mèches ramenées en avant. La main droite est ramenée sur le torse et tient un objet (patère ?). Le premier registre du bandeau supérieur de la stèle est orné de rosaces alternées avec des pommes de pin stylisées (?). Au-dessus, à gauche, figure l'inscription. Selon Simone Deyts, le manteau et le talisman fixé en sautoir appartiennent à l'iconographie des pèlerins des Sources de la Seine.

CIL, XIII, 5507.
Espérandieu 1911, p. 400, n°3496 ; Deyts 1976, n°112 ; Le Bohec 2003, p. 69-70, n°71.

Ling-143	Stèle funéraire	Indéterminée

0,61 x 1,17 x (?) m

Calcaire oolithique (pierre d'Asnières).

1803

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), pendant les fouilles de la Sainte-Chapelle.

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : Arb. 133.

Fragmentaire : le fragment commence au-dessus de la taille des personnages, et s'arrête au-dessus des genoux.

/

Cliché Musée archéologique de Dijon.

Deux époux sont figurés debout. Ils sont vêtus d'épais manteaux dont la doublure de fourrure dépasse au niveau des poignets. À gauche, l'homme est légèrement tourné vers sa femme. Il porte des tablettes dans la main gauche, et un linge dans la main droite. La femme, à droite, tient dans la main droite un objet torsadé ressemblant à un écheveau de laine, et un coffret fermé par une serrure dans la main gauche. Le couple appartenait certainement à l'artisanat du textile. La femme serait alors plus particulièrement une fileuse.

Espérandieu 1911, p. 383, n°3460 ; Deyts 1976, n°95 ; Provost *et alii* 2009a, p. 266, n°231 ; Bernigaud 2011, n°21.

Ling-144	Stèle funéraire	Indéterminée

1,45 x 0,50 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), près de l'église Saint-Étienne.

Dijon (21), Musée archéologique.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) M(onumentum) / Vebronis Brigi fi[li(ae)] ; « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Vebro, fils de Brigus ».

Tiré de Espérandieu 1911, p. 405.

Debout sous une niche, une femme tient un objet non identifié (une aiguière ?) dans la main droite, et peut-être un linge dans la main gauche. L'inscription est gravée dans un demi-cercle.

CIL, XIII, 5576.
Espérandieu 1911, n°3509, p. 405 ; Drioux 1934, p. 103, n°490 ; Le Bohec 2003, n°164, p. 115.

Ling-145	Stèle funéraire	Stèle à sommet arrondi

0,72 x 0,24 x (?) m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^{e} siècle

Dijon (21), près de l'église Saint-Médard.

Inconnu.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) Mo/n(umentum) Marcel/li Ribrici / fil(ii) ; « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Marcellus, fils de Rebricus ».

Un enfant en buste est figuré dans la partie supérieure. Il porte une tunique à encolure bateau. Son visage est rond, les traits peu distincts. Les cheveux, courts, sont ramenés en avant. Les mains sont repliées sur la poitrine : la gauche serre un objet rond, la droite un objet rectangulaire.

CIL, XIII, 5534.
Drioux 1934, p. 98, n°443 ; Deyts 1983, p. 331 ; Le Bohec 2003, p. 93, n°119.

Ling-146	Monument funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

Inconnue.

Dijon (21), près de l'église Saint-Médard.

Inconnue.

Inconnue.

[...] Mossimo [...]tin ; « À Mossinus, (…)tin(...) ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5546.
Drioux 1934, p. 114, n°597 ; Le Bohec 2003, p. 98, n°130.

Ling-147

Obélisque lingon

Pyramidion

0,41 x 0,20 x 20 m

Calcaire rouge clair.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), près de la nécropole ouest, dans le lit du Suzon.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 235.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

[Monumen]/tum (?) / [M]onim[i] / [...] / [...] Iuni [...] / [...] um [...] ; « Monument (?) (funéraire) de Monimus, (…) Iunius (...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé. L'inscription a été rehaussée de rouge, probablement à l'époque moderne.

CIL, XIII, 5545.
Drioux 1934, p. 121, n°663 ; Joubeaux 1989, n°24 ; Le Bohec 2003, p. 97-98, n°129.

Ling-148

Stèle funéraire

Stèle à sommet arrondi

1,47 x 0,52 x 0,40 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), provenance locale indéterminée.

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : Arb. 165.

Fragmentaire : la partie gauche de la stèle est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

À droite, un personnage masculin est figuré debout, le corps tourné vers la gauche. Son visage est juvénile, avec des joues rondes et lisses, sa chevelure abondante est ramenée en mèches souples sur le front et les oreilles. Le vêtement, ample, épouse le mouvement de la jambe gauche, légèrement pliée. Sa main gauche tient le manche d'un instrument brisé (fouet ?). La main droite est tendue vers le second personnage, coupé par la cassure du bloc. Ce deuxième homme porte le même type de vêtement. De nombreuses traces de polychromie ont été détectées : fond jaune, cheveux rouges, contours des encolures, des manches et des sandales rouges. De plus, deux lignes verticales rouges ornent le manteau du personnage de droite, depuis les épaules. Une autre ligne court de chaque manche au bord inférieur du manteau, lui aussi rehaussé de rouge. Sur cette ligne, deux croix sont peintes pour marquer les points de couture du vêtement. Le manteau du personnage de gauche devait être décoré à l'identique.

Espérandieu 1911, p. 392, n°3479 ; Deyts 1976, n°232 ; Desroches 2015b.

Ling-149

Stèle funéraire

Indéterminée

0,47 x 0,34 x (?) m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), provenance locale indéterminée.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 205.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

M[i]nuta / Blandi f[il(ia)] ; « (Ci-gît) Minuta, fille de Blandus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment de stèle en forme de pyramide tronquée. Sous la niche est figurée une tête féminine de facture sommaire, le visage plat aux traits à peine marqués, la chevelure indiquée par quelques incisions. Le cou est peut-être orné d'un collier. L'inscription se développe sur le bandeau supérieur de la niche.

CIL, XIII, 5543.
Espérandieu 1911, p. 404, n°3507 ; Drioux 1934, p. 99, n°456 ; Deyts 1976, n°247 ; Le Bohec 2003, p. 97, n°128.

Ling-150

Stèle funéraire

Indéterminée

1,15 x 0,53 x 0,18 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), provenance locale indéterminée.

Dijon (21), Musée archéologique, visible ; n° d'inv. : Arb. 197.

Fragmentaire : le couronnement de la stèle est brisé.

/

Cliché Simone Deyts.

Sous une niche est figuré un homme, debout, en pied. Les bras, ramenés sur la poitrine, croisent les plis du manteaux.

Deyts 1976, n°240.

Ling-151

Stèle funéraire

Stèle à couronnement pyramidal

2,50 x 0,70 x 0,17 m

Calcaire oolithique (pierre d'Asnières).

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), provenance locale indéterminée.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 182.

Fragmentaire : le fond manque au niveau de la tête.

D(iis) M(anibus) Atticilla ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Atticilla ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Couronnement monumental composé d'un fronton en forme de pyramide, évasée au sommet, avec un décor de feuilles imbriquées. Les angles sont ornés de masques en antéfixes. Sous la niche cintrée, dont le bandeau supérieur reçoit l'inscription, est figurée une femme debout, en pied. Représentée en faible relief, elle est vêtue d'une tunique avec, à l'encolure, deux larges bandes disposées en sautoir. La chevelure, séparée par une raie médiane, forme un bandeau ondulé d'où s'échappe, derrière l'oreille, une boucle effilée. Les attributs, trop abîmés, sont impossible à identifier.

CIL, XIII, 5493.
Espérandieu 1911, p. 403, n°3502 ; Deyts 1976, n°242 ; Le Bohec 2003, p. 75-76, n°83.

Ling-152

Stèle funéraire

Indéterminée

0,63 x 0,48 x 0,10 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

II^{e} - III^{e} siècle

Dijon (21), provenance locale indéterminée.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 200.

Fragmentaire : seul un fragment du côté gauche de la stèle est conservé.

/

Cliché Musée archéologique de Dijon.

Homme tenant une bourse dans la main droite. Les plis du vêtement sont souples et laissent deviner le fléchissement de la jambe droite.

Deyts 1976, n°244.

Ling-153

Obélisque lingon

Pyramidion

0,30 x 0,18 x 0,17 m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle

Dijon (21), provenance régionale non indiquée.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 241.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

D(iis) / (Manibus) / Ca..n / T.nu[…] ; « Aux dieux Mânes de (...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé.

CIL, XIII, 5503.
Joubeaux 1989.

Ling-154

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire gris.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), rue Chabot-Charny, dans le mur du *castrum*.

Inconnu.

Fragmentaire : la partie gauche et le bas de la stèle sont manquants.

[…]s Marcellini f(ilius) ; « (Ci-gî) (…)s, fils de Marcellinus ».

Inconnue.

CIL, XIII, 11568.
Drioux 1934, p. 98, n°444 ; Le Bohec 2003, p. 92-93, n°118.

Ling-155

Obélisque lingon

Pyramidion

0,90 x 0,30 x 0,24 m

Calcaire.

Inconnue.

Fin du I^{er} - début du II^{e} siècle

Dijon (21), rue de Gray (nécropole est).

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 230.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

Di(i)s / Mani/bus ; « Aux dieux Mânes ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5587.
Drioux 1934, p. 120, n°648 ; Le Bohec 2003, p. 118-119, n°172.

Ling-156

Obélisque lingon

Pyramidion

1,16 x 0,33 x 0,29 m

Calcaire.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), rue de Gray (nécropole est).

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 231.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

Mon[um]/entu[m] / Roxtani / Petrulli (fili) ; « Monument de Roxtanus, fils de Petrullus ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5557.
Drioux 1934, p. 116, n°616 ; Le Bohec 2003, p. 104-105, n°143.

Ling-157	Stèle funéraire	Indéterminée

0,82 x 0,36 x 0,14 m

Calcaire oolithique fin.

1867

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), rue de Gray, à l'emplacement d'une nécropole gallo-romaine.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 203.

Fragmentaire : la tête et la partie supérieure sont manquantes, ainsi que le bras gauche.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Personnage féminin vêtu d'une tunique qui enserre les hanches et souligne la pliure des genoux. La main droite, placée le long du corps, tient une grappe de raisin. Le bras gauche était replié vers le haut.

Espérandieu 1911, p. 40, n°35033 ; Deyts 1976, n°107.

Ling-158	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,70 x 0,37 x (?) m

Calcaire oolithique à grain grossier.

1887

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), rue de Gray.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 179.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Sous une niche droite est figuré un jeune homme tenant un gobelet dans la main droite, ramenée sur la poitrine. Il a une abondante chevelure bouclée. Sur le couronnement triangulaire de la stèle est incisée une volute.

Espérandieu 1911, p. 400, n°3495.

Ling-159

Monument funéraire

Édicule ?

1,08 x 0,66 x 0,60 m

Calcaire oolithique fin.

1841

I^{er} - II^{e} siècle

Dijon (21), rue de la Monnaie.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 136.

Complet.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc quadrangulaire sculpté sur une seule face. Deux chevaux sont conduits vers la droite par un homme muni d'un fouet. Dans la partie gauche, un homme vêtu d'une ample pénule à capuchon tient un bâton et une bourse. Le cheval placé au second plan est rendu en volume au niveau de la tête, et par de simples incisions pour le reste du corps.

Espérandieu 1911, p. 386-387, n°3467 ; Deyts 1976, n°73.

Ling-160

Obélisque lingon

Pyramidion

1,05 x 0,30 x 0,27 m

Calcaire.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), rue de Longvic.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 227.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

Moni/minto / Cacud/ia Sua/dugeni (filia) ; « Monument (funéraire). (Ci-gît) Cacudia, fille de Suadugenus ».
Les noms Cacudia et Suadugenus sont celtes.

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5502.
Drioux 1934, p. 93, n°391 ; Le Bohec 2003, p. 81, n°93.

Ling-161	Obélisque lingon	Pyramidion

0,60 x 0,25 x 0,17 m

Calcaire gris.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), rue de Mirande, près du boulevard Voltaire.

Dijon (21), Musée archéologique.

Fragmentaire : seule l'inscription est conservée.

Monim(entum) / Satrio / Seuerini / filius ; « Monument (funéraire). Satrius, fils de Severinus ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5566.
Drioux 1934, p. 102, n°483 ; Le Bohec 2003, p. 109-110, n°153.

Ling-162	Stèle funéraire	Indéterminée

1,64 x 0,65 x 0,40 m

Calcaire oolithique fin.

1819

I^{er} - III^{e} siècle

Dijon (21), rue des Singes (portion de l'actuelle rue Chabot-Charny).

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 186.

Fragmentaire : le couronnement pyramidal de la stèle est brisé.

Sace[r] Aui[ti]ani f[(ilius)] ; « (Ci-gît) Sacer, fils d'Avitianus ».

Cliché Anne-Laure Edme ; dessin tiré de CACO 69 J 497.

Sous une niche cintrée flanquée d'acrotères, est figuré un homme barbu, debout, en pied, vêtu d'un manteau fendu au col. Malgré l'usure de la pierre, les traits du visage sont de bonne facture. L'homme tient de la main droite un gobelet, et de la main gauche des tablettes. Malgré la disproportion des deux parties de l'attribut, on ne peut pas y voir une équerre, car le bord interne porte un listel.

CIL, XIII, 5560.
CACO 69 J 497 ; Espérandieu 1911, p. 390, n°3473 ; Deyts 1976, n°83 ; Le Bohec 2003, p. 106-107, n°147.

Ling-163	Sarcophage	/

0,60 x 2,16 x 0,76 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

Seconde moitié du II^e^ - début III^e^ siècle

Dijon (21), rue du Tillot, dans une nécropole romaine.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 953.42.

Complet, malgré la présence d'une cassure dans le fond du sarcophage.

D(iis) M(anibus) / Flauiae Billiccissioni ; « Aux dieux Mânes. À Flavia Billiccissio. ».
Le second nom est nouveau, mais apparenté à des noms très répandus dans la région.

Cliché Anne-Laure Edme.

Cuve de sarcophage inscrite. Présence d'une inscription sur l'un des grands côtés. Une *ascia* est gravée sur le petit côté droit. Des traces d'outils sont visibles sur toute la surface du sarcophage.

AE, 1954, 195.
Grémaud 1953, p. 88-90 ; Lerat 1953, p. 138 ; Wuilleumier 1963, n°409 ; Le Bohec 2003, p. 71, n°74 ; Provost *et alii* 2009a, p. 195.

Ling-164	Monument funéraire	Édicule ?

0,73 x 0,84 x 0,55 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

1863

Deuxième moitié du II^e^ - milieu du III^e^ siècle

Dijon (21), rue Lamonnoye.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 141.

Fragmentaire : seule la partie gauche d'un bloc du décor est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc mutilé avec un homme barbu, drapé dans un manteau dont un pan forme une ceinture. Une large écharpe flotte derrière sa tête. Il est tourné vers la droite. Son visage est très structuré : pommettes saillantes, bouche entrouverte, fine moustache, maxillaire inférieur et menton à angles vifs. Sous une lourde arcade sourcilière, le globe oculaire est très saillant. Les angles de l'oeil sont creusés au trépan. Son abondante chevelure est ramenée en avant. À gauche, sur un pilastre d'angle à caisson surmonté d'un chapiteau composite, figure un petit personnage (féminin selon S. Deyts). Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. La face latérale gauche est occupée par une danseuse nue, tenant des deux mains un voile qui l'entoure. Son corps et son visage sont rendus sans grâce, de manière assez maladroite. De nombreuses traces de couleur ont été vues. Les cheveux de la femme représentée sur le pilastre sont peints en rouge, tout comme les bordures du cadre où cette figure est placée. Le fond de celui-ci est peint en vert.

Espérandieu 1911, p. 383, n°3461 ; Deyts 1976, n°92 ; Langot *et alii* 2017a, p. 26-32.

Ling-165	Monument funéraire	Édicule ?

0,59 x 1,19 x 0,47 m

Calcaire oolithique fin (pierre d'Asnières).

1863

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), rue Lamonnoye.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 142.

Fragmentaire : seule la partie gauche d'un bloc du décor est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc mutilé présentant deux personnages debout, vêtus d'une longue tunique plissée et d'un manteau. Le personnage de droite, légèrement tourné vers l'autre, s'appuie de la main droite sur un bâton noueux, sa main gauche étant posée sur son bras droit. L'autre personnage s'appuie sur un fort bâton et porte une ceinture de cuir sous laquelle est passé un couteau de sacrificateur. Une sorte de mantelet recouvre ses épaules et sa poitrine. À gauche, pilastre décoré d'une vigne stylisée accompagnée de trois oiseaux et d'un lézard. Le pilastre de droite a disparu, mais celui de gauche subsiste. Un motif de rinceaux de vigne entrecroisés avec des oiseaux et un lézard y figure.

Espérandieu 1911, p. 395-396, n°3485 ; Deyts 1976, n°100.

Ling-166	Monument funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21), rue Saint-Étienne, dans un mur du *castrum*.

Inconnu.

Inconnu.

Segoma[r] Blandin(i) f(ilius) / et Se[…]I[…]is f(ilius) ; « (Ici reposent) Segomar, fils de Blandinus, et Se(…), fils de (...) ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5568.
Drioux 1934, p. 102, n°486 ; Le Bohec 2003, p. 110-111, n°155.

Ling-167

Obélisque lingon

Pyramidion

0,65 x 0,26 x 0,35 m

Calcaire rouge clair.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), trouvé chemin des Lentillières, au sud-est de la ville (selon Joubeaux).

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 228.

Fragmentaire : en deux fragments ; le sommet est brisé.

Hoc / mo[nu]/men[t(um)] / [I]u<l>liae / Soll[e]/[mn]is. Sur le côté du pyramidion : *um*. « Ce monument appartient à Iulia Sollemnis (?) ». Traduction de Y. Le Bohec.

Cliché Anne-Laure Edme.

L'inscription semble comporter des erreurs du lapicide. Les deux fragments recollent parfaitement.

CIL, XIII, 5523.
Joubeaux 1989, n°19 ; Le Bohec 2003, p. 72-73, n°77.

Ling-168

Obélisque lingon

Pyramidion

0,35 x 0,16 x 0,14 m

Calcaire rouge clair.

Inconnue.

II^{e} siècle

Dijon (21), trouvé dans la sablière de Fleury, puis déplacée Boulevard Voltaire.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 994.8.1.

Fragmentaire : seul le sommet est conservé.

M(anibus) D(iis) / Mo[n(umentum ?)] / Min[...] ; « Aux dieux Mânes. Monument (?) (funéraire) de Min(...) ». La dernière ligne n'est aujourd'hui plus visible, mais elle a été observée par Le Bohec au début des années 2000.

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé. L'inscription a été rehaussée de rouge, probablement à l'époque moderne.

CIL, XIII, 5544.
Drioux 1934, p. 114, n°594 ; Joubeaux 1989, n°18 ; Le Bohec 2003, p. 97, n°127.

Ling-169

Obélisque lingon

Pyramidion

0,89 x 0,33 x 0,25 m

Calcaire gris clair.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), trouvé dans le lit du Suzon (nécropole ouest).

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 233.

Fragmentaire : le sommet est manquant.

Moni(mentum) / Lepidi / Lipponis (filii) ; « Monument (funéraire) de Lepidus, fils de Lippo ».

Cliché Anne-Laure Edme.

L'inscription, peu lisible, est lacunaire : toute la première partie a disparu.

CIL, XIII, 5528.
Drioux 1934, p. 97, n°434 ; Joubeaux 1989, n°26 ; Le Bohec 2003, p. 90, n°113.

Ling-170

Obélisque lingon

Pyramidion

1,60 x 0,72 x 0,50 m

Calcaire gris.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), trouvé dans le mur du rempart romain.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 894.13.25.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

[S]abinianu[s] / Marciani [filius] / [et] Sabinus / fi[lius (eius)] ; « (Ici reposent) Sabinianus, fils de Marcianus, et son fils Sabinus ».

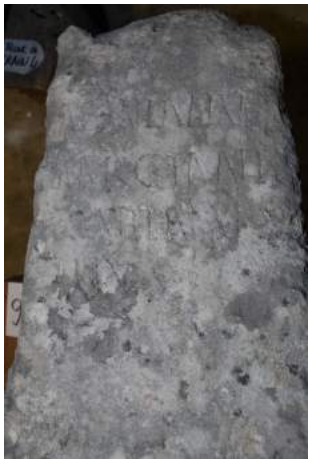

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion de grande taille présentant des traces d'outils. L'inscription est tout en haut, près de la cassure. La présence d'un trou de louve au centre du pyramidion laisse penser qu'il a été réutilisé à une époque plus récente, peut-être comme élément d'architecture.

CIL, XIII, 5559.
Drioux 1934, p. 101, n°476 ; Le Bohec 2003, 105-106, n°145.

Ling-171

Obélisque lingon

Pyramidion

0,52 x 0,16 x 0,12 m

Calcaire rouge clair.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), trouvé en remploi dans le rempart romain.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 245.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

M(onumentum) / Iunani ; « Monument (funéraire) de Iunianus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé. L'inscription a été rehaussée de rouge, probablement à l'époque moderne.

CIL, XIII, 5524.
Joubeaux 1989, n°30 ; Le Bohec 2003, p. 89, n°112.

Ling-172

Obélisque lingon

Pyramidion

0,32 x 0,20 x 0,18 m

Calcaire.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Dijon (21), trouvé rue de Gray, à l'est de la ville.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 232.

Fragmentaire : seule la partie centrale est conservée.

Balat/ulla / Matu/cisi (filia) ; « (Ci-gît) Balatulla, (fille de) Matucisus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Pyramidion brisé.

CIL, XIII, 5496 et 5497.
Drioux 1934, p. 91, n°378 ; Joubeaux 1989, n°36 ; Le Bohec 2003, p. 77, n°86.

Ling-173

Stèle funéraire

Stèle rectangulaire

0,32 x 0,56 x 24 m

Grès ?

1830

II^e siècle

Dijon (21), trouvée dans le lit du Suzon (nécropole ouest).

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 189.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

Marcianus Ioui(i) [f(ilius)] / D(iis) [M(anibus)] ; « (Ci-gît) Marcianus, fils de Iovius. Aux dieux Mânes ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire avec inscription sur le bandeau supérieur de la niche. Sous celle-ci subsiste la tête d'un personnage au visage très abîmé. Des traces d'outils sont encore visibles.

CIL, XIII, 5535.
Espérandieu 1911, p. 399, n°3492 ; Drioux 1934, p. 98, n°445 ; Deyts 1976, n°109 ; Le Bohec 2003, p. 93-94, n°120.

Ling-174

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,49 x 0,35 x 0,27 m

Calcaire local blanc.

Inconnue.

II^e siècle

Dijon (21), trouvée en remploi dans la maison Baudot.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 994.9.1

Fragmentaire : seule le cadre contenant l'inscription est conservé.

D(iis) M(anibus) / [Mo]nimentum / [A]nniol(a)e Tiberi (filiae) / An(no) I ; « Aux dieux Mânes. Monument d'Anniola, fille de Tibérius. Elle a vécu un an ». Les E sont sous la forme II.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle ne comportant qu'une inscription dans un cadre.

Le Bohec 2003, p. 113, n°160.

Ling-175

Stèle funéraire

Indéterminée

0,62 x 0,56 x 0,13 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21).

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 894.13.10.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Stèle à niche cintrée. Sous celle-ci est figuré un couple. À gauche, la femme porte une tunique et ses mains semblent ramenées sur sa poitrine. À droite, l'homme est assez abîmé. Son visage semble bûché.

Inconnue.

Ling-176

Stèle funéraire

Indéterminée

0,83 x 0,38 x 0,13 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Dijon (21).

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 894.13.11.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

[...]crio[...]

Sous une niche au fronton presque triangulaire est figuré un homme barbu au visage sévère. Il porte une tunique, et tient un gobelet dans sa main droite ramenée sur son torse. L'inscription, très lacunaire, est gravée sur le bandeau de la niche.

Espérandieu 1925, p. 349, n°7194.

Ling-177

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,37 x 0,33 x 0,07 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Duesme (21), "du côté de la falaise est".

Châtillon-sur-Seine (21), Musée du Pays Châtillonnais.

Fragmentaire : seul le visage du défunt est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Figuration fruste d'un visage souriant sous une niche cintrée. La tête du défunt est inclinée vers la droite.

Espérandieu 1910, p. 281, n°2328 ; Provost *et alii* 2009a, p. 307 ; Lamy 2015, p. 140, n°21.259.

Ling-178

Base de stèle

Épitaphe

0,04 x 0,08 x 0,13 m

Calcaire gris.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Essarois (21), au lieu-dit *La Cave*.

Châtillon-sur-Seine (21), musée du Pays Châtillonnais.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

Decia[nus (?)] ; « (Ci-gît) Decianus (?) ».

Un pied repose sur la base.

CIL, XIII, 5648.
Drioux 1934, p. 82, n°303 ; Le Bohec 2003, p. 181-182, n°306.

Ling-179

Stèle funéraire

Indéterminée

0,10 x 0,16 x 0,02 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^e siècle

Essarois (21), au lieu-dit *La Cave*.

Châtillon-sur-Seine (21), musée du Pays Châtillonnais.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[…] / […D(iis) M(anibus ?)] / […]ne[…] / uxo[r-…] ; « Aux dieux Mânes (?), (…), épouse (...) ».

Fragment de stèle avec inscription.

CIL, XIII, 5650.
Drioux 1934, p. 90, n°366 ; Le Bohec 2003, p. 182-183, n°308.

Ling-180

Stèle funéraire

Indéterminée

0,15 x 0,10 x 0,03 m

Calcaire gris.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Essarois (21).

Châtillon-sur-Seine (21), musée du Pays Châtillonnais.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

Pati[… ?] / Spa[…].

Inconnue.

CIL, XIII, 5649.
Drioux 1934, p. 82, n°307 ; Le Bohec 2003, p. 182, n°307.

Ling-181	Obélisque lingon	Pyramidion

0,33 x 0,13 x 0,06 m

Calcaire rouge clair.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Etaules (21).

Dijon (21), Musée archéologique.

Fragmentaire : le haut et le bas sont manquants, la partie conservée est brisée en deux.

[(Monumentum) Pa]ulliani / Almae fil(ii) ; « (Monument funéraire) de Paullianus, fils d'Alma ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5620.
Drioux 1934, p. 121, n°462 ; Le Bohec 2003, p. 148-149, n°235.

Ling-182	Mausolée	Mausolée-tour

24 x 8 x 8 m

Calcaire coquillier.

1980

Fin I^{er} siècle av. - début I^{er} siècle après J.-C.

Faverolles (52), dans la forêt des *Clairs Chênes*.

Faverolles (52), musée.

Fragmentaire : le monument a été démantelé à une époque indéterminée. De très nombreux fragments de décor et d'architecture ont pu être mis au jour.

Quelques lettres ont été retrouvées, mais sans recollement possible entre elles : *OV* ; *ST* ; *M* ; *O* ; *IN* ; etc. L'inscription se déroulait sur au moins deux lignes, au niveau de l'architrave lisse, du côté faisant face à la voie romaine.

Dessin de Serge Février.

Mausolée turriforme à trois étages reposant sur trois marches. Le premier étage, de plan carré, était décoré de relief sur les trois côtés visibles depuis la voie romaine. Des scènes de chasse y étaient probablement figurées. Reposant sur une architrave lisse et une corniche à modillons, le deuxième étage était de plan octogonal et figurait des arcs reliés entre eux par des guirlandes de fleurs et de fruits. Sous chaque arcature était représenté un treillis. Le troisième étage reposait sur un entablement lisse, orné de six antéfixes monumentaux. Chaque antéfixe incarnait le visage d'un membre du cortège bachique : Bacchus (1), Silène (1), Ménade (4). Le troisième étage prenait la forme d'une tholos grecque, avec six colonnes cannelées à chapiteaux corinthiens. Au centre de cette tholos étaient placées des sculptures en ronde-bosse représentant les défunts honorés par le monument. Deux têtes incomplètes ont pu être retrouvées.

Février, Le Bohec 1997, p. 321-323 ; Deyts 1999 ; Deyts 2000 ; Deyts 2002 ; Le Bohec 2003, p. 338, n°619.

Ling-183

Stèle funéraire

Indéterminée

0,96 x 0,85 x 0,35 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Faverolles (52), nécropole du Mont Martroy ?

Faverolles (52), musée.

Fragmentaire : le côté droit de la stèle est le seul à être conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage masculin se tient debout, en pied, vêtu d'une tunique et d'un *cuculus*. La main droite est placée le long du corps et devait tenir un objet. La main gauche tient un étui à tablettes accompagné d'un stylet. Partant de l'épaule droite, un pan de habit est replié sur le bras gauche La face latérale droite est décorée d'un personnage de taille réduite. Présenté de profil, il est vêtu d'une tunique, et sa main gauche est posée au milieu de la poitrine.

Edme 2015a, p. 189.

Ling-184

Stèle funéraire

Indéterminée

1,03 x 0,40 x 0,20 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Faverolles (52), nécropole du Mont Martroy.

Lyon (69), Mairie.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée, notamment le sommet de la niche abritant le personnage.

/

Cliché Serge Février.

Sous une niche est figuré un personnage (féminin ?) en tunique et manteau à manches larges, tenant dans ses mains un objet non identifiable (long bâton ?).

Inconnue.

Ling-185

Stèle funéraire

Épitaphe

1,68 x 0,57 x 0,12 m

Calcaire blanc.

XIX^{e} siècle

Fin II^{e} siècle

Frôlois (21).

Frôlois (21), scellée dans la serre du château.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

D(iis) M(anibus) / Munim[e]n(tum) / Ripc[i]nu/s d[o]nau(it) ; « Aux dieux Mânes. Ripcinus (?) a offert ce monument (funéraire) ».
Le A (l. 4) est du type 2, avec une petite barre verticale (Le Bohec).

Sous une niche cintrée ornée d'une coquille figure une femme debout, en pied. Elle tient une coupe dans la main droite, et un vase (ou une cruche) dans la main gauche.

AE, 1907, 13 ; *CIL*, XIII, 11262.
CACO 69 J 66 ; Espérandieu 1910, p. 283, n°2333 ; Drioux 1934, p. 116, n°610 ; Le Bohec 2003, p. 175-176, n°294 ; Provost *et alii* 2009a, p. 363 ; Lamy 2015, p. 149, n°21.273.

Ling-186

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Inconnu.

Vers le milieu du XVIII^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Gevrey-Chambertin (21), au lieu dit *Les Baraques*, encastrée dans le mur d'une maison.

Perdue.

Fragmentaire : elle est mutilée.

Gemellinus Lapi fi(lius) ; « (Ci-gît) Gemellius, fils de Lapus ».

Un homme barbu est figuré assis devant une enclume. Il est vêtu d'une tunique, d'un manteau et d'une pénule. Il tient dans sa main droite des tenailles, et un marteau dans sa main gauche. Il peut s'agir de la stèle d'un artisan du métal (plus précisément d'un forgeron).

CIL, XIII, 5467.
Espérandieu 1911, p. 431, n°3581 ; Jourbeaux 1981, p. 192, n°105a ; Hatt 1986 ; Le Bohec 2003, p. 40-41, n°15 ; Provost *et alii* 2009a, p. 386, n°295 ; Bernigaud 2011, n°25.

Ling-187

Stèle funéraire

Indéterminée

0,98 x 0,66 x 0,20 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^e siècle

Gevrey-Chambertin (21), au lieu dit *Les Baraques*.

Collection Vallet.

Complète.

Dans un bandeau : *D(iis) M(anibus) Caciri et Carantillae* ; « Aux dieux Mânes de Cacirus et de Carantilla ».

Deux personnages en pied sont présentés de face. L'homme tient un étui de tablettes, et la femme une bourse.

Deyts 1982, p. 253-255 ; Le Bohec 2003, p. 38, n°11.

Ling-188

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,71 x 0,56 x 0,18 m

Calcaire gris clair.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Gevrey-Chambertin (21), au lieu dit *Les Epointures*.

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 50476. Ancienne collection de Torcy (legs en 1906).

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Car[il]lus (?) Dr[i]mm(i filius ?)* : « (Ci-gît) Carillus, fils de Drimmus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un homme barbu est figuré de face sous une niche triangulaire Sa chevelure est composée de courtes mèches bouclées qui tombent sur le front. Il tient une coupe dans la main droite ramenée sur la poitrine, et une bourse dans la main gauche. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à col rond et larges manches.

CIL, XIII, 11599.
Metman 1905 ; Reinach 1917, p. 236 ; Le Bohec 2003, p. 39, n°12 ; Provost *et alii* 2009a, p.388.

Ling-189	Stèle funéraire	Stèle à sommet pyramidal

0,99 x 0,65 x 0,24 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Gevrey-Chambertin (21), au lieu-dit "Les Baraques".

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 174.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un couple est figuré sous une niche cintrée? Les époux se regardent. Ils portent tous deux une tunique et un manteau. La femme est placée dans la partie gauche de la stèle. Elle porte un chignon et tient un objet dans ses mains (gobelet ?) qu'elle semble montrer à son époux. Celui-ci est placé dans la partie droite de la stèle. Il semble tendre sa main gauche vers le gobelet que tient sa femme.

Espérandieu 1911, p. 432, n°3582 ; Deyts 1976, n°137 ; Lamy 2015, p. 149, n°21.277.

Ling-190	Sommet de stèle	Sommet pyramidal de stèle

1,05 x 1,05 x 0,23 m

Calcaire blanc.

1806

I^er^ - III^e^ siècle

Gevrey-Chambertin (21), au lieu-dit *Les Baraques*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 173.

Fragmentaire : seule le sommet de la stèle est conservé.

De(c)mia Apinosa et Cottalus Africanus ; « Decmia Apinosa et Cottalus Africanus (reposent ici) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment architectonique présentant une inscription dans un arc. Une flamme orne le couronnement pyramidal.

CIL, XIII, 5466.
Langot *et alii* 2017a, p. 18-25 ; Le Bohec 2003, p. 40, n°14.

Ling-191

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,82 x 0,58 x 0,20 m

Calcaire oolithique.

1806

I^er^ - III^e^ siècle

Gevrey-Chambertin (21), au lieu-dit *Les Baraques*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 175.

Fragmentaire : la stèle est mutilée.

Dassilim(us) Soi(a)e ux(ori?) ; « Dassilimus (a fait ce monument pour ?) son épouse, Soia ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche légèrement cintrée sont représentés deux époux, debout et de face. Ils sont vêtus du manteau indigène dont l'ampleur, à partir de la taille, est marquée par des plis larges et peu marqués. Les traits de chacun des visages sont fortement marqués (forte arcade sourcilière, œil à peine indiqué dans une profonde cavité orbitaire, nez droit et long, commissures labiales fortement découpées, menton en galoche). La femme tient un gobelet de la main droite, et pose la main gauche sur l'épaule de son mari en un geste de tendresse. Celui-ci tient également un gobelet. Son bras gauche porte verticalement une serpe. L'époux était peut-être un artisan du bois.

CIL, XIII, 5465.
Espérandieu 1911, p. 429, n°3576 ; Deyts 1976, n°138 ; Jourbeaux 1981, p. 194-195, n°106b ; Le Bohec 2003, p. 39-40, n°13 ; Provost *et alii* 2009a, p. 385-386, n°295 ; Bernigaud 2011, n°24.

Ling-192

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,20 x 0,25 x (?) m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Gevrey-Chambertin (21).

Collection Vallet, encastrée dans un mur.

Fragmentaire : le bas de la stèle est brisé.

Sur la partie gauche du bandeau de la niche : *M(anibus ?) Ca[…]* ; sur la partie droite figurent des hastes verticales.

Sous la niche peu profonde formée par le sommet de la stèle figurent deux personnages. Il est impossible de dire si à l'origine les défunts étaient figurés en pied ou en buste. À droite, une femme porte une tunique à encolure ronde. Un très léger plissé indique l'arrondi de l'épaule. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. À gauche, un personnage plus jeune (fils ou fille), tourne légèrement la tête vers sa mère. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient une grappe de raisin. Les coiffures sont traitées en mèches ramenées vers l'arrière.

Deyts 1982, p. 257.

Ling-193

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,10 x 0,60 x (?) m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Gevrey-Chambertin (21).

Collection Vallet.

Fragmentaire : le haut du visage féminin est brisé.

Une inscription figurait sur le bandeau de la niche (un M à gauche ?).

Un couple est figuré sous une niche légérement cintrée. La femme, presque de face, porte un manteau dont l'étoffe tombe en lourds plis verticaux. Sa main droite, épaisse, sort d'une large manche plate et tient un gobelet. Le haut du visage a disparu. La bouche est étroite, le menton est pointu et les lèvres charnues. L'homme est tourné vers sa compagne. Il porte le même vêtement qu'elle : lourd manteau raide arrêté aux mollets. Il pose sa main droite sur le gobelet qu'elle tient. Sa main gauche est ramenée en avant, index, majeur et annulaire tendus. La tête est fortement détachée du fond de la niche : face étroite, arcade sourcilière étirée, globes oculaires plats et dissymétriques, nez mince et long, menton en galoche. La chevelure est coiffée en frange courte qui dégage un front très haut ; les oreilles sont disproportionnées du haut de la tempe au bas du visage. La tête de l'homme est tournée, entre le profil et une position de 3/4. Appartient au style "de la Côte".

Deyts 1982, p. 255.

Ling-194

Stèle funéraire

Stèle à sommet trapézoïdal

0,28 x 0,27 x (?) m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Gevrey-Chambertin (21).

Collection Vallet.

Fragmentaire : seule une tête est conservée.

/

Les traits du visage sont peu soignés : front étroit et proéminent ; nez fort, court et épaté ; yeux globuleux étroits ; oreilles plaquées. Les cheveux sont traités en mèches ondulées peu marquées. Appartient au style "de la Côte". Sur la partie trapézoïdale du sommet figurent quelques incisions et un dessin ovale dans lequel Louis Vallet reconnaissait un poisson.

Deyts 1982, p. 257-258.

Ling-195

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Gevrey-Chambertin (21).

Collection Vallet.

Fragmentaire : seule la partie inférieure de la stèle est conservée.

/

Dans la partie gauche, une femme porte une tunique qui tombe jusqu'à ses pieds. À droite figure un homme, dont la tunique qui laisse voir les mollets.

Deyts 1982, p. 258.

Ling-196

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Gevrey-Chambertin (21).

Collection Vallet.

Fragmentaire : seule une tête est conservée, ainsi qu'une partie du fond.

/

Visage allongé, sévère, au front étroit et à la bouche très mince. L'arcade sourcilière est bien dessinée. Le menton est proéminent. La chevelure, séparée par une raie médiane, est coiffée en mèches crantées.

Deyts 1982, p. 258.

Ling-197

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,15 x 0,94 x (?) m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Gilly-lès-Citeaux (21), à la ferme de *La Folie*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : 4041.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante (pieds des défunts et bas de la stèle).

[…] mat[er ? F]austilla […] ; « (…) sa mère (?), Faustilla (...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintré est figuré un couple. La femme, à gauche, légèrement tournée vers son mari, tient un gobelet dans sa main droite et pose sa main gauche sur l'épaule droite de son époux. Celui-ci tient sur son bras gauche un outil ou un enfant emmailloté (selon S. Deyts, on distingue à peine le nez épaté et les yeux ronds de l'enfant).

Lantier 1966, n°9047 ; Deyts 1976, n°138 bis ; Le Bohec 2003, p. 35, n°5 ; Lamy 2015, p. 151, n°21.280.

Ling-198

Stèle funéraire

Indéterminée

0,30 x 0,38 x 0,11 m

Calcaire oolithique fin.

1848

I^er^ - III^e^ siècle

Gilly-lès-Citeaux (21), au lieu-dit aux *Prés-Vieux*.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 181.

Fragmentaire : seul un visage et une partie du bandeau supérieur sont conservés.

[…]ioi Idr[.]gillo […]. Y. Le Bohec y voit le nom gaulois Trogillus.

Cliché Émile Espérandieu.

Stèle à deux personnages dont seuls les visages nous sont parvenus. Les traits du visage sont puissamment découpés. Le fronton comporte une inscription, très fragmentaire.

CIL, XIII, 2844.
Espérandieu 1910, p. 157, n°2057 ; Deyts 1976, n°139 ; Le Bohec 2003, p. 36, n°6 ; Lamy 2015, p. 151, n°21.281.

Ling-199

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,81 x 0,53 x 0,26 m

Calcaire oolithique blanc.

Inconnue.

Fin I^{er} siècle

Gilly-lès-Citeaux (21), au lieu-dit *Moulin de la Folie*.

Citeaux (21), dans la salle lapidaire de l'abbaye.

Complète, mais de nombreux éclats ont été arrachés sur toute la surface de la stèle.

/

Cliché Pierre-Antoine Lamy.

Sous une niche cintrée figure un couple debout, en pied. La femme, à gauche, est vêtue d'un long manteau à larges plis et col rond. Sa chevelure est traitée en bandeaux couvrant les oreilles. De sa main droite elle saisit le gobelet que lui tend son époux. Elle pose sa main gauche sur l'épaule droite de l'homme. Celui-ci est vêtu d'un manteau à larges plis tombant au-dessus des chevilles. Le visage, très abîmé, se tourne vers sa femme. Les cheveux sont courts. La main gauche, pouce tendu, tient un objet non identifiable (cassette ?). De sa main droite il présente un gobelet à sa femme.

Provost *et alii* 2009b, p. 146 ; Lamy 2015, p. 152, n°21.279.

Ling-200

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,40 x 0,33 x 0,08 m

Calcaire gris.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Gissey-sur-Ouche (21).

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 222.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

Marul/lini Bo/di[l]ici / [filii ...] ; « (Monument funéraire de) Marullinus, fils de Bodilicus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

L'inscription se développe dans un cartouche rectangulaire, placé sous le fronton à double moulure.

CIL, XIII, 5696.
Drioux 1934, p. 98, n°448 ; Le Bohec 2003, p. 48-49, n°36.

Ling-201

Sarcophage

Cuve : 0,51 x 2x17 x 0,72 m

Calcaire gris.

Au Moyen Âge.

Milieu II^{e} - milieu III^{e} siècle

Griselles (21), sous le pavement de la crypte de l'église.

Griselles (21), en remploi dans la crypte de l'église, sur un socle créé en 1865.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

Moniment/um Sabinei/i Sabinia/ni an(nis) LXVI ; « Monument de Sabineius Sabinianus. (Il a vécu) soixante-six ans ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le cartouche est encadré par des peltes. Le sommet de la cuve a été retaillé, tout comme le sommet du couvercle. Sur le petit côté droit du couvercle figure une *ascia* en relief. Le couvercle présente deux pentes dont l'une est encore ornée d'écailles imbriquées. L'autre pente a été entièrement piquetée, certainement pour pouvoir recevoir le couvercle de sarcophage médiéval qui s'y trouve toujours.
Dimensions du couvercle : 0,30 x 2,24 x 0,73 m.

CIL, XIII, 5658.
Nesle 1853, p. 46 ; Drioux 1934, p. 101, n°475 ; Sapin, Deflou-Leca 2001 ; Sapin 2002, p. 108-109 ; Le Bohec 2003, p. 185-186, n°320 ; Deflou-Leca, Sapin 2004, p. 108-109 et 113-124.

Ling-202

Monument funéraire

Indéterminée

0,40 x 0,95 x 0,55 m

Calcaire.

Inconnue.

Fin II^{e} ou début III^{e} siècle

Inconnu.

Dijon, Musée archéologique ; réserves.

Fragmentaire.

[D(iis)] M(anibus) [et] / [memor(iae)] aetern(ae) Ru[f]ini I[... f(ilius)] ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Rufinus, fils de I(...) ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5558.
Drioux 1934, p. 90, n°369 ; Le Bohec 2003, p. 105, n°144.

Ling-203	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Inconnu.

Inconnu.

Fragmentaire : la partie gauche a été vue avant sa destruction.

Sentrus, S(a)ecu/laris filius sibi / ui(u)us fecit monime/ntum et Cassiope / uxori (et) Carantillo / filio ; « Sentrus, fils de Saecularis, a fait faire ce monument de son vivant, pour lui-même, pour son épouse Cassiope, et pour leur fils Carantillus ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5570.
Drioux 1934, p. 89, n°358bis ; Le Bohec 2003, p. 111, n°156.

Ling-204	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Inconnu.

Inconnu.

Inconnu.

M(onumentum) Sol(l)i / Muti (filii). No/licean(us fecit) ; « Monument (funéraire) de Sollus, fils de Mutus. Noliceanus (a fait faire ce monument) ».
Le nom *Sollus* est celte.

Un personnage masculin est présenté dans la partie gauche, tenant un bourse (?). Une femme est figurée à droite. Les têtes sont endommagées.

CIL, XIII, 5572.
Drioux 1934, p. 103, n°489 ; Le Bohec 2003, p. 112, n°158.

Ling-205	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

II^e siècle

Inconnu.

Inconnu.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / [H(oc)] M(onumentum) s(iue) l(ocus) h(eredem)n(on) s(equetur) ; « Aux dieux Mânes. Ce monument (funéraire) et son emplacement ne feront pas partie de l'héritage ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5581.
Drioux 1934, p. 120, n°651 ; Le Bohec 2003, p. 117, n°168.

Ling-206	Épitaphe	Indéterminée

Inconnues.

Inconnu.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Lamargelle (21).

Perdue.

Inconnu.

M(onimentum), Sanuacae Cacusi / filia uiua sibi pos(u)it / et Sacirone, mari/to, Ulatti(i)filio, de s (uo) ; « Monument (funéraire) de Sanuaca, fille de Cacusus. Elle l'a fait installer de son vivant pour elle-même et pour Saciro, son époux, fils de Ulattius, à ses frais ».
Tous les noms sont présents dans la région. Sanuacae semble être une erreur pour Sanuaca. Sacirone est le datif gaulois de Saciru.

Inconnue.

AE, 1956, 164.
Wuilleumier 1963, n°411 ; Le Bohec 2003, p. 175, n°293.

Ling-207

Stèle funéraire

Épitaphe

0,88 x 0,38 x 0,11 m

Calcaire oolithique blanc.

Inconnue.

II^e siècle

Langres (52) ?

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; BsMat ; n° d'inv. : R2006.1.206.

Fragmentaire : l'angle supérieur gauche est abîmé.

D(iis) M(anibus) / A(...) C(...) ; « Aux dieux Mânes. A(…) a veillé à faire installer (ce monument) ». Traduction de Y. Le Bohec.

Stèle à sommet rectangulaire. En faible relief, deux pilastres encadrant un autel enflammé et supportent un cartouche à queues d'aronde. Au-dessus du cartouche contenant l'inscription est placé un fronton triangulaire orné d'un croissant de lune. À l'extérieur du fronton, en faible relief, une tablette décore l'angle supérieur droit de la stèle.

Février, Le Bohec 1997, n°10 ; Decorse 2000, n°52 ; Le Bohec 2003, p. 329, n°606.

Ling-208

Base de stèle

Indéterminée

0,93 x 0,79 x 0,43 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Langres (52) ?

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.243.

Fragmentaire : seul la base de la stèle est conservée.

/

Ce fragment ne présente ni inscription ni décor.

Inconnue.

Ling-209

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,36 x 0,60 x 0,15 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52) ?

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.223.

Complète.

[Diis] Mani(bus ?) / L. Va[… (?)] ; « Aux dieux Mânes de L. Va(...) ».

Stèle à sommet triangulaire. Sous une niche cintrée, un personnage féminin est figuré debout, en pied, tenant dans sa main droite une pomme (?), et un objet non identifié dans sa main gauche.

CIL, XIII, 5810.
Drioux 1934, p. 113, n°588 ; Joly 2001, p. 139 ; Le Bohec 2003, p. 233, n°410.

Ling-210

Stèle funéraire

Stèle de couple

0,40 x 0,55 x 0,41 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52) ?

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.249.

Fragmentaire : seule une partie du corps des défunts est visible.

/

Deux personnages sont figurés sur ce bloc. On peut voir le bras droit du personnage de droite ramené sur sa poitrine, ainsi que les plis de son manteau et le bras droit, plié, du second personnage.

Inconnue.

Ling-211

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

1,62 x 0,76 x 0,16 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52) ?

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.255.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante. La surface de la stèle est assez érodée.

Illisible.

Sous un fronton triangulaire figure un cartouche à queues d'aronde très abîmé, contenant le champ épigraphique. Sous celui-ci est représenté un autel enflammé surmonté par une niche cintrée, elle-même supportée par des pilastres.

Inconnue.

Ling-212

Stèle funéraire

Indéterminée

0,38 x 0,47 x 0,11 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52) ?

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.248.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[…]ispat[…] / […]trc[…].

Fragment d'inscription dans un cadre.

Inconnue.

Ling-213

Stèle funéraire

Indéterminée

0,35 x 1,03 x 0,35 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52) ?

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.262.

Fragmentaire : seul un bloc de la partie centrale du monument est conservé.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Deux personnages sont figurés vêtus de manteaux aux plis larges. L'homme, placé à droite, tient un objet (gobelet ?) dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine.

Inconnue.

Ling-214

Stèle funéraire

Indéterminée

1,33 x 0,62 x 0,13 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52) ?

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : R2006.1.254.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une double niche cintrée reposant sur des pilastres, est figuré un autel enflammé. Un cartouche et un fronton devaient à l'origine surmonter la niche.

Inconnue.

Ling-215

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,23 x 0,45 x 0,20 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52) ?

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : R2006.1.265.

Complète.

/

Un homme barbu est figuré sous une niche, tenant un gobelet de la main droite ramenée sur sa poitrine.

Inconnue.

Ling-216

Stèle funéraire

Indéterminée

0,38 x 0,30 x 0,10 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52) ?

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.224.

Fragmentaire : seule la partie inférieure gauche est conservée.

[...] / [...] et [...] / frat[...] ; « (…) et (son ?) frère (...) ».

Seul un fragment de l'inscription et une tête (masculine ?) en très haut relief, placée en dessous, sont conservés.

CIL, XIII, 5888.
Drioux 1934, p. 104, n°498 ; Le Bohec 2003, p. 322, n°585.

Ling-217

Stèle funéraire

Indéterminée

0,93 x 0,50 x 0,32 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

Milieu/fin II^{e} siècle

Langres (52) ?

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.252.

Fragmentaire : seul le côté gauche de la stèle est conservé, le haut et le bas étant également brisés.

/

Clichés Anne-Laure Edme.

Fragment montrant une femme en tunique et manteau aux plis très bien figurés. Un pan du manteau va de l'épaule gauche jusqu'au coude droit. Le manteau devait tomber sur les chevilles. La tête est manquante, tout comme la partie droite et le bas de la stèle. La main gauche soutient une cassette remplie de pièces de monnaies, sur laquelle repose la main droite. Le bord gauche de la stèle indique que la niche était profonde. Sur le petit côté gauche figure une Ménade de dos, debout sur une feuille d'acanthe. Sa jambe droite est ramenée derrière la gauche, et le pied ne touche pas l'acanthe afin de styliser une posture dansante. Elle tourne la tête vers la gauche et offre son profil, qui semble inspiré de la sculpture grecque, avec l'arrête du nez très droite et alignée avec le front. Son bras droit devait être relevé au-dessus de sa tête. La main droite tenait le drapé que l'on voit au-dessus de la tête. Le bras gauche est le long du corps, la main tient un bâton orné aux extrémités d'une pomme de pin (thyrse de Bacchus).

Edme 2015a, p. 183-186.

Ling-218

Stèle funéraire

Indéterminée

0,80 x 0,44 x 0,35 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52) ?

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.253.

Fragmentaire : seule la base de la stèle est conservée. Le côté droit est conservé en partie.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Seul un pied est visible, appartenant probablement à un personnage placé sous une niche. La tunique semble tombé sous les genoux, ce qui permet d'identifier le défunt comme étant un homme.

Inconnue.

Ling-219	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues. Inconnu.

1645 I^er - III^e siècle

Langres (52), "dans la maison du chanoine Thibauld, size en la rue des Cours".

Perdue

Inconnu

Bellator [C]occil[i] fil(ius) ; « Bellator, fils de Coccilus ».

D'après les témoignages anciens, on peut en déduire que la stèle figurait un croissant de lune surmontant peut-être des outils.

CIL, XIII, 5722.
Espérandieu 1911, p. 309, n°3308.

Ling-220	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

Inconnues. Calcaire.

1673 I^er - III^e siècle

Langres (52), "dans les chemins couverts".

Perdue.

Inconnu.

Aprili / Paterni / ΕΛΙ ; « À Aprilus Paternus [...] ».

Tiré de Charlet 1700.

Dans la partie supérieure figure un fronton triangulaire orné en son centre d'une rosace. Deux rosaces encadrent la partie supérieure du fronton. Sous celui-ci est présenté un cadre quadrangulaire contenant l'inscription.

CIL, XIII, 5717.
Charlet 1700, p. 91 ; Espérandieu 1911, p. 318, n°3337.

Ling-221

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Calcaire.

1673

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), "dans les chemins couverts".

Perdue.

Inconnu.

Qu. Adgini / Tornissp / Frob

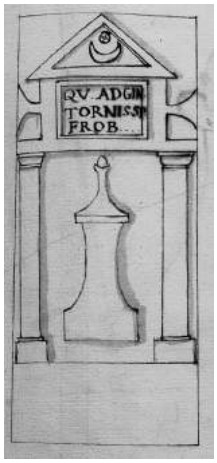

Tiré de Charlet 1700.

Dans la partie supérieure figure un fronton triangulaire orné en son centre d'une rosace et d'un croissant de lune. En-dessous, l'inscription est gravée dans un cartouche à queues d'aronde. Celui-ci repose sur deux pilastres à chapiteaux, encadrant un autel enflammé (?).

CIL, XIII, 5710.
Charlet 1700, p. 91 ; Espérandieu 1911, p. 318, n°3338.

Ling-222

Monument funéraire

Monument à sommet triangulaire

Inconnues.

Calcaire.

Octobre 1759

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), "dans un endroit connu sous le nom des *Fourches*".

Perdu.

Inconnu.

D[i]d(ius) Sexstinus maritus cura(uit fieri c)/oni(ugi) Cocill(a)e [G]em[i]ni libert[ae] ; « Didius Sexstinus, son époux, a fait poser fièrement pour son épouse Cocilla, affranchie de Geminus ».

Dessin d'Émile Espérandieu.

Dans un fronton triangulaire figure le buste d'un personnage féminin.

CIL, XIII, 5756.
Espérandieu 1911, p. 320, n°3342.

Ling-223

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

1615

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), "dans une maison rue des Piliers".

Perdue.

Inconnu.

Tiré de Charlet 1700.

Sacro [P... T... F...] / Fausta / coniugi / p(onendum) c(urauit) ; « À Sacrus (?) (...), Fausta, son épouse, a veillé à faire poser (ce monument) ».

Sous une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau frangé, ouvert. Ses deux mains sont ramenées sur la poitrine et tiennent un gobelet.

CIL, XIII, 5846.
Vignier 1670, p. 95 ; Charlet 1700, p. 93 ; Espérandieu 1911, p. 311, n°3316.

Ling-224

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Calcaire.

1699

II^e^ siècle ?

Langres (52), "en faisant le puits du prieuré de Saint-Didier".

Perdue.

Inconnu.

Tiré de Charlet 1700.

D(iis) M(anibus) / Verula Burdonis f(ilia) / p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes, Verula, fille de Burdonus, a veillé à faire poser (ce monument) ».

Sous une niche cintrée figure un enfant debout, en pied, vêtu d'une tunique et d'un manteau à larges manches. Il tient de sa main droite, ramenée sur la poitrine, un gobelet. De sa main gauche il tient un oiseau aux ailes déployées.

CIL, XIII, 5866.
Charlet 1700, p. 82 ; Espérandieu 1911, p. 321, n°3346.

Ling-225

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

1699

II^e^ siècle ?

Langres (52), "en faisant le puits du prieuré Saint-Didier".

Perdue.

Inconnu.

Tiré de Charlet 1700.

D(iis) M(anibus) / Criciri Labeo(nis) ann(orum) [...] / Victor Domi(?) p(onendum) c(uravit) ; « Aux dieux Mânes de Cricirus Labeo âgé de (...) ans. Victor Domi a pris soin de faire poser (ce monument) ».
Le nom *Cricirus*, souvent présenté au nominatif sous la forme *Criciro*, est gaulois.

Sous une niche cintrée figure un enfant debout, de face. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à encolure ronde. De sa main droite il serre un petit chien contre lui. De sa main gauche il tient un coffret (à tablettes probablement).

CIL, XIII, 5750.
Charlet 1700, p. 82 ; Gaignières, *ms XIII*, folio 19 ; Espérandieu 1911, p. 310-311, n°3315 ; Drioux 1934, p. 104, n°502.

Ling-226

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Calcaire.

1673

II^e^ siècle ?

Langres (52), "entre Sous-Murs et Longeporte".

Perdue.

Inconnu.

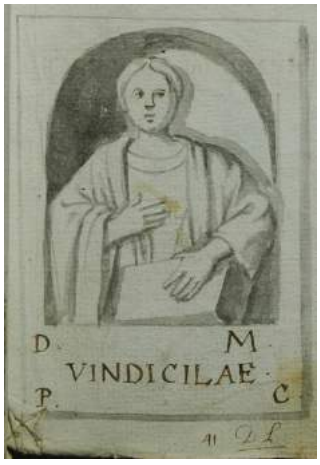

Tiré de Charlet 1700.

D(iis) M(anibus) / Vindicilae / p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes de Vindicila, (elle) a pris soin de faire poser (ce monument) ».

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme vêtue d'une tunique, d'un manteau et d'une écharpe. Sa main droite est ramenée sur la poitrine. De la main gauche elle semble tenir un objet (coffret ?). L'inscription se déroule sous le buste.

CIL, XIII, 5869.
Charlet 1700, p. 73 ; Gaignières, *ms XIII*, folio 6 ; Espérandieu 1911, p. 308, n°3306.

Ling-227

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

Inconnues.

Calcaire.

1673

II^e^ siècle ?

Langres (52), "lors de la construction des chemins couverts".

Perdue.

Inconnu.

Ponticus S/acrodivi s(ervus) / soror et frater / d(o)n(a)u(erunt ?) ; « Ponticus, esclave de Sacrodivus ; frère et soeur, ont donné (ce monument) ».

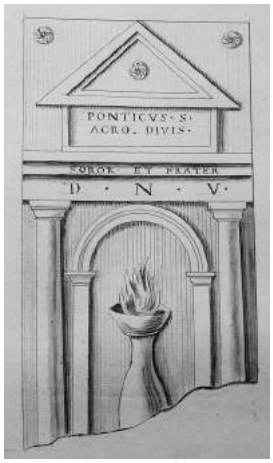

Tiré de Charlet 1700.

Dans la partie supérieure de la niche figure un fronton triangulaire orné en son centre d'une rosace. Deux rosaces encadrent le fronton. Sous celui-ci est représenté un cartouche contenant le début de l'inscription. Celui-ci est soutenu par deux pilastres encadrant une arche, elle même soutenue par deux pilastres. Sous l'arche figure un autel enflammé.

CIL, XIII, 5830.
Charlet 1726, p. 18 ; Tabourot 1769, p. 631 ; Espérandieu 1911, p. 324, n°3354 ; Drioux 1934, p. 100, n°464 ; Le Bohec 2003, p. 292-293, n°519.

Ling-228

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Langres (52), "rue des Piliers".

Perdue.

Inconnu.

Memoriae Menelavi ; « À la mémoire de Manelavus ».

Tiré de Charlet 1700.

Sous une niche cintrée, surmontée d'un fronton triangulaire inscrit, figure le buste d'un jeune homme imberbe. Il est encadré par deux pilastres.

CIL, XIII, 5813.
Charlet 1700, p. 74 ; Espérandieu 1911, p. 309-310, n°3311.

Ling-229

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

1615

II[e] siècle ?

Langres (52), "rue des Piliers".

Perdue.

Inconnu.

Di[...]busie / Catioma m(a)t(er) p(osuit) / D(iis) M(anibus) ; « Aux dieux Mânes. Di(...)busie. Catioma, sa mère, a fait poser (ce monument) ».

Tiré de Charlet 1700.

Sous une niche cintrée figure un enfant debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. De sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient une fleur (?). Sur son bras gauche repose un petit chien.

CIL, XIII, 5737.
Vignier 1670, p. 90 ; Charlet 1700, p. 73 ; Espérandieu 1911, p. 310, n°3314.

Ling-230

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,27 x 0,70 x 0,21 m

Calcaire à entroques.

Juin/juillet 1862

II[e] siècle

Langres (52), « au bas des murs de la ville, à l'ancien cimetière de l'est, en face de la maison des prêtres de Marie et du jardin des Dominicaines » : en face du cimetière de la chapelle des Trépassés.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve du musée ; n° d'inv. : R2006.1.43.1.2.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

D(iis) M(anibus) / Cassiae / Spiniae ; « Aux dieux Mânes de Cassia Spinia ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Le fronton triangulaire est orné d'un croissant de lune et encadré par un couple de dauphins. L'inscription se développe sous le fronton, à l'intérieur d'un cartouche à queues d'aronde. Celui-ci est soutenu par des pilastres, reliés par une guirlande et encadrant un vase à libation.

CIL, XIII, 5736.
Espérandieu 1911, p. 307, n°3301 ; Royer 1931, p. 31, n°54 ; Drioux 1934, p. 109, n°540 ; Guyard 1961, n°180 ; Decorse 2000, n°54 ; Joly 2001, p. 112 ; Le Bohec 2003, p. 221, n°386.

Ling-231	Stèle funéraire	Indéterminée

1,16 x 0,79 x 0,31 m

Calcaire oolithique.

XVII^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), 1 Place Jeanne Mance, dans le rempart de l'Antiquité tardive.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : 939.4.2.

Fragmentaire : l'angle supérieur gauche est manquant, tout comme la partie inférieure.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré un couple debout. Les époux portent tous deux une tunique et un manteau. L'homme se tient dans la partie droite de la stèle et se tourne vers sa compagne. Leurs mains droites sont jointes. Espérandieu précise que l'épouse pose sa main gauche sur l'épaule de son mari.

Espérandieu 1911, p. 315, n°3332 ; Royer 1931, p. 95, n°315 ; Decorse 2000, n°112.

Ling-232	Monument funéraire	Indéterminée

0,60 x 1,10 x 0,30 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), à 200 m au Sud de la Fontaine aux Fées.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 2 ; n° d'inv. : 861.6.

Fragmentaire : seul un bloc composant le monument est conservé. Les visages ont disparus, mais les contours sont toujours visibles.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Deux époux sont figurés sous une niche. Ils portent tous deux une tunique et un manteau. Le bras gauche de la femme est passé autour des épaules de son époux, et il tiennent tous les deux le même gobelet.

Espérandieu 1911, p. 314, n°3327 ; Royer 1931, p. 71, n°192.

Ling-233

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

0,92 x 0,53 x 0,12 m

Calcaire à entroques

1845

II^e^ siècle

Langres (52), à l'angle saillant du bastion sud-est de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.71.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Prisca / Biturigis / lib(erta) ; « Aux dieux Mânes, (ci-gît) Prisca, affranchie de Biturix ».
Les noms géographiques comme *Biturix* sont assez fréquents en latin.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire, encadré d'acrotères et orné d'une rosace en son centre. Sous le fronton figure un cartouche rectangulaire contenant l'inscription.

CIL, XIII, 5831.
Royer 1931, p. 52, n°92 ; Drioux 1934, p. 109, n°509 ; Guyard 1961, n°59 ; Decorse 2000, n°39 ; Joly 2001, p. 119 ; Le Bohec 2003, p. 294, n°521.

Ling-234

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

1,19 x 0,68 x 0,20 m

Calcaire.

1846

II^e^ siècle

Langres (52), à l'est de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.72.

Fragmentaire : la stèle est brisée horizontalement sous l'autel enflammé.

D(iis) M(anibus) / Thallo / Hedisti / ser(uo) ; « Aux dieux Mânes. À Thallus, esclave d'Hedistus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire encadré de rosaces. Le centre du fronton est orné d'une rosace et de la mention D M. Un cartouche à queues d'aronde figure sous le fronton et contient l'inscription. Sous celui-ci, un autel embrasé est représenté encadré par deux pilastres.

CIL, XIII, 5858.
Royer 1931, p. 53, n°94 ; Drioux 1934, p. 106, n°513 ; Guyard 1961, n°61 ; Decorse 2000, n°51 ; Joly 2001, p. 119 ; Le Bohec 2003, p. 309-310, n°552.

Ling-235

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,80 x 0,70 x 0,25 m

Calcaire.

1843

II^{e} siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), à l'est de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : R2006.1.37.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Laxtiae Ma/tidonni f(iliae) / maritus / et fili(i) / l(ocus) l(ede) h(eredem) n(on) s (equitur) ; « Aux dieux Mânes de Laxtia, fille de Matidonnus. Son époux et ses fils (ont veillé à faire installer ce monument). Ce monument et son emplacement ne feront pas partie de l'héritage ».
Les T sont des lettres montantes, tout comme le I final de *Matidonni*.

Stèle à fronton triangulaire, orné d'une rosace stylisée ou d'une patère formée de trois cercles concentriques. L'inscription se développe dans un cadre rectangulaire placé sous le fronton.

CIL, XIII, 5793.
Royer 1931, p. 26, n°46 ; Guyard 1961, n°83 ; Decorse 2000, n°68 ; Le Bohec 2003, p. 274, n°486.

Ling-236

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,01 x 0,54 x 0,18 m

Calcaire.

1857

II^{e} siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), à l'est de la ville, en bas de l'hôpital de la Charité, dans la nécropole gallo-romaine.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 857.2.

Fragmentaire : la moitié droite de la stèle est manquante, tout comme la partie inférieure.

Au-dessus de la niche : *[...]nillae Va[...] / Indus mar(itus)* ; « Aux dieux Mânes (?) de (…)nilla. Son époux, (…) Indus, (a fait ce monument) ».

Dans une niche figurent un homme et une femme en pied et de face. Ils se détachent légèrement du fond de la niche. Tous deux sont vêtus d'une tunique et d'un manteau. La coiffure de la femme est composée de mèches épaisses ramenées vers l'arrière. Elles encadrent le visage et couvrent les tempes et les oreilles, avant de descendre sur la nuque en un chignon. La femme tient un gobelet dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine. Dans sa main gauche baissée sur le ventre, elle serre un flacon. Les index de ses deux mains sont tendus. Son bras gauche est partiellement caché par le bras droit de son époux. Lui-même est figuré barbu, et semble présenter les signes d'une calvitie. Des mèches plates, disposées sur le côté, dégagent le front et les oreilles. Un marteau est retenu par l'angle de son coude droit, et la main droite devait tenir un objet, peut-être une bourse. Dans sa main gauche est figurée une pince à double torsion (tenailles), ainsi qu'un objet pointu, identifié par Espérandieu comme étant des ciseaux.

CIL, XIII, 5802.
Espérandieu 1911, n°3274, p. 296-297 ; Royer 1931, p. 29, n°51 ; Duval 1952 ; Hatt 1986 ; Béal 2000, n°85 ; Decorse 2000, n°17 ; Joly 2001, p. 95 et 112 ; Bernigaud 2011, n°4.

Ling-237	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,27 x 0,54 x 0,09 m

Calcaire.

1863

II^e siècle

Langres (52), à l'intérieur de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 863.9.

Complète.

Mon(umentum) Tilici / servi publici ; « Monument (funéraire) de Tilicus, esclave municipal ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous un fronton triangulaire orné d'une rosace à cinq pétales figure un cartouche rectangulaire, comportant l'inscription, et supporté par deux arcs incisés. Les deux arcades et le champ épigraphique s'inscrivent dans un cadre quadrangulaire qui leur est réservé sous le fronton.

CIL, XIII, 5696.
Espérandieu 1911, p. 307, n°3302 ; Royer 1931, p. 18, n°32 ; Guyard 1961, n°46 ; Decorse 2000, n°78 ; Le Bohec 2003, p. 209-210, n°366.

Ling-238	Cartouche inscrit	/

0,67 x 1,77 x 0,33 m

Calcaire.

Inconnue.

Début du II^e siècle

Langres (52), à la branche de jonction à l'ouest de Blanche-Fontaine, vers la citadelle, non loin des débris d'une construction antique.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 861.27.

Fragmentaire : la tête de l'Amour de droite manque, ainsi que quelques fragment de la bordure.

T(itus) Abrius / Candidus / v(ivus) s(ibi) f(ecit) h(oc) m(onumentum) h(ederes) n(on) s(equitur) ; « Titus Abrius Candidus a fait faire (ce monument funéraire) de son vivant. Ce monument ne fait pas partie de l'héritage ». Le S de *sequitur* est de taille réduite, certainement par manque de place.

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment de cartouche à queues d'aronde. Deux Génies ailés, sans doute des Amours, ont été placés à gauche et à droite de l'inscription, sur les queues d'aronde. Le cartouche constitue à lui seul le monument.

CIL, XIII, 5709.
Espérandieu 1911, p. 321, n°3344 ; Royer 1931, p. 43, n°76 ; Guyard 1961, n°172 ; Decorse 2000, n°97 ; Le Bohec 2003, p. 217, n°379.

Ling-239

Décor sculpté

Édicule ?

0,40 x 0,51 x 0,25 m

Calcaire oolithique.

1845

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), à la Citadelle, à l'ouest de la caserne voisine de la porte sud.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.110.

Complet.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Tête colossale de femme (ou acrotère en forme de masque ?) appartenant très probablement au décor d'un monument funéraire de type mausolée ou édicule.

Espérandieu 1911, p. 330, n°3368 ; Royer 1931, p. 86, n°280.

Ling-240

Stèle funéraire

Indéterminée

0,72 x 0,41 x 0,19 m

Calcaire à entroques.

1845

Deuxième moitié du I^er^ siècle

Langres (52), à la Citadelle, en avant de la porte du Midi.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.88.

Fragmentaire : le sommet et la partie gauche sont brisés.

Selon le *CIL* : *Sex(o) Iul(io) / Ian(uario) / l(ongum) p(edes) sexdecim / l(argum) p(edes) duodecim* ; « À Sextus Iulius Ianuarius. (Emplacement) long de seize pieds, large de douze pieds ». Le Bohec lit : *Sex(.) Iul(ius) / Ian(...) / (Locus) l(ongus) p(edes) XVI / l(atus) p(edes) XII* ; « Sex. Iulius Ian (uarius ?). (Emplacement) long de seize pieds, large de douze pieds ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Un cartouche rectangulaire contenant l'inscription est surmonté d'une rosace à huit pétales.

CIL, XIII, 5779.
Royer 1931, p. 63, n°111 ; Drioux 1934, p. 111, n°569 ; Guyard 1961, n°194 ; Decorse 2000, n°117 ; Joly 2001, p. 117 ; Le Bohec 2003, p. 224-225, n° 394.

Ling-241

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

0,87 x 0,70 x 0,18 m

Calcaire à entroques.

1863

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52) , Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : R2006.1.16.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

D(iis) M(anibus) / Regali / servo pu(b)lico ; « Aux dieux Mânes. À Regalis, esclave municipal ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Au centre du fronton, les lettres D M sont incisées sous une rosace à cinq pétales. Deux rosaces à quatre pétales sont figurées de chaque côté du fronton. Celui-ci supporte un cartouche à queues d'aronde dans lequel se déroule la seconde partie de l'épitaphe.

CIL, XIII, 5695.
Royer 1931, p. 14, n°19 ; Guyard 1961, n°45 ; Decorse 2000, n°49 ; Le Bohec 2003, p. 209, n°365.

Ling-242

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52) ; mur intérieur de la chapelle Saint-Didier ; n° d'inv. : R2006.1.86.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

[...]r. ossi / [...]ponis / [...]ulus / [aer(?)]arius / [p(onendum)] c(urauit) ; « (…), trésorier (?), a pris soin de faire installer (ce monument funéraire) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Fragment d'inscription.

CIL, XIII, 5706.
Royer 1931, p. 62, n°109 ; Drioux 1934, p. 107, n°529 ; Joly 2001, p. 124 ; Le Bohec 2003, p. 214, n°374.

Ling-243

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

0,27 x 0,60 x 0,13 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

II^e^ siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52) ; réserve de la Citadelle, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.68.

Fragmentaire : la stèle est brisée horizontalement sous la deuxième ligne de l'inscription.

D(iis) M(anibus) / Iuntill(a)e / Agistilus p(osuit) ; « Aux dieux Mânes de Iuntilla. Agistilus a fait installer (ce monument funéraire) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle rectangulaire à fronton triangulaire. Il est encadré à gauche par un peigne, et à droite par un miroir. Les lettres D M figurent sur le bandeau inférieur du fronton. L'inscription se développe dans un cartouche à queues d'aronde placé sous le fronton.

CIL, XIII, 5787.
Royer 1931, p. 50, n°87 ; Drioux 1934, p. 97, n°431 ; Guyard 1961, n°132 ; Decorse 2000, n°58 ; Joly 2001, p. 118 ; Le Bohec 2003, p. 271-272, n°481.

Ling-244

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,54 x 0,72 x 0,20 m

Calcaire à entroques.

1863

II^e^ siècle (Lazzaro) / début III^e^ siècle (Le Bohec)

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52) ; réserve du musée, n° d'inv. : R2006.1.35.

Complète.

D(iis) M(anibus) sous le fronton. Dans le cartouche : *Fructi col(oniae) / Ling(onum) l[ib](erti) Urbicu[s] / lest..n (?) / d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit)* ; « Aux dieux Mânes de Fructus, affranchi de la colonie des Lingons, Urbicus, (fils de ?) Lest(…)n, a offert (ce monument) à ses frais ».
Le O de *coloniae* est inclus dans le C.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton cintré et acrotères. Une rosace à quatre pétales figure au centre du fronton. L'inscription se développe sur la base du fronton ainsi que dans le cartouche rectangulaire placé en-dessous.

CIL, XIII, 5693.
Royer 1931, p. 23, n°42 ; Guyard 1961, n°40 ; Decorse 2000, n°84 ; Le Bohec 2003, p. 206-207, n°362.

Ling-245

Obélisque lingon

Pyramidion

1,14 x 0,27 x 0,24 m

Calcaire.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 861.9.

Fragmentaire : le sommet est manquant.

Nivali Satur/nini fil(io) ; « À Nivalis, fils de Saturninus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous l'inscription figurent deux *hederae* encadrant une palme stylisée.

CIL, XIII, 5820.
Espérandieu 1911, p. 306, n°3299 ; Royer 1931, p. 21-22, n°38 ; Guyard 1961, n°167 ; Decorse 2000, n°102 ; Le Bohec 2003, p. 287, n°510.

Ling-246

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,07 x 0,67 x 0,14 m

Calcaire coquillier.

1863

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 863.10.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

D(iis) M(anibus) [A]eliae li/bertae p(ublicae) / Arari/cus frat(er) p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes d'Aelia, affranchie publique. Araricus, son frère, a pris soin de faire installer (ce monument) ».
Le nom *Araricus* est un potamonyque formé sur le nom antique de la Saône (*Arar*).

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire accosté acrotères portant une rosace à quatre pétales dans le tympan. Le bandeau inférieur du fronton reçoit les lettres DM. Le reste de l'inscription figure dans un cartouche rectangulaire placé en-dessous. Un autel enflammé est représenté dans le cartouche, sous l'inscription.

CIL, XIII, 5711.
Espérandieu 1911, p. 314, n°3326 ; Royer 1931, p. 19, n°33 ; Guyard 1961, n°43 ; Decorse 2000, n°41 ; Le Bohec 2003, p. 215, n°375.

Ling-247

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,62 x 1,32 x 0,17 m

Calcaire à entroques.

1863

II^e siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 864.3.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

D(iis) M(anibus) Pub<i>lici Sarasi / et liberorum / eius. P(ublicis ?) Sacrovirus [m(onumentum) ? v(ivus) p(osuit) ; « Aux dieux Mânes de Publicus Sarasus et de ses enfants. P(ublicus) Sacrovirus a veillé à faire installer (ce monument funéraire) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Partie sommitale d'une stèle à fronton triangulaire orné d'acrotères. Au centre du tympan figure le buste d'un homme imberbe, vêtu d'une tunique. Chaque acrotère reçoit le buste d'un personnage : à gauche la Lune, ou Diane au croissant ; à droite, le soleil, ou Apollon radié. Les rampants internes du fronton semblent décorés de feuilles imbriquées. La base horizontale est ornée de traits obliques incisés.

CIL, XIII, 5833.
Espérandieu 1911, p. 273, n°3228 ; Royer 1931, p. 68, n°119 ; Guyard 1961, n°136 ; Decorse 2000, n°26 ; Le Bohec 2003, p. 295, n°523.

Ling-248

Stèle funéraire

Indéterminée

0,85 x 0,28 x 0,38 m

Inconnue.

Inconnue.

II^e siècle ?

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserves du musée ; n° d'inv. : 861.20.

Fragmentaire : seul l'angle inférieur gauche est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle figurant dans une niche un personnage en pied, debout. Il prend appui sur sa jambe droite et fléchit le genou gauche, reculant à peine sa jambe. Il est vêtu d'une tunique à franges et d'un manteau, qui descendent jusqu'aux mollets. Sa main gauche, laissée le long du corps, serre une grappe de raisin entourée d'une feuille de vigne. Un chien assis à sa droite lève la tête vers lui.

Espérandieu 1911, p. 288, n°3258 ; Royer 1931, p. 75, n°205 ; Guyard 1961, n°238 ; Decorse 2000, n°105.

Ling-249

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,28 x 0,68 x 0,14 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.60.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Albinae / Cen<i>sori/ni lib(ertae) / C(ensorinus) u(iuus) s(uae) p(onendum) c (urauit) ; « Aux dieux Mânes d'Albina, affranchie de Censorinus. C(ensorinus), de son vivant, s'est chargé de faire installer (ce monument) ».
Les A ne présentent pas de haste horizontale.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle à fronton triangulaire orné d'une rosace à quatre pétales. L'inscription se développe dans un cadre rectangulaire placé en-dessous.

CIL, XIII, 5714.
Royer 1931, p. 41, n°73 ; Drioux 1934, p. 104, n°500 ; Guyard 1961, n°50 ; Decorse 2000, n°67 ; Joly 2001, p. 124 ; Le Bohec 2003, p. 235-236, n°414.

Ling-250

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,78 x 0,70 x 0,18 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.83.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante. L'angle supérieur droit est brisé.

D(iis) M(anibus) / Mutac(a)e Sanu/cus p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes de Mutaca. Sanucus a veillé à faire installer (ce monument funéraire) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un fronton triangulaire, comportant les lettres D M, repose sur un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. Dans l'angle supérieur gauche de la stèle figurent une tablette et une fleur à six pétales. L'angle opposé est brisé, mais il devait probablement accueillir un décor similaire. Le cartouche semble soutenu par des pilastres à chapiteaux lisses. Il est très probable qu'un autel enflammé occupait l'espace sous le cartouche.

CIL, XIII, 5818.
Royer 1931, p. 60, n°105 ; Drioux 1934, p. 99, n°458 ; Guyard 1961, n°210 ; Decorse 2000, n°57 ; Joly 2001, p. 124 ; Le Bohec 2003, p. 285-286, n°507.

Ling-251

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,14 x 0,70 x 0,23 m

Calcaire à entroques.

1863

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.89.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante. La cassure est transversale du côté droit, au niveau de l'autel enflammé.

Publicio / Vernali ; « À Publicius Vernalis ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle à fronton triangulaire orné d'une rosace à quatre pétales en son centre, et entouré de deux rosaces similaires. Le fronton est soutenu par un cartouche à queues d'aronde où figure l'inscription. Sous celui-ci repose un autel enflammé, encadré par des pilastres. Prenant naissance le long des pilastres et venant s'appuyer contre la bordure inférieure du fronton, une arcade à double nervure surmonte l'autel.

CIL, XIII, 5835.
Royer 1931, p. 19, n°113 ; Drioux 1934, p. 115, n°608 ; Guyard 1961, n°216 ; Decorse 2000, n°53 ; Joly 2001, p. 121 ; Le Bohec 2003, p. 231, n°406.

Ling-252

Stèle funéraire

Indéterminée

0,46 x 1,19 x 0,44 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.99.

Fragmentaire : seul l'angle inférieur gauche est conservé.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Partie inférieure d'une stèle où figure un pied chaussé.

Royer 1931, p. 74, n°204.

Ling-253

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,76 x 0,51 x 0,13 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

II^e^ siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : 902.13.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

D(iis) M(anibus) / Cintusmo / Ianuari/us f(i)l(ius) p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes. À Cintusmus. Ianuarius s'est chargé de faire placer (ce monument) pour son fils ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à sommet rectangulaire. Dans la partie supérieure figure un fronton triangulaire, encadré de deux couteaux à large bords (ou d'une équerre ?) le long des rampants, la lame inclinée vers le bas. Sous celui-ci est gravé un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. Les lettres DM figurent sur le bandeau inférieur du fronton. Sous le cartouche, on devine le sommet d'une flamme, ce qui indique que le stèle comportait à l'origine un autel enflammé.

CIL, XIII, 5741.
Espérandieu 1911, p. 309, n°3309 ; Royer 1931, p. 34, n°59 ; Guyard 1961, n°118 ; Decorse 2000, n°60 ; Le Bohec 2003, p. 250, n°442.

Ling-254

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,63 x 0,45 x 0,14 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

II^e^ siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.54.

Fragmentaire : la stèle est brisée horizontalement sous l'inscription.

D(iis) M(anibus) / Scaper / Crasarci/ni f(ilius) pos(u)it ; « Aux dieux Mânes. Scaper, fils de Crasarcinus, a fait installer (ce monument) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle à fronton triangulaire orné d'un disque ou d'une patère en léger relief. L'inscription se développe dans un cartouche rectangulaire figuré sous le fronton. Les lettres D M sont inscrites sur le bandeau inférieur du fronton.

CIL, XIII, 5851.
Royer 1931, p. 38, n°67 ; Drioux 1934, p. 102, n°485 ; Guyard 1961, n°169 ; Decorse 2000, n°74 ; Joly 2001, p. 124 ; Le Bohec 2003, p. 305-306, n°543.

Ling-255

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,86 x 0,62 x 0,20 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.55.

Fragmentaire : la stèle est brisée horizontalement sous l'inscription.

D(iis) M(anibus) / Liberali Ioe/nilis filio / Natalis so/cer ponen/dum cura/uit ; « Aux dieux Mânes. À Liberalis, fils de Ioenilis. Son beau-père, Natalis, a veillé à faire installer (ce monument) ».

Stèle à fronton triangulaire encadré d'acrotères. Le centre du fronton est orné d'une rosace. Le bandeau inférieur du fronton reçoit le début de l'inscription : D M. La suite de l'inscription se développe en dessous dans un cartouche rectangulaire.

CIL, XIII, 5794.
Royer 1931, p. 39, n°68 ; Drioux 1934, p. 97, n°435 ; Guyard 1961, n°125 ; Decorse 2000, n°36 ; Joly 2001, p. 124 ; Le Bohec 2003, p. 274-275, n°487.

Ling-256

Stèle funéraire

Indéterminée

0,58 x 0,39 x 0,10 m

Calcaire oolithique.

1845

I^{er} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.59.

Fragmentaire : seul un fragment de la bordure droite de la stèle est conservé.

[Di(i)s] Manib(us) / [...] Decmi / [Dec]minus / [...] lib(ertus) heres / [...] curauit / [pecunia] s(ua) ; « Aux dieux Mânes de Decmus. Decminus, son affranchi, son héritier, a pris soin (de faire placer ce monument funéraire) à ses frais ».
NIB de *Manibus*, LIB de *libertus* et AU et IT de *curauit* sont ligaturés. Le I de *libertus* est une lettre montante. Le I de *Decmi* est une lettre incluse.

Fragment de stèle funéraire. Le bord du cartouche (rectangulaire) est visible, ainsi qu'une partie de l'inscription.

CIL, XIII, 5755.
Royer 1931, p. 41, n°72 ; Drioux 1934, p. 104, n°503 ; Joly 2001, p. 117 ; Le Bohec 2003, p. 255, n°450.

Ling-257

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,67 x 0,53 x 0,18 m

Calcaire à entroques.

1845

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.63.

Fragmentaire : la stèle est brisée horizontalement sous la deuxième ligne de l'inscription.

Di(is) M(anibus) / Samogi ; « Aux dieux Mânes de Samogus ».
Très beau tracé des lettres, datable du II^{e} siècle. Le A de *Samogi* ne possède pas de haste horizontale.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire orné d'une rosace à six pétales, en bas relief. Sous le fronton est figuré un cartouche rectangulaire où se développe l'inscription.

CIL, XIII, 5849.
Royer 1931, p. 43, n°77 ; Drioux 1934, p. 117, n°624 ; Guyard 1961, n°223 ; Decorse, 2000, n°72 ; Joly 2001, p. 116 ; Le Bohec 2003, p. 302, n°536.

Ling-258

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

1,17 x 0,65 x 0,14 m

Calcaire oolithique.

1844

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.64.

Complète

D(iis) M(anibus) / Torogill(a)e / Mutacus / m(onumentum) p(osuit) ; « Aux dieux Mânes de Torogilla. Mutacus lui a fait installer ce monument (funéraire) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire. Le fronton est encadré par les lettres D M. Sous celui-ci figure un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription, ainsi qu'une *hédéra* après la dernière lettre. Sous le cartouche est représenté un autel embrasé.

CIL, XIII, 5859.
Royer 1931, p. 44, n°79 ; Drioux 1934, p. 89, n°360 ; Guyard 1961, n°95 ; Decorse 2000, n°62 ; Joly 2001, p. 116 ; Le Bohec 2003, p. 310-311, n°553.

Ling-259

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,83 x 0,50 x 0,16 m

Calcaire à entroques.

1845

II[e] siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.66.

Fragmentaire : la stèle est brisée horizontalement sous l'inscription.

D(iis) s(acrum) M(anibus) / Giappa / Cassia / curauit ; « Consécration aux dieux Mânes sacrés. (Ci-gît) Giappa. Cassia a pris soin (de faire construire ce monument funéraire) ».
Les A ne possèdent pas de haste horizontale.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle à fronton triangulaire orné d'une rosace. Les lettres D S M sont inscrites sur le bandeau inférieur du fronton. Le reste de l'inscription se développe dans un cartouche rectangulaire placé sous le fronton.

CIL, XIII, 5774.
Royer 1931, p. 49, n°85 ; Drioux 1934, p. 110, n°560 ; Guyard 1961, n°191 ; Decorse 2000, n°73 ; Joly 2001, p. 118 ; Le Bohec 2003, p. 266, n°470.

Ling-260

Stèle funéraire

Indéterminée

0,51 x 0,65 x 0,15 m

Calcaire.

1845

Vers 100

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.77.

Fragmentaire : seule la partie centrale est conservée. La cassure supérieure entame les deux premières lignes de l'inscription.

[Di(i)s] Manibus / […]llina / Po[…]nti/ni [fili]a / n[…]o ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) (…)llina, fille de Po(…)ntinus (...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment de la partie inférieure d'une stèle constituée d'un cartouche contenant l'inscription.

CIL, XIII, 5825.
Royer 1931, p. 56, n°99 ; Drioux 1934, p. 98, n°439 ; Guyard 1961, n°163 ; Decorse 2000, n°126 ; Joly 2001, p. 117 ; Le Bohec 2003, p. 293, n°520.

Ling-261

Stèle funéraire

Indéterminée

0,38 x 0,33 x 0,15 m

Calcaire oolithique.

1845

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : 845.19.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire avec un cadre où figure le visage d'un femme. La coiffure est très travaillée : les mèches sont ramenées vers l'arrière avant de descendre le long du cou. Un pan de voile semble tomber à l'arrière de la tête, à gauche.

Espérandieu 1911, p. 300, n°3281 ; Royer 1931, p. 85-86, n°279 ; Guyard 1961, n°285 ; Decorse 2000, n°3.

Ling-262

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,70 x 0,70 x 0,26 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^e^ siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : R2006.1.56.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Boudo Ca/tuni fili/o ; « Aux dieux Mânes. À Boudus, fils de Catunus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à sommet cintré encadré de deux acrotères. Le centre du fronton est orné d'une rosace. L'inscription se développe dans un cartouche rectangulaire placé sous le fronton, à l'exception des lettres D M, placées sur le bandeau inférieur du fronton.

CIL, XIII, 5729.
Royer 1931, p. 39, n°69 ; Drioux 1934, p. 92, n°390 ; Guyard 1961, n°150 ; Decorse 2000, n°85 ; Joly 2001, p. 124 ; Le Bohec 2003, p. 244-245, n°432.

Ling-263

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,40 x 0,59 x 0,24 m

Calcaire à entroques.

1863

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : 863.7.

Complète

D(iis) M(anibus) / Magniani Marisci (fili) / M(atri) p(osuit) c(urrent) ; « Aux Dieux Mânes de Magnianus, fils de Mariscus, sa mère a veillé a faire installer (ce monument). »
Le nom *Magnianus* est celte.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire à fronton triangulaire et acrotères. Les lettres D M sont inscrites hors du champ épigraphique, de chaque côté du fronton. Sous celui-ci figure une *tabula ensata* comportant l'inscription. Dessous, des pilastres lisses encadrent un autel enflammé.

CIL, XIII, 5801.
Espérandieu 1911, p. 305, n°3295 ; Royer 1931, p. 70, n°114 ; Guyard 1961, n°134 ; Decorse 2000, n°45 ; Le Bohec 2003, p. 277-278, n°492.

Ling-264

Stèle funéraire

Indéterminée

1,85 x 0,50 x 0,42 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : 873.8.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle présentant un personnage dans l'angle d'une niche. La femme est debout de face, en pied. Elle porte un manteau et une tunique qui lui couvrent le corps jusqu'aux chevilles. Dans ses mains, ramenées sur sa poitrine, elle tient un objet difficilement identifiable

Espérandieu 1911, p. 297, n°3275 ; Royer 1931, p. 75, n°206 ; Guyard 1961, n°281 ; Decorse 2000, n°104.

Ling-265	Stèle funéraire	Indéterminée

0,98 x 0,63 x 0,20 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.100.

Fragmentaire : les parties inférieures et supérieures sont manquantes.

/

Stèle figurant un défunt en tunique et manteau, placé debout sous une niche. Il tient dans sa main gauche un coffret. Sa main droite retient un pan de son manteau sur sa poitrine, le tissu tombant ensuite sur son bras gauche.

Royer 1931, p. 76, n°209.

Ling-266	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,41 x 0,64 x 0,13 m

Calcaire à entroques.

1863

Début II^e^ siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.41.

Fragmentaire : seul le début de l'inscription est conservé, ainsi que le bas du fronton.

Di(i)s Manib(us) / L(ucius) Publicus / […] ; « Aux dieux Mânes de Lucius Publicus (…) ».
Toutes les lettres du mot MANIB sont ligaturées. Le I de *Diis* est une lettre lettre montante.

Stèle à fronton triangulaire, décoré à l'origine par un motif aujourd'hui illisible. L'inscription se développe dans un cadre rectangulaire juste sous le fronton.

CIL, XIII, 5832.
Royer 1931, p. 30, n°52 ; Guyar, 1961, n°215 ; Decorse 2000, n°120 ; Le Bohec 2003, p. 232, n°407.

Ling-267

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,37 x 0,23 x 0,15 m

Calcaire à entroques.

1843

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.45.

Complète.

Di(is) Ma(nibus). / Iulia Ta/nnoge/ni filia ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Iulia, fille de Tannogenus ». Ligature du M et du A de *Manibus*.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle rectangulaire. La partie supérieure adopte une forme trapézoïdale. Le cartouche contenant le champ épigraphique reprend la même forme que la stèle.

CIL, XIII, 5785.
Royer 1931, p. 32, n°56 ; Drioux 1934, p. 96, n°428 ; Guyard 1961, n°159 ; Decorse 2000, n°88 ; Joly 2001, p. 116 ; Le Bohec 2003, p. 270-271, n°478.

Ling-268

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,03 x 0,66 x 0,23 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.53.

Fragmentaire : l'angle inférieur gauche est abîmé.

Di(i)s Man(i)b(us) / Regalis, fil(io) / suo, / Aristoiden/ti (?) ; « Aux dieux Mânes. Regalis (a fait faire ce monument funéraire) pour son fils, Aristoidens (?)».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire. Le fronton est encadré par des acrotères stylisées. En son centre est visible une rosace. Un cartouche rectangulaire contenant l'inscription est placé sous le fronton.

CIL, XIII, 5839.
Royer 1931, p. 38, n°66 ; Drioux 1934, p. 101, n°470 ; Guyard 1961, n°137 ; Decorse 2000, n°35 ; Joly 2001, p. 124 ; Le Bohec 2003, p. 297, n°526.

Ling-269

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,42 x 0,46 x 0,16 m

Calcaire à entroques.

1844

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.65.

Fragmentaire : la stèle est brisée horizontalement sous le fronton.

[...] Ingenu(u)s Do[nati f(ilius ?)] ; « (…) Ingenuus, fils de Donatus (?) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Fragment de stèle à fronton triangulaire orné d'une rosace. L'inscription se développe sur le bandeau inférieur du fronton.

CIL, XIII, 5880.
Royer 1931, p. 45, n°81 ; Joly 2001, p. 116 ; Le Bohec 2003, p. 270, n°477.

Ling-270

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,49 x 0,37 x 0,16 m

Calcaire oolithique.

1844

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.75.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. La stèle est brisée au niveau de la quatrième ligne de l'inscription.

Domu/io Dauin/ae Masu(...) / co(n)iug(i) / [et filio ?] ; « À Domuius et à Davina. Masu(...) (a fait faire ce monument) pour son épouse (et pour son fils ?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire orné en son centre d'une rosace. L'inscription se développe dans un cartouche rectangulaire situé sous le fronton.

CIL, XIII, 5762.
Royer 1931, p. 55, n°97 ; Drioux 1934, p. 85, n°331 ; Decorse 2000, n°71 ; Joly 2001, p. 116 ; Le Bohec 2003, p. 259, n°457.

Ling-271

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,72 x 0,56 x 0,12 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.87.

Complète.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Parameius / Seranio m(onumentum ?) f(ecit ?) / filius parasitu[s] / infel(ix ?) fu(it ?) ; « Parameius Seranio a fait faire (ce monument). Son fils, un comédien, manqua de chance (?) ».
Traduction de Y. Le Bohec.

Le fronton à une forme de pentaèdre. L'inscription se développe dans un cartouche rectangulaire placé sous le fronton.

CIL, XIII, 5824.
Royer 1931, p. 63, n°110 ; Drioux 1934, p. 100, n°461 ; Guyard 1961, n°120 ; Decorse 2000, n°82 ; Joly 2001, p. 124 ; Le Bohec 2003, p. 290-291, n°513.

Ling-272

Stèle funéraire

Stèle triangulaire

0,40 x 0,83 x 0,13 m

Calcaire oolithique.

1860

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

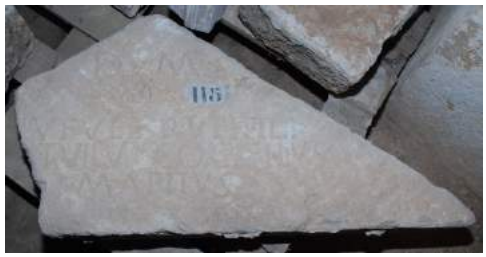

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.90.

Fragmentaire : seul le fronton est conservé.

D(iis) M(anibus) / Ruful(a)e Rufi fil(ia)e / Tullu(s) Coci filius / maritus / [p(onendum)] c(urauit) ; « Aux dieux Mânes de Rufula, fille de Rufus. Tullus, fils de Cocus, son époux, a veillé à faire installer (ce monument funéraire) ».
Le deuxième I de *filius* est inclus dans le L. Cocus peut être latin, gaulois ou grec.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle en forme de triangle portant une épitaphe.

CIL, XIII, 5843.
Royer 1931, p. 66, n°115 ; Drioux 1934, p. 88, n°352 ; Guyard 1961, n°90 ; Decorse 2000, n°94 ; Joly 2001, p. 135 ; Le Bohec 2003, p. 299, n°530.

Ling-273

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,30 x 0,47 x 0,14 m

Calcaire à entroques.

1863

II^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve du musée, n° d'inv. : 863.6.

Complète

D(iis) M(anibus) / Cellero / Caratilla / p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes. Caratilla s'est chargé de faire placer (ce monument) pour Cellerus ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Un fronton encadré de deux acrotères reçoit, sur son bandeau inférieur, le début de l'inscription. Sous celui-ci, deux pilastres à chapiteaux encadrant un autel embrasé supportent un cartouche à queues d'aronde dans lequel se développe la suite de l'inscription.

CIL, XIII, 5740.
Espérandieu 1911, p. 304, n°3294 ; Royer 1931, p. 24, n°44 ; Drioux 1934, p. 109, n°544 ; Guyard 1961, n°182 ; Decorse 2000, n°46 ; Le Bohec 2003, p. 249, n°441.

Ling-274

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

0,85 x 0,52 x 0,22 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserves du musée ; n° d'inv. : 873.9.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Sous la niche est représentée une femme debout, de face. Elle porte une tunique et un manteau. Dans ses mains elle tient une corbeille remplie de fruits.

Espérandieu 1911, p. 300-301, n°3284 ; Royer 1931, p. 75-76, n°208 ; Decorse 2000, n°21.

Ling-275

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,76 x 0,47 x 0,12 m

Calcaire à entroques.

1863

II[e] siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserves du musée ; n° d'inv. : R2006.1.57.

Fragmentaire : la stèle est brisée latéralement au niveau de la quatrième ligne de l'inscription.

Di(i)s Man(ibus) / Gentili(s) / Norba/ni filia / Sabinus [...] ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Gentilis, fille de Norbanus. Sabinus (a fait faire ce monument) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle à fronton triangulaire. L'inscription se développe dans un cadre sous le fronton.

CIL, XIII, 5773.
Royer 1931, p. 40, n°70 ; Drioux 1934, p. 96, n°421 ; Guyard 1961, n°157 ; Decorse 2000, n°83 ; Joly 2001, p. 121 ; Le Bohec 2003, p. 264-265, n°468.

Ling-276

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,68 x 0,60 x 0,18 m

Calcaire.

Inconnue.

II[e] siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 861.21.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Aprillis / Montani (filius) / Aprillan(us) / p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes d'Aprillis, fils de Montanus, Aprillanus s'est chargé de faire installer (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire et acrotères. Sous une niche triangulaire, ornée d'acrotères en léger relief, est figuré un homme en buste. Les lettres D M sont gravées dans les acrotères, et le reste de l'inscription se trouve dans un cartouche à queues d'aronde, sous la niche. Le défunt, vêtu d'une tunique, adopte une coiffure dont les mèches, ramenées sur le front, forment une sorte de calotte.

CIL, XIII, 5716.
Espérandieu 1911, p. 279, n°3240 ; Royer 1931, p. 62, n°108 ; Drioux 1934, p. 91, n°374 ; Guyard 1961, n°145 ; Decorse 2000, n°1 ; Le Bohec 2003, p. 237 n°418.

Ling-277	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,74 x 0,66 x 0,23 m

Calcaire.

1863

II^e siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 863.3.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

D(iis) M(anibus) / Musico Sod(a)lis p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes. À Musicus. Sodalis a veillé à faire placer (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Partie supérieure d'une stèle rectangulaire Dans une niche cintrée est représenté un homme barbu de face. Sa tête est légèrement inclinée vers la gauche. Sa chevelure est composée de mèche épaisses et courtes qui recouvrent une partie du front. Il porte une tunique à manches courtes. Il tient dans sa main droite, ramenée contre son bras gauche, un objet prudemment identifié par Espérandieu comme étant un pain. Le *CIL* y voit une bourse. Il est aussi possible qu'il s'agisse de crotales ; le défunt serait alors un musicien. L'épitaphe est inscrite dans un cartouche à *pelta* au-dessus de la niche.

CIL, XIII, 5817.
Espérandieu 1911, p. 288, n°3259 ; Royer 1931, p. 66, n°116 ; Drioux 1934, p. 114, n°596 ; Guyard 1961, n°209 ; Decorse 2000, n°14 ; Le Bohec 2003, p. 285, n°506.

Ling-278	Autel cylindrique	Épitaphe

0,65 m (diamètre : 0,22 m)

Calcaire.

1864

II^e siècle

Langres (52), à la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : R2006.1.36.

Complète, bien que le haut de la colonne d'origine soit manquant.

D(iis) M(anibus) / Gemellino / Gemellus / pater / p[o]s(uit) ; « Aux dieux Mânes. À Gemellinus. Gemellus, son père, a veillé à faire installer (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Colonne réutilisée en autel cylindrique. Un cadre a été creusé ; il contient une inscription funéraire. Les lettres D M sont encadrées par des feuilles de vignes.

CIL, XIII, 5771.
Royer 1931, n°43 ; Drioux 1934, p. 95, n°418 ; Le Bohec 2003, p. 263-264, n°466.

Ling-279

Stèle funéraire

Épitaphe

0,66 x 0,61 x 0,21 m

Calcaire.

XVIII[e] siècle, redécouverte en 1982

I[er] siècle (selon Lazzaro)

Langres (52), à la Maladière, au nord de la ville.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : 982.3.1.

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragmentaire : la partie inférieure de l'inscription est aujourd'hui manquante (seule la ligne 1 est conservée), tout comme le fronton de la stèle.

Montano Felicis lib(erto) / (et) Voltodagae Capiton(is) lib(ertae) / Masculus Magni ser(vus) d(edit) ; « À Montanus, affranchi de Felix, et à Voltodaga, affranchie de Capito. Masculus, esclave de Magnus, a offert (ce monument) ».
Ligature de N et T dans *Montanus* ; de I et B dans LIB (l. 2). De nombreuses lettres sont incluses, dont les I de *Felicis*.

Deux bustes, l'un féminin et l'autre masculin, ont été placé dans une niche arrondie, ornée d'une clé de coquille. Les écoinçons sont occupés par une rosace.

CIL, XIII, 5816.
Charlet 1700, p. 84 ; Espérandieu 1911, p. 318, n°3339 ; Drioux 1934, p. 105, n°508 ; Joly 2001, p. 103 ; Le Bohec 2003, p. 284, n°505.

Ling-280

"Chariot des vendanges"

Bloc provenant d'un pilier funéraire

0,43 x 1,10 x 0,91 m

Calcaire.

1759

Deuxième moitié du II[e] / début du III[e] siècle

Langres (52), au bas de la colline des Fourches, au nord-ouest de la ville, entre la Bonnelle et la Marne.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : 843.1.32.

Clichés Anne-Laure Edme
(face principale et détail).

Complet. Les autres blocs composant le pilier funéraire n'ont jamais été découverts.

/

Sur la face principale est figuré en bas relief un char tiré par deux ânes. Le conducteur du char est représenté sur celui-ci, un fouet à la main. Sur le chariot est visible une gros tonneau couché sur le flanc. Le seconde face est également ornée d'une scène similaire.

Espérandieu 1911, p. 275, n°3232 ; Royer 1931, p. 86-87, n°283.

Ling-281

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,59 x 0,42 x 0,17 m

Calcaire oolithique.

1924/1925

II^{e} siècle (selon Le Bohec)

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), au bas de la colline des Fourches, au nord-ouest de la ville, entre la tuilerie et la route de Humes.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.122.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

D(iis) [M(anibus)] / Vidu[ca]/e […] ; « Aux dieux Mânes de Viduca, (...) ».

Partie supérieure d'une stèle à sommet rectangulaire dépourvue d'acrotères latéraux. Un cartouche à queues d'aronde, surmonté d'un fronton triangulaire, enferme le champ épigraphique. Dans l'angle supérieur gauche, à l'extérieur du fronton, est figuré un objet (peigne ?) en faible relief. D'après le *Catalogue* de Royer, un miroir figurait dans l'angle supérieur droit.

Royer 1931, p. 92, n°303 ; Drioux 1934, p. 119, n°640 ; Guyard 1961, n°230 ; Decorse 2000, n°66 ; Joly 2001, p. 102 ; Le Bohec 2003, p. 314, n°561.

Ling-282

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

0,38 x 0,62 x 0,31 m

Calcaire.

1924/1925

I^{er} - III^{e} siècle

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), au bas de la colline des Fourches, au nord-ouest de la ville, entre la tuilerie et la route de Humes.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.123.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Fronton triangulaire orné d'acrotères d'angle.

Royer 1931, p. 92, n°304.

Ling-283

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,25 x 0,52 x 0,29 m

Calcaire oolithique.

1933

I[er] siècle (Le Bohec) - fin I[er]/début II[e] (Lazzaro)

Langres (52), au bas de la colline des Fourches, au nord-ouest de la ville, entre la tuilerie et la route de Humes.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.130.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Banogalis / Nantia(e) lib/erta ; « (Ci-gît) Banogalis, affranchie de Nantia ».
La stèle comporte deux champs épigraphiques superposés, mais du second ne reste que le lettre M.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire, encadré de deux rosaces. Au centre du fronton est figuré un croissant de lune. Le fronton surmonte deux cartouches superposés, chacun contenant un champ épigraphique. La cassure de la stèle nous prive de la seconde inscription, dont seule la lettre M nous est parvenue.

Royer 1931, p. 94, n°311 ; Drioux 1934, p. 104, n°501 ; Guyard 1961, n°51 ; Decorse 2000, n°48 ; Joly 2001, p. 102 ; Le Bohec 2003, p. 239, n°422.

Ling-284

Stèle funéraire

Stèle familiale

0,82 x 0,46 x 0,40 m

Calcaire oolithique.

1924/1925

I[er] - III[e] siècle

Langres (52), au bas de la colline des Fourches, au nord-ouest de la ville, entre la tuilerie et la route de Humes.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : R2006.1.126.

Fragmentaire : seul un fragment du côté droit de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Partie d'un personnage très abîmé, qui tient un objet indéterminé dans sa main gauche (petit fagot ?). Devant cet adulte est figuré un très jeune enfant, qui tient un oiseau dans sa main gauche. L'enfant pointe l'index de sa main droite vers l'oiseau.

Royer 1931, p. 92, n°307.

Ling-285

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,94 x 0,57 x 0,19 m

Calcaire oolithique.

1933

II^{e} siècle

Langres (52), au bas de la colline des Fourches, au nord-ouest de la ville, entre la tuilerie et la route de Humes.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.131.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Di(is) M(anibus) / Bella / M(...) ; « Aux dieux Mânes, (ci-gît) Bella, M(…) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le fronton est orné d'une rosace à quatre pétales. Des acrotères d'angle sont figurés en bas relief. Le champ épigraphique se déroule dans un cartouche placé sous le fronton.

Royer 1931, p. 94, n°312 ; Drioux 1934, p. 84, n°319 ; Guyard 1961, n°94 ; Decorse 2000, n°37 ; Joly 2001, p. 102 ; Le Bohec 2003, p. 242, n°427.

Ling-286

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,48 x 0,62 x 0,27 m ; 1,24 x 0,57 x 0,36 m

Calcaire oolithique.

1924/1925

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), au bas de la colline des Fourches, au nord-ouest de la ville, entre la tuilerie et la route de Humes.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salles 3 et 4 ; n° d'inv. : R2006.1.120.1.2.

Fragmentaire : brisée en deux dans la longueur, les deux fragments sont assez abîmés, notamment au niveau des pieds et des têtes.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle figurant un couple sous une niche. La stèle est brisée en deux dans la hauteur. La femme, à gauche, porte une tunique et un manteau qui tombe sur ses chevilles. Sa tête est tournée vers son époux. Ses deux mains jointes, ramenées sur sa poitrine, tiennent un objet non identifiable. L'homme porte une tunique et un manteau. Son corps est tourné vers son épouse. Sa main droite repose sur un objet non identifiable. Sur le petit côté gauche, est figuré un buste féminin de petite taille, de face, qui occupe la partie basse. Il est surmonté par un bouclier rond, sur lequel devait à l'origine être figuré un personnage de grande taille, aujourd'hui presque disparu. Les plis d'un drapé sont encore visibles. Sur le petit côté droit, en bas, on peut voir un buste masculin de petite taille, la tête tournée vers la gauche. Il est surmonté par un bouclier rond, sur lequel figure un personnage nu, de grand taille, dont la tête a disparu. Il est de face, sa main droite à l'index tendu posée sur le ventre. Ses proportions sont assez hasardeuses, malgré un certain souci du détail.

Royer 1931, p. 91, n°301 ; Edme 2015a, p. 186-188.

Ling-287

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

0,82 x 0,70 x 0,32 m

Calcaire à entroques.

1924/1925

Deuxième moitié du II^{e} siècle ?

Langres (52), au bas de la colline des Fourches, au nord-ouest de la ville, entre la tuilerie et la route de Humes.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve du musée ; n° d'inv. : R2006.1.125.

Fragmentaire : la stèle est brisée en deux fragments.

[D(iis)] M(anibus) / M[…] F(ecit ?) / Arcosus ; « Aux dieux Mânes de M(…), Arcosus a fait faire (ce monument) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle à fronton triangulaire orné d'acrotères d'angle. Deux pilastres à chapiteaux soutiennent le linteau du fronton, sur lequel est gravé l'inscription. Dans la partie inférieure du monument on peut voir une *ascia* entre les colonnes. Le personnage n'a pas été sculpté à l'emplacement prévu, ce qui prouverait que cette stèle est inachevée.

Royer 1931, p. 92, n°306 ; Drioux 1934, p. 107, n°528 ; Guyard 1961, n°269 ; Decorse 2000, n°80 ; Joly 2001, p. 102 ; Le Bohec 2003, p. 238-239, n°421.

Ling-288

Stèle funéraire

Épitaphe

Inconnues

Calcaire.

1924/1925

II^{e} siècle (selon Lazzaro)

Langres (52), au bas de la colline des Fourches, au nord-ouest de la ville, entre la tuilerie et la route de Humes.

Perdue ; n° d'inv. : R2006.1.121.

Inconnu.

[S]axam[ae] / Cossae lib(ertae) / Astynomus / mari(tus) ; « À Saxama, affranchie de Cossa. Astynomus, son époux, a fait faire (ce monument) ».

Stèle fragmentée représentant probablement un autel enflammé très stylisé, encadré par des pilastres. Une épitaphe est inscrite au-dessus de l'autel.

Royer 1931, p. 91, n°302 ; Drioux 1934, p. 89, n°358 ; Guyard 1961, n°93 ; Lazzaro 1979, n°20 ; Decorse 2000, n°116 ; Joly 2001, p. 102 ; Le Bohec 2003, p. 305, n°542.

Ling-289

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,70 x 0,67 x 0,16 m ; 2 x 0,67 x 0,16 m

Calcaire oolithique local gris clair.

1993

II^e siècle

Langres (52), au Faubourg des Franchises.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.200.1.2.

Fragmentaire : la stèle est brisée en deux fragments.

D(iis) M(anibus) / Su[e]ll[i]a Mile(uitana ?) Tel[es]il(lus ?) f(ecit) ; « Aux dieux Mânes. Suellia Milevitana (?). Telesilus (?) a fait faire (ce monument) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Sous un fronton triangulaire sculpté en bas relief est figurée une niche rectangulaire, sous laquelle se trouve un couple de défunts. Les deux personnages se font face. Dans la partie gauche, la femme arbore une chevelure séparée par une raie médiane. Des mèches ramenées vers l'arrière cachent les tempes et les oreilles. Un chignon bas posé sur la nuque achève la coiffure. À droite, l'homme a une coiffure courte organisée en mèches souples dégageant le front et recouvrant les tempes et les oreilles. L'inscription est gravée sur la base et les côtés du fronton.

Février, Le Bohec 1997, n°4 ; Decorse 2000, n°6 ; Joly 2001, p. 108 ; Le Bohec 2003, p. 232-233, n°408.

Ling-290

Stèle funéraire

Épitaphe

0,27 x 0,29 x 0,12 m

Calcaire oolithique blanc.

1993

I^er - III^e siècle

Langres (52), au Faubourg des Franchises.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve du musée ; n° d'inv. : R2006.1.201.

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription est conservé.

[D(iis)] M(anibus) / […]cata / […]is fil(ia) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) (…)cata, fille de (...) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Fragment de stèle dont ne reste qu'une partie de l'inscription, placée dans un cartouche rectangulaire.

Février, Le Bohec 1997, n°5 ; Decorse 2000, n°121 ; Joly 2001, p. 108 ; Le Bohec 2003, p. 320, n°578.

Ling-291

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

1,08 x 0,64 x 0,16 m

Calcaire à entroques.

1901

II^e siècle

Langres (52), au Faubourg Saint-Gilles, au nord de la ville.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.67.

Fragmentaire : la stèle est brisée horizontalement sous l'inscription.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

D(iis) M(anibus) / Came(l)i / Anextlo/mari [f]i[l(ii)] ; « Aux dieux Mânes de Camelus, fils d'Anextlomarus ».
Le O de *Anextlomari* est inclus dans le L.

Stèle à fronton triangulaire orné d'une rosace à six pétales et flanqué d'acrotères. Les lettres D M sont gravées sur le bandeau inférieur du fronton. L'inscription se développe dans un cartouche rectangulaire placé sous le fronton.

CIL, XIII, 11583.
Royer 1931, p. 49-50, n°86 ; Drioux 1934, p. 93, n°392 ; Guyard 1961, n°151 ; Decorse 2000, n°56 ; Joly 2001, p. 104 ; Le Bohec 2003, p. 245-246, n° 434.

Ling-292

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,87 x 0,69 x 0,21 m

Calcaire à entroques.

1901

II^e siècle

Langres (52), au Faubourg Saint-Gilles.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.80.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

D(iis) M(anibus) Satta Gen/ti (filia) Maior / uxori ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Satta, fille de Gentus. Maior (a fait faire ce monument) pour son épouse ».
Le T de *Genti* st en forme de croix.

Stèle à sommet plat constituée d'un fronton triangulaire orné d'un croissant de lune et accosté de deux acrotères. Il surmonte un cartouche rectangulaire où se développe l'inscription.

CIL, XIII, 11589.
Royer 1931, p. 58, n°102 ; Drioux 1934, p. 89, n°357 ; Guyard 1961, n°92 ; Decorse 2000, n°33 ; Joly 2001, p. 104 ; Le Bohec 2003, p. 303-304, n°539.

Ling-293

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,19 x 0,18 x 0,13 m

Calcaire à entroques.

1901

II^{e} siècle

Langres (52), au Faubourg Saint-Gilles.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.82.

Complète

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

D(iis) I(nferis) Ma(nibus) / Gippa / Cint/usmi (filius) ; « Aux dieux Mânes des Enfers. (Ci-gî) Gippa, fils de Cintusmus ».
Les noms *Gippa* et *Cinstusmus* sont celtes.

Stèle à fronton triangulaire figurée sur une plaque rectangulaire. L'inscription se développe dans le cadre placé sous le fronton.

CIL, XIII, 11585.
Royer 1931, p. 59, n°104 ; Drioux 1934, p. 96, n°422 ; Guyard 1961, n°158 ; Decorse 2000, n°64 ; Joly 2001, p. 104 ; Le Bohec 2003, p. 266-267, n°471.

Ling-294

Stèle funéraire

Indéterminée

0,24 x 0,37 x 0,15 m

Calcaire oolithique.

1901

II^{e} siècle (Le Bohec) - fin I^{er} siècle (Lazzaro)

Langres (52), au Faubourg Saint-Gilles.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.84.

Fragmentaire : seul un fragment du côté droit de la stèle est conservé.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Di(i)s Ma[n(ibus)] / V[i]talis Licini / seru(i) ; « Aux dieux Mânes de Vitalis, esclave de Licinus ».

Partie supérieure d'un bloc quadrangulaire portant une inscription.

CIL, XIII, 11591.
Royer 1931, p. 61, n°106 ; Drioux 1934, p. 106, n°515 ; Guyard 1961, n°63 ; Decorse 2000, n°96 ; Joly 2001, p. 104 ; Le Bohec 2003, p. 316-317, n°566.

Ling-295

Monument funéraire

Épitaphe

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle

Langres (52), au lieu dit *Les Auges*, à l'est de la ville.

Inconnu.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / Prinicus A/niceti (filius) Cae/sar(is) n(ostri) sc(riba) / Eut[y]che/ti f(ilio) CLI ;
« Aux dieux Mânes. Prunicus, fils d'Anicetus, secrétaire de notre empereur, (a fait faire ce monument) pour son fils Eutychetus, CLI ».

Les A ne possèdent pas de barre transversale (type 1). Un signe est présent à la fin de la ligne 1. Il a parfois été pris pour un S.
Tous les noms figurant sur cette inscription sont grecs. Le *scriba* mentionné dans ce texte vit dans un milieu d'esclaves et d'affranchis impériaux.

CIL, XIII, 5699.
Drioux 1934, p. 65, n°199 ; Joly 2001, p. 125 ; Le Bohec 2003, p. 211-212, n°369.

Ling-296

Stèle funéraire ?

Indéterminée

1,01 x 0,63 x 0,30 m

Calcaire oolithique.

1834

I^e^ - III^e^ siècle

Langres (52), au niveau de la caserne de la ville (Couvent des Ursulines).

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : 847.19.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Un personnage féminin est présenté nu, de face, debout sous une niche. Il tient un objet indéfini dans ses mains jointes, et semble le présenter au passant. Il s'agit probablement de la face latérale d'une stèle funéraire.

Espérandieu 1911, p. 277-278, n°3234 ; Royer 1931, p. 74, n°201.

Ling-297

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,62 x 0,70 x 0,47 m

Calcaire.

1834

II^{e} siècle

Langres (52), au niveau de la caserne de la ville (Couvent des Ursulines).

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : 845.18.

Complète.

D(iis) Divixta M(anibus) / Scottus m(aritus) / p(onedum) / c(urauit) ; « Aux Dieux Mânes. À Divixta. Son mari, Scottus, a veiller à faire installer (ce monument) ».
Le second T de Scottus est plus petit. Les lettes P et C sont en dehors du champ épigraphique.

Cliché Anne-Laure Edme.

Un fronton triangulaire à acrotères est figuré sur la face principale. Il surmonte un cartouche orné de chaque côté d'une *pelta* où figure l'inscription. Sous une niche cintrée encadrée de deux pilastres à chapiteaux se trouve la représentation en pied d'une femme. Elle est debout, vêtue de deux tuniques (dont l'une est à franges) et d'un manteau qui descendent à mi-mollets. Elle tient dans sa main gauche une corbeille de fruits, et elle pose sa main droite sur le dessus de la corbeille. Sur la face arrière de la stèle est représenté la toiture en écailles d'un édifice funéraire, surmonté d'une pomme de pin. La tunique frangée est rehaussée de jaune, et la seconde tunique de rouge. L'écharpe de la défunte est peinte en jaune et striée de traits marrons. Le fond de la niche est peint en vert. De même, la chevelure, les pupilles et les sourcils sont traités en rouge, tout comme deux mèches enroulées peintes sur les tempes.

CIL, XIII, 5759.
Espérandieu 1911, p. 299, n°3280 ; Royer 1902, p. 31-32, n°45 ; Guyard 1961, n°76 ; Desroches 1998 ; Decorse 2000, n°8 ; Le Bohec 2003, p. 257-258, n°454.

Ling-298

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,63 x 0,73 x 0,29 m

Calcaire à entroques.

1915

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), au nord du Faubourg Sous-Murs, à 100 m environ de la gare de chemin de fer à crémaillère.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.118.

Fragmentaire : l'angle inférieur gauche du monument est abîmé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle abritant la représentation d'un homme debout, en pied, vêtu d'une tunique à franges et à longues manches. Il tient dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine, une sandale. Dans sa main gauche, il tient une enclume ou un pied de chaussure.

Royer 1931, p. 90-91, n°299 ; Guyard 1961, n°244 ; Decorse 2000, n°11 ; Bernigaud 2011, n°8, p. 37.

Ling-299

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,72 x 0,56 x 0,32 m

Calcaire à entroques.

1845

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), au sud de la Citadelle.

Langres (52) ; réserve du musée, n° d'inv. : 845.21.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Cas(...)s(...) [... m]omime[/ntum] / Donna, Dannai [f]i[ilia] ; « (…) monument (funéraire). Danna, fille de Dannaus (? ...) ».
L'inscription n'est que peu lisible.

Partie supérieure de stèle à fronton triangulaire orné de palmettes. Au centre du fronton est figuré un masque. Sous le fronton est placé, entre deux colonnes, le buste d'un homme. Sur les grands côtés, dans des niches profondes encadrées de pilastres, sont figurés les bustes d'un homme et d'une femme. Une des niches est rectangulaire, l'autre a la forme d'une coquille. Des masques ont été placés au-dessus de chaque tête.

CIL, XIII, 5734.
Espérandieu 1911, p. 301, n°3286 ; Royer 1931, p. 51-52, n°90 ; Guyard 1961, n°179 ; Decorse 2000, n°29 ; Le Bohec 2003, p. 260, n°458.

Ling-300

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,35 x 0,44 x 0,15 m

Calcaire oolithique.

1844

II^e^ siècle

Langres (52), au sud de la Citadelle.

Langres (52) ; réserve du musée, n° d'inv. : 847.27.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Domito Dorepus pater / posuit. / D(iis) M(anibus) ; « À Domitus. Dorepus, son père, a fait placer (ce monument). Aux dieux Mânes ».

Partie supérieure d'une stèle à sommet rectangulaire abritant, sous une niche cintrée, la représentation d'un homme dont seul le buste est conservé. Il est figuré de face ; sa coiffure s'organise en cheveux bouclés qui forment une calotte recouvrant les oreilles. Il porte une tunique, et de sa main droite ramenée sur le buste, il tient un objet difficilement identifiable. Pour Espérandieu il s'agit d'un gobelet. L'inscription est gravée au-dessus de la niche.

CIL, XIII, 5761.
Espérandieu 1911, p. 313, n°3322 ; Royer 1931, p. 44, n°78 ; Guyard 1961, n°129 ; Decorse 2000, n°15 ; Le Bohec 2003, p. 258-259, n°456.

Ling-301

Stèle funéraire

Indéterminée

0,63 x 0,49 x 0,19 m

Calcaire à entroques.

1845

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), au sud de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.39.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

Bo[n]uss[i]l/la Begu/li fil(iae) / Candidus / ma[ritus] ; « À Bonussila, fille de Begulus. Candidus, son mari, (a veillé à faire poser ce monument) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Fragment de cartouche rectangulaire comprenant une épitaphe.

CIL, XIII, 5727.
Royer 1931, p. 27, n°48 ; Guyard 1961, n°69 ; Decorse 2000, n°123 ; Le Bohec 2003, p. 243-244, n°430.

Ling-302

Obélisque lingon

Pyramidion

0,53 x 0,23 x 0,24 m

Calcaire à entroques.

1845

50 - 200 (selon Joubeaux)

Langres (52), au sud de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.32.

Fragmentaire : seule la partie centrale est conservée.

Bivito/ni Bissi fil(io) ; « À Bivitonus, fils de Bissus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Obélisque lingon portant une inscription dans sa partie supérieure.

CIL, XIII, 5726.
Royer 1931, p. 22, n°39 ; Guyard 1961, n°148 ; Decorse 2000, n°101 ; Le Bohec 2003, p. 243, n°429.

Ling-303

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,75 x 0,63 x 0,21 m

Calcaire à entroques.

1845

II^{e} siècle

Langres (52), au sud de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.38.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Vaxtulla(e) / Beleni / cura ma/riti ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Vaxtulla, fille de Belenus. (Ce monument a été installé) par les bons soins de son mari ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle rectangulaire à fronton triangulaire. Le fronton, abritant les lettes D M, est entouré par deux acrotères. Sous celui-ci figure un cartouche à queues d'aronde où se déroule le reste de l'inscription.

CIL, XIII, 5864.
Royer 1931, p. 26, n°47 ; Guyard 1961, n°97 ; Decorse 2000, n°30 ; Le Bohec 2003, p. 312, n°556.

Ling-304

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,74 x 0,54 x 0,10 m

Calcaire à entroques.

1843

II^{e} siècle

Langres (52), au sud de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.46.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Di(i)s (Manibus) / Mercur/ial(is) Gr(a)eci / fil(ii) ; « Aux dieux Mânes de Mercurialis, fils de Graecus ». Le I de GRAECI est inséré dans le C.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire à fronton triangulaire, encadré par deux petits acrotères stylisés. Un cartouche rectangulaire contenant l'inscription est placé sous le fronton. Au centre du fronton, ainsi que sur les côtés, sont figurées des rosaces à quatre pétales.

CIL, XIII, 5814.
Royer 1931, p. 33, n°57 ; Drioux 1934, p. 99, n°455 ; Guyard 1961, n°166 ; Decorse 2000, n°38 ; Joly 2001, p. 116 ; Le Bohec 2003, p. 282-283, n°502.

Ling-305

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,53 x 0,64 x 0,17 m

Calcaire.

1844

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), au sud de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 845.20.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

[…] Domina p(onendum) c(urauit) ; « (...) Domina a veillé à faire installer (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche ornée d'une clé de coquille et supportée par des pilastres, figure le buste d'une femme dont la tête est recouverte d'un voile qui retombe sur ses épaules. La niche est surmontée d'un fronton triangulaire orné d'une rosace à cinq pétales, sculptée en léger relief. Chaque côté du fronton est décoré en faible relief : à gauche une boîte à parfum (selon le *CIL*) ou un peigne (selon Espérandieu), et à droite un miroir circulaire à manche. Sous la niche, un cartouche a queues d'aronde surmonte la représentation d'un autel embrasé, dont seule la partie supérieure est conservée. Seule la dernière ligne de l'épitaphe est encore lisible.

CIL, XIII, 5060.
Espérandieu 1911, p. 300, n°3283 ; Royer, 1931, p. 46, n°82 ; Drioux 1934, p. 106, n°517 ; Guyard, 1961, n°64 ; Decorse, 2000, n°7 ; Le Bohec 2003, p. 258, n°455.

Ling-306

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

0,62 x 0,51 x 0,19 m

Calcaire à entroques.

1845

Début du II^e^ siècle

Langres (52), au sud-est de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.73.

Fragmentaire : la stèle est brisée horizontalement sous la troisième ligne de l'inscription.

Di(i)s Manibus /Iul(iae) Salicoge/nn(a)e Pontici f(iliae) ; « Aux dieux Mânes de Iulia Salicogenna, fille de Ponticus ».
Ligature du N et du E (l. 3). Tous les O sont des lettres incluses, tout comme le U de *Manibus*. Les interponctions sont figurées par un petit triangle. Les deux dernières lettres de la ligne 3 sont montantes.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Un fronton triangulaire orné d'une rosace surmonte un cartouche rectangulaire où figure l'inscription.

CIL, XIII, 5784.
Royer 1931, p. 54, n°95 ; Drioux 1934, p. 96, n°427 ; Guyard 1961, n°160 ; Decorse 2000, n°55 ; Joly 2001, p. 118 ; Le Bohec 2003, p. 227-228, n°399.

Ling-307

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,30 x 0,42 x 0,18 m

Calcaire.

1845

Milieu du II^{e} siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), au sud-est de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.74.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit du cartouche est conservé.

Di(i)s Manibus / [A]elio Sab[…] / […] fra/[ter, -tri ? …] ; « Aux dieux Mânes. À Aelius Sab(…), frère (…) ».
Ligature du M et du A, et du N, du I et du B de *Manibus* à la ligne 1. Le I de *Diis* est une lettre montante. Inclusion du I de *Manibus* au-dessus de la ligature NB. Ligature du E et du L d'*Aelio*.

Fragment de stèle. Un cartouche rectangulaire contient l'inscription.

CIL, XIII, 5844.
Royer 1931, p. 54, n°96 ; Drioux 1934, p. 101, n°474 ; Joly 2001, p. 118 ; Le Bohec 2003, p. 218-219, n°381.

Ling-308

Bloc

Épitaphe

Inconnues.

Calcaire.

1841

Deuxième moitié du I^{er} siècle

Langres (52), au sud-est de la Citadelle.

Perdue ; n° d'inv. : R2006.1.70.

Inconnu.

C(aius ?) / Iul(ius) / Mi/nio ; « (Ci-gît) Caius (?) Iulius Minio ».

Bloc inscrit perdu avant 1961.

CIL, XIII, 5780.
Royer 1931, p. 52, n°91 ; Drioux 1934, p. 111, n°570 ; Joly 2001, p. 116 ; Le Bohec 2003, p. 225, n°395.

Ling-309

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,66 x 0,46 x 0,14 m

Calcaire coquillier.

Jeudi 13 avril 1967

II^{e} siècle

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg des Franchises.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.215.

Fragmentaire : le sommet du fronton est brisé, tout comme le bas de la stèle.

D(iis) M(anibus) / Eutico Tou/toni fil(io) ; « Aux dieux Mânes. À Eutycus, fils de Toutonus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle moulurée à fronton triangulaire accosté d'acrotères d'angle. Le tympan du fronton est orné d'une feuille de lierre stylisés. Le fronton surmonte un cartouche rectangulaire recevant le champ épigraphique. Sous l'inscription sont gravées deux palmes et une feuille de lierre.

AE, 1969-1970, 427.
Didier 1969, p. 387 ; Frézouls 1969, p. 310 ; Decorse 2000, n°40 ; Joly 2001, p. 105-106 ; Le Bohec 2003, p. 262, n°462.

Ling-310

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,72 x 0,36 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

Jeudi 13 avril 1967

Fin I^{er} - début II^{e} siècle

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg des Franchises.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.218.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Di(i)s Ma(nibus) / Siluiniu/s Gelli / servu(u)s / Mater / filio ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Silvinus, esclave de Gellus. Sa mère (a fait faire ce monument) pour son fils ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un fronton triangulaire, accosté de deux acrotères latéraux, surmonte un cartouche rectangulaire enfermant le champ épigraphique. Le tympan du fronton est orné d'un disque en relief. La stèle est cassée au niveau de la dernière ligne de l'inscription.

AE, 1969-1970, 432.
Didier 1969, p. 388-389 ; Frézouls 1969, p. 310, n°6 ; Decorse 2000, n°44 ; Joly 2001, p. 105-106 ; Le Bohec 2003, p. 308, n°548.

Ling-311

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

0,75 x 0,68 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

Jeudi 13 avril 1967

II^{e} siècle

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg des Franchises.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : R2006.1.216.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante. L'angle supérieur gauche est abîmé.

D(iis) M(anibus) / G[ia]millae / Sen[i]cia/nus p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes de Giamilla. Senicianus a veillé à faire installer ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un fronton triangulaire, orné d'un croissant de lune, surmonte un cartouche à queue d'aronde. Dans l'écoinçon de droite est figuré un miroir à manche. L'inscription se développe sur la base du fronton et dans le cartouche.

AE, 1969-1970, 428.
Didier 1969, p. 387-388 ; Frézouls 1969, p. 310, n°1 ; Decorse 2000, n°50 ; Joly 2001, p. 105-106 ; Le Bohec 2003, p. 265, n°469.

Ling-312

Stèle funéraire

Stèle à fronton cintré

0,96 x 0,57 x 0,20 m

Calcaire.

Jeudi 13 avril 1967

II^{e} siècle

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg des Franchises.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : R2006.1.220.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

Di(i)s M(anibus) / Ruf<f>us / Nobilis / lib(ertus) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Rufus, affranchi de Nobilis ».
Le I de *Diis* est montant. Les lignes de trame sont encore visibles, notamment pour la première ligne de l'inscription. Les L sont formés d'une haste verticale et d'une petite haste oblique non attachée.

Cliché Anne-Laure Edme.

Le tympan du fronton cintré accueille une rosace à six pétales. Sous le fronton est figuré un cartouche rectangulaire contenant le champ épigraphique.

AE, 1969-1970, 431.
Didier 1969, p. 390-391 ; Frézouls 1969, p. 310, n°4 ; Decorse 2000, n°86 ; Joly 2001, p. 105-106 ; Le Bohec 2003, p. 299-300, n°531.

Ling-313

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,25 x 0,68 x 0,10 m

Calcaire oolithique fin.

Jeudi 13 avril 1967

II^{e} siècle

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg des Franchises.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : R2006.1.222.

Fragmentaire : brisée en deux fragments, la partie gauche du monument est manquante.

[D(iis ?)] M(anibus) / […] Capro / [...]nus / l(ibertus ?) p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes (…), Caper (...), affranchi (?) a veillé a faire installer (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Un fronton triangulaire repose sur un cartouche à queues d'aronde en forme de *pelta*.

AE, 1969-1970, 426.
Didier 1969, p. 391 ; Frézouls 1969, p. 311, n°8 ; Joly 2001, p. 105-106 ; Le Bohec 2003, p. 246-247, n°436.

Ling-314

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,86 x 0,52 x 0,25 m

Calcaire à entroques.

Jeudi 13 avril 1967

II^{e} siècle

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg des Franchises.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.217.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante. L'angle supérieur droit est abîmé.

D(iis) I(nferis) M(anibus) / Biracillo / Veri fil(io) ; « Aux dieux Mânes des Enfers. À Biracillus, fils de Verus ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Un fronton triangulaire, accosté de deux acrotères latéraux, surmonte un cartouche à queue d'aronde enfermant le champ épigraphique. Le tympan du fronton est orné d'un disque radié (selon Didier) ou d'une rosace à quatre pétales.

AE, 1969-1970, 425.
Didier 1969, p. 388 ; Frézouls 1969, p. 310, n°5 ; Decorse 2000, n°43 ; Joly 2001, p. 105-106 ; Le Bohec 2003, p. 242, n°428.

Ling-315

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,66 x 0,57 x 0,16 m

Calcaire.

Jeudi 13 avril 1967

fin I^{er} siècle (Lazzaro) / II^{e} siècle (Le Bohec)

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg des Franchises.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.219.

Complète.

D(iis) Manibus / Reb(r)ica Res(tituti filia ?) / libe(r)ta[e] No(c)turna Angi[n]a A/[q]uilona posu[e (runt)] libe(n)t(es) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Rebrica, fille de Restitutus (?). Ses affranchies, Nocturna, Angina et Aquilona ont fait installer (ce monument funéraire) de bon gré ».
Le lapicide a commis une erreur en gravant deux fois le D de *Diis*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Deux frontons triangulaires très pointus, accolés et incisés, surmontent un cartouche à queues d'aronde. L'inscription commence sur la base des fronton, et se poursuit dans le cartouche.

AE, 1969-1970, 430.
Didier 1969, p. 389-390 ; Frézouls 1969, p. 310, n°3 ; Decorse 2000, n°59 ; Joly 2001, p. 105-106 ; Le Bohec 2003, p. 296, n°525.

Ling-316

Stèle funéraire

Épitaphe

Inconnues.

Calcaire.

Jeudi 13 avril 1967

II^{e} siècle

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg des Franchises.

Perdue, n° d'inv. : R2006.1.221.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / Pro[uin (?)]/cial[is (?)] / […] ; « Aux dieux Mânes de Provincialis (?), ... ».

Inconnue.

AE, 1969-1970, 429.
Didier 1969, p. 391 ; Frézouls 1969, p. 311, n°7 ; Joly 2001, p. 105-106 ; Le Bohec 2003, p. 294, n°522.

Ling-317

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1 x 0,43 x 0,18 m

Calcaire.

1968

II^e^ siècle ?

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg Saint-Gilles.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve du musée (vient d'être acquise, en attente d'être intégrée aux collections).

Complète

D(iis) M(anibus) / Mercu/rialis / Nalis / f(i)l(ius) ; « Aux dieux Mânes de Mercurialis. Nalis, son fils (a fait faire ce monument) »

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Un fronton triangulaire, orné en son centre d'un disque (ou une rosace ?), repose sur un cadre rectangulaire contenant le champ épigraphique.

Février, Le Bohec, Vaillant 2001, p. 383-384 ; Le Bohec 2003, p. 283, n°503.

Ling-318

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,96 x 0,52 x 0,14 m

Calcaire à entroques.

Août 2004

II^e^ siècle

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg Saint-Gilles.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.235.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

Di(i)s Manib(us) / M(onumentum) / Medu\|llinae / Norbanifil(iae) ; « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Medullina, fille de Norbanus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fronton triangulaire encadré par des acrotères d'angle. L'inscription se développe dans et autour du fronton, ainsi que sur le bandeau inférieur de celui-ci.

Durost, Lenda, Duda 2004, p. 11 ; Durost *et alii* 2007, p. 349-361.

Ling-319

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,46 x 0,50 x 0,15 m

Calcaire à entroques.

2004

II^e^ siècle

Langres (52), chemin des Jésuites, Faubourg Saint-Gilles.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.236.

Complète, mais abîmée.

D(iis) M(anibus) / Augusto / Cimbri<s> / lib(erto) ; « Aux dieux Mânes. À Auguste, affranchi de Cimber ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire à fronton triangulaire et acrotères. Des rosaces sont placées de chaque côté de fronton et au centre de celui-ci. L'inscription commence sur le bandeau inférieur du fronton, et se poursuit dans un cartouche rectangulaire placé juste en-dessous.

Durost, Lenda, Duda 2004 ; Durost *et alii* 2007, p. 349-361.

Ling-320

Bloc rectangulaire

Épitaphe

0,39 x 0,88 x 0,19 m

Calcaire.

1855

Début II^e^ siècle

Langres (52), dans la partie nord du rempart, près de la porte romaine.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.48.

Fragmentaire : le bloc est complet mais il ne présente qu'une partie de l'inscription.

P. Vis<t>ellio Comiti et […] /liniae Mammisson[i, con] / iugi eius et P. Visellio [Seni] / ciano, fil (io), Senicianu[s …], / […] p(onendum) c(urauit), / […] ; « À P. Visellius Comes et à (…)linia Mammiso, son épouse, et à P. Visellius Senicianus, leur fils. Senicianus (...) ».
Ligature du T et du E de Vistellio à la l. 1.

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc rectangulaire inscrit appartenant à un monument funéraire.

CIL, XIII, 5871.
Royer 1931, p. 35, n°60 ; Drioux 1934, p. 89-90, n°364 ; Joly 2001, p. 134 ; Le Bohec 2003, p. 234, n°411.

Ling-321

Obélisque lingon

Pyramidion

0,67 x 0,22 x 0,20 m

Calcaire à entroques.

1845

50 - 200 (selon Joubeaux)

Langres (52), dans la partie nord-est de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.31.

Complet.

De/cmo ; « À Decmus ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Obélisque lingon dont l'épitaphe se compose du seul nom du défunt.

CIL, XIII, 5753.
Royer 1931, p. 21, n°37 ; Guyard 1961, n°184 ; Decorse 2000, n°99 ; Le Bohec 2003, p. 254-255, n°449.

Ling-322

Obélisque lingon

Pyramidion

1,37 x 0,49 x 0,39 m

Calcaire.

1845

50 - 200 (selon Joubeaux)

Langres (52), dans la partie sud-est de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.29.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

[Cresc]enti / ...an XIX / ...n p(atri) an(norum) (?) ; « Crescentus (…) dix-neuf ans (…) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Obélisque lingon portant une inscription dans sa partie supérieure.

CIL, XIII, 5749.
Royer 1931, p. 20, n°35 ; Guyard 1961, n°138 ; Decorse 2000, n°100 ; Le Bohec 2003, p. 323, n°587.

Ling-323

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,19 x 0,52 x 0,19 m

Calcaire à entroques.

Décembre 1855

II[e] siècle

Langres (52), dans la partie sud-est de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.79.

Complète

D(iis) M(anibus) / Pèregr/ini Oc/ta(uus ?) cu/rauit ; « Aux dieux Mânes de Peregrinus. Octavus (?) a veillé à faire installer (ce monument funéraire) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle à fronton triangulaire orné d'une rosace. Les lettres D M sont inscrites sur le bandeau inférieur du fronton. Le reste de l'inscription se développe dans un cartouche rectangulaire placé sous le fronton.

CIL, XIII, 5827.
Royer 1931, p. 57, n°101 ; Drioux 1934, p. 115, n°602 ; Guyard 1961, n°212 ; Decorse 2000, n°69 ; Joly 2001, p. 120 ; Le Bohec 2003, p. 291-292, n°516.

Ling-324

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

1,17 x 0,50 x 0,21 m

Calcaire à entroques.

Décembre 1855

Fin I[er] (Lazzaro) / début III[e] siècle (Le Bohec)

Langres (52), dans la partie sud-est de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.78.

Complète.

Mossianus / D(iis) Mani(bus) / Novello / C(oloniae) L(ingonum) s(e)r(uo) / cura(n)te / Belatul/[l]a S [P ou D ?] M [D ?] ; « Mossianus. Aux dieux Mânes. À Novellus, esclave de la colonie des Lingons. (Monument installé) par les soins de Belatulla, (esclave d'Idmus ?) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Le fronton triangulaire, surmontant le cartouche, est encadré d'acrotères. Le nom du défunt est inscrit en dehors du champ épigraphique, sur le bandeau inférieur du fronton. À noter que la dernière lettre du nom, le S, est placé sous le U, à droite du cartouche, par manque de place. Le reste de l'inscription se développe dans le cartouche rectangulaire.

CIL, XIII, 5694.
Royer 1931, p. 56-57, n°100 ; Drioux 1934, p. 66, n°220 ; Guyard 1961, n°41 ; Decorse 2000, n°47 ; Joly 2001, p. 120 ; Le Bohec 2003, p. 208, n°364.

Ling-325

Stèle funéraire

Cippe à sommet pyramidal

1,13 x 0,63 x 0,40 m

Calcaire.

1845

Fin II^{e} - début du III^{e} siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), dans la tourelle du rempart située entre la tour Saint-Ferjeux et la petite tour du Virot au sud-est de la ville.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : 845.4.

Fragmentaire : la partie supérieure de l'inscription est manquante.

D(iis) M(anibus) / et memoriae De/cembris alum/ni et Soicelasi et / Regin(a)e uxori(s). Vi/ui aedi(fi) cauer(unt) ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire de December, leur pupille (/ancien élève), et de Soicelasius, et de Régine, son épouse. Ils ont fait construire (ce monument funéraire) de leur vivant ».
De nombreuses ligatures sont visibles. D'après Bassir Amiri, l'*alumnus* serait esclave.

Petit monument funéraire à fronton triangulaire et acrotère. Sur le bandeau inférieur du fronton figurent les lettres DM. Sous celui-ci, une niche cintrée abrite trois bustes. Sur la gauche, une femme en manteau. Au centre, un enfant. Sur la droite, un homme en manteau. Aucun des défunts ne tient d'attributs, et leurs mains n'ont même pas été représentées. Le champ épigraphique su situe sous les bustes des défunts.

CIL, XIII, 5752.
Espérandieu 1911, p. 289, n°3262 ; Royer 1931, p. 53, n°93 ; Drioux 1934, p. 85, n°328 ; Guyard 1961, n°74 ; Decorse 2000, n°27 ; Le Bohec 2003, p. 253 -254, n°448 ; Amiri 2016, p. 32.

Ling-326

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,52 x 0,36 x 0,17 m

Calcaire à entroques.

1901

Début II^{e} siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), dans le Faubourg Saint-Gilles, au nord de la ville.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.76.

Fragmentaire : seule la partie centrale de la stèle est conservée.

Di(i)s Mani[bus] / Maddacanus / Sedati fil(ius) / Martia do(nauit ?) / O H M S ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Maddacanus, fils de Sedatus. Martia a offert (cette épitaphe ?). […] ».
Pour la dernière ligne le *CIL* propose : *h(oc) m(onumentum) s(equetur)*. M. Guyard propose : *o(ssa) h(ic) s(ita)*.

L'inscription figure dans un cartouche rectangulaire. Dans la partie inférieure de la stèle, au niveau de la cassure, on parvient à distinguer quelques traits incisés, sans doute les vestiges d'un décor aujourd'hui disparu.
La dernière ligne de l'inscription semble ne pas avoir été entièrement gravée, ce qui expliquerait ce problème de traduction.
Yann Le Bohec propose : *(H)o(c monumentum siue locus) h(eredem) [n(on)] s(equetur)*, soit « ce monument et son emplacement ne feront pas partie de l'héritage ».

AE, 1903, 100 ; *CIL*, XIII, 11587.
Royer 1931, p. 55-56, n°98 ; Drioux 1934, p. 98, n°442 ; Guyard 1961, n°165 ; Joly 2001, p. 104 ; Decorse 2000, n°65 ; Le Bohec 2003, p. 277, n°491.

Ling-327

Bloc inscrit

Épitaphe

0,50 x 1,13 x 0,42 m

Calcaire.

1696 (au musée depuis 1848)

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), dans le mur de la seconde Porte des Moulins, détruite en 1848.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : R2006.1.40.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Attiae Dammulai / Optatius Ternicus / maritus et Attius / Quintilianus fra/ter p(osuit) curau[it] ; « À Attia Dammula. Optatius Ternicus, son époux, et Attius Quintilianus, son frère, se sont chargés de faire installer (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Bloc rectangulaire portant une inscription. L'extérieur du cadre inscrit présente de nombreuses traces d'outils. Une feuille de lierre sépare P et CURAV à la ligne 5.

CIL, XIII, 5720.
Royer 1931, p. 28, n°50 ; Drioux 1934, p. 84, n°318 ; Le Bohec 2003, p. 219-220, n°383.

Ling-328

Monument funéraire

Épitaphe

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

III^e^ - IV^e^ siècle

Langres (52), dans le mur du *castrum* au 1, place Henryot.

Langres (52), dans le mur du *castrum* au 1, place Henryot.

Fragmentaire : seules les cinq premières lignes de l'inscription sont conservées.

Aeli(a)e Datib(a)e coni/ugi carissim(a)e et / Lucrioni filio / dulcissimo Lucri[o] / Aug[usti] [n (ostri) ?] disp[ensator] bene m[erentibus] ; « À Aelia Dativa, son épouse bien aimée, et à son fils très chéri, Lucrio. Lucrio, administrateur des biens impériaux (a fait faire ce monument) pour ceux qui en étaient dignes ».

Cliché Serge Février.

Bloc quadrangulaire inscrit. La dernière ligne de l'inscription est fragmentaire. Les datifs en *-e* au lieu de *-ae*, et la forme *Datiba* pou *Datiuua* imposent une datation tardive pour ce texte. Plusieurs lectures ont été proposées pour cette inscription.

CIL, XIII, 5697.
Vignier 1670, p. 129 ; André 1726, p. 80 ; Drioux 1934, p. 65, n°197 ; Joly 2001, p. 138-139 ; Le Bohec 2003, p. 210, n°367 ; Vaillant 2013a, p. 309.

Ling-329

Stèle funéraire

Épitaphe

0,81 x 0,68 x 0,16 m

Calcaire à entroques

1995

II^e^ siècle

Langres (52), dans le quartier de la Trincassaye.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.203.

Fragmentaire : le sommet du fronton est brisé, et la partie inférieure de la stèle est manquante.

D(iis) M(anibus) / Eri(ci) Curam (egit) / Raisa / lib(erta) ; « Aux dieux Mânes d'Ericus. Son affranchie, Raisa, a veillé à faire installer (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Partie supérieure d'une stèle à sommet triangulaire. Une rosace à six pétales orne le centre du fronton. Sous ce dernier figure un cartouche rectangulaire qui reçoit l'inscription.

Février, Le Bohec 1997, p. 300, n°7 ; Decorse 2000, n°75 ; Joly 2001, p. 115 ; Le Bohec 2003, p. 261, n°460.

Ling-330

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,65 x 0,61 x 0,13 m

Calcaire à entroques.

1995

II^e^ siècle

Langres (52), dans le quartier de la Trincassaye.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve du musée ; n° d'inv. : R2006.1.202.

Complète.

D(iis) M(anibus) /Sanu/aco ; « Aux dieux Mânes. À Sanuacus ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Un cartouche à queues d'aronde, surmonté d'un fronton triangulaire, enferme l'inscription. Sous le cartouche sont gravés deux instruments. L'un d'eux, par sa forme courbée, a été identifiée comme étant un strigile.

Février, Le Bohec 1997, p. 298, n°6 ; Decorse 2000, n°63 ; Joly 2001, p. 115 ; Le Bohec 2003, p. 303, n°538.

Ling-331

Stèle funéraire

Épitaphe

0,31 x 0,28 x 0,09 m

Calcaire oolithique local.

1995

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), dans le quartier de la Trincassaye.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve du musée ; n° d'inv. : R2006.1.204.

Fragmentaire : seul l'angle inférieur gauche du cartouche est conservé.

[...] Iu(u)en[...] ; « [...] Iuvenius (?) ».
Le I de *Iuvenius* est une lettre montante.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Fragment d'inscription. L'angle inférieur gauche du cartouche est conservé.

Février, Le Bohec 1997, n°8 ; Joly 2001, p. 115 ; Le Bohec 2003, p. 273, n°483.

Ling-332

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,23 x 0,64 x 0,33 m

Calcaire à entroques.

1626

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), dans le rempart de l'Antiquité tardive, dans une maison canoniale située au 1 place Jeanne Mance.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : 939.4.3.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à sommet rectangulaire abritant la représentation d'une femme debout sous une niche cintrée. Vêtue d'une tunique et d'un manteau longs, elle tient un gobelet dans sa main droite ramenée sur la poitrine. Dans sa main gauche baissée elle tient une *mappa*. La chevelure, séparée par une raie médiane, se divisent en deux bandeaux lisses qui couvrent les oreilles et se terminent par un chignon bas sur la nuque.

Charlet 1700, p. 83 ; Espérandieu 1911, p. 296 et 352, n°3273 ; Royer 1931, p. 96, n°316 ; Guyard 1961, n°239 ; Decorse 2000, n°9.

Ling-333

Stèle funéraire dite "du mariage"

Indéterminée

1,75 x 1,10 x 0,50 m

Calcaire oolithique.

XVII^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), dans le rempart de l'Antiquité tardive, dans une maison située aujourd'hui au 1 place Jeanne Mance.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : 939.4.1.

Complète, bien que la partie supérieure de la niche soit abîmée.

MNRA . Chaque lettre est sans doute l'initiale du nom de chacun des défunts (interponction après chaque lettre).

Dans une niche cintrée ornée d'une coquille sont placés trois hommes et une femme, debout, en pied. L'homme le plus à gauche tient un marteau à long manche dans la main droite posée sur son torse. De l'autre main il tient une cassette et des pinces. L'homme à sa gauche porte une barbe, et sa coiffure est similaire à son voisin. De sa main gauche il tient un marteau ; sa main droite est ramenée sur sa poitrine. Il porte un manteau dont un pan retombe sur son bras gauche. À sa gauche est figurée une femme vêtue de deux tuniques et d'une écharpe. De sa main gauche elle tient un pan de son vêtement. Sa main droite est jointe à la main droite de l'homme de droite. Sa chevelure, séparée par une raie médiane, s'organise en mèches ramenées vers l'arrière en un étagement successif qui couvre les tempes et les oreilles. L'homme de droite est barbu, sa chevelure est coiffée en mèches souples qui couvrent les tempes et les oreilles. Il serre dans sa main gauche une petite balance. Un pan de son manteau tombe sur son bras gauche. Il s'agit probablement d'orfèvres.

CIL, XIII, 5884.
Vignier 1670 ; André 1726 ; Charlet 1726 ; Charlet 1700 ; Anonyme 1776 ; Daguin 1830 ; Pistolet de Saint-Fergeux 1877b ; Espérandieu 1911, p. 316 -317, n°3333 ; Royer 1931, p. 95, n°314 ; Drioux 1934, p. 121, n°658 ; Guyard 1961, n°270 ; Decorse 2000, n°20 ; Le Bohec 2003, p. 318, n°570.

Ling-334

Bloc inscrit

Épitaphe

0,49 x 1,32 x 0,42 m

Calcaire oolithique.

1846

I^{er} - III^{e} siècle

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), dans le rempart de l'Antiquité tardive, près du Grand Séminaire.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.27.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[B]ellognat.. / H(eres) ; « (Monument funéraire) de Bellognatus. Son héritier (s'est chargé de le faire installer ?) ».

Linteau inscrit, appartenant à un monument funéraire.

CIL, XIII, 5724.
Royer 1931, p. 18, n°31 ; Le Bohec 2003, p. 241, n°425.

Ling-335

Bloc inscrit

Épitaphe

0,27 x 1,03 x 0,45 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ siècle

Langres (52), dans le rempart de l'Antiquité tardive.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.24.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[..., A]ecissa lib(ertus), [...] / [..., u]xori, et Vital(i), se[ruo (?)], / [faci]endum cura[uit] ;
« (…) affranchi d'Aecissa, a veillé à faire installer (ce monument) pour (…) son épouse, et pour Vitalis son esclave (?) ».
La première ligne, vue lors de la découverte, a été détruite depuis (…ECISSAE LIB...).

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Bloc rectangulaire portant une inscription. Les lettres ont pu être datées du I^er^ siècle (*CIL*).

CIL, XIII, 5872.
Royer 1931, p. 17, n°27 ; Le Bohec 2003, p. 235, n°413.

Ling-336

Bloc inscrit

Épitaphe

0,36 x 0,76 x 0,40 m

Calcaire oolithique.

1846

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), dans le rempart nord de la ville, au bas de la ruelle des Dominicaines, dans le Faubourg Saint-Gilles.

Langres (52) ; réserve du musée, n° d'inv. : R2006.1.17.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[...] / Magunia[e, ...], / [...] ex te[sta]/[men]to ...] / [... cura]uit, II[...] ; « À Magunia (…) en vertu de son testament (…) a veillé à faire installé (ce monument funéraire ?) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Deux fragments de linteau appartenant peut être à un monument funéraire.

CIL, XIII, 5803.
Royer 1931, p. 14-15, n°20 ; Le Bohec 2003, p. 278, n°493.

Ling-337

Stèle funéraire

Indéterminée

1,36 x 0,67 x 0,32 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), dans le rempart nord-est de la ville.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserves du musée ; n° d'inv. : 845.17.

Fragmentaire : quelques éclats manquent aux angles.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche plate figure un homme debout en pied, de face. Il tourne la tête vers la gauche de la stèle, et semble barbu, bien que le visage soit très abîmé. Le défunt est vêtu d'un manteau large à col bateau qui descend sous les genoux. La chevelure est composée de larges mèches ondulées, tombant sur la nuque. Dans sa main droite il tient un objet indéfini (sorte de longue tige), et dans sa main gauche il tient l'anse d'un panier en osier rempli de fruits. De nombreuses traces de polychromie sont encore visibles : un trait rouge foncé vertical marque la coloration du vêtement (*clauus*), un large trait rouge foncé entoure le corps du défunt, et le fond de la niche semble peint d'un rouge plus clair.

Espérandieu 1911, p. 298-299, n°3279 ; Royer 1931, p. 71, n°188 ; Guyard 1961, n°188 ; Decorse 2000, n°10.

Ling-338

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,45 x 0,57 x 0,18 m

Calcaire à entroques.

Entre 1854 et 1856

II^e^ siècle

Langres (52), dans le rempart sud-ouest de la ville, entre la porte de l'Abattoir et la rue de Besançon.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.14.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

D(iis) M(anibus) / Martiae ; « Aux dieux Mânes de Martia ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire orné d'une rosace à quatre pétales. Sur la base inférieure du fronton se déroule le début de l'inscription, ponctuée d'une *héréda*. L'épitaphe se poursuit dans un cartouche rectangulaire placé sous le fronton. La stèle est brisée sous la deuxième ligne de l'inscription.

CIL, XIII, 5808.
Royer 1931, p. 13, n°17 ; Guyard 1961, n°205 ; Decorse 2000, n°70 ; Le Bohec 2003, p. 281, n°499.

Ling-339

Stèle funéraire

Indéterminée

0,45 x 1,05 x 0,38 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), dans le rempart, à l'est.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.108.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Partie inférieure d'une stèle à trois personnages, dont seules les jambes et les pieds sont encore visibles. Les personnages de gauche et de droite sont des hommes, le personnage central est une femme. Ils sont tous vêtus d'une tunique et d'un manteau à larges plis, et tous sont chaussés de bottes.

Royer 1931, p. 85, n°277.

Ling-340

Bloc rectangulaire

Épitaphe

0,31 x 0,73 x 0,46 m

Calcaire oolithique.

Entre 1854 et 1856

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), dans le rempart, au sud-ouest de la ville, entre la porte de l'Abattoir et la rue de Besançon.

Langres (52) ; réserve de la Citadelle, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.85.

Complet.

[…]s Macrin[…] / […]o[…] ; « (…)s Macrinus (...) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Bloc rectangulaire provenant d'un monument funéraire et portant une partie d'inscription.

CIL, XIII, 5800.
Royer 1931, p. 61-62, n°107 ; Drioux 1934, p. 112, n°579 ; Joly 2001, p. 135 ; Le Bohec 2003, p. 276-277, n°490.

Ling-341

Stèle funéraire

Stèle en forme de tablette

0,86 x 0,55 x 0,24 m

Calcaire.

1642

Début II^e siècle

Langres (52), dans le rempart, derrière l'Évêché.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.49.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

Di(i)s Mani/bus L. Iuli(i) / Chi(i). / Crescens, / Iuliorum / disp(ensator), fil(io), / et / [Pa]ullinus, / contra scriba ; « Aux dieux Mânes de L(ucius ?) Iulius Chius. Crescens, administrateur des biens des Jules, à son fils, et Paullinus, le contrôleur, (ont fait faire ce monument funéraire) ».

Stèle en forme de tablette. Une feuille de lierre est figurée entre DISP et FIL à la l. 6.
Ligatures de IB dans *scriba* et VM dans *Iuliorum*. Le I de *Diis* est montant. Surimposition de EN de *Crescens*. Surimposition de NTR de *contra*, et inclusion du O.

CIL, XIII, 5698.
Royer 1931, p. 35-36, n°61 ; Drioux 1934, p. 65, n°198 ; Guyard 1961, n°38 ; Decorse 2000, n°89 ; Joly 2001, p. 111 ; Le Bohec 2003, p. 210-211, n°368.

Ling-342

Stèle funéraire

Indéterminée

0,73 x 0,56 x 0,21 m

Calcaire à entroques.

2003/2004

Milieu II^e siècle

Langres (52), dans le rempart, près de la tour Saint-Jean, au nord-ouest de la ville.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.238.

Fragmentaire : seule une partie du côté gauche de la stèle est conservée.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

D(iis) M(aninus) / L. Cassio C[re]scent Aure[l](io) Trio [p(onendum) c(urauit)] ; « Aux dieux Mânes. À L(ucius ?) Cassius, Aurelius Tri a veillé à faire installer (ce monument) ».
Ligature de L et T dans CRESCENT.

Le champ épigraphique est délimité par une moulure. Une rosace ornait peut-être le fronton.

Inconnue.

Ling-343

Relief dit "du char à banc"

Indéterminée

0,70 x 1,32 x 0,16 m

Calcaire.

1849

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), dans un des murs du *castrum*, au nord de la porte Longeporte.

Langres (52), Musée Guy Baillet, visible au musée ; n° d'inv. : 849.1.

Fragmentaire : brisé, recomposé de plusieurs fragments.

/

Cliché Arnaud Vaillant.

Deux personnes, assises dos à dos dans un char à quatre roues, sont conduites par un troisième placé sur le devant du véhicule. Ils sont vêtus de manteaux longs à capuchon. L'attelage se dirige vers la droite, tiré par quatre chevaux.

Espérandieu 1911, p. 282-283, n°3245.

Ling-344

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,46 x 0,81 x 0,16 m

Calcaire oolithique.

XVII^e^ siècle

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), dans une maison de la rue Boillot.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserves de la Citadelle, salle 1 ; n° d'inv. : 910.3.3.

Complète.

Dans un cartouche à queues d'aronde surmonté par les figures des défunts: *D(iis) M(anibus) / Craxallo et Inderciniae / Hilarus fil(ius eorum) p(onendum) c(urauit)*. « Aux Dieux Mânes. À Craxallus et à Indercinia. Leur fils, Hilarus, a fait placer (ce monument). »

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle à sommet rectangulaire abritant, dans une niche rectangulaire, la représentation en buste de deux époux. Un motif ornemental de palmettes en forme de S orne chacun des deux côtés de la niche. Sous les bustes figure un cartouche à queues d'aronde qui reçoit l'épitaphe.

CIL, XIII, 5748.
Espérandieu 1911, p. 298, n°3278 ; Royer 1931, p. 83-84, n°269 ; Guyard 1961, n°73 ; Decorse 2000, n°5 ; Le Bohec 2003, p. 252, n°446.

Ling-345

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et fronton triangulaire

1 x 0,65 x 0,14 m

Calcaire.

1839

II^e^ siècle

Langres (52), dans une maison du centre ville, au 8 rue Boivin.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.62.

Fragmentaire : la stèle est brisée horizontalement sous l'inscription.

D(iis) M(anibus) / Peculia/ri Cod(oni) (filio) / Discent(es eius) / p(onendum) c(urauerunt) ; « Aux dieux Mânes de Peculiaris, fils de Codonus. Ses apprentis ont veillé à lui faire installer (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire encadré d'acrotères. Le centre du fronton est orné d'un croissant de lune en léger relief. Placé sous le fronton, un cartouche rectangulaire reçoit l'inscription.
Les lettres COD ont aussi été restituées sous la forme *codicarius* (batelier) par Edmond Frézouls (Frézouls 1991). Si l'on restitue *Codonus*, l'idyonyme du père est d'origine gauloise.

CIL, XIII, 5826.
Royer 1931, p. 42, n°75 ; Drioux 1934, p. 115, n°601 ; Guyard 1961, n°211 ; Decorse 2000, n°34 ; Joly 2001, p. 133 ; Le Bohec 2003, p. 290-291, n°515.

Ling-346

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,72 x 0,65 x 0,29 m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle ?

Langres (52), de provenance locale ?

Saints-Geosmes (52), dans l'église.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Serge Février.

Stèle à fronton triangulaire orné d'acrotères. Sous une niche cintrée figurent deux personnages, légèrement tournés l'un vers l'autre. La femme, à gauche, est vêtue d'une tunique et d'un manteau à encolure ronde. Son visage est très érodé. Sa main droite est ramenée sur son ventre et semble tenir un objet. L'homme, à droite, est barbu. Sa chevelure, épaisse et bouclée, dégage les oreilles et tombe sur le front. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau fendu au col. Sa main droite est ramenée sur la poitrine et tient un objet (gobelet ?). La stèle a été réemployée à une époque récente pour servir de support à une croix chrétienne ornée d'une Vierge à l'Enfant.

Inconnue.

Ling-347

Stèle funéraire

Épitaphe

0,23 x 0,60 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), de provenance locale.

Langres (52), 7 rue Jean Roussat, en remploi dans une cave.

Fragmentaire : seule la partie centrale de la stèle est conservée.

D(i)is Man(ibus) / Saturnin/us Maner/(..) ; « Aux dieux Mânes, Saturninus Maner(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans un cadre à la bordure bien marquée figure une inscription sur trois lignes. Il existe un dessin ancien représentant cette stèle.

Inconnue.

Ling-348

Stèle funéraire

Épitaphe

0,55 x 0,55 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), de provenance locale.

Langres (52), 7 rue Jean Roussat, en remploi dans une cave.

Fragmentaire : seule la partie centrale de la stèle est conservée.

D(iis) Man/ibus / Cociliae / Calisti / filiae ; « Aux dieux Mânes, à Cocilia, fille de Calistus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans un cadre à la bordure bien marquée figure une inscription sur cinq lignes. Il existe deux dessins anciens représentant cette stèle. Un fragment de fronton triangulaire surmontant le M de *Diis Manibus* est conservé dans la même cave que cette stèle, ainsi qu'un fragment bûché figurant un homme dont seule l'oreille droite est bien conservée. D'après un des dessins retrouvés, il est possible que ces trois fragments appartiennent au même monument.
On retrouve le nom de Cocilia dans un inscription à Bourbonne-les-Bains.

Vignier 1670.

Ling-349	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

1604

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), de provenance locale.

Perdue.

Inconnu.

/

Tiré de Charlet 1700.

Sous une niche figure un personnage debout, en pied, légèrement tourné vers la gauche. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau dont un pan tombe de son épaule droite et passe sur son bras gauche. Il semble tenir un fouet dans sa main droite.

Charlet 1700, p. 83 ; Gaignières, *ms XIII*, folio 5 ; Espérandieu 1911, p. 310, n°3312.

Ling-350	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), de provenance locale.

Perdue.

Inconnu.

Iuliae [C]arant/iae H[y]ginius / Muscidius mari(tus) [f(ecit) ; « À Iulia Carantia, son époux, Hyginius Muscidius (à fait faire ce monument) ».

Tiré de André 1726.

Dans la partie supérieure de la niche figure un fronton triangulaire orné en son centre d'un croissant de lune. Deux rosaces encadrent le fronton. Sous celui-ci est représenté un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. Celui-ci est soutenu par deux pilastres encadrant un autel enflammé.

CIL, XIII, 5782.
Charlet 1700, p. 87 ; André 1726, p. 76 ; Espérandieu 1911, p. 323, n°3351.

Ling-351

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Fin du XVI[e] siècle

II[e] siècle ?

Langres (52), de provenance locale. recueilli par l'abbé de Flabémont.

Détruite par des ouvriers en 1833.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / Clantrus Sext(us) / Latunae uxori ; « Aux dieux Mânes, (ci-gît) Clantrus Sextus. Latuna, son épouse, (a fait poser ce monument) ».
Y. Le Bohec propose : *D(iis) M(anibus) / Clantrus Sext(i filius) / [Be]latu[ll]ae uxori* ; « Aux dieux Mânes. Clantrus, fils de Sextus. (a fait poser ce monument) pour son épouse Belatulla ».

1

2

Tiré de Charlet 1700 (1) ; tiré de Vignier 1670 (2).

Sous une niche droite inscrite figure une tête. Un dessin de Vignier montre un couple debout en pied sous le bandeau inscrit.
L'inscription a été détruite en 1833 et n'est connue que par les dessins de Charlet et Vignier.

CIL, XIII, 5742.
Charlet 1700, p. 80 ; Vignier 1670, p. 129 ; Espérandieu 1911, p. 309, n°3307 ; Drioux 1934, p. 85, n°323 ; Joly 2001, p. 137 ; Le Bohec 2003, p. 250-251, n°443.

Ling-352

Stèle funéraire

Épitaphe

0,54 x 0,58 x 0,20 m

Calcaire oolithique local gris clair.

1995

I[er] - III[e] siècle

Langres (52), en remploi dans un mur de la Porte sud de la Citadelle. Provient originellement de la nécropole sud.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.199.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

[...] / Iamma / sibi e[t] / Caeli(a)na[e] (?) / u[xor]i (?) ; « (…) Iamma, pour lui-même et pour son épouse, Caeliana, a fait installer (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Partie inférieure d'une stèle dont il ne reste qu'une inscription partielle dans son cartouche.

Février, Le Bohec 1997, n°3 ; Decorse 2000, n°124 ; Joly 2001, p. 123 ; Le Bohec 2003, p. 268-269, n°475.

Ling-353

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,75 x 0,50 x 0,20 m

Calcaire.

Inconnue.

Deuxième moitié II^e siècle

Langres (52), Faubourg des Franchises, à l'est de la ville.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : 845.9.1.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

D(iis) M(anibus) / Lollio Gem(i)/no Gemelius / p(ater) p(onendum) c(urauit) / derisori ; « Aux dieux Mânes. À Lollius Geminus, le mime. Gemellus, son père, a pris soin de faire installer ».
Les abréviations P P C sont placées dans un rectangle sous le cartouche. Plusieurs ligatures sont visibles dans Geminus et Gemellus.

Stèle rectangulaire accueillant, en-dessous d'un cartouche à queues d'aronde, la représentation d'un enfant et son chien sous une niche cintrée. Il est figuré debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique courte descendant aux genoux et paraît chaussé. La chevelure épaisse est rendue par de grosses mèches bouclées, formant une sorte de calotte qui recouvre les oreilles. Dans sa main gauche ramené sur le buste, il serre un objet difficile à identifier. Dans sa main droite, il tient la laisse d'un chien assis à ses pieds, et levant la tête vers son maître. L'épitaphe se déroule dans le cartouche et sur le bandeau de la niche.
Les lettres D et M sont dans les queues d'aronde du cartouche.

CIL, XIII, 5701.
Espérandieu 1911, p. 284-285, n°3249 ; Royer 1931, p. 37, n°65 ; Drioux 1934, p. 97, n°437 ; Guyard 1961, n°133 ; Decorse 2000, n°16 ; Le Bohec 2003, p. 213, n°371.

Ling-354

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,32 x 0,57 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

XIX^e siècle

Début II^e siècle

Langres (52), Faubourg des Franchises, à l'est de la ville.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : 847.14.2.1.2.

Fragmentaire : conservée en deux fragments, le bas de la stèle est fracturé.

Cliché Anne-Laure Edme.

Di(i)s Mani(bus) / Placidi/ae / Specta/tae ; « Aux Dieux Mânes de Placidia Spectata ».
Ligature entre le M et le A de *Manibus*.

Stèle plate rectangulaire figurant un fronton triangulaire à acrotères. Chacun des acrotères est orné d'un objet de forme allongé, non identifiable (sandales pour M. Guyard). De chaque côté du fronton sont représentés des miroirs à manche. Un croissant de lune est inscrit dans le fronton. Sous celui-ci figure un cartouche contenant l'inscription surmontant un autel enflammé.

CIL, XIII, 5829.
Espérandieu 1911, p. 306-307, n°3300 ; Royer 1931, p. 47, n°83 ; Drioux 1934, p. 115, n°604 ; Guyard 1961, n°214 ; Decorse 2000, n°31 ; Le Bohec 2003, p. 230, n°404.

Ling-355

Obélisque lingon

Pyramidion

0,30 x 0,18 x 0,11 m

Calcaire.

Novembre 2015

Fin du I^er^ - début du II^e^ siècle

Langres (52), Faubourg St Gilles, au nord-nord-est de la ville.

Langres (52), Musée Guy Baillet (sans numéro d'inventaire)

Fragmentaire : seul un fragment de la partie gauche du pyramidion est conservé.

Cliché Serge Février.

D(i)is Ma/nib(us) / Terr[en(i)] / Ca[...] / l(iberti) ; « Aux Dieux Mânes de Terrenus, affranchi de Ca (...) ».
Pour la l. 4, même en tenant compte de la nécessité de trouver un nom court, il y a de nombreuses possibilités : Capa, Capri, Carini, Cassii, Catonis, etc.

Fragment inscrit de pyramidion.

Thévenard, Le Bohec, Février 2017.

Ling-356

Stèle funéraire

Indéterminée

0,64 x 0,62 x 0,17 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), nécropole gallo-romaine au sud de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 2 ; n° d'inv. : 845.12.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

/

Partie inférieure d'une stèle figurant un personnage debout dans une niche encadrée par deux pilastres. Drapé dans une tunique descendant sous les genoux, le défunt tient un fouet dans sa main droite baissée, le bras tendu vers l'extérieur.

Espérandieu 1911, p. 288-289, n°3260 ; Royer 1931, p. 70, n°187 ; Decorse 2000, n°106.

Ling-357

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,45 x 0,43 x 0,13 m

Calcaire à entroques.

1843 ou 1844

Deuxième moitié II^{e} siècle

Langres (52), nécropole gallo-romaine au sud de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : 847.23.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

D(iis) Ma(nibus) / Marcato ; « Aux Dieux Mânes. À Marcatus. »

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire. Une *ascia*, manche vers le haut, est représentée dans le fronton. Sous celui-ci figure une *tabula ensata* comportant l'inscription. Le A est du type 4 (avec petite barre inclinée vers la gauche). Le R de Marcato, plus petit que les autres lettres, est bien placé entre A et C.

CIL, XIII, 5806.
Espérandieu 1911, p. 306, n°3298 ; Royer 1931, p. 45, n°80 ; Drioux 1934, p. 113, n°584 ; Le Bohec 2003, p. 280, n°496.

Ling-358

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,77 x 0,59 x 0,15 m

Calcaire.

1863

II^{e} siècle

Langres (52), nécropole gallo-romaine de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 863.5.

Complète

D(iis) M(anibus) / Diony/sius ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Dionysius ».
L'origine grecque du nom pourrait indiquer que le défunt était esclave.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous un fronton triangulaire encadré des lettres DvM figure un cartouche à queues d'aronde où est inscrit l'épitaphe. Celui-ci surmonte un autel embrasé encadré de deux pilastres à chapiteaux. De chaque côté de l'autel sont représentés des objets : à gauche, une mèche de vilebrequin ; et à droite, une corne.

CIL, XIII, 5758.
Espérandieu 1911, p. 304, n°3293 ; Royer 1931, p. 64, n°112 ; Drioux 1934, p. 110, n°553 ; Guyard 1961, n°185 ; Decorse 2000, n°81 ; Le Bohec 2003, p. 256-257, n°453.

Ling-359	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,02 x 0,46 x 0,24 m

Calcaire oolithique.

1845

I^e^ siècle ?

Langres (52), nécropole gallo-romaine de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : 845.11.

Complète mais traversée par de nombreuses fissures.

Sous le fronton : *Mallus Festi filiu(s)* ; « Mallus, fils de Festus ». Sous le personnage : *H(ic) S(itus) [E(st)]* ; « Il est ici ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire à fronton triangulaire et acrotères. Le fronton est soutenu par des pilastres à chapiteaux lisses. Sur le bandeau inférieur du fronton figure l'inscription. Sous celle-ci, une niche abrite un homme debout, en pied, portant une tunique et un manteau. À ses pieds se trouve un chien. Le visage et le haut du corps de l'homme sont mutilés.

CIL, XIII, 5804.
Espérandieu 1911, p. 287, n°3257 ; Royer 1931, p. 50, n°88 ; Drioux 1934, p. 98, n°441 ; Le Bohec 2003, p. 279-280, n°495.

Ling-360	Stèle funéraire	Indéterminée

0,31 x 1,27 x 0,39 m

Calcaire oolithique.

1847

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), nécropole gallo-romaine de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 1 ; n° d'inv. : 861.22.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

Dans la partie inférieure gauche : *[D(iis)] M(anibus) / [3] LIC //]EMI[//]O[3]IMA].*

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage est figuré sous une niche. Seuls ses pieds et le bas de ses jambes sont visibles. Il est chaussé et le bas de son manteau n'est pas visible, ce qui pourrait indiquer qu'il est assez court, et qu'il s'agit donc d'un homme. On peut distinguer un tonneau sous l'inscription, placé dans un cadre. Un cadre similaire est placé à droite du personnage et contenait un autre objet, aujourd'hui non identifiable.

CIL, XIII, 5902.
Espérandieu 1911, p. 286, n°3253 ; Royer 1931, p. 71, n°191 ; Drioux 1934, p. 110, n°558 ; Jullian 1964, p. 232, note 4 ; Guyard 1961, n°270 ; Decorse 2000, n°109 ; Joly 2001, p. 122-123 ; Le Bohec 2003, p. 264, n°467 ; Bernigaud 2011, n°2.

Ling-361

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1 x 0,67 x 046 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

Fin II^e^ - début du III^e^ siècle

Langres (52), nécropole gallo-romaine de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 1 ; n° d'inv. : 861.7.

Complète.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Sous les bustes : *Et memoriae Car/[atull]i qui vixit an/nis XXXII Castus pa/ter et Castus Caratulli fil(ius) vivi p(onendum) c(uraverunt)* ; « [Aux dieux Mânes] et à la mémoire de Caratullus qui vécu 32 ans. Castus, son père, et Castus, fils de Caratullus, se sont chargés de faire installer (ce monument) de leur vivant ».

Stèle à sommet rectangulaire abritant les bustes de trois personnages sous une niche cintrée. À droite et à gauche, encadrant un enfant placés en retrait, sont figurés deux hommes barbus à la chevelure bouclée. Ils portent tous deux une tunique recouverte d'un manteau. Les deux adultes se donnent la main droite. Le personnage de gauche passe sa main sous le bras droit de son compagnon, qu'il serre. L'homme de droite tient dans sa main gauche un objet non identifiable. Deux deux faces latérales sont décorées. À gauche, une *ascia* occupe la partie basse ; dans la partie haute, une sorte de baquet est figuré, muni d'une poignée. À droite, le décor a été en partie bûché. Trois groupes d'objets sont suspendus dans la partie haute. Dans la partie basse, abîmée, on peut voir une forme de croissant de lune, relié à ce qui ressemble à un tonneau couché. Il est très difficile d'interpréter ce décor, notamment du fait du bûchage qu'il a subit. Les personnages peuvent être le défunt et les dédicants du monument.

CIL, XIII, 5731.
Espérandieu 1911, p. 289-290, n°3263 ; Royer 1931, p. 73, n°200 ; Drioux 1934, p. 93, n°395 ; Guyard 1961, n°127 ; Decorse 2000, n°18 ; Le Bohec 2003, n°437, p. 247.

Ling-362

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,55 x 0,67 x 0,46 m

Calcaire à entroques.

Seconde moitié du XIX^e^ siècle.

II^e^ siècle

Langres (52), nécropole gallo-romaine de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 2, n° d'inv. : 861.19.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

[...] / Romanius. D(iis) M(anibus) / [...] No(c)turin(us) / p(onendum) c(uruit) ; « (…) Romanius. Aux dieux Mânes (...) No(c)turinus a veillé à faire installer (ce monument) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Sous une niche rectangulaire figure un homme barbu vêtu d'une tunique et d'un manteau. Le mauvais état de conservation ne permet pas de dire s'il était représenté debout ou en buste. Le bandeau supérieur de la niche accueille l'inscription, aujourd'hui lacunaire.

CIL, XIII, 55841 et 11588.
Espérandieu 1911, p. 286, n°3254 ; Royer 1931, p. 51, n°89 et p. 71, n°189 ; Drioux 1934, p. 116, n°612 ; Le Bohec 2003, p. 298, n°528.

Ling-363	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,87 x 0,45 x 0,16 m

Calcaire oolithique.

1845

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), nécropole gallo-romaine de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : 845.7.

Complète, mais abîmée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire à niche cintrée. Un personnage est figuré debout en pied, de face. Il porte une tunique qui descend jusqu'au mollets. Ses cheveux sont séparés en mèches. Il tient un objet (épée ?) dans ses mains jointes. La taille parait simpliste. Le visage est mutilé. E. Espérandieu identifiait ce personnage comme étant un enfant.

Espérandieu 1911, p. 283, n°3246 ; Royer 1931, p. 69, n°183 ; Guyard 1961, n°272 ; Decorse 2000, n°13.

Ling-364	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,01 x 0,54 x 0,20 m

Calcaire.

1843

I^{er} - II^{e} siècle

Langres (52), nécropole gallo-romaine de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 845.13.

Complète.

Iut/ucci / Pixtaci / Samoricos ; « (Monument funéraire) de Lutuccus, de Pixtacis, de Samoricos ».
Les trois noms sont gaulois.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée à coquille, bordée latéralement de deux pilastres, trois personnages sont représentés en buste. Deux hommes, tournées de ¾ vers le centre, encadrent une femme adoptant une position frontale. L'organisation des drapés des vêtements en plis serrés et presque parallèles, se croisant à la hauteur de la poitrine, indique que tous les hommes sont vêtus de la toge. Les hommes présentent une chevelure courte, constituée de fines mèches qui dégagent le front, les oreilles et les tempes. La femme arbore une coiffure constituée de mèches souples qui descendent sur le front. Un voile retombant sur ses épaules recouvre la chevelure de la femme. Tous trois ramènent leur main droite sur le buste afin de serrer les plis de leur manteau. Les bras gauches ne sont pas représentés. Au-dessus des pilastres qui soutiennent la niche, une décoration de palmettes en très faible relief vient orner les angles de la stèle. L'inscription est gravée dans les écoinçons supérieurs de la niche et en-dessous du relief.

CIL, XIII, 5788.
Espérandieu 1911, p. 290, n°3265 ; Royer 1931, p. 18, n°84 ; Guyard 1961, n°196 ; Drioux 1934, p. 97, n°432 ; Decorse 2000, n°19 ; Le Bohec 2003, p. 272, n°482.

Ling-365

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

1,50 x 0,62 x 0,33 m

Calcaire tendre.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52), nécropole gallo-romaine de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 847.20.

Fragmentaire : l'acrotère droit est brisé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à sommet cintré et acrotères. L'archivolte repose sur des pilastres à chapiteaux lisses. Un homme (un artisan) est représenté en pied et de face dans une niche bordée latéralement de deux pilastres avec chapiteaux. Il est imberbe. Sa tête est tournée vers la gauche. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau long tombant sur les mollets. Il tient un gobelet dans la main droite, ramenée sur la poitrine. La main gauche, ramenée sur la hanche, tient une *ascia*.

Espérandieu 1911, p. 279, n°3239 ; Royer 1931, p. 69, n°184 ; Hatt 1986 ; Decorse 2000, n°22 ; Joly 2001, p. 126, fig. 140 ; Bernigaud 2011, n°1.

Ling-366

Stèle funéraire

Stèle à développement pyramidal

1,51 x 0,54 x 0,37 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

II^{e} siècle

Langres (52), provenance locale.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée, n° d'inv. : 861.23.

Complète.

M(anibus) d(iis) / Novel[lus] / Sacrobennae / uxori p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes. Novellus a veillé à faire installer (ce monument) pour son épouse, Sacrobenna ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à développement pyramidal flanqué à la base de deux acrotères latéraux et terminé en pomme de pin. Sous le couronnement, une niche rectangulaire, bordée latéralement de deux pilastres, abrite la représentation en buste d'un homme et d'une femme. Les visages sont très mutilés et Espérandieu précise que celui de l'homme a été retaillé. De sa main droite ramenée devant elle, la femme tient un gobelet sur lequel son époux pose la main gauche. L'inscription se développe sur la base du couronnement pyramidal, ainsi qu'en-dessous de la niche. Un socle termine la partie inférieure de la stèle.

CIL, XIII, 5821.
Espérandieu 1911, p. 297, n°3276 ; Royer 1931, p. 27-28, n°49 ; Drioux 1934, p. 88, n°349 ; Guyard 1961, n°88 ; Decorse 2000, n°91 ; Le Bohec 2003, p. 288, n°511.

Ling-367

Stèle funéraire

Indéterminée

0,94 x 0,87 x 0,23 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), provenance locale.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 3 ; n° d'inv. : 861.24.

Fragmentaire : seul le centre de la stèle est conservé.

/

Stèle à deux personnages. L'individu de gauche n'est presque plus visible. Les deux personnages sont vêtus d'une tunique et d'un manteau. Ils joignent leur main droite pour tenir un gobelet. Le personnage de droite tient une *mappa* dans sa main gauche ramenée sur le torse.

Espérandieu 1911, p. 300, n°3282 ; Royer 1931, p. 72-73, n°199 ; Guyard 1961, n°108 ; Decorse 2000, n°110.

Ling-368

Stèle funéraire

Indéterminée

0,25 x 0,45 x (?) m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), provenance locale.

Tiré de Espérandieu 1991, p. 291.

Perdue ; n° d'inv. : 845.14.

Inconnu.

/

Tête, de face, d'un personnage imberbe.

Espérandieu 1911, p. 291, n°3269 ; Royer 1931, p. 70, n°185.

Ling-369

Buste dit du "Bardocucullus"

Buste sculpté

0,51 x 0,50 m

Calcaire de Noidant.

1950

I^{er} - III^{e} siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), trouvé au faubourg de la Collinière, entre la RN19 et la butte des Fourches, à 1 km N/N-O de la ville, dans un puits, découvert dans une exploitation d'argile de la tuilerie du C.I.C.M.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.193.

Complet.

/

Buste d'homme vêtu d'un *cucullus*, vêtement à capuchon et manches, attribué aux Gaulois, et ressemblant à la *paenula* romaine. Les mèches de la chevelure sont très bien définies, et les traits du visages sont bien marqués.

Inédite.

Ling-370

Bloc inscrit

Épitaphe

0,23 x 0,45 x 0,30 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

Deuxième moitié du I^{er} siècle

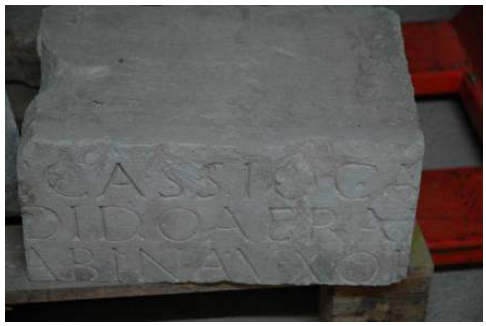

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), trouvé dans les fortifications.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve du musée ; n° d'inv. : R2006.1.42.

Fragmentaire : le bloc est complet mais il ne présente qu'une partie de l'inscription.

L(ucio) Cassio Ca/dido Aera . / (S)abina uxor ; « À Lucius Cassidus Candidus, trésorier, Sabina, son épouse, (a fait faire ce monument) ».

Bloc rectangulaire portant une inscription. Il provient probablement d'un monument funéraire assez grand.

CIL, XIII, 5700.
Royer 1931, p. 31, n°53 ; Drioux 1934, p. 84, n°321 ; Le Bohec 2003, p. 212, n°370.

Ling-371	Stèle funéraire	Cippe pyramidal

0,45 x 0,28 x 0,16 m

Calcaire.

1929

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52), trouvée entre le Faubourg Saint-Gilles.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.129.

Complet

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Cippe pyramidal à quatre faces, dont trois sont ornées de bas-reliefs. Sur la face principale est figuré en enfant en tunique, encadré par des pilastres, et tenant un coffret dans ses mains.

Royer 1931, p. 93, n°310 ; Espérandieu 1938, p. 37-38, n°7704.

Ling-372	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

Inconnues.

Calcaire à entroques.

Inconnue.

II^e^ siècle

Langres (52).

Langres (52) ; réserve du musée, n° d'inv. : R2006.1.28.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Mon(u)ment/um Rebrici / Sacri[llo]s (filii) O[p]p[ia ?] donavit ; « Monument funéraire de Rebricus, fils de Sacrillus, Oppia (?) l'a offert ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle à fronton triangulaire. Un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription est placé sous le fronton. Le bas de la stèle est décoré d'un autel enflammé encadré par des pilastres.

CIL, XIII, 5838.
Royer 1931, p. 20, n°34 ; Drioux 1934, p. 115, n°609 ; Guyard 1961, n°217 ; Decorse 2000, n°61 ; Le Bohec 2003, p. 295-296, n°524.

Ling-373

Stèle funéraire

Épitaphe

0,44 x 0,60 x 0,21 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Langres (52), Musée Guy Baillet ; BsMat ; n° d'inv. : R2006.1.197.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

[…] Secundo Tro[phimi fil(io) ?, …] / Crescent(inus) fil(ius) [eius p(onendum) c(urauit)] ; « À Secundus, fils de Trophimus, (…) Crescentinus, son fils, a veillé à faire installer (ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sommet triangulaire de stèle avec une rosace insérée dans le fronton. Le bandeau inférieur de celui-ci porte l'inscription. Sous le bandeau figure une niche cintrée (au niveau de la cassure).

Février, Le Bohec 1997, p. 292, n°1 ; Decorse 2000, n°79 ; Joly 2001, p. 115 ; Le Bohec 2003, p. 306, n°544.

Ling-374

Stèle funéraire

Épitaphe

0,42 x 0,38 x 0,18 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Langres (52), Musée Guy Baillet ; BsMat ; n° d'inv. : R2006.1.198.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

D(iis) M(anibus) / [C]laniu[s] (?) / [.]i[.]ule(…). I/[ou]ina (?) [p(onendum)] c(urauit) ; « Aux dieux Mânes. Clanius (?) (…) Iovina (?) (…) a veillé à faire installer (ce monument funéraire) ». Traduction de Y. Le Bohec.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à sommet triangulaire orné d'un croissant de lune. Les lettres D M figurent sur le bandeau inférieur du fronton. Sous celui-ci est représenté un cadre avec une inscription presque illisible.

Février, Le Bohec 1997, p. 294, n°2 ; Decorse 2000, n°76 ; Joly 2001, p. 115 ; Le Bohec 2003, p. 222, n°388.

Ling-375

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,34 x 0,50 x 0,17 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.124.

Fragmentaire : seule l'angle supérieur droit est conservé.

/

Fronton triangulaire encadré à droite par un miroir en bas relief.

Inédite.

Ling-376

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,90 x 0,67 x 0,26 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.92.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Figuration d'un homme sous une niche cintrée. Il porte une tunique et tient un objet indéterminé (sorte de couteau recourbé) dans sa main droite ramenée sur sa poitrine.

Inédite.

Ling-377	Stèle funéraire	Stèle à fronton

0,56 x 0,71 x 0,24 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52).

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 2 ; n° d'inv. : 861.5.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Sommet de stèle. Une niche cintrée ornée d'acrotères d'angle et d'un acrotère central abrite la représentation de trois défunts dont seules les têtes sont conservées. Une femme figure dans la partie gauche de la niche. Ses cheveux sont arrangés en fines mèches ramenées sur la nuque en couvrant les oreilles. Au centre est présentée une jeune fille à la coiffure similaire. La partie droite abrite la tête d'un homme barbu.

Espérandieu 1911, p. 313, n°3323 ; Royer 1931, p. 74, n°203.

Ling-378	Stèle funéraire	Indéterminée

0,86 x 0,58 x 0,37 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52).

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.113.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Partie inférieure de stèle figurant trois personnages. La stèle est brisée et très érodée. Les plis de vêtements e sont presque plus visibles, et il est impossible d'identifier les personnages.

Inédite.

Ling-379

Stèle funéraire

Indéterminée

0,88 x 0,50 x 0,29 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 3 ; n° d'inv. : 873.5.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Stèle rectangulaire. Un homme en manteau est figuré tenant un coffret (?) dans la main gauche, et un objet non identifié (stylet ?) dans la main droite ramenée sur la poitrine.

Royer 1931, p. 75, n°207.

Ling-380

Obélisque lingon

Pyramidion

2,31 x 0,44 x 0,46 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Langres (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.51.

Complet.

G

Selon Le Bohec, ce monument serait caractéristique de la relative indifférence des Lingons à l'égard du nom. Le G peut être l'initiale de plusieurs prénoms, masculins ou féminins, tels Gaius, Gnaeus, Gaia, Gnaea, etc.

CIL, XIII, 5770.
Royer 1931, p. 37, n°63 ; Drioux 1934, p. 110, n°557 ; Joly 2001, p. 140 ; Le Bohec 2003, p. 318, n°569.

Ling-381

Stèle funéraire

Indéterminée

0,58 x 1,20 x 0,44 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.115.

Fragmentaire : la partie inférieure, seule à être conservée, est brisée en deux blocs.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Partie inférieure de stèle à deux personnages, placés sous une niche, figurés debout, en pied. Le défunt placé à gauche porte une tunique et un manteau long leur couvrant le corps jusqu'aux chevilles. Il s'agit très certainement d'une femme. L'autre personnage, un homme porte une tunique et un manteau tombant sous les genoux.

Royer 1931, p. 89, n°291 ; Guyard 1961, n°290 ; Decorse 2000, n°107.

Ling-382

Stèle funéraire

Indéterminée

0,64 x 0,74 x 0,25 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.127.

Fragmentaire : les parties inférieures et supérieures sont manquantes, et la stèle est globalement assez abîmée.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Un personnage est figuré debout sous une niche. Il tient une cassette dans la main droite, et serre un pan de son manteau dans sa main gauche.

Inédite.

Ling-383

Stèle funéraire

Indéterminée

1,02 x 0,50 x 0,14 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.128.

Fragmentaire : la stèle est composée de deux fragments, et la partie supérieure du monument est manquante.

/

Sous une niche est figuré un homme debout, en pied, en tunique et manteau à manches larges. Il tient un gobelet dans sa main droite, et une canne (?) dans sa main gauche.

Inédite.

Ling-384

Stèle funéraire

Indéterminée

0,66 x 0,68 x 0,16 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 2 ; n° d'inv. : R2006.1.50.

Fragmentaire : seule la partie centrale est conservée.

[…, Ma]scell[i f(iliae)], / […], (m)aritus, […] ; « À (…), fille de Mascellus, (…), son mari, (a fait faire ce monument funéraire) ».

Sous la cassure supérieure, on peut voir quelques lettres de l'inscription. Elle se développe dans un cadre soutenu par deux pilastres latéraux. Ceux-ci encadrent un autel embrasé placé sous un arc soutenu par deux pilastres centraux.

CIL, XIII, 5811.
Royer 1931, p. 36, n°62 ; Drioux 1934, p. 87, n°345 ; Guyard 1961, n°85 ; Decorse 2000, n°119 ; Joly 2001, p. 139 ; Le Bohec 2003, p. 281-282, n°500.

Ling-385

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,35 x 0,56 x 0,21 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

Deuxième moitié II^{e} siècle

Langres (52).

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : 863.8.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est manquant.

D(iis) M(anibus) / Publicius / Satto, Mater ; « Aux Dieux Mânes. (Ci-gît) Publicius Satto, sa mère (a fait poser ce monument) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle à fronton triangulaire et acrotères. Les lettres DM sont inscrites dans le fronton. Sous celui-ci figure une *tabula ensata* comportant l'inscription. Dessous, des pilastres lisses encadrent un autel enflammé.

CIL, XIII, 5834.
Espérandieu 1911, p. 305, n°3296 ; Royer 1931, p. 67, n°117 ; Le Bohec 2003, p. 230-231, n°405.

Ling-386

Stèle funéraire

Indéterminée

0,88 x 1,17 x 0,49 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : R2006.1.94.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée. La bordure gauche de la niche est également brisée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Partie inférieure d'une stèle figurant trois personnages dans une niche. Conservés à partir de la taille, les défunts se présentent tous debout, en pied. Le défunt placé au centre porte une tunique et un manteau. Les deux autres défunts portent également des tuniques courtes. Le personnage central, avec sa tunique plus longue, pourrait être une femme, mais il est impossible de le certifier sans la partie supérieure de la stèle. Le défunt représenté dans la partie gauche de la niche tient un coffret dans sa main gauche. Le défunt placé dans la partie droite tient également un objet dans sa main gauche, peut-être une patère.

Royer 1931, p. 72, n°194 ; Guyard 1961, n°116 ; Decorse 2000, n°11.

Ling-387

Stèle funéraire

Indéterminée

0,88 x 0,93 x 0,37 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52).

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 3 ; n° d'inv. : R2006.1.98.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée.

/

Partie inférieure d'une stèle à deux personnages. Placés sous une niche, seul celui de gauche est encore en partie conservé. Du défunt représenté dans la partie droite de la stèle, seul un pied est encore visible. Le personnage de gauche est probablement féminin. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau et ramène ses mains sur sa poitrine.

Royer 1931, p. 72, n°198.

Ling-388

Stèle funéraire

Indéterminée

0,97 x 0,57 x 0,17 m

Calcaire oolithique.

Seconde moitié du XIX^e^ siècle

II^e^ siècle

Langres (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : 845.10.

Fragmentaire : les parties inférieures et supérieures sont manquantes.

Sur le fronton : *D(iis) M(anibus)*. Au-dessus de la niche : *Dilcia Cippa* ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Dilcia Cippa ». La lecture de l'inscription est difficile et peu comporter des erreurs.

Stèle à fronton décoré, en forme de croissant de lune. Sous une niche cintrée est figurée une femme. Sa coiffure s'organise en mèches épaisses, ramenées vers l'arrière, et qui encadrent le visage et couvrent les tempes et les oreilles. Elle tient un gobelet dans sa main droite, et un fuseau dans sa main gauche. Il est probable que cette femme était tisserande.

CIL, XIII, 5754.
Espérandieu 1911, p. 286, n°3255 ; Royer 1931, p. 72, n°193 ; Guyard 1961, n°183 ; Decorse 2000, n°90 ; Joly 2001, p. 10 ; Le Bohec 2003, n°391, p. 223 ; Bernigaud 2011, n°6.

Ling-389

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,40 x 0,49 x 0,20 m ; 0,61 x 0,48 x 0,13 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Langres (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : 847.22.1.2.

Fragmentaire : conservée en deux fragments.

/

Stèle à sommet triangulaire. Dans une niche rectangulaire figure un personnage masculin. L'homme est figuré de face, en buste. Il porte une tunique.

Espérandieu 1911, p. 303, n°3290 ; Royer 1931, p. 70, n°186.

Ling-390

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,35 x 0,38 x 0,15 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

II^{e} siècle

Langres (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.22.

Fragmentaire : manquent la partie gauche, ainsi que le haut et le bas.

Natali / [M]arcelli / na ux(or) ; « À Natallis. Marcellina, son épouse, a veillé à faire installer (ce monument) ».
On peut observer une ligature au niveau du N et du A de Marcellina.

Stèle à fronton triangulaire. Seule une partie du cartouche contenant l'inscription est conservée.

CIL, XIII, 5819.
Royer 1931, p. 16, n°25 ; Guyard 1961, n°87 ; Decorse 2000, n°122 ; Le Bohec 2003, p. 286-287, n°509.

Ling-391

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,63 x 0,71 x 0,16 m

Calcaire à entroques.

Inconnue.

II[e] siècle

Langres (52).

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.47.

Complète

D(iis) M(anibus). / Graeco. / Fili(i) et fili(a)e / p(onendum) c(urauerunt) ; « Aux dieux Mânes. À Graecus. Ses fils et ses filles ont veillé à faire installer (ce monument) ».
D M sur la base du fronton.

Stèle rectangulaire à fronton triangulaire. Dans la partie supérieure est figuré un fronton triangulaire encadré d'acrotères et orné en son centre d'un croissant de lune. En-dessous, l'inscription se développe dans un cartouche.

CIL, XIII, 5776.
Royer 1931, p. 33, n°58 ; Drioux 1934, p. 96, n°423 ; Guyard 1961, n°119 ; Decorse 2000, n°32 ; Joly 2001, p. 139 ; Le Bohec 2003, p. 267, n°473.

Ling-392

Stèle funéraire

Indéterminée

0,35 x 0,47 x 0,08 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

Fin I[er] - début II[e] siècle ?

Langres (52).

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.52.

Fragmentaire : seul l'angle inférieur gauche est conservé.

[D(iis ?) M(anibus ?)] / [P]aulini. [Pau (?)] /linus Auen/tini lib(ertus), pi(lus) / et Claudi[a] / Phia (le), uxso[r] ; « Aux dieux Mânes (?) de Paulinus, Paulinus (?), affranchi d'Aventinus, plein de respect, et Claudia Phiale, son épouse, (ont fait faire ce monument funéraire ?) ».

Fragment de stèle. Un cartouche rectangulaire contient l'inscription.

CIL, XIII, 5796.
Royer 1931, p. 37, n°64 ; Drioux 1934, p. 330, n°338 ; Guyard 1961, n°82 ; Decorse 2000, n°128 ; Joly 2001, p. 139 ; Le Bohec 2003, p. 290, n°514.

Ling-393

Stèle funéraire

Indéterminée

0,37 x 0,19 x 0,07 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Langres (52).

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 4 ; n° d'inv. : R2006.1.81.

Fragmentaire : seul un fragment du côté droit de la stèle est conservé.

[…]ma / […] onis / […] iini / […]o. L'inscription est trop abîmée pour être lue.

Fragment d'inscription.

CIL, XIII, 5889.
Royer 1931, p. 59, n°103 ; Drioux 1934, p. 122, n°667 ; Joly 2001, p. 140 ; Le Bohec 2003, p. 324, n°592.

Ling-394

Stèle funéraire

Stèle-maison

0,60 x 0,51 x 0,81 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^e^ siècle

Langres (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.61.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Hilaricl(a)e ; « Aux dieux Mânes d'Hilaricla ».

Stèle-maison dont la face principale présente à la base une petite cavité. L'inscription se développe au-dessus de celle-ci.

CIL, XIII, 5777.
Royer 1931, p. 41, n°74 ; Drioux 1934, p. 96, n°424 ; Guyard 1961, n°193 ; Decorse 2000, n°92 ; Joly 2001, p. 124 ; Le Bohec 2003, p. 268, n°474.

Ling-395

Stèle funéraire

Épitaphe

0,51 x 0,62 x 0,10 m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle

Langres (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; visible au musée ; n° d'inv. : R2006.1.91.

Semble être complète.

D(iis) M(anibus) / Lucanae / Everpa(e) lib(ertae) / Vernalis et / Eutychus f(ecerunt) ; « Aux dieux Mânes de Lucana, affranchie d'Everpa. Vernalis et Eutychus ont fait faire (ce monument) ».

Un cartouche à queues d'aronde occupe tout l'espace, et contient l'inscription.

CIL, XIII, 5798.
Royer 1931, p. 67, n°118 ; Drioux 1934, p. 105, n°507 ; Guyard 1961, n°57 ; Decorse 2000, n°95 ; Joly 2001, p. 124 ; Le Bohec 2003, p. 276, n°489.

Ling-396

Stèle funéraire

Stèle à fronton triangulaire et acrotères

1,41 x 0,77 x 0,26 m

Calcaire coquillier.

1835

Fin du II^e^ / premier tiers du III^e^ siècle

Langres (52). Découverte lors de la destruction du rempart de l'Antiquité tardive où elle était en remploi. Trouvée dans l'actuelle maison n° 10 ou 12 place Jean Duvet.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de la Citadelle, salle 2 ; n° d'inv. : 847.6.1.

Fragmentaire : très mutilée, la stèle ne conserve que les 3/4 supérieurs.

/

Stèle à sommet cintré et acrotères. Dans une niche cintrée, bordée de deux pilastres lisses surmontés de chapiteaux, un couple est représenté debout, en pied. Les époux sont vêtus tous deux d'une tunique et d'un manteau long. La femme, placée du côté gauche du monument, est représentée de profil, le corps légèrement incliné vers l'avant. Elle tient dans ses deux mains placées devant elle un gobelet. L'homme est figuré de face et légèrement tourné vers la droite. Il porte dans sa main gauche appuyée sur sa taille, de longs ciseaux de tondeurs (des forces). De l'autre main, il tient un objet qui n'est plus identifiable aujourd'hui. Il est possible que l'époux appartenait à l'artisanat du textile en tant que tondeur.

Espérandieu 1911, p. 291, n°3267 ; Royer 1931, p. 74, n°202 ; Bessigneul 1975, p. 175 ; Decorse 2000, n°23 ; Joly 2001, p. 53 ; Bernigaud 2011, n°7.

Ling-397

Stèle funéraire

Indéterminée

1,22 x 0,90 x 0,45 m

Grès ocre jaune et gris.

1996

I^{er} - III^{e} siècle

Les Loges (52), lieu-dit *Grand Saussy*, dans la nécropole à incinérations.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, extérieur ; n° d'inv. : R2006.1.237.1.2.3.4.5.6

Fragmentaire : brisée et très abîmée, cette stèle est composée d'au moins six fragments.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Stèle de couple. La femme, à gauche, tient dans sa main droite le même gobelet que l'homme. Celui-ci, à droite, tient un objet indéterminé dans sa main gauche (gobelet ?).

Inconnue.

Ling-398

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,88 x 0,37 x 0,18 m

Calcaire.

Inconnue.

II^{e} siècle

Marsannay-la-Côte (21), au lieu dit *Les Baraques*.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. 996.2.2. Ancienne collection Guyot.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

M(onumentum) Cara(n)tin[i, ...]ndus ; « Monument (funéraire) de Carantinus, (…)ndus (l'a fait faire) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire, avec les lettres D M dans les écoinçons. Présence d'une inscription sur le linteau surplombant la niche. Sous la niche est figuré un homme aux cheveux bouclés, debout, en pied. Dans la main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. La main gauche, index et auriculaire tendus, serre une serpe à long manche (utilisée pour la taille et l'émondage).

Deyts 1996a, p. 7 ; Le Bohec 2003, p. 123-124, n°187.

Ling-399

Stèle funéraire

Indéterminée

0,52 x 0,26 x (?) m

Calcaire oolithique fin.

1865

I^er^ - III^e^ siècle

Marsannay-la-Côte (21), au lieu-dit des *Petites-Baraques*.

Dijon, Musée archéologique ; n° d'inv. : Arb. 180.

Fragmentaire : seule la tête du personnage et une partie de la niche sont conservés.

D(iis) [M(anibus)] ; « Aux dieux Mânes ».

Cliché Émile Espérandieu.

Moitié supérieure d'une stèle à deux personnages. Seule une tête féminine est conservée, détachée presque en ronde-bosse du fond de la niche. Malgré les mutilations on peut voir que la sculpture est de bonne facture. La chevelure est traitée en bandeaux volumineux tirés en arrière. Sur le pilastre du bandeau vertical gauche est visible le D de *Di(i)s Manibus*, avec l'amorce d'une inscription sur l'arrondi du bandeau supérieur.

Espérandieu 1911, p. 428, n°3572 ; Deyts 1976, n°155.

Ling-400

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

0,88 x 0,45 x 0,20 m

Calcaire oolithique.

1865

Deuxième moitié du II^e^ - début du III^e^ siècle

Marsannay-la-Côte (21), au lieu-dit *Les Petites-Baraques*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 209.

Complète : formée de deux blocs recollés, il est a noter que le visage du personnage est mutilé.

Domitianus Belli fil(ius) ; « Domitianus, fils de Bellus ».

Cliché Musée archéologique de Dijon.

Sous une niche à bandeau arrondi et acrotères figure un personnage masculin. Il tient un gobelet dans sa main droite ramenée sur la poitrine, et une bourse dans la main gauche. Les mains sont très épaisses, ce qui peut être dû à une maladresse du tailleur. Il est vêtu d'un lourd manteau aux plis larges. Son visage, très mutilé, est barbu, ce qui semble indiquer qu'il est âgé. Sur le côté gauche de la stèle est gravée une *ascia*. L'inscription se développe sur le bandeau supérieur de la niche.

CIL, XIII, 5471.
Espérandieu 1911, p. 429, n°3574 ; Drioux 1934, p. 95, n°410 ; Deyts 1976, n°154 ; Le Bohec 2003, p. 36, n°7.

Ling-401

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,92 x 0,50 x 0,22 m

Calcaire oolithique rougeâtre.

1865

I^er^ - III^e^ siècle

Marsannay-la-Côte (21), au lieu-dit *Les Petites-Baraques*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 214.

Complète : des éclats ont été enlevés au niveau de l'inscription.

[...]co Catiani (filio) / D(iis) M(anibus) ; « Aux Dieux Mânes. À (…)cus, fils de Catianus ». Des *heredae* sont placées entre les mots.

Cliché Anne-Laure Edme.

La silhouette d'un personnage féminin est gravé sur la face principale. La chevelure est indiquée par deux lignes crantées. L'ensemble donne une impression d'inachevé. Au bas de la tunique, une croix a été profondément gravée à une époque postérieure. L'arrière de la stèle est arrondie.

CIL, XIII, 5470.
Espérandieu 1911, p. 444, n°3613 ; Drioux 1934, p. 90, n°370 ; Deyts 1976, n°156 ; Le Bohec 2003, p. 37, n°9.

Ling-402

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,53 x 0,55 x 0,09 m

Calcaire oolithique.

1865

I^er^ - III^e^ siècle

Marsannay-la-Côte (21), aux *Petites Baraques*, climat de la Cornue, à 100 m de la route nationale.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 210.

Fragmentaire : le fragment conservé présente la tête et le buste du personnage.

Iulianu[s], Nonani (filius) ; « (Ci-gît) Iulianus, fils de Nonanus ».

Tiré de Deyts 1976.

Dans une niche figure un homme, barbu et moustachu. Il est vêtu d'une tunique à manches larges. Dans sa main droite il tient un gobelet, ramené sur son torse. Sans sa main gauche il tient une serpe à émonder (= tailler). Il était peut-être un artisan du bois.

CIL, XIII, 5469.
Espérandieu 1911, p. 422, n°3556 ; Deyts 1976, n°157 ; Jourbeaux 1981, p. 182, n°98d ; Le Bohec 2003, p. 37, n°8 ; Provost *et alii* 2009a, p. 509-510, n° 390 ; Bernigaud 2011, n°22.

Ling-403	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

1,01 x 0,60 x 0,17 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Mesmont (21).

Cliché Musée archéologique de Dijon.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 2013.1.1.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

[Diis] [M]anibus Sacrum ; « Aux dieux Mânes Sacrés ».

Sous une niche cintrée ornée d'acrotères d'angle est figurée une femme en tunique et manteau. Ses cheveux sont ramenés en arrière. Elle tient dans sa main droite un gobelet ramené sur son torse. Dans sa main gauche, également ramenée sur son torse, elle tient une sorte de petit fagot (ou un *volumen* ?).

Lefebvre, Vernou 2015.

Ling-404	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire et acrotères

1,77 x 1,10x 0,25 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^{e} siècle

Meulson (21), lieu-dit *Les Evignolles*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Châtillon-sur-Seine (21), musée du Pays Châtillonnais ; n° d'inv. : 987.41.1.

Complète, mais érodée, notamment au niveau des visages.

D(iis) M(anibus) M… filii Ma…om ; « Aux dieux Mânes, M(…), fils de Ma(…)om ».
L'inscription se trouve sur le socle de la stèle.

Sous un fronton triangulaire orné d'acrotères et une niche cintrée est figuré un couple debout en pied. La femme, à gauche, est vêtue d'une tunique, d'un manteau et d'une écharpe. Son manteau tombe au-dessus des chevilles. Elle tient un objet dans sa main droite, ramenée sur sa poitrine (peut-être une cruche). De son autre main elle tient un second objet, plaqué sur son épaule gauche. Sa chevelure est très soignée : les mèches de devant sont enroulées et forment comme une couronne qui encadre le visage, tandis que le reste des cheveux est ramené vers l'arrière en un chignon. Cette coiffure ressemble aux coiffures A et C de l'impératrice Crispine (177-188). Son époux, à droite, est vêtu d'une tunique et d'un manteau qui tombe sous les genoux. Dans sa main droite, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. Dans sa main gauche, placée sur son ventre, il tient un bâton noueux. Quelques traces de lait de chaux sont encore visibles.

Inconnue.

Ling-405	Obélisque lingon	Pyramidion

Inconnues.

Calcaire.

XIX^{e} siècle

50 - 200 (selon Joubeaux)

Mirebeau-sur-Bèze (21), chez M. Belot.

/

Détruit.

Mio/no ; « À Mionus ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5617.
Drioux 1934, p. 114, n°595 ; Le Bohec 2003, p. 143, n°220.

Ling-406	Monument funéraire	Épitaphe

Inconnues.

Calcaire.

XIX^{e} siècle

Fin du I^{er} siècle - début du II^{e} siècle

Mirebeau-sur-Bèze (21), en remploi chez M. Belot.

Mirebeau-sur-Bèze (21), chez M. Belot.

Recouvert de chaux aujourd'hui.

[D]i(i)s M[an(ibus)] / [R]eparatae Ma[ri]/[n]i fi(liae) et Sanuacae / [M]arinae fil(iae) […] ; « Aux dieux Mânes de Reparata, fille de Marinus, et de Sanuaca, fille de Marina, (...) ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5618.
Drioux 1934, p. 101, n°472 ; Le Bohec 2003, p. 143-144, n°221.

Ling-407

Stèle funéraire

Épitaphe

0,40 x 0,45 x 0,20 m

Calcaire gris.

Vers 1856

Fin du I^er^ siècle - début du II^e^ siècle

Tiré de Le Bohec 2003.

Mirebeau-sur-Bèze (21), près de la voie antique de Beaumont, dans le prolongement du camp sur la route de Gray.

Dijon (21), Musée archéologique depuis 1863.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée. La stèle est brisée en haut et à gauche.

[...] / [T]eretina (tribu) / [u]eter(anus) leg(ionis) VIII / [A]ug(utae) hic situs / [e]st qui testa/[m]ento iussit / [si]bi fieri (per) P. / [...]trium Va/[le]ntem ueter(anum / [leg(ionis) eiusdem (?)] ; « [....], de la tribu Teretina, vétéran de la VIII^e^ légion Auguste, qui a ordonné en vertu de son testament que (ce monument) soit érigé par les soins de P(ublius ?) (...)trius Valens, vétéan ».

Plaque inscrite présentant une double bordure. Publius (...)trius Valens est probablement un vétéran de la même légion que le défunt.

CIL, XIII, 5613.
Drioux 1934, p. 61, n°169 ; Le Bohec 2003, p. 142-143, n°218.

Ling-408

Monument funéraire

Épitaphe

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle

Mirebeau-sur-Bèze (21).

Mirebeau-sur-Bèze (21), chez M. Ferdinand Rey.

Inconnu.

Augustianus, / Augustalis filius. / D(iis) M(anibus) ; « (Ci-gît) Augustianus, fils d'Augustalis. Aux dieux Mânes ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5615.
Drioux 1934, p. 91, n°375 ; Le Bohec 2003, p. 143, n°219.

Ling-409

Stèle funéraire

Stèle à fronton cintré

0,75 x 0,58 x 0,34 m

Calcaire coquillier.

Inconnue.

II^{e} siècle

Montsaugeon (52).

Montsaugeon (52), dans le jardin de M. Guené.

Complète.

Cliché Anne-Laure Edme.

D(iis) M(anibus) / Aemili(us) Fidus Dus(ius) ; « Aux dieux Mânes. Aemilius Fidus Dusius ».
Le F de *Fidus* possède trois hastes. Les abréviations connues pour DVS (de *uici*, *scitu*, et *dedit uoto soluto*) ne conviennent pas à un contexte funéraire. Le mot gaulois Dus(ius = "lutin, mauvais génie") pourrait avoir été employé comme second *cognomen*. On peut supposer qu'il s'agit d'un personnage ayant deux *cognomina*, le premier latin et le second celtique.

Sous une niche cintrée ornée de moulures est soutenue par des colonnes engagées figure un enfant debout de face. De la main droite, posée sur la poitrine, index tendu, il devait tenir un objet, aujourd'hui illisible. De la main manche il serre un objet également illisible. Il est vêtu d'un manteau aux manches larges. Un chien est placé à sa gauche et le regarde. Sur les petits côtés la frise est remplacée par une *pelta*. Le visage est abîmé. La stèle est posée sur une base moderne.

Février, Le Bohec 1997, p. 312-313 ; Le Bohec 2003, p. 162, n°262.

Ling-410

Tête sculptée

/

0,28 x 0,28 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

1982

Deuxième moitié du II^{e} siècle (vers 150)

Nod-sur-Seine (21), lieu-dit "Le grand Bois", édifice 1 secteur C (plan de Renard).

Châtillon-sur-Seine (21), Musée du Pays Châtillonnais, visible au musée ; n° d'inv. : 991.1.1.

Fragmentaire : des éclats ont été arrachés au niveau du nez et de l'oeil droit. Un trou longitudinal, visible sur le dessus de la tête, a été percé en son milieu.

/

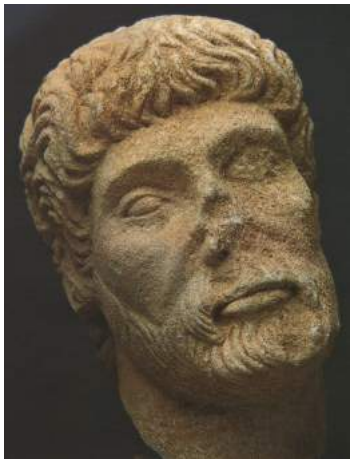

Cliché tiré de Renard 1996a.

Tête en ronde bosse d'un homme âgé. Le visage, allongé, présente des joues amincies, de profondes rides partant des ailes du nez, et une arcade sourcilière forte. Les yeux sont petits. L'oreille, simplement découpée, apparaît comme plaquée sur la chevelure. Bouche et menton sont bordés d'une barbe et d'une moustache en mèches bien peignées, la barbe plus abondante d'un côté que de l'autre. La coiffure est faite de mèches en virgule ramenée vers l'avant sur le front et les tempes.
Des traces d'ocre rouge sont encore visibles, en particulier dans les creux au niveau de la barbe et des cheveux, ainsi qu'à l'arrière de la tête.
Fixée à un socle métallique individuel (collé au gradin) par une cheville métallique.

Paris 1982 ; Rolley 1989 ; Renard 1993 ; Deyts 1996b ; Renard 1996a ; Renard 1996b ; Deyts, Coudrot 2002 ; Coudrot, Deyts 2004 ; Provost *et alii* 2009a, p. 592.

Ling-411	Tête sculptée	/

0,30 x 0,23 x 0,23 m

Calcaire oolithique.

1981

Deuxième moitié du II^e siècle (vers 150)

Nod-sur-Seine (21), lieu-dit "Le grand Bois", édifice 1 secteur C (plan de Renard).

Châtillon-sur-Seine (21), Musée du Pays Châtillonnais, visible au musée ; n° d'inv. : 991.2.1.

Complète.

/

Cliché tiré de Renard 1996a.

Tête en ronde-bosse d'un jeune homme au visage large et plein. L'arcade sourcilière bien marquée abrite de petits yeux ; le nez est court, les lèvres sont charnues. Quelques poils de barbe fins et peu épais couvrent la lèvre supérieure et le menton. Des touffes de poils soulignent une joue tandis que, sur l'autre, la barbe est découpée en patte qui porte deux entailles. La tête est accentuée par un casque de cheveux étagés en touffes bien détachées et roulées sur elles-mêmes.
Des traces d'ocre rouge sont encore visibles, notamment au niveau des mèches de cheveux.
Fixée à un socle métallique individuel (collé au gradin) par une cheville métallique.

Paris 1982 ; Rolley 1989 ; Renard 1993 ; Deyts 1996b ; Renard 1996a ; Renard 1996b ; Deyts, Coudrot 2002 ; Coudrot, Deyts 2004 ; Provost *et alii* 2009a, p. 592.

Ling-412	Tête sculptée	/

0,29 x 0,19 x 0,19 m

Calcaire oolithique.

1992

Deuxième moitié du II^e siècle (vers 150)

Nod-sur-Seine (21), lieu-dit "Le grand Bois", édifice 1 secteur D (plan de Renard).

Châtillon-sur-Seine (21), Musée du Pays Châtillonnais, visible au musée ; n° d'inv. : 991.3.1.

Fragmentaire. Il manque le nez, la joue droite et l'œil droit, ainsi que la partie droite de la frange. Un trou a été percé sur le sommet de la tête, au niveau du chignon.

/

Cliché tiré de Renard 1996a.

Tête féminine en ronde-bosse présentant un visage aux joues plaines, aux lèvres charnues et au menton rond, signes d'un jeune âge. Son cou est souligné par un collier de petites perles. La coiffure est peignée en bandeaux souples sur le front et les tempes. La masse de la chevelure est retenue à l'arrière par une lourde tresse et relevée sur le haut de la tête en trois plus petites tresses superposées.
Fixée à un socle métallique individuel (collé au gradin) par une cheville métallique.

Paris 1982 ; Renard 1993 ; Deyts 1996b ; Renard 1996a ; Renard 1996b ; Deyts, Coudrot 2002 ; Coudrot, Deyts 2004 ; Provost *et alii* 2009a, p. 592.

Ling-413	Statue funéraire	/

1,05 x 0,47 x 0,34 m

Calcaire oolithique.

1981

Deuxième moitié du II^e siècle

Nod-sur-Seine (21), lieu-dit "Le grand Bois", édifice 2.

Châtillon-sur-Seine (21), Musée du Pays Châtillonnais, visible au musée ; n° d'inv. : 991.4.1.

Fragmentaire. Composé de 13 fragments recollés, le corps féminin est incomplet. Manquent la tête et la partie inférieure du corps, à partir des genoux.

/

Cliché Étienne Renard.

Statue féminine en ronde-bosse. "La femme est vêtue d'un grand manteau ouvert sur la poitrine, qui laisse voir le fin tissu de la tunique, souplement disposé sur les seins et rehaussé par une ceinture mince. Le drapé de gros plis enserre cuisse et jambe droite comme dans une gaine avant de remonter en arrondi pour être retenu par le pli du bras gauche. La main gauche, disparue, devait être levée à hauteur de l'épaule. La main droite, baissée, tient de ses doigts effilés une branche de feuilles allongées et nervurées, certainement un rameau de laurier." (Coudrot et Deyts 2004, p. 79)
Cette statue a été interprétée comme étant la représentation d'une jeune mariée.

Paris 1982 ; Renard 1993 ; Deyts 1996b ; Renard 1996a ; Renard 1996b ; Deyts, Coudrot 2002 ; Coudrot, Deyts 2004 ; Provost *et alii* 2009a, p. 592.

Ling-414	Stèle funéraire	Indéterminée

0,25 x 0,44 x 0,25 m

Calcaire blanc.

Inconnue.

II^e siècle

Perrigny-lès-Dijon (21).

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : 996.14.1 et 996.14.2.

Fragmentaire : deux fragments ont pu être retrouvés.

D(iis) [M(anibus)] / Cir(r)us Iulii f(ilius) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Cirrus, fils de Iulius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le premier fragment présente la partie supérieure de la stèle : la stèle est rectangulaire, avec deux acrotères entourant une niche cintrée. Sur les acrotères sont inscrites les lettres D M, et sur le bandeau de la niche figure l'inscription. Le second fragment provient du bas de la stèle. Il figure le bandeau inférieur du cadre, ainsi que les pieds du personnage qui se tenait sous la niche. À droite des pieds chaussés du personnage, on peut distinguer deux membres inférieurs difficilement lisibles. Il s'agit peut-être des jambes d'un enfant, ou des pattes d'un animal (chien ou volatile ?). il est également possible que le défunt représenté soit un enfant et qu'il ait été figuré avec son animal de compagnie.
Bandeau : 0,14 x 0,50 x 0,10 m.

Le Bohec 2003, p. 55, n°48.

Ling-415

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,72 x 0,27 x 0,18 m

Calcaire oolithique fin.

1885

II^e siècle

Pontailler-sur-Saône (21).

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 201.

Complète.

D(iis) - Floria[n]us Florent(i)ni [f(ilius) - M(anibus)] ; « Aux dieux Mânes. Florianus, fils de Florentinus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée est figuré un enfant debout, en pied. Il est vêtu du large vêtement indigène qui découvre les chevilles. Son visage est rond, le nez est court et la bouche est mince. Les cheveux sont ramenés en fines mèches sur le front. Il tient dans la main droite ce qui semble être un bilboquet, et dans la gauche un bâton.

CIL, XIII, 5610.
Espérandieu 1911, p. 348, n°3598 ; Deyts 1976, n°184 ; Le Bohec 2003, p. 51, n°40.

Ling-416

Stèle funéraire

Indéterminée

0,39 x 0,39 x (?) m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Pouilly-sur-Vingeanne (21)

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 212.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

Ag/ri/cco/s fil/iae ; « Agriccos (a fait ce monument funéraire) pour sa fille (?) ».

Cliché Musée archéologique de Dijon.

Visage féminin plat et large ; l'œil, percé du trou de pupille et cerné par une lourde paupière supérieure, est séparé de l'angle interne. La chevelure est coiffée en bandeaux et relevée en cône sur le haut de la tête.

CIL, XIII, 5640.
Espérandieu 1911, p. 444-445, n°3613 ; Le Bohec 2003, p. 149, n°236.

Ling-417

Stèle funéraire

Indéterminée

0,75 x 0,29 x 0,40 m

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle

Rochefort-sur-Brévon (21), au lieu-dit *La Combe Endemain*.

Châtillon-sur-Seine (21), musée du Pays Châtillonnais ; n° d'inv. : 958.1.1.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche de la stèle est conservé.

/

Clichés Anne-Laure Edme (petit côté gauche et face principale).

Sur la face principale est figuré un personnage sous une niche cintrée. Le sommet de la stèle est orné sur toutes les faces d'une corniche modillonnaire. L'écoinçon gauche (le seul conservé) est orné d'un motif végétal. Le personnage devait être représenté debout, mais la stèle est brisée au niveau de ses hanches. Le défunt est vêtu d'une tunique et d'un manteau à capuche, celle-ci étant visible sur la nuque. Il est possible que le personnage soit une femme car une mèche enroulée semble visible au niveau de la capuche du manteau. Le personnage tient un objet de la main droite, que sa main gauche semble également soutenir (peut-être un objet sur un coussin à pompons). Des traces de lait de chaux sont visibles en plusieurs endroits sur la face principale. Le petit côté gauche est orné d'un homme en tunique et manteau, tenant une tablette de cire sur laquelle il écrit à l'aide d'un style. La face arrière présente un personnage figuré trop abîmé pour être lisible.

Lantier 1966, n°9043 ; Lamy 2015, p. 294, n°21.558.

Ling-418

Stèle funéraire

Indéterminée

1,41 x 0,50 x 0,17 m

Calcaire.

Inconnue.

Entre 150 - 250

Saint-Apollinaire (21).

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 31752.

Complète.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *Catius Aniugeni fil(ius)* ; « (Ci-gît) Catius, fils d'Aniugenius ». Une ligature est visible entre le A et le N.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche à sommet triangulaire est figuré un homme debout, de face. Il est représenté moustachu et barbu. Il porte une tunique, un manteau. Il tient de la main droite un objet rectiligne peu distinct (pierre à aiguiser ?), et de l'autre main un couperet.

CIL, XIII, 5504.
Espérandieu 1911, p. 436, n°3591 ; Reinach 1917, p. 250-251 ; Drioux 1934, p. 94, n°400 ; Béal 2000, n°138 ; Le Bohec 2003, n°45, p. 53 ; Provost *et alii* 2009a, n°231 ; Provost *et alii* 2009b, p. 111-112, n°540 ; Bernigaud 2011, n°15.

Ling-419

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,93 x 0,45 x 0,12 m

Calcaire.

Inconnue.

Deuxième quart du II^e siècle - fin du II^e siècle ?

Saint-Apollinaire (21).

Saint-Germain-en-Laye (78), Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; n° d'inv. : 31750. Collection Baudot (achetée en 1889).

Complète : brisée en plusieurs fragments aujourd'hui recollés.

Sur le bandeau supérieur : *Paulina Ianuar(i)o* ; «(Ci-gît) Paulina ; à Ianuarius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche cintrée figure le buste d'une femme, vêtue d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Sa chevelure couvre ses oreilles et est ramenée sur le sommet de la tête en un chignon plat. Les pommettes sont hautes et rondes. De sa main droite à l'auriculaire tendu, elle tient ce qui semble être un flacon (vu par Le Bohec comme un gobelet). De sa main gauche, levée et longeant le bord de la niche, elle tient un miroir circulaire.

CIL, XIII, 5549.
Espérandieu 1911, p. 419-420, n°3548 ; Reinach 1917, p. 241 ; Le Bohec 2003, p. 54-55, n°47 ; Provost *et alii* 2009b, p. 112.

Ling-420

Monument funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

II^e siècle

Saint-Broingt-le-Bois (52).

Inconnu.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / Gattiae Dur/cissae fi(liae) / Decm(a, -i ?)nus (monumentum) f(ecit) ; « Aux dieux Mânes de Gattia, fille de Durcissa. Decm(a, -i ?)nus a fait faire ce monument (funéraire) ».

Inconnue.

Février, Le Bohec, 1997, p. 311 ; Le Bohec 2003, p. 163, n°266.

Ling-421

Stèle funéraire

Épitaphe

0,42 x 0,57 x 0,17 m

Calcaire blanc.

1987

Fin du I^er^ siècle - début du II^e^ siècle

Saint-Geosmes (52), à l'est de l'abside de la crypte, à l'extérieur.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve du musée ; n° d'inv. : R2006.1.196.

Fragmentaire : le fronton et la partie inférieure de la stèle sont manquants.

Di(i)s Man(ibus) / Aunilla / Bellin[i f(ilia) ?] / [p(onendum) c(urauit) ?] ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Aunilla, fille de Bellinus. (…, s'est chargé de faire faire ce monument ?) ».
Ligature de M et A à la ligne 1. L'interponction de la ligne 1 est figurée par un triangle pointe vers le bas.

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Sous un fronton triangulaire est figuré un cartouche rectangulaire à double rainure qui contient l'inscription.
Si le nom Bellinus peut être gaulois ou latin, Aunilla est un nom assurément gaulois.

AE, 1996, 1145.
Le Bohec, Sapin 1996, p. 74 et 76 ; Decorse 2000, n°87 ; Le Bohec 2003, p. 333, n°610.

Ling-422

Stèle funéraire

Épitaphe

0,75 x 0,58x 0,22 m

Calcaire à entroques.

1988

Milieu II^e^ siècle

Saint-Geosmes (52), au niveau de la clinique vétérinaire. À l'emplacement de la nécropole du sud de Langres.

Langres (52), Musée Guy Baillet ; réserve de Peigney, salle 1 ; n° d'inv. : R2006.1.205.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

D(iis) M(anibus) P. [A]un(ii) Mas/cl(i) (?) IIII I (?) / p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes de P. Aunius Masclus (?). (…) a veillé à faire installer (ce monument) ».

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Sous le cartouche contenant le champ épigraphique est encore visible la partie supérieure d'un autel embrasé. Le travail du graveur est peu soigné.

Février, Le Bohec 1997, p. 302-303, n°9 ; Decorse 2000, p. 125, n°118 ; Joly 2001, p. 125 ; Le Bohec 2003, p. 220, n°384.

Ling-423	Stèle funéraire	Indéterminée

0,66 x 0,40 x 0,11 m

Calcaire oolithique.

1988

II^e siècle

Saint-Geosmes (52), découverte sur le site de la clinique vétérinaire. Le fragment comblais d'anciennes carrières, mais provient certainement de la nécropole de la Citadelle.

Langres (52), Musée Guy Baillet, visible au Musée (sans numéro d'inventaire).

Fragmentaire : seul un fragment du corps de défunt est conservé, des épaules au bassin.

/

Cliché Arnaud Vaillant, Musée Guy Baillet.

Le fragment figure un défunt un tunique et manteau à col en V. De ses deux mains ramenées sur la poitrine il tient un stylet et une tablette ouverte.

Inédite.

Ling-424	Stèle funéraire	Épitaphe

Inconnues.

Inconnu.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Saint-Germain (21), Sources de la Seine.

Inconnu.

Fragmentaire : une partie de l'inscription est manquante.

[…], Luci(i) filiae M(onumentum) Sabelli[o fecit ?] ; « À (…), fille de Lucius. Sabellio a fait faire ce monument funéraire ». Traduction de Y. Le Bohec.

Fragment de monument funéraire.

Corot 1935 ; Le Bohec 2003, p. 175, n°292 ; Provost *et alii* 2009b, p. 122.

Ling-425

Monument funéraire

Épitaphe

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle ?

Saulx-le-Duc (21), dans les fondations du château-fort.

Saulx-le-Duc (21), dans les fondations du château-fort.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[D(iis) M(anibus)] / [s]acr(um) / […]lini / […]erta / […]gini / [f(ilia ?) et] Nep(os) / [p(onendum) c (urauerunt)] ; « Aux dieux Mânes de (…)linus, (…)erta, fille de (…)ginus, et Nepos ont veillé à faire installer (ce monument) ».

Inconnue.

Le Bohec 2003, p. 160-161, n°259 ; Provost *et alii* 2009b, p. 178.

Ling-426

Stèle funéraire

Indéterminée

0,91 x 0,37 x 0,15 m

Calcaire oolithique.

1836/1842

I^er^ - III^e^ siècle

Sources de la Seine (21).

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : Arb. 751.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Un personnage est figuré debout, en pied. Il porte une tunique et un manteau. Son visage a disparu mais sa tunique courte indique qu'il s'agit d'un homme. Avec son bras gauche il tient un lapin contre lui. Dans sa main droite il porte un objet non identifiable. Sur sa gauche, par terre, repose une corbeille de fruits. Ce monument a parfois été vu comme votif, mais sa taille semble plutôt indiquer un monument funéraire.

Espérandieu 1910, 316-317, n°2406 ; Deyts 1994, p. 28, , n°2pl. 6 ; Lamy 2015, p. 519, n°21.1011.

Ling-427

Stèle funéraire

Indéterminée

1,01 x 0,60 x 0,20 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

II^{e} siècle

Tart-le-Haut (21), lors de la démolition de l'église.

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : 896.10 = 4032.

Complète, bien qu'un peu mutilée.

[3] A Miooillio (?) Marcell(i) f(ilio) D(?) ; « [...] fils de Marcellus, D[...] ».
Du fait de sa mauvaise conservation, l'inscription est difficilement traduisible.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche rectangulaire, deux époux sont figurés dans une attitude raide, avec un mouvement symétrique d'une jambe avancée (droite pour la femme, gauche pour l'homme). Ils sont vêtus d'une tunique longue et d'un manteau. Les visages sont lourds aux traits épais. La pupille de l'œil est marquée par une petite cavité. La chevelure de la femme est composée de bandeaux souples. Celle de son mari est formée de mèches ramenées sur le front. Il est barbu et porte aussi la moustache. La femme tient une patère à manche (ou un filtre à vin ?) dans la main droite, et pose sa main gauche sur l'épaule de son époux en un geste de tendresse. L'époux tient une serpe dans sa main gauche. La droite, ramenée sur le torse, a disparu. L'homme était certainement forgeron.

Espérandieu 1911, p. 389, n°3472 ; Deyts 1976, n°199 ; Le Bohec 2003, p. 34, n°3 ; Provost *et alii* 2009b, p. 205, n°623 ; Bernigaud 2011, n°26.

Ling-428

Stèle funéraire

Stèle à couronnement pyramidal

0,70 x 0,80 (?) m

Calcaire oolithique fin.

Avant 1884

II^{e} siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : Arb. 171.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Di(i)s / Manibus / Mon(umentum) Marti/ae Biraci (filiae) ; « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Martia, fille de Biracus ».

Dans une niche à sommet arrondi sont figurés une femme et un enfant. À droite, la femme présente un visage lourd ; la chevelure en bandeaux masque les oreilles. À gauche, le visage de l'enfant est très allongé et auréolé d'une lourde chevelure bouclée. L'inscription se développe sur le fronton.

CIL, XIII, 5630.
Le Bohec 2003, p. 155-156, n°248 ; Provost *et alii* 2009b, p. 220.

Ling-429

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,70 x 0,47 x 0,28 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

Deuxième moitié du II^e siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique ; n° d'inv. : Arb. 216.

Fragmentaire : la partie inférieure est brisée.

D(iis) M(anibus) ; « Aux dieux Mânes ».

Tiré de Espérandieu 1911, p. 440.

Personnage figuré sous une niche à bandeau arrondi et acrotères. Sculpture géométrique et naïve, en faible relief. La main droite tient un gobelet, la gauche un panier. Une *ascia* est sommairement gravée à côté de la joue droite.

CIL, XIII, 5636.
Espérandieu 1911, p. 440-441, n°3605 ; Drioux 1934, p. 120, n°649 ; Deyts 1976, n°206 ; Le Bohec 2003, p. 158, n°253.

Ling-430

Monument funéraire

Indéterminée

0,87 x 1,50 x 0,35 m

Calcaire oolithique d'Is-sur-Tille.

Avant 1884

I^er - III^e siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 138.

Fragmentaire, mais en bon état.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Une vendeuse est placée derrière un comptoir creusé de trois arcades de plein cintre, supportées par des pilastres qui reposent eux-mêmes sur un gradin. Vêtue d'une tunique, elle tient des mesures constituées de pots en forme de pichet. Un acheteur vu de dos présente un vase sous un entonnoir qui traverse le comptoir et dans lequel la vendeuse verse une mesure. À droite de la femme, deux autres entonnoirs sont disposés pareillement. Au dessus d'elle ainsi que sur une balustrade pendent dix mesures de différentes capacités, rangées dans l'ordre croissant. Il y a également deux écuelles et un baquet sur le gradin. Le côté droit, dont il ne reste que la partie supérieure, représentait l'étal d'un charcutier (trois paquets de boudins, trois têtes de porc et six quartiers de lard sont identifiables au dessus d'un personnage de petite taille tenant un objet non lisible). Sous le comptoir, on voit un grand baquet et un billot sur lequel est fixé un hachoir, à demi caché par l'étal.

Espérandieu 1911, p. 442-443, n°3608 ; Rostovtzeff 1957, p. 101 ; Bessigneul 1975, p. 339-400 ; Pelletier 1984, p. 62 ; Hatt 1986, p. 193.

Ling-431

Stèle funéraire

Stèle à couronnement pyramidal

1,55 x 0,78 x 0,34 m

Calcaire oolithique fin.

Avant 1884

I^er^ - III^e^ siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 168.

Complète.

M VIII. NO / ...ECIIA M...

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche à double arcature sont figurés deux époux debout, de face. Ils sont vêtus de lourds manteaux indigènes. La tenue de la femme est complétée par un voile couvrant sa tête et une ceinture serrée au niveau de ses hanches. Sa tunique descendant jusqu'à ses pieds est visible sous son manteau. Le visage de la femme est large et peu modelé. Sa chevelure est traitée en masse gonflante. Le visage de l'homme présente des pommettes saillantes, bien structurées, ainsi qu'une barbe et une moustache. Les cheveux sont raides et ramenés en avant. La femme tient une serviette dans sa main droite. L'homme tient une bourse dans sa main gauche. L'inscription se développe sur le fronton.

Espérandieu 1911, p. 441, n°3607 ; Drioux 1934, p. 114, n°599 ; Deyts 1976, n°203 ; Le Bohec 2003, p. 159, n°255 ; Langot *et alii* 2017b, p. 11-18.

Ling-432

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat et acrotères

0,90 x 0,61 x 0,19 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 172.

Érodée, la stèle est dégradée au niveau de la sculpture par un dépôt de calcaire sur une partie de la surface.

D(iis) M(anibus) / memoria / Primuli ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire de Primulus (?) ».
Les lettres D M sont gravées sur les acrotères, alors que le reste de l'inscription figure dans un cartouche, sur le fronton.

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle avec fronton et acrotères. Au-dessous, dans une niche cintrée, est représenté un couple, en buste. Les vêtements sont sommairement indiqués par deux traits croisés sur la poitrine. Les traits du visage sont incisés sur des visages sans relief. La chevelure masculine, en calotte, est composée de mèches très fines tracées par sillons parallèles. Le chignon de la femme est plaqué sur le côté droit de sa tête. Elle pose sa main gauche sur l'épaule de son époux en un geste de tendresse. L'homme tient dans sa main gauche une serpe à émonder.

CIL, XIII, 5632.
Espérandieu 1911, p. 439, n°3602 ; Drioux 1934, p. 115, n°606 ; Deyts 1976, n°207 ; Hatt 1986 ; Le Bohec 2003, p. 156, n°249 ; Bernigaud 2011, n°12.

Ling-433

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,05 x 0,47 x 0,25 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 215.

Complète.

Sunlil(a)e / mon(umentum) ; « À Sunilla. Monument (funéraire) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche à bandeau arrondi couronné d'acrotères est figuré un buste, féminin si l'on en croit l'inscription. Seule la tête est en relief, dans un style géométrique et naïf. L'inscription se déroule dans la partie inférieure du buste. À la base de la stèle on peut voir une cavité rectangulaire.

CIL, XIII, 5633.
Espérandieu 1911, p. 445, n°3614 ; Drioux 1934, p. 118, n°633 ; Deyts 1976, n°208 ; Le Bohec 2003, p. 157, n°251.

Ling-434

Stèle funéraire

Indéterminée

1,02 x 0,59 x 0,13 m

Calcaire oolithique d'Is-sur-Tille.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 217.

Fragmentaire : la bordure droite, la partie inférieure et la partie supérieure sont brisées.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Le sommet est décoré d'acrotères. Dans une niche cintrée, un homme debout est figuré de manière géométrique (corps rectangulaire, tête ovale, retouchés de quelques incisions). Le personnage se détache assez largement du fond. Il est vêtu d'une tunique courte. Il tient dans la main droite une *ascia*, et une règle dans la main gauche. Cette stèle est celle d'un possible artisan de la pierre (tailleur de pierre ou maçon) ou du bois (charpentier).

Espérandieu 1911, n°3610, p. 444 ; Deyts 1976, n°213 ; Hatt 1986 ; Béal, 2000, n°140 ; Provost *et alii* 2009b, n°638, p. 218 ; Bernigaud 2011, n°11.

Ling-435

Stèle funéraire

Indéterminée

0,86 x 0,59 x 0,33 m

Calcaire oolithique d'Is-sur-Tille.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 219.

Fragmentaire : la stèle est mutilée.

Dans un cartouche, sous le personnage : *Decentio* ; « À Decentius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Cette stèle est gravée au trait. Qualifiée de barbare par J-J. Hatt, elle présente un individu debout, entre deux pilastres décorés de lignes obliques ou croisées. Le personnage suit un schéma géométrique, avec un corps de face et des jambes de profil. Il pose la main gauche sur une *ascia*. Le défunt devait être un artisan de la pierre ou du bois.

CIL, XIII, 5627.
Espérandieu 1911, p. 441, n°3606 ; Drioux 1934, p. 109, n°549 ; Deyts 1976, n°210 ; Hatt 1986 ; Le Bohec 2003, p. 154-155, n°246 ; Provost *et alii* 2009b, n°638, p. 220 ; Bernigaud 2011, n°10.

Ling-436

Stèle funéraire

Stèle à sommet dentelé

0,89 x 0,62 x 0,18 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

Deuxième moitié du II^{e} siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 220.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée.

D(iis) - Vimpur(i)lla - / M(anibus) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Vimpurilla ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à sommet dentelé dont la partie centrale est mutilée. Un personnage féminin portant un collier est dessiné au trait. De part et d'autre est gravée une rosace. Sous le personnage figure un cartouche rectangulaire contenant l'inscription, lui-même surmontant une *ascia*. Dans la partie inférieure est présent un trou ouvrant sur une profonde cavité à l'intérieur de la stèle.

CIL, XIII, 5634.
Espérandieu 1911, p. 440, n°3604 ; Drioux 1934, p. 119, n°641 ; Deyts 1976, n°209 ; Le Bohec 2003, p. 157-158, n°252.

Ling-437

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

0,97 x 0,59 x 0,35 m

Calcaire oolithique fin.

Inconnue.

Seconde moitié du II^e^ siècle - début du III^e^ siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 221.

Complète.

D(iis) I(nferis) M(anibus) / M{a}(e)moria / Audacis ; « Aux dieux Mânes des Enfers. À la mémoire d'Audax ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire couronné de trois motifs triangulaires sur toute la largeur. Les lettres DIM sont chacune placées dans un des triangles. Sous le I figure une tête géométrique simplement incisée. En-dessous est profondément gravé un cartouche contenant le reste de l'inscription, bordé de deux chapiteaux et pilastres sommaires. Sous le cartouche est gravée une *ascia*. À la base de la stèle, au centre, une large cavité circulaire a été creusée.

CIL, XIII, 5626.
Deyts 1976, n°211 ; Drioux 1934, p. 108, n°532 ; Le Bohec 2003, p. 154, n°245.

Ling-438

Stèle funéraire

Stèle à couronnement pyramidal

1,53 x 0,83 x 0,28 m

Calcaire oolithique d'Is-sur-Tille.

Entre 1881 et 1884

I^er^ - III^e^ siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée, n° d'inv. : Arb. 169.

Fragmentaire : des éclats ont été arraché à plusieurs endroits.

Sur le bord de la niche : *Mon(im)e(tu)m* ; « Monument (funéraire) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée, des époux sont représentés de bout et de face. Les époux sont vêtus d'habits indigènes au plissée sobrement rendu. Le visage de la femme est plein, peu modelé. Ses cheveux sont coiffés en masse. Elle tient des fruits dans sa main droite posée sur sa poitrine. Son bras gauche est caché par le corps de son époux. Lui-même est représenté avec un visage plat, portant la barbe et la moustache. Sa chevelure est composée de mèches bien séparées et ramenées en avant. Il appuie son bras droit sur le fer d'une hache, dont le manche est posé à terre. Sa main gauche retient un pli de son manteau. Le mari devait être un artisan du bois. La taille de la hache pourrait indiquer qu'il s'agit d'un bûcheron, ou encore d'un charpentier.

CIL, XIII, 5635.
Espérandieu 1911, p. 445, n°3615 ; Drioux 1934, p. 121, n°659 ; Deyts 1976, n°202 ; Hatt 1986 ; Béal 2000, n°141 ; Bernigaud 2011, n°13 ; Le Bohec 2003, p. 158-159, n°254 ; Provost *et alii* 2009b, p. 221, n°638.

Ling-439

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,11 x 0,67 x 0,20 m

Calcaire oolithique d'Is-sur-Tille.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Til-Châtel (21), au lieu-dit *Clos Lieutet*.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée, n° d'inv. : Arb. 218.

Fragmentaire : le bandeau inférieur est manquant. La stèle est érodée.

/

Dans une niche triangulaire est figuré un personnage féminin. Le corps est représenté par un simple rectangle aux bords arrondis. De même, la tête n'est qu'une masse circulaire. Des incisions marquent les traits du visage, la chevelure et les bras. La main gauche tient une quenouille, et la main droite une fusaïole. Cette femme a pu travailler dans le domaine du textile, en tant que fileuse (fuseau et quenouille)

Espérandieu 1911, p. 428, n°3573 ; Deyts 1976, n°212 ; Provost *et alii* 2009b, p. 218, n°638 ; Bernigaud 2011, n°14.

Ling-440

Obélisque lingon

Pyramidion

1,66 x 0,47 x 0,40 m

Calcaire.

Avant 1884

50 - 200 (selon Joubeaux)

Til-Châtel (21).

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, réserves ; n° d'inv. : Arb. 225.

Fragmentaire : le sommet du pyramidion est brisé.

Monim/enton (sic) / Iuli(i) Vita/lis ; « Monument (funéraire) de Iulius Vitalis ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 5628.
Drioux 1934, p. 112, n°571 ; Joubeaux 1989, p. 215 ; Le Bohec 2003, p. 153, n°244.

Ling-441

Obélisque lingon

Pyramidion

1,50 x 0,44 x 0,33 m

Calcaire gris.

Inconnue.

50 - 200 (selon Joubeaux)

Til-Châtel (21).

Cliché Anne-Laure Edme.

Dijon (21), Musée archéologique, visible au musée ; n° d'inv. : Arb. 226.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

M(onimentum), / Decm/illus / Decm/ani (filius) p(onendum) i(ussit) ; « Monument (funéraire). Decmillus, fils de Decmanus, a ordonné sa construction ».
Les noms *Decmillus* et *Decmanus* sont celtes.

Pyramidion inscrit.

AE, 1961, 238 ; *CIL*, XIII, 5511 et 5629.
Drioux 1934, p. 112, n°578 ; Wuilleumier 1963, n°412 ; Lebel 1959, p. 36-37 ; Le Bohec 2003, p. 155, n°247.

Ling-442

Obélisque lingon

Pyramidion

Inconnues.

Calcaire gris.

Inconnue.

II^e^ siècle

Til-Châtel (21).

Inconnu.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / Saticeni / Martialis / fil(ii) ; « Aux dieux Mânes de Saticenus, fils de Martialis ».

Pyramidion inscrit.

CIL, XIII, 11580.
Drioux 1934, p. 102, n°482 ; Le Bohec 2003, p. 156, n°250.

Ling-443	Monument funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

II^e^ siècle

Tonnerre (21), le long de la route Alésia-Sens.

Inconnu.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) [S]a[t]ruri ; « Aux dieux Mânes de Saturus ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5664.
Drioux 1934, p. 113, n°582 ; Le Bohec 2003, p. 186, n°321.

Ling-444	Sculpture funéraire ?	Statue en ronde-bosse

0,47 x 0,17 x 0,18 m

Calcaire oolithique.

Inconnue.

Milieu du II^e^ siècle (époque antonine)

Tonnerre (89), lors de la construction de la ligne de chemin de fer "P.L.M.".

Inconnu.

Fragmentaire : seule la tête est conservée, en deux fragments.

/

Cliché Dominique Geoffroy.

La tête est sculptée en ronde-bosse et détachée sous le cou. Elle appartenait très probablement à une statue en pied, légèrement plus grande que nature, présentée à l'origine sous une niche au sein d'un édicule. Le visage étroit, aux joues pleines, présente un front court et bombé. Les yeux sont à peine perceptibles, le regard est suggéré par une fine paupière supérieure arquée et bien découpée. Ils devaient certainement être marqués à l'origine par de l'ocre rouge ou jaune. La bouche entrouverte possède une lèvre inférieure charnue.
La coiffure est exceptionnelle : séparée en deux bandeaux de mèches souples par une raie médiane, elle est complétée par une large tresse posée par-dessus, postiche sans aucun doute car elle ne fait par le tour complet de la tête. À l'arrière pendent trois larges rubans, qui fixaient la natte, et finissant en pointe sur la nuque. Cette coiffure, agrémentée d'une tresse postiche, est typique du milieu du II^e^ siècle.

Devevey 1993 ; Deyts 1993, p. 13-15.

Ling-445

Stèle funéraire ?

Indéterminée

0,60 x 0,28 x 0,30 m

Calcaire coquillier.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Vanvey-sur-Ource (21), dans un bois.

Cliché Anne-Laure Edme.

Châtillon-sur-Seine (21), musée du Pays Châtillonnais ; n° d'inv. : 840.4.1.

Fragmentaire : seule une partie du côté gauche de la stèle est conservée.

/

Dans une niche assez profonde est présentée une jeune femme debout, de face. Elle est vêtue d'une tunique longue et sans manche, serrée à la taille par une ceinture frangée. Elle tient un miroir tête vers le haut dans sa main droite levée. Elle serre un objet dans sa main gauche, mais il est difficile à identifier à cause de la cassure du bloc (coffret ?).
Il est possible qu'il s'agit ici d'une représentation de Vénus, et non pas d'une défunte, notamment à cause de la manière dont elle tient son miroir.

Espérandieu 1911, p. 441, n°3407.

Ling-446

Monument funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire gris.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Vertault (21).

Châtillon-sur-Seine (21), musée du Pays Châtillonnais.

Inconnu.

Ionill(i ?) m(onumentum ?) ; « Monument (funéraire) de Ionillus (?) ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5663.
Drioux 1934, p. 111, n°566 ; Le Bohec 2003, p. 189-190, n°328.

Ling-447

Stèle funéraire

Épitaphe

0,15 x 0,22 x 0,03 m

Calcaire gris.

1897

I^{er} - III^{e} siècle

Vertault (21).

Châtillon-sur-Seine (21), musée du Pays Châtillonnais.

Fragmentaire : la partie droite et la partie inférieure sont manquantes.

Poten[…] / Sanu[…] / n[…] ; « (Monument funéraire) de Poten(…), fils de Sanu(...) ».

Inconnue.

CIL, XIII, 11582.
Le Bohec 2003, p. 189, n°329.

Ling-448

Stèle funéraire

Indéterminée

1,17 x 0,66 x 0,25 m

Calcaire oolithique.

2010

III^{e} siècle

Vignory (52).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vignory (52), musée municipal.

Fragmentaire : le sommet est manquant. De plus, la stèle a été bûchée afin de servir de bloc de parement d'un mur du donjon château de Vignory.

/

Sous une niche, probablement cintrée, est figurée une femme (d'après la longueur de son manteau), debout, en pied. Elle devait porter à l'origine une tunique et un manteau au col arrondi, mais le bûchage de la stèle ne permet plus que de distinguer les contours du personnage. Les manches du manteau semblent larges et tombent le long du corps. La main droite est ramenée sur la poitrine et tient un gobelet. La main gauche est posée sur le ventre. Les pieds sont encore visibles.

Inédit.

Ling-449

Stèle funéraire

Indéterminée

0,28 x 0,31 x 0,10 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^{e} siècle

Villiers-le-Duc (21), dans le tumulus du Gros-Meurger, au lieu-dit *Le Tremblois*.

Châtillon-sur-Seine (21), musée du Pays Châtillonnais.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) ; « Aux dieux Mânes ».

Seuls les pieds du personnage sont encore visibles, au-dessus de l'inscription.

Le Bohec 2003, p. 184, n°313.

Ling-450

Monument funéraire

Indéterminée

0,09 x 0,28 x 0,08 m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^{e} siècle

Vix (21), Mont-Lassois, dans l'église Saint-Marcel.

Châtillon-sur-Seine (21), musée du Pays Châtillonnais.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

Di(i)s Mannibus /[…] ; « Aux dieux Mânes (...) ».

Fragment de bloc coudé.

CIL, XIII, 11581.
Le Bohec 2003, p. 187, n°323.

Ling-451

Monument funéraire

Indéterminée

0,35 x 0,43 x (?) m

Calcaire gris.

Inconnue.

II^e siècle

Vix (21), Mont-Lassois, dans l'église Saint-Marcel.

Vix (21), Mont-Lassois, dans l'église Saint-Marcel, parmi les dalles de sol de l'église.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est brisé.

D(iis) [M(anibus)] / Mate[rni ?] / Marc[elli filii (?)] ; « Aux dieux Mânes de Maternus, fils de Marcellus ».

Fragment de stèle avec inscription.

Drioux 1934, p. 99, n°452 ; Wuilleumier 1963, n°413 ; Le Bohec 2003, p. 186-187, n°322.

Ling-452

Architrave

Épitaphe

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Vix (21), Mont-Lassois.

Inconnu.

Inconnu.

Paterno ; « À Paternus ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5655.
Drioux 1934, p. 114, n°599 bis ; Le Bohec 2003, p. 187, n°324.

Territoire séquane

Séq-1

Monument funéraire

Épitaphe

0,43 x 0,63 x 0,18 m

Calcaire.

1633 (13 juin)

I^er^ - III^e^ siècle

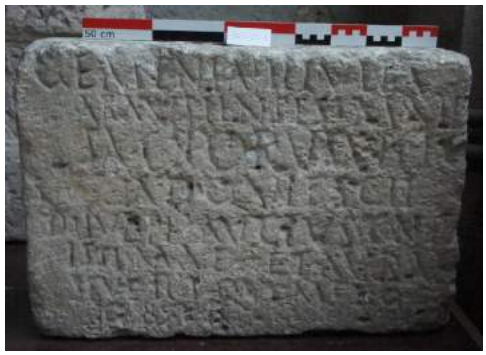

Cliché Musée des Beaux-Arts, Besançon.

Besançon (25), "dans les vignes de Battans, joignantes à la muraille de la cité", dans le quartier Saint-Claude, au cimetière de la Viotte.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 864.25.1. Perdu et retrouvé en 1863 et encastré dans une muraille de l'hôtel Saint-Amour. Donné en 1864.

Fragmentaire : seule l'inscription est conservée.

Geminia Titulla / Arausiensis mater / sacrorum hic / adquiescit / D(ecimius) Iul(ius) P(ublii ?) f(ilii) Auctus con(iugi) pi/issimae et Aurae / Severi quem pro f(ilia) / obser(vavit) ; « Geminia Titulla d'Orange, mère des sacrifices, repose ici. Decimius Iulius Auctus, fils de Publius, à son épouse très pieuse, et à Aura, qu'il considérait comme sa fille ».

Bloc inscrit.

CIL, XIII, 5384.
Daubigney 1984, p. 219-240 ; Joan 2003b, p. 240.

Séq-2

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

1633

I^er^ - III^e^ siècle

Besançon (25), "proche de la porte de Battans", dans le quartier Saint-Claude, au cimetière de la Viotte.

Perdue ?

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / Cl(audiae) Viducae ; « Aux dieux Mânes de Claudia Viduca ».

Stèle inscrite.

CIL, XIII, 5389.
Joan 2003b, p. 240.

Séq-3 | Sarcophage

0,35 x 0,55 x 0,22 m

Calcaire à entroques.

1901

III^e^ siècle ?

Besançon (25), à 2 m de profondeur sous la Grande-Rue.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : D.907.1.2.

Fragmentaire : seule l'extrémité du couvercle est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Petit côté de couvercle de sarcophage. Fronton décoré en son centre d'un buste féminin dans un médaillon, encadré par deux rubans flottants. La femme tourne la tête vers la gauche. Elle est vêtue d'une tunique à col rond. Sa chevelure est enroulée en bandeau de chaque côté du visage, ramené sur la nuque pour former un chignon.
En observant le portrait du médaillon, il apparaît qu'il peut également s'agir de la figuration d'un homme en toge. En effet, le vêtement ressemble à la toge *contabulata,* portée par les magistrats, et que l'on retrouve notamment sur les sarcophages de Narbonnaise. Cette manière de porter la toge apparaît à l'époque sévérienne.

Inédit.

Séq-4 | Stèle funéraire | Stèle à sommet plat ?

0,54 x 0,47 x 0,23 m

Calcaire.

Inconnue.

Deuxième moitié du I^er^ siècle (selon H. Walter)

Besançon (25), au cimetière de la Viotte.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 2006.0.23.

Fragmentaire : le sommet de la stèle est manquant, tout comme la partie inférieure.

Mundo / C[...] ; « À Mundus C(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

L'inscription, placée dans un cadre épigraphique mouluré, occupe la partie inférieure du fragment. Au-dessus, deux arcades reposent sur des chapiteaux de pilastres cannelés et sculptés en bas-relief. Sous les voûtes figurent des attributs à caractère militaire, placés en diagonale. À gauche, une épée dans son fourreau, pointe vers le bas ; à droite, un bouclier dont l'*umbo* saillant est orné d'un motif presque effacé (*Gorgoneion*, tête animale ou rosace). Épousant le contour extérieur des arcades, des rinceaux de vigne prenant naissance sur les faces latérales se terminent par des grappes de raisins qui pendent le long des retombées extérieurs des voûtes. Au sommet de la stèle, un disque révèle la présence d'un élément en ronde-bosse (pomme de pin, ou *omphalos* ?). Sur la face latérale gauche, un bouquet de feuilles d'où émerge un rinceau est schématiquement réalisé.

Espérandieu 1918, p. 36, n°5286 ; Walter 1974a, p. 22-23, n°3 ; Hatt, 1986, p. 313.

Séq-5

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,40 x 0,54 x 0,14 m

Pierre d'Asnières.

XVII^{e} siècle

II^{e} - III^{e} siècle

Besançon (25), au cimetière de la Viotte.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 2014.0.408.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

D(iis) M(anibus) / memoria / […] ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire de (...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le fronton est orné d'un croissant de lune épais et largement ouvert. Le bandeau inférieur du fronton porte l'inscription D M. Sous celui-ci figure la première ligne de l'épitaphe.

CIL, XIII, 5404.
Walter 1974a, p. 25, n°7.

Séq-6

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat ?

0,72 x 0,36 x 0,15 m

Pierre d'Asnières.

1881

Milieu du II^{e} siècle

Besançon (25), au cimetière de la Viotte.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 881.3.1.

Fragmentaire : toute la partie droite du monument est manquante.

Dans la partie haute de la bordure de la niche : *D(iis) [M(anibus)]*. Dans un cartouche orné d'une *pelta* de chaque côté : *Cat[ius]*.
« Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Catius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

La partie haute de la stèle comporte un fronton triangulaire, orné de chaque côté d'une rangée de larges feuilles. En-dessous, abrité dans une niche cintrée, figure un homme barbu en buste, légèrement tourné vers la droite. Le haut de sa tête est brisé. Son visage est ovale, ses oreilles décollées, et sa mâchoire carrée. La barbe et la moustache sont rendues par une succession de mèches ondulées parallèles. Il est vêtu d'une tunique à col rond, et d'un manteau à col fendu et manches larges. Sa main droite est ramenée devant lui et tient les lanières d'un coffret à tablettes sortant du cadre de la niche. Sous le buste figure le cartouche orné de *peltae*.

CIL, XIII, 5388.
Castan 1890, p. 100 ; Espérandieu 1918, p. 33-34, n°5280 ; Walter 1974a, p. 20-21, n°1.

Séq-7

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,60 x 0,33 x 0,17 m

Pierre d'Asnières.

Inconnue.

II^e^ - III^e^ siècle

Besançon (25), au cimetière de la Viotte.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 881.3.2. Donnée au Musée en 1881.

Complète.

D(iis) M(anibus) / memoria / Invetius / Domitian/us an(norum) LXXV ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire. Invetius Domitianus. (Il a vécu) 75 ans ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le fronton est orné d'un croissant de lune épais et largement ouvert. Le bandeau inférieur du fronton porte l'inscription D M. Sous celui-ci se déroule l'inscription .

CIL, XIII, 5393.
Espérandieu 1918, p. 28, n°5271 ; Walter 1974a, p. 25, n°6.

Séq-8

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,64 x 0,37 x 0,14 m

Pierre d'Asnières.

1881

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Besançon (25), au cimetière de la Viotte.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 881.3.3.

Fragmentaire : la stèle est composée de trois fragments. Un éclat manque au niveau de l'angle supérieur droit.

D(iis) M(anibus) / [M]emoria / Megethius / Mineti (filii) / an(norum) XXIII ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire, Megethius, fils de Minetus, (qui a vécu) 23 ans ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le fronton est orné d'un croissant de lune. Sous le fronton figure un grand cadre rectangulaire contenant l'inscription. La cinquième ligne prévue pour l'inscription n'a pas été utilisée. Les lignes de préparation pour la gravure de l'inscription sont encore bien visibles.

CIL, XIII, 5397.
Castan 1890, p. 29-56 ; Espérandieu 1918, p. 28, n°5271 ; Linckenheld 1927, p. 59 et p. 79 ; Lerat 1965, p, 122 ; Walter 1974a, p. 24, n°5.

Séq-9	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,81 x 0,40 x 0,20 m

Pierre d'Asnières.

1917 (15 mars)

Première moitié du I^er^ siècle (selon H. Walter)

Besançon (25), au cimetière de la Viotte.

Cliché Anne-Laure Edme.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 917.1.1.

Complète, à l'exception de quelques petits éclats sur les côtés et au niveau de la rosace.

Biraca / Sabini fi/lia h(ic) s(ita) [est], / a(nnorum) VIIII ; « Biraca, fille de Sabinus. Elle est ici. Elle a vécu 9 ans ».
Le nom celtique de Biracus se retrouve à Til-Châtel et sous la forme Βιραχο à Alésia (*CIL*, 5630 ; 11258).

La stèle, parfaitement rectangulaire, est ornée dans sa partie supérieure par un fronton triangulaire dessiné par deux moulures, et flanqué de deux acrotères évoqués par six branches de demi-palmettes superposées, aux extrémités recourbées sur elles-mêmes, contre les arêtes de la face principales. Le sommet du fronton est décoré de quatre branches de demi-palmettes à gauche, et cinq à droite. Elles s'écartent en éventail jusqu'au sommet de la stèle. Le centre du fronton est orné d'une rosace à six pétales, entourée par un disque en fort relief. Sous le fronton figure un cadre épigraphique à bord mouluré, contenant l'inscription. La partie basse de la stèle est lisse.

Espérandieu 1918, p. 33, n°5279 ; Walter 1974a, p. 21-22, n°2 ; Wuilleumier 1984, n°402 ; Hatt 1986, p. 313.

Séq-10	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Besançon (25), au lieu-dit *Champ-noir*.

Perdue ?

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / memoriae / Aureliae vin[...] ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire d'Aurelia, (…) ».

Stèle inscrite.

CIL, XIII, 5387.

Séq-11	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues. Calcaire.

Inconnue. I^er - III^e siècle

Besançon (25), au lieu-dit *Champ-noir*.

Perdue ?

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / memoriae / Il[…]ari / Vanatasti / ann(o) V ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire d'Il(…)arus Vanatastus, (il a vécu) 5 ans ».

Stèle inscrite.

CIL, XIII, 5392.

Séq-12	Stèle funéraire	Indéterminée

0,30 x 0, 58 x 0,22 m Calcaire.

2013 I^er - III^e siècle

Besançon (25), dans la nécropole romaine de la Viotte, au nord de la zone des découvertes du XIX^e siècle.

Besançon (25), dans les réserves du service municipal d'archéologie préventive de Besançon ; n° d'inv. : 3892.BVN.LAP.1033.1

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription est conservé.

Cliché Marie-Laure Bassi.

[…]auae, / Reveren[tis f.], / […] a f ; « À (…)ava, fille de Reverens, (…) a f (…) ».

Texte très lacunaire. "Les lignes 1 et 3 sont trop endommagées pour qu'on puisse les développer ou les restituer. À la ligne 2, on voit au début une barre qui pourrait bien appartenir à un R. On peut proposer le cognomen Reuerens, assez rare, mais attesté" (Y. Le Bohec).

Bassi 2015, p. 388-389 et 595.

Séq-13

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,80 x 0,43 x 0,13 m

Calcaire.

2013

Deuxième moitié du II^{e} siècle

Cliché Marie-Laure Bassi.

Besançon (25), dans la nécropole romaine de la Viotte, au nord de la zone des découvertes du XIX^{e} siècle.

Besançon (25), dans les réserves du service municipal d'archéologie préventive de Besançon ; n° d'inv. : 3892.BVN.LAP.1237.1.

Fragmentaire : la partie inférieure de la stèle a été sciée à une époque ultérieure. Un éclat rectangulaire a été arraché vers le milieu de la partie basse.

D(iis) / M(anibus) / Memoria / Sanibati(a)e / (A)eliani (filiae) / annorum / n(umero) XXXIII ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire de Sanibatia, fille d'Aelianus, âgée de trente-trois ans ».

Stèle à fronton triangulaire, marqué dans sa partie supérieure par un bandeau plat et lisse. Un croissant de lune épais et très ouvert occupe la partie haute du fronton. Sous les rampants du fronton figure la mention aux dieux Mânes. Sous le fronton, le champ épigraphique, non délimité, se développe sur cinq lignes. Les lettres, moins espacées les unes des autres à droite qu'à gauche, s'inscrivent entre des lignes de réglure tracées à la pointe. La partie inférieure de la stèle est occupée par la représentation, en haut relief, de deux objets. À gauche, un récipient à pied, panse ovoïde et lèvre ourlée. Il s'agit probablement d'un gobelet. À droite, un filtre à vin, dont l'ouverture du tube est bien marquée.
Notons que nous n'avons pas vu les mêmes décors que ceux observés et décrits par H. Walter dans le rapport de fouille.

Bassi 2015, p. 387 et 596-600.

Séq-14

Stèle funéraire

Épitaphe

0,32 x 0,35 x 0,18 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Besançon (25), dans les fondations de l'église Notre-Dame de Jussan-Moutier.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 876.6.2.

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription est conservé.

Magnilli / an(n)orum X[…] ; « (Monument) de Magillus, (il a vécut) X(...) ans ».

Fragment d'inscription.

CIL, XIII, 5296.

Séq-15

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

0,39 x 0,37 x 0,12 m

Pierre de Vergenne ?

Inconnue.

I^er^ siècle ?

Besançon (25), de provenance locale.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 2006.0.2.

Fragmentaire : en deux fragments ; la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche droite, surmontée d'un fronton triangulaire, est figuré un homme barbu. Seule sa tête est conservée. Sa chevelure est peignée en fines mèches droites ramenées sur le front, et forme une calotte assez volumineuse. Les oreilles sont grandes et très décollées.

Inédit.

Séq-16

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat ?

0,65 x 0,49 x 0,20 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Besançon (25), de provenance locale.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 2007.0.19.

Fragmentaire : le côté droit est brisé, tout comme la partie supérieure.

D(iis) M(anibus) / Clodi One/simi Iulia / Carrotala / uxor ; « Aux dieux Mânes de Clodius Onésimus. Iulia Carrolata, son épouse (a fait faire ce monument) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

La mention D M est inscrite sur le bandeau supérieur du cadre épigraphique, lequel contient la suite de l'épitaphe.

CIL, XIII, 5390.

Séq-17	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,36 x 0,53 x 0,09 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Besançon (25), de provenance locale.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 849.6.254.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

P(ublius ?) Cornellu[s] / Sc[…] ; « (Ci-gît) Publius Cornellus Sc(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

L'inscription est rehaussée de rouge, mais la couleur semble avoir été ajoutée à une époque plus récente.

Inédit.

Séq-18	Autel funéraire	Autel à couronnement plat

1,03 x 0,37 x 0,56 m

Calcaire.

Inconnue

I^er^ - III^e^ siècle

Besançon (25), de provenance locale.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 863.11.9.

Fragmentaire : toute la partie droite du monument est manquante.

M(anibus ?) […] / Vittia[…] / […] / vo[…] ; « Aux dieux Mânes (?) de Vittia(...) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Autel funéraire inscrit.

Inédit.

Séq-19	Autel funéraire	Autel à *focus* et *puluini*

0,62 x 0,65 x 0,24 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Besançon (25), de provenance locale.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 896.2.3.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. Le décor de la partie supérieure de l'autel est assez endommagé.

Di(is) M(anibus) / Prosalut(e) Sexti / [… P*]udentis / […] ;* « Aux dieux Mânes et pour le salut de Sextus, […] Pudens (?) … ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Autel funéraire inscrit. Le couronnement de l'autel est composé d'une corniche moulurée sur laquelle sont disposés, aux extrémités, deux *puluini* ornés aux extrémités de rinceaux enroulés. Au centre de l'enroulement, une rosace semble avoir été sculptée.

Inédit.

Séq-20	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Besançon (25), de provenance locale.

Perdue ?

Inconnu.

D(iis) M(anibus) s(acrum) / L(ucius) Lepidi/us Solu/tor vix/it ann/is VIII m(ensibus) / II […] ; « Aux dieux Mânes sacrés, Lucius Lepidius Solutor, (qui a vécu) 8 ans 2 mois […] ».

Stèle inscrite. Quatre *hederae* sont visibles, aux deux premières lignes : après D, après M, après S et après L.

CIL, XIII, 5394.
Frézouls 1988, p. 68 ; Joan 2003b, p. 249.

Séq-21 | Sarcophage

(?) x 2,44 x 0,82 m

Pierre de Vergenne.

1694

Fin du II^e^ - début du III^e^ siècle

Besançon (25), près de l'église Saint-Fergeux.

Tiré de Ms Baverel 18, feuillet 67.

Perdu. Autrefois chez les Visitandines, qui l'utilisaient comme lavoir. Les religieuses ont fait disparaître les reliefs et presque tout l'inscription.

Inconnu.

Caesoniae Donatae quae vixsit annis / XXXXVII m(ensibus) […] d(iebus) XI horis IIII Candidus Aug(usti) / n(ostri) verna ex test(amento) coniugi bene merenti / posuit Eusebi have et vale / loc(o) lib(ero). « À Caesonia Donata, qui vécut 47 ans, (?) mois, 11 jours, 4 heures. Candidus, esclave impérial, a érigé (ce tombeau) à son épouse bien méritante, selon son testament. Salut Eusebius, porte-toi bien ! Libre d'accès ».

Sarcophage en pierre fermé par un couvercle. Il contenait une caisse de plomb renfermant les principaux ossements d'un individu. Le couvercle était "taillé en dos-d'âne, sur l'un des versants duquel on avait représenté en bas-relief une petite figure d'homme debout, coiffé d'un bonnet, vêtu d'un manteau court, tenant de la main droite un vase, et de la main gauche une sorte de rouleau de papier ou de gros bâton. À l'une des extrémités de ce même versant, on voyait, également en bas relief, un animal, chien ou brebis". Sur chaque petit côté figuraient trois lignes d'une épitaphe, et dans la partie basse une *ascia*. Sur la face principale de la cuve se déroulait le reste de l'inscription, sur cinq lignes. La dernière ligne était encadrée par deux *asciae*. Trois *hederae* étaient visibles sur la face principale. Le petit côté droit portait les mots *Ave / Eusebi,* et le petit côté gauche *Vale / Eusebi*.

CIL, XIII, 5386.
Ms Baverel 18, feuillet 67 ; Castan 1890, p. 41-52 ; Espérandieu 1918, p. 30-31, n°5276 ; Walter 1974a, p. 26, n°9 ; Lerat 1988 ; Joan 2003b, p. 248 ; Turcan 2003, p. 308-309.

Séq-22 | Sarcophage

Inconnues

Pierre de Vergenne.

1627

Milieu du II^e^- III^e^ siècle

Besançon (25), près de l'église Saint-Fergeux.

Perdue ?

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / et memoriae aeternae / Ianussi Ianuaris Iunio/ris qui vixit annos VIIII / mens (ibus) VI dies(ibus) VIIII Ianussius / Ianuaris Gedus pater et / Luciola Lucustae mater / filio dulcissimo A(d) a(sciam) d(edicauerunt) p(osuerunt).

Cuve de sarcophage, taillée dans un seul bloc et portant une inscription, qui peut se traduire par :
« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Ianussius Ianuarius le jeune, qui a vécu 9 ans 6 mois 9 jours, Ianussius Ianuarius Gedus, son père, et Luciola Lucusta, sa mère, à leur très cher fils. Ils ont dédié et déposé (ce monument) sous l'*ascia* ».

CIL, XIII, 5391.
Ms Baverel 16, feuillet 64 ; Ms Baverel 17, feuillet 45 ; Ms Baverel 18, feuillet 82 ; Castan 1889, p. 29 ; Joan 2003b, p. 247.

Séq-23	Sarcophage "de Virginia"	/

0,72 x 2,23 x 0,87 m

Calcaire.

18 décembre 1823

Début du II^e^ siècle (époque antonine) ?

Besançon (25), sous l'église Saint-Fergeux.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : D.896.3.1.

Fragmentaire : la partie gauche, ainsi que le haut de la cuve, sont brisés. Les deux premières lignes de l'inscription sont manquantes.

[...] (Vir)giniae Marius Vitalis coniunx (centurio) leg(ionarius) / et Marius Nigidianus fil(ius) Q (uaestor) Matri e lon/ginquo adportatae et hic conditae sex et / trininta ann(is) vixit inculpata marito ob/sequio raro solo contenta marito.

Cliché Musée des Beaux-Arts, Besançon.

Cuve de sarcophage, taillée dans un seul bloc et portant une inscription. La nature de celle-ci a poussé certains chercheurs à y voir une défunte chrétienne. La mention *ob/sequio raro solo contenta* à la fin de l'épitaphe forme un hexamètre, et les mots *inculpata marito* forment la clausule d'un autre hexamètre. Castan se basait sur la barre horizontale inscrite au-dessus du Q de *quaestor* pour dater cette inscription.

L'inscription peut se traduire par : « À Virginia. Marius Vitalis, son époux, centurion légionnaire, et Marius Nigidianus, son fils, questeur, à sa mère, ramenée de loin pour être ici renfermée ; elle vécut 36 ans dans la fidélité conjugale, soucieuse avant tout de n'appartenir qu'à son mari ».

CIL, XIII, 5383.
Castan 1890, p. 30-41 ; Walter 1974a, p. 28 ; Joan 2003b, p. 247-248.

Séq-24	Stèle funéraire familiale	Indéterminée

1,53 x 0,98 x 0,35 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Bourbevelle (70), arrondissement de Vesoul. Certains auteurs placent le lieu de découverte de cette stèle à Corre.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.3. Dépôt de la SALSA en 1963. Ancienne collection Barbey, à Corre.

Fragmentaire : la base, le sommet et les bordures du monument sont brisés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figurent quatre personnages assis. La femme est figurée gauche et l'homme à droite. Les enfants, une fillette à gauche et un garçon à droite, sont assis sur les genoux des parents. La femme est vêtue d'une tunique, d'un manteau à manches larges et d'une écharpe entourant les épaules. Sa chevelure est séparée par une raie médiane, et des mèches ondulées encadrent le visage en un bourrelet qui couvre les tempes et les oreilles. La main droite est posée sur l'épaule droite de la fillette, et la main gauche sur l'épaule gauche de l'époux. Celui-ci est vêtu d'un manteau à col rond et manches larges. La chevelure est coiffée en mèches régulières qui couvrent le front et les oreilles. La main droite, aux proportions maladroites, est placée sur la poitrine. La fillette est coiffée comme la femme et est vêtue une tunique à col rond et d'un manteau. Sa main gauche, sur la poitrine, serre un gobelet. Sa main droite tient une grosse bourse posée sur ses genoux, que tient aussi le garçon. Vêtu comme son père, il pose sa main gauche sur son genou gauche.

Espérandieu 1918, p. 76, n°5367 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Braemer 1959 p. 136 ; Walter 1974a, p. 122, n°151 ; Faure-Brac 2002, p. 131.

Séq-25	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,75 x 0,35 x 0,22 m

Grès blanc.

Vers 1910

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Bousseraucourt (70), au lieu-dit la *Côte Gaillancée.*

Jonvelle (70), dans le hall de la cure.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

Mon(umentum) divix[…]

Cliché Hélène Walter.

La partie supérieure de la stèle est occupée par un fronton triangulaire à bandeaux saillants. Une rangée de palmettes à motifs de S symétriques orne l'extérieur des rampants du fronton. Au-dessus des S, des reliefs abîmés figuraient selon H. Walter des nageoires et la queue d'un monstre marin. Le bandeau inférieur de fronton contient l'inscription, lacunaire. Sous celui-ci, une niche droite ornée d'une clé de coquille abritait la représentation du défunt.

Walter 1974a, p. 118, n°136 ; Faure-Brac 2002, p. 141.

Séq-26	Stèle funéraire	Indéterminée

0,79 x 0,40 x 0,28 m

Grès blanc.

1961

Seconde moitié du II^{e} siècle

Bousseraucourt (70), lors des fouilles menées par l'abbé Descourvières, "à 0,50 m de profondeur dans le sol du cimetière mérovingien".

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : 005.0.116. Don de l'abbée Descourvières ?

Fragmentaire : seul un fragment du côté droit de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Un personnage est figuré debout, de face, dans une profonde niche. Il est vêtu d'une tunique et d'un ample manteau à col en V et à manches larges. La main gauche, placée le long du corps, tient les lanières d'un coffret à tablettes.

Walter 1974a, p. 117, n°135 ; Faure-Brac 2002, p. 141.

Séq-27

Stèle funéraire

Indéterminée

0,17 x 0,14 x 0,17 m

Grès blanc.

Inconnue.

Début de la deuxième moitié du II^e siècle

Bousseraucourt (70), lors des fouilles menées par l'abbé Descourvières.

Jonvelle (70), au musée de la fouille.

Fragmentaire : seule la tête de la défunte est conservée.

/

Cliché Nicolas Delferrière.

La partie droite d'un visage féminin est conservée, ainsi que le voile qui le couvrait. Les traits sont fins et réguliers. L'œil est bordés de fines paupières. L'oreille est fine, et le lobe mince est dégagé. La chevelure, abondante, est peignée en épaisses mèches ondulées, qui encadrent le visage et sont ramenées vers la nuque. Un voile reposait sur cette coiffure ordonnée.

Walter 1974a, p. 120, n°143 ; Faure-Brac 2002, p. 141.

Séq-28

Stèle funéraire

Indéterminée

0,24 x 0,18 x (?) m

Grès blanc.

1964/1965

III^e siècle

Bousseraucourt (70), lors des fouilles menées par l'abbé Descourvières.

Jonvelle (70), au musée de la fouille.

Fragmentaire : seule la tête de la défunte est conservée.

/

Cliché Nicolas Delferrière.

Tête masculine, détachée du fond de la niche qui l'abritait. Le visage est ovale. La chevelure, épaisse, est composée de petites mèches frisottées, ramenées sur le front. Une barbe courte et frisée dissimule les contours de la mâchoire inférieure.

Walter 1974a, p. 119, n°140 ; Faure-Brac 2002, p. 141.

Séq-29

Stèle funéraire

Indéterminée

0,35 x 0,33 x 0,14 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Bousseraucourt (70), lors des fouilles menées par l'abbé Descourvières.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, réserves du musée ; n° d'inv. : 005.0.112.

Fragmentaire : seul un buste masculin et le fond d'une niche sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous une niche figure un homme dont le visage est très abîmé. Il est vêtu d'une tunique à col rond, et d'un manteau à capuchon. Une main gauche est posée sur son épaule gauche, ce qui indique la présence à l'origine d'un second personnage, son épouse.

Walter 1974a, p. 119, n°138 ; Faure-Brac 2002, p. 140.

Séq-30

Stèle funéraire

Indéterminée

0,22 x 0,20 x 0,17 m

Grès rouge.

1962

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Bousseraucourt (70), lors des fouilles menées par l'abbé Descourvières.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D962.4.121. Don de l'abbée Descourvières ?

Fragmentaire : seule la tête du défunt est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

La tête, masculine, est détachée du fond de la niche qui l'abritait. Le visage porte barbe et moustache. La chevelure est ramenée sur le front en deux mèches épaisses. Elle dégage ainsi les oreilles, grossièrement sculptées. La lèvre inférieure est charnue. Les yeux sont larges et ornés de paupières épaisses qui cachent à demi le globe oculaire. L'iris est indiqué sur celui-ci par un cercle incisé. Le nez est brisé.

Lerat 1964, p. 386 ; Walter 1974a, p. 120, n°142 ; Faure-Brac 2002, p. 141.

Séq-31

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

2 x (?) x 0,17 m

Grès.

1818 ou 1819

I^er^ - III^e^ siècle

Cemboing (70), "aux arches de William, au lieu-dit *le Trésor*" ou "aux arches de Villaux".

Cemboing (70), chez un particulier, en remploi en maçonnerie d'escalier.

Inconnu.

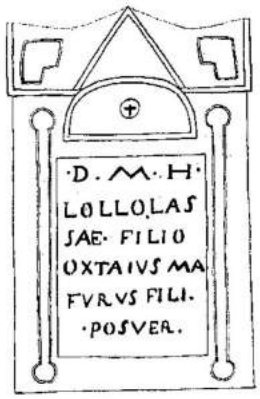

Dessin de Hélène Walter.

D(iis) M(anibus) H Octavius Maturus et filii posuere hoc monumentum Lollalasae filio ; « Aux dieux Mânes de H(?). Octavius et Maturus ses fils ont fait poser ce monument ; de Lollalasa à son fils ».
La lecture de cette inscription, par les découvreurs du XIX^e^ siècle, semble erronée.

D'après le dessin du XIX^e^ siècle, le fronton était ornée de deux acrotères dans lesquels étaient sculptés une figure en forme d'équerre. Deux motifs bordaient l'inscription, contenue dans un cartouche. Ils sont représentés comme deux baguettes terminées aux extrémités par une boule.

Walter 1974a, p. 124, n°154 ; Faure-Brac 2002, p. 152.

Séq-32

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,46 x 0,44 x 0,10 m

Calcaire.

1972

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Champdivers (39), au lieu-dit *Les prés de Champdivers*, le long de la Nationale 73, à proximité de la nécropole des *Saives*.

Dole (39), Musée des Beaux-arts ; n° d'inv. : 2012.0.116.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Saturninus ; « Aux dieux Mânes. Saturninus ».

Cliché Musée des Beaux-Arts, Dole.

La partie haute du monument est occupée par un fronton triangulaire orné d'un croissant de lune. Sous le fronton figure une arcade en faible relief, placée dans un cadre incisé. Sous le cadre se trouve l'inscription. La surface de la pierre garde des traces de peinture rouge.

Morel 1974, p. 411 ; Walter 1974a, p. 32-33, n°12 ; Joan 2009, p. 141-143.

Séq-33	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

2,37 x 0,60 x 0,22 m

Calcaire.

1919

Première moitié du III^e siècle

Champdivers (39), dans le lit du Doubs.

Champdivers (39), chez M. Brelot, redressée et appuyée contre un mur.

Complète.

Dans un cartouche à queues d'aronde : *D(iis) M(anibus) Mo[n](umentum) / Saxo […] / viir[…]* ; « Aux dieux Mânes. Monument de (…) ».

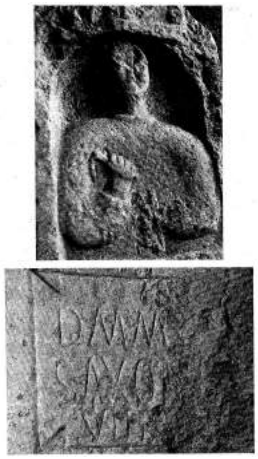

Clichés Hélène Walter.

La partie haute du monument est occupée par un fronton triangulaire orné d'un croissant de lune, presque effacé. Sous une niche cintrée figure un homme barbu à mi-corps. La chevelure comme la barbe sont traitées en une succession de fines mèches frisées, très courtes. Le bras droit est relevé, la main placée sur la poitrine serre le manche d'un petit pic, dont la lame est posée contre l'épaule droite. La main gauche tient un objet non identifiable aujourd'hui. Le cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription se trouve sous le buste.

Espérandieu 1928, p. 4, n°7282 ; Lerat 1962, p. 541 ; Walter 1974a, p. 31-32, n°11 ; Joan 2009, p. 141-143.

Séq-34	Stèle funéraire	Indéterminée

0,25 x 0,15 x 0,21 m

Grès blanc.

Inconnue.

I^er - III^e siècle

Corre (70) ?

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, réserves du musée ; n° d'inv. : 005.0.109.

Fragmentaire : seule la partie basse d'une tête féminine est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête féminine détachée du fond de la niche qui l'abritait. Le haut de la tête est brisé. La chevelure est coiffée en larges mèches ramenées vers l'arrière de la tête.

Walter 1974a, p. 109, n°118 ; Faure-Brac 2002, p. 203.

Séq-35	Stèle funéraire	Indéterminée

0,18 x 0,29 x 0,29 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Corre (70) ?

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, réserves du musée ; n° d'inv. : 965.3.1.

Fragmentaire : seule une tête masculine et le fond d'une niche sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Tête masculine encore attachée au fond de la niche qui l'abritait. Le visage est ovale, le nez rectiligne, les yeux en amandes. La chevelure est composée de petites mèches bouclées ramenées sur le front. La forme très allongée des oreilles pourrait indiquer une maladresse du sculpteur.

Inédit.

Séq-36	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,70 x 0,80 x 0,29 m

Grès.

Vers 1825

Première moitié du III^e^ siècle

Corre (70), "par le maire Simonet, en traçant des sillons dans une chènevrière".

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.2. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : l'angle supérieur gauche est en partie brisé.

D(iis) M(anibus) / Monimen(um) Ama(n)/di simul Carae uxo/r(is) Amandini fil(ii) cura / Amandini lib(erti) / anno LXII ; « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Amandi, en même temps que son épouse Cara. Amandini son fils, sous l'intendance de son affranchi Amandini. Il a vécu 62 ans ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figurent les têtes de trois défunts. À gauche figure un homme barbu aux cheveux mi-longs ramenés derrières les oreilles, et sur le front en une frange au dessus des sourcils. Au milieu est représenté une femme à la chevelure lisse et mi-longue, recouverte d'un voile. À droite figure un jeune homme au cheveux courts et bouclés. Les trois personnages sont vêtus de tuniques dont l'échancrure est visible à l'encolure. Sous les têtes, un cartouche à queues d'aronde ressort en faible relief, et contient l'inscription. Sous celui-ci est placé un autel encadré dans sa partie supérieure par deux disques. Le matériau et l'état de conservation ne permettent pas de dire si d'autres éléments étaient sculptés à côté de l'autel.

CIL, XIII, 5453.
Espérandieu 1918, p. 70, n°5360 ; Walter 1974a, p. 96, n°98 ; Faure-Brac 2002, p. 198-199.

Séq-37

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

2,15 x 0,65 x (?) m

Grès.

1772

III[e] siècle

Corre (70), à l'angle de l'ancienne rue dite des Fossés et d'un chemin partant vers le nord.

Corre (70), chez un particulier, place du Général-de-Gaule, appuyée contre un mur dans le parc. Sa localisation actuelle n'est pas confirmée.

Complète.

Sur le socle : *D(iis) M(anibus) memori(a)e Cucumillae filiae* ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire de la fille de Cucumilla ».

Clichés Hélène Walter.

La partie supérieure de la stèle est formée par un fronton triangulaire, très probablement orné d'une représentation d'Amours vendangeurs : deux petits personnages, mal proportionnés, vus de profil, sont debout de chaque côté d'une cuve. Celui de droite met la main gauche dans le baquet et tient un objet rond de l'autre main. Celui de gauche porte sa main droite à sa bouche et met la main gauche dans la cuve. Sous le fronton figure une profonde niche cintrée supportée par deux chapiteaux ébauchés. Sous la niche figure une femme debout, en pied. Chaussée, elle est vêtue d'une longue robe à encolure ronde, et d'un manteau à manches larges qui descend sur les chevilles. Le bas de la robe est visible sous le manteau. La sculpture est maladroite, le corps disproportionné. La chevelure est partagée par une raie médiane. Elle encadre le visage, cache les oreilles et descend jusqu'à la nuque pour former un petit chignon. La main droite, sur la poitrine, serre une petite coupe, arasée. De la main gauche baissée elle tient une bourse et l'anse d'un coffret à tablettes.

CIL, XIII, 5454.
Espérandieu 1918, p. 79-80, n°5379 ; Walter 1974a, p. 112-113, n°126 ; Faure-Brac 2002, p. 203-204.

Séq-38

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Grès.

Vers 1821

I[er] - III[e] siècle

Corre (70), au nord du village, près de la voie romaine.

Paraît perdue. Autrefois à Corre, chez M. Bruilland.

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription devait être conservé.

D(ii)s M(anibus) / Tiberi(i) / Masc[ii ?] (filii ?) / an(n)o(rum) A S ; « Aux dieux Mânes de Tiberius (fils de Mascius ?), âgé de (…) ».

"[…] une pierre quarrée, sur une des faces de laquelle on lit distinctement Tiberinus".

CIL, XIII, 5455.
Walter 1974a, p. 117, n°2 ; Faure-Brac 2002, p. 196.

Séq-39	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Corre (70), provenance locale.

Autrefois à Corre (70), chez M. Barbey. Aujourd'hui perdues.

Fragmentaire : seules les têtes des défunts sont conservés.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Fragments de plusieurs monuments funéraires, dont seules les têtes sont conservées. De gauche à droite :
Tête 1 : tête féminine. Le visage est allongé, les yeux en amande et le nez droit. La chevelure est traitée en mèches enroulées autour d'un bandeau et ramenées sur la nuque pour former un chignon.
Tête 2 : tête masculine, conservée jusqu'au bas du cou. Le visage est allongé, les yeux en amande et les lèvres fines. La chevelure est peignée en larges mèches courtes ramenées sur le front. Le nez et l'oeil gauche sont abîmés.
Tête 3 : tête masculine. Le visage est arrondi et orné d'une fine barbe. Les yeux sont en amande, le nez est brisé et les lèvres sont charnues. La chevelure est traitée en deux rangées de courtes mèches qui encadrent le visage et tombent sur le front et les tempes.

Espérandieu 1918, p. 5, n°5374 ; Walter 1974a, p. 116, n°131 à 133 ; Faure-Brac 2002, p. 205 et p. 217.

Séq-40	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,48 x 0,30 x (?) m

Grès.

XVIII^e^ siècle

I^er^ - III^e^ siècle

Corre (70), provenance locale.

Autrefois à Corre (70), dans le jardin de M. Villers.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Dans le fronton : *A[e ?]diti edtostiai.*

Dans une niche peu profonde, surmontée d'un fronton triangulaire, figure un personnage masculin de face. Sa chevelure est très courte.

CIL, XIII, 5452.
Espérandieu 1918, p. 77, n°5370 ; Walter 1974a, p. 115-116, n°129 ; Faure-Brac 2002, p. 203.

Séq-41	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,80 x 0,74 x 0,40 m

Grès.

1820

Première moitié du I^{er} siècle ?

Corre (70), provenance locale.

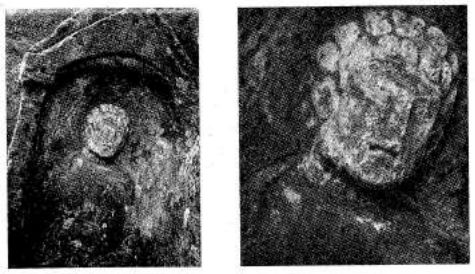

Autrfois au château d'Arpenans (70). Sa localisation actuelle n'est pas confirmée.

Complète.

L(uci) Solini / Cesti (filii) ; « (Monument funéraire) de Lucius Solinus, fils de Cestus ».

Clichés Hélène Walter.

Sous un fronton à acrotères figure une profonde niche cintrée, abritant le portrait d'un homme en pied. L'arcature de la niche repose sur deux chapiteaux de piliers. Le cul-de-four de la niche est décoré d'une clé de coquille. Le défunt est debout, vêtu d'une tunique à encolure ronde et d'un manteau à capuchon, qui forme des plis en escalier sur les bras et couvrent le corps jusqu'aux mollets. La chevelure, épaisse, est peignée en une succession de mèches régulières, alignées sur deux rangs, couvrant presque tout le front, et formant sur les tempes deux virgules. Les yeux sont bordés d'épaisses paupières. L'homme porte une petite moustache et un collier de barbe, traités par une juxtaposition de petites mèches obliques et parallèles. Le défunt tient une coupe de la main droite, ramenée sur la poitrine. De la main gauche il tient l'anse d'un coffret à tablettes et un rouleau.

CIL, XIII, 5459.
Espérandieu 1928, p. 5, n°7283 ; Walter 1974a, p. 113-114, n°127 ; Faure-Brac 2002, p. 204.

Séq-42	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,88 x 0,83 x 0,36 m

Grès blanc.

Inconnue.

Première moitié du III^{e} siècle

Corre (70).

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.1. Dépôt de la SALSA en 1963.

Complète, mais les reliefs des visages sont érodés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous un fronton, orné d'un disque en rouleau qui en masque l'arrête sommitale, et une niche cintrée, figure un couple debout, en pied. Le cintre de la niche est décoré d'une clé de coquille divisée en trois parties. La coiffure féminine consiste en mèches mi-longues raides séparées par une raie médiane. Elles sont tirées vers l'arrière, et les extrémités se recourbent sur elles-mêmes au niveau des épaules, et couvrent les oreilles. Le visage est grossièrement sculpté. La femme est vêtue d'une tunique à col rond et d'un manteau à manches larges tombant sur les chevilles. De la main droite, sur la poitrine, elle tend un gobelet à son époux, qui le saisit de la main droite. La main gauche de la femme est posée à plat sur son ventre et serre une *mappa* pliée. Les défunts semblent chaussés. L'homme est imberbe, sa chevelure est coiffée en petites mèches couvrant le front et les oreilles. Il porte une tunique et un manteau qui descend à mi-mollets. De sa main gauche baissée, il tient une longue bourse. Les doigts sont tendus, et non repliés sur l'objet.

Espérandieu 1918, p. 76, n°5366 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Walter 1974a, p. 99-101, n°102 ; Faure-Brac 2002, p. 199-200.

Séq-43

Stèle funéraire

Indéterminée

1,27 x 0,65 x 0,50 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Corre (70).

Clichés Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.10. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : la partie supérieure de la stèle est brisée, tout comme le côté gauche de la stèle.

/

Dans une niche figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique à col rond et d'un manteau à col en V et à capuchon, qui tombe sous les genoux. De sa main droite il tient le col de son manteau. De sa main gauche, placée sur la poitrine, il tient les lanières d'un coffret à tablettes. Il semble chaussé. Le petit côté droite est orné, dans sa partie inférieure, d'un vase d'où sort une plante peu charnue dont les premières feuilles se recourbent les unes sur les autres. À mesure que le rinceau s'élève et que le feuillage s'épaissit, la stylisation rend de plus en plus difficile l'identification du végétal. Le vase est de type cratère, à volutes, à panse godronnée et à pied large. Le décor n'est pas compartimenté mais grimpe progressivement sur toute la haute du monument. De chaque côté de la plante, une bandeau lisse de 11, 5 cm encadre le décor.

Lerat 1965, p. 277, fig. 1 ; Walter 1974a, p. 106-107, n°112 ; Faure-Brac 2002, p. 202.

Séq-44

Stèle funéraire

Indéterminée

1,38 x 0,45 x 0,43 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Corre (70).

Clichés Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.11. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seule la partie droite de la stèle est conservée. La tête du défunt et le sommet du monument sont brisés.

/

Dans une niche figure un homme debout, en pied, la tête tournée vers la gauche. Il porte une tunique à col bateau et un manteau à col en V et à capuchon, qui tombe sous les genoux. Il porte des bottines montantes dont on voit le bourrelet à mi-mollets. De sa main gauche il tient les lanières d'un coffret à tablettes. Sur le petit côté droit, deux registres sont séparés par un bandeau lisse horizontal. Dans la partie basse est figuré un cratère d'où sort une plante. Le pied du vase est formé d'annelets superposés. Sur la panse sphérique s'appuient deux anses très ouvragées à deux volutes. De ce cratère sortent deux larges feuilles charnues et dentelées dont les extrémités se recourbent sur elles-mêmes. Dans la partie haute figure une danseuse nue. De 3/4, elle esquisse un pas de danse. La cambrure du corps fait saillir le ventre et souligne la courbe des hanches. Elle tourne la tête à droite et regarde derrière elle. La main droite serre une flûte double, et la gauche, levée au-dessus de la tête, tient un voile fin qui s'enroule autour du bras et flotte derrière elle.

Lerat 1965, p. 280 ; Walter 1974a, p. 105-106, n°111 ; Faure-Brac 2002, p. 201.

Séq-45

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,15 x 0,68 x 0,33 m

Grès blanc.

Inconnue.

III^e siècle

Corre (70).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.12. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : la partie inférieure de la stèle est brisée, et a été remplacée dans la muséographie par un bloc taillé provenant d'un autre monument.

/

Dans une niche cintrée figure un personnage vêtu d'un manteau à col rond. Presque toute la surface de la stèle est recouverte des restes de mortier, sur la face principale. La chevelure forme une calotte lisse qui recouvre presque entièrement le front et s'arrête brusquement en une ligne oblique. Cette coiffure tend à identifier le défunt comme étant un homme. Les oreilles sont mal placées et se retrouvent collées au fond de la niche. De la main droite au pouce tendu, ramenée sur la poitrine, il tient un gobelet. La main gauche serre une bourse placée obliquement. Les doigts ne sont pas recourbés sur l'objet mais tendus.

Walter 1974a, p. 98, n°100 ; Faure-Brac 2002, p. 199.

Séq-46

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,60 x 0,51 x 0,22 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^e - début III^e siècle

Corre (70).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.13. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

/

Dans une niche droite assez profonde, sans arcature, soutenue à gauche par une colonnette à fût lisse et à chapiteau végétal, figure un jeune homme imberbe. Le décor végétal du chapiteau est composé de trois larges feuilles d'eau sans nervures, qui s'incurvent et se recourbent sur elles-mêmes. Le chapiteau est sculpté à la fois sur la face antérieure et la face postérieure de la stèle. Le jeune défunt est vêtu d'une tunique à encolure ronde et d'un manteau à encolure bateau qui dégage les épaules. La tête est légèrement tournée vers le centre du monument, qui abritait peut-être plusieurs personnages à l'origine. La chevelure est disposée en une superposition de deux rangs de mèches courtes ondulées, qui recouvrent presque entièrement le front. Les oreilles sont dégagées, mais sculptées trop bas. De nombreuses concrétions et taches de mortier sont visibles sur toute la surface du bloc.

Walter 1974a, p. 96, n°97 ; Faure-Brac 2002, p. 198.

Séq-47

Stèle funéraire

Indéterminée

0,60 x 0,44 x 0,21 m

Grès.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Corre (70).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.14. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seul un fragment du buste du défunt est conservé, des épaules à la taille.

/

Le personnage, partiellement conservé, se détache en fort relief du fond d'une niche. Le personnage est vêtu d'un manteau ouvert, aux larges manches et aux plis profonds, qui enserre ses épaules. Le bras droit est replié, la main placée sur la poitrine tient un *volumen*. Seul l'index est tendu, les autres doigts sont repliés sur le rouleau.

Walter 1974a, p. 109, n°116 ; Faure-Brac 2002, p. 201-202.

Séq-48

Stèle funéraire

Stèle à sommet pyramidal

0,67 x 0,71 x 0,26 m

Grès blanc.

Inconnue.

III^{e} siècle

Corre (70).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.16. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le bandeau supérieur de la niche : *[D(iis) M(anibus)] Campanill[a]e Satur[nino ?]* ; « Aux dieux Mânes. À Campanilla et Saturninus ».

La partie supérieure de la stèle forme un haut fronton pyramidal dont l'angle sommitale est très aigu. Latéralement, le fronton devait être flanqué d'acrotères à l'origine. La stèle était consacrée à un couple, représenté sous une profonde niche cintrée. Seule la tête de l'homme, imberbe, est conservée. Sous la niche au niveau de la bordure portant l'inscription, figure une clé de coquille, très découpée et aux extrémités convexes. La tête de l'homme est légèrement tourné vers le centre de la stèle. La chevelure est coiffée en petites mèches serrées, plates, décrivant sur le milieu du front un U, dégageant les oreilles, placées trop bas dans l'ovale de la mâchoire. Les traits du visage sont fins et réguliers, et montrent une certaine gravité. Les yeux, profondément enfoncés sous des sourcils épais, sont bordés de larges paupières. L'iris n'est pas gravé sur le globe oculaire.

Walter 1974a, p. 101, n°103 ; Faure-Brac 2002, p. 200.

Séq-49

Stèle funéraire

Indéterminée

0,79 x 0,43 x 0,28 m

Grès.

Inconnue.

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Corre (70).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.17. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seule la partie haute du corps de la défunte est conservée, détachée du fond de la niche.

/

Une jeune femme est figurée debout, de face, totalement détachée du fond de la niche qui l'abritait. Sa chevelure est séparée par une raie médiane. Elle décrit deux bandeaux qui encadrent le visage et découvrent les oreilles. La défunte est vêtue d'une tunique à encolure bateau et à manches longues, froncée au niveau du col. Par-dessus elle porte un manteau épais ouvert, qui recouvre ses bras et son buste. De la main droite à l'index tendu, ramenée sur la poitrine, elle tient le pied d'un gobelet.

Espérandieu 1918, p. 75, n°5364 ; Walter 1974a, p. 104, n°108 ; Faure-Brac 2002, p. 201.

Séq-50

Stèle funéraire

Indéterminée

0,80 x 0,48 x 0,22 m

Grès blanc.

Inconnue.

Première moitié du III^e^ siècle

Corre (70).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.19. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seule le torse et les jambes du défunt sont conservés.

/

Dans une niche peu profonde figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'un manteau qui tombe sous les mollets. Par le jeu des plis du vêtement on peut restituer le mouvement des bras. Le droit était baissé, coude plié, l'avant-bras ramené sur le buste. Le bras gauche était baissé, l'avant-bras ramené en avant du corps tenait un objet aujourd'hui difficilement identifiable.

Walter 1974a, p. 104, n°107 ; Faure-Brac 2002, p. 201.

Séq-51

Stèle funéraire

Indéterminée

0,39 x 0,57 x 0,24 m

Grès.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Corre (70).

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.20. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seule la tête du défunt et une partie du fond de la niche sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une profonde niche cintrée, ornée d'acrotères en forme de languettes, figure un homme de face. Seule sa tête et ses épaules sont conservés. La coiffure est composée de petites mèches très courtes, frisées, couvrant le front et dégageant les oreilles. Celles-ci, placées trop bas, sont grossièrement sculptées. Les traits du visage sont assez abîmés. On distingue encore une bouche aux lèvres charnues et des yeux profondément enfoncés sous les arcades sourcilières. L'oeil est orné d'un trou de pupille. Le défunt est vêtu d'une tunique à col rond, et d'un manteau à capuchon épais qui forme des plis obliquent sur l'épaule droite. Le capuchon est en partie sculpté sur le fond de la niche.

Walter 1974a, p. 108-109, n°115 ; Faure-Brac 2002, p. 203.

Séq-52

Stèle funéraire

Indéterminée

0,34 x 0,36 x 0,16 m

Grès.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Corre (70).

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.21. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seule la tête du défunt et une partie du fond de la niche sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche figure une tête féminine en très fort relief. La chevelure de la femme est séparée par une raie médiane et ramenée vers l'arrière de la tête pour former un chignon. Celui-ci est entouré d'un ruban dont on aperçoit une extrémité et une boucle. Les traits du visage sont fins et réguliers. Les yeux, en amande, sont profondément enfoncés sous des arcades sourcilières bien marquées. L'iris n'est pas gravé sur le globe oculaire. Des traces de mortier sont encore visibles sur la tête, preuve du remploi de ce fragment dans une construction.

Walter 1974a, p. 103, n°106. ; Faure-Brac 2002, p. 201

Séq-53	Stèle funéraire	Indéterminée

0,23 x 0,32 x 0,17 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Corre (70).

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.22. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seule la tête du défunt et une partie du fond de la niche sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

D'un fragment de niche se détache en fort relief une tête masculine grossièrement sculptée. La chevelure est coiffée en épaisses mèches ramenées sur le front, imbriquées les unes dans les autres, et couvrant les oreilles. Les sourcils ne sont pas marqués. Les yeux sont globuleux, en amande, et en partie recouverts par de lourdes paupières aux extrémités anormalement longues.

Walter 1974a, p. 109, n°117 ; Faure-Brac 2002, p. 203.

Séq-54	Stèle funéraire	Indéterminée

0,77 x 0,40 x 0,21 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Corre (70).

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.28/29. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seuls deux fragments de la stèle sont conservés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur la face principale, une femme est debout, de face, vêtue d'une tunique et d'un manteau qui tombent jusqu'aux chevilles. Le manteau est ample et décrit une succession de plis parallèles verticaux peu profonds. Le personnage devait tenir un gobelet dans sa main droite, ramenée sur la poitrine. Les petits côtés sont ornés de candélabres végétaux. Dans la partie inférieure, une plante s'épanouit en deux larges feuilles, de face, symétriques par rapport à l'axe central du végétal. Les feuilles dentelées se recourbent sur elles-mêmes. Entre elles, naissant d'une tige, s'élève un dard végétal à fleurs soutenant un anneau ouvragé d'où naît une nouvelle acanthe. Les acanthes présentent des feuilles charnues, réparties de chaque côté d'une tige. Entre la seconde et la troisième feuilles on aperçoit deux réceptacles d'une fleur. La description est empruntée à H. Walter, car le décor principal n'est plus accessible en raison de la présentation des blocs dans le musée.

Walter 1974a, p. 108, n°114 a et b. ; Faure-Brac 2002, p. 201

Séq-55

Stèle funéraire ?

Indéterminée

0,25 x 0,51 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Corre (70).

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.34. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seul un fragment de l'inscription est conservé.

[…]me A Deus […].

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment d'inscription sous une niche à double arcature.

Faure-Brac 2002, p. 204.

Séq-56

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

1,19 x 0,73 x 0,35 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Corre (70).

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.4. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. Des traces de mortier indiquent que cette stèle a été réemployée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée, ornée d'une clé de coquille, figurent deux époux tournés l'un vers l'autre. La femme est vêtue d'un manteau à col rond serré au cou, formant de larges fronces. Sur ce vêtement à manches longues passe une écharpe entourant les épaules et barrant le buste, et dont un pan tombe de chaque côté du corps. Son visage ovale a des traits fins et réguliers. Les yeux en amande sont bordés par d'épaisses paupières. La chevelure est composée de mèches séparées par une raie médiane, incurvées vers le front et lissées sur toute leur longueur, sauf à leur extrémité où une rangée de boucles superposées encadre le visage jusqu'à la nuque. Sa main droite ramenée sur la poitrine serre un gobelet à rebord, tenu aussi par son époux. L'homme, imberbe, est vêtu d'une tunique et d'un manteau ouvert. Sa chevelure est traitée en mèches courtes ramenées sur le front, dégageant des oreilles trop grosses et placées trop haut sur la tête. Le visage est ovale, la glotte proéminente. De la main gauche il tient l'anse d'un coffret à tablettes.

Espérandieu 1918, p. 75-76, n°5365 ; Walter 1974a, p. 102, n°105 ; Faure-Brac 2002, p. 200.

Séq-57

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

0,16 x 0,49 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

II^{e} siècle

Corre (70).

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.45. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seul un fragment de l'arcade d'une niche est conservé.

D(iis) [M(anibus)] Maiior[…] ; « Aux dieux Mânes de Maiior(…) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

L'arcature de la niche porte une inscription, avec la mention de la dédicace aux dieux Mânes.

Walter 1974a, p. 116, n°1 ; Faure-Brac 2002, p. 204.

Séq-58

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré

1,04 x 0,64 x 0,32 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} siècle

Corre (70).

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.5. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

Une inscription a peut-être orné le fronton de la niche, mais elle n'est plus visible aujourd'hui.

Clichés Anne-Laure Edme.

Le cintre de la niche présente une clé de coquille en forme de languette. La niche, haute et profonde, est soutenue par des chapiteaux de pilastres. Elle abrite une femme tournée vers la gauche. La chevelure est coiffée en larges mèches enroulées autour d'un bandeau et encadrant le visage. Les cheveux sont réunis sur la nuque pour créer un épais chignon bas, torsadé, formé par trois enroulements de cheveux. Le chignon n'est pas centré sur la nuque, mais placé en oblique vers la gauche, pour être vu. La dernière torsade est sculptée sur le fond de la niche. Le visage de la femme est ovale, les yeux grands et globuleux encadrés par de lourdes paupières. La lèvre inférieure est charnue, la lèvre supérieure n'est indiquée que par un trait. De profondes rides marquent les extrémités labiales des lèvres. La défunte est vêtue d'une tunique à col en V, retenue par une ceinture sous la poitrine. Sur l'épaule gauche est posé un tissu au plis plats et gaufrés. L'arrière de la stèle est incurvé : elle paraît sanglée par des bandeaux qui se terminent en acrotères.

Espérandieu 1918, p. 79, n°5378 ; Walter 1974a, p. 98-99, n°101 ; Faure-Brac 2002, p. 199.

Séq-59	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,77 x 0,74 x 0,26 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Corre (70).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.6. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée, à l'exception de l'extrémité supérieure du fronton.

/

La partie supérieure de la stèle est occupée par un fronton triangulaire orné d'un disque où s'insère une rosace très érodée. Dans une très haute et profonde niche cintrée figure un couple. Ils se tournent légèrement l'un vers l'autre. La femme, à gauche, a un visage ovale fin et régulier. Les yeux en amande sont bordés de paupières épaisses. Des rides obliques partent du nez et bordent les lèvres. Sa chevelure est séparée par une raie médiane et forme deux bandeaux lisses qui couvrent les oreilles. Ils descendent sur la nuque pour former un petit chignon plat. La chevelure de l'homme se compose de petites boucles très courtes qui couvrent le milieu du front et dégagent les oreilles. Celles-ci ne sont qu'ébauchées. L'homme porte un collier de barbe courte et des moustaches. L'iris de l'oeil n'est pas marqué, ni pour l'homme ni pour la femme. De chaque côté du cou se distingue un petit triangle que forme l'encolure du vêtement. Des traces de mortier sont visibles sur le fond de la niche, ce qui indique un remploi de ce bloc.

Walter 1974a, p. 102, n°104 ; Faure-Brac 2002, p. 200.

Séq-60	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,50 x 0,95 x 0,17 m

Grès blanc.

Début du XIX^{e} siècle ?

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Corre (70).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.7. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Dans une niche droite figurent trois têtes masculines. Les têtes extérieures sont barbues et se tournent vers la tête centrale, plus petite, qui semble être celle d'un jeune garçon. Les chevelures des personnages à gauche et à droite sont traitées en mèches souples, épaisses et serrées, recouvrant une partie du front et le haut des oreilles. Les traits des visages sont fins et réguliers, les pommettes saillantes. un collier de barbe épais marque le contour des visages. Une large moustache rejoint la barbe. La tête centrale est imberbe, et ornée d'une coiffure similaire aux deux autres, mais aux mèches plus petites.

Walter 1974a, p. 97, n°99 ; Faure-Brac 2002, p. 199.

Séq-61	Stèle funéraire	Indéterminée

1,46 x 0,59 x 0,37 m

Grès.

Inconnue.

Seconde moitié du II^e siècle

Corre (70).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.8. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : le côté droit et la partie supérieure sont manquants.

/

La stèle abritait deux figures de femmes. Seule celle de gauche est conservée. Debout, en pied, elle se tourne vers sa compagne. Elle porte une tunique à col rond et d'une seconde tunique à col fendu et manches larges, serrée à la taille par une ceinture, sous la poitrine, qui crée toute une série de plis. Sa chevelure est séparée par une raie médiane. Les mèches lisses épousent la forme du crâne, tandis que sur les tempes elles sont torsadées et forment un bandeau, du front vers l'arrière de la tête. Les traits du visage sont fins et réguliers, et évoquent une jeune femme. Les yeux sont bordés de fines paupières, et l'iris est indiqué. De sa main droite, sur la poitrine, elle serre un gobelet que tient sa compagne de la main droite. Sa main gauche elle serre l'anse d'un panier en osier. La seconde femme a presque disparu. Ses pieds sont peut-être sur un coussin, et elle est vêtue d'une tunique semblable à sa compagne. Elles sont toutes les deux chaussées. Celle de gauche porte des sandales qui dégagent le bout du pied.

Espérandieu 1918, p. 78, n°5372 ; Walter 1974a, p. 105, n°110 ; Faure-Brac 2002, p. 201-202.

Séq-62	Stèle funéraire	Indéterminée

1,57 x 0,54 x 0,31 m

Grès blanc.

Inconnue.

Milieu de la deuxième moitié du II^e siècle

Corre (70).

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D963.3.9. Dépôt de la SALSA en 1963.

Fragmentaire : la bordure droite et le sommet de la stèle sont manquant. Le visage est très arasé.

/

Dans une niche figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau à col rond et manches larges. Sa chevelure est séparée par une raie médiane et ramenée vers l'arrière en deux larges bandeaux. Le bras gauche est placé le long du corps. La main droite est ramenée sur la poitrine, et tient ce qui semble être un gobelet très abîmé. H. Walter y voyait un chat, mais l'hypothèse du gobelet est plus probable.

Walter 1974a, p. 104-105, n°109 ; Faure-Brac 2002, p. 201-202.

Séq-63	Stèle funéraire	Indéterminée

0,46 x 0,97 x 0,28 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Corre (70).

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. D963.3.18. Dépôt de la SALSA en 1963. Ancienne collection Barbey.

Fragmentaire : seul un bloc est conservé.

/

Clichés Anne-Laure Edme.

Dans une niche figure un couple, trois-quarts, les époux étant tournés l'un vers l'autre. La femme, à gauche, est vêtue d'une tunique et d'un manteau à col en V et manches longues. Son bras gauche devait passer derrière le corps de l'homme, et la main devait être posée sur l'épaule gauche de celui-ci. De sa main droite, ramenée sur la poitrine, elle tient une coupe. Le pouce, l'index et le majeur sont tendus. L'annulaire et l'auriculaire portent chacun une bague ronde, et sont repliés sur le pied de la coupe. L'homme est vêtu d'une tunique et d'un manteau, dans les plis duquel semble reposé un objet (bourse ?). De sa main droite il tient la même coupe que son épouse. De sa main gauche il tient l'anse d'un coffret à tablettes, retenue seulement par l'annulaire et l'auriculaire. Les petits côtés présentent un homme debout, nu. dans un panneau mouluré. H. Walter y voyait des satyres, mais les jambes sont humaines et non animales. Le personnage du petit côté droit semble tenir un bâton dans sa main gauche, le long du corps.

Lerat 1965, p. 280 ; Walter 1974a, p. 107, n°113 ; Faure-Brac 2002, p. 202.

Séq-64	Stèle funéraire	Indéterminée

0,19 x 0,30 x 0,18 m

Calcaire.

Inconnue.

Deuxième moitié du II^{e} siècle

Demangevelle (70).

Jussey (70), autrefois chez un particulier, rue du Parlement. Apparemment perdue.

Fragmentaire : seule la tête du défunt et une partie du fond de la niche sont conservés.

D(iis) M(anibus), Lillutio Cantiani (filio) ; « Aux dieux Mânes ; à Lillutius, fils de Cantianus ».
Une ligature est visible au niveau des lettres AN de *Cantiani*. Ces noms se retrouvent en Gaule sous la forme Lillutus et Cantin(ius) (*CIL*, 4311 ; 11606).

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche est figurée la tête d'une femme, conservée du sommet du front à la bouche. Le visage est arrondi ; les yeux en amande sont bordés de paupières supérieures épaisses. Deux profondes rides partent des ailes du nez vers les commissures labiales et forment un repli de la peau. La chevelure est séparée par une raie médiane et décrit une succession de mèches épaisses et parallèles ramenées sur la nuque.
Le nom *Lillutius* est celte.

AE, 1914, n° 286.
Espérandieu 1914, p. 163 ; Walter 1974a, p. 125, n°156 ; Wuilleumier 1984, n°405 ; Faure-Brac 2002, p. 217.

Séq-65

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,98 x 0,58 x 0,15 m

Calcaire.

1838

Première moitié du III^e siècle

Cliché Musée des Beaux-Arts, Dole.

Dole (39), "aux Commards, […] en face de la propriété qui porte le n° 13, au cours de travaux exécutés dans le jardin".

Dole (39), Musée des Beaux-arts ; n° d'inv. : 2012.0.115.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

Dans un cartouche à queues d'aronde : *D(i)is M(anibus) / Gentilis* ; « Aux dieux Mânes. Gentilis ».

La partie haute du monument est occupée par un fronton triangulaire orné d'un croissant de lune. Sous une niche cintrée figure le buste court d'un homme barbu. Le visage est rond, les pommettes hautes et saillantes, les yeux en amande sont encadrés par de fines paupières, les lèvres sont fines. L'oreille droite est particulièrement décollée. La chevelure est composée de petites boucles coiffées en trois rangées parallèles. Sous le buste figure un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. Les lettres et l'arrière du cartouche sont rehaussés de rouge.

CIL, XIII, 5364.
Espérandieu 1918, p. 42, n°5299 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Walter 1974a, p. 33-34, n°14 ; Joan 2009, p. 141.

Séq-66

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,45 x 0,75 x 0,25 m

Grès.

1850

III^e siècle

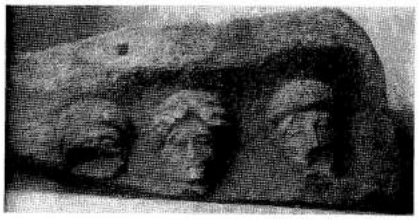

Cliché Hélène Walter.

Fontaine-les-Luxeuil (70), dans un mur de fondation du prieuré.

Fontaine-les-Luxeuil (70), dans le prieuré, à l'entrée du pavillon de M. Rouleau.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur droit est conservé.

/

Sous un listel figurent trois têtes, assez abîmées. À gauche, un homme ou un jeune garçon, probablement l'enfant des deux autres personnages. Au centre, une femme. À droite, un homme, probablement le mari de la femme. Les chevelures masculines forment un épais bourrelet sur le front. Elles sont traitées en petites mèches bouclées, crépues, serrées les unes contre les autres. La chevelure de la femme est séparée par une raie médiane. Des mèches raides parallèles descendent du front sur les tempes. Les visages sont traités très sommairement : les yeux globuleux n'ont pas de paupières, les pommettes sont saillantes, la bouche féminine n'est évoquée que par un trait horizontal à peine gravé dans la pierre, les oreilles du mari sont trop petites et sont placées trop haut sur les côtés du visage (comme sur certaines stèles de Corre). L'homme de droite est barbu.

Walter 1974a, p. 126, n°158 ; Faure-Brac 2002, p. 229-230.

Séq-67

Stèle funéraire

Indéterminée

0,80 x (?) x (?) m

Grès.

1850

I^{er} - III^{e} siècle

Fontaine-les-Luxeuil (70), dans un mur de fondation du prieuré.

Perdue.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé, de la poitrine aux mollets du défunt. Les bordures sont brisées.

/

Un personnage était figuré debout dans une niche. De la main droite, placée sur la poitrine, il tenait un gobelet. L'index était tendu. De la main gauche il tenait une bourse ou un flacon.

Roussel 1924, p. 135, fig. 21 (p. 136) ; Espérandieu 1928, p. 6, n°7285 ; Walter 1974a, p. 125-126, n°157 ; Faure-Brac 2002, p. 229.

Séq-68

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Inconnu.

1845

I^{er} - III^{e} siècle

Fontenois-la-Ville (70), "aux limites de Fontenois et de Béthoncourt, au sud".

Perdue.

Inconnu.

/

Dans une niche figurait un homme vêtu d'un manteau, les deux mains sur la poitrine.

Walter 1974a, p. 127, n°159 ; Faure-Brac 2002, p. 230.

Séq-69	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

2,34 x 0,77 x 0,26 m

Grès.

Vers 1820

Fin II^{e} - début III^{e}siècle

Francalmont (70), "dans la plaine de Briaucourt, à l'embranchement du chemin qui conduit à Francalmont (arrondissement de Lure)".

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : D982.2.3. Don de Mme Chardot en 1982.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une profonde niche cintrée, dont l'arc est orné de deux moulures, figure un homme debout. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à encolure ronde et à manches longues et larges qui recouvrent le corps jusqu'à mi-mollets. Le visage est rond et assez érodé. La chevelure est composée de mèches courtes ramenées sur le front et couvrent les oreilles. Les deux mains sont ramenées sur la poitrine et tiennent trois objets. La main gauche est posée sur la courbure de la lame d'une grande faux placée devant le corps. La main droite serre une petite pierre à aiguiser que l'homme passe sur le tranchant de la lame de la faux. Seul l'auriculaire tient l'outil, les autres doigts sont tendus. Sous l'avant-bras droit est figuré un outil semblable à une *ascia* ou à une houe, qui paraît attaché au poignet droit par un cordon. H. Walter affirme qu'il ne s'agit pas d'une *ascia*, peut-être en raison de sa taille. Le défunt semble chaussé. On remarque l'emplacement erroné et la disproportion de certaines parties du corps : oreilles, bras et pieds par exemple.

Morel 1974, p. 417-418 ; Walter 1974a, p. 127, n°160 ; Faure-Brac 2002, p. 246-247.

Séq-70	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

0,40 x 0,40 x (?) m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Inconnu.

Bougey (70), en remploi dans un mur de la grange de M. Armand Billet.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Meddeinnisarm

Cliché Hélène Walter.

La partie supérieure de la stèle est occupée par un fronton triangulaire à bandeaux saillants, orné en son centre par deux oiseaux de profil, encadrant un récipient stylisé. Le bandeau inférieur porte l'inscription. Sous celui-ci, une niche droite abrite la tête d'un personnage masculin. Le front est très dégarni, quelques mèches sont ramenées en avant sur les tempes.

Walter 1974a, p. 122, n°150 ; Faure-Brac 2002, p. 129.

Séq-71	Stèle funéraire	Stèle à sommet cintré

Inconnues.

Inconnue.

Jonvelle (70).

Pierre locale.

III^e siècle

Cliché Hélène Walter.

Épinal (88), au Musée département d'art ancien et contemporain.

Complète.

/

Dans une niche cintrée, dont l'arc est orné de trois moulures, figure un personnage en pied, de face. La figure est très schématique : les oreilles à peine ébauchées sont placées trop haut, le front est inexistant, le nez est long et rectangulaire, la bouche est à peine incisée. L'homme est debout, les jambes écartées. Sa main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet. Le bras gauche est placé le long du corps. La partie inférieure de la stèle, très haute, est grossièrement taillée.

Walter 1974a, p. 128, n°161 ; Faure-Brac 2002, p. 255.

Séq-72	Stèle funéraire	Stèle à sommet pyramidal

1,15 x 0,62 x 0,22 m

Inconnue.

Jonvelle (70).

Grès.

III^e siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : 005.0.111.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

Sur le fronton : *Lib(erta) Scoiii (?)* ; « À l'affranchie Scoiia (?) ».

Dans une niche cintrée figure la représentation frustre d'une femme. Le visage est ovale, les yeux en amande très proéminents, le nez rectiligne, la bouche à peine esquissée. Les oreilles sont hautes sur la tête et assez longues. La poitrine est évoquée par deux petits seins, placés sous une encolure ronde évoquant le vêtement. La main droite est placée sous la poitrine, doigts tendus, pouce écarté. La main gauche, posée sous la main droite, tient un objet présenté sous la forme d'un bâton (col de flacon ?).

Faure-Brac 2002, p. 255, n°7 (?).

Séq-73

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

3,20 x 1,85 x 0,25 m

Grès.

1850

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

La Neuvelle-les-Lure (70), dans le lit de l'Ognon.

Perdue.

Complète.

Illisible.

Dessins de Hélène Walter.

Au centre du fronton figure un croissant de lune. Le bandeau inférieur du fronton est orné de cinq arcades. Sous celles-ci est sculpté un grand rectangle divisé en quatre compartiments par deux moulures en croix. "Les deux compartiments du bas semblent offrir les insignes d'un maçon ou d'un architecte". Dans le compartiment de gauche : deux marteaux, l'un tête en haut, l'autre tête en bas avec une pierre à côté. Dans le compartiment de droite : un marteau debout, tête en haut, et deux pierres. Le compartiment en haut à gauche était inscrit, mais la dédicace était déjà abîmée au moment de la découverte. Deux dessins du curé de Lure existent, mais ils présentent des différences (musée archéologique de Besançon).

Walter 1974a, p. 128-129, n°162 ; Faure-Brac 2002, p. 365.

Séq-74

Stèle funéraire

Indéterminée

1,77 x 0,65 x 0,27 m

Grès blanc.

1724

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), "au bas de la côte de la Madeleine, un peu au-dessus du Bief du Moulin, et au bord de la voie romaine".

Luxeuil (70), emmenée entre 1820 et 1830 dans le jardin du docteur Leclerc.

Fragmentaire : en deux fragments. Le sommet de la stèle et sa base sont brisés.

/

Cliché Hélène Walter ; dessin Jean-François-Melchior Fonclause.

Dans une niche aujourd'hui disparue figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à col rond dont un pan passe sur son bras gauche. De sa main droite, placée sur la poitrine, il tient un gobelet. De sa main gauche, il tient l'anse d'un coffret à tablettes.
Un dessin de Jean-François-Melchior Fonclause montre la stèle avant la disparition de la partie supérieure (Fonclause 1778, pl. 6).

Fonclause 1778, pl. 6 ; Espérandieu 1918, p. 64, n°5345 ; Roussel 1924, p. 130-131 ; Walter 1974a, p. 59-62, n°34 ; Faure-Brac 2002, p. 402.

Séq-75

Stèle funéraire

Indéterminée

1,85 x 0,83 x 0,30 m

Grès rose.

Avant 1807

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Luxeuil (70), "dans le jardin de M. Colle, il y a quelques années (1807)". Elle provient originellement des remparts.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : 983.3.3. Don de Gilles Cugnier.

Fragmentaire : le sommet de la stèle est manquant, tout comme l'angle supérieur droit.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche à fond arrondi, et encadré par deux colonnes à base moulurée et chapiteau composite figure un homme, debout. Il est vêtu d'une tunique à col rond qui descend sous les genoux, et d'un manteau à capuchon, aux manches larges et col en V, qui recouvre le buste et tombe sur le poignet gauche. La chevelure est épaisse et est rendue par une succession de mèches ramenées sur le front. La tête est légèrement tournée vers la gauche. Le défunt porte un collier de barbe et une moustache rendus par un très faible relief. L'oeil est globuleux, l'iris est figuré par un petit disque plat, et la paupière supérieure est lourde. Les traits du visage sont très réguliers. De la main droite, ramenée sur la poitrine, l'homme tient le pied d'un gobelet. De la main gauche, placée devant le corps, il tient l'anse d'un petit coffret à tablettes. L'index et l'auriculaire de la main gauche sont tendus. Le défunt semble chaussé. De nombreuses traces d'outils sont visibles.

Espérandieu 1918, p. 57, n°5329 ; Roussel 1924, p. 127 ; Walter 1974a, p. 81, n°66 ; Faure-Brac 2002, p. 301-302.

Séq-76

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

2,40 x 0,68 x 025 m

Grès blanc.

Avant 1807

Première moitié du III^e^ siècle

Luxeuil (70), "dans le jardin de M. Colle, il y a quelques années (1807)". Elle provient originellement des remparts.

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : 983.3.4. Don de Gilles Cugnier.

Complète.

Dans le fronton : *D(iis) M(anibus)*. Dans le cadre épigraphique : *Meluro/nis Spir/nus* ; « Aux dieux Mânes, Meluronis Spirus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le fronton triangulaire est orné d'un croissant de lune, encadré de la mention D M. Sous le fronton figure un grand cadre rectangulaire contenant le reste de l'inscription. La partie inférieure ainsi que l'arrière sont simplement équarris et présentent des traces d'outils.

Roussel 1924, p. 161 ; Walter 1974a, p. 80, n°65 ; Faure-Brac 2002, p. 301.

Séq-77

Stèle funéraire

Indéterminée

0,27 x 0,27 x 0,18 m

Grès blanc.

Inconnue.

III^{e} siècle

Luxeuil (70), "dans le jardin du docteur Cugnier", rue V.-Genoux.

Luxeuil (70) ?

Fragmentaire : petit fragment très mutilé.

/

"Il s'agit vraisemblablement d'un fragment de côté droit supérieur d'une stèle à plusieurs personnages. Malgré l'état d'effacement des reliefs on reconnaît à l'extrémité supérieure une rosace à quatre pétales. […] Une clé de coquille très schématiquement sculptée plonge dans la niche, à l'intérieure de laquelle, à gauche, a été représenté très grossièrement une tête, vue de face, aux traits rudes et épais. La chevelure est à peine indiquée par un trait horizontal dans la pierre au-dessus du front. Elle forme sur le crâne une calotte plate. Les oreilles, très mal rendues, placées trop haut, sont sculptées sur le fond de la niche. Le visage n'est conservé que jusqu'au bas des joues."

Walter 1974a, p. 68, n°43 ; Faure-Brac 2002, p. 301.

Séq-78

Stèle funéraire

Indéterminée

0,80 x 0,40 x (?) m

Grès blanc.

1829

I^{er} - III^{e} siècle

Luxeuil (70), "dans une cave près de la place Saint-Jacques".

Luxeuil (70), "conservée au lycée", en remploi dans un mur.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée, tout comme la base de la stèle.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche aujourd'hui disparue est présentée la figure frustre d'une femme debout, en pied, vêtue d'une tunique et d'un manteau. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche tient un objet illisible aujourd'hui.

Walter 1974a, p. 80, n°64.

Séq-79	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

Inconnues.

Inconnu.

Début du XIX^{e} siècle

I^{er} - III^{e} siècle

Luxeuil (70), "en creusant une cave dans la maison qui fait l'angle de la place de la Baille avec celle de l'abbaye" (Roussel).

Luxeuil (70), dans le jardin de la maison de M. Peltey.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) Iulius Ianuaris ann(orum ?) […]e ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Iulius Ianuaris, âgé de (…) ».

Stèle à fronton triangulaire mouluré et portant une inscription dans un cadre rectangulaire.

Roussel 1924, p. 161 ; Walter 1974a, p. 92-93, n°2 ; Faure-Brac 2002, p. 290.

Séq-81	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,50 x 0,75 x (?) m

Grès blanc.

1741

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), "entre Saint-Martin et la place de la Baille".

Luxeuil (70), "chez M. Peltey, 2 rue Carnot, encastrée dans un mur du jardin".

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. Le sommet du fronton est brisé. La surface de la stèle est très érodée.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche cintrée figure un couple, dont seules les têtes sont encore visibles. La chevelure de la femme forme une calotte épaisse. Les visages sont trop abîmés pour être décrits.

Walter 1974a, p. 78, n°61 ; Faure-Brac 2002, p. 290-291.

Séq-80

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,71 x 0,75 x (?) m

Grès blanc.

1741

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), "entre Saint-Martin et la place de la Baille".

Luxeuil (70), "chez M. Peltey, 2 rue Carnot, incrusté dans le mur à gauche de l'escalier dans le jardin".

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée. Le sommet du fronton est brisé.

D(iis) M(anibus) / Lagus / Sat(urni ?) [et] Lupu/la(e) fil(ii) ; « Aux dieux Mânes de Lagus, fils de Saturnus, et à Lapula ».

Cliché Hélène Walter.

La partie haute du monument est occupée par un fronton triangulaire inscrit. Dans une niche cintrée figure un couple, dont seules les têtes sont conservées. La femme présente un visage jeune, ovale et fin, aux yeux globuleux bordés de fines paupières. La chevelure est partagée en deux par une raie médiane et forme une succession de mèches lisses et épaisses ramenées vers la nuque. L'homme est barbu et présente un visage rond à la mâchoire carrée. Sa chevelure est composée de mèches régulières, ondulées, ramenées sur le front et les tempes. Ses yeux sont globuleux et enfoncées sous des arcades sourcilières saillantes.

CIL, XIII, 5437.
Espérandieu 1918, p. 58, n°5331 ; Roussel 1924, p. 161 ; Walter 1974a, p. 77-78, n°60 ; Faure-Brac 2002, p. 290-291.

Séq-82

Stèle funéraire ?

Épitaphe ?

0,35 x 0,55 x 0,34 m

Grès.

1938

I^{er} - III^{e} siècle

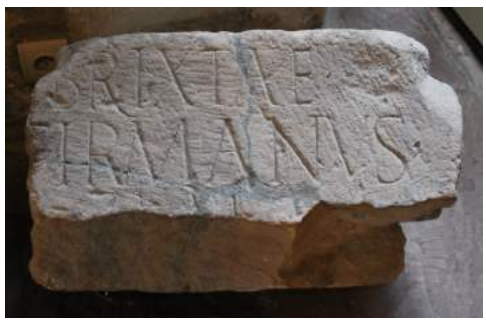

Luxeuil (70), à l'ouest des thermes.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.553.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

[...] Brixtae / [...] Firmanus ; « Brixta (…) Firmanus ».
Les documents anciens donnent la lecture complète de l'inscription aujourd'hui lacunaire : *Luxovio / et Brixtae / G(aius) Iul(ius) Fir/manus / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* ; « À Lussovius et Bricta. Gaius Iulius Firmanus a fait ce voeux librement et de plein gré ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment d'inscription, provenant de la base d'un monument funéraire. Seule la fin des deux lignes de l'inscription est conservée. Les lettres sont grandes et très bien formées.

AE, 1939, n°48 ; *AE*, 1951, n°231 ; *CIL*, XIII, 5426.
Wuilleumier 1963, n°404 ; Faure-Brac 2002, p. 285.

Séq-83

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

"5 pieds 4 pouces" x "2 pieds 3 pouces"

Inconnu.

Avril 1784

I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), dans la cour de l'abbaye.

Perdue.

Inconnu.

Dans un cadre épigraphique : *D(iis) M(anibus) / C(aii) Nigrini / Materni* ; « Aux dieux Mânes de Caius Nigrinus Maternus ».

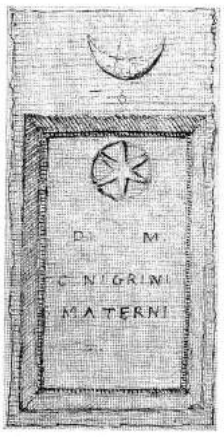

Dessin de Hélène Walter.

Dans la partie haute de la stèle figure un croissant de lune. En-dessous, dans un cadre épigraphique mouluré, est gravée l'épitaphe. Au-dessus de celle-ci, dans le cadre, figure une étoile à six rayons contenue dans un cercle.

Walter 1974a, p. 85, n°72 ; Faure-Brac 2002, p. 291 et 293.

Séq-84

Stèle funéraire

Indéterminée

"4 pieds" x "2 pieds 7 pouces"

Inconnu.

Avril 1784

I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), dans la cour de l'abbaye.

Perdue. Elle faisait autrefois partie de la collection de l'avocat Prinet.

Fragmentaire : "la pierre est très ébréchée, les traits du visage sont arasés". Seule la tête et le cou du personnage sont conservés.

Illisible.

Dans une niche figure une femme, de face. Sa chevelure semble séparée par une raie médiane et ordonnée en mèches cachant les oreilles.

Walter 1974a, p. 87, n°78 ; Faure-Brac 2002, p. 291 et 293.

Séq-85	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

"4 pieds 4 pouces" x "2 pieds 4 pouces" "Pierre molasse du pays".

1784 I^er - III^e siècle

Luxeuil (70), dans la cour de l'abbaye.

Perdue. Elle faisait autrefois partie de la collection de l'avocat Prinet.

Fragmentaire : le sommet est brisé.

Sous la figuration des défunts, dans un cartouche : *D(iis) M(an)i(bus) / M[…] Regi/[…] OP LPUIB* ; « Aux dieux Mânes, (…) ».

Dessin de Hélène Walter.

Dans le fronton brisé, on distingue un croissant de lune. Sous une niche cintrée figurent deux personnages debout, de face. L'arc de la niche repose sur les chapiteaux de deux colonnes qui bordent latéralement la niche. La femme, à gauche, se tourne légèrement vers l'homme. Elle est vêtue d'un ample manteau qui la couvre jusqu'aux pieds, et sa tête est voilée. De sa main droite elle retient les plis de son voile. De sa main gauche, placée près de son épaule, elle tient un miroir sans manche. Entre les défunts figurent deux outils (*ascia* ?) aux manches croisés. L'homme, à droite, est barbu, et est vêtu d'un manteau tombant à mi-mollets. Sa chevelure est arrangée en petites mèches bouclées. La main gauche, placée sur la poitrine, semble tenir un pan du manteau. La main droite, le long du corps, semble vide.

Walter 1974a, p. 88, n°80 ; Faure-Brac 2002, p. 291 et 293.

Séq-86	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues. Inconnu.

1784 I^er - III^e siècle

Luxeuil (70), dans la cour de l'abbaye.

Perdue. Elle faisait autrefois partie de la collection de l'avocat Prinet.

Fragmentaire : seul un fragment de la stèle est conservé.

/

Dans une niche figurait un personnage debout, de face, conservé du cou aux hanches. Il était vêtu d'un manteau à col rond. De la main droite, ramenée sur la poitrine, il tenait une coupe. De la main gauche, baissée, il serrait un objet non identifiable à cause de la cassure du bloc.

Walter 1974a, p. 89, n°83 ; Faure-Brac 2002, p. 291 et 293.

Séq-87	Stèle funéraire	Indéterminée

"10 pouces" x "1 pied 6 pouces" "Pierre molasse du pays".

1784 I^{er} - III^{e} siècle

Luxeuil (70), dans la cour de l'abbaye.

Perdue. Elle faisait autrefois partie de la collection de l'avocat Prinet.

Fragmentaire : le sommet et la partie inférieure de la stèle sont brisés.

/

Dans une niche cintrée figurait une femme, de face, vêtue d'un manteau à manches larges et col rond. Sa chevelure était disposée de part et d'autre d'une raie médiane en mèches ondulées parallèles, cachant les oreilles. De sa main droite, ramenée sur la poitrine, elle semblait tenir son vêtement. La main gauche était baissée sous le coude droit.

Walter 1974a, p. 89-90, n°84 ; Faure-Brac 2002, p. 291 et 293.

Séq-88	Stèle funéraire	Indéterminée

"4 pieds 6 pouces" x "2 pieds 3 pouces" "Pierre molasse du pays".

1784 I^{er} - III^{e} siècle

Luxeuil (70), dans la cour de l'abbaye.

Perdue. Elle faisait autrefois partie de la collection de l'avocat Prinet.

Inconnu.

/

Stèle figurant une femme voilée vêtue d'un manteau couvrant les pieds. Les deux mains sont dites "pendantes sur la robe". Les plis du voile étaient visibles de chaque côté de la tête.

Walter 1974a, p. 90, n°85 ; Faure-Brac 2002, p. 291 et 293.

Séq-89	Stèle funéraire	Indéterminée

"4 pieds" x "2 pieds 3 pouces" "Pierre molasse du pays".

1784 I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), dans la cour de l'abbaye.

Perdue. Elle faisait autrefois partie de la collection de l'avocat Prinet.

Fragmentaire : le sommet de la stèle (à partir du cou) est manquant.

/

Stèle figurant une femme vêtue d'un manteau couvrant les pieds. Les deux mains étaient mutilées.

Walter 1974a, p. 90, n°86 ; Faure-Brac 2002, p. 291 et 293.

Séq-90	Stèle funéraire	Indéterminée

"4 pieds 10 pouces" x "2 pieds 2 pouces" "Pierre molasse du pays".

1784 I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), dans la cour de l'abbaye.

Perdue. Elle faisait autrefois partie de la collection de l'avocat Prinet.

Fragmentaire : très dégradée.

/

Dans une niche figuraient un homme et une femme.

Walter 1974a, p. 91, n°90 ; Faure-Brac 2002, p. 291 et 293.

Séq-91	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues.

Pierre locale.

1763

I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), dans la cour du palais abbatial.

Perdue. Elle était autrefois placée "en entrant à gauche" dans la cour du palais abbatial.

Inconnu.

/

Stèle figurant une femme vêtue d'une tunique et d'un grand manteau. Ses cheveux étaient frisés et séparés sur le devant de la tête.

Espérandieu 1918, p. 61, n°5336 ; Walter 1974a, p. 90, n°87 ; Faure-Brac 2002, p. 291 et 293.

Séq-92	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire et acrotères

1,71 x 0,86 x 0,37 m

Grès.

1847

Première moitié du III^e^ siècle ?

Luxeuil (70), dans le parc des thermes.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.542.

Fragmentaire : la bordure gauche, le visage de la femme, et le portait du médaillon sont brisés.

D(iis) M(anibus) / Cassianu(s) Ma/ronianus filiu(s) / [et ?] uxsor / Vinilla ; « Aux dieux Mânes, Cassianus, fils de Maronianus (et ?) son épouse, Vinilla ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire et acrotères d'angle, ornés de rosaces. Au centre du fronton, dans un médaillon, figure une tête d'homme (très dégradée), et encadrée par l'inscription. Dans une niche cintrée figure un couple debout, de face, vêtus d'une tunique et d'un manteau. La femme, à gauche, porte également une écharpe. Son bras gauche est caché par le corps de l'homme, mais sa main est visible sur l'épaule gauche de son époux. Dans sa main droite, elle serre le même gobelet (ou un flacon) que l'homme, signe de l'union dans le couple. L'homme est imberbe, et tient de sa main gauche, à l'index tendu, l'anse d'un coffret ou d'un panier ; une bourse est placée dans un pan de son manteau, au niveau de la clavicule.

CIL, XIII, 5431.
Desjardins 1880b, p. 214-216 ; Espérandieu 1918, p. 52, n°5318 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Braemer 1959, fig. 7 ; Walter 1974a, p. 57-58, n°32 ; Faure-Brac 2002, p. 299.

Séq-93

Stèle funéraire

Indéterminée

1,66 x 0,81 x 0,41 m

Grès blanc.

1847

Deuxième moitié du II^e siècle

Luxeuil (70), dans les thermes.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.534.

Fragmentaire : la partie supérieure de la stèle est brisée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche, soutenue par des piliers à base, figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau, et ses épaules sont couvertes d'une écharpe dont les deux pans tombent devant elle. Sa main droite est ramenée sur sa poitrine et tient un pan de son écharpe. De sa main gauche, relevée et placée le long du bord de la niche, elle tient un miroir. Sous la niche, au niveau de la base, figure un petit encart où est représenté un chien assis, tourné vers la droite. Des traces de lait de chaux sont encore visibles.

CIL, XIII, 5447.
Desjardins 1880b, p. 225-226 ; Espérandieu 1918, p. 56, n°5327 ; Walter 1974a, p. 62-63, n°35 ; Faure-Brac 2002, p. 299.

Séq-94

Stèle funéraire

Indéterminée

1,09 x 0,65 x 0,26 m

Grès.

1845

Fin II^e - début III^e siècle

Luxeuil (70), dans les thermes.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.544.

Fragmentaire : en deux fragments.

D(iis) M(anibus) Musin[i] Irenil(l)i fi(lii) ; « Aux dieux Mânes de Musinus, fils d'Irenillus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Le premier fragment présente un homme imberbe, debout, de face. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau. Sa main droite, tendue vers la partie gauche de la stèle, est brisée. Sa main gauche, index tendu, tient un fouet. Espérandieu voyait l'encolure et la crinière d'un cheval derrière le défunt, à gauche. Il pourrait s'agir d'un muletier ou d'un conducteur de chariot. Le second fragment présente les pieds chaussés du personnage. Une inscription figure sur la base de la stèle.
Lors de la découverte, la partie inférieure de la stèle était intacte, ce qui nous permet aujourd'hui d'affirmer que ces fragments appartiennent au même monument.

CIL, XIII, 5440.
Desjardins 1880b, p. 213-214 ; Espérandieu 1918, p. 53, n°5321 ; Braemer 1959, p. 122 et 128 ; Walter 1974a, p. 63-64, n°36 ; Hatt 1986, p. 274-276 ; Faure-Brac 2002, p. 295.

Séq-95

Stèle funéraire

Stèle-maison

0,53 x 0,37 x 0,70 m

Grès.

1845

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), dans les thermes.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.546.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur la face principale est représentée la déesse Épona, assise sur le dos d'un cheval. Sa main droite est levée et touche le bord de la niche dans laquelle est figurée. Sa main gauche repose sur l'encolure de sa monture. Sous la représentation de la déesse est placée une cavité destinée aux libations funéraires.

CIL, XIII, 5450a.
Desjardins 1879, p. 651-652 ; Espérandieu 1918, p. 53, n°5320 ; Linckenheld 1927, p. 17 ; Lerat 1964, p. 378 ; Walter 1974a, p. 72-73, n°50 ; Faure-Brac 2002, p. 296.

Séq-96

Monument funéraire

Couronnement pyramidal

0,66 x 0,93 x 0,72 m

Grès blanc.

1845

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), dans les thermes.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.549.

Fragmentaire : le sommet du couronnement est manquant, tout comme le monument qu'il accompagnait.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment de couronnement pyramidal de monument funéraire. Le bloc supérieur est manquant. Le décor imite des écailles imbriquées. Chaque angle est décoré d'une tête humaine. Chaque tête est différenciée des autres. Devant, à droite, peut-être une représentation de Bacchus, car la chevelure est ornée de feuilles. Derrière, à droite, une tête d'homme casquée, avec des paragnathides sur les joues (Mars ?). Les deux autres têtes sont trop érodées pour pouvoir les identifier. Sur la face principale, une niche cintrée à quatre archivoltes.

Espérandieu 1918, p. 67, n°5353 ; Roussel 1924, p. 158 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Walter, 1974a, p. 45-46, n°18 ; Hatt 1986, p. 315 ; Faure-Brac 2002, p. 294.

Séq-97	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues. Inconnu.

1856 II^{e} - III^{e} siècle

Luxeuil (70), dans un champ près des thermes.

Paraît perdue (autrefois au musée).

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / Cerialis / Donicati ; « Aux dieux Mânes de Cerialis Donicatus ». L'inscription peut également être lue : « Aux dieux Mânes de Cerialis, fils (ou fille) de Donicatus ».

"La stèle à peine dégrossie et sans aucun ornement porte l'épitaphe" (Faure-Brac 2002, p. 288).

CIL, XIII, 5433.
Desjardins 1880a, p. 210, n°17 ; Roussel 1924, p. 157 ; Walter 1974a, p. 92, n°4 ; Faure-Brac 2002, p. 287-288.

Séq-98	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,31 x 0,70 x 0,25 m Grès gris-blond.

2008/2009 Milieu du II^{e} siècle ?

Cliché Sébastien Bully.

Luxeuil (70), lors des fouilles devant l'église Saint-Martin, secteur II, en place sur une cuve de sarcophage mérovingien.

Lieu de conservation inconnu ; n° d'inv. : Sar. 2.107b

Fragmentaire : la partie inférieure de la stèle est brisée.

D(iis) M(anibus) / Minnonis et / Mutacae ; « Aux dieux Mânes, à Minnonis et Mutaca ».

Dans une niche à sommet plat sont figurés une femme (à gauche) et un homme (à droite), de face, légèrement tournés l'un vers l'autre. La femme porte un voile sur ses cheveux. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique (à capuche pour l'homme) et d'un manteau à col rond, au rendu des plis assez plat, aux manches larges et tombantes s'arrêtant mi-bras. La femme tient dans ses deux mains les pans de son vêtement. L'homme tient de la main gauche un outil et de la main droite un pan de son vêtement. La niche est supportée par deux pilastres à chapiteaux végétalisés. Dans le registre inférieur est gravée l'épitaphe.

Bully *et alii* 2009, p. 33-38 ; Bully 2010, p. 39-43.

Séq-99	Stèle funéraire	Indéterminée

0,87 x 0,77 x (?) m

Grès blanc.

1780

Milieu de la deuxième moitié du II^e siècle

Luxeuil (70), lors des fouilles organisées dans l'abbaye, sur les ordres de l'abbé Clermont-Tonnerre.

Luxeuil (70), "dans le mur du garage de M. Picard".

Fragmentaire : seule la partie médiane de la stèle est conservée, du cou aux mollets.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche aujourd'hui disparue figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau à manches larges. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche, index et auriculaire tendus, tient par le milieu une *mappa* pliée ainsi qu'un objet circulaire semblable à un grand anneau. H. Walter voyait des bagues rondes sur l'annulaire et l'auriculaire de la main gauche, et un bracelet aux extrémités bouletées au poignet gauche.

Espérandieu 1928, p. 5, n°7284 ; Walter 1974a, p. 78-79, n°62 ; Faure-Brac 2002, p. 291-292.

Séq-100	Stèle funéraire	Indéterminée

0,80 x 0,45 x (?) m

Grès blanc.

1780

II^e siècle

Luxeuil (70), lors des fouilles organisées dans l'abbaye, sur les ordres de l'abbé Clermont-Tonnerre.

Luxeuil (70), "dans le mur du garage de M. Taiclet".

Fragmentaire : seule la partie médiane de la stèle est conservée, du cou aux mollets.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche aujourd'hui disparue figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau à manches larges. Une rangée de boucles encadrait originellement le visage. Celles-ci étaient ensuite ramenées vers l'arrière pour former un chignon haut. Quelques mèches bouclées étaient laissées libres et tombaient sur les épaules. De la chevelure ne subsiste qu'une longue boucle enroulée qui descendait sur l'épaule. La main droite tient par le milieu une *mappa* dont un pan encore plié tombe verticalement contre la cuisse. L'autre pan décrit une longue sinuosité le long de la taille. La main gauche, placée également sur la poitrine, tenait une bourse. L'index et l'auriculaire sont tendus.

Walter 1974a, p. 79-80, n°63 ; Faure-Brac 2002, p. 291-292.

Séq-101

Stèle funéraire

Indéterminée

1,40 x0,60 x 0,28 m

Grès blanc.

1784

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), lors des fouilles organisées dans la cour de l'abbaye, sur les ordres de l'abbé Clermont-Tonnerre.

Lure (70), 24 rue de la République.

Fragmentaire : la partie supérieure est manquante, tout comme le côté gauche.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche figure un couple debout. De la femme ne reste plus que les plis du vêtement, et le bras gauche. L'homme porte une tunique et un manteau. Sa main droite, sur la poitrine, tient un rouleau. Index et auriculaire sont pliés mais ne serrent pas l'objet. La main gauche serre les anses d'un coffret. Les défunts sont chaussés. Les faces latérales sont ornées de feuilles imbriquées. Sur le côté droit, le décor est limité par un encadrement lisse vertical. Dans la partie basse s'élève une plante stylisée. De chaque côté de deux feuilles dentelées s'épanouit un calice surmonté d'une corolle de pétales. De la fleur naît un second vase encadré de deux feuilles, recouvert par trois larges pétales aux extrémités recourbées. Une danseuse nue debout, de dos, orne la partie haute. Sa chevelure forme un chignon relevé, entouré de longs rubans qui pendent jusqu'aux reins. De sa main droite levée elle tient un carré de tissu qu'elle étend devant elle. Le bras gauche n'est pas entièrement visible.

Walter 1974a, p. 82-83, n°68 ; Faure-Brac 2002, p. 291-293.

Séq-102

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,65 x 0,70 x 0,20 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle ?

Luxeuil (70), provenance locale indéterminée. "Ramenée de la cour du musée Jules-Adler".

Luxeuil (70), dans les réserves des services techniques de la ville.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée, à l'exception de l'extrémité supérieure du fronton.

[...] Marito / Sacario ; « (... a fait faire ce monument à ?), son mari Sacarius ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée surmontée d'un fronton triangulaire inscrit, figure une tête masculine. Les cheveux sont courts et ramenés sur le front et les tempes en petites mèches lisses. Les yeux sont en amande, l'iris et les pupilles sont marquées.

Walter 1974a, p. 55, n°29.

Séq-103

Stèle funéraire

Stèle-maison

0,78 x 0,66 x (?) m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Baudoncourt (70), dans le mur d'une maison. Une copie est visible à Luxeuil (70), au Musée de la Tour des Échevins (n° d'inv. : 2011.0.550).

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche de forme triangulaire figure la déesse Épona, assise sur un cheval se dirigeant vers la droite. Sa main gauche tient la crinière de sa monture, tandis que son bras droite est levé. Un disque est figuré dans la partie haute de la niche. Sous la figuration de la déesse, un bandeau lisse ferme la niche. Sous celui-ci est creusée une ouverture, bordée d'un bandeau lisse cintré. Cette cavité servait aux libations.

Walter 1974a, p. 83-84, n°69 ; Faure-Brac 2002, p. 310.

Séq-104

Stèle funéraire

Stèle-maison

0,75 x 0,45 x (?) m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Baudoncourt (70), dans le mur d'une maison. Une copie est visible à Luxeuil (70), au Musée de la Tour des Échevins (n° d'inv. : 2011.0.546 ? Doublon du numéro d'inventaire).

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche de forme triangulaire figure la déesse Épona, assise sur un cheval se dirigeant vers la droite. Sa main gauche tient la crinière de sa monture, tandis que son bras droite est levé. Un disque est figuré dans la partie haute de la niche. Dans la partie inférieure de la stèle est creusée une ouverture, bordée d'un bandeau lisse cintré. Cette cavité servait aux libations.

Walter 1974a, p. 84, n°70 ; Faure-Brac 2002, p. 310.

Séq-105

Stèle funéraire

Indéterminée

1,07 x 0,62 x 0,22 m

Grès blanc.

Inconnue.

Milieu de la deuxième moitié du II^e siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70) ?

Fragmentaire : le sommet et la partie inférieure de la stèle sont brisés.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche, dont seuls les bords latéraux sont conservés, figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique, et d'un manteau à manches larges, qui tombe à mi-mollets. La main droite, pouce tendu, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche, placée devant le corps, tient une bourse.

Walter 1974a, p. 67-68, n°42 ; Faure-Brac 2002, p. 309.

Séq-106

Stèle funéraire

Indéterminée

0,80 x 0,43 x 0,10 m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^e - début III^e siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70) ?

Fragmentaire : seule la partie médiane de la stèle est conservée, de l'estomac aux mollets.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche est figurée une femme debout, de face. Elle prend appui sur sa jambe gauche. La draperie décrit un succession de plis en U sur le buste. L'étoffe se replie sur elle-même sur le côté gauche. La main droite devait être ramenée sur la poitrine. Le bras gauche est baissé ; la main ramenée en avant du corps tient par le milieu une *mappa* longue et mince, repliée sur elle-même, et qui couvre la jambe jusqu'au genou.

Walter 1974a, p. 70-71, n°46 ; Faure-Brac 2002, p. 309.

Séq-107

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,45 x 0,55 x (?) m

Grès blanc.

Inconnue.

Milieu de la deuxième moitié du II^e siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), "chez M. Desgranges, 10 rue de la Saline".

Complète, mais en deux fragments.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche cintrée figure un homme barbu debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique courte à encolure ronde et d'un manteau à capuchon. La chevelure est coiffée en petites mèches ondulées couvrant le front et les tempes. Le visage est rond, les yeux globuleux sont encadrés de lourdes paupières. La main droite, pouce et index tendus, ramenée sur le torse, tient un gobelet. De la main gauche il tient le manche d'une hache serrée contre lui. L'outil est représenté de profil, tourné vers la gauche du défunt. La lame, à hauteur de l'aisselle, repose sur le biceps. Le personnage paraît chaussé.

Walter 1974a, p. 76, n°57 ; Walter 1974b, p. 210-214 ; Faure-Brac 2002, p. 309-310.

Séq-108

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

1,16 x 0,65 x (?) m

Grès blanc.

Inconnue.

III^e siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), "chez M. Desgranges, 10 rue de la Saline".

Complète.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique longue descendant sur les pieds et d'un manteau à col en V. L'étoffe très épaisse ne forme que deux plis latéraux obliques depuis les bras. Le visage est rond. La chevelure semble partagée par une raie médiane et coiffée en longues mèches parallèles couvrant les tempes. De la main droite, ramenée sur la poitrine, elle teint le pied d'un gobelet. De la main gauche, baissée, elle serre le goulot d'un flacon. Elle paraît chaussée. Les proportions ne sont pas respectées.

Walter 1974a, p. 76, n°58 ; Walter 1974b, p. 210-214 ; Faure-Brac 2002, p. 310.

Séq-109	Monument funéraire	Stèle à sommet triangulaire

0,45 x 0,80 x 0,40 m

Grès blanc.

Inconnue.

Seconde moitié du I^er^ siècle ?

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), "chez Mme Chamagne".

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans un fronton triangulaire, dont les rampants sont soulignés par cinq moulures de dimensions différentes, figure une femme. Seule sa tête et ses épaules sont conservées. La chevelure, séparée par une raie médiane, est composée de mèches épaisses et ondulées qui encadrent le visage, cachent les oreilles et sont ramenées sur la nuque. Le visage est rond et fin, le menton est brisé. Les yeux en amande sont globuleux et encadrés de fines paupières. La défunte est vêtue d'une tunique à col rond et d'un manteau à encolure bateau.

Walter 1974a, p. 76-77, n°59 ; Faure-Brac 2002, p. 310.

Séq-110	Stèle funéraire	Indéterminée

0,58 x 0,43 x (?) m

Grès.

1904

Première moitié du III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), "dans un massif de rocailles du jardin du docteur Bornèque".

Fragmentaire : le sommet de la stèle et la partie inférieure sont manquants.

/

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche aujourd'hui disparue est présentée la figure frustre d'une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique à encolure ronde et d'un manteau à col fendu. Les cheveux, mi-longs, sont traités en grosses mèches raides, séparées par une raie médianes. Les extrémités des mèches sont retournées vers l'extérieur au niveau des épaules. La main droite, ramenée sur la poitrine, retient les plis du manteau par l'annulaire et l'auriculaire. Le bras gauche, baissé, est ramené contre le corps au niveau de la taille.

Walter 1974a, p. 82, n°67 ; Faure-Brac 2002, p. 300.

Séq-111

Stèle funéraire

Indéterminée

1,45 x 0,65 x 0,23 m

Grès rose.

1845

Première moitié du III^e siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), autrefois à l'établissement thermal.

Fragmentaire : la partie supérieure de la stèle est brisée.

D(iis) M(anibus) / P[…] o/n[…]to ; « Aux dieux Mânes de (...) ».

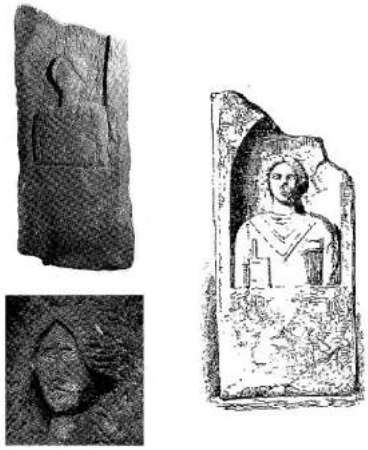

Cliché Hélène Walter ; dessin tiré de Desjardins 1880a.

Dans une niche cintrée figure le buste long d'une femme. La chevelure, séparée par une raie médiane, encadre le visage en une succession de mèches lisses ramenées sur la nuque. L'encolure est marquée de quelques plis. Une ébauche de sculpture a été tentée dans l'angle inférieur gauche de la niche.

Desjardins 1880a, p. 11-12 ; Espérandieu 1918, p. 66, n°5350 ; Walter 1974a, p. 50, n°22 ; Faure-Brac 2002, p. 295.

Séq-112

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,88 x 0,63 x 0,18 m

Grès blanc.

1847

Fin II^e - début III^e siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), autrefois à l'établissement thermal.

Complète.

D(iis) M(anibus) / Victorini Coac(i) / fili(i) ; « Aux dieux Mânes de Victorinus, fils de Coacus ».

Cliché Hélène Walter ; dessin tiré de Desjardins 1880a.

La partie haute de la stèle comporte un fronton triangulaire inscrit. Dans une niche cintrée figure un homme imberbe debout en pied, de face. Chaussé, il est vêtu d'un manteau à encolure ronde, tombant à mi-mollets. Le visage est ovale, les lèvres charnues, et les yeux globuleux. La chevelure est traitée en épaisses mèches lisses qui couvrent le front et les tempes. La main droite, à l'index tendu, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche est figurée pouce, index et auriculaire tendus, et tenant l'anse d'un petit sac (ou panier) rond.

Desjardins 1880a, p. 8-9 ; Espérandieu 1918, p. 55, n°5325 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Walter 1974a, p. 51-52, n°24 ; Faure-Brac 2002, p. 298.

Séq-113

Stèle funéraire

Indéterminée

1,67 x 0,65 x 0,25 m

Grès blanc.

1847

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), autrefois à l'établissement thermal.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Hélène Walter ; dessin tiré de Desjardins 1880a.

Dans une niche cintrée figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtu d'une tunique à col rond, d'un manteau à manches larges et encolure ronde, et d'une écharpe qui passe devant le buste et tombe de chaque côté depuis les épaules. Le visage est ovale et assez abîmé. Les yeux sont petits et bordés de fines paupières. La chevelure est séparée par une raie médiane puis ramenée sur la nuque en une succession de fines mèches ondulées. La main droite, pouce, index et majeur tendus, est placée sur la poitrine et tient un gobelet. La main gauche, placée devant le corps, tient un flacon par son anse. Tous les doigts de cette main sont tendus (comme pour Espérandieu 1918, n° 5346).

Desjardins 1880a, p. 15-16 ; Espérandieu 1918, p. 62, n°5339 ; Walter 1974a, p. 53, n°26 ; Faure-Brac 2002, p. 298.

Séq-114

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,20 x 0,68 x 0,17 m

Grès blanc.

1845

Première moitié du III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), autrefois à l'établissement thermal.

Fragmentaire : en deux fragments. Le sommet de la stèle et sa base sont brisés.

/

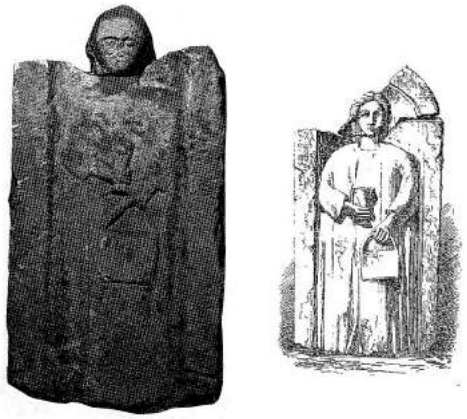

Cliché Hélène Walter ; dessin tiré de Desjardins 1880a.

Dans une niche probablement cintrée figure un homme imberbe debout, en pied, de face. Le visage est rond, et traité de manière très simple. Les yeux, globuleux, sont profondément enfoncés sous des arcades sourcilières saillantes. Le crâne est en partie chauve, la chevelure est traitée par de petites mèches crépues. Le défunt est vêtu d'un manteau à encolure bateau qui couvre le corps jusqu'aux mollets. Le bas du vêtement présente plusieurs plis verticaux très raides. La main droite, placée sur la poitrine, serre la base d'un gobelet à pied. La main gauche tient l'anse d'un grand coffret à tablettes. Le travail est assez maladroit.

Desjardins 1880a, p. 12-13 ; Espérandieu 1918, p. 59, n°5333 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Braemer 1959, p. 122 ; Walter 1974a, p. 54-55, n°28 ; Faure-Brac 2002, p. 295.

Séq-115

Stèle funéraire

Indéterminée

1,15 x 0,62 x 0,20 m

Grès blanc.

1845

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), autrefois à l'établissement thermal.

Fragmentaire : le sommet et la partie inférieure de la stèle sont brisés.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche, dont seuls les bords latéraux sont conservés, figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique, et d'un manteau à manches larges. La main droite, pouce et index tendus, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche, placée devant le corps, tient l'anse d'une cruche carénée qu'elle incline dans le geste de verser. L'index est tendu sur le col de la cruche, l'auriculaire sur l'extrémité inférieure de l'anse.

Desjardins 1880a, p. 11 ; Espérandieu 1918, p. 79, n°5376 ; Walter 1974a, p. 67, n°41 ; Faure-Brac 2002, p. 296.

Séq-116

Stèle funéraire

Indéterminée

0,80 x 0,46 x 0,10 m

Grès.

1847

Milieu de la deuxième moitié du II^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), autrefois à l'établissement thermal.

Fragmentaire : seule la partie médiane de la stèle est conservée, du cou aux mollets.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Femme drapée dans un manteau rythmé de nombreux plis. Une écharpe passe obliquement de l'épaule gauche au bras droit. Elle tient de sa main gauche baissée une grappe de raisin.

Espérandieu 1918, p. 66, n°5349 ; Roussel 1924, p. 135 ; Walter 1974a, p. 76, n°56 ; Faure-Brac 2002, p. 299.

Séq-117

Stèle funéraire

Indéterminée

1,08 x 0,60 x (?) m

Grès blanc.

Inconnue.

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), autrefois à l'établissement thermal. La stèle est aujourd'hui conservée au premier étage de la mairie de Luxeuil.

Fragmentaire : seule la partie médiane de la stèle est conservée, du cou aux mollets.

/

Cliché Florence Chapon, Office de tourisme de Luxeuil-les-Bains.

Une femme et un enfant sont figurés debout, en pied. La femme, à gauche, est vêtue d'une tunique longue à encolure ronde, qui décrit une multitude de plis fins. Par-dessus, elle porte un manteau épais, plus court, dont elle se drape. Une écharpe passe d'une épaule à l'autre devant le buste, de manière très lâche. Une ceinture semble resserrer le manteau sous la poitrine. La main droite passe sous le pan de l'écharpe sous l'épaule droite et tient le pan de l'écharpe qui tombe de l'épaule gauche. L'index et le majeur sont tendus. La main gauche de la femme est posée sur l'épaule gauche de l'enfant, index et majeur tendus. La petite fille est vêtue d'un long manteau à manches mi-longues. Sa chevelure est composée de larges mèches ondulées ramenées vers l'arrière. Elle tient la main gauche de la femme. De sa main droite elle tient un petit objet rectangulaire.

Desjardins 1880b, p. 223-224 ; Espérandieu 1918, p. 53-54, n°5322 ; Walter 1974a, p. 73-74, n°52 ; Faure-Brac 2002, p. 309.

Séq-118

Stèle funéraire

Indéterminée

0,96 x 0,53 x x0,26 m

Grès blanc.

Inconnue.

Milieu de la deuxième moitié du II^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), dans le hall de la mairie ; n° d'inv. : 2011.0.583.

Fragmentaire : seul un fragment du côté gauche de la stèle est conservé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Deux personnages sont figurés dans une niche partiellement conservée. Une femme est présentée à gauche, vêtue d'une tunique, d'un manteau et d'une écharpe qui forme un arrondi sur son buste. Son bras droit est placé le long du corps, et la main tient un objet rectangulaire. Le pouce, l'index et le majeur sont tendus. Son bras gauche est caché par le second personnage, dont on voit encore le bras et la main droite, qui présente une bourse à la femme. H. Walter voyait deux bagues orner la main soutenant la bourse : à l'index, un petite bague à monture simple et à chaton ovale ; à l'auriculaire, une bague plus grosse au volumineux chaton ovale qui recouvre toute la phalange.

Espérandieu 1918, p. 62, n°5340 ; Walter 1974a, p. 70, n°45 ; Faure-Brac 2002, p. 309.

Séq-119	Stèle funéraire	Indéterminée

Inconnues. Inconnu.

Inconnue. I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), dans le jardin de la maison de M. Peltey, au n°2 rue Carnot.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

D(iis) M(anibus) / Meliddius ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Meliddius ».
Les D de Meliddius sont barrés horizontalement (deux *tau gallicum*), ce qui donne la lecture : « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Melissius ».

Seule l'inscription, bordée latéralement par des bases de pilastres, est conservée.

CIL, XIII, 5439.
Roussel 1924, p. 161 ; Walter 1974a, p. 92, n°1 ; Faure-Brac 2002, p. 310.

Séq-120	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,45 x 0,60 x 0,25 m Grès rose.

1847 Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), dans les réserves des services techniques de la ville.

Fragmentaire : la partie inférieure est manquante.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche triangulaire figure un homme barbu debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau à encolure bateau et à manches larges, plissé aux épaules. Le visage est rond, aux traits fins. Les yeux sont marqués du trou de pupille ; les paupières supérieures sont lourdes et marquées de petites rides aux extrémités. La chevelure est composée de mèches lisses assez épaisses qui couvrent le front et les tempes. La main droite, à l'index tendu, ramenée sur la poitrine, serre le pied d'un gobelet évasé. La main droite, placée devant le corps, tient une plane (ou couteau à deux manches), utilisée pour le travail du bois. L'index est tendu le long de la lame, les autres doigts sont repliés sur le manche.

Desjardins 1880a, p. 10-11 ; Espérandieu 1918, p. 56, n°5326 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Walter 1974a, p. 53-54, n°27 ; Faure-Brac 2002, p. 298-299.

Séq-121

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,28 x 06,, x 0,22 m

Grès blanc.

Inconnue.

Première moitié du III^e siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), dans les réserves des services techniques de la ville.

Fragmentaire : le sommet du fronton est brisé, tout comme l'angle inférieur gauche. Un éclat a été arraché de l'angle inférieur droit.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche cintrée figure un couple debout, en pied. La femme est vêtue d'un long manteau à manches serrées qui forme un fin bourrelet au-dessus des chevilles. Sa chevelure est séparée par une raie médiane, puis arrangée en trois larges bandeaux de chaque côté, ramenés vers la nuque. La main droite est ramenée sur la poitrine et tient un gobelet. Le bras gauche est caché par le corps de l'homme, et la main est visible sur l'épaule gauche de son compagnon. Celui-ci est vêtu de la même manière que la femme, mais avec un manteau plus court tombant sous les genoux. Sa chevelure forme d'épaisses mèches bouclées ramenées sur les tempes. Sa main droite est retournée et posée sur sa poitrine, mais on ne distingue pas si elle soutient un objet. La main gauche est placée sous la main droite et tient une bourse pleine. Les doigts des deux mains sont tendus.

Espérandieu 1918, p. 52, n°5319 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Walter 1974a, p. 55-56, n°30 ; Faure-Brac 2002, p. 309.

Séq-122

Stèle funéraire

Indéterminée

1,30 x 0,61 x 0,27 m

Grès blanc.

1845 ou 1847

Fin II^e - début III^e siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), dans les réserves des services techniques de la ville.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée.

/

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une profonde niche figure un homme debout, en pied, présenté de face. Botté, il est vêtu d'une tunique à col en V qui tombe à mi-mollets, et d'un manteau également à col en V retroussé sur le buste. Un pan du manteau passe sur le bras gauche. La main droite, à l'index tendu, est placé sur la poitrine et tient un objets fin et rectangulaire (étui à stylets, règle ou *volumen* ?). La main gauche, ramenée devant le corps, tient l'anse d'un coffret à tablettes. L'index et le pouce sont tendus.

Desjardins 1880b, p. 219-220 ; Espérandieu 1918, p. 59, n°5332 ; Braemer 1959, p. 136 ; Walter 1974a, p. 64-65, n°37 ; Hatt 1986, p. 294 ; Faure-Brac 2002, p. 295.

Séq-123	Stèle funéraire	Indéterminée

1,48 x 0,67 x 0,28 m

Grès blanc.

1845

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), dans les réserves des services techniques de la ville.

Fragmentaire : la partie supérieure est brisée.

D(iis) et mem(oria] M(anibus) ; « Aux dieux Mânes et à la mémoire de (...) ».

Cliché Émile Espérandieu.

Dans une niche, dont seuls les bords latéraux sont conservés, figure un homme debout, en pied. Il est vêtu d'une tunique, et d'un manteau retroussé jusqu'au buste qui décrit quatre plis en V sur la poitrine. Un pan du manteau forme un pli épais et enroulé qui traverse le buste et repose que le bras gauche. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet à panse sphérique et lèvre bien marquée. La main gauche, placée devant le corps, tient un objet long et fin. H. Walter y voyait un fouet dont la lanière serait totalement arasée.

CIL, XIII, 5445.
Desjardins 1880b, p. 218-219 ; Espérandieu 1918, p. 56-57, n°5328 ; Walter 1974a, p. 65, n°38 ; Faure-Brac 2002, p. 296.

Séq-124	Stèle funéraire	Indéterminée

1,17 x 0,71 x 0,20 m

Grès blanc.

1845

Milieu de la deuxième moitié du II^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), dans les réserves des services techniques de la ville.

Fragmentaire : le sommet et la partie inférieure de la stèle sont brisés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche, dont seuls les bords latéraux sont conservés, figure une femme debout, en pied. Elle est vêtue d'une tunique, d'un manteau à manches larges, et d'une écharpe qui entoure son cou et tombe sur son bras gauche. Les vêtements, plaqués sur le corps, forment de larges plis. La courbe du genou droite est très marquée. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet et une *mappa* pliée qui tombe le long du corps de manière rectiligne. La main gauche, placée sur la cuisse gauche, est figurée les doigts tendus. L'index se recourbe légèrement pour tenir l'anse d'un flacon (comme pour Espérandieu, *VII*, n° 5339).

Desjardins 1880a, p. 13-14 ; Espérandieu 1918, p. 64, n°5346 ; Walter 1974a, p. 65-66, n°39 ; Faure-Brac 2002, p. 296.

Séq-125

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,60 x 0,87 x 0,23 ; 0,5 x 0,85 x 0,30 m

Grès blanc.

1845

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Cliché Émile Espérandieu.

Luxeuil (70), la partie haute est conservée à la mairie de Luxeuil, et la partie basse dans les réserves des services techniques de la ville.

Fragmentaire : en deux fragments. La partie centrale du monuments semble n'avoir jamais été trouvée.

D(iis) M(anibus) - Divicus et / Samilla mater ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gîssent) Divicus et Samilla, sa mère ».

Dans une niche cintrée figure un couple en pied. La femme présente un visage jeune, ovale et fin, aux yeux globuleux bordés de fines paupières. La chevelure est partagée par une raie médiane et forme une succession de mèches lisses et épaisses, régulières et parallèles, ramenées vers la nuque. Deux boucles d'oreilles à pendentifs piriformes ornent les oreilles cachées par la dernière mèche de la coiffure. La défunte est vêtue d'une tunique à encolure ronde. L'homme a un visage ovale au menton carré orné de barbe. Le nez est droit, les yeux globuleux et les paupières fines. Sa chevelure est composée de fines mèches ondulées ramenées sur le front et les tempes. Le second fragment présente les pieds chaussées des personnages, qui reposent sur une base inscrite. La base de la stèle présente une cavité cintrée en sont milieu.

CIL, XIII, 5435.
Desjardins 1880b, p. 217-218 ; Espérandieu 1918, p. 54-55, n°5324 ; Walter 1974a, p. 58-59, n°33 ; Faure-Brac 2002, p. 295.

Séq-126

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,71 x 0,69 x 0,23 m

Grès blanc.

1847

Seconde moitié du II^{e} siècle ?

Luxeuil (70), provenance locale.

Cliché Anne-Laure Edme.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.535.

Fragmentaire : la partie inférieure de la stèle est brisée.

/

Dans une niche cintrée figure une femme debout, de face, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Elle tient de la main droite, ramenée sur la poitrine, un gobelet. De l'autre main, levée le long de la bordure de la niche, elle tient un miroir. Le visage est allongé ; la chevelure est arrangée en un chignon bas sur la nuque. Le fond de la niche semble avoir été peint en jaune.

Desjardins 1880b, p. 222-223 ; Espérandieu 1918, p. 61, n°5337 ; Braemer 1959, p. 120 ; Walter 1974a, p.52-53, n°25 ; Faure-Brac 2002, p. 298.

Séq-127

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,76 x 0,66 x 0,34 m

Grès rose.

1847

Milieu du III^e siècle ?

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.536.

Fragmentaire : la partie inférieure de la stèle est brisée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche figurent un homme barbu et une femme, debout, de face, se donnant la main. Ils sont vêtus d'une tunique et d'un manteau à manches larges. L'homme tient un rouleau dans ses deux mains. La femme tient un flacon dans sa main droite, son bras gauche étant caché par le corps de l'homme. La main droite de l'homme est disproportionnée, et indique une maladresse du sculpteur. La pierre conservait de nombreuses traces de peinture au moment de la découverte.

Desjardins 1880a, p. 12-13 ; Espérandieu 1918, p. 54, n°5323 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Walter 1974a, p. 56-57, n°31 ; Faure-Brac 2002, p. 299.

Séq-128

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,56 x 0,66 x 0,28 m

Grès.

1845

Début de la deuxième moitié du II^e siècle ?

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.537.

Complète.

D(iis) M(anibus) ; Marciaini ; « Aux dieux Mânes et à Marcianus ».
Le lapicide a probablement fait une erreur en ajoutant un I en trop.

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Dans sa main droite, placée sur sa poitrine, il tient un polissoir. De l'autre main, placée le long du cadre inférieur de la niche, il tient une forme (chaussure). Au-dessous se trouve l'inscription. Il est possible que le fond de la niche ait été peint en noir à l'origine. Les détails des yeux sont repris à la peinture noire (pupilles et contours des yeux). La chevelure semble avoir été rehaussée de rouge. Il s'agit peut-être de la stèle d'un cordonnier.

CIL, XIII, 5438.
Desjardins 1880b, p. 211-213 ; Espérandieu 1918, p. 59-60, n°5334 ; Walter 1974a, p. 49-50, n°21 ; Hatt 1986, p. 294 ; Faure-Brac 2002, p. 294.

Séq-129	Stèle funéraire	Indéterminée

1,12 x 0,74 x 0,24 m

Grès blanc.

1845

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.538.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est brisé, tout comme la partie inférieure.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Fragment de stèle figurant dans une niche une jeune femme debout, de face, vêtue d'une tunique, d'un manteau et d'une écharpe qu'elle tient de la main droite à l'index tendu. De la main gauche, elle tient une assiette (ou une corbeille) remplie de fruits. La coiffure est composée de mèches ondulées ramenées vers l'arrière.

Desjardins 1880b, p. 224-225 ; Espérandieu 1918, p. 63, n°5343 ; Braemer 1959, p. 119 ; Walter 1974a, p. 66-67, n°40 ; Faure-Brac 2002, p. 296.

Séq-130	Stèle funéraire	Stèle à sommet plat

1,78 x 0,78 x 0,35 m

Grès blanc.

1847

II^{e} siècle ?

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.539.

Fragmentaire : brisée en plusieurs fragments.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle rectangulaire surmontée d'une corniche à rais de cœur. Dans une niche cintrée, ornée d'une coquille dans la partie supérieure du cul-de-four, figure une femme debout, de face. La niche est soutenue par deux pilastres torsadés surmontés de chapiteaux végétalisés. La défunte est vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa main droite, brisée, est placée le long du bord de la niche. Elle tient de la main gauche son écharpe et un *flabellum* fermé. Ses cheveux, ondulés, sont relevés en un élégant chignon sur le sommet de la tête. Sur chaque petit côté figure une danseuse nue, une draperie flottante jetée sur une épaule, les cheveux relevés en chignon sur le sommet de la tête. Celle de gauche tient des crotales et est debout sur un culot que supporte une plante stylisée (feuille d'acanthe) ; celle de droite agitait des cliquettes.

Desjardins 1880b, p. 220-222 ; Espérandieu 1918, p. 57-58, n°5330 ; Walter 1974a, p. 46-48, n°20 ; Faure-Brac 2002, p. 297-298.

Séq-131

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire et acrotères

1,26 x 0,60 x 0,18 m

Grès.

Inconnue.

III^{e} siècle ?

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.540.

Fragmentaire : l'angle supérieur droit est brisé.

Memo(riae) / Amini/ola Ati (filia) ; « À la mémoire de Aminiola, fille de Atus ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Stèle à fronton triangulaire et acrotères d'angle. Dans une niche cintrée figure le buste d'une femme en tunique et manteau à larges manches. Dans sa main droite elle tient un gobelet. Dans sa main gauche, elle tient une cruche ou une œnochoé (identifié à un flacon par Espérandieu). Sous le buste est gravée une inscription dans un cartouche à queues d'aronde. La figuration est assez frustre.

CIL, XIII, 5429.
Desjardins 1880a, p. 7-8 ; Espérandieu 1918, p. 60, n°5335 ; Walter 1974a, p. 50-51, n°23 ; Faure-Brac 2002, p. 295.

Séq-132

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,40 x 0,35 x 0,16 m

Grès.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.541.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Fronton orné d'une roue de chariot à dix rayons. Un second objet, plus petit, semble figuré dans l'angle inférieur gauche du fronton (tonneau ?).

Walter 1974a, p. 73, n°51 ; Faure-Brac 2002, p. 309.

Séq-133	Stèle funéraire	Stèle-maison

Inconnues. Inconnu.

Inconnue. I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Paraît perdue (autrefois au musée).

Inconnu.

Au-dessus de l'échancrure de la pierre : *D(iis) M(anibus) /Saliccillae / Venusti fil(iae)* ; « Aux dieux Mânes de Saliccila, fille de Venustus ».

Inconnue.

CIL, XIII, 5442.
Roussel 1924, p. 154 ; Walter 1974a, p. 92, n°5 ; Faure-Brac 2002, p. 310.

Séq-144	Stèle funéraire	Stèle à sommet triangulaire

1,35 x 0,65 x 0,22 m Inconnu.

1845 I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue ? Elle se trouvait autrefois au 41, rue V. Genoux (jusqu'en 1928), mais elle semble ne plus s'y trouver.

Complète ?

Sous le buste : *D(iis) M(anibus) /[…]* ; « Aux dieux Mânes, (…) ».

Dans une niche cintrée figurait une femme en buste long, de face. Elle était vêtue d'une tunique à col rond, et d'un manteau à encolure ronde et manches larges. Sa chevelure était ramenée vers l'arrière en grosses mèches enroulées. Sa main droite, placée sur la poitrine, tenait un gobelet. Sa main gauche, baissée, semblait vide (H. Walter a supposé que la défunte tenait une *mappa*).

CIL, XIII, 5446.
Espérandieu 1918, p. 63-64, n°5344 ; Espérandieu 1925, n°7287 ; Walter 1974a, p. 86, n°74 ; Faure-Brac 2002, p. 297.

Séq-134

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

Inconnues.

Inconnu.

1845

I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

D(iis) M(anibus) / Censorini ; « Aux dieux Mânes de Censorinus ».

"D'après le dessin qui en a été fait, seule la partie supérieure était conservée. La stèle était brisée au-dessus de l'inscription. Le fronton était orné le long de ses rampants de deux moulures d'égales dimensions, et dans sa partie inférieure d'un bandeau plat et lise sous lequel on reconnaît le motif de l'arcade abritant le nom du défunt".

CIL, XIII, 5432.
Roussel 1924, p. 155 ; Walter 1974a, p. 85, n°73 ; Faure-Brac 2002, p. 296-297.

Séq-135

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,45 x 0,38 x (?) m

Inconnu.

1847

I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue.

Fragmentaire : seule la partie supérieure était conservée ; le petit côté gauche était assez abîmé.

/

Dessin de Hélène Walter.

Fragment supérieur d'une stèle ornée d'une niche cintrée. Dans celle-ci figurait un homme (ou un garçon) de face. Il n'était conservé que jusqu'aux épaules. Sa chevelure était arrangée en mèches bouclées ramenées sur le front et les tempes, encadrant un visage rond aux traits réguliers.

Walter 1974a, p. 86, n°75 ; Faure-Brac 2002, p. 299.

Séq-136

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,60 x 0,70 x (?) m

Inconnu.

1847

I^{er} - III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue.

Fragmentaire : seule la partie supérieure était conservée.

/

Partie sommitale d'une stèle triangulaire à un personnage. Les rampants du fronton n'étaient pas décorés et ne portaient pas d'inscription. Dans une niche cintrée figurait la tête d'une femme de face, "coiffée dans le genre des Fautines". On apercevait à droite un gros chignon et des mèches qui semblaient descendre sur la nuque. Le visage était rond, les traits fins et réguliers. La stèle était brisée sous le cou.

Walter 1974a, p. 86, n°76 ; Faure-Brac 2002, p. 299.

Séq-137

Stèle funéraire

Indéterminée

0,60 x 0,60 x (?) m

Inconnu.

1847

I^{er} - III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue.

Fragmentaire : le sommet et la partie inférieure de la stèle sont brisés.

/

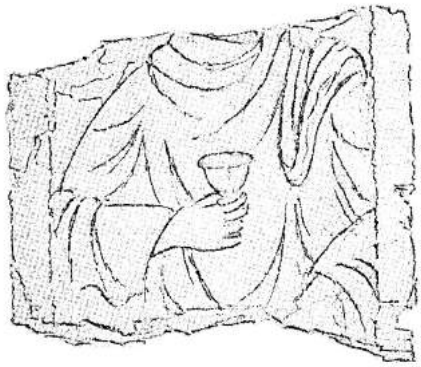

Dessin de Hélène Walter.

Dans une niche figurait un personnage de face. De la main droite, ramenée sur la poitrine, il tenait le pied d'une petite coupe. Le bras gauche était baissé. Le plissé du vêtement était bien rendu.

Walter 1974a, p. 87, n°77 ; Faure-Brac 2002, p. 299.

Séq-138

Stèle funéraire

Indéterminée

0,60 x 0,60 x (?) m

Inconnu.

1847

I^er - III^e siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée ; l'angle inférieur gauche est brisé. De nombreux éclats manquent sur la bordure droite.

/

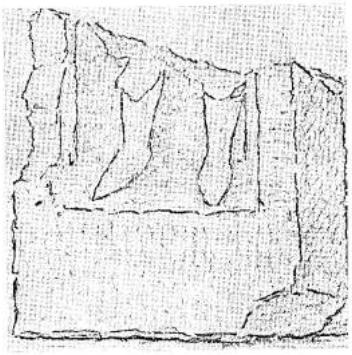

Dessin de Hélène Walter.

Dans une niche profonde était figuré un homme debout, de face. Les pieds du personnage et l'amorce des jambes étaient encore visibles. Le manteau du défunt descendait sous les genoux.

Walter 1974a, p. 88-89, n°81 ; Faure-Brac 2002, p. 300.

Séq-139

Stèle funéraire

Indéterminée

0,55 x 0,49 x (?) m

Inconnu.

1847

I^er - III^e siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue.

Fragmentaire : seule la partie inférieure est conservée ; l'angle inférieur gauche est brisé.

/

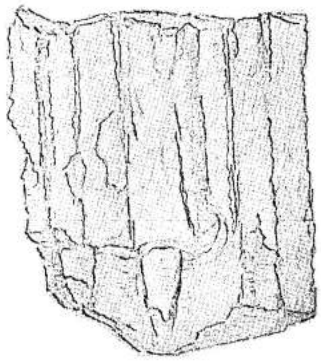

Dessin de Hélène Walter.

Dans une niche profonde était figuré un homme debout, de face. Seules les jambes et les plis du manteau étaient visibles. Celui-ci descendait sous les genoux.

Walter 1974a, p. 89, n°82 ; Faure-Brac 2002, p. 300.

Séq-140

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Grès blanc.

Novembre 1845

I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue.

Fragmentaire : seul un fragment de la partie supérieure est conservé.

/

Dessin de Hélène Walter.

Dans une niche cintrée figurait la tête d'une femme, de face. Sa chevelure mi-longue était ordonnée en mèches plates jusqu'aux oreilles, et en tresses descendant aux épaules. Les traits du visage étaient fins et réguliers.

Roussel 1924, p. 157-158 ; Walter 1974a, p. 90-91, n°88 ; Faure-Brac 2002, p. 297.

Séq-141

Stèle funéraire

Indéterminée

0,40 x 0,19 x (?) m

Inconnu.

1847

I^er^ - III^e^ siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue.

Fragmentaire : le sommet et la partie inférieure de la stèle sont brisés.

/

Dessin de Hélène Walter.

Le fragment présentait le buste d'un personnage, du bord de la stèle à gauche au milieu du corps à droite. La main droite était ramenée sur la poitrine et tenait un objet non identifiable (pan du vêtement ou rouleau ?).

Walter 1974a, p. 91, n°89.

Séq-142

Stèle funéraire

Indéterminée

0,72 x 0,46 x (?) m

Inconnu.

1847

I^{er} - III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue.

Fragmentaire : seul un fragment est conservé.

/

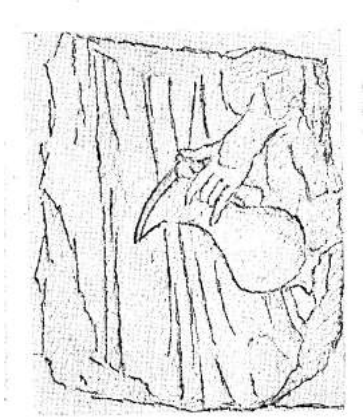

Dessin de Hélène Walter.

Stèle figurant un personnage debout, en pied. Il était vêtu d'un manteau dont les plis étaient très abîmés. La main gauche, baissée, tenait l'anse d'une cruche baissée. Pouce, index et auriculaire étaient tendus.

Walter 1974a, p. 91-92, n°91 ; Faure-Brac 2002, p. 300.

Séq-143

Stèle funéraire

Indéterminée

Inconnues.

Inconnu.

23 juillet 1772

I^{er} - III^{e} siècle

Luxeuil (70), provenance locale.

Perdue.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / Iunianus / Carrota/lus filius (eius ?) / p(onendum) c(urauit) ; « Aux dieux Mânes.
(Ci-gît) Iunianus. Carrotalus son fils, a veillé à faire poser (ce monument) ».

Stèle portant une inscription dans un cadre rectangulaire, mal gravée et dépassant sur la moulure droite de l'encadrement.

CIL, XIII, 5436.
Roussel 1924, p. 162 ; Walter 1974a, p. 92, n°3 ; Faure-Brac 2002, p. 310.

Séq-145

Stèle funéraire

Stèle-maison

0,72 x 0,61 x 1,31 m

Grès.

1845

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Luxeuil (70), provient du rempart médiéval.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2001.0.545.

Complète.

D(iis) M(anibus) Oxtaiae ; « Aux dieux Mânes de Oxtaia ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur la face principale figure la tête voilée d'une femme, dans une niche. Sous cette figuration est placée une inscription. Une cavité, destinée aux libations funéraires, est placée sous l'inscription. Un trou circulaire (diam. 0,17 m) a été fait dans la partie supérieure de la stèle, peut-être pour y déposer des offrandes.

CIL, XIII, 5443 .
Desjardins 1880b, p. 209-210 ; Espérandieu 1918, p. 63, n°5342 ; Roussel 1924, p. 153 ; Walter 1974a, p. 71-72, n°48 ; Faure-Brac 2002, p. 296.

Séq-146

Stèle funéraire

Stèle-maison

0,59 x 0,66 x 1,01 m

Grès.

1845

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Luxeuil (70), provient du rempart médiéval.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.545.

Complète.

D(iis) M(anibus) Tascilla ; « Aux dieux Mânes de Tascilla ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur la face principale est représenté, dans une niche, le buste d'une femme. Ses cheveux sont couverts d'un voile. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau. Une inscription est gravée sous le buste. Sous l'inscription est placée une cavité destinée aux libations funéraires.

CIL, XIII, 5441.
Desjardins 1880b, p. 210 ; Espérandieu 1918, p. 62-63, n°5341 ; Linckenheld 1927, p. 13, 16 et 58 ; Walter 1974a, p. 71, n°47 ; Faure-Brac 2002, p. 296.

Séq-147

Stèle funéraire

Stèle-maison

0,53 x 0,48 x 0,49 m

Grès.

1845

III^e siècle

Luxeuil (70), provient du rempart médiéval.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.548.

Fragmentaire : l'angle inférieur gauche est brisé.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Sur la face principale figure une tête de femme dans une niche cintrée. La coiffure de la défunte forme une calotte volumineuse. La surface de la stèle est très érodée. S'il y a eu une inscription, elle a disparue. Sous la représentation de la défunte est placée une cavité destinée aux libations funéraires.

Walter 1974a, p. 72, n°49.

Séq-148

Stèle funéraire

Indéterminée

1,38 x 0,95 x 0,40 m

Grès.

1905

Milieu du II^e siècle ?

Luxeuil (70), rue Jean Jaurès.

Luxeuil (70), Musée de la Tour des Échevins ; n° d'inv. : 2011.0.543.

Fragmentaire : le haut et le bas de la stèle sont brisés.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

A gauche, la femme est vêtue d'une tunique, d'un manteau et d'une écharpe. Elle tient dans sa main droite une *mappa*. De sa main gauche, elle tient son écharpe contre sa poitrine. A droite, l'homme est vêtu d'une tunique et d'un manteau. De sa main droite il tient un étui à stylets, devant sa poitrine. De sa main gauche, il tient l'anse d'un coffret (à tablettes probablement). De nombreuses traces de mortier, dues au remploi de la stèle, sont visibles sur la face principale. Les petits côtés sont ornés d'une danseuse (ou Ménade), placée de ¾, sur un dolium ou une grosse cruche.

Lerat 1962, p. 545 ; Walter 1974a, p. 68-70, n°44 ; Faure-Brac 2002, p. 300.

Séq-149

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,50 x 0,57 x 0,21 m

Calcaire.

1752

Fin II^{e} siècle

Mandeure (25).

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 2007.0.41(1) et 2007.0.41(2).

Fragmentaire : en deux fragments.

D(i)is Ma/n(ibus) Sacer v(ixit) / ann(is) [X]XXIV ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Sacer, il a vécu 34 ans ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure un homme barbu debout, en pied. Sa chevelure est composée de courtes mèches bouclées arrangées en deux rangs superposés. L'homme est vêtu d'une tunique et d'un manteau tombant sous les genoux. Les étoffes décrivent un épais bourrelet de plis à l'encolure, et une succession de U sur les jambes. De la main droite baissée, il tient de longs ciseaux (ciseau de tondeur ?) dont les pointes touchent verticalement la partie supérieure d'un support. Il s'agit vraisemblablement d'un autel ou d'une table, présenté de profil sur le rebord interne de la niche, faute de place. De la main gauche, ramenée sur le buste, le défunt serre une bourse pansue.

CIL, XIII, 11557.
Espérandieu 1918, p. 40, n°5295 ; Walter 1974a, p. 27-28, n°10 ; Hatt 1986, p. 294.

Séq-150

Autel funéraire

Stèle à sommet plat

0,58 x 0,50 x 0,25 m

Calcaire.

Inconnue.

I^{er} - III^{e} siècle

Mandeure (25).

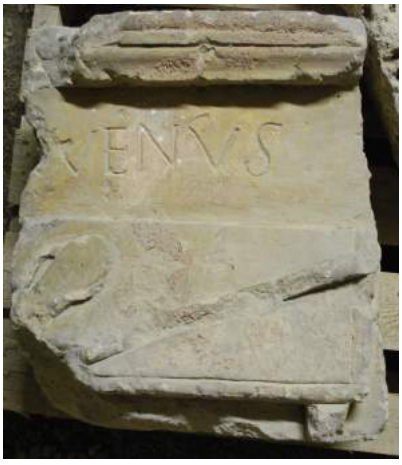

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 890.2.4.

Fragmentaire : seul un fragment du monument est conservé.

[…]uenus. Espérandieu doutait de l'authenticité de cette inscription. Elle n'est pas droite, ce qui pourrait confirmer cette hypothèse.

Cliché Anne-Laure Edme.

Sous un bandeau plat mouluré est gravée une inscription. Sous l'inscription figure un bâton (peut-être le manche d'un outil) et une sandale à courroies, posés sur une table dont le bord droit est très apparent et détaché de la masse du bloc. Le pied droit de la table est également conservé. Des traces de mortier, indiquant un remploi, sont visibles sur la face principale.

CIL, XIII, 5423.
Espérandieu 1918, p. 39, n°5291.

Séq-151

Autel funéraire

Autel à *focus* et *puluini*

1 x 0,45 x (?) m

Calcaire.

1877

I^er^ - III^e^ siècle

Mandeure (25).

Montbéliard (25), autrefois "dans le jardin de la papeterie de Mandeure". Sa localisation actuelle n'est pas connue.

Inconnu.

D(iis) M(anibus) / Iuli(i) / Vestalis ; « Aux dieux Mânes de Iulius Vestalis ».

"C'est un bloc de pierre de 1 mètre de hauteur sur 0m45 de largeur, reposant sur un socle de même pierre et surmonté d'un vase, de chaque côté duquel sont deux ornements qui relèvent les bords du bloc" (Mériot). Il s'agit donc d'un autel rectangulaire à *focus* et *pulvini*.

CIL, XIII, 5421.
Mériot 1912, p. 28 ; Villefosse 1882, p. 330 ; Joan 2003b, p. 352.

Séq-152

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

2,36 x 0,71 x 0,34 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Menotey (39), de provenance locale.

Lons-le-Saunier (39), Musée des Beaux-Arts ; n° d'inv. : 2014.02.00001.

Complète.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée figure le buste court d'un personnage. La pierre est trop érodée pour permettre d'identifier le sexe du défunt.

Inédit.

Séq-153

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire ?

1,06 x 0,76 x 0,17 m

Calcaire.

Inconnue.

I^er^ - III^e^ siècle

Menotey (39), de provenance locale.

Lons-le-Saunier (39), Musée des Beaux-Arts ; n° d'inv. : 2014.03.00001.

Complète.

Un cartouche à queues d'aronde est gravé sous le buste, mais il semble vide.

Cliché David Vuillermoz, Musée d'Archéologie du Jura, Lons-le-Saunier.

Dans une niche cintrée figure le buste frustre d'un personnage. La chevelure n'est pas représentée. Les yeux sont en amandes, le nez est trapézoïdal et les lèvres sont fines et semblent esquisser un sourire. Un collier formé d'un simple anneau est figuré dans la partie haute du cou, juste sous le menton.

Joan 2009, p. 141-142.

Séq-154

Stèle funéraire

Indéterminée

1 x 0,60 x (?) m

Inconnu.

1843

I^er^ - III^e^ siècle

Menoux (70), lors de fouilles faites par un "amateur d'antiquités".

Perdue.

Inconnu.

/

Stèle figurant un homme tenant gobelet d'une main et une hache de l'autre.

Walter 1974a, p. 131, n°167 ; Faure-Brac 2002, p. 348.

Séq-155

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,83 x 0,55 x 0,23 m

Grès.

1967

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Noroy-les-Jussey (70), au lieu-dit *le Moutherot*, près de la chapelle Saint-Martin.

Jussey (70), à la mairie.

Fragmentaire : la stèle a été abîmé par la pelle mécanique au moment de la découverte. Tous les fragments n'ont pas pu être retrouvés.

Illisible.

Cliché Hélène Walter.

Dans une niche cintrée figure une femme, en pied ou en buste long, de face. Elle est vêtue d'une tunique à col rond et d'un manteau à encolure bateau et manches larges. Le visage est très abîmé. La chevelure est séparée par une raie médiane, et ramenée en bandeaux lisses sur la nuque. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche est baissée.

Lerat 1968, p. 435-437 ; Walter 1974a, p. 131-132, n°168 ; Faure-Brac 2002, p. 367-368.

Séq-156

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,59 x 0,53 x 0,29 m

Calcaire.

1965

Fin II^{e} - début III^{e} siècle

Pontcey (70), "au cours de travaux d'adduction d'eau dans ce village situé à une dizaine de kilomètres de Vesoul, dans la vallée du Durgeon, par une pelleteuse".

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : 965.2.1. Don de A. Normand, ancien maire de Pontcey.

Fragmentaire : seule la partie supérieure est conservée.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une profonde niche cintrée figure une femme, dont seul le buste est conservé. Elle est vêtue d'une tunique d'un manteau. Une écharpe longue entoure la gorge et les épaules, les pans retombant verticalement sur la poitrine. Le visage est en partie érodé, mais on distingue encore une bouche aux lèvres charnues, un nez droit et des yeux surmontés par de lourdes paupières. La chevelure est séparée par une raie médiane et ramenée en arrière en deux lourds bandeaux plats qui encadrent le visage.

Walter 1974a, p. 133, n°170 ; Faure-Brac 2002, p. 379.

Séq-157

Autel funéraire

Autel à couronnement plat

1,25 x 0,62 x 0,35 m

Calcaire.

Vers 1735

I^er^ - III^e^ siècle

Près de Bregille (25), au nord de Besançon.

Cliché Anne-Laure Edme.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 2006.0.24 et 2006.0.25.

Fragmentaire : en deux fragments, seul celui du bas est conservé ; le côté gauche est brisé.

D(iis) M(anibus) / Epichari[a ?] / [uxor ?] / [q(uae) v]ixs(it) ann(is) / XLIII m(ensibus) V d(iebus) VII / Martialis Aug(usti) / n(ostri) vern(a) ex / disp(ensatore) ; « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) d'Epicharia, (son épouse ?) qui vécut 43 ans, 5 mois, 7 jours. Martialis, esclave impérial, ancien intendant payeur (a fait poser ce monument) ».

Autel funéraire inscrit.
Besançon a livré une autre inscription présentant l'esclave impérial Martialis, sur une dédicace aux Mères : *Matrabus Augg(ustis) / Martialis Augg (ustorum) nn(ostrorum) / ver(na) ex disp(ensatore) / ex voto / monitus* (*CIL*, XIII, 5371).

CIL, XIII, 5385.
Castan 1890, p. 48.

Séq-158

Autel funéraire

Autel à *focus* et *puluini*

0,91 x 0,58 x 0,50 m

Calcaire.

Vers 1735

Seconde moitié du I^er^ siècle

Près de Bregille (25), au nord de Besançon.

Cliché Anne-Laure Edme.

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 2014.0.409.

Complet.

D(iis) M(anibus) S(acrum) / M(arco) Tituleio / Victori / praef(ector) co[h](ortis) VI / Raetorum ; « Aux dieux Mânes Sacrés et à Marcus Tituleius Victor, préfet de la VI^e^ cohorte des Rhètes ».

Autel funéraire inscrit. La partie supérieure de l'autel comporte un *focus* en forme de cupule encadre par deux *puluini*.
Il est possible que ce préfet soit mort lors de la bataille de *Vesontio* en 68.

CIL, XIII, 5382.
Joan 2003b, p. 241.

Séq-159

Autel funéraire

Autel à couronnement plat

1,09 x 0,57 x 0,69 m

Calcaire.

Vers 1870

I^er^ - III^e^ siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Près de Moirans-en-Montagne (39), sur les bords du lac d'Antre, dans une ferme "que l'on dit avoir été bâtie sur l'emplacement d'un ancien temple".

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 848.3.3.

Complet, à l'exception de quelques éclats.

[…] Veranius / […]oto
Le nom *Veranius* comporte deux ligatures : VE et AN.

Autel funéraire inscrit. L'inscription a été rehaussée de rouge, probablement au XIX^e^ siècle.

CIL, XIII, 5344.

Séq-160

Autel funéraire

Autel à couronnement plat

1 x 0,43 x 0,35 m

Calcaire.

Avant 1849

I^er^ - III^e^ siècle

Près du lac d'Antre (39).

Besançon (25), Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ; n° d'inv. : 848.3.2.

Fragmentaire : le côté gauche de l'autel est brisé.

Catilia Pan/la Catili / Pa/terni filia / ara m[emoria ?] ; « Catilia Panla, fille de Catilus Paternus ; autel à sa mémoire (?) ».

Cliché Anne-Laure Edme.

Autel funéraire inscrit.

CIL, XIII, 5346.

Séq-161

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

3 x 1,20 x 0,80 m

Grès.

Avant 1843

III^e siècle

Saint-Bresson (70).

Perdue, elle était autrefois conservée dans le village.

Inconnu.

/

Dessin de Hélène Walter.

Dans une niche figure une femme debout, en pied, de face. Elle est vêtue d'un manteau à col rond. Sa main droite est ramenée sur sa taille et tient un coffret de tablettes (?). La main gauche, placée sur le buste, tient un rouleau ou un pan du vêtement. La stèle était autrefois appelée "la pierre au moine"

Walter 1974a, p. 134, n°171 ; Faure-Brac 2002, p. 399.

Séq-162

Stèle funéraire

Épitaphe

Inconnues.

Calcaire.

Vers 1777

I^er - III^e siècle

Tavaux (39), dans la nécropole romaine, ou à proximité.

Dole (39), autrefois au Musée des Beaux-arts ; signalée perdue en 1920.

Fragmentaire : seul un bloc est conservé.

Di(is) M(anibus) / G.I. Flac(i) / fili(i) / G. Iui Resp(?) ; « Aux dieux Mânes. (...) Flacus, fils de (...), (...) ».

Bloc inscrit. Quatre autres fragments auraient été mis au jour à Tavaux et dans les environs (aucun auteur ne mentionne la présence de sculpture).

Brune 1886, p. 407 ; Walter 1974a, p. 35, n°1.

Séq-163

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,77 x 0,71 x 0,20 m

Calcaire.

1877

Fin II^e^ - début III^e^ siècle

Tavaux (39), dans la nécropole romaine, sous le cimetière actuel du village.

Lons-le-Saunier (39), Musée des Beaux-Arts ; sans n° d'inv.

Fragmentaire : brisée en trois fragments. L'angle supérieur gauche est manquant.

D(iis) M(anibus) / Senobena ; « Aux dieux Mânes. Senobena ».

Cliché David Vuillermoz, Musée d'Archéologie du Jura, Lons-le-Saunier.

La partie supérieure de la stèle est décorée de deux disques (le troisième a disparu avec l'angle supérieur gauche), et d'un croissant de lune. Celui-ci, fin et très ouvert, est placé sous un disque dans la partie haute du fronton. Dans celui-ci figure le buste long d'une femme, dont seule la tête est abritée sous une niche cintrée. Les épaules sont très larges et ne respectent pas les proportions. La main droite, placée sur la poitrine, tient un gobelet à pied. Une *mappa* à bord frangé est posé sur le poignet de la main gauche, qui est placée sur le ventre.

CIL, XIII, 5363.
Espérandieu 1918, p. 44, n°5304 ; Walter 1974a, p. 34-35, n°17 ; Joan 2009, p. 141-143.

Séq-164

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

1,78 x 0,59 x 0,11 m

Calcaire.

1777

Première moitié du III^e^ siècle

Tavaux (39), dans la nécropole romaine.

Dole (39), Musée des Beaux-arts ; n° d'inv. : 2012.0.114.

Complète.

Dans un cartouche à queues d'aronde : *D(i)is M(anibus) / Mon(umentum) / Ma/rtinae* ; « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Martina ».

Cliché Musée des Beaux-Arts, Dole.

Dans une niche triangulaire figure le buste court d'une femme, assez schématisé. Le visage est ovale, les yeux en amande ne sont pas marqués par l'iris, les lèvres sont fines et étirées en un léger sourire. La chevelure est organisée en une multitude de fines mèches couvrant les oreilles, ramenées vers l'arrière de la tête. Sous le buste figure un cartouche à queues d'aronde contenant l'inscription. Les lettres et l'arrière du cartouche sont rehaussés de rouge. La partie basse est lisse.

CIL, XIII, 5362.
Espérandieu 1918, p. 44, n°5305 ; Linckenheld 1927, p. 59 ; Walter 1974a, p. 34, n°16 ; Joan 2009, p. 142.

Séq-165

Stèle funéraire

Indéterminée

0,35 x 0,58 x 0,13 m

Calcaire.

XX^e siècle

Début du II^e siècle ?

Tavaux (39). Trouvée lors de labours dans la nécropole de Tavaux II, au lieu dit *Les Terres Saint-Gervais*, au sud de la ville.

Lons-le-Saunier (39), Musée des Beaux-Arts ; sans n° d'inv.

Fragmentaire : seule une partie de l'inscription est conservée.

D(iis) M(anibus) / Adlan/ius Pude(nti) f(ilii) ; « Aux dieux Mânes d'Adlanius, fils de Pudens ».
Les noms Adiantus et Adianius ont été proposés pour remplacer Adlantius.

Cliché David Vuillermoz, Musée d'Archéologie du Jura, Lons-le-Saunier.

Les bords latéraux d'un cadre sont visibles de part et d'autre de l'inscription.

Daubigney 1997, p. 319-325 ; Joan 2009, p. 142-144.

Séq-166

Stèle funéraire

Stèle à sommet cintré et acrotères

1,67 x 0,65 x 0,33 m

Grès.

Seconde moitié du XIX^e siècle

III^e siècle

Vallerois-le-Bois (70). Autrefois "appliquée contre le mur de la remise des pompes, à droite en entrant dans la cour de l'Hôtel de Ville de Vesoul".

Vesoul (70), Musée Georges-Garret, visible au musée ; n° d'inv. : 900.1.7. Don de la SALSA en 1900.

Fragmentaire : l'angle inférieur droit est brisé, et a été restauré.

/

Cliché Anne-Laure Edme.

Dans une niche cintrée assez profonde figure un homme debout, en pied, de face. Il est vêtu d'une tunique, et d'un manteau à col rond et larges manches qui tombent en formant de profonds plis verticaux. Il semble chaussé. La tête est légèrement tournée vers la bordure droite de la stèle. Le visage est ovale, les lèvres sont charnues, les yeux encadrés par d'épaisses paupières, le nez est large. Un épais collier de barbe et une moustache rejoignent la chevelure. Celle-ci est coiffée en courtes mèches ramenées sur le front qui découvrent les oreilles. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient une coupe à panse ronde. La main gauche, placée sous la coupe, tient une bourse. Le pouce, l'index et l'auriculaire de la main gauche sont tendus.

Espérandieu 1918, p. 70, n°5359 ; Roussel 1924, p. 126-127 ; Lerat 1965, p. 275 et 279 ; Walter 1974a, p. 135, n°174 ; Faure-Brac 2002, p. 422-423.

Addendum

Addendum 1

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,15 x 0,52 x 0,12 m

Grès.

2015

II^e^ siècle

Autun (71), dans le comblement du paléochenal St. 3-US 16, au 15 rue des Drémeaux lors de la fouille préventive du Centre culturel musulman (à proximité de la nécropole).

Autun (71), centre d'archéologie et du patrimoine A. Rebourg.

Fragmentaire : seule la partie supérieure de la stèle est conservée.

Sur le bandeau : *D(iis) Vitalis (...) M(anibus)* ; « Aux dieux Mânes. Vitalis (...) » (traduction d'Anthony Hostein).

Cliché Tristan Dessolin.

Sous un bandeau droit inscrit figure le sommet de la tête d'un personnage dans une niche cintrée. Les mèches de la chevelure sont épaisses et ramenées vers l'arrière.

Labaune 2016, p. 24 et 27.

Addendum 2

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0,70 x 0,40 x 0,32 m

Arkose du Trias.

1999

II^e^ siècle ?

Autun (71), en remploi dans le mur d'une construction du XIXème siècle, au Faubourg Saint-André.

Autun (71), centre d'archéologie et du patrimoine A. Rebourg.

Fragmentaire : un éclat manque au niveau du sommet de la stèle, de même que dans la partie gauche de la stèle. La partie inférieure de la stèle a été bûchée.

Dans l'écoinçon droit : *M(...) / D(...)* ; « Aux dieux Mânes » ?

Cliché Yannick Labaune ; DAO Angélique Tisserand.

Dans une niche cintrée peu profonde présente le buste d'un homme, très érodé au niveau du visage. La partie inférieure du personnage ainsi que la base de la stèle ont été soigneusement bûchées, peut-être lors du remploi du bloc. Un élément en relief est figuré au-dessus de l'épaule gauche du personnage. Cet élément a été identifié par Y. Labaune comme un *galerus*, l'épaulière utilisée en gladiature par les rétiaires afin de protéger le cou et la tête. "Ce type d'armement défensif spécifique, caractéristique de la panoplie du rétiaire, sert traditionnellement à l'identifier sur les différentes représentations iconographiques" (Labaune 2017).

Labaune 2017.

Addendum 3

Stèle funéraire

Stèle à sommet triangulaire

0,35 x 0,35 x 025 m

Calcaire.

2016

II^e^ siècle ?

Cliché Service municipal d'archéologie préventive de Besançon.

Besançon (25), caserne Vauban. La stèle se trouvait dans le remblais de comblement d'une cave qui semble être occupée de la fin du IIème au milieu du IIIème siècle.

Besançon (25), service municipal d'archéologie préventive de Besançon.

Fragmentaire : seul l'angle supérieur gauche est conservé.

D(iis) M(anibus) T(...) Ripa(ni ?) [filii] ; « Aux dieux Mânes, T., fils de Ripanus (...) ».

Sous un fronton triangulaire mouluré et orné d'un croissant de lune figure un cadre mouluré contenant l'épitaphe. Des traces d'outils sont visibles sur les faces latérales.

Rapport de fouille préventive (à paraître).

Addendum 4

Stèle funéraire

Stèle à sommet plat

0.60 x 0.33 x 0.16 m

Grès dit "de Lally".

1982

Fin I^er^ - début II^e^ siècle

Cliché Anne-Laure Edme.

Dracy-Saint-Loup (71), découverte au fond d'une mare, sur la pâture de "Loué", entre la Vesvre et Montrézy (Joubeaux). Il pourrait s'agir du lieu-dit *Pré d'Oué*.

Autun (71), Musée lapidaire ; sans n° d'inv.

Fragmentaire : la stèle est brisé en diagonale ; la partie inférieure droite est manquante. Le visage est très abîmé, tout comme le rampant gauche de la niche.

/

Dans une niche cintrée figure un homme debout, en pied. De son visage, seule la barbe est encore lisible. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau aux manches larges et tombantes. Sa main droite, ramenée sur la poitrine, tient un objet difficilement identifiable (pince ?), soutenu par la main gauche.

Joubeaux 1983, p. 158-159, n°4 ; Rebourg 1993, p. 210 ; Lamy 2015, p. 429, n°71.519.